Archives diocésaines de Quimper et Léon

8e Année. Vendredi 5 Janvier 1893. N° 1.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 Centimes | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 Centimes

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé Rospars, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. de Kerangal, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : Quimper, librairie Salaun, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Les *Semaines religieuses ;* Avis aux abonnés.

II. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Nécrologie ; Mort du R. P. de Saint-Alouarn ; Nominations dans le Clergé ; Nantes ; Mort du R. P. G. Le Louët ; Une victime de la loi militaire.

II. Nouvelles du monde catholique : Lettre de N. T. S. P. le Pape Léon XIII au peuple Italien (fin) ; Nominations épiscopales ; Saint François de Sales, journaliste à Thonon ; A propos du Panama ; L'aubergiste malfaisant.

III. Documents historiques (suite).

IV. Annonces et Avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 8 Janvier. — Office du jour, semi-double, blanc.

Au chœur, solennité de l'Epiphanie, avec mémoire du dimanche.

Lundi, 9. — 3e jour de l'octave, semi-double, blanc.

Mardi, 10. — 4e jour de l'octave, semi-double, blanc.

Mercredi, 11. — 5e jour de l'octave, semi-double, blanc.

Jeudi, 12. — 6e jour de l'octave, semi-double, blanc.

Vendredi, 13 — Octave de l'Épiphanie, double, blanc.

Samedi, 14. — S. Hilaire, évêque, docteur, double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Saint-Pol-de-Léon..... 8 Janvier.
Saint-Sauveur de Brest.. 9, 10, 11, 12, 13 et 14 Janvier.

Missions recommandées. — Plouhinec et Tréboul, du 15 au 29 Janvier.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le présent numéro commence la *huitième année* de notre *Semaine religieuse*, nous pourrions presque dire la *onzième*, si l'on veut bien faire entrer en ligne de compte son modeste prédécesseur, le *Bulletin de l'Enseignement chrétien*, fondé en Janvier 1883, par Mgr du Marhallac'h, alors vicaire général du diocèse.

Sur l'initiative prise par le vénéré Mgr Nouvel, le *Bulletin* devint, à partir du 1er Octobre 1886, la *Semaine religieuse*, grâce aux soins de M. le chanoine Rossi, à qui revient le mérite de la transformation et de l'organisation de la feuille diocésaine, qu'il a dirigée avec autant de talent que de zèle désintéressé, jusqu'au mois de Mai dernier.

Appelé à continuer son œuvre, nous nous sommes appliqué à suivre la tradition qu'il nous a laissée.

Le concours de collaborateurs érudits nous permet de donner d'intéressants articles sur nos antiquités religieuses et sur cette époque de la Révolution, glorieuse pour l'Eglise de Quimper et de Léon. C'est, il ne nous coûte pas de l'avouer, ce qui fait le mérite et le succès de la *Semaine religieuse*.

Nous profitons de la circonstance du nouvel an, pour remercier nos collaborateurs et nos correspondants de leur concours, et nos lecteurs de leur bienveillante sympathie ; nous présentons à chacun nos meilleurs souhaits pour 1893.

Nous osons faire encore appel à nos confrères, pour nous tenir au courant de ce qui peut intéresser le diocèse : à tous nous demandons de nous aider à propager la bonne presse... On trouvera peut-être le terme prétentieux. Qu'on nous permette d'insérer, malgré les éloges qu'il contient, l'article suivant emprunté à l'excellent ouvrage du R. P. Fayollat sur la question.

Les Semaines Religieuses. — « On ne nous pardonnerait pas de passer ici sous silence un des éléments principaux de la bonne presse : les *Semaines religieuses*. Il y a une trentaine d'années, c'est à peine si l'on aurait compté quelques *Semaines religieuses* en France. Paris, Avignon, semblent avoir donné l'exemple. Aujourd'hui, chacun de nos diocèses a la sienne. Elles sont par là même devenues un des facteurs les plus importants dans la solution du problème de la bonne presse. Plusieurs sont rédigées par des hommes d'un grand talent, et unissent la solidité du fond à l'agrément de la forme. Elles traitent les questions du jour, réfutent les objections courantes, alimentent la piété, racontent des traits édifiants, font connaître les livres nouveaux. A tous ces titres, elles se recommandent aux apôtres de la presse. Mais le grand bien qu'elles sont appelées à faire résulte surtout de ce qu'elles resserrent les liens qui unissent les catholiques au Pape, dont elles font connaître les enseignements, les douleurs, les joies et aux évêques, dont elles sont les organes. En outre, elles relient les catholiques d'un même diocèse les uns aux autres, en enregistrant tout ce qui est digne d'être conservé pour les annales de

cette petite Eglise qui a sa vie propre, ses traditions, ses espérances. Ces feuilles enfin, pour tout dire en un mot, font vivre les catholiques de la vie même de l'Eglise. Elles éclairent et vivifient, par les lumières de la foi, les faits qui se produisent, les idées qui ont cours. Aussi, parmi les bonnes lectures qu'un cœur catholique et surtout un cœur pastoral puisse désirer répandre, il en est peu d'aussi bienfaisantes que nos *Semaines religieuses*. L'expérience de ces derniers temps a prouvé que, dans les familles et les paroisses où la *Semaine religieuse* est propagée, on a mieux résisté aux idées fausses, malsaines, anti-chrétiennes, qui s'infiltrent partout, grâce aux mille moyens qu'emploie ce qu'on a si bien appelé : « le maçonnisme. »

AVIS. — Nos lecteurs, dont l'abonnement finit le 1er Janvier 1893, et qui voudraient se réabonner à la *Semaine*, sont instamment priés de nous en expédier, sans retard, le prix par un mandat sur la poste, pour éviter à l'Administration de leur adresser, sous peu, une traite postale.

Nous les prions de nouveau de vouloir bien tenir compte du présent avis, et d'adresser les abonnements et tout envoi d'argent à M. *de Kerangal, seul.*

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — Chapelle des Ursulines. — *Lundi 9 Janvier :* Réunion des Mères Chrétiennes, à 8 heures du matin.

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières de nos abonnés :

M. Larhantec, vicaire à Meilars ;
M. Moal, aumônier de la prison de Brest ;
M. Abjean, curé de Saint-Thégonnec.

Mort du R. P. de Saint-Alouarn. — Nous avons la douleur d'annoncer la mort du R. P. de Saint-Alouarn, décédé à la maison de Saint-Joseph, à Quimper, âgé de 90 ans, dont 71 de vie religieuse. Depuis longtemps déjà, son état inspirait des inquiétudes ; mais sa vigoureuse constitution résistait aux atteintes de l'âge et de la maladie, comme sa bonne humeur triomphait de la souffrance.

Il a conservé sa pleine connaissance jusqu'au dernier jour ; après une agonie de quelques heures, il s'est éteint, mardi, à

Archives diocésaines de Quimper et Léon

8 heures du matin, au moment où les Pères de la résidence, réunis autour de lui, achevaient les prières des agonisants.

La mort du P. de Saint-Alouarn laisse un grand vide dans sa communauté, dont il a été si longtemps la joie, par sa gaieté et son entrain ; dans le clergé, dont il était le conseil et le guide ; parmi les fidèles, où son long ministère, continué jusqu'à la fin — il a confessé encore aux fêtes de Noël — a produit tant de fruits.

Tous se feront un devoir de prier pour le repos de l'âme du vénéré défunt.

L'enterrement a lieu, à l'église de Saint-Mathieu, au moment où paraissent ces lignes.

Nous donnerons, dans notre prochain numéro, une notice détaillée sur le R. P. de Saint-Alouarn.

Nominations dans le Clergé. — Ont été nommés :
M. Person, vicaire à Pluguffan, vicaire à Guiclan ;
M. Guyomard, jeune prêtre, vicaire à Meilars.

NANTES. — Les funérailles de Mgr Le Coq, évêque de Nantes, ont été célébrées vendredi, 30 Décembre, au milieu d'une grande affluence. Elles ont été présidées par S. E. le cardinal Richard, archevêque de Paris.

Le diocèse de Quimper était représenté par M. Guillard, chanoine titulaire de la cathédrale, et M. Queinnec, chanoine honoraire, secrétaire général de l'Evêché.

Comme nous l'avons annoncé, le 10 décembre dernier, s'endormait pieusement dans le Seigneur, à N.-D. de Langonnet, le R. P. Le Louët, de la Congrégation du Saint-Esprit et du saint Cœur de Marie.

Le Père Le Louët était originaire de Quimper. Après avoir fait ses études à Pont-Croix, et les avoir terminées à Sainte-Anne, il entra au Grand-Séminaire de Quimper où, pendant quatre ans, il édifia tous ceux qui l'ont connu, par sa piété aimable et sa régularité. Sitôt ordonné prêtre, il voulut réaliser le dessein qu'il formait depuis longtemps déjà, d'être missionnaire. Il entra donc au Noviciat des Pères du Saint-Esprit, à Paris, et, deux ans après, il reçut sa destination pour le Congo français. C'est là que, pendant 9 ans, il exerça son zèle et sa charité à l'égard de ces pauvres noirs qu'il aimait tant, et pour qui il aurait voulu vivre encore. Mais Dieu ne l'a pas voulu : un mal qui ne pardonne pas le minait sourdement. Il dut revenir en France, revoir une dernière fois, avant de mourir, ses parents, ses amis et son saint curé qui devait, hélas ! le précéder dans la tombe. Il est mort à Langonnet, comme il avait vécu, c'est-à-dire en saint. Malgré d'atroces souffrances, il conserva, jusqu'au dernier instant, son calme et sa gaieté, chantant à la Vierge de Lourdes des hymnes et des cantiques, et invoquant,

avec la foi la plus vive, le Sacré-Cœur de Jésus, qu'il s'était efforcé, durant toute sa vie, de faire connaître et aimer. N'ayant pu mourir en la fête de l'Immaculée-Conception, il avait demandé à Marie de venir le prendre le jour qui, dans la semaine, lui est consacré, pour profiter de l'indulgence sabbatine. Cette fois, son vœu fut exaucé, et, le samedi suivant, il quitta cette terre pour aller au ciel réaliser cette parole du Maître : « *Qui reliquerit domum, vel fratres aut sorores... propter nomen meum, centuplum accipie, et vitam æternam possidebit.* »

On lira avec intérêt et émotion les lignes suivantes que la *Semaine religieuse de Chartres* consacre à un jeune séminariste, originaire de notre diocèse :

Une victime de la loi militaire. — « Le Grand-Séminaire de Chartres vient de payer un dur et cruel tribut à la loi du 15 Juillet 1889. Un de ses élèves, M. Yves Meudec, de Landerneau (Finistère), a succombé, le dimanche 18 Décembre, à une implacable maladie de poitrine, suite des fatigues excessives subies à la caserne.

« Appelé et maintenu sous les drapeaux, malgré des hémoptysies alarmantes et réitérées, ce jeune homme avait senti ses forces décliner rapidement. A sa constitution chancelante et délicate, il eût fallu des ménagements, que la discipline militaire ne connaît guère. D'ailleurs les règlements eussent-ils connu et permis ces adoucissements, Yves ne les eût point réclamés pour lui-même. « Les exceptions de faveur, nous écrivait-il, me pèsent beaucoup, surtout quand je les vois retomber en corvées supplémentaires sur des épaules aussi faibles que les miennes. » Ainsi, comme tout bon soldat, par principe et plus encore par délicatesse, il était l'ennemi né de ces privilèges, à charge aux autres. Il préféra donc souffrir en silence, et faire face à toutes les exigences du service, méritant la confiance de ses chefs et forçant l'estime de ses camarades.

« Le jour du départ, il avait promis à son évêque de revenir se ranger sous la bannière de N.-D. de Chartres, et un Breton ne manque jamais de parole. Il revint donc, au mois d'Octobre, exténué et mourant, mais aussi sanctifié et comme transfiguré par l'épreuve et la souffrance. Sa première visite fut pour N.-D. de Sous-Terre, devant l'image de laquelle il pria longtemps. En se relevant, il eut besoin du bras d'un ami pour remonter les escaliers de la crypte. Et, comme cet ami s'apitoyait sur son sort et lui exprimait timidement et à mots couverts, ses inquiétudes pour sa pauvre vie, qui menaçait de s'échapper à chacune de ses respirations, il lui répondit en souriant doucement : « *Oh ! celle-là, je la donne volontiers, pour que mes confrères, les séminaristes soldats, ne perdent jamais l'autre à la caserne !* »

« Cette parole d'Yves Meudec, ajoute la *Semaine religieuse de Chartres*, nous n'avions pas le droit de la garder pour nous seul, nous la devions à tous, aux parents, aux maîtres, aux bienfaiteurs,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

aux condisciples surtout de notre cher défunt. Nous la léguons donc, ou plutôt, c'est Yves Meudec qui la laisse lui-même à tous, comme un souvenir et un adieu. Puisse son sacrifice, si généreusement accompli, être agréé du divin Maître et éloigner à jamais de ses futurs prêtres, les dangers inséparables du séjour des casernes ! »

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Lettre de N. T. S. P. le Pape Léon XIII au peuple Italien.

(FIN)

Quels sont les mérites de la secte criminelle envers notre péninsule ? Il est bon de le répéter, les faits le disent assez :

Les faits disent que le patriotisme maçonnique n'est qu'un égoïsme sectaire, jaloux de tout dominer en s'assujettissant les Etats modernes qui, dans leurs mains, réunissent et concentrent tout.

Les faits disent que dans les desseins de la Franc-Maçonnerie les mots d'indépendance politique, d'égalité, de civilisation, de progrès, ne tendent qu'à favoriser dans notre patrie l'indépendance de l'homme vis-à-vis de Dieu, la licence de l'erreur et du vice, la ligue d'une faction au détriment des autres citoyens, et, pour les heureux du siècle, l'art de jouir plus largement des aises et des délices de la vie. Enfin le but est de ramener aux luttes intestines, aux corruptions et aux hontes du paganisme, un peuple racheté par le sang divin.

On ne saurait d'ailleurs s'en étonner. Une secte qui, après dix-neuf siècles de civilisation chrétienne, s'efforce d'abattre l'Eglise catholique, et d'en tarir les sources divines ; une secte qui nie absolument le surnaturel, répudie toute révélation avec tous les moyens de salut que la révélation nous procure ; une secte, qui pour la réalisation de ses desseins et de ses œuvres, ne se fonde que sur une nature infirme et corrompue comme la nôtre, ne peut être que le comble de l'orgueil, de la convoitise et de la sensualité. Or, l'orgueil opprime, la convoitise dépouille, la sensualité corrompt, et lorsque ces trois concupiscences sont poussées à l'extrême, les oppressions, les spoliations, les corruptions séductrices s'élargissent peu à peu, prennent des proportions démesurées, et finissent par devenir l'oppression, la spoliation, le foyer de corruption de tout un peuple.

Laissez-nous donc, en Nous adressant à vous, dénoncer la franc-maçonnerie comme une ennemie de Dieu, de l'Eglise et de notre patrie. Reconnaissez-la pratiquement pour telle, une fois pour toutes, et, avec toutes les armes que la raison, la conscience et la

foi vous mettent entre les mains, débarrassez-vous d'un si cruel ennemi. Que personne ne se laisse plus tromper par ses belles apparences, allécher par ses promesses, séduire par ses flatteries, effrayer par ses menaces.

Rappelons-nous que le christianisme et la franc-maçonnerie sont essentiellement inconciliables, si bien que s'agréger à l'une, c'est divorcer avec l'autre. Cette incompatibilité entre la profession de catholique et celle de franc-maçon, vous ne pouvez plus l'ignorer désormais, fils bien-aimés. Nos prédécesseurs vous en ont clairement avertis, et de même, Nous vous en réitérons hautement la déclaration.

Que ceux donc qui, par le plus grand malheur, ont donné leur nom à quelqu'une de ces sociétés de perdition, sachent qu'ils sont strictement tenus de s'en séparer, s'ils ne veulent pas rester retranchés de la communion chrétienne et perdre leur âme dans le temps et dans l'éternité.

Que les parents, les éducateurs, les patrons, tous ceux qui ont charge des autres sachent aussi qu'ils ont le devoir rigoureux d'empêcher, selon leur pouvoir, leurs sujets d'entrer dans cette secte coupable ou d'y rester, s'ils y ont pénétré. . . . . .

Que les pères et les mères de famille se gardent d'accueillir sous leur toit et d'admettre dans l'intimité du foyer domestique les personnes inconnues, ou du moins sur la religion desquelles ils ne sont pas assez édifiés ; qu'ils aient soin de s'assurer d'abord que sous le manteau de l'ami, du maître, du médecin, ou de toute autre personne serviable, ne se cache pas un astucieux recruteur de la secte. Ah ! dans combien de familles le loup a pénétré sous la peau de l'agneau.

Assurément les sociétés les plus diverses, qui aujourd'hui, dans tous les ordres de la vie sociale, surgissent de toute part avec une fécondité prodigieuse, sont une belle chose : sociétés ouvrières de secours mutuel, de prévoyance, sociétés littéraires, artistiques et autres, et lorsqu'elles sont pénétrées d'un bon esprit moral et religieux, elles sont assurément utiles et opportunes.

Mais puisque, ici aussi et même surtout ici, a également pénétré et pénètre le venin maçonnique, il faut considérer comme suspectes et éviter les sociétés qui, soustraites à toute influence religieuse, peuvent facilement être dirigées et dominées plus ou moins par des francs-maçons, comme celles qui, outre qu'elles viennent en aide à la secte, en sont, on peut le dire, la pépinière et l'apprentissage.

Que les femmes ne s'agrègent pas facilement aux sociétés philanthropiques dont elles ne connaissent pas sûrement la nature et le but, sans avoir demandé conseil à des personnes sages et expérimentées, parce que cette philantropie charlatanesque, opposée avec tant de pompe à la charité chrétienne, sert souvent de passeport à la marchandise maçonnique.

Que chacun évite d'avoir des liens d'amitié et de familiarité avec des gens suspects d'appartenir à la Franc-Maçonnerie ou les

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sociétés qui lui sont affiliées ; qu'on les connaisse d'après leurs fruits et qu'on les fuie. Et qu'on évite aussi le commerce familier non-seulement de ceux qui, ouvertement impies et libertins, portent sur le front le caractère de la secte, mais aussi de ceux qui se cachent sous un masque de tolérance universelle, de respect pour toutes les religions, de manie de conciliation entre les maximes de l'Evangile et les maximes de la Révolution, entre le Christ et Bélial, entre l'Eglise de Dieu et l'Etat sans Dieu.

Que les livres et les journaux qui distillent le venin de l'impiété et qui attirent dans les cœurs le feu des cupidités effrénées et des passions sensuelles, que les cercles et les cabinets de lecture où l'esprit maçonnique circule, cherchant qui dévorer, soient pour le chrétien et pour tout chrétien des lieux et une presse qui fassent horreur.

Toutefois, comme il s'agit d'une secte qui a tout envahi, il ne suffit pas de se tenir à son égard sur la défensive, mais il faut descendre courageusement dans l'arène et l'affronter. Ce que vous ferez, mes chers Fils, en opposant presse à presse, école à école, association à association, congrès à congrès, action à action.

La franc-maçonnerie s'est emparée des écoles publiques, et vous, avec les écoles privées, avec les écoles paternelles, avec celles d'ecclésiastiques zélés, des religieux de l'un et de l'autre sexe, disputez-lui l'instruction et l'éducation de l'enfance et de la jeunesse chrétienne ; et surtout que les parents chrétiens ne confient pas l'éducation de leurs enfants à des écoles qui ne sont pas sûres. Elle a confisqué le patrimoine de la bienfaisance publique, et vous, suppléez-y par le trésor de la charité privée. Elle a mis les œuvres pies dans les mains de ses adeptes, et vous, confiez à des instituts catholiques celles qui dépendent de vous. Elle ouvre et maintient des maisons pour le vice, et vous, faites le possible pour ouvrir et maintenir des asiles à l'honnêteté en péril. A ses gages milite une presse religieusement et civilement antichrétienne, et vous, par le travail et l'argent, aidez, favorisez, propagez la presse catholique.

Que cette lutte du bien contre le mal s'étende à tout et s'efforce, autant qu'il est possible, de tout réparer. La Franc-Maçonnerie tient des congrès fréquents pour concerter de nouvelles manières de combattre l'Eglise, et vous, tenez-en fréquemment pour mieux vous entendre relativement aux moyens et à l'ordre de la défense. Elle multiplie ses loges, et vous, multipliez les cercles catholiques et les comités paroissiaux, favorisez les associations de charité et de prière, concourez à maintenir et à accroître la splendeur du temple de Dieu. La secte, n'ayant plus rien à craindre, montre aujourd'hui son visage à la lumière du jour, et vous, catholiques italiens, faites aussi profession ouverte de votre foi, à l'exemple de vos glorieux ancêtres qui, devant les tyrans, les supplices et la mort, la confessaient, intrépides, et la scellaient par le témoignage de leur sang. Quoi de plus ? la secte s'efforce d'asservir l'Eglise et de la mettre, humble servante, aux pieds de l'Etat. Vous, ne cessez pas d'en demander et, dans les limites légales, d'en revendiquer la liberté et l'indépendance. Elle cherche à déchirer l'unité catholique, semant parmi le clergé lui-même la zizanie, suscitant des querelles, fomentant des discordes, excitant les esprits à l'insubordination, à la révolte, au schisme. Vous, resserrant plus étroitement le nœud sacré de la charité et de l'obéissance, éventez ses desseins, faites échouer ses tentatives, trompez ses espérances. Comme les fidèles de la primitive Eglise, ne soyez qu'un cœur et qu'une âme, et, rassemblés autour de la Chaire de Saint-Pierre, unis à vos pasteurs, protégez les intérêts suprêmes de l'Eglise et de la Papauté, qui sont aussi les intérêts suprêmes de l'Italie et de tout le monde chrétien.

LÉON XIII, PAPE.

Nominations épiscopales. — Par décret présidentiel du 3 Janvier, sont nommés :

Evêque de Nantes, M. Laroche, vicaire général d'Orléans ;
Evêque de Saint-Dié, M. Foucault, curé de Nogent-le-Rotrou ;
Evêque de Clermont, M. Belmont, vicaire général de Lyon ;
Evêque d'Angers, M. Mathieu, curé de Pont-à-Mousson.

Saint François de Sales, journaliste à Thonon. — Au début de son apostolat, les protestants ne voulaient pas écouter sa parole. Ils l'insultaient et le maltraitaient quand il parlait en public. Que fit-il ? Il écrivit sur des feuilles *volantes* ce qu'il voulait leur dire. Il affichait pendant la nuit ces feuilles sur les murs de la ville. Chaque jour, les protestants les lisaient par curiosité. De là, des objections qu'il réfutait sur de nouvelles feuilles où il donnait aussi de nouvelles instructions.

Ces feuilles réunies ont formé le livre des *Controverses*, qu'il dédiait à la ville de Thonon. Ces feuilles de chaque jour n'étaient-elles pas un vrai journal religieux ?

(Revue du diocèse d'Annecy.)

A propos de Panama. — La France, après avoir vu luire un rayon de gloire, grâce aux faits d'armes du Dahomey, se trouve de nouveau humiliée par les honteux tripotages du Panama. Les sommes, si péniblement acquises par des milliers de citoyens honnêtes, ont été gaspillées par une bande de juifs, de journalistes et de députés !

Ceux-là qui ont entrepris et mené, depuis quinze années, la campagne antichrétienne des laïcisations scolaires, ont été conséquents jusqu'au bout.

Ces hommes sans croyances religieuses, francs-maçons et sectaires, apparaissent maintenant exposés aux yeux de tous tels qu'ils sont en réalité, gens sans conscience, sans honneur, sans dignité.

Tout homme sensé devra reconnaître que le suffrage universel, qui envoie au Parlement ces indignes, aurait grand besoin d'être

Archives diocésaines Quimper et Léon

moralisé, éclairé, sous peine de produire des résultats plus tristes encore.

Les Evêques de France avaient donc mille fois raison, quand ils rappelaient, dans leurs catéchismes récents, que tout citoyen chrétien a l'obligation de conscience de « *voter pour des hommes résolus à défendre les intérêts de la Religion et de la Société,* » et quand ils ajoutaient, comme notre Cardinal vénéré, que l'électeur est « *responsable du mal que peut faire celui pour qui il vote.* »

Il est vrai que les Evêques qui ont enseigné cette doctrine irréfutable, raisonnable, vraie sous tous les gouvernements, ont été frappés par ceux qui usent du pouvoir pour combattre « *la religion* » et ruiner « *la société.* »

Mais il ne nous déplaît pas de constater que le pire des persécuteurs du clergé, pendant ces derniers mois, M. Ricard, ministre des cultes, est un de ceux que l'affaire du Panama vient de renverser et de précipiter du pouvoir. Il n'y remontera pas de sitôt !

Dieu qui veille sur son Eglise a parfois, dès ce monde, des châtiments humiliants pour les sectaires qui l'attaquent. La chute de Jules Ferry et celle de Ricard en sont une preuve saisissante. « *Deposuit potentes de sede.* »

Et maintenant, nous conseillons à M. Ricard de méditer jusqu'à la fin de ses jours cette réponse de l'un des catéchismes qu'il a fait condamner *d'abus* par le Conseil d'Etat :

D. Qui devons-nous choisir pour nous représenter ?

R. Nous devons choisir des hommes *honnêtes, consciencieux* et *capables.* (Catéchisme d'Aix.) (*Semaine religieuse de Rennes.*)

L'aubergiste malfaisant. — Un cabaretier malfaisant est un obstacle aux travaux du prêtre, l'ennemi de ses desseins, un homme qui paralyse tout son ministère. Si, conduit par l'appât du gain sordide, il cherche à corrompre la jeunesse ; s'il n'a nul souci de sa réputation, de sa dignité, nulle considération de ses intérêts éternels, nous verrons régner dans sa localité l'ivrognerie, la démoralisation et le paupérisme. Il fera perdre à la famille ses caractères de sainteté, de concorde et de moralité. Il dépouillera le peuple de sa religion, de ses vertus, de son bien-être matériel, du sentiment de sa dignité et de sa santé.

Il est des cabaretiers qui se mettent en avant de la porte de salut et aux bords du chemin de la vie, pour en fermer, en barricader le passage et donner aux hommes une direction toute contraire. Dans leur balance, l'intérêt de leur âme pèse moins qu'une pièce de monnaie.

C'est une chose hors de doute, que des aubergistes malfaisants peuvent jeter une localité jusque dans les derniers abîmes du dévergondage. C'est de là que vient pour un pasteur des âmes la cause la plus originaire de ses plus grandes tristesses. Des paroisses édifiantes, régulières, ont été en peu de temps gâtées, corrompues, et sont devenues méconnaissables.

(*La Ligue de la Croix contre l'alcoolisme.*)

Après ces réflexions très justes, comment ne serait-on pas effrayé, en lisant la statistique suivante que donne le *Journal des Débats* :

En 1869, la France comptait 365,875 cabarets ; aujourd'hui, elle en compte 440,000, soit un débit pour 87 habitants. Ainsi, depuis 1869, la France a perdu, par suite de l'annexion, 1 million 600,000 âmes, mais le nombre des cabarets a augmenté de 74,125. C'est à la loi du 17 Juillet 1880, qui supprima le décret de 1851, relatif à l'ouverture des cabarets, que nous sommes redevables de l'extension de ces établissements. Il va sans dire que la consommation de l'alcool a suivi la même progression. En 1850, on ne consommait, en France, que 585,000 hectolitres d'alcool, ou 1 litre 46 par habitant ; en 1869, la consommation ne dépassait pas 1 million 8,750 hectolitres. Aujourd'hui, la population française absorbe 1,669,184 hectolitres, soit 4 litres 40 par habitant. Non seulement la consommation est devenue excessive, mais la nature des produits a singulièrement changé. En 1869, la plupart des eaux-de-vie étaient faites avec le vin ou avec le marc de raisin ; aujourd'hui, tous les alcools de commerce proviennent de la distillation de céréales et de fruits, dont l'effet est désastreux pour l'organisme.

Il est aussi impossible de ne pas être frappé de la progression de la consommation de l'absinthe. Autrefois, c'est-à-dire il y a vingt-cinq ou trente ans, la consommation de l'absinthe était restreinte ; elle ne s'étendait pas à toutes les classes de la population. En dehors de l'armée et de quelques alcooliques de profession, la population civile en faisait très peu usage. Aujourd'hui, cette liqueur est devenue absolument populaire. A défaut des statistiques, qui accusent une consommation de 70,428 hectolitres en fûts et de 21,119 en bouteilles, on n'a qu'à parcourir les boulevards de Paris à l'heure « des apéritifs, » alors que les cafés regorgent d'oisifs. Sur dix consommateurs, neuf boivent de l'absinthe, et ceux qui se contentent d'un seul verre forment l'exception.

Le mal est donc patent, visible pour tous ; mais rien ne permet d'espérer qu'il puisse être atténué. Bien au contraire. Les cabaretiers ont pour eux l'appui des politiciens, dont ils forment le noyau de la clientèle électorale. C'est uniquement pour faire plaisir à ces industriels, que nos hommes politiques ont voté la funeste loi de 1880, qui, nous venons de le voir, a fait surgir du sol plus de 74,000 cabarets. Or, quel parti oserait s'aliéner une armée de 440,000 agents électoraux dont l'influence est décisive ? Quel est le député assez désintéressé de sa réélection pour demander des restrictions à l'ouverture des cabarets et l'augmentation des droits sur l'alcool !

Cependant, la question est infiniment plus grave qu'elle ne le paraît au premier abord. Non seulement il s'agit de la santé et de la moralité publiques, mais encore de la solution de la question sociale tout entière. On aura beau augmenter les salaires, multiplier les caisses de secours, donner tout le développement possible aux institutions patronales, ces améliorations ne serviront de rien, tant que le cabaret absorbera la plus grande partie du salaire disponible

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de l'ouvrier. C'est ce qui arrive dans les centres industriels où, depuis 1880, le nombre des cabarets a décuplé. Dans certaines exploitations minières, on compte un cabaret sur trois maisons. Tant que cette question des cabarets ne sera pas règlée dans le sens de la restriction, — et rien n'indique qu'elle le soit jamais, — toutes les tentatives d'amélioration du sort des travailleurs resteront stériles.

DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

dans le Finistère, pendant la Révolution.

Déportation des prêtres du château de Brest en Espagne, en Août 1792 (suite).

« Le prélat était lors en cours de visites, à Vivero. Dès le 23, M. de Silguy reçut sa réponse, en date du 22. En voici le texte :

« Venerabilis et charissime frater,

« Non novæ mihi res sunt, quæ de lachrimabili nostræ « sanctæ religionis statu in Galliis Dominatio vestra, in epis- « tola a me nuuc recepta, exaravit et ut missa faciam quam « plurima satis nota testimonia, Litteras SS. Dⁿⁱ Pii Papæ « Sexti, in queis eruditio et pietas pari fulgore coruscant, « memoriæ meæ ferme commendatas habeo ; animi qui sum- « mo dolore jam diu conquestus sum scelerum ac immanium « in christianos flagitiorum, vexationis ecclesiarum, ac mo- « nasteriorum utriusque sexus, perversionis totius ecclesias- « ticæ hyerarchiæ et regiminis episcopalis ; ex quo enim « tempore nova Constitutio Nationalis exordium sumpsit, « omnia sacra jura penitus evanuerunt, et Religio catholica « quæ semper apud Francos viguit, suum pristinum ac opti- « mum colorem in fœtiditatem commutavit. Nihilo minus, « quamvis hæc omnia ita sint, inveteratum cordis mei dolo- « rem dominationis vestræ litteræ, vel adauxerunt, vel ad mi- « nus instaurarunt ; in mentem enim mihi venit quot quot « ærumnas ac calamitates expertus es octomensium inter- « vallo, usquedum in mare cum 71 Sociis per vim ejectus, « in portum Rivadeo appulisti.

« Dominationem vestram, omnesque socios qui suis se « auspiciis comiserunt, toto animæ meæ affectu amplector, « atque utinam ea omnia quæ in sui exoptant solatium, mihi « præsto essent, ut meam experirentur benevolam voluntа- « tem. Ordo tamen nostræ politicæ subjectionis exigit, ut « supremæ nostri Catholici Regis Majestati, ea quæ vestris « scriptis continentur, palam fiant, sicque suis mandatis « obtemperare potero, pro ut debeo et exopto. Interea que, ut

« nihil spirituali animarum vestrarum juvamini desit, dum- « modo a generali hujus Galiciæ regni duce diutius in oppido « Rivadeo immorari permissum sit, Dominationi vestræ nec « non et omnibus aliis associatis sacerdotibus, tum Ecclesias- « ticis tum Religiosis, in catalogo a se misso contentis, imper- « tiri non dubito licentiam sacro sanctum missæ sacrificium « in qualibet Ecclesia publica, vel capella celebrandi, audiendi « que ad invicem sacramentalem confessionem, atque inter « se mutuo sacramenta Eucharistiæ et extremæ unctionis, si « necessitas exigit, administrandi ; hoc tamen, cum nullum « testimonium de identitate, qualitate, ordine, statu ac probi- « tate personarum sit exhibitum, quod certum me reddere « possit, vestræ dominationis conscientiæ commendo, cum « facultate absolvendi a quibusvis casibus reservatis, censu- « ris, suspensionibus, interdictis et irregularitatibus, nec « dum 28 Presbyteros exules vestræ diœcesis, sed etiam « cœteros omnes comites, qui vestræ directioni subjecti sunt, « inter quos hanc ipsissimam poterit delegare facultatem, « prout opportunum visum fuerit, servatis sancti Concilii « Tridentini sanctionibus, hujusque diœcesis Constitutionibus « Synodalibus.

« Ne tamen molestia dominationi vestræ afferatur, ad vica- « rium generalem meæ diœcesis in civitate Mindoniensi com- « morantem, cum prædictis litteris attestatitiis oportet domi- « nationem vestram, aliumve, suo nomine, accedere, cui « domus mea Episcopalis ad omnes quos voluerit usus, pate- « bit, quousque, visitatione peracta, meas facultates persona- « liter offeram ; Deum que optimum maximum interea precari « non desinam, ut dominationem vestram cum sociis suis « incolumem servet ; quos rogo, ut charitate sese invicem « supportantes, in moribus, colloquiis, hominum consortio, « animi quies et moderatio, non tamen querelæ seu questus « demonstrentur. Quod vobis omnibus ac regimini meo com- « missis ovibus interest.

« Datis in Sacra Visitatione villæ de Vivero, die 22 mensis « Augusti anno 1792.

« Additissimus et obsequens Cappus vester sic signatum :

« Franciscus, *Ep. Mindionensis.* »

« Il est plus aisé de sentir que d'exprimer la délicieuse consolation que la lettre de Sa Grandeur répandit parmi les expatriés. Cette pièce, digne des plus grands Evêques des premiers siècles de l'Eglise, a servi d'exemple et de modèle à presque tous les autres Evêques d'Espagne dans la réception qu'ils ont daigné faire aux prêtres français réfugiés dans ce royaume. Le saint et savant Evêque de Mondenedo y montre, d'un bout à l'autre, la bonté et la grandeur de son âme, la douleur dont il est affecté à la vue des maux de France, sur lesquels il avait d'autant moins cessé de gémir

Archives diocésaine de Quimper et Léon

depuis le commencement de la Révolution, qu'il en connaissait mieux l'origine et les progrès. Le tableau qu'il fait de ces maux est d'après nature. Chaque expression est un trait de lumière qui, quoique rapidement jeté, développe tous les principaux caractères des différents attentats commis par l'impiété, l'irréligion, l'hérésie et la cupidité.

« Non content de verser des larmes sur le sort des soixante et onze prêtres arrivés à Rivadeo, le vertueux prélat les assure qu'il les reçoit tous dans son cœur paternel, et il lui tarde de leur donner des preuves de sa bonne volonté et de sa bienfaisance. Rien n'en peut retarder les effets, que l'obligation où il est de prendre préalablement les ordres de Sa Majesté Catholique, avant de se livrer aux mouvements de la charité qui le presse. Cependant, afin que, dès ce moment, les expatriés puissent jouir de tous les secours spirituels qu'ils ont si vivement sollicités, Sa Grandeur leur accorde la faculté de célébrer le saint sacrifice de la messe, de se confesser et de s'absoudre mutuellement, même de s'administrer entr'eux, si le cas l'exigeait, les sacrements d'eucharistie et d'extrême-onction. Bien entendu, toutefois, ajoute-t-elle, que le Capitaine général de Gallice leur aura permis de demeurer à Rivadeo.

« Enfin, Sa Grandeur, désirant écarter tout obstacle à l'établissement des soixante-douze réfugiés, et prendre en même temps toutes les précautions que la prudence et les bonnes règles exigeaient d'Elle dans la circonstance, Elle finit par prescrire à M. de Silguy, ou à tel autre de ses confrères qu'il aurait désigné, de se rendre à Mondenedo, auprès de M. le Proviseur, pour lui communiquer les lettres testimoniales et les titres qui pouvaient lui certifier l'identité, la qualité, le grade et la probité de chaque individu, offrant à celui qui remplirait cette commission, un logement dans le palais épiscopal, jusqu'à ce que, de retour de ses visites, elle pût personnellement offrir ses facultés. *(A suivre.)*

— Il ne s'agit pas, pour les hommes de cœur et de principes, d'être les plus forts ; il leur suffit de livrer le bon combat.

Le général LAMORICIÈRE.

Dans la goutte, le sirop de Follet calme les élancements atroces et les contractions douloureuses des muscles. Dans l'asthme il guérit souvent et calme toujours à la dose de 3 à 4 cuillerées à bouche. Beaucoup de personnes privées depuis longtemps de sommeil à la suite d'émotions morales, de chagrins prolongés ou de travaux intellectuels excessifs, doivent au sirop de Follet un repos qui a relevé leur force et leur courage.

Sirop de Regnauld, Pâte de Regnauld, sédatifs des bronches ; médicaments éprouvés contre enrouements, laryngites, rhumes, bronchites, grippe, toux d'irritation, toux nerveuse, etc. — Sirop, 2 fr. 50 le flacon — Pâte, 1 fr. 50 la boîte. — 19, rue Jacob, Paris et toutes pharmacies.

Changement de Domicile.

Nous avons l'honneur d'informer notre clientèle que depuis le 1er Décembre le *Cabinet Debray* se trouve transféré, de la rue Kéréon, à la *rue Astor, 2* (près la Halle).

A. HÉLOT. F. PÉZIEUX.

Le PORTRAIT du R. P. LACORDAIRE, demandé partout inutilement jusqu'à ce jour, vient enfin d'être mis à la disposition de tout le monde par deux belles photographies : format *Paris-portrait*, **2** fr. **50**, et carte-album, **1** fr. **40**, livrées franco par la poste contre bon de poste adressé à M. BUBOSQ, photographe, *10, rue Amiral-Linois, à Brest.*

Nous recommandons **LE JOURNAL DE LA PREMIÈRE ENFANCE** (2e année, prix 5 francs). — **L'EDUCATION** (20e année) *hebdomadaire* (prix 6 francs). — **LE JOURNAL DES RELIGIEUSES INSTITUTRICES ET DES FRÈRES INSTITUTEURS** (15e année) *hebdomadaire* (prix 6 fr.).

Les abonnements *sont d'un an et partent du 1er* de chaque mois. Ils sont reçus à Paris, rue Bonaparte, 35, ou rue des Boulangers, 22, et à Issoudun (Indre), à l'imprimerie Gagnault.

S. S. LÉON XIII *bénit du fond du cœur tous ceux qui favorisent une œuvre si utile.* (Lettre au Directeur de ces journaux.)

M. TONNENS a l'honneur de prévenir sa clientèle que, **le 1er mars 1892**, il a ouvert un **Cabinet dentaire** qui est tenu **tous les jours** par un opérateur de premier ordre, **M. LEFÈVRE**, *diplômé de l'Ecole et Hôpital dentaires de Paris.*

M. TONNENS, comme par le passé, se tiendra **tous les samedis** à la disposition de ses clients.

6, rue Saint-François, QUIMPER.

CABINET DEBRAY

M. HÉLOT informe sa clientèle qu'il vient d'installer un Cabinet dentaire et un Atelier de fabrication et de réparation, *2, rue Astor* (près la Halle), *à Quimper.*

M. F. PÉZIEUX, Chirurgien-Dentiste diplômé, sera tous les jours, à la disposition des clients.

M. HÉLOT opérera *lui-même tous les jeudis.*

Dents artificielles, systèmes français et américains. Réparation immédiate de tous les appareils dentaires. — *Prix modérés.*

On trouve chez l'auteur : « *Aux Mères de Familles* », par F. PÉZIEUX, 2, rue Astor (près la Halle), à Quimper.

PHTISIE BRONCHITES, TOUX, CATARRHES
Guérison par l'Émulsion Marchais, de LA ROCHELLE.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ
92, rue Richelieu, 92,
est seule chargée, à PARIS, de recevoir les ANNONCES pour la *Semaine Religieuse de Quimper.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MÉDICATION KNEIPP

Produits pharmaceutiques et alimentaires — Librairie Kneipp. — Tissus hygiéniques. — Prix-Courants gratis et renseignements divers concernant l'application de cette célèbre méthode de médecine naturelle. — FAVRICHON, *Pharmacien-Chimiste*, SAINT-SYMPHORIEN-DE-LAY *(Loire)*.

GUÉRISON certaine et radicale de toutes les affections de la Peau, même des **Plaies variqueuses** dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail, soulage dès le 2me jour. **M. LENORMAND**, Méd. Sp., Anc. Aide-Major des Hôpitaux Mres, à Reims. Consult. gratuites par corresp.

Dr MORISSE, 11, boulev. Bonne-Nouvelle, Paris, garantit par écrit *la guérison des Maladies du Cœur, des Poumons, de l'Estomac, des Nerfs et des Rhumatismes.*
De 2 à 4 heures, ou écrire.

SOLUTION CUNAUD au Lactophosphate de Chaux creosoté et Glycerine, employée dans le traitement des **MALADIES DE POITRINE, PHTISIE,** etc.
La Rochelle. G. CUNAUD, Pharmacien, ET TOUTES PHARMACIES.

ORNEMENTS D'ÉGLISE

Médailles d'Argent — LAVAL 1857 — RENNES 1859

Mon ROUXEL LE-DAIN
BÉTIN FRÈRES
SUCCESSEURS
FOURNISSEURS de L'ARCHEVÊCHÉ

Diplôme d'Honneur — à l'Exposition de RENNES 1887

RENNES — 3, Rue Motte Fablet, 3 — RENNES

BRONZES, CHASUBLERIE, ORFÈVRERIE

Nous envoyons en communication : Catalogues illustrés, Croquis, etc., etc., et nous acceptons à l'avance de fournir aux prix de n'importe quels Catalogues ou Réclames.

ESSENCE DE CAFE TRABLIT pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Epiciers.* — Se défier des imitations.

ESSER

Pour Copier et Imprimer Soi-même, sans apprentissage, 1 à 10 000 Exemplaires, Ecriture, Dessins ou Caractères d'Imprimerie - RAGUENEAU, RUE JOQUELET 8, *(près la Bourse)* Paris.
Expériences Publiques - Envoi des Spécimens France.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

8e ANNÉE. Vendredi 13 Janvier 1893. N° 2.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kereon.

SOMMAIRE. — *I.* Croisade de prières.
II. Chronique du diocèse : Offi[illegible] ; Communication de l'Evêché ; Nécrologie ; Nomination dans le Clergé.
III. Le R. P. de Saint-Alouarn, de la Compagnie de Jésus.
IV. Nouvelles du monde catholique : Rome ; Mort de Mgr de Dreux-Brézé : Les effets de la persécution ; L'adoration sociale en 1893 ; Pensées de de Mestre et Balzac ; Bibliographie.
V. Annonces et Avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 15 Janvier. — 2e Dimanche après l'Épiphanie, Fête du Saint Nom de Jésus. Double de 2e classe. Blanc. Mémoires 1° de s. Paul, ermite, 2e du Dimanche, 3e de s. Maur. Vêpres de la Fête. Mémoires de s. Paul, du Dimanche et du suivant.
Lundi, 16. — S. Marcel, pape martyr. Semi-double, rouge.
Mardi, 17. — S. Antoine, abbé. Double, blanc.
Mercredi, 18. — La chaire de s. Pierre à Rome. Double-majeur, blanc.
Jeudi, 19. — S. Canut, roi, martyr. Semi-double, rouge.
Vendredi, 20 — S. Fabien et s. Sébastien, martyrs. Double, rouge.
Samedi, 21. — Ste Agnès, vierge, martyre. Double, rouge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Saint-Sauveur de Brest ..	15, 16, 17 et 18 Janvier.
Carhaix	19, 20 et 21 Janvier.

Missions recommandées. — PLOUHINEC, du 15 au 29 Janvier. Président, 1re semaine : M. Cueff, curé-doyen de Plouigneau. — TRÉBOUL, du 15 au 29 Janvier.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CROISADE DE PRIÈRES

L'année qui vient de s'écouler s'achève au milieu des hontes et des scandales, et, malheureusement, aucun pays n'en a le monopole. Il y a partout comme un détraquement général. En haut, la confusion et l'incertitude, l'effondrement du parlementarisme dans la corruption ; en bas, le mécontentement et l'irritation. Les bases sociales chancellent, on entend comme de sourds craquements dans l'édifice de notre vieille Europe. Notre époque porte tous les caractères d'une époque de transition : Tout prouve qu'un monde finit et qu'un monde nouveau va renaître.

Au milieu de cette désolation générale, la Papauté reste debout dans tout l'éclat de sa vigueur immortelle. On sent que c'est en elle que se trouvent les éléments de régénération. Aussi, quel retentissement ont les enseignements du Pape! L'humanité entière a comme l'instinct que lui seul possède les paroles de la vie. Puisse cet instinct, dans les heures de trouble qui se préparent, la guider et la préserver de trop grandes catastrophes !

Pour cela il faut redoubler de prières.

C'est avec joie et confiance que nous transmettons à nos lecteurs la lettre suivante écrite par un groupe de sénateurs et députés, ayant à leur tête Mgr d'Hulst.

CHAMBRE
DES DÉPUTÉS

« Paris, le 8 Décembre 1892.

M.

« La France traverse une épreuve terrible, elle ne peut en sortir sans le secours de Dieu.

Si tous les catholiques doivent solliciter par leurs prières l'intervention divine, les sénateurs et députés soussignés ont pensé qu'ils avaient le devoir de faire davantage ; ils ont résolu, d'accord avec beaucoup de leurs collègues, de provoquer, au nom de la France et dans la mesure où ils la représentent, un effort plus général sur le cœur de Dieu.

« C'est pourquoi ils viennent vous demander, M.... une neuvaine de prières pour la France, à la date qu'il vous plaira de fixer et avec le concours de toutes les personnes qui sont placées sous votre direction.

« Bien convaincus que vous ne nous refuserez pas votre précieux concours, nous vous prions, M , d'agréer toute notre reconnaissance et nos sentiments distingués. »

La neuvaine demandée par les députés catholiques sera faite par l'Association du Salut, dans la forme suivante :

DU VENDREDI 13 AU SAMEDI 21 JANVIER.

Tous les jours : le *Miserere*, le *Veni Creator* (ces deux prières peuvent être remplacées ou complétées par deux dizaines de chapelet) ;

Les *Litanies de la Sainte-Vierge* ;
Un *De Profundis* ;
Une *mortification* quotidienne.
Un *jeûne*, le vendredi 20.
La *Sainte Communion*, le samedi 21 janvier, ou le lendemain dimanche.

NOTA. — Les personnes qui le peuvent entendront la messe tous les jours, et quelques-unes se proposent de demander une neuvaine de messes.

La prière, sans laquelle nous ne pouvons rien dans l'œuvre entreprise contre le démon et ses auxiliaires, nous la demandons surtout aux communautés religieuses, nous la sollicitons de tous les catholiques. Cette aumône est à la portée de chacun ; personne ne la refusera. Le Vicaire de Jésus-Christ nous exhorte au courage : « Que le nombre, l'audace et la force des ennemis ne vous « effraient pas : car Dieu est plus fort qu'eux, et si Dieu est avec « nous, qui pourra être contre nous ? »

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — *Samedi, 21 Janvier*, un Service sera célébré à l'église Saint-Mathieu, à 10 heures, pour le centenaire de la mort de Louis XVI.

Communication de l'Évêché. — Les traités dogmatiques qui font la matière de l'examen des jeunes prêtres pour 1893 sont : *de Deo creatore*, *de Deo Incarnato*, et non pas, comme le porte l'*Ordo* par erreur : *de Deo uno*, *de Deo trino*, qui ont été vus en 1892.

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs M. l'abbé Morris, mort dans sa famille, à Poullan.

Né à Plozévet, M. Morris fut incorporé au diocèse de Nevers, qu'il avait quitté, il y a quelques années, pour les États-Unis.

Nomination dans le Clergé. — M. Le Page, jeune prêtre, est nommé vicaire à Pluguffan.

Nous ne savons rien de très positif sur le Consistoire, d'abord annoncé pour le 9 ou le 12 de ce mois.

Cependant, plusieurs journaux religieux l'indiquent pour lundi prochain, 16, ou jeudi, 19.

Aussitôt la nouvelle reçue de Rome de la préconisation de Mgr Valleau, il est d'usage que les cloches de la cathédrale l'an-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

noncent joyeusement aux fidèles. Le deuil de l'Eglise de Quimper aura pris fin ; mais les délais de l'entérinement des Bulles, qui précède le sacre, sont ordinairement de cinq à six semaines.

LE RÉVÉREND PÈRE DE SAINT-ALOUARN,
de la Compagnie de Jésus.

Une existence, pleine devant Dieu, vient de s'éteindre dans la résidence des Pères de Saint-Joseph, à Quimper. Le Révérend Père de Saint-Alouarn, si connu, si aimé, si vénéré de tous, a passé à une vie meilleure ! Après de grandes souffrances, qu'un catarrhe opiniâtre était venu augmenter, dans ces derniers temps, il s'est endormi dans la paix du Seigneur, le 3 Janvier, à 8 heures 1/2 du matin, au moment même où ses frères en religion, réunis autour de lui, terminaient les prières des agonisants. *Pretiosa in conspectu Domini, mors sanctorum ejus!* Que la mort des saints est précieuse devant Dieu ! Quelle couronne d'années, 90 ans d'âge et 70 ans de vie religieuse ; et que de mérites pour le ciel !

Nous avons pensé que quelques détails sur une vie si longue et si bien employée à la plus grande gloire de Dieu et au salut des âmes, seraient accueillis avec faveur.

I.

Le R. P. de Saint-Alouarn tirait son nom d'une terre située dans la paroisse de Guengat, doyenné de Douarnenez, à huit ou dix kilomètres de Quimper. Le vieux manoir est presque détruit.

Un jour son supérieur lui offrira de visiter ces lieux, qu'il n'avait pas revus depuis 30 ans : l'émotion fut grande !... L'on dit qu'un vitrail de l'église de Guengat porte encore les armes de la famille.

De sept enfants, cinq garçons et deux filles, Auguste était le plus jeune. Sa sœur aînée, Armande, morte à Paris, à l'âge de dix-huit ans, fut sa marraine : la cadette entra au Sacré-Cœur et mourut en Afrique. Nous avons peu de détails sur les autres enfants, tous morts à la fleur de l'âge.

Son père, Marcellin Aléno de Saint-Alouarn, né à la Villeneuve, en Plomeur, canton de Pont-l'Abbé, était lieutenant de vaisseau, au moment de la Révolution. Forcé d'émigrer, il vint habiter Paris, rue Férou, à son retour en France. C'est là qu'Auguste vint au monde, le 11 mai 1803 : il fut baptisé à Saint-Sulpice.

« J'avais un lustre (cinq ans), dira-t-il plus tard, dans un style à lui particulier, quand mon père, après avoir pu racheter peu à peu ses biens vendus par la Nation, revint en Basse-Bretagne, se fixer à Quimper. Nous habitâmes d'abord l'ancien hôtel de Plœuc, rue Saint-Mathieu : puis cette maison qui

porte le n° 2 de la rue Saint-Antoine. Mon père y est mort, en 1818 : ma mère, Armande de Kerjean, née à Kerminy, en Rosporden, lui survivra longtemps. »

L'ancien collège de la Compagnie de Jésus, à Quimper, avait alors à sa tête un principal laïque, M. Gouby. Il y avait aussi quelques prêtres comme professeurs. La pratique religieuse y était le premier devoir : le billet de confession était exigé tous les mois, et les élèves assistaient à la messe tous les jours. C'est là que le P. de Saint-Alouarn suivit les cours inférieurs de grammaire. Au retour de la classe, son répétiteur le prenait. C'était un ancien séminariste, nommé Jollec, homme capable, pieux, d'une grande droiture. Son élève l'aimait beaucoup, malgré son extrême sévérité. Il paraît que la discipline dut être appliquée plus d'une fois.

Sur ces entrefaites, les Pères Jésuites ouvrirent un collège à Sainte-Anne d'Auray. M. de Saint-Alouarn y conduisit son fils pour suivre le cours de quatrième, à la rentrée des classes de 1817, quelques mois, à peine, avant sa mort. Le R. P. Mathurin Le Délaizir quittait Sainte-Anne, cette même année, pour entrer dans la Compagnie de Jésus. Le P. de Saint-Alouarn lui servira, plus tard, sa première messe à Dôle, dans le Jura, et célébrera, en février 1889, le saint sacrifice pour ses funérailles, à Quimper : unis, pendant la vie, ils le sont dans la mort.

Avant de quitter la maison paternelle, M^me^ de Saint-Alouarn, si bonne et si pieuse, avait bien recommandé à son fils d'être un saint Louis de Gonzague : la vie du jeune saint fut parcourue plusieurs fois, non sans profit assurément pour son âme : la grâce de la vocation religieuse en fut peut-être le fruit.

Les études terminées, Auguste sollicita son admission dans la Compagnie de Jésus, et entra au noviciat de Montrouge, le 10 août, fête de saint Laurent, 1823. Il y eut pour maître des novices un ancien Père de la foi, le Père Gury, oncle du théologien de ce nom, et pour compagnons de Noviciat, le théologien lui-même et le Père de Ravignan.

A ce moment, Mgr de Poulpiquet de Brescanvel était sacré à Paris par les mains de l'archevêque, Mgr de Quélen. Le nouveau prélat fit au noviciat de Montrouge l'honneur d'une visite et, s'adressant au jeune novice, lui dit aimablement : « Venez donc travailler dans mon diocèse. » — « Monseigneur, plus tard, à la bonne heure ; mais, je ne suis pas encore né, je suis encore dans le sein de ma mère. »

Le noviciat était trop nombreux : cent novices scolastiques. Il fallut diviser. L'on décida que plusieurs se rendraient à Avignon, et de ce nombre fut le Frère de Saint-Alouarn. La petite caravane partit, sous la conduite du fameux Père Guyon, ancien missionnaire de France, passant par Lyon où le père devait prêcher.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

Le maître du noviciat d'Avignon, était, à cette époque, un ancien secrétaire de l'évêché de Saint-Brieuc, le Père Renaud, plus tard supérieur de la résidence de Quimper. Parmi les novices, l'on remarquait un futur évêque, Mgr Canoz, mort missionnaire au Maduré.

C'est à Avignon que le Frère de Saint-Alouarn fit ses premiers vœux, le 15 août 1825, et reçut la tonsure des mains de l'archevêque de cette ville, Mgr de Mons.

II.

Le jeune religieux était donc *né* ; il n'était plus dans le sein de sa mère, suivant sa réponse à Mgr de Poulpiquet, à Montrouge. Sa première obédience fut pour le collège d'Aix, où trois années s'écouleront dans la surveillance et l'enseignement des basses classes.

A Dôle, où il est régent de sixième, l'année suivante, il compte parmi ses élèves Mgr Guillemin, mort vicaire apostolique de Canton, en Chine, et un avocat célèbre, qu'il n'a jamais nommé.

Survinrent les ordonnances de 1828 : impossible d'enseigner désormais. Que faire ? l'on étudiera la philosophie et la théologie ; et, comme l'horizon est sombre pour la Compagnie de Jésus, à l'avènement de Louis-Philippe, la Suisse sera préférée à la France, pour la continuation des études préparatoires au sacerdoce.

Que de fois le Père nous entretiendra dans la suite, de la foi vive de ces contrées, de la charité qu'on y montrait pour les infirmes et les pauvres, de la dévotion pour les morts !

C'est à Sion, capitale du Valais, que le Père de Saint-Alouarn (il ne s'appellera plus Frère désormais,) reçut l'ordre de prêtrise des mains de Mgr Roothen, le Samedi-Saint de l'année 1832. Il ne dit cependant sa première messe que le lundi de Pâques, les Suisses ayant une dévotion spéciale aux premières messes des Pères Jésuites, tenant à y assister et à communier pour gagner l'indulgence. Aussi, plusieurs des nouveaux ordonnés, entre autres le Père de Saint-Alouarn, se contentèrent de la communion, le dimanche de Pâques, réservant leur messe pour le jour suivant.

Le jeune prêtre est au comble de ses vœux : il pourra désormais agir directement sur les âmes qu'il veut tant sauver ! Cependant, après un court séjour à Vals, près Le Puy, il devra auparavant, pendant deux années entières, tenir la chaire de philosophie à Chambéry, passer plusieurs mois à la Louvesq, comme ministre, près du tombeau de Saint-Jean-François-Régis, et subir, à Saint-Acheul, l'épreuve du troisième an, avant les derniers vœux. C'est de Saint-Acheul, que notre tertiaire prend la route de Brugelettes, en Belgique, pour remplacer, à la tête de la paroisse, le Père Brumeau, si connu par la fondation de ses orphelinats en Afrique, et ses rapports avec le maréchal Bugeaud.

Il paraît que le ministère paroissial lui laissait assez de loisir, pour être en même temps professeur de sixième au collège. Il y rencontra deux hommes qu'il retrouvera plus tard à Quimper, comme supérieurs de Saint-Joseph : le R. Père Delvaux et un Breton de Carhaix, le R. Père Studer. Le premier était recteur du collège, le second professait la rhétorique et devint ensuite préfet des études.

La paroisse de Brugelettes ne posséda qu'un an son nouveau pasteur. Quimper réclamera bientôt son enfant devenu prêtre, religieux et missionnaire. Mais avant l'heure du retour, trois années devront encore s'écouler presqu'entièrement à Saint-Acheul. Quelques mois à peine sont donnés à Rouen, où la résidence se fonde : ce court séjour est même interrompu par une maladie qu'il faut soigner à Paris, sur l'ordre des supérieurs : le R. Père retourne ensuite à Saint-Acheul, qui l'attire comme un centre. C'est là que, lors de la visite annuelle, le R. Père Provincial lui annonce qu'il irait en septembre 1838, pour l'établissement d'une résidence à Quimper... C'est là qu'il reviendra faire ses derniers vœux, le 2 février 1839, après une courte apparition en Basse-Bretagne.

III.

Mgr de Poulpiquet, très affectionné à la Compagnie de Jésus, désirait depuis longtemps la présence des Pères Jésuites dans sa ville épiscopale. Ce saint prélat avait été précepteur à l'étranger, pendant l'émigration : du fruit de ses épargnes, un terrain avait été acquis. C'étaient les deux tiers de l'ancienne communauté des Cordelières où, un siècle et demi auparavant, deux demoiselles Aléno, parentes du Père de Saint-Alouarn, avaient fait profession. Sur ce terrain, s'élève aujourd'hui la maison Saint-Joseph. Tout était dans l'état de délabrement le plus complet. L'ancienne chapelle, à cette date, servait de magasin : on la réconcilia, quelque temps après. Provisoirement, les Pères demeurèrent au Grand-Séminaire : tous les dimanches, ils prenaient place à la table de Monseigneur. Le 12 avril 1839, la nouvelle résidence était fondée et la Compagnie de Jésus s'établissait à Saint-Joseph. Des communautés religieuses, quelques personnes charitables crurent de leur devoir de former un fonds, ou capital, dont le revenu annuel aiderait la nouvelle fondation. La maison ne se composait, au début, que de cinq membres, trois Pères, le P. Le Blanc, supérieur ; le P. de Saint-Alouarn, ministre et procureur ; le P. Mathurin Le Délaisir, missionnaire ; et deux Frères coadjuteurs.

Le premier séjour du R. P. de Saint-Alouarn à Quimper, fut de courte durée : dix-huit mois à peine. Hélas ! dans cet intervalle, un grand deuil vint affliger le diocèse et la résidence nouvellement établie ! Le 1er mai 1840, voici ce que nous trouvons écrit de la main même du P. de Saint-Alouarn, dans le journal de la maison : « *Circà horam secundam pomeridia-*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

nam, meritorum et dierum plenus, pretiosam suam exhalavit animam RR. DD. Joannes Maria Dominicus de Poulpiquet de Brescanvel, Corisopitensis Episcopus, unum et octoginta annos natus, cleri ac pauperum parens, nostræque Societatis addictissimus. » « Vers deux heures de l'après-midi, Mgr Jean-Marie-Dominique de Poulpiquet de Brescanvel, évêque de Quimper, plein de jours et de mérites, a rendu sa belle âme à Dieu, à l'âge de 81 ans. Il était le père de son clergé et des pauvres, et très affectionné à notre Société. »

L'éloge était mérité, et le P. de Saint-Alouarn, au nom de la Compagnie de Jésus, fut heureux de rendre cet hommage à la mémoire du premier bienfaiteur de la résidence de Quimper, avant de reprendre la route de Saint-Acheul, qui semble l'attirer toujours. Après trois années passées à l'ombre de cette sainte maison, nous retrouvons encore le R. Père à Saint-Joseph, vers la fin de 1843. Cette fois, Quimper le possédera plus longtemps. Trois événements principaux sont à signaler pendant cette période de sa vie religieuse. L'arrivée, le 2 novembre 1848, du R. P. Jean-Louis Rozaven, assistant de France auprès du Très-Révérend Père Général, à Rome. Le général des Jésuites lui-même, le Très-Révérend Père Jean Roothaan, suivra de près et passera deux jours à Quimper. Enfin, Madame de Saint-Alouarn mourait, le dimanche de la Pentecôte, 15 mai 1853, et allait recevoir au ciel la récompense de ses vertus. Sainte épouse et mère chrétienne, elle fut aussi la mère des pauvres, le refuge des malheureux et bienfaitrice de Saint-Joseph. Ce fut une grande consolation pour le fils, de fermer les yeux d'une si bonne mère, avant de partir pour Vannes, où l'appelait l'ordre de ses Supérieurs, janvier 1855, quelques jours seulement avant la mort de Mgr Graveran.

Onze longues années se passeront avant le retour du saint missionnaire. « C'est le propre de la vocation du Jésuite, dit une de ses règles, d'aller en divers lieux et de vivre en quelque pays du monde que ce soit, où il y aura espérance de rendre plus de services à Dieu et de travailler plus utilement au salut des âmes. » Angers, Notre-Dame-Liesse, au diocèse de Soissons et Laon, seront les dernières étapes du soldat du Christ, avant de revoir Quimper. Il y restera désormais ; ce sera le lieu de son repos.

IV.

Dans l'intervalle se passa un fait qui trouve ici sa place. Mgr Sergent avait succédé à Mgr Graveran, sur le siège de Saint-Corentin. Le digne Prélat était ancien novice de la Compagnie de Jésus, dont une santé toujours délicate ne lui permit pas l'entrée. Mais le cœur lui fut toujours attaché et cet amour se montra par une constante bienveillance. La résidence de Brest ne fut-elle pas fondée, sous son épiscopat ? Celle de Quimper, menacée de disparaître, se vit affermie et consolidée.

Jusqu'à ce moment, en effet, les Pères Jésuites n'avaient été que simples locataires à Saint-Joseph. Mgr de Poulpiquet, en mourant, avait transmis cette propriété à son Grand-Séminaire, auquel une redevance annuelle devait être versée, par contrat signé. En avril 1857, toutes formalités était remplies, Mgr Sergent ordonna de vendre au R. Père Postel, alors ministre de la maison. Il se rencontra providentiellement une âme d'élite pour coopérer à l'œuvre de Dieu ; que sa mémoire soit en bénédiction !

Tel est le fait le plus marquant, signalé dans le journal de la maison de Saint-Joseph, avant le retour définitif du saint missionnaire, au mois de novembre 1863. Pendant ce dernier et long séjour de vingt-neuf années, que d'événements vont se succéder, sous les regards du vénérable vieillard ! La vie est un mélange de tristesses et de joies ! Joie d'abord de voir s'élever de terre ces beaux bâtiments, avec espoir d'un noviciat futur..., puis, de contempler cette magnifique chapelle, hélas ! fermée depuis douze ans ! Comme les petits et les pauvres s'y trouvaient bien ! Ils étaient chez eux, c'était leur œuvre, leur église... Chacun d'eux n'y avait-il pas apporté son grain de sable, plusieurs, le fruit de leurs épargnes ?

L'on songea, un instant, pour en perpétuer le souvenir, à graver au frontispice sur l'airain ou le marbre, ces paroles : « *ex ære pauperum*, du denier des pauvres ! »

La bénédiction de la première pierre fut faite par le R. Père Levé, alors supérieur de Saint-Joseph, le 18 octobre 1865. Deux années après, l'œuvre si belle du Père Tournesac recevait son couronnement : Mgr Sergent, de/douce et sainte mémoire, consacrait le nouveau sanctuaire, le 4 novembre 1869, en présence du R. Père de Ponlevoy, provincial de France d'un nombreux clergé et d'une foule sympathique et recueillie.

Que les temps vont changer ! Disons d'abord que désormais, le bon Père de Saint-Alouarn quittera peu la ville, pour se livrer presqu'exclusivement au ministère, près des prêtres et des Frères des Ecoles chrétiennes qu'il a tant aimés et qui l'ont toujours eu en si grande vénération. Leur confesseur pendant 40 ans et plus, « je l'ai été et je le serai jusqu'à la mort. », s'écriait-il quelquefois. Pour lui se réalisa la parole adressée par le vénérable dom Michel Le Nobletz au saint Père Bernard, compagnon du Père Maunoir dans les missions de la Basse-Bretagne : « Quand vos jambes ne pourront plus vous porter, on les portera. » De fait, le bon Père allait, en voiture, remplir son ministère, quand il ne pouvait aller à pied.

Vient la triste époque des décrets ! Expulsé, comme ses frères en religion, après avoir passé en faisant le bien comme son Divin Maître, n'avait-il pas le droit d'être surpris de tant d'audace ? « Qu'ils osent donc venir me chasser, s'écriait-il quelque temps auparavant, je leur parlerai, moi ! » Hélas ! ils

Archives diocésaines de Quimper et Léon

osèrent... et voici ce qu'écrivait l'*Impartial du Finistère*, à la date du 3 juillet 1880 : « Le quatrième qui franchit le seuil de la porte de Saint-Joseph, est connu de toute la ville de Quimper. C'est le P. de Saint-Alouarn, dont les propos joyeux courent souvent dans notre ville. Ce vieillard de 78 ans a perdu sa gaieté habituelle. Il est pâle, défait, ému ; on se demande même s'il pourra aller plus loin. La première personne qui s'avance au-devant de lui, et qui l'embrasse avec effusion, est son neveu, M. Henri de Pompery, venu exprès à Quimper, pour assister son oncle dans cette circonstance. Il lui prend le bras et l'accompagne jusqu'à la Cathédrale. »

Les victimes des décrets ne restèrent pas sans asile : de tout côté, l'on s'offrait à les recevoir. M. le chanoine de Calan, parent du R. Père de Saint-Alouarn, fut heureux de se voir préféré à tant d'autres amis. L'expulsé de Saint-Joseph restera dans sa maison pendant huit mois, jusqu'au 20 mars 1881.

A cette date, l'éloignement de l'église, son grand âge, ses infirmités croissantes et aussi la rigueur de la saison, firent penser que l'hospitalité, chez les Dames du Sacré-Cœur, serait plus favorable au bon vieillard. Deux pauvres expulsés, deux vieux compagnons d'armes, allaient s'y trouver réunis ; car ces bonnes mères avaient déjà accueilli le P. Le Délaizir, âgé alors de 86 ans, avec la délicate charité que tout le monde leur connaît et que l'amour seul du Cœur de Jésus peut inspirer.

C'est là que se célèbre, le 22 avril 1882, la cinquantaine de prêtrise. Messe en musique à 7 heures 1/2. Allocution touchante, par le P. de Saint-Alouarn lui-même, à la nombreuse assistance de parents et amis accourus à la fête de ce vétéran du sacerdoce... Invitation à tout le clergé de la ville... Banquet offert par les religieuses, dans la salle des externes, décorée avec le goût le plus exquis... Salut solennel à 4 heures 1/2... public nombreux et choisi... chants magnifiques... *on s'en souviendra longtemps !...*

VI.

Entouré des soins les plus maternels, le vieillard soupirait parfois après sa cellule de Saint-Joseph, quand une indisposition plus forte que de coutume rendit nécessaire ce séjour au milieu de ses frères. Il avait, du reste, été précédé par son vieil ami du collège de Sainte-Anne ; leurs longues années de vie religieuse s'étaient écoulées sans presque être séparés. Aussi, à la mort du R. P. Le Délaizir, le P. de Saint-Alouarn pourra dire, avec une tristesse résignée : « *Mathurin me manque !* »

L'on a prétendu, bien à tort, que la religion tue l'affection dans les cœurs. Qui jamais plus que le Père de Saint-Alouarn aima ses parents ? Sa famille, nous devons l'avouer, le payait largement de retour : il avait pour elle un culte.

Il est étonnant qu'après une vie si active, le bon vieillard ait pu tant se prendre d'amour pour sa petite cellule. Sa messe, son bréviaire, son chapelet à la *bonne Mère*, quelques confessions entendues, pour la plupart, dans sa chambre : voilà son occupation jusqu'à la fin. Une petite fête de famille vient cependant rompre la monotonie de cette existence. Sa cinquantaine de profession religieuse, 2 février 1889, quelques jours après la mort de son « vieux Mathurin », son ami inséparable, le Père Le Délaizir. « C'est mon tour bientôt, dira-t-il ; je n'ai d'autre voyage à faire désormais, que celui du cimetière. »

Les infirmités augmentaient de jour en jour : et quelle souffrance morale que le spectacle qu'offrent aujourd'hui au cœur attristé, l'Eglise, la France et la Compagnie de Jésus !

En octobre 1892, le bon Père ne peut plus monter au saint autel : l'assistance régulière à la messe et la communion seront sa dernière consolation. Vers la fin de décembre, un mal subit se fait sentir, déconcertant tous les efforts de l'art, et annonce un prochain dénoûment. Le malade, se voyant mourir, a lui-même demandé les derniers sacrements, qu'il a reçus avec la plus touchante piété. « Vous demandez pardon, n'est-ce pas, mon Père, lui a dit le R. Père Supérieur ? — Mais certainement ! J'ai bien dû vous mal édifier plusieurs fois par mes vivacités, mes impatiences, où perçait mon orgueil. — Vous faites à Notre-Seigneur généreusement le sacrifice de votre vie ? — Oui, de tout mon cœur ! » Ceci se passait le lundi 26, fête de saint Etienne, à 8 heures 1/2 du soir, après la récitation des litanies des Saints, devant toute la communauté réunie.

Huit jours de souffrances et de combats s'écoulèrent cependant encore, avant la dernière agonie et la suprême victoire. Pendant ce temps, les noms de Jésus, de Marie et de Joseph, prononcés à l'oreille du pauvre malade, suffirent toujours pour faire succéder le calme aux plus grandes agitations. « Suivez-moi, mon Père, lui disait-on, je vais réciter une dizaine de chapelet à la Sainte-Vierge. » Aussitôt le bon Père se recueillait, joignait les mains et se signait pieusement d'un grand signe de croix.

Le bon serviteur conservant sa connaissance, on peut dire, jusqu'au dernier instant, s'est éteint en l'octave de la fête du Disciple bien-aimé, la tête penchée doucement sur le cœur de Jésus. Il est allé au ciel, nous en avons la ferme confiance, recevoir la récompense méritée par tant de travaux.

Le 5 janvier, la dépouille mortelle du vénéré défunt, fut déposée dans le caveau de sa famille. Le clergé de la ville et des environs, de nombreux parents et amis étaient accourus pour rendre les derniers devoirs à Celui qui a passé quarante années de sa vie religieuse au milieu d'eux, dans la résidence de Saint-Joseph. Demain, cette inscription si éloquente dans sa simplicité, sera gravée sur sa tombe : « *In spem resurrectionis !*

Archives diocésaines de Coutances et Léon

Dans l'attente de la résurrection ! Ici, repose le corps du Révérend Père Auguste Aléno de Saint-Alouarn, prêtre de la Compagnie de Jésus. Priez pour le repos de son âme ! »

Pieux fidèles qui passerez, arrêtez-vous un instant, pour donner au mort l'aumône d'une prière, d'un souvenir devant Dieu.

X...

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — On écrit de Rome, 9 janvier :

« Hier, dimanche dans l'octave de l'Epiphanie, le Saint-Père a reçu, dans la salle du Consistoire, plus de six cents enfants des familles catholiques de Rome, lesquels, accompagnés de leurs parents, sont venus présenter à Sa Sainteté, comme don jubilaire, les offrandes qu'ils avaient prélevées sur leurs étrennes.

« A son entrée dans la salle, le Saint-Père a été salué avec grand enthousiasme par cette jeune assistance du cri de : « Vive le Pape ! »

« On a fait courir le bruit que le Saint-Père avait été très fatigué par cette réception. Mais il n'y avait, dans la fatigue très naturelle que Sa Sainteté a pu éprouver, rien qui eût la moindre gravité, et les médecins de service au Vatican sont partis, sans même avoir vu le Pape. »

Mort de Monseigneur l'Evêque de Moulins. — Nous avons eu le regret d'apprendre la mort de Mgr de Dreux-Brézé, évêque de Moulins, décédé le 4 Janvier, après une courte maladie.

Il était né à Brézé, diocèse d'Angers, le 2 Juin 1811. Après quelques années passées au Séminaire de Saint-Sulpice, il alla terminer ses études à Rome, bravant, pour accomplir ce qui paraît si simple aujourd'hui, toutes les foudres du gallicanisme alors dominant. Il a été le condisciple de Léon XIII à l'Académie ecclésiastique.

Ordonné prêtre en 1836, il exerça à Paris un ministère de charité près des ouvriers, puis devint grand vicaire de Mgr de Quélen. Il fut préconisé évêque de Moulins, le 7 Juin 1850.

Mgr de Dreux-Brézé a été un des promoteurs de la liturgie romaine de France. Ses funérailles ont eu lieu, mercredi, 10 Janvier.

La question des Catéchismes. — Un arrêté ministériel, rendu à la suite de l'avis obtenu du Conseil supérieur de l'Instruction publique, publié par le *Journal officiel* du 4 Janvier, porte :

« Art. 1er. — Sont interdits les deux catéchismes ci-dessus désignés, à l'usage des diocèses de Luçon et de Rennes, comme livres d'enseignement, de lecture et de prix dans les écoles libres ou privées de tout ordre. »

C'est là une mesure dont il est bon de saisir la portée : elle constitue l'attentat le plus grave contre la liberté du culte catholique. Elle tend à empêcher que les enfants ne soient instruits du dogme et de la morale du christianisme dans les écoles mêmes qui sont précisément instituées — aux frais des catholiques, — pour que les enfants soient élevés chrétiennement.

Au mois d'Août dernier, le gouvernement avait condamné les catéchismes de Rennes et de Luçon ; mais, malgré cette condamnation comme d'abus, il ne pouvait arracher les livres en question des mains des enfants, c'est-à-dire les faire saisir dans les écoles, comme on saisit des journaux dans les kiosques. Il a trouvé plus simple de faire intervenir le Conseil supérieur de l'Instruction publique, qui a le contrôle des livres en usage dans les établissements d'instruction soumis aux inspections académiques.

Le Conseil supérieur n'a qu'à interdire les catéchismes incriminés, et cela suffit ; car l'infraction à ses ordres peut entraîner la fermeture des maisons récalcitrantes.

Il n'est que trop facile de voir où de pareilles vexations peuvent conduire :

A ce compte, les catéchismes vont devenir des *livres classiques*, ne relevant, comme de vulgaires grammaires, que de l'autorité gouvernementale.

« C'est, dit M. Roussel, dans l'*Univers*, une menace de fermeture plus ou moins immédiate, et par conséquent, la suppression, en fait, de toute liberté pour l'enseignement libre. C'est, d'autre part, un échec direct à l'autorité spirituelle de l'épiscopat, qui peut ainsi successivement être mise dans l'impossibilité complète de donner, sur n'importe quel cas de conscience, un enseignement non muni, au préalable, du visa des autorités administratives.

« En vérité, les membres du conseil supérieur de l'instruction publique sont bien coupables d'avoir remis aux mains du ministre une pareille arme de persécution. Leur œuvre devrait être celle d'un haut tribunal, opposant aux passions du pouvoir une inébranlable impartialité. Or, voici qu'au contraire ils font office de pourvoyeurs pour la guillotine sèche dont le ministre fait mouvoir le couperet. Une fois de plus, les catholiques sont avertis qu'ils n'ont à attendre aucune justice de ceux qui nous gouvernent. »

Les effets de la persécution. — Un des pèlerins français qui avaient été vénérer, à Trèves, la sainte Robe de Notre-Seigneur, disait à son retour :

« Comme je présentais à l'Evêque mes compliments sur la foi des pèlerins, sur celle de ses diocésains, sur le spectacle si touchant et si beau que Trèves offrait en ce moment, il me répondit :

« — Savez-vous à quoi j'attribue la conservation de la foi dans mon diocèse ? Je l'attribue aux souffrances que le clergé a endurées, au milieu de son peuple, pendant le Kulturkampf. Je n'ai pas eu, moi, l'honneur d'aller en prison ; mais mon prédécesseur l'a

Archives diocésaines de Quimper et Léon

eu, cet honneur, et beaucoup de mes prêtres sont allés en prison. Pendant sept ans, le clergé de Trèves n'a pas reçu de traitement ; il a mendié son pain. Eh bien ! je vous assure que, pendant ces sept années, les prêtres n'ont manqué de rien. Et cependant, mes diocésains sont pauvres, plus pauvres qu'on ne l'est en France. C'est à ce spectacle de la persécution et des souffrances, subies par le clergé au milieu de son peuple, que j'attribue la conservation de la foi dans le diocèse de Trèves... Des centaines de prêtres ont été emprisonnés ; le séminaire a été fermé de force ; les élèves ont dû s'expatrier. On a tout souffert ; on a triomphé. »

L'auteur de l'excellente brochure : *Dans la mêlée,* ajoute à ce récit : Répétons ces derniers mots : « On a tout souffert, on a triomphé. » Toute victoire est à ce prix. Les Catholiques de France passeront par les mêmes épreuves que leurs Frères d'Allemagne ; ils lutteront, ils souffriront et pâtiront comme eux. Il faut donc s'armer en vue de cette éventualité, et s'y préparer par des résolutions indomptables prises dans le silence et la prière.

Joseph de Maistre fut vraiment prophète le jour où il écrivait ces belles paroles : « Quand, dans une lutte entre deux partis, vous voyez tomber d'un côté des victimes pures, soyez sûrs, malgré des apparences contraires, que la victoire définitive sera pour ce parti. » Voilà le secret des perpétuels triomphes de l'Eglise sur la force brutale : le sang versé pour la défense de la foi par les plus purs de ses enfants. C'est parce que, il y a cent ans, de pures victimes sont tombées au pied de la croix, que les racines en ont été affermies ; parce que nos pères sont morts pour confesser Jésus-Christ, nous vivons.

L'adoration sociale en 1893. — Depuis trois ans, la ville de Limoges fait l'adoration sociale, pendant le mois de Janvier. De 6 heures du matin à 5 heures du soir, le Saint-Sacrement est exposé dans la cathédrale et, d'heure en heure, les représentants des différents groupes et des différents intérêts de la ville viennent se prosterner à ses pieds. Chaque jour a son intention spéciale : l'Eglise, le Pape, la France, le Gouvernement, le Sénat, la Chambre des députés, l'armée, la marine, l'industrie, le commerce, l'agriculture, etc. On a vu, à certaines heures, jusqu'à 500 ou 600 adorateurs.

Le dernier jour, aura lieu la consécration de la ville et du diocèse.

Nous voudrions voir toutes les villes de France organiser quelque chose de semblable. Fût-il jamais un temps plus opportun pour prier, se dévouer, faire amende honorable et pratiquer tout ce qui peut être offert en esprit de sacrifice ? Quel plus beau spectacle que ce pèlerinage d'une ville entière vers sa cathédrale pendant tout le mois de Janvier !

On peut ne prendre que huit ou quinze jours, si on le préfère. On

peut également n'avoir que quelques heures d'adoration par jour. Pour faire l'œuvre, il suffit de le vouloir.

Le catholicisme étant un système complet de répression des tendances dépravées de l'homme, est le plus grand élément d'ordre social ; l'enseignement, ou mieux l'éducation par les corps religieux, est donc le grand principe d'existence pour les peuples, le seul moyen de diminuer la somme du mal et d'augmenter la somme du bien dans toute société. La pensée, principe des maux et des biens, ne peut être préparée, domptée, dirigée que par la religion. L'unique religion possible est le christianisme.

BALZAC (*Œuvres,* préface, 1842).

BIBLIOGRAPHIE

LA VISITE DE LA CATHÉDRALE DE QUIMPER

SE TROUVE :

Chez l'Auteur, M. l'abbé THOMAS, aumônier du Lycée, rue du Collège, à Quimper ;
Chez M. SALAUN et M. LE BRAS, libraires, rue Kéréon ;
Chez M. LE GALL, libraire, quai du Stéïr.

Prix : 2 fr. 25. — *Par la poste :* 2 fr. 50.

Capsules Guyot (véritables), 19, Rue Jacob, Paris — Bronchites Chroniques, Asthmes, Catarrhes, Rhumes opiniâtres. Prix 2 fr. 50 le flacon. Dans toutes pharmacies.

Bien des personnes ont l'habitude de combattre la constipation par des purgatifs : souvent on ne fait ainsi qu'aggraver le mal au lieu de le guérir. L'Académie de médecine de Paris recommande contre cette affection et contre les maladies de l'estomac et des intestins l'emploi du charbon de Belloc en poudre ou en pastilles. Le bien-être se fait sentir dès les premières doses. Le Charbon de Belloc se vend dans toutes les pharmacies importantes de tous les pays.

Changement de Domicile.

Nous avons l'honneur d'informer notre clientèle que depuis le 1er Décembre le *Cabinet Debray* se trouve transféré, de la rue Kéréon, à la *rue Astor, 2* (près la Halle).

A. HÉLOT. F. PÉZIEUX.

M. TONNENS a l'honneur de prévenir sa clientèle que, le 1er mars 1892, il a ouvert un Cabinet dentaire qui est tenu tous les jours par un opérateur de premier ordre, M. LEFÈVRE, *diplômé de l'Ecole et Hôpital dentaires de Paris.*

M. TONNENS, comme par le passé, se tiendra tous les samedis à la disposition de ses clients.

6, rue Saint-François, QUIMPER.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CABINET DEBRAY

M. HÉLOT informe sa clientèle qu'il vient d'installer un Cabinet dentaire et un Atelier de fabrication et de réparation, *2, rue Astor* (près la Halle), *à Quimper*.

M. F. PÉZIEUX, Chirurgien-Dentiste diplômé, sera tous les jours, à la disposition des clients.

M. HÉLOT opérera *lui-même tous les jeudis*.

Dents artificielles, systèmes français et américains. Réparation immédiate de tous les appareils dentaires. — *Prix modérés*.

On trouve chez l'auteur : « *Aux Mères de Familles* », par F. PÉZIEUX, 2, rue Astor (près la Halle), à Quimper.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ

92, rue Richelieu, 92,
est seule chargée, à PARIS, de recevoir les ANNONCES pour la *Semaine Religieuse de Quimper*.

GUÉRISON certaine et radicale de toutes les affections de la **Peau**, même des **Plaies variqueuses** dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail, soulage dès le 2me jour. **M. LENORMAND**, Méd. Sp., Anc. A. le-Major des Hôpitaux Mres, à Melun. Consult. gratuites par corresp.

Dr MORISSE, 11, boulev. Bonne-Nouvelle, Paris, garantit par écrit *la guérison des Maladies du Cœur, des Poumons, de l'Estomac, des Nerfs et des Rhumatismes*.
De 2 à 4 heures, ou écrire.

PHTISIE BRONCHITES, TOUX, CATARRHES
Guérison par l'Émulsion Marchais, de LA ROCHELLE.

Solution de Bi-Phosphate de Chaux des **FRÈRES MARISTES**
de SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX (Drôme)

Cette solution est employée avec succès pour combattre les *Scrofules*, la *Débilité générale*, le *Ramollissement* et la *Carie des os*, les *Bronchites chroniques*, les *Catarrhes invétérés*, la *Phtisie tuberculeuse* à toutes les périodes, surtout aux 1er et 2e degrés, où elle a une action décisive. Elle est recommandée aux enfants faibles, aux personnes délicates et aux convalescents. Elle excite l'appétit et facilite la digestion. — 20 ans de succès. — 5 fr. le litre ; 3 fr. le 1/2 litre.

Exiger les signatures : **L. ARSAC & Fre CHRYSOGONE.**
NOTICE FRANCO. — DÉPOT DANS LES PHARMACIES.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Épiciers*. — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

8e ANNÉE. Vendredi 20 Janvier 1893. N° 3.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Prières pour la France.

II. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Le Consistoire ; Service anniversaire du 21 Janvier à Saint-Mathieu Quimper ; Nécrologie ; Congrégations romaines ; Jurisprudence civile.

III. Nouvelles du monde catholique : L'heure de Dieu ; Aumôniers militaires ; Réponse aux laïcisateurs ; Rendez-nous les Sœurs ; Instituteurs laïques et insulteurs de la religion ; Ce qu'on peut attendre des ouvriers.

IV. Du rétablissement des saints Patrons primitifs dans les églises bretonnes (suite).

V. Documents historiques (suite).

V. Annonces et Avis.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 22 Janvier. — 3e Dimanche après l'Épiphanie : Office du jour, semi-double, vert. Mémoire de s. Vincent et de s. Anastase, martyrs.

Vêpres du suivant *(au Supplément)*. Mémoires : 1° de s. Joseph, 2° du Dimanche, 3° des ss. martyrs Vincent et Anastase, 4° de Ste Émérentienne, vierge.

Lundi, 23. — Les Epousailles de la Ste-Vierge. Double-majeur, blanc.

Mardi, 24. — S. Timothée, évêque, martyr. Double, rouge.

Mercredi, 25. — Conversion de s. Paul, apôtre. Double majeur, blanc.

Jeudi, 26. — S. Polycarpe, évêque, martyr. Double, rouge.

Vendredi, 27. — S. Jean Chrysostôme, évêque, docteur. Double, blanc.

Samedi, 28. — S. Julien, évêque. Semi-double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Carhaix	22 et 23 Janvier.
Saint-Mathieu de Quimper ..	24, 25, 26, 27 et 28 Janvier.

Missions recommandées. — PLOUHINEC. Président, 2e semaine, M. FAVÉ, chanoine, curé de Plouguerneau. — TRÉBOUL.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Prières pour la France.

A l'occasion de la rentrée des Chambres, un certain nombre de NN. SS. les Evêques ont prescrit des prières publiques pour la France.

Elles auront lieu, à Notre-Dame de Paris, dimanche, 22 courant, conformément à la lettre pastorale de S. Em. le Cardinal Richard, dans laquelle nous lisons :

« Il semble que les événements nous font mieux comprendre la parole de Dieu dans les saintes Ecritures : « Si le Seigneur n'édifie lui-même la maison, en vain travaillent ceux qui veulent l'édifier. Si le Seigneur ne garde lui-même la cité, en vain veillent ceux qui sont commis à sa garde. »

« Les sociétés et les empires, disait Léon XIII dans sa mémo-
« rable Encyclique sur les devoirs des citoyens chrétiens, ne pour-
« ront rester longtemps sans être ébranlés ; car la ruine des insti-
« tutions et des mœurs chrétiennes entraîne nécessairement celle
« des fondements essentiels de la société humaine. La force demeure
« l'unique garantie de l'ordre et de la tranquillité publique. Mais
« rien n'est faible comme la force, quand elle ne s'appuie pas sur
« la religion. »

« Nous faisons acte de citoyens dévoués à la patrie française, quand nous protestons par la prière contre l'athéisme légal que les hommmes, endormis dans une fausse sécurité, par la séduction des jouissances et des progrès matériels, voudraient introduire de plus en plus dans nos institutions publiques. Nous ne nous lasserons pas de rappeler et, mieux encore, de pratiquer l'enseignement traditionnel de l'Eglise. L'amour de la patrie du ciel et l'amour de la patrie terrestre s'uniront dans nos âmes et nous trouveront prêts à tous les sacrifices pour l'une et pour l'autre. Nous conserverons à la société la vraie notion du pouvoir social, en respectant l'autorité publique, parce qu'elle vient de Dieu, et en maintenant l'indépendance de la conscience chrétienne, quand on veut lui imposer des obligations contraires à la loi divine.

« A aucune époque peut-être il n'a été plus nécessaire de professer ces vérités par les actes bien plus encore que par les discours, si nous voulons établir les fondements solides de la paix sociale.

A la même occasion Monseigneur l'Evêque de Tulle écrit :

« Une triste expérience nous contraint de reconnaître que cette
« apostasie publique (la suppression des prières autrefois deman-
« dées par les lois constitutionnelles) n'a pas porté d'heureux
« fruits. Pour nous punir de notre abandon, il suffisait à Dieu de
« commencer à nous abandonner à nous-mêmes ; avec la religion,
« la vie morale et sociale est tristement atteinte ; dans les classes
« élevées comme dans les autres, la conscience et le devoir sont
« remplacées par les appétits et les convoitises, l'union des esprits

« et des cœurs par les dissensions et les haines. A Dieu ne plaise
« que nous trouvions dans les circonstances présentes un motif de
« découragement ou d'inertie, comme si nous étions des fatalistes ;
« c'est au contraire le moment de relever nos courages abattus et
« de pratiquer, avec plus de mérite, l'invincible vertu de l'espé-
« rance chrétienne. »

Oui, on ne saurait trop le redire, dans la crise que nous traversons et en face des éventualités qui se préparent, la France a un besoin particulièrement pressant du secours de Dieu. Demandons-le donc avec instance, pour que l'année du centenaire des crimes de la Terreur devienne, pour notre pays, l'année de la réparation et du salut.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — Eglise Saint-Mathieu. — *Dimanche, 22, fête* de l'Archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires — A 7 h. 1/2 du soir, réunion : sermon par M. l'abbé Manac'h, professeur au Grand-Séminaire ; recommandations, quête et bénédiction du Très-Saint-Sacrement ; indulgence plénière pour les associés.

Du mardi 24 au mardi 31, Adoration. — Ordre des Exercices : le matin, l'Angelus sera sonné à 5 heures ; à 5 heures 1/2, messe, suivie d'une instruction bretonne par M. l'abbé Coroner, recteur de Lababan. Après l'instruction, exposition du Saint-Sacrement.

Le soir, à 7 heures 1/4, chant des Complies, sermon français par le R. P. Mahé, jésuite, de la maison Saint-Joseph, et salut solennel. Au salut, chant du « Miserere » pour appeler les grâces et les miséricordes de Dieu sur l'Eglise et la France.

Indulgence plénière pour tous ceux qui, s'étant confessés et ayant communié, feront une heure d'adoration devant le Saint-Sacrement exposé.

On écrit de Rome : « Dans le premier consistoire secret du 16 (lundi), le Souverain Pontife a pourvu les sièges vacants d'Italie.

« Les évêques aux sièges vacants de France et des autres pays, seront préconisés dans l'autre consistoire secret qui suivra, jeudi, 19, le consistoire public. Celui-ci sera tenu, selon l'usage, dans la Salle Royale, où aura lieu l'imposition du chapeau aux huit nouveaux cardinaux présents à Rome. »

Au moment où nos lecteurs recevront la *Semaine religieuse*, Mgr Valleau sera donc préconisé ; tous seront heureux de recevoir cette nouvelle impatiemment attendue. Que Dieu accorde longue vie à l'Evêque que Rome nous envoie ! *Benedictus qui venit in nomine Domini !*

Le samedi 21 Janvier marquera le centenaire de la mort du roi Louis XVI.

Le sombre anniversaire de ce crime national ne saurait passer

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sans réveiller dans tous les cœurs le sentiment de l'expiation et de la prière.

En dehors de toute idée politique, les vrais Français, qui rougissent pour leur pays de cette sinistre date, sanctifieront le 21 Janvier dans un esprit de réparation. Plusieurs auront à joindre à la mémoire vénérée du roi-martyr celle d'autres victimes dont le centenaire de 1793 évoque, dans tant de familles, le sanglant souvenir.

On dit que, ce même jour, des fêtes mondaines doivent être données. Nous nous refusons à le croire, pour ce qui regarde notre Bretagne ; mais si la chose avait lieu, on ne peut que juger très sévèrement les personnes qui y prendraient part.

Nous rappelons que le service commémoratif de la mort de Louis XVI aura lieu à l'église de Saint-Mathieu de Quimper, demain, samedi, à 10 heures.

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs :

M. Poudoulec, ancien recteur de Plogoff, mort à la Maison de Saint-Joseph, à Saint-Pol-de-Léon, le 14 Janvier, à l'âge de 53 ans ;

M. Martin, vicaire de Quéménéven, âgé de 39 ans ;

M. Le Gall, Mathurin, sous-diacre, de Plougastel-Daoulas, mort au presbytère de sa paroisse natale.

Un décret présidentiel, du 14 Janvier, nomme évêque de Moulins, en remplacement de Mgr de Dreux-Brézé, M. l'abbé Dubourg, vicaire général de Saint-Brieuc.

Né sur les confins du diocèse de Quimper, où il compte de nombreuses relations, Mgr Dubourg est presque des nôtres.

Nous nous permettons d'exprimer au nouveau prélat nos sympathiques hommages et nos meilleurs vœux, en même temps que nous adressons au diocèse de Moulins nos plus sincères félicitations.

Congrégations romaines. — CONGRÉGATIONS DES INDULGENCES. — *Dublin.* — Sur la nécessité d'invoquer le Saint Nom de Jésus, pour gagner l'indulgence *in articulo mortis*.

Les fidèles, établis dans les lieux de missions et arrivés à leurs derniers moments, doivent-ils absolument invoquer le nom de Jésus, sinon de vive voix au moins de cœur, tant qu'ils ont encore leur présence d'esprit, pour obtenir la bénédiction *in articulo mortis* et l'Indulgence plénière, en vertu de la Constitution *Pia Mater* du 5 Avril 1747 ? Cette invocation de vive voix ou de cœur est-elle une condition *sine qua non* pour gagner cette indulgence de Benoît XIV ?

La Congrégation des Indulgences a répondu *affirmativement*, en rappelant une de ses décisions, rendue le 23 Septembre 1775. *(22 Septembre 1892.)*

Jurisprudence civile. — La Cour de cassation a rendu, le 18 Octobre dernier, un arrêt établissant que les questions relatives à la location des places, bancs et chaises dans les églises échappent à la compétence des tribunaux.

Il résulte de cet arrêt, interprétatif des dispositions du décret du 30 Décembre 1809 :

1° Que la concession des chaises et bancs et l'attribution des places dans les églises sont des actes d'administration qui appartiennent au Conseil de Fabrique, sous le contrôle de l'autorité supérieure ;

2° Que, dès lors, toutes les contestations qui peuvent s'élever sur les concessions de ce genre sont de la compétence de la juridiction administrative ;

3° Qu'il y a lieu de considérer comme contraire au principe de la séparation des pouvoirs la décision d'un tribunal judiciaire qui accueille une demande en dommages-intérêts, fondée sur l'irrégularité d'une concession de chaises dans une église, et prononce une condamnation contre les membres du Conseil de Fabrique à raison du préjudice causé par l'irrégularité prétendue.

Il avait été déjà statué dans le même sens, avant la promulgation du décret du 30 Décembre 1809, par deux décisions émanant, l'une de la Cour de cassation, et l'autre du Conseil d'Etat. Il a été jugé, en effet :

1° Que l'enlèvement de chaises placées dans la nef d'une église, opéré par un fabricien, en vertu d'une délibération verbale des administrateurs de la Fabrique, est un acte d'administration, dont les tribunaux ne peuvent point connaître ; — 2° que les contestations entre le maire d'une commune ou les membres du Conseil de Fabrique et un particulier, relativement aux places distribuées dans une église, en vertu du règlement de la Fabrique, sont de la compétence de l'autorité administrative.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

L'heure de Dieu. — La *Semaine Religieuse* de Viviers publie un résumé de la réponse de Mgr Bonnet, le vaillant évêque de Viviers, aux vœux qui lui étaient offerts par son clergé, à l'occasion du nouvel an. Nous en extrayons ce qui suit :

« Les heures désespérées sont souvent les heures de Dieu, a-t-on dit quelque part. Combien ce mot est juste et quelles éclatantes confirmations l'histoire ne lui a-t-elle pas apportées au cours des siècles ! En cet instant même, ne se vérifie-t-il pas avec les événements qui se déroulent sous nos yeux, étalant des hontes qui font monter la rougeur au front de tout ce qui porte un nom français, mais apparaissant aussi comme *le visible châtiment de cette guerre sans trêve faite à Dieu depuis quinze ans*, à Dieu chassé de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

partout et auquel, s'il se pouvait, on voudrait enlever l'âme même de la patrie. »

Ces paroles épiscopales sont l'expression même de la vérité.

Aumôniers militaires. — De nombreux blessés viennent d'arriver du Dahomey. A ce propos, nous lisons dans les journaux :

« Le général Dodds est unanimement loué.

« Les soldats font également le plus grand éloge de l'aumônier, le P. Dabordère, toujours au premier rang dans tous les combats, ayant eu nombre d'hommes frappés à ses côtés, consolant les mourants et prodiguant ses soins aux blessés. »

Ce n'est pas seulement au Dahomey que les aumôniers sont précieux dans une armée. Ils ne le sont pas moins en Europe, en France. Et, cependant, on les a chassés de nos casernes !

Réponse aux laïcisateurs. — On lit dans la *Semaine Religieuse* de Cambrai, du 14 Janvier :

« Le choléra sévit avec un redoublement d'intensité entre Gravelines et Dunkerque. Le Grand-Fort-Philippe, qui a une population de près de trois mille âmes, uniquement composée de pêcheurs miséreux, est le plus atteint. Voyant les malades dans le plus grand abandon et les morts se multiplier, M. le Préfet leur chercha du secours. A qui s'adresser ? Il crut ne pouvoir mieux faire, pour en obtenir, que d'aller frapper à la porte d'une Communauté religieuse. Samedi dernier donc, il fit appel au dévouement des Sœurs du Bon-Secours de Lille. Leur Supérieure n'eut que la difficulté du choix parmi celles qui s'offrirent pour cette mission si périlleuse et si difficile. Elles ne demandèrent qu'une seule chose : la faveur de pouvoir aller puiser force et courage à la Sainte Table, tous les jours où le soin de leurs malades leur laisserait le loisir de courir un instant à l'église. »

Rendez-nous les Sœurs. — L'affiche suivante a été apposée ces jours derniers sur les murs des différents quartiers de Paris.

« Rendez-nous les Sœurs.

« Cela ne peut plus durer, les hôpitaux sont horribles, depuis que les Sœurs n'y sont plus.

« Si le Conseil municipal a cru nous rendre service en les chassant, il s'est mis le doigt dans l'œil. Les malades sont mal soignés, insultés, battus, traités comme des animaux ; on ne s'occupe guère que de ceux qui donnent des pourboires, et il y a des partialités révoltantes.

« Ceux qui ont laïcisé les hôpitaux sont des juifs ou des francs-maçons, qui n'ont eu, en cela, qu'une idée : se faire une grasse position, à eux et à leurs créatures. La moitié du budget général de l'Assistance publique est pour le personnel.

« On nous parle beaucoup de l'ignoble affaire de Panama ;

qu'on fasse une enquête : sur ce point comme sur le Panama, on en verra de belles. Naturellement, c'est autant de moins pour les malades. Les Sœurs n'étaient payées que 200 francs par an. Les surveillantes laïques sont payées 2,100 francs et les sous-surveillantes 1,800 francs. Elles trouvent que ce n'est pas encore assez ; on nous assure qu'elles vont se mettre en syndicat, pour forcer l'administration à les payer davantage.

« C'est nous qui payons, en définitive, par les impôts, ce que dépense ainsi l'administration des hôpitaux. Déjà les impôts ont augmenté pour payer les caprices de ces messieurs ; ils vont les augmenter encore. C'est, en grande partie, ce qui fait que les ouvriers ont de moins en moins d'ouvrage, c'est cela qui nous tire le pain de la main.

« Il faut changer cette situation. Nous faisons une pétition pour le demander. Si l'on refuse de nous écouter, les élections vont venir au mois de mai 1893 ; nous savons ce que nous aurons à faire. Le pétitionnement est général ; il s'organise dans les quatre-vingts quartiers de Paris et dans les communes suburbaines. On peut se procurer des feuilles au siège des différents comités, puis rue du Jourdain, 7 ; rue Tierry, 13, et rue Bayard, 5, à Paris. Nous demandons à tous les ouvriers de s'en occuper vigoureusement et sans retard. »

Pour le groupe ouvrier de Belleville :
Signé : Octave Millochin, Lecourd, Cassigneul.

Instituteurs laïques et insulteurs de la Religion. — Le *Journal de Rennes* du mardi, 3 Janvier, contenait la lettre suivante, datée de Combourg :

« Monsieur le Rédacteur en chef,

« Samedi matin, je prenais le premier train qui part de Rennes pour Saint-Malo, et je me trouvais, dans un wagon de troisième classe, au milieu d'une quinzaine d'élèves de l'*Ecole Normale primaire de Rennes*, qui s'en allaient en vacances.

« Tout au fond du wagon, trois d'entre eux se mirent bientôt à chanter une chanson très risquée, dont les autres reprenaient en chœur le refrain.

« Je songeais, dans mon coin, que plusieurs de ces jeunes gens allaient être officiellement chargés, dans quelqnes mois, de l'éducation de tout petits enfants, et cette pensée m'attristait déjà.

« Mais cela n'était rien ; après avoir passé la gare de Bonnemain, trois ou quatre de ces jeunes normaliens se mirent à singer diverses cérémonies du culte auquel appartient la grande majorité des Français. Cela me parut d'autant plus révoltant que, dans le même wagon, se trouvaient quelques très jeunes élèves d'un collège de Rennes, qui sans doute n'avaient jamais assisté à de telles ignominies.

« Enfin, ce fut une nouvelle chanson, parodie obscène d'un cantique religieux, que tous chantaient en chœur comme précédemment :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Je suis païen, c'est là ma gloire,
Mon espérance et mon soutien,
Mon chant d'amour et de victoire :
Je suis païen ! Je suis païen !...

« Je vous serai reconnaissant, Monsieur le Rédacteur, de me dire si de telles profanations sont permises par les temps où nous vivons, et s'il ne serait pas possible d'empêcher pareils faits de se produire dans un lieu public. »

« Croyez bien, Monsieur le Rédacteur, etc...

« UN FRANÇAIS D'AUTREFOIS. »

Voilà donc à quelles mains, parents chrétiens, on veut confier l'âme de vos enfants !

Voilà donc à quels résultats on est arrivé, en supprimant à l'Ecole normale de Rennes l'enseignement religieux, l'aumônier, la chapelle, la prière !

On y a formé des *païens* et des insulteurs de la religion !

Les convenances les plus élémentaires ne devraient-elles pas faire chasser de l'Ecole normale ces quinze vauriens ?

En tout cas, ce fait justifie pleinement l'invincible résistance du clergé et des fidèles à la laïcisation scolaire.

(Semaine religieuse de Rennes.)

Ce qu'on peut attendre des ouvriers. — Son Eminence le cardinal de Reims nous racontait, il y a deux jours, un trait charmant à l'éloge des ouvriers de Reims, que l'Action sociale catholique a retirés des griffes du socialisme et de l'anarchie.

Tout récemment, un ouvrier qui se trouvait avec des camarades voit venir un prêtre de ses amis : il s'avance pour le saluer : « Je ne puis maintenant, répond le prêtre, je porte le Saint-Sacrement. »

L'ouvrier s'éloigne tout pensif : le prêtre était vêtu de noir, et rien ne signalait aux passants qu'il portait Jésus à un pauvre malade. Ainsi, il faut se cacher pour porter le bon Dieu, et dans notre ville, Jésus ne peut recevoir aucun honneur des fidèles ! Il n'est pas possible que cela dure !

Le soir, il fait part de ses réflexions à ses camarades réunis en comité. Et ces braves ouvriers, regrettant de ne pouvoir commander en maîtres dans la cité rémoise, décident que quatre d'entre eux accompagneront le Saint-Sacrement, chaque fois qu'il sera porté à un malade et qu'ils en seront avertis à temps. Et ils l'ont fait.

Ah ! quels trésors de foi et de dévouement on trouve dans le cœur des ouvriers ! Si on veut s'occuper d'eux, on fera des merveilles.

(Bulletin de l'action sociale catholique).

— Beaucoup passent leur vie à désirer ce qu'ils n'ont pas, à faire mauvais usage de ce qu'ils ont et à regretter ce qu'ils n'ont plus.

LA VISITE DE LA CATHÉDRALE DE QUIMPER

SE TROUVE :

Chez l'Auteur, M. l'abbé THOMAS, aumônier du Lycée, rue du Collège, à Quimper ;

Chez M. SALAUN et M. LE BRAS, libraires, rue Kéréon ;

Chez M. LE GALL, libraire, quai du Stéïr.

Prix : 2 fr. 25. — *Par la poste :* 2 fr. 50.

DU

RÉTABLISSEMENT DES SAINTS PATRONS PRIMITIFS

DANS LES ÉGLISES BRETONNES *(suite)*.

IIe PARTIE.

En commençant cette étude, et en lui donnant pour base le travail de M. l'abbé Lucas, j'étais loin de soupçonner qu'elle prendrait de pareils développements. Le premier article parut le 10 Juin, et depuis cette date, quinze autres l'ont suivi. J'en demande pardon à nos lecteurs laïques, qui ont bien le droit de ne porter qu'un médiocre intérêt à ces questions ; mais je sais de science certaine que les prêtres donnent une approbation complète aux idées générales qui ont été formulées ici, et même, que parmi les simples fidèles, il s'en trouve un bon nombre à se réjouir des efforts tentés pour restituer à nos Saints leur culte légitime et complet.

Nous avons reconnu plus d'une fois que quand il faudra en venir à l'application des principes, il surgira des difficultés, mais qu'elles ne seront pas toujours insurmontables. Nous le répétons encore.

Comme exemple, voici ce qui a été fait pour saint Enéour.

Peu après être arrivé dans sa paroisse, M. le Recteur de Plonéour-Lanvern voulut connaître l'histoire du patron. Il put constater tout d'abord que la tradition populaire reste muette. Voici tout ce qu'il put d'abord apprendre par l'entremise d'un recteur du voisinage : saint Enéour ou Enémour était frère de sainte Thumette, patronne de l'ancienne paroisse de Kerity-Penmarc'h et de la paroisse actuelle de Plomeur. Le frère et la sœur seraient venus se fixer en Armorique vers le IVe siècle, lors de l'invasion de la Grande-Bretagne par les Saxons. Tel serait, du moins, l'avis de M. de Blois (de Morlaix) et de plusieurs autres hagiographes bretons. Quelques auteurs ajoutent qu'il était prince du pays de Galles, et fondateur du collège de Gwent, en South-Wales. Dans ce pays, il est connu sous les noms de Ynyr-Gwent, Eneur et Guyneour.

Disons, pour être complet, que si saint Enéour était frère de sainte Thumette, nous pouvons nous demander ce qu'a été cette sainte, ou du moins dans quelles conditions elle est venue en Armorique. Elle n'est généralement pas regardée comme ayant

Archives diocésaine de C imper et Léon

émigré lors de l'invasion saxonne, mais comme ayant été du nombre des *onze mille Vierges* conduites par sainte Ursule. Ceci ne prouverait pas d'ailleurs, que son frère ne l'ait pas accompagnée sur le continent, car, d'après la légende de sainte Ursule, plusieurs prêtres s'étaient adjoints à cette pieuse armée pour lui donner les secours spirituels.

M. Loth, doyen de la faculté des lettres de Rennes, déclare ne rien savoir sur la vie de saint Enéour, mais il ajoute : « Il est fait mention trois fois de Plonéour dans le cartulaire de Landevennec : *Plueu Eneuur* (uu = wou français) 43 ; *plebs sancti Eneguorii* 1 ; Pluenenor 54. Un des cartulaires de Quimper, aujourd'hui à la bibliothèque nationale, n° 9898, folio 29, verso, XIII^e^ siècle, donne *Ploeneor*. . . . . .
Le seul point certain, c'est que le patron de Plonéour s'appelait bien *Eneuor* ou *Eneuur* ; la forme *Enegwor* est une forme de transition. . . . . Le missel de Saint-Vougay porte *Eneuere*. Ce nom se retrouve dans une inscription chrétienne de Grande-Bretagne au génitif *Eneuiri* (VII^e^ siècle ?) Ce qu'il y a d'assez singulier, c'est qu'à l'exception du missel de Saint-Vougay, les trois autres séries de litanies de saints anciennes que nous possédons ne le mentionnent pas. »

De son monastère de Santo-Domingo de Silos (province de Burgos) Espagne, dom Plaine écrit ce qui suit. Nous attirons spécialement l'attention des lecteurs sur cette lettre, parce qu'elle présente la conclusion relative au point qui nous occupe, et, venant du savant bénédictin. elle a une particulière autorité.

« Votre saint Enéour (en latin *Enemorus*) me paraît appartenir à la classe de ces saints trop nombreux, surtout dans notre pays, au sujet desquels l'antiquité et le Moyen-Age ne nous ont transmis absolument aucun document écrit, aucun bout de vie, aucune légende de bréviaire, etc. Rien au moins ne s'est offert à moi malgré mes recherches assez étendues à travers les manuscrits, les vieux bréviaires, les vieux livres d'heures bretons et autres, etc. Mais néanmoins la tradition et les monuments figurés nous en apprennent assez sur son compte, pour qu'on le range dans la classe des saints AUTHENTIQUES (non légendaires), ayant plein droit d'être MAINTENUS COMME PATRONS DES ÉGLISES PAROISSIALES ET DES AUTRES ORATOIRES QUI SONT SOUS LEUR VOCABLE DE TEMPS IMMÉMORIAL. Telle est ma conclusion intime et raisonnée.

« Je suis encore porté à croire que ce saint n'a été ni évêque, ni abbé d'un monastère : mais il a dû vivre en ermite, excercer de temps à autre le ministère de la prédication, peut-être réunir autour de lui quelques disciples comme saint Hervé et saint Goulven.

« En ce qui concerne l'époque où il a vécu, je croirais assez volontiers qu'il appartient au VI^e^ siècle, comme saint Corentin et saint Pol de Léon. Il a pu être disciple de ce dernier. Quant à vouloir descendre dans les détails de sa vie, affirmer qu'il est né dans le pays de Galles ou ailleurs, qu'il est frère de sainte Thu-

mette (aussi ignorée que lui), et choses semblables, je n'oserai m'y hasarder, faute de preuves pour appui. Rien ne prouve en particulier que le nom gallois *Ynyr* doive se traduire en latin par *Enemorus* ou *Enegworus*. De même *Enesmur* désigne une île plus grande dans un groupe d'îles, non un nom d'hommes.

« Mais vous serez sans doute désireux de savoir comment je suis arrivé tant bien que mal à me faire une conviction sur saint Enéour. Voici tout ce que j'ai pu recueillir.

« La plus ancienne mention m'a été fournie par une vie latine de saint Goulven, qui peut remonter au X^e^ ou au XI^e^ siècle. Le texte latin est encore inédit, mais j'en ai donné une traduction avec notes l'année dernière (1890), dans le *Bulletin* de votre Société Archéologique du Finistère. On n'y parle qu'incidemment de *Plounéour-Trez*, à l'occasion de la naissance (vers 550), de saint Goulven, mais en pareille occurence, tout a son importance. On dit donc que les parents du Saint habitaient *Brengorutz* (*non longe a parochia Enemori*). Donc, saint Enémour était plus ancien que l'auteur du récit, et avait déjà laissé son nom à la localité en question. Cette conclusion est évidente.

« Le second texte, sur lequel je me fonde pour penser que saint Enéour vivait à une époque très reculée, m'est fourni par le cartulaire de Landévennech, ch. 54. Vous le relevez dans votre lettre, par conséquent il vous est connu, mais vous seriez peut-être embarassé pour en tirer une conclusion. Voici comment j'y arrive par déduction. Il s'agit là de la liste des anciens comtes de Cornouaille. Cette liste mérite d'autant plus d'inspirer confiance, que nous en avons trois textes du X^e^ ou du XI^e^ siècle (ceux des cartulaires de Quimper, Landévennech et Quimperlé), fort ressemblants, bien qu'ils ne soient pas identiques et copiés l'un sur l'autre.

« Parmi les comtes figure Gradlon Pluenenor, autrement Grallon de Plonéour-Lanvern. Or, ce Grallon était frère de Budic-le-Grand, qui gouvernait avant lui la Cornouaille. Grallon était donc vicomte ou *vicarius* du vivant de son frère, et c'est sans doute à lui que Plonéour doit son titre de *viguerie*, *vicarium* que lui donnent plusieurs documents postérieurs. Ce Grallon abdiqua, paraît-il, vers 940, et alla se faire moine à Noirmoutiers, comme le rapporte un document cité par Dom Morice (*Preuv. de Bretagne*, t. I., p. 334.)

« Que *Pluneour* est la même chose que *plebs S. Enemori* ou *S. Enegwori*, c'est ce qui est prouvé authentiquement par deux autres passages du même cartulaire de Landevennech, que vous connaissez aussi bien que moi, ceux où il est parlé des abbés Grallon et Rioc.

« En troisième lieu, Dilès, beau-frère ou neveu du précédent, fit aussi des dons à Landévennech : *In vicario Plueu Enemur*, lisez « viguerie de Plo enour » n° 43. Vous en parlez dans votre lettre ; mais ce qui établit l'authenticité et l'étendue de cette donation, c'est qu'au XVI^e^ siècle, elle formait la paroisse de Lanvern dont la cure était à la présentation de l'abbé de Landévennec. (V. cartulaire de Redon, p. 537.)

Archives diocésaine de Quimper et Léon

« Alarun, femme de Dilès, fit une autre donation à la même abbaye. (Cart. n° 45.)

« Budic II donne aussi deux villages *in vicario Enemur.* (Cartul. de Landévennech, n° 44.) »

« J'en ai fini avec Plonéour-Lanvern. » *(A suivre.)*

DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

dans le Finistère, pendant la Révolution.

Déportation des prêtres du château de Brest en Espagne, en Août 1792 (suite).

« Les expatriés attendaient de jour à autre la réponse de M. le Gouverneur de la Galice, afin de pouvoir profiter des grâces que Mgr l'Evêque de Mondenedo leur accordait par sa lettre. M. l'Officier commandant à Rivadeo la reçut le samedi 25 Août, et il se fit un plaisir d'en délivrer aussitôt à M. de Silguy une copie authentique traduite en français. Elle est trop flatteuse et trop favorable, pour ne pas la répéter ici :

« Les sujets du roi de France, dit M. le Gouverneur, qui, « pendant les troubles dont est agitée cette Monarchie, solli- « citent la permission de se réfugier dans les Etats du Roi, « doivent y trouver la plus grande sûreté, hospitalité et bon « traitement, jusqu'à ce que Sa Majesté n'en ordonne autre- « ment. C'est d'après l'avis que je vous en donne que vous « réglerez votre conduite, tant vis-à-vis des soixante-douze « ecclésiastiques qui, chassés de leur patrie pour n'y avoir « pas prêté le serment civique, ont abordé au port de Riva- « deo, qu'envers ceux qui pourraient y aborder par la suite...

« A la Corogne, 22 Août 1792. »

« En conséquence de cette réponse, les prêtres réfugiés commencèrent, dès le lendemain de sa réception, à exercer les fonctions de leur ordre, et ils eurent l'avantage précieux de voir les citoyens de Rivadeo partager leur joie et leur contentement. Déjà, plusieurs avaient invité quelques-uns des expatriés à accepter leur maison et leur table. Plus de douze d'entr'eux ont eu, pendant leur séjour à Ribadeo, leur logement et leur pension chez des habitants aussi compatis- sants que respectables, tandis qu'un pareil nombre mangeait tous les jours chez d'autres citoyens, non moins dignes de la reconnaissance et du respect des prêtres exilés, ou chez les saintes et vénérables religieuses de Sainte-Claire.

« Le vendredi 27 Août, en exécution des ordres de Mgr l'Evêque de Mondenedo, M. de Silguy, accompagné de M. Boissière, se rendit dans la ville épiscopale. Leur premier

soin fut d'aller offrir leurs hommages à M. le Proviseur, qui les reçut de la manière la plus gracieuse, et qui voulut bien les écouter avec autant d'attention que d'intérêt (1). Après cette première conférence, M. le Proviseur leur en indiqua une seconde pour le lendemain matin, et il poussa vis-à-vis d'eux la complaisance jusqu'à les conduire lui-même au palais épiscopal, où, suivant les intentions de Mgr l'Evêque, ils furent logés et hébergés.

« Au moment où ils se disposaient, le mardi matin, à aller chez M. le Proviseur, on leur annonça une nombreuse députation du Chapitre de Mondenedo, puis la visite de Messieurs les Juges et Magistrats et des citoyens les plus distingués de la ville, tant de l'ordre civil que militaire. Nous passerions sous silence ces particularités et les autres égards dont on honore les représentants des ecclésiastiques exilés, à leur premier voyage à Mondenedo, s'ils leur avaient été personnels ; mais comme ils se rapportaient à la cause qu'ils avaient eu le bonheur de soutenir en France, aux persécutions qu'ils y avaient éprouvées pour s'être montrés fidèles à leur religion et à leur Roi, c'est pour nous un devoir de justice d'en faire une mention expresse et un hommage que nous rendons aux sentiments analogues dont les sujets de Sa Majesté Catholique ont toujours fait une profession si éclatante.

« M. le Proviseur, M. le Promoteur fiscal et M. le Visiteur du diocèse étaient présents à la réception des visites dont nous venons de parler. Ils observèrent que le travail qu'ils avaient à faire avec MM. de Silguy et Boissière ne pouvait être tranquillement et commodément suivi au palais épiscopal, parce qu'on serait infailliblement détourné par d'autres visites. En conséquence, on se rendit à l'hôtel de M. le Proviseur. Les deux représentants des prêtres français mirent sur le bureau tous les titres et papiers qu'ils avaient en main et les soumirent à l'examen prescrit par Mgr l'Evêque. Cette opération finie, M. le Proviseur statua que, dans l'après-midi, on expédierait au secrétariat les permissions par écrit de célébrer la messe, et autres contenues dans la lettre de Monseigneur à tous et chacun de ceux des prêtres français qui avaient produit des titres ou papiers, et que, quant à ceux des mêmes prêtres qui avaient été empêchés par les circonstances de se pourvoir de pareils titres, M. de Silguy leur délivrerait des certificats qui pussent en tenir lieu, et au dos desquels seraient apposées les mêmes facultés accordées à leurs confrères.

« Dans l'après-midi, M. de Silguy, conduit par un de

(1) « Il suffit de passer quelques moments avec M. le Proviseur, pour se sentir porté à lui donner toute sa confiance et à l'aimer. C'est faire l'éloge le plus complet de ses vertus et de ses profondes connaissances, que de dire que Mgr l'Evêque de Mondenedo l'a choisi pour partager avec lui la charge du gouvernement de son diocèse. » (Note de M. Boissière.)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Messieurs les Chanoines, rendit les visites reçues le matin, tandis que M. Boissière fut occupé au secrétariat, à donner les renseignements nécessaires pour l'expédition des pouvoirs et permissions, et à répondre aux questions y relatives. M. le Proviseur prit la peine de venir signer le tout au palais épiscopal, sans permettre même que MM. de Silguy et Boissière allassent lui faire leurs remerciements à son hôtel.

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

Vie de M. A. Legentil. — Les Oblats de Saint-François de Sales, dont M. Legentil fut le bienfaiteur insigne, ont recueilli pieusement tous les souvenirs de ce grand chrétien qui pouvaient intéresser les catholiques, et ils ont édité chez Retaux, le libraire bien connu de la rue Bonaparte, un beau volume admirablement imprimé et rédigé avec soin et amour. Nous le recommandons à nos lecteurs pour bien des raisons ; d'abord, M. Legentil est le premier initiateur du vœu national, et tous nos adhérents trouveront dans ce livre, sur nos origines, des renseignements précieux. Il est toujours intéressant de voir dans l'intimité les hommes qui ont fait de grandes choses, et c'est plus intéressant encore, lorsqu'on est mêlé soi-même à ces grands résultats ; or, tous nos zélateurs ont été des collaborateurs dans la grande œuvre du Vœu national ; ils trouveront donc là plaisir et instruction.

Ils y trouveront aussi ce que peut obtenir l'humilité chrétienne, et un exemple admirable de protestation contre l'égoïsme qui nous envahit de toutes parts.

Ce livre est rempli d'anecdotes extrêmement curieuses sur bien des événements contemporains, et si la charité a présidé à sa rédaction, ce livre n'en contient pas moins quantité de documents authentiques qui éclaireront certains points d'histoire contemporaine.

Nous le répétons, à tous les points de vue, ce livre doit être lu par tous les amis du Vœu national. *(Bulletin du Vœu national.)*

Un très beau volume in-8° cavalier, orné de deux portraits : **6** fr.

L'Apothéose de Renan, par le P. V. Delaporte, S. J. Brochure in-18 jésus. — Paris, rue Bonaparte, 82. V. Retaux et Fils, Editeurs. — Prix : **0** fr. **50.**

Le scandale des funérailles décernées, aux frais de l'Etat, à l'auteur de la *Vie de Jésus*, appelait une protestation énergique ; les éloges prodigués à l'apostat Renan par la Presse officielle, l'Université, l'Académie, la Littérature sceptique et boulevardière, réclamaient une réfutation hardie et solide. La protestation et la réfutation se trouvent dans la spirituelle et vivante brochure du P. V. Delaporte : *L'Apothéose de Renan.*

Le P. V. Delaporte a eu l'heureuse fortune de recueillir, dans le pays même de Renan, une foule de témoignages inédits sur le blasphémateur. Il les cite ; et en même temps il fait rude et bonne justice des légendes que les dévots de Renan essaient d'accréditer.

La lecture de cette vigoureuse réponse est un soulagement pour la conscience publique. Nous ne saurions trop conseiller de la faire connaître et de la répandre activement.

Librairie J. SALAUN, Quimper.

Sirop de Regnauld, Pâte de Regnauld, sédatifs des bronches ; médicaments éprouvés contre enrouements, laryngites, rhumes, bronchites, grippe, toux d'irritation, toux nerveuse, etc. — Sirop, 2 fr. 50 le flacon — Pâte, 1 fr. 50 la boîte. — 19, rue Jacob, Paris et toutes pharmacies.

Le Sirop de Follet est le remède par excellence de la *douleur* et de l'*insomnie*, quelle qu'en soit la cause : goutte, rhumatisme, migraine, névralgie, fatigue du cerveau, irritation nerveuse, toux, asthme, bronchite, grippe, etc.

Le Sirop de Follet procure un sommeil profond analogue au sommeil normal ; son emploi n'expose à aucun des inconvénients de l'opium ou de la morphine.

« Le Sirop de Follet est la meilleure forme d'administration du chloral ; sa conservation est parfaite et, ainsi conseillé, il n'irrite point l'estomac. (Extrait du *Formulaire de Thérapeutique.*) 19, rue Jacob, Paris, et toutes pharmacies.

CABINET DEBRAY

Cabinet dentaire et Atelier de fabrication et de réparation, *2, rue Astor* (près la Halle), *à Quimper.*

M. F. PÉZIEUX, Chirurgien-Dentiste diplômé, est tous les jours, à la disposition des clients, à l'exception du vendredi.

M. Hélot *est visible tous les jeudis.*

Dents artificielles, systèmes français et américains. Réparation immédiate de tous les appareils dentaires. — *Prix modérés.*

On trouve chez l'auteur : « *Aux Mères de Familles* », par F. Pézieux, 2, rue Astor (près la Halle), à Quimper.

M. TONNENS a l'honneur de prévenir sa clientèle que, le 1er mars 1892, il a ouvert un Cabinet dentaire qui est tenu tous les jours par un opérateur de premier ordre, M. Lefèvre, *diplômé de l'Ecole et Hôpital dentaires de Paris.*

M. Tonnens, comme par le passé, se tiendra tous les samedis à la disposition de ses clients.

6, rue Saint-François, QUIMPER.

Dr MORISSE, 11, boulev[d] Bonne-Nouvelle, Paris, garantit par écrit *la guérison des Maladies du Cœur, des Poumons, de l'Estomac, des Nerfs et des Rhumatismes.*

De 2 à 4 heures, ou écrire.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac, et de rhumatismes,* un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ

92, rue Richelieu, 92,

est seule chargée, à Paris, de recevoir les ANNONCES pour la *Semaine Religieuse de Quimper.*

Archives diocésaine de Quimper et Léon

VIENT DE PARAITRE

LES GRANDS SÉMINAIRES

Un volume grand in-8°, 700 pages, renfermant la matière de deux volumes ordinaires,

par J.-B. AUBRY, Docteur en théologie, *ancien Directeur de Séminaire.*

La question des Séminaires est capitale, elle est le cœur de la question sociale. L'auteur examine ici à fond et sous toutes ses faces, avec une abondance de documents humains, une profondeur de vues, une sûreté de doctrine, une connaissance des procédés intellectuels de la vie sacerdotale, qui font de ce livre une œuvre de haute direction, une synthèse d'idées fécondes et pratiques, pour les directeurs de séminaire comme pour les étudiants, pour les prêtres livrés à l'apostolat comme pour les hommes d'étude ; depuis les procédés philosophiques et théologiques remis en vigueur par Pie IX et Léon XIII, jusqu'aux principes les plus délicats de droit canonique, de la prédication et des catéchismes, le P. Aubry analyse et approfondit tout, avec un esprit d'intuition et un sens théologique exquis, avec une expérience consommée des hommes et des choses.

Adresser les demandes à M. AUBRY, curé de Dreslincourt, par Ribécourt (Oise). — Indiquer la gare la plus rapprochée.

Nous recommandons LE JOURNAL DE LA PREMIÈRE ENFANCE (2e année, prix 5 francs). — L'EDUCATION (20e année) *hebdomadaire* (prix 6 francs). — LE JOURNAL DES RELIGIEUSES INSTITUTRICES ET DES FRÈRES INSTITUTEURS (15e année) *hebdomadaire* (prix 6 fr.).

Les abonnements *sont d'un an et partent du 1er* de chaque mois. Ils sont reçus à Paris, rue Bonaparte, 35, ou rue des Boulangers, 22, et à Issoudun (Indre), à l'imprimerie Gagnault.

S. S. Léon XIII *bénit du fond du cœur tous ceux qui favorisent une œuvre si utile.* (Lettre au Directeur de ces journaux.)

PHTISIE BRONCHITES, TOUX, CATARRHES
Guérison par l'Émulsion Marchais, de LA ROCHELLE.

GUÉRISON certaine et radicale de toutes les affections de la Peau, même des Plaies variqueuses dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail, soulage dès le 2me jour. M. LENORMAND, Méd. Sp., Anc. Aide-Major des Hôpitaux M., à Melun. Consult. gratuites par corresp.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Epiciers.* — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché.

8e Année. Vendredi 27 Janvier 1893. N° 4.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 Centimes — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 Centimes

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé Rospars, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. de Kerangal, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 1e.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie Salaun, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Apostolat de la Prière.

II. Chronique du diocèse ; S. G. Mgr Valleau, préconisé évêque de Quimper et de Léon ; Nominations dans le Clergé ; Nécrologie ; Œuvre de Saint-François de Sales ; Avis très utile.

III. Nouvelles du monde catholique : Lettre du Souverain Pontife à M. Albert de Mun, député ; M. le chanoine Maynard ; Une leçon méritée ; Prisons encombrées.

IV. Variétés.

V. Du rétablissement des saints Patrons primitifs dans les églises bretonnes (suite).

VI. Documents historiques (suite).

VII. Annonces et Avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 29 Janvier. — Septuagésime, Office du jour, violet. Vêpres du jour, mémoire du suivant.

Lundi, 30. — Ste Martine, vierge martyre. Semi-double, rouge.

Mardi, 31. — Prière de N.-S. au Jardin des Oliviers. Double-majeur, rouge.

Mercredi, 1er Février. — S. Ignace évêque, martyr. Double, rouge.

Jeudi, 2. — Purification de la Sainte-Vierge *(Chandeleur).* Double de 2e classe, blanc.

Vendredi, 3 — Ste Geneviève, vierge. Double, blanc.

Samedi 4. — S. André Corsini, évêque. Double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Saint-Mathieu de Quimper... 29, 30 et 31 Janvier.
Saint-Melaine..... 1er, 2, 3 et 4 Février.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Apostolat de la Prière

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Février 1895, présentée par Son Em. le Cardinal Vicaire et bénie par le Pape : L'AMOUR DE LA SAINTE EGLISE.

L'Eglise, nous dit notre foi, est le corps mystique de Jésus-Christ, se continuant jusqu'à nous à travers les siècles. Par elle, toutes les œuvres du Sauveur durant sa vie mortelle sont ici-bas perpétuées, et l'on a pu dire, en un vrai sens, qu'elle est dans l'humanité comme l'incarnation permanente du Fils de Dieu.

Aussi, demandait saint Cyprien, comment celui-là aurait-il Dieu pour père, qui ne reconnait pas pour sa mère cette Eglise sainte ? Le Père est remonté au ciel ; mais il nous a laissé, ici-bas, une tendre Mère, qui attend, et qui poursuit, et qui reçoit sur son cœur l'enfant prodigue. Elle nous a procuré des biens infinis et, à tout instant, dépositaire des trésors du Cœur de Dieu, elle nous présente de nouveaux bienfaits.

O sainte Eglise catholique, véritable mère des chrétiens, c'est vous qui enseignez aux hommes à adorer le seul vrai Dieu, et qui leur apprenez la charité envers leurs frères d'une manière si parfaite ! Dans votre maternelle et continuelle sollicitude pour vos enfants, vous les accompagnez, en les comblant de vos biens, jusqu'au delà de la mort, et dans le sein même de Dieu !

Or, cette Eglise sainte, mère de nos âmes, qu'elle engendre avec Jésus à la vie de la grâce, qu'elle nourrit et dirige vers le ciel, est en ce moment, et sous nos yeux, victime de la plus effroyable des persécutions. C'est Rachel qui pleure sur ses enfants et qui ne veut pas être consolée, tant sa douleur est amère ! Ou plutôt, il est une consolation qu'elle ne saurait refuser, et qu'elle implore de nous avec larmes : c'est notre amour filial. Travaillons donc à promouvoir pour elle, dans l'âme de tous ses fils, un amour véritable et agissant qui nous unisse plus étroitement à elle, qui nous porte plus efficacement à la respecter, à lui obéir, à la défendre, à la seconder enfin de toutes nos forces, en arrachant à ses infâmes persécuteurs un pouvoir usurpé et lui rendant, avec les âmes de ses fils, la liberté, la sécurité et l'honneur.

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les autres intentions pour lesquelles vous vous immolez sans cesse vous-même sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour que les enfants de la sainte Eglise, redoublant d'amour à l'égard de leur mère, mettent plus que jamais leur honneur à la respecter, lui obéir, la défendre.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

S. G. Mgr Valleau, préconisé évêque de Quimper et de Léon. — Jeudi, 19 Janvier, vers 4 heures 1/2 du soir, les cloches de la Cathédrale ont annoncé aux fidèles la confirmation de l'heureuse nouvelle — un peu anticipée — que nous donnions dans notre dernier numéro : *Habemus pontificem !* — Dans le Consistoire tenu, le même jour, au palais du Vatican, N. S. Père le Pape Léon XIII, usant des pouvoirs qui lui ont été donnés par N.-S. Jésus-Christ dans la personne de saint Pierre, a élu, confirmé et institué canoniquement Mgr Valleau évêque de Quimper et de Léon.

« On appelle Consistoire, l'assemblée du Sacré-Collège des cardinaux, sous la présidence du Pape, pour traiter des affaires de l'Eglise. Le Consistoire est dit *secret*, lorsque les cardinaux seuls y assistent ; les Consistoires *semi publics* sont ceux auxquels les évêques sont admis. Aux *Consistoires* publics se rendent de nombreux officiaux et prélats, et même de simples fidèles. C'est toujours en assemblée consistoriale, avec grande solennité, que le Pape crée les cardinaux et préconise les évêques.

Au Consistoire du lundi, 16 Janvier, N. S. P. le Pape a créé quatorze cardinaux, parmi lesquels Mgr Thomas, archevêque de Rouen, et Mgr Meignan, archevêque de Tours. Au Consistoire du jeudi, 19, le Souverain Pontife a pourvu aux douze archevêchés et évêchés vacants en France.

Nos lecteurs savent que le Gouvernement, en vertu des pouvoirs que lui a concédés le Souverain Pontife par le Concordat de 1801, *nomme*, ou mieux *présente* les évêques ; mais cette nomination ne leur confère aucun pouvoir (la puissance spirituelle a été refusée à plusieurs évêques nommés par Napoléon III). « C'est l'ordre du Pape qui, par titre canonique, *destine au ministère* celui que le chef de l'État n'a fait que proposer. »

Il est intéressant de connaître les termes de cette préconisation. Dans le cas présent, N. S. Père le Pape, s'adressant aux cardinaux qui formaient l'assemblée, leur a dit : « Nous avons l'intention de « préposer au gouvernement de l'Eglise cathédrale de Quimper « Notre très cher fils Henri-Félix Valleau, curé de Saint-Pierre « de Saintes au diocèse de La Rochelle. Que vous en semble ? »

Puis : « Par l'autorité du Dieu Tout-Puissant, des saints Apôtres « Pierre et Paul et la Nôtre, Nous faisons provision de l'Eglise « cathédrale de Quimper à Notre cher fils H.-F. Valleau, préposé « comme évêque et pasteur de cette Eglise ; Nous lui en commettons pleinement le soin et l'administration, au spirituel et tem- « porel. »

Ces paroles du Vicaire de Jésus - Christ ont investi l'évêque élu de la juridiction épiscopale dans notre diocèse. Le lien du

Archives diocésaines de Quimper et Léon

mariage spirituel entre Mgr Valleau et l'Eglise de Quimper est formé, et il ne pourrait être désormais dissous que par celui-là seul qui l'a noué, c'est-à-dire par le Pontife romain.

Cependant, Sa Grandeur ne pourra exercer cette juridiction sur nous qu'après la prise de possession du siège épiscopal, par Elle-même ou par procureur.

Pour cette prise de possession, les *Bulles* ou lettres authentiques de l'élection, signées par le Souverain Pontife, — adressées au chef de l'Etat, au Métropolitain, à l'élu lui-même et au clergé et aux fidèles du diocèse dont il devient le pasteur légitime, — devront être présentées au vénérable Chapitre de l'Eglise cathédrale. Ce qui ne pourra guère être fait avant six semaines environ. C'est le temps que demandent, d'ordinaire, l'expédition et l'enregistrement des Bulles.

Après cette formalité, mais seulement alors, toute l'autorité diocésaine sera dévolue *de fait* au nouveau Père et Pasteur de nos âmes. Plaise à Dieu, redirons-nous, que ce soit pour de longues et heureuses années, comme nous l'espérons et le demanderons, chaque jour, de la divine miséricorde, au saint sacrifice de la messe !

Nomination dans le clergé. — M. Marrec, jeune prêtre, est nommé vicaire à Quéménéven.

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs, M. Quéinnec, ancien vicaire de Brasparts, décédé à Douarnenez, le 19 Janvier, à l'âge de 30 ans.

Œuvre de Saint-François de Sales. — La fête patronale de l'Œuvre de Saint-François de Sales sera célébrée, dimanche prochain, 29 Janvier, en l'église Saint-Mathieu de Quimper.

A 10 heures, la grand'messe sera chantée aux intentions de l'Œuvre.

Le soir à 7 heures 1/2, sermon par le R. P. Mahé, prédicateur de l'Adoration, et bénédiction du Très-Saint Sacrement.

Indulgence plénière aux conditions ordinaires.

Tous les associés y sont conviés.

Avis très utile. — C'est la *troisième fois*, depuis moins d'un an, que nous avons à signaler les agissements de certains *doreurs-argenteurs* qui parcourent nos campagnes.

On écrit d'une paroisse du Morbihan, voisine de notre diocèse, que ces industriels continuent à faire des dupes. On parle de « milliers de francs » extorqués par la menace du Juge de paix !... Nous exprimons un double regret : d'abord que nos confrères avertis n'aient pas mieux pris leurs précautions ; ensuite qu'ils se soient laissé intimider, au lieu de déférer au Procureur de la République de leur arrondissement l'escroquerie manifeste dont

ils étaient victimes. Comme pièce à l'appui, ils devaient adresser, au Parquet, avec prière de le faire vérifier par un expert, le mémoire détaillé, qu'ils sont en droit d'exiger, avant de solder les réparations convenues ou faites contre leur gré... La publicité donnée à de tels faits ne peut constituer une diffamation.

Nous lisons dans le *Bulletin religieux* de La Rochelle, du 21 Janvier :

« Dans la séance du 29 Décembre dernier de la Société archéologique du Finistère, il a été donné lecture d'une lettre d'un de ses principaux membres, M. le comte Anatole de Brémond d'Ars, conseiller général du département et ancien président de la Société archéologique de la Loire-Inférieure, actuellement à Nantes.

« Dans cette lettre, notre honorable compatriote — en qualité de doyen de la Société d'archéologie de Saintes — demandait que la présidence fut décernée à Mgr Valleau, évêque nommé de Quimper et de Léon, en rappelant à ses confrères de Bretagne que le nouveau prélat avait souvent consacré ses rares loisirs à l'étude de l'histoire et des monuments de la Saintonge, leur commune province natale.

« Mgr Valleau est, en effet, depuis près de vingt-trois ans, membre titulaire de la Commission des Arts et Monuments historiques de la Charente-Inférieure. Le *Recueil des Actes* de cette Commission, le *Bulletin religieux* du diocèse de La Rochelle, comme le *Bulletin de la Société des Archives historiques de Saintonge et d'Aunis*, contiennent plusieurs intéressantes communications de l'érudit curé-archiprêtre de Saint-Pierre de Saintes.

« M. le vicomte Hersart de la Villemarqué, membre de l'Institut et président de la Société archéologique du Finistère, avait eu la même pensée que M. de Brémond d'Ars ; aussi, s'empressa-t-il de soumettre cette proposition à l'assemblée, qui a été heureuse de l'adopter à l'unanimité. » *(Moniteur de la Saintonge.)*

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Lettre du Souverain Pontife à M. Albert de Mun, député. — Le Souverain Pontife Léon XIII vient d'adresser à M. de Mun, une lettre (1) dont nous n'avons pas besoin de signaler l'importance, dans les circonstances que nous traversons.

Nous la donnons *in extenso* :

« Nous avons reçu, par l'entremise de Notre Cardinal secrétaire d'Etat, un exemplaire du discours prononcé par vous récemment à Saint-Etienne, dans une assemblée de catholiques. Nous l'avons lue avec grande satisfaction. Bien qu'en effet Nous ayons eu souvent

(1) Cette lettre est écrite toute en français.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

l'occasion d'apprécier vos remarquables qualités d'orateur chrétien et le zèle infatigable que vous apportez à la défense de la cause catholique, Nous avons, à propos de ce dernier discours, ressenti avec un singulier plaisir, quel amour sincère de la religion et de la patrie recouvre le riche vêtement de votre noble éloquence. Unis ensemble, ces deux amours ont rendu jadis la France grande et glorieuse, tandis que les séparer, comme certains le voudraient, ce serait préparer sa décadence, en faisant disparaître le plus puissant élément de la force et de la grandeur d'un peuple ; ce serait ruiner le sens moral et ébranler les fondements mêmes de la société civile.

Et, en vérité, combien nous aimons à Nous souvenir que, tant que l'Eglise et la société civile se donnèrent mutuellement la main et marchèrent de concert, chacune dans la sphère d'action qui lui est propre, la nation française, assurée de la paix à l'intérieur par le concours de toutes les forces vers le bien commun, put réaliser au dehors de magnifiques entreprises et transmettre à la postérité un renom glorieux de valeur et de vertu. Mais, hélas ! avec quelle évidence aussi l'histoire ne témoigne-t-elle pas que, quand les funestes conseils d'une fausse politique mirent en danger cette précieuse harmonie, la France, déchirée par des partis et des rivalités stériles, devint misérablement *la proie de sectaires à vues courtes et égoïstes qui, ayant perdu jusqu'à la notion du devoir et de l'honnêteté, placèrent, au grand détriment de la nation, leurs avantages privés au dessus du bien commun !*

En présence d'un tel état de choses, ne recherchant que le bien des âmes, but suprême de Notre ministère, mû par un sentiment de paternelle affection envers la fille aînée de l'Eglise, qui en tant de circonstances a bien mérité de la civilisation et du Siège Apostolique, Nous avons plusieurs fois adressé notre parole à la nation française, pour représenter à tous les hommes de sens et de bonne volonté la nécessité d'accepter, d'un commun accord, la forme de gouvernement actuellement constituée, cette acceptation étant l'unique moyen d'arriver, par la mise en commun de toutes les énergies, à rétablir la paix religieuse, et, avec elle, la concorde entre les citoyens, le respect de l'autorité, la justice et l'honnêteté dans la vie publique. Nous ne pouvons que confirmer et inculquer de nouveau ces mêmes sentiments, aujourd'hui que nous voyons la France réclamer à haute voix, plus que jamais, le concours de tous ses fils, les inviter à laisser de côté les intérêts privés et les dissentiments politiques, pour unir leurs forces contre le danger commun, retenir leur patrie sur la pente glissante qui conduit à sa ruine, en faisant prévaloir dans les institutions publiques la liberté, la justice, l'honnêteté et le respect dû aux croyances de la grande majorité des Français.

Sur ce terrain, à la fois large et sage, peuvent aisément se rencontrer tous les hommes d'intelligence et de cœur qui ne sacrifient pas le bien commun de la patrie à des intérêts personnels et que les passions n'aveuglent pas jusqu'à ne pas leur laisser voir les

maux qu'entraînerait, pour leur pays, la réalisation de desseins égoïstes. C'est pour tous, mais spécialement pour les catholiques, un devoir d'oublier leurs discordes passées, de s'unir et de s'organiser, en vue du bien commun. N'apporter à cette œuvre de salut que tiédeur, indifférence, et surtout y opposer résistance, serait assurément une grande faute.

L'étude des questions sociales, si grosses partout, à cette heure, de préoccupations et de craintes, n'est pas moins digne d'attirer l'attention des catholiques.

Le peuple a toujours été particulièrement cher à l'Eglise, qui est mère ; l'ouvrier qui souffre, soit parce qu'il est abandonné, soit parce qu'il est opprimé, doit être entouré des soins les plus continus et les plus affectueux, pour se relever et sortir de la condition malheureuse à laquelle il est réduit, sans recourir aux violences et chercher le renversement de l'ordre social. C'est dans cette pensée, en dehors de toute préoccupation purement terrestre et uniquement pour accomplir le devoir de Notre charge, que Nous avons récemment publié Notre Encyclique *De Conditione opificum* et ensuite donné, à l'occasion, sur ce même sujet, divers avis et enseignements paternels.

Et maintenant, cher Fils, vous comprendrez sans peine que, connaissant votre piété filiale et le zèle intelligent avec lequel vous vous employez à seconder nos desseins, à rendre Nos enseignements populaires et à les faire pénétrer dans la pratique de la vie sociale, la lecture de votre discours Nous ait été souverainement agréable. Tandis que Nous Nous plaisons à vous donner des éloges, justement mérités, Nous vous exhortons à poursuivre votre généreuse entreprise.

Puisse-t-il surgir des hommes qui, avec un dévouement pareil au vôtre et une grande largeur de vues, se consacrent tout entiers au relèvement de la France !

Nous avons d'ailleurs pleine confiance qu'en des questions si graves et si importantes, vous serez toujours fidèle aux règles par Nous tracées.

Comme gage de Notre bienveillance, Nous vous donnons de tout cœur la bénédiction apostolique.

Du Vatican, le 7 janvier 1893.

LÉON XIII, PAPE.

On lit dans le *Moniteur de Rome*, du 20 Janvier :

« Au nom du Saint-Père, la Propagande prépare les décrets concernant l'établissement d'une délégation apostolique permanente aux Etats-Unis d'Amérique et la nomination de Mgr Satolli à ce poste important. »

N.-B. — Les Etats-Unis sont, en très grande partie, protestants... En France, où les catholiques forment l'immense majorité, de nombreux députés demandent, chaque année, la suppression de notre ambassadeur près du Souverain Pontife !

Archives diocésaine de Quimper et Léon

Mort du Cardinal Foulon. — Un nouveau deuil vient de frapper l'Eglise de France. S. E. le Cardinal Foulon, archevêque de Lyon, primat des Gaules, est mort, mardi 24 Janvier, à 9 heures 1/2, d'une angine de poitrine. Les derniers sacrements lui avaient été administrés, à 7 heures, par Mgr Belmont, le nouvel évêque de Clermont.

Mgr Foulon était âgé de 70 ans. Il avait été nommé évêque de Nancy, en remplacement de Mgr Lavigerie, en 1867; archevêque de Besançon, en 1882 et de Lyon, en 1887.

Il était Cardinal, depuis le 24 Mai 1889.

M. le chanoine Maynard. — Nous apprenons avec regret la mort, à Poitiers, de M. le chanoine Maynard, 79 ans, le savant auteur de la *Vie de Voltaire*, de l'*Histoire de la Sainte-Vierge* et de l'*Histoire de saint Vincent-de-Paul*.

M. le chanoine Maynard, critique et polémiste de haute valeur, toujours prêt à entrer en lutte pour défendre l'Eglise, était un des collaborateurs de l'*Univers*.

Une leçon méritée. — On vient de construire à Biarritz un établissement salin thermal. La première pierre du nouvel édifice a été posée avec une grande solennité.

La reine de Serbie présidait, ayant à ses côtés le maire de Biarritz, le général de division, etc.

Au cours de la cérémonie, la reine Nathalie, s'adressant à celui qui a fait construire cet établissement, lui a dit textuellement ces paroles : « Je ne suis pas dévote, Monsieur ; je n'en suis pas moins surprise, de ne pas voir ici un prêtre pour bénir la pierre que je viens de poser. J'ai souvent assisté à des cérémonies de ce genre, c'est la première fois que je constate chose pareille. »

L'interlocuteur de la reine n'a pas répondu. Que pouvait-il dire ?

Voilà pourtant quelle impression font sur les étrangers nos petits airs de libres-penseurs.

— Panama, c'est le résultat nécessaire d'un gouvernement qui fut sans probité, parce qu'il était sans morale, et qui fut sans morale, parce qu'il était sans Dieu.

Dieu, morale, probité, tout cela se tient, et, quand vous voyez des hommes employer le pouvoir à bannir du sein d'un peuple l'idée divine, vous pouvez dire hardiment d'eux : Ces gens-là finiront salement, en police correctionnelle ou en cour d'assises.

Eh bien ! ça y est. (CORNÉLY.)

Prisons encombrées. — Ce n'est pas un journal réactionnaire, mais une feuille dont le radicalisme n'est pas suspect, le *XIX^e^ Siècle*, qui publie les détails que voici :

« A signaler un phénomène extraordinaire, rare, même en

hiver : les prisons de Paris sont actuellement encombrées de condamnés.

« Cet encombrement dure depuis plusieurs mois. Aussi ces temps derniers, une circulaire ministérielle a-t-elle prescrit d' « évacuer » sur Mazas, maison qui, d'après sa destination même, devait être exclusivement une maison de détention *préventive*, tous les individus condamnés de six jours à deux mois de prison. Les ordres ministériels ont été exécutés à la lettre.

« Mais aujourd'hui, tout comme Sainte-Pélagie et la Santé, Mazas regorge à son tour de prisonniers, à ce point que l'administration pénitentiaire de Paris ne sait plus qu'imaginer pour donner l'hospitalité aux quarante condamnés — au grand minimum — que lui envoient chaque jour les deux chambres correctionnelles, qui, en dépit des vacances, continue à siéger. L' « importation » est, en effet, presque le triple de l' « exportation. » Pour une cellule de prisonnier libéré, deux et trois prisonniers se présentent.

« Afin de liquider cette situation, chaque jour plus inextricable, on va être obligé de déverser dans l'établissement pénitentiaire de Nanterre le trop plein des prisons de Paris. Il se produira alors ce résultat — qui existe déjà pour les femmes — qu'un condamné à vingt-quatre heures de prison sera transféré dans la banlieue. »

Il n'y a pas assez de prisons !

Ce ne sont pas cependant les écoles qui manquent. Et l'on devrait pour chaque nouvelle école construite démolir une prison !

Les voilà, les fruits de la laïcisation ! On a semé de l'athéisme et ce sont des coquins qui poussent !

Le R. P. Cornut, dans les *Etudes religieuses* a publié d'intéressants articles biographiques sur Mgr Freppel. Il rappelle l'à-propos avec lequel l'éminent orateur relevait certaines interruptions, la finesse avec laquelle il répondait à certaines attaques... Citons cette anecdote particulièrement piquante :

« Dans un banquet à Quimper, M. Goblet, alors ministre des cultes, avait eu la malencontreuse idée de porter un toast à la future députation républicaine du Finistère ; cette jovialité lui attira l'apostrophe suivante : « Je vous avoue que, de la part d'un ministre, le procédé m'a paru un peu vif... en buvant ainsi officiellement à ma mort, à ma mort législative et à celle de mes honorables collègues, vous m'avez donné le droit de dire que ce coup là était un coup de trop ! »

LA VISITE DE LA CATHÉDRALE DE QUIMPER

SE TROUVE :

Chez l'Auteur, M. l'abbé THOMAS, aumônier du Lycée, rue du Collège, à Quimper ;

Chez M. SALAUN et M. LE BRAS, libraires, rue Kéréon ;

Chez M. LE GALL, libraire, quai du Stéïr.

Prix : 2 fr. 25. — *Par la poste* : 2 fr. 50.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

VARIÉTÉS

La servante du député Grandcadet.

« M. Grandcadet, député des Deux-Garonnes, regagne sa lointaine circonscription pour y passer les vacances du nouvel an.....

« M. Grandcadet a été très secoué par les derniers événements, et la sombre inquiétude habite dans son âme.

« Son nom n'a pas encore été prononcé. Bon. Il n'a rien écrit, rien signé. A merveille. Mais qui peut répondre, par le temps qui court, qu'on ne trouvera pas, un de ces quatre matins, sur son compte, un papier compromettant? Car enfin, tout de même, il a touché son petit *pot-de-vin*, « l'honorable, » comme les camarades, et il n'a pas cru mal agir. Voyons, je vous en fais juge.

« Il n'avait pas d'opinion sur le dernier appel des fonds; il hésitait. Un homme considérable, un riche banquier, qu'il rencontrait dans son milieu politique, avec qui il était dans les meilleurs rapports, — presque un ami, — lui ouvre les yeux, lui fait comprendre combien il est opportun, que dis-je? patriote de voter dans un sens favorable à l'émission. Ce Monsieur, qui sait vivre, qui est un parfait gentleman, lui propose — oh ! dans les termes les plus délicats ! — de l'associer aux opérations financières qui se préparent, tout naturellement, autour de cette grosse affaire, et lui assure, lui paie d'avance — pour calmer ses scrupules — un gain, mon Dieu, pas énorme, une misérable pièce de 25,000 francs.....

« M. Grandcadet, durant tout son voyage, est hanté de cauchemars affreux. Il arrive enfin dans sa petite ville.

« Dès qu'il fut chez lui, sa servante, Thérésine, qu'il avait prévenue, lui servit du café au lait; et tandis qu'il le savourait voluptueusement :

« — Monsieur Grandcadet, lui dit la jeune paysannne d'un air gêné, j'ai une chose ennuyeuse à vous avouer.

« — Et quoi donc, ma fille !

« — D'abord... c'est que je vais me marier.

« — Avec Pierre, le bourrelier d'en face !... Voilà deux ans que c'est convenu... Je le savais bien... C'est toujours pour la semaine prochaine ?

« — Oui... Mais voilà.... C'est que, pour me marier, j'ai dû aller à confesse... et dire à M. le curé un tort que je vous avais fait...

« — Du tort ?... A moi ?...

« — Enfin, Monsieur, pardonnez-moi, s'écrie Thérésine qui fond en larmes. Il y a que je vous ai volé... Oui, que je vous ai volé depuis deux ans... et que je l'ai dit au curé et qu'il m'a ordonné de rendre ce que j'avais pris... et que voilà votre argent, oh ! jusqu'au dernier sou, je vous le jure !

« Et la malheureuse retire de sa poche sa main pleine d'or et de menue monnaie qu'elle verse sur la table devant son maître.

« — Comment ?... Vous me voliez ! fait M. Grandcadet, plein d'étonnement et de colère.

« — Hélas ! Monsieur, ne me perdez pas et ne le dites à personne, je vous en supplie !... Vous voyez bien que je n'étais pas trop malhonnête au fond, puisque je vous ai tout rendu.

« — Soit... C'est bon, laissez-moi, répond le maître avec impatience.

« Et, resté seul, M. Grandcadet tombe dans une rêverie..N'allez pas vous imaginer, par exemple, qu'il songe maintenant à restituer, lui aussi, ses 25,000 fr. de pots-de-vins ! Une fois pour toutes, il considère le bénéfice comme acquis et légitimement acquis ! Non, devant l'action de cette pauvre fille, à qui le prêtre a rappelé le catéchisme oublié, c'est une réflexion de sociologue, d'homme d'Etat, qui vient à l'esprit de M. Grandcadet. Il rêve un moment. Puis il ramasse l'argent laissé par Thérésine, le fourre dans sa poche, et alors, — le croirait-on ? — lui, le fougueux libre-penseur, lui qui a voté toutes les lois *anticléricales*, il murmure entre ses dents :

« — On a beau dire. Il faut une religion... pour le peuple. »

François Coppée, *de l'Académie française*.

Ah ! M. Grandcadet, laissez-moi vous le dire, si vous et vos collègues, vous n'aviez pas oublié votre catéchisme, vous feriez comme Thérésine : *vous restitueriez* ou, plutôt, vous n'auriez jamais volé !

DU

RÉTABLISSEMENT DES SAINTS PATRONS PRIMITIFS

DANS LES ÉGLISES BRETONNES *(suite)*.

« Plounéour-Trez et Plounéour-Ménez sont moins riches que Plonéour-Lanvern à certains égards, et plus, sous d'autres. Ainsi, après la Vie de saint Goulven, dont j'ai cité le petit mot relatif à la paroisse de Saint-Enesnour, je ne trouve plus absolument la moindre mention du Saint dans les documents imprimés ou manuscrits que j'ai pu consulter, mais la tradition de son culte s'y était plus fidèlement conservée que chez vous, car elle y avait pour appui des statues dans les églises (1) et une double fontaine vénérée. J'ai eu l'avantage de passer quelques heures à Plounéour-Ménez, et d'aller vénérer saint Enenour. Sa statue en bois doré orne le côté gauche du chœur, évidemment à titre de patron. Le

(1) On pourrait croire d'après ce dire de dom Plaine, que Plonéour-Lanvern est dépourvu de toute statue de son saint patron ; il s'y trouve cependant une statue de saint Enéour ; elle est placée dans le chœur au-dessus d'une porte de sacristie ; c'est une œuvre moderne et assez insignifiante. Il y a peu de temps, on voyait dans la même église, une autre statue du même Saint ; elle est du XVe siècle, et sans être belle, elle mérite d'être conservée.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

Saint y est crossé et mitré. Faut-il en conclure qu'il a été évêque ou abbé ? Je ne crois pas la chose nécessaire. Il suffirait à la rigueur que le Saint ait réuni autour de lui quelques disciples pour qu'on ait conclu qu'il avait été honoré de la dignité abbatiale (1).

« En outre, sur le territoire de la paroisse, il existe une fontaine en son honneur, probablement parce qu'il l'a fait sourdre miraculeusement, ou qu'il y a opéré quelque prodige. On se rend encore par dévotion à cette fontaine. La même chose se remarque à Plounéour-Trez, comme je l'ai appris d'une source autorisée. Ici en bas du jardin de la cure, il y a un monticule et une fontaine qui conservent le nom et le souvenir de saint Enéour (2). La statue se trouve à la porte d'entrée de l'église ; il est représenté en ermite.

« Chose douloureuse et en quelque sorte inexplicable à mes yeux ! Plounéour-Ménez et Plounéour-Trez, qui avaient sous les yeux ces preuves inattaquables de la personnalité de leur Patron, n'en ont pas moins abandonné son culte, pour se mettre sous le patronage de saint Yves et de saint Pierre. Vos paroissiens ont été bien mieux inspirés lorsqu'ils ont tenu ferme pour leur saint Enéour. Ne pourrait-on pas dire qu'enlever ainsi à un saint local le patronage d'une ou deux localités, qu'il a évangélisées et sanctifiées pendant sa vie mortelle, c'est faire ce que le prophète Nathan reprochait à David : enlever à un pauvre l'unique brebis qui faisait sa consolation et son trésor ?

« Notre pays breton est plein de faits analogues, et par malheur plusieurs de nos Saints locaux ont été de la sorte dépossédés tout-à-fait injustement. Un de mes rêves, quand je commençais en 1875 à m'occuper d'une manière spéciale de recherches sur nos Saints Armoricains, c'était d'arriver à reconstituer la personnalité des plus inconnus, et par là même à prévenir de nouvelles dépossessions analogues Je n'ai pu atteindre mon but que dans une assez faible mesure, mais c'est toujours quelque chose. Vous me permettrez peut-être de vous rappeler à cette occasion un passage de la Vie de saint Paul de Léon (que j'ai publiée en 1882). On y dit que le Saint traversa la mer avec vingt-quatre compagnons « dont la mémoire subsiste encore (3), qui ont des églises élevées en leur honneur, et que l'on sait avoir été des hommes de grand mérite devant Dieu. » (*Vie de saint Paul. N° 36*) (4).

Ainsi les oratoires ou églises paroissiales de Saint-Thégonnec, du Brouennou, de Plouzévédé, de Trefflaouénan, que j'ai pu iden-

(1) Je crois que cette judicieuse observation de dom Plaine pourrait être généralisée ; parmi les Saints bretons peu connus, il en est beaucoup qui sont représentés avec la mitre et la crosse, sans avoir eu juridiction sur de véritables abbayes.

(2) A Plonéour-Lanvern, il y a aussi au bas du bourg une fontaine de saint Enéour.

(3) Au temps de Wormonoc auteur de cette vie de saint Pol Aurélien (IX^e^ siècle).

(4) Je traduis ici le texte latin que présente la lettre de Dom Plaine. J'ai donné dans *Saint Pol Aurelien et ses premiers successeurs*, p. 44, le nom de quatorze des compagnons de saint Pol Aurélien, et des paroisses dont ils ont été les premiers titulaires ou patrons.

tifier avec certitude, étaient dès le IX^e^ siècle et longtemps auparavant sous le patronage des compagnons de saint Paul Aurélien, et demeuraient les témoins de leur haute sainteté.

« Votre saint Enéour ne figure pas, par malheur, dans l'énumération ; mais aussi elle n'est pas complète (14 sur 24). Et d'ailleurs on peut raisonner *a pari* sur les autres localités et affirmer qu'on ne leur a pas donné des noms de Saints locaux, sans avoir pour cela de très bonnes raisons.

« Tout ceci soit dit, Monsieur le Recteur, pour vous prouver que si j'ai le regret de ne pouvoir vous retracer authentiquement la vie de saint Enéour, je n'approuve pas moins le sentiment qui vous porte à le considérer comme un Saint local, ayant sanctifié le pays par ses vertus et ses mérites, et ayant plein droit de conserver le patronage des localités qui portent son nom. Daignez donc agréer mes félicitations... etc.

« Fr. François Plaine, M. B.

« Silos par Burgos (Espagne), 17 Juin 1891.

« P. S. — Il doit y avoir en Cast une chapelle de saint Enéour, d'après une visite épiscopale de 1782 (1). Mais rien ne me prouve que Plonéis ait jamais été sous le patronage de saint Enéour. Le nom n'est pas le même, ce me semble. »

M. Gaultier du Mottay (*Essai d'iconographie et d'hagiographie bretonne*) donne bien saint Enéour comme patron de Plonéis, mais rien n'indique, en effet, que cette affirmation soit justifiée. Saint Gilles est patron de cette paroisse, et il l'est probablement depuis bien des siècles. Il a donc le droit de rester en possession de son titre, comme saint Enéour à Plonéour-Lanvern. *(A suivre.)*

DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

dans le Finistère, pendant la Révolution.

Déportation des prêtres du château de Brest en Espagne, en Août 1792 (suite).

« Mais M. le Proviseur ne se borna pas à la simple concession des grâces qu'ils étaient venus solliciter pour le bien spirituel de leurs confrères et le leur. Il voulut bien encore leur promettre ses bons offices pour leur procurer un établissement à Mondonedo et pour entretenir les bonnes dispositions de Monseigneur et du Chapitre à leur égard. Ce digne et respectable vicaire général ayant su que plusieurs des réfugiés se trouvaient déjà dans le besoin, remit, de plus, à M. de Silguy des secours pécuniaires pour leur être distri-

(1) Le registre *des décimes* pour l'année 1788 ne signale en Cast que trois chapelles : Saint-Gildas, Saint-Geniste, Saint-Magloire.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

bués, et ces secours, joints à une somme de cinq cents livres qu'un de Messieurs les Chanoines, aussi recommandable par ses talents que par ses vertus (1), avait destinée et remise pour les mêmes nécessiteux et pour tout autre usage qui aurait été jugé le plus convenable, suivant les circonstances (2), furent de la plus grande ressource, jusqu'au moment où Monseigneur l'Evêque donna un état fixe à ceux qui n'en avaient qu'un précaire à Rivadeo.

« MM. de Silguy et Boissière étaient trop empressés d'annoncer à leurs confrères les bénédictions et les succès que le Ciel avait daigné répandre sur leur premier voyage à Mondonedo, pour y prolonger leur séjour. Ils en repartirent le mercredi 29 Août, et le lendemain matin ils se réunirent à leurs compagnons pour rendre leurs actions de grâces à Dieu de la protection qu'il leur avait ménagée dans une terre étrangère, qu'ils devaient désormais regarder comme leur patrie.

« Dès les premiers jours de leur arrivée à Ribadeo, les prêtres français avaient songé aux moyens d'être le moins à charge qu'ils pourraient aux habitants de cette ville. Plusieurs d'entr'eux se résolurent à se rapprocher des côtes de France, dans l'espérance d'en recevoir plus aisément des secours, et, le 26 Août, ils partirent au nombre de dix-sept pour Bilbao. Mais le mauvais état du vaisseau qui les portait les força de relâcher à Sant-Ander, où ils furent accueillis par Mgr l'Evêque de cette ville, par le Chapitre et par les habitants, avec les plus grandes démonstrations de bienveillance et de charité.

« Presque dans le même temps, quatre autres des expatriés passèrent dans le diocèse d'Oviedo, savoir : un à Oviedo même, chez les PP. Bénédictins, deux à Castropol, chez deux généreux citoyens qui les y avaient invités, et un dans un château voisin de cette petite ville.

« M. de Silguy, toujours attentif à tout ce qui pouvait être utile à ses compagnons d'exil, eut l'honneur d'écrire, le 3 Septembre, à Mgr l'Evêque d'Oviedo, pour lui demander ses bontés en faveur de ceux qui s'étaient retirés dans son diocèse, ainsi qu'en faveur de quelques autres qui n'étaient pas éloignés d'y chercher un asile, sous le bon plaisir de ce prélat. Toutes les pièces concernant les réfugiés, notamment la copie de la lettre de Mgr l'Evêque de Mondonedo, lui étaient déjà parvenues, et c'était bien la meilleure recommandation qu'on pût employer auprès de lui. Aussi, Mgr l'Evêque d'Oviedo, dans sa réponse à M. de Silguy, cite-t-il cette lettre avec complaisance, et en reconnaissant, avec tous les ecclésiastiques débarqués à Rivadeo, qu'ils doivent, après Dieu, à Mgr l'Evêque de Mondonedo tout leur bonheur et leur consolation ; il donne, à son exemple, aux prêtres français déjà établis dans son diocèse et à ceux qui pourraient y venir, les mêmes pouvoirs et les mêmes permissions de célébrer la messe et de se confesser mutuellement. « Tout ce qui « me fait peine, ajoute ce prélat, c'est que mon palais n'est « point encore habitable ; mais, du moins, j'offre de grand « cœur mes soins et mes facultés pour le soulagement des « prêtres français, et ils peuvent compter sur toute ma bien- « veillance. »

« Quant aux dix-sept ecclésiastiques relâchés à Sant-Ander, comme leur projet était d'aller à Bilbao, où il s'en trouvait déjà un bon nombre, M. de Silguy avait cru qu'il suffisait de leur délivrer des certificats dans lesquels il relatait la lettre de Mgr l'Evêque de Mondonedo, avec les principales circonstances qui pouvaient donner de chacun d'eux une notice propre à satisfaire les supérieurs ecclésiastiques et civils de Bilbao. Par ailleurs, les dix-sept prêtres en question étaient munis de passe-ports en bonne et due forme.

(A suivre.)

(1) M. Don Emmanuel-Marie de Las Riveiras, chanoine pénitencier, s'est montré, dans toutes les occasions, comme le protecteur le plus zélé et, nous devons le dire, comme l'ami des prêtres français. Toujours ils ont trouvé en lui une ressource assurée. Ses facultés, sa table, ses services, il leur a tout prodigué.

(2) Cette somme a aussi été employée en partie pour les frais de voyage de ceux qui ont passé dans d'autres diocèses.

Capsules Guyot (véritables), 19, Rue Jacob, Paris — Bronchites Chroniques, Asthmes, Catarrhes, Rhumes opiniâtres. Prix 2 fr. 50 le flacon. Dans toutes pharmacies.

Il est peu de maladies aussi pénibles que les gastralgies et les maladies de l'estomac en général. Il n'est donc pas sans intérêt de rappeler qu'après de nombreuses expériences, l'Académie de médecine a approuvé et recommandé l'emploi du *Charbon de Belloc* contre ces maladies qui, au dire même du rapport, font trop souvent le désespoir des malades et des médecins. Le Charbon de Belloc, qui est aussi le remède par excellence contre la constipation, se prend en poudre ou en pastilles au moment des repas. Le plus souvent, le bien-être se fait sentir dès les premières doses.

CABINET DEBRAY

Cabinet dentaire et Atelier de fabrication et de réparation, *2, rue Astor* (près la Halle), *à Quimper*.

M. F. PÉZIEUX, Chirurgien-Dentiste diplômé, est tous les jours, à la disposition des clients, à l'exception du vendredi.

M. HÉLOT *est visible tous les jeudis.*

Dents artificielles, systèmes français et américains. Réparation immédiate de tous les appareils dentaires. — *Prix modérés.*

On trouve chez l'auteur : « *Aux Mères de Familles* », par F. PÉZIEUX, 2, rue Astor (près la Halle), à Quimper.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

M. TONNENS a l'honneur de prévenir sa clientèle que, le 1er mars 1892, il a ouvert un Cabinet dentaire qui est tenu tous les jours par un opérateur de premier ordre, M. LEFÈVRE, *diplômé de l'Ecole et Hôpital dentaires de Paris.*

M. TONNENS, comme par le passé, se tiendra tous les samedis à la disposition de ses clients.

6, rue Saint-François, QUIMPER.

Dr MORISSE, 11, boulev[d] Bonne-Nouvelle, Paris, garantit par écrit *la guérison des Maladies du Cœur, des Poumons, de l'Estomac, des Nerfs et des Rhumatismes.*

De 2 à 4 heures, ou écrire.

Solution de Bi-Phosphate de Chaux des FRÈRES MARISTES

de SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX (Drôme)

Cette solution est employée avec succès pour combattre les *Scrofules*, la *Débilité générale*, le *Ramollissement* et la *Carie des os*, les *Bronchites chroniques*, les *Catarrhes invétérés*, la *Phtisie tuberculeuse* à toutes les périodes, surtout aux 1er et 2e *degrés*, où elle a une action décisive. Elle est recommandée aux enfants faibles, aux personnes débiles et aux convalescents. Elle excite l'appétit et facilite la digestion. — 20 ans de succès. — 5 fr. le litre ; 3 fr. le 1/2 litre.

Exiger les signatures : **L. ARSAC & Fie CHRYSOGONE.**

NOTICE FRANCO. — DÉPOT DANS LES PHARMACIES.

ORNEMENTS D'ÉGLISE

Médailles d'Argent — LAVAL 1857 — RENNES 1859

Mon ROUXEL LE-DAIN

BÉTIN Frères

SUCCESSEURS

FOURNISSEURS de L'ARCHEVÊCHÉ

Diplôme d'Honneur — *à l'Exposition de* — RENNES 1887

RENNES — 3, Rue Motte Fablet, 3 — RENNES

BRONZES, CHASUBLERIE, ORFÈVRERIE

Nous envoyons en communication : Catalogues illustrés, Croquis, etc., etc., et nous acceptons à l'avance de fournir aux prix de n'importe quels Catalogues ou Réclames.

PHTISIE BRONCHITES, TOUX, CATARRHES *Guérison par l'Émulsion Marchais*, de LA ROCHELLE.

GUÉRISON certaine et **radicale** de toutes les affections de la **Peau**, même des **Plaies variqueuses** dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail, soulage dès le 2me jour. **M. LENORMAND**, Méd[e] Sp[te], Anc[n] Aide-Major des Hôpitaux M[res], à Melun. Consult. gratuites par corresp.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Épiciers.* — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

8e ANNÉE. Vendredi 3 Février 1893. N° 5.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Date de l'entrée solennelle, à Quimper, de Mgr Valleau ; Nominations dans le clergé ; Nécrologie ; Notes sur les Vicaires capitulaires ; Mission de Tréboul.

II. Nouvelles du monde catholique : Rome ; France ; Rennes ; Annecy ; Bibliographie.

III. Du rétablissement des saints Patrons primitifs dans les églises bretonnes (suite).

IV. Documents historiques (suite).

V. Annonces et Avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 5 Février. — Sexagésime. Semi-double, violet. — Mémoire de ste Agathe.

Vêpres du jour, avec mémoires : 1° de ste Agathe, 2° du suivant *(Propre du Diocèse)*, 3° de ste Dorothée, vierge martyre.

Lundi, 6. — S. Gildas, abbé, Semi-double, blanc.

Mardi, 7. — Commémoraison de la Passion de Notre-Seigneur. Double-majeur, rouge.

Mercredi, 8. — S. Jean de Matha, confesseur. Double, blanc.

Jeudi, 9. — S. Tite, évêque. Double, blanc.

Vendredi, 10 — Ste Scholastique, vierge. Double, blanc,

Samedi 11. — Les Sept Saints Fondateurs des *Servites* ou *Serviteurs de la Ste-Vierge.* Double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Penmarc'h..... 12, 13, 14, 15 et 16 Février.
Ile-Molène..... 17 et 18 Février.

Mission recommandée : ILE-TUDY, du 9 au 16 Février. Prédicateurs RR. PP. Arzur et Henry, Jésuites.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que le sacre de notre évêque, Mgr Valleau, est fixé au dimanche, 5 Mars. Monseigneur espère faire son entrée solennelle dans sa ville épiscopale, le mardi 14.

Nominations dans le Clergé. — Ont été nommés :

M. Herry, vicaire à Edern, vicaire à Sizun, en remplacement de M. Colin ;

M. Kéruzec, jeune prêtre, vicaire à Edern.

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs le R. P. André, Oblat de Marie Immaculée, né à Guipavas, décédé à Calgary, diocèse de Saint-Albert (Amérique du Nord), le 10 Janvier dernier, dans sa 59e année.

Nous espérons pouvoir donner avant peu d'intéressants détails sur les derniers jours de ce zélé missionnaire.

On lira avec intérêt les notes suivantes que nous résumons d'après la *Semaine religieuse* de Nantes, et qui complètent ce que nous disions, dans notre dernier numéro, sur la préconisation d'un Evêque et sa prise de possession du siège auquel il est nommé.

« A la mort de l'Evêque, les Chapitres sont, par le fait même, investis de l'autorité dans le diocèse ; mais ils sont tenus de déléguer ces pouvoirs spirituels, sans restriction d'objet ni de temps, à un ou plusieurs ecclésiastiques, et cela avant le neuvième jour, sous peine de voir passer au Métropolitain ou à son premier suffragant, le droit de nommer les administrateurs du siège vacant. Ceux-ci prennent le titre de *vicaires capitulaires*, parce qu'ils sont les représentants du Chapitre *(capitulum)* comme les *vicaires généraux* l'étaient de l'Evêque. Ils peuvent être choisis dans le sein même du Chapitre ou en dehors, suivant que l'utilité du peuple fidèle le réclame.

Les vicaires capitulaires possèdent donc toute l'autorité que le Chapitre avait reçue, au décès de l'Evêque ; et parce que cette autorité est presque épiscopale, qu'elle est beaucoup plus étendue que celle des vicaires généraux, et qu'elle n'est nullement révocable, comme celle-ci, au gré de ceux qui l'ont conférée, il s'ensuit que les vicaires capitulaires sont plus puissants, au point de vue ecclésiastique, que ne le sont les vicaires généraux ; et que le nom de *vicaire capitulaire* ne doit pas être regardé comme équivalent à celui de *vicaire général épiscopal*. Par quelles différences de détail se distinguent ces deux titres et ces deux fonctions, il est inutile ici de l'expliquer ; c'est assez que nos lecteurs en connaissent la

différence essentielle. Le vicaire général n'est pas l'Evêque, mais il le *représente* ; le *vicaire capitulaire* n'est pas non plus l'Evêque, mais il le *remplace*.

La sainte Eglise ayant pourvu au gouvernement des diocèses vacants, on conçoit aisément que la paix et l'ordre y sont assurés, même pour de longues périodes de temps, quand la vacance se prolonge. Le vicaire capitulaire est, pour ainsi dire, « le fort armé » de l'Evangile, gardant le seuil de la maison de Dieu, et y maintenant toutes choses en sécurité.

Il ne sera relevé de son poste de sentinelle et de veilleur qu'au jour où un légitime Evêque, envoyé par le Souverain Pontife lui-même, présentera ou fera présenter au Chapitre ses bulles de « confirmation, d'institution et de provision », comme parle le droit canonique. A ce moment-là, les pouvoirs extraordinaires du vicaire capitulaire cesseront, parce que le siège cessera d'être vacant.

A partir de ce moment, l'Evêque entre en pleine jouissance de ses droits de Pasteur. Il ne lui reste plus qu'à se faire sacrer, pour être revêtu du caractère épiscopal et posséder la plénitude du sacerdoce.

Il ne doit pas s'écouler plus de trois mois entre la date à laquelle l'Evêque a été avisé de sa promotion et le jour de sa consécration épiscopale.

Ainsi, dans l'Eglise qui est immortelle, l'autorité survit à ceux que Dieu choisit pour en être les dépositaires, et le peuple chrétien, sans oublier sa dette de reconnaissance envers ceux qui ne sont plus de ce monde, acclame le Pasteur et le Père qui vient, au nom du Seigneur, le régir et le guider dans les sentiers de l'éternelle vie.

Mission de Tréboul. — Tréboul, ne date, comme paroisse, que de 1839-1840. Aujourd'hui sa population est plus que double de celle de Poullan, dont elle était jadis une trêve.

Grâce à son ancien Recteur, appelé depuis à l'importante cure de Pont-Croix, Tréboul possède une charmante église, où sont érigées des œuvres florissantes, mais n'avait jamais eu de Mission. Le Recteur actuel, M. Le Jacq, a eu à cœur de procurer ce bienfait à ses paroissiens, et ceux-ci ont bien dédommagé leur digne pasteur des fatigues et des dépenses qu'il s'est imposées par leur empressement à répondre à son appel. En effet, c'est à peine si l'on a compté six abstentions.

Il y a eu 1.068 communions, la première semaine, et 1.080, la seconde. En comptant les infirmes et quelques vieillards, qui sont venus avec les enfants, et les malades communiés à domicile, il y a donc eu 2.200 personnes à gagner l'indulgence de la Mission.

Du 8 au 12 Janvier, a eu lieu la Mission des enfants, avec des instructions appropriées à leur âge, et même *explication des tableaux*, qui a été suivie avec un intérêt tout particulier. Il faut dire que « l'explicateur » était M. Tanguy, premier vicaire de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Douarnenez, qui sait de si belles histoires et qui les raconte si bien !

Après une procession parfaitement organisée, six cents médailles ont été distribuées, et les enfants sont rentrés chez eux, heureux et fiers, se faisant volontiers, comme on le leur avait recommandé, les apôtres de la « grande » Mission qui allait s'ouvrir, — apôtres surtout par leurs prières, qui avaient d'avance assuré à leurs parents des grâces de conversion et de salut.

Il nous plaît d'insister sur ce point. Nous le savons, c'est un usage qui tend à se répandre, et que nous voudrions voir se généraliser, de consacrer aux enfants les jours qui précèdent l'ouverture de la Mission dans une paroisse. Le moyen est aussi simple qu'efficace, et il était employé par un des plus illustres missionnaires de la Bretagne. En effet, voici ce que nous lisons justement sur ce sujet, dans le dernier numéro de l'excellente *Semaine religieuse* de Rennes :

« Saint Vincent Ferrier, donnant une mission à Rennes, en 1516, fit élever sur la place Sainte-Anne, près le sanctuaire de Bonne-Nouvelle, un trône à la Sainte-Vierge, autour duquel il convoquait, chaque jour, tous les enfants de la cité. Après des chants et des prières adressés par ces petits anges de la terre à la Reine du ciel, en faveur des pauvres pécheurs, il les renvoyait, comme autant d'apôtres, à la conquête des âmes de leurs parents. L'histoire rapporte que, de tous les habitants de la ville, pas un ne résista à la grâce obtenue, sans doute, en grande partie, par la prière des enfants. »

Oh ! oui, faisons prier les enfants !

La Mission proprement dite a été ouverte, le dimanche 15. Elle était présidée, pour la première série, par M. le chanoine Péron, curé-archiprêtre de Quimperlé.

La saison était si rigoureuse et le jour vient si tard, au mois de Janvier, qu'on hésitait à fixer à 4 heures le lever des missionnaires ; mais le Recteur répondait de sa population, et, de fait, dès 5 heures, le premier jour, l'église était remplie de fidèles et les confessionnaux assiégés. Il en a été ainsi durant la quinzaine : toujours la même assiduité aux divers exercices, le même empressement aux instructions, qui étaient cependant plus nombreuses encore qu'aux autres Missions ; en effet, chaque jour, après la messe, avait lieu une conférence spéciale sur la sainte Eucharistie et, pour répondre aux besoins d'une partie de la population, un sermon français était donné, chaque soir, à 7 heures et demie.

M. Hameury, chanoine, curé-doyen de Crozon, présidait la seconde semaine, pendant laquelle on a admiré le même entrain, le même recueillement et la même docilité, si touchante de la part de ces rudes marins.

Nous ne pouvons raconter en détail chaque cérémonie ; mais nous signalerons, comme particulièrement émouvante, la visite du jeudi au cimetière : car jamais, dans notre Bretagne, et surtout en

de telles occasions, les morts ne sont oubliés. Après une instruction à l'église, la procession s'est rendue au cimetière, qui est situé sur le versant d'un coteau dominant la baie de Douarnenez. Pendant que le clergé chante les prières de l'absoute, les fidèles s'éparpillent sur les tombes de leurs proches... Bien des larmes sont versées. Hélas ! on les comprend doublement, dans ce champ de repos, en face de cet Océan qui a fait ici tant de victimes et leur a servi de tombe ! Que Dieu accorde à tous son saint Paradis ! qu'Il console et soutienne les veuves et les orphelins et qu'Il détourne, à l'avenir, de semblables deuils de la chrétienne population de Tréboul !...

La Mission s'est terminée, dimanche 29 Janvier, par une belle procession et la bénédiction du T.-S. Sacrement.

Tous les paroissiens de Tréboul garderont un impérissable souvenir de leur belle Mission de 1893, et des prêtres qui y ont travaillé avec tant de zèle et de succès.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Le Saint Père a traversé, sans fatigue, les cérémonies des deux consistoires. Il continue ses réceptions. Le dimanche 22 Janvier, a eu lieu dans la salle de la *Loggia*, au-dessus du vestibule de la basilique Vaticane, la première des six béatifications solennelles annoncées pour le jubilé épiscopal de Léon XIII, celle du serviteur de Dieu François-Xavier Bianchi, des clers réguliers Barnabites.

Le lendemain, le Pape a reçu vingt-cinq Frères de l'Institut des Ecoles chrétiennes, qui lui étaient présentés par leur supérieur général, T. H. Frère Joseph. Il leur a prodigué les témoignages d'une bienveillance exceptionnelle, louant l'Institut, ses travaux et le bienheureux de la Salle, qu'il espère pouvoir bientôt canoniser, pour répondre aux vœux de la France où il naquit.

Le Saint Père, en terminant, a recommandé d'avoir confiance, car, malgré les assauts des ennemis de l'Eglise, elle vaincra par la protection de Dieu qui est avec elle.

Le Pape a béni les Frères, leurs élèves, leurs bienfaiteurs et les pays où ils enseignent.

M. Fiat, supérieur général des Lazaristes, s'est rendu à Rome, avec une nombreuse députation de ses Religieux et de Filles de la Charité. Ils ont été reçus par le Souverain Pontife, le mercredi 25.

Les Religieuses de la Sagesse auront une audience le 13 Février.

Les marques de déférence et de respect à l'auguste chef de l'Église catholique affluent de tous les pays, même hérétiques, schismatiques ou infidèles.

La nomination du cardinal Krementz et du cardinal Kopp semble inaugurer une ère nouvelle pour l'Eglise en Allemagne. Après une période de vexations et de luttes violentes, la constance

Archives diocésaines de Quimper et Léon

invincible des Evêques et de tous les catholiques a fait triompher le droit, et l'accord entre les deux pouvoirs est établi.

Les journaux annoncent que l'Empereur va envoyer un ambassadeur extraordinaire auprès du Souverain Pontife, à l'occasion de son jubilé épiscopal. Il a choisi pour cette mission le général Loë, qui est un des rares généraux catholiques prussiens.

Outre l'empereur allemand, le roi de Saxe et le prince régent de Bavière enverront au Pape, à l'occasion de son jubilé, des envoyés extraordinaires.

Mgr Azarian est porteur d'une lettre autographe du sultan pour le Souverain Pontife.

Enfin, un ukase impérial autorise l'épiscopat catholique de Russie à inviter les fidèles à signer des adresses de dévouement au Souverain Pontife, à l'occasion de son jubilé épiscopal. Le même ukase autorise des collectes dans tout l'empire, en faveur d'un don à Léon XIII. Seulement l'ukase réserve à la couronne le droit de faire remettre les adresses et le don au Souverain Pontife.

Cet ukase cause une grande sensation, surtout en Pologne, où, jusqu'à présent, des démonstrations de ce genre ont été sévérement interdites.

Ce triomphe de la Papauté, ces hommages spontanément prodigués au prisonnier du Vatican font plus vivement encore ressortir les humiliations que la justice divine commence d'infliger aux usurpateurs. Des scandales financiers, plus honteux peut-être que ceux du Panama, compromettant la royauté elle-même, marquent surtout la déchéance de cette partie de l'Aristocratie romaine qui, élevée par la Papauté a, au premier moment d'épreuve, trahi le Pape pour suivre la cause de la Révolution.

Le Directeur général de la Banque romaine, récemment nommé sénateur par le Roi, a été incarcéré avec ses principaux employés... Et on a découvert qu'il avait des complices très haut placés...

Le Directeur romain de la Banque de Naples, Cucciniello, a été également arrêté pour malversations et vol. Il portait un habit de prêtre.

Constatons qu'il ne s'est pas déguisé en député anticlérical !

Le gouvernement italien, en même temps qu'il couvre de sa protection bienveillante les concussionnaires et les voleurs, autorise la profanation des églises. En effet, le 9 Janvier, à l'occasion de l'anniversaire de la mort du roi Victor-Emmanuel, les autorités ont laissé pénétrer dans l'église du Panthéon un cortège, dont la dénomination et la bannière étaient un outrage à la Papauté et à la Religion.

A ce sujet, S. Em. le cardinal-vicaire a envoyé aux autorités civiles une énergique protestation. En même temps, Son Eminence a transmis à Mgr Contini, archiprêtre du Panthéon, les instructions suivantes, avec charge de les communiquer à qui de droit :

1.) Que si une profanation se produisait, pendant que l'on accomplit dans le temple des cérémonies religieuses, fût-ce même

pendant une messe basse, il faut immédiatement interrompre la cérémonie, et le clergé doit se retirer ;

2.) Que si la célébration de la messe en était arrivée au *Canon*, comme il ne serait pas possible de la suspendre, d'après les prescriptions liturgiques, le clergé devrait néanmoins se retirer et ne laisser à l'autel que le célébrant, avec un ou deux assistants.

France. — Le 20 et le 21 janvier, la Chambre a voté le budget des Cultes pour 1893. Elle a entendu un éloquent discours de Mgr d'Hulst qui, flétrissant les suppressions de traitements ecclésiastiques, a demandé au gouvernement de suivre une politique de libéralisme bienveillant. Malgré M. Hubbard, le passage à la discussion des articles a été voté par 346 voix contre 149.

M. Piou a ensuite, dans un discours fort applaudi, établi le caractère concordataire des évêchés que la Commission du budget propose de supprimer par voie d'extinction, sous prétexte qu'ils n'ont pas été créés sous Napoléon Ier.

Le ministre des Cultes a reconnu que tous les évêchés, quels qu'ils soient, sont concordataires et, malgré une réponse haineuse de M. Dupuy-Dutemps, l'amendement qui tendait à la suppression de certains évêchés, est repoussé par 315 voix contre 198.

La suppression des vicaires généraux, réclamée par la Commission, est également repoussée à une grande majorité, 309 contre 192.

Un amendement de M. Francis Charmes proposant d'augmenter de 490,500 francs, le crédit relatif aux secours aux églises et presbytères, a été adopté par 287 contre 209.

Le maintien de l'ambassade française près du Vatican avait été précédemment voté par 302 voix contre 182.

Rennes. — *Mort de la Mère Marie de la Conception, assistante générale des Petites-Sœurs des Pauvres.* — Le vendredi 20 Janvier, est morte à la Tour Saint-Joseph, à l'âge de 68 ans, la bonne Mère Marie de la Conception (dans le monde Eulalie Jamet), sœur de la Bonne Mère générale de la Congrégation des Petites-Sœurs des Pauvres.

La « Mère Conception » était née à Saint-Servan, et avait été dans cette ville, avec sa vénérable sœur, une des premières compagnes de Jeanne Jugan. Elle fut souvent envoyée à l'étranger pour y fonder des Maisons de Petites-Sœurs.

Plusieurs fois, en cette qualité, elle fit le voyage d'Amérique et y opéra des merveilles de charité. Sa mort ne passera point inaperçue aux Etats-Unis, où catholiques et protestants la vénéraient et l'aimaient. Mais le diocèse de Rennes, et en particulier sa paroisse natale de Saint-Servan, garderont pieusement la mémoire de cette âme fortement trempée dans l'austère devoir et dont la vie s'est consumée jusqu'à la fin pour les pauvres de Jésus-Christ.

(Semaine religieuse de Rennes.)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Annecy. — Mgr Isoard, évêque d'Annecy, vient d'adresser à M. le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes la lettre suivante :

« Annecy, le 24 Janvier 1893.

« MONSIEUR LE MINISTRE,

« Je lis dans le compte-rendu officiel de la séance de la Chambre des Députés du 20 de ce mois de Janvier, ces paroles prononcées par vous en réponse à un discours de Mgr d'Hulst :

« Si jamais vous arrivez au Ministère, vous verrez par l'énor-
« mité des dossiers, par la quantité des correspondances, à com-
« bien d'informations on doit recourir pour arriver enfin à dégager
« la vérité dans de telles affaires. Les Evêques sont questionnés,
« les curés sont questionnés, leurs dires sont enregistrés : ce
« n'est pas seulement la gendarmerie qui intervient : tout le
« monde est consulté ; les intéressés eux-mêmes le sont, et quand
« nous concluons à la suppression du traitement, ce n'est qu'après
« des précautions infinies, qu'on ne prend pas toujours peut-être à
« l'égard d'un pauvre fonctionnaire civil. *(Vifs applaudissements*
« *à gauche et au centre).*

« Monsieur le Ministre, six semaines seulement se sont écoulées depuis que vous avez pris possession du Ministère de l Instruction publique et des Cultes, — vous-même l'avez rappelé au commencement de ce discours : il ne vous a donc pas été possible de prendre connaissance des dossiers concernant tous les diocèses. Vous me permettrez de vous offrir, en ce qui touche le diocèse d'Annecy, les renseignements suivants.

« Depuis le 23 février 1883, dix-huit de MM. les Curés de mon diocèse appartenant au département de la Haute-Savoie et un appartenant au département de la Savoie, ont été privés de leur traitement : *je n'ai pas été questionné une seule fois*. Ni *questionné*, pour reproduire l'expression que vous avez cru devoir employer, ni *avisé*, — je ne dirai pas de l'enquête, il n'y en a jamais eu, — mais des accusations portées et de l'intention où était le Ministre de supprimer un traitement.

« J'ai reçu, ces dix-neuf fois, ou une notification qu'il y avait chose jugée, et, en même temps, — onze fois sur dix-neuf, — avis qu'à partir de tel jour, le traitement serait supprimé. ou une mise en demeure de procéder, dans un délai donné, au déplacement du prêtre incriminé, avec la déclaration de la suppression de son traitement, si ce déplacement n'avait été opéré.

« Les intéressés n'ont pas été *questionnés* ; ils ont connu qu'ils avaient été accusés, par l'avis que je donnais qu'ils étaient frappés.

« Voilà pour les faits. — Aucune des observations portées à la tribune le 20 dernier et applaudies par une portion de la Chambre ne peut s'appliquer au diocèse d'Annecy.

« Puisque l'occasion m'en est donnée, je considère comme un devoir de renouveler ici les déclarations faites maintes fois en ce qui concerne le droit.

« Touchant le *pouvoir disciplinaire* du Ministre des Cultes et la *peine* qu'il prétend pouvoir infliger aux Ecclésiastiques, j'écrivais, le 14 Novembre 1883, à M. le Préfet de la Haute-Savoie :

« .....Cette mesure est qualifiée par vous, Monsieur le Préfet,
« de *peine disciplinaire*. Vous me permettrez de vous faire obser-
« ver, comme je l'ai fait trois fois déjà dans ma correspondance
« avec les divers Ministres des Cultes, que le Ministre n'est par
« aucun côté le supérieur hiérarchique des ecclésiastiques et qu'il
« n'a point le droit de leur infliger des peines disciplinaires. Il
« peut les faire poursuivre par le Parquet : il n'a point le droit de
« les punir lui-même.

« Je tiens à le répéter : Le Ministre des Cultes, disais-je à l'un de vos prédécesseurs, n'a point vis-à-vis des Ecclésiastiques la situation et les droits du Ministre de la Justice vis-à-vis des magistrats, du Ministre de l'Instruction publique vis-à-vis des membres de l'Université.

« Le droit de punir de cette façon n'existait pas. Les formes dont on a usé, pour prendre ces mesures arbitraires, ont été, dans ce diocèse du moins, étrangères aux premières notions de la justice.

« Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute et respectueuse considération.

« † LOUIS, *Évêque d'Annecy.* »

BIBLIOGRAPHIE

LA VISITE DE LA CATHÉDRALE DE QUIMPER

SE TROUVE :

Chez l'Auteur, M. l'abbé THOMAS, aumônier du Lycée, rue du Collège, à Quimper ;

Chez M. SALAUN et M. LE BRAS, libraires, rue Kéréon ;

Chez M. LE GALL, libraire, quai du Stéïr.

Prix : 2 fr. 25. — *Par la poste :* 2 fr. 50.

VIE DU R. P. MUARD, fondateur des Pères de Pontigny et du monastère des Bénédictiss de la Pierre-Qui-Vire, par le R. P. DOM JOSEPH BOUCHARD, de l'Ordre de Saint-Benoît, — 2 vol. in-12 avec portrait, 6 fr.

Nous ne pouvons mieux faire apprécier le mérite et l'intérêt de cet ouvrage qu'en reproduisant, parmi les nombreuses approbations et félicitations reçues par l'auteur, la lettre suivante écrite par son S. Em. le cardinal Richard, archevêque de Paris :

« *Paris, le 20 Septembre 1892.*

« Mon Cher et Révérend Père,

« Je n'ai pu jusqu'à présent que parcourir trop rapidement les deux volumes de la **Vie du R. P. Muard,** que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Mais je me propose de les lire en entier ; le premier coup d'œil jeté sur ces pages a suffi pour me faire comprendre l'intérêt qui s'attache à votre livre.

« J'ai toujours vénéré le R. P. Muard comme un des grands serviteurs de Dieu à notre époque. Sa vie renferme pour le Clergé les leçons les plus utiles et les plus encourageantes.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« La Providence a voulu qu'il passât par les diverses positions que les prêtres peuvent occuper dans le service des âmes.

« Successivement Curé, Missionnaire, Religieux, il nous montre dans sa personne la vie sacerdotale s'élevant jusqu'à la perfection par l'union de la vie monastique et de la vie apostolique. Les prêtres trouveront en lui un modèle qui leur fera apprécier et aimer de plus en plus la grâce de leur vocation. Les fidèles apprendront aussi, en lisant la vie du R. P. Muard, à honorer le caractère sacré du prêtre et la mission surnaturelle que Notre-Seigneur lui a confiée, pour le salut des âmes. N'est-ce pas la double leçon dont nous avons besoin à notre époque où le naturalisme envahit la Société !

« Je demande à Dieu de bénir votre livre en vous offrant l'assurance de mon affectueux et religieux dévouement en Notre-Seigneur.

« † François, Cardinal Richard,
« Archevêque de Paris. »

D'autres motifs recommandent spécialement à nos lecteurs la **Vie du R. P. Muard.**

L'auteur n'est pas pour nous un inconnu ; il a prêché, à la Cathédrale de Quimper, le Jubilé de 1880. Dès cette époque, il était chargé d'écrire la biographie complète du saint Fondateur de la Pierre-Qui-Vire, et il y fut beaucoup encouragé par un autre des fils du P. Muard, qui était alors notre Evêque vénéré, Mgr Nouvel, de sainte mémoire. Enfin, on lira avec intérêt l'histoire des fondations faites par la Pierre-Qui-Vire, particulièrement celle de Kerbénéat, dans notre diocèse.

Monseigneur Freppel, *d'après des documents authentiques et inédits*, par le R. P. Etienne Cornut, de la Compagnie de Jésus. In-8° de 424 pages. — Paris, V. Retaux et Fils, 82, rue Bonaparte, Paris. **5** francs.

Cette remarquable étude sur Mgr Freppel est faite d'après des documents authentiques dont un grand nombre sont inédits, d'un vif intérêt et d'une importance capitale. Elle est à la fois doctrinale et biographique. On y trouvera de nombreux détails, tout à fait ignorés, sur l'enfance et la jeunesse du futur évêque d'Angers, sur son enseignement à la Sorbonne, ses polémiques, son rôle pendant le Concile, son épiscopat et sa carrière de député.

Les œuvres oratoires, pastorales et polémiques de Mgr Freppel obligeaient le P. Cornut à exposer les idées du grand évêque sur les principales controverses religieuses, philosophiques, politiques, économiques et sociales qui passionnent cette fin de siècle. Grâce au soin avec lequel ce travail a été fait, le lecteur aura une synthèse lumineuse de ces graves questions et des vrais principes qui les dominent.

Le volume se divise heureusement en cinq livres : L'Alsace, la Sorbonne, Rome, Angers, le Palais-Bourbon, c'est-à-dire l'étudiant, le professeur, le théologien, l'évêque et le député. En suivant ainsi pas à pas, dans toutes les étapes d'une vaillante carrière, cet original et ferme esprit, nous recueillons à la fois ses exemples et ses leçons. L'auteur a pris comme épigraphe de son livre ces belles paroles qui résument toute la vie de Mgr Freppel : « Je ne me connais au cœur que deux passions : l'amour de l'Eglise et l'amour de la France. » C'est aussi l'impression qui se dégage de cette instructive et fortifiante lecture.

Le Roi-Martyr : *centenaire du 21 Janvier 1793* ; par le P. V. Delaporte, S. J. Jolie brochure in-8° de 40 pages. Paris, V. Retaux et Fils, 82, rue Bonaparte. Prix : **1** franc.

Louis XVI est-il *martyr ?* Cette opinion, admise par tous les catholiques contemporains du crime du 21 Janvier 1793, fut soutenue et prouvée par le pape Pie VI. Le P. Delaporte le raconte dans cette saisissante et émouvante brochure, et il établit, par une multitude de détails peu connus, comment Louis XVI mérita ce titre. Cette brochure n'est pas seulement une *actualité* en cette année du centenaire, mais un ouvrage qui a sa place marquée dans toute famille chrétienne et française.

S'adresser à la Librairie Salaun, a Quimper.

DU

RÉTABLISSEMENT DES SAINTS PATRONS PRIMITIFS

DANS LES ÉGLISES BRETONNES *(suite)*.

Il existe dans le diocèse une autre paroisse où l'on a pu se demander si saint Enéour n'avait pas encore été débouté de ses droits. Voici ce qu'on m'écrivait le 15 Juillet dernier :

« Quel est le patron de Gnerlesquin ?

« L'*Ordo* du diocèse nous répond *saint Thénénan*, et cette mention d'un saint breton suffira pour plusieurs à prévenir tout doute. Si nous interrogeons les habitants de Guerlesquin, eux aussi répondent *saint Thénénan*, et l'on trouve désormais ce nom donné de temps en temps aux enfants en l'honneur du patron de la paroisse.

« La statue du saint ne porte aucun nom, c'est la statue d'un évêque ou d'un abbé en chasuble, avec mitre et crosse. La statue est en bois et se trouvait auparavant dans l'ancienne église.

« Mais cette statue n'est pas celle de *saint Thénénan*. En Breton, le nom du saint est *saint Ener*. Toute la question est de savoir si *Thénénan* et *Ener* désignent le même saint.

« Aujourd'hui à Guerlesquin, on vous dira facilement : *saint Thénénan* en français, c'est *saint Ener* en breton. Tout d'abord, la contraction paraît un peu forte et si habitué que l'on soit à voir les noms défigurés par le langage populaire, on aura peine à reconnaître *Thénénan* dans *Ener*.

« La question peut être éclaircie par la manière dont le nom du patron s'écrivait autrefois.

« Nous possédons plusieurs anciens registres d'avant la Révolution, pas une fois vous n'y trouvez le nom de *saint Thénénan* ; mais tous, prêtres et fabriciens, écrivent en français *saint Ener*.

« Il y a un vieux coutumier qui a dû être copié sur un plus ancien du temps de M. Courson, car ce M. Courson, recteur, est ajouté après coup sur la prière prônale (M. Courson était recteur de 1681 à 1693), partout ce coutumier porte : *saint Ener*.

« J'ai pu remonter les registres paroissiaux à la Mairie jusqu'en 1618, ils sont écrits en français. Assez souvent ils ont à citer le village que l'on appelle encore aujourd'hui *Kernévez-Sant-Ener* ; invariablement ils traduisent *La Villeneuve-Saint-Ener*. Puisqu'ils traduisent le breton *Kernévez* par *La Villeneuve*, ce qui est la traduction littérale, ils auraient aussi bien traduit le nom de *saint Ener*, si ce nom avait été différent en français.

« C'est en vain qu'avant la Révolution on chercherait le nom de *Thénénan* donné à un enfant. J'ai trouvé le nom d'*Ener* donné une fois. C'est en 1671, le recteur de Guerlesquin fait le baptême, et le parrain, c'est le recteur de Plouigneau qui appelle son filleul *Ener*. (*Ener Laour*, 10 Avril 1671). Evidemment les deux recteurs connaissaient le nom du saint et voulaient donner à l'enfant le nom du patron de la paroisse.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« J'aurais voulu trouver le nom en latin, mais il n'y a plus en latin que quelques feuilles éparses. Les actes sont très courts, le domicile n'y est point indiqué, à moins qu'il ne s'agisse d'un noble. Alors il y a bien *Dominus* ou *Domina temporalis* mais le nom du lieu est en français. Du reste, *La Villeneuve Saint-Ener* n'était pas une seigneurie.

« Il me semble clair tout de même que *saint Thénénan* n'était pas connu à Guerlesquin avant la Révolution.

« Comment s'y est-il introduit après ?

« Je pense que c'est parce que l'on n'a pas su se rendre compte de ce qu'était *saint Ener*. Dans la prononciation *Sant-Ener* rappelle les deux premières syllabes *Sant-Thené*, et on aura conclu que *Sant-Ener* n'était qu'une corruption de *Sant-Thénénan*, et cela d'autant plus facilement que le pardon de Guerlesquin se fait le quatrième dimanche de Juillet, que la fête de saint Thénénan est le 21 de ce mois (du moins actuellement dans notre diocèse), Albert-Le-Grand la met au 16 Juillet, jour de la mort du Saint (1) on n'aura pas cherché plus loin.

« Et cependant, si l'on avait lu attentivement le coutumier dont j'ai parlé, on aurait pu concevoir quelques doutes. Ce document parle explicitement des deux pardons de *Saint-Ener-en-Loc* (la chapelle située près du village de *Kernévez*), le premier dimanche de Mai et le troisième dimanche d'Août, mais nulle part d'un pardon de *Saint-Ener* dans l'église. Il semble que les fêtes en l'honneur de saint Ener eussent lieu dans sa chapelle et non à l'église. Quant au pardon du quatrième dimanche de Juillet, il est appelé non pardon de Saint-Ener mais pardon de Sainte-Barbe. Ce n'est donc pas en l'honneur de saint Ener que l'on solennisait le quatrième dimanche de Juillet, et cette remarque aurait pu empêcher de le confondre avec saint Thénénan.

« Voici ce que dit le coutumier : « Le 26 Juillet, fête de sainte Anne. Dans ce mois, le pardon de Sainte-Barbe. »

« Ce pardon devait se faire à l'église paroissiale, car la chapelle de Sainte-Barbe était très petite, et ne faisait pour ainsi dire qu'un avec l'église à laquelle elle était attenante. A l'église paroissiale on ne célébrait qu'un autre pardon, celui du Rosaire, le premier dimanche d'Octobre.

« Je reviens à *saint Ener*, qui n'est pas le même évidemment que *saint Thénénan*. Mais qui est *saint Ener ?* Pour encore je l'ignore absolument. Dans les litanies de saint Vougay figure, l'avant-dernier parmi les confesseurs, un saint qui pourrait bien être lui *Sancte Eneure*. Détail curieux, il est là à côté de *Sancte Teconoce*, et nous avons à Guerlesquin *saint Ener et saint Thégonnec*.

« *Sancte Eneure* prononcé en donnant à l'*u* le son *ou*, donne *Sancte Eneoure*. *Saint Ener* serait-il le même que *saint Eneour...?*

« Dans tous les cas, ce *saint Ener* etait, et par conséquent est

(1) L'ancien *propre* de Léon la fixait aussi au 16 Juillet.

toujours le patron de Guerlesquin. C'est la tradition constante qui n'a pas varié en breton. Le fabrice ou fabrique de *saint Ener* était le premier fabricien de Guerlesquin, c'est au nom de *saint Ener* que sont la plupart des rentes avant la Révolution.

« Et il devait de plus être titulaire de l'église, sans cela, pourquoi la chapelle au lieu de s'appeler *Saint-Ener* tout court, s'est elle appelée *Saint-Ener-en-Loc*, nom sous lequel elle est toujours désignée, évidemment pour la distinguer de l'église paroissiale.

« Je regrette que le vieux coutumier ne soit pas plus explicite à ce sujet. La fête du patron et du titulaire devait être chômée avant la Révolution, elle était peut-être trop connue pour que l'auteur du coutumier ait jugé à propos d'en parler. Il ne cite pour l'église que les pardons de Sainte-Barbe et du Rosaire, et pour la chapelle que les pardons du premier dimanche de Mai et du troisième dimanche d'Août. Il ajoute que la dédicace qui se célébrait le 10 Mai, ne se célébre plus, mais il ne sait pas pourquoi.

« Aujourd'hui le titulaire de l'église doit-être *saint Thénénan*. La nouvelle église a été consacrée en 1859, par Mgr Sergent. Le procès-verbal qui se trouve au registre des délibérations de la fabrique, ne dit pas sous quel vocable elle a été consacrée ; ce doit-être consigné à l'Evêché. Par suite de l'erreur commune, Mgr Sergent a dû lui donner pour titulaire saint Thénénan. Resterait à savoir peut-être s'il a eu directement en vue *saint Thénénan*, ou bien le saint du pays, connu en breton sous le nom de *saint Ener*, et alors lequel des deux doit bénéficier de l'intention du prélat ? »

Voici la réponse que je crois pouvoir faire à cette question : *saint Ténénan* est bien le patron de Guerlesquin, c'est à dire qu'il est bien le même que *saint Ener*, nom sous lequel il est connu dans cette paroisse, et dans celle-ci seulement.

Sant Ener en breton n'est pas une corruption du nom de *sant Ténenan*, dont on aurait laissé de côté la dernière syllabe ; mais voici une étymologie que je juge plus admissible : saint Ténénan était fils d'un seigneur appelé *Tinidor*, et on le trouve lui-même désigné sous ce nom ou sous celui de *Ténédar*. Dans les noms de saints, le T initial disparait souvent en breton comme s'il était confondu avec le T final du qualificatif *sant* ; par exemple : *sant Egonnec, sant Ernoc,* sant Ternoc, *sant Elo* pour *sant Tégonnec, sant Telau* ; c'est une remarque que nous avons déjà en occasion de faire. Donc *sant Ener* serait pour *sant Enedar* ; quiconque est familiarisé avec les règles d'euphonie et de contraction de la langue bretonne, regardera facilement *Ener* comme une corruption de *Enedar* ou *Enear*. Gaultier du Mottay que nous avons si fréquemment cité, désigne *saint Tiner* comme patron de Guerlesquin, il met après son nom, les deux noms latinisés *Tinidorus et Tinidarus*, et il ajoute : « le même que saint Ténénan. » C'est probablement sous ce même nom de *Tiner* qu'il était anciennement patron de Ploudiner, dont on a fait plus tard les trois paroisses de Lannilis, Landéda, Brouennou. Gaultier du Mottay ajoute que saint Tiner ou Ténénan continue d'être honoré à Lannilis. *(A suivre.)*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

dans le Finistère, pendant la Révolution.

Déportation des prêtres du château de Brest en Espagne, en Août 1792 (suite).

« Mais reprenons le récit des faits qui regardent les prêtres qui sont demeurés dans le diocèse de Mondonedo. Leurs deux députés, de retour à Mondonedo, se firent un devoir d'adresser, le 31 Août, à M. le Proviseur, une lettre de remerciement, tant en leur nom qu'au nom de leurs confrères. En lui rappelant les bienfaits dont il les avait déjà comblés, ils le supplièrent de ne pas perdre de vue leurs besoins et leur indigence, et de les faire participer aux aumônes et aux distributions de messes dont il pourrait disposer. M. de Silguy joignit à cette lettre les attestations que M. le Proviseur lui avait prescrit de donner aux prêtres qui manquaient de titres et de papiers, et il le pria de vouloir bien les revêtir de son approbation et de sa signature.

« En réponse à cette lettre, M. le Proviseur eut la bonté de renouveler toutes les offres de services qu'il avait ci-devant faites, et de dire à MM. de Silguy et Boissière les choses les plus obligeantes pour eux et pour leurs compagnons. « Le « Dieu bon et fidèle que vous servez » (c'est ainsi que s'exprimait M. le Proviseur) « ne vous abandonnera pas dans les « maux que vous éprouvez. Je lui demande, pour vous et « pour vos confrères, qu'il daigne vous conserver et vous « consoler, en ouvrant en votre faveur les cœurs des fidèles ; « puissiez-vous trouver dans leur charité un remède efficace « contre l'indigence à laquelle le malheur des temps vous a « réduits. Je m'estimerais trop heureux, si ma fortune me « permettait de subvenir seul à tous vos besoins... Touchés « de votre sort et de votre position, Messieurs les chanoines « de Mondonedo se feront également un plaisir de venir à « votre secours, dans l'occasion, et de répandre dans votre « sein leurs aumônes et leurs libéralités.

« Au reste, j'ai eu l'honneur d'instruire Sa Grandeur du « désir qu'ont plusieurs d'entre vous de venir habiter dans « cette ville. Si elle me fait celui de me mander qu'elle n'y « voit aucun inconvénient, je m'empresserai de vous le faire « savoir. »

« Nous avons dit plus haut que les prêtres français avaient remis à M. l'Alcade de Rivadeo, peu de jours après leur arrivée, une liste contenant leurs noms et leurs qualités, plus une déclaration des raisons de leur déportation en Espagne. M. l'Alcade avait envoyé, le 21 Août, ces pièces et autres

relatives au même objet, à M. le Gouverneur de la Corogne. Le 5 Septembre, il reçut la réponse de M. le Capitaine général, en date du 29 de ce même mois, et il fit prévenir les prêtres français de se présenter le lendemain à l'audience, pour en entendre la lecture et pour exécuter les ordres y exprimés. Ces ordres portaient que tous les ecclésiastiques venus à Rivadeo pourraient y faire leur demeure ou passer en d'autres villes du royaume, excepté dans celle de Madrid, moyennant qu'ils prêtassent formellement le serment prescrit par la cédule royale du 20 Juillet 1791. Ils portaient, en outre, que M. l'Alcade délivrerait à ceux qui sortiraient de Rivadeo un certificat de leur prestation de serment, afin qu'ils ne fussent pas dans le cas de le répéter ailleurs ; enfin, que M. l'Alcade s'emploierait de tout son pouvoir pour leur faciliter l'assistance et l'hospitalité.

« Les prêtres réfugiés jurèrent donc, le 6 Septembre, en présence de M. l'Alcade, de conserver la foi catholique, *d'être fidèles au Roi et de garder ses lois et pragmatiques pendant qu'ils resteraient dans ses Etats.* Ce serment était dans leur cœur dès le premier moment de leur arrivée en Espagne, et ce fut pour eux une jouissance de le manifester. Que ne peuvent-ils consigner également sur les registres publics qui en sont les dépositaires, tous les sentiments de la respectueuse et éternelle reconnaissance dont ils sont pénétrés pour l'Auguste Monarque qui a daigné leur donner un asile dans ses Etats et les honorer de sa protection et de sa bienfaisance royale ! Mais, du moins, s'efforceront-ils toujours de prouver, par leur conduite, l'étendue et la sincérité de ces sentiments ; c'est un devoir de justice, aussi sacré pour eux que celui d'adresser au Ciel les vœux les plus ardents pour la conservation des jours précieux de Sa Majesté Catholique et pour la gloire et la prospérité de son règne. *(A suivre.)*

Sirop de Regnauld, Pâte de Regnauld, sédatifs des bronches ; médicaments éprouvés contre enrouements, laryngites, rhumes, bronchites, grippe, toux d'irritation, toux nerveuse, etc. — Sirop, 2 fr. 50 le flacon — Pâte, 1 fr. 50 la boîte. — 19, rue Jacob, Paris et toutes pharmacies.

Sommeil calme et apaisement de la douleur, telle est la devise du SIROP DE FOLLET, qui triomphe de l'insomnie, quelle qu'en soit la cause, fièvre, maladies, travail, agitation nerveuse, préoccupation morale, toux de l'asthme, de la bronchite, de la grippe, etc.

M. TONNENS a l'honneur de prévenir sa clientèle que, le 1er mars 1892, il a ouvert un Cabinet dentaire qui est tenu tous les jours par un opérateur de premier ordre, M. LEFÈVRE, *diplômé de l'Ecole et Hôpital dentaires de Paris.*

M. TONNENS, comme par le passé, se tiendra tous les samedis à la disposition de ses clients.

6, rue Saint-François, QUIMPER.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CABINET DEBRAY

Cabinet dentaire et Atelier de fabrication et de réparation, *2, rue Astor* (près la Halle), *à Quimper.*

M. F. PÉZIEUX, Chirurgien-Dentiste diplômé, est tous les jours, à la disposition des clients, à l'exception du vendredi.

M. HÉLOT *est visible tous les jeudis.*

Dents artificielles, systèmes français et américains. Réparation immédiate de tous les appareils dentaires. — ***Prix modérés.***

On trouve chez l'auteur : « *Aux Mères de Familles* », par F. PÉZIEUX, 2, rue Astor (près la Halle), à Quimper.

MÉDICATION KNEIPP

Produits pharmaceutiques et alimentaires. — Librairie Kneipp. — Tissus hygiéniques. — Prix-Courants gratis et renseignements divers concernant l'application de cette célèbre méthode de médecine naturelle. — FAVRICHON, *Pharmacien-Chimiste,* SAINT-SYMPHORIEN-DE-LAY *(Loire).*

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à Emile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

Dr MORISSE, 11, boulev[d] Bonne-Nouvelle, Paris, garantit par écrit *la guérison des Maladies du Cœur, des Poumons, de l'Estomac, des Nerfs et des Rhumatismes.*

De 2 à 4 heures, ou écrire.

PHTISIE BRONCHITES, TOUX, CATARRHES
Guérison par l'Émulsion Marchais, de LA ROCHELLE.

GUÉRISON
certaine et radicale de toutes les affections de la **Peau**, même des **Plaies variqueuses** dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail, soulage dès le 8[me] jour. M. LEMORMAND, Méd[e] Sp[te], Anc[n] Aide-Major des Hôpitaux M[rs], à Melun. Consult. gratuites par corresp.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Epiciers.* — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

8[e] ANNÉE. Vendredi 10 Février 1893. N° 6.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard,* avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Mercredi des Cendres.

II. Chronique du diocèse : Sacre de Mgr Valleau ; Ses armes ; Nominations dans le clergé ; Nécrologie ; M. le commandant Faty ; Brest.

III. Nouvelles du monde catholique : Rome ; L'anniversaire de Pie IX ; Vannes ; Nantes ; Saint-Brieuc ; Les conférences de N.-D. de Paris pour le Carême de 1893 ; Le meeting de la réintégration, à la salle Wagram ; Les Missions en 1892 ; Les instituteurs congréganistes et l'enseignement agricole ; etc.

IV. Du rétablissement des saints Patrons primitifs dans les églises bretonnes (suite).

V. Documents historiques (suite).

VI. Annonces et Avis.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 12 Février. — Quinquagésime Semi-double, violet. Mémoire de S[te] Jeanne de Valois.

Vêpres du suivant *(du 9 Février)* avec mémoires du Dimanche et de S[te] Jeanne.

Lundi, 13. — S. Cyrille d'Alexandrie, évêque et docteur. Double, blanc.

Mardi, 14. — S. Raymond de Pennafort, confesseur *(du 23 Janvier),* Semi double, blanc.

Mercredi, 15. — Les Cendres. Violet.

Jeudi, 16. — S. François de Sales, évêque et docteur *(du 29 Janvier).* Double, blanc.

Vendredi, 17 — La Couronne d'épines de Notre-Seigneur. Double-majeur, rouge.

Samedi 18. — De la Férie, violet ; ou office votif de l'Immaculée-Conception. Semi-double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Ponmarc'h.....	12, 13, 14, 15 et 16 Février.
Ile-Molène.....	17 et 18 Février.

Mission recommandée : ILE-TUDY, du 9 au 16 Février. Prédicateurs : RR. PP. Arzur et Henry, S. J.

Archives diocésaines

Mercredi des Cendres.

« *Souviens-toi que tu es poussière !* »

Page empruntée à un auteur peu clérical.

« .....Vous avez quelquefois traversé les crises inévitables ; vous avez perdu quelque être cher, vous avez fermé les yeux de quelqu'un. La nuit, par les chemins, vous vous êtes hâté, dans une froide angoisse, ne sachant si le mourant ne serait pas déjà mort à votre arrivée, ralentissant le trot tout d'un coup, quand vous approchiez des fenêtres et que vous touchiez au pavé des rues et de la cour, de peur d'éveiller le moribond chéri, reposant peut-être en ce moment d'un sommeil léger et salutaire, ou de vous heurter peut-être à son sommeil éternel.... Vous avez assisté à quelque affliction de mère qui ne veut pas être consolée ; vous avez serré, dans une étreinte muette, la main d'un père qui a enseveli son unique enfant.... Le hasard ou la pitié vous a certes conduit dans quelque galetas hideux de la misère.... Vous avez respiré cette sueur des membres du pauvre, plus vivifiante ici-bas, à qui va l'essuyer, que l'encens que brûlent les anges, et vous êtes sorti de là prêt à confesser la Croix et la charité. — A minuit, secoué en sursaut, au milieu d'un rêve, par des cris lugubres, vous avez vu peut-être votre chambre rougie des reflets de l'incendie et, la langue épaisse, la lèvre noire et desséchée, vous avez couru droit à votre vieille mère étonnée, pour l'emporter hors du péril... et, revenu alors, vous avez, sans espoir de secours, calculé les progrès du désastre, le temps que ce pan de mur mettrait à brûler, puis cet autre, puis ce toit, songeant en vous-même où vous coucheriez demain !

« La pauvreté peut-être aussi, comme il arrive subitement en nos temps de vicissitudes, vous a saisi au dépourvu, et vous avez formé des résolutions fortes et pieuses de travail, pour le soutien des vôtres. Enfin, vous avez passé à coup sûr par une de ces heures sacrées, où la vie humaine s'entr'ouvre violemment sous la verge d'airain et où le fond réel se découvre.... Eh ! bien, en ces moments, dites-moi, à ces heures de vraie vie, de vie déchirée et profonde, dites, si l'idée a pu s'en présenter à vous, que vous ont paru les sens et les images qui les flattent, et leurs plaisirs ? dites: combien bas ! honteux ! déviés ! extinction de tout esprit et de toute flamme, et pour parler sans nuances, crapuleux dans leur ivresse et abrutissants dans leur pâture ! Oui, si durant une veille de la Toussaint, sous les portiques de marbre du plus beau cloître sicilien baigné par les flots, quand la procession des moines circule à pieds nus sur les dalles, chantant les prières qui délivrent, — si tout d'un coup, à travers les grilles des soupiraux, s'exhalait une infecte bouffée des égoûts de nos grandes villes, l'effet ne serait pas autre que celui des plaisirs et de la volupté, quand ils

Q iper et Léor

nous reviennent en ces moments où la douleur sévère, la mort, l'amour en ce qu'il a d'éternel, triomphent et nous retrempent dans la réalité des choses de Dieu. Chaque fois que, du sein de ces ondes mobiles et contradictoires où nous errons, le bras du Puissant nous replonge dans le courant secret et glacé, dans cette espèce de Jourdain, qui se dirige, d'une onde rigoureuse, au-dessous des tiédeurs et des corruptions de notre Océan, à chaque fois nous éprouvons ce même frisson de dégoût soulevé par l'idée de la Sirène, et nous vomissons les joies de la chair... Et si cela nous affecte ainsi, parcequ'une douleur purifiante nous visite et que nous assistons à la mort des autres, demandons-nous souvent : Que sera-ce donc aux abords de la nôtre ? Que sera-ce après, au choc formidable du rivage ? » (Sainte-Beuve, 1834.)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Nous lisons dans la *Croix de Saintonge et d'Aunis*, du 5 Février :

« Comme nous l'avons déjà indiqué, le sacre de Mgr Valleau, évêque élu de Quimper, aura lieu le dimanche 5 Mars, dans la cathédrale et insigne basilique de Saint-Pierre de Saintes.

« Le prélat consécrateur sera notre ancien évêque, Mgr Ardin, archevêque de Sens. Les prélats assistants seront Mgr Fulbert Petit, évêque du Puy-en-Velay, originaire de notre diocèse, et Mgr Potron, évêque titulaire de Jéricho, de l'ordre des Franciscains (P. Marie de Brest), originaire du diocèse de Quimper, où il a fait les ordinations pendant la dernière vacance du siège.

« On va décorer richement l'église du sacre et y dresser des tribunes. Nous croyons savoir qu'un train spécial sera organisé à Pons, pour amener le personnel entier de l'Institution diocésaine à la cérémonie, ainsi qu'un grand nombre de fidèles, anciens paroissiens de Mgr Valleau. »

« **Les armes de Mgr Valleau.** — Les armes du nouvel évêque de Quimper et de Léon parlent aux yeux et au cœur. Elles unissent, sous la Croix et les insignes épiscopaux, la Bretagne et les provinces de Saintonge et d'Aunis.

« L'écu porte, en effet, à la partie senestre du chef, l'hermine de Bretagne et dans le centre sur fonds d'azur, une barque agitée par les flots, mais éclairée et protégée par une étoile d'or.

« Devise : *In te, Domine, speravi !* »

Nominations dans le clergé. — Ont été nommés :

M. Jaouen, vicaire à Telgruc, vicaire à Motreff ;

M. Merrien, vicaire à Motreff, vicaire à Telgruc ;

M. Biannic, jeune prêtre, vicaire à Gouézec, en remplacement de M. Jean.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nécrologie. — Au dernier moment, nous avons la douleur d'apprendre la mort de M. l'abbé Charles Le Querré, aumônier des Ursulines de Carhaix, décédé dans la nuit de mardi à mercredi, à l'âge de 45 ans. Nous le recommandons d'une manière spéciale aux prières de nos lecteurs.

M. le commandant Faty. — Vendredi, 3 Février, ont eu lieu, en l'église cathédrale de Saint-Corentin, les obsèques de M. Faty, major en retraite, Officier de la Légion d'honneur, Chevalier de Saint-Maurice et de Saint-Lazare, décédé dans sa 76e année, muni des sacrements de l'Eglise.

Le commandant Faty avait été un vaillant soldat : c'était aussi un excellent chrétien et un vrai savant, très versé surtout dans la connaissance de nos antiquités locales. Il laisse des notes précieuses, fruits de patientes et consciencieuses recherches sur la vie et le culte des Saints de Bretagne. Nous espérons que ces écrits ne seront pas perdus pour la science hagiographique de notre pays.

— Depuis que ces lignes étaient écrites, on nous a communiqué des détails bien édifiants sur la vie et la mort si chrétiennes de M. le commandant Faty. « Soldat sans peur et sans reproche », tel il a été jusqu'à la fin, et la mort l'a trouvé « à son poste », prêt à répondre à « l'appel » de Dieu.

Nous aurions voulu citer quelques uns des faits glorieux dont sa carrière militaire — prématurément interrompue — abonde. L'« Historique du 52e régiment d'infanterie » raconte son « odyssée » à Magenta, et sa générosité envers d'indignes ennemis... Si l'on veut savoir comment ses compagnons d'armes surent rendre hommage au glorieux blessé, qu'on lise la page qui suit : elle est des plus émouvantes :

« Le premier régiment arrivant en France, après la guerre d'Italie, fut le 52me.

« Le capitaine Faty n'était pas guéri de ses cruelles blessures, et ce fut sur son lit de douleur qu'il entendit la musique annonçant son entrée sur la Place de l'Hôtel-de-Ville.

« Le drapeau, qu'il avait porté comme sous-lieutenant, n'était plus qu'une loque glorieuse, trouée de balles et salie par la poudre. Il était couvert cependant de couronnes et précédé de superbes bouquets.

« Le colonel, après le défilé, réunit immédiatement le corps d'officiers et leur proposa de porter au capitaine Faty les fleurs et les couronnes offertes au drapeau. Le régiment tout entier se dirigea vers la rue Petite-Etape, où il demeurait, et alors se passa une scène magnifique et inoubliable. On tira dans le milieu de la pièce le lit où gisait le pauvre blessé, et officiers et soldats, tous défilèrent autour de cette couche couverte des fleurs du drapeau de son 52me tant aimé !

« L'émotion était grande chez tous, et si la douleur de voir leur fils si douloureusement mutilé avait brisé le cœur des siens,

elle fut adoucie par un orgueil que Dieu permet et autorise dans de telles circonstances.

« Par un de ces desseins que la Providence ménage aux grandes âmes, ce fut le 6 Octobre, jour de sa fête que le 52me était arrivé à Châlons. La saint Bruno avait des fleurs, comme peu peuvent en espérer. »

BREST. — Vendredi, 3 Février, à 9 heures, M. l'abbé Cornuau, aumônier de la frégate *Melpomène*, école des gabiers, récemment rentrée de campagne, a dit une messe pour l'équipage, à l'église Saint-Louis.

Cette messe avait été demandée par les officiers et les marins. Les matelots qui avaient voulu venir s'étaient fait inscrire. Il y avait plus de quatre cents marins.

Aux premiers rangs se tenaient le capitaine de vaisseau Dumont, commandant la *Melpomène*, et son état-major.

Un chœur de marins a chanté pendant la messe.

Après l'Evangile, l'abbé Cornuau a prononcé une patriotique allocution.

Une foule énorme remplissait l'église Saint-Louis.

Certains journaux voient dans ce fait un *scandale*, qu'ils dénoncent avec indignation !... Il ne serait donc plus permis à nos braves marins de remercier Dieu de leur heureux retour d'un voyage de deux ans ? — O liberté de conscience !

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Dans le dernier Consistoire, le Pape a annoncé qu'il créait deux cardinaux *in petto*, — c'est-à-dire dont il se réserve de faire connaître les noms quand bon lui semblera.

Dimanche, 29 Janvier, a eu lieu la seconde des béatifications solennelles annoncées comme devant être promulguées pendant l'année du Jubilé épiscopal de Léon XIII. Cette cérémonie a été accomplie, comme la précédente, dans la salle de la *Loggia*, au-dessus du vestibule de Saint-Pierre.

C'est la béatification du Serviteur de Dieu, Gérard Majella, Frère lai profès de la Congrégation des Rédemptoristes, humble religieux aussi admirable par son innocence et par sa fidélité à observer la perfection chrétienne dans l'Institut de saint Alphonse de Liguori, dont il fut un des premiers disciples, que par les grâces extraordinaires dont il fut favorisé.

L'anniversaire de Pie IX. — Mardi, 7 Février, a eu lieu à la chapelle Sixtine le service pour l'anniversaire de Pie IX.

La cérémonie a été très solennelle et très recueillie.

Le cardinal Parocchi a célébré la messe.

Archives diocésaines

Le Pape a assisté au Trône et a fait l'absoute d'une voix très forte.

L'ambassadeur de France, M. le comte de Behaine, était présent avec tout le personnel de l'ambassade.

Beaucoup d'évêques et de nombreux étrangers venus pour le Jubilé y assistaient.

VANNES. — Dans une lettre pastorale, datée du 26 Janvier, Mgr l'Évêque de Vannes annonce son pèlerinage *ad limina*.

Sa Grandeur « ne pensait pas partir avant la fin de Février ; mais appelée à Lyon par le douloureux devoir d'assister aux obsèques de S. E. le cardinal Foulon, Elle poursuivra, sans délai, son voyage jusqu'à Rome, où elle sera heureuse de témoigner de la foi de ses diocésains, de leur piété filiale et de leur générosité pour les œuvres catholiques, diocésaines et paroissiales. »

NANTES. — Le service solennel pour Mgr Le Coq a eu lieu à la cathédrale de Nantes, mardi, 7 Février. L'oraison funèbre a été prononcée par Mgr Germain, évêque de Coutances.

Le sacre de Mgr Laroche, évêque préconisé de Nantes, aura lieu, le mardi de Pâques, 4 Avril, à la cathédrale d'Orléans.

SAINT-BRIEUC. — D'après l'*Indépendance bretonne*, Mgr Dubourg, le nouvel évêque de Moulins, sera sacré dans la cathédrale de Saint-Brieuc, par Mgr Fallières, probablement le 19 Mars. Les prélats assistants seront NN. SS. Bécel, évêque de Vannes, et Trégaro, évêque de Séez, bretons tous deux, comme le nouvel élu.

PARIS. — **Les conférences de Notre-Dame.** — ***Carême de 1893.*** — Mgr d'Hulst continuera et achèvera cette année l'exposition des devoirs envers Dieu.

L'année dernière, il a expliqué une partie des devoirs contenus dans le premier commandement du Décalogue. Les trois premières conférences de cette année seront consacrées à compléter cet enseignement. Elles auront pour objet l'*adoration*, le *sacrifice*, la *prière*.

Dans la quatrième, il commentera le deuxième précepte : *Respect du nom divin*, et traitera du *blasphème*, du *vœu* et du *serment*.

Les deux dernières auront pour objet le troisième précepte ou la loi du dimanche, considérée tour à tour comme une expression du culte et comme un besoin de l'homme individuel et social. Le *Dimanche de Dieu* et le *Dimanche de l'homme*, tels sont les deux sujets qui serviront d'épilogue à cette première partie de l'exposition de la morale.

L'année prochaine, le conférencier abordera les devoirs de l'homme envers ses semblables, devoirs que déterminent les deux grandes lois de justice et de charité. (*Le Monde*)

Q ıper et Léon

Le meeting de la réintégration à la salle Wagram. — Voici le vœu émis lundi 30 Janvier 1893, après la conférence de M. l'abbé Garnier :

En face de l'augmentation des impôts qui résulte de la laïcisation des hôpitaux, au moment où il serait si nécessaire de les diminuer ;

En face des révélations accablantes qui nous sont faites par les malades, les journaux et les tribunaux, sur l'immoralité de beaucoup d'infirmières laïques et sur la malhonnêteté de beaucoup d'administrateurs ;

En face de l'immense protestation de 430,000 signatures que la pétition pour la réintégration a déjà réunies dans la ville de Paris ;

Le meeting de la salle Wagram, au nombre de 4,000 personnes, déclare que l'Administration a démérité de la population ouvrière de Paris en confiant ses malades à des mains indignes.

Il réclame le rétablissement des sœurs dans les hôpitaux laïcisés, en laissant, comme on l'a toujours fait à Paris, un personnel laïque dans plusieurs d'entre eux.

Il demande, enfin, à tous les Parisiens de pousser avec une grande activité le pétitionnement de la réintégration pour lui faire atteindre le chiffre d'un million de signatures.

Les Missions en 1892. — Les *Missions catholiques* font paraître, comme tous les ans à pareille époque, une vue d'ensemble sur les travaux de l'Apostolat, durant l'année qui vient de finir. Elles citent d'abord les noms des chefs que Dieu a rappelés à lui : le cardinal Simeoni, préfet de la Propagande, remplacé par S. Em. le cardinal Ledochowski ; le cardinal Lavigerie ; Mgr Laouénan, l'un des plus savants et des plus illustres évêques missionnaires ; Mgr Puginier, dont le nom si glorieux, si populaire, rappelle tant de services rendus à l'Eglise et à la France ; Mgr Bonjean, des Oblats de Marie Immaculée, dont le long épiscopat a été si fécond dans l'île de Ceylan ; Mgr Chinchon, des Frères-Prêcheurs, vicaire apostolique d'Amoy et de Formose, dont la prodigieuse activité dota la mission de tant d'établissements de charité et d'éducation ; Mgr Moccagata, Franciscain, vénérable doyen de l'épiscopat chinois ; Mgr Riccaz, des missionnaires d'Annecy, moissonné presque au début de son épiscopat ; Mgr Vérius, dont la perte serait un désastre pour les missions de la Nouvelle-Guinée, si Dieu, en acceptant le sacrifice du jeune évêque, n'avait pas des desseins de miséricorde sur ces peuplades de cannibales, mûres aujourd'hui pour la civilisation chrétienne.

L'influence de la Papauté et de l'Eglise romaine, si considérable sur les Etats catholiques, se fait sentir même chez les peuples qui sont, depuis des siècles, séparés du centre de l'unité. En Angleterre, un évêque protestant, le docteur Bayle, le constate en ces termes : « Le péril futur, c'est la réunion à l'Eglise de Rome. Des ecclésiastiques, et pas un petit nombre, avouent qu'ils souhaitent cette

Archives diocésaines de Quimper et Léon

réunion et sont tout prêts à renoncer à la Réforme. Beaucoup d'autres, je le crains, sont tout-à-fait indifférents à ce sujet, et ne feraient aucune opposition à la messe et au confessionnal. »

Le cardinal Manning avait travaillé à ces consolants progrès, depuis 1865 ; il a pour successeur un héritier de son zèle, Mgr Vaughan, un ami ardent des œuvres apostoliques, qui a institué une maison des missions étrangères en Angleterre.

Tandis que la Hollande compte de nombreuses conversions, même parmi les ministres protestants, le Danemark et la Suède ont vu les chefs de leurs églises revêtus de la dignité épiscopale, et Mgr Fallize annonçait dernièrement que le roi et les Chambres avaient octroyé aux catholiques la seule chose qu'ils réclament, la liberté religieuse.

En Asie, les conversions d'hérétiques et de schismatiques sont toujours difficiles ; mais le réveil de ces peuples s'affirme devant les esprits les plus prévenus. Plaise à Dieu que la nouvelle du retour en masse des Nestoriens au vrai bercail soit bientôt confirmée !

L'Extrême-Orient présente le tableau le plus complet des triomphes et des épreuves de l'Eglise. Les triomphes, chacune des Congrégations qui travaillent ce champ immense en a compté de consolants. La Société des Missions étrangères de Paris, qui compte les vicariats les plus nombreux, a eu la gloire d'enregistrer trente-huit mille cent baptêmes d'adultes, quatre cent soixante-deux conversions d'hérétiques, cent quatre-vingt-deux mille trois cent soixante-seize baptêmes d'enfants païens. En Corée, dans les Indes, au Japon surtout, une tolérance de plus en plus large est accordée à l'Eglise. La hiérarchie est établie dans l'Empire du Soleil-Levant, où trois évêques, sous la primatie d'un archevêque, ont à lutter contre les bonzes et les sectes rivales.

Les épreuves n'ont pas manqué non plus à ces glorieuses missions. Epreuves au Tonkin, où, malgré le drapeau de la France et l'énergie déployée par les résidents, les pirates promènent le pillage et l'incendie, pendant que le parti hostile à l'influence française emploie tous les moyens pour multiplier les apostasies : mensonges, calomnies, menaces, injustices, spoliations, assassinats ; épreuves dans la Cochinchine septentrionale, où, à l'occasion de la conversion de personnages appartenant à la famille royale des exactions de tout genre recommencent contre la religion du « Maître du Ciel » ; épreuves au Kiang-si, chez Mgr Bray, lazariste, et dans la Mongolie confiée aux missionnaires belges. Là, deux mille chrétiens ont péri, victimes de leur foi : les autres errent fugitifs dans les montagnes désertes, et, bien loin de se plaindre de leur malheur ne cessent de répéter : « Obéissons à l'ordre de Dieu ! » Enfin, un prêtre indigène, le P. Lin, fut saisi, abreuvé d'outrages, attaché nu à un arbre. On ne lui trancha la tête qu'après lui avoir ouvert le corps, pour en extraire le cœur, qui fut mangé par les persécuteurs. Epreuves dans le Japon, où les tremblements de terre ont causé d'épouvantables ravages ; dans la Chine, dans les

Indes, à Ceylan, où la famine et le choléra ont fait de nombreuses victimes.

En Afrique, le cardinal Lavigerie a fait élever à la dignité épiscopale les trois archidiacres du diocèse de Carthage, NN. SS. Tournier, Gazaniol et Polomeni. Il a envoyé aux populations, jusque-là délaissées des oasis sahariennes, leur premier évêque dans la personne de Mgr Toulotte.

Comment ne pas rappeler l'horrible tempête, soulevée dans l'Ouganda par la jalousie des ministres anglicans ? Le roi Mouanga était disciple des Pères Blancs. On a eu recours à la force, la guerre civile a ensanglanté la capitale, Roubaga. Ecrasés dans une lutte inégale, les catholiques ont dû souscrire à des conditions calculées pour compromettre sérieusement l'avenir de la mission. Mais le sang des martyrs n'est-il pas une semence de chrétiens ?

Enfin, au Dahomey, sous le drapeau de la France, les plus belles espérances s'ouvrent à la foi.

Aux Etats-Unis, en 1790, il y avait trente-deux mille catholiques ; un siècle après, ils sont dix millions. Un évêque, secondé par trente prêtres, conduisant le troupeau fidèle ; aujourd'hui, treize archevêques, soixante-treize évêques, plus de huit mille cinq cents prêtres, sept mille cinq cents églises, cinq mille écoles ou institutions donnant l'instruction à plus de huit cent mille enfants, l'université de Washington couronnant tout le système d'éducation, voilà des signes indéniables de la vitalité de l'Eglise.

Les temps reviendront bientôt où les Eglises d'Australie auront suivi, si elles ne les dépassent, les Etats-Unis dans leurs magnifiques développements. Des îles innombrables tressaillent à l'annonce de la bonne nouvelle et des peuples, hier encore anthropophages, semblent oublier leur cruauté passée et appellent des missionnaires.

Et pourtant, quand la seule Angleterre consacre 60 millions par an à ses missions, la Propagation de la foi ne recueille que six millions.

Les instituteurs congréganistes et l'enseignement agricole. — La société des Agriculteurs de France, que préside M. le marquis de Dampierre, a eu l'idée d'ouvrir des concours entre instituteurs donnant le meilleur enseignement agricole. Ces concours sont ouverts à tous les maîtres qui se signalent par leurs services. Or les faits attestent à quel point les Congrégations excellent dans ce genre d'enseignement, comme dans les autres.

Pour ne citer qu'une seule de ces Congrégations, celle des Frères de l'Instruction chrétienne, dits « Frères de Ploërmel », 37 de ses membres obtenaient 40 récompenses au concours du syndicat pomologique de France, à Saint-Servan, au mois d'Octobre dernier. Quelques jours plus tard, 24 Frères étaient récompensés, à Evreux, par l'Association pomologique de l'Ouest.

Dans le Morbihan, 9 écoles dirigées par la même Congrégation ont présenté 130 élèves à la Commission d'examen agricole, prési-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

dée par M. de Lambilly ; 115 ont été jugés dignes du diplôme ; 8 Frères ont obtenus des médailles.

Dans l'Ille-et-Vilaine, sur 500 élèves présentés à un examen analogue, 262 ont été récompensés et 25 frères ont été médaillés.

Voilà ce que sont ces instituteurs qu'une politique sectaire bannit des écoles publiques. Plus équitable, la société des Agriculteurs de France les admet à concourir. Elle fait ainsi œuvre de libéralisme et de justice (*Moniteur universel*, 30 Janvier 1893).

La jeune fille fin de siècle. — Connait tout ; parle de tout ; tend la main à tous les jeunes gens. Grande désinvolture ; aplomb imperturbable. Habillée d'une manière invraisemblable. Peu de tact, encore moins d'éducation. Tutoie ses parents. Court beaucoup par la ville. Signe particulier : ne rougit jamais.

Rougir, c'était bon pour nos aïeules ; la jeune fille fin de siècle a mis cela de côté ; elle ne baisse pas davantage les yeux. Et pourtant, la jolie chose que la timidité, et quel sûr indice de la délicatesse et de la pureté d'une âme que ce trouble soudain, que cet effarouchement subit, se trahissant par la rougeur des joues et du front, et forçant les paupières à s'abaisser ! Que faut-il penser de la pureté et de la délicatesse de la jeune fille fin de siècle, qui ne sait plus rougir ? A vrai dire, je la crois fort gâtée : gâtée par des contacts dangereux, par des lectures peu avouables, et aussi, hélas ! par des conversations entendues et difficilement qualifiables. La responsabilité de la plupart de ces maux doit être supportée par les parents, dont beaucoup manquent à leur devoir de surveillance et dont plusieurs permettent ou tiennent eux-mêmes, devant leurs filles, des propos intolérables.

La jeune fille fin de siècle dédaigne absolument les vulgaires occupations du ménage. Peut-être, serait-il bon toutefois de lui rappeler qu'au siècle dernier les jeunes filles pensionnaires de l'Abbaye-au-Bois, près Paris, un couvent de France, apprenaient à soigner le rôti, à préparer les cataplasmes, à tenir leurs comptes ; elles surveillaient le balayage des chambres, allumaient les lampes, faisaient le service de la porte, s'occupaient à la lingerie, distribuaient les provisions, et tout ceci ne les empêchait pas d'être fort élégantes et de connaître les belles manières.

Mais, puisque cette éducation date du siècle passé, elle n'est bonne qu'à faire sourire.

Heureusement il est encore des mères qui ne permettent pas à leurs filles de se montrer fin de siècle, qui les élèvent en vue d'une vocation toute de devoirs, quelle qu'elle puisse être.

Et ainsi il est tout indiqué que les jeunes filles fin de siècle épouseront — si elles épousent — les jeunes gens fin de siècle. C'est fort bien, et il n'y a rien à redire à cela. « Je conseille à un sot de n'épouser qu'une sotte, » a écrit un jour Alphonse Daudet. Je suis complètement de son avis.

DAX.

BIBLIOGRAPHIE

Les Menses épiscopales, *la législation civile et canonique* qui les concerne, par M. l'abbé J. TÉPHANY, chanoine de la cathédrale, doyen du Chapitre de Quimper.

Brochure in-8° de 32 pages. Chez l'auteur, prix : *0 fr. 75.*

Les Monuments historiques, *la législation qui les concerne*, à l'usage des Fabriques, des communes, des particuliers et des établissements propriétaires de ces monuments, par le même.

Brochure in-8° de 32 pages. Chez l'auteur, prix : *0 fr. 75.*

Librairie TÉQUI, 85 rue de Rennes, Paris. — J. SALAUN, libraire à Quimper.

Lettre à une Supérieure sur le décret relatif à l'examen de conscience des religieuses, par le R. P. FRANCO, S. J. Un vol. in-12, prix *franco*, 1 fr. 25.

Sur cette matière délicate, on ne pouvait désirer un commentateur plus grave et plus autorisé que le savant religieux qui a passé une grande partie de sa vie à étudier les manifestations intérieures des âmes. Aussi suffit-il de citer son nom, pour recommander son œuvre, qui sera principalement d'un grand secours aux directeurs de consciences et aux communautés.

Revue de *l'Univers*.

DU

RÉTABLISSEMENT DES SAINTS PATRONS PRIMITIFS

DANS LES ÉGLISES BRETONNES *(suite)*.

Par ce qui s'est fait à Plonéour-Lanvern, nos lecteurs voient clairement comment, en consultant des érudits tels que dom Plaine et M. Lothe, on peut arriver à établir les droits d'un Patron.

Par les recherches faites sur place à Guerlesquin, ils auront constaté que les registres paroissiaux peuvent et doivent être un intéressant objet d'études ; et que, lors même qu'on n'y pourrait pas trouver de conclusion pratique pour l'objet qui nous occupe, on n'aura jamais à regretter de leur avoir consacré un certain nombre d'heures.

J'ai dit : *conclusion* ; j'aurais mieux fait de dire : *déduction* ; car, s'il s'agit de conclusion pratique, comme je l'ai dit en commençant, il n'appartient qu'à l'autorité de l'Eglise de la donner.

Si j'avais suivi ma première impulsion, j'arrêterais ici mon travail ; mais les communications bienveillantes que j'ai reçues, me permettent d'aller encore plus avant, et me déterminent à le faire. En effet, sans ces encouragements qui m'ont été très précieux, je ne me serais pas cru autorisé à indiquer une marche à suivre ; mais on me dit textuellement : « Pourquoi n'indiqueriez-vous pas, dans un travail final, le moyen *pratique* d'arriver au résultat : nomination d'une commission qui se partagerait le tra-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

vail ; obtention d'un indult par l'évêque, et décision authentique remettant les choses en l'état. Vous trouverez des détails très intéressants et très pratiques dans la *Nouvelle Revue Théologique*... où se trouve relaté ce qui a été fait dans le diocèse d'Angoulême, par Mgr Sebaux, de regrettée mémoire... »

Aucun exemple ne saurait être plus digne d'imitation. Mgr Sebaux a été non seulement un des membres les plus pieux et les plus savants de l'épiscopat français en ce siècle, mais son attachement aux pures doctrines romaines était tel, qu'il n'y a pas à craindre, en les suivant, de tomber dans un certain gallicanisme liturgique qui fait encore peur à quelques-uns. Toutefois, avant de dire ce qui s'est fait à Angoulême en 1886, je tiens à signaler qu'il y a quelques jours à peine, la ville de Foligno célébrait des fêtes extraordinaires, en l'honneur de son premier évêque et patron saint Félicien, et que notre Saint-Père le Pape Léon XIII composait et publiait, à cette occasion, une hymne latine en l'honneur de ce Pontife martyr. Saint Félicien ne figure nullement dans le calendrier du bréviaire romain ; c'est donc que le Pape actuellement régnant entend bien, comme ses prédécesseurs, faire rendre aux saints locaux les hommages qui leur sont dus.

C'est ce qui ressort tout autant de ce qui vient de se passer à Lille, comme on va le voir par ce qui suit. J'ai cru devoir transcrire ici l'article tout entier.

« La *Semaine religieuse* (de Cambrai) a publié, dans le numéro du 31 Décembre 1892, le décret du Souverain-Pontife rétablissant pour la ville de Lille le culte de saint Eubert, son antique patron, dans le degré de solennité que la sainte Eglise a attribué aux fêtes patronales. Cette restauration sera célébrée mercredi prochain, 1er Février, dans l'église de Notre-Dame de la Treille.

« Nous saluons avec joie cette restauration, et nous souhaitons que l'initiative prise par MM. les archiprêtres, doyens et curés de Lille, soit imitée partout où le culte des anciens patrons est tombé dans un trop déplorable oubli.

« Ç'a été l'un des plus funestes résultats du protestantisme, puis du jansénisme, puis de la Révolution, de discréditer le culte traditionnel des saints Patrons qui avaient été, durant de longs siècles, le palladium de nos cités. Ce que Baronius a dit de la France, doit être dit de chacune de nos villes et de nos paroisses : « La France a pour fondement l'honneur rendu aux saints ; elle subsistera tant qu'elle honorera les saints ; elle périra lorsque l'impiété aura renversé ce fondement. » Le protestantisme a brûlé les corps des saints Patrons de la France, le jansénisme a nié leurs bienfaits, la Révolution a détruit leurs temples, et l'on ne voit que trop se réaliser la prophétie de Baronius.

« C'est donc un devoir de patriotisme en même temps que de religion, que de rendre à nos saints Patrons le culte qui leur est dû et que nos aïeux célébraient avec tant de dévotion.

« Saint Eubert est avec saint Piat et saint Chrysole l'apôtre de notre pays. Nous lui devons à ce titre des hommages tout particuliers. Ils lui ont été rendus jusqu'à la Révolution. De temps immémorial, la fête de saint Eubert était célébrée à Lille sous le rit double de 1re classe, les tribunaux étaient fermés et les fidèles, du moins ceux de la paroisse Saint-Pierre, étaient tenus d'observer, comme le dimanche, le double précepte de la cessation des œuvres serviles et de l'assistance à la sainte Messe.

« Nous espérons que tous les pieux fidèles de Lille se feront un devoir, mercredi prochain, et chaque année le 1er Février, d'assister à la sainte Messe. Ils ne voudront pas être de ces chrétiens à qui l'abbé Bourdoise adresse le reproche de « ne pas faire réflexion sur cette vérité, à savoir qu'ils ont plus d'obligation qu'à tout autre à l'apôtre de leur pays, c'est-à-dire au saint dont Dieu s'est servi pour les tirer des ténèbres de l'infidélité et leur donner les premières lumières de la foi et du christianisme ; — car ces chrétiens n'auraient pas été sauvés sans la connaissance de la religion et de l'évangile que leur a apportée et prêchée ce saint apôtre, par exemple, saint Denys à Paris..., saint Eubert à Lille. »

« La grâce intérieure de Notre-Seigneur Jésus-Christ a inspiré ces premiers apôtres, la mission leur a été donnée par le Pontife universel, et ils sont venus mettre leurs labeurs et leur vie à la base de nos Eglises naissantes, les reliant à la pierre angulaire qui a été posée par le Fils de Dieu fait homme. Glorifier leur mémoire est donc une dette que nous avons contractée envers eux-mêmes et envers l'Eglise universelle, à laquelle ils nous ont incorporés.

« Le paiement de cette dette a été suspendu pendant un siècle à l'égard de notre saint Eubert, nous lui devons des arrérages que notre piété saura acquitter. » (*A suivre.*)

DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

dans le Finistère, pendant la Révolution.

Déportation des prêtres du château de Brest en Espagne, en Août 1792 (suite).

« La réponse de M. le Proviseur, dont nous avons donné l'extrait, n'avait été remise que le 10 Septembre à MM. de Silguy et Boissière, quoiqu'elle fut datée du 7. Ils lui adressèrent, le lendemain, une seconde lettre, dans laquelle ils lui rendirent compte des nouvelles consolantes venues de Sant-Ander relativement à leurs confrères qui y avaient abordé, et du dessein de plusieurs autres de les y aller rejoindre, dans l'espérance d'y éprouver les mêmes bons traitements. Ils instruisirent pareillement M. le Proviseur des ordres envoyés à M. l'Alcade de Rivadeo par M. le Gouverneur de la Corogne, et de la prestation du serment faite par les prêtres français, en conséquence de ces ordres ; et afin de ne lui rien laisser ignorer de ce qui les concernait, ils lui annoncèrent que six

Archives diocésaines de Quimper et Léon

d'entr'eux, profitant de la liberté de voyager à eux accordée, venaient de partir pour Compostelle ; mais ils lui observèrent que cette nouvelle émigration et les autres qui pourraient vraisemblablement encore avoir lieu, n'avaient d'autre motif que la crainte toujours subsistante de grever les habitants de Rivadeo, et l'incertitude où l'on était, d'après sa lettre du 7, de pouvoir demeurer et vivre en aussi grand nombre dans le diocèse de Mondonedo. Par ailleurs, le peu d'argent que les prêtres français avaient pu porter avec eux commençait à s'épuiser, et il leur serait peut-être devenu trop difficile de se procurer des honoraires de messes en suffisante quantité.

« M. le Proviseur était absent quand la lettre de MM. de Silguy et Boissière arriva à Mondonedo ; c'est ce qui fit qu'elle resta sans réponse. Mais M. de Silguy en reçut une, en date du 13 Septembre, de MM. les Promoteur et Visiteur, par laquelle il eut le plaisir d'apprendre que les dispositions généreuses et charitables de Mgr l'Evêque allaient s'effectuer de moment à autre.

« Monseigneur Notre Evêque, lui mandaient MM. Cea et « Serrano, vient de nous adresser, à notre grande satisfac- « tion, une lettre remplie de toute sorte de témoignages « d'amour, de bienfaisance et de charité pour vous tous. Sa « Grandeur nous charge de mettre tous nos soins et toutes « nos diligences dans la recherche des hospices et des mai- « sons que vous pourriez habiter commodément pendant le « temps que nous aurons l'agrément de vous posséder parmi « nous, et d'aviser aux moyens de vous procurer les subsides « nécessaires et la facilité d'exercer avec plus de fruit et « d'empressement les fonctions de votre ordre. Mais afin de « nous acquitter exactement de cette commission, nous avons « besoin de quelques renseignements que nous vous prions « de nous donner, en répondant, article par article, aux « demandes suivantes :

« 1° Quels sont ceux de vos confrères qui désirent de « demeurer dans cette ville ou dans le diocèse, et quel est « leur nombre ?

« 2° Quels sont les noms et le nombre de ceux qui sont les « plus pauvres et les plus indigents, et qui manquent des « choses les plus nécessaires à la vie ?

« 3° Quels sont ceux qui, sans être absolument dénués de « toute ressource, auraient cependant besoin de secours sub- « sidiaires pour pouvoir vivre selon l'état et la condition clé- « ricale et pour n'être pas forcés de mendier leur nourriture « et leur vestiaire ?

« Enfin, veuillez bien nous dire si les prêtres séculiers « préféreraient de demeurer dans des monastères et dans des « maisons religieuses, plutôt que chez des particuliers, etc. »

(A suivre.)

Capsules Guyot (véritables), 19, Rue Jacob, Paris — Bronchites Chroniques, Asthmes, Catarrhes, Rhumes opiniâtres. Prix 2 fr. 50 le flacon. Dans toutes pharmacies.

Contre les diarrhées, la dyssenterie, la cholérine, aucun remède n'est plus efficace que le Charbon médicinal du Dr Belloc, d'après l'expérience des médecins les plus illustres, Jules Guérin, Bouchardat, etc., etc., et le rapport de l'Académie de médecine de Paris.

PHOTOGRAPHIE J. VILLARD

QUIMPER

Reproductions et Agrandissements au Charbon.

Ateliers et Salon de pose au 1er étage.

M. VILLARD a l'honneur d'informer sa clientèle que, pour cause d'agrandissements, ses ateliers sont transférés

4, rue Saint-François *(près du Parc).*

M. **TONNENS** a l'honneur de prévenir sa clientèle que, le 1er mars 1892, il a ouvert un Cabinet dentaire qui est tenu tous les jours par un opérateur de premier ordre, M. LEFÈVRE, *diplômé de l'Ecole et Hôpital dentaires de Paris.*

M. TONNENS, comme par le passé, se tiendra tous les samedis à la disposition de ses clients.

6, rue Saint-François, QUIMPER.

CABINET DEBRAY

Cabinet dentaire et Atelier de fabrication et de réparation, *2, rue Astor* (près la Halle), *à Quimper.*

M. F. PÉZIEUX, Chirurgien-Dentiste diplômé, est tous les jours, à la disposition des clients, à l'exception du vendredi.

M. HÉLOT *est visible tous les jeudis.*

Dents artificielles, systèmes français et américains. Réparation immédiate de tous les appareils dentaires. — *Prix modérés.*

On trouve chez l'auteur : « *Aux Mères de Familles* », par F. PÉZIEUX, 2, rue Astor (près la Halle), à Quimper.

VINS NATURELS DU MIDI BÉDRY-POURTAL & Cie, à Béziers (Hérault).

Pour les localités où il n'y a pas de représentant, s'adresser directement à la maison.

On accepte représentants munis de bonnes références.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ

92, rue Richelieu, 92,

est seule chargée, à PARIS, de recevoir les ANNONCES pour la *Semaine Religieuse de Quimper.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PHTISIE BRONCHITES, TOUX, CATARRHES
Guérison par l'Émulsion Marchais, de LA ROCHELLE.

Dr MORISSE, 11, boulev[d] Bonne-Nouvelle, Paris, garantit par écrit *la guérison des Maladies du Cœur, des Poumons, de l'Estomac, des Nerfs et des Rhumatismes.*
De 2 à 4 heures, ou écrire.

ORGUES
d'ALEXANDRE, père et fils
81, rue Lafayette, PARIS
ORGUES — HARMONIUMS
pour Églises, Écoles, Salons
ORGUES A MAINS DOUBLÉES
(Modèles nouveaux)
ORGUES depuis 100 fr. jusqu'à 8,000 fr.
TROIS ANS DE CRÉDIT
Envoi franco sur demande du Catalogue illustré

GUÉRISON certaine et radicale de toutes les affections de la Peau, même des **Plaies variqueuses** dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail, soulage dès le 2[me] jour. M. LENORMAND, Méd[e] Sp[te], Anc[n] Aide-Major des Hôpitaux M[res], à Melun. Consult. gratuites par retour.

FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

MÉDICATION KNEIPP
Produits pharmaceutiques et alimentaires. — Librairie Kneipp. — Tissus hygiéniques. — Prix-Courants gratis et renseignements divers concernant l'application de cette célèbre méthode de médecine naturelle. — FAVRICHON, *Pharmacien-Chimiste*, SAINT-SYMPHORIEN-DE-LAY *(Loire)*.

Solution de Bi-Phosphate de Chaux des FRÈRES MARISTES
de SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX (Drôme)
Cette solution est employée avec succès pour combattre les *Scrofules*, la *Débilité générale*, le *Ramollissement* et la *Carie des os*, les *Bronchites chroniques*, les *Catarrhes invétérés*, la *Phtisie tuberculeuse* à toutes les périodes, surtout aux 1[er] et 2[e] *degrés*, où elle a une action décisive. Elle est recommandée aux enfants faibles, aux personnes débiles et aux convalescents. Elle excite l'appétit et facilite la digestion. — 20 ans de succès. — 5 fr. le Litre ; 3 fr. le 1/2 Litre.
Exiger les signatures : **L. ARSAC & F[ce] CHRYSOGONE.**
NOTICE FRANCO. — DÉPOT DANS LES PHARMACIES.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Épiciers.* — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, Imprimeur de l'Évêché.

8[e] ANNÉE. Vendredi 17 Février 1893. N° 7.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue KERÉON.

SOMMAIRE — *I. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Mandement de MM. les Vicaires capitulaires pour le Carême de l'année 1893 ; Nomination dans le clergé ; Nécrologie ; Prédicateurs du Carême dans le diocèse ; La grande Tromélie ; Récompenses décernées par la Société des Agriculteurs de France.

II. Nouvelles du monde catholique : Rome. — Bibliographie.

III. Documents historiques (suite).

IV. Annonces et Avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 19 Février. — 1[er] dimanche du Carême. Office du jour. Semi-double, violet.

Lundi, 20. — Office du jour. Violet. — Ou office votif des saints Anges. Semi-double, blanc.

Mardi, 21. — Office du jour. Violet. — Ou office votif des saints Apôtres. Semi-double, rouge.

Mercredi, 22. — *Quatre-Temps.* — La Chaire de saint Pierre à Antioche. Double-majeur, blanc.

Jeudi, 23. — S. Pierre Damien, évêque docteur. Double, blanc.

Vendredi, 24. — *Quatre-Temps.* — S. Mathias, apôtre. Double de 2[me] classe, rouge.

Samedi, 25. — *Quatre-Temps.* — Office du jour. Violet. — Ou office votif de l'Immaculée-Conception. Semi-double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Ile-Molène ..... 19 Février.
Riec..... 20, 21, 22, 23, 24, 25 Février.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — *Saint-Corentin.* — Dimanche, vêpres à 2 h. 1/2. A l'issue des vêpres, ouverture de la station du Carême par le R. P. Reynaud, Oblat de Marie.

Pendant le Carême, sermon français, le dimanche, à l'issue des vêpres; le mardi et le jeudi, à 7 h. 1/2 du soir.

Instruction bretonne : le dimanche, à 7 h. 1/2 du soir, par M. Pennec, vicaire de Kerfeunteun, et le mercredi, à la même heure, par MM. les Vicaires de la paroisse.

Tous les vendredis, Chemin de la croix.

***

Eglise Saint-Mathieu. — La station du Carême sera prêchée par M. l'abbé Bédoussac, missionnaire apostolique, du diocèse de Bordeaux. Sermon, les dimanches, mercredis et vendredis, à 7 h. 1/2 du soir. — Instruction bretonne tous les jeudis, à 7 h. 1/2.

MANDEMENT

DE MESSIEURS LES VICAIRES CAPITULAIRES

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE SIÈGE VACANT

POUR LE CARÊME DE L'ANNÉE 1893

Nos très chers Frères,

La mission de responsabilité et d'honneur, qui nous a été confiée par le Vénérable Chapitre, touche à sa fin. Rome vient de ratifier par son autorité souveraine le choix fait par le Gouvernement français pour le Siège épiscopal de Quimper. Encore quelques semaines, et nous aurons la joie de voir notre Chef, notre Père, au milieu de nous, après qu'il aura reçu, par l'huile sainte, l'onction qui sacre les Pontifes. La divine Providence, en permettant la prolongation des délais et de l'attente, Nous laisse encore un grand devoir à remplir, celui de promulguer pour cette année, pour la Sainte-Quarantaine qui approche, les devoirs et les conditions spéciales de la Pénitence.

Nous ne ferons pas entendre les solennels enseignements qui sont la charge de l'Évêque, et qui empruntent à son caractère, à son rang de prince de l'Eglise, de successeur des Apôtres, une autorité que ne saurait avoir la parole toute fraternelle de prêtres appelés, pour un moment, à administrer le diocèse. Fidèles à la règle que Nous Nous sommes tracée dès le début, Nous saurons Nous tenir dans la discrétion et la sagesse, entre un passé qui demande toute notre reconnaissance et nos respects, et un avenir au devant

duquel Nous allons Nous-mêmes, avec les dispositions d'une filiale et absolue obéissance. Nous voulons seulement échanger avec vous les pensées et les sentiments de notre foi, *simul consolari in vobis per eam, quæ invicem est, fidem* (1), les consolations et les espérances que fait naître en Nous, après les jours de deuil, ce concours, cette coïncidence de deux heureux événements : l'arrivée prochaine de notre nouvel Evêque, le Jubilé épiscopal du Souverain Pontife Léon XIII.

Avant que le nouvel Elu vienne prendre possession du siège de saint Corentin et de saint Pol, Nous sentons le besoin de Nous retourner vers un passé tout récent, rempli de nos tristesses, de nos angoisses et de nos larmes, pour déposer un hommage ému sur la tombe de Mgr Jacques-Théodore Lamarche. Nous qui avons vécu dans son intimité et avons connu les trésors d'affection et de dévouement de son cœur, Nous qui avons partagé les soucis et les épreuves de ces quatre années, dont la maladie et ses anxieuses sollicitudes ont pris une si grande part, il Nous appartient, pour glorifier sa mémoire, de rappeler qu'il eut toutes les ambitions du zèle, et que son âme, dévorée de saints désirs, a cruellement souffert de se voir arrêtée, dès les premiers pas, dans cette carrière apostolique dont un passé, riche de services rendus à l'Eglise et à la Patrie, faisait présager les abondantes bénédictions. Hélas ! il n'a fait qu'entrevoir notre Bretagne, ses sites, ses mœurs, ses fortes croyances ; il a été le témoin et l'objet des manifestations de sa piété ; il a pu, au prix de mille fatigues, parcourir ce vaste diocèse, visiter, avec un bonheur qu'il ne cachait pas, les églises, les chapelles, les sanctuaires qui ornent nos campagnes, dominent les hauteurs et protègent les rivages de l'Océan ; et il est mort, après avoir, une seule fois, souri à chacune de nos paroisses, une seule fois, béni les petits enfants. Voilà le rapide résumé et l'image de sa mission parmi nous : *Mementote præpositorum vestrorum* (2) : Souvenez-vous de ceux qui furent préposés par Dieu à la garde et à la conduite de vos âmes. Inscrivez le nom de Monseigneur Lamarche à la suite des saints Pontifes qui reposent sous les dalles de notre cathédrale, et faites-lui une place d'honneur à côté de Monsesigneur Graveran, de Monseigneur Sergent, de Monseigneur Nouvel, dont la mémoire est toujours vivante et bénie.

Nous n'achèverions pas d'acquitter toute Notre dette et d'exprimer toutes Nos douleurs, si dans ce coup d'œil rapide jeté sur le passé, Nous oubliions ceux de nos prêtres qui, depuis moins d'un an, ont suivi ou précédé, à si bref délai, notre Evêque dans la tombe. Au nombre de ceux que la mort a moissonnés, Nous pleurons, dans les aînés du sacerdoce, tels dont la voix puissante et la vie apostolique ont prolongé au sein de nos populations bretonnes, avec tant de fruits, les exemples des Michel Le Nobletz, des Julien Maunoir, et les échos de leurs enseignements et de leurs prédications ;

(1) Saint Paul aux Romains, I, 12.
(2) Saint Paul aux Hébreux, XIII, 7.

Archives diocésaines de C[illegible]imp[illegible]er et Léon

tel autre, qui plus près de Nous, par la sagesse de ses conseils, la fermeté de sa direction et l'ardeur de son zèle, par une active charité, a été, dans sa vie voilée de modestie et de réserve, le modèle du vrai pasteur. La liste nécrologique est hélas bien longue ! Avec eux, nous avons vu disparaître, dans la maturité de l'âge, des prêtres de zèle, d'autorité et de savoir, dont le ministère fructueux et honoré a été interrompu avant l'heure, sans compter les plus jeunes de nos frères dont la fin prématurée est venue, par des coups si répétés, nous rappeler les grandes leçons de nos fins dernières. Tous, en sollicitant les prières de notre amitié et de notre reconnaissance, nous invitent à méditer sur la parole qui ouvre les exercices de la Sainte-Quarantaine : *Memento, homo, quia pulvis es et in pulverem reverteris* : Homme, souviens-toi que tu es poussière et que tu retourneras en poussière.

Nous ne nous attristons pas, comme ceux qui n'ont aucune espérance (1). La prière est le cri de l'espérance ; elle s'élance jusqu'au ciel pour y chercher ce que la terre est impuissante à lui assurer. Dieu, qui permet l'épreuve, a aussi le secret qui la console ; il met fin à nos incertitudes, à nos anxiétés, il nous rend la joie et la paix, en exauçant nos prières. L'Eglise a ses temps de jeûne, de supplication, de pénitence, où elle demande au ciel des ministres qui, à tous les degrés de la hiérarchie sacrée, rendent gloire à Dieu, en sauvant les âmes par leur zèle et la sainteté de leur vie. Fidèles à cet esprit et à ces saintes pratiques, Nous Nous sommes empressés de demander vos prières et vos bonnes œuvres, afin de faire descendre grâce et lumière sur ceux qui auraient à faire un choix si important pour nous. Vous avez répondu à notre appel avec un élan de foi et de ferveur dont le cœur de Dieu a été touché : nous avons aujourd'hui l'Evêque de nos désirs et de nos espérances.

Le jeudi, 19 Janvier, le Pape dans un Consistoire, dans une de ces assemblées solennelles où il parait entouré du collége des Cardinaux, a publié (c'est là le sens du mot *préconisé)* que M. Henri-Félix-Victor Valleau avait toutes les qualités exigées pour l'épiscopat. La promotion est aussitôt faite, et, à partir de ce moment, l'élu, institué canoniquement, a le pouvoir essentiel et radical de gouverner, d'administrer le diocèse qui lui est assigné par le Souverain-Pontife. Une seule condition reste requise, c'est que la Bulle d'institution, revêtue de toutes ses formalités, soit présentée au Chapitre de l'Eglise de Quimper, et enregistrée dans les Archives capitulaires.

Ainsi nous voyons se reproduire aujourd'hui ce qui s'est fait au commencement. « C'est par Pierre, dit saint Grégoire de Nysse, « que Jésus-Chist a donné aux Evêques la clef des biens célestes ; » et saint Léon Le Grand : « Notre-Seigneur Jésus-Christ, en vou- « lant que le ministère apostolique s'étendit à tous les Apôtres, a « commencé par le placer premièrement dans saint Pierre, chef

(1) S. Paul I aux Thessaloniciens, IV, 12.

« de tous les Apôtres, de manière que les dons divins se sont « répandus sur tout le corps en découlant de Pierre qui en est la « tête.

Depuis le jour où Pierre a parlé par Léon XIII, Monseigneur « Valleau a donc droit à tous les titres, à tous les pouvoirs séparables de l'ordination, le droit à l'ordination elle-même et aux pouvoirs qui en découlent. (1) » Nous n'attendons plus que son sacre, qui est fixé au troisième dimanche du Carême, 5 Mars ; et il fera son entrée solennelle à Quimper, le mardi, 14 du même mois. Qu'il vienne alors avec toute la majesté du Pontife, pour répandre sur nous tous, prêtres et fidèles, les trésors renfermés dans la plénitude du sacerdoce. Nous le saluerons dans la sincérité de notre foi catholique, en nous écriant avec saint Augustin : *Nihil in hac vita sublimius Episcopis* : Rien dans ce monde de plus grand que les Evêques. Mais nous ajouterons avec le même saint Docteur : *Nihil in hac vita et maxime in hoc tempore difficilius, laboriosius, Episcopi officio* : Rien dans cette vie, et surtout pour les temps où nous sommes, de plus difficile, de plus laborieux, que la charge de l'Evêque. Ne semble-t-il pas que cette parole soit dite expressément pour nous : *in hoc tempore*, en ce temps-ci ? Nous prierons pour notre Evêque, nous l'entourerons de tous les dévouements, de toutes les fidélités, qui consolent et soutiennent. Si jamais il devait faire entendre la plainte de saint Augustin : *Tanquam in mari magno illius officii tempestate jactamur* : Nous sommes ballotés, comme sur la grande mer, par les soucis de notre charge qui sont semblables à la tempête... Il aura devant ses yeux l'étoile de l'espérance qui planera au-dessus des troubles et des orages. Qu'il nous permette aujourd'hui, par anticipation, et dans cette allusion aux armes qu'il a choisies, de faire connaître sa future devise : *In te, Domine, speravi*, d'en faire une application, qui jaillit spontanément de nos cœurs : *In te, Domine, speravi* : Oui, Seigneur, nous espérons en vous, qui nous donnez aujourd'hui une marque si visible de votre amour et de votre protection envers notre pays de Bretagne. Oui, nous l'espérons ; la parole du Souverain Pontife nous l'assure ; ce que nous avons vu de près nous en donne le pressentiment ; toutes les voix l'affirment et le proclament : nous aurons un bon et saint Evêque.

Les joies intimes de la famille diocésaine de Quimper vont se fondre, en se complétant, dans le concert d'allégresse qui éclate par l'Eglise universelle, à l'occasion du Jubilé épiscopal de Léon XIII. C'est vraiment la fête de l'Episcopat catholique, dans la fête de l'Evêque des Evêques. Au milieu de l'instabilité des institutions et des événements, en face des graves préoccupations de l'avenir, n'est-ce pas un signe visible de la protection de Dieu sur son Eglise, que de voir se succéder sur la Chaire de saint Pierre deux Papes dont les glorieux pontificats occupent à eux seuls la moitié du XIXe siècle, et laisseront dans l'histoire des traces ineffaçables.

(1) Mgr Pie.

Archives diocésaines de C imp er et Léon

Le 19 Février prochain, il y aura cinquante ans que Léon XIII reçut l'onction des Pontifes. C'était la récompense d'un mérite déjà remarqué, et d'une vie dont les premiers débuts étaient remplis des plus belles promesses.

A Bruxelles, dans les délicates et épineuses fonctions d'une Nonciature ; à Pérouse, dans l'étude approfondie des sciences divines et humaines et dans les sollicitudes dévouées d'un pasteur des âmes ; à Rome, dans les obligations du Cardinalat qui l'attachent de plus près à la personne du Pape et l'intéressent aux plus importantes affaires de l'Eglise, il se préparait, ou plutôt la divine Providence le préparait, à ses hautes destinées.

On se souvient encore de cette extraordinaire popularité qui faisait battre tous les cœurs au seul nom de Pie IX, et qui a manifesté la marque divine de l'unité dans l'Eglise catholique sous la forme émouvante et filiale de la dévotion au Pape. Léon XIII, en bénéficiant de ce mouvement déjà accompli, a achevé cette concentration des âmes vers Rome ; Il s'esti mposé avec une autorité due sans doute à son rang suprême et à son titre de Vicaire de Jésus-Christ, mais aussi à ces éminentes qualités d'intelligence, à ces connaissances et à cette culture exquise qui lui valent les hommages des indifférents et des adversaires eux-mêmes de l'Eglise. On l'écoute, on s'émeut de ses paroles et de ses actes. C'est que de là seulement vient la lumière et la direction pour le monde inquiet et en désarroi.

Nous ne pouvons qu'esquisser à la hâte le tableau nécessairement incomplet d'un tel Pontificat. Les Encycliques de Léon XIII forment un ensemble doctrinal, et, on peut le dire, à l'imitation de l'œuvre de saint Thomas, son maître, une Somme d'enseignement répondant aux besoins et aux dangers de notre époque. Les erreurs multiples de la raison égarée contre tout l'ordre surnaturel, contre l'œuvre entière de Notre-Seigneur Jésus-Christ, les lois qui doivent régir les sociétés et les gouvernements humains, toutes les questions qui s'agitent passionément autour de ce mot magique de liberté, l'institution divine de la famille, et l'éducation religieuse des enfants qui s'y rattache, les rapports entre les différentes classes de la société et la condition particulièrement intéressante et menaçante des ouvriers, l'esclavage qui cache ses derniers restes et ses hontes dans les déserts de l'Afrique..., rien n'échappe à ce regard que Dieu éclaire lui-même, rien, à cette sollicitude qui saura descendre des hauteurs des principes pour en faire partout l'application. Tous les peuples, ceux de ces régions lointaines parcourues par nos missionnaires, l'Italie, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Espagne, l'Autriche, recevront les conseils et les avertissements qui leur conviennent. La France aura sa part privilégiée de leçons paternelles et attendries ; car elle reste toujours la fille aînée de l'Eglise. Qu'elle aussi, comme tous ait recours à la prière ! Que sommes-nous et que peuvent les enseignements les plus hauts et les plus autorisés sans la grâce de Dieu ? Prenons en main le chapelet et le rosaire de la Bienheureuse Vierge Marie ;

adressons-nous à saint Joseph, le Patron de l'Eglise universelle ; allons tout droit au Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et nous trouverons cette vie chrétienne que le Souverain Pontife nous montre comme l'unique remède à nos maux, l'infaillible gage de nos espérances.

Si vous demandez des signes qui nous assurent, qui nous garantissent la possession de cette vraie vie, à laquelle est attachée le salut, Nous vous répondrons avec un pieux auteur (1) : « Qu'il n'en « est pas de plus authentique que l'union à Notre Saint-Père le « Pape, l'union à ses vues, à ses peines, à ses joies, à ses désirs, à « ses volontés, à ses décisions ; c'est l'amour profond, vraiment « filial, dévoué, reconnaissant, obéissant, aveuglément soumis, et « adhérant à tout ce qu'il aime, à tout ce qu'il veut, à tout ce qu'il « témoigne, d'intention et de volonté... Ce signe est à l'abri de « toute erreur et de toute illusion... Malheureusement, il est pos- « sible qu'une âme avec une piété tendre, affectueuse, abondante « en actes et en pratiques, se laisse aller à une dévotion mal ré- « glée, s'adonne à un ascétisme excessif et se complaise dans un « mysticisme dangereux... L'arôme qui conserve infailliblement « toute dévotion, toute grâce surnaturelle, c'est l'union au Saint- « Siége et à Notre Saint-Père Le Pape. Dans cette union tout est « lumineux, tout est simple, tout est sûr... Qu'une âme aime sin- « cèrement le Pape, qu'elle se soumette d'intention et de volonté « à son esprit, qu'elle aspire à ne recevoir que ce que son minis- « tère donne ou que sa souveraine autorité bénit et sanctionne ; « qu'elle ait à cœur d'être avant tout *romaine* en toute chose, dans « sa piété, dans sa vie de grâce, dans son union avec Notre-Sei- « gneur, et la voilà dans la voie, la vérité et la vie. »

Nos très chers Frères, vous vous plaisez à proclamer que vous êtes *bretons* ; soyez-le, et vous ne pourrez que faire honneur à la grande et glorieuse Patrie française ; mais vous ne resterez vraiment dignes de porter ce nom, que si vous gardez avec fidélité un autre, qui en est inséparable, celui de *catholiques*. Nous vous reconnaissons pour les enfants de Dieu et de l'Eglise, dans la pratique persévérante de vos devoirs de chrétiens, dans votre docilité aux enseignements de vos prêtres, dans les pieuses manifestations de vos pèlerinages, dans les édifiantes affluences de vos Missions, dans votre généreuse participation à l'Œuvre de la Propagation de la Foi, dans votre sollicitude et vos sacrifices pour l'instruction religieuse de vos enfants ; mais surtout ce signe, qui ne trompe pas, vous l'avez : vous êtes et serez en tout et toujours catholiques, avec Notre Saint-Père le Pape, par votre Evêque.

A CES CAUSES :

Le saint Nom de Dieu invoqué ;

Après en avoir conféré avec Nos Vénérables Frères, les Chanoines et Chapitre de l'insigne cathédrale de Quimper,

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

(1) Le P. Giraud, dans son beau livre : *Prêtre et Hostie.*

Archives diocésaines de C mp et Léon

1° En ce qui concerne le Jubilé épiscopal de Sa Sainteté Léon XIII :

Art. 1. — Le Jubilé sera célébré solennellement dans le diocèse de Quimper, le dimanche, 19 Février. Dès la veille, à l'heure de l'Angelus du soir, toutes les cloches des églises et chapelles sonneront à toute volée, pour annoncer la fête du lendemain.

Art. 2. — Le dimanche 19, à l'issue de la grand'messe, un *Te Deum* sera chanté; il sera suivi de l'antienne et l'oraison *pro Papa* et de la bénédiction du Saint-Sacrement. Les prêtres prieront spécialement, à la messe de ce jour, pour le Souverain Pontife.

Les communautés religieuses et tous les fidèles seront invités à communier et à prier à la même intention.

Art. 3. — Une quête sera faite, ce même jour, 19 Février, à toutes les messes. Le produit, qui devra en être au plus tôt transmis à l'Evêché, sera offert à Notre Saint-Père le Pape comme don de notre filial hommage, à l'occasion de son Jubilé épiscopal.

2° En ce qui concerne le Carême :

Article 1er. — Nous recommandons aux fidèles du Diocèse l'observation des saintes lois de l'Eglise sur le jeûne et l'abstinence. Cependant en vertu de l'autorisation du Saint-Siège (Indult du 17 Janvier 1893), Nous permettons d'user d'aliments gras, pendant le Carême, jusqu'au mardi de la Semaine-Sainte inclusivement, les dimanche, lundi, mardi et jeudi : le dimanche à tous les repas et les autres jours à un repas. On ne peut manger de la viande et du poisson au même repas, même le dimanche.

Les personnes qui ne sont pas obligées au jeûne, ou qui en sont dispensées, peuvent user d'aliments gras plusieurs fois dans la journée.

Art. 2. — Nous permettons l'usage du beurre, du lait et du fromage, pendant tout le Carême, et des œufs jusqu'au Mardi-Saint inclusivement.

Art. 3. — Messieurs les Curés, Recteurs et Aumôniers pourront, pourvu que ce ne soit pas d'une manière générale, déclarer dispensée du jeûne et de l'abstinence toute personne qui aurait des motifs légitimes.

Art. 4. — En vertu d'un indult du Saint-Siège (17 Janvier 1893), nous accordons d'une manière générale, pendant cette année, la dispense de l'abstinence du samedi. Cette dispense n'est pas donnée pour les samedis dans lesquels il y a obligation de jeûner pour les fidèles.

Art. 5. — En vertu d'un autre indult (17 Janvier 1893), Nous dispensons de l'abstinence, le jour de saint Marc et les trois jours des Rogations.

Art. 6. — Conformément aux prescriptions du Souverain Pontife, les fidèles auront soin de compenser ces adoucissements de la loi de l'Eglise par des aumônes et des bonnes œuvres. L'Eglise peut modifier, pour des nécessités dont elle est juge, les formes de

la pénitence, mais elle ne peut pas supprimer la pénitence elle-même.

Art. 7. — Les fidèles pourront remettre à Messieurs les Curés, Recteurs, Aumôniers et Confesseurs, ou déposer dans un tronc placé à cet effet dans les églises et chapelles, les aumônes faites pour compenser la dispense du jeûne et de l'abstinence, et qui devront être envoyées à l'Evêché.

Art. 8. — Si Messieurs les Recteurs ont de graves raisons de le faire, ils pourront ouvrir le temps pascal le Dimanche de la Passion et le fermer le Dimanche du Bon-Pasteur.

Art. 9. — Une quête pour les Lieux-Saints sera faite le Vendredi-Saint.

Et sera notre présent Mandement lu, le dimanche avant le Carême, au prône de la grand'messe, dans toutes les églises du diocèse.

Donné à Quimper, le 2 Février 1893.

A. SERRÉ, *Vicaire Capitulaire.*

E. FLEITER, *Vicaire Capitulaire.*

Par Mandement :

QUEINNEC, Chanoine honoraire, *Secrétaire de l'Evêché.*

Nomination. — M. Le Scanff, maître d'étude à Saint-Pol, est nommé vicaire à Taulé.

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs :

M. Kerrest, vicaire de Taulé, décédé le 11 Février, à l'âge de 35 ans ;

M. Kerlan, ancien recteur de Plouzané, décédé à Saint-Renan, le 14 Février, à l'âge de 82 ans ;

M. Hénaff, ancien chapelain, décédé à Lanhouarneau, le 13 février, à l'âge de 56 ans.

Prédicateurs du Carême dans le diocèse.

QUIMPER. — *Saint-Corentin.* — R. P. Reynaud, oblat de Marie. *Saint-Mathieu.* — M. l'abbé Bédoussac, missionnaire apostolique, du diocèse de Bordeaux.

MORLAIX. — *Saint-Mathieu.* — R. P. Michel, Franciscain.

LANDERNEAU. — R. P. Huet, de l'Immaculée-Conception, de Rennes.

DOUARNENEZ. — M. L'Helgouac'h, recteur du Juch.

PONT-L'ABBÉ. — Dernière quinzaine du Carême : Retraite pascale prêchée par deux religieux Bénédictins : le R. P. François Xavier, de la Pierre-Qui-Vire et le R. P. Félix, de Kerbénéat.

Archives diocésaines de Qu per et Léon

Nous nous ferons un plaisir de compléter la liste, à mesure qu'on nous communiquera les noms des autres prédicateurs.

La Grande Troménie en 1893. — En 1887, le siège épiscopal étant vacant par la mort de Mgr dom Anselme Nouvel, M. du Marc'hallac'h et M. Serré, administrant comme vicaires capitulaires le diocèse de Quimper et de Léon, la petite ville de Locronan vit affluer les pèlerins. Conformément au vieil usage, ils venaient célébrer la grande fête sexennale en l'honneur du bienheureux évêque, qui a sanctifié et illustré ce lieu. Dès le premier mois de cette année, le concours de la *Semaine religieuse* avait été réclamé par M. l'abbé Brisson, alors recteur de Locronan, pour faire connaître le but de cette solennité, les faveurs spirituelles accordées au pèlerinage, l'histoire de saint Ronan et le caractère vraiment unique de cette longue procession, qui s'appelle la Troménie.

Nous ne pouvions que nous rendre à un semblable appel, et nos lecteurs peuvent se rappeler que de nombreux articles furent alors publiés sur ce très intéressant sujet.

Par cela même que tout a été dit à cette époque, nous ne pouvons guère cette fois multiplier les détails ; mais, en nous rendant au désir de M. l'abbé Rouzot, actuellement recteur de Locronan, nous croyons rendre un réel service à tous ceux qui auront des loisirs du deuxième au troisième dimanche de Juillet, et nous leur disons : « Voici que la Troménie revient ! » Les pages qui furent publiées dans la *Semaine*, puis éditées en brochure sous le titre *saint Ronan et la Troménie* vont être rééditées à cette occasion. On a cru aussi devoir publier de nouveau le compte-rendu de la dernière Troménie (1). Ces deux brochures se trouveront à la sacristie de Locronan, ainsi que les deux cantiques bretons (gwuerz ancien et chant nouveau) en l'honneur de saint Ronan.

Nous avons parlé des récompenses décernées par la Société des Agriculteurs de France, dans sa séance du 6 Février, aux instituteurs congréganistes qui donnent l'enseignement agricole à leurs élèves.

Voici les noms des lauréats de notre diocèse :

Diplôme d'honneur hors concours : Institut des Frères de l'Instruction chrétienne de Ploërmel (Morbihan) ; puis aux Frères du même Institut : médaille de vermeil et 50 francs au Frère Calixte, directeur de l'école de Châteaulin.

Médaille d'argent : G. M. et 40 francs au Frère Bernard, directeur de l'école de Landerneau.

Médaille d'argent : au Frère Jean-François Régis, directeur de l'école de Morlaix.

Médailles de bronze : au Frère Maudan, directeur de l'école de

(1) Ces pages n'ont paru que dans la *Semaine religieuse*.

Brélès et au Frère Porphyre-Joseph, directeur de l'école de Clohars-Carnoët.

Mentions très honorables : Frère Ambroise, au Folgoët ; Frère Jovinien, à Saint-Renan.

Mention honorable : Frère Audrain de Pleyben ; Frère Paul de Jésus, de Saint-Pol-de-Léon ; Frère Germain, de Plouvorn.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Le Pape a reçu, le 9 Février, les généraux et les procurateurs des différents ordres religieux, au nombre de trente-deux, qui lui ont présenté leurs félicitations pour le Jubilé, ainsi qu'une somme de 300,000 francs pour le denier de Saint-Pierre.

L'adresse de félicitations a été lue par le R. P. Frahwirth, général des Dominicains, auquel le Pape a répondu en exprimant sa satisfaction de se voir entouré de tous les généraux des ordres religieux, et en les engageant à continuer les missions auxquelles ils se sont voués. Il a rappelé qu'il y a 50 ans, lorsqu'il était nonce à Bruxelles, il avait eu l'occasion de constater combien les ordres religieux étaient nécessaires au développement de l'esprit chrétien dans la société, et qu'il avait alors adressé au Pape, Grégoire XVI, un rapport exprimant ses idées sur ce sujet. Sa Sainteté a terminé en disant qu'Elle espérait voir les ordres continuer à prospérer, pour le bonheur de la chrétienté.

***

Mgr Bécel, évêque de Vannes, arrivé à Rome et descendu au Séminaire français, a été reçu en audience particulière par le Souverain Pontife. Sa Grandeur a présenté, à cette occasion, l'offrande très généreuse que ses diocésains envoient au Père des fidèles, à l'occasion de son Jubilé épiscopal. En même temps, elle s'est faite l'interprète de leur filial dévouement à l'auguste Pontife.

Outre les pèlerins irlandais, attendus le 14 et les pèlerins anglais le 17, il arrivera aussi, le 17 ou le 18, un grand pèlerinage hongrois ne comprenant pas moins de 400 personnes, qui assisteront, avec les pèlerins de la Grande-Bretagne et ceux des diocèses d'Italie, à la messe jubilaire du Pape dans Saint-Pierre, le 19 courant.

Une députation allemande, comprenant une trentaine de personnages représentant les notabilités du Centre et des œuvres catholiques, viendra aussi assister à la messe jubilaire de Sa Sainteté.

BIBLIOGRAPHIE

Études religieuses, philosophiques, historiques et littéraires. *Revue mensuelle publiée par des Pères de la Compagnie de Jésus.*

Archives diocésaines de Qu[illegible]per Léon

Sommaire de la livraison de Janvier 1893.

I. Nécrologie. Le Père Charles Daniel, *P. R. de S.* — II. La Franc-maçonnerie et le gouvernement de la France depuis quinze ans, *P. E. Abt.* — III. Madagascar. Statistiques et légendes, d'après les documents officiels, *P. P. Caussèque.* — IV. Auguste Comte et le positivisme, *P. L. Roure.* — V. Le Roi-Martyr, *P. V. Delaporte.* — VI. Lettres de Turquie. Constantinople, *P. J. B.* — VII. Monseigneur Dupanloup et le gouvernement français pendant le Concile. Réponse à une attaque du *Correspondant*, *P. Et. Cornut.* VIII. Mélanges et critiques. — Lettre de N. T. S. P. le Pape Léon XIII au peuple italien. — IX. Tableau chronologique des principaux évènements du mois, *P. J. Br.*

Librairie Vic et Amat, 11, rue Cassette, Paris.
J. Salaün, libraire à Quimper.

Mois de saint Joseph, méditations pratiques pour chaque jour du mois de Mars, par M. l'abbé BERLIOUX, (17e édition). — Un volume in-18, broché : **1** fr. **25** ; le même, relié percaline, tranche jaspée : **1** fr. **75** ; le même, reliure basane souple, tranche rouge : **2** fr. **75**.

La piété des fidèles a su apprécier et remarquer, entre beaucoup d'autres, cet excellent *Mois de saint Joseph*, qui atteint sa dix-septième édition et dont il s'est écoulé plus de dix-sept mille exemplaires.

Cinq de NN. SS. les Archevêques et Evêques, dans des approbations élogieuses, en ont fait ressortir le mérite réel, et il a été honoré d'un Bref de N. S. P. le Pape.

Cette édition renferme des exemples nouveaux et touchants ; et, à la demande de plusieurs lecteurs, M. BERLIOUX y a ajouté un choix de cantiques en l'honneur de saint Joseph.

DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

dans le Finistère, pendant la Révolution.

Déportation des prêtres du château de Brest en Espagne, en Août 1792 (suite).

« M. de Silguy ne put répondre à cette lettre que le 20, vu qu'elle ne lui était parvenue que quelques jours après sa date. Après avoir assuré MM. Cea et Serrano de tout le désir qu'il avait de savoir Mgr l'Evêque de retour de ses visites, et de lui rendre compte en détail de chacun des prêtres français qui se trouvaient encore à Rivadeo, il leur annonça que la Providence en ayant ainsi disposé, plus de la moitié de ses confrères, forcés par des circonstances impérieuses, et pour ne pas abuser plus longtemps de la générosité et de l'hospitalité que le peuple de Rivadeo avait exercées envers eux, s'étaient insensiblement et volontairement dispersés dans plusieurs diocèses, savoir, en deux fois différentes : vingt-cinq à Sant-Ander, à Compostelle, six, à Lugo, cinq, et dans l'évêché d'Oviedo, 4.

« Répondant ensuite aux questions qu'on lui avait faites, M. de Silguy manda à MM. Cea et Serrano, que ses quinze confrères qui avaient été invités et admis dans des maisons particulières à Rivadeo, demandaient à y rester. Qu'en conséquence, le nombre de ceux qui souhaitaient de vivre à Mondonedo ou dans des communautés, se réduisait à quinze, non compris lui et un autre, lequel avait été reçu chez M. le Chantre. Il joignit, de plus, à sa lettre, une liste dans laquelle il exprimait les besoins plus ou moins pressants de chaque individu, soit pour leur entretien, soit pour d'autres nécessités.

« Nous avons parlé plus haut des ressources que les vingt-cinq prêtres français passés à Sant-Ander avaient trouvé dans cette ville ; nous avons aussi parlé des favorables dispositions que Mgr l'Evêque d'Oviedo avait montrées envers ceux qui s'étaient retirés dans son diocèse. Nous manquerions à la reconnaissance, si nous omettions de faire mention de la réponse noble et vraiment religieuse adressée à M. de Silguy, par le R. P. Prieur de l'abbaye de Saint-Martin de Compostelle, au sujet des six prêtres français auquels il avait bien voulu donner l'hospice (1).

« M. de Silguy étant fort occupé le 13 Septembre, lorsque cinq de ses confrères se décidèrent tout à coup à partir pour

(1) « *D. de Silguy. R. P. Priori Abbatiæ S. Martini de Compostellæ.*

« Rivadeo, 17 Septembris 1792.

« R^mo Pater prior,

« Non sine magno gratitudinis et lætitiæ sensu accepimus, sex ex pere-
« grinationis et exilii nostri sociis in monasterio vestro omnia christianæ
« charitatis juvamina expertos fuisse et etiam nunc experiri. Memores scili-
« cet promissionis illius à Christo Domino tam commendatæ, *hospes eram et*
« *collegistis me* ; ea omnia quæ consequenter ad istam promissionem in regulæ
« suæ, cap. LIII. SS. Pater et patriarcha vester benedictus, suis præscripsit,
« de hospitum, præsertim catholicorum receptione, fideliter et benevole erga
« confratres nostros explere festinatis festinamus et nos, tum eorum, tum
« nostro nomine paternitati vestræ debitas gratiarum actiones agere, enixe
« rogantes, ut pari charitate in nostros semper affecti remaneatis.

« Deus optimus, maximus paternitatem vestram incolumem servet ad mul-
« tos et multos annos.

« R^mo Pater prior,

« Obsequentissimus vester servus et capellanus.

« Signatum : F.-H. DE SILGUY,

« *Can., Vic. gen. Corisopitensis.* »

« RESPONSIO D. PRIORIS AD D. DE SILGUY.

« Compostellæ, 22 Septembris 1792.

« Illustrissime Domine,

« Tuam accepi epistolam, omni et respectu et veneratione tibi debitis, ut
« tot J.-C. confessorum capiti, cujus fidem coram hominibus confiteri non
« erubuisti, cujusque gratia, magna et spiritali lætitia, horrores sustulisti et
« incommoda arcti, diuturnique carceris : sed pariter prædicta tua, me

Archives diocésaines de Qu pe et Léon

Lugo, ne put avoir l'honneur d'écrire à Mgr l'Evêque de ce diocèse ; mais il s'acquitta de ce devoir, le 12 Octobre, dès qu'il sut que le prélat, qui avait été consulté par M. Son Proviseur, avait donné des ordres pour que les nouveaux arrivés reçussent, dans son palais et dans sa ville épiscopale, toute l'assistance que demandait leur position.

(A suivre.)

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

HIVER 1892-1893.

VOYAGES DANS LES PYRÉNÉES

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois Itinéraires ci-après, permettant de visiter le Centre de la France et les Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1er Itinéraire. — Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2e Itinéraire. — Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

3e Itinéraire. — Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

Durée de validité : 30 jours. — *Prix des Billets :* 1re Classe, **163** fr. **50** c. ; 2e Classe, **122** fr. **50** c.

La durée de ces différents Billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Il est délivré, de toute gare des Compagnies d'Orléans et du Midi, des Billets *Aller* et *Retour* de 1re et 2e classe à prix réduits, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — ***Ces billets doivent être demandés au moins 3 jours à l'avance.***

« afficit verecundia, simul et confusione, epistola, videns quam dignaris ponderationem facere parvi, et tam parvi obsequii, cujus faciendi charissimis sex sociis tuæ peregrinationis et exilii, honorem habui.

« Equidem, non est cur, ob ingressum et refugium, quod ipsis in hoc regio monasterio præstiti, gratificer, cum nihil fecerim amplius, quam quod a me exigebat justitia, qua cogor *operari bonum ad omnes, maxime autem ad domesticos fidei.* Utinam Mansionum paucitas me non impediret erga sex omnes debitam hospitalitatem exercere omni tempore, quo vos extra patriam esse divinæ providentiæ placeat ! Sed solatium mihi est, quod jam illorum aliqui ad meliorem transeant hospitalitatem, quorumdam hujus almæ Ecclesiæ canonicorum, pii et charitate pleni cordis beneficio. Securus esto, Domine, parvum monasterii hospitium, numquam omnibus, quibus aliud non proportionetur, defectuum fore.

« Nunc tuis me orationibus commendo ; et quod ad me attinet, enixe Omnipotentem deprecor ut vestram dominationem incolumem servet ad multos et felices annos.

« Illustre Domine,

« Humill. et obseq. vester in Christo servus et capellanus.

« Signatum : F. Antonius Lhorente,

« *Prior S.-Martini.* »

Sirop de Regnauld, Pâte de Regnauld, sédatifs des bronches ; médicaments éprouvés contre enrouements, laryngites, rhumes, bronchites, grippe, toux d'irritation, toux nerveuse, etc. — Sirop, 2 fr. 50 le flacon — Pâte, 1 fr. 50 la boîte. — 19, rue Jacob, Paris et toutes pharmacies.

Le Sirop de Follet donne le sommeil vrai, celui de la nature, sans trouble, sans malaise, sans danger ; le sommeil, qui est le repos calme du corps et de l'esprit. Dans un flacon de Sirop de Follet, il y a cinq ou six nuits d'un repos complet, naturel et réparateur, et le flacon se vend dans la plupart des pharmacies de tous les pays.

PHOTOGRAPHIE J. VILLARD

QUIMPER

Reproductions et Agrandissements au Charbon.

Ateliers et Salon de pose au 1er étage.

M. VILLARD a l'honneur d'informer sa clientèle que, pour cause d'agrandissements, ses ateliers sont transférés

4, rue Saint-François *(près du Parc).*

M. **TONNENS** a l'honneur de prévenir sa clientèle que, le 1er mars 1892, il a ouvert un Cabinet dentaire qui est tenu tous les jours par un opérateur de premier ordre, M. Lefèvre, *diplômé de l'Ecole et Hôpital dentaires de Paris.*

M. Tonnens, comme par le passé, se tiendra tous les samedis à la disposition de ses clients.

6, rue Saint-François, QUIMPER.

CABINET DEBRAY

Cabinet dentaire et Atelier de fabrication et de réparation, *2, rue Astor* (près la Halle), *à Quimper.*

M. F. PÉZIEUX, Chirurgien-Dentiste diplômé, est tous les jours, à la disposition des clients, à l'exception du vendredi.

M. Hélot *est visible tous les jeudis.*

Dents artificielles, systèmes français et américains. Réparation immédiate de tous les appareils dentaires. — *Prix modérés.*

On trouve chez l'auteur : « *Aux Mères de Familles* », par F. Pézieux, 2, rue Astor (près la Halle), à Quimper.

PHTISIE BRONCHITES, TOUX, CATARRHES
Guérison par l'Émulsion Marchais, de LA ROCHELLE.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ

92, rue Richelieu, 92,

est seule chargée, à Paris, de recevoir les ANNONCES pour la *Semaine Religieuse de Quimper.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac, et de rhumatismes,* un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

Dr MORISSE, 11, boulev[d] Bonne-Nouvelle, Paris, garantit par écrit *la guérison des Maladies du Cœur, des Poumons, de l'Estomac, des Nerfs et des Rhumatismes.*

De 2 à 4 heures, ou écrire.

ORGUES
d'ALEXANDRE, père et fils
81, rue Lafayette, PARIS
ORGUES — HARMONIUMS
pour Églises, Écoles, Salons
ORGUES A MAINS DOUBLÉES
(Modèles nouveaux)
ORGUES depuis 100 fr. jusqu'à 8.000 fr.
TROIS ANS DE CRÉDIT
Envoi franco, sur demande, du Catalogue illustré

GUÉRISON certaine et radicale de toutes les affections de la Peau, même des Plaies variqueuses dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail, soulage dès le 2[me] jour. M. LENORMAND, Méd[e] Sp[te], Anc[n] Aide-Major des Hôpitaux M[ons], à Melun. Consult. gratuites par corresp.

FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

ESSERP
Pour Copier et Imprimer Soi-même, sans apprentissage, 1 à 10,000 Exemplaires, Écriture, Dessins ou Caractères d'Imprimerie - RAGUENEAU, RUE JOQUELET 8, (près la Bourse) Paris.
Expériences Publiques - Envoi des Spécimens Francs.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. Chez les Épiciers. — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

8[e] ANNÉE. Vendredi 24 Février 1893. N° 8.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard,* avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Apostolat de la Prière.

II. Chronique du diocèse : Les armes de Mgr Valleau ; Nominations dans le clergé ; Prédicateurs du Carême dans le diocèse ; Ile-Tudy ; Mahalon ; Une profession à Lannion.

III. Nouvelles du monde catholique : Rome ; Le Jubilé pontifical ; Journée du Pape. Bibliographie.

IV. Du rétablissement des saints Patrons primitifs dans les églises bretonnes (suite).

V. Documents historiques (suite).

VI. Annonces et Avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 26 Février. — 2[me] dimanche du Carême. Office du jour. Semi-double, violet.
Aux Vêpres, mémoire de s[te] Marguerite de Cortone.

Lundi, 27. — Office du jour. Violet. — Ou office votif des saints Anges. Semi-double, blanc.

Mardi 28. — S. Ruellin, évêque. Semi-double, blanc.

Mercredi, 1[er] Mars. — S. Aubin, évêque. Double, blanc.

Jeudi, 2. — S. Joévin, évêque. Semi-double, blanc.

Vendredi, 3. — Le Saint-Suaire de Notre-Seigneur. Double-majeur, rouge.

Samedi, 4. — S. Casimir, confesseur. Semi-double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Le Pont ou et Botmeur..... 26, 27 et 28 Février.
Lanhouarneau..... 1[er], 2 et 3 Mars.
Rumengol ..... 4 Mars.

Archives diocésaines de Quimper Léon

Apostolat de la Prière

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Mars 1895, présentée par Son Em. le Cardinal Vicaire et bénie par le Pape : LA VIVACITÉ DE LA FOI.

Déjà, dociles à la voix de Notre Saint-Père le Pape, nous avons prié naguère pour les peuples dont l'âme est, à l'heure actuelle, grièvement malade et qui sont, même après dix-huit siècles de christianisme, dans l'affreux « péril — nous dit Sa Sainteté Léon XIII — de perdre la foi (1) ! »

Aujourd'hui, ce n'est pas seulement *la fermeté dans la foi* que nous allons demander pour tous les chrétiens, c'est la *vivacité* de cette foi, qui ne lui permettra plus de rester dans leur cœur, ainsi que nous le voyons trop souvent, languissante, endormie, et par conséquent oisive et inféconde. Ce qu'en d'autres termes nous allons demander pour tout fidèle, en nos jours mauvais, c'est cet *esprit de foi* qui, suivant le mot de l'Apôtre, fait que « le juste vit de sa foi » même, en sorte que cet esprit divin de la foi l'anime dans toutes ses œuvres, comme notre âme soutient et dirige notre corps dans tous ses mouvements naturels ou volontaires. Le corps, en effet, ne peut agir que par la vertu de l'âme, et le chrétien véritable ne doit opérer que par la vertu divine de la foi.

Hélas ! parmi les chrétiens — parmi ceux même qui s'appellent *militants* — que cet esprit est rare, et combien pourtant il est indispensable ! Lui seul peut apaiser le cœur humain, toujours inquiet et insatiable, tant qu'il ne se repose pas en Dieu ; et lui seul peut nous donner, avec cette paix si précieuse, la joie et la force du Saint-Esprit, apanage de tout fidèle enfant de l'Eglise. Lui seul enfin donnera l'efficacité à nos efforts si, généreux soldats du Sacré-Cœur, nous voulons travailler utilement — comme nous devons le vouloir tous — à l'avènement béni de son règne et au salut de nos frères.

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les autres intentions pour lesquelles vous vous immolez sans cesse vous-même sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour que les âmes chrétiennes, retrempées dans l'exercice du véritable esprit de foi, en animent toutes leurs intentions et en pénètrent tous leurs actes.

(1) Encyclique du 15 Octobre 1890.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Nous rappelons à nos lecteurs que le Sacre de Monseigneur Valleau, évêque de Quimper, aura lieu, le dimanche 5 Mars, à Saint-Pierre de Saintes.

Nous engageons les personnes qui désireraient assister à cette cérémonie, à en aviser le secrétariat de l'évêché, à Quimper, pour que des places leur soient réservées.

Les prêtres devront se munir de leur habit de chœur.

Dans un de nos récents numéros, nous avons dit à nos lecteurs quelles sont les armes choisies par notre Evêque ; aujourd'hui, nous sommes heureux de pouvoir leur en montrer la disposition héraldique.

Depuis le Concordat, Mgr Valleau est le premier évêque de Quimper et de Léon qui débarrasse l'écu de ses armoiries, du cartouche et de la couronne regardées à bon droit comme des superfétations.

Nominations dans le clergé. — M. Fily, recteur de Tréguennec, recteur à Leuhan, en remplacement de M. Guillet, démissionnaire pour cause de santé ;

M. Floc'h, vicaire à Lanriec, recteur à Tréguennec ;
M. Corre, maître d'étude à Lesneven, vicaire à Lanriec ;
M. Cornic, vicaire à Plouigneau, recteur à Tréméoc ;
M. Richard, vicaire à Trévoux, vicaire à Plouigneau ;
M. André, maître d'étude à Lesneven, vicaire à Trévoux ;
M. Merrel, vicaire à Pleyber-Christ, aumônier aux Ursulines, Carhaix.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Prédicateurs du Carême dans le diocèse.

QUIMPERLÉ. — *Paroisse de Sainte-Croix.* — R. P. Epron, Eudiste.

BREST. — *Saint-Louis.* — P. Berthelon, Oblat de Marie-Immaculée.

Saint-Martin. — P. Léonard, Franciscain.

ILE-TUDY. — « C'est de tout son cœur, que le recteur remercie les personnes qui ont prié pour le retour de Mission, prêché du 9 au 16, par les RR. PP. Arzur et Henry, de la Compagnie de Jésus.

« La prière est une aide indispensable au ministère apostolique, et est ainsi, elle-même, un véritable et fécond apostolat.

« Cinq cents communions, plusieurs conversions ont récompensé le dévouement des saints religieux et consolé le cœur de Notre-Seigneur, durant ces jours de lamentables désordres, en tant de lieux, hélas !

« *Confirma hoc, Deus, quod operatus es in nobis.* »

— Un détail bien touchant, dont ne parle pas la note qui précède, mais que le digne Recteur de l'Ile-Tudy nous pardonnera de faire connaître : Il avait ouvert la Mission, en distribuant aux pauvres de sa paroisse *70* pains de 5 kilos, en l'honneur de ses 70 ans.

MAHALON. — Nous avons parlé, au mois d'Octobre dernier, du décret de laïcisation de l'école de filles de Mahalon, dirigée par les Sœurs de Kermaria. Pour répondre à cette mesure arbitraire, M. le comte de Salaberry, propriétaire de la maison, usant de son droit, loua son immeuble à la Sœur Supérieure, qui faisait immédiatement une déclaration d'ouverture d'école libre. Opposition fut faite par l'Administration académique et maintenue par le Conseil départemental. L'affaire, pendante depuis le mois de Décembre, vient de se terminer, tout à l'avantage des catholiques. M. le Préfet du Finistère s'est désisté, reconnaissant ainsi le bien-fondé des réclamations de M. de Salaberry, dont l'énergique fermeté — il n'est pas à en donner la première preuve, — mérite d'être citée comme exemple. « En effet, dit à ce sujet *La Croix*, « nous devons nous défendre et user de nos droits, de tous nos « droits. Saint Paul ne craignait pas, en face de Néron, de se « réclamer de son titre de citoyen romain. Nos Nérons sont plus « petits ; mais nous, ne nous mettons pas à leur taille. »

Mercredi 15 Février, la Cour d'Assises de la Seine a condamné à 5 ans de prison et 3,000 francs d'amende M. le Guay, pour détournements et faux dans *l'affaire de la dynamite.*

M. Le Guay fut préfet du Finistère du 15 Mars 1879 au 17 Novembre 1880. C'est lui qui fit exécuter — on n'a pas oublié avec quel zèle — les décrets d'expulsion contre les Pères Jésuites. Plus

tard, étant candidat à la députation, il eut le triste courage de se prévaloir de son « titre d'excommunié ! »

Nous ne sommes pas de ceux qui piétinent sur le cadavre d'un ennemi ; mais, là où d'autres ne voient que l'enchaînement fatal des circonstances, il nous est permis de voir la main de Dieu...

Il y a 1500 ans, Lactance écrivait son livre « de la mort des persécuteurs. » Que de chapitres à y ajouter, si l'on notait la « fin des crocheteurs ! »

Dieu lui-même a dit : « *nolite tangere Christos meos.* « C'est la pensée qu'un homme d'Etat moderne a exprimée en ces termes un peu naturalistes : « Qui mange du pape et du curé en crève ! »

Nous lisons dans la *Semaine Religieuse* de Saint-Brieuc du 17 Février :

« **Une profession à Lannion.** — Lannion voyait circuler dans ses rues, jeudi dernier, une grande et nombreuse famille dont les costumes contrastaient singulièrement avec ceux de la ville. C'étaient des Léonards, ayant à leur tête plusieurs prêtres du Finistère, avec l'honorable M Soubigou, sénateur de ce département, qui venaient assister à une profession chez les Religieuses de Sainte-Anne. La jeune professe était la nièce et la filleule du sympathique sénateur. Elle allait cacher son nom si honoré et la distinction de ses talents dans cette communauté, qui compte déjà tant de religieuses du plus grand mérite.

« La cérémonie était présidée par M. le chanoine Arhan, le distingué curé de Saint-Martin de Brest, un des prêtres les plus sympathiques du diocèse de Quimper, et orateur de grande valeur. Tout séduit dans sa personne : sa voix d'une douceur extrême, son accent qu'on dirait un peu méridional, la netteté de sa diction et la chaleur de son éloquence.

« M. Arhan est à la tête de la pléiade des prêtres bretons qui se sont voués aux missions de leur diocèse. Instruits des usages et des besoins de leur pays, ils y produisent par leur parole le plus merveilleux effet, et leurs retraites sont suivies avec le plus vif enthousiasme.

« Avant de procéder à la cérémonie si touchante de la profession, M. le curé de Saint-Martin a adressé aux religieuses une pieuse et ravissante allocution : « La religieuse est comme l'un des anges « de l'échelle de Jacob ; elle monte tous les jours au ciel par la « prière, mais elle en descend aussi chaque jour sur la terre pour « y remplir la mission de charité que Dieu lui a confiée. »

« Ce discours, écouté avec la plus vive attention, a laissé dans l'âme des auditeurs l'impression la plus salutaire.

« Le soir, après le salut du Saint-Sacrement où tant de mélodieuses voix se font entendre, nos hôtes d'un jour ont repris le chemin de leur pays, les larmes aux yeux : ils laissaient loin d'eux une fille vivement regrettée.

X... »

Archives diocésaines de Quimper Léon

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — *Le Jubilé pontifical.* — Dans sa dernière Encyclique sur le Rosaire, S. S. Léon XIII rendait d'avance grâces à Dieu et à la T. S. Vierge de pouvoir célébrer le cinquantième anniversaire de sa consécration épiscopale, puis il ajoutait :

« Nous attendons de nos fils, que Nous voyons animés pour Nous de tant de pieuse affection, moins des félicitations et des louanges, que des actions de grâces, des prières et des vœux offerts au Dieu très bon ; pleinement heureux s'ils obtiennent pour Nous que ce qui Nous reste de vie et de force, ce que Nous possédons d'autorité et de grâce, serve uniquement au grand bien de l Eglise, et avant tout à ramener et à réconcilier les ennemis et les égarés, que Notre voix appelle depuis longtemps. »

Or, ce ne sont pas les seuls catholiques qui ont répondu à cet auguste appel : le monde entier s'est ébranlé pour acclamer et fêter le vénérable Jubilaire. Peuples et princes, même ceux réputés les moins catholiques, ceux de l'Angleterre et de l'Allemagne protestantes, de la Russie et de la Grèce schismatiques, de la Turquie musulmane, des régions les plus lointaines du Nouveau-Monde, tous envoient à Léon XIII des présents, des hommages et des vœux.

Dans ce concert de louanges et de bénédictions qui monte des quatre coins de l'univers, la voix des catholiques français doit s'élever plus haut. La France a le droit d'être fière et le devoir d'être plus reconnaissante, parceque son nom se trouve toujours sur les lèvres de Léon XIII avec l'expression de la plus paternelle bienveillance.

L'anguste Pontife disait récemment à Mgr l'évêque de Fréjus :

« J'aime la France ; je l'aime parce qu'elle est la grande protectrice, la sauvegarde des œuvres de bienfaisance et des œuvres d'humanité, la grande civilisatrice, la gardienne de la foi.

« Dites bien à vos fidèles que je ne fais pas de politique, que je ne mets mon énergie qu'à protéger la religion contre l'impiété militante, et que je ne demande qu'une chose aux hommes intelligents qui n'ont pas la foi : la tolérance.

« Oui, j'aime la France, je le répète, et je l'aime beaucoup. Ah ! si vous saviez combien j'ai eu à lutter pour conserver à votre pays la prépondérance qu'il possède à si juste titre à l'étranger ! Je ne puis rien vous dire de plus. »

Dimanche, à 9 heures, Sa Sainteté a célébré, à Saint-Pierre, sa messe jubilaire, à laquelle assistaient plus de 50.000 pèlerins...

Une force manifestement surhumaine soutient Léon XIII qui, en dehors de ces longues cérémonies, continue ses réceptions et audiences particulières.

« Le 11 Février, écrit-on au *Monde*, le Saint-Père a longtemps

entretenu l'Eminentᵐᵉ archevêque de Paris, lui témoignant le plus vif intérêt pour l'organisation compacte et disciplinée de toutes les forces catholiques en France, d'après les instructions que Sa Sainteté elle-même a données avec tant de clarté et de sollicitude. Elle a témoigné aussi sa haute satisfaction en apprenant que les œuvres catholiques ayant leur siège à Paris vont envoyer à Rome une importante députation, que l'éminent cardinal Richard, leur actif et dévoué protecteur, présentera lui-même au Saint-Père dans une audience spéciale, fixée au 23 courant. »

— Le 13 Février, une belle audience a été accordée aux missionnaires de la Compagnie de Marie, présidés par leur supérieur général, le T. R. Père Mawielle, et aux Filles de la Sagesse, conduites par la T. R. Mère Marie-Pauline, leur supérieure. Au nom de ces deux congrégations, fondées par le bienheureux Grignon de Montfort, le R. P. Mawielle a exprimé à Sa Sainteté dans une très belle Adresse les sentiments des deux députations venues à l'audience et des congrégations religieuses qu'elles représentaient.

« Je vous remercie, répondit avec une ineffable bonté le Souverain Pontife. Oh ! oui, j'ai bien des peines, bien des souffrances ; mais qu'elles sont grandes, les consolations qui m'arrivent de toutes parts à l'occasion de mon Jubilé ! »

Puis, le cœur débordant de bonheur, il montra les nations, et en particulier le peuple des ouvriers, se levant dans tous les pays, en France, en Allemagne, en Angleterre, en Hollande, pour lui envoyer l'hommage de leur gratitude et de leur piété filiale... On le reconnaissait bien à son langage, Léon XIII est vraiment le Pape des ouvriers !

— Le 15, à 10 heures, le Pape a donné audience, dans la basilique Vaticane, aux onze mille pèlerins de l'Italie supérieure et de l'Italie centrale.

Le cardinal Parocchi a lu l'adresse et Léon XIII a répondu lui-même, qu'il était reconnaissant de l'ordre des solennités jubilaires, a loué le zèle intelligent des promoteurs.

Puis, voulant adresser la parole à tout le pèlerinage, Sa Sainteté a chargé Mgr Volpini de lire son discours, qu'il commente. Il exprime la satisfaction du Pape pour l'imposante manifestation.

Il expose que les relations entre la Papauté et l'Italie ont été établies par Dieu lui-même. Ce sont les hommes qui les ont brouillées.

Ces relations étaient fécondes ; mais, depuis trente ans, la politique que l'on suit est funeste à l'Italie.

Il y a peu de sagesse à mettre un pays catholique tel que l'Italie en lutte avec la Papauté. Si l'on considérait ce qu'est, par sa nature même, la Papauté, le nombre des adversaires diminuerait, et l'on verrait bien clairement ce qu'il faut faire. Mais la défiance et les préjugés empêchent la cessation du conflit.

Dans ces conditions, il faut agir pour en empêcher les effets.

Archives diocésaines de Quim[illegible]er Léon

Le Souverain Pontife fait alors allusion à sa lettre de décembre dernier aux Italiens.

Il bénit les familles des pèlerins et leur demande de faire connaître les vœux qu'il forme pour la prospérité de l'Italie.

Il termine en souhaitant la cessation de tout conflit, désireux d'étreindre tous les Italiens sur son cœur paternel.

Le défilé des pèlerins a duré jusqu'à 4 heures.

— Mgr Bécel, évêque de Vannes, et Mgr Lelong, évêque de Nevers, ont été reçus par le Saint-Père en audience de congé.

Ils quitteront Rome après les fêtes jubilaires.

— M. le comte de Mun a obtenu une audience particulière qui a duré trois quarts d'heure.

Journée du Pape. — Le Souverain Pontife se lève à 6 heures. Après une courte visite au Saint-Sacrement, il fait sa méditation avec le soin, la ponctualité, la ferveur d'un saint. Puis il récite avec un de ses chapelains prime, tierce et sexte. Il dit d'une voix douce, grave et mesurée, avec une intonation et un rythme qui les font comprendre et goûter, les prières préparatoires de la Sainte Messe.

Il s'habille lentement, assisté de ses deux chapelains.

C'est dans une salle du Vatican que le Saint-Père dit sa messe. Les fresques de Michel-Ange montrent clairement que cet appartement n'était pas destiné à servir de chapelle.

Malgré son grand âge et sa faiblesse, Léon XIII donne la communion à tous ceux qui assistent à sa messe ; c'est avec une piété touchante qu'il dépose sur les lèvres de ses enfants ce gage ineffable de la vie éternelle.

Après sa messe, le Pape entend une messe d'action de grâces célébrée par un de ses chapelains ; puis il prend place sur un fauteuil, auprès de l'autel, au coin de l'épître. Il donne alors à tous ceux qu'il a communiés la consolation de lui être présentés, de s'agenouiller successivement à ses pieds et de recevoir, avec sa bénédiction, quelques paroles de paternelle affection.

Le Pape se rend ensuite dans ses appartements, il prend un peu de café au lait ou du chocolat et se livre exclusivement à l'étude jusqu'à dix heures. A ce moment, commencent les audiences qui durent jusqu'à midi. Les cardinaux et les congrégations romaines ont leur jour et leurs heures marquées où ils viennent présenter au Saint-Père des rapports sur leurs travaux respectifs ou discuter en sa présence sur les matières d'une gravité spéciale. Ensuite, à une heure, Léon XIII prend un frugal repas composé de pâtes bouillies qui tiennent lieu de potage, d'un peu de viande bouillie ou rôtie, rarement de légumes, de fromage de son pays, *caccio fore* ou *caccio cavallo*, fabriqué avec du lait de chèvre, et ne boit ordinairement que du vin de Villetri.

Pendant la soirée a lieu la réception des ambassadeurs ; et les

évêques de toutes les parties du monde sont reçus au Vatican et viennent rendre compte au pasteur suprême de l'administration de leurs diocèses.

Chaque jour, vers 2 heures en hiver, à 5 heures en été, le Souverain Pontife fait, dans son jardin du Vatican, une promenade d'une heure et demie. Il marche vite et à grands pas ; on reconnaît en lui le fils des âpres montagnes de Carpinetto.

Pendant le reste de sa soirée, Léon XIII s'occupe des affaires de la secrétairerie d'Etat et en général de l'administration de l'Eglise catholique. Il travaille et fait travailler beaucoup autour de lui. Dans les plus petites affaires comme dans les plus grandes, il saisit et étudie les moindres détails. Il ne laisse à aucun autre la responsabilité de les examiner ; il le fait lui-même avec une scrupuleuse attention.

Vers 10 heures du soir, Léon XIII prend quelque nourriture, puis fait la prière, l'examen de conscience, la préparation de l'oraison du lendemain, comme s'il était encore dans son cher séminaire de Pérouse.

A 11 heures, il se retire dans ses appartements, comme s'il allait enfin prendre du repos, mais il profite souvent du calme de la nuit pour se livrer à la méditation et composer ses lettres encycliques.

C'est grâce à ce prodigieux travail que le Saint-Père peut venir à bout de toutes les charges qui lui incombent.

Il faut vraiment que ce vieillard soit soutenu par Dieu même, pour ne pas succomber accablé sous la lourde tâche qui lui a été dévolue.

BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES RELIGIEUSES, PHILOSOPHIQUES, HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES.

Sommaire de la livraison du 15 Février 1893.

I. Jubilé épiscopal de S. S. Léon XIII. Golgotha et Vatican, *P. V. Delaporte.* — II. Le mouvement catholique en Allemagne et le congrès de Mayence (deuxième article). Physionomie et mécanisme du congrès, *P. L. Soehnlin.* — III. De la causalité des sacrements, *P. Ch. Gonthier.* — IV. Sud-Afrique et Mashonaland. Les problèmes du Sud-Afrique. La Terre promise, *P. A. Le Chartrain.* — V. Le Type criminel. Sa genèse et sa mort, *P. H. Martin.* — VI. Le budget des cultes à la Chambre des députés, *P. G. Desjardins.* — VII. Bulletin philosophique. Articles de revues françaises pendant l'année 1892, *P. L. Roure.* — VII. Mélanges et critiques : 1° Le Saint-Simon de M. de Boislisle, *P. J. Brucker* ; 2° Le culte de la Raison d'après un livre récent, *P. J. Lionnet* ; 3° Questions actuelles et prochains articles, *P. R. de S.* ; 4° Mgr Dupanloup et le gouvernement français pendant le concile. La réplique du *Correspondant.* — IX. Tableau chronologique des principaux événements du mois, *P. L. R.*

Archives diocésaines de Quim er Léon

DU

RÉTABLISSEMENT DES SAINTS PATRONS PRIMITIFS

DANS LES ÉGLISES BRETONNES *(suite)*.

Dans notre numéro du 3 de ce mois, la *Semaine Religieuse* a publié une lettre qui nous était adressée de Guerlesquin pour nous demander notre avis sur la personnalité à laquelle revient le nom de saint Ener. Notre réponse très succincte n'a point convaincu notre correspondant, et il nous en donne les raisons. Outre que les lois d'une honnête discussion nous font un devoir de les reproduire, nous croyons que nos lecteurs ecclésiastiques n'ont qu'à gagner en suivant les incidents de ce débat où la courtoisie et la bonne amitié restent intactes comme entre lutteurs de Scaër, de Kernével ou de Saint-Thurien

« A la question posée au sujet du patron de Guerlesquin, la *Semaine Religieuse* a répondu : « Pas de doute, saint Ener est bien « le même que saint Thénénan. Du nom latin *Tinidorus* ou *Tini-* « *darus*, on a fait successivement *sant Tenedar*, *sant Enedar*, *sant* « *Enear* et *sant Ener*. »

« Je ne demande pas mieux que de me ranger à cette opinion. Du moins la vie du patron de Guerlesquin serait connue, puisque la vie de saint Thénénan se trouve fort au long dans Albert-le-Grand ; mais plusieurs considérations m'empêchent d'admettre sans preuves la solution de la *Semaine Religieuse*.

« Tout d'abord, à quelle époque remonte l'explication donnée? Repose-t-elle vraiment sur des textes ? A-t-on trouvé le nom latin du patron de Guerlesquin *Tinidorus* ou *Tinidarus* ? Sinon l'explication croule par la base et il faut la ranger dans la catégorie des explications fournies par les « dénicheurs de saints. » On aura voulu se rendre compte de ce saint Ener qu'on ne trouvait pas ailleurs, et le nom *Tinidorus* ou *Tinidarus* se prêtant aux transformations voulues on aura conclu bien vite : cela se peut, donc cela est. L'explication lumineuse, une fois trouvée, aura été admise de confiance, et tous les auteurs se seront fait un pieux devoir (comme en bien d'autres cas), de se copier sans contrôle.

« Une remarque à faire, c'est que cette explication n'est pas franche d'allure. Pour le nom de saint Thénénan il faut prendre celui de son père Tinidor, lui faire subir un léger changement, Tinidar, et finalement on arrive à trouver saint Diner ou saint Tiner, car les auteurs ne disent pas saint Ener. Or, autant que j'ai pu le constater, on n'a jamais écrit ni prononcé, à Guerlesquin, *sant Diner* ou *sant Tiner*, mais bien *sant Ener*.

« Aussi les auteurs qui admettent l'étymologie donnée par la *Semaine Religieuse* ne sont-ils même pas conséquents avec eux-mêmes. Je reçois de Rennes ce passage copié dans une édition d'Ogée, différente de celle que j'ai vue : « Guerlesquin est une « paroisse placée sous l'invocation de saint Thénénan, Ténédar

« ou saint Diner, évêque de Léon, dont la fête arrive le 16 juil- « let » .....et un peu plus loin : « Il y a six chapelles à Guerles- « quin, dont deux dans le bourg même ; les autres sont : Saint- « Thégonnec, Saint-Trémeur, San-Modez et Saint-Ener. »

« De plus, l'étymologie de la *Semaine Religieuse*, appliquée au nom breton, peut-elle valoir pour le nom français du saint ?

« Je ne le pense pas. Dans les anciens registres, nos saints bretons ont le nom qui leur convient en français ; on écrit Yves et non Erwan, Maudet et non Modez, etc. Si saint Ener et saint Thénénan avaient été le même on aurait écrit Thénénan en français et non Ener, comme je l'ai déjà fait remarquer dans ma première lettre.

« Dira-t-on que le clergé et les fidèles de Guerlesquin ignoraient l'identification à faire de saint Thénénan et saint Ener ? Je le crois, et c'est précisément pour cela que je réponds : ou bien cette identification était à faire dès lors, et il est étonnant et inadmissible que le clergé n'en ait rien fait ? ou bien elle n'existe pas en réalité et alors quand et comment est-on parvenu à l'établir plus tard ?

« Si les deux saints n'en font qu'un, le clergé pouvait-il l'ignorer ?

« Nous avons déjà dit qu'en 1671, un recteur de Guerlesquin et un recteur de Plouigneau donnaient, au baptême, le nom d'Ener à un enfant. Or, à cette époque, Albert-le-Grand avait déjà fait paraître sa *Vie des Saints de Bretagne* qui avait même eu plusieurs éditions. Cet ouvrage contient, au long, la vie de saint Thénénan. Est-il admissible qu'un ouvrage si admiré dans le diocèse de Tréguier et dans les environs de Morlaix en particulier, ne fût pas connu à Guerlesquin, et si saint Ener était le même que saint Thénénan, le recteur ne se fut-il pas empressé d'écrire Thénénan en français.

« Cette date de 1671 nous reporte presqu'à la fin de l'épiscopat de Mgr Balthazar Grangier, l'ami de saint Vincent-de-Paul, saint prélat dont l'épiscopat marque peut-être la plus belle période du diocèse de Tréguier. Il avait établi un séminaire dès 1654, et l'on constate par ses nombreuses signatures sur tous les registres, le soin avec lequel il administrait son diocèse jusque dans les moindres détails. Il avait dû placer à Guerlesquin un prêtre de mérite, Messire Pierre L'Elchat, qui fut recteur de 1666 à 1679. La supposition que Pierre L'Elchat avait de la valeur, n'est pas hasardée. La cure de Guerlesquin était à la nomination de l'évêque, Ogée dit bien qu'elle était à l'alternative, mais il n'est pas toujours exact, et une note de l'évêché de Tréguier, de 1764, dit formellement entr'autres renseignements : Monseigneur nomme.

« Or, un prélat de la valeur de Mgr Grangier ne pouvait nommer à cette époque, à Guerlesquin, qu'un prêtre de mérite. La paroisse, en effet, n'était pas alors sans importance. C'était une des seigneuries du marquis de Loc-Maria et de Guerrand, devenu un des grands seigneurs de France depuis l'érection de son marquisat,

Archives diocésaines de Quim er Léon

en 1637. Une branche de sa famille résidait au manoir de Kerret, et nous voyons, quelques années plus tard, en 1694, Gabriel du Parc, comte de Loc-Maria, donner à l'église de Guerlesquin des reliques qu'il a lui-même apportées de Rome à son intention (reliques et reliquaires existent encore). Pendant le rectorat de M. L'Elchat, nous trouvons aux registres les signatures de François de Boberil, gouverneur de la ville de Guerlesquin, époux de dame Gabrielle de Begaignon, François du Dresnay, seigneur de Kéroué, dame Yvonne de Tenteniac, épouse de Pierre de Quelen, Yves de Kergariou, seigneur de Lesmoal, Louise de Cresolles, François Guéguen, seigneur de Kermenguy, Gabriel de Creac'hquérault, sénéchal de Guerlesquin, une foule de Duparc, tous, avec des noms différents, Duparc de Kerret, Duparc de la Haye, etc., parents des Duparc de Loc-Maria, Vincent Duparc marquis de Loc-Maria, et Louise de Guengat, dame marquise de Cluzon.... J'en passe, et parmi ces nobles familles il y avait évidemment des personnes d'une piété éclairée, comme par exemple Madame Renée de Kerhoant, épouse de François du Dresnay, dame de Kerail et de Lannidec, qui mourut dame douairière de Keroué, et avant de mourir établit à Guerlesquin la confrérie de la Sainte-Famille, dévotion que Léon XIII renouvelle de nos jours et dont Mgr de Laval-Montmorency, premier évêque de Québec, mort en 1675, fut un des premiers promoteurs.

« Je me suis écarté de saint Ener, pas cependant tant qu'il y paraît, et je reviens à notre saint patron.

« Messire Pierre L'Elchat étant un prêtre de mérite, ne devait pas ignorer, en 1671, l'identité à établir entre saint Thénénan et saint Ener. Il n'aurait pas donné, quelques années après le grand succès d'Albert-le-Grand, le nom d'Ener à un enfant, mais bien celui de Thénénan, puisqu'il écrit Ener, c'est que Ener et Thénénan sont deux.

« Même observation pour des prêtres comme M. Courson qui, si je ne me trompe (je ne retrouve plus une note prise autrefois), devint chanoine de Tréguier, M. Le Neuder, qui devint principal du collège de Tréguier, etc. Aussi trouvons-nous toujours, jusqu'à la Révolution, le seul nom de saint Ener, écrit partout en français, et lorsque le 9 Thermidor an IX (4 Août 1801), M. René Kerhervé, prêtre catholique resté autant que possible dans le pays pendant la Révolution, peut prendre possession de l'église profanée, il fait sa déclaration à la mairie en ces termes : « Je déclare vouloir jouir « paisiblement et sans trouble de l'enceinte de la maîtresse église « et des chapelles dédiées à saint Ener, patron de l'église prin« cipale de cette commune, saint Maudet et sainte Barbe. »

« Je ne fais pas difficulté d'avouer que dans tout ce qui précède il n'y a rien de précisément probant contre l'identification de saint Ener et saint Thénénan. Tout est négatif, mais l'opinion adverse a-t-elle quelque chose de plus positif et ne serait-il pas extraordinaire que saint Thénénan eut changé de nom à Guerlesquin seulement ?

« L'essentiel serait de trouver le nom du patron, en latin, dans un acte intéressant Guerlesquin. J'ai déjà dit que les registres paroissiaux ne l'ont pas. On le trouvera peut-être aux archives de Quimper où furent expédiés tous les titres de rentes et de fondations de Guerlesquin, le 22 Juillet 1791. Le récépissé du 31 suivant était signé : Archambault. Là serait la solution non plus hypothétique mais certaine. »

(A suivre.)

DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

dans le Finistère, pendant la Révolution.

Déportation des prêtres du château de Brest en Espagne, en Août 1792 (suite).

« Nous ne nous étendrons pas davantage et nous ne reviendrons plus sur l'établissement des quarante prêtres français qui, en se séparant de leurs confrères et de leurs compagnons d'exil, afin de leur laisser plus de moyens de pouvoir subsister, ont été assez heureux pour en trouver eux-mêmes d'aussi solides qu'abondants dans les lieux de leur retraite. Nous bénissons mille fois la Providence de tout ce qu'elle a daigné faire en leur faveur, comme ils La bénissent, de leur côté, des soins tendres et paternels qu'Elle a pris des trente-deux ecclésiastiques fixés dans le diocèse de Mondonedo. Les premiers se seront sans doute imposé la tâche de conserver par écrit la mémoire des traits de bienfaisance et de charité qui les regardent personnellement et respectivement. Nous allons continuer le récit de ceux qui concernent les seconds.

« Mgr l'Evêque de Mondonedo, à son arrivée de sa visite épiscopale, s'étant fait représenter la réponse de M. de Silguy à MM. Cea et Serrano, prit lui-même la peine de suivre la correspondance. Sa Grandeur eut la bonté d'entrer dans des détails et des observations que nous ne pouvons bien faire connaître qu'autant que nous rapporterons fidèlement ses propres paroles :

« J'ai lu, disait notre digne prélat à M. de Silguy, la réponse « que vous avez faite aux questions que mes familiers vous « ont proposées par mon ordre ; le tout bien examiné, et « notamment la liste dans laquelle vous avez exactement « distingué tant ceux qui désirent de rester à Rivadeo, que « ceux qui demandent à venir dans ma ville épiscopale, il se « présente beaucoup de difficultés au sujet de ces derniers, à « raison des logements, qui sont très rares à Mondonedo ; « ceux dont on pourrait absolument disposer sont occupés « par les écoliers, et encore sont-ils très incommodes. Cepen« dant, afin de lever les obstacles et de régler toutes choses

Archives diocésaines de Quimper Léon

« de la manière la plus stable qu'il sera possible, je pense « qu'il est nécessaire que vous vous rendiez auprès de moi « incessamment, et que vous y passiez quelques jours. Il « m'eut été bien plus agréable de pouvoir vous donner à tous « des logements commodes dans mon palais ; mais vous savez « combien il est peu spacieux, et qu'il est à peine suffisant « pour mes familiers et pour mes officiers ; d'ailleurs, suivant « l'avis de saint Paul, il doit être toujours prêt à recevoir « tout le monde, et particulièrement certaines personnes que « les devoirs de nécessité ou de politesse y appellent. Néan- « moins, l'appartement que vous avez déjà occupé avec votre « compagnon est, quant à présent, à votre service à tous les « deux, jusqu'à ce qu'il n'ait été pourvu autrement à votre « plus grande commodité. Pour ce qui concerne la pension, « vous pourrez toujours, ainsi que vos confrères, la prendre « à ma table.

« Voulant, toutefois, subvenir dès ce moment aux besoins « de ceux de vos compagnons que vous m'assurez être dans « l'indigence, je leur offre, sans hésiter, trois réaux par jour « pour l'honoraire de leurs messes, et d'y ajouter, provisoire- « ment, deux réaux de mes propres fonds. J'écris, à cet effet, « à M. le Curé de Rivadeo et je le charge de prendre des « quittances des sommes dont il fera l'avance.

« Je me recommande à vos prières à tous ; je ne cesse de « faire mémoire de vous devant Dieu et de le conjurer de « vous remplir de toute sorte de consolations, spirituelles et « temporelles.

« A Buenayre, 26 Septembre 1792. » *(A suivre.)*

Le poignard le plus aigu, le poison le plus actif et le plus durable, c'est la plume dans des mains sales..... Il s'écrit aujourd'hui des choses qui lèveront longtemps en semence des crimes.

Louis VEUILLOT.

— Les amitiés solides sont celles dont la vertu est le lien ; le temps ne fait que les accroître. *(S. Jean Chrysostôme.)*

— La vraie confiance du chrétien consiste à se défier de soi-même et à ne s'appuyer que sur Dieu.

Capsules Guyot (véritables), 19, Rue Jacob, Paris — Bronchites Chroniques, Asthmes, Catarrhes, Rhumes opiniâtres. Prix 2 fr. 50 le flacon. Dans toutes pharmacies.

Conseils du docteur. — Affections de l'estomac et des intestins. — Il est peu d'organes qui soient aussi souvent atteints par la maladie que l'estomac et les intestins. Aussi a-t-on prôné une multitude de remèdes pour la guérison de ces affections. Beaucoup sont tombés dans un oubli mérité, un grand nombre est appelé au même sort. C'est rendre un véritable service aux malades que de leur faire connaître un médicament sérieux qui, dans l'immense majorité des cas, est employé avec un succès complet. L'Académie de médecine de Paris, après de nombreuses expériences faites par une commission nommée à cet effet, a approuvé et recommandé l'emploi du Charbon du Dr Belloc, en poudre ou en pastilles, pour guérir ces affections qui, dit-elle « font souvent le désespoir des malades et des médecins. »

Depuis ce temps le Charbon de Belloc est devenu un remède populaire pour guérir les maux d'estomac et des intestins, sous quelque forme qu'ils se présentent.

AVIS. — M. E. PIRIOU, horloger bijoutier, 3, rue Kéréon, à Quimper, a l'honneur d'informer Messieurs les Ecclésiastiques qu'il va recevoir un beau choix de **Bronzes et Orfévrerie pour Eglises.** Il rappelle aussi qu'il fait remettre à neuf, à Paris, tout ce qui concerne la partie. Ce travail est fait en confiance et livré au bout de 8 à 15 jours, à des prix modérés.

M. **TONNENS** a l'honneur de prévenir sa clientèle que, le 1er mars 1892, il a ouvert un **Cabinet dentaire** qui est tenu **tous les jours** par un opérateur de premier ordre, M. LEFÈVRE, *diplômé de l'Ecole et Hôpital dentaires de Paris.*

M. TONNENS, comme par le passé, se tiendra **tous les samedis** à la disposition de ses clients.

6, rue Saint-François, QUIMPER.

PHOTOGRAPHIE J. VILLARD

QUIMPER

Reproductions et Agrandissements au Charbon.

Ateliers et Salon de pose au 1er étage.

M. VILLARD a l'honneur d'informer sa clientèle que, pour cause d'agrandissements, ses ateliers sont transférés

4, rue Saint-François *(près du Parc).*

CABINET DEBRAY

Cabinet dentaire et Atelier de fabrication et de réparation, *2, rue Astor* (près la Halle), *à Quimper.*

M. F. PÉZIEUX, Chirurgien-Dentiste diplômé, est tous les jours, à la disposition des clients, à l'exception du vendredi.

M. HÉLOT *est visible tous les jeudis.*

Dents artificielles, systèmes français et américains. Réparation immédiate de tous les appareils dentaires. — *Prix modérés.*

On trouve chez l'auteur : « *Aux Mères de Familles* », par F. PÉZIEUX, 2, rue Astor (près la Halle), à Quimper.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ

92, rue Richelieu, 92,

est seule chargée, à PARIS, de recevoir les ANNONCES pour la *Semaine Religieuse de Quimper.*

Archives diocésaines de Qu pe et Léon

Solution de Bi-Phosphate de Chaux des FRÈRES MARISTES
de SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX (Drôme).

Cette solution est employée avec succès pour combattre les *Scrofules*, la *Débilité générale*, le *Ramollissement* et la *Carie des os*, les *Bronchites chroniques*, les *Catarrhes invétérés*, la *Phtisie tuberculeuse* à toutes les périodes, surtout aux 1er et 2e *degrés*, où elle a une action décisive. Elle est recommandée aux enfants faibles, aux personnes débiles et aux convalescents. Elle excite l'appétit et facilite la digestion. — 20 ans de succès. — 5 fr. le Litre ; 3 fr. le 1/2 Litre.

Exiger les signatures : **L. ARSAC & Fie CHRYSOGONE.**

NOTICE FRANCO. — DÉPOT DANS LES PHARMACIES.

VINS NATURELS DU MIDI BÉDRY-POURTAL & Cie, à Béziers (Hérault).

Pour les localités où il n'y a pas de représentant, s'adresser directement à la maison.

On accepte représentants munis de bonnes références.

ORGUES
d'ALEXANDRE, père et fils
81, rue Lafayette, PARIS
ORGUES — HARMONIUMS
pour Églises, Écoles, Salons
ORGUES A MAINS DOUBLÉES
(Modèles nouveaux)
ORGUES depuis 100 fr. jusqu'à 8,000 fr.
TROIS ANS DE CRÉDIT
Envoi franco, sur demande, du Catalogue illustré

Dr MORISSE, 11, boulevd Bonne-Nouvelle, Paris, garantit par écrit *la guérison des Maladies du Cœur, des Poumons, de l'Estomac, des Nerfs et des Rhumatismes.*

De 2 à 4 heures, ou écrire.

PHTISIE BRONCHITES, TOUX, CATARRHES
Guérison par l'Émulsion Marchais, de LA ROCHELLE.

FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT
pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Épiciers.* — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

8e ANNÉE. Vendredi 3 Mars 1893. N° 9.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Keréon.

SOMMAIRE. — *I.* Le Mois de saint Joseph.

II. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Le sacre de Mgr Valleau ; Nécrologie ; Prédicateurs du Carême dans le diocèse ; Mission de Plouhinec ; Retraite de Quimper.

III. Nouvelles du monde catholique : Rome : Le Jubilé pontifical (suite) ; France ; Mgr Cazet et les Francs-Maçons ; Le repos du dimanche ; Laïcité.

IV. Documents historiques (suite).

V. Annonces et Avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 5 Mars. — 3me dimanche du Carême. Office du jour. Semi-double, violet.

Vêpres du suivant *(3 Mars, au Propre diocésain)*. Mémoire du dimanche.

Lundi, 6. — S. Guénolé, abbé. Double-majeur, blanc.

Mardi, 7. — S. Thomas d'Aquin, docteur. Double, blanc.

Mercredi, 8. — S. Jean de Dieu, confesseur. Double, blanc.

Jeudi, 9. — Ste Françoise, veuve. Double, blanc.

Vendredi, 10. — Fête des Cinq Plaies de Notre-Seigneur. Double-majeur, rouge.

Samedi, 11. — Office du jour. Violet. — Ou office votif de l'Immaculée-Conception. Semi-double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Rumengol	5 et 6 Mars.
Garlan	7, 8 et 9 Mars.
Roscoff	10, 11 Mars.

Archives diocésaines de Quimper Léon

Le Mois de saint Joseph.

Le mois qui commence est spécialement consacré à saint Joseph par la pieuse dévotion des fidèles.

Dans les temps difficiles que l'Eglise traverse, le Souverain Pontife, après avoir imploré la puissante protection de Marie par le Rosaire, s'adresse au pieux époux de la sainte Vierge. A plusieurs reprises, il a convoqué aux pieds de celui qui fut le père adoptif du Fils de Dieu, les fidèles de toute la chrétienté ; il les a invités à prier ce grand saint pour toutes les nobles causes qui intéressent si vivement l'Eglise ; il les a engagés à se pénétrer de son esprit et à imiter ses glorieux exemples.

Pour obéir aux vœux de l'illustre et saint Pontife qui conduit si sagement la barque de Pierre, et en même temps céder à un besoin pressant de nos cœurs, nous viendrons, pendant tout le mois de Mars, supplier saint Joseph pour les besoins de l'Eglise et pour nos intérêts personnels. Allons à lui avec la confiance la plus entière. Il n'a qu'un désir, celui de nous exaucer. Sainte Thérèse, qui avait éprouvé si souvent l'effet de sa puissante protection, nous dit : « Je ne me rappelle pas d'avoir demandé aucune grâce à saint Joseph, qu'il ne me l'ait obtenue. On serait étonné, si je racontais les nombreuses grâces que Dieu m'a faites par l'intercession de ce saint, et les périls, tant du corps que de l'âme, dont il m'a délivrée. Il me semble que le Seigneur accorde aux autres saints de nous secourir en quelques nécessités particulières ; mais l'expérience prouve que ce saint secourt en toutes, et que le Seigneur veut par là nous donner à entendre que, comme il a voulu lui être soumis sur la terre, au ciel encore il fait tout ce qu'il demande. C'est ce qu'ont éprouvé d'autres personnes à qui j'avais conseillé de se recommander à lui. La grande expérience que j'ai des grandes faveurs qu'il obtient de Dieu fait que je persuaderais volontiers tout le monde d'être dévot envers ce saint ; je n'ai connu personne lui rendant quelque hommage spécial qui n'ait fait des progrès sensibles dans la vertu. »

A la prière nous ajouterons la méditation de ses exemples. Quelle vie féconde en enseignements ! Les grands du monde apprendront de ce fils des rois comment on peut pratiquer l'humilité et descendre jusqu'au niveau de ses semblables, sans s'abaisser. L'ouvrier, en contemplant saint Joseph dans son atelier, bénira son sort, aimera son travail et saura mettre un terme à des aspirations démesurées. Le père de famille apprendra, à son école, à élever saintement ses enfants et à les soustraire à la cruauté des Hérodes modernes qui s'attaquent à la vie des âmes. Le religieux, la religieuse au fond de son cloître, trouveront en lui un modèle admirable de pauvreté, de chasteté, d'obéissance et d'esprit intérieur. Tous les chrétiens puiseront dans cette vie humble et ignorée, des trésors de vertu.

Ite ad Joseph. Allez à Joseph pendant tout ce mois ; priez, méditez et imitez.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — La Retraite des Dames aura lieu dans la chapelle des Religieuses de la Retraite, du *Lundi 6 Mars* (3 heures) au *Samedi matin*.

Elle sera donnée par le R. P. Le Guinio, religieux de la Compagnie de Jésus.

Exercices de la retraite : Lundi soir : à 3 heures, instruction et salut du Très-Saint Sacrement.

Mardi, mercredi, Jeudi et vendredi : 8 heures, sainte Messe, suivie de l'instruction ; 3 heures, instruction et salut du Tres-Saint Sacrement.

Samedi 11 Mars, clôture de la retraite : 8 heures, sainte Messe, instruction et salut du Très-Saint Sacrement.

S'adresser pour les cartes d'admission, à la porterie de la Retraite, jusqu'au 6 Mars.

* * *

— Chapelle des Ursulines. — La réunion de la congrégation des Dames aura lieu à la chapelle des Ursulines, Dimanche 5 Mars, à 7 heures.

Messe, instruction et bénédiction du Très-Saint Sacrement.

Nous rappelons que le sacre de Mgr Valleau aura lieu à Saint-Pierre de Saintes, dimanche 5 Mars. Le diocèse tout entier, uni ce jour-là dans les mêmes vœux et le même bonheur, appellera par ses prières les bénédictions du ciel sur son nouvel Evêque.

La réception solennelle reste toujours fixée au mardi, 14 Mars.

Dans notre prochain numéro nous donnerons l'heure et l'ordre de la cérémonie.

Dès aujourd'hui, pour répondre aux demandes adressées à l'Evêché par plusieurs personnes, qui se préparaient à orner leurs maisons et la voie publique, nous pouvons faire savoir que Monseigneur lui-même a bien voulu écrire, exprimant le désir que la réception, eu égard aux circonstances et au saint temps où nous sommes, ait un caractère de très grande simplicité. Ce qui en fera surtout la joie et la pompe, ce sera le concours des prêtres et des fidèles, qui accourront nombreux, nous n'en doutons pas, pour saluer leur Pasteur et recevoir sa première bénédiction.

Afin de répondre plus pleinement aux vues de Sa Grandeur, et de faire participer à la fête surtout les petits et les pauvres, une distribution de pain sera faite à l'Evêché, ce même jour, 14, à 10 heures du matin.

Archives diocésaines de Quim[illegible]er et Léon

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs, M. Guéguen, vicaire à Porspoder, décédé à Ploudaniel, le 26 Février, à l'âge de 34 ans.

Prédicateurs du Carême dans le diocèse.

Saint-Pol-de-Léon. — Le R. P. Le Moign, Jésuite de la résidence de Quimper.

Lesneven. — M. Cuillandre, recteur du Folgoët.

Mission de Plouhinec.

On nous écrit :

« En cette année bénie, la paroisse de Plouhinec a reçu une grande grâce, dont elle sera fidèle à porter le souvenir. La divine Providence, qui veille incessamment au salut des hommes rachetés par le sang de Jésus-Christ, lui a ménagé l'inestimable bienfait d'une Mission. Quel beau spectacle de foi celui-là, où toute une population se renouvelle et se retrempe aux sources de la vie ! Pareil évènement n'avait remué ce rude peuple de laboureurs et de marins, depuis quarante ans et plus. Aussi appelaient-ils de leurs vœux les plus ardents le bonheur qu'ils enviaient à Pont-Croix et Audierne, où des Missions furent données, dans ces derniers temps. Ces braves chrétiens ne craignaient pas de s'ouvrir fréquemment à ce sujet aux prêtres préposés au gouvernement de leurs intérêts éternels, si vif était leur légitime désir.

Il n'en fallait pas tant pour déterminer le pieux et zélé Recteur.

La mission est décidée, et la nouvelle attendue est par tous accueillie avec enthousiasme. Dès lors, chacun se met en devoir de préparer son âme et son cœur à l'heure de Dieu par une prière en commun faite fidèlement, le soir, dans tous les foyers, pour obéir aux prescriptions du pasteur. On prenait les moyens, c'est la voie du succès.

Du mardi, 10 Janvier, au samedi suivant, retraite pour les infirmes, les vieillards et les enfants de dix ans et au-dessus. Ces touchants appels de Notre-Seigneur étaient entendus : *Sinite parvulos venire ad me :* ils sont là à ses pieds, pour recevoir ses grâces et son pardon : *Venite ad me omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos...* le vieillard, dont l'avenir n'est plus dans ce monde, le malheureux qui souffre, sont venus pour briser les derniers liens qui les attachent à la terre et raviver leurs espérances à une vie meilleure, qui sera demain. — Le 14 au matin, six cents sanctuaires qu'embaument les parfums de l'innocence accrue ou conquise s'ouvrent aux amours de Jésus-Hostie. Le soir de ce même jour, ce fut une vraie fête de famille pour l'Ami Divin de l'enfance. Amenés par les mères, les plus petits enfants avaient rejoint leurs frères aînés des communions et se pressaient avec eux autour de la chaire chrétienne. Dans un langage simple et tout à la portée de ses jeunes auditeurs, M. le Recteur de Cléden parla des principaux mystères de la foi, des dispositions à apporter au tribunal de la Pénitence, etc... et, afin de produire sur ces âmes vierges, une impression plus profonde, il fit parler la vérité elle-même sur ces tableaux vivants qui en portent l'image. Les enfants de 7 à 10 ans se confessèrent ensuite. La journée se termina par une distribution de pieuses médailles à tout ce petit peuple et la bénédiction du Très-Saint Sacrement. Ils étaient là un millier ; on sentait Jésus au milieu d'eux. La joie débordait de toutes parts, le bonheur des enfants était peint sur le visage des mères. La grâce travaillait visiblement et par ces jeunes gaîtés le branle était donné. Que le lecteur me pardonne de m'étendre complaisamment sur cette scène charmante ; mais où voit-on, hors de notre chère Bretagne, des réunions si touchantes ? Belles âmes des enfants, ce sont elles Seigneur, qu'on veut vous ravir !

Voici venu le grand jour ; le dimanche, 15 Janvier, la Mission commençait. Après l'Evangile, M. l'abbé Cueff, curé de Plouigneau, président, donne le sermon d'ouverture. Ce moment a une solennité incomparable ; dans la nombreuse assistance, le recueillement est parfait, on croit entendre passer le souffle de Dieu. M. le Président captiva, du premier coup, les sympathies de la population par le charme de sa douce éloquence. Le bienfait d'une Mission, la nécessité de mettre à profit cette grâce extraordinaire, tel fut le fond de son discours qui laissa une très salutaire impression.

Le lundi, dès 4 heures 1/2, l'on affluait déjà à l'église paroissiale. Il en fut ainsi tous les jours de la semaine. Vraiment la foi de ces chrétiens n'est-elle pas admirable, digne des premiers siècles ? Le temps était froid, le ciel nuageux, les ténèbres épaisses, les chemins difficiles et fangeux ; à tous moments, il fallait se précautionner contre la chûte, qu'on n'évitait pas toujours. Rien ne rebutait la foi de ces braves gens. Le soir au retour, mêmes ténèbres, mêmes difficultés. Les missionnaires, prêtres du Léon, du Tréguier et de la Cornouaille, étaient bien édifiés de leur attention aux instructions, de leur assiduité parfaite aux exercices : ils ne quittaient guère la maison de Dieu que pour regagner leurs hameaux éloignés, quand la nuit était revenue.

M. Mingant, recteur de Telgruc, a les conférences sur la Pénitence et se fait très bien écouter.

M. Labasque, recteur de Clohars-Carnoët, explique les tableaux avec l'esprit de finesse qui le caractérise.

Le 21, jour de la communion générale et triomphe de Jésus. Ames ferventes, qui avez lavé vos fautes dans les larmes du repentir, allez sans peur et sans défiance au banquet où l'amour de Jésus vous convie ! S'assirent à ce festin royal 1.560 personnes.

Le lendemain, avait lieu l'émouvante cérémonie de la plantation de la Croix. Un rapport a été publié à ce sujet dans un journal catholique : inutile donc de s'arrêter ici. Mentionnons seulement un détail qui faisait venir les larmes aux yeux des assistants : le spectacle de trente jeunes marins vêtus en blanc, portant triomphalement l'image du Sauveur. Ne seyait-il pas à ces hommes, dont

Archives diocésaines de Quimper et Léon

N... — Nous recommand...

... du Carême dans le dio...

— Le R. P. Le Moign, Jésu...

...r du Fatima

Mission de Ploulinec.

...oulinec

...s. Aussi ...

...on p... en ...

...ddée ses chants, en ...

...nt, d...

...ibuée

...ances su...

à 30

à un

Archives diocésaines de Quim er et Léon

Néorologie. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs, M. Guéguen, vicaire à Porspoder, décédé à Ploudaniel, le 26 Février, à l'âge de 34 ans.

Prédicateurs du Carême dans le diocèse.

Saint-Pol-de-Léon. — Le R. P. Le Moign, Jésuite de la résidence de Quimper.

Lesneven. — M. Cuillandre, recteur du Folgoët.

Mission de Plouhinec.

On nous écrit :

« En cette année bénie, la paroisse de Plouhinec a reçu une grande grâce, dont elle sera fidèle à porter le souvenir. La divine Providence, qui veille incessamment au salut des hommes rachetés par le sang de Jésus-Christ, lui a ménagé l'inestimable bienfait d'une Mission. Quel beau spectacle de foi celui-là, où toute une population se renouvelle et se retrempe aux sources de la vie ! Pareil évènement n'avait remué ce rude peuple de laboureurs et de marins, depuis quarante ans et plus. Aussi appelaient-ils de leurs vœux les plus ardents le bonheur qu'ils enviaient à Pont-Croix et Audierne, où des Missions furent données, dans ces derniers temps. Ces braves chrétiens ne craignaient pas de s'ouvrir fréquemment à ce sujet aux prêtres préposés au gouvernement de leurs intérêts éternels, si vif était leur légitime désir.

Il n'en fallait pas tant pour déterminer le pieux et zélé Recteur.

La mission est décidée, et la nouvelle attendue est par tous accueillie avec enthousiasme. Dès lors, chacun se met en devoir de préparer son âme et son cœur à l'heure de Dieu par une prière en commun faite fidèlement, le soir, dans tous les foyers, pour obéir aux prescriptions du pasteur. On prenait les moyens, c'est la voie du succès.

Du mardi, 10 Janvier, au samedi suivant, retraite pour les infirmes, les vieillards et les enfants de dix ans et au-dessus. Ces touchants appels de Notre-Seigneur étaient entendus : *Sinite parvulos venire ad me :* ils sont là à ses pieds, pour recevoir ses grâces et son pardon : *Venite ad me omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos...* le vieillard, dont l'avenir n'est plus dans ce monde, le malheureux qui souffre, sont venus pour briser les derniers liens qui les attachent à la terre et raviver leurs espérances à une vie meilleure, qui sera demain. — Le 14 au matin, six cents sanctuaires qu'embaument les parfums de l'innocence accrue ou conquise s'ouvrent aux amours de Jésus-Hostie. Le soir de ce même jour, ce fut une vraie fête de famille pour l'Ami Divin de l'enfance. Amenés par les mères, les plus petits enfants avaient rejoint leurs frères aînés des communions et se pressaient avec eux autour de la chaire chrétienne. Dans un langage simple et tout à la portée de ses jeunes auditeurs, M. le Recteur de Cléden parla des principaux mystères de la foi, des dispositions à apporter au tribunal de la Pénitence, etc... et, afin de produire sur ces âmes vierges, une impression plus profonde, il fit parler la vérité elle-même sur ces tableaux vivants qui en portent l'image. Les enfants de 7 à 10 ans se confessèrent ensuite. La journée se termina par une distribution de pieuses médailles à tout ce petit peuple et la bénédiction du Très-Saint Sacrement. Ils étaient là un millier ; on sentait Jésus au milieu d'eux. La joie débordait de toutes parts, le bonheur des enfants était peint sur le visage des mères. La grâce travaillait visiblement et par ces jeunes gaîtés le branle était donné. Que le lecteur me pardonne de m'étendre complaisamment sur cette scène charmante ; mais où voit-on, hors de notre chère Bretagne, des réunions si touchantes ? Belles âmes des enfants, ce sont elles Seigneur, qu'on veut vous ravir !

Voici venu le grand jour ; le dimanche, 15 Janvier, la Mission commençait. Après l'Evangile, M. l'abbé Cueff, curé de Plouigneau, président, donne le sermon d'ouverture. Ce moment a une solennité incomparable ; dans la nombreuse assistance, le recueillement est parfait, on croit entendre passer le souffle de Dieu. M. le Président captiva, du premier coup, les sympathies de la population par le charme de sa douce éloquence. Le bienfait d'une Mission, la nécessité de mettre à profit cette grâce extraordinaire, tel fut le fond de son discours qui laissa une très salutaire impression.

Le lundi, dès 4 heures 1/2, l'on affluait déjà à l'église paroissiale. Il en fut ainsi tous les jours de la semaine. Vraiment la foi de ces chrétiens n'est-elle pas admirable, digne des premiers siècles ? Le temps était froid, le ciel nuageux, les ténèbres épaisses, les chemins difficiles et fangeux ; à tous moments, il fallait se précautionner contre la chûte, qu'on n'évitait pas toujours. Rien ne rebutait la foi de ces braves gens. Le soir au retour, mêmes ténèbres, mêmes difficultés. Les missionnaires, prêtres du Léon, du Tréguier et de la Cornouaille, étaient bien édifiés de leur attention aux instructions, de leur assiduité parfaite aux exercices : ils ne quittaient guère la maison de Dieu que pour regagner leurs hameaux éloignés, quand la nuit était revenue.

M. Mingant, recteur de Telgruc, a les conférences sur la Pénitence et se fait très bien écouter.

M. Labasque, recteur de Clohars-Carnoët, explique les tableaux avec l'esprit de finesse qui le caractérise.

Le 21, jour de la communion générale et triomphe de Jésus. Ames ferventes, qui avez lavé vos fautes dans les larmes du repentir, allez sans peur et sans défiance au banquet où l'amour de Jésus vous convie ! S'assirent à ce festin royal 1.560 personnes.

Le lendemain, avait lieu l'émouvante cérémonie de la plantation de la Croix. Un rapport a été publié à ce sujet dans un journal catholique : inutile donc de s'arrêter ici. Mentionnons seulement un détail qui faisait venir les larmes aux yeux des assistants : le spectacle de trente jeunes marins vêtus en blanc, portant triomphalement l'image du Sauveur. Ne seyait-il pas à ces hommes, dont

Archives diocésaines de Quimper et Léon

la vie s'aventure au milieu des écueils, d'élever ce signe béni qui domine l'océan, rappelle au pêcheur les jours de grâce et lui prêche l'espérance ?

Les missionnaires de la première semaine étaient partis la veille, quittant à regret la sympathique population qui, elle aussi, voyait avec peine s'éloigner ces bons prêtres et généreux bienfaiteurs. Les ouvriers appelés à continuer leur pénible besogne arrivaient déjà. M. Favé, curé de Plouguerneau, retenu chez lui par la maladie, n'a pu, au grand désappointement de tous, répondre à l'invitation qu'il avait acceptée de grand cœur de présider la Mission à la deuxième semaine. Mais la Providence n'est jamais à bout de ressources ; elle lui trouve un digne remplaçant dans la personne de M. Nicolas, recteur de Plomodiern. Quoiqu'il présidât pour la première fois, il a fait preuve d'une expérience déjà mûre ; tout le monde convient qu'il possède à un haut degré les qualités d'un homme apostolique, rompu à ces fonctions difficiles. Son éloquence vive et pressée le rendait sans peine maître absolu de son auditoire. Cette dernière semaine, l'affluence des retraitants est encore plus considérable que la semaine précédente : même zèle à se présenter de grand matin, même assiduité à tous les exercices.

Les conférences sur la Pénitence sont faites par M. Le Coz, recteur de Plonéour, en théologien et moraliste consommé ; l'explication des tableaux, confiée à M. Bohec, recteur de Loperhet, dont le talent de désopiler seconde si bien l'art d'instruire.

Le 28 Janvier, samedi, jour de la clôture. Le Pain des Anges est rompu à 1.620 communiants. Quel triomphe et quelle joie pour le cœur de Jésus !

Un fait à retenir de cette importante Mission, c'est l'engagement pris par les patrons des bateaux d'observer un règlement qu'ils ont eux-mêmes rédigé, de leur propre initiative, dans lequel ils s'interdisent toute pêche, le jour du Seigneur. Ils y exigent pareillement que les ouvrières des fritures, demeurant en Ploubinec, soient libérées de toute obligation de travailler, le dimanche, à l'apprêt des poissons capturés ce jour-là.

Paroissiens de Ploubinec, la grâce que vous souhaitiez vous a été donnée : votre Mission est terminée. Souvenez-vous à jamais des promesses que vous avez faites à votre Dieu. Que Dieu conserve au milieu de vous les fruits de cette quinzaine de bénédiction ! *Quos redimisti tu conserva, Christe !*

Et, aux grands jours où se jouent, dans notre pays, l'intérêt des âmes et l'avenir de la religion, faites, Seigneur, que nous n'ayons pas à déplorer de la part de chrétiens sincères, au moins les trahisons inconscientes. Quant aux autres trahisons, grandement coupables, nous ne voulons pas croire qu'elles se commettent ici. »

Retraite de Quimper. — Nous rappelons à Messieurs les Curés et Recteurs que la retraite bretonne pour les hommes s'ouvre à Quimper, le samedi 11 Mars. C'est la semaine de l'entrée solennelle de Mgr Valleau dans sa ville épiscopale.

Une des plus grandes forces et la plus douce consolation d'un pasteur zélé, c'est de posséder dans sa paroisse des hommes d'action, des apôtres qui l'aident à faire le bien, par la parole et par l'exemple. Où naissent les apôtres ? C'est au Cénacle, dans le recueillement et la ferveur de la prière. C'est dans la retraite que les pusillanimes deviennent courageux, que les ignorants sont éclairés dans la science de Dieu et de l'âme. Qu'il viennent donc se retremper dans la retraite, les chefs des familles importantes de chaque paroisse ; que les pasteurs les y engagent fortement, aucune œuvre n'est plus utile et plus nécessaire. C'est le salut pour plusieurs, pour tous, une source de joie et de bénédiction.

On nous a adressé, à l'occasion du Jubilé pontifical de Léon XIII, des poésies en français et en breton. Malgré leur réel mérite, nous avons le regret de ne pouvoir les insérer. Outre que l'espace nous fait défaut, nous croyons devoir suivre la ligne de conduite adoptée par la plupart des *Semaines religieuses*, et ne point publier, en général, des pièces de vers isolées : c'est dire que nous donnerons toujours volontiers les poésies — cantiques, cantates ou autres — composées en vue d'une cérémonie spéciale dont on nous enverrait le compte-rendu, où elles auraient naturellement leur place.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — *Le jubilé pontifical. (Suite.)* — La journée du dimanche, 19 Février, a été celle d'un vrai triomphe pour Léon XIII et pour la Papauté. Les journaux l'ont racontée avec détails, tout en avouant leur impuissance à rendre un si imposant spectacle.

Le Souverain Pontife était escorté de 44 cardinaux de dix nationalités différentes, de 400 évêques, dont 20 français : il a dit sa messe jubilaire devant 60,000 fidèles réunis dans l'immense basilique vaticane, tandis que plus de 20,000 se pressaient sur la place et sous les colonnades.

Devant de telles manifestations, on se rend compte de la grandeur divine de l'Eglise catholique, réunissant ainsi autour de son Chef les représentants de toutes les puissances des deux Mondes ; en voyant passer, resplendissant de majesté, au milieu des acclamations, ce vieillard de 83 ans, « pâle et comme diaphane, tenant « levée sa main qui bénissait, on sentait réellement la force surhumaine qui le soutient, on sentait l'assistance divine et l'on « voyait en Léon XIII le Vicaire, le lieutenant, la personnification « vivante du Roi immortel des siècles, et au-dessus de l'autel où il « allait célébrer le perpétuel sacrifice, le regard, en s'élevant, ren« contrait une inscription promettant que jamais les puissances du « mal ne prévaudraient contre ce que représentait ce vieillard, et « l'on se souvenait que, depuis dix-neuf siècles, ni la volonté des

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« hommes, ni le travail du temps n'avaient donné à cette promesse « de démenti. Les années pourront remplacer les années, l'évêque « de Rome, Léon XIII aura toujours des évêques de Rome pour « successeurs, et dans Rome, vingt fois ruinée peut-être ou défi- « gurée, mais vingt fois réédifiée ou reconstituée, ils continueront « d'être l'oracle qui suffit au monde, *os orbi sufficiens;* le Père, que « ses fils viendront visiter de tous les horizons de la terre, le gar- « dien et le sauveur de la justice, de la moralité et de la charité. » (1)

La fête du jubilé a été suivie, le lundi 20, de l'anniversaire de l'élection de Léon XIII, qui entre ainsi, après la splendide manifestation de la journée d'hier, dans la seizième année de son glorieux pontificat.

A cette occasion, un *Te Deum* solennel a été chanté dans la basilique de Latran.

La cérémonie présidée par l'Eme Monaco La Valletta, a eu lieu, à 4 heures de l'après-midi, avec un immense concours de personnages ecclésiastiques et laïques, parmi lesquels on remarquait notamment les ambassadeurs et les ministres du corps diplomatique accrédités près le Saint-Siège. Il s'y est rendu aussi un grand nombre de pèlerins.

— Le 22, notre ambassadeur, M. de Béhaine a remis, officiellement, au Pape une lettre de M. Carnot, Président de la République, et deux superbes vases de Sèvres.

— Le 23, a eu lieu l'audience des Français, Hongrois et Américains, au nombre de 800.

Le Pape est arrivé, à 10 h. 35, dans la salle du Consistoire suivi des cardinaux Langénieux et Richard et de Mgr de Cabrières. Sa Sainteté a été accueillie par des acclamations et applaudissements prolongés. Le Pape souriait et saluait de la main.

S. Em. le cardinal Richard a, d'abord, lu devant le trône une adresse exprimant tout le filial dévouement des œuvres catholiques de France envers le Saint-Siège et envers l'auguste personne de S. S. Léon XIII.

L'éminent cardinal a dit aussi tout ce que la France attend de ces œuvres, qui sont sa gloire et sa force, pour rester inviolablement fidèle à sa mission de Fille ainée de l'Eglise, et c'est pour cela aussi qu'il a confirmé, au nom de cette députation d'élite de la France catholique, les sentiments de la plus respectueuse et entière soumission à toutes les directions du Chef suprême de l'Eglise.

Le Saint-Père a répondu en français, en exprimant d'abord son regret de n'avoir pu, comme il l'avait établi d'abord, recevoir séparément les délégués des œuvres catholiques de France, empêché qu'il en a été par un refroidissement, à cause duquel les audiences renvoyées d'hier ont eu lieu collectivement avec celles d'aujourd'hui.

« Au reste, a dit le Pape, je suis heureux de voir cette belle

(1) M. Aigueperse *(Le Monde)*.

députation de la France. Je sais que la France veut rester catholique (oui ! oui ! applaudissements) ; mais pour cela il faut qu'elle soit libre, et que les institutions chrétiennes puissent s'y développer librement, que les familles aient le droit et la liberté de faire élever leurs enfants dans des écoles catholiques.

« Nous ne demandons pas l'absorption du pouvoir civil par l'Eglise, comme Nous l'attribuent à faux des gens malintentionnés ; Nous désirons seulement que la France soit pleinement libre dans l'exercice de la religion. »

S'adressant ensuite à l'Eme cardinal Richard, le Pape a dit :

« Veuillez, M. le cardinal, appeler ici les chefs des principales œuvres, car Nous serons heureux de les bénir. C'est en effet par ces œuvres que la France recouvrera sa liberté, restera catholique et sera toujours la Fille ainée de l'Eglise. »

Le cardinal appelle alors les divers chefs des Œuvres qui viennent successivement au pied du Pape.

Le Doyen du Chapitre passe le premier, représentant le clergé du diocèse.

Léon XIII reçoit avec joie les conférences de saint Vincent-de-Paul.

A l'Œuvre des hôpitaux, le Pape dit : « Et les bonnes Sœurs ? »

Le cardinal répond : « Elles seront réintégrées. »

Pour les patrons chrétiens, le Pape les encourage, reçoit gracieusement les Cercles de M. le comte de Mun, l'Œuvre de la Sainte-Enfance, celle des Ecoles.

Les PP. de l'Assomption présentent leurs Œuvres pour le pèlerinage et le Pape répond :

« Le cardinal Langénieux ira à Jérusalem ; Nous l'avons voulu et ce sera plus solennel. »

Pour les œuvres de presse et *La Croix*, Sa Sainteté dit : « Ce journal est très répandu, fait beaucoup de bien, je le bénis. »

Pour les associations de Notre-Dame des Vocations et de Notre-Dame de Salut, le Pape les bénit avec leurs bienfaiteurs.

Après les Français, les Hongrois et les Américains défilent aussi.

A la suite de toutes ces présentations, le Saint-Père s'étant un peu refroidi, a cause d'un peu d'enrouement, a dû suspendre ses audiences ; mais les dernières dépêches disent que Sa Sainteté, remise de son indisposition, a reçu l'ambassadeur d'Autriche, puis les membres du pèlerinage Ecossais, au nombre de 120, présentés par l'archevêque d'Edimbourg.

Vendredi, 24, le cardinal Richard a dit la messe à l'autel de Ste-Pétronille. Plusieurs membres français des Œuvres y assistaient.

Son Eminence a rappelé quels liens furent noués, à cet autel, entre l'Eglise et la France. Elle est revenue sur les pensées émises, hier, par le Pape : la France est toujours la Fille aînée de l'Eglise, luttant toujours pour la liberté des catholiques, surtout en matière d'enseignement.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le cardinal ajoute que, sur le désir des Dames de l'Association de Sainte-Geneviève, le Pape a permis que la statue de la patronne de Paris et de la France soit placée, à Rome, dans l'église titulaire du cardinal. C'est un nouveau lien entre la Papauté et la patrie française.

France. — ANGERS. — Nous lisons dans la *Semaine religieuse* : « *Le sacre de Mgr Mathieu.* — Une lettre de Mgr Mathieu nous permet d'annoncer que sa consécration épiscopale aura lieu le 20 Mars, dans la cathédrale d'Angers.

Mgr de Vannes à Rome. — Mgr de Vannes, dans une lettre pastorale, datée de Rome, rend compte à ses diocésains de son entrevue avec le Souverain Pontife. Nous en détachons les lignes suivantes : « ... Le Pape écouta avec joie le bon témoignage que nous étions fier de pouvoir lui rendre de votre foi, de votre charité, de votre zèle pour les œuvres catholiques, diocésaines et paroissiales. Ce que vous faites, au prix de tant de sacrifices, pour la fondation et l'entretien des écoles chrétiennes le réjouit particulièrement. « C'est surtout à cette œuvre qu'il faut consacrer vos ressources, « ajouta-t-il, dans l'intérêt de l'Eglise et de votre pays.

..... Vous ne vous attendez pas, nos très chers frères, à recevoir pleine et entière communication de l'entretien tout à fait intime au cours duquel votre évêque a puisé, au double point de vue religieux et patriotique, lumière, courage et confiance... Il saura garder le secret du Pontife-roi. Mais il lui est permis de vous dire que les intentions de Léon XIII ont été souvent méconnues, que ses paroles ne sont pas toujours comprises ; qu'il est affligé de s'entendre mal juger et même condamné par des hommes qui, tout en se disant catholiques, voudraient limiter à leur gré son autorité suprême et mettre des entraves à sa sollicitude : « Ils devraient « plutôt me remercier, s'écria-t-il, avec une émotion communicative, des efforts que je fais pour sauver tout ce qui est en perdition. » Le Pape aime la France ; il l'aime beaucoup, et il voudrait la voir marcher généreusement dans la voie de la vérité et de la justice. Il n'ordonne à personne de renoncer à ses préférences et à ses traditons de famille. Il respecte tout ce qu'il y a de respectable dans le for intérieur de chacun... Mais il sait que l'unité fait la force et que la division des honnêtes gens n'aboutirait à rien... Voilà pourquoi il a parlé, comme il en avait le droit, à l'avantage de tous, avec l'espoir d'être écouté, compris et obéi... »

Mgr Cazet et les francs-maçons. — La chambre criminelle de la Cour de cassation vient de rendre son arrêt sur le pourvoi formé par Mgr Cazet, préfet apostolique de Madagascar, contre un arrêt de la cour d'Aix du 5 août 1892.

On sait que Mgr Cazet avait été condamné à payer des dommages-intérêts élevés à un certain nombre de francs-maçons de

Madagascar, qui se prétendaient diffamés dans un opuscule que Mgr Cazet a publié en langue malgache, *Ny Framassao*, sur le but et les doctrines de la Franc-Maçonnerie.

L'arrêt de la cour d'Aix est cassé et les considérants sont très nets. Ils déclarent que les passages incriminés de la brochure antimaçonnique publiée à Madagascar, ne contiennent ni diffamation ni délit.

Il y est question de doctrines et non de personnes. La brochure contient des « citations » et non des affirmations.

Nous sommes heureux de rendre hommage à la haute équité de cet arrêt.

Selon l'usage, l'affaire est renvoyée devant une autre cour d'appel, dont la Cour de cassation fera ultérieurement connaître le nom.

Le repos du dimanche. — *La Semaine catholique* de Toulouse annonce que, les dimanches 5 et 12 février, d'après l'accord intervenu entre la grande majorité des commerçants, les rues de la ville présentaient le plus beau spectacle, bordées qu'elles étaient d'établissements fermés, avec des inscriptions significatives.

En dehors du mouvement, il ne reste guère plus, dit-on, que quelques magasins israélites. Ils seraient bientôt ramenés à l'ordre, si les chrétiens savaient user du moyen que leur donne la liberté de leurs achats.

Laïcité. — L'administration préfectorale de la Vendée vient de mettre cent francs à la disposition de l'institutrice laïque d'une commune de ce département pour être distribués aux sept élèves qui fréquentent — par nécessité — cette école.

Le Conseil municipal a répondu à l'administration : « Si l'on veut que je sois l'intermédiaire de cette libéralité, je ne puis faire autrement que partager la somme entre les écoles de la commune, sans privilège pour les sept élèves de Madame l'Institutrice.

— Mais non, mais non, a reparti l'administration : ces cent francs sont pour l'école laïque des filles seulement ; c'est pour engager les familles à y envoyer leurs enfants.

« C'est du Panama ! » s'écrie le correspondant de la *Semaine* de Luçon. Il a raison. Le Panama n'a consisté en effet qu'à livrer à quelques privilégiés l'argent de tout le monde.

Après apoir rapporté le suicide d'un enfant de douze ans qui vient de se pendre, parce que sa mère ne lui permettait point de mettre ses beaux habits tous les jours, la *Semaine religieuse* d'Annecy fait la réflexion suivante :

« Nous citons à nos lecteurs un de ces suicides d'enfants sur cinq ou six que racontent les journaux presque toutes les semaines.

« Ces journaux ajoutent habituellement à leurs récits cette réflexion : cela est tout nouveau ; cela est bien fin de siècle.

« Oui, cela est nouveau, et a commencé avec le moment où l'on a dit aux enfants : Tu sais, il ne faut pas parler de Dieu ; tu apprendras la morale à l'école, dans le *Manuel*. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

dans le Finistère, pendant la Révolution.

Déportation des prêtres du château de Brest en Espagne, en août 1792 (suite).

« Cette excellente lettre fut remise le 29, à M. de Silguy, par M. le Curé de Rivadeo. Il eut l'honneur de répondre, le 30, à Sa Grandeur, que dès le commencement de la semaine précédente, il était sur le point de partir pour Mondonedo ; mais que M. le Curé de Rivadeo l'en avait empêché, en lui communiquant une lettre qu'il venait de recevoir, et d'après laquelle le voyage projeté devait être différé jusqu'à ce que la santé de Monseigneur, affaiblie par les fatigues inséparables de ses visites, ne fût rétablie. M. de Silguy, en témoignant à Sa Grandeur tout le regret qu'il avait ressenti du retardement de son voyage, lui marqua la joie qu'il avait eue en recevant, avec sa lettre du 26, la permission de lui aller faire sa cour ; et comme il était à la veille de conférer avec Elle et de traiter verbalement des différents objets dont Sa Grandeur avait eu la bonté de lui parler par écrit, il se contenta de lui mander qu'il avait déposé, entre les mains de M. le Curé de Rivadeo, une liste de tous les prêtres français qui étaient sur sa paroisse, en lui désignant ceux qui devaient participer aux honoraires de messes et ceux qui étaient dans la nécessité de percevoir en sus les deux réaux subsidiaires. Ces derniers étaient au nombre de treize.

« M. de Silguy s'était arrangé pour partir le 1er Octobre, avec M. Boissière ; mais les pluies continuelles et les mauvais chemins ne leur permirent pas de se mettre en route ce jour-là, ni les premiers jours suivants, malgré le désir qu'ils avaient de se trouver à Buenayre pour la Saint-François et de souhaiter la bonne fête de vive voix à Sa Grandeur. M. de Silguy prit la liberté de lui offrir ses vœux et ceux de ses compagnons, dans une lettre qu'il eut l'honneur de lui écrire, le 3.

« Enfin, perdant l'espérance de voir les pluies cesser, et ne pouvant plus résister à l'empressement si juste et si naturel qui le portait sans cesse vers Buenayre, il partit, le 5 Octobre, avec M. Boissière. Mais ne croyant pas qu'il convint de se présenter devant Sa Grandeur, sans observer auparavant les règles que la bienséance et le respect leur imposaient, surtout pour une première visite, ils se rendirent à Mondonedo, au palais épiscopal, d'où ils adressèrent à Monseigneur leur supplique, en lui demandant ses ordres.

Ils reçurent, par le retour de l'exprès qu'ils avaient envoyé, la permission de se présenter quand ils voudraient devant Sa Grandeur. Les expressions, trop honnêtes et trop flatteuses, dans lesquelles elle était conçue, les remplirent de la plus grande confiance, et le dimanche 7, ils jouirent du plaisir et de l'honneur de saluer l'Ange de l'Eglise de Mondonedo. Nous n'entreprendrons point de faire la description de ce qui se passa dans cette première entrevue ; il faudrait un pinceau plus habile et plus exercé que le nôtre, pour peindre cet air d'affabilité et de douceur qui, sans diminuer en rien la vénération qu'inspire Mgr l'Evêque de Mondonedo à ceux qui ont le bonheur de l'approcher, lui gagne et lui concilie tous les cœurs. A peine donna-t-il aux deux représentants des prêtres français le temps de lui baiser la main, suivant l'usage pratiqué en Espagne, qu'il daigna s'avancer vers eux et les admettre au baiser de paix, accompagnant cette faveur des paroles les plus gracieuses et les plus propres à leur faire sentir de plus en plus l'avantage inappréciable qu'ils avaient eu de souffrir quelque chose pour Jésus-Christ et pour sa religion. Ils regardèrent comme un don du Ciel et comme une récompense anticipée de leurs peines et de leurs persécutions, l'accueil que leur faisait un prélat dans lequel ils voyaient, comme dans un miroir, toutes les vertus que saint Paul recommande aux évêques : une volonté toujours décidée pour toute sorte de bonnes œuvres ; la charité la plus active envers les malheureux et les affligés ; l'amour et l'exercice de l'hospitalité ; un renoncement universel aux aises et aux commodités de la vie ; une sagesse et une prudence consommées ; la science et la doctrine ; l'humilité et la modestie ; l'esprit de gouvernement, de discernement et de prévoyance ; une piété et une sainteté aussi solides qu'exemplaires.

« Pendant les deux jours que MM. de Silguy et Boissière passèrent à Buenayre, l'illustre et saint prélat eut la bonté de leur accorder plusieurs audiences particulières et relatives aux intérêts des prêtres français réfugiés. Il daigna prendre par lui-même une connaissance exacte de tout ce qui pouvait le plus contribuer à leur bien-être, soit spirituel, soit temporel, et plus d'une fois il répéta, avec ce ton aimable et affectueux qui le caractérise, qu'ils devaient désormais le considérer comme leur père et comme leur ami. En effet, Sa Grandeur avait déjà tout disposé pour procurer à ses nouveaux enfants les secours et la subsistance qui leur étaient nécessaires, et son intention bien marquée était d'en faire Elle seule tous les frais ; quelques bornées et quelques modiques que fussent ses revenus, sa foi lui découvrait des ressources inépuisables dans les trésors de la Providence, et, comptant sur elle sans réserve, le saint prélat avait déjà mis la main à l'œuvre. Cependant, MM. de Silguy et Boissière, instruits, d'un côté, des besoins des pauvres du vaste diocèse de Mondonedo et

Archives diocésaines de Quimper et Léon

des aumônes immonses que Monseigneur l'Evêque répandait dans leur sein ; sachant, de l'autre, que le vénérable Chapitre était dans la résolution d'étendre aussi ses libéralités et sa charité sur les prêtres français, demandèrent à Sa Grandeur la permission de profiter des bonnes et généreuses dispositions de Messieurs les Chanoines, afin de ne pas abuser des siennes et de ne pas priver le peuple malheureux et indigent du droit qu'il avait de préférence aux aumônes de son Evêque, ou du moins afin que les prêtres français n'en absorbassent pas une partie trop considérable. MM. de Silguy et Boissière ajoutèrent à ces représentations la prière qu'ils firent à Sa Grandeur, de leur donner une lettre de recommandation pour le vénérable et illustre Chapitre. Mgr l'Evêque voulut bien ne pas désapprouver les motifs qui avaient dicté une pareille supplique. Mais son cœur large et dilaté, se développant de plus en plus, lui suggéra une réponse digne de lui, une réponse qui sera toujours écrite en caractères ineffaçables dans celui de tous les ecclésiastiques réfugiés. « Je ne « m'opposerai pas, reprit ce grand prélat, à ce que vous « fassiez une visite à tous et chacun de MM. les Chanoines « de mon église cathédrale, pour solliciter leur assistance. « Je vous autorise même à leur dire que je les verrai avec « plaisir partager avec moi celui de subvenir à vos besoins. « Mais leur façon de penser dans les circonstances m'est trop « connue pour qu'elle soit dans le cas d'être encouragée par « des lettres de recommandation, et la mienne est trop déci- « dée en votre faveur, pour que je paraisse solliciter, conjoin- « tement avec vous, des secours étrangers, tandis que je « conserve le désir le plus sincère d'effectuer ceux que je « vous ai offerts, et de faire face à tout par moi-même. »

(A suivre.)

Sirop de Regnauld, Pâte de Regnauld, sédatifs des bronches ; médicaments éprouvés contre enrouements, laryngites, rhumes, bronchites, grippe, toux d'irritation, toux nerveuse, etc. — Sirop, 2 fr. 50 le flacon — Pâte, 1 fr. 50 la boîte. — 19, rue Jacob, Paris et toutes pharmacies.

Chacun de nous a été visité à ses heures par l'insomnie. Que ne donnerais-je pour dormir, avons-nous dit les uns et les autres à certains jours de malaise ou de souffrances ? Eh bien, voici le sommeil à bon marché : dans un flacon de sirop de Follet, il y a cinq ou six nuits d'un repos complet, naturel, sans cauchemar, sans aucune suite fâcheuse.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ

92, rue Richelieu, 92,

est seule chargée, à Paris, de recevoir les ANNONCES pour la *Semaine Religieuse de Quimper.*

PASTILLES PECTORALES

des Frères de l'Instruction chrétienne de Ploërmel (Morbihan)

Nous recommandons à l'attention des lecteurs de la *Semaine religieuse* les **Pastilles pectorales** des Frères de l'Instruction chrétienne de Ploërmel (Morbihan).

Ces **Pastilles**, d'une saveur agréable et d'une efficacité éprouvée, sont employées très avantageusement dans toutes les affections des bronches et du larynx.

En conséquence, elles rendront de grands services aux personnes qui ont la poitrine délicate ou dont la voix s'embarrasse facilement, à celles encore qui toussent depuis longtemps.

Nous espérons que les lecteurs de la *Semaine religieuse* voudront bien donner la préférence sur toute autre *préparation similaire*, aux **Pastilles pectorales** que nous leur recommandons. Provenant d'une Maison religieuse et fabriqué aussi consciencieusement que possible, ce produit leur offre, du reste, toutes les garanties désirables.

La boîte de **Pastilles** des Frères de l'Instruction chrétienne contient *cent* pastilles environ, et coûte **1** franc seulement.

En vente, dans toutes les pharmacies.

M. TONNENS a l'honneur de prévenir sa clientèle que, le 1er mars 1892, il a ouvert un Cabinet dentaire qui est tenu tous les jours par un opérateur de premier ordre, M. LEFÈVRE, *diplômé de l'Ecole et Hôpital dentaires de Paris.*

M. TONNENS, comme par le passé, se tiendra tous les samedis à la disposition de ses clients.

6, rue Saint-François, QUIMPER.

PHOTOGRAPHIE J. VILLARD

QUIMPER

Reproductions et Agrandissements au Charbon.

Ateliers et Salon de pose au 1er étage.

M. VILLARD a l'honneur d'informer sa clientèle que, pour cause d'agrandissements, ses ateliers sont transférés

4, rue Saint-François *(près du Parc).*

CABINET DEBRAY

Cabinet dentaire et Atelier de fabrication et de réparation, *2, rue Astor* (près la Halle), *à Quimper.*

M. F. PÉZIEUX, Chirurgien-Dentiste diplômé, est tous les jours, à la disposition des clients, à l'exception du vendredi.

M. HÉLOT *est visible tous les jeudis.*

Dents artificielles, systèmes français et américains. Réparation immédiate de tous les appareils dentaires. — *Prix modérés.*

On trouve chez l'auteur : « *Aux Mères de Familles* », par F. PÉZIEUX, 2, rue Astor (près la Halle), à Quimper.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Vins et Spiritueux. Maison de Libourne (Gironde), s'occupant de la clientèle bourgeoise, demande REPRÉSENTANTS munis de bonnes références.
Réponse (poste restante), à Libourne, aux initiales M. B.

2e Année. ALMANACH KNEIPP. 1893.
Par M. l'Abbé KNEIPP, Curé de Wœrishofen.

Belle brochure de 250 pages. Méthode pour pratiquer les applications d'eau. Hygiène à suivre pendant les quatre saisons. Grand nombre de nouvelles recettes. Franco contre 0 f. 75 adressés à J. FAVRICHON, à Saint-Symphorien-de-Lay (Loire). Envoi gratis du Catalogue des livres, produits pharmaceutiques et alimentaires, toiles hygiéniques, etc.

ORGUES
d'ALEXANDRE, père et fils
81, rue Lafayette, PARIS
ORGUES — HARMONIUMS
pour Églises, Écoles, Salons
ORGUES A MAINS DOUBLÉES
(Modèles nouveaux)
ORGUES depuis 100 fr. jusqu'à 8,000 fr.
TROIS ANS DE CRÉDIT
Envoi franco sur demande du Catalogue illustré

Dr MORISSE, 11, boulev[t] Bonne-Nouvelle, Paris, garantit par écrit *la guérison des Maladies du Cœur, des Poumons, de l'Estomac, des Nerfs et des Rhumatismes.*
De 2 à 4 heures, ou écrire.

PHTISIE BRONCHITES, TOUX, CATARRHES
Guérison par l'Émulsion Marchais, de LA ROCHELLE.

FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Épiciers.* — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

8e ANNÉE. Vendredi 10 Mars 1893. N° 10.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Prise de possession ; Sacre de Monseigneur Valleau ; Mission de Riec ; La famine dans la plaine du Châtelet.

II. Nouvelles du monde catholique : Rome ; Mort de Monseigneur l'Archevêque de Rennes.

Bibliographie.

III. Du rétablissement des saints Patrons primitifs dans les églises bretonnes (fin).

IV. Annonces et Avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 12 Mars. — 4me dimanche du Carême. Office du jour. Semi-double, violet.
Vêpres du suivant *(du 12 Mars)*, Mémoire du dimanche.
Lundi, 13. — S. Grégoire, pape, docteur. Double, blanc.
Mardi, 14. — S. Pol-de-Léon, évêque *(au Propre diocésain, 12 Mars)*. Double de 2e classe, blanc.
Mercredi, 15. — Office du jour. Violet. — Ou office votif de S. Joseph. Semi-double, blanc.
Jeudi, 16. — Office du jour. Violet. — Ou office votif du T. S. Sacrement. Semi-double, blanc.
Vendredi, 17. — Fête du Précieux Sang de N.-S. J.-C. Double-majeur, rouge.
Samedi, 18. — S. Gabriel, archange *(au supplément)*. Double-majeur, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Roscoff	13 et 14 Mars.
Dirinon	15, 16, 17 et 18 Mars.
Lannédern	19 Mars.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Monseigneur Valleau a chargé M. Fléiter, vicaire capitulaire, de prendre possession du siége de Quimper et de Léon, en son nom, et lui a remis à cet effet les Bulles qui doivent être préalablement présentées au Chapitre. La cérémonie a lieu au moment où paraissent ces lignes, — jeudi, 4 heures.

Désormais, les prêtres doivent dire au Canon de la Messe : *et antistite nostro Henrico.*

***

Comme nous l'avons annoncé, Mgr Valleau fera son entrée solennelle à Quimper, mardi, 14 Février. mars !

A l'arrivée du train, à 1 heure 1/4, Sa Grandeur prendra immédiatement les ornements pontificaux.

Pendant ce temps, le cortége se formera dans la cour de la gare, tout le clergé en habit de chœur et les congrégations religieuses en rang, comme pour les processions ordinaires. On se rendra à la cathédrale, en suivant le boulevard de l'Odet.

Sous le porche de la Cathédrale, M. Téphany, doyen du Chapitre, souhaitera la bienvenue à Monseigneur, qui recevra à son trône l'obédience des prêtres et donnera la bénédiction du Très Saint Sacrement, non sans avoir adressé quelques mots aux fidèles.

Des places seront réservées, au haut de la nef, aux représentants des diverses Autorités qui désireraient assister à la cérémonie, à titre privé.

SACRE DE Mgr VALLEAU

Dimanche, 5 mars, a eu lieu, en l'église cathédrale de Saint-Pierre, de Saintes, le sacre de Mgr Valleau. Il nous a été donné d'assister à cette belle cérémonie et, il nous tarde de le dire, nous sommes revenu le cœur plein de reconnaissance pour l'accueil cordial que nous avons reçu de tous, mais heureux surtout des témoignages de sympathie, de respect et d'affection que nous avons vu prodiguer à notre nouvel Evêque. Tous les diocésains de Quimper partageront notre joie : car la manifestation dont nous avons été témoin fait, mieux que les plus beaux discours, l'éloge de celui qui en était l'objet.

Le clergé de Quimper était représenté par neuf de ses

membres : M. Fléiter, vicaire capitulaire ; M. Téphany, doyen, et M. Guillard, chanoine titulaire, délégués du Chapitre ; M. Peyron, chanoine honoraire, chancelier-archiviste de l'évêché, M. Péron, chanoine honoraire, curé-archiprêtre de Quimperlé, M. Quidelleur, chanoine honoraire, principal du collège de Saint-Pol-de-Léon, M. Corrigou, chanoine honoraire, curé-doyen de Lannilis, M. Rospars, chanoine honoraire, directeur de la *Semaine Religieuse*, M. Morvan, premier vicaire de Saint-Corentin.

Dès leur arrivée à Saintes, le samedi, ces Messieurs furent reçus par Monseigneur, qui leur fit l'accueil le plus gracieux et voulut leur montrer lui-même l'église où il devait être sacré.

La cathédrale de Saint-Pierre (érigée en basilique mineure par Pie IX, en 1870) est, à plusieurs points de vue, intéressante pour l'archéologue.... Nous nous contentons de remarquer que le sanctuaire offre, pour la circonstance, un double avantage : très vaste et élevé en esplanade, au-dessus du niveau de la nef, il se prêtera admirablement à la cérémonie du lendemain, que les fidèles pourront facilement suivre. Inutile de dire que l'on n'a rien négligé pour donner au vieux monument un air de fête. Au-dessus de l'entrée et dans tout le pourtour du chœur, ce sont des tentures, vieil or et grenat ; aux colonnes, qui disparaissent sous de semblables draperies, sont fixés des cartouches, reproduisant divers attributs, qui alternent avec des écus au chiffre HV. Le baldaquin du maître-autel est orné de palmes ; toute la nef est décorée d'oriflammes.

Dimanche, dès 9 heures, l'église si vaste était insuffisante à contenir la foule qui se pressait jusque dans les chapelles latérales et débordait au-dehors. A la suite des places réservées au clergé, on remarquait les autorités de la ville : M. le sous-préfet, MM. les adjoints, M. le président du Tribunal civil et M. le président du Tribunal de commerce, M. le procureur de la République, le lieutenant-colonel du 6e de ligne, les membres de la Fabrique de Saint-Pierre, les Frères des Ecoles chrétiennes, les parents et les amis particuliers de Monseigneur Valleau. De chaque côté du chœur, sur des estrades, se tenaient : à droite, les élèves des pensionnats des Sœurs de la Providence, de Chavagne, etc., avec leurs maîtresses, puis des délégations des Religieuses de la Sagesse, des petites sœurs des aveugles, etc.; à gauche, les élèves du collège de Pons, avec la musique de l'établissement.

A 9 heures 1/2, la procession se forme, présidée par Mgr Ardin, archevêque de Sens, précédemment évêque de La Rochelle, qui a accepté de sacrer son diocésain d'hier. Devant lui marchent l'Elu entre ses deux évêques assistants, Mgr Petit, évêque du Puy, et Mgr Cœuret, évêque d'Agen, puis les prêtres, par rang de dignité. Le clergé de la Rochelle

Archives diocésaines de Quimper et Léon

est représenté par 60 à 70 prêtres, dont M. le vicaire général, cinq chanoines titulaires, quinze chanoines honoraires parmi lesquels MM. les archiprêtres de Saint-Jean-d'Angély, de Jonzac, de Marennes, M. Delarard, archiprêtre honoraire, M. Berthelot, supérieur du collège de Pons, M. de Laage, supérieur du Petit-Séminaire de Montlieu, M. Meneau, directeur de l'établissement secondaire de Saint-Jean-d'Angély, M. Jean, directeur du collège de N.-D. de la Pinellerie, M. Marchive, curé de Saint-Pallais, de Saintes, qui doit accompagner Mgr Valleau jusqu'à Quimper, puis le R. P. Cerisier, de l'Immaculée-Conception de Nantes, prédicateur de la station dans la paroisse de Saint-Pierre.

Nous avons été heureux de rencontrer parmi ces dignitaires, notre compatriote, M. Chalandre, directeur général de l'Œuvre de l'Adoption, venu de Rochefort, où il prêche le Carême. Nous avons salué également avec bonheur le R. P. Gallinan, directeur de l'école apostolique de Poitiers, ancien Supérieur de la Maison de Saint-Joseph, à Quimper.

Le temps et l'espace nous manquent pour donner ici les détails et expliquer les différents symbolismes de cette cérémonie si imposante, qu'on appelle le sacre d'un Évêque. Elle n'est autre chose, on le sait, que le complément de l'Ordination et elle procède de même. Elle consiste dans une présentation, la consécration, proprement dite, comprenant la collation des insignes et l'action de grâces, le tout pendant la messe que disent les deux prélats, le consécrateur et le consacré, messe qu'ils commencent chacun à un autel spécial, pour l'achever ensemble au Maître-Autel, communiant de la même hostie et au même calice.

C'est le Pape, successeur de saint Pierre, qui désigne le prêtre appelé à l'épiscopat ; voilà pourquoi on commence par lire le « Mandat apostolique. » Mais avant d'admettre l'Elu au rang de ses princes, l'Eglise lui demande le *serment* de professer et de défendre la vérité et *examine* sa doctrine..

Quand il a affirmé son orthodoxie, l'Elu prend les ornements pontificaux ; puis il doit se prosterner, comme au jour de ses premiers vœux, pendant que la récitation des Litanies appelle tous les Saints au secours de sa faiblesse. Le revêtant alors du livre des Evangiles, comme d'une armure, les évêques lui imposent les mains, lui conférant ainsi la plénitude du sacerdoce. Le saint Chrême oint sa tête pour le rendre puissant dans les grandes luttes de l'intelligence ; il coule sur ses mains, afin qu'elles soient vaillantes dans les combats. La *crosse* lui est donnée comme une arme contre l'erreur ; mais il n'en usera qu'en portant au doigt l'*anneau* de la fidélité à l'Eglise, seule dépositaire de la vérité, puis on lui remet le livre de l'Evangile, avec cet ordre de Dieu : « *Vade et prædica.* »

Quand le nouvel évêque a rendu à son consécrateur l'hom-

mage traditionnel des offrandes emblématiques, — deux cierges, deux pains et deux petits barils — la messe s'achève, jusqu'à la bénédiction, après laquelle le nouveau consacré reçoit la *mitre*, casque de combat contre le mensonge, et les *gants*, qui préserveront ses mains des souillures du temps. Alors il se lève et, revêtu de tous ses insignes, il parcourt l'église en bénissant, pendant qu'on chante le *Te Deum* en actions de grâces.

Toutes ces cérémonies se sont accomplies avec une précision parfaite, sous la direction de Mgr Martin, protonotaire apostolique, Curé-Archiprêtre de la Cathédrale de La Rochelle, secondé par M. l'abbé Clénet, professeur à l'Institution de Notre-Dame de la Pinellerie.

La musique instrumentale de Pons s'est fait entendre à diverses reprises : à l'Offertoire, elle alternait avec la musique vocale, qui chantait une cantate composée pour la circonstance.

Il était 11 heures 1/2, quand Monseigneur est descendu du chœur pour parcourir l'église, en donnant sa bénédiction aux fidèles. Cette cérémonie a été longue ; car, après ses parents, tous voulaient être bénis par le nouvel Evêque et baiser son anneau pastoral. Le même empressement s'est manifesté à la sortie et sur tout le parcours du cortège qui reconduisait les prélats à la cure de Saint-Pierre. Monseigneur, malgré sa fatigue, se prêtait avec la meilleure grâce aux désirs de ses anciens paroissiens, ayant pour tous une bénédiction et un sourire. Tous aussi, nous devons le dire, ont répondu à ces témoignages de bonté par leur attitude digne et respectueuse. Dans la foule, pas une voix discordante. On sent que ce peuple, en regrettant le Père qu'il va perdre, est heureux et fier de le voir sacré Pontife de la sainte Eglise.

***

A 1 heure, un banquet de 80 couverts, servi dans une salle de l'ancien collège ecclésiastique, réunissait les principaux invités, avec quelques membres de la famille de Monseigneur, entre autres ses deux sœurs et son beau-frère.

Au dessert, des toasts ont été portés, plusieurs discours et compliments prononcés. Nous ne pouvons que les énumérer, en résumant les pensées qui nous ont le plus frappé.

Mgr l'Archevêque de Sens a pris le premier la parole. « Je « suis heureux, dit Sa Grandeur, de vous avoir sacré : car j'ai « répondu aux vœux de l'Eglise, qui a besoin de chefs forts « et vaillants... ; aux vœux de Léon XIII, qui demande des « hommes capables de le comprendre, disposés à suivre la « ligne de conduite qu'il nous trace, pour le salut de la France « et le triomphe de la foi par la liberté et la pacification des « esprits... J'ai répondu aux vœux de mon cœur... Ils vous « suivront dans ce chrétien diocèse, qui vous a député l'élite

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« de ses prêtres... Vous serez sa gloire et son honneur, comme « vous avez été la gloire du cher clergé de la Rochelle... Vous « serez un appui pour l'Eglise et une consolation pour « Léon XIII, que nous acclamons en unissant sa santé à la « vôtre ! »

M. Fabien, vicaire général de la Rochelle, présente ensuite les compliments et les adieux du clergé du diocèse. « La sépa- « ration, dit-il, ne brisera pas les liens qui vous attachent à « nous : votre consécration épiscopale sera, au contraire, un « anneau de plus à la chaîne qui unit la Saintonge à la Bre- « tagne... car, ajoute-t-il après une savante énumération, on « ne peut remuer le sol Rochelais, sans rencontrer un souve- « nir breton. »

Voici à peu près, dans ses termes reproduits par le souvenir, aussi fidèlement qu'il a été possible, le toast porté par M. Fléiter, vicaire capitulaire.

Nous sommes d'autant plus heureux de le donner à nos lecteurs, qu'ils y trouveront un stimulant pour prendre part, avec plus de bonheur, à la fête de mardi.

« Messeigneurs, Messieurs,

« Permettez-moi seulement une parole. Je dois avouer, en « toute simplicité, que je me lève sans aucune prévision de « ma part, ni de la part de mes confrères du diocèse de « Quimper. Nous sommes ici, comme heureux témoins, pour « tout voir et tout entendre, et non pour parler. Mais comment « me taire, lorsque devant nous on comble d'éloges notre « chère Bretagne ? Comment ne rien répondre à ces cordiales « et flatteuses démonstrations de sympathie ? Je ne puis pas « ne pas dire à quel point nous sommes dans l'admiration de « tout ce que nous avons vu, et profondément touchés de ce « que nous avons entendu, en ce jour qui restera pour nous « une date inoubliable.

« Je revois par la pensée, et tout concourt à me le rappe- « ler, le triomphe de Notre-Seigneur et Roi entrant dans sa « Capitale. Le récit divin nous montre les apôtres et les disci- « ples, au milieu des acclamations de joie, portant des bran- « ches de palmier, prenant leurs vêtements et leurs man- « teaux, pour les étendre sous les pas de Jésus. Dans quel- « ques jours, Monseigneur, vous ferez votre entrée solennelle « dans ce petit royaume, devenu le vôtre, qui a été conquis à « Dieu par saint Corentin et saint Pol. J'aime à trouver les « branches de palmier, les vêtements, les manteaux qui ser- « viront à vous faire honneur, dans tous les détails de la « magnifique cérémonie du sacre, dans les vives et saintes « émotions que nous emportons avec nous, pour les raconter « et les communiquer là-bas. Vous pourrez bientôt dire si les « *hosanna* d'allégresse, qui salueront votre arrivée à Quim- « per, auront été un écho fidèle de ceux que vos bien aimés « paroissiens, la ville de Saintes tout entière, le diocèse de

« La Rochelle ont fait éclater, ce matin, autour de vous avec « un si filial et si chaleureux enthousiasme. J'affirme du moins, « car je sais au nom de qui je parle, et ils me reprocheraient « de dire autrement, j'affirme que nous y mettrons toute notre « foi, notre dévouement, tout notre cœur de Bretons. »

M. le baron Oudet, au nom du Conseil de la Fabrique, exprime les regrets des paroissiens de Saint-Pierre, puis, citant avec beaucoup d'à propos les beaux vers de Brizeux, il félicite Mgr Valleau d'aller parmi

« Ces hommes d'Armorique,
La race courageuse et pourtant pacifique,
Comme aux jours primitifs, la race aux longs cheveux,
Que rien ne peut dompter quand elle a dit : « Je veux ! »
Nous avons un cœur franc pour détester les traîtres :
Nous adorons Jésus, le Dieu de nos ancêtres... »

« Là-bas, comme ici, Monseigneur, vous serez aimé, parce « que vous aimerez... Vous gardez une place chère dans nos « souvenirs ; permettez-nous d'y conserver la douce espé- « rance de vous revoir. »

Ensuite, M. Chatenay, curé de Saint-Aigulin, ancien élève de Monseigneur, et un parent de Sa Grandeur, tous deux aussi enfants de l'île de Ré, présentent les compliments et les vœux de leurs compatriotes.

Après eux, M. le Président de l'association amicale des anciens élèves de Pons, et M. Bonnaud, ingénieur des arts et manufactures, parlent au nom de leurs condisciples, et rappellent « ces sentiments de bonne camaraderie », « cette amitié des jeunes années, qui survit au milieu des vicissitudes »... « Quant à la gloire de compter un évêque de plus « sorti de nos rangs, dit M. Bonnaud, nous en reportons la « plus grande part à notre chère Institution, où nous avons « appris à devenir des hommes par le travail, l'honneur et la « vertu inspirée par la Religion. »

Un bon vieillard, M. Tremblay, qui compte cinquante années de professorat, vient à son tour, « toujours le dernier, » dit-il avec une charmante bonhomie, complimenter son ancien élève que, par une distraction très peu involontaire, il s'oublie à appeler une fois « son cher enfant. »

Mgr l'Evêque de Quimper se lève alors pour remercier de toutes les marques de sympathie qui lui ont été prodiguées. « Merci à vous, Monseigneur de Sens, pour vos paternelles « bontés.... Il y a quelques jours, vous me présentiez à l'épis- « copat ; aujourd'hui, vous avez daigné faire couler sur mon « front l'huile sainte qui fait les pontifes.... Merci à vous, « Monseigneur d'Agen ; vos enseignements et vos exemples « me seront un précieux encouragement.... Merci, Monsei- « gneur du Puy : frères par l'origine et une amitié de longue « date, nous sommes devenus frères par l'épiscopat.... Messei- « gneurs, comme souvenir de ce jour inoubliable, je prie

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« chacun de vous d'accepter le titre de Chanoine d'honneur « de ma Cathédrale. »

Monseigneur a eu ensuite un mot du cœur pour « sa famille bien aimée », ses amis, pour ses anciens paroissiens, et enfin pour « le clergé breton.... » « Votre Evêque, nous dit-il en « terminant, saura vous aimer, comme il saura s'attacher à « ce peuple chez lequel les cœurs sont si chauds et les dé- « vouements si généreux. »

Mgr Cœuret parla ensuite au nom de la province d'Aquitaine et présenta les félicitations et les vœux personnels de Monseigneur l'Archevêque de Bordeaux. Enfin Mgr Petit, en quelques mots d'une simplicité charmante, remercie Mgr Valleau « de la triple joie » qu'il lui a procurée, et le félicite « des délicatesses de sa ville de Saintes dont il a été heureux, sans en être surpris. » Puis, en nommant à son tour les trois évêques présents Chanoines d'honneur, il rappelle qu'à ce titre est attaché véritablement un honneur tout spécial : « car « à N.-D. du Puy, toutes les grandeurs de notre histoire ont « eu un écho. »....

Dans la soirée, sachant que nous partions, Monseigneur, malgré les fatigues d'un tel jour, a tenu à nous recevoir encore, pour nous bénir et nous dire : « au revoir ! »

Oui, Monseigneur, au revoir, à bientôt et pour de longues années, nous l'espérons pour la plus grande gloire de Dieu et le plus grand bien de votre diocèse, qui se prépare à vous acclamer !

Riec. — On nous écrit :

« Malgré tous les efforts des ennemis de Notre-Seigneur Jésus-Christ, les Missions, adorations et autres retraites paroissiales, attirent toujours le peuple chrétien de notre diocèse. Je sors, le cœur tout ému, du retour de Mission de Riec — qui a été une Mission véritable. — L'on pouvait craindre que l'action de quelques-uns n'entraînât de nombreuses abstentions. Il n'en a rien été. La première semaine, dès le dimanche au soir, cette retraite, si bien préparée par le digne pasteur de la paroisse, attirait à l'église une foule trop grande pour l'édifice.

Le lundi, l'affluence était déjà considérable à la prière du matin, et, avant midi, 1200 personnes étaient en retraite, et suivaient sans manque tous les exercices. Le supérieur, M. l'abbé Godec, curé d'Elliant, et ses excellents collaborateurs, étaient bien faits, du reste, pour rendre la parole de Dieu attrayante.

Aussi, le vendredi, 24 Février, jour de clôture pour la première série, 1200 personnes se sont approchées de la Sainte-Table. Dans l'après-midi de ce même jour, ont eu lieu des réunions spéciales pour les enfants des catéchismes, dont plus de 200 faisaient la sainte Communion, le lendemain, samedi.

Le dimanche *intrà*, bénédiction d'une belle statue de sainte

Anne. A la procession, suivie par plus de 3,000 personnes' 12patrons de barque en costume — pantalon blanc, vareuse et col bleu — se faisaient un honneur de porter sur leurs épaules la statue de leur patronne... Où est le marin breton qui ne serait fier de se montrer le fils dévoué de la bonne Mère sainte Anne ?

Toute la journée, le temps avait été déplorable, au moment de la procession, il se mit au beau, et, trois quarts d'heure durant, resta superbe. Dès la rentrée à l'église, la pluie recommença de plus belle. Du reste, à la visite traditionnelle au cimetière, le mercredi précédent, nous avions eu même bonheur, pluie avant, pluie après ; pendant la cérémonie, le temps s'est fait exceptionnellement beau.

La seconde semaine, affluence encore plus nombreuse : 1500 retraitants assidus qui, dès le lundi matin, étaient là, malgré l'inclémence du temps, et les grandes distances à franchir.

L'infatigable Curé Archiprêtre de Quimperlé, M. le chanoine Péron, supérieur pour la seconde semaine, n'a pu que remercier et féliciter cette excellente population de sa foi si vive.

On a eu la consolation de constater le retour de quelques négligents, et l'on peut compter facilement ceux qui ont repoussé l'appel de Dieu. Quelques unités ; c'est vraiment quantité négligeable, devant ce chiffre, plus éloquent que tous les discours : 3,000 retraitants pour les deux semaines ! Oui, c'est une vraie paroisse chrétienne que Riec, et il en sera longtemps ainsi, Dieu secondant le zèle de ses prêtres et la bonne volonté de ses habitants. »

La famine dans la plaine du Chéliff. — Au sujet de la famine qui éprouve, en ce moment, d'une façon si cruelle la population indigène en Algérie, S. G. Mgr l'Archevêque d'Alger vient d'adresser à NN. SS. les Archevêques et Evêques de France la lettre suivante :

Alger, 25 Février.

Monseigneur,

Votre Grandeur a sans doute entendu dire que la famine désole en ce moment les populations indigènes de l'Algérie. C'est bien vrai, malheureusement ; mais je dois dire cependant que le mal est restreint et localisé dans une région plus particulièrement éprouvée.

J'ai hésité longtemps à faire appel à votre charité. Je considérais comme un devoir de discrétion, de ne plus rien demander de longtemps à une générosité que je savais cependant inépuisable.

Je craignais, d'autre part, de jeter l'alarme sur la situation de notre pauvre Algérie, trop sévèrement jugée, particulièrement en ce qui concerne le retour prétendu périodique de la famine chez nos pauvres Arabes, si imprévoyants et par là même si souvent malheureux.

Il m'appartenait de prendre l'initiative des démarches à faire en faveur de ces populations, que je dois considérer, quoiqu'elles soient infidèles, mais précisément parce qu'elles sont plus malheureuses, comme confiées

Archives diocésaines de Quimper et Léon

à ma sollicitude pastorale, comme toutes les autres qui se trouvent et qui vivent sur le territoire du diocèse d'Alger.

Aussi n'ai-je pas attendu d'avoir à adresser à Votre Grandeur cet appel à sa charité. Dans les premiers jours de ce mois, j'ai parcouru moi-même cette région si éprouvée, pour y distribuer tout ce que j'avais de ressources, mises à ma disposition par la charité locale, si généreuse toujours ; mais j'ai pu constater qu'en présence de la gravité du mal, j'avais un devoir à remplir et que, n'ayant plus rien à donner, je devais me résoudre à demander.

J'apprends qu'il se fait en France des quêtes dans ce même but. Je ne puis voir qu'avec reconnaissance tout ce que l'on fait pour obtenir des secours destinés à soulager l'infortune de mes malheureux diocésains arabes ; mais vous ne vous étonnerez pas qu'en qualité de Pasteur et de Père, je vienne directement à vous. Daigne Votre Grandeur m'envoyer quelque aumône, si petite qu'elle soit. Je la recevrai avec reconnaissance pour la transmettre immédiatement, en son nom, à mes pauvres enfants indigènes, si dignes de pitié.

Veuillez agréer, Monseigneur, l'hommage de mon plus profond respect.

Signé : † Auguste,
archevêque d'Alger.

Nous nous contentons de mettre cette lettre sous les yeux de nos lecteurs, sachant qu'on ne fait jamais en vain appel à leur généreuse charité.

Le Secrétariat de l'Evêché se charge de recevoir les aumônes et de les transmettre à Mgr l'Archevêque d'Alger.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Dans l'impossibilité où nous sommes de rapporter, même en résumé, les innombrables manifestations de respect et d'amour dont le Pape a été l'objet, à l'occasion de son Jubilé pontifical, nous parlons seulement de celles qui lui sont venues de France ou qui intéressent l'Eglise universelle.

Jeudi, 2 mars, Léon XIII entrait dans sa 84e année. En ce jour anniversaire de sa naissance et veille de l'anniversaire de son couronnement, le Souverain Pontife, en recevant les hommages des cardinaux qui lui ont été exprimés par l'Emo cardinal-doyen, a prononcé une allocution :

« La miséricorde divine, a-t-il dit, prolonge Notre vie et Nous soutient dans la tâche laborieuse de Notre Pontificat, en tempérant Nos épreuves par des consolations nombreuses, et notamment par ces magnifiques fêtes du Jubilé, qui ont vu affluer à Rome des flots de pèlerins représentants de toutes les sociétés et de tous les gouvernements.

« Nous avons eu la joie de constater le débordement de leur enthousiasme, pendant la messe du Jubilé où l'affluence était telle que l'immensité de la basilique semblait ne pas suffire à contenir la foule.

« Notre âme se réjouit de constater ces faits, car ils tournent à la glorification de l'Eglise et portent en eux le germe d'heureuses espérances.

Au reste, les présentes solennités ont un but plus élevé que Notre personne ; elles expriment l'honneur rendu à l'Evêque des âmes, un hommage au Père de la grande famille chrétienne.

Ces sentiments si fermes et si ardents dans le cœur des uns finiront, tôt ou tard, avec l'aide de Dieu, par se frayer une voie dans le cœur des autres, car au milieu de tant de désillusions et d'un si profond bouleversement d'idées et de mœurs, l'instinct même du salut commun avertit les peuples de se serrer de plus en plus étroitement autour de l'Eglise, qui a dans ses mains le ministère du salut, d'adhérer fermement à cette pierre fondamentale, hors de laquelle la justice et l'ordre social ne sauraient avoir de base. »

Le Saint-Père a prononcé ce discours avec autant d'aisance que d'animation.

Tous les personnages présents ont été heureux de constater que Sa Sainteté Léon XIII entre dans la nouvelle année de sa vie et de son pontificat avec cette vigueur physique et morale qui font de sa verte vieillesse l'objet des plus chères consolations et des plus fermes espérances.

Le 3 mars, pour l'anniversaire de son couronnement, Léon XIII assistait à une messe solennelle à la chapelle Sixtine. Une foule énorme se pressait sur son passage, des applaudissements enthousiastes éclataient. Un *Te Deum* solennel a été chanté, en présence de 22 cardinaux, 200 prélats et plus de 30,000 fidèles.

Le corps diplomatique et les envoyés extraordinaires avaient une tribune spéciale.

Rennes. — *Mort de S. Em. le cardinal Place.* — La *Semaine religieuse* du diocèse de Rennes, du 4 Mars, donnait de touchants détails sur la piété de Son Eminence, sur sa résignation toute chrétienne au milieu de ses souffrances.

Elle ajoutait :

« Au moment où paraissent ces lignes, l'état de son Eminence paraît désespéré ; mais on sent que sa constitution robuste peut résister encore.

Au milieu de cette agonie douloureuse, Mgr le Cardinal conserve assez de présence d'esprit pour remercier, avec la délicatesse qu'il savait mettre en toutes choses, ceux qui l'entourent des soins qu'ils lui prodiguent, et pour se recommander constamment à leurs prières. La parole que nous avons recueillie, chaque jour et hier encore, sur ses lèvres mourantes est celle-ci : « La volonté de Dieu, toujours ! » *Tua voluntas, Deus !* »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Une dépêche du 5 Mars annonce que le vénérable Archevêque est mort, ce jour-là, vers 4 heures. Il était âgé de 79 ans.

On sait que son coadjuteur, Mgr Gonindard, lui succède de droit. Il n'y aura donc pas vacance de siège.

BIBLIOGRAPHIE

Vient de paraître, et en vente à la Librairie R. Le Gall, 12, quai du Steir, à Quimper :

Notice sur Monseigneur VALLEAU, Évêque de Quimper et de Léon.
Prix : **1** fr. ; franco poste : **1** fr. **10.**

A la même Librairie :

Un paquet de lettres, 1576-1672, publiées par M. Henri VALLEAU (aujourd'hui évêque de Quimper), et M. AUDIAT.
Prix : **2** fr. ; franco : **2** fr. **25.**

Nous signalons, pour les questions actuelles de conscience, un livre paru en Juin 1892 : **Questions de morale contemporaine,** par le R. P. AT, Prêtre du Sacré-Cœur, à N.-D. d'Alet, par Lévignac (Haute-Garonne).

Questions *économico-théologiques :* la Bourse ; les Sociétés financières ; ce qui est permis ou défendu aux clercs à cet égard ; — Questions *domestico-théologiques :* mariage civil et divorce ; l'Ecole ; habitudes contemporaines ; la Franc-Maçonnerie ; — Questions *politico-théologiques :* l'Eglise et l'Etat ; suffrage universel ; devoir de voter et de bien voter ; journaux ; fonctionnaires, etc. ; — tels sont les principaux sujets que traite l'éminent auteur, avec clarté et précision, sous forme de catéchisme, c'est-à-dire *par demandes et par réponses,* et en s'appuyant sur les plus récents théologiens ainsi que sur les dernières décisions des Congrégations Romaines. — La 2e édition est sous presse. — Prix : **1** fr. **50.**

S'adresser : Librairie J. Salaun, Quimper.

DU
RÉTABLISSEMENT DES SAINTS PATRONS PRIMITIFS
DANS LES ÉGLISES BRETONNES *(fin).*

J'ai dit les raisons qui me faisaient croire que saint Ener est le même que saint Thénénan ; M. le Recteur de Guerlesquin a dit les siennes pour établir que ce sont là deux personnalités distinctes. Je crois inutile pour le but que je me propose, de revenir sur ce sujet. Au lecteur de conclure comme il lui plaira.

A propos de la lettre reproduite dans notre dernier numéro, je suis prié de rétablir l'orthographe du nom de la famille *du Parc.* qui dans plusieurs passages a été écrit *Duparc.* On me dit à ce sujet : « Il n'y a en Bretagne qu'une seule maison du Parc de Locmaria. Les marquis du Parc de Locmaria, chefs de nom et d'armes, représentaient la branche ainée dans les Côtes-du-Nord, et portaient le nom de Locmaria ; les branches cadettes, établies dans le Finistère, celui de du Parc, nom de seigneurerie, et c'est certainement par erreur que le nom a été écrit en un seul mot. »

Et maintenant, ma tâche est terminée en ce qui concerne l'étude de la question au point de vue purement historique, et en

ce qui regarde exclusivement notre diocèse. Reste à savoir ce qui serait à faire au point de vue pratique ; j'ai dit récemment que l'on a bien voulu m'indiquer comme modèle à suivre, ce qui s'est fait pour le diocèse d'Angoulême, où des pouvoirs spéciaux et fort étendus ont été accordés à l'Evêque pour le rétablissement des patrons primitifs.

Nous laissons de côté les suppliques adressées au Saint-Siège pour le rétablissement du culte de saint Ausone et de saint Cybard, comme patrons du diocèse et de la ville épiscopale, et l'indult apostolique qui fait droit à cette demande ; nous supprimons également tout ce qui concerne les droits des titulaires et des patrons dans les églises qui ont cessé d'être paroissiales, l'obligation de la messe *pro populo* aux jours de fêtes patronales, et nous arrivons à notre question capitale.

Une commission avait été chargée préalablement d'étudier quels étaient vraiment les patrons et les titulaires des différentes paroisses du diocèse ; les travaux terminés, il était démontré que certains patrons avaient été changés indûment ; d'autres mutations étaient au moins probables ; dans ces deux sortes de cas, n'y avait-il pas une sorte de prescription en faveur des nouveaux titulaires ? Enfin, certains cas ne présentaient qu'incertitude.

Voici comment fut posée la demande, et comment il y fut répondu :

« III. Quoad Titulares Ecclesiarum, facultas petitur adsignandi Titulares, ubi ii incogniti prorsus vel incerti sunt, illis, qui ut tales actu honorantur, in sua possessione relictis.

« IV. Quoad Patronos variorum locorum Diœceseos, quæritur an expediat in posterum vel nulla loca speciali Patrono gaudentia declarare, vel saltem ea sola quæ ab aliquo Sancto denominantur, addita facultate, ut jam supra postulatum est pro Titularibus, ubi Sanctus loco nomen tribuens incertus erit, rem definiendi?

« Ad III. *Affirmative, seu pro gratia, dummodo constet de legitimo cultu, sed exhibeatur Sacræ Congregationi singulorum eleuchus.*

« Ad IV. *Affirmative cum cautelis ut ad proximum.*

« Le lecteur voit tout d'abord que Monseigneur l'Evêque d'Angoulême a obtenu un pouvoir général de trancher les questions douteuses qu'il avait rencontrées dans son enquête sur les Patrons des lieux et les Titulaires des églises de son diocèse. Il peut assigner un Titulaire, là où le Titulaire est inconnu, le déterminer lorsqu'il est incertain, c'est-à-dire, lorsque les documents anciens, les traditions locales désignent plusieurs saints comme Titulaires, sans qu'il soit possible de se prononcer entre eux avec une certitude morale suffisante. Les mêmes pouvoirs lui sont accordés en ce qui concerne les Patrons des lieux. La S. Congrégation a donc été plus large que ses réponses du 12 Février 1884, à Monseigneur l'Archevêque de Cambrai ne permettaient de l'espérer, puisqu'elle n'a pas exigé un recours au Saint-Siège *pro singulis casibus.* Elle n'a mis que deux conditions à l'exercice de ce pouvoir : la première

Archives diocésaines de Quimper et Léon

est contenue dans la supplique elle-même, et avait été, par conséquent, proposée par Monseigneur l'Evêque d'Angoulême : *Illis Sanctis, qui ut Titulares vel Patroni actu habentur, etiamsi incerti sint, in sua possessione relictis ;* la deuxième est imposée par la S. Congrégation, mais elle est toute naturelle, et serait obligatoire même sans être exprimée : *Dummodo constet de legitimo cultu.*

« On remarquera aussi le parti auquel s'est arrêtée la S. Congrégation, devant l'impossibilité de déterminer avec certitude les vrais Patrons de lieux. Elle recourt au principe qu'elle a posé elle-même dans son rescrit de 1883, citée plus haut : *Denominatio loci ab aliquo Sancto grave argumentum suppeditat Patronatus,* et elle déclare que, dans le diocèse d'Angoulême, les localités qui portent le nom d'un Saint auront ce Saint pour Patron, et qu'il n'y a pas lieu de reconnaître de Patron spécial des autres lieux.

. . . . . .

« La pratique fait souvent découvrir des inconvénients qui n'ont pas été prévus d'abord, et c'est ce qui est arrivé, lorsqu'on a voulu disposer l'office des Patrons et Titulaires conformément aux règles et aux concessions contenues dans les rescrits du Saint-Siège. Aussi, Mgr l'Evêque d'Angoulême a-t-il sollicité récemment trois nouvelles faveurs.

« La première concerne la translation des solennités au dimanche. D'après le Décret du Cardinal Caprara, la solennité d'une fête ne doit jamais être anticipée ; elle est renvoyée au premier dimanche libre qui suit la fête. L'expérience nous a fait voir qu'à cause de l'occurence de dimanches de 1re classe ou d'autres solennités transférées, une solennité pouvait se trouver différée de trois ou quatre semaines. Cette difficulté a été exposée au Saint-Siège, qui a permis d'anticiper, toutes les fois qu'en la plaçant au premier dimanche libre avant la fête, la solennité se trouvera plus rapprochée de cette dernière que si elle était différée au premier dimanche libre qui suit.

« En second lieu, Monseigneur l'Evêque d'Angoulême a obtenu la faveur accordée en 1884, au diocèse de Cambrai, pour les fêtes de Titulaires ou de Patrons qui n'ont ni office, ni messe propre au Bréviaire romain et dans le Propre du diocèse. Les prêtres qui doivent célébrer ces fêtes sont *autorisés* à se servir de l'office et de la messe propres approuvés pour un autre diocèse. »

Capsules Guyot (véritables), 19, Rue Jacob, Paris — Bronchites Chroniques, Asthmes, Catarrhes, Rhumes opiniâtres. Prix 2 fr. 50 le flacon. Dans toutes pharmacies.

Conseils du docteur. — Affections de l'estomac et des intestins. — Il est peu d'organes qui soient aussi souvent atteints par la maladie que l'estomac et les intestins. Aussi a-t-on prôné une multitude de remedes pour la guérison de ces affections. Beaucoup sont tombés dans un oubli mérité, un grand nombre est appelé au même sort. C'est rendre un véritable service aux malades que de leur faire connaître un médicament

sérieux qui, dans l'immense majorité des cas, est employé avec un succès complet. L'Académie de médecine de Paris, après de nombreuses expériences faites par une commission nommée à cet effet, a approuvé et recommandé l'emploi du Charbon du Dr Belloc, en poudre ou en pastilles, pour guérir ces affections qui, dit-elle, « font souvent le désespoir des malades et des médecins. »

Depuis ce temps, le Charbon de Belloc est devenu un remède populaire pour guérir les maux d'estomac et des intestins, sous quelque forme qu'ils se présentent.

M. **TONNENS** a l'honneur de prévenir sa clientèle que, le 1er mars 1892, il a ouvert un **Cabinet dentaire** qui est tenu **tous les jours** par un opérateur de premier ordre, M. LEFÈVRE, *diplômé de l'Ecole et Hôpital dentaires de Paris.*

M. TONNENS, comme par le passé, se tiendra **tous les samedis** à la disposition de ses clients.

6, rue Saint-François, QUIMPER.

PHOTOGRAPHIE J. VILLARD
QUIMPER

Reproductions et Agrandissements au Charbon.

Ateliers et Salon de pose au 1er étage.

M. VILLARD a l'honneur d'informer sa clientèle que, pour cause d'agrandissements, ses ateliers sont transférés

4, rue Saint-François *(près du Parc).*

CABINET DEBRAY

Cabinet dentaire et Atelier de fabrication et de réparation, *2, rue Astor* (près la Halle), *à Quimper.*

M. F. PÉZIEUX, Chirurgien-Dentiste diplômé, est tous les jours, à la disposition des clients, à l'exception du vendredi.

M. HÉLOT *est visible tous les jeudis.*

Dents artificielles, systèmes français et américains. Réparation immédiate de tous les appareils dentaires. — *Prix modérés.*

On trouve chez l'auteur : « *Aux Mères de Familles* », par F. PÉZIEUX, 2, rue Astor (près la Halle), à Quimper.

VINS NATURELS DU MIDI BÉDRY-POURTAL & Cie, *à* **Béziers** (Hérault).

Pour les localités où il n'y a pas de représentant, s'adresser directement à la maison.

On accepte représentants munis de bonnes références.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ

92, rue Richelieu, 92,

est seule chargée, à PARIS, de recevoir les ANNONCES pour la *Semaine Religieuse de Quimper.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Solution de Bi-Phosphate de Chaux des FRÈRES MARISTES
de SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX (Drôme)

Cette solution est employée avec succès pour combattre les *Scrofules*, la *Débilité générale*, le *Ramollissement* et la *Carie des os*, les *Bronchites chroniques*, les *Catarrhes invétérés*, la *Phtisie tuberculeuse* à toutes les périodes, surtout aux 1er et 2e *degrés*, où elle a une action décisive. Elle est recommandée aux enfants faibles, aux personnes débiles et aux convalescents. Elle excite l'appétit et facilite la digestion. — 20 ans de succès. — 5 fr. le Litre; 3 fr. le 1/2 Litre.

Exiger les signatures : **L. ARSAC & Fie CHRYSOGONE.**
NOTICE FRANCO. — DÉPOT DANS LES PHARMACIES.

Vins et Spiritueux. Maison de Libourne (Gironde), s'occupant de la clientèle bourgeoise, demande REPRÉSENTANTS munis de bonnes références.
Réponse (poste restante), à Libourne, aux initiales M. B.

ORGUES
d'ALEXANDRE, père et fils
81, rue Lafayette, PARIS
ORGUES — HARMONIUMS
pour Églises, Écoles, Salons
ORGUES A MAINS DOUBLÉES
(Modèles nouveaux)
ORGUES depuis 100 fr. jusqu'à 8,000 fr.
TROIS ANS DE CRÉDIT
Envoi franco sur demande, du Catalogue illustré

Dr MORISSE, 11, boulev[d] Bonne-Nouvelle, Paris, garantit par écrit *la guérison des Maladies du Cœur, des Poumons, de l'Estomac, des Nerfs et des Rhumatismes.*
De 2 à 4 heures, ou écrire.

PHTISIE BRONCHITES, TOUX, CATARRHES
Guérison par l'Émulsion Marchais, de LA ROCHELLE.

FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT
pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Épiciers.* — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché.

8e Année. Vendredi 17 Mars 1893. N° 11.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé Rospars, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. de Kerangal, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie Salaun, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon, à l'occasion de la Prise de Possession de son Diocèse.
Entrée de Mgr Valleau, à Quimper.
Nominations de Chanoines honoraires ; Retraite de Quimperlé ; Souscription pour le monument de Mgr Lamarche ; Le devoir pascal des soldats ; Offices extraordinaires.
II. Nouvelles du monde catholique : Rome ; Rennes ; Saint-Brieuc.
IV. Annonces et Avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 19 Mars. — Dimanche de la Passion, Office du jour. Semi-double, violet. — Vêpres de saint Joseph ; mémoire du Dimanche.
Lundi, 20. — S. JOSEPH, Epoux de la T.S. Vierge. Double de 1re classe, blanc.
Mardi, 21. — S. Benoit, abbé. Double-majeur, blanc.
Mercredi, 22. — S. Cyrille de Jérusalem, évêque, doct[r] *(du 18 Mars)*. Double, blanc.
Jeudi, 23. — Office du jour, violet.
Vendredi, 24. — Les Sept Douleurs de la B. V. Marie. Double-majeur, blanc.
Samedi, 25. — Annonciation de la T. S. Vierge. Double de 2e classe, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Lannédern..... 19, 20 et 21 Mars.
Plobannalec..... 22, 23, 24 et 25 Mars.

Archives diocésaines Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

LETTRE PASTORALE

DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE QUIMPER ET DE LÉON

à l'occasion de la Prise de Possession de son Diocèse

Henri-Victor-Félix VALLEAU, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique, Evêque de Quimper et de Léon, au Clergé et aux Fidèles de Notre Diocèse, salut et bénédiction en Notre Seigneur Jésus-Christ.

Nos Très Chers Frères,

Que les heures de l'existence sont diverses ! Tantôt elles sonnent gaîment à l'horloge du temps, tantôt elles se font entendre lentes et solennelles ; tantôt elles relèvent le courage en présentant la victoire, tantôt elles sonnent terribles, comme l'heure de la bataille ; mais toujours elles nous rappellent que la vie de l'homme est un combat : *Militia est vita hominis* (1).

Il Nous avait semblé, N. T. C. F., que Dieu Nous avait dit, en confiant à nos soins une noble et belle paroisse toute palpitante encore du souffle des saints pasteurs qui Nous ont précédé : Dresse ici ta tente, et prends-y ton repos : *Sta in atrio Domini* (2). Mais il n'en était pas ainsi, et l'heure se fait entendre où, Nous réveillant de notre sommeil, il Nous répète comme au Prophète : Fortifie-toi, car il te reste une longue route à parcourir, *grandis enim restat via* (3).

C'est un sacrifice pour Nous, N. T. C. F., Nous aimions les hautes voûtes, les autels brillants d'or et de lumières, les chants sacrés et la foule pieuse, que Nous voyions se presser dans les vastes nefs de notre Basilique. Il Nous semblait que c'en était fini, et qu'après avoir, pendant des années, semé dans ce champ qui Nous était confié la moisson du Seigneur, Dieu Nous aurait donné notre repos. Mon Dieu, vos desseins sont insondables ! C'était à des choses plus grandes, à un ministère plus élevé, que vous deviez Nous appeler.

Vous pardonnerez à notre cœur, N. T. C. F., ces retours vers un passé qui n'est plus. Dieu a parlé et Nous avons obéi.

C'est pour répondre à sa volonté, exprimée par ceux qu'il a mis à notre tête, et par l'auguste et glorieux Pontife, chef et père de toutes les Eglises, que Nous avons dû briser avec nos habitudes de paix, pour accepter le fardeau qui Nous a été imposé.

Hésitant longtemps, Nous avons retenu notre consentement ; mais lorsqu'on Nous eut dit l'esprit chrétien, respectueux et sincère, qui distingue le diocèse pour lequel Nous étions désigné ; quand on Nous eut nommé ce beau et religieux diocèse de Quimper et Léon, rien n'a pu retenir notre acceptation. Comptant sur la grâce de Dieu et la bonne

(1) Job. — 7 — 1.
(2) Jér.
(3) Reg. III. 19 — 7.

volonté de tous, nos lèvres ont acquiescé à la demande, et Nous voilà au milieu de vous.

Depuis ce temps, N. T. C. F., vous dire notre impatience de vous voir, de vous serrer sur notre cœur, de vous aimer, de Nous sacrifier pour vous, est chose impossible. Il Nous semble déjà que Nous avons été toujours fils de cette noble Bretagne, à laquelle Nous vouons notre cœur, nos soins et notre sang, s'il le faut.

Nous nous présentons au milieu de vous, sous les auspices de la Vierge Marie, que vous honorez d'un culte particulier, et sous ceux des saints patrons des antiques diocèses de Quimper et de Léon, et Nous déposons à leurs pieds toute notre bonne volonté et le désir que Nous avons de faire le bien parmi vous, en suivant la route qu'ils Nous ont tracée.

Quelle est, N. T. C. F., la mission que Nous avons à accomplir ? Ici-bas chacun a sa mission, et, dans l'échelle des êtres, il n'y en a pas un dont la note ne soit marquée dans le grand concert de la création, depuis l'humble travailleur qui féconde les champs par la sueur de son front, jusqu'au bienheureux, admirable harmoniste des concerts célestes. Plus on observe, plus on voit combien est vraie cette parole du Psalmiste : *Omnia in sapientia fecisti* (1). Vous avez, ô mon Dieu, tout ordonné avec sagesse.

Cette sagesse de l'ordonnance divine ne paraît nulle part avec une clarté plus complète que dans son œuvre par excellence, qui est l'Eglise. L'Eglise forme un ensemble d'une étonnante harmonie ! Tout s'y tient, tout s'y donne la main, pour concourir à la beauté et à la solidité du monument divin. A la tête de ce grand édifice est le Pape, lumière ardente et brillante, *lucerna ardens et lucens* (2), chargé d'enseigner et diriger les troupeaux et les pasteurs, guide infaillible de tous. Sa parole, inspirée du divin esprit, a toute la grandeur, toute la vérité, toute l'infaillibilité de celle du Christ lui-même. Et, lorsque l'auréole d'une science incomparable, d'une grande sainteté, s'unit à la hauteur de la dignité, comme dans l'auguste Léon XIII, rien ne manque, pour en faire un être surhumain, digne de nos hommages les plus profonds et de notre obéissance la plus complète.

Au-dessous de cette lumière de première grandeur sont d'autres lumières, guides des peuples, successeurs des Apôtres, par leur enseignement, leur unité et leur sacerdoce. Eux aussi ont pour mission de diriger et d'enseigner. Et, si leur mission est moins étendue, elle n'en est pas moins sacrée et digne du respect de tous : ce sont les Evêques.

En parcourant vos côtes, si couvertes d'écueils, on voit, au sommet des rochers, des phares se dresser sur l'horizon. Dès que le soir arrive, ces tours, silencieuses pendant le jour, s'illuminent, prennent vie. Leur rôle est de dire au marin : Prends garde à l'écueil, passe au large, si tu veux éviter le naufrage !

C'est là, N. T. C. F., un des côtés de la mission de l'Evêque. Il est chargé de veiller sur le troupeau confié à ses soins, de le prévenir du danger, de lui faire éviter les écueils. L'Eglise le pose comme un phare, pour éclairer la nuit, et, à chaque instant, elle a le droit de lui dire, comme l'Ange au Prophète Isaïe : *Custos, quid de nocte ?*

L'Eglise a multiplié les Evêques et, chaque jour, le grand Pontife, qui Nous dirige avec tant de sagesse, en augmente le nombre, en fondant de nouveaux diocèses. C'est qu'à mesure que les siècles s'avancent, le

(1) Ps. III — 24.
(2) S. Jean. — V — 25.

Archives diocésaines Q[illegible]per et Léon

nombre des écueils semble s'accroître. De même que dans ces fonds volcaniques, il suffit d'un instant pour soulever un rocher et fermer un passage cher aux navigateurs, ainsi, de nos jours, dans le monde moral, les écueils se multiplient et semblent plus que jamais inviter au naufrage. Des difficultés nouvelles se dressent de toute part. Mille obstacles enrayent la marche de l'Eglise. D'un autre côté, à mesure que le confortable grandit, il y a un besoin de jouir, de posséder, devant lequel toute vertu semble trembler sur sa base.

En face de ce débordement et de cette marche, pour ainsi dire, triomphale du mal, l'Evêque voit grandir sa mission.

Vos marins, N. T. C. F., sont toujours admirables, mais c'est surtout dans la tempête qu'ils se montrent dans leur incomparable grandeur. Tenant en main le gouvernail, ils regardent l'horizon avec assurance et sang-froid. Dès qu'ils voient bouillonner la mer, ils devinent un écueil, tournent la barre et évitent le danger. C'est ainsi qu'au milieu des difficultés qui l'environnent, l'Evêque, chargé de conduire le troupeau, doit tenir la boulette d'une main ferme et assurée ; plus que jamais l'Eglise et le Père commun des fidèles ont droit de lui redire la parole du Prophète : *Custos, quid de nocte?* Vous qui veillez, que voyez-vous au loin ?

Quels sont, N. T. C. F., les objets de la sollicitude pastorale ?

C'est d'abord ce clergé, qui par vocation se dévoue à la mission des âmes. Que sa charge est lourde et sa responsabilité considérable ! Développer dans les âmes la vie divine ; éteindre dans les cœurs, par ses enseignements, ses exemples et ses prières, l'ardeur des passions qui bouillonnent au fond de tout être humain ; voilà la charge qu'il a assumée devant Dieu. A ce fidèle clergé, Nous dirons : Soyez nos dévoués coopérateurs ; aidez-nous à porter le fardeau qui pèse sur nos épaules ; Nous arrivons au milieu de vous comme l'envoyé du Seigneur, *qui vocatur a Deo tanquam Aaron* (1). Parmi vous, notre mission sera celle d'un père, *ero vobis in patrem et vos eritis mihi in filios* (2). Nous lui dirons : Nous sommes un messager de paix, ce que Nous voulons, c'est que la charité du Christ règne au milieu de vous ; n'est-ce pas le vœu de saint Paul, ce grand éducateur des Evêques ? Nous lui dirons encore : Sachez vous ouvrir les cœurs des peuples par votre douceur et votre patience, vous concilier les pouvoirs publics par votre modération ; ils ont leur responsabilité devant Dieu, ils sont constitués pour les intérêts humains. Suivez le précepte de notre grand saint Paul : *Obedite præpositis vestris :* obéissez à ceux qui vous sont préposés ; *ipsi enim pervigilant quasi rationem pro animabus vestris redituri :* ils rendront à Dieu compte de vos âmes. N'oubliez jamais que votre Dieu est le Dieu de paix, qui a ressuscité Jésus-Christ d'entre les morts, ce grand pasteur de nos âmes : *Deus autem pacis, qui eduxit de mortuis pastorem magnum ovium* (3).

Ne vous étonnez pas, Nos chers coopérateurs, de notre insistance sur ce sujet ; vous y trouverez tout le secret de notre marche au milieu de vous. Nous vous rappellerons encore les conseils d'un Pontife vénéré : « Faites tout ce qui dépendra de vous pour que les fidèles pratiquent la « charité, cherchent la paix et ne négligent rien pour la conserver. En « sorte qu'étouffant toutes les dissensions, les rivalités et les rancunes, « tous s'unissent dans la même pensée en Jésus-Christ » (4).

(1) Hébr V — 4.
(2) Char. II — 18.
(3) Hébr. XIII — 17.
(4) Encyclique du 9 Octobre 1846.

Laissez-Nous vous citer un passage de saint Ambroise, et il vous dira avec quelle modération et douceur il faut agir avec tous : « Il n'y a rien « d'aussi utile, dit ce grand docteur, que d'être aimé. La bonté est une « chose populaire et agréable à tous. Rien ne s'insinue si facilement « dans le cœur des hommes. Si cette bonté est accompagnée par la man- « suétude, l'affabilité, la suavité du discours, la distinction du langage, « la patience à écouter, à conseiller et à reprendre, elle produit un « immense effet et amène forcément les hommes au bien » (1).

Ce qui Nous encourage, Nos chers coopérateurs, c'est que Nous savons la sincérité de votre foi et votre ardeur indomptable pour le bien. Vous êtes de cette race doublement française par sa naissance et par l'ardeur chevaleresque dans la lutte pour la vérité.

Un autre objet se présente à Nos soins vigilants : ce sont nos chères communautés et maisons religieuses, religieux et religieuses, frères et sœurs, chères âmes, cœurs privilégiés, qui ont su se donner tout entiers et ne rien se réserver. Amis particuliers de Dieu, il Nous arrivera souvent d'aller à elles pour leur demander des prières. Tandis qu'avec notre clergé, Nous combattrons dans la plaine, Nous leur dirons de tendre, comme Moïse, les bras vers le Ciel.

Nous avons aussi, N. T. C. F., à soutenir et encourager les œuvres multiples qui florissent avec tant d'éclat dans ce beau diocèse. Ce sont les fruits du labeur et du zèle de nos saints prédécesseurs ; comment ne tiendrions-Nous pas à les conserver dans toute leur fraîcheur? Parmi ces œuvres, l'une sera particulièrement chère à notre cœur : c'est l'œuvre de l'instruction de la jeunesse. Nos séminaires, nos pensions, nos écoles ! N'est-ce pas là l'espérance de l'avenir ? Donnez-nous une jeunesse chrétienne et l'Eglise et la France pourront compter sur des jours glorieux.

Mais, au dire de saint Paul, les Evêques ne doivent pas être seulement des sentinelles vigilantes, ils doivent aussi enseigner et défendre la vérité. Le grand Apôtre recommande à l'évêque Timothée de ne pas craindre, mais de faire instance, pour faire pénétrer la vérité dans les âmes.

Il semble, N. T. C. F., qu'en lisant les pages lumineuses écrites par ces colonnes de l'Eglise, les Augustin, les Basile, les Jérôme, les Thomas, les Bossuet ; en voyant les claires expositions qu'ils font de la vérité, il semble que les hommes devraient s'élancer vers elle, avec cette ardeur et ces élans sublimes de la mer dont parle l'Ecriture, *mirabiles elationes maris;* mais il n'en est rien. Il y a, depuis le péché de l'homme, une telle déchéance dans ses facultés, qu'il faut souvent lui redire la vérité, pour qu'il puisse la saisir et s'en pénétrer. Bien plus, il y en a qui repoussent cette vérité et qui semblent se donner la mission d'en éteindre le flambeau dans les âmes. Excités par je ne sais quel esprit satanique, ils sèment l'erreur, la décorant d'une forme attrayante, semblables à ces loups ravisseurs qui revêtent la toison des brebis. Le mal qu'ils font ainsi est incalculable ; ils dispersent les troupeaux, égarent les âmes, soulèvent les orages dans les cœurs.

Parmi ces ruses, dont ils se servent avec une perfide adresse, est celle de chercher à persuader, comme leur reprochait l'immortel Pie IX, que la religion est opposée à la gloire, à la prospérité des nations, ou aux nécessités d'une époque nouvelle. Erreur monstrueuse et que combat notre glorieux Pontife Léon XIII, quand il dit : « La foi au Christ, bien loin « d'ôter les lumières de la raison humaine, leur ajoute plutôt une nou-

(1) S. Ambroise. De off. minist. — lib. II.

Archives diocésaines de Qu[illegible]per et Léon

« velle splendeur, soit qu'elle les préserve des erreurs que l'humanité « peut encourir, soit qu'elle les fasse pénétrer plus avant dans le vaste « champ des choses intellectuelles. » Erreur aussi vieille que le monde et que repoussait déjà le grand saint Augustin, quand il disait : « Si les « peuples qui obéissent, si les autorités qui commandent, observaient les « lois de l'Eglise, les nations seraient l'ornement du monde, par le « bonheur de la vie présente en attendant l'Eternité » (1).

N'est-ce pas la traduction de ces paroles d'Isaïe : « Voici ce que dit « le Seigneur : Je suis le Seigneur, votre Dieu, qui vous enseigne ce qui « est utile. Si vous aviez observé mes lois, votre paix serait comme un « fleuve et votre postérité se serait multipliée comme les sables de la mer. « *Hæc dicit Dominus ; Ego Dominus Deus tuus, docens te utilia...* « *utinam attendisses mandata mea ; facta fuisset sicut flumen pax* « *tua, et fuisset quasi arena semen tuum* » (2).

Or, N. T. C. F., l'Evêque, par ordre de Dieu, comme successeur des Apôtres, est désigné pour se mettre à la tête des prédicateurs de la vérité. Il doit la produire, l'exposer et la défendre par sa parole et par ses écrits. C'est à lui qu'il a été dit, dans la personne des Apôtres : « Allez, prêchez les nations, *docete omnes gentes.* » Noble et grande mission qui, si elle est bien remplie, doit laisser à sa suite une traînée lumineuse.

Pour Nous, N. T. C. F., qui portons au front cette belle couronne de l'Episcopat, Nous travaillerons de toutes nos forces à dissiper les préjugés, à éclairer les intelligences, à réchauffer les cœurs. Autant que notre faiblesse Nous le permettra, Nous montrerons les beautés de la Religion ; Nous dirons combien elle est faite pour relever les courages et combien elle s'harmonise avec tout ce que l'humanité a de grand et d'élevé.

Nous n'ignorons pas les difficultés de la tâche ; mais Nous avons pris pour devise ces paroles du livre des Psaumes : *In te, Domine, speravi.* Seigneur, j'ai confiance en Vous.

Pour accomplir, en effet, une mission aussi grande, où trouver le principe de force nécessaire ? N'est-ce pas une de ces œuvres gigantesques qui dépassent la mesure des forces humaines ? Oui, si l'homme était réduit à son propre néant, s'il n'avait que sa langue pour enseigner, que son bras pour se défendre, il tomberait de fatigue sur le chemin ; mais j'entends l'Apôtre saint Paul qui me dit ; *Omnia possum in eo qui me confortat.* Je peux tout avec la grâce de celui qui me fortifie.

La grâce de Dieu est descendue en Nous, et, par la consécration sainte qui Nous a fait Pontife, Nous la possédons avec surabondance. Viens ! Nous a dit le Seigneur, et il a donné à notre bras la force et à notre voix la fécondité ; puis il Nous a dit : Marche, je serai avec toi ! En vain dirions-nous comme Jérémie : Seigneur, Nous ne savons que bégayer. Ne dis pas, Nous dit le Seigneur : Je suis un enfant, car Je suis avec toi. Je mettrai la parole en ta bouche, afin que tu élèves et abaisses, que tu édifies et plantes (3).

La grâce de Dieu sera donc notre premier secours et notre plus ferme appui. Cette grâce que Dieu donne gratuitement à chacun, afin qu'il puisse répondre à la pensée divine ; cette grâce, suite des mérites de Jésus-Christ, ne Nous fera pas défaut. Nous en avons pour garant la parole de saint Paul, le modèle des Evêques.

(1) Cité de Dieu.
(2) Isaïe. LXVIII-17.
(3) Jér. I.

Après la grâce de Dieu, N. T. C. F., notre confiance repose sur cette admirable hiérarchie de l'Eglise catholique, armée divine, rangée en bataille, toujours attaquée et toujours invincible ; sainte et glorieuse phalange vouée à la défense et à la conservation de la vérité.

Il est dans la nature des choses que le faisceau soit d'autant plus fort, que les liens sont plus unis. Il en est de même dans l'Eglise ; lorsque tous les ordres qui la composent restent unis, ils n'ont rien à craindre ni du temps, ni des orages. Toute branche séparée de l'arbre, dit le Saint-Evangile, se fane, mais tout rameau attaché au tronc reçoit sa part de sève, fleurit et porte des fruits.

Aussi serons-nous toujours le fils soumis du successeur de saint Pierre. C'est le père de la grande famille catholique. Nous lui dirons avec saint Augustin : Voyez, décidez, ô saint Pontife, si notre petit ruisseau coule de la même source que votre large fontaine. *Utrum noster licet exiguus rivulus, ex eodem quo etiam tuus abundans manet capite fontis* (1).

Tel sera, après la grâce de Dieu, la raison de notre force et le motif de nos espérances. Quand, dans une armée, le général a la force morale nécessaire pour commander non seulement aux soldats, mais aussi aux chefs des divers corps, cette armée marche vers la victoire.

Nous venons, N. T. C. F., recueillir un riche héritage, *hæreditas mea præclara est mihi* (2), ce vaste et beau diocèse que la mer enserre de presque tous les côtés. Il semble que la beauté de la nature, la richesse des sites et les dons spéciaux dont il est orné, ait fait germer, d'une façon particulière, dans le cœur de ses habitants, les grands et vigoureux rameaux de la foi chrétienne. De la vue de la mer, qui déroule ses flots avec tant de majesté et de si terribles colères, il semble qu'il doive naître de ces grandes pensées qui élèvent l'âme vers les régions supérieures. Rien, en effet, ne grandit et ne développe le sentiment de la puissance du Créateur, comme la vue de la vaste étendue des mers. Le marin, qui vit au milieu de ces grandes choses, est naturellement religieux. Il lui faut partout ce cachet de grandeur et d'élévation, de majesté et d'incomparable puissance qu'il trouve dans les vastes horizons qu'il parcourt. C'est pourquoi son âme tend à s'élever vers la mystérieuse et insondable divinité, qui a fait les merveilles qui se déroulent devant nos yeux.

Mais Nous bornerons-Nous, N. T. C. F., à trouver dans ces causes tout humaines la conservation de la foi au milieu de vous ? Il y a des causes plus puissantes et plus haut placées, et c'est à elles surtout, Nous n'en doutons pas, qu'est due la grandeur du sentiment religieux qui fait de ce beau diocèse de Quimper et de Léon une portion à part dans l'héritage l'Eglise.

Voyez, comme partout où coulent des eaux limpides, tout respire la vie et la richesse ! Y a-t-il rien de plus vert et de plus beau que les rives égayées par les eaux courantes de vos charmantes rivières ?

Dans ce beau diocèse, deux sources pures et fécondes ont coulé avec abondance, et, malgré des siècles, elles ont conservé leur fécondité première.

La première de ces sources, c'est saint Corentin. Qu'elle est pure et belle, cette source ! et comme elle a bien tout ce qu'il faut pour entretenir la fécondité. Corentin ! Quel ouvrier Dieu s'était choisi ! Il l'avait parfait par la méditation, la mortification et la prière. Dieu seul sait ce qui se passait dans cette âme, lorsqu'elle habitait dans les solitudes de Plomo-

(1) Saint Aug. épist. 177.
(2) Ps. XV-6.

Archives diocésaines d[illegible]ér et Léon

diern, les cloîtres saints de Land-Tévennec. Sous le feu ardent de la méditation, Dieu a rempli son cœur des fortes idées des saints missionnaires de son temps. Il appelle à son aide les saints Guénolé, Tudy et Conogan, puis il met la main à l'œuvre avec une ardeur indomptable et fonde l'Eglise de Quimper. Il sème dans ce champ du paganisme la bonne semence de l'Evangile, et cette terre, engraissée de ses sueurs, produit bien vite une abondante moisson.

Si l'Eglise de Quimper a le droit d'être fière de la longue série de saints et augustes personnages qui ont donné à sa foi la force de traverser les siècles, sa sœur, la glorieuse Eglise de Léon, pour être venue cent ans plus tard, ne peut-elle pas aussi vanter son origine ? Qui donc n'admirerait les travaux de cet autre thaumaturge, saint Pol Aurélien ? Comme Corentin, dès l'âge le plus tendre, il se sent l'élu de Dieu. Comme le jeune Samuel, il dit : Parlez, Seigneur, votre serviteur écoute. Il va au hasard, prêchant, convertissant, jusqu'au jour où Dieu l'arrête, en le plaçant sur le siège épiscopal de Léon. Lui aussi est une source d'une incomparable pureté. Lui aussi est un ouvrier qui ne craint pas ses sueurs ; *bonus miles Christi*, c'est un bon soldat du Christ !

Il utilise, comme saint Corentin, la sainteté de ceux qui l'entourent et appelle à son aide les saints Joévin, Kénan, Guévroc, Hervé, Goulven, Gouesnou et Ténénan. Comment ces saintes phalanges n'eussent-elles pas produit des merveilles ? Comment deux arbres, si bien plantés que Quimper et Léon, eussent-ils vu dépérir leur vigueur ? Ne cherchez pas ailleurs, N. T. C. F., la cause de la vitalité de la foi parmi vous.

Cette cause vous paraîtra encore plus claire, si à ces deux illustres fondateurs vous ajoutez la longue suite des Saints-Pontifes, des zélés missionnaires, des pieux solitaires qui ont cultivé l'héritage de saint Corentin et de saint Pol.

Ce bel héritage, mes vénérés prédécesseurs l'ont laissé plein de vie et d'espérance. Que d'édification a donné aux anciens d'entre vous ce savant et zélé Monseigneur Graveran, l'Evêque des tours de Saint-Corentin, cet ardent Monseigneur Sergent, le restaurateur de la Cathédrale, ce pieux Monseigneur Nouvel, qui a mené la vie du religieux sous la mitre ? Qui d'entre vous, N. T. C. F., n'a pas encore présentes devant les yeux, la bonté, la douceur, de Monseigneur Lamarche, que vous pleurez encore ? N'ont-ils pas, eux aussi, jeté une semence choisie ? Rendre les œuvres nombreuses et florissantes, terminer cette belle Cathédrale de Saint-Corentin, restaurer une foule de sanctuaires vénérés qui témoignent si bien de la foi des peuples qui les environnent, voilà leurs titres glorieux à la reconnaissance des fidèles.

Nous qui arrivons parmi vous, que d'exemples Nous avons sous les yeux ! La voie Nous est tracée par tous ces saints personnages, Nous n'avons qu'à la suivre.

Afin de ne pas laisser péricliter leurs œuvres, Nous ferons appel, N. T. C. F., à toutes les bonnes volontés. Nous dirons à tous : Venez et travaillons ensemble.

Nous vous appellerons, vous, d'abord, nos dévoués vicaires généraux, vous qui avez porté avec tant de dignité le poids du deuil de cette Eglise.

Vous, vénérables membres du Chapitre de notre église Cathédrale. Vous avez l'expérience des années, vous Nous aiderez à éclairer notre route.

Vous, maîtres et professeurs de nos séminaires et établissements religieux ; Nous vous suivrons avec attention dans l'œuvre difficile que vous accomplissez. Nous vous dirons : *Depositum custodi* : veillez sur le dépôt qui est entre vos mains. Coupez, tranchez, arrosez, sarclez le

champ qui vous est confié, afin que ces jeunes plantes portent des fruits de bénédiction.

Vous, curés, recteurs, aumôniers, vicaires, vous serez avec Nous les laboureurs courageux du champ confié à nos soins.

Et vous, saintes et pieuses maisons de religieux et religieuses, vous Nous aiderez de vos prières, et vous deviendrez ainsi nos précieux auxiliaires.

Ainsi entouré, N. T. C. F., Nous pourrons envisager l'avenir avec assurance. Il ne Nous restera plus qu'à prier la douce Vierge Marie, mère de Dieu, les grands saints patrons de notre diocèse, pour que Nous puissions faire le bien, en continuant leur œuvre parmi vous.

Les temps sont durs, les vagues se soulèvent, mais l'étoile brille et la confiance en Dieu nous éclaire. *In te Domine speravi.* Seigneur j'ai confiance en vous.

Priez, N. T. C. F., pour que cette confiance soit inébranlable.

A CES CAUSES,

Le saint nom de Dieu invoqué,
Nous ordonnons ce qui suit :

Art. I. — Pour mettre notre Episcopat sous la protection du Sacré-Cœur de Jésus et de la Très Sainte-Vierge, le Dimanche qui suivra la réception de Notre Lettre, il y aura dans toutes les églises et chapelles de Notre Diocèse un Salut du Très-Saint Sacrement avec chant du *Sub tuum præsidium*.

Art. II. — A partir de ce même Dimanche, pendant neuf jours, les prêtres ajouteront à la messe l'oraison : *Pro DD. Episcopo*.

Art. III. — Nous exhortons nos pieuses filles des communautés religieuses et tous les pieux fidèles à réciter le chapelet et à faire une ou plusieurs communions à notre intention.

Art. IV. — Nous maintenons tous les pouvoirs accordés par notre prédécesseur et par MM. les Vicaires Capitulaires.

Et sera Notre présente Lettre pastorale, lue dans toutes les églises et chapelles de Notre Diocèse, le Dimanche qui suivra la réception.

Donné à Saintes, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing de notre Secrétaire, le 25 Février 1893, fête de saint Concorde, évêque de Saintes.

HENRI-VICTOR,
Évêque de Quimper et de Léon.

Par Mandement de Monseigneur :
QUÉINNEC, Chan. hon., Secrétaire.

Entrée de Mgr Valleau à Quimper.

Mardi, 14 **Mars**, notre nouvel Evêque a fait son entrée solennelle dans sa ville épiscopale. Nous croyons traduire l'impression de tous ceux qui ont assisté à cette imposante cérémonie, en disant qu'elle a été telle que nous pouvions la désirer et de nature à adoucir pour Monseigneur l'amertume de cruelles séparations et le regret de son pays natal, en lui montrant les sentiments de sa nouvelle famille.

Archives diocésaines de Q[illegible]er et Léon

A Quimperlé, M. Fléiter, vicaire général, M. le Curé-Archiprêtre et le clergé de la ville attendaient Sa Grandeur, avec 600 ou 700 fidèles heureux d'acclamer les premiers leur Evêque, à son arrivée, et de recevoir sa première bénédiction. Aux stations de Bannalec et de Rosporden, même empressement respectueux.

A 1 h. 1/4, le train arrivait à Quimper. Monseigneur a revêtu ses ornements pontificaux dans le cabinet de M. le Chef de gare, gracieusement mis à sa disposition, puis est sorti sur le trotoir extérieur, où M. Téphany, doyen du Chapitre, lui a présenté la croix à baiser. Aussitôt, pendant que le chœur, composé des chantres de la Cathédrale et de séminaristes, entonnait l'antienne *Sacerdos et Pontifex*, la procession se mit en marche : en tête, les enfants de la Providence, les élèves des écoles libres, puis les membres des diverses Congrégations groupés autour de leurs bannières, les séminaristes, environ 300 prêtres, venus de tous les points du diocèse, le R. P. Supérieur de Kerbénéat avec un de ses religieux, plusieurs Pères Jésuites, les prédicateurs de la station du Carême, vingt chanoines, puis enfin, assisté de deux chanoines titulaires et précédé de M. le Doyen en chape, l'Evêque sous le dais, que portaient des séminaristes et dont les cordons étaient tenus par MM. de Chamaillard, père, du Laurens de la Barre, de Kerangal et de Jacquelot.

Le temps, pluvieux le matin, s'était mis au beau, mais laissant le chemin un peu boueux. Le cortège s'est déployé le long de l'avenue de la Gare, puis a suivi le boulevard de l'Odet et la rue de l'Evêché, pour arriver à la place Saint-Corentin, au milieu d'une foule immense, plusieurs s'agenouillant, tous s'inclinant respectueusement sous la bénédiction épiscopale, avides, on le comprend, de contempler celui qui « vient au nom du Seigneur. » Cet empressement se traduit parfois en termes touchants dans leur naïveté. Devant nous, une brave femme, qui a joué des coudes pour arriver au premier rang, s'écrie épanouie : « A chacun son tour de le voir ! »

Le service d'ordre était bien fait par des agents que la Municipalité avait bien voulu mettre à la disposition des organisateurs de la fête.

Pendant ce long défilé, l'excellente musique du Pensionnat Sainte-Marie, qu'on est heureux de trouver à toutes nos fêtes, a joué plusieurs morceaux, alternant avec le chœur, qui chantait le *Benedictus*, le *Magnificat*...

Selon le désir de Monseigneur, les maisons particulières n'avaient pas été ornées : à l'Evêché et au portail de Saint-Corentin, la décoration était sobre : des drapeaux, avec les armes du Souverain Pontife et du nouvel Evêque ; mais à l'intérieur, la Cathédrale avait pris son aspect des grandes fêtes : au fond, l'autel étincelant de dorures et de lumières, à chaque colonne, des oriflammes aux armoiries de Mgr Valleau,

surmontées de l'écusson d'un de ses prédécesseurs : aux quatre gros piliers, les noms des principaux Evêques de Quimper, listes qui ont dû rappeler à Monseigneur les tableaux des Evêques de Saintes placés, par ses soins, dans la cathédrale de Saint-Pierre.

A 2 heures 5 minutes, le cortège s'arrêtait sous le porche de la cathédrale, où M. Téphany, après avoir offert au prélat l'eau bénite et l'encens, lui a dressé une allocution que nous sommes heureux de reproduire textuellement :

« MONSEIGNEUR,

« La mort de votre vénéré prédécesseur fut pour nous un « grand sujet de chagrin : nous perdions en lui un Evêque « qui avait su gagner toute notre estime et notre respectueuse « affection. Votre nomination à l'Evêché de Quimper est « venue terminer notre deuil. Dieu qui nous avait frappés a « guéri la blessure qu'il avait causée. C'est ainsi que, prenant « pitié de notre faiblesse, ce Dieu, plein de bonté, fait succéder la joie aux larmes.

« L'entrée de Votre Grandeur dans sa ville épiscopale « met le comble à cette joie ; elle nous permet enfin de voir « et de connaître le prélat qui nous arrive, orné de ces vertus « et de ces rares qualités de l'esprit et du cœur qui l'ont fait « apprécier et aimer partout où il a passé.

« Ils en ont vu une preuve bien touchante ceux de vos « prêtres, qui ont eu le bonheur d'assister à votre consécration épiscopale, dans la bonne et sympathique ville de « Saintes qui, en cette circonstance, a manifesté, d'une manière inoubliable, les sentiments qu'elle professe pour votre « personne vénérée.

« Lorsque le divin Sauveur entra à Jérusalem, le peuple « l'acclama, en disant : « Béni soit celui qui vient au nom du « Seigneur. »

« Vous venez parmi nous, au nom de Notre-Seigneur, « Jésus-Christ, puisque vous venez au nom de Celui qui est « son Vicaire, ici-bas : soyez béni, Monseigneur.

« Vous venez exercer au milieu de nous une des plus « douces fonctions de l'épiscopat : vous venez pour bénir : « soyez béni, Monseigneur.

« Vous venez continuer l'œuvre de vos prédécesseurs ; « vous venez faire connaître et aimer de plus en plus Notre-« Seigneur, Jésus-Christ : soyez béni, Monseigneur.

« Pour accomplir cette grande œuvre, vous pourrez compter sur la docilité de votre troupeau, sur le dévouement de « votre excellent clergé, et sur le concours du sénat que « l'Eglise vous a donné, et que vous trouverez toujours auprès « de vous et avec vous, pour vous aider à procurer le bien de « la sainte Eglise et de votre diocèse.

« Au moment où vous allez franchir le seuil de cette belle

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« cathédrale que vous embellirez encore, Monseigneur, comme « vous avez embelli et rajeuni celle de Saintes à laquelle « vous avez rendu son caractère primitif ; en ce moment, « permettez-moi de vous le dire : tous les cœurs ici sont à « vous, parce que vous nous aimez déjà comme un père ; « parce que vous aimez déjà tout ce que nous aimons : notre « terre d'Armorique, qui a gardé si profondément l'empreinte « religieuse que lui donnèrent ses premiers apôtres ; notre « vieille langue celtique, nos coutumes et nos traditions si « chrétiennes, qui sont la sauvegarde de la foi de nos popula- « tions bretonnes. Si elles ont leurs rochers de granit pour les « défendre contre la fureur de l'Océan, a dit un de vos plus « illustres prédécesseurs ; si elles doivent opposer leurs cœurs « intrépides aux attaques de l'irréligion, elles doivent aussi « garder précieusement leur vieille langue et leurs vieux « usages. Aussi bien, l'expérience et la raison le démontrent : « il existe une étroite liaison entre la langue d'un peuple et « ses croyances, entre ses usages et ses mœurs, entre ses « habitudes et ses vertus.

« Vos prêtres, Monseigneur, font tous leurs efforts pour « conserver toutes ces choses. Guidés et encouragés par leur « premier Pasteur, ils continueront à protéger ainsi la foi de « vos diocésains, et à maintenir fermement dans leur esprit « et dans leur cœur le caractère éminemment chrétien, qui les « distingue et qui fait toute leur gloire. »

Monseigneur a répondu en quelques mots que nous résumons : « Monsieur le Doyen, je suis heureux des bonnes paro- « les que je viens d'entendre... Je sais chez qui je viens : « l'Histoire me l'a dit. Je sais ce que c'est que la Bretagne, et « je suis fier d'appeler désormais « mes enfants » ces Bretons « dont je connais le dévouement à toutes les nobles causes... « Je viens avec confiance, tout disposé à vous aimer... Merci « encore, M. le Doyen, de vos souhaits de bienvenue, que « j'enregistre comme un souvenir précieux ; merci à vous, à « Messieurs les membres du Chapitre, à tout le Clergé, au « nom duquel vous parlez si bien. »

On se remit en marche, au chant du *Te Deum* accompagné par l'orgue, et la cathédrale fut en un instant remplie par la foule. Aux places réservées, se tenaient les chefs des diverses Administrations ou leurs représentants, de nombreux officiers en uniforme et, au premier rang, M. le colonel Penot, commandant le 118me, avec M. le lieutenant-colonel Poirier.

Après une courte prière devant le Saint Sacrement et dans la chapelle *du bras* de saint Corentin, Monseigneur s'est rendu au chœur, où M. le Doyen, à l'autel, a dit les prières liturgiques pour la réception de l'Evêque ; puis Sa Grandeur, assise à son trône, a reçu l'obédience des prêtres et des séminaristes. Pendant cette cérémonie, qui a duré une demi-heure environ, le chœur et l'assistance chantaient avec enthou-

siasme le *Pange solemnes* et l'hymne de saint Pol, second Patron du diocèse, dont c'était justement la fête.

Après l'antienne à saint Corentin, Monseigneur a donné sa première bénédiction solennelle, puis est monté en chaire. « *Pax vobis*, nous dit-il : que la paix soit avec vous ! C'est par « ces paroles du divin Maître à ses apôtres que nous voulons « saluer notre nouvelle famille bien-aimée : ce sont les sou- « haits par lesquels votre Evêque croit pouvoir répondre « dignement à vos témoignages de respect. En effet, la paix, « c'est le bonheur... Nous ne parlons pas, N. T. C. F., de la « satisfaction que procurent la fortune, le plaisir ou la gloire : « car nos souhaits seraient vains ; ... nous parlons de la paix « véritable qui, selon l'apôtre, « dépasse tout sentiment », que « S. Augustin appelle *l'ordre en nous* et qui comprend la paix « avec Dieu, avec nous-mêmes et avec le prochain. » Sa Grandeur développe succinctement ces pensées et termine avec une émotion que partage l'assistance : « Et maintenant, laissez- « moi vous remercier tous de votre empressement si complet ; « cette splendide journée sera une douce consolation pour « mon cœur... Que la bénédiction divine descende sur ce « clergé, afin qu'il continue à accomplir dignement l'œuvre « si grave qui lui est confiée ! Que Dieu bénisse tous mes « chers diocésains, les vieillards, les hommes dans la force « de l'âge, les enfants, les pères et les mères ! Qu'Il vous « bénisse particulièrement, vous tous qui êtes venus rendre « hommage à votre premier Pasteur, au représentant de « Notre-Seigneur parmi vous ! »

Après le salut du Très Saint-Sacrement, pendant que l'orgue jouait une marche triomphale, la procession s'est reformée pour conduire l'Evêque à son palais. Dans la salle synodale, Monseigneur adressa encore quelques mots au clergé. « Il me tarde, Messieurs, de vous dire la joie que je ressens « de me trouver enfin au milieu de vous : cette journée était, « depuis trois mois, l'objet de mes pensées et de mes désirs... « Merci d'être venus si nombreux ! Merci de vos marques de « sympathie ! Vous avez compris que je viens surtout avec « mon cœur. Je viens parmi vous, non seulement pour accom- « plir les devoirs de ma charge, mais pour être l'un de vous. « Par votre respect et votre obéissance vous faciliterez ma « tâche et ensemble nous ferons l'œuvre de Dieu... Les enne- « mis de notre sainte religion lèvent la tête. Pour les combat- « tre, nous ne nous contenterons pas de gémir sur un passé « qui n'est plus ; nous serons les hommes de l'avenir, avec « Léon XIII qui nous trace d'une façon si lumineuse la mar- « che à suivre, pour le triomphe de l'Eglise et le salut de la « France... Confiance, Messieurs, comptons sur la grâce de « Dieu... Comptez aussi sur votre Evêque qui, par sa consé- « cration, a reçu des lumières particulières pour vous diriger, « et qui, au besoin, saura lutter avec vous. Il se guidera lui-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« même sur cette étoile qui brille d'un si vif éclat en Léon XIII,
« le glorieux Pontife, que l'univers acclame, avec quel enthou-
« siasme, vous le savez... Il est facile, je le sens, de se lier à
« ce bon clergé de Quimper. Je l'aime déjà... nous nous com-
« prendrons et, Dieu aidant, nous ferons le bien... Messieurs,
« je ne puis oublier cependant mes amis de La Rochelle. Ils
« ne m'ont pas laissé partir seul : l'un d'eux, m'a accompagné
« jusqu'à Quimper : c'est M. le Curé de Saint-Pallais, de Saintes.
« Il a été heureux de voir la réception que vous m'avez faite
« et je suis heureux de le remercier ici de toutes les marques
« d'affection qu'il m'a prodiguées en toutes circonstances, en
« le nommant, si vous le permettez, Chanoine honoraire de
« notre Cathédrale. »

Des applaudissements ont montré à Monseigneur avec quelle joie était accueillie cette distinction si méritée, accordée à l'excellent M. Marchive, connu et apprécié déjà dans notre diocèse, auquel nous sommes heureux de le voir désormais attaché par un double lien, particulièrement cher.

Monseigneur s'est fait ensuite présenter les Chanoines qu'il ne connaissait pas encore, MM. les Curés-Doyens et quelques prêtres, puis, après la cérémonie, Sa Grandeur a fait sa visite à M. le Préfet, conformément à la loi sur les préséances. Les réceptions officielles ont eu lieu à l'Evêché, mercredi à 11 heures.

Le même jour, à 2 heures 1/2, Monseigneur a reçu le clergé de la ville, et, il nous est doux de le dire en terminant cette relation déjà longue, nous sommes sortis de cette réunion, de plus en plus touché de la bonté et de l'affabilité de notre Evêque. Monseigneur a eu un mot aimable pour chacun, et a tenu à répéter qu'il venait, « non comme un maître, mais comme un père. »

Au nom du clergé de votre ville épiscopale et des prêtres du diocèse, nous sommes heureux, Monseigneur, de souscrire aux assurances de respect filial et aux vœux de longue vie, que vous a si bien exprimés Monsieur le Doyen du Chapitre.

Aujourd'hui, jeudi, Monseigneur visite le Grand-Séminaire.

Nominations de chanoines honoraires. — Monseigneur a nommé chanoines honoraires, MM. Chassérian, premier vicaire de Saint-Pierre de Saintes, Barbraud, curé de Néré, Jambon, curé de Saint-André-de-Lidon, Barillon, secrétaire général de l'archevêché de Sens, et, comme nous l'avons dit plus haut, M. Marchive, curé de Saint-Palais de Saintes.

Notre numéro du 3 Mars contenait un supplément qui a « fait rêver » *Le Finistère* ; c'est lui qui l'assure. Il s'agit d'un prospectus recommandant des actions d'une Société en commandite, l'*Ecole Saint-Paul*, de Versailles, et encarté dans la *Semaine religieuse*.

On sait dans quelles conditions se font ces encartages, demandés par les agences d'annonces et acceptés, peut-être parfois sans un examen approfondi, parce que, pour tout homme de bonne foi, ils n'engagent aucunement la responsabilité du journal. *Le Finistère* le sait mieux que nous : il a eu occasion de le déclarer et on n'aurait pas à remonter bien haut dans sa collection, pour en trouver la preuve.

A supposer même que nous ayons — ce qui n'est pas — recommandé « cette affaire », la conclusion du *Finistère* manquerait de logique... En effet, de ce que des ecclésiastiques fondent un externat qui « conduit ses élèves dans un établissement de l'Etat », que conclure, sinon qu'ils ont cru répondre aux vœux de père de famille, désireux d'assurer à leurs enfants, avec « l'enseignement savant et perfectionné de l'Université », une éducation autre que celle des lycées ?

Le Finistère qui cherche jusque dans nos annonces matière à critiques, publiait dans son numéro du 9 Mars, à la 2e page l'information suivante :

« Mgr Valleau a été sacré, dimanche, dans la cathédrale de « Saintes... Le prélat consécrateur était Mgr Ardin, assisté des « évêques du Puy et de *Jéricho*. Les évêques d'*Angoulême*, de « *Saint-Brieuc*, d'Agen, de *Luçon* et de *Vannes* étaient dans le « chœur. »

... Est-ce encore la *Semaine religieuse* qui le « faisait rêver » ce jour-là ?

Retraite de Quimperlé. — Retraite des hommes, du 19 au 25 Février. — 17 paroisses, 50 retraitants. — Querrien, 8 ; Quimperlé, 7 ; Bannalec, 5 ; Saint-Thurien, 5 ; Saint-Goazec, 4 ; Clohars-Carnoët, 2 ; Tréméven, 2 ; Locunolé, 2 ; Nizon, 1 ; Kernével, 1 ; Guilligomarc'h, 1 ; Melgven, 1 ; Mellac, 1 ; Lanvénégen (Morbihan), 5 ; Guiscriff, 3 ; Le Faouët, 1 ; Meslan, 1.

Souscription pour le monument de Mgr Lamarche. — Aux sommes déjà reçues pour le monument de Mgr Lamarche, nous sommes heureux d'ajouter les souscriptions suivantes qui ont été adressées à l'Evêché par l'intermédiaire de M. Paul Lamarche, chef de gare à Chantilly :

LL. MM. le Roi et la Reine de Naples	100 fr.
LL. AA. RR. le Prince et la Princesse de Joinville.	100
S. A. R. le Duc d'Aumale	200
LL. AA. RR. le Duc et la Duchesse de Chartres . .	100
M. Gustave Henry	50
Mme la Baronne de Saint-Didier	30
	580 fr.

Le devoir pascal des soldats. — Le général Saussier, gouverneur de Paris, en réponse à une lettre de M. le chanoine

Archives diocésaines de Q[illegible]er et Léon

de Bertrand de Beuvron, président du Comité consultatif de l'œuvre paroissiale militaire, l'a informé qu'il avait donné les ordres nécessaires pour que les chefs de corps autorisent les militaires, qui en feront la demande, à sortir, dès le réveil, les dimanches de la Passion, des Rameaux et de Pâques.

Il serait bon que la même démarche soit faite auprès de chaque commandant de corps d'armée.

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — **Notre-Dame de Salut.** — La messe sera dite lundi, 20, fête de saint Joseph, à 7 h. 1/2, par le R. P. de Reynaud, dans la chapelle des Ursulines. Instruction et bénédiction.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Malgré les funestes suggestions de quelques sectaires, qui eussent voulu à tout prix renouveler contre les pèlerins du Jubilé les scènes sauvages du 2 Octobre 1891, ou opposer à leurs manifestations aussi grandioses que pacifiques je ne sais quelle parade anticléricale, les projets conçus et même proposés dans ce but ont piteusement échoué.

Les meneurs des sectes en ont été pour leur dépit et l'on aura une nouvelle preuve que, au point de vue même des intérêts matériels, Rome ne peut vivre sans le Pape.

La première période des pèlerinages du Jubilé est à peine close, que déjà on en voit recommencer une nouvelle.

Le Dimanche, 5 Mars, le Saint-Père a reçu en audience collective, dans ses appartements privés, quinze archevêques et évêques de divers pays. Parmi eux se trouvait le vénérable Mgr de Goësbriand, doyen des évêques des Etats-Unis, — originaire, on le sait, du diocèse de Quimper, où il compte de nombreux parents et amis.

Le 9, le Saint-Père a reçu en audience Mgr Fava, évêque de Grenoble, avec un groupe de prêtres et de laïques qui l'accompagnaient.

Mgr Fava a dit qu'il était heureux de présenter à Léon XIII des représentants du diocèse de Grenoble, où les enseignements du Pape sont écoutés et suivis avec soumission et reconnaissance.....

Le Pape a adressé ensuite à chacun un mot aimable et empreint d'un vif intérêt pour la France.

Le même jour, Léon XIII recevait en audience de congé Mgr Lagrange, évêque de Chartres, et Mgr Goux, évêque de Versailles et leur a prodigué, comme à tous les évêques français, les témoignages de la plus grande bonté, du plus vif intérêt pour les œuvres diocésaines, ainsi que de la plus tendre sollicitude pour la prospérité religieuse et sociale de la France.

Le journal protestant *Le Temps* avait annoncé la publication prochaine d'une lettre que le Pape aurait écrite à M. Chesnelong, par l'intermédiaire de S. Em. le cardinal Richard, au sujet de la ligne de conduite à suivre par les catholiques français.

Le Monde, sans doute bien informé, dément la nouvelle et affirme « que le Pape Léon XIII n'a pas écrit de lettre à M. Chesnelong, et que S. Em. le cardinal Richard n'a pas eu, par conséquent, de lettre du Pape à lui remettre. »

RENNES. — Mgr Gonindard, le nouvel archevêque de Rennes, notifie par un mandement à ses diocésains, la mort du cardinal Place, dont il leur communique le testament spirituel.

Le cardinal implore du clergé et des fidèles de ses deux diocèses de Marseille et de Rennes, des prières pour le repos de son âme, des prières le plus possible, pas autre chose, rien, absolument rien. — Il défend, de la manière la plus formelle, qu'il soit prononcé aucun discours, ni oraison funèbre, ni allocution d'aucune espèce, sous quelque forme ou prétexte que ce soit, après sa mort. On recommandera simplement, le jour des funérailles et le jour de son service, au moment où, suivant le pieux usage du diocèse de Rennes, se fait la recommandation des défunts, son âme aux prières sans ajouter une seule autre parole. Il indique l'inscription très simple à graver sur son tombeau.

Son cœur, d'après son désir, sera déposé sur le cercueil de sa mère.

Mgr Place était né à Paris, le 14 février 1814.

Avant d'entrer dans les ordres, il débuta au barreau, puis dans la diplomatie ; en 1849, il était secrétaire de M. de Corcelles, alors ambassadeur de France auprès du Pape Pie IX, réfugié à Gaëte.

Prêtre, il fut à Paris directeur du Petit-Séminaire de Notre-Dame-des-Champs, et plus tard nommé à Rome auditeur de Rote pour la France.

En 1866, il fut nommé évêque de Marseille.

Aux approches du concile, Mgr Place se fit remarquer par la vivacité avec laquelle il s'associa, dès ce moment, à la campagne menée alors contre la définition de l'infaillibilité, en sorte qu'il ne sut pas toujours éviter tout froissement avec un clergé dont les opinions, non moins vives, étaient tout à l'opposé des siennes. Cependant la définition et les événements qui suivirent amenèrent peu à peu l'apaisement désiré de tous.

Dans son testament, dont nous donnons plus haut le résumé, le Cardinal revient sur cette période de sa vie. « Je n'ai pas eu d'autre désir, dit-il, que de servir l'Eglise, dans mes agissements au concile du Vatican. Avant de rendre mon âme à Dieu, je me fais un devoir de renouveler l'adhésion sincère que j'ai donnée, dans d'autres circonstances, aux dogmes définis dans la sainte assemblée œcuménique. »

En 1878, Mgr Place était nommé à l'archevêché de Rennes, où la faveur de Léon XIII le vint choisir, en 1886, pour en faire un

Archives diocésaines d

cardinal de la sainte Eglise. Pénétré des devoirs nouveaux que lui imposait cette dignité, S. Em. le cardinal Place, en dehors de certains conflits sur lesquels nous ne croyons pas devoir insister, s'attacha plus particulièrement encore à défendre les droits de l'Eglise et, dans un diocèse où la vie catholique gardait d'ailleurs une si grande intensité, il eut la joie de voir s'organiser d'une façon victorieuse, la résistance légale aux iniques entreprises des laïcisateurs ; jusqu'à son dernier souffle, ce fut la préoccupation de son âme pastorale. On ne saurait lui décerner de plus bel éloge.

Comme nous le disions, dans notre dernier numéro, l'église de Rennes, plus heureuses que d'autres églises, ne connaitra pas les épreuves du veuvage ; Mgr Gonindard, archevêque de Sébaste et coadjuteur avec future succession, devient immédiatement, par le fait même de la mort de Mgr Place, archevêque de Rennes.

Mgr Gonindard est né au Perreux, dans la Loire, en 1837 ; il était depuis 1884, évêque de Verdun, quand, en 1887, il fut nommé coadjuteur de Rennes.

Les funérailles de S. Em. le cardinal Place ont eu lieu à Rennes, mardi, 14 Mars ; elles étaient présidées par S. Em. le cardinal Richard, archevêque de Paris, qui a chanté la messe Pontificale. Mgr Bécel, évêque de Vannes, a fait la levée du corps, en présence de Mgr Dubourg, évêque préconisé de Moulins, NN. SS. les Evêques de Bayonne, Laval, Saint-Brieuc, Le Mans, Luçon, Monaco et Coutances.

Mgr Gonindard, archevêque de Rennes, conduisait le deuil, avec la famille du regretté Cardinal.

On remarquait dans le cortège Mgr Sauvé, Mgr de Méricourt et Mgr Pessard, prélats de Sa Sainteté, ainsi que le R. P. Abbé de la Trappe de la Meilleraye.

Le diocèse de Quimper était représenté par M. Salaün, chanoine titulaire et M. Quéinnec, chanoine honoraire, secrétaire général de l'Evêché.

Saint-Brieuc. — Nous lisons dans la *Semaine religieuse* du 10 Mars :

« Le sacre de Mgr Dubourg devait avoir lieu le dimanche 19 Mars. Un retard dans l'expédition et l'enregistrement des Bulles oblige à remettre cette solennelle cérémonie jusqu'à une date qui sera ultérieurement fixée. »

D'après le *Journal de Rennes*, elle aurait lieu le 2e dimanche après Pâques, 16 Avril, jour de la fête de Saint-Brieuc.

Sirop de Regnauld, Pâte de Regnauld, sédatifs des bronches ; médicaments éprouvés contre enrouements, laryngites, rhumes, bronchites, grippe, toux d'irritation, toux nerveuse, etc. — Sirop, 2 fr. 50 le flacon — Pâte, 1 fr. 50 la boîte. — 19, rue Jacob, Paris et toutes pharmacies.

C'est en calmant le système nerveux, que le Sirop de Follet procure un sommeil paisible, soit qu'on l'emploie contre la goutte, le rhumatisme, les névralgies, la migraine, l'asthme, la bronchite, soit contre l'insomnie causée par les excitations nerveuses ou des préoccupations morales.

AVIS

Messieurs CHRISTOFLE & Cie ont l'honneur de faire connaitre aux nombreuses personnes qui savent apprécier la supériorité de leurs Couverts et Orfèvrerie, que leur seul représentant à *Quimper* est M. GUIBOURG, horloger bijoutier, *6, quai du Parc*, qui a son assortiment au complet.

N. B. — M. Guibourg, notre représentant, enverra gratuitement, à toute personne qui en fera la demande, un Album complet qui restera sa propriété.

PHOTOGRAPHIE J. VILLARD

QUIMPER

Reproductions et Agrandissements au Charbon.

Ateliers et Salon de pose au 1er étage.

M. VILLARD a l'honneur d'informer sa clientèle que, pour cause d'agrandissements, ses ateliers sont transférés

4, rue Saint-François *(près du Parc).*

AVIS. — M. E. Piriou, horloger bijoutier, 3, rue Kéréon, à Quimper, a l'honneur d'informer Messieurs les Ecclésiastiques qu'il va recevoir un beau choix de **Bronzes et Orfévrerie pour Eglises.** Il rappelle aussi qu'il fait remettre à neuf, à Paris, tout ce qui concerne la partie. Ce travail est fait en confiance et livré au bout de 8 à 15 jours, à des prix modérés.

PHTISIE BRONCHITES, TOUX, CATARRHES
Guérison par l'Émulsion Marchais, de LA ROCHELLE.

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ

92, rue Richelieu, 92,

est seule chargée, à Paris, de recevoir les ANNONCES pour la *Semaine Religieuse de Quimper.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CABINET DEBRAY

Cabinet dentaire et Atelier de fabrication et de réparation, *2, rue Astor* (près la Halle), *à Quimper*.

M. F. PÉZIEUX, Chirurgien-Dentiste diplômé, est tous les jours, à la disposition des clients, à l'exception du vendredi.

M. HÉLOT *est visible tous les jeudis.*

Dents artificielles, systèmes français et américains. Réparation immédiate de tous les appareils dentaires. — *Prix modérés.*

On trouve chez l'auteur : « *Aux Mères de Familles* », par F. PÉZIEUX, 2, rue Astor (près la Halle), à Quimper.

Vins et Spiritueux. Maison de Libourne (Gironde), s'occupant de la clientèle bourgeoise, demande REPRÉSENTANTS munis de bonnes références.
Réponse (poste restante), à Libourne, aux initiales M. B.

ORGUES
d'**ALEXANDRE**, père et fils
81, rue Lafayette, PARIS
ORGUES — HARMONIUMS
pour Églises, Écoles, Salons
ORGUES A MAINS DOUBLÉES
(Modèles nouveaux)
ORGUES depuis 100 fr. jusqu'à 8,000 fr.
TROIS ANS DE CRÉDIT
Envoi franco sur demande du Catalogue illustré

Dr MORISSE, 11, boulevd Bonne-Nouvelle, Paris, garantit par écrit *la guérison des Maladies du Cœur, des Poumons, de l'Estomac, des Nerfs et des Rhumatismes.*
De 2 à 4 heures, ou écrire.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Épiciers.* — Se défier des imitations.

ESSER
Pour Copier et Imprimer Soi-même, sans apprentissage, 1 à 10,000 Exemplaires, Ecriture, Dessins ou Caractères d'Imprimerie - RAGUENEAU, RUE JOQUELET 8, *(près la Bourse) Paris.*
Expériences Publiques - Envoi des Spécimens Franco.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

8e ANNÉE. Vendredi 24 Mars 1893. N° 12.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Keréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Nécrologie ; Nominations de Chanoines honoraires ; Visite de Mgr au Grand-Séminaire et aux maisons religieuses de Quimper ; Bénédiction d'une chapelle de Saint-Joseph, à Querrien ; L'association de N.-D. de Salut ; Retraite bretonne ; Loterie des Dames de St-Vincent de Paul ; Manuel du Conseil de Fabrique.

II. Nouvelles du monde catholique : La succession de Mgr Lavigerie ; Rennes ; Saint-Brieuc ; Mort de M. Jules Ferry.

III. Documents historiques (suite).

IV. Annonces et Avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 26 Mars. — Dimanche des Rameaux. Office du jour. Semi-double, violet.

Lundi, 27. — Office du jour. Violet.

Mardi, 28. — Office du jour. Violet.

Mercredi, 29. — Office du jour. Violet.

Jeudi, 30. — Jeudi-Saint. Double de 1re classe. Blanc.

Vendredi, 31. — Vendredi-Saint. Double de 1re classe. Noir.

Samedi, 1er Avril. — Samedi-Saint. Double de 1re classe. Blanc (à la messe).

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Maison Saint-Joseph, à Saint-Pol-de-Léon..	25, 26 et 27 Mars.
Hôpital de Quimper.....	28 et 29 Mars.

Le 30, 31 Mars et 1er Avril : nulle exposition.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — Chapelle de la Retraite. — *Annonciation, 25 Mars, fête principale de la Congrégation des Dames.*

Vendredi 24 Mars (veille de la fête), à 4 heures, Vêpres de la Sainte-Vierge ; Bénédiction du Saint-Sacrement.

Samedi 25 Mars, à 7 heures, Messe, suivie de la Bénédiction du Saint-Sacrement. A 4 heures, Sermon ; Salut solennel.

La réunion du mois d'Avril n'aura lieu que le second dimanche, 9, en raison de la fête de Pâques qui est célébrée le premier dimanche.

***

Église paroissiale de N.-D. de Loc-Maria. — Vendredi, 24 Mars, fête de la Compassion de la T.-S. Vierge, pèlerinage de la Congrégation des Enfants de Marie du Sacré-Cœur.

A 8 heures, messe.

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs, M. Le Quéré, ancien recteur de Loperhet, mort dans sa famille à Kerlaz, âgé de 66 ans, et M. Cocaign, ancien recteur de Plouvien, mort à la Maison de Saint-Joseph, à Saint-Pol-de-Léon, dans sa 72e année.

M. Cocaign a été inhumé à Cléder, sa paroisse natale.

Nominations de chanoines honoraires. — Monseigneur, dès son arrivée parmi nous, a voulu témoigner de son intérêt le plus vif pour ses maisons diocésaines, Grand et Petit Séminaires et maison Saint-Joseph, en nommant chanoines honoraires :

MM. Le Roux, supérieur de la maison Saint-Joseph, à Saint-Pol-de-Léon ;

Durand, professeur à Pont-Croix ;

Bargilliat, professeur au Grand-Séminaire ;

Le Roy, recteur de Saint-Mathieu de Quimper, examinateur au Grand-Séminaire.

Nous croyons pouvoir dire que ces faveurs ne sont que les premières de celles que Monseigneur aurait l'occasion d'accorder, dans un avenir peut-être peu éloigné.

M. Blouët, vicaire à Saint-Mathieu de Quimper, est démissionnaire pour cause de santé.

Visite de Monseigneur à son Grand-Séminaire et aux maisons religieuses de Quimper.

Jeudi, 16 Mars, Monseigneur a fait sa visite au Grand-Séminaire. Arrivée à 11 heures, Sa Grandeur a été reçue dans la « Salle des excercices » où un séminariste lui a adressé ce compliment :

Monseigneur,

Il y a deux jours, vous receviez à votre entrée dans Quimper, les témoignages de sympathie et de vénération de vos fidèles agenouillés sur votre passage. Aujourd'hui, ce sont les brebis de choix du troupeau, vos séminaristes, qui veulent déposer à vos pieds l'hommage de leur filial respect et de leur absolue soumission. Mais notre affection toute dévouée vous est aussi acquise, Monseigneur. Vous nous venez, en effet, au nom de Dieu ; vous avez déjà daigné nous honorer d'un témoignage d'affection, en la personne de notre vénéré Supérieur ; nous vous avons entendu dire que vous veniez à nous surtout par le cœur ; autant de titres à notre amour. Les circonstances actuelles d'ailleurs ne nous pressent-elles pas de nous serrer avec plus d'amour autour de notre premier Pasteur ? Oui, assurément, et c'est là un impérieux devoir. De tous côtés, en effet, nous voyons l'Eglise combattue. Que sera pour nous l'issue prochaine de la lutte ? Triomphe ou redoublement de persécution ? Nous l'ignorons. Mais ce que nous savons, c'est qu'un jour, et ce jour luira bientôt pour quelques-uns d'entre nous, vous nous appellerez à entrer de plain-pied sur le terrain de la bataille, à combattre avec vous dans la plaine.

En attendant cette glorieuse invitation, nous avons à remplir un devoir bien cher à notre cœur : c'est de prier pour vous, Monseigneur, et pour nos aînés du sacerdoce qui sont vos collaborateurs dans le sublime ministère des âmes.

Si nous sommes fidèles à ce devoir, pouvons-nous envisager l'avenir avec crainte ? Pourrions-nous même douter du succès, sous un chef qui a mis toutes ses espérances en Dieu ? Non, Monseigneur. Tant que brillera au firmament l'étoile que vous avez choisie, pour guider vos pas dans les voies difficiles de l'épiscopat, oui, tant que sera puissante au ciel la Vierge Marie, sous les auspices de laquelle vous êtes entré en possession de ce diocèse, votre nacelle évitera les écueils et ne saurait perdre le chemin du port, où nous voulons aborder avec vous.

Nous regrettons de ne pouvoir donner que le résumé de la réponse de Monseigneur : « C'est un grand bonheur pour moi, dit-« il, de me trouver au milieu de vous, qui êtes « la portion particulièrement chérie de mon troupeau » : car c'est sur vous que « reposent les espérances et l'avenir du diocèse... Je viendrai sou-« vent vous voir, — sans cérémonie, comme un père vient visiter « ses enfants, — vous adresser quelques bonnes paroles...

« Sans doute, comme vous le rappeliez, l'avenir est menaçant... « Cependant ne nous effrayons pas outre mesure. De ce que le « vent souffle et que les vagues se soulèvent, le marin ne demeure « pas au port, s'il se sent un navire solide sous les pieds. La barque de Saint-Pierre a essuyé d'autres tempêtes : à toutes les « époques, l'Eglise a eu à lutter. Pouvons-nous en être surpris ? « Notre-Seigneur n'a-t-il pas été, plus que personne, en butte à la « contradiction, et ne nous a-t-Il pas avertis « que le disciple n'est « pas au-dessus du Maître » ? Mais Il a dit aussi — et c'est la pa-« role à retenir — : « Ayez confiance, J'ai vaincu le monde ! » « ... Vous êtes ici pour vous former à la science et à la piété, « pour vous préparer à devenir de dignes ministres de Dieu... « Espérons en Dieu : Il sera avec nous : car c'est son œuvre que « nous devons faire. »

Archives diocésaines de C[illegible]r et Léon

Au repas de communauté, auquel Monseigneur a bien voulu prendre part, M. Marchive, curé de Saint-Pallais de Saintes, chanoine honoraire de Quimper, a, en quelques mots sortis du cœur, remercié le clergé de Quimper de son accueil cordial et il a ajouté : « Je vais reprendre le chemin de la Saintonge où vous laissez de « si chers souvenirs, Monseigneur, et où vous ne comptez que des « amis. Tous attendront avec impatience des nouvelles de Quim- « per... Je leur dirai ce que j'ai vu, ce que j'ai entendu : Je leur « raconterai la réception triomphale que vous ont faite vos diocé- « sains, le respect affectueux dont ils vous entourent... Ce sera « pour nous tous, là-bas, un adoucissement aux regrets que nous « causera longtemps encore votre absence. »

Dans l'après-midi, Monseigneur a visité avec le plus grand intérêt tout le séminaire, les jardins et le bois d'où l'on a une si belle vue sur sa ville épiscopale.

Apprenant qu'il y avait, cette semaine, une retraite bretonne d'hommes, Monseigneur a voulu montrer l'intérêt qu'il porte à cette œuvre si éminemment utile, en se rendant, dès vendredi, à l'établissement des Dames de la Retraite. Après une visite à la communauté et au pensionnat, il a été conduit à la chapelle, où il a donné le Salut ; puis il a béni, en leur adressant quelques mots aimables, les retraitants qui lui faisaient cortège à la sortie.

Dimanche, Sa Grandeur assistait à la grand'messe, dans sa cathédrale et a présidé les vêpres solennelles de saint Joseph. Au sermon, le R. P. Reynaud lui a souhaité la bienvenue en termes pleins de délicatesse.

Lundi, Monseigneur a continué la visite des communautés et établissements religieux de sa ville épiscopale. Le matin, il a dit la messe dans la chapelle des Dames du Sacré-Cœur, parfaitement décorée pour la circonstance ; dans l'après-midi, il a visité la Maison des Sœurs du Bon-Secours, l'Hospice, — où, accompagné de MM. les Membres du Bureau d'Administration, il a passé dans toutes les salles, bénissant les malades, — la Maison de Charité, le couvent des Ursulines, l'Ecole Sainte-Anne, le Pensionnat Sainte-Marie et le Noviciat des Frères, la Maison de l'Adoration perpétuelle, le Refuge et enfin l'Orphelinat des Sœurs de la Sagesse. Partout Sa Grandeur a été accueillie avec le même respectueux empressement : partout Elle a eu pour les enfants, comme pour les maîtres ou maîtresses, de bonnes paroles et des encouragements tout paternels.

On nous pardonnera de faire une mention particulière de la visite épiscopale au Pensionnat Sainte-Marie, auquel nous attachent de si bons souvenirs. Monseigneur a pu se rendre compte de l'importance de l'établissement : Il n'était pas sans connaître déjà les services rendus par cette maison, fondée, on le sait, pour assurer aux enfants de nos bonnes familles rurales et ouvrières, avec une éducation fortement chrétienne, une solide instruction spéciale, et en faire ainsi de bons chefs de ferme ou d'atelier, en même temps que des hommes de bon exemple.

Un des plus jeunes élèves a fort bien lu un gentil compliment. Monseigneur, visiblement heureux de ce qu'il voyait, a remercié les enfants, en particulier les musiciens qui l'ont salué à son entrée à Quimper, et les bons Frères auxquels il a assuré « son appui, « comme il compte, dit-il, pour le seconder, lui et son clergé, sur « l'aide de collaborateurs si utiles et si dévoués. »

Mardi, Monseigneur s'est rendu au Petit-Séminaire de Pont-Croix ; il continue aujourd'hui ses visites au clergé de Quimper.

Bénédiction d'une chapelle de Saint-Joseph, à Querrien. — On nous écrit :

« Jeudi, 16 Mars, la paroisse de Querrien a vu célébrer une belle fête : la bénédiction d'une chapelle nouvelle élevée sous le vocable de saint Joseph.

« Depuis quinze ans, le zélé Recteur de cette grande et bonne paroisse nourrissait au fond de son cœur le désir de construire, dans le bourg même, une chapelle où l'on pût, avec plus de facilité, faire assidûment le catéchisme et tenir les réunions des différentes Œuvres, congrégations et confréries.

« La Providence, dont les voies sont multiples et variées, vint enfin lui offrir le moyen d'accomplir son pieux projet. Il y a un an, deux époux chrétiens perdaient, presque coup sur coup, leurs deux uniques enfants. Au lieu de se désespérer et de s'endurcir contre Dieu qui les éprouvait si cruellement, ils ne voulurent reconnaître là qu'une marque de sa puissance et de sa souveraineté ; et, pour lui témoigner leur parfaite résignation et leur humble soumission à ses décrets, ils voulurent, dès ce moment, lui faire retour d'une partie de la fortune destinée aux enfants qu'il avait appelés à lui. L'héroïque mère vint trouver le pasteur, lui raconter sa douleur immense et, en même temps, lui dire son désir de faire quelque bonne œuvre, pour que Dieu prît dans sa gloire les deux enfants qu'elle avait perdus. M. le Recteur lui avoua que son dessein le plus cher était de bâtir une chapelle à saint Joseph, pour y faire catéchisme aux enfants et y tenir les réunions pieuses. — Combien coûtera cette chapelle ? — Vingt ou vingt-cinq mille francs. — Voilà quinze mille francs; vous pourrez peut-être commencer.

« La chapelle fut commencée, et la voilà terminée aujourd'hui : le joli petit clocher se dresse tout gracieux dans les airs ; la majestueuse statue de Saint-Joseph, avec l'Enfant-Jésus, brille dans une niche lumineuse au fond de l'abside ; les deux statues de sainte Marie-Madeleine et de saint Louis-de-Gonzague, patron de la jeunesse, ont leur place de chaque côté du sanctuaire où, sur un pavé de riche céramique, s'élève un autel roman en chêne sculpté, étalant ses panneaux peints, niellés d'or et décorés de tiges et d'enroulements de lis, fleur de saint Joseph. Des vitraux aux teintes discrètes versent une harmonieuse clarté par les vingt et une fenêtres, qui forment comme une élégante galerie autour de l'édifice.

Archives diocésaines de Qu[illegible]p[illegible]et Léon

« Pour la bénédiction de cette chapelle, les paroissiens étaient accourus nombreux ; nombreux aussi les prêtres, témoignant leur sympathie et leur affection au bon Recteur de Querrien.

« C'est M. le Curé-Archiprêtre de Quimperlé qui a accompli les fonctions liturgiques. Avec la récitation et le chant des prières rituelles, il a bénit les murailles de la chapelle à l'extérieur et à l'intérieur ; il a bénit la cloche qui, de sa voix joyeuse, appellera les fidèles à venir aux pieds de saint Joseph ; bénit les deux riches ornements de soie blanche et de velours rouge, cadeau de baptême du parrain et de la marraine de la cloche ; bénit les trois statues qui, par leur présence, animeront ce pieux sanctuaire et recevront les hommages et les prières des dévots chrétiens. Et, après l'évangile de la grand'messe chantée par M. le Curé-Doyen de Scaër, M. l'Archiprêtre, dans un discours ému, a remercié les paroissiens de la belle œuvre qu'ils avaient accomplie, en mettant à exécution le désir le plus cher au cœur de leur bien-aimé Recteur ; il a eu un merci tout spécial à l'adresse des généreux donateurs ; il a exposé comment cette chapelle sera pour tous un lien de grâces et de bénédictions : pour l'enfance, qui y sera instruite et formée à la crainte et à l'amour de Dieu ; pour la jeunesse qui y sera maintenue et fortifiée dans la piété ; pour les parents chrétiens, qui y trouveront protection, lumières et assistance auprès du bienheureux patriarche Joseph. »

Le *Bulletin* de l'Œuvre de Saint-François de Sales publie le détail des recettes et des dépenses de l'année 1892.

Dans le tableau des recettes, le diocèse de Paris vient en première ligne, avec 100,326 fr. ; — Lyon, 64,076 ; — Nantes, 45,829 ; — Cambrai, 27,427. Les diocèses de Viviers, Poitiers, Grenoble, Séez, suivent de très près.

Les recettes totales de l'Œuvre, en 1892, ont été de 1,105,459 fr., et les dépenses de 1,112,456. Recettes et dépenses dépassent d'une trentaine de mille francs celles de l'année précédente, et sont à peu près égales à celles des années 1889 et 1890.

Le diocèse de Quimper occupe le *82e rang*, avec une recette de 2,221 fr.

Les dons faits par l'Œuvre aux paroisses et institutions du diocèse, tant en argent qu'en livres et objets de piété, s'élèvent à 2,226 francs.

L'Association de Notre-Dame de Salut a célébré lundi 20, la fête de saint Joseph, son patron. Le R. P. Reynaud, prédicateur de la station du Carême de la cathédrale, a montré en quelques paroles éloquentes et persuasives, que les œuvres qui secourent le corps sont excellentes, mais bien plus parfaites encore, celles qui secourent les âmes ; qu'à l'exemple de saint Joseph, l'Œuvre Notre-Dame de Salut communique Notre-Seigneur aux âmes des ouvriers, chères au charpentier de Nazareth.

Quimper. — *Retraite bretonne pour les hommes, du 11 au 18 Mars 1893.* — 23 Paroisses ; 43 Retraitants. — Petit-Ergué (Ergué-Armel), 8 ; Saint-Goazec, 5 ; Plomelin, 5 ; Plonévez-Porzay, 3 ; Gouesnac'h, 2 ; Ploaré, 2 ; Tourc'h, 2 ; Fouesnant, 1 ; Châteauneuf, 1 ; Saint-Thégonnec, 1 ; Audierne, 1 ; Douarnenez, 1 ; Kernével, 1 ; Cast, 1 ; Clohars-Fouesnant, 1 ; Bannalec, 1 ; Plonéis, 1 ; Dinéault, 1 ; Châteaulin, 1 ; Quimper, 1 ; Saint-Ségal, 1 ; Pleyben, 1 ; Coray, 1.

Loterie des Dames de Saint-Vincent-de-Paul. — L'exposition des lots aura lieu à l'Evêché, dans la salle synodale, le dimanche 26 Mars. On pourra y accéder toute la journée, excepté aux heures des offices.

Le tirage commencera le lendemain, lundi, à une heure.

Manuel du Conseil de Fabrique. — L'article 78, de la dernière loi des finances dispose qu'à partir du 1er Janvier 1893, « les comptes et budgets des Fabriques et consistoires seront soumis à toutes les règles de la comptabilité des autres établissements publics ; un règlement d'administration publique déterminera les conditions d'application de cette mesure. »

Le règlement relatif à cette organisation nouvelle vient de sortir des délibérations du Conseil d'État.

Il commence par soumettre, en principe, les comptables des Fabriques aux mêmes obligations et responsabilités que ceux des hospices et bureaux de bienfaisance. Il détermine ensuite le rôle de ces agents, chargés d'effectuer les rentrées, ainsi que toutes les dépenses mandatées par le président de bureau des marguilliers, dans la limite des crédits.....

En présence de cette modification au régime des Fabriques, nous croyons être utile à nos confrères, en leur signalant la publication très prochaine d'un *manuel* rédigé par un *ancien employé supérieur du Ministère des Finances*, qui indiquera avec certitude à MM. les Curés et à MM. les Membres du Conseil de Fabrique, leurs droits et leur devoir, et les mettra en garde contre les dangers auxquels ils se trouvent désormais exposés.

Ce petit manuel, très complet malgré son prix *modique*, — 1 fr. — imprimé chez M. Oudin, éditeur à Poitiers, sera en vente à la librairie J. Salaun, à Quimper, *dès le 27 Mars*.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

La succession de Mgr Lavigerie. — Une entente est intervenue entre le Vatican et le gouvernement français au sujet de la nomination d'un titulaire au siège archiépiscopal de Carthage, devenu vacant par la mort de Mgr Lavigerie.

Comme on sait, le Saint-Siège avait demandé au gouvernement

Archives diocésaines de Qu[illegible]per et Léon

français l'engagement de servir une dotation fixe et durable au nouvel archevêque et, dans le cas où cette demande aurait été rejetée à Paris, la Curie aurait probablement mis un prélat italien à la tête de cet archevêché. Mais le gouvernement français a tenu compte de la demande du Vatican et s'est déclaré prêt à accorder une dotation fixe au nouvel archevêque de Carthage, de sorte que la nomination va se faire dans les formes marquées par le Concordat.

RENNES. — Dans notre dernier numéro, nous n'avons pu qu'annoncer, pour ainsi dire, les funérailles de Son Eminence le Cardinal Place. Nous n'y reviendrons pas aujourd'hui, sinon pour constater avec la *Semaine religieuse* de Rennes « qu'elles ont été dignes de « la mémoire du vénéré défunt, dignes de la ville et du diocèse de « Rennes, dignes de la Bretagne » ; mais on nous en voudrait de ne pas donner intégralement le texte de l'admirable testament que le Cardinal a laissé en mourant.

CECI EST MON TESTAMENT

Au nom de la très sainte et très honorable Trinité : Père, Fils et Saint-Esprit. Ainsi soit-il !

« Mes dernières paroles, ô mon Dieu, en quittant cette terre, seront pour vous rendre mes plus profondes actions de grâces pour les bienfaits sans nombre dont vous m'avez comblé pendant ma vie. En repassant, en votre présence, les longues années de mon existence, je reconnais que votre Providence n'a pas cessé de veiller sur moi et de me protéger, particulièrement au milieu de mes plus douloureuses épreuves.

« Je m'humilie devant vous, en considérant que vous avez daigné tirer du milieu de votre peuple, dans les rangs duquel il aurait dû rester plongé, un pauvre homme comme moi, pour lui confier les plus augustes et les plus sublimes fonctions. Que ce ne soit pas pour ma perte, ô Dieu de miséricorde ! et puisque votre main paternelle ne m'a jamais abandonné, achevez votre œuvre et qu'elle me conduise au ciel.

« Je veux rendre un dernier hommage, sur cette terre, à mes bien-aimés parents, pour l'éducation chrétienne qu'ils m'ont donnée et la tendresse vigilante et éclairée dont ils ont entouré mon enfance et ma jeunesse. Ils m'ont béni comme un bon fils, et ce n'est qu'à cette bénédiction du quatrième commandement que j'attribue mon élévation, imméritée à tous autres motifs. Après Dieu, je leur devrai mon salut éternel. Ils n'ont pas cessé de prier pour moi dans le monde meilleur où j'aime à les contempler ; vous daignerez, Seigneur, je l'espère, m'accorder la grâce de les y rejoindre.

« J'ai à cœur de témoigner mon inaltérable reconnaissance à tous ceux qui m'ont fait du bien : à mes confesseurs et aux prêtres vénérables qui se sont occupés de mon âme, à ceux qui m'ont assisté de leurs prières, de leurs conseils ou de leur crédit, et en

particulier à mes vicaires généraux, soit à Marseille, soit à Rennes ; je dois à leur active intelligence et cordiale collaboration, d'avoir pu porter le fardeau imposé à mes trop faibles épaules ; je ne les oublierai jamais, ni les uns ni les autres, et si Notre-Seigneur daigne m'admettre dans son saint Paradis, je le supplierai de nous y réunir un jour.

« Je veux mourir, comme j'ai vécu, enfant dévoué et soumis de la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine. Ses enseignements ont été pendant toute ma vie la règle inviolable de ma foi et de ma conduite, l'objet de mon plus filial amour et ma consolation toujours propice dans les épreuves et les vicissitudes de mon pèlerinage sur cette terre. Je n'ai pas eu d'autre désir que de la servir dans mes agissements au concile du Vatican. Avant de rendre mon âme à Dieu, je me fais un devoir de renouveler l'adhésion sincère que j'ai donnée, dans d'autres circonstances, aux dogmes définis dans la sainte assemblée œcuménique.

« Je m'abandonne complètement à la très sainte, très aimable et très adorable volonté de mon Dieu, pour l'heure, le lieu et les circonstances de ma mort ; je lui offre d'avance les souffrances de mes derniers moments ; qu'il daigne m'accorder la grâce de les sanctifier par mon humble et entière soumission. Je les accepte en expiation de mes péchés et je me réfugie dans la miséricorde et les mérites infinis de Jésus-Christ, mon divin Rédempteur : le suppliant de pardonner les omissions, les négligences, les infidélités, toutes les fautes que j'ai commises dans les diverses circonstances de ma vie, depuis que j'ai l'âge de raison, et spécialement dans l'accomplissement des redoutables ministères que j'ai exercés.

« Que Marie, ma bonne et compatissante mère que j'ai implorée si souvent comme ma protectrice *in hora mortis meæ ;* que mon ange gardien, que mes saints patrons, saint Charles et saint Philippe, que saint Michel Archange, saint Jean-Baptiste, saint Joseph ; que les anges, les saints et les saintes, patrons et patronnes des diverses paroisses de mes deux diocèses, que tous ceux que j'invoquais chaque jour dans ma litanie intime, daignent intercéder pour moi, au terrible et décisif moment où je paraîtrai devant mon juge, afin qu'il soit encore pour moi mon bon et miséricordieux Sauveur.

« Je ne l'ai pas aimé, ni fait aimer comme je l'aurais dû : vous savez du moins, mon adorable Sauveur et Maître, que je n'ai jamais eu de plus ardent désir ; aussi, j'aurais voulu répandre mon sang pour vous, pour l'Eglise, pour mon diocèse, pour les âmes, assuré de mieux vous servir ainsi que par la prolongation de mon inutile et misérable vie. Puisque rien n'est impossible dans le temps où je vis, je vous demande d'avance, ô mon Dieu, si vous daignez m'accorder cette grâce, de me donner le courage de mourir en évêque.

« Je me recommande avec instance aux prières et aux suffrages de mes deux vénérables clergés et des bons et pieux fidèles de mes deux diocèses de Marseille et de Rennes, en implorant de la cha-

Archives diocésaines de Qu[illegible]

rité des prêtres que j'ai ordonnés de dire une messe à mon intention ; je me recommande à mes communautés religieuses et spécialement à celle du Roule, assuré que je peux compter sur elle, comme elle a toujours pu compter sur moi ; à mes fils et à mes filles spirituels, à tous mes amis, afin qu'ils intercèdent auprès du souverain Juge pour le repos éternel de mon âme ; mais je ne mérite pas d'autre témoignage de leur affection et de leur souvenir — des prières le plus possible, pas autre chose, rien, absolument rien. — Je défends donc de la manière la plus formelle qu'il soit prononcé aucun discours, ni oraison funèbre, ni allocution d'aucune espèce, sous quelque forme ou prétexte que ce soit, après ma mort. On dira simplement, le jour des funérailles et le jour de mon service, au moment où, suivant le pieux usage du diocèse de Rennes, se fait la recommandation des défunts :

« On recommande à vos prières et suffrages le repos éternel de « l'âme de Son Eminence Monseigneur le cardinal Place (Charles-« Philippe), ancien évêque de Marseille, mort archevêque de « Rennes, Dol et Saint-Malo. Veuillez, en implorant pour lui les « mérites infinis de Notre-Seigneur Jésus-Christ et l'intercession « de la Très-Sainte Vierge Marie, des anges et des saints, prier « Dieu qu'il daigne lui faire miséricorde et le recevoir dans son « saint Paradis. » On n'ajoutera pas une seule autre parole.

« Si Mgr l'Évêque de Marseille avait la pensée de faire célébrer un service à mon intention, je le prie de se conformer à cette prescription.

« Je demande humblement pardon à tous ceux que j'ai pu offenser, affliger ou contrister, ou à qui j'aurai pu causer quelque tort, et, de mon côté, je pardonne de toute mon âme à ceux qui m'ont fait de la peine ou des dommages ou qui m'ont calomnié ou cherché à me nuire.

« Je demande à être enterré dans ma cathédrale de Rennes ; je choisis pour ma sépulture la chapelle du Très-Saint-Sacrement, comme étant celle où se dit le plus grand nombre de messes et où habite ordinairement mon divin Sauveur.

« On gravera simplement sur la pierre qui recouvrira ma tombe : « Veuillez prier pour le repos éternel de l'âme de Son « Eminence Monseigneur le cardinal Charles-Philippe Place, né à « Paris, le 14 Février 1814, autrefois évêque de Marseille, mort « archevêque de Rennes, Dol et Saint-Malo, le , *De Pro-« fundis.* » Une plaque de marbre, portant la même inscription, sera placée sur une des murailles de la dite chapelle du Très-Saint-Sacrement.

« J'ordonne que mon cœur, détaché de mon corps, soit déposé, le tombeau ayant été ouvert, sur le cercueil de ma bien-aimée mère, à Bouin.

« Dans le cas où il y aurait des empêchements à l'enterrement de mon corps dans ma cathédrale, j'ordonne qu'il soit transporté à Bouin, et placé à côté de mes parents, ou mieux, que le cercueil contenant mon corps soit déposé dans le tombeau de mon père, mais mon cœur sera toujours placé dans celui de ma mère.

« L'obstacle mis à ma sépulture dans ma cathédrale n'empêcherait pas que l'on ne plaçât dans la chapelle du Très-Saint-Sacrement la plaque de marbre avec l'inscription que j'ai demandée ci-dessus.

« J'ordonne que mon corps ne soit pas soumis aux profanations de l'embaumement ; on n'en fera pas moins les prières prescrites devant le corps d'un évêque, je les réclame absolument ; seulement quand la décomposition le rendra nécessaire, on le mettra dans un cercueil *ad hoc,* le cœur ayant été détaché, comme il est dit ci-dessus, et on continuera les prières liturgiques, pendant le temps ordinaire.

« Si je ne peux pas laisser un souvenir à tous ceux que j'ai connus et aimés, qu'ils soient bien assurés que je n'en oublie aucun dans mon cœur, et si le Seigneur, avec l'aide de leurs bonnes prières, daigne me faire miséricorde, je n'en oublierai aucun devant notre divin Rédempteur.

« Je déclare ne posséder comme valeurs à moi propres et personnelles que celles qui, lors de mon décès, se trouveront rester de la succession que j'ai recueillie de mes chers parents. Je n'ai jamais fait d'économie personnelle et je n'en ferai jamais, les besoins de mon diocèse et des pauvres devant être, jusqu'à la fin, mon meilleur placement, mes revenus personnels eux-mêmes ne me suffisant pas pour faire face à ces intérêts sacrés. Par conséquent, les autres valeurs ou titres qui pourraient être inscrits à mon nom ou être censés, de quelque manière que ce soit, faire partie de mon patrimoine, ne m'appartiennent pas. »

Saint-Brieuc. — On lit dans le dernier numéro de la *Semaine religieuse :*

« Le sacre de Monseigneur Dubourg, évêque élu de Moulins, est définitivement fixé au dimanche du Bon-Pasteur, fête de saint Brieuc, premier Patron du diocèse.

« Par une coïncidence frappante, c'est le jour même du Bon-Pasteur, il y a 43 ans, que Mgr de Dreux-Brézé fut sacré à Notre-Dame de Paris. »

Mort de M. Jules Ferry. — Vendredi, 17 Mars, à 6 h. 40 du soir, M. J. Ferry est mort presque subitement, à son domicile, 1, rue Bayard, à quelques pas de la chapelle des Pères Assomptionnistes dont aucun hélas ! n'a été appelé au chevet du mourant. Il est douloureux de le constater, dans les récits publiés par les divers journaux, il n'est fait mention d'aucun sentiment religieux, ni de la part du malade, ni de la part de sa famille.

M. Ferry atteignait sa 61e année. Il a été cinq fois ministre et deux fois président du Conseil.

Aucun homme ne fit jamais plus de mal que lui aux idées catholiques : aucun n'a plus contribué à diviser notre malheureux pays ; il fut l'âme de la guerre déclarée, depuis 12 ans, à la religion. Sa mort arrive en ce mois de Mars, qui vit paraître les iniques décrets d'expulsion, à l'anniversaire précis du jour où, à son insti-

Archives diocésaines de Qu

gation, la Chambre demandait la proscription des Congrégations religieuses (17 mars, 1881.)

« Les châtiments, eux aussi, dit M. de Cassagnac dans l'*Autorité*, « rencontrent des anniversaires.... J. Ferry est frappé au moment « même où sortant à peine d'une longue et effroyable impopula- « rité, qui fut un véritable ostracisme, il semblait destiné, par « d'audacieuses intrigues, à jouer de nouveau un rôle dans la « politique militante.

« On escomptait déjà son retour prochain au pouvoir.

« Son parti s'en réjouissait et y voyait un épanouissement « aussi heureux qu'imprévu.

« Le rêve est terminé.

« Il aura duré quelques jours à peine, juste le temps de mon- « trer aux francs-maçons et aux athées que, pour ceux qui ne « croient pas en la vie future, comme complément bon ou mau- « vais de la vie humaine, celle-ci suffit parfois, et c'est le cas, à « l'attribution d'une partie des récompenses ou d'une partie des « peines. »

On lui a voté des funérailles *civiles*, aux frais des contribuables... Pas une prière sur cette tombe, pour cette âme qui en avait tant besoin ! Je me trompe : les religieux qu'il a expulsés, les catholiques qu'il a poursuivis ont prié et prieront pour J. Ferry.....

« Samedi matin, 18 Mars, se terminait une retraite chez les Pères Dominicains du faubourg Saint-Honoré ; la foule était grande. Le R. P. Vigoureux, en montant en chaire, commença ainsi :

« Le 5 Novembre 1880, date de douloureuse mémoire, nos couvents furent envahis, nos chapelles interdites et mises sous les scellés, les portes de nos cellules furent brisées à coups de hache et les religieux jetés dans la rue !...

« Mes frères, l'homme qui a préparé et commandé ces forfaits a paru, hier, devant Dieu, emporté subitement.

« Je vous ai parlé, au cours de cette retraite, de la charité fraternelle, du pardon des injures c'est le moment de mettre en pratique ces vertus si chrétiennes....

« Mes frères, nous allons dire un *De profundis* ensemble, pour « que Dieu fasse miséricorde à cette âme. »

« Et la foule qui emplissait la chapelle se mit à genoux, répondant à haute voix au religieux qui priait pour le persécuteur des catholiques. »

AVIS

Les personnes qui ont demandé à la librairie J. Salaun, à Quimper, le livre du R. P. At, « MORALE CONTEMPORAINE, » le recevront incessamment.

BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES RELIGIEUSES, PHILOSOPHIQUES, HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES.

Sommaire de la livraison du 15 Mars 1893.

I. La question biblique, *P. J. Brucker*. — II. L'Etat et le droit naturel en matière d'association, *P. H. Prélot*. — III. Genèse et développement des religions polythéistes, *P. J. Fontaine*. — IV. La Franc-Maçonnerie et le gouvernement de la France depuis quinze ans. Doctrines, plans, programme d'action des francs-maçons français, *P. E. Art*. — V. De la causalité des sacrements (deuxième article), *P. Ch. Gonthier*. — VI. Mélanges et critiques : 1° Notes sur l'histoire d'il y a cent ans, à propos de publications récentes, *P. V. Delaporte* ; 2° Une question de chronologie, *P. J. Martinov* ; 3° Monseigneur Dupanloup et le Concile, Note. — VII. Tableau chronologique des principaux événements du mois, *P. P. F.*

DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

dans le Finistère, pendant la Révolution.

Déportation des prêtres du château de Brest en Espagne, en Août 1792 (suite).

« Pénétrés de la plus vive reconnaissance et remplis de la plus juste admiration, MM. de Silguy et Boissière n'eurent garde d'insister davantage. Sa Grandeur prenant alors la liste de ceux qui devaient venir à Mondonedo, et qui se montait à quinze, Elle leur dit que les RR. Pères Bénédictins de l'abbaye de Lorenzana avaient bien voulu acquiescer à la demande qu'Elle leur avait faite de donner l'hospice à deux d'entr'eux, et qu'Elle avait trouvé la même facilité auprès des RR. Pères d'Alcantara et des RR. Pères de Pic-pus.

« Il ne restait donc plus qu'à pourvoir au logement et à la pension de neuf ecclésiastiques, y compris M. de Silguy, qui devait demeurer tantôt à Mondonedo, tantôt à Rivadeo. Sa Grandeur s'était réservé de placer l'un d'eux dans une maison qu'Elle ne désigna pas, et Elle fit à MM. de Silguy et Boissière l'honneur de leur renouveler les offres qu'Elle avait déjà bien voulu leur faire, de les loger au palais épiscopal. Ces offres devenaient embarrassantes pour eux ; ils sentaient, d'un côté, qu'ils s'exposaient à déplaire à Sa Grandeur en ne les acceptant pas, et combien, par ailleurs, elles leur étaient avantageuses et honorables ; d'un autre côté, ils craignaient souverainement de gêner et d'être à charge, et cela avec d'autant plus de raison, qu'ils savaient qu'il n'y avait guère d'autres logements au palais que ceux qui étaient nécessaires pour les familiers et officiers de Sa Grandeur. Dans cette conjoncture, ils osèrent prendre la liberté de lui faire connaître avec franchise leurs observations, et Elle voulut bien les écouter avec sa bonté ordinaire, sans cependant laisser apercevoir positivement l'impression qu'elles avaient pu faire sur Elle. Néanmoins, comme MM. de Silguy et Boissière ne lui avaient pas laissé ignorer qu'ils avaient

Archives diocésaines de Quimper et de

quelqu'espérance d'avoir un gîte chez un de Messieurs les Chanoines, Elle leur dit qu'Elle n'y voyait pas d'inconvénient, mais que dans la supposition que ce Chanoine les reçût, ils ne devaient pas manquer de le prévenir qu'ils étaient invités à manger souvent à l'évêché afin de ne lui être à charge que le moins possible.

« MM. de Silguy et Boissière retournèrent, le mardi 9, à Mondonedo, et, suivant les ordres qu'ils en avaient reçus de Sa Grandeur, ils conférèrent de leurs affaires avec M. le Chantre et M. le Pénitencier, de la part desquels ils avaient déjà éprouvé des marques multipliées de bonne volonté. Ils conférèrent également avec MM. Serrano et Cea, qui, vivant à l'évêché et jouissant à juste titre de la confiance de Monseigneur, étaient à même de les diriger et de leur donner les meilleurs conseils dans les circonstances. M. le Pénitencier voulut bien prendre la peine de faire avec eux des visites et de les présenter à tous MM. les dignitaires et Chanoines.

« Que ne pouvons-nous rapporter en détail toutes les protestations de services que chacun d'eux eut la bonté de faire aux deux agents des prêtres français, les honnêtetés dont ils les comblèrent, les assurances qu'ils leur donnèrent de leur faire ressentir les effets de leur bienveillance et de leur charité !

« Dès le vendredi 12, le Chapitre, assemblé et délibérant sur les secours qu'il pourrait accorder aux prêtres réfugiés, arrêta de prendre sur la masse commune une somme de .... pour être employée à leur soulagement, sans préjudice de ce que chacun de ses membres voudrait faire en particulier en leur faveur, au moyen d'une souscription qui fut ouverte sur le champ et remplie avec la plus grande générosité. MM. les dignitaires et chanoines ajoutèrent à tant de bienfaits un privilège honorifique, qui seul ferait la preuve des sentiments dont ils sont affectés pour les prêtres français, disons mieux pour la cause au soutien de laquelle Dieu leur a fait la grâce de supporter l'exil, le bannissement, l'abandon de tout ce qui pouvait leur être cher dans leur patrie, le privilège de se servir, pour le saint sacrifice, des ornements de la sacristie haute où, par un usage immémorial, MM. les Chanoines et, par concession, MM. les Curés seuls sont admis.

« Certains de la protection de l'illustre et vénérable Chapitre de Mondonedo, M. de Silguy et son compagnon n'eurent plus qu'à s'occuper des logements, ou plutôt qu'à continuer les recherches qu'ils avaient déjà faites sans beaucoup de succès, malgré que MM. Serrano et Cea eussent mis en cela tout le zèle dont ils sont capables quand il s'agit d'être utiles et de faire le bien. M. le Chantre, qui avait pareillement cet objet très à cœur, ne négligeait rien pour accélérer l'établissement des ecclésiastiques français à Mondonedo. Déjà, il avait eu la parole d'un respectable gentilhomme de la ville

qui offrait et demandait à se charger de loger, nourrir et entretenir celui d'entr'eux qui aurait le moins de ressources. De concert avec MM. Serrano et Cea, il prit sur son compte de trouver des maisons de louage et des pensions pour les autres, et il fit à MM. de Silguy et Boissière la grâce de leur dire qu'ils pouvaient désormais être tranquilles. *(A suivre.)*

Capsules Guyot (véritables), 19, Rue Jacob, Paris — Bronchites Chroniques, Asthmes, Catarrhes, Rhumes opiniâtres. Prix 2 fr. 50 le flacon. Dans toutes pharmacies.

On connaissait depuis plus d'un siècle les propriétés que possède le charbon, non-seulement de clarifier, mais encore de désinfecter et de purifier les liquides troubles et infects. Aujourd'hui ces qualités du charbon sont encore utilisées dans l'industrie à chaque instant, soit sous forme de filtres, soit autrement. En médecine, son emploi contre les maladies infectieuses est une application non moins heureuse. La connaissance que nous avons de ces maladies, dues à des germes ou ferments, nous donne l'explication de son efficacité, que les docteurs Biett, Emery, Fabre, Gueneau de Mussy, J. Guérin et d'autres praticiens avaient observée, d'une manière empirique, contre la dyssenterie, la cholérine, le choléra.

Le plus généralement, il convient de prendre le *Charbon de Belloc* avant ou après le repas. D'ordinaire le bien-être se fait sentir dès les premières doses. Le *Charbon du Dr Belloc*, en poudre ou en pastilles, se trouve dans les pharmacies de tous les pays.

PHOTOGRAPHIE J. VILLARD
QUIMPER

Reproductions et Agrandissements au Charbon.

Ateliers et Salon de pose au 1er étage.

M. VILLARD a l'honneur d'informer sa clientèle que, pour cause d'agrandissements, ses ateliers sont transférés

4, rue Saint-François *(près du Parc).*

CABINET DEBRAY

Cabinet dentaire et Atelier de fabrication et de réparation, *2, rue Astor* (près la Halle), *à Quimper*.

M. F. PÉZIEUX, Chirurgien-Dentiste diplômé, est tous les jours, à la disposition des clients, à l'exception du vendredi.

M. HÉLOT *est visible tous les jeudis.*

Dents artificielles, systèmes français et américains. Réparation immédiate de tous les appareils dentaires. — *Prix modérés.*

On trouve chez l'auteur : « *Aux Mères de Familles* », par F. PÉZIEUX, 2, rue Astor (près la Halle), à Quimper.

Archives diocésaines de Quimper et de Léon

ŒUVRE D'ART
SOUVENIR DU JUBILÉ DE LÉON XIII
La Maison J. PEGAT, 16, rue de la Sorbonne, Paris,
a fait *frapper* un MAGNIFIQUE ET VIVANT MÉDAILLON en *métal* bronzé inaltérable
reproduisant avec la plus scrupuleuse exactitude les traits augustes de
Sur cadre velouté rouge 2 fr. 50 Article soigné. **S. S. LÉON XIII** Sur cadre peluche rouge 6 francs Article de luxe.
Dimensions : 0m22 × 0m22.
Envoi **franco** *contre* 2 fr. 75 *ou* 6 fr. 25 *en timbres ou mandats.*

VINS NATURELS DU MIDI BÉDRY-POURTAL & Cie, à Béziers (Hérault).
Pour les localités où il n'y a pas de représentant, s'adresser directement à la maison.
On accepte représentants munis de bonnes références.

Solution de Bi-Phosphate de Chaux des FRÈRES MARISTES
de SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX (Drôme)
Cette solution est employée avec succès pour combattre les *Scrofules*, la *Débilité générale*, le *Ramollissement* et la *Carie des os*, les *Bronchites chroniques*, les *Catarrhes invétérés*, la *Phtisie tuberculeuse* à toutes les périodes, surtout aux 1er et 2e *degrés*, où elle a une action décisive. Elle est recommandée aux enfants faibles, aux personnes débiles et aux convalescents. Elle excite l'appétit et facilite la digestion. — 20 ans de succès. — 5 fr. le Litre ; 3 fr. le 1/2 Litre.
Exiger les signatures : **L. ARSAC & Fie CHRYSOGONE.**
NOTICE FRANCO. — DÉPOT DANS LES PHARMACIES.

FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

Vins et Spiritueux. Maison de Libourne (Gironde), s'occupant de la clientèle bourgeoise, demande REPRÉSENTANTS munis de bonnes références.
Réponse (poste restante), à Libourne, aux initiales M. B.

PHTISIE BRONCHITES, TOUX, CATARRHES
Guérison par l'Émulsion Marchais, de LA ROCHELLE.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Epiciers.* — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

8e ANNÉE. Vendredi 31 Mars 1893. N° 13.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES
L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MO

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché à Quimper, rue des Boucheries, 18

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Apostolat de la prière ; Tableau de la Visite pastorale et de la Confirmation en 1893 ; Avis de l'Evêché.
II. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Mgr Valleau à Brest ; La station du Carême à Quimper ; Le Folgoët ; Quêtes pour la Terre-Sainte ; Mort d'un soldat breton.
III. Nouvelles du monde catholique : Rome ; La canonisation de Jeanne d'Arc ; L'église de Lourdes ; Prédication de Notre-Dame ; Les 28 jours des séminaristes ; Le Pape des ouvriers ; La Franc-Maçonnerie et l'ouvrier ; etc.
IV. Documents historiques (suite).
V. Annonces et Avis.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 2 Avril. — SAINT JOUR DE PAQUES. Double de 1re classe, avec Octave privilégiée. Blanc.
Lundi, 3. — Lundi de Pâques, double de 1re classe. Blanc.
Mardi, 4. — Mardi de Pâques, double de 1re classe. Blanc. — A vêpres, mémoire de saint Vincent Ferrier.
Mercredi, 5. — De l'Octave, semi-double. Blanc.
Jeudi, 6 — De l'Octave, semi-double. Blanc.
Vendredi, 7. — De l'Octave, semi-double. Blanc.
Samedi, 8. — *In Albis.* — De l'Octave, semi-double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Sacré-Cœur de Quimper.....	2, 3, 4 Avril.
Hôpital de Plougastel-Daoulas.....	5, 6 —
Hôpital de Quimperlé.....	7, 8 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ŒUVRE D'ART
SOUVENIR DU JUBILÉ DE LÉON XIII
La Maison J. PEGAT, 16, rue de la Sorbonne, Paris,
a fait *frapper* un MAGNIFIQUE ET VIVANT MÉDAILLON en *métal* bronzé inaltérable
reproduisant avec la plus scrupuleuse exactitude les traits augustes de
Sur cadre velouté rouge 2 fr. 50 Article soigné. **S. S. LÉON XIII** Sur cadre peluche rouge 6 francs Article de luxe.
Dimensions : 0m22 × 0m22.
Envoi franco *contre* 2 fr. 75 *ou* 6 fr. 25 *en timbres ou mandats.*

VINS NATURELS DU MIDI BÉDRY-POURTAL & Cie, à Béziers (Hérault).
Pour les localités où il n'y a pas de représentant, s'adresser directement à la maison.
On accepte représentants munis de bonnes références.

Solution de Bi-Phosphate de Chaux des FRÈRES MARISTES
de SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX (Drôme)
Cette solution est employée avec succès pour combattre les *Scrofules*, la *Débilité générale*, le *Ramollissement* et la *Carie des os*, les *Bronchites chroniques*, les *Catarrhes invétérés*, la *Phtisie tuberculeuse* à toutes les périodes, surtout aux 1er et 2e *degrés*, où elle a une action décisive. Elle est recommandée aux enfants faibles, aux personnes débiles et aux convalescents. Elle excite l'appétit et facilite la digestion. — 20 ans de succès. — 5 fr. le Litre; 3 fr. le 1/2 Litre.
Exiger les signatures : L. ARSAC & Fe CHRYSOGONE.
NOTICE FRANCO. — DÉPOT DANS LES PHARMACIES.

FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

Vins et Spiritueux. Maison de Libourne (Gironde), s'occupant de la clientèle bourgeoise, demande REPRÉSENTANTS munis de bonnes références.
Réponse (poste restante), à Libourne, aux initiales M. B.

PHTISIE BRONCHITES, TOUX, CATARRHES
Guérison par l'*Émulsion Marchais*, de LA ROCHELLE.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Epiciers.* — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

8e ANNÉE. Vendredi 31 Mars 1893. N° 13.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES
L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Apostolat de la prière ; Tableau de la Visite pastorale et de la Confirmation en 1893 ; Avis de l'Évêché.

II. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Mgr Valleau à Brest ; La station du Carême à Quimper ; Le Folgoët ; Quêtes pour la Terre-Sainte ; Mort d'un soldat breton.

III. Nouvelles du monde catholique : Rome ; La canonisation de Jeanne d'Arc ; L'église de Lourdes ; Prédication de Notre-Dame ; Les 28 jours des séminaristes ; Le Pape des ouvriers ; La Franc-Maçonnerie et l'ouvrier ; etc.

IV. Documents historiques (suite).

V. Annonces et Avis.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 2 Avril. — SAINT JOUR DE PAQUES. Double de 1re classe, avec Octave privilégiée. Blanc.

Lundi, 3. — Lundi de Pâques, double de 1re classe. Blanc.

Mardi, 4. — Mardi de Pâques, double de 1re classe. Blanc. — A vêpres, mémoire de saint Vincent Ferrier.

Mercredi, 5. — De l'Octave, semi-double. Blanc.

Jeudi, 6. — De l'Octave, semi-double. Blanc.

Vendredi, 7. — De l'Octave, semi-double. Blanc.

Samedi, 8. — *In Albis.* — De l'Octave, semi-double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Sacré-Cœur de Quimper.....	2, 3, 4 Avril.
Hôpital de Plougastel-Daoulas.....	5, 6 —
Hôpital de Quimperlé.....	7, 8 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ŒUVRE D'ART
SOUVENIR DU JUBILÉ DE LÉON XIII
La Maison J. PEGAT, 16, rue de la Sorbonne, Paris,
a fait *frapper* un MAGNIFIQUE ET VIVANT MÉDAILLON en *métal* bronzé inaltérable
reproduisant avec la plus scrupuleuse exactitude les traits augustes de
Sur cadre velouté rouge 2 fr. 50 Article soigné. **S. S. LÉON XIII** Sur cadre peluche rouge 6 francs Article de luxe.
Dimensions : 0m22 × 0m22.
Envoi franco *contre* 2 fr. 75 *ou* 6 fr. 25 *en timbres ou mandats.*

VINS NATURELS DU MIDI BÉDRY-POURTAL & Cie, à Béziers (Hérault).
Pour les localités où il n'y a pas de représentant, s'adresser directement à la maison.
On accepte représentants munis de bonnes références.

Solution de Bi-Phosphate de Chaux des FRÈRES MARISTES
de SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX (Drôme)
Cette solution est employée avec succès pour combattre les *Scrofules*, la *Débilité générale*, le *Ramollissement* et la *Carie des os*, les *Bronchites chroniques*, les *Catarrhes invétérés*, la *Phtisie tuberculeuse* à toutes les périodes, surtout aux 1er et 2e *degrés*, où elle a une action décisive. Elle est recommandée aux enfants faibles, aux personnes débiles et aux convalescents. Elle excite l'appétit et facilite la digestion. — 20 ans de succès. — 5 fr. le Litre; 3 fr. le 1/2 Litre.
Exiger les signatures : L. ARSAC & Fe CHRYSOGONE.
NOTICE FRANCO. — DÉPOT DANS LES PHARMACIES.

FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

Vins et Spiritueux. Maison de Libourne (Gironde), s'occupant de la clientèle bourgeoise, demande REPRÉSENTANTS munis de bonnes références.
Réponse (poste restante), à Libourne, aux initiales M. B.

PHTISIE BRONCHITES, TOUX, CATARRHES
Guérison par l'Emulsion Marchais, de LA ROCHELLE.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Epiciers.* — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

8e ANNÉE. Vendredi 31 Mars 1893. N° 13.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES
L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Apostolat de la prière ; Tableau de la Visite pastorale et de la Confirmation en 1893 ; Avis de l'Evêché.
II. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Mgr Valleau à Brest ; La station du Carême à Quimper ; Le Folgoët ; Quêtes pour la Terre-Sainte ; Mort d'un soldat breton.
III. Nouvelles du monde catholique : Rome ; La canonisation de Jeanne d'Arc ; L'église de Lourdes ; Prédication de Notre-Dame ; Les 28 jours des séminaristes ; Le Pape des ouvriers ; La Franc-Maçonnerie et l'ouvrier ; etc.
IV. Documents historiques (suite).
V. Annonces et Avis.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 2 Avril. — SAINT JOUR DE PAQUES. Double de 1re classe, avec Octave privilégiée. Blanc.
Lundi, 3. — Lundi de Pâques, double de 1re classe. Blanc.
Mardi, 4. — Mardi de Pâques, double de 1re classe. Blanc. — A vêpres, mémoire de saint Vincent Ferrier.
Mercredi, 5. — De l'Octave, semi-double. Blanc.
Jeudi, 6. — De l'Octave, semi-double. Blanc.
Vendredi, 7. — De l'Octave, semi-double. Blanc.
Samedi, 8. — *In Albis.* — De l'Octave, semi-double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Sacré-Cœur de Quimper.....	2, 3, 4 Avril.
Hôpital de Plougastel-Daoulas.....	5, 6 —
Hôpital de Quimperlé.....	7, 8 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Apostolat de la Prière

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Avril 1893, présentée par Son Em. le Cardinal Vicaire et bénie par le Pape : LA FERMETÉ DES ESPÉRANCES CHRÉTIENNES.

En ce moment où, en France, par un coup de la justice de Dieu, le pouvoir « des corrupteurs et des corrompus, » persécuteurs de l'Eglise, commence déjà à s'effondrer dans la boue, un flot monte de toutes parts, menaçant de tout submerger et de tout détruire, non seulement en France, mais dans toutes les autres contrées de l'univers : nous avons nommé le socialisme.

Or, l'erreur capitale du socialisme et son suprême danger consistent en ceci : à la suite des Francs-Maçons, leurs maîtres, mais avec une franchise plus brutale, les docteurs du socialisme anti-chrétien affichent partout cette formule qui, toute contradictoire et bestiale qu'elle est au fond, n'en séduit pas moins les foules aveugles : « Le vrai paradis que nous devons espérer et atteindre, disent-ils, n'est pas au ciel ; il est sur la terre. »

Quelle est donc aujourd'hui la tâche des véritables chrétiens? Ils ont à faire, de nouveau, ce que firent leurs généreux devanciers, aux premiers siècles de l'Eglise, en face des païens qui, eux aussi, quoique moins grossièrement que nos modernes athées, cherchaient ici-bas leur paradis unique. Pénétrés d'une foi vive et de la méditation du vrai paradis qui est notre magnifique destinée, ces vaillants chrétiens se trouvèrent armés d'une force divine pour persuader aux hommes ces hautes vérités, objet de notre espérance.

Mais si tous les chrétiens, dignes de ce nom, doivent se faire les apôtres de nos espérances immortelles, à qui ce rôle conviendrait-il mieux qu'aux amis et aux Associés du Sacré-Cœur? Animés d'une foi plus ardente envers l'amour infini du Roi Jésus, n'auront-ils pas grâce, spécialement, pour persuader à tous leurs frères jusqu'où est allé — en leur offrant une telle destinée — l'amour de leur Dieu ? Ainsi, tout en adoucissant dans la mesure du possible le sort matériel des pauvres et des travailleurs, aggravé par le joug pesant de la Maçonnerie juive, ils relèveront vers le ciel leur cœur et leurs espérances, et la paix sociale se rétablira peu à peu, du même coup, dans la charité et dans la justice.

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS.

Divin Cœur de Jésus, je vous offre par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les autres intentions pour lesquelles vous vous immolez sans cesse vous-même sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour que nos âmes, raffermies dans la sérénité des espérances chrétiennes, s'élèvent au-dessus de tous les intérêts qui passent, afin d'aspirer sans cesse aux seuls biens qui demeurent.

Tableau de la Visite pastorale et de la Confirmation en

JOURS DE LA SEMAINE	PAROISSES OU LA CONFIRMATION SE DONNE LE MATIN	PAROISSES OU LA CONFIRMATION SE D LE SOIR
AVRIL		
Lundi, 17	Logonna-Daoulas	Daoulas, L'Hôpital-Cam
Mardi, 18	Plougastel-Daoulas	Loperhet.
Mercredi, 19	Dirinon	Saint-Urbain.
Jeudi, 20	Landerneau	Pencran.
Vendredi, 21	La Forest.	Saint-Divy.
Samedi, 22	Guipavas	Le Relecq.
Dimanche, 23.	Saint-Marc	Bohars.
Lundi, 24	Gouesnou	Kersaint, Saint-Thonan
Mardi, 25	Plabennec.	Bourg-Blanc.
Mercredi, 26	Milizac, Guipronvel.	Lanrivoaré, Tréouergat
Jeudi, 27	Saint-Renan	Guilers.
Vendredi, 28	Plouzané	Loc-Maria.
Samedi, 29	Plougonvelin.	Le Conquet, Trébabu.
Dimanche, 30.	Ploumoguer, Lambert.	
MAI		
Lundi, 1er	Plouarzel	Lampaul-Plouarzel.
Mardi, 2	Brélès, Lanildut	Porspoder.
Mercredi, 3	Landunvez, Plourin.	Lampaul-Ploudalmézeau
Jeudi, 4	Ploudalmézeau.	Saint-Pabu.
Vendredi, 5.	Plouguin	Coatméal.
Samedi, 6	Plouvien	Tréglonou.
Dimanche, 7	Lannilis	Landéda.
Lundi, 8.	Plouguerneau	Kernilis.
Mardi, 9.	Guissény	Kerlouan.
Mercredi, 10	Plounéour-Trez	Goulven.
Jeudi, 11	Lesneven.	
Vendredi, 12	Plouider.	
Samedi, 13	Le Drennec	Saint-Frégant, Kernouès.
Dimanche, 14.	Le Folgoat.	Lanarvily, Loc-Brévalaire
Lundi, 15	Ploudaniel.	
Mardi, 16	Plouédern, Trémaouézan.	Trégarantec, Saint-Méen.
Mercredi, 17	La Roche	Lanneufret.
Jeudi, 18	Ploudiry, Loc-Eguiner.	La Martyre.
Vendredi, 19	Le Tréhou	Tréflévénez.
Samedi, 20	Hanvec, Saint-Eloi.	Irvillac.

La Confirmation se donne, soit le matin, soit le soir, dans la paroisse inscrite la pr
mière ; la seconde est convoquée.

Messieurs les Curés et Recteurs sont priés d'expliquer à leurs fideles le sens des cér
monies qui se font à la réception solennelle de l'Evêque dans une paroisse et de leur di
qu'il y a une indulgence plénière à gagner, aux conditions ordinaires, pour toutes les pe
sonnes qui assistent à cette première visite.

Quimper, le 15 Mars 1893.

† HENRI,
Évêque de Quimper et de Léon

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Apostolat de la Prière

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Avril 1893, présentée par Son Em. le Cardinal Vicaire et bénie par le Pape : LA FERMETÉ DES ESPÉRANCES CHRÉTIENNES.

En ce moment où, en France, par un coup de la justice de Dieu, le pouvoir « des corrupteurs et des corrompus, » persécuteurs de l'Eglise, commence déjà à s'effondrer dans la boue, un flot monte de toutes parts, menaçant de tout submerger et de tout détruire, non seulement en France, mais dans toutes les autres contrées de l'univers : nous avons nommé le socialisme.

Or, l'erreur capitale du socialisme et son suprême danger consistent en ceci : à la suite des Francs-Maçons, leurs maîtres, mais avec une franchise plus brutale, les docteurs du socialisme anti-chrétien affichent partout cette formule qui, toute contradictoire et bestiale qu'elle est au fond, n'en séduit pas moins les foules aveugles : « Le vrai paradis que nous devons espérer et atteindre, disent-ils, n'est pas au ciel ; il est sur la terre. »

Quelle est donc aujourd'hui la tâche des véritables chrétiens? Ils ont à faire, de nouveau, ce que firent leurs généreux devanciers, aux premiers siècles de l'Église, en face des païens qui, eux aussi, quoique moins grossièrement que nos modernes athées, cherchaient ici-bas leur paradis unique. Pénétrés d'une foi vive et de la méditation du vrai paradis qui est notre magnifique destinée, ces vaillants chrétiens se trouvèrent armés d'une force divine pour persuader aux hommes ces hautes vérités, objet de notre espérance.

Mais si tous les chrétiens, dignes de ce nom, doivent se faire les apôtres de nos espérances immortelles, à qui ce rôle conviendrait-il mieux qu'aux amis et aux Associés du Sacré-Cœur? Animés d'une foi plus ardente envers l'amour infini du Roi Jésus, n'auront-ils pas grâce, spécialement, pour persuader à tous leurs frères jusqu'où est allé — en leur offrant une telle destinée — l'amour de leur Dieu ? Ainsi, tout en adoucissant dans la mesure du possible le sort matériel des pauvres et des travailleurs, aggravé par le joug pesant de la Maçonnerie juive, ils relèveront vers le ciel leur cœur et leurs espérances, et la paix sociale se rétablira peu à peu, du même coup, dans la charité et dans la justice.

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS.

Divin Cœur de Jésus, je vous offre par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les autres intentions pour lesquelles vous vous immolez sans cesse vous-même sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour que nos âmes, raffermies dans la sérénité des espérances chrétiennes, s'élèvent au-dessus de tous les intérêts qui passent, afin d'aspirer sans cesse aux seuls biens qui demeurent.

Tableau de la Visite pastorale et de la Confirmation en 189

JOURS DE LA SEMAINE	PAROISSES OU LA CONFIRMATION SE DONNE LE MATIN	PAROISSES OU LA CONFIRMATION SE DONNE LE SOIR
AVRIL		
Lundi, 17 . . .	Logonna-Daoulas	Daoulas, L'Hôpital-Camfrout.
Mardi, 18 . . .	Plougastel-Daoulas	Loperhet.
Mercredi, 19 .	Dirinon	Saint-Urbain.
Jeudi, 20 . . .	Landerneau	Pencran.
Vendredi, 21 .	La Forest.	Saint-Divy.
Samedi, 22 . .	Guipavas	Le Relecq.
Dimanche, 23.	Saint-Marc	Bohars.
Lundi, 24 . . .	Gouesnou	Kersaint, Saint-Thonan.
Mardi, 25 . . .	Plabennec.	Bourg-Blanc.
Mercredi, 26 .	Milizac, Guipronvel. . . .	Lanrivoaré, Tréouergat.
Jeudi, 27 . . .	Saint-Renan	Guilers.
Vendredi, 28 .	Plouzané	Loc-Maria.
Samedi, 29 . .	Plougonvelin.	Le Conquet, Trébabu.
Dimanche, 30.	Ploumoguer, Lambert.	
MAI		
Lundi, 1er. . .	Plouarzel	Lampaul-Plouarzel.
Mardi, 2. . . .	Brélès, Lanildut	Porspoder.
Mercredi, 3 . .	Landunvez, Plourin. . . .	Lampaul-Ploudalmézeau.
Jeudi, 4. . . .	Ploudalmézeau.	Saint-Pabu.
Vendredi, 5. .	Plouguin	Coatméal.
Samedi, 6. . .	Plouvien	Tréglonou.
Dimanche, 7 .	Lannilis	Landéda.
Lundi, 8. . . .	Plouguerneau	Kernilis.
Mardi, 9. . . .	Guissény	Kerlouan.
Mercredi, 10 .	Plounéour-Trez	Goulven.
Jeudi, 11 . . .	Lesneven.	
Vendredi, 12 .	Plouider...	Saint-Frégant, Kernouès.
Samedi, 13 . .	Le Drennec	Lanarvily, Loc-Brévalaire.
Dimanche, 14.	Le Folgoat.	
Lundi, 15 . . .	Ploudaniel.	Trégarantec, Saint-Méen.
Mardi, 16 . . .	Plouédern, Trémaouézan.	Lanneufret.
Mercredi, 17 .	La Roche.	La Martyre.
Jeudi, 18 . . .	Ploudiry, Loc-Eguiner. .	Tréflévénez.
Vendredi, 19 .	Le Tréhou	Irvillac.
Samedi, 20 . .	Hanvec, Saint-Eloi.	

La Confirmation se donne, soit le matin, soit le soir, dans la paroisse inscrite la première ; la seconde est convoquée.

Messieurs les Curés et Recteurs sont priés d'expliquer à leurs fidèles le sens des cérémonies qui se font à la réception solennelle de l'Evêque dans une paroisse et de leur dire qu'il y a une indulgence plénière à gagner, aux conditions ordinaires, pour toutes les personnes qui assistent à cette première visite.

Quimper, le 15 Mars 1893.

† **HENRI,**
Évêque de Quimper et de Léon.

Archives d[illegible]s de Quimper et Léon

Par avis de l'Evêché, MM. les Curés et Recteurs sont prévenus que Monseigneur désire qu'il n'y ait pour chaque paroisse qu'un seul parrain et une seule marraine pour présenter les enfants à la Confirmation.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Saint-Corentin. — *Samedi Saint.* — L'office commence à 8 h. 1/2.
Dimanche de Pâques. — Première messe à 5 h. 1/2.

A 10 heures, Monseigneur célébrera la messe pontificale, à l'issue de laquelle il donnera la bénédiction papale.

Vêpres à 2 h. 1/2, sermon de clôture de la Station quadragésimale, bénédiction solennelle du Très-Saint Sacrement.

Lundi et Mardi de Pâques. — Les messes et les offices aux heures ordinaires.

Monseigneur s'est rendu à Brest, où il est arrivé, dimanche, par le train de 4 heures. La cour et tous les abords de la gare étaient remplis d'une foule immense, qui a fait au prélat l'accueil le plus respectueux et le plus empressé... Plusieurs cris de « vive Monseigneur ! » se sont fait entendre.

Sa Grandeur s'est immédiatement rendue à la Préfecture maritime présenter ses devoirs à M. le Préfet, vice-amiral de Lajaille.

Dans la soirée, après une visite au Carmel, Monseigneur a donné le Salut dans la belle église de Saint-Martin, insuffisante pour la circonstance.

Le lendemain, lundi, à 9 heures, l'église de Saint-Louis était également pleine de fidèles, accourus pour recevoir la bénédiction de leur premier pasteur. Après sa messe, Monseigneur est monté en chaire, où il a développé cette pensée « que l'évêque est le dispensateur des grâces de Dieu. »

Il a rendu un hommage aussi délicat que mérité à la mémoire du vénérable Curé que la paroisse a perdu, M. Cloarec ; il a félicité et remercié MM. les Vicaires de ce qu'ils ont fait pendant la vacance, « laquelle — du moins il l'espère, — touche à son terme. »

A la cure de Saint-Louis, M. le Préfet Maritime a rendu sa visite à Monseigneur, qui a ensuite reçu les représentants des diverses autorités, ainsi que les membres des Œuvres et des Communautés religieuses de la ville.

Sa Grandeur est rentrée à Quimper, lundi soir.

La station du Carême à Quimper. — *Saint-Corentin.* — La station quadragésimale a été prêchée, cette année, à la Cathédrale, par le R. P. Reynaud, Oblat de Marie. Dès le premier jour, le R. P. annonçait aux fidèles que, « à l'exemple du grand

Apôtre, il ne prêcherait qu'une seule chose : Jésus crucifié, » et il a tenu parole.

L'affluence des fidèles au pied de la chaire de vérité montre mieux que nous ne saurions le faire, combien cette parole évangélique a été goûtée.

Qu'on nous permette cependant de témoigner notre admiration sur la manière dont le prédicateur a su si bien dire les vérités les plus délicates à exprimer et les plus dures à entendre.

Les trois premiers jours de la Semaine-Sainte ont été spécialement réservés à des réunions d'hommes, pour les préparer à la communion pascale. La grande nef de la cathédrale était à peine suffisante pour recevoir tous ceux qui accouraient, chaque soir, à ces instructions dont nos paroissiens conserveront un souvenir durable et que surtout, nous l'espérons, ils mettront en pratique.

— A Saint-Mathieu, les sermons du Carême ont été aussi très suivis. Eglise pleine, chaque soir. Il est vrai que l'éloquent prédicateur de la station, M. l'abbé Bédoussac, missionnaire apostolique a tout ce qu'il faut pour attirer les foules : organe puissant et d'une pureté remarquable, style imagé, parole chaude et entraînante. Dans une série d'instructions sur les vertus théologales, il a vivement intéressé son auditoire, en lui montrant en même temps que les différents maux dont souffre la société moderne, les remèdes appropriés à ces maux. Cette dernière semaine est consacrée à une sorte de retraite préparatoire à la Pâque. On peut espérer que le talent et le zèle du prédicateur porteront des fruits nombreux dans cette excellente paroisse.

Le Folgoët. — *Service pour S. E. le cardinal Place.*

M. Cuillandre, recteur du Folgoët, a fait célébrer, le dimanche 19 Mars, dans son église, un service solennel pour le repos de l'âme de Mgr Place, archevêque de Rennes. On remarquait à la cérémonie, non-seulement les paroissiens, mais encore beaucoup de personnes venues des environs.

La population de ce pays n'a pas oublié les splendides fêtes du couronnement et, après avoir prié successivement pour les évêques qui y assistèrent et que la mort a déjà frappés, elle a voulu témoigner sa reconnaissance en venant assister au service célébré pour l'Eminentissime cardinal qui couronna Notre-Dame du Folgoët.

Quêtes pour la Terre-Sainte. — Dans le tableau des quêtes faites pour la Terre-Sainte, le jour du Vendredi-Saint, en 1892, le diocèse de Quimper figure au neuvième rang, avec les diocèses de Bayeux et de Coutances, pour une somme de 3,000 fr.

Mort d'un soldat breton. — Les Œuvres militaires. — On a bien voulu nous communiquer la lettre suivante, qui intéressera et édifiera nos lecteurs, — si elle ne les fait pas pleurer. — Elle a été écrite par un prêtre originaire de notre diocèse, le R. P.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le Floc'h, né à Kerlaz, aujourd'hui religieux de la Congrégation du Saint-Esprit et de l'Immaculé-Cœur de Marie, professeur à l'Institution Saint-Joseph, à Epinal.

Le jeune soldat dont il raconte la mort appartenait à une excellente famille de Fouesnant. Il avait pris part à la *retraite des soldats*, prêchée à Quimper, au mois d'Octobre dernier.

« Monsieur le Curé,

« Vous vous êtes intéressé au sort du jeune soldat Rousseau avec une sollicitude pastorale si délicate, qu'il m'est impossible de ne pas répondre avec le plus vif empressement au désir que vous m'exprimez de recevoir un dernier témoignage de sa fin édifiante.

« C'est au fort de Girancourt, près d'Epinal, quelques semaines après son incorporation au 152e de Ligne, que votre paroissien a été atteint de la maladie qui devait si tôt le conduire à la tombe. Transféré à l'hôpital de la garnison, pour y subir une opération et recevoir les divers pansements que réclamait la gravité de son état, il y fut l'objet des soins les plus habiles et les plus dévoués de la part des chirurgiens et des Sœurs hospitalières.

« Rien, absolument rien, n'a été négligé pour lui rendre la santé du corps, et lorsque toute espérance de guérison eut disparu, tout a été mis en œuvre pour assurer à son âme chrétienne, le bienfait d'une mort précieuse devant le Seigneur.

« Dès son entrée à l'hôpital, ayant appris qu'il y avait en ville un prêtre breton, cet excellent jeune homme avait manifesté le désir de me voir. Il reçut ma visite avec les démonstrations de joie les plus touchantes. Nous fîmes connaissance en parlant du pays « à la mode du pays », nous entretenant du bon Dieu, comme on le fait en Bretagne. Dans le temps qui suivit, je me fis un bonheur d'aller souvent lui porter les consolations de mon ministère, et toujours il m'attendait avec une impatience fébrile, ne sachant comment me remercier des faibles marques d'affection que j'étais si heureux de lui donner.

« Cependant le cher malade était en proie aux souffrances les plus cruelles. L'inflamation phlegmoneuse de la région lombaire avait nécessité une opération très douloureuse : il la supporta avec le courage le plus viril et le plus chrétien. Je lui avais recommandé d'offrir ses peines au divin Maître par un simple regard jeté sur le grand Christ appendu dans la salle : il le fit avec une piété et une simplicité vraiment admirables.

« Purifié par un martyre lent et obscur, fortifié par les exhortations du prêtre et les encouragements de la Sœur garde-malade, transformé en un mot par le travail intérieur de la grâce, il vit approcher la consommation de son sacrifice avec la résignation la plus entière : « Ce que le bon Dieu voudra ! » répétait-il souvent, « je suis prêt et je ne crains pas la mort ! »

« C'est dans ces pieux sentiments de soumission à la volonté divine qu'il reçut les derniers sacrements. Ah ! quel émouvant spectacle offrit alors cette salle d'hôpital ! Les camarades, maîtrisant à peine leur émotion, gardaient un respectueux silence ; le prêtre parlait le langage de l'éternité, le malade recevait son Dieu et, le regard illuminé, le visage rayonnant d'une joie céleste, il saluait déjà les clartés ravissantes d'un monde meilleur ! Un soldat mourant loin de son pays, loin de sa famille, loin de sa mère ! Mais au chevet de sa couche funèbre, la Religion debout, représentée par le ministre de Jésus-Christ et par la Sœur de charité !

« Puissent-ils être, une fois dans leur vie, les témoins d'une pareille scène, tous les mécréants qui s'élèvent, au nom de la libre-pensée et des sociétés secrètes, contre le ministère du prêtre auprès des soldats et contre l'angélique dévouement des Sœurs auprès des malades ! Ils comprendraient que le prêtre et le soldat sont frères, et *qu'un frère aidé par son frère est comme une forteresse inexpugnable : Frater qui adjuvatur a fratre, quasi civitas firma.* Alors peut-être ces paroles du général Ambert iraient à leurs cœurs, comme un remords : « Les adversaires des aumôniers et des Sœurs sont les ennemis de l'armée et de la patrie. »

« Pour adoucir l'amertume de ses derniers moments, j'ai suggéré au moribond des invocations pieuses qu'il redisait de sa voix entrecoupée. Je n'ai eu garde d'oublier les saints de Bretagne et, me rappelant qu'il était né à l'ombre d'une chapelle dédiée à sainte Anne, je lui ai fait entendre, dans cette vieille langue, qui avait résonné à son berceau, la prière des Litanies : *santez Anna, pedit evidomp !* Alors son regard mourant sembla se ranimer, et je crus reconnaître que l'image et le souvenir de la patronne des Bretons, comme une vision aimée, hantait son âme à ce moment suprême.

« Yves Rousseau est mort dans cette joyeuse résignation qui console et sanctifie l'agonie des élus de Dieu, et l'on aurait pu annoncer la triste nouvelle à sa chrétienne famille par ce sublime télégramme, que recevait un jour la mère d'un zouave, mort au champ d'honneur : « Madame, votre fils est au ciel ! »

« Et maintenant, Monsieur le Curé, dans cette mort si belle et si consolante au regard de Dieu, n'est-il pas légitime de voir l'épanouissement d'une de ces grâces de choix que vous amassez sur la tête de vos jeunes conscrits, en les conviant à ces fortifiantes Retraites qui constituent, en notre fin de siècle, une démonstration si éclatante et si grandiose de la vivacité de la foi dans les cœurs bretons ? Honneur à tous ceux de nos compatriotes qui ne quittent leurs foyers pour la caserne qu'après avoir promis, au pied des autels, de conserver sous la tunique du soldat, les habitudes de foi de nos ancêtres ! Ici, sur la frontière de l'Est, nous aurons la joie de les rencontrer à l'église, alors même qu'ils n'entendront plus « les cloches obstinées » de leurs clochers à jour. Nous les verrons affirmer leurs sentiments religieux, avec cette fierté sage et calme qui impose le respect. Ils seront chrétiens au départ, chrétiens au retour, chrétiens au régiment et, s'il le faut, chrétiens à l'hôpital et dans le feu des batailles. C'est alors que leurs chefs diront d'eux

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ce qu'un général romain disait des soldats chrétiens de son temps : « *Ce sont des braves, fidèles à leur Dieu !* »

Plus éloquemment que tous les discours, cette lettre montre l'importance des *Œuvres militaires*, en en faisant voir les résultats.

Grâce à Dieu et au zèle de leurs directeurs et aumôniers, ces œuvres sont en pleine prospérité dans notre diocèse. Nous ne parlerons aujourd'hui que de celle de Quimper. Elle a eu, cette année, sa station quadragésimale, prêchée par M. l'abbé Manac'h, professeur au Grand-Séminaire. La retraite de trois jours, préparatoire à la communion pascale, a été donnée par M. Linguinou, recteur de Kerfeunteun.

Le dimanche des Rameaux, a eu lieu la cérémonie, toujours si touchante, de la communion des soldats, plus nombreux que jamais : ils étaient, cette année, 200, tandis que le chiffre le plus élevé atteint jusqu'ici n'était que de 165.

M. l'abbé Bédoussac, prédicateur de la station du Carême à Saint-Mathieu, leur a adressé une émouvante allocution.

De ces réunions si nombreuses où ils peuvent de plus en plus se compter, de ces entretiens pratiques et si pleins de cordialité, nos jeunes soldats sortent forts contre les dangers qui les entourent, forts surtout contre le pire ennemi, qui éloigne encore un grand nombre de leurs camarades : le respect humain.

Angers. — MM. les Administrateurs des Facultés catholiques d'Angers nous prient de communiquer à nos lecteurs la circulaire suivante :

« *Hommage à Mgr Freppel : fondation d'une chaire à l'Université catholique d'Angers.* — Au lendemain de la mort de Mgr Freppel, des catholiques eurent la pensée de provoquer un hommage public de reconnaissance envers l'illustre évêque : ils proposaient d'ouvrir une souscription pour la fondation, aux Facultés catholiques d'Angers, d'une chaire qui porterait son nom. Des journaux se firent les interprètes de ce pieux désir, auquel il parut cependant prématuré de donner suite.

Aujourd'hui, l'avenir des Facultés d'Angers est assuré : les dispositions de la première heure n'ont pas changé, et déjà des souscriptions pour la chaire Freppel nous ont été envoyées ou promises. Le moment est donc venu d'adresser à tous un appel, que plusieurs attendent depuis longtemps.

Bien des charges pèsent sur les catholiques ; mais le nombre de ceux qui gardent le souvenir des glorieux combats que, jusqu'à la veille de sa mort, le député de Brest a livrés pour les droits de l'Eglise, la sainte liberté des âmes, les intérêts et l'honneur de la France est assez grand pour que le succès soit certain.

Angers, 1er Mars 1893. »

Adresser les souscriptions à M. le Secrétaire des Facultés d'Angers, rue Volney, 2.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Les réceptions à l'occasion du jubilé pontifical ont continué au Vatican, comme à l'ordinaire. Le Pape a reçu plusieurs délégués des gouvernements étrangers et plusieurs évêques français, entre autres Mgr Dénéchaud, évêque de Tulle.

Le 17 Mars, Léon XIII a admis en audience particulière M. Delyannis, l'ancien premier ministre de Grèce.

Dimanche 19, Sa Sainteté a admis à sa messe, dans la salle du trône, les dames Romaines qui lui ont fait cadeau, pour son jubilé, d'une précieuse chasuble, qu'il a revêtue à cette occasion.

L'audience collective que le Souverain Pontife a accordée le jeudi, 23, au patriciat romain, a été un magnifique témoignage de la fidélité inviolable que la meilleure partie de ce patriciat garde au Saint-Siège. Il y avait, en effet, plus de cent familles représentant l'élite de la noblesse romaine, qui n'a pas voulu transiger avec le régime actuel. Leurs dévoués sentiments et l'hommage de leur fidélité ont été exprimés en termes très heureux par M. le prince Ruspoli, grand-maître du *Sacro Ospizio*. Le Saint-Père a manifesté sa plus haute satisfaction.

Il recevra prochainement — et cette audience sera particulièrement importante — les conseillers catholiques de la municipalité romaine, qui, par l'entremise du cardinal Rampolla, ont présenté à Sa Sainteté l'hommage de leurs félicitations pour le Jubilé, afin de protester ainsi contre le manque de participation du syndic et du conseil municipal au Jubilé pontifical.

— La Sublime-Porte a fait donner au Pape l'assurance qu'aucun obstacle ne sera mis aux cérémonies du pèlerinage du Congrès eucharistique, que le cardinal Langénieux doit présider à Jérusalem, et où de nombreux Français se proposent d'assister.

Le sultan a fait exprimer à Léon XIII, par l'intermédiaire du patriarche arménien, qu'il avait la plus profonde conviction que la puissance morale de la Papauté garantissait l'ordre social européen.

La canonisation de Jeanne d'Arc. — Les journaux religieux les plus autorisés racontent que Léon XIII, pour donner une marque toute particulière de son amour pour la France, s'intéresse d'une façon spéciale à la cause de canonisation de Jeanne d'Arc. Il ne craint pas de hâter un peu les sages lenteurs romaines, et il aurait l'intention de couronner son jubilé épiscopal — qui dure jusqu'en 1894 — en annonçant, d'après l'avis de la Commission nommée à cet effet, et qui a déjà très sérieusement étudié la question, que le procès de canonisation peut être commencé. Par ce fait même, Jeanne d'Arc prendrait le titre de *Vénérable*.

Archives d[illegible]ines de Quimper et Léon

Les débats préliminaires pourront être menés à terme, pour le mois de Juillet de cette année ; comme il faudra ensuite faire imprimer les actes de la défense et les soumettre aux EE^mes^ Pères de la Congrégation des Rites, il ne sera guère possible que la séance où l'on votera sur l'introduction de la cause ait lieu avant l'automne. Tout ce que l'on peut savoir, en attendant, c'est que l'ensemble des documents recueillis, dans le procès fait par l'Ordinaire d'Orléans, mettent puissamment en relief l'héroïcité des vertus de Jeanne d'Arc, la sainteté de sa vie et de sa mort, ainsi que les grâces insignes, les miracles même obtenus par son intercession.

On a actuellement à l'examen un miracle très important, datant de quinze à dix-huit mois, qui est un appoint providentiel.

L'église de Lourdes. — Plusieurs journaux ont inséré les nouvelles les plus fantaisistes sur un don de *trois millions* fait à Lourdes, en faveur d'une église paroissiale. Le *Journal de Lourdes* publie le texte même des paroles adressées par M. le Curé de Lourdes, à son peuple, en lui annonçant cette bonne nouvelle.

Ce sera la meilleure rectification à donner à tous les racontars ; pour nos lecteurs, il est inutile d'ajouter, comme le fait le *Journal de Lourdes* à l'adresse des correspondants et des journaux peu au courant des choses de Lourdes : qu'il ne s'agit pas du tout d'un don fait au pèlerinage et en particulier à l'église du Rosaire, mais bien de la reconstruction de l'église paroissiale, si délabrée qu'elle faisait peine à voir, et que Mgr Peyramale avait déjà tenté de réédifier à un autre endroit. Il a fallu abandonner son projet si grandiose, devant de grosses et presque insurmontables difficultés.

« Les prières que nous adressons à Dieu depuis de longues années en vue de notre église, a dit M. le Curé de Lourdes en chaire, viennent enfin d'obtenir un magnifique résultat. Un généreux bienfaiteur a donné **un million** pour la construction d'une église paroissiale à Lourdes. Le don est déjà fait, et le million déposé.

« La volonté irrévocable du donateur est que *l'église soit bâtie sur l'emplacement agrandi de notre vieille église, avec la pierre de Lourdes, et en style ogival.*

« Nous sommes autorisé à déclarer que, si quelqu'une de ces conditions relatives à l'*emplacement*, à la *pierre* et au *style* n'était pas acceptée par qui de droit, le million nous échapperait, pour aller à une autre pieuse destination.

« Nous allons faire la neuvaine, dite de *la Grâce*, afin que nous sachions garder notre million et l'utiliser au plus tôt pour la construction d'une grande et belle église, qui sera dédiée au Sacré-Cœur. Le Sacré-Cœur sera ainsi le *titulaire* de la nouvelle église, saint Pierre demeurant toujours le *patron* de la paroisse. »

Prédication de Notre-Dame. — Mgr d'Hulst, retenu à la chambre par une bronchite, à dû interrompre ses prédications

de Notre-Dame de Paris. Il sera remplacé, pendant la retraite pascale, par le R. P. Ollivier, des Frères Prêcheurs, qui a donné la conférence du dimanche des Rameaux.

On espère que l'indisposition du conférencier de Notre-Dame, qui croyait encore, samedi, pouvoir monter en chaire, ne nécessitera que quelques jours de repos.

Les 28 jours des Séminaristes. — Les séminaristes ou ecclésiastiques réservistes vont être appelés, cette année, pendant les vacances, à faire leurs 28 jours. Ils seront incorporés, comme les étudiants en médecine et en pharmacie, dans les sections d'infirmiers, conformément à la loi de 1889. Les commandants de corps d'armée ont reçu des instructions dans ce sens, dès le mois de Décembre.

Mais la plupart de ces élèves ecclésiastiques sont déjà entrés dans les ordres sacrés et, par conséquent, tenus à réciter chaque jour le bréviaire. Le pourront-ils ?.....

..... Et quand les jeunes prêtres, en vertu de la même loi, seront astreints aux périodes d'instruction avec les hommes de leur classe, leur permettra-t-on de dire leur messe, chaque matin, à la caserne ?.....

— « En indiquant ainsi quelques-unes des graves conséquences de la loi militaire, on ne fait que rappeler ce qui a été dit contre cette loi par l'unanimité de l'Episcopat, dès le jour où elle a été proposée au vote de la majorité sectaire qui a fini par l'imposer au pays.

« Il convenait de remettre sous les yeux du public fort distrait, une situation dont trop de catholiques insoucients en sont venus à se désintéresser. Plus que jamais, il importe que l'opinion publique soit saisie, par des manifestations répétées, de la situation douloureuse faite ainsi à l'Eglise, menacée, dans un avenir plus ou moins long, de voir graduellement diminuer le nombre des prêtres indispensables à son ministère, si la loi funeste dont il s'agit était maintenue dans l'arsenal des instruments de la persécution. »

(Semaine de Luçon.)

Le Pape des ouvriers. — Quelques *compagnons forgerons* avaient écrit une adresse au Pape, à l'occasion de son Jubilé. « Elle se perdra dans le tas, se disaient-ils ; mais au moins nous aurons fait nombre, comme le petit *pioupiou* dans une revue. »

Or voilà que, dimanche, le curé apportait chez le plus vieux de ces ouvriers, un ferronnier qui avait signé comme président et indiqué son adresse, une lettre d'Italie.

C'était la réponse du cardinal Rampolla, au nom du Pape.

On a tenu compte, à Rome, de ces vœux d'humbles ouvriers, comme des hommages des plus importants personnages.

Voilà comment le *Pape des ouvriers* agit. Essayez donc, humbles travailleurs, d'être considérés de la sorte par les « grands personnages » politiques qui vous exploitent ! *(La Croix des Ardennes*, citée par *le Monde*).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La Franc-Maçonnerie et l'ouvrier. — Notre zélé ami, M. Paul Nourrisson, avocat à la Cour d'appel de Paris, l'éloquent conférencier du Comité de Défense religieuse, vient de développer cette thèse à Charleville, devant un très nombreux auditoire d'ouvriers qui lui ont témoigné, par leurs chaleureux applaudissements, combien ils le comprenaient.

M. Nourrisson a poursuivi de sa verve malicieuse les nigauds qui font partie de la Franc-Maçonnerie, et il a flétri de sa parole vengeresse les ambitieux qui en font le marchepied de leur fortune politique et financière. Il a montré jusqu'à quel point la perfide institution sectaire est ennemie de l'ouvrier, puisque toutes ses œuvres sont contre lui, qu'elle l'exclut de ses loges et qu'elle va même jusqu'à le forcer dans le dernier retranchement de son for intérieur. « Il faut donc, conclut logiquement l'orateur, que tous « les ouvriers honnêtes fassent l'union contre cet ennemi qui est « le leur, celui de la religion et de la patrie. »

Les mêmes succès ont retrouvé notre ami à Reims.

Nous ne saurions trop recommander aux conférenciers catholiques de défendre devant les auditoires ouvriers une thèse d'une aussi saisissante actualité. *(Correspondance hebdomadaire.)*

La neutralité scolaire jugée par un incroyant. — « Il n'y a pas d'école NEUTRE, parce qu'il n'y a pas d'instituteur qui n'ait une OPINION religieuse ou philosophique.

« S'il n'en a pas, il est EN DEHORS DE L'HUMANITÉ ; c'est UN IDIOT OU UN MONSTRE.

« S'il en a une et qu'il la cache, pour sauver ses appointements, C'EST LE DERNIER DES LACHES.

« Mais je le défie bien de la cacher. Il aura beau serrer les lèvres, elle jaillira malgré lui, ses yeux parleront, ses gestes, toute sa personne.

« L'enfant parlera aussi, il questionnera ; Dieu, à deux pas de l'école, entrera de tous côtés, dans ses yeux, dans ses oreilles.

« Il n'y a qu'un coin du monde où il sera banni : c'est dans cette école où l'on forme le cœur du citoyen, où l'on illumine son esprit ! »

(Jules SIMON.)

DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

dans le Finistère, pendant la Révolution.

Déportation des prêtres du château de Brest en Espagne, en Août 1792 (suite).

« En conséquence, les deux agents des prêtres français se rendirent à la maison de campagne de Mgr l'Evêque, pour lui annoncer l'état des choses et pour recevoir ses ordres

ultérieurs. Sa Grandeur parut satisfaite et Elle arrêta définitivement la liste de ceux qui devaient loger dans des maisons particulières et de ceux qu'Elle destinait pour des communautés.

« Cependant, elle prévint M. de Silguy de ne faire partir personne de Rivadeo, qu'il n'eut reçu les ordres et les instructions qu'Elle se proposait de lui faire passer incessamment, pour être communiqués à ses confrères. M. de la Fuente, chanoine et secrétaire de Monseigneur, en fit, de la part de Sa Grandeur, une analyse à MM. de Silguy et Boissière, avec cette netteté et cette clarté qui lui sont propres. Il leur en développa les motifs et les avantages, et il y joignit tous les avis que sa grande expérience et ses vastes connaissances lui suggérèrent, et dont les événements postérieurs ont démontré la nécessité (1).

« M. de Silguy et M. Boissière prirent congé de Sa Grandeur le dimanche 14 Octobre et allèrent coucher à l'abbaye de Villeneuve.

« Le lendemain, ils arrivèrent à Rivadeo, où ils répandirent la joie et la consolation parmi leurs confrères, en leur annonçant que les quinze qui avaient demandé à aller à Mondonedo ou dans des communautés, touchaient au terme de leurs désirs. Effectivement, M. de Silguy reçut, le 17, la lettre et les instructions dont Sa Grandeur lui avait fait l'honneur de lui parler.

« Cette lettre vraiment pastorale fut lue et relue, le 18, en présence de tous les prêtres français, qui l'écoutèrent avec autant d'attendrissement que de reconnaissance. C'est un père qui parle à des enfants qu'il vient d'adopter et qui, en leur retraçant ce que sa charité et sa bienveillance lui ont fait faire en leur faveur, leur prescrit les règles et la conduite qu'ils doivent suivre pour mériter la continuation de ces sentiments. Comme nous avons donné plus haut la relation exacte et fidèle de tout ce qui s'est passé jusqu'à ce moment, nous ne traduisons pas ici la première partie de la lettre de Sa Grandeur, où chacun des faits y est rapporté par ordre et par date, et elle doit être regardée comme un journal précieux, comme le titre le plus authentique que les prêtres français auront à produire à leurs compatriotes, comme la pièce la plus probante de l'accueil non moins distingué que charitable dont les a honorés le vertueux et savant prélat sous l'autorité et la protection duquel ils auront eu le bonheur de vivre, au nombre de trente et un. Au reste, en rapprochant du résumé que Sa Grandeur a pris Elle-même la peine de faire, les circonstances et les accessoires que nous avons

---

(1) « M. de la Fuente est un des principaux bienfaiteurs des prêtres français. Ils ont éprouvé de sa part tout ce dont un bon cœur et une âme généreuse et compatissante sont capables. » (Note de M. Boissière.)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tâché de décrire, pour ne rien omettre de ce que la reconnaissance nous ordonnait de publier, on verra que notre généreux bienfaiteur a tu et dissimulé, par modestie, tout ce qui pouvait relever l'éclat de ses soins attentifs et de sa tendre sollicitude pour nous procurer dans son diocèse un état fixe et stable.

« Venons maintenant à la seconde partie de la lettre de Sa Grandeur, et jouissons du plaisir de l'entendre parler son langage ordinaire, celui de la vertu et de la perfection ecclésiastique.

« Nous rendons, dit-elle, de continuelles actions de grâces « au Dieu tout puissant qui ne cesse de veiller à la subsis- « tance de ses serviteurs et de les attirer à Lui par les « bénignes influences de son amoureuse bonté. L'unique « objet des vœux que nous faisons pour vous tous est de « vous voir marcher constamment dans les voies de la piété, « de la sainteté, de la sobriété et de la justice. N'oubliez « jamais que vous êtes les ministres du Dieu vivant et les « dispensateurs de ses mystères, et qu'en cette qualité votre « conduite doit répondre à la sublimité de votre état et de « vos fonctions. De notre côté, voulant pourvoir, autant qu'il « est en nous, à votre bien et à votre avancement spirituel, et « vous regardant désormais comme nos ouailles, nous avons « jugé à propos et même nécessaire, pour l'accomplissement « de nos obligations pastorales envers vous, que vous nous « remettiez, individuellement et séparément, une supplique « dans laquelle chacun aura soin d'exprimer son âge, sa « patrie, son ordre, sa dignité et l'office qu'il exerçait. Vous « y joindrez les certificats et attestations qui pourront nous « constater l'identité de vos personnes et vos qualités, afin « que, le tout mûrement examiné et relaté dans les registres « de notre secrétariat, nous fassions expédier, à tous et à « chacun de vous, la permission par écrit de remplir les « offices sacerdotaux, pour tant et si longtemps qu'il nous « plaira et dans les domiciles que nous vous aurons assignés, « et ce conformément aux règles de toute bonne adminis- « tration.

« Il n'est personne qui ne voie le zèle ardent dont vos « cœurs sont enflammés pour la défense et le maintien de la « religion catholique et de l'autorité suprême de votre Roi, « qui ne tient sa puissance que de Dieu seul. Nous vous « prions néanmoins, et autant que besoin serait, nous vous « enjoignons, à vous et à tous vos compagnons, de nous ren- « dre, pendant tout le temps que vous serez au milieu de « nous, le respect et l'obéissance que vous nous devez comme « à votre unique pasteur et à votre Evêque. Nous vous enjoi- « gnons également de vous conformer à la discipline ecclé- « siastique de ce royaume et de notre diocèse, vous accordant

« en tout avec nos prêtres, qui sont vos confrères, et obtem- « pérant comme eux à nos lettres et à nos ordonnances pasto- « rales, afin que, réunis de cœur et d'esprit, nous rendions « tous ensemble à Dieu des actions de grâces aussi sincères « qu'uniformes. Nous vous recommandons, de plus, très « spécialement, de ne jamais parler, dans vos conversations, « des différences ou des oppositions qui peuvent se rencon- « trer entre la discipline particulière de France et la nôtre. « Enfin, nous vous défendons d'agiter aucune question rela- « tive aux décrets du Concile général et écumenique de « Trente, au saint et vénérable tribunal de la foi, à l'obliga- « tion de remplir le précepte pascal et aux peines portées « par l'Eglise contre les transgresseurs de ce précepte, si ce « n'est pour l'édification des fidèles confiés à nos soins et « pour leur donner sur tous ces points les mêmes instructions « et les mêmes enseignements que nous.

« Vous communiquerez les présentes à tous vos compa- « gnons, avant qu'ils se séparent de vous pour venir occuper « leurs différentes demeures. Bien convaincus de l'exactitude « et de la promptitude de leur obéissance à nos ordres, nous « les embrassons ainsi que vous dans toute l'effusion de notre « cœur, et nous supplions Notre-Seigneur de vous accorder à « tous sa bénédiction, comme nous vous donnons la nôtre.

« En notre palais rural de Buenayre, le 14 Octobre 1792. »

CABINET DEBRAY

Cabinet dentaire et Atelier de fabrication et de réparation, *2, rue Astor* (près la Halle), *à Quimper*.

M. F. PÉZIEUX, Chirurgien-Dentiste diplômé, est tous les jours, à la disposition des clients, à l'exception du vendredi.

M. HÉLOT *est visible tous les jeudis.*

Dents artificielles, systèmes français et américains. Réparation immédiate de tous les appareils dentaires. — *Prix modérés.*

On trouve chez l'auteur : « *Aux Mères de Familles* », par F. PÉZIEUX, 2, rue Astor (près la Halle), à Quimper.

AVIS. — M. E. PIRIOU, horloger bijoutier, 3, rue Kéréon, à Quimper, a l'honneur d'informer Messieurs les Ecclésiastiques qu'il va recevoir un beau choix de **Bronzes et Orfévrerie pour Eglises.** Il rappelle aussi qu'il fait remettre à neuf, à Paris, tout ce qui concerne la partie. Ce travail est fait en confiance et livré au bout de 8 à 15 jours, à des prix modérés.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ

92, rue Richelieu, 92,

est seule chargée, à PARIS, de recevoir les ANNONCES pour la *Semaine Religieuse de Quimper.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PHOTOGRAPHIE J. VILLARD
QUIMPER

Reproductions et Agrandissements au Charbon.
Ateliers et Salon de pose au 1er étage.

M. VILLARD a l'honneur d'informer sa clientèle que, pour cause d'agrandissements, ses ateliers sont transférés
4, rue Saint-François *(près du Parc).*

MALADIES des YEUX La **POMMADE JAUNE CHEVRIER**
est employée avec le plus grand succès dans les *ophtalmies*, les *rougeurs de paupières*, le *larmoiement*, etc. — Le Pot 2 fr. 50 ; *franco de port*, 2 fr. 80.
Pharmacie **CHEVRIER, PARIS, 21, Faubg Montmartre** et dans toutes Pharmacies.

ŒUVRE D'ART
SOUVENIR DU JUBILÉ DE LÉON XIII
La Maison **J. PEGAT, 16, rue de la Sorbonne, Paris,**
a fait *frapper* un **MAGNIFIQUE ET VIVANT MÉDAILLON** en *métal* bronzé inaltérable
reproduisant avec la plus scrupuleuse exactitude les traits augustes de
Sur cadre velouté rouge **2 fr. 50** Article soigné.
S. S. LÉON XIII
Sur cadre peluche rouge **6 francs** Article de luxe.
Dimensions : 0m22 × 0m22.
Envoi franco contre 2 fr. 75 *ou* 6 fr. 25 *en timbres ou mandats.*

FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Emile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

Vins et Spiritueux. Maison de Libourne (Gironde), s'occupant de la clientèle bourgeoise, demande REPRÉSENTANTS munis de bonnes références.
Réponse (poste restante), à Libourne, aux initiales M. B.

PHTISIE BRONCHITES, TOUX, CATARRHES
Guérison par l'Émulsion Marchais, de LA ROCHELLE.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Epiciers.* — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

8e ANNÉE. Vendredi 7 Avril 1893. N° 14.

LA SEMAINE RELIGIEUSE
DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* La Résurrection.

II. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Avis ; Quimper ; Morlaix ; Châteaulin.

III. Nouvelles du monde catholique : Rome ; Paris-Saint-Denis ; Rennes ; Les prêtres de Saint-Brieuc devenus évêques ; Fier langage.

IV. Questions de liturgie (à suivre).

V. Annonces et Avis.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 9 Avril. — Dimanche de Quasimodo. Office du jour. Double, blanc.

Aux Vêpres, mémoire du suivant *(du 27 Mars)*.

Lundi, 10. — S. Jean Damascène, Docteur. Double, blanc.

Mardi, 11. — S. Léon I, Pape, docteur. Double, blanc.

Mercredi, 12. — S. Isidore, évêque, Docteur *(du 4 Avril)*. Double, blanc.

Jeudi, 13. — S. Herménégilde, martyr. Semi-double, blanc.

Vendredi, 14. — S. Justin, martyr. Double, blanc.

Samedi, 15. — Office votif de l'Immaculée-Conception. Semi-double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Hôpital de Morlaix	9, 10 Avril.
Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, à Morlaix	11, 12 —
Maison de la Miséricorde, à Quimper	13, 14 —
Dames de la Retraite de Lézérazien	15, 16 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La Résurrection. — Les fêtes pascales sont partout pour les âmes le signal de la résurrection à la vie chrétienne.

Toujours préoccupés par les difficultés présentes, frappés à l'excès par le spectacle de certaines misères, nous sommes trop portés à douter des remèdes et à regarder la situation sous son aspect décourageant. « La religion s'en va, dit-on, les meilleurs esprits s'en détachent, toutes les influences se tournent contre elle. » Nous croyons au contraire que l'Eglise n'a jamais montré dans le clergé et le peuple une si puissante vitalité. D'autre part, nous le savons, l'hostilité est grande ; mais nous assistons au duel séculaire des deux Cités ; beaucoup d'âmes périssent dans le combat, nous constatons des défections douloureuses. Cependant l'Eglise ne cesse de triompher dans le cœur de ses enfants et de ses défenseurs, ni de faire des conquêtes autour d'elle.

Nos ennemis feignent de ne pas croire plus à la résurrection des âmes qu'à celle des corps et ils représentent volontiers comme irréparables les désastres éprouvés par l'Eglise ; il n'est guère de scandale qu'ils exploitent avec une joie plus délicieuse, avec un plus visible sentiment de triomphe. Naguère encore un homme d'Etat rappelait complaisamment les défaites du catholicisme en Europe, ajoutant que jamais il n'est rentré victorieux dans les places qui lui ont été précédemment enlevées.

Il n'y a rien de si faux et de si insensé que ce reproche. S'il est un fait éclatant aujourd'hui, c'est le mouvement qui ramène vers l'Eglise tous les esprits sincèrement religieux, surtout — chose remarquable — dans la classe élevée et savante. Quoi de plus consolant, par exemple, que le retour des Anglais à la foi de Rome, que le rapprochement progressif des Puséistes et des Ritualistes, non seulement de nos croyances, mais aussi de nos traditions et même de notre culte extérieur ? On se tromperait, du reste, si l'on croyait que l'Angleterre seule subit cette rénovation ; un travail profond et énergique se manifeste aussi dans les autres populations protestantes, surtout dans les pays du Nord. Les découvertes historiques des derniers temps ont fait pousser aux réformés des exclamations de surprise, et en même temps que la théologie protestante a rayé de son symbole la croyance fondamentale : la divinité du Christ, les premiers apôtres de la Réforme sont tombés au dernier degré de l'abjection aux yeux de leurs propres partisans.

Que de résurrections déjà se sont produites pour l'Eglise !

L'une des plus glorieuses fut celle qui suivit la Révolution française. Il n'est peut-être pas, dans l'histoire, une catastrophe qui ait tant frappé les esprits, comme il n'en est pas qui ait amoncelé plus de ruines et qui ait commis de si grandes atrocités : ce fut un anéantissement religieux et social. L'Eglise semblait ensevelie pour toujours et l'impiété chantait l'hymne de la victoire définitive. En 1796, au milieu de ce chaos où le monde se reconnaissait à peine, un illustre exilé, fuyant lui-même la révolution triomphante lui adressait ce prophétique défi :

« Soyez attentifs, vous tous que l'histoire n'a pas assez instruits. Les temples sont fermés, ou ne s'ouvrent qu'aux délibérations bruyantes et aux bacchanales d'un peuple effréné. Les autels sont renversés ; on a promené dans les rues des animaux immondes sous les vêtements des Pontifes ; les coupes sacrées ont servi à d'abominables orgies ; et sur ces autels, que la foi antique environne de chérubins éblouis, on a fait monter d'infâmes creatures. Le philosophisme n'a plus de plaintes à faire ; toutes les chances humaines sont en sa faveur : on fait tout pour lui et tout contre sa rivale. — Si le christianisme sort de cette épreuve terrible, plus pur et plus vigoureux, *patuit Deus !* C'est le triomphe de Dieu ! »

C'est ce qui est arrivé. Au milieu des horreurs qui firent gémir, pendant dix ans, les populations affolées, Dieu se réserva une élite qui releva la tête après la tourmente et montra aux yeux les moins clairvoyants l'irréligion abattue, abimée dans son propre triomphe. Comme les malheurs publics sont dus d'ordinaire à des minorités factieuses imposant leur volonté aux timides et terrorisant tout autour d'elles, les restaurations divines sont dues à quelques hommes de cœur qui s'imposent à l'opinion par l'énergie de leur foi et l'audace de leurs œuvres. *(Semaine religieuse d'Evreux.)*

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Chapelle des Ursulines. — *Lundi, 10 Avril*, réunion des Mères chrétiennes, à 7 h. 1/2 du matin. Instruction et bénédiction.

Cette année encore, la séance du Conseil de Fabrique du Dimanche de la Quasimodo devra être tenue dans la même forme que précédemment et le budget rédigé suivant les anciennes formules.

MM. les Curés et Recteurs recevront ultérieurement de l'Evêché, les instructions concernant le nouveau réglement établi par le décret du 27 Mars 1893.

Du reste, d'après les instructions ministérielles déjà parvenues aux évêques, « rien ne s'oppose à ce que l'on autorise les Conseils de Fabrique à se réunir plus tard, en séance extraordinaire, pour opérer dans les budgets les rectifications et additions exigées par le nouveau décret. »

AVIS. — Par suite de retards apportés à l'établissement des réglements qui doivent régir, dans la pratique, l'application de la loi et du décret relatifs à la nouvelle comptabilité des Fabriques, cette question perd de son urgence et le Manuel des Conseils de Fabrique annoncé par la *Librairie religieuse* H. Oudin, comme devant être mis en vente le 25 Mars, ne sera livré qu'après la publication officielle des documents attendus.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La Résurrection. — Les fêtes pascales sont partout pour les âmes le signal de la résurrection à la vie chrétienne.

Toujours préoccupés par les difficultés présentes, frappés à l'excès par le spectacle de certaines misères, nous sommes trop portés à douter des remèdes et à regarder la situation sous son aspect décourageant. « La religion s'en va, dit-on, les meilleurs esprits s'en détachent, toutes les influences se tournent contre elle. » Nous croyons au contraire que l'Eglise n'a jamais montré dans le clergé et le peuple une si puissante vitalité. D'autre part, nous le savons, l'hostilité est grande ; mais nous assistons au duel séculaire des deux Cités ; beaucoup d'âmes périssent dans le combat, nous constatons des défections douloureuses. Cependant l'Eglise ne cesse de triompher dans le cœur de ses enfants et de ses défenseurs, ni de faire des conquêtes autour d'elle.

Nos ennemis feignent de ne pas croire plus à la résurrection des âmes qu'à celle des corps et ils représentent volontiers comme irréparables les désastres éprouvés par l'Eglise ; il n'est guère de scandale qu'ils exploitent avec une joie plus délicieuse, avec un plus visible sentiment de triomphe. Naguère encore un homme d'Etat rappelait complaisamment les défaites du catholicisme en Europe, ajoutant que jamais il n'est rentré victorieux dans les places qui lui ont été précédemment enlevées.

Il n'y a rien de si faux et de si insensé que ce reproche. S'il est un fait éclatant aujourd'hui, c'est le mouvement qui ramène vers l'Eglise tous les esprits sincèrement religieux, surtout — chose remarquable — dans la classe élevée et savante. Quoi de plus consolant, par exemple, que le retour des Anglais à la foi de Rome, que le rapprochement progressif des Puséistes et des Ritualistes, non seulement de nos croyances, mais aussi de nos traditions et même de notre culte extérieur ? On se tromperait, du reste, si l'on croyait que l'Angleterre seule subit cette rénovation ; un travail profond et énergique se manifeste aussi dans les autres populations protestantes, surtout dans les pays du Nord. Les découvertes historiques des derniers temps ont fait pousser aux réformés des exclamations de surprise, et en même temps que la théologie protestante a rayé de son symbole la croyance fondamentale : la divinité du Christ, les premiers apôtres de la Réforme sont tombés au dernier degré de l'abjection aux yeux de leurs propres partisans.

Que de résurrections déjà se sont produites pour l'Eglise !

L'une des plus glorieuses fut celle qui suivit la Révolution française. Il n'est peut-être pas, dans l'histoire, une catastrophe qui ait tant frappé les esprits, comme il n'en est pas qui ait amoncelé plus de ruines et qui ait commis de si grandes atrocités : ce fut un anéantissement religieux et social. L'Eglise semblait ensevelie pour toujours et l'impiété chantait l'hymne de la victoire définitive. En 1796, au milieu de ce chaos où le monde se reconnaissait à peine, un illustre exilé, fuyant lui-même la révolution triomphante lui adressait ce prophétique défi :

« Soyez attentifs, vous tous que l'histoire n'a pas assez instruits. Les temples sont fermés, ou ne s'ouvrent qu'aux délibérations bruyantes et aux bacchanales d'un peuple effréné. Les autels sont renversés ; on a promené dans les rues des animaux immondes sous les vêtements des Pontifes ; les coupes sacrées ont servi à d'abominables orgies ; et sur ces autels, que la foi antique environne de chérubins éblouis, on a fait monter d'infâmes creatures. Le philosophisme n'a plus de plaintes à faire ; toutes les chances humaines sont en sa faveur : on fait tout pour lui et tout contre sa rivale. — Si le christianisme sort de cette épreuve terrible, plus pur et plus vigoureux, *patuit Deus !* C'est le triomphe de Dieu ! »

C'est ce qui est arrivé. Au milieu des horreurs qui firent gémir, pendant dix ans, les populations affolées, Dieu se réserva une élite qui releva la tête après la tourmente et montra aux yeux les moins clairvoyants l'irréligion abattue, abimée dans son propre triomphe. Comme les malheurs publics sont dus d'ordinaire à des minorités factieuses imposant leur volonté aux timides et terrorisant tout autour d'elles, les restaurations divines sont dues à quelques hommes de cœur qui s'imposent à l'opinion par l'énergie de leur foi et l'audace de leurs œuvres. *(Semaine religieuse d'Evreux.)*

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

CHAPELLE DES URSULINES. — *Lundi, 10 Avril*, réunion des Mères chrétiennes, à 7 h. 1/2 du matin. Instruction et bénédiction.

Cette année encore, la séance du Conseil de Fabrique du Dimanche de la Quasimodo devra être tenue dans la même forme que précédemment et le budget rédigé suivant les anciennes formules.

MM. les Curés et Recteurs recevront ultérieurement de l'Evêché, les instructions concernant le nouveau réglement établi par le décret du 27 Mars 1893.

Du reste, d'après les instructions ministérielles déjà parvenues aux évêques, « rien ne s'oppose à ce que l'on autorise les Conseils de Fabrique à se réunir plus tard, en séance extraordinaire, pour opérer dans les budgets les rectifications et additions exigées par le nouveau décret. »

AVIS. — Par suite de retards apportés à l'établissement des réglements qui doivent régir, dans la pratique, l'application de la loi et du décret relatifs à la nouvelle comptabilité des Fabriques, cette question perd de son urgence et le Manuel des Conseils de Fabrique annoncé par la *Librairie religieuse* H. OUDIN, comme devant être mis en vente le 25 Mars, ne sera livré qu'après la publication officielle des documents attendus.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Reçu pour le monument de Mgr Lamarche :

De M. le duc et de Mme la duchesse de Feltre.	200 fr.
D'un anonyme	200

Monseigneur l'Evêque de Quimper s'est rendu, lundi, à Rennes, pour faire sa visite à Monseigneur l'Archevêque métropolitain.

A son retour, Sa grandeur s'est arrêtée à Quimperlé, où elle a visité les deux paroisses et les différentes communautés, puis est rentrée à Quimper, mercredi, par le train de 6 heures du soir.

Avant de commencer sa tournée de confirmation, Monseigneur se propose d'assister, le deuxième dimanche après Pâques, au sacre de Mgr Dubourg, évêque de Moulins. En se rendant à Saint-Brieuc, il s'arrêtera à Morlaix.

La visite épiscopale à Saint-Pol-de-Léon est remise à plus tard, Monseigneur désirant donner à la cérémonie de prise de possession de sa seconde cathédrale, toute la solennité possible, ce que ne permettrait pas le temps très limité dont il dispose en ce moment.

Quimper. — Les offices de la Semaine-Sainte et des fêtes de Pâques ont été suivis, comme toujours, à Quimper, par une foule pieuse et recueillie.

Les reposoirs du Jeudi-Saint étaient magnifiques, ornés d'une vraie profusion de fleurs naturelles, grâce à la saison exceptionnelle dont nous jouissons. Mais ce qui est surtout consolant, c'est que les communions ont été plus nombreuses que jamais.

Le Dimanche de Pâques, Monseigneur a officié à la grand'messe et aux vêpres. Au salut solennel qui a suivi, le chœur des séminaristes a parfaitement chanté un beau *Regina Cœli*, composé par M. le chanoine Bargilliat, professeur au Grand Séminaire.

Morlaix. — Nous recommandons aux prières des lecteurs de la *Semaine Religieuse*, la Révérende Mère Le Roy, supérieure de l'hospice de Morlaix, pieusement endormie dans le Seigneur, à l'âge de 82 ans, le 1er Avril 1893.

La Mère Le Roy était née dans le diocèse de Coutances, d'une honorable famille, qui a donné à l'Eglise plusieurs prêtres et plusieurs religieuses. A l'âge de 20 ans, elle dit adieu au monde, pour entrer dans l'ordre des religieuses de Saint-Thomas de Villeneuve, et, au sortir du Noviciat, elle fut envoyée à l'hospice de Morlaix, où elle a passé 58 ans, au service des pauvres, des malades et des *aliénées*. Douée d'une intelligence rare, d'une extraordinaire puissance de travail, et d'une santé de fer, la Mère Le Roy a été le modèle accompli de la religieuse hospitalière, dans les différents emplois qui lui furent successivement confiés. Depuis 20 ans, elle avait la direction de cet immense hôpital, et c'est bien à son intelligente administration que sont dûs les grands travaux d'agrandissement et d'embellissement qui ont été exécutés, dans ces dernières années.

La Mère Le Roy était connue, admirée, estimée et aimée de

tout Morlaix. A la nouvelle de sa mort, ce fut un cri unanime dans la ville : « Quelle perte pour l'hospice, quelle perte pour Morlaix ! »

Comme un dernier témoignage de vénération et de reconnaissance à la regrettée Supérieure, le Conseil d'administration a voulu donner à ses funérailles toute la solennité possible, et a convoqué toutes les autorités de la ville. L'enterrement ressemblait moins à un convoi qu'à une marche triomphale. Devant le char, marchait le clergé des trois paroisses avec les aumôniers de toutes les communautés. Derrière le char, venaient d'abord les religieuses de Saint-Thomas de Villeneuve, accourues de Paris, de Rennes, de Saint-Brieuc, de Moncontour, de Brest, de Landerneau et de Plougastel ; puis les religieuses de Saint-Vincent-de-Paul, du Saint-Esprit, de Notre-Dame du Bon-Secours et des autres Congrégations ; et enfin le Conseil d'administration, le Conseil municipal, les officiers du bataillon, les docteurs-médecins, et les employés des bureaux de l'établissement, plusieurs membres du tribunal et du barreau, les représentants de tous les corps constitués, et une foule innombrable d'hommes et de femmes de toutes les classes de la société.

Avant l'absoute, M. l'Archiprêtre de Saint-Mathieu, au nom de la religion et au nom des pauvres, a retracé en termes émus la carrière si bien remplie de la Révérende Mère Le Roy. Il a dit sa passion pour Dieu et sa passion pour les pauvres et les malades. Il a dit son admirable dévouement, poussé parfois jusqu'à l'héroïsme, comme pendant les épidémies de 1834 et de 1867. Il a dit enfin sa patience et sa sérénité au milieu des souffrances d'une crucifiante agonie, qui n'eut pourtant aucune prise sur son intelligence. « Je veux bien vivre encore, disait la vénérable religieuse, mais à la condition que je puisse être utile et que je puisse travailler. » Dieu trouva qu'elle avait assez fait, et il appela au repos et à la récompense celle qui avait été, pendant 58 ans, à la tâche et à la peine.

Puisse-t-il accorder de longues années à la Religieuse qui vient, par obéissance, de prendre sa place, et que la bonne Mère Le Roy avait elle-même initiée et formée à la direction de sa maison !

Chateaulin. — On nous communique un article, paru dans le *Bas-Breton*, que nous sommes heureux de reproduire :

« On s'est plu quelquefois à dire du mal de Châteaulin, sous le rapport religieux. Eh ! bien, la population Châteaulinoise a beaucoup de foi et elle vient d'en donner, pendant ces jours, la preuve la plus éclatante.

Le Révérend Père Félicien, religieux franciscain, de la résidence de Saint-Brieuc, prêchait cette année la station du Carême. Les sermons ont été très suivis depuis le commencement jusqu'à la fin et plus de 800 personnes, tant hommes que femmes, se pressaient, chaque fois, autour de la chaire.

D'ailleurs, un extérieur aimable, un abord bienveillant, une parole pleine de chaleur et de conviction, c'était plus qu'il ne fal-

Archives diocésaines de C[illegible]pper et Léon

lait pour plaire parmi nous. Aussi le bon Père Félicien s'est fait vite estimer, aimer et rechercher de tous.

La venue à Châteaulin de ce persuasif prédicateur n'aura pas été sans fruit. Lui même, du reste, en a goûté les premières consolations. Beaucoup de personnes, indifférentes jusqu'ici, ont tenu à le voir et à l'entendre, et, sous sa parole ardente, elles ont senti renaître leurs principes religieux. Leur cœur a vibré et leur a fait entendre comme un écho des prières, apprises autrefois sur les genoux d'une pieuse mère. Le souvenir de leur première communion leur a passé devant les yeux et, avec tout cela encore, un je ne sais quoi qui leur envoyait, à des années de distance, un parfum de piété et de vertu. C'est ainsi que plusieurs hommes sont revenus repentants au Dieu de leur enfance et que de vieux endurcis se sont rencontrés à la table de communion...

Il était dans les habitudes de donner, avant le dimanche de la Passion, une retraite aux dames. Parler de Dieu aux dames de Châteaulin, c'est parler de poésie à un poète, de musique à un musicien. Pleines de foi et de charité, elles aiment à venir souvent puiser à la source de toutes les vertus, à Jésus. La retraite a donc réussi à merveille. Mais, cette fois, (le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable) les femmes ont été surpassées par les hommes. Elles n'en sont pas trop jalouses, je l'espère ; car, dans le nombre, se trouvent leurs maris, leurs frères et leurs enfants.

Le dimanche de la Passion, le R. Père Félicien annonçait la retraite des hommes : « Mes amis, disait-il, je n'ai pas encore eu de déception ; je suis sûr que ce ne sera pas à Châteaulin que je subirai la première... ; vous viendrez tous aux sermons de cette retraite. » Effectivement, on est venu, et en grand nombre.

Que c'est beau un auditoire d'hommes, et que l'on aime à se dire chrétien, en voyant au pied d'une chaire tous les rangs confondus pour entendre la parole de Dieu ! C'est, en effet, à l'église seulement que l'on se sent plus libre pour le bien, que l'on s'aime d'une véritable fraternité et que nous sommes tous égaux, n'étant tous que de simples candidats au ciel.

Un fait s'est passé, le mardi de cette retraite d'hommes :

Sept ou huit parisiens, se disant ex-acteurs, étaient venus, ce jour, à Châteaulin dans l'espoir de donner une représentation. Rien n'avait été négligé pour la réclame : affiches immenses s'étalant sur tous les murs et programmes distribués à domicile. Malgré tout, ils se trouvèrent devant une salle vide. Les femmes s'étaient abstenues, en disant qu'il ne convenait pas à des chrétiennes de s'amuser, pendant le temps où l'Eglise célèbre la passion de Jésus ; les hommes étaient au sermon. En désespoir de cause, les artistes résolurent d'y venir eux-mêmes. Le Père Félicien venait de descendre de chaire, après avoir donné un magnifique discours sur le *Respect humain*. La foule s'écoulait lentement, quand tout à coup, l'un des acteurs se plante le chapeau sur la tête, en disant : « Peuh ! leur bon Dieu, voilà le cas que j'en fais ! » Un revers de main, qui envoya rouler son chapeau, lui apprit aussitôt qu'on ne se conduit

pas, dans nos églises de Bretagne, comme dans un théâtre de Paris. D'ailleurs, il s'excusa ; mais en sortant de l'église il voulut prendre sa revanche en s'écriant : « Quels sauvages, tout de même, que tous ces Châteaulinois ! » L'insulte fut entendue et une foule de jeunes gens s'ameuta autour du parisien. Plusieurs cris de « Enlevez-le » furent poussés, et, ma foi, si notre artiste n'avait eu le bon esprit de s'esquiver, on aurait pu lui faire payer cher son inconvenance ! »

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — *Le Pape et les écoles libres.* — La *Semaine religieuse* du diocèse de Versailles résume l'allocution par laquelle Mgr Goux, revenant de Rome, a fait le récit des deux entrevues que Sa Grandeur a obtenues de Sa Sainteté :

Monseigneur, dans ces deux entrevues, s'est entretenu avec le Pape des divers intérêts concernant le diocèse. Il citait notamment la fondation des écoles libres, rappelant qu'il avait vu dernièrement, dans un journal politique, le diocèse de Versailles mentionné comme un des trois diocèses de France qui ont le plus complétement relevé les écoles laïcisées. « C'est bien, répondit le Souverain-Pontife ; occupez-vous beaucoup des écoles libres, c'est la première des œuvres aujourd'hui ; car elle est nécessaire pour conserver dans les générations nouvelles la foi, si violemment attaquée de toutes parts. Je bénis d'une façon toute particulière ceux qui se dévouent à la fondation et au maintien des écoles chrétiennes. »

— *Léon XIII et l'Exposition de Chicago.* — Un Américain, admis à présenter au Saint Père un appareil phonographique particulièrement remarquable par sa perfection, a obtenu de Sa Sainteté, dit le *Moniteur de Rome*, qu'Elle voulût bien prononcer quelques paroles reproduites par ce phonographe et destinées à être entendues à l'ouverture de l'Exposition de Chicago.

Voilà une sorte de consécration de l'instrument nouveau, par lequel la parole du Pape sera entendue, en ce pays protestant, pour la première fois depuis la découverte de l'Amérique.

— *Réceptions princières au Vatican.* — Le 23 mars, le pape a reçu en audience solennelle la princesse de Galles, ses fils et ses filles. Mgr le majordome et Mgr le maître de chambre sont venus recevoir les illustres visiteurs, dans la cour Saint-Damase, et les ont conduits ensuite à la salle du Trône, où a eu lieu l'audience solennelle. Les princes et princesses anglais sont restés une demi-heure avec le Souverain Pontife.

— Le Pape Léon XIII maintient sa décision de ne recevoir aucun prince catholique qui viendra à Rome, pour les noces d'argent du roi et de la reine, et a fait savoir qu'il serait inutile de faire des démarches pour être reçu. — Le cérémonial pour la vi-

Archives diocésaines de Qu mper

site de l'empereur d'Allemagne au Vatican est arrêté ; il sera identique à celui de 1888, sauf quelques modifications nécessitées par la présence de l'impératrice.

L'Empereur Guillaume se servira pour la visite au Pape, d'un carosse et de quatre chevaux qu'on fera venir d'Allemagne à cet effet.

Le duc de Porto qui logera au Quirinal, ne rendra pas visite au Saint-Père.

Paris. — Saint-Denis. — Les scènes sauvages de l'an dernier, dans les églises de Paris, seraient-elles sur le point de recommencer ? Cette fois, ce sont des conseillers municipaux, paraît-il, qui seraient les coupables ; et l'on ne pourra plus invoquer cette ridicule excuse que c'est le prédicateur qui a été cause des désordres : on parlait de la *confession*.

L'un des conseillers veut envahir la chaire, on le repousse ; il appelle à son secours tous ses amis dispersés dans l'église ; alors il se produit une horrible bagarre ; on compte un certain nombre de blessés, plus ou moins grièvement.

Le gouvernement réprimera-t-il plus énergiquement que l'an dernier de tels désordres ? La police au moins semble avoir mieux compris son devoir ; elle a su rétablir l'ordre.

En attendant la réparation au nom de la loi, les paroissiens de Saint-Denis ont tenu à faire une réparation à Dieu. Le lendemain de ces tristes incidents, le prédicateur a exprimé sa douleur des incidents de la veille, demandant la prière pour la conversion des malheureux qui avaient assailli le lieu saint, et donnant les éloges les mieux mérités au courage des fidèles qui avaient énergiquement lutté pour la défense de leur foi.

Puis, en présence d'une foule plus nombreuse et plus recueillie encore que de coutume, venue visiblement dans un dessein de réparation et d'expiation pour les scandales de la veille, M. le curé Iteney est allé chercher dans une chapelle latérale le Saint-Sacrement, qu'il a processionnellement porté au maître-autel. Là, il a prononcé, d'une voix forte, un acte solennel de réparation, auquel l'assistance a fait pieusement écho.

Le Mardi-Saint, le Cardinal-Archevêque de Paris s'est rendu à l'église de Saint-Denis, malgré les menaces proférées contre lui. Grâce aux mesures de police, il n'y a pas eu d'autres troubles que quelques huées.

Toutes les fois que l'autorité voudra se montrer énergique, la canaille sera bien obligée de se taire.

Rennes. — Mgr Gonindard, archevêque de Rennes, vient de nommer vicaires généraux :

M. Guillois, supérieur du Grand-Séminaire,

M. Contin, ancien vicaire général de S. Em. le cardinal Place,

Et M. Durosselle, supérieur du collège de Saint-Malo.

Il a remis des lettres de vicaire général honoraire à M. Le Villain, et à M. Michel, qui est nommé supérieur du Grand-Séminaire.

Mgr l'Archevêque a annoncé, le dimanche des Rameaux, avant la Grand'Messe de la Métropole, ces diverses nominations aux Membres du vénérable Chapitre.

Monseigneur a eu un mot paternel et gracieux pour tous ceux qu'il vient d'associer à son administration. Répondant au sentiment général, Sa Grandeur a tenu à exprimer publiquement sa sympathie et ses remerciements à M. l'abbé Delafosse, dont le clergé diocésain tout entier appréciait hautement le caractère, l'expérience et la piété.

M. l'abbé Delafosse, conformément à l'intention qu'il avait exprimée depuis longtemps, se retire à l'ermitage de Saint-Lazare, près Montfort. La retraite de M. l'abbé Delafosse, nous le savons, ne sera point inactive, et tous les amis de la liberté religieuse savent ce qu'ils peuvent attendre du zèle, de la plume et de la parole de celui qui fut, pendant près de onze années, le dévoué vicaire général de Son Eminence le Cardinal Place.

(Semaine religieuse de Rennes.)

Les prêtres de Saint-Brieuc devenus évêques. — Mgr Fallières, évêque de Saint-Brieuc, vient d'adresser à ses diocésains une Lettre pastorale à l'occasion du sacre de Mgr Dubourg, évêque de Moulins. A cette occasion, Mgr Fallières rappelle le souvenir des évêques que le diocèse de Saint-Brieuc a donnés à la France en ce siècle :

« Nos très chers Frères,

« L'élévation d'un prêtre du diocèse de Saint-Brieuc à l'épiscopat n'est point un fait nouveau dans nos annales ; mais, pour n'être pas nouveau, il n'en est pas moins glorieux. Mgr Dubourg sera le douzième évêque pris, en ce siècle, dans vos chrétiennes familles.

« Le premier par la date et par les grands souvenirs qui s'attachent à sa mémoire fut Mgr de Quélen, archevêque de Paris. Il nous appartient par sa famille, par son ordination sacerdotale et surtout par ses bienfaits (1).

« Mgr de Lesquen était chanoine de la cathédrale (2) quand il fut promu à l'évêché nouvellement rétabli de Beauvais. Transféré à Rennes en 1825, il se démit de son siège, après un laborieux et fructueux ministère, et se retira à Dinan, où il mourut en 1855.

« Le siège épiscopal de Saint-Brieuc était alors occupé par Mgr Le Mée. Né à Yffiniac, à la porte même de Saint-Brieuc, Mgr Le Mée a eu le rare mérite de faire mentir le proverbe qui ne veut pas qu'on soit prophète en son pays. Comme saint Guillaume, son compatriote et son modèle, Mgr Le Mée a été un restaurateur. Nous lui devons notre grand séminaire, le rétablissement de la

(1) M. l'abbé de Quelen fut ordonné prêtre par Mgr Caffarelli, dans la chapelle Saint-Pierre à Saint-Brieuc, le 14 Mars 1807.
Notre cathédrale lui doit le reliquaire de saint Guillaume et de saint Brieuc ; la cathédrale de Tréguier, celui de saint Yves.

(2) M. l'abbé de Lesquen avait été recteur du Pommeret.

Archives diocésaines de C[illegible]imper et Léon

liturgie romaine, nos statuts synodaux et enfin l'unité diocésaine, qui fait aujourd'hui notre force et notre consolation.

« Vous avez donné aux Eglises d'Aire et du Puy, des pasteurs dont les noms sont restés justement honorés. Nous avons pu recueillir nous-mêmes, il y a quelques années, non loin du berceau de saint Vincent de Paul, les profonds souvenirs laissés au pays landais par Mgr Epivent. On parle de sa bonne humeur, de son esprit, de son zèle, de sa piété, en des termes qui nous ont rappelé ce qui se raconte encore à Amiens de Mgr de La Motte, de ses qualités aimables et de ses éminentes vertus. La sagesse et la fermeté persévérante de l'administration de Mgr Le Breton ont conquis à sa mémoire, dans tout le Velay, une respectueuse et reconnaissante admiration.

« Mgr Carméné, évêque de Saint-Pierre et Fort-de-France, échappé par miracle à la catastrophe qui a fait, l'année dernière, tant de victimes dans notre colonie de la Martinique, nous est encore devenu plus cher, lorsque nous l'avons vu, oubliant sa propre infortune, ne songer qu'aux malheurs dont il était le témoin navré. Son cœur de pasteur et de père lui a inspiré des accents qui ont fait couler nos larmes et multiplié en faveur de son peuple les actes de notre charité.

« Mgr Bélouino, par ses talents d'écrivain et d'orateur, par la dignité de sa vie et la sainteté de sa mort, a porté avec honneur le caractère épiscopal dont il fut revêtu en vue d'une mission lointaine, à laquelle sa santé ne lui permit pas de se vouer jusqu'à la fin.

« N'étaient-ils point de la race des grands missionnaires bretons, ces deux prêtres partis l'un de Quintin, l'autre de Coatréven, pour se consacrer à l'évangélisation de la Malaisie et de la Chine ? Ce qu'ils cherchaient sur ces terres lointaines, ce n'étaient point les honneurs, mais le martyre ; et si la mitre a brillé sur leur tête, c'était comme la couronne d'épines au front de Jésus crucifié. Ils n'ont pas versé leur sang, mais ils l'ont offert : que manque-t-il à leur charité ?

« Après vingt-sept ans d'un fécond apostolat dans la Malaisie, Mgr Le Turdu revint en France, épuisé, presque mourant. Il ne put arriver jusqu'au cher pays de Quintin. Il mourut à Paris, au Séminaire des Missions-Etrangères, le jour de la fête de l'Ascension de Notre-Seigneur au ciel.

« Vous n'avez certainement pas oublié le bel éloge que fit notre prédécesseur de Mgr Croc. Il appartenait à Mgr Bouché de raconter ce qu'il savait si bien, pour l'avoir vu de près (3).

« Les aumôniers de notre marine ne sont-ils pas eux-mêmes des missionnaires, des apôtres, et n'a-t-on pas vu, dans une expédition récente, ce qu'ils sont et ce qu'ils font pour nos marins et nos soldats ?

(3) Lettre-circulaire de Mgr l'évêque de Saint-Brieuc et Tréguier au clergé de son diocèse, pour lui annoncer la mort de Mgr Croc, évêque de Laranda, vicaire apostolique de Tong-King méridional, Octobre 1885.

« Mgr Bouché aimait d'un grand amour la France et la Bretagne : il vous aimait, N. T. C. F., comme sa propre famille ; n'êtes-vous pas pour vos évêques des enfants absolument dévoués ? En ramenant au milieu de vous le vaillant aumônier dont vous étiez fiers, la divine Providence vous préparait dans cet enfant de Rostrenen un pasteur vigilant et éclairé. Pourquoi faut-il que le temps ait manqué à un épiscopat si heureusement commencé et que Mgr Bouché n'ait pu réaliser qu'en partie le programme qui s'était tracé !

« Parti, lui aussi, du pays breton, Mgr Laouénan, l'apôtre de l'Inde française, est une de nos gloires. Nous espérons que la Congrégation des Missions-Etrangères ne tardera pas à nous faire connaître en détail cette magnifique existence apostolique qui vient de s'éteindre dans l'ombre ; nous aimerons, en attendant, à relire les pages émues que lui a consacrées notre cher vicaire général (4), celui dont le nom vient dès ce moment s'ajouter à la liste glorieuse que nous avons fait passer sous vos yeux. »

Fier langage. — Vendredi, 17 mars, dit la *Semaine de Cambrai*, est venue devant le Tribunal de Lille l'affaire de M. l'abbé Rousselle, curé de Château-l'Abbaye, précédemment curé d'Hallennes-lez-Haubourdin, accusé d'avoir critiqué en chaire les lois existantes. Un nombreux groupe d'habitants d'Hallennes, le maire en tête, étaient venus pour témoigner leur sympathie à leur ancien pasteur. La salle était comble.

M. l'abbé Rousselle a hautement revendiqué devant ses juges les droits du sacerdoce et la liberté de la parole évangélique. La place nous manque pour reproduire ici le discours qu'il leur fit entendre ; nous voulons du moins en donner le commencement qui pose la thèse.

« Il y a cent ans, ma bisaïeule paternelle comparaissait devant le tribunal révolutionnaire de Béthune où elle était condamnée à la peine capitale pour avoir osé sanctifier le saint jour du dimanche, malgré la loi du décadi qui le défendait. En m'appelant aujourd'hui à votre barre, vous me fournissez l'occasion de célébrer glorieusement ce centenaire si cher à mon cœur.

Je vous en remercie.

De quoi suis-je accusé, en effet ? D'avoir critiqué les actes du gouvernement par ma prédication, comme elle les avait critiqués par sa conduite.

Catholique, ma bisaïeule avait commis le grand crime de vivre en catholique, alors qu'on ne le pouvait sous peine de mort. Prêtre catholique, j'ai commis le grand crime de prêcher la doctrine catholique, qu'on ne peut plus prêcher aujourd'hui, parce qu'elle condamne certaines lois qui lui sont opposées.

Car c'est bien là mon crime. Il ne consiste pas, en effet, à avoir

(4) Lettre de M. Dubourg, vicaire général, *Semaine religieuse*, numéro du 7 Octobre 1892.

Archives diocésaines de Quim

moi-même condamné les lois dont il s'agit, mais d'avoir prêché les points de la doctrine catholique qui les condamnent.

Ce n'est donc point moi qui suis poursuivi pour critique des actes du gouvernement, c'est la doctrine catholique qui est poursuivie dans ma personne. »

M. l'abbé Rousselle a été condamné à quinze jours de prison, avec bénéfice de la loi Bérenger.

Questions de Liturgie.

Au mois d'Août de l'année dernière, la *Semaine Religieuse* de Vannes faisait l'éloge d'un livre, déjà ancien, qui venait alors d'être réédité, livre qui avait été l'objet des appréciations les plus favorables de Mgr Guilloux, archevêque de Port-au-Prince, de Mgr Hillion, évêque du Cap-Haïtien, de Mgr Bécel, évêque de Vannes, et de Mgr Catteau, évêque de Luçon. D'autres *Semaines Religieuses* et plusieurs journaux catholiques ont également dit le mérite du volume que le Père Rio nous a donné sur la liturgie.

J'entends déjà plus d'un lecteur objecter : « S'il s'agit de liturgie nous en avons déjà d'innombrables manuels, il ne nous reste que l'embarras du choix, par conséquent *le besoin de ce livre ne se faisait pas généralement sentir.* »

Ce serait vrai, en effet, s'il s'agissait d'un cérémonial ; nous en avons beaucoup, et il en est de fort bons, mais le livre dont je veux parler a pour titre :

Essais liturgiques sur la disposition intérieure et l'ornementation des églises par le R. P. François-Xavier Rio, missionnaire de la compagnie de Marie ; il traite donc, non des cérémonies elles-mêmes, mais de tout ce qui est matériellement nécessaire pour les accomplir conformément aux rites sacrés. L'ouvrage n'est pas considérable ; il n'a pas plus de 180 pages, mais ce cadre restreint a suffi pour permettre à l'auteur de traiter son sujet d'une façon complète. Les cinq premiers chapitres sont consacrés à dire dans quelles conditions doivent être le chœur, l'autel avec son baldaquin, les parements, la croix et les chandeliers. Les trois chapitres suivants traitent des cierges, des torches, des lampes et de tout ce qui touche au luminaire liturgique ; même ceux qui se croient instruits en ces matières trouveront là beaucoup à apprendre. Le chapitre IX est consacré au tabernacle. Les chapitres X et XI indiquent la manière de décorer les autels au moyen de statuettes, de reliquaires et de fleurs. Les conseils donnés sur ce point font très bien la part des exigences liturgiques et de la liberté laissée au bon goût. J'indique seulement les titres des derniers chapitres du livre : XII, de l'exposition solennelle du Très-Saint Sacrement ; XIII, de quelques abus en matière de liturgie ; XIV, de la tenue et du placement du peuple à l'église ; XV, conclusion.

Je signalerai dans le chapitre *des abus* une page d'une grande vérité sur les costumes d'enfants de chœur. Sur ce point, on a

suivi la fantaisie et l'imagination, au lieu de se demander quelles pourraient être, si non les prescriptions (car il n'y en a pas, à vrai-ment parler), du moins les intentions de l'Eglise. Je crois utile de commencer mes citations par ce passage.

« Commençons par ce qu'il y a de plus minime en apparence, et où l'on se croit plus au large pour agir selon ses idées et ses inspirations, à savoir les *enfants de chœur*.

« Que sont-ils, ces enfants, et quelles fonctions ont-ils à remplir ? Ils sont non pas clercs, à proprement parler, mais des suppléants de clercs, et leurs fonctions sont celles qui incombent à ces derniers. En conséquence, leur costume ne peut être autre que le costume simplement clérical. Déjà l'on en avait fait des espèces de prêtres, en leur donnant des aubes, avec surcharge de ceintures de soie rouge ou bleue. C'était une fantaisie sans autre idée que le coup d'œil, et qui paraît déjà démodée. On a donc inventé ; et quoi ? Tout simplement des costumes d'évêques, voire même de cardinaux. Comme figurant, c'est très beau : mais en fait d'idée, qu'y a-t-il là-dessous, si ce n'est le faux et le manque de sérieux ?

« Mais à ce collège de hauts dignitaires si bas descendus, il faut, sous peine d'être schismatiques, un pape pour le présider. Oui, il y est, nous l'avons vu, ce n'est pas une fiction. Un enfant plus grand que les autres, et habillé de blanc, fait évolutionner tout ce petit monde, au bruit d'un claquoir : c'est le pape ! On trouvait cela très ingénieux. Que ne fait-on pas avec de l'imagination ?

« Cependant, s'il faut éviter cet abus de l'afféterie et de l'exagération, il faut avec non moins de zèle éviter celui de la négligence et de l'abandon. Pourquoi par exemple laisser ces enfants remplir leur modeste, mais noble fonction, avec un habit malpropre, et dans une tenue par trop inculte ? Procurons aux enfants du peuple, dont nous sommes nous-mêmes, de quoi le représenter dignement dans la maison du Père céleste. Mettons à ces jeunes *Eliacins*, qui peut-être monteront plus haut, la petite robe cléricale et la petite *cotta romaine*, si gracieuse dans sa simplicité. Il est si doux et si beau de traiter l'enfance avec respect, et de l'initier ainsi à la bonne piété qui doit remplir toute vie humaine.

« Au temple, enfant,

« Quel est tous les jours votre emploi ?
« — J'adore le Seigneur, on m'explique sa loi.
« Dans son livre divin on m'apprend à la lire,
« Et déjà de ma main je commence à l'écrire...
« — Que vous dit cette loi ?
« Que Dieu veut être aimé...
« Qu'il venge tôt ou tard son saint nom blasphémé. »

« Mais dans ce temple enfin,

« — Quels sont donc vos plaisirs ?
« — Quelquefois, à l'autel,
« Je présente au grand prêtre ou l'encens ou le sel,
« J'entends chanter de Dieu les grandeurs infinies,
« Je vois l'ordre pompeux de ses cérémonies... »

Archives diocésaines de C imper

« Cette réminiscence d'un temps figuratif du nôtre n'est pas sans nous instruire. En effet, puisque les enfants de l'Ancien Testament avaient un si beau rôle à remplir au service de la figure, pourquoi donc amoindrir par l'incurie et l'abandon celui de nos petits clercs chrétiens, qui servent la grande réalité ? Oui, faisons de nos églises la meilleure école de culture intellectuelle et morale qu'il soit possible de trouver. Nous serons dans notre rôle et notre tradition. Il y a là tout simplement un apostolat, que Dieu ne manque pas de bénir. »

Plus d'un lecteur aura vu ici que le R. P. Rio n'aurait pas besoin d'aller plus loin qu'au diocèse de Quimper pour retrouver ces colléges épiscopaux ou cardinalices composés de Grandeurs et d'Eminences de douze ans ; cet abus est de date récente parmi nous ; Mgr Sergent qui a été le restaurateur de la liturgie dans le diocèse ne l'aurait pas supporté : il avait dans un degré remarquable le sentiment de ce qui convient et qui est vraiment beau, et c'est grâce à l'impulsion donnée par lui que le R. P. Rio a dit vrai quand il a écrit ces mots : « Dans le diocèse de Quimper on est très avancé comme idées romaines et comme bon goût dans les choses du culte. »

Il serait bien à désirer que nous gardions toujours cette bonne réputation, et ce ne serait pas bien difficile : nos jeunes prêtres n'ont qu'à garder l'impulsion qui leur a été donnée au séminaire, et ceux qui sont à la tête des paroisses n'ont qu'à garder pour eux l'initiative, au lieu de la subir de la part de certains marchands d'ornements qui ont tout intérêt à nous inventer de nouvelles modes. Pour en finir avec cette question du costume des enfants de chœur, disons tout de suite que la mode (puisque mode il y a) s'est établie dans les villes ; puisse-t-elle en disparaître au plus tôt, mais puissent les églises de campagne échapper à la générosité qui voudrait gratifier nos petits paysans de ces défroques.

Je commente les conseils du R. P. Rio ; mais avant de passer à un autre point, je voudrais dire en quelles mains devrait se trouver son livre : je souhaite qu'il y en ait un exemplaire dans tout presbytère, dans toute sacristie, dans toute communauté de religieuses chargées de l'entretien de l'église paroissiale ou bien possédant elles-mêmes une chapelle. Ce volume a été édité chez Lafolye, libraire à Vannes. Il commence par cette belle dédicace :

†

D. N. J. C.
SVMMO. SACERDOTI
PER. VIRG. MATREM
SVB. TVTELA
S. ANNAE. ET. CAETEROR. SANCTORVM
GENTIS. ARMORICANAE
PATRONORVM
OPVS. HVMILE. DICATVM

Le lecteur verra donc, par la dévotion de l'auteur aux Saints de Bretagne, qu'en étudiant son livre nous aurons à revenir aux patrons primitifs.

(A suivre.)

CABINET DEBRAY

Cabinet dentaire et Atelier de fabrication et de réparation, *2, rue Astor* (près la Halle), *à Quimper*.

M. F. PÉZIEUX, Chirurgien-Dentiste diplômé, est tous les jours, à la disposition des clients, à l'exception du vendredi.

M. HÉLOT *est visible tous les jeudis.*

Dents artificielles, systèmes français et américains. Réparation immédiate de tous les appareils dentaires. — *Prix modérés.*

On trouve chez l'auteur : « *Aux Mères de Familles* », par F. PÉZIEUX, 2, rue Astor (près la Halle), à Quimper.

PHOTOGRAPHIE J. VILLARD
QUIMPER

Reproductions et Agrandissements au Charbon.
Ateliers et Salon de pose au 1er étage.

M. VILLARD a l'honneur d'informer sa clientèle que, pour cause d'agrandissements, ses ateliers sont transférés
4, rue Saint-François *(près du Parc).*

Sirop de Regnauld, Pâte de Regnauld, sédatifs des bronches ; médicaments éprouvés contre enrouements, laryngites, rhumes, bronchites, grippe, toux d'irritation, toux nerveuse, etc. — Sirop, 2 fr. 50 le flacon — Pâte, 1 fr. 50 la boîte. — 19, rue Jacob, Paris et toutes pharmacies.

Combien de personnes privées de sommeil à la suite d'émotions morales, de chagrins prolongés ou de travaux intellectuels excessifs, doivent au Sirop de Follet un repos qui a relevé leurs forces et leur courage. On trouve le Sirop de Follet dans toutes les pharmacies et dans tous les pays, au prix de 3 fr. le flacon. Il est prudent de s'assurer que le flacon porte bien la signature de l'inventeur.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ
92, rue Richelieu, 92,
est seule chargée, à PARIS, de recevoir les ANNONCES pour la *Semaine Religieuse de Quimper.*

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Epiciers.* — Se défier des imitations.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SOINS A DONNER AUX ENFANTS dans l'état de santé et dans l'état de maladie ou **Conseils sur l'hygiène et la médecine de l'enfance** par M. l'abbé Séb. KNEIPP. — Franco par poste contre mandat 2 fr. 40 adressé à J. FAVRICHON, à Saint-Symphorien-de-Laz (Loire). Envoi gratis du catalogue des livres produits pharmaceutiques et alimentaires, toiles hygiéniques, etc.

ŒUVRE D'ART
SOUVENIR DU JUBILÉ DE LÉON XIII
La Maison **J. PEGAT, 16, rue de la Sorbonne, Paris,**
a fait *frapper* un MAGNIFIQUE ET VIVANT MÉDAILLON en *métal* bronzé inaltérable
reproduisant avec la plus scrupuleuse exactitude les traits augustes de
Sur cadre velouté rouge **2 fr. 50** Article soigné.
S. S. LÉON XIII
Sur cadre peluche rouge **6 francs** Article de luxe.
Dimensions : 0m22 × 0m22.
Envoi **franco** *contre* 2 fr. 75 *ou* 6 fr. 25 *en timbres ou mandats.*

FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

CONVERSION
DE
L'EMPRUNT DOMANIAL HYPOTHÉCAIRE
D'ÉGYPTE 5 0/0

En exécution des décrets khédiviaux des 6 Juin 1890 et 18 Mars 1893, rendus avec l'assentiment des puissances et autorisant la conversion des Obligations Domaniales Hypothécaires d'Egypte 5 0/0 l'intérêt annuel desdites Obligations sera, conformément au décret du 25 Mars courant, réduit, à partir du 1er Juin 1893, de 5 0/0 à 4 1/4 0/0.

Les porteurs qui n'accepteraient pas la réduction devront demander le remboursement de leurs titres, au pair, dans un délai à courir de la date du présent avis jusqu'au 10 Avril prochain inclusivement, au plus tard.

Les demandes de remboursement doivent être adressées, à Londres, chez MM. N. M. Rothschild et Sons ; à Paris, chez MM. de Rothschild frères et, au Caire, à l'Administration des Domaines de l'Etat, et les titres devront être déposés à l'appui de la demande de remboursement.

Les titres déposés seront remboursés au pair le 1er Juin prochain avec les intérêts semestriels à raison de 5 0/0 l'an, échus à cette date.

Les porteurs qui n'auraient pas demandé le remboursement de leurs titres, dans le délai ci-dessus indiqué, seront, aux termes de l'art. 13 du décret du 6 Juin 1890, considérés comme ayant accepté la conversion.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

8e ANNÉE. Vendredi 14 Avril 1893. N° 15.

LA SEMAINE RELIGIEUSE
DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* L'éducation en pays chrétien.

II. Chronique du diocèse : Communication de l'Evêché ; Mgr Valleau à Rennes ; Tournée pastorale (suite) ; Nomination d'un chanoine honoraire ; Nominations ; Nécrologie ; Gourin ; Association amicale des Anciens Elèves du collège Saint-Vincent.

III. Nouvelles du monde catholique : Rome ; La situation du Pape ; Rennes ; Angers ; Paris ; Aix ; Fermeture d'une église ; Bibliographie.

IV. Documents historiques (suite).

V. Annonces et Avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 16 Avril. — Office du Dimanche. Semi-double, blanc. Mémoire de s. Patern.
Vêpres du Dimanche, avec mémoires de s. Patern, du suivant et de la Croix.
Lundi, 17. — S. Anicet, pape-martyr, rouge, — ou office votif des saints Anges. Semi-double, blanc.
Mardi, 18. — De la Férie, blanc, — ou office votif des saints Apôtres. Semi-double, rouge.
Mercredi, 19. — De la Férie, blanc, — ou office votif de s. Joseph. Semi-double, blanc.
Jeudi, 20. — Office votif du T.-S. Sacrement. Semi-double, blanc.
Vendredi, 21. — S. Anselme, évêque, docteur. Double, blanc.
Samedi, 22. — S. Soter et s. Caïus, papes et martyrs. Semi-double, rouge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Dames de la Retraite de Lézérazian.	16 Avril.
Sainte-Sève	17 et 18 Avril.
Pouldergat	19, 20, 21 et 22 Avril.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

L'éducation en pays chrétien. — Très peu d'enfants, très peu de jeunes gens et de jeunes filles, même dans les familles chrétiennes, sont élevés d'une manière suffisamment chrétienne.

L'idéal des parents n'est pas d'élever des chrétiens robustes, vaillants, invincibles, des héros de la vertu, des saints. Heureux seront les enfants les mieux doués, si leurs pieux parents ne prennent pas de savantes précautions pour étouffer dans son germe une vocation ecclésiastique ou religieuse ! Il faut que, devenus grands, ces enfants aient du succès dans le monde, et le succès dans le monde n'est pas l'apanage de la haute vertu. Que la jeunesse donc se contente d'une dose modérée de piété : assez pour ne pas rouler dans la boue, pas assez pour aspirer à la perfection chrétienne. Peut-être que cet assez théorique se trouvera, dans la pratique, n'être pas assez. Les parents admettent que leurs fils et leurs filles courent cette redoutable chance. Avant tout, qu'ils soient bien posés dans le monde ; que celui-ci fasse brillamment son chemin, et que celle-là se marie richement...

Ce n'est que par une sorte de miracle que ces indignes calculs sont parfois déjoués. Il y a dans nos Carmels, il y a chez les Sœurs de charité nombre de jeunes filles dont le cœur s'est élevé à la hauteur des plus sublimes dévouements ; mais combien ont pu le faire sans rencontrer la plus forte opposition de la part de leurs parents ? Les pères, les mères ont disputé à Dieu ces nobles cœurs, et il n'a pas tenu à eux que l'appel céleste, au prix peut-être du salut éternel, ne fût méconnu.

C'est là, entre bien d'autres, une preuve de l'affaiblissement du sens chrétien à notre époque. Comment les parents s'inquiéteraient-ils de donner à leurs enfants ce dont ils se passent si aisément pour eux-mêmes, *le sens de Jésus-Christ* dominant la vie et gravant son empreinte sur chacun de ses détails ?

Voyez la *première communion !* C'est un grand acte dont les familles même médiocrement religieuses parlent avec respect. Elles comprennent qu'il y faut une sérieuse préparation, elles l'entourent de solennité. Mais que fait-on autour du premier communiant pour lui bien faire sentir que cette première communion doit être le premier anneau d'une longue chaine de communions, pour lui montrer en Jésus sacramenté le compagnon assidu, le guide et le soutien journalier de sa vie ? La première communion faite, la période de piété semble close ; l'enfant du peuple court au travail, l'enfant du riche au collège ; les efforts du prêtre pour captiver l'adolescent auprès du tabernacle échouent devant l'insouciance, la légèreté et le mauvais vouloir de la famille, plus encore que devant les premiers bouillonnements des passions.

(A. DELAPORTE. — *Fédération du Sacré-Cœur.*)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Communication de l'Evêché. — Messieurs les Curés et Recteurs sont instamment priés de surseoir à l'envoi de leurs budgets et comptes à l'Evêché. Ces pièces doivent être d'abord présentées à l'avis du Conseil Municipal.

Du reste, comme nous le disions dans la note publiée la semaine dernière, ces Messieurs recevront ultérieurement des instructions relatives aux modifications rendues nécessaires par le décret du 27 Mars 1893.

Nous lisons dans la *Semaine religieuse* de Rennes, du 8 Avril :

« Monseigneur l'Archevêque a reçu, la semaine dernière, la visite de son vénérable suffragant, Mgr Valleau, le nouvel évêque de Quimper.

Sa Grandeur arrivée à Rennes, lundi soir, 3 Avril, est repartie le lendemain, dans l'après-midi, en laissant tous ceux qui ont eu l'honneur de l'approcher sous le charme de sa bonté. »

Aujourd'hui, jeudi, Monseigneur donne la Confirmation à Ergué-Armel, le matin, et l'après-midi, à Ergué-Gabéric.

Tableau de la visite pastorale et de la Confirmation

DANS LE COURANT DE LA SEMAINE.

	Le matin.	Le soir.
Lundi, 17 . .	Logonna-Daoulas .	Daoulas. L'Hôpital-Camfrout.
Mardi, 18 . .	Plougastel-Daoulas.	Loperhet.
Mercredi, 19.	Dirinon	Saint-Urbain.
Jeudi, 20 . .	Landerneau	Pencran.
Vendredi, 21.	La Forest	Saint-Divy.
Samedi, 22 .	Guipavas	Le Relecq.

Nomination d'un chanoine honoraire. — Monseigneur a nommé chanoine honoraire de sa cathédrale M. Outhenin-Chalandre, directeur général de l'Œuvre de l'Adoption, à Paris.

Nous sommes heureux d'annoncer cette nomination qui sera accueillie avec plaisir. M. Chalandre redevient un des nôtres, son nouveau titre le rattachant officiellement à notre diocèse, auquel il n'a pas cessé d'appartenir par les excellents souvenirs et les sympathies qu'il y a laissés.

Nominations. — Par décision de Monseigneur :

M. Le Bihan, vicaire à Henvic, est nommé aumônier de la maison d'arrêt, à Brest ;

M. Kerouanton, jeune prêtre, vicaire à Henvic.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nécrologie. — Nous recevons avec douleur la nouvelle — hélas! prévue — de la mort d'un excellent et saint prêtre que nous avons particulièrement connu et apprécié, M. Edouard Le Guillou, pieusement décédé à Saint-Martin de Brest, le 10 Mars.

Né à Saint-Renan, en 1852, M. Le Guillou fit de brillantes études au collège de Lesneven, où il devint professeur en 1875, et où sa mort laisse les plus vifs regrets parmi ses confrères, qui l'aimaient pour sa bonté et sa simplicité d'enfant, et parmi les élèves qui professaient à son égard une réelle vénération.

Avec l'amour du travail, que prouvent la force des études et des succès constants, l'esprit de piété est en honneur au collège de Lesneven. Personne n'a plus contribué que M. Le Guillou à y maintenir cette double tradition ; aucun autre n'a, dans cette œuvre, plus efficacement secondé le digne Principal, M. le chanoine Roull.

Malgré sa santé depuis longtemps ébranlée et les fatigues d'une classe nombreuse, M. Le Guillou exerçait dans l'établissement un véritable apostolat. Outre le groupe choisi des congréganistes de la Sainte-Vierge dont il s'occupait assidûment, il dirigeait un grand nombre d'élèves, les appelant au besoin en particulier, pour leur donner des conseils qui étaient toujours écoutés. Car tel était son ascendant, que même parmi les enfants de cet âge appelé particulièrement « l'âge ingrat et sans pitié », aucun ne lui résistait.

Démissionnaire, depuis quelques mois, de sa chaire de Troisième, M. Le Guillou était resté au collège, entouré des soins les plus délicats et les plus dévoués... Il s'occupa jusqu'à la fin de ses chers congréganistes et de ses pénitents, qui espéraient le retrouver encore à la rentrée des vacances de Pâques... Ils prieront pour le repos de son âme et garderont le souvenir de ses enseignements et de ses vertus.

Gourin. — Notre diocèse a le bonheur de posséder de nombreuses communautés vouées à toutes les œuvres de charité, et l'on peut dire, sans crainte d'être démenti par aucun homme de bonne foi, que chez nous les différentes Congrégations rivalisent à qui donnera plus d'édification, chacune dans la sphère à laquelle elle appartient.

Est-ce la modestie des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, qui ne leur a point permis de nous entretenir ici de leurs œuvres ? — Toujours est-il que nous n'avons parlé d'elles que bien rarement; cependant elles dirigent les importantes écoles de Recouvrance, de Châteauneuf, de Briec et de quelques autres localités voisines de cette paroisse. Non-seulement, ces religieuses très populaires sous leur nom de *Sœurs bleues* travaillent au milieu de nous, mais elles se recrutent parmi nous. Elles ont à Gourin une maison de formation où les postulantes affluent aussi bien du diocèse de Quimper, que du diocèse de Vannes. On l'a suffisamment vu dans la circonstance dont nous avons à entretenir nos lecteurs. Le 19 Mars, Mgr Bécel recevait les premiers engagements de vingt-six novices

et leur donnait l'habit religieux. Treize d'entre elles étaient originaires du diocèse de Quimper ; cela explique la présence de plusieurs prêtres venus, non-seulement de Cornouailles, mais des paroisses qui appartenaient autrefois au diocèse de Tréguier.

La cérémonie ne devait commencer qu'à 3 heures, mais il n'était pas 1 heure 1/2, que la chapelle et la petite cour adjacente étaient envahies par les parents et les amis des nouvelles religieuses, et aussi par ceux-là qu'amenait seule une pieuse curiosité.

S'adressant aux filles d'une famille qui va seconder l'œuvre des missionnaires dans les contrées lointaines, Monseigneur de Vannes a eu l'heureuse inspiration de choisir pour texte ces paroles du Seigneur : « Quitte ton père et ta mère..... va dans le pays que je te montrerai. » Adressée à de toutes jeunes filles, cette invitation n'a-t-elle pas une particulière éloquence ? Elle est vraiment admirable notre Mère la sainte Eglise. Dès les premiers jours de son existence, elle permettait aux Praxède, aux Pudentienne, aux Agnès, aux Cécile de consacrer à Dieu leur virginité. Au moment où le monde barbare se christianisait, sainte Scolastique ouvrait à d'innombrables moniales des asiles analogues à ceux où se refugiaient les imitateurs de saint Benoit ; dans la société éminemment catholique du Moyen-Age, sainte Claire associera la pauvreté à la virginité, comme saint François l'avait associée à l'apostolat ; au naturalisme païen de la Renaissance, elle a opposé le surnaturel dans sa plus haute expression et le monde s'est extasié devant les ardeurs séraphiques de sainte Thérèse. Depuis sainte Angèle Mérici, saint Vincent de Paul et Louise de Marillac, d'innombrables familles religieuses se sont consacrées aux œuvres d'éducation et de charité.

Une seule chose manquait : l'apostolat effectif pour les femmes comme il existait déjà pour les hommes, et Dieu a suscité la Révérende Mère Javouhey, peu de temps après la Révolution française. C'est en 1806, que cette femme à l'âme virile créait sa Congrégation, à laquelle, en 1827, l'Etat donnait une existence légale en la déclarant d'utilité publique ; enfin, en 1853, le Saint-Siége approuvait ses constitutions.

Naguère, M. Léon Aubineau publiait dans les colonnes de l'*Univers* une série d'articles biographiques sur la Révérende Mère Javouhey et son œuvre. Rarement l'éminent hagiographe a décrit une existence aussi extraordinaire et aussi féconde en résultats.

Pouvons-nous désespérer d'un siècle qui, malgré tant de défaillances nous donne ces spectacles réconfortants ? Puisse la Congrégation de Saint-Joseph de Cluny garder toujours l'esprit de son admirable fondatrice et faire aimer sous toutes les latitudes Notre-Seigneur et sa sainte Mère ; puisse l'excellente communauté de Gourin recevoir des postulantes nombreuses, ferventes et dévouées!

Archives diocésaines de C imper et Léon

On nous communique la note suivante, que nous insérons bien volontiers :

Rennes, 30 Mars 1893.

Association Amicale des Anciens Elèves du Collège Saint-Vincent (Rennes).

L'Association amicale des Anciens Elèves du Collège Saint-Vincent inaugurera, le 14 Mai prochain, le monument qu'elle a décidé d'élever dans la chapelle du collège à la mémoire des élèves tués à l'ennemi pour l'Eglise et la France.

Elle invite donc très instamment les familles qui ont perdu des leurs dans ces glorieuses circonstances à en faire part sans retard, soit au Président de l'Association, M. Jénouvrier, avocat à la Cour, 35, boulevard Sévigné, soit au Secrétaire général, M. Banéat, 2, rue Motte-Fablet, à Rennes.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Jeudi, 8 Avril, a eu lieu la séance ordinaire de la Congrégation des Rites pour l'introduction en cour de Rome de la cause de béatification ou déclaration du martyre des PP. Jésuites qui furent tués par la Commune de Paris. Sur le rapport de la Sacrée Congrégation, le Pape décidera si et à quel moment peut être rendu le décret autorisant l'introduction de cette cause.

La situation du Pape. — Le *Moniteur de Rome* a publié un article intitulé : La conclusion du Jubilé. Cet article lui a valu l'honneur d'être saisi par les hommes de justice et de police du roi Humbert. Il était pourtant bien modéré et d'une parfaite convenance.

En voici le passage principal :

« Tous ceux qui sont venus et qui viendront à Rome, en cette année jubilaire, délégués des gouvernements, représentants des classes dirigeantes, hommes politiques et hommes d'œuvres, prêtres et laïques, emportent avec eux l'idée, la conviction que le Pape n'y a point sa place.

« Il y a un tel contraste entre les hommages universels dont le chef de l'Eglise est l'objet, entre l'éminente suprématie morale qui en est la raison, et la condition subordonnée et précaire du captif du Vatican, que tout le monde sent l'impossibilité de la prolongation d'un état si peu conforme à la réalité.

« Les hommes s'agiteraient moins dans leurs pensées, ils s'ingénieraient moins à trouver des combinaisons, des moyens pour arranger l'avenir à leur gré, s'ils comptaient davantage sur la Providence.

« La Providence a des solutions à elle, qui sont toujours les

meilleures. Elle dispose souverainement les événements pour ses fins. Qui eût jamais cru, en 1870, après la consommation de la violence, et un peu plus tard, surtout, après l'établissement constitutionnel du royaume italien, alors que le Pape, spolié, déchu, privé de ses prérogatives et de ses droits, abandonné de toutes les puissances, réduit à une humiliante réclusion, ne semblait plus devoir être que le chapelain du roi d'Italie, qui eût cru qu'un jour viendrait si vite, avec Pie IX d'abord, en 1877, puis avec Léon XIII, en 1888 et en 1893, où le Pape, du fond du Vatican, recommencerait à attirer tout à lui, qu'il se ferait autour de sa personne un concours plus grand que jamais, que les représentants des princes, et les princes eux-mêmes, viendraient à lui, comme aux plus beaux jours de la Papauté, avec des hommages et des présents ; que les grands pèlerinages de fidèles reprendraient le chemin de Saint-Pierre ; qu'il y aurait pour le prisonnier du Vatican des fêtes, des manifestations incomparables de respect, d'amour et de piété filiale, et que ces grandes solennités deviendraient, aux yeux des politiques, des hommes sérieux et de la multitude des catholiques de tous les pays, un motif plus pressant de vouloir pour le Pape une condition en rapport avec les sentiments de tous et avec les faits eux-mêmes ?

« Oui, la nécessité d'un règlement international de la question romaine, pour rendre au Pape son indépendance et son autorité effectives, ce sera la conclusion logique, inéluctable de ces magnifiques fêtes du Jubilé, qui sont, non-seulement la plus éclatante des démonstrations en l'honneur du Chef de l'Eglise, mais aussi un argument irrésistible en faveur de l'indépendance territoriale de la Papauté.

« Ainsi le Jubilé épiscopal de S. S. Léon XIII est un acheminement forcé à une solution. C'est là son caractère providentiel. »

Rennes. — Monseigneur l'Archevêque quittera Rennes, pour se rendre à Rome, mercredi prochain, 12 Avril.

Après un court séjour à Paris, où l'appellent les intérêts du diocèse, Monseigneur partira pour la Ville Eternelle.

M. l'abbé Guillois, premier vicaire général, y accompagnera Sa Grandeur.

Monseigneur se recommande instamment pendant ce voyage, qui sera d'ailleurs de peu de durée, aux prières de son clergé et des fidèles de son diocèse. *(Semaine religieuse.)*

Angers. — En prenant possession de son diocèse, Mgr Mathieu, évêque d'Angers, a adressé une belle lettre pastorale à ses fidèles; la première partie est consacrée au souvenir de son illustre prédécesseur, en voici un extrait :

« Il y a des évêques auxquels on succède, mais que personne ne remplace dans l'admiration du peuple chrétien. Tel était l'incomparable prélat que l'Eglise d'Angers pleure, depuis plus d'un an, et dont nous venons occuper le siége au nom de Jésus-Christ et

Archives diocésaines de C[illegible]imper et Léon

On nous communique la note suivante, que nous insérons bien volontiers :

Rennes, 30 Mars 1893.

Association Amicale des Anciens Elèves du Collège Saint-Vincent (Rennes).

L'Association amicale des Anciens Elèves du Collège Saint-Vincent inaugurera, le 14 Mai prochain, le monument qu'elle a décidé d'élever dans la chapelle du collège à la mémoire des élèves tués à l'ennemi pour l'Eglise et la France.

Elle invite donc très instamment les familles qui ont perdu des leurs dans ces glorieuses circonstances à en faire part sans retard, soit au Président de l'Association, M. Jénouvrier, avocat à la Cour, 35, boulevard Sévigné, soit au Secrétaire général, M. Banéat, 2, rue Motte-Fablet, à Rennes.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Jeudi, 8 Avril, a eu lieu la séance ordinaire de la Congrégation des Rites pour l'introduction en cour de Rome de la cause de béatification ou déclaration du martyre des PP. Jésuites qui furent tués par la Commune de Paris. Sur le rapport de la Sacrée Congrégation, le Pape décidera si et à quel moment peut être rendu le décret autorisant l'introduction de cette cause.

La situation du Pape. — Le *Moniteur de Rome* a publié un article intitulé : La conclusion du Jubilé. Cet article lui a valu l'honneur d'être saisi par les hommes de justice et de police du roi Humbert. Il était pourtant bien modéré et d'une parfaite convenance.

En voici le passage principal :

« Tous ceux qui sont venus et qui viendront à Rome, en cette année jubilaire, délégués des gouvernements, représentants des classes dirigeantes, hommes politiques et hommes d'œuvres, prêtres et laïques, emportent avec eux l'idée, la conviction que le Pape n'y a point sa place.

« Il y a un tel contraste entre les hommages universels dont le chef de l'Eglise est l'objet, entre l'éminente suprématie morale qui en est la raison, et la condition subordonnée et précaire du captif du Vatican, que tout le monde sent l'impossibilité de la prolongation d'un état si peu conforme à la réalité.

« Les hommes s'agiteraient moins dans leurs pensées, ils s'ingénieraient moins à trouver des combinaisons, des moyens pour arranger l'avenir à leur gré, s'ils comptaient davantage sur la Providence.

« La Providence a des solutions à elle, qui sont toujours les

meilleures. Elle dispose souverainement les événements pour ses fins. Qui eût jamais cru, en 1870, après la consommation de la violence, et un peu plus tard, surtout, après l'établissement constitutionnel du royaume italien, alors que le Pape, spolié, déchu, privé de ses prérogatives et de ses droits, abandonné de toutes les puissances, réduit à une humiliante réclusion, ne semblait plus devoir être que le chapelain du roi d'Italie, qui eût cru qu'un jour viendrait si vite, avec Pie IX d'abord, en 1877, puis avec Léon XIII, en 1888 et en 1893, où le Pape, du fond du Vatican, recommencerait à attirer tout à lui, qu'il se ferait autour de sa personne un concours plus grand que jamais, que les représentants des princes, et les princes eux-mêmes, viendraient à lui, comme aux plus beaux jours de la Papauté, avec des hommages et des présents ; que les grands pèlerinages de fidèles reprendraient le chemin de Saint-Pierre ; qu'il y aurait pour le prisonnier du Vatican des fêtes, des manifestations incomparables de respect, d'amour et de piété filiale, et que ces grandes solennités deviendraient, aux yeux des politiques, des hommes sérieux et de la multitude des catholiques de tous les pays, un motif plus pressant de vouloir pour le Pape une condition en rapport avec les sentiments de tous et avec les faits eux-mêmes ?

« Oui, la nécessité d'un règlement international de la question romaine, pour rendre au Pape son indépendance et son autorité effectives, ce sera la conclusion logique, inéluctable de ces magnifiques fêtes du Jubilé, qui sont, non-seulement la plus éclatante des démonstrations en l'honneur du Chef de l'Eglise, mais aussi un argument irrésistible en faveur de l'indépendance territoriale de la Papauté.

« Ainsi le Jubilé épiscopal de S. S. Léon XIII est un acheminement forcé à une solution. C'est là son caractère providentiel. »

Rennes. — Monseigneur l'Archevêque quittera Rennes, pour se rendre à Rome, mercredi prochain, 12 Avril.

Après un court séjour à Paris, où l'appellent les intérêts du diocèse, Monseigneur partira pour la Ville Eternelle.

M. l'abbé Guillois, premier vicaire général, y accompagnera Sa Grandeur.

Monseigneur se recommande instamment pendant ce voyage, qui sera d'ailleurs de peu de durée, aux prières de son clergé et des fidèles de son diocèse. *(Semaine religieuse.)*

Angers. — En prenant possession de son diocèse, Mgr Mathieu, évêque d'Angers, a adressé une belle lettre pastorale à ses fidèles; la première partie est consacrée au souvenir de son illustre prédécesseur, en voici un extrait :

« Il y a des évêques auxquels on succède, mais que personne ne remplace dans l'admiration du peuple chrétien. Tel était l'incomparable prélat que l'Eglise d'Angers pleure, depuis plus d'un an, et dont nous venons occuper le siège au nom de Jésus-Christ et

Archives diocésaines de C mpe et Léor

de son Vicaire, avec la pleine conscience de notre faiblesse et de notre indignité. Nature d'élite que la grâce de Dieu et le travail personnel avaient merveilleusement développée, serviteur passionnément dévoué de l'Eglise et de la France, *puissant en œuvre et en parole,* théologien savant, orateur sacré et orateur politique de premier ordre, à la fois homme de tradition et homme d'initiative, notre illustre prédécesseur avait conquis, dans son diocèse et au dehors, toute l'autorité que peuvent donner la dignité du caractère, l'éclat du talent et la grandeur des services rendus.

« Aussi, nos très chers frères, son nom était-il honoré dans tout notre pays et jusqu'aux extrémités du monde catholique, et comme vous étiez fiers du grand reflet de gloire qu'il jetait sur vous ! Quand l'évêque d'Angers parlait, la France entière prêtait l'oreille, les catholiques applaudissaient à des revendications qui soulageaient leur conscience, et ses adversaires eux-mêmes étaient forcés de rendre hommage à l'élévation de sa pensée et à l'ardeur de son patriotisme. Pendant vingt ans, chaque blessure infligée à l'Eglise lui arracha une protestation éloquente ; chacun des grands intérêts de la France fut défendu par lui avec une compétence et une autorité universellement reconnues ; personne ne souffrit plus que lui de nos malheurs, et quand sonna, pour sa province natale, l'heure du déchirement suprême, la pauvre Alsace entendit gémir son inconsolable douleur dans la voix du plus grand et du meilleur des fils qui pleuraient sur sa destinée. »

Paris. — On sait que les élections municipales doivent avoir lieu à Paris, dimanche, 16 Avril. Dans 60 quartiers sur 80, des candidats de diverses nuances inscrivent sur leur programme la réintégration des Sœurs dans les hôpitaux, si injustement laïcisés.

Cette revendication si populaire est fort bien accueillie, surtout dans les milieux ouvriers.

Aix. — On se rappelle que les offrandes adressées à Mgr Gouthe-Soulard, à l'occasion de son procès, étaient destinées aux Petites-Sœurs des Pauvres. La bénédiction du nouvel asile des vieillards confiés à leurs soins a eu lieu, le jour de la fête de saint Joseph. Le dîner de gala, servi par Mgr l'Archevêque, qui avait ceint le tablier blanc et qui était accompagné de nombreux acolytes appartenant aux plus hautes classes de la société aixoise, a précédé la cérémonie religieuse. Une foule immense remplissait les jardins de l'asile, et la nouvelle chapelle, quoique de belles proportions, n'a pas suffi à la contenir. La quête, très fructueuse, a été faite par Mgr l'Archevêque.

Fermeture d'une église. — S. G. Mgr Billard, évêque de Carcassonne, vient de rendre l'ordonnance suivante. Nous la reproduisons en entier, parce que ceux d'entre les catholiques qui pèchent par inertie ont une leçon à y puiser :

« Nous, évêque de Carcassonne,

« Au curé et aux paroissiens de Maillac.

« Considérant que l'évêque est le protecteur-né de ses prêtres, et qu'il doit en particulier sauvegarde aux meilleurs membres de sa famille sacerdotale ;

« Considérant que M. l'abbé Cros, curé de Maillac, a toujours eu une conduite irréprochable ;

« Considérant que les insultes faites à ce digne prêtre remontent jusqu'au chef du diocèse ;

« Considérant que, depuis plus de deux mois, des chansons injurieuses pour lui et pour des catholiques respectables de sa paroisse sont non seulement fredonnées, mais hurlées dans les rues de la commune ;

« Considérant que, le mardi-gras, les cérémonies du culte ont été publiquement parodiées et le costume ecclésiastique délictueusement usurpé ;

« Considérant que, dans la nuit du 18 au 19 Mars, une bombe fulminante a été déposée à la porte du presbytère, qu'elle a éclaté au milieu de la nuit, que les vitres de la maison ont été brisées sans que, heureusement, M. le curé et sa famille aient été atteints ;

« Réserve faite des droits de la justice et des revendications qui pourraient être exercées ;

« Comptant sur l'administration, dont les enquêtes n'ont encore amené aucun résultat ;

« Vu notre caractère d'évêque, qui nous fait un indéclinable devoir de ne céder à aucune pression ni menace, en même temps que de protéger l'honneur et la vie de nos prêtres,

« Avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

« Article premier. — Est maintenu, malgré toute attaque et en dépit de toute persécution, comme curé de Maillac M. l'abbé Cros, titulaire actuel.

« Art. 2. — Est autorisé par nous le dit M. Cros à quitter provisoirement son poste, dans l'intérêt de la conservation de sa vie.

« Art. 3. — Les saintes Espèces seront consommées par lui avant son départ, l'église fermée et la clef remise à M. le Président du conseil de fabrique.

« Art. 4. — Aucune messe ne pourra être célébrée dans la dite église de Maillac, tant que durera l'absence du desservant titulaire.

« Art. 5. — Nous permettons aux bons de gémir, mais nous les engageons à sonder leur conscience : peut-être entendront-ils une voix qui leur reprochera l'apathie, la mollesse, l'inertie avec lesquelles ils ont assisté aux travestissements de notre sainte religion et aux insultes, ainsi qu'aux persécutions dirigées contre leur curé.

« Déjà, de son temps, saint Jérôme disait aux fidèles, en parlant de l'invasion des barbares : *Peccatis nostris barbari fortes sunt.* Les ennemis de Dieu et de l'Eglise dans Maillac n'ont-il pas dû, jusqu'à ce jour, leur force et leur triomphe à l'attitude trop passive des vrais fidèles ?

Archives diocésaines de C[illegible]mper et Léon

« Fait à Carcassonne, dans notre palais épiscopal, sous notre seing, notre sceau et le contre-seing du secrétaire de notre évêché, le 25 Mars 1893.

« † Félix-Arsène Billard,
« *Evêque de Carcassonne.* »

BIBLIOGRAPHIE

René Haton, libraire-éditeur, 35, rue Bonaparte, Paris.

VIENT DE PARAITRE :

La dévotion à la Sainte-Vierge, *d'après saint Alphonse de Liguori et Bossuet.* Considérations sous formes de *Mois de Marie,* avec prières tirées de saint Alphonse par le Traducteur des œuvres du Vénérable Sarnelli.

Un joli volume in-18, 300 pages, **1** fr. **50**; *franco,* **2** fr. — Ajouter **75** centimes pour la reliure toile noire, tranches jaspées.

C'est pour montrer combien l'honneur que nous rendons à la Sainte Vierge est agréable à Dieu et utile aux hommes qu'a été écrit cet ouvrage, d'après saint Alphonse de Liguori et Bossuet. Il résume sous forme de *Mois de Marie* la doctrine d'un Saint Docteur et d'un profond théologien touchant le culte que nous devons à la mère de Dieu. Basé sur les fortes convictions de ces grands maitres et approuvé par un prince de l'Eglise, le regretté cardinal **Mermillod,** cet ouvrage ne peut que rencontrer bon accueil. Marie est le secours dans les temps difficiles que nous traversons, par elle sera la victoire ! D'où résulte pour tout chrétien l'obligation d'aimer et d'honorer la Reine du Ciel.

Rennes, Fougeray, libraire, 19, rue aux Foulons.

La question électorale en 1893, par M. l'abbé Delafosse, ancien vicaire général de S. E. le cardinal Place, archevêque de Rennes.

Vic et Amat, éditeurs, 11, rue Cassette, Paris.

Manuel de piété, à l'usage des enfants de Marie, de la campagne, des ateliers, des centres ouvriers, par la comtesse Arthur de la Rochefoucauld. Prix : **1** fr. **25.**

Nous ne pouvons en donner de meilleure appréciation que la lettre suivante :

« Bourges, le 12 Septembre 1892.

« Madame la Comtesse,

« D'après le rapport qui m'a été fait sur votre *Manuel de Piété,* je ne puis que vous féliciter d'avoir entrepris la composition d'un ouvrage aussi utile. Outre l'explication des Commandements de Dieu et de l'Eglise, l'ordinaire de la Messe, les Evangiles du dimanche, les Prières les plus usuelles et les plus simples, il renferme des considérations et des conseils éminemment propres à former à une vie sérieusement chrétienne, les personnes de la classe à laquelle il s'adresse spécialement. J'autorise donc très volontiers l'impression et je fais des vœux pour qu'il se répande surtout dans les Associations de jeunes filles, à la campagne et dans les ateliers.

« Veuillez agréer, Madame la Comtesse, l'hommage de mon profond respect.

« † Aug. Ev. de Sinope, vic. cap. »

Poèmes chrétiens et français, par M. Victor Lebrenne. Un beau volume in-12, prix : **3** francs.

Pour toutes ces publications, s'adresser Librairie J. Salaun, Quimper.

DOCUMENTS
POUR SERVIR A
L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUS
dans le Finistère, pendant la Révolution.

Déportation des prêtres du château de Brest en Espagne, en Août 1792 (sui

« Rien ne pouvant plus retenir à Rivadeo ceux des prêt français auxquels Sa Grandeur avait bien voulu accorder nouveaux hospices, ils s'empressèrent de se rendre succes vement à leurs destinations respectives. Dès le samedi, 20, s d'entr'eux se mirent en route, savoir : deux pour l'abbaye Villeneuve, distante d'une lieue de Mondonedo; deux pour communauté d'Alcantara, dans la ville même, et deux po celle des RR. PP. Pic-pus, près Mondonedo. M. de Silguy le remit des lettres pour les différents supérieurs de ces comm nautés; mais sa principale attention avait été de les charg de sa réponse à la lettre pastorale de Mgr l'Evêque, ne vo lant pas différer d'un instant à offrir à Sa Grandeur, tant e son nom qu'au nom de ses confrères, l'hommage de sa reco naissance et de la leur, ainsi que celui de leur docilité et d leur soumission à toutes ses volontés.

« Une autre commission dont devaient s'acquitter les pr tres qui partirent le 20 Octobre, c'était d'être les porteu d'une lettre de remercîment à l'illustre et vénérable Chapitr en attendant l'arrivée de leurs compagnons, auxquels il éta convenu qu'ils se joindraient pour faire en corps des visites chacun de MM. les dignitaires et Chanoines. On ne sera pa étonné que cette lettre soit demeurée sans réponse, si l'o considère que MM. de Silguy et Boissière, qui avaient e l'honneur de la souscrire, se rendirent eux-mêmes à Mondo nedo le mardi, 23 ; mais il n'en est pas moins vrai qu'elle fu reçue avec bonté par le vénérable Chapitre, et que ce témoi gnage de la gratitude commune des ecclésiastiques français ne fut pas désagréable à leurs généreux et illustres bienfai teurs.

« Nous avons déjà dit que M. le Chantre avait eu la charité de prendre sur lui la peine d'arrêter les logements nécessaires. C'était dire, en même temps, que tout se trouverait disposé à l'arrivée des nouveaux habitants de Mondonedo (1). Aussi furent-ils tous placés, en arrivant, dans trois maisons différentes : trois dans une, deux dans une autre et quatre dans une troisième. Quant aux trois premiers, Sa Grandeur daigna

(1) « M. le Chantre, toujours à la tête de toutes les bonnes œuvres, a un talent unique pour faire bien tout ce qu'il fait. *Bona bene.* Nous ne prétendons pas entreprendre ici son éloge. Il est dans tous les genres de mérite au-dessus de toutes les louanges ; encore s'offense-t-il contre ceux qui, par justice et par reconnaissance, voudraient le lui dire. » (Note de M. Boissière.)

Archives diocésaines de Qu per

« Fait à Carcassonne, dans notre palais épiscopal, sous notre seing, notre sceau et le contre-seing du secrétaire de notre évêché, le 25 Mars 1893.

« † Félix-Arsène Billard,
« *Evêque de Carcassonne.* »

BIBLIOGRAPHIE

René Haton, libraire-éditeur, 35, rue Bonaparte, Paris.

VIENT DE PARAITRE :

La dévotion à la Sainte-Vierge, *d'après saint Alphonse de Liguori et Bossuet.* Considérations sous formes de *Mois de Marie*, avec prières tirées de saint Alphonse par le Traducteur des œuvres du Vénérable Sarnelli.

Un joli volume in-18, 300 pages. 1 fr. 50; *franco*, 2 fr. — Ajouter 75 centimes pour la reliure toile noire, tranches jaspées.

C'est pour montrer combien l'honneur que nous rendons à la Sainte Vierge est agréable à Dieu et utile aux hommes qu'a été écrit cet ouvrage, d'après saint Alphonse de Liguori et Bossuet. Il résume sous forme de *Mois de Marie* la doctrine d'un Saint Docteur et d'un profond théologien touchant le culte que nous devons à la mère de Dieu. Basé sur les fortes convictions de ces grands maîtres et approuvé par un prince de l'Eglise, le regretté cardinal Mermillod, cet ouvrage ne peut que rencontrer bon accueil. Marie est le secours dans les temps difficiles que nous traversons, par elle sera la victoire ! D'où résulte pour tout chrétien l'obligation d'aimer et d'honorer la Reine du Ciel.

Rennes, Fougeray, libraire, 19, rue aux Foulons.

La question électorale en 1893, par M. l'abbé Delafosse, ancien vicaire général de S. E. le cardinal Place, archevêque de Rennes.

Vic et Amat, éditeurs, 11, rue Cassette, Paris.

Manuel de piété, à l'usage des enfants de Marie, de la campagne, des ateliers, des centres ouvriers, par la comtesse Arthur de la Rochefoucauld. Prix : 1 fr. 25.

Nous ne pouvons en donner de meilleure appréciation que la lettre suivante :

« Bourges, le 12 Septembre 1892.

« Madame la Comtesse,

« D'après le rapport qui m'a été fait sur votre *Manuel de Piété*, je ne puis que vous féliciter d'avoir entrepris la composition d'un ouvrage aussi utile. Outre l'explication des Commandements de Dieu et de l'Eglise, l'ordinaire de la Messe, les Evangiles du dimanche, les Prières les plus usuelles et les plus simples, il renferme des considérations et des conseils éminemment propres à former à une vie sérieusement chrétienne, les personnes de la classe à laquelle il s'adresse spécialement. J'autorise donc très volontiers l'impression et je fais des vœux pour qu'il se répande surtout dans les Associations de jeunes filles, à la campagne et dans les ateliers.

« Veuillez agréer, Madame la Comtesse, l'hommage de mon profond respect.

« † Aug. Ev. de Sinope, vic. cap. »

Poèmes chrétiens et français, par M. Victor Lebrenne. Un beau volume in-12, prix : 3 francs.

Pour toutes ces publications, s'adresser Librairie J. Salaun, Quimper.

DOCUMENTS
POUR SERVIR A
L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES
dans le Finistère, pendant la Révolution.

Déportation des prêtres du château de Brest en Espagne, en août 1792 (suite)

« Rien ne pouvant plus retenir à Rivadeo ceux des prêtres français auxquels Sa Grandeur avait bien voulu accorder de nouveaux hospices, ils s'empressèrent de se rendre successivement à leurs destinations respectives. Dès le samedi, 20, six d'entr'eux se mirent en route, savoir : deux pour l'abbaye de Villeneuve, distante d'une lieue de Mondonedo; deux pour la communauté d'Alcantara, dans la ville même, et deux pour celle des RR. PP. Pic-pus, près Mondonedo. M. de Silguy leur remit des lettres pour les différents supérieurs de ces communautés ; mais sa principale attention avait été de les charger de sa réponse à la lettre pastorale de Mgr l'Evêque, ne voulant pas différer d'un instant à offrir à Sa Grandeur, tant en son nom qu'au nom de ses confrères, l'hommage de sa reconnaissance et de la leur, ainsi que celui de leur docilité et de leur soumission à toutes ses volontés.

« Une autre commission dont devaient s'acquitter les prêtres qui partirent le 20 Octobre, c'était d'être les porteurs d'une lettre de remercîment à l'illustre et vénérable Chapitre, en attendant l'arrivée de leurs compagnons, auxquels il était convenu qu'ils se joindraient pour faire en corps des visites à chacun de MM. les dignitaires et Chanoines. On ne sera pas étonné que cette lettre soit demeurée sans réponse, si l'on considère que MM. de Silguy et Boissière, qui avaient eu l'honneur de la souscrire, se rendirent eux-mêmes à Mondonedo le mardi, 23 ; mais il n'en est pas moins vrai qu'elle fut reçue avec bonté par le vénérable Chapitre, et que ce témoignage de la gratitude commune des ecclésiastiques français ne fut pas désagréable à leurs généreux et illustres bienfaiteurs.

« Nous avons déjà dit que M. le Chantre avait eu la charité de prendre sur lui la peine d'arrêter les logements nécessaires. C'était dire, en même temps, que tout se trouverait disposé à l'arrivée des nouveaux habitants de Mondonedo (1). Aussi furent-ils tous placés, en arrivant, dans trois maisons différentes : trois dans une, deux dans une autre et quatre dans une troisième. Quant aux trois premiers, Sa Grandeur daigna

(1) « M. le Chantre, toujours à la tête de toutes les bonnes œuvres, a un talent unique pour faire bien tout ce qu'il fait. *Bona bene.* Nous ne prétendons pas entreprendre ici son éloge. Il est dans tous les genres de mérite au-dessus de toutes les louanges ; encore s'offense-t-il contre ceux qui, par justice et par reconnaissance, voudraient le lui dire. » (Note de M. Boissière.)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

les faire inviter de rechef à demeurer dans son palais. Nous avons rendu compte plus haut des raisons qui les avaient portés à s'excuser d'accepter ces offres honorables. L'un d'eux, cependant, logea d'abord au palais et ne se réunit que quelques jours après à ses deux compagnons. Il eut beaucoup de peine à en obtenir la permission.

« Monseigneur l'Evêque étant revenu, le samedi, 27, de sa maison de campagne, les prêtres français eurent l'honneur d'être admis le lendemain à son audience, et d'entendre Sa Grandeur leur répéter, de sa propre bouche, toutes les expressions de bienveillance, de tendresse et de charité dont Elle les avait déjà assurés par ses lettres. Dans l'après-midi et les jours suivants, ils allèrent présenter à tous Messieurs du Chapitre leurs très humbles devoirs et leur demander la continuation de leurs bontés, sans oublier les autres visites que leur position et les circonstances leur prescrivaient.

« Jusqu'au lundi 29 Octobre exclusivement, M. le Chantre paya, de la part de Sa Grandeur, toute la dépense faite dans les trois pensions. Il annonça ensuite qu'à compter de cette époque, il avait été réglé qu'on donnerait trois réaux par jour à chacun des neuf prêtres que Sa Grandeur et le Chapitre avaient bien voulu prendre à leur charge, et, qu'en outre, Sa Grandeur leur ferait la grâce de leur procurer des honoraires de messes aussi à trois réaux, ce qui formait pour chacun d'eux une somme de six réaux par jour. Au moyen de ces aumônes, ils se virent en possession d'un sort plus qu'honnête et d'autant plus avantageux, que la libéralité de leurs bienfaiteurs leur en assurait la permanence.

« Mais la charité inépuisable de Monseigneur l'Evêque et de Messieurs du Chapitre n'en resta pas là. Tous les prêtres vivant dans des maisons particulières ou dans des communautés furent gracieusement invités à donner la note des hardes et habillements qui leur étaient nécessaires, et on les en pourvut avec une générosité sans égale.

« Tels sont, en abrégé, les effets admirables de la compassion chrétienne et héroïque exercée envers les prêtres français, qui n'avaient à Rivadeo que des ressources momentanées, par l'immortel Evêque de Mondonedo et par l'illustre et vénérable Chapitre de sa sainte église cathédrale. Si le Dieu de Clovis, de Charlemagne et de saint Louis, irrité contre les crimes, aussi atroces que multipliés, dont la France s'est indignement souillée, conserve encore, comme nous osons l'espérer, des vues de miséricorde sur ce trop coupable et trop malheureux royaume, s'Il daigne y rétablir sa sainte religion, le bon ordre et la paix et nous faire la grâce de nous reconduire au milieu de nos concitoyens, avec quels transports nous leur raconterons tout ce que nous avons éprouvé de consolations et de secours dans le royaume catholique ! Heureux si, en leur exposant les sentiments de piété, de religion, de charité qui distinguèrent toujours les premiers pasteurs, le clergé et le peuple d'Espagne, nous pouvons leur inspirer le désir sincère de les imiter ! Comme nous bénirons la mémoire de Sa Majesté catholique, qui nous a ouvert si généreusement un asile dans ses Etats ! Comme nous nous féliciterons nous-mêmes d'avoir trouvé, sous l'empire doux et aimable de ses lois, un bonheur et une tranquillité telle que celle dont à peine aurions-nous pu jouir en France, dans les plus beaux jours de sa splendeur et de sa gloire !

« Nous avions terminé ici la narration que nous avions entreprise ; mais de nouveaux événements survenus nous font une obligation de la continuer.

« Sa Majesté catholique, considérant qu'il arrivait journellement un nombre considérable d'ecclésiastiques français bannis et chassés de leur patrie, fit publier, le 2 Novembre 1792, une cédule royale par laquelle elle prescrivait les règles à observer par les gouverneurs, archevêques, évêques, juges, etc., de son royaume. Il était de la sagesse et de la prudence du Roi de prendre, dans les circonstances, toutes les mesures et les précautions possibles pour s'assurer que parmi ces prêtres réfugiés, et même parmi ceux qui avaient déjà été précédemment admis dans ses Etats, il n'y en avait aucun qui fut infecté des principes irréligieux et anarchiques adoptés et suivis en France, et de prémunir son peuple contre toute surprise et contre tout danger de séduction. Son amour paternel pour ses sujets lui faisait, de plus, un devoir de pourvoir à ce que les offrandes et les aumônes destinées au maintien du clergé et au soulagement du peuple ne changeâssent pas d'objet, sous le prétexte de l'hospitalité que Sa Majesté daignait accorder aux prêtres français ; mais, en même temps, sa commisération pour ces mêmes prêtres et sa bienfaisance royale lui inspiraient le désir le plus vif de leur procurer les moyens de vivre et de subsister.

« Sa Majesté, pour remplir toutes ces vues, dignes d'un monarque juste, éclairé et religieux, ordonnait, par sa cédule royale, que tous les prêtres français réfugiés en Espagne seraient distribués dans des communautés, à la diligence des seigneurs archevêques et évêques, de concert avec les seigneurs gouverneurs et capitaines généraux.

« Mgr l'Evêque de Mondonedo reçut officiellement la cédule royale vers le 18 Novembre 1792. Sa Grandeur, conservant toujours la même façon de penser pour les prêtres français établis dans son diocèse, et prenant toujours en eux le même intérêt, aurait désiré, comme Elle s'en est expliquée plusieurs fois, qu'il lui eût été possible de les réunir tous sous ses yeux ; mais l'exiguïté de ses revenus, déjà insuffisants pour faire face à ses charges et surtout aux aumônes immenses que sa main libérale distribue avec profusion à une foule de pauvres qui, sans Elle, manqueraient de pain, avaient mis un obstacle

Archives diocésaines de Quimper et Léon

à sa bonne volonté et l'avait forcée de laisser à Rivadeo les ecclésiastiques auxquels la charité des habitants de cette petite ville fournissait le logement et la pension. Sa Grandeur, au reste, n'avait point vu et ne connaissait point ces derniers, et elle savait par ailleurs que plusieurs d'entr'eux pouvaient être à charge à leurs hôtes qui, en les retirant dans leurs maisons, n'avaient probablement pas cru qu'ils y eussent fait un long séjour. En conséquence, Elle se détermina à exécuter vis-à-vis d'eux les ordres du Roi. Quant aux neuf prêtres entretenus à ses frais et à ceux du Chapitre, dans la ville épiscopale, Sa Grandeur eut la bonté de mander à M. le Gouverneur de la Galice et au Conseil suprême de Madrid, que, satisfaite de la conduite de ces ecclésiastiques et étant dans le cas d'examiner toutes leurs démarches, Elle ne voyait aucun inconvénient à ce qu'ils restassent à Mondonedo (1). Elle daigna ajouter à un témoignage aussi avantageux, l'offre de se faire leur caution et de répondre pour eux, si le Conseil, acquiesçant à sa demande, voulait bien accorder en leur faveur une exception à la loi générale. Il ne nous appartient pas de rien hasarder sur la teneur de la réponse faite par le Conseil suprême à Mgr l'Evêque ; mais nous pouvons juger qu'elle a été conforme à son vœu, puisqu'au moment où nous écrivons (à la mi-Avril), les onze ecclésiastiques en question sont encore à Mondonedo et qu'il n'y a nulle mention de leur internation.

« Parmi les quinze ecclésiastiques résidant à Rivadeo, six furent d'abord destinés pour trois communautés, deux dans chaque, savoir : dans la communauté des RR. PP. Dominicains de Vivero, dans celle du même ordre à Sainte-Marthe, et dans celle de Saint-Saturnin, aussi de Dominicains. L'ordre de se rendre à Mondonedo leur fut signifié dans les derniers jours de janvier ; mais quelques représentations, faites à Mgr l'Evêque pour l'engager à laisser à Rivadeo quelques-uns de ces prêtres, retardèrent leur départ, et ils n'arrivèrent dans la ville épiscopale que le 9 Février. Sa Grandeur les y retint quelques jours pour les faire habiller, après quoi Elle voulut bien encore leur faire fournir, à ses dépens, des montures et des guides pour les conduire à leurs destinations respectives.

« Trois autres ecclésiastiques de Rivadeo furent également appelés à Mondonedo, le 11 Mars, et, comme les six premiers, ils furent défrayés dans la route par ordre de Sa Grandeur. Ces derniers sont à Mellid, dans un couvent de Pic-pus.

« Un religieux Recollet est demeuré à Rivadeo chez les Pères Franciscains ; un Capucin, trois prêtres séculiers et un frère de l'ordre des Grands-Carmes ont eu la permission de

(1) Les deux prêtres entretenus par M. le Chantre et par M. de Villapol furent aussi compris dans la demande de Sa Grandeur.

continuer à vivre dans des maisons particulières, où ils sont hébergés et nourris, et où ils éprouvent toute sorte de bons traitements.

(A suivre.)

Capsules Guyot (véritables), 19, Rue Jacob, Paris — Bronchites Chroniques, Asthmes, Catarrhes, Rhumes opiniâtres. Prix 2 fr. 50 le flacon. Dans toutes pharmacies.

Le rapport approuvé par l'Académie de médecine de Paris constate que les personnes atteintes d'affection de l'estomac et du ventre, dyspepsies, gastralgies, digestions difficiles, ont vu en quelques jours les douleurs les plus vives cesser complètement, l'appétit revenir et la constipation disparaître par l'emploi de la *Poudre* ou des *Pastilles de charbon du Dr Belloc*, qui se vendent dans toutes les pharmacies.

CABINET DEBRAY

Cabinet dentaire et Atelier de fabrication et de réparation, *2, rue Astor* (près la Halle), *à Quimper*.

M. F. PÉZIEUX, Chirurgien-Dentiste diplômé, est tous les jours, à la disposition des clients, à l'exception du vendredi.

M. HÉLOT *est visible tous les jeudis.*

Dents artificielles, systèmes français et américains. Réparation immédiate de tous les appareils dentaires. — *Prix modérés.*

On trouve chez l'auteur : « *Aux Mères de Familles* », par F. PÉZIEUX, 2, rue Astor (près la Halle), à Quimper.

PHOTOGRAPHIE J. VILLARD
QUIMPER

Reproductions et Agrandissements au Charbon.
Ateliers et Salon de pose au 1er étage.

M. VILLARD a l'honneur d'informer sa clientèle que, pour cause d'agrandissements, ses ateliers sont transférés
4, rue Saint-François *(près du Parc).*

AVIS. — M. E. PINIOU, horloger bijoutier, 3, rue Kéréon, à Quimper, a l'honneur d'informer Messieurs les Ecclésiastiques qu'il va recevoir un beau choix de **Bronzes et Orfévrerie pour Eglises.** Il rappelle aussi qu'il fait remettre à neuf, à Paris, tout ce qui concerne la partie. Ce travail est fait en confiance et livré au bout de 8 à 15 jours, à des prix modérés.

VINS NATURELS DU MIDI BÉDRY-POURTAL & Cie, à Béziers (Herault).
Pour les localités où il n'y a pas de représentant, s'adresser directement à la maison.
On accepte représentants munis de bonnes références.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

AVIS

Messieurs CHRISTOFLE & Cie ont l'honneur de faire connaître aux nombreuses personnes qui savent apprécier la supériorité de leurs Couverts et Orfèvrerie, que leur seul représentant à *Quimper* est M. GUIBOURG, horloger bijoutier, *6, quai du Parc,* qui a son assortiment au complet.

N. B. — M. Guibourg, notre représentant, enverra gratuitement, à toute personne qui en fera la demande, un Album complet qui restera sa propriété.

Solution de Bi-Phosphate de Chaux des FRÈRES MARISTES

de SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX (Drôme)

Cette solution est employée avec succès pour combattre les *Scrofules*, la *Débilité générale*, le *Ramollissement* et la *Carie des os*, les *Bronchites chroniques*, les *Catarrhes invétérés*, la *Phtisie tuberculeu e* à toutes les périodes, surtout aux 1er et 2e *degrés*, où elle a une action décisive. Elle est recommandée aux enfants faibles, aux personnes délicates et aux convalescents. Elle excite l'appétit et facilite la digestion. — 20 ans de succès. — 5 fr. le Litre ; 3 fr. le 1/2 Litre.

Exiger les signatures : **L. ARSAC & Fie CHRYSOGONE.**

NOTICE FRANCO. — DÉPOT DANS LES PHARMACIES.

ŒUVRE D'ART

SOUVENIR DU JUBILÉ DE LÉON XIII

La Maison J. PEGAT, 16, rue de la Sorbonne, Paris,

a fait *frapper* un MAGNIFIQUE ET VIVANT MÉDAILLON en *métal* bronzé inaltérable reproduisant avec la plus scrupuleuse exactitude les traits augustes de

Sur cadre velouté rouge **2 fr. 50** Article soigné.

S. S. LÉON XIII

Sur cadre peluche rouge **6 francs** Article de luxe.

Dimensions : 0m22 × 0m22.

Envoi franco *contre* 2 fr. 75 *ou* 6 fr. 25 *en timbres ou mandats.*

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

MALADIES des YEUX La POMMADE JAUNE CHEVRIER

est employée avec le plus grand succès dans les *ophtalmies*, les *rougeurs de paupières*, le *larmoiement*, etc. — Le Pot 2 fr. 50 ; *franco de port*, 2 fr. 80.

Pharmacie **CHEVRIER**, *PARIS*, 21, *Faubg Montmartre* et dans toutes Pharmacies.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Épiciers.* — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

8e ANNÉE. Vendredi 21 Avril 1893. N° 16.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* L'aumône ; Congrégations romaines. *II. Chronique du diocèse :* Visite de Monseigneur à Morlaix ; Tableau de la Visite pastorale et de la Confirmation ; Nécrologie ; La comptabilité des Fabriques. *III. Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Le Pèlerinage de Terre-Sainte ; Les noces d'or de l'Œuvre de la Sainte-Enfance ; M. l'abbé Guyot de Laval ; Terrible reproche justifié. *IV. Bibliographie.* *V. Annonces et Avis divers.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 23 Avril. — Patronage de saint Joseph. Double de 2e classe, blanc. Mémoires du dimanche et de s. Georges.

Aux Vêpres, mémoires 1e du suivant, 2e du dimanche, 3e de s. Georges.

Lundi, 24. — S. Fidèle de Sigmaringen, martyr. Double, rouge.

Mardi, 25. — S. Marc, Évangéliste. Double de 2e classe, rouge.

Mercredi, 26. — S. Clet et s. Marcellin, papes et martyrs. Semi-double, rouge.

Jeudi, 27. — Office votif du T.-S. Sacrement. Semi-double, blanc.

Vendredi, 28. — S. Paul de la Croix, confesseur. Double, blanc.

Samedi, 29. — S. Pierre, martyr. Double, rouge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Pouldergat..... 23 Avril.
Plougonven ..... 24, 25, 26, 27, 28, 29 Avril.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le grand désordre qui règne aujourd'hui dans le monde, et je dis même dans le monde chrétien, c'est que les riches mondains mesurent tout, hors l'aumône, sur le pied de leurs revenus et de leurs biens. Ils veulent être servis à proportion de leurs biens, ils veulent être vêtus à proportion de leurs biens, ils veulent être logés, meublés, à proportion de leurs biens ; et non seulement à proportion de leurs biens, mais souvent au-delà de cette proportion. Car, à quels excès ne va-t-on pas ? Il n'y a que l'aumône où l'on ne se pique de nulle proportion, quoiqu'il n'y ait que l'aumône où la proportion soit un devoir indispensable... Et quand Dieu viendra pour nous juger, il est de foi qu'il prendra pour règle de son jugement cette proportion. Vos biens comparés à vos aumônes, ou vos aumônes comparées à vos biens, c'est ce qui doit faire à son tribunal, ou votre justification ou votre condamnation.

BOURDALOUE.

Congrégations romaines. — I. La S. Congrégation des Rites a donné, le 31 Août 1892, diverses réponses à des questions que lui avait soumises Mgr l'Archevêque de Gran, en Autriche-Hongrie.

Nous détachons de ce groupe de réponses les suivantes qui nous ont paru d'un intérêt plus général :

1° Aux fêries du Carême, des Quatre-Temps et des Vigiles, on peut célébrer la messe de la férie, tout en ayant récité l'office votif correspondant ; mais il faut, dans ce cas, faire mémoire de cet office à la messe.

2° Il est permis de se servir du rituel romain partout et dans toutes les cérémonies, même s'il existe un rituel diocésain, différant dans quelques points, du rituel romain.

3° Après la distribution de la sainte communion en dehors de la messe, les versets et l'oraison *Deus qui nobis* sont de précepte et la bénédiction doit toujours être donnée, sauf le cas où la distribution précède ou suit immédiatement la messe des défunts.

II. Le chancelier de la curie épiscopale de Sion, en Valais, agissant par mandat de Mgr l'Evêque, propose à la S. Congrégation les doutes suivants, qu'a fait naître cette phrase du rituel romain à propos de la bénédiction simple d'une cloche : *quæ tamen ad usum Ecclesiæ non inserviat :*

Doute 1er : Faut-il, pour toute bénédiction de cloches destinées à l'usage des églises et chapelles, faire les cérémonies et onctions décrites au pontifical romain ? Et dans l'hypothèse de l'affirmative :

Doute 2e : Quelles sont les cloches auxquelles suffit la bénédiction simple ?

La S. Congrégation a répondu :

Au premier doute, *affirmativement.*

Au second : Toutes celles qui ne sont pas destinées à un usage sacré.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Visite de Monseigneur à Morlaix. — Comme nous l'avons annoncé, Monseigneur en se rendant au sacre de Mgr Dubourg, à Saint-Brieuc, s'est arrêté à Morlaix, où il est arrivé vendredi, 14 Avril, à 1 heure.

M. le Curé-Archiprêtre, avec le clergé de la ville, l'attendait à la gare. Monseigneur s'est rendu directement à l'église Saint-Mathieu, puis au presbytère, où il a reçu toutes les autorités auxquelles il a, quelques moments après, rendu leur visite. Dans la soirée, Sa Grandeur a également visité l'église de Sainte-Melaine.

Le lendemain, samedi, Monseigneur a dit la messe à l'église Saint-Mathieu, au milieu d'une grande affluence de fidèles, accourus pour recevoir la bénédiction de leur premier Pasteur.

Avant la bénédiction du Très-Saint Sacrement, Sa Grandeur est montée en chaire et, en quelques mots bien sentis, a exposé « ce qu'est un Evêque. Successeur des apôtres, il vient pour enseigner et bénir : bénir les pasteurs et les prêtres, au zèle de qui il se plaît à rendre hommage ; bénir les œuvres si nombreuses dans la ville, ainsi que les hommes de foi et de dévouement qui consacrent leur vie à l'accomplissement du bien et au soulagement des malheureux ; enfin, pour bénir toutes les familles, tous les habitants de cette bonne ville de Morlaix, qui se montrent si attachés à leur foi. »

A l'issue de la cérémonie, Monseigneur a reçu les religieuses des différentes Congrégations, non cloîtrées, de la ville, puis il a rendu visite aux diverses communautés. Partout Sa Grandeur a été complimentée et a répondu avec autant de bonté que d'à-propos.

Un prêtre vénérable, doyen du clergé de notre diocèse, retenu par son grand âge et son état de souffrance, M. le chanoine de Kermenguy, s'était excusé de ne pouvoir venir présenter ses devoirs à son nouvel Evêque. Monseigneur a été heureux d'aller jusqu'à lui, et a en même temps vu la communauté de Saint-François.

Après une visite à l'établissement des Frères, puis à l'église et au presbytère de Saint-Martin, Sa Grandeur est partie par Saint-Brieuc, par le train de 4 h. 3, toujours accompagnée de M. Fléiter, vicaire général.

Nous ne rendrons pas compte, aujourd'hui, de la solennité du sacre de Mgr Dubourg, évêque de Moulins. Disons seulement que la cérémonie a été magnifique : six évêques y assistaient. Dans l'après-midi, à l'occasion de la fête de saint Brieuc, patron du diocèse, a eu lieu une splendide procession, à l'issue de laquelle les évêques ont donné solennellement leur bénédiction du haut d'une estrade élevée, pour la circonstance, sous le portail de la cathédrale.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Lundi, Monseigneur a commencé sa tournée pastorale dans le canton de Daoulas. M. le chanoine Quéinnec, secrétaire général de l'Evêché, accompagne Sa Grandeur.

Tableau de la visite pastorale et de la Confirmation

DANS LE COURANT DE LA SEMAINE.

	Le matin.	Le soir.
Dimanche, 23 .	Saint-Marc.	Bohars.
Lundi, 24 . . .	Gouesnou	Kersaint, Saint-Thonan.
Mardi, 25 . . .	Plabennec	Bourg-Blanc.
Mercredi, 26. .	Milizac, Guipronvel .	Lanrivoaré, Tréouergat.
Jeudi, 27 . . .	Saint-Renan	Guilers.
Vendredi, 28 .	Plouzané	Loc-Maria.
Samedi, 29 . .	Plougonvelin	Le Conquet, Trébabu.

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs :

M. Roudaut, chapelain à Plouigneau, décédé le 13 Avril, à l'âge de 28 ans.

Nous nous sommes abstenu de donner le texte intégral du nouveau décret sur la comptabilité des Fabriques. Tous nos lecteurs, directement intéressés, ont eu, dès le premier jour, connaissance de ce document qui laïcise les Fabriques et ouvre une ère de difficultés sans nombre, de taquineries, et de spoliations plus ou moins déguisées.

Sur ce sujet, l'excellente *Semaine religieuse du diocèse de Cambrai* publie un article remarquable, que nous reproduisons en grande partie.

I. — La comptabilité des Fabriques était réglée jusqu'à ce jour par le décret-loi du 30 Décembre 1809, art. 36-91.

Les dispositions de cette loi sont étroitement liées au Concordat, de l'esprit duquel elles s'étaient inspirées, et elles se rapprochaient, d'une manière assez satisfaisante, des règles canoniques.

De toute antiquité, en effet, et d'après les saints Canons, l'Evêque est l'administrateur-né des biens ecclésiastiques. Lorsque l'Eglise, à une époque relativement récente, admit des laïques dans l'administration de ces biens, elle ne cessa de se réserver le droit de contrôle, et l'Evêque resta toujours juge en dernier ressort des budgets et des comptes des fabriques paroissiales.

Le décret du 30 décembre 1809, après les essais de constitution civile du clergé, reprit et remit en vigueur le droit antique.

Conformément à ce décret, les conseils de fabrique préparaient les budgets et arrêtaient les comptes, au moins provisoirement ; puis ils les soumettaient à l'Evêque diocésain, qui les contrôlait et qui y faisait apporter des modifications, s'il y avait lieu.

Ce mode de comptabilité est conforme à la raison et à l'équité,

parce que cette comptabilité a pour objet des revenus qui proviennent, non de l'impôt, mais de la libre volonté des fidèles, et des dépenses dont la convenance relève avant tout de l'appréciation de l'Evêque, juge naturel des besoins du culte.

Il est suffisant, attendu que l'Evêque est armé d'un pouvoir réel, et qu'il exerce un contrôle sérieux sur l'administration fabricienne.

S'il pouvait d'ailleurs s'élever quelque doute sur les garanties qu'offre ce mode de comptabilité, la loi du 5 Avril 1884, article 70, § V, y avait pourvu, en soumettant les comptes et budgets des fabriques à l'avis des conseils municipaux, avis qui peut fournir à l'Evêque de nouveaux éléments d'appréciation.

On pouvait déjà regarder cette prescription de la loi de 1884 comme un empiétement sur les droits de l'Eglise. Toutefois, ce n'est rien à côté de ce que fait la nouvelle disposition de l'article 85 de la loi de finances de 1892, qui vient d'être réglementée par le Conseil d'Etat.

Cet article est ainsi conçu : « A partir du 1er Janvier 1893, les comptes et budgets des fabriques et consistoires seront soumis à toutes les règles de la comptabilité des autres établissements publics. »

Il est à remarquer que cet article est la reproduction *textuelle* de la loi de 1790, qui imposait au clergé la constitution civile. C'est assez dire dans quel esprit il a été conçu et ce que l'on doit en attendre. Aussi l'on ne s'étonnera pas que Mgr Freppel ait employé à le combattre les derniers efforts d'une vie déjà expirante.

C'était le 15 décembre 1891, au terme d'une séance qui avait duré depuis 9 heures du matin. L'inattention, l'énervement étaient universels. La Chambre en était arrivée à cet état d'irritation et d'ahurissement où elle n'écoute plus rien, tout entière à la pensée d'en finir. Les articles de la loi budgétaire se succédaient les uns aux autres, dans une sorte de défilé vertigineux.

Au milieu de cette débandade, il y eut cependant un article, l'article 85, que Mgr Freppel prétendit arrêter au passage et essaya de faire rejeter. Le visage du prélat portait presque la marque de la mort prochaine. Ses amis inquiets essayèrent de le retenir, lui représentant son état, l'heure tardive, l'inutilité probable de ses efforts. Mais ils ne purent triompher de sa résolution. « C'est mon devoir de parler, répondait-il, il faut que je parle. » Et il monta à la tribune.

La cause que le vaillant évêque voulut ainsi soutenir de ses derniers efforts et de ses dernières paroles était celle des fabriques des églises.

II. — Si l'on envisage de près cette mesure nouvelle, on est obligé de reconnaître : Qu'elle est inutile, qu'elle viole le droit de l'Eglise, que l'Etat n'a aucun titre pour l'imposer et qu'elle ne peut amener que des résultats désastreux.

1° Que cette mesure soit inutile, cela est évident, puisque la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Archives diocésaines de Quimper et Léon

comptabilité des fabriques, usitée jusqu'à ce jour, offrait des garanties suffisantes. En fait, les conseils de fabriques se sont acquittés de leur mandat, sous la surveillance des Evêques, de façon à mettre l'ensemble des églises paroissiales dans une situation matérielle satisfaisante ; et si l'avis des conseils municipaux, exigé par la loi de 1884, a pu susciter, çà et là, quelques contrariétés aux conseils de fabrique, elle n'a rien relevé de sérieux à leur charge, rien surtout contre la valeur du système en usage.

2° Que cette mesure viole le droit de l'Eglise, représenté et exercé par le contrôle des Evêques, qui pourrait le contester ? L'Evêque, en effet, est en possession d'état ; la vénérable antiquité, les saints Canons, la loi française et la simple raison en ont fait l'appréciateur souverain des dépenses du culte, parce que, d'une part, il est juge-né de ce qui convient en cette matière, et que, d'autre part, les revenus des églises ont un caractère de spontanéité qui les différencie de tout impôt public, et un caractère de religion et de charité qui en fait une chose sacrée. La nouvelle loi arrivera à déposséder effectivement l'Evêque de ce droit inné, et à faire passer à l'autorité civile la juste prérogative dont il jouit.

3° Pour changer l'état de choses existant, quel titre le gouvernement a-t-il pu invoquer ? — Aucun.

S'il prétend qu'il s'agit ici de revenus temporels à la bonne gestion desquels le bien public est intéressé, on peut lui répondre que, dans la question en jeu, les ressources proviennent de la bonne volonté des fidèles et non du Trésor public, que les dépenses tombent sur un objet qui échappe à l'Etat, surtout à un Etat qui se déclare neutre, qui fait profession d'ignorer Dieu lui-même, et qu'enfin les fonctions des administrateurs sont toutes volontaires et purement gratuites ; et qu'à tous ces titres, il est juste que la gestion de ces intérêts ne soit pas confondue avec celle des deniers publics, où tout est imposé par la volonté du législateur, sous la sanction de peines déterminées. D'ailleurs, l'Eglise étant une société complète et parfaite, avec un but spécial bien déterminé, doit être maîtresse d'administrer, dans son propre sein, les ressources dont elle dispose pour atteindre cette fin.

L'Etat objectera-t-il que les communes sont directement intéressées à la bonne administration du bien des églises, et qu'en conséquence elles doivent pouvoir les contrôler ?

Sans contester tout d'abord la valeur de cet argument, on peut répondre que ce contrôle existait, puisque le Conseil de fabrique d'abord, composé de laïques, puis le Conseil municipal, et, après eux, l'Evêque, intervenaient dans le règlement des comptes et budgets des églises.

Cette objection toutefois est plus spécieuse que réelle. Jusqu'en 1884, il est vrai, les communes devaient concourir aux dépenses du culte. Mais la loi de 1885, les a exonérées de cette obligation, et, quelle que soit la détresse d'une fabrique pour ses besoins intérieurs, la commune ne peut être contrainte à lui venir en aide.

Si l'article 136 de la loi de 1884 a laissé une obligation aux

communes, elle l'a bornée aux grosses réparations à faire aux édifices du culte, et encore après que les fabriques y auraient dépensé toutes leurs ressources disponibles. L'on peut croire que, si on leur a laissé cette obligation, c'est parce qu'on n'aurait su la leur enlever sans ébranler le principe, toujours contestable, de leur droit de propriété sur ces immeubles.

Il est donc hors de doute que les communes n'ont rien à gagner à cette mesure, et, par conséquent, à quelque point de vue qu'on se place, l'Etat est sans titre pour l'introduire.

III. — Si l'on envisage maintenant les conséquences qu'entraînera cette nouvelle législation, il faut avouer qu'elles ne peuvent être que désastreuses.

Que comporte, en effet, l'application aux fabriques « de toutes les règles » de la comptabilité des autres établissements ? — Elle comporte l'existence de comptables pécuniairement responsables, une vérification de la caisse par les inspecteurs des finances, une intervention active des maires, des conseillers municipaux et des préfets, le contrôle du ministre des finances et la sanction suprême de la Cour des comptes.

Tout cet ensemble d'agents et de surveillants, qu'est-ce autre chose que la main-mise du pouvoir civil sur l'administration des biens des églises ?

Et avec un tel système, que devient le rôle du conseil actuel de fabrique et surtout du curé ? Que devient le droit de l'Evêque ?

L'action de l'Evêque n'aura plus rien de définitif. En réalité, l'autorité administrative passe de ses mains dans celles du préfet et du ministre.

Toute initiative, toute indépendance du curé dans l'administration de sa paroisse sera peu à peu supprimée.

Le rôle du conseil de fabrique se réduira à rien, puisque en beaucoup d'endroits, tous ses actes ne manqueront pas d'être traversés par une autorité rivale, souvent jalouse et ennemie.

Nous espérons bien que MM. les trésoriers de fabrique se feront partout un titre d'honneur de conserver leurs fonctions. Mais enfin, il faut bien aussi compter qu'un jour ou l'autre, pour une cause ou pour une autre, il se fera ici et là des vides qu'il sera bien difficile de combler (1).

Dès lors, il arrivera ce que prévoit l'article 5 : « à défaut du trésorier, les fonctions de comptable de la fabrique seront remplies par le percepteur. » Le préfet l'en investira. C'est ce fonctionnaire

(1) « Nous avons déjà beaucoup de peine, disait Mgr Freppel à la tribune, quelques jours avant sa mort, à trouver surtout dans les paroisses rurales, un homme de bonne volonté, ayant d'ailleurs les aptitudes requises et consentant à donner son temps à la reddition des comptes, au recouvrement du prix des bancs et des chaises, à tous les actes possessoires pour le maintien des droits de la fabrique, et tout cela gratuitement.

« Si vous entourez cette gestion de trop d'exigences, de formalités, en voulant y introduire, je suppose, un inspecteur des finances, le Conseil de préfecture, peut-être même la Cour des comptes, vous ne trouverez plus de trésoriers de fabriques. Je regarde la chose comme absolument certaine. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

financier, qu'il soit juif, ou protestant, ou franc-maçon, qui gérera les biens de la fabrique, c'est-à-dire les choses du culte lui-même, conformément à l'avis du conseil municipal. C'est à lui, dit l'article 10, que seront transmis « les titres de recettes, les budgets, chapitres additionnels et autorisations spéciales de dépenses ; » c'est à lui, d'après l'article 11, que seront remis « tous les fonds et valeurs de la fabrique (1). »

Le percepteur, voilà désormais le comptable des fabriques. Comme il n'y en a qu'un par canton, il sera le comptable collectif de toutes les paroisses de son ressort. Ses fonctions, d'ailleurs, ne seront pas gratuites ; il touchera des remises proportionnelles sur les fonds des fabriques, déjà bien pauvres, et dont les revenus ne suffisent pas, pour la plupart, aux nécessités du culte.

Une fois les fabriques désorganisées par le refus des fidèles d'en faire partie, elles ne pourront plus fonctionner régulièrement. L'Etat en provoquera la suppression, et confiera à ses propres agents la gestion des biens des églises.

Ce sera la complète laïcisation de ces établissements.

Ce n'était donc pas assez de remettre les clefs de l'église aux mains du maire, de lui donner pouvoir sur l'usage des cloches, de lui attribuer, concurremment avec le curé, la police de l'église dans certaines circonstances, il fallait pousser l'empiètement jusqu'à ses dernières limites. On y est arrivé, en livrant à l'autorité civile l'administration des biens des églises.

Que deviendra le culte ? On n'y peut penser sans effroi. Le curé ne pourra plus disposer librement de rien, sans l'agrément de l'autorité civile. Les exigences du culte seront déterminées, non plus par l'Evêque réduit à l'impuissance, mais par une assemblée de laïques dont plusieurs pourront être juifs ou incroyants. Les cérémonies sacrées, les sacrements, la décoration du lieu saint seront à la merci du conseil municipal ; le culte sera entravé jusqu'au

(1) L'article 12 ajoute : « Quand les fonctions de comptable sont remplies par un percepteur résidant hors de la paroisse, les levées de troncs n'ont lieu que les jours de tournée de recette de ce comptable. »

« Ce dernier article, dit M. A. Loth, semble fait spécialement pour les voleurs. Depuis 1878, par une coïncidence remarquable entre l'arrivée au pouvoir des hommes du parti républicain et le déchaînement de toutes les cupidités d'en bas, nos églises ne cessent d'être visitées quotidiennement par les voleurs. Dans tous les diocèses, les évêques ont dû donner des instructions spéciales aux curés, pour mettre à l'abri des malfaiteurs les vases sacrés et les aumônes de la charité. Désormais, le curé, prévenu de la visite des voleurs dans le pays, ne pourra même plus prendre des mesures de précaution ; il devra attendre que le percepteur fasse sa tournée du mois, pour lever en sa présence les troncs. »

Et les fonds des fabriques que deviendront-ils ? » Les fonds libres sont versés en compte courant au Trésor public (article 21). « Il fallait trouver un nouvel aliment aux caisses publiques, vides.

« Le Trésor, en effet, n'a plus à la banque, dit M. Leroy-Beaulieu, qu'un compte courant dérisoire, une centaine de millions, qui n'est encore obtenu que grâce aux 55 millions de bons du Trésor mis en pension dans cet établissement. Normalement, il devrait, comme le gouvernement anglais, avoir 250 à 300 millions de courant à la banque. » Les fonds de fabrique iront à la suite des caisses d'épargne s'engouffrer dans le Trésor sitôt vide que rempli.

pied de l'autel. Ce sera l'humiliation et l'esclavage complet de la religion.

On a eu bien raison de le dire : « De tous les actes de persécution, accomplis jusqu'à ce jour, aucun n'a plus de portée pratique et n'aura plus d'effets vexatoires que celui-ci. » Quant au public, distrait et insouciant, il n'y verra qu'une mesure de réglementation et d'ordre.

Avec quelle suite et quelle perfidie, nous ne pouvons cesser de le faire remarquer, le plan maçonnique s'exécute ! La société tout entière y passera. L'Eglise y perdra, un à un, tous ses droits, toutes ses prérogatives et jusqu'aux plus essentielles de ses libertés. Après l'école, l'hôpital, la caserne, le cimetière et le bureau de bienfaisance, c'est le tour des fabriques paroissiales. Dès l'année prochaine, on verra des curés, ayant charge d'âmes, au régiment ! A quand la fermeture des églises ?

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Le mercredi, 12 Avril, le Souverain Pontife a reçu en audience le pèlerinage des Tertiaires de Saint-François, au nombre de quatre mille.

Pendant quatre heures, ils ont défilé devant le trône pontifical, dans la galerie des loges de Raphaël.

Auparavant, le général des Mineurs Franciscains avait donné lecture d'une adresse, à laquelle le Pape Léon XIII a répondu, en rappelant la dévotion qu'il professe, depuis son enfance, envers saint François, et l'Encyclique qu'il a publiée, à l'occasion du septième centenaire du saint, pour exhorter les fidèles à s'agréger au Tiers-Ordre : car cet ordre aide puissamment les chrétiens vivant dans le monde à éviter la corruption et à suivre la loi de l'Evangile. D'ailleurs, les fruits obtenus démontrent que Dieu l'a béni.

Sa Sainteté a exprimé ensuite l'espérance qu'Elle fonde sur la diffusion du Tiers-Ordre, lequel glorifie Jésus-Christ et assure le bien public, tandis que les sectes perverses travaillent à déraciner l'Evangile.

Le Saint-Père a enfin exhorté les assistants à faire revivre en eux l'esprit évangélique par la mortification, la prière et les œuvres de charité, de manière à prêcher au monde par l'exemple.

— Par un bref en date du 17 Mars, Léon XIII a sanctionné les décisions prises, au mois d'Octobre dernier, par le Chapitre général des Trappistes, pour la fusion des trois Observances en un seul ordre, sous la direction d'un Abbé général, qui résidera à Rome.

Le pèlerinage de Terre-Sainte est, cette année, particulièrement important et nombreux, à cause du Congrès Eucharistique qui se tient à Jérusalem, sous la présidence de S. E. le cardinal Langénieux, légat du Saint-Siège.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« Nous apprenons, dit le *Moniteur de Rome*, que de Constantinople et de divers points de l'Orient, des pèlerins se dirigent aussi vers Jérusalem.

« On peut affirmer que ce pèlerinage, tant encouragé par Sa Sainteté, sera un grand événement de son pontificat et de son Jubilé épiscopal.

« Le pèlerinage des œuvres françaises comptera 2,500 à 3,000 personnes.

« Les œuvres de propagande, en particulier la bonne presse, les œuvres de prières ou d'adoration, les œuvres de charité, les conférences de Saint-Vincent-de-Paul, les Cercles, l'hospitalité de Notre-Dame du Salut, les pèlerinages, les catéchismes, le Denier des expulsés, Notre-Dame des Vocations, etc., etc., s'y trouveront avec leurs chefs ou leurs représentants. »

Le principal groupe de pèlerins, conduit par les Pères Augustins de l'Assomption, est arrivé à Rome et a été reçu par le Souverain-Pontife, samedi 15.

Le T. R. P. Picard a lu une adresse, à laquelle le Pape a répondu en français :

« Nous sommes très touché, dit-il, des sentiments que vous venez d'exprimer et qui, depuis 12 ans, inspirent vos pèlerinages de Rome et de Jérusalem.

« Nous éprouvons une grande consolation à voir avec quelle persévérance, malgré les obstacles, vous renouvelez les pèlerinages, chaque année, depuis que Nous en avons béni la première pensée. Dès lors, Nous attendions d'heureux fruits et Notre espérance n'a point été trompée.

« Déjà vos prières, vos actes de pénitence accomplis là où le Sauveur pria et souffrit, ont attiré des grâces précieuses, réveillé l'esprit chrétien et fortifié la pratique des solides vertus.

« La venue périodique des pèlerins en Orient, leurs bons exemples, ont produit une impression salutaire qui contribue puissamment à dissiper d'anciens préjugés qui retenaient encore tant de chrétiens loin de l'unité de la sainte Eglise.

« Vos pèlerinages sont de pacifiques croisades pour reconquérir les brebis errantes et les ramener au bercail. Ce signe marque surtout le pèlerinage actuel.

« Vous allez en Terre-Sainte célébrer des fêtes eucharistiques, là même où fut institué le sacrement qui, par excellence, est le sacrement de l'unité. — Ces fêtes augmenteront chez les catholiques l'amour de Dieu. Elles seront une éloquente invitation aux autres chrétiens à revenir à l'Eglise.

« Pour prendre part Nous-même à ces solennités, Nous avons délégué un membre éminent du Sacré-Collège. Et vous, afin d'assurer l'heureux succès de ces assemblées eucharistiques, vous venez solliciter Notre bénédiction.

« Nous vous félicitons de ces heureuses dispositions et de vos vœux à l'occasion de Notre jubilé, en bénissant avec une particulière effusion tous les membres de ce pèlerinage. »

Les Noces d'or de l'Œuvre de la Sainte-Enfance. — L'Œuvre de la Sainte-Enfance se dispose à célébrer solennellement le cinquantième anniversaire de sa fondation. C'est au mois de Mai 1843, que Mgr de Forbin-Janson établit la Sainte-Enfance à Paris, et qu'il y constitua le Conseil central qu'il voulut mettre à la tête de l'Œuvre.

A l'occasion de cet anniversaire, le Conseil central a sollicité du Saint-Siège le renouvellement et une certaine extension des indulgences et privilèges que l'Œuvre avait obtenus jusqu'ici. Ces faveurs sont accordées dans un Bref de Léon XIII, en date du 3 Février, confirmant *à perpétuité* les pouvoirs déjà concédés *ad tempus* aux prêtres directeurs de cette Œuvre.

Le Président du Conseil central invite tous les directeurs à organiser des fêtes et à célébrer le cinquantenaire de cette fondation, avec toute la solennité désirable.

Ce sera une bonne occasion d'établir l'Œuvre dans certaines paroisses où elle n'existe pas encore, et de provoquer partout, de la part des fidèles, un redoublement de prières et d'aumônes.

M. l'abbé Guyot de Laval. — L'aumônerie militaire paroissiale vient de faire une perte cruelle, qui sera douloureusement ressentie par tous ceux qui ont à cœur les intérêts moraux et religieux de nos soldats.

Le vénérable abbé de Laval, ancien aumônier de la marine, aumônier du fort de Vincennes, vient de mourir, après une longue maladie courageusement supportée et dont les souffrances étaient offertes à Dieu pour le développement des œuvres militaires. D'autres rediront ce que fut l'aumônier militaire de Vincennes, sa piété, son dévouement aux soldats, son obéissance scrupuleuse aux réglements militaires, l'estime dont l'entouraient les officiers de la garnison de Paris, la haute déférence que le général Saussier et les divers généraux, qui se sont succédé au ministère de la guerre, ont toujours témoignée à son égard.

La presse catholique doit rappeler, au moment où s'ouvre la tombe du doyen des aumôniers militaires, que l'abbé de Laval fut le premier à comprendre la situation créée aux œuvres de soldats par la législation et la jurisprudence. Il a soutenu les revendications de ces œuvres, non seulement dans son journal, *La France religieuse et militaire*, mais par des démarches personnelles que lui rendaient d'ailleurs faciles l'éclat d'une brillante carrière, la réputation d'une loyauté parfaite, une expérience que nul ne pouvait lui contester. Recevant il y a quelques années, au fort de Vincennes M. de Freycinet, qui venait lui apporter la rosette d'officier de la Légion d'honneur, M. de Laval rappelait au ministre de la guerre que la loi accordait aux soldats toute liberté de conscience et les renvoyait, pour l'exercice de leur culte, au clergé paroissial et aux œuvres émanant de la paroisse. M. de Freycinet le remercia d'avoir ainsi compris le loi du 8 Juillet 1880. Le comité consultatif des aumôniers militaires paroissiaux, dont il avait conçu l'idée

Archives diocésaines de Quimper et Léon

et poursuivi la réalisation, n'a cessé, sous la direction de M. de Laval, de défendre la thèse soutenue par son dévoué président.

Plus heureux que d'autres fondateurs d'œuvres, l'aumônier de Vincennes a vu sa pensée comprise par de nombreux disciples : ils se réuniront auprès de sa tombe, pour pleurer celui qui fut leur conseiller et leur guide, mais ils se relèveront, après avoir prié, pour continuer une œuvre devenue plus que jamais nécessaire, l'œuvre à laquelle M. de Laval consacra sa vie tout entière : l'aumônerie paroissiale militaire.

Terrible reproche justifié. — La Cour d'Assises de Berlin vient de condamner à mort le nommé Cuhn. Le jugement devant être exécuté, le prisonnier reçut la visite de sa mère. Celle-ci, voulant se jeter au cou de son fils, ce dernier répondit : « Mère, si tu m'avais puni le jour où je te rapportais, la première fois, des œufs volés, je ne monterais pas demain sur l'échafaud. » Juste et terrible reproche, qui peut donner à méditer aux parents qui élèvent mal leurs enfants.

BIBLIOGRAPHIE

Notre-Dame de Pontmain, par le R. P. Berthelon, Oblat de Marie Immaculée.

A l'occasion du Mois de Marie, nous recommandons à nos lecteurs un livre écrit par un de nos compatriotes et honoré de l'approbation de Mgr Gonindard, archevêque de Rennes, et de NN. SS. les évêques de Laval, de Tarentaise, d'Angoulême, de Quimper, de Vannes et de Séez.

Ce livre, écrit à Pontmain, par le Supérieur des religieux qui ont la garde du sanctuaire, répand un jour nouveau sur l'apparition miséricordieuse de la T.-S. Vierge en 1871, et fait ressortir la providentielle intervention de la Reine du ciel en faveur des provinces de l'Ouest, notamment de la Bretagne.

Il peut servir de lecture, pendant le mois de Marie, dans les paroisses, les communautés et les pensionnats... Il est de nature à édifier et à réconforter, en faisant connaître et comprendre « *Notre-Dame d'Espérance.* »

Études religieuses, philosophiques, historiques et littéraires.

Sommaire de la livraison du 15 Avril 1893.

I. La Franc-Maçonnerie et le gouvernement de la France depuis quinze ans. Doctrines, plans, programme d'action des francs-maçons français *(suite)*, P. E. Abt. — II. La lune et la prévision du temps, P. J. de Joannis. — III. Le type criminel, sa genèse et sa mort (deuxième article), P. Hte Martin. — IV. L'État et le droit naturel en matière d'association (deuxième article), P. H. Prélot. — V. Encore quelques mots sur la « Question biblique », P. J. Brucker. — VI. Le mouvement catholique en Allemagne et

le congrès de Mayence (troisième article). Les orateurs du congrès, P. L. Sœhnlin. — VII. Mélanges et critiques : I. Le cardinal Pitra, P. G. Desjardins. — II. Les noces d'argent de la *Société bibliographique*, P. R. de Scorraille. — VIII. Tableau chronologique des principaux événements du mois, P. P. F. — IX. Table du tome LVIII.

LE 30 AVRIL

Nous rappelons à nos lecteurs que le 30 Avril aura lieu la clôture *définitive* de la liste des souscriptions *privilégiées* au DICTIONNAIRE DES DICTIONNAIRES. Comme des *avantages* exceptionnels, dont plusieurs *immédiats*, sont attachés à ce genre de souscription, et qu'il s'agit d'un ouvrage indispensable, que chacun devra acquérir tôt ou tard, ceux qui ne le possèdent pas encore ont un intérêt réel à envoyer sur-le-champ leurs adhésions d'après la formule qu'on trouvera plus loin.

La découverte du *Chloral* a été un bienfait inappréciable ; ce produit a été préparé et vulgarisé en France sous forme de sirop par un pharmacien très distingué de Paris, M. Follet. C'est M Follet qui a fourni à divers médecins et chirurgiens des hôpitaux de Paris, le chloral nécessaire pour mettre en lumière les propriétés si remarquables de ce corps. A la suite de ces expériences, le Sirop de Follet est devenu d'un emploi universel contre les douleurs de toute nature et contre l'insomnie qui en est la suite. C'est, comme l'a dit un spirituel écrivain, le sommeil vendu en flacons et mis à la portée de tous.

Sirop de Regnauld, Pâte de Regnauld, sédatifs des bronches ; médicaments éprouvés contre enrouements, laryngites, rhumes, bronchites, grippe, toux d'irritation, toux nerveuse, etc. — Sirop, 2 fr. 50 le flacon — Pâte, 1 fr. 50 la boîte. — 19, rue Jacob, Paris et toutes pharmacies.

AVIS

Messieurs **CHRISTOFLE & Cie** ont l'honneur de faire connaître aux nombreuses personnes qui savent apprécier la supériorité de leurs Couverts et Orfèvrerie, que leur seul représentant à *Quimper* est M. GUIBOURG, horloger bijoutier, *6, quai du Parc*, qui a son assortiment au complet.

N. B. — M. Guibourg, notre représentant, enverra gratuitement, à toute personne qui en fera la demande, un Album complet qui restera sa propriété.

UNE CONQUÊTE

Après avoir trop longtemps subi le joug des sectes, la France commence à se ressaisir. C'est ainsi que les catholiques, par le **Dictionnaire des Dictionnaires**, ont enfin repris le domaine *encyclopédique* usurpé depuis plus d'un siècle par la *Franc-Maçonnerie* et la *Libre-Pensée*, et y ont planté la croix. Il importe d'affermir et d'étendre cette précieuse *conquête*. Quiconque a souci de l'intérêt familial, social, religieux, conservateur, voudra participer à cette *croisade*, qui a pour cri : *foi et science, Dieu et patrie !* D'ailleurs, il s'agit là d'une œuvre aujourd'hui plus que jamais indispensable, d'une utilité quotidienne ; et l'on peut encore, en souscrivant de suite, se la procurer dans des *conditions exceptionnelles*. On trouvera plus loin ces conditions avec le bulletin de souscription.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Cie DU CHEMIN DE FER OTTOMAN DE JONCTION

SALONIQUE - CONSTANTINOPLE

100,000 Obligations de 500 francs 3 %

Intérêt annuel : **15** *francs,*
payable par moitié les 15 avril et 15 octobre, sous déduction des impôts.
Remboursement à 500 fr., en 95 ans, par tirages annuels.
PREMIER REMBOURSEMENT LE 15 OCTOBRE 1897

Ces obligations font partie d'une série de 320,000 constituant l'unique charge de la ligne.

GARANTIES

Le Gouvernement Impérial Ottoman a garanti, pour 90 ans, une recette brute annuelle de 15,500 francs par kilomètre, représentant pour les 500 kilomètres de la ligne, une somme de 7,750,000 francs. Le Conseil de la Dette Ottomane a accepté la gestion de cette garantie.

Le Gouvernement a affecté spécialement au paiement de cette garantie les dîmes des Sandjaks (arrondissements) de Gumuldjina, Dedeagatch, Serrès et Drama, et l'excédent des dîmes des Sandjaks de Salonique et de Monastir, sur le montant affecté à la garantie du chemin de fer de Salonique à Monastir.

Le Conseil d'administration de la Dette publique Ottomane, composé de délégués anglais, français, allemand, autrichien, italien et ottoman, a accepté la charge de percevoir ces dîmes et d'en appliquer le produit à la garantie du **Chemin de Fer Jonction Salonique-Constantinople,** en versant les sommes ainsi affectées au paiement de cette garantie, à la Banque Impériale Ottomane, qui les tiendra à la disposition de la Compagnie.

PRIX D'ÉMISSION : Fr. 282,50

JOUISSANCE DU 15 AVRIL 1893

PAYABLES
- Fr. 50 en souscrivant ;
- » 40 à la répartition, du 8 au 12 mai 1893 ;
- » 100 du 8 au 15 Juin 1893 ;
- » 92,50 du 8 au 15 Juillet 1893.

L'obligation libérée à la répartition sera délivrée à fr. 281,50, *ce qui, pour un revenu de* **15** *francs, fait ressortir le placement à* 5,32 %, *non compris la prime d'amortissement.*

On souscrit le **25 Avril 1893.**

A PARIS à la
BANQUE IMPÉRIALE OTTOMANE
BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

et dans leurs Agences et Succursales en France et à l'étranger.

La cote officielle sera demandée.

CABINET DEBRAY

Cabinet dentaire et Atelier de fabrication et de réparation, *2, rue Astor* (près la Halle), *à Quimper.*

M. F. PÉZIEUX, Chirurgien-Dentiste diplômé, est tous les jours, à la disposition des clients, à l'exception du vendredi.

M. HÉLOT *est visible tous les jeudis.*

Dents artificielles, systèmes français et américains. Réparation immédiate de tous les appareils dentaires. — *Prix modérés.*

On trouve chez l'auteur : « *Aux Mères de Familles* », par F. PÉZIEUX, 2, rue Astor (près la Halle), à Quimper.

PHOTOGRAPHIE J. VILLARD

QUIMPER

Reproductions et Agrandissements au Charbon.
Ateliers et Salon de pose au 1er étage.

M. VILLARD a l'honneur d'informer sa clientèle que, pour cause d'agrandissements, ses ateliers sont transférés
4, rue Saint-François *(près du Parc).*

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à Emile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

NOUVELLE ÉDITION

DICTIONNAIRE DES DICTIONNAIRES

Encyclopédie Universelle, Lettres, Sciences et Arts,
Langue française, Géographie, Histoire, Biographie, Droit, Théologie, Philosophie, Physique, Chimie, Histoire naturelle, Médecine, Agriculture, Vie pratique, etc., etc.

RÉDIGÉ par les SAVANTS, les SPÉCIALISTES et les VULGARISATEURS contemporains les PLUS AUTORISÉS

Sous la direction de Mgr PAUL GUÉRIN, camérier de S. S. Léon XIII

SIX BEAUX VOLUMES GRAND IN-4° A 3 COLONNES

PRIX : 180 FRANCS

Par l'étendue des matières, par la nouveauté des renseignements, par la correction du texte, enfin par la modicité du prix qui en fait, avant tout, une œuvre de vulgarisation, un outil à la portée de tous, le **Dictionnaire des Dictionnaires** contient la substance de tous les dictionnaires spéciaux, l'équivalent d'une bibliothèque complète : c'est la somme des connaissances humaines à la veille du vingtième siècle.

Il y a dans ce vaste recueil environ **quatre-vingt mil-**

Archives diocésaines de Quimper

lions de lettres, c'est-à-dire la contenance de 80 volumes in-8° ordinaire.

Ajoutons que c'est le seul vraiment **chrétien,** les autres étant généralement hostiles ou indifférents aux matières religieuses. Une *ingénieuse combinaison,* dont la *clôture est définitivement fixée au 30 Avril,* facilite encore aujourd'hui l'acquisition de cet ouvrage indispensable et d'une utilité quotidienne.

SOUSCRIPTION PRIVILÉGIÉE, dont la liste sera close fin Avril 1893

Réception de l'ouvrage avant les versements.
Versements échelonnés. — Participation aux bénéfices en reconstitution du montant de la sousoription.
Vies des Saints en 4 volumes de Mgr Paul Guérin, ou des volumes équivalents (16 francs), comme prime entièrement gratuite.

NOTA. — *Privilège de ne verser, si l'on désire le supplément* illustré, *sous presse, que 20 fr. 25 au lieu du prix total qui est de 55 fr. La différence, soit 34 fr. 75, étant portée au compte de reconstitution du capital, à valoir sur les dividendes.*

BULLETIN DE SOUSCRIPTION PRIVILÉGIÉE

Je soussigné _____

demeurant _____

déclare souscrire _____ *part de* 180 fr. *pour la publication intitulée* Le Dictionnaire des Dictionnaires, *me donnant droit à un exemplaire de l'ouvrage et à la participation aux bénéfices semestriels, en reconstitution du montant de ma souscription.*

Et je m'engage à effectuer ce versement à l'ordre de l'Administrateur du Dictionnaire des Dictionnaires, *après avoir reçu les six volumes comme suit :*

En 4 payements trimestriels ou 170 francs payables 30 jours après réception des six volumes. { 45 fr. au 15 juillet 1893, 45 fr. au 15 octobre 1893, 45 fr. au 15 janvier 1894, 45 fr. au 15 avril 1894.

Fait à _____ SIGNATURE :

le _____

Prière d'indiquer en toutes lettres le nombre de parts ou d'exemplaires de l'ouvrage et renvoyer le présent bulletin à l'Administrateur du *Dictionnaire des Dictionnaires,* à CHATEAUROUX (Indre).

Indiquer aussi bien exactement : le chef-lieu de canton, le département et la gare qui dessert la localité.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

8e ANNÉE. Vendredi 28 Avril 1893. N° 17.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard,* avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Apostolat de la Prière.

II. Chronique du diocèse : Mort de M. Serré, vicaire général ; Offices extraordinaires ; Tableau de la Visite pastorale et de la Confirmation ; Paroisse de Leuhan : chapelle de N.-D. de Lourdes ; Saint-Brieuc.

III. Nouvelles du monde catholique : Rome ; La politique du Pape ; Paris ; Aveux.

IV. Bibliographie.

V. Questions de Liturgie (suite).

VI. Annonces et Avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 30 Avril. — Ste Catherine de Sienne, vierge. Double, blanc. Mémoire du 4e dimanche après Pâques.
Vêpres du suivant ; seule mémoire de ste Catherine.
Lundi, 1er Mai. — S. Philippe et s. Jacques, apôtres. Double de 2e classe, rouge.
Mardi, 2. — S. Athanase, évêque, docteur. Double, blanc.
Mercredi, 3. — Invention de la Sainte-Croix. Double de 2e classe, rouge.
Jeudi, 4. — Ste Monique, veuve. Double, blanc.
Vendredi, 5. — S. Pie V, pape. Double, blanc.
Samedi, 6. — Martyre de s. Jean devant la Porte-Latine. Double-majeur, rouge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Plougonven	30 Avril.
Kersaint-Plabennec	1er, 2 et 3 Mai.
Sibiril	4, 5, 6 Mai.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Apostolat de la Prière

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Mai 1893, présentée par Son Em. le Cardinal Vicaire et bénie par le Pape : LA CONVERSION DES HÉRÉTIQUES ET DES INFIDÈLES.

Pour apprécier le malheur de l'hérésie et de l'infidélité, il faut avoir sinon compris, du moins entrevu, à la clarté des lumières divines, quel don incomparable est notre foi, surtout cette foi vive, qu'il est toujours au pouvoir du catholique d'exciter en lui. Il faut aussi avoir, en quelque manière, senti et mesuré le bienfait de ces espérances fermes qui donnent aux fidèles enfants de l'Eglise, au milieu même des épreuves et des larmes, tant de vraie joie, de sécurité et de force. Aussi, après avoir demandé la *vivacité de la foi* et la *fermeté des espérances* chrétiennes, le premier besoin du cœur est-il de prier pour la conversion de ces pauvres âmes et de ces peuples infortunés qui, en plein soleil du catholicisme illuminant la terre depuis près de dix-neuf siècles, demeurent, hélas ! encore assis dans les ténèbres palpables de l'infidélité ou de l'hérésie. Et ici, dans le nom général d'*infidèles* nous renfermons les âmes, si nombreuses aujourd'hui autour de nous, qui, ayant eu le malheur de perdre leur foi divine, n'ont pas même retenu, pour les croire au moins d'une foi humaine, une portion de ces grandes vérités du christianisme, si salutaires et si nécessaires à l'humanité déchue.

Or, à quel point, pour le retour de ces âmes et de ces peuples à la vraie foi, l'heure présente est providentiellement favorable, il suffirait, afin de le mettre en lumière, de rappeler ici, en les résumant, quelques-unes des solides raisons par lesquelles le P. Ramière, dans son beau livre de l'*Apostolat de la prière*, démontrait l'opportunité de notre Ligue sainte, s'appuyant sur le Cœur même de Jésus-Christ.

En effet, dans la partie la plus saine des hérétiques de l'Europe, et surtout de ces jeunes chrétiens qui, baptisés parmi nous du baptême catholique, n'ont pas cependant le bonheur de partager notre foi, il y a, comme parlait au Congrès de Lyon, M. le comte de Mun, « un trouble mystérieux qui les pousse à la recherche d'un inconnu supérieur, auquel leurs âmes aspirent... Ils ont soif de croire et d'espérer, et ils sont tourmentés du besoin d'une action appuyée sur des croyances. »

Mais — comme le faisait voir dans un beau travail un éloquent évêque, au dernier Jubilé du Saint-Père — voici que la divinité de l'Eglise est, tout de nouveau, démontrée en caractères éclatants, par les Noces d'or de son chef, le Pape Léon XIII. Ne font-elles pas, en effet, resplendir, avec une clarté merveilleuse, l'unité, la sainteté et l'apostolicité de ce grand corps qui est partout et remplit le monde ? — Ouvrez les yeux et tournez-vous vers le Pape ; vous croirez en lui dans l'ordre spirituel et divin, comme on croit au soleil dans l'ordre humain et naturel, car il suffit d'ouvrir les yeux et de regarder. »

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Mort de M. SERRÉ, vicaire général.

MES CHERS COOPÉRATEURS,

Un coup, malheureusement trop prévu, vient de nous frapper.

Le dimanche, 23 Avril, à 9 heures et demie du soir, s'éteignait dans la paix de Dieu, M. l'abbé Alphonse Serré, que vous entouriez tous d'une si profonde estime. Nommer M. Serré, c'est faire son éloge. Vous saviez son zèle, son ardeur pour le bien. Vous saviez aussi les connaissances profondes et la grande expérience qu'il avait acquises. Professeur, Recteur, Curé, il a rempli toutes ces diverses charges avec un dévouement que vous avez été à même de juger. Vicaire général pendant treize années, sous Monseigneur Nouvel et Monseigneur Lamarche, vous savez combien il s'est rendu digne de cette haute position. A deux fois différentes Vicaire Capitulaire, il a administré le diocèse de telle sorte qu'il n'a pas eu à souffrir de l'absence de ces deux pontifes. Vous aviez mis en lui, à juste raison, toute votre confiance. Sûr et prompt dans ses décisions, sa parole faisait loi parmi vous.

C'est cet homme de bien, ce prêtre modèle, ce grand cœur, cette haute intelligence que nous avons perdu.

Retenu par les obligations de la tournée pastorale, Nous n'avons pas pu l'assister dans ses derniers instants ; c'est un regret pour Nous.

Mais, afin de satisfaire notre cœur et de payer la dette de reconnaissance contractée par Nous et le diocèse tout entier, Nous vous invitons à un service solennel, pour le repos de son âme, le mardi, 30 Mai, de cette année, à 10 heures du matin, à la cathédrale de Quimper.

Gouesnou, en tournée pastorale, le 24 Avril 1893.

† **HENRI,**

Évêque de Quimper et de Léon.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

M. Alphonse-Etienne-Marie Serré naquit à Ploaré (Douarnenez), le 9 Juin 1826. Après de fortes études au Petit-Séminaire de Pont-Croix, il entra au Grand-Séminaire, d'où il fut envoyé à Saint-Sulpice, pour terminer sa théologie. Il se trouvait à Paris, lors de la Révolution 1848, et il aimait à raconter comment, le Séminaire ayant été licencié à cause des événements politiques, il revint en Bretagne, déguisé en ouvrier.

Quand il fut ordonné prêtre, le 28 Juillet 1850, il était déjà professeur depuis deux ans, hautement apprécié de ses supérieurs et estimé de ses élèves. Comme professeur de rhétorique, il a laissé une brillante réputation de littérateur ; ses conférences aux congréganistes de la Sainte-Vierge le firent, dès lors, remarquer comme un orateur de talent, à la parole claire, élevée, incisive.

En 1861, il devint recteur de Roscoff, où il passa, disait-il, les plus heureuses années de sa vie, aimé de tous. Aussi demeura-t-il toujours profondément attaché à cette excellente paroisse. Nommé à Landerneau, en 1868, il y conquit bien vite la même sympathie et la même autorité. Les paroissiens « étaient fiers de leur curé » qui attirait d'ailleurs sur lui l'attention des hommes les plus marquants, surtout par un discours qu'il prononça à la réunion de l'Association Bretonne.

Au mois de Décembre 1880, Mgr Nouvel l'appela près de lui, en qualité de Vicaire général. Dans ces délicates fonctions, M. Serré, grâces à son esprit extrêmement riche et à son aptitude à toutes les questions, grâces aussi, il faut le dire, à un travail incessant, fut toujours à la hauteur de sa tâche, dans les diverses missions qu'il eut à remplir, trouvant encore le temps de donner à la communauté des Sœurs de la Miséricorde de Kernisy une part de son cœur et de son zèle. Il conserva du professeur les goûts, l'amour des citations classiques : et il était particulièrement heureux de se retrouver, comme président de la commission d'examen au Petit-Séminaire de Pont-Croix et de donner libre cours à son besoin « d'expansion littéraire ». Ne peut-on pas dire qu'il a contribué, autant que personne, à la prospérité de cet établissement ?

Comme le dit Monseigneur, celui que nous avons perdu était une haute intelligence et un grand cœur. Et si l'ardeur de sa nature se révélait dans la vive expression de ce qu'il pensait et sentait, on aimait à trouver aussitôt cette simplicité, cette droiture, cette loyauté, ce véritable esprit sacerdotal : car nous ajouterons, sans crainte d'être démenti, M. Serré fut surtout un saint prêtre.

Depuis longtemps, il se préparait à la mort : il en parlait volontiers, principalement depuis une retraite qu'il fit, il y a deux ans, à la Grande-Chartreuse. Il était cependant alors en pleine santé, et rien ne faisait prévoir l'épreuve que Dieu allait lui envoyer, en le condamnant, lui si actif, à l'inaction physique.

Atteint d'une paralysie progressive, il dut quitter Kernisy, pour se rapprocher de l'Evêché, où l'appelait fréquemment l'administration du diocèse dont il avait la première charge, et dont il continua à s'occuper avec le même soin et la même lucidité d'esprit... Chaque jour, à force d'efforts, il se rendait à la Cathédrale pour dire la messe, qu'il célébra, la dernière fois, le dimanche de Pâques... Il continua à réciter son office, jusqu'au jour où, ne pouvant plus tenir son bréviaire, il attendit son confesseur pour l'en dispenser ; il y suppléait par de nombreux rosaires et de pieuses invocations.

Dimanche, 23 Avril, le vénérable malade reçut la sainte Communion, après laquelle il se fit lire les *actes du Paroissien*, puis un chapitre de l'Imitation. Quelques moments après, recevant une des religieuses qu'il avait dirigées pendant plusieurs années, il lui parla de l'éternité, « qui fait voir les choses sous leur véritable jour, et de la nécessité de surnaturaliser nos actions, laissant de côté toute recherche de nous-mêmes... » Dans la journée, il put encore se faire conduire devant une statue de la Sainte Vierge, qui se trouve au haut de l'escalier de son appartement, et y récita le *Salve Regina*... Le soir, après une légère réfection, se sentant étouffer, il appela au secours : une congestion se déclarait. M. Morvan, premier vicaire de Saint-Corentin, arrivé en toute hâte, lui administra les derniers sacrements. A son regard plein d'intelligence encore, au mouvement de ses lèvres, on voyait que le malade s'associait aux dernières prières, pendant lesquelles il expira.

Il a été entouré, jusqu'à la fin, des soins les plus dévoués de la part de celle qui lui avait, depuis 32 ans, consacré sa vie et qui a la douleur de lui survivre, son excellente sœur, à laquelle, au nom de tous les prêtres du diocèse, nous offrons l'expression de nos douloureuses sympathies...

Les funérailles de M. Serré ont été célébrées, mercredi, à 10 heures, en la Cathédrale de Saint-Corentin, au milieu d'une grande affluence. Dans le chœur, avaient pris place 18 chanoines, environ 100 prêtres et de nombreux séminaristes : dans l'assistance, on remarquait des délégations des écoles, des représentants des diverses communautés et des principales familles de Quimper.

M. Fléiter, vicaire général, officiait, assisté de M. Bizien, recteur de Combrit et de M. Le Quéau, aumônier de l'Adoration, l'un ancien vicaire et l'autre enfant de Landerneau.

Après l'absoute, le clergé a conduit le corps jusqu'à la sortie de la ville.

L'inhumation a eu lieu à Douarnenez, à 4 heures.

Nous recommandons également aux prières, M. Le Corre, Hervé-Marie, vicaire à Coray, décédé le 22 Avril 1893, à l'âge de 34 ans.

Offices extraordinaires.

Quimper. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 30 Avril*, à 7 heures 3/4 du soir, ouverture du mois de Marie prêché par le R. P. Renard, de la Compagnie de Jésus.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Pendant le mois, à la même heure, instruction suivie de la bénédiction du Très-Saint-Sacrement, le dimanche, le mardi et le jeudi ; les autres jours, récitation du chapelet, lecture et chant de cantiques.

Notre-Dame de Loc-Maria. — Exercices du mois de Marie, tous les soirs, à 8 heures. Les dimanches et le jour de l'Ascension, instruction et bénédiction du Très-Saint Sacrement.

La fête patronale de l'Archiconfrérie des Mères chrétiennes, qui se célèbre d'ordinaire le jour de la sainte Monique, est renvoyée, cette année, au vendredi 12 Mai. — Nous annoncerons, dans notre prochain numéro, l'heure et le programme de la réunion.

Tableau de la visite pastorale et de la Confirmation

DANS LE COURANT DE LA SEMAINE.

	Le matin.	Le soir.
Dimanche, 30.	Ploumoguer. — Lambert.	
Lundi, 1er Mai.	Plouarzel	Lampaul-Plouarzel.
Mardi, 2 . . .	Brélès. — Lanildut . . .	Porspoder.
Mercredi, 3. .	Landunvez. — Plourin .	Lampaul-Ploudalméz.
Jeudi, 4 . . .	Ploudalmézeau	Saint-Pabu.
Vendredi, 5 .	Plouguin	Coatméal.
Samedi, 6 . .	Plouvien	Tréglonou.

Paroisse de Leuhan. — *Chapelle de N.-D. de Lourdes.* — Tous les dimanches du mois de mai, et le premier dimanche de chaque mois, sauf l'occurrence des solennités de Pâques, de la Pentecôte, de la Fête-Dieu ou de la Toussaint, les vêpres solennelles seront chantées, à 2 heures 1/2, dans la chapelle de N.-D. de Lourdes.

Tous les mardis de mai, à 7 heures, on y dit une messe, à laquelle on donnera la sainte communion ; à l'issue de cette messe, prières pour les malades recommandés, pour l'Eglise, pour la France ; réceptions dans les confréries du scapulaire de N.-D. du Mont-Carmel, de l'Immaculée-Conception, etc.

En outre, afin de faciliter aux nombreux pèlerins l'accomplissement de leur dévotion envers N.-D. de Lourdes, autant que le permettra le service paroissial, la sainte messe sera dite, dans cette chapelle, le plus souvent possible, durant le mois de mai. Les confessions peuvent être entendues dans la chapelle.

Les pèlerins qui désireraient donner à ce sanctuaire des Montagnes Noires un témoignage de reconnaissance des faveurs insignes qu'ils y ont obtenues, sont priés instamment, pour les ex-voto en marbre, ou autres, de vouloir bien demander, à la sacristie de la chapelle, ou à celle de la paroisse, la dimension et la forme, afin que ces ex-voto puissent être placés autour de la grotte bénie, en revêtements des murs, à la plus grande louange de la Vierge-Immaculée, et à l'honneur de la Basse-Bretagne bretonnante.

On serait très heureux de recueillir sur les registres de la chapelle, les grâces signalées que les dévots pèlerins ne manquent jamais de recevoir dans ce sanctuaire ; mais ces bienfaits de notre

auguste Mère, soit par la modestie des personnes qui en ont été l'objet, soit par la timidité des témoins oculaires, demeurent presque toujours inconnus et ne peuvent être transmis à d'autres âges.

N. B. — L'intérieur de l'enclos est interdit à tous les vendeurs d'objets de piété, de cierges, etc , et aux mendiants.

Saint-Brieuc. — Nous n'avons pu qu'annoncer, dans notre dernier numéro, la double solennité célébrée à Saint-Brieuc, le dimanche 16 Avril : le sacre de Mgr Dubourg, évêque de Moulins, coïncidant avec la fête du premier patron du diocèse. Nous n'y reviendrons pas aujourd'hui, sinon pour mettre sous les yeux de nos lecteurs ce qui a trait directement au diocèse de Quimper et remercier NN. SS. de Moulins et de Saint-Brieuc de leurs sentiments si délicatement exprimés.

Au dîner donné au Grand-Séminaire, à l'issue de la cérémonie du sacre, après avoir remercié son prélat consécrateur, Mgr Fallières et ses « parrains » Mgr Trégaro et Mgr Potron, anciens aumôniers de nos armées de terre ou de mer, puis Mgr de Coutances et Mgr de Laval, qui fut lui aussi, aumônier de la flotte, Mgr Dubourg continue :

« Je m'aperçois que je parle beaucoup de marine, et je n'ai pourtant pas fini. Car Monseigneur de Quimper a été bercé dans son île de Ré par les frémissements majestueux de l'Océan ; il porte dans ses armes un vaisseau battu par la tempête ; et la Providence lui a donné le gouvernement — j'allais dire le gouvernail — du diocèse le plus maritime de France. J'ai l'honneur d'être votre diocésain, Monseigneur, par le côté maternel. De plus, je suis né sur les limites du Finistère et je connais un grand nombre de vos prêtres, qui veulent bien m'honorer de leur amitié. C'est assez dire les liens qui m'attachent à votre diocèse. Mais si vous le voulez bien, les liens d'une force et d'une douceur égales m'uniront à l'Evêque. Car nous sommes doublement frères, Nous avons été préconisés le même jour. Nous sommes, comme on le dit dans le langage civil, de la même *promotion*. Et quand on est de la même promotion, on s'aime pour toujours... »

Mgr Fallières a pris la parole à son tour. Voici en quels termes il s'adresse à notre vénéré évêque :

« En la personne du nouvel Evêque de Quimper, je suis heureux de saluer un condisciple et un ami. Qui nous eût dit, Monseigneur, il y a quarante ans, que nous nous retrouverions en Bretagne, Pasteurs tous les deux, et non des moins favorisés ? On a dit d'un de mes prédécesseurs, venu comme moi de Bordeaux, qu'il s'était fait Breton jusqu'au cidre. C'est peut-être une manière pittoresque de traduire le *omnia omnibus factus sum* de saint Paul : je me suis fait tout à tous ; c'est pourtant ce que font partout les Evêques : aussi ne sont-ils jamais des étrangers dans leur diocèse. Je ne serais pas surpris, Monseigneur, que la langue celtique vous devînt, avec le temps, familière ; il est si doux de pouvoir dire à son peuple : *Me ho kar a greiz ma c'halon !* »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Ne pouvant rapporter en détail toutes les audiences que N. S. P. le Pape, avec une constance et une vigueur vraiment prodigieuses, ne cesse de donner aux représentants de toutes les nations et de toutes les œuvres, nous ne signalons que les principales.

Mardi 17, au matin, le Souverain-Pontife a reçu les délégués des conférences de Saint-Vincent de Paul de tous pays, au nombre de huit cents. Ils étaient présentés par M. Antonin Pagès, président général de l'Œuvre, qui a lu une fort belle adresse.

Répondant à cette adresse, le Pape a dit « qu'il était extrêmement touché des pieux sentiments qui étaient exprimés par les délégués. » Il a ajouté qu'il constatait avec une véritable joie les progrès des conférences.

« Soyez unis, a ajouté Sa Sainteté, à quelques nations que vous appartenicz, car la charité chrétienne ne connait pas de frontières. Aidez-vous dans la pratique des devoirs envers les pauvres et inspirez-vous toujours davantage de l'esprit qui animait saint Vincent de Paul, qui est considéré aujourd'hui comme l'apôtre par excellence de la charité. »

Le Pape a traversé, après avoir prononcé cette allocution, les rangs des pèlerins, donnant à tous sa main à baiser et ayant un mot paternel pour chacun.

A cette audience se trouvait une députation de la Société des Médecins chrétiens, fondée au Mans en 1884, qui compte aujourd'hui de 550 à 600 membres, répandus sur tous les points de la France, et formant des comités dans les principaux centres : à Tours, Lille, Lyon, Marseille, Rennes, Besançon, Le Mans, etc.

A 11 heures, le Pape est rentré dans ses appartements pour prendre quelque repos. Puis, à 1 heure, a eu lieu l'audience des représentants des œuvres françaises, au nombre de trois mille. Le Saint-Père a répondu à l'adresse présentée par le R. P. Picard. Lui-même a lu le discours, où il est dit :

« Nous aimons la France. Nous avons la confiance qu'avec l'aide de Dieu elle continuera à justifier son beau titre de fille aînée de l'Eglise, car elle conserve toute sa fécondité, puisque, à côté des institutions séculaires ne cessent point de germer, sur son sol généreux, des œuvres pleines de sève et d'espérance, dont bien longue serait l'énumération.

« Toutes, avec une grande diversité de moyens, s'inspirent de la même foi et obéissent au même chef.

« Cette obéissance aux enseignements du Saint-Siège, enseignements donnés au nom de Dieu même, sera toujours pour vous une lumière, une force, un gage de prospérité. Que l'union dans le respect de l'autorité, qui est le gage de la victoire, règne toujours parmi vous et que l'esprit de charité préside aussi aux relations que vous avez entre vous, pour le salut de la Société. »

En bénissant les pèlerins, le Pape a dit :

« Nous étendons Notre bénédiction à tous les hommes de bonne volonté, qui, oubliant les anciennes divisions de partis et suivant nos instructions, se dévouent au relèvement de la France. »

Le Saint-Père a été salué d'acclamations enthousiastes.

— D'autres fêtes ont lieu à Rome, en ce moment, à l'occasion des noces d'argent du roi d'Italie, qui reçoit des ambassadeurs extraordinaires de divers pays. L'empereur d'Allemagne est venu en personne complimenter le roi Humbert..... Mais d'aucuns se demandent si le souverain protestant n'est pas attiré plutôt par le désir de voir et d'entretenir le Pape. En effet, il considère comme un devoir d'aller présenter ses hommages à la victime de son hôte ; il le fait dans des conditions humiliantes pour le chef de la maison de Savoie et significatives, puisque, pour se rendre au Vatican, il sort non du Quirinal, mais de l'ambassade allemande, dans des équipages amenés exprès de Berlin ; bref, en tenant compte des légitimes susceptibilités, voire des exigences du Souverain Pontife.

L'entrevue a eu lieu, dimanche, 23 Avril, à 3 heures. Léon XIII a reçu les Souverains dans la *Salle jaune*. Il était allé à leur rencontre jusqu'à la porte.

L'entretien auquel assistait l'impératrice n'a duré qu'un quart d'heure. Puis l'empereur et le Pape sont restés seuls, une demi-heure environ.

La politique du Pape. — Mgr Lagrange, évêque de Chartres, vient d'adresser à ses diocésains une éloquente lettre pastorale sur « son voyage à Rome et les fêtes jubilaires. » Nous en détachons ce passage qui concerne la politique de Léon XIII.

« Que nous avons souffert, que nous souffrons encore de la confusion d'idées qu'on est parvenu à faire entrer dans les esprits et des haines terribles qu'on a réussi à souffler contre l'Eglise ! Nous mettons ici le doigt sur une de nos plaies les plus vives. Par trop peu de clairvoyance ou de courage, nous nous sommes trop laissé prendre certains rôles. Quoi de plus insupportable cependant que ces usurpations ? Qui ne sait, par exemple, que telle secte puissante entend confisquer pour elle la forme du gouvernement qui nous régit aujourd'hui et en faire sa chose, son instrument ? De grâce, prenons l'irréligion pour ce qu'elle est, et ne la laissons pas s'introduire ainsi furtivement dans la politique ; ou bien alors ôtons-lui son masque et donnons-lui son nom. En de récentes et funèbres apothéoses, des discours, même officiels, nous ont trop donné le spectacle de ce trouble dans les idées.

« Mais de quel droit les sectaires veulent-ils mettre la main sur la constitution d'un pays ? De quel droit une école quelconque voudrait-elle imposer ses vues particulières aux citoyens et les ériger en immuables lois ? Quand donc nous entendons dire que telle loi, par exemple, émanation des sectes ou application de cer-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

laines conceptions, est essentielle à la constitution actuelle de la France, en est la clef de voûte, ainsi qu'il a été tant dit récemment, il y a lieu de s'attrister sur la pauvreté logique de notre temps. Distinguons donc les choses, séparons donc les idées ; car, lorsque l'on ne distingue pas, on confond ; et c'est par suite de ces confusions que tant d'hommes non hostiles à la religion en principe, ou la combattent, ou ne consentiraient jamais à s'associer à une manifestation religieuse, de peur de se mettre en contradiction avec leurs opinions politiques, ou de le paraître. C'est insensé, mais cela est, et nous le voyons tous les jours, dans ce pays de la logique, du bon sens et du courage qui s'appelle la France.

« Qu'il était donc nécessaire que l'irrécusable autorité du Pontife vînt faire ici les distinctions et la lumière et dire aux sectes : Nulle forme de gouvernement n'est à vous, ni incompatible avec nous, et pas plus la forme républicaine qu'une autre. La liberté n'est pas à vous ! la démocratie n'est pas à vous ! l'ouvrier n'est pas à vous ! les solutions sociales ne sont pas à vous ! Silence à ces outrecuidantes et malfaisantes prétentions ! Il fallait dire cela au point de vue politique ; il fallait le dire au point de vue social ; Léon XIII l'a dit en des paroles souveraines.

« Et maintenant, distinguant entre une forme de gouvernement et des lois ou des actes, ce que le Pape demande, si on sait saisir, si on ne fausse pas sa pensée, c'est simplement, sous l'égide des communes libertés, garanties par nos institutions, l'union de tous les honnêtes gens pour servir efficacement les grands intérêts menacés de l'Eglise et de la patrie. La France, ses révolutions l'ont amenée à se constituer comme elle l'est : ne dogmatisant pas, respectant au fond des consciences les convictions et les fidélités, réservant tout, mais donnant, comme c'est le droit et le devoir du chef, les conseils et les directions qu'il croit nécessaires, il appelle sur le terrain de cette constitution existante toutes les bonnes volontés sincères, il invite à une grande concentration de toutes les forces honnêtes, généreuses et libérales du pays, pour une action légale énergique.

« En soi, quoi de plus simple ? C'est faire à tous ceux qui, par raison politique mal entendue, se croient obligés de combattre l'Eglise, cet argument : Nous avons désarmé, désarmez ! C'est briser entre leurs mains l'arme la plus dangereuse. C'est frapper à mort les lois de combat. Et ce qu'il demande aux catholiques, c'est qu'on le suive avec cette unanimité qui fait la force, et qu'on ne se divise pas ! Plus que jamais, au moment décisif où nous sommes, les divisions seraient mortelles. Que si les ennemis de la religion refusent la pacification offerte, alors les choses reprennent leur aspect et leur nom : il s'agit bel et bien, aux yeux de tous, non plus d'une querelle politique, mais d'une grande lutte pour ou contre la déchristianisation du pays.

« Or, s'il y a des sectaires, irréconciables, irréductibles, il y a aussi, grâce à Dieu, une masse immense d'esprits modérés, vraiment équitables, sincèrement libéraux, nullement désireux de

détruire le culte national, et qui sentent parfaitement tout ce qu'il y a d'impolitique dans cette guerre faite aux croyances et tout ce qui disparaîtrait du pays, si venait à disparaître cette grande religion chrétienne, dont la nécessité sociale au moins, sinon la vérité intrinsèque, les frappe ; ce sont ceux-là qui, dans la pensée du Pape, nous peuvent servir d'auxiliaires pour l'amélioration des choses, la défense de l'Eglise et cette pacification religieuse, but et inspiration de toute sa politique. »

Paris. — Comme nous l'avons dit, pour les élections municipales qui ont eu lieu à Paris, le dimanche 17, et pour les scrutins de ballottage de dimanche dernier, l'union des conservateurs-catholiques s'était faite sur la réintégration des Sœurs dans les hôpitaux.

La composition du Conseil municipal n'est pas sensiblement modifiée ; mais ce détail est à relever : il y a trois ans, la cause des Sœurs avait obtenu 33,886 voix dans Paris ; cette année, elle a été soutenue par 115,000 électeurs.... Hélas ! il y a eu 150,000 à s'abstenir. Quand donc comprendra-t-on que l'abstention, dans les circonstances où nous vivons, est plus qu'une coupable négligence ?

Aveux. — Paul Bourget, dans son nouvel ouvrage *Cosmopolis*, semble faire un nouveau pas vers le catholicisme.

La haute morale de son œuvre se résume dans cette phrase de Balzac : « La pensée, principe des maux et des biens, ne peut être préparée, domptée, dirigée que par la religion. »

Cela est tellement vrai, cette conclusion s'impose avec une telle force aux esprits élevés et de bonne foi, que Zola, dans un examen critique de *Cosmopolis*, s'écrie avec sa rude franchise :

« Certes, la foi catholique est un solide bâton de voyage, quand on a la chance de la posséder. Je suis convaincu, moi aussi, que rien n'est meilleur que de croire et que la foi résoud la question du bonheur. »

Restons-en sur cette phrase consolante, après avoir adressé à l'auteur de *Cosmopolis*, dont l'évolution vers la vérité semble se dessiner de plus en plus, les paroles qu'il met dans la bouche de Montfanon, sous les voûtes de Saint-Nérée et de Saint-Achillée :

« Sentir, c'est la moitié de prier. L'autre moitié, c'est croire... Vous finirez avec nous. Il n'y a de paix que là. »

MM. Bourget et Zola pourront se convertir, Dieu le veuille : mais jusqu'à présent on doit tenir leurs écrits pour mauvais.

(Semaine religieuse d'Evreux.)

BIBLIOGRAPHIE

Librairie TÉQUI, 33, rue du Cherche-Midi, 33, Paris.

Mois du Sacré-Cœur à l'usage des âmes pieuses des communautés et des paroisses, par le chanoine Bournes. 1 vol. in-18 de 320 pages. Prix : 1,50 ; *franco* par la poste : 1,75.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Voici un ouvrage dont les pieuses considérations, et les exemples bien choisis, sont nouveaux, dont tout est entièrement rajeuni dans un sujet bien des fois traité.

Le lecteur est aussi édifié qu'instruit par les touchants exemples de la dévotion au Sacré-Cœur, tirés de la vie des Saints ou des héros chrétiens de nos jours. Il peut y apprendre les principales pratiques propres à répandre cette dévotion si suave et si bien appropriée aux besoins de notre époque.

S'adresser Librairie J. SALAUN, à Quimper.

Questions de liturgie.

Je ne vois rien de particulier à relever dans le premier chapitre du R. P. Rio ; il traite de la disposition du chœur et de la place qui y appartient à l'autel ; ce sont les mêmes données que dans le cérémonial du R. P. Le Vavasseur, mais ici les explications symboliques et les raisons de convenance sont exposées avec plus de développements.

Le chapitre II parle du *ciborium* ou baldaquin de l'autel. Il y a trois sortes de baldaquins : celui qui est suspendu à la voûte de l'église, celui qui est formé d'un dôme plein, reposant sur des colonnes ou sur une charpente fixée dans les murs, enfin celui qui au lieu de former une voûte pleine n'en présente que les arêtes et ne constitue pas par lui-même un abri pour l'autel.

C'est surtout ce dernier genre de baldaquin qui devrait, pour atteindre sa destination, recevoir des tentures de couleur liturgique, se revêtir de verdure et de fleurs, s'embellir de lampadaires plus ou moins riches. *(Cérémonial des évêques, ch. XII, 14, 17.)*

Le *ciborium* se rencontre dans plusieurs églises du diocèse de Quimper ; on en a cependant détruit plusieurs, parce que leurs tyle ne convenait guère à celui des édifices où on les avait érigés ; tous appartiennent au même type et semblent des imitations plus ou moins heureuses du très beau baldaquin de Saint-Louis de Brest ; je citerai comme exemple Brasparts et Kernével. Quant au baldaquin moderne de la cathédrale, il provient d'une toute autre inspiration. J'ai dit ailleurs qu'il ajoute beaucoup à la majesté des fonctions liturgiques.

Le chapitre III traite des paements d'autel ; c'est un des plus longs du volume ; l'auteur y fait appel aux autorités les plus inattaquables et y multiplie les citations ; non-seulement nous voyons l'usage du parement d'autel ou *antipendium* commandé par le cérémonial, le missel, les décrets de la Congrégation des Rites, mais nous constatons que le missel parisien lui-même recommandait la conservation de cet ornement, et cependant l'*antipendium* a tant et si bien disparu partout, que nos lecteurs et surtout nos lectrices vont se dire : « Un *antipendium !!* qu'est-ce que cela peut bien être ? » C'est simplement une pièce d'étoffe destinée à revêtir complètement la face antérieure de l'autel, tandis que les deux faces des extrémités sont recouvertes par la nappe tombante. Au moins pour les jours de fête, le parement d'autel doit être d'étoffe précieuse et enrichi de broderies.

Je suis parfaitement d'accord avec le R. P. Rio sur la convenance liturgique du parement, sur l'éloquence muette de cette décoration qui ne vient pas de l'arbitraire, mais où tout détail a une signification vraiment belle, et cependant je me sépare de lui sur un point : il espère *la résurrection de l'antipendium* ; je ne crois pas que nous en soyons les témoins, et voici pourquoi je ne partage pas son espérance : depuis un demi-siècle, on a fait beaucoup de travaux d'église, et en particulier beaucoup d'autels, auxquels on a généralement tenu à donner de la richesse ; si l'*antipendium* avait été conservé chez nous, l'on aurait moins prodigué la sculpture et la dorure sur le tombeau même de l'autel, mais on ne se résignera guère désormais à cacher ces beautés. Tout au plus, là où de nouvelles constructions vont s'élever, là où le mobilier est encore à créer, pourra-t-on entrer dans la voie indiquée par notre auteur ; mais même ici des difficultés pratiques se présentent : dans une église où plusieurs messes doivent se dire à plusieurs autels différents, l'on n'aura pas toujours le loisir de tendre et de fixer des parements à chacun de ces autels ; en général, nous n'avons plus le personnel indispensable pour ces dispositions journalières. Je sais bien qu'on simplifierait le travail en épargnant les épingles, et peut-être trouvera-t-on, en cherchant bien, une sacristine modèle qui ne mettrait que vingt épingles à chacune des trois nappes, et vingt-cinq ou trente au parement, mais cela fera toujours quatre-vingt-cinq épingles pour un autel, et pour cinq autels quatre cent vingt-cinq épingles à tirer et à remettre. Donc, pour obtenir que le parement devienne d'un usage commun, il faudra que les sacristines aient consenti à voir une dangereuse vanité dans l'abus des épingles, ou que le gouvernement ait frappé cette denrée d'un impôt écrasant.

Cependant, *l'antipendium* pourrait donner lieu à moins de travail, s'il était fixé sur une sorte de cadre en bois (un peu comme les écrans de nos cheminées) ; mais ces cadres seraient encombrants et dans beaucoup de sacristies, l'on ne saurait où les déposer. Longtemps avant la *Révolution*, l'*antipendium* avait perdu de son importance dans les églises de notre diocèse. Au lieu de couvrir toute la partie extérieure de l'autel, il remplissait un panneau placé au milieu. J'ai vu récemment dans une belle chapelle de Plonéour-Lanvern, un de ces paements encadré dans une menuiserie moulurée. Sur un fond uni, semé de fleurs de lis d'argent, se détachaient quatre médaillons représentant l'enfant Jésus, la Vierge, saint Joseph et saint Jean. Les têtes sont brodées en soie et d'un dessin admirable. Beaucoup de nos autels du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècle, richement sculptés dans toutes leurs autres parties, présentent un panneau central d'une extrême simplicité ; c'est que ce panneau est une menuiserie toute moderne qui remplace l'ancien *antipendium*.

Les autels dont je parle ont toujours la forme carrée. L'*antipendium* dans ces proportions réduites n'avait plus toute sa beauté ; j'oserai même dire qu'il perdait de sa signification, et cette dispo-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sition avait été condamnée par la Congrégation des Rites ; là donc où l'on voudrait rétablir l'ancien usage, il conviendrait de le faire franchement et complètement.

Mais y a-t-il bien des églises où la chose soit encore possible ? — Je suis porté à le croire. Dans les communautés, dans les séminaires, dans les rares églises qui ont des serviteurs dont les instants ne sont pas pris par l'exercice d'une autre profession, ce serait encore praticable.

Me trouvant à Roscoff, l'an dernier, à la veille de la fête du Rosaire, j'ai vu l'*antipendium* étendu devant trois autels ; les trois parements étaient beaux, mais l'un d'entr'eux était vraiment splendide.

Il y a quelques années, l'église de Notre-Dame du Mont-Carmel, à Brest, conservait l'usage du parement pour le maître-autel, aux grandes solennités ; depuis l'érection d'un autel nouveau, cet usage a disparu. Le R. P. Rio dit qu'il a vu l'*antipendium* devant le maître-autel de Saint-Joseph, à Quimper. La vérité, c'est qu'après la construction de leur chapelle, les RR. PP. Jésuites, justement fiers de leur bel autel en bronze doré, songèrent d'abord à ne le laisser visible que pour les fêtes ; on le recouvrit donc d'un revêtement en sapin sur lequel on fit un décor peint et doré d'après un dessin du R. P. Tournesac, cela figurait bien, à distance, un *antipendium*, mais n'en était pas l'équivalent. Pour moi qui me rappelle très bien cet objet, je comprends facilement la méprise. Ce parement d'un nouveau genre ne fut pas longtemps en usage ; c'était fort lourd à manier, et le frère sacristain n'avait même pas la consolation d'y pouvoir mettre des épingles.

Capsules Guyot (véritables), 19, Rue Jacob, Paris. — Bronchites Chroniques, Asthmes, Catarrhes, Rhumes opiniâtres. Prix 2 fr. 50 le flacon. Dans toutes pharmacies.

Le nombre de ceux qui ne soignent pas leurs maladies, parce qu'ils n'aiment pas les médicaments ou parce qu'ils en ont peur, est très considérable. Bien souvent, cette répugnance n'est pas justifiée, mais il existe des malades qui ne peuvent réellement pas supporter les médicaments.

Les personnes qui souffrent de l'estomac, celles qui digèrent difficilement, dont les digestions sont accompagnées d'aigreurs, de sensations de brûlures, de pituites, de renvois ou de troubles des intestins, rentrent surtout dans cette catégorie. On ne saurait trop les engager à user du CHARBON DE BELLOC. Ce produit, préparé d'après des procédés approuvés par l'Académie de médecine de Paris, n'a jamais occasionné le moindre inconvénient, même chez les estomacs les plus délicats. Ce Charbon est préparé sous forme de POUDRE et de PASTILLES. Ces produits se trouvent dans la plupart des pharmacies. Fabrication L. Frère, 19, rue Jacob, Paris. A. Champagny et Cᵉ, successeurs.

AVIS. — M. E. PIRIOU, horloger bijoutier, 3, rue Kéréon, à Quimper, a l'honneur d'informer Messieurs les Ecclésiastiques qu'il va recevoir un beau choix de **Bronzes et Orfévrerie pour Eglises.** Il rappelle aussi qu'il fait remettre à neuf, à Paris, tout ce qui concerne la partie. Ce travail est fait en confiance et livré au bout de 8 à 15 jours, à des prix modérés.

PHOTOGRAPHIE J. VILLARD
QUIMPER

Reproductions et Agrandissements au Charbon.
Ateliers et Salon de pose au 1er étage.

M. VILLARD a l'honneur d'informer sa clientèle que, pour cause d'agrandissements, ses ateliers sont transférés
4, rue Saint-François *(près du Parc).*

CABINET DEBRAY

Cabinet dentaire et Atelier de fabrication et de réparation, *2, rue Astor* (près la Halle), *à Quimper.*

M. F. PÉZIEUX, Chirurgien-Dentiste diplômé, est tous les jours, à la disposition des clients, à l'exception du vendredi.

M. HÉLOT *est visible tous les jeudis.*

Dents artificielles, systèmes français et américains. Réparation immédiate de tous les appareils dentaires. — *Prix modérés.*

On trouve chez l'auteur : « *Aux Mères de Familles* », par F. PÉZIEUX, 2, rue Astor (près la Halle), à Quimper.

Solution de Bi-Phosphate de Chaux des FRÈRES MARISTES
de SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX (Drôme)

Cette solution est employée avec succès pour combattre les *Scrofules*, la *Débilité générale*, le *Ramollissement* et la *Carie des os*, les *Bronchites chroniques*, les *Catarrhes invétérés*, la *Phtisie tuberculeuse* à toutes les périodes, surtout aux 1re et 2e degrés, où elle a une action décisive. Elle est recommandée aux enfants faibles, aux personnes débiles et aux convalescents. Elle excite l'appétit et facilite la digestion. — **20 ans de succès.** — **5** fr. le litre ; **3** fr. le 1/2 litre.

Exiger les signatures : **L. ARSAC & Fᵉ CHRYSOGONE.**
NOTICE FRANCO. — DÉPOT DANS LES PHARMACIES.

STATUES RELIGIEUSES
CHEMINS de CROIX et MOBILIER d'EGLISES
Ateliers L. CACHAL-FROC
30, 32 et 34,* Rue Vavin, *PARIS

Statues, Chemins de Croix, Autels, Chaires, Confessionnaux
TERRE-CUITE, CARTON, BOIS, PLATRE, PIERRE, MARBRE

Le matériel important des Ateliers **CACHAL-FROC** permet de produire promptement toutes les statues religieuses que l'on peut demander.

Modèles du Sacré-Cœur, Vierge, St-Joseph, Evêques, Abbés, Moines, etc., St-Yves et tous Saints et Saintes.

Renseignements, Photographies ou Dessins sont envoyés franco sur demande.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PASTILLES PECTORALES

des Frères de l'Instruction chrétienne de Ploërmel

au Goudron, Réglisse et baume de Tolu, préparées sous la direction de Fd LAHAY, pharmacien de 1re classe à Ploërmel.

Très efficaces dans les Rhumes, Bronchites, Enrouements, Toux chroniques, ces *Pastilles* se recommandent encore aux personnes qui fatiguent de la voix : *orateurs, chanteurs, professeurs.*

La boîte de Pastilles des Frères de l'Instruction Chrétienne contient *cent Pastilles* environ et coûte *1 franc* seulement. — *Gros et demi-gros :* Frère ANGÉSILE-JOSEPH, à Ploërmel (Morbihan). *Détail :* dans les pharmacies.

MALADIES des YEUX La POMMADE JAUNE CHEVRIER est employée avec le plus grand succès dans les *ophtalmies*, les *rougeurs de paupières*, le *larmoiement*, etc. — Le Pot 2 fr. 50 ; *franco de port*, 2 fr. 80. Pharmacie **CHEVRIER**, *PARIS, 21, Faubg Montmartre* et dans toutes Pharmacies.

VINS NATURELS DU MIDI BÉDRY-POURTAL & Cie, à Béziers (Hérault).

Pour les localités où il n'y a pas de représentant, s'adresser directement à la maison.

On accepte représentants munis de bonnes références.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac, et de rhumatismes*, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Épiciers.* — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

8e ANNÉE. Vendredi 5 Mai 1893. N° 18.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kereon.

SOMMAIRE — *I.* Prières publiques pour les biens de la terre.

II. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Tournée pastorale ; Nominations ; *Protectiones Juris Canonici*, par M. Bargiliat, chanoine hon., professeur au Grand-Séminaire ; L'amiral du Fretay ; Mort du P. Bleuzen ; Kerfeunteun ; Lesneven ; Une exécution à Morlaix ; etc.

III. Nouvelles du monde catholique : Rome ; Le rétablissement[illegible] traitements épiscopaux ; La vraie fête nationale.

IV. Questions de Liturgie (suite). K.

V. Documents historiques (suite).

VI. Annonces et Avis.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 7 Mai. — Translation des reliques de s. Corentin et de s. Pol-de-Léon. Double de 2e classe, blanc. Mémoires de s. Stanislas, martyr, et du 5e dimanche après Pâques. Aux Vêpres, mémoires 1e du suivant, 2e de s. Stanislas, 3e du dimanche.

Lundi, 8. — *Rogations.* — Apparition de s. Michel Archange. Double-majeur, blanc.

Mardi, 9. — *Rogations.* — S. Grégoire de Nazianze, évêque, docteur. Double, blanc.

Mercredi, 10. — *Rogations et Vigile de l'Ascension.* — S. Antonin, évêque. Double, blanc.

Jeudi, 11. — ASCENSION DE NOTRE-SEIGNEUR. Double de 1re classe, avec Octave, blanc.

Vendredi, 12. — S. Nérée et ses compagnons, martyrs. Semi-double, rouge.

Samedi, 13. — S. Brieuc, évêque. Double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Sibiril ..... 7 Mai.
Spézet ..... 8, 9, 10, 11 et 12 Mai.
Pluguffan ..... 13 Mai.

Missions recommandées : Plomeur et Pleuven, du 14 au 28 Mai.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Prières publiques pour les biens de la terre. — Les Rogations. — La sécheresse prend les proportions d'une véritable calamité : s'il ne survient pas d'amélioration, tout est à redouter...

Que faut-il faire pour conjurer le danger ? Regarder passer quelques rares nuages, s'enquérir du courant du vent, scruter le bulletin météorologique ? toutes choses intéressantes pour les savants et pour les curieux, qui cherchent quelle loi mystérieuse préside à la distribution des phénomènes de l'air ; mais l'eau ne vient pas pour cela.

A force de se préoccuper de cette loi, plusieurs oublient le grand Distributeur auquel toutes les lois obéissent : ils s'imaginent que le bon ou le mauvais temps sont l'effet de causes purement physiques en dehors de l'action providentielle.

Comme si Dieu ne faisait pas coïncider l'action des causes secondes avec ses desseins de rigueur ou de miséricorde vis-à-vis des hommes !

Comme s'il ne permettait pas ou n'arrêtait pas les migrations des microbes du choléra !

Comme s'il était étranger aux invasions des sauterelles ou à celles du phylloxera !

Dans plusieurs diocèses, des prières publiques ont été ordonnées : ce mouvement s'étendra ; mais en dehors de ces prières spéciales, nous arrivons aux jours où l'Eglise, toujours prévoyante, implore pour les récoltes, habituellement menacées à cette époque de l'année.

Nous avons eu la procession de Saint-Marc : voici venir les Rogations.

Autrefois nul cultivateur n'aurait voulu y manquer ; la charrue s'arrêtait et les mains de celui qui la tenait se joignaient pour une ardente prière : on implorait, on attendait une bénédiction pour le champ et on croyait la bénédiction efficace...

Les choses ont bien changé ; dans nombre de paroisses, les processions ne sont plus suivies ; cependant, les habitants des campagnes ne sont pas moins attachés aux intérêts matériels.

Ils le sont avec excès, le plus souvent ; pour regarder trop la terre, ils ne peuvent plus regarder le ciel, qui seul peut féconder la terre.

Réagissons donc, sollicitons des prières, provoquons un grand et bel acte de foi, en présence du danger qui menace : nous aurons de l'eau pour les récoltes et peut-être pour les âmes qui, elles aussi, souffrent d'une terrible sécheresse.

— Nous empruntons ces réflexions, à peu près textuellement, à *La Croix*. Nous croyons qu'il serait utile de les communiquer le plus possible aux fidèles, en leur rappelant que les prières publiques des Rogations, spécialement établies pour écarter les maladies contagieuses et obtenir un temps favorable aux biens de la terre, ont, pour cet effet, double mérite et double efficacité.

Je crois que ceux qui prient font plus pour le monde que ceux qui combattent, et que si le monde va de mal en pis, c'est qu'il y a plus de batailles que de prières. Si nous pouvions pénétrer dans les secrets de Dieu et de l'histoire, je tiens pour certain que nous serions saisis d'admiration devant les prodigieux effets de la prière, même dans les choses humaines. Pour que la société soit en repos, il faut un certain équilibre, que Dieu seul connaît, entre les prières et les actions, entre la vie contemplative et la vie active. Je crois, tant ma conviction sur ce point est forte, que s'il y avait une seule heure d'un seul jour où la terre n'envoyât aucune prière au ciel, ce jour et cette heure seraient le dernier jour et la dernière heure de l'univers.

Donoso Cortès.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — Chapelle des Dames de la Retraite. — *Dimanche 7 Mai*, à 7 heures, réunion de la Congrégation des Dames ; messe, instruction et bénédiction du Saint-Sacrement.

Tableau de la visite pastorale et de la Confirmation

DANS LE COURANT DE LA SEMAINE.

	Le matin.	Le soir.
Dimanche, 7 .	Lannilis	Landéda.
Lundi, 8 . . .	Plouguerneau. .	Kernilis.
Mardi, 9 . . .	Guissény	Kerlouan.
Mercredi, 10 .	Plounéour-Trez.	Goulven.
Jeudi, 11. . .	Lesneven.	
Vendredi, 12.	Plouider	Saint-Frégant. — Kernouès.
Samedi, 13. .	Le Drennec . . .	Lanarvily. — Loc-Brévalaire.

Le *Journal officiel* publie un décret présidentiel, en date du 27 Avril, agréant les nominations faites par Mgr l'Evêque de Quimper de :

M. Peyron au canonicat vacant par le décès de M. Cosquer ;

M. Troussel, curé de Daoulas, à la cure de Saint-Sauveur de Brest ;

M. Colin, recteur de Camaret, à la cure de Saint-Thégonnec.

Prælectiones Juris Canonici, quas habebat M. Bargilliat in Seminario Corisopitensi ; altera editio ab auctore recognita. 2 vol. in-12 de IX-650 et 695 p. — Paris, Berche et Tralin. — Librairie J. Salaun, Quimper.

Nous sommes heureux d'annoncer la 2e édition du Manuel de droit canonique de notre distingué confrère, M. Bargilliat, chanoine honoraire, professeur au Grand-Séminaire de Quimper.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Cet ouvrage, dès son apparition en 1890-91, a recueilli les suffrages les plus flatteurs, émanant des hommes les plus compétents, qui tous s'accordaient à en louer la doctrine, puisée aux meilleures sources, la clarté d'exposition, l'ordre et la méthode et aussi l'ingénieuse disposition typographique, qui est bien une qualité appréciable dans un ouvrage de cette nature.

« Son ordonnance est toute française et son esprit vraiment romain », disait le R. P. Besson, dans le *Bulletin bibliographique des Etudes* des Pères de la Compagnie de Jésus ; « voilà, ajoutait l'éminent critique, deux excellents titres au succès. » Et, en effet, la première édition s'est rapidement enlevée, en moins de trois ans. « C'est un fait qui a son éloquence, surtout en pareille matière. »

Dans la deuxième édition, l'auteur a introduit de nombreuses améliorations. Tout d'abord, M. Bargilliat s'est efforcé de tenir son Manuel au courant des plus récentes décisions et réponses du Saint-Siège et des Congrégations Romaines. « Sous ce rapport, dit M. Boudinhon, dans *le Canoniste contemporain*, il me paraît difficile de faire mieux : on trouvera dans les *Prælectiones* jusqu'aux toutes récentes modifications introduites dans le droit régulier par le décret « *Auctis admodum* », les derniers enseignements relatifs à l'absolution directe des cas réservés en cas d'urgence, etc. » « Pas une question n'est omise, dit M. F. Deshayes, dans le *Journal du droit canon*, de celles surtout qui sont, comme on dit, à l'ordre du jour, à l'heure actuelle, en France. M. Bargilliat a évidemment pensé à se rendre utile à ses collègues de l'enseignement, et a voulu résoudre tous les problèmes délicats qu'ont fait surgir chez nous, dans ces derniers temps, les conflits quotidiens des deux législations, canonique et civile. »

Après de telles appréciations, il est permis de prédire le plus grand succès à la 2e édition — qui ne sera pas la dernière.

L'Amiral du Fretay. — Mardi, 2 Mai, une foule nombreuse et recueillie, appartenant à toutes les classes de la société, assistait à la Cathédrale de Quimper, aux obsèques de M. le Contre-Amiral Halna du Fretay, Sénateur du Finistère, mort à Paris, le 28 Avril, dans sa 74e année.

Devant sa tombe, la parole éloquente d'un de ses collègues, M. le Sénateur Le Guen, a résumé cette vie si noblement remplie.

Peu après sa sortie de l'Ecole, en 1838, M. du Fretay prenait part à l'expédition de Saint-Jean d'Ulloa. Chargé de la direction de l'embarcation qui conduisait à terre l'amiral Baudin, commandant en chef, une balle lui cassa le bras dont il tenait la barre : il continua à gouverner de l'autre main, quand une seconde balle la brisa également. La croix d'honneur, récompense bien méritée de cet acte de courage, fut, par une délicate attention du Ministre, attachée sur la poitrine du jeune aspirant, à bord du Vaisseau-école, devant les élèves dont il était, quelques mois auparavant, le camarade.

Nous ne pouvons suivre M. du Fretay dans toutes les étapes

de sa carrière si brillamment ouverte et couronnée, en 1877, par les étoiles d'officier général. Comme on l'a si bien dit, elle se résume en deux mots : abnégation et patriotisme.

Telle fut aussi la devise de sa carrière politique. Nommé Sénateur en 1882, il se montra toujours au premier rang des défenseurs de la vérité et du droit, estimé de ses collègues pour sa droiture, aimé de tous pour son affabilité, qui le rendait abordable aux plus petits, et son empressement à obliger indistinctement ceux qui avaient recours à lui... Tous ces sentiments, l'Amiral les puisait — il aimait à le redire — dans ses profondes convictions religieuses, dont il ne faisait pas ostentation, mais qu'il n'eut jamais l'idée de dissimuler, et qui se traduisaient en actes. Il savait qu'il devait prêcher d'exemple ; aussi on le trouvait toujours généreusement dévoué aux œuvres catholiques, prêt à payer de sa personne et de sa bourse ; assidu aux offices paroissiaux, chaque dimanche, on le voyait avec édification, assister souvent, sur semaine, à la messe de 7 heures, à la Cathédrale.

La mort l'a frappé subitement, mais ne l'a pas surpris. Dieu, nous en avons la conviction, a fait miséricorde au glorieux marin, au Sénateur catholique. Puisse-t-il alléger la douleur de celle qui fut la digne compagne de ce fier chrétien, et du brillant officier, auquel il transmet l'héritage de son nom et de ses vertus !

Mort du P. Bleuzen. — Le R. P. Jacques Bleuzen, de la Compagnie de Jésus, est mort lundi, 1er Mai, à Versailles, dans la 59e année de son âge, et de sa vie religieuse la 36e.

Né à Saint-Yvi, près Quimper, ses premières années s'écoulèrent dans la maison des Frères, si connue sous le nom « des Likès ». De là, il passa au collège, où ses études furent brillantes.

Pour suivre l'appel de Dieu, le P. Bleuzen entra au Grand-Séminaire. Quelque temps après, il partait pour le noviciat des Jésuites.

Dans les différents emplois qui lui ont été confiés, dans les collèges, comme au scolasticat, en philosophie et en théologie, partout le P. Bleuzen s'est fait remarquer par une grande pénétration d'esprit et surtout par une solide piété. C'était un saint religieux.

Ordonné prêtre, ses supérieurs le dirigèrent vers les missions de la Basse-Bretagne. C'est dans la maison Saint-Joseph de Quimper, que ses plus belles années se sont écoulées. C'est là qu'il venait se reposer de ses fatigues et se préparer à de nouveaux travaux.

Il n'était pas seulement missionnaire ; poëte et écrivain, à ses heures de loisir, l'on doit à sa plume plusieurs cantiques et la traduction, en langue bretonne, de la vie du vénérable Père Maunoir. Comme il a désiré cette beatification et celle de Michel Le Nobletz ! Comme il y a travaillé ! Ses prières, au ciel, feront plus, nous l'espérons, que ses recherches sur la terre.

Le P. Bleuzen, chassé de Saint-Joseph, par les décrets, eut

Archives diocésaines de Quimper et Léon

l'honneur, comme plusieurs de ses frères en religion, de devenir l'hôte de son évêque. Monseigneur Nouvel, de sainte et douce mémoire, l'avait en grande estime et l'aimait particulièrement. Le religieux expulsé a reçu son dernier soupir et lui a fermé les yeux.

Le P. Bleuzen avait quitté Quimper, depuis deux ans, à peine, pour se consacrer tout entier à l'œuvre des Bretons de Versailles. Le bon soldat du Christ, *bonus miles Christi*, est mort sur le champ de bataille, emporté par une maladie de quelques jours.

Son diocèse d'origine s'unit de tout cœur à son diocèse d'adoption pour le pleurer et pour prier pour le repos de son âme.

Nous apprenons également, au dernier moment, la mort de la Sœur Onésime, supérieure des Filles du Saint-Esprit de Kerfeunteun.... Nous la recommandons aux prières de nos lecteurs, espérant donner, dans notre prochain numéro, une notice sur la vie et les œuvres de cette excellente religieuse.

Lesneven. — Le jeudi, 20 Avril, un service solennel a été chanté, dans la chapelle du Collège de Lesneven, pour le repos de l'âme de M. Edouard Le Guillou, dont nous avons annoncé la mort. M. le chanoine Roull, principal, a prononcé, à cette occasion, un éloquent discours dont nous regrettons de ne donner que ces trop courts extraits :

Après avoir rappelé ce que fut M. Le Guillou comme professeur, comme directeur de la Congrégation de la Sainte-Vierge et de la Communion réparatrice qu'il avait fondée parmi les élèves, M. le Principal continue :

« Je vous parle de ses œuvres. Ne puis-je pas ranger parmi elles la souffrance ? Souffrir pour Dieu, souffrir en vue des âmes, c'est aussi une œuvre sainte et digne d'admiration. Je ne crois pas exagérer en affirmant que les quinze dernières années de M. Le Guillou ont été un long martyre. Il faisait un jour à Dieu cette prière : « Mon Dieu, envoyez-moi des humiliations ! » Dieu lui a envoyé la souffrance, la souffrance physique d'abord qui, après une de ces crises terribles qui nous effrayaient, lui arrachait ce cri déchirant : « J'ai une hâte incroyable d'être délivré des misères « de cette vie... O Très Sainte Vierge, ô Mère du pauvre exilé, « obtenez-moi la grâce d'être bientôt délivré, ou obtenez-moi la « grâce d'une grande résignation ! »

« C'est cette dernière grâce qui lui fut accordée : car Dieu voulait l'éprouver, comme il éprouve les Saints, en lui envoyant après la souffrance physique la souffrance morale... Il fut en proie à d'épouvantables tristesses, qui le torturaient, même pendant la célébration de la Sainte Messe. C'était la scène du jardin Olives qui se renouvelait pour le serviteur de Jésus-Christ. Il a fallu plus d'une fois que celle qui a rempli près de lui, pendant plusieurs mois, l'office d'une mère dévouée, le réconfortât en lui rappelant

que le Maître avait été, Lui aussi, triste jusqu'à la mort, et qu'Il s'était résigné...

« Ce souvenir ramenait le calme dans son âme et il demandait à Dieu la patience ; car il avait formé le généreux dessein de gagner entièrement à Jésus-Christ ceux d'entre vous, Messieurs, qui lui paraissaient un peu indifférents. Il avait remarqué dans ses réunions eucharistiques quelques places vides : c'était là une ombre à son bonheur. « Je voudrais, disait-il, qu'il ne manquât pas « une seule brebis au bercail...; *illas oportet me adducere* (S. Jean, « x, 16)... Il faut que j'y ramène celles qui s'en tiennent écartées. « Si elles n'entendent point ma voix, si mes exhortations n'ont pas « assez de force pour les toucher, mon Dieu ! envoyez-moi de « nouvelles humiliations, de plus cruelles souffrances. Je vous les « offre d'avance pour ces pauvres enfants, qui n'ont pas encore « suffisamment compris combien il fait bon Vous aimer dans « l'Eucharistie. »

Kerfeunteun. — Plusieurs journaux de la région, rappelant un vol de 520 francs, commis le 20 février dernier, au préjudice d'un jeune cultivateur de Kerlividic, annoncent que celui-ci vient de rentrer en possession de son bien.

M. le recteur de Kerfeunteun lui a remis son argent, de la part d'une personne qui ne veut pas être connue. Les pièces rendues étaient exactement les mêmes que celles enlevées.

C'est évidemment un résultat de Pâques et de la confession ; si tous les voleurs en usaient, que de volés éprouveraient la joyeuse surprise de rentrer dans leur bien !

Une exécution capitale à Morlaix. — La plupart de nos lecteurs ont entendu parler du double assassinat commis, le 22 mai 1892, à Taulé. Le coupable, Combot, a payé sa dette à la justice humaine, vendredi, 28 Avril, sur la place Saint-Nicolas, à Morlaix.

Depuis sa détention, il avait reçu plusieurs fois la visite de M. Billant, recteur de Saint-Melaine qui, se trouvant à Plouzané pour la retraite de Confirmation, est rentré à Morlaix, le jeudi soir, afin de pouvoir assister le condamné à ses derniers moments.

Combot, en recevant, à 4 heures 10, la nouvelle fatale, s'écria en breton : « Pardon, mon bon Jésus ! »

On le laissa seul avec le prêtre, puis il entendit la messe en priant..... Il paraissait calme.

A 5 heures, l'exécution était terminée....

Nous demandons à nos lecteurs une prière pour le repos de l'âme de l'assassin Combot.

On lit dans la *Semaine religieuse* de Nantes, du 29 Avril :

« **Monseigneur l'Evêque à la retraite des Bretons.** — La retraite spéciale en langue bretonne commençait le

Archives diocésaines de Quimper et Léon

deuxième dimanche après Pâques, 16 Avril, comme nous l'avions annoncé.

Dès le mercredi 19, à la réunion du soir, Monseigneur l'Evêque faisait savoir aux bretons retraitants qu'il célébrerait la messe de clôture et leur distribuerait lui-même la sainte communion. Cette bonne nouvelle fut accueillie avec une joie toute filiale, et, dès le lendemain, elle était portée jusqu'aux extrémités de la ville, à Toutes-Aides, à Chantenay, Sainte-Anne, Saint-Clair, Saint-Félix et Saint-Paul.

Le dimanche matin, 23 Avril, Monseigneur fut reçu, au seuil de la chapelle, par Madame la Supérieure de la Communauté, les Religieuses de la Retraite et les prêtres qui avaient préparé les bretons à la communion pascale. La cour d'entrée était gracieusement décorée. Au-dessous des armoiries de Mgr Laroche, on lisait sa devise en bas-breton :

D'ar peoc'h dre sklerigenn Doue.

Plus de six cents bretons se sont présentés à la sainte Table.

Monseigneur l'Evêque a fait à ces braves gens une allocution touchante et paternelle qui a mis des larmes dans tous les yeux. — « C'est une joie pour moi, leur disait-il, de me trouver au milieu de vous, qui êtes les privilégiés de l'enfant de Bethléem et du divin ouvrier de Nazareth. » Il s'est appliqué à leur montrer combien leur position, réputée misérable dans l'estime du monde, est cependant précieuse et relevée d'après les enseignements de la foi. « Dans vos rudes labeurs, au milieu des rues de notre cité, vous pouvez acquérir autant et plus de mérites devant Dieu que les personnages élevés en dignité, remplissant les plus hautes fonctions. »

Monseigneur a été très touché de la piété de ces bretons vraiment chrétiens, de leurs chants aux mélodies simples, empreintes d'une mélancolie douce et rêveuse, comme les landes et les grèves du pays d'Armor.

Une famille chrétienne et toute dévouée à nos frères de Bretagne, a fait distribuer aux retraitants de beaux Christs qui ont été reçus avec reconnaissance.

Le soir, la réunion fut aussi très nombreuse, et dans les rangs de la procession, qui se déroula à l'intérieur du couvent, on remarquait avec plaisir ces costumes pittoresques du pays breton que les caprices de la mode sont impuissants à faire abandonner.

Le breton reste partout fidèle à Dieu et à ses antiques et vénérables traditions.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Le Souverain Pontife a reçu un pèlerinage polonais, composé de 800 personnes, les pèlerins Lorrains, au nombre de 200, un pèlerinage autrichien, allemand et serbe présidé par l'archevêque de Vienne ; enfin, le 21 Avril, il a donné audience à 500 pèlerins belges, auxquels il a dit :

« Nous avons appris avec émotion les événements récents qui se sont produits dans votre pays et qui menaçaient la paix publique.

« Afin d'éviter le retour de cette terrible commotion, il faut que les ouvriers agissent de concert avec les patrons, sous la direction des pasteurs de l'Eglise, conformément à Nos enseignements. »

En recevant, quelques jours auparavant, les représentants de la presse catholique allemande, Sa Sainteté félicitait et remerciait tous ceux qui, en qualité de rédacteurs ou éditeurs de journaux animés de l'esprit catholique, ont bien mérité de la religion et de l'Eglise.

« Certes, il n'y a guère de mission plus haute que celle de défendre virilement, sans cependant blesser la charité, les droits sacrés de la vérité, dans un tel déluge d'erreurs et au milieu d'un tel dévergondage doctrinal et moral.

« Ce que Nous attendons surtout de vous, c'est que vous marchiez dans les voies et que vous suiviez les prescriptions indiquées dans les documents qui émanent de ce Siège Apostolique, fondement de la vérité et de la justice, puissant et sûr rempart de l'autorité, qu'une licence effrénée attaque et combat, élément efficace et solide lien, de concorde et de paix.

Le 29 Avril, le Saint-Père a reçu, le matin à 10 heures, les pèlerins Lorrains conduits par S. G. Mgr l'Evêque de Metz, qui a lu une belle Adresse en langue française.

Le Pape a répondu par un discours en français.

« Il loue, dit-Il, le précieux trésor non amoindri des antiques gloires de l'Eglise de Metz. Il félicite les pèlerins et les remercie de l'offrande collective qu'ils lui ont apportée, expression filiale de leur dévouement envers la personne du Pape.

« Il est sûr que les pèlerins lorrains, retournés dans leur patrie, seront plus fervents encore et plus capables de mener à succès les grandes œuvres catholiques.

« Le Pape est certain qu'ils justifieront ces belles espérances et, pour les encourager dans la voie laborieuse mais glorieuse où ils sont, Il bénit les personnes, les familles, les corporations, les œuvres catholiques. »

L'audience des pèlerins alsaciens a eu lieu, à 1 heure 1/2, dans la salle des cartes géographiques. Mgr l'Evêque de Strasbourg a lu une Adresse en latin.

Le rétablissement des traitements épiscopaux. — D'après les journaux, le traitement de Mgr Turinaz, évêque de Nancy, a été rétabli.

Les *Semaines religieuses* de Montpellier et de Valence annoncent que la même mesure a été prise à l'égard de NN. SS. les Evêques de Montpellier et de Valence.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La *Semaine religieuse* de Montpellier ajoute :

« Nous croyons être certain que NN. SS. l'Archevêque d'Avignon et les Evêques de la province ont reçu la même communication. »

On nous communique la note suivante :

La vraie Fête Nationale. — On nous rappelait hier que M. Dupuy, notre Ministre actuel, avait lancé en 1883, l'idée d'une Fête Nationale qui n'eut pas tardé à devenir universellement populaire, celle de Jeanne d'Arc.

Il demandait que le 8 Mai, en union avec la ville d'Orléans, la France entière acclamât, chaque année, la glorieuse libératrice de la France, personnification de la Patrie.

Nous rappelons de grand cœur cette idée et nous la croyons appelée à un succès véritable. Celui qui attachera son nom à sa réalisation aura bien mérité de la France.

Les journaux catholiques ont reproduit une note de Mgr l'évêque d'Annecy, rappelant que N. S. P. le Pape Pie IX a donné saint François de Sales pour Patron à la presse catholique, et annonçant qu'une église, en construction dans la ville de Thonon, sera consacrée sous le vocable de ce saint Docteur, Patron de la presse catholique.

La ville de Thonon, observe Mgr Isoard, a été reconquise par saint François de Sales à la Foi de l'Eglise ; c'est là qu'il a écrit et publié ses premiers travaux apologétiques. Elle est donc indiquée comme le lieu où la bénédiction de Dieu attend les écrivains qui poursuivent l'Œuvre, inaugurée par le saint, d'apologie de la vraie Foi et de conquête sur l'erreur.

S'il nous était permis d'exprimer un vœu, nous demanderions que l'un des grands journaux catholiques de Paris, pour les journaux, et la *Semaine* d'Annecy, pour les *Semaines religieuses*, ouvrissent une souscription qui recueillerait les dons des écrivains catholiques, et des personnes qui comprennent combien la presse catholique a besoin, en ce moment surtout, du secours divin et de l'intercession du grand saint à qui le patronage de cette Œuvre a été confié par le Pape Pie IX.

Questions de liturgie.

A la fin de son chapitre sur *l'antipendium*, le R. P. Rio résume ainsi tout ce qu'il vient de dire sur cet intéressant sujet :

« Le *Cérémonial des Evêques*, le *Missel*, les Décrets, l'Instruction Clémentine pour les Quarante-Heures, les Catéchismes, les anciennes prescriptions diocésaines, l'usage ancien chez nous, la pratique actuelle des autres pays réclament le parement d'autel, variant avec les fêtes et prenant la couleur de la messe. Pourquoi donc le reléguer au pays des antiquailles, et lui préférer, comme si c'étaient des perfections, ces bordures de frivole dentelle, ces

inutiles sculptures de marbre ou de bois, ces clinquants dorés, dignes tout au plus d'un salon mondain, et qui ne disent rien au cœur chrétien ?

« En certains cas on a cependant compris qu'il fallait autre chose. Ainsi aux cérémonies funèbres on admet volontiers le parement noir à l'autel, sans avoir l'air de trop regretter les soi-disant belles sculptures et les beaux marbres que l'on cache. Mais ici la fantaisie se retrouve. Le simple et le naturel n'ont pas eu l'heur de plaire, et l'on s'est cru le droit d'inventer. De là ces draperies à tournure bizarre, ces guirlandes de tulle noir courant d'un chandelier à l'autre, et embrassant même la croix, comme pour lui dire que son Christ ne vit plus ! De là encore ces têtes de mort qui trônent sur l'autel de Celui qui, vainqueur de la mort, se proclame la résurrection et la vie. Cependant, les prescriptions romaines, outre le bon goût, ont pour elles le bon sens, et elles portent le respect du Saint-Sacrement jusqu'au point de ne pas vouloir, à l'autel *qui le garde*, les couleurs de la mort. Ainsi, d'après les décrets, à une messe de *Requiem* qui se dit à l'autel du Saint-Sacrement, le parement sera, non pas *noir*, mais *violet*, comme le conopée du tabernacle : « *Fui mortuus, et ecce sum vivens.* » (Apoc. I, 18) ; « *Semper vivens ad interpellandum pro nobis.* » (Hebr. 7, 25).

« Nous croyons que devant des raisons si profondes et si belles, les habitudes les plus invétérées n'ont pas le droit de tenir. »

Que le lecteur me permette de relever dans cette citation la pensée suivante : « De là ces draperies, ces guirlandes embrassant même la croix, comme pour lui dire que son Christ ne vit plus ! » Si l'on ne s'en prenait qu'à la croix ! mais j'ai vu de mes yeux quelque chose plus choquant que cela : un conopée noir !!! L'Hôte du Tabernacle prenant le deuil ! Et cependant l'office des morts commence par l'invitatoire : *Regem cui omnia vivunt venite adoremus.*

Quant aux têtes de mort elles constituent la principale décoration funèbre dans la plupart de nos églises, soit qu'elles figurent sur les draps mortuaires ou sur des cartouches appliqués aux cierges. Il n'est pas besoin de longues réflexions pour constater qu'elles constituent une véritable anomalie, puisqu'en face de la mort l'Eglise ne nous parle que de la résurrection et de la vie.

Les chapitres IV et V parlent de la croix et des chandeliers. L'auteur y condamne l'exiguïté de certains crucifix, la *niche d'exposition* ou petit *ciborium* restant en permanence sur le Tabernacle, la faute liturgique qui consiste à faire de cette niche un abri pour la croix seule, tandis que le Saint-Sacrement est simplement exposé sur le *thabor*, invention récente et toute fantaisiste.

Mgr Sergent avait établi dans notre diocèse l'usage d'exposer le Saint-Sacrement sur le Tabernacle, au moins pour les bénédictions solennelles ; il est à regretter que l'on renonce de plus en plus à cette coutume, depuis que le susdit *thabor* est devenu une affaire de mode.

(A suivre.)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU CLERGE ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

dans le Finistère, pendant la Révolution.

Déportation des prêtres du château de Brest en Espagne, en Août 1792 (suite).

« On trouvera ci-après une liste des trente-deux ecclésiastiques domiciliés dans le diocèse de Mondonedo, et l'on connaîtra d'un coup d'œil par cette liste leur demeure actuelle. Nous y avons joint les noms de nos bienfaiteurs de Rivadeo, de ceux du moins que nous avons pu connaître, car il n'est presque personne dans cette petite ville à qui nous n'ayons plus ou moins d'obligations.

« Il eut été bien doux pour nous d'avoir aussi la liste des souscriptions particulières faites par Messieurs les dignitaires et Chanoines de Mondonedo, pour l'entretien des prêtres y résidant, indépendamment de ce qu'ils ont daigné leur accorder sur la mense capitulaire ; mais nous n'avons pu nous la procurer. Quelque douloureuse que nous soit cette privation, elle ne fait qu'augmenter la haute idée que nous avons des grandes vertus de nos illustres bienfaiteurs, qui, fidèles observateurs de l'Evangile, veulent *cacher à leur main gauche le bien qu'ils font de la droite.* Mais le respect que nous inspire leur modestie ne saurait nous empêcher de dire partout et de publier que, marchant sur les traces du saint et savant Evêque que Dieu a placé, dans sa miséricorde, sur le siège de Mondonedo ; ils se sont associés à lui pour subvenir à notre indigence et à tous nos besoins ; partout et toujours nous répéterons que le chef et les premiers membres du clergé de ce diocèse nous ont ouvert les entrailles de la plus active charité, de la plus efficace commisération, et qu'ils n'ont épargné ni dépenses ni bons procédés pour nous faire oublier l'ingratitude, l'injustice et les excès dont les factieux insensés et impies de la France n'ont pas rougi de se rendre coupables envers nous.

« LISTE DES TRENTE-DEUX ECCLÉSIASTIQUES FRANÇAIS RÉSIDANT DANS LE DIOCÈSE DE MONDONEDO.

« *Sont à Mondonedo dans des maisons particulières, depuis le 20 Octobre 1792.*

« MM. de Silguy (1), Boissière et Penanros, maison de M. Joachim-Benoît Meyre, négociant ;

« MM. Jourdren, Le Guellec et Légerville (2), maison des Dames Françoise et Marie Prieto.

(1) « M. de Silguy ne s'est établi à demeure à Mondonedo que le 21 Décembre 1792. »

(2) « M. de Légerville a demeuré dans le principe chez M. le Chantre ; puis M. le Chantre paye sa pension et son logement chez les dites Dames. »

« MM. Nicolas, Rocquinard, Thépault et Cazuc, maison de M. Joseph Rossende ;

« M. Bozec, *minor*, chez M. de Villapol (nourri, couché, blanchi, entretenu).

« *Sont à Mondonedo et dans le voisinage, dans des communautés, depuis le 20 Octobre 1792.*

« MM. Le Doaré et Salaun, chez les RR. PP. Franciscains d'Alcantara, dans la ville même de Mondonedo ;

« MM. Hervet et Nigeou, chez les RR. PP. Pic-pus, à un quart de lieue de Mondonedo ;

« MM. Galliot et Guézengar, chez les RR. PP. Bénédictins de l'abbaye de Villeneuve, à une lieue de Mondonedo.

« *Sont partis de Rivadeo pour se rendre dans des communautés, le 9 Février 1793.*

« MM. Kernaléguen et Mignon, chez les RR. PP. Dominicains de Saint-Saturnin ;

« MM. Le Bozec, *major*, et Plohinec, chez les RR. PP. Dominicains de la petite ville de Sainte-Marthe ;

« MM. Laot et Bolloré, chez les RR. PP. Dominicains de la petite ville de Vivero.

« *Sont partis de Rivadeo, le 11 Mars.*

« MM. Laviec, Trévien et Labous, chez les RR. PP. Pic-pus du lieu de Mellid.

« *Est resté à Rivadeo et est entré chez les RR. PP. Franciscains de la dite ville, vers la mi-Janvier.*

« Le R. P. Dominique Noël, recollet. Le général de son ordre avait écrit en sa faveur aux susdits Pères Franciscains.

« *Sont restés à Rivadeo dans des maisons particulières.*

« MM. Plessix, Le Moign, Briand, frère Bazile et P. Moilard.

« NOMS DES PRINCIPAUX BIENFAITEURS DES PRÊTRES A RIVADEO.

« *1° Depuis leur arrivée à Rivadeo, jusqu'à leur départ pour Mondonedo.*

« M. de Saudino, administrateur de la douane et des droits du Roi, conjointement avec M. Delgado, son gendre, capitaine de frégate : à dîner tous les jours et bien d'autres marques de bonté et de bienveillance, à M. de Silguy, à MM. Penanros et Boissière et au Père Dominique, recollet. (M. de Silguy et le Père Dominique ont eu l'honneur de manger dans ces deux maisons, jusqu'à l'établissement du premier à Mondonedo et du second chez les Pères Franciscains de Rivadeo.)

« Les Révérends Pères Franciscains ont fourni avec toute la générosité possible à tous les prêtres français qui se sont présentés chez eux pour dire la messe, les ornements et les autres choses à ce nécessaires.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« Les Dames Urbanistes de Sainte-Claire ont donné à dîner à six, souvent à huit prêtres, les plus nécessiteux, et ce jusqu'au moment où Monseigneur l'Évêque accorda deux réaux de supplément par jour à ceux qui en avaient besoin, en attendant qu'il les appelât à Mondonedo.

« *2° Depuis leur arrivée à Rivadeo, jusqu'à leur départ pour des communautés, les 9 Février et 11 Mars 1793.*

« M. Don Gabriel Morondo : la pension, le logement, etc., à M. Plouinec.

« M. Dⁿ Aguiar : la pension, le logement, etc., à M. Mignon.

« Mᵐᵉ de Villamil, la mère : logement et pension à M. Briand et au frère Bazile, carme. (Ils n'ont point été envoyés dans des couvents, et ils sont toujours demeurés chez cette dame.)

« M. Dⁿ Francisco Bristo : logement et pension à M. Laviec.

« M. Dⁿ Ignatio de Savedra : logement et pension à M. Le Moign, lequel n'a pas quitté cette maison.

« M. Dⁿ Francisco Villamil : logement et pension au Père Moilard, capucin, qui a toujours demeuré dans cette maison.

« M. Dⁿ Antonio-Manuel-Garcia Sanchès : logement et pension à M. Bolloré.

« M. Dⁿ Ramond Miranda : la pension, etc., à M. Plessix, qui est demeuré à Rivadeo.

« M. Dⁿ Francisco Villaramonda : logement pendant plus de cinq mois et la pension pendant plus longtemps, à M. Bozec, *major*.

« M. Dⁿ Joseph-Antonio Campanor : logement, pension, etc., à M. Trévien.

« M. Dⁿ Diego de Cabrera : la pension, etc., etc., à M. Laot.

« M. X... : logement presque tout le temps et toujours la pension, à M. Labous.

« M. Dⁿ Francisco Lomban : la pension et une partie de ce qui lui en coûtait pour son logement, à M. Kernaléguen. »

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

PÈLERINAGE DE SAINTE-ANNE-D'AURAY

BILLETS d'ALLER et RETOUR, à prix réduits.

A l'occasion du *Pèlerinage de Sainte-Anne-d'Auray* (Morbihan), il est délivré, chaque année, du *1ᵉʳ Mai au 31 Octobre* inclusivement, des Billets Aller et Retour de toutes classes pour les stations d'*Auray* et de *Sainte-Anne-d'Auray*, avec réduction de prix.

Les Billets de Pèlerinage donnent droit à l'admission dans tous les trains réguliers de voyageurs *(les trains-poste et les trains-express exceptés)* ; ils sont valables pour le retour jusqu'au surlendemain du jour dans lequel ils ont été délivrés ; ceux délivrés au départ d'une gare située

à plus de 100 kilomètres de *Sainte-Anne-d'Auray* ou d'*Auray* sont valables pendant quatre jours, comptés de minuit à minuit, le jour de départ compris.

En outre, il est délivré, du *1ᵉʳ Mai au 31 Octobre*, aux gares d'*Auray* et de *Sainte-Anne-d'Auray*, des Billets Aller et Retour, à prix réduits, pour *Quiberon*, exceptionnellement valables deux jours.

Sirop de Regnauld, Pâte de Regnauld, sédatifs des bronches ; médicaments éprouvés contre enrouements, laryngites, rhumes, bronchites, grippe, toux d'irritation, toux nerveuse, etc. — Sirop, 2 fr. 50 le flacon — Pâte, 1 fr. 50 la boîte. — 19, rue Jacob, Paris et toutes pharmacies.

Le cbroral qui entre dans la composition du Sirop de Follet est un puissant antiseptique, c'est-à-dire un agent qui préserve de la corruption les corps organiques. Un flacon de Sirop de Follet, entamé, peut se conserver indéfiniment sans s'altérer. Cette propriété ajoute assurément aux précieuses qualités de ce médicament, qui s'est révélé si efficace contre certaines maladies où les désordres nerveux et l'insomnie sont causés par des germes infectieux. Ainsi, le Sirop de Follet a donné des résultats supérieurs à toute autre médication, dans la coqueluche, dans la chorée ou danse de Saint-Guy, dans les convulsions des enfants, dans l'éclampsie et dans l'albuminurie, etc.

Pour paraître le 15 Mai, **LA VÉRITÉ**, journal quotidien ; organe des intérêts religieux. Co-directeurs : MM. Auguste Roussel et Arthur Loth, anciens rédacteurs de l'*Univers*. — Rédacteur en chef : M. Auguste Roussel. — Principaux collaborateurs : MM. Nemours Godré, Joseph Mollet, Georges-Claudius Lavergne, Charles Loiseau, Georges Bois, anciens rédacteurs de l'*Univers* ; Paul Tailliez, Urbain Guérin, Albert Hyrvoix.
Prix de l'abonnement : un an, 35 fr. ; six mois, 18 fr. ; trois mois 9 fr. — Administration et rédaction : *15, rue de Valois, Paris.*

CABINET DEBRAY

Cabinet dentaire et Atelier de fabrication et de réparation, *2, rue Astor* (près la Halle), *à Quimper*.

M. F. PÉZIEUX, Chirurgien-Dentiste diplômé, est tous les jours, à la disposition des clients, à l'exception du vendredi.

M. HÉLOT *est visible tous les jeudis.*

Dents artificielles, systèmes français et américains. Réparation immédiate de tous les appareils dentaires. — *Prix modérés.*

On trouve chez l'auteur : « *Aux Mères de Familles* », par F. PÉZIEUX, 2, rue Astor (près la Halle), à Quimper.

PHOTOGRAPHIE J. VILLARD

QUIMPER

Reproductions et Agrandissements au Charbon.

Ateliers et Salon de pose au 1ᵉʳ étage.

M. VILLARD a l'honneur d'informer sa clientèle que, pour cause d'agrandissements, ses ateliers sont transférés

4, rue Saint-François *(près du Parc)*.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

AVIS

Messieurs **CHRISTOFLE & Cie** ont l'honneur de faire connaître aux nombreuses personnes qui savent apprécier la supériorité de leurs Couverts et Orfèvrerie, que leur seul représentant à *Quimper* est M. GUIBOURG, horloger bijoutier, *6, quai du Parc*, qui a son assortiment au complet.

N. B. — M. Guibourg, notre représentant, enverra gratuitement, à toute personne qui en fera la demande, un Album complet qui restera sa propriété.

MA CURE D'EAU par M. l'abbé Seb. Kneipp, ou hygiène et médication pour la guérison des maladies et la conservation de la santé. 35me édition. Franco par poste contre 4 francs adressés à J. Favrichon, *à Saint-Symphorien-de-Lay (Loire)*. Envoi gratis du catalogue des livres, produits pharmaceutiques et alimentaires, toiles hygiéniques, etc., etc.

STATUES RELIGIEUSES

CHEMINS de CROIX et MOBILIER d'EGLISES

Ateliers L. CACHAL-FROC

30, 32 et 34, Rue Vavin, *PARIS*

Statues, Chemins de Croix, Autels, Chaires, Confessionnaux

TERRE-CUITE, CARTON, BOIS, PLATRE, PIERRE, MARBRE

Le matériel important des Ateliers **CACHAL-FROC** permet de produire promptement toutes les statues religieuses que l'on peut demander.

Modèles du Sacré-Cœur, Vierge, St-Joseph, Evêques, Abbés, Moines, etc., St-Yves et tous Saints et Saintes.

Renseignements, Photographies ou Dessins sont envoyés franco sur demande.

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Épiciers.* — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché.

8e Année. Vendredi 12 Mai 1893. N° 19.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé Rospars, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. de Kerangal, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : Quimper, librairie Salaun, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Catholiques honoraires ; Congrégations romaines.

II. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Quimper ; Tournée pastorale ; Nomination ; Nécrologie ; Penmarc'h ; Fêtes de la Pentecôte à Sainte-Anne d'Auray ; Retraite pour les hommes du monde à Lannion ; Vêture du 20 Mars chez les Frères de la Mennais ; Mgr d'Hulst à Rome ; La *Revue administrative du culte catholique.*

III. Nouvelles du monde catholique : Rome ; Congrès eucharistique... ; etc.

IV. Questions de Liturgie (suite)

V. Bibliographie.

VI. Annonces et Avis.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 14 Mai. — Dimanche dans l'Octave de l'Ascension. Semi-double, blanc. Mémoires de l'Octave et de s. Boniface, martyr.

Vêpres du suivant (au supplément), avec mémoires 1° du dimanche, 2° de l'Octave, 3° de s. Primel, confesseur.

Lundi, 15. — S. Isidore, laboureur. Double, blanc.

Mardi, 16. — S. Jean Népomucène, martyr. Double, rouge.

Mercredi, 17. — S. Pascal Baylon, confesseur. Double, blanc.

Jeudi, 18. — Octave de l'Ascension. Double, blanc.

Vendredi, 19. — S. Yves, confesseur. Double, blanc.

Samedi, 20. — Vigile de la Pentecôte *(sans jeûne)*. Semi-double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Plugulfan	14 et 15 Mai.
Saint-Nic	16, 17 et 18 Mai.
Landéda	19, 20 Mai.

Missions recommandées : du 14 au 28 Mai : Plomeur. Supérieur, la 1re semaine, M. Madec, curé de Pont-l'Abbé, et Pleuven.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Catholiques honoraires.

Il serait intéressant d'étudier, dans cette fin de siècle, l'état d'âme des catholiques Français.

Ailleurs, surtout en Allemagne, comme nous l'avons dit, les catholiques ont de la vie, du courage, de l'audace ; ici, nous dormons ou du moins nous sommeillons pour la plupart.

Inutile, en général, de nous demander de déployer de l'activité, de nous donner de la peine, de faire un effort ! Nous paraissons en être incapables.

Si l'on nous parle de créer une œuvre utile, nous soulevons difficultés sur difficultés et ne voyons partout qu'impossibilités morales et physiques. Nous consentirons peut-être à payer de notre argent, mais de notre personne, presque jamais !

Notre amour du repos, notre horreur de tout ce qui ressemble à un embarras, nous empêchent même de faire respecter nos droits les plus sacrés.

Loin de provoquer nos adversaires, semblables à de bons moutons qui se laissent tondre sans se plaindre, nous ne nous défendons pas quand nous sommes attaqués.

Quelques-uns des nôtres sont-ils victimes de persécutions mesquines ? On nous voit

Imiter de Conrart le silence prudent.

Si l'un de nous ose protester ou écrire un article de journal pour dénoncer ces injustices, il est assailli par une foule d'affolés qui lui crient sur tous les tons :

— Malheureux ! qu'avez-vous fait ? Quelle imprudence est la vôtre ! De quoi vous mêlez-vous ? les francs-maçons ont tort ; c'est vrai. Mais vous allez les mettre en fureur.

Ainsi, nous devrions nous taire et *faire le mort !* Comme si nous devions imposer ainsi le respect de nos droits !

Voilà pourtant ce que nous sommes !

L. Veuillot avait raison quand il disait dans son *Çà et là :*

« Aux yeux de beaucoup de gens de bien, la pire et plus horrible bête qui soit sur terre est l'homme de bien qui ose vanter et défendre le bien. — Cet homme, disent-ils, irrite les méchants ; vous verrez qu'il nous attirera quelque malheur. Ceux-là hurlent contre nous qu'il fait hurler contre lui, puisque, hélas ! nous pensons comme lui ! »

(Semaine religieuse de Vannes)

Ne vous laissez pas leurrer par le spectre du cléricalisme qu'on exhibe à vos yeux chaque fois qu'on a un mauvais conseil à faire accepter, une mauvaise action à demander, un vote à extorquer.

Le cléricalisme est votre meilleur ami : c'est la loi de Dieu vous aimant, vous protégeant, revendiquant vos droits, enseignant vos devoirs.

Le cléricalisme *ne vous menace pas :* il vous manque, il vous a manqué.

(Mandement de Mgr d'Aix).

Congrégations romaines. — I. — Le Président du Conseil central de la Propagation de la Foi, résidant à Lyon, propose à la Sacrée Congrégation des Indulgences le doute suivant, concernant l'indult de l'autel privilégié personnel accordé aux collecteurs de l'Œuvre :

L'indult de l'autel privilégié accordé par Léon XIII, le 4 Août 1889, aux prêtres collecteurs de l'Œuvre pieuse de la Propagation de la Foi, est-il le même que le privilège personnel qu'on accorde à Rome pour trois jours par semaine, et se confond-il avec ce dernier ? ou bien plutôt est-il accordé à un titre différent, de sorte que les prêtres qui ont obtenu l'un et l'autre jouissent, en effet, de deux privilèges, et par conséquent de l'autel privilégié six fois la semaine, trois fois comme collecteurs de l'Œuvre et trois autres fois comme indultaires du privilège accordé par la curie romaine ?

La Sacrée Congrégation a répondu :

A la 1re partie : *négativement.*

A la 2e partie : *affirmativement.*

Donné à Rome, le 3 Décembre 1892.

Aloisius, card. Sepiacci, *Préfet.*

II. — Le cardinal Aloisi Masella demande au Souverain Pontife d'attacher une indulgence à la récitation de la prière : *Retribuere dignare, Domine, omnibus nobis bona facientibus propter nomen tuum, vitam æternam. Amen.*

Sa Sainteté, en l'audience donnée le 17 Décembre 1892, au secrétaire de la Sacrée Congrégation, accorde *cinquante jours* d'indulgence à tous les fidèles qui réciteront la dite prière dévotement et le cœur contrit. Cette indulgence est applicable aux défunts et peut être gagnée deux fois par jour.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — Chapelle des Ursulines, *Vendredi 12 Mai*, fête patronale de l'Archiconfrérie des Meres chrétiennes. A 7 heures 1/2, messe. A 4 heures, sermon par M. le chanoine Toulemont et bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement.

Tableau de la visite pastorale et de la Confirmation

DANS LE COURANT DE LA SEMAINE.

	Le matin.	Le soir.
Dimanche, 14.	Le Folgoat.	
Lundi, 15 . . .	Ploudaniel.	Trégarantec, St-Méen.
Mardi, 16 . . .	Plouédern, Trémaouézan.	Lanneufret.
Mercredi, 17 .	La Roche	La Martyre.
Jeudi, 18. . . .	Ploudiry, Loc-Eguiner. .	Tréflévénez.
Vendredi, 19 .	Le Tréhou	Irvillac.
Samedi, 20 . .	Hanvec, Saint-Eloi.	

Archives diocésaines de Quimper et Léon

M. le chanoine Peyron accompagne Monseigneur dans la dernière partie de sa tournée pastorale.

Sa Grandeur rentre à Quimper, le samedi, 20.

Nomination. — M. Férec, vicaire à Pleyben, est nommé recteur de Camaret.

Nécrologie. — Le T. R. P. Bernard, Abbé de N.-D. de Thymadeuc, nous écrit le 6 Mai :

« M. l'abbé Le Gall, Jacques-Marie, prêtre du diocèse de Quimper, et, depuis quinze ans membre de la communauté de Thymadeuc, en qualité d'Oblat, vient de rendre son âme à Dieu.

« Je prends la liberté de recourir à la *Semaine Religieuse* du diocèse, pour recommander cette bonne âme, qui n'a cessé de nous édifier, aux prières de ses anciens confrères dans le sacerdoce. »

Penmarc'h. — Penmarc'h, avec ses monuments, ses ruines antiques, ses plages et ses ports, mérite l'attention des connaisseurs en œuvres d'art, des touristes et des voyageurs soucieux de ne point manquer une promenade utile et agréable.

La belle église paroissiale, de 1508, est en pleine restauration : il y a, incontestablement, des beautés artistiques à conserver et à entretenir.

Devis : 38,329 fr.

Les paroissiens de Penmarc'h ne sont pas riches : ils ont besoin d'être aidés par des personnes charitables, par tous ceux qui s'intéressent à la conservation des beaux monuments.

Une souscription est ouverte.

Toute personne qui donnera une offrande d'*un franc, au moins*, recevra, *franco*, un joli album contenant 8 vues de l'antique cité de Kérity-Penmarc'h, avec l'historique, écrit par M. le Recteur de Penmarc'h.

Des messes seront célébrées pour les bienfaiteurs et pour leurs défunts.

Prière d'adresser les offrandes à M. l'abbé Le Coz, recteur de Penmarc'h, par Guilvinec (Finistère).

Fêtes de la Pentecôte à Sainte-Anne d'Auray, *sous la présidence de Mgr Bécel, évêque de Vannes, 20, 21 et 22 Mai.*

Samedi, 20 Mai. — 5 heures, vêpres pontificales. Sermon breton par M. l'abbé Coat, directeur du pèlerinage bien connu de tous les Bretons, *Sainte-Anne de la Palue*. Procession solennelle et bénédiction du T.-S. Sacrement.

A 8 heures. — Procession aux flambeaux. Station devant la *Croix de Jérusalem*, dans le cloître brillamment illuminé.

Dimanche, 21 Mai. — A 4 heures, première messe ; à 9 heures, grand'messe ; à 2 heures, vêpres solennelles ; à 8 heures du soir,

exercice du mois de Marie et bénédiction du T.-S. Sacrement.

Lundi, 22 Mai. — Processions successives des paroisses de Arzon, Plouharnel, Camors, Plumelin, La Chapelle-Neuve et Baud.

Il y a, cette année, 25 ans que, au nom du Souverain-Pontife Pie IX, Mgr Bécel, évêque de Vannes, assisté de tous les évêques de la province, et aux acclamations de plus de 30,000 pèlerins, couronnait solennellement *sainte Anne, Patronne de la Bretagne*.

Le 25me anniversaire de cette solennité sera célébré par une série de fêtes dont celle de la Pentecôte est la première. Nous croyons que tous les Bretons, sans exception, tiendront à venir, en cette année jubilaire, renouveler aux pieds de Sainte-Anne l'engagement pris par eux en 1868 : de rester *catholiques* et *Bretons toujours*.

Retraite pour les hommes du monde à Lannion. — Cette retraite s'ouvrira le lundi 5 Juin, à 6 heures 1/4 du soir, et finira le vendredi 9, jour de la fête du Sacré-Cœur.

Elle sera prêchée par le R. P. Fristot, Jésuite, qui a été si apprécié de MM. les retraitants de l'année dernière.

N. B. — Les hommes qui auraient l'intention de suivre les exercices de la retraite sont très instamment priés d'en donner avis, le plus tôt possible, à M. l'aumônier de la Retraite, à Lannion. (Côtes-du-Nord.)

Vêture du 20 Mars chez les Frères de la Mennais. — La *Chronique des Frères de la Mennais* publie les noms des jeunes gens qui ont pris l'habit de l'Institut, le 20 Mars dernier.

Nous y relevons ceux de quelques compatriotes :

MM. Guéréven, Yves-Louis, de Fouesnant, *F. Angely*.
Gourmélen, Alain-Joseph, de Kernével, *F. Emilius*.
Gourlet, Louis, de Moëlan, *F. Antel*.
Quinquis, Victor, de Lambézellec, *F. David-Joseph*.
Bourvic, Jean-Marie, de Clohars-Carnoët, *F. Elien*.

Mgr d'Hulst à Rome. — Sous ce titre plusieurs journaux ont publié des fantaisies aussi ridicules que malveillantes. A ces attaques le *Bulletin* de l'Institut catholique de Paris fait une réponse que nous croyons devoir reproduire.

Après avoir rappelé les décorations conférées à trois des éminents professeurs de l'Institut catholique, le *Bulletin* continue en ces termes :

« Ces faveurs pontificales serviraient, à elles seules, de réponse aux bruits ineptes que certains organes de la presse, faisant écho, peut-être sans le savoir, à de basses intrigues, ont répandus depuis quelque temps sur la personne de notre recteur.

« On sait que le prédicateur de Notre-Dame fut l'un des premiers atteint de cette épidémie d'influenza qui, depuis un mois, sévit à Paris. L'indisposition de Mgr d'Hulst a été des plus bénignes, et nul n'en aurait entendu parler, si elle n'eût atteint sa

Archives diocésaines de Quimper et Léon

période d'acuité au moment même où il allait prononcer sa dernière conférence et prêcher la retraite de la Semaine sainte.

« Un repos de quelques jours lui fut imposé et il fallut le remplacer dans la chaire de la métropole. Les chroniqueurs ne pouvaient prendre leur parti d'une explication aussi simple. Des commentaires à sensation font bien meilleur effet. La maladie du prédicateur ne pouvait être que diplomatique. Un ordre du Pape était certainement intervenu pour interrompre son apostolat. Mais pourquoi ? Ici les oracles cessaient d'être d'accord. Pour les uns, la vraie cause devait être cherchée dans l'attitude politique du député de Brest ; pour les autres, dans la hardiesse de ses opinions touchant la question biblique ; un journal, le *Matin*, a trouvé mieux encore : Mgr d'Hulst, pour flatter le Pape, l'aurait appelé non le vicaire, mais le *successeur* de Jésus-Christ ; cette adulation hérétique aurait été sévèrement jugée à Rome.

« Bref, pour l'un ou l'autre de ces méfaits, notre recteur, condamné au silence à Paris, aurait été obligé d'aller s'expliquer à Rome. Il est vrai que son voyage était annoncé depuis longtemps. N'ayant pu, à cause de la station de Notre-Dame, se rendre avec le cardinal Richard dans la Ville Eternelle pour le jour même du jubilé pontifical, il avait résolu d'y conduire, pendant les vacances de Pâques, une députation de l'Institut. Mais cela était trop naturel et trop connu pour mériter créance. Il y a plus fort que cela. Mgr d'Hulst était rentré à Paris depuis deux jours, qu'on annonçait gravement son installation à Rome pour plusieurs mois ; il aurait dû se résoudre à prendre un appartement, pour y attendre indéfiniment la solution de ses affaires bien compromises.

« La vérité est que, désireux d'entretenir le Saint-Père, il est resté à Rome huit jours de plus que ses compagnons de voyage et que, le 20 Avril, malgré l'encombrement des réceptions jubilaires, le Pape a daigné le recevoir en audience privée et le retenir une heure entière. Léon XIII avait-il connaissance d'une partie au moins de ces sottes rumeurs ? Nous l'ignorons. Toujours est-il que son accueil fut exceptionnellement paternel et qu'il adressa à notre recteur ces réconfortantes paroles : « Ne vous occupez pas de ce « qu'on dit de vous ; ce n'est pas la vérité qui parle, c'est l'intri- « gue. Elevez-vous au-dessus de ces vains propos et faites tran- « quillement votre devoir. »

« Nous savons aussi que le Saint-Père a bien voulu exprimer à Mgr d'Hulst sa satisfaction de le voir à la Chambre pour y défendre l'Eglise avec prudence et autorité. Enfin l'entretien a porté aussi sur les controverses bibliques, dans lesquelles Mgr d'Hulst n'est intervenu qu'à titre de rapporteur et pour faire connaître l'état des opinions théologiques à l'heure actuelle...

« Léon XIII est très au courant des questions qui s'agitent et suit attentivement le mouvement des esprits... « Dites à ceux qui vous interrogent que le Pape y pourvoira. » Ce furent les derniers mots de l'audience et nous pouvons affirmer qu'ils furent prononcés avec l'accent le plus paternel. »

M. Grousseau, professeur de droit administratif aux Facultés catholiques de Lille, fait paraître depuis le 1er Mai, la **Revue administrative du culte catholique** (1), qui est approuvée et chaudement recommandée par Mgr Baunard, recteur de l'Université.

Nous lui empruntons les lignes suivantes résumant les instructions que plusieurs évêques, notamment Mgr Trégaro, adressent à leur clergé au sujet de la *nouvelle législation des Fabriques*, et sur la question des « trésoriers-comptables. »

Après avoir montré que cette œuvre a été accomplie avec une suprême légèreté et inspirée par la haine de l'Eglise ; après avoir établi qu'aujourd'hui encore NN. SS. les Evêques restent les maîtres de la confection des budgets des Fabriques, le savant auteur continue :

« C'est à un empiètement d'un autre genre que les conseils de fabrique devront résister. Le nouveau décret porte que les fonctions de comptable de la fabrique sont remplies ou par les trésoriers-marguilliers, ou par des receveurs spéciaux, que choisissent les conseils de fabrique, ou par les percepteurs des contributions directes. Un conseil de fabrique digne de ce nom ne permettra jamais que son comptable soit un agent du Gouvernement ; que tous les titres, tous les fonds et toutes les valeurs de la fabrique soient remis au percepteur de l'Etat ; que les levées de troncs dans les églises se fassent en présence d'un fonctionnaire pouvant remplir une mission dans le lieu sacré, sans croire en Jésus-Christ.

« On objecte que la situation des trésoriers-marguilliers va devenir impossible, ainsi que le Gouvernement l'avouait, en 1880, et que Mgr Freppel le prédisait, en 1891.

« La vérité est qu'on raisonnait alors en supposant que les trésoriers-marguilliers seraient soumis à un cautionnement et grevés d'une hypothèque légale. Or, d'une part, l'article 15 du décret du 27 Mars 1893 déclare que « les trésoriers-marguilliers ne sont pas astreints au versement d'un cautionnement. » Et, d'autre part, l'article 17 décide que « l'hypothèque légale n'est inscrite sur les biens des comptables de deniers des fabrique que si cette inscription est autorisée par une décision spéciale du juge de leurs comptes, et seulement dans les cas de gestions occultes, condamnations à l'amende pour retards dans la présentation des comptes, malversations, débets avoués ou résultant du jugement des comptes. »

« Qu'on ne s'imagine pas que l'hypothèque légale sur les biens des comptables des fabriques soit une création nouvelle. Avant 1892, la plupart des auteurs l'admettaient en vertu de l'art. 2121 du code civil et soutenaient qu'elle pouvait être inscrite à tout moment. Aujourd'hui, au contraire, elle ne peut entraver le crédit du comptable avant qu'il y ait un jugement spécial.

---

(1) Paraît tous les mois, rue du Pas, 19, Lille. Abonnement : 12 francs par an. Tout abonné a droit de consultation par lettre contenant un timbre pour la réponse.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« Sans doute, les trésoriers rencontreront des difficultés, mais ils les surmonteront en agissant de concert avec le clergé. Il devient obligatoire pour la plupart des curés et desservants de se tenir au courant de toutes les règles de la comptabilité des fabriques et d'être les conseillers permanents de leurs comptables.

« L'épreuve est rude ; mais si la bonne volonté ne fait pas défaut, si chacun accomplit son devoir présent, Dieu saura tirer le bien du mal et rendre, quand il Lui plaira, la liberté à son Eglise. »

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Le dimanche, 30 Avril, a eu lieu, dans la salle de la *Loggia*, la béatification solennelle des cinq martyrs jésuites des Indes portugaises : Rodolphe Acquaviva, Alphonse Paceco, Antoine Francisci, Pierre Berno, prêtres, et François Aranea, coadjuteur temporel de la Compagnie de Jésus, qui, au milieu d'horribles souffrances héroïquement supportées, versèrent leur sang pour la foi, dans la péninsule de Ceylan.

Par une heureuse coïncidence, c'est l'archevêque même de Goa et patriarche des Indes Orientales, Mgr Sébastien Valente, actuellement à Rome, qui a pontifié à la messe solennelle de la béatification.

A la cérémonie assistaient, dans la salle de la *Loggia*, quatre mille personnes offrant par la variété des pays et des conditions, et par l'unanimité des sentiments de foi, l'image de l'Eglise militante, unie à son chef pour invoquer avec lui la puissante intercession des héros chrétiens qui triomphent au Ciel. Et cette foule immense, à laquelle s'ajoutait celle qui débordait dans la salle Royale et dans la salle Ducale, a fait au Vicaire de Jésus-Christ une magnifique ovation, écho des accents de foi que tous les assistants ont unis aux siens, pour prier les glorieux confesseurs du Christ.

— Le 4 Mai, le Pape a reçu sept cents Suisses.

Répondant à l'adresse de Mgr l'évêque de Saint-Gall, il a dit :

« Votre nation est unie au Saint-Siège par des liens séculaires. Elle ne cesse d'être à Nos côtés par ses fils qui composent Notre garde. C'est un privilège qui est accordé aux Suisses, à cause de leur dévouement et de leur constante fidélité. »

— 420 pèlerins Bavarois, arrivés à Rome, le 5 mai, ont été reçus en audience, le mardi 9, en même temps que 500 pèlerins allemands conduits par le baron de Loë.

Le pèlerinage hollandais, présidé par l'archevêque d'Utrecht, a son audience, vendredi, 12.

— Le lundi, 24 Avril, le Rme Père abbé de Solesmes, dom Paul Delatte, accompagné du prieur de Solesmes, dom Cabrol, a été reçu en audience privée par le Saint-Père, qui s'est longuement et affectueusement entretenu avec lui des intérêts de l'ordre bénédictin en France. Les autres abbés bénédictins, réunis à Rome en ce moment, au nombre de quarante-six, pour l'inauguration du collège universitaire de Saint-Anselme, seront reçus postérieurement en audience publique.

— Le Propre des offices concernant le culte de la Sainte Famille va être promulgué prochainement et comprendra notamment de très belles hymnes composées par S. S. Léon XIII.

Congrès eucharistique de Jérusalem. — C'est aujourd'hui, 11 Mai, fête de l'Ascension de N.-S. Jésus-Christ, que s'ouvre à Jérusalem le huitième Congrès eucharistique. S. E. le cardinal Langénieux le préside en qualité de Légat du Saint-Siège.

Cette Assemblée, à laquelle doivent se rendre plusieurs patriarches et évêques orientaux, peut avoir une grande portée pour le retour à l'unité catholique des églises schismatiques, grecque, arménienne, copte, etc.

« Demeurez unis dans mon amour », dit N.-S. Prions pour que se réalise enfin ce désir, ce vœu, ce commandement du Cœur de Jésus ! Prions pour que tous ceux qui l'aiment et l'adorent dans son Sacrement soient unis entre eux par une commune obéissance à son Vicaire ici-bas ! C'est le Père de la grande famille catholique qui nous commande cette prière, dans les termes que nous avons rappelés, afin de provoquer une effusion plus grande de cette même grâce qui réconcilia jadis, dans le sang de la Rédemption, les enfants avec leur Père, et les frères entre eux. »

Alger. — Le Mardi, 2 Mai, Mgr Perraud, évêque d'Autun, a prononcé dans la cathédrale d'Alger l'oraison funèbre du cardinal Lavigerie.

L'église était merveilleusement décorée et remplie d'une foule imposante par le nombre. Toutes les autorités civiles et militaires étaient présentes.

Etaient également présents : NN. SS. Dusserre, archevêque d'Alger ; Combes, évêque de Constantine ; Soubrier, évêque d'Oran ; Livinhac, supérieur général des Pères Blancs ; Mgr Brincat, évêque d'Adrumète ; Mgr Toulotte, évêque de Tagaste et vicaire apostolique du Sahara, ainsi que plusieurs prélats et chanoines de Carthage.

Dans un langage non moins remarquable par le fond que par la forme, Mgr Perraud a montré dans le cardinal l'apôtre infatigable de la cause anti-esclavagiste et le patriote ardent, mettant après l'amour de Dieu l'amour de la France au-dessus de tout.

Langres. — On vient de célébrer à Lanty, diocèse de Langres, les noces d'or sacerdotales de Mgr Joseph Drioux. Mgr Drioux est l'auteur de nombreux ouvrages scolaires. La *Semaine Religieuse* de Langres fait remarquer que, depuis 1843, plus d'*un million* de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

livres portant sa signature ont été répandus dans les écoles primaires et secondaires et dans les pensionnats. N. S. P. le Pape a voulu récompenser le savant promoteur de ce fécond apostolat, en l'élevant naguère aux honneurs de la prélature.

La Papauté et M. Crispi — Un journal boulevardier a publié une longue interview de M. Crispi. Elle se termine ainsi :

— « Un dernier mot, Excellence.

« Le spectacle auquel il vous a été donné d'assister, durant ces derniers jours, ne vous semble-t-il pas une preuve de la force et de la puissance de la papauté ?

— « La papauté ?...

« Dites la seule force qui reste en ce monde, ce qui ne prouve pas en faveur de l'intelligence du genre humain ! »

Cet aveu, qui ne prouve pas beaucoup en faveur de l'intelligence politique de M. Crispi, est bon à retenir.

Tonkin. — Voici un touchant extrait du récit que la *Libre Parole* nous donne d'un enterrement militaire fait au Tonkin, en un district qui se trouve privé de prêtre :

« Le capitaine est allé reconnaître un endroit, en dehors du village, dans une rivière desséchée, au pied d'un gros arbre, à cent pas de la route mandarine. C'est là qu'on creusera la fosse.

Guittoneau a fabriqué une grande croix avec deux grands bambous ; le fourrier a écrit, sur un morceau de la planchette du sac : *Ici repose le zouave de 1^er^ classe Billau, 2^e^ régiment, 3^e^ bataillon, 4^e^ compagnie, R. I. P.*

La compagnie est réunie. Le caporal et quatre hommes de la 6^e^ escouade sont en armes ; on place le corps sur un brancard d'ambulance et on s'en va. Guittoneau marche devant, portant la croix. Quatre zouaves de 1^re^ classe portent le brancard ; Baye suit avec la couronne.

On descend le cadavre dans la fosse et on jette dessus des feuilles de bananier, des fleurs... puis de la terre... on y plante la croix... Baye dépose la couronne sur le tertre.

Alors le capitaine commande : « Formez le cercle ! » et il dit :

« Mes enfants, quand on est, comme nous tous, *chrétien, français et zouave*, on comprend ce que c'est qu'un obscur soldat « qui meurt ainsi à quatre mille lieues de sa patrie, pour l'honneur du drapeau. C'est Dieu qui réserve la belle récompense à « ceux qui meurent ainsi. Le zouave Billau était un soldat modèle ; son âme est maintenant au ciel, puisqu'il est mort pour « son pays. Qu'il repose en paix ! Quant à nous, continuons à marcher dans le chemin du devoir militaire et prions Dieu pour qu'il « nous donne une belle mort. Ici, le soleil tue mieux que les balles. Que la volonté de Dieu soit faite !

« Baye, dites une prière, tout haut, sur la tombe du camarade. »

Et Baye, qui a servi la messe, dit, en latin, *Pater noster... qui es in cœlis...* et les zouaves recueillis répondent : *Amen,* et font le signe de la croix.

Jeanne d'Arc. — Dans une admirable lettre sur Jeanne d'Arc, qui vient d'être publiée, Mgr l'archevêque d'Aix aborde nettement l'objection tant de fois opposée à l'Église, et la résout avec cette netteté d'expression qui fait des écrits de Mgr Gouthe-Soulard comme une série de médailles frappées d'un relief à part :

« Nous avouons, écrit le vénéré métropolitain de Provence, qu'elle (Jeanne d'Arc) fut envoyée à la mort par un indigne évêque, qui n'avait rien de français, puisqu'il s'était vendu aux Anglais.

« Mais le Pape Callixte III a vengé la vierge de Domrémy. Il a ordonné la révision du procès : il a cassé et annulé la sentence comme la plus monstrueuse depuis celle de Pilate. Nous attendons qu'on en fasse autant pour les innombrables et innocentes victimes condamnées par les tribunaux révolutionnaires.

« L'évêque Cauchon ne nous appartient pas plus que Judas, puisque nous l'avons répudié par le jugement le plus authentique et le plus solennel. Cauchon fut le précurseur de Voltaire, ce profanateur de notre gloire nationale la plus exceptionnelle. On peut les placer côte à côte au Panthéon ; l'un vaut l'autre. »

SAINT-DIÉ. — Un misérable impie, dans les Vosges, venait de perdre sa mère, et voyait sa sœur également sur le point de mourir, lorsqu'il apprend que cette dernière a fait un testament dont les dispositions étaient de nature, paraît-il, à lui inspirer quelques craintes.

Prenant alors un crucifix, ce malheureux le pose sur une table, en face de lui ; puis, en présence de plusieurs témoins, il adjure le Christ de lui révéler le contenu du testament, et le menace avec force blasphèmes de le *brûler* si, dans la *huitaine*, il n'a pas *répondu*. Ce disant, il dispose autour du crucifix un foyer d'allumettes.

Or, la semaine suivante, notre blasphémateur étant allé à Remiremont pour affaires, ne rentra que fort avant dans la nuit.

Que se passa-t-il ?

Le Christ avait gardé à l'égard de ce misérable le même silence que vis-à-vis d'Hérode : mais, vers 3 heures du matin, un incendie dont on ignore la cause dévorait sa maison, et le lendemain on retrouvait au milieu des décombres les *os calcinés* du malheureux blasphémateur.

C'était la réponse du Crucifix. *(Semaine de Saint-Dié.)*

Le *bien mal acquis* ne profite jamais.

La *prière du matin* et la *messe* ne retardent jamais l'ouvrage.

L'*aumône* et les *bonnes œuvres* n'ont jamais conduit personne à l'hôpital.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Questions de liturgie.

Le chapitre VI a pour titre : *du cierge de l'Elévation et autres cierges ou torches supplémentaires en dehors de l'autel.* Dans nos conférences diocésaines, on s'est occupé du cierge de l'Elévation ; nous n'avons pas titre à nous en occuper ici, si ce n'est pour constater qu'il est chez nous d'un usage très rare. Pour ma part, je ne l'ai vu que chez les RR. PP. Jésuites de Quimper (quand leur chapelle était ouverte), et chez les religieuses Carmélites de Morlaix.

Là où notre auteur révèle des choses ignorées, c'est où il parle des cierges à placer près des autels et sur les balustres ou les jubés. C'est là un mode de décoration et d'illumination essentiellement liturgique, d'un caractère sérieux, mais malheureusement trop peu usité en France.

Le chapitre VII traite des lampes. Nous en sommes à n'avoir plus dans nos églises que l'unique lampe du Saint-Sacrement, et cependant le cérémonial en demande trois devant l'autel majeur, cinq devant le tabernacle où réside Notre-Seigneur, une devant chaque autel. D'après le R. P. Rio, grâce à la multiplicité des lampes et à leur élégante disposition, l'aspect des églises à Rome est généralement plus religieux qu'en France et plus empreint de l'esprit de prière et de piété. Cela était vrai surtout à l'époque rappelée par le Révérend Père, et où la lampe du Saint-Sacrement consistait en une veilleuse enfermée dans une lanterne placée dans un coin, quelquefois derrière l'autel et même par terre.

Pour ce qui est de la multiplicité des lampes, nous devons dire que la plupart du temps les ressources de nos églises ne la permettraient guère, mais n'y a-t-il pas lieu de constater chez nous quelque chose d'anormal dans la manière de pratiquer une dévotion excellente en elle-même ?

Partout où l'on honore publiquement la Sainte-Face, on fait brûler une lampe devant elle ; mais si ces lampes se multiplient, les fidèles ne devraient-ils pas comprendre que cet excédent serait mieux à sa place devant l'auguste réalité du tabernacle que devant une simple image ? Or, j'ai vu dans plusieurs églises au moins trois lampes devant la Sainte-Face, quand le Saint-Sacrement n'avait que la pauvre petite veilleuse strictement requise.

Au chapitre VIII, il y a non seulement des remarques intéressantes, mais des pages éloquentes sur l'emploi liturgique de la cire et de l'huile d'olive.

Non seulement je ne puis pas beaucoup citer, mais je ne le veux même pas pour ne point fournir prétexte à quiconque regarderait mon compte-rendu comme un abrégé de l'ouvrage du R. P. Rio. Je le répète : il est à étudier d'un bout à l'autre. Il me faut bien cependant reproduire la page suivante :

« Nous nous sommes heureusement débarrassés de ce long tube en fer blanc, creux et peint, dont, en quelques lieux, on voulut

autrefois faire le cierge pascal. On a reconnu que c'était par trop mentir que de célébrer, en termes si magnifiques, un objet qui n'avait que du faux. Mais nous gardons toujours ces autres maigres tubes, dont la flamme est si parcimonieuse et si fugitive. On a beau vouloir les enjoliver d'or et de peinture, il reste néanmoins à leur charge qu'ils manquent de sérieux. Nos pères ne connurent point ces faux cierges. Ils avaient de bonnes et solides torches, où la cire n'était pas épargnée, et dont la flamme ne s'éteignait pas, comme il arrive souvent aux autres, dans les moments les plus graves et les plus recueillis de nos saints mystères. Généralement les ordonnances épiscopales ont fini par prohiber ces faux cierges. « Ils ne conviennent nullement à la dignité du culte divin, disent « celles de Gand, et, s'il s'en rencontre encore quelque part, il « faut les supprimer à tout jamais : » — « *in perpetuum removeantur !* » En France, bien des églises y ont aussi renoncé, notamment dans le diocèse de Quimper où l'on est très avancé comme idées romaines et comme bon goût dans les choses du culte. Ces tubes furent une invention du siècle dernier, contemporaine et comme partie intégrante de cette révolution liturgique qui nous gratifia de tant de nouveautés fantaisistes en fait de culte et de prière. L'inventeur, qui s'appelait Meyssier, y avait vu une affaire de commerce. A son point de vue il avait raison ; mais qui nous oblige, nous prêtres, à favoriser l'esprit de lucre au détriment du sérieux qu'exigent nos rites sacrés ? Vienne donc aujourd'hui un nouvel inventeur, qui prouve qu'il y a plus d'avantage à user de la cire dans sa forme génuine ; et nous croyons pouvoir lui promettre un vrai succès ! Nous croyons du reste qu'il existe ; seulement, s'il lit ces lignes, qu'il se produise, et qu'il compte sur la promesse de l'Evangile : « *Quærite primum regnum Dei... et hæc omnia adjicientur vobis :* Cherchons d'abord l'honneur de Dieu, le sérieux de son culte, et le profit humain en sortira comme conséquence. »

« Conclusion matérielle : on devrait reprendre et remettre en honneur la culture des abeilles. Celles-ci ne demandent qu'à servir le Créateur, non pas avec parcimonie, mais largement et de toute leur puissance. »

BIBLIOGRAPHIE

Librairie Religieuse H. OUDIN, 10, rue de Mézières, Paris.

Le salut par le droit chrétien et l'obéissance au Pape. — *Le cri d'alarme. — Où en sommes-nous ? Où allons-nous ? — Le Droit et le Devoir. — Le Droit chrétien. — La clef de l'Histoire. — Le Devoir chrétien. — La vraie liberté. — Crise sociale prochaine. — Les deux grands malentendus. — Les trois théories du pouvoir. — Conclusion.*

Par le Père MARIE-ANTOINE, missionnaire capucin.

Approuvé par LL. EE. les cardinaux de Toulouse et de Reims et NN. SS. les évêques de Pamiers et de Rodez. — Prix : 1 franc.

Le monde périt, faute de conviction dans les esprits et de direction dans les actes. Créer de fortes convictions et indiquer la grande direction à suivre,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tel est le double but de ce livre ; son titre l'indique : Là, en effet, est sa note dominante.

Tous les articles qu'il renferme reviennent là ; ils ont, ainsi, avec une variété qui charme, l'unité qui vivifie, et le lecteur se sent à la fois, ravi et réconforté.

Nous ne connaissons pas de livre de propagande plus actuel et plus utile ; le faire lire partout et par tous, c'est faire œuvre de salut et travailler à la fois au triomphe de l'Eglise et au relèvement de la Patrie.

Librairie TÉQUI, 85, rue de Rennes, Paris.

Heure maudite, par Mme la comtesse de BEAUREPAIRE DE LOUVAGNY, 1 vol. in-12 Prix : 2 fr.

Heure maudite est un excellent roman, où l'on voit ce que l'absence du sentiment chrétien et de la pratique religieuse peut coûter de tristesse à un foyer d'ailleurs honnête et heureux au début.....

C'est une lecture qui fait du bien, et l'on ne peut guère faire de meilleur éloge d'un ouvrage que d'en tirer cette constatation. Il est inutile d'ajouter, par conséquent, que *Heure maudite* peut être mis entre toutes les mains.

(Semaine Littéraire de l'Univers).

P. LETHIELLEUX, éditeur, 10, rue Cassette, Paris.

Les merveilleuses histoires de Notre-Dame dans tous les siècles, par N. BLANCHET. Beau volume in-8° écu, orné de gravures. Prix : 3 francs.

Ce livre n'est pas un compte-rendu sec et aride. Il renferme la description des contrées où se placent les merveilleux récits, leur histoire, souvent mêlée à notre histoire nationale, leur légende et les faveurs insignes obtenues dans ces lieux prédestinés.

Ces lectures attachantes pour l'esprit et le cœur, pourront servir à honorer Marie pendant le mois qui lui est consacré.

Elles devront, en outre, former un excellent livre de prix, orné de très belles gravures.

Librairie J. SALAUN, à Quimper.

Capsules Guyot (véritables), 19, Rue Jacob, Paris — Bronchites Chroniques, Asthmes, Catarrhes, Rhumes opiniâtres. Prix 2 fr. 50 le flacon. Dans toutes pharmacies.

Conseils du docteur. — Maux d'estomac, leur traitement. — 80 personnes sur 100, d'après les statistiques, souffrent de l'estomac et en font souffrir leurs proches, car l'humeur noire, la mélancolie (le spleen, comme disent les Anglais), accompagnent toujours ces affections.

C'est rendre un véritable service aux malades atteints de pesanteur d'estomac après le repas, de pituites, de renvois, de crampes, que de leur rappeler le fait suivant : l'Académie de médecine, après de nombreuses expériences, a approuvé et recommandé l'emploi du Charbon du Dr Belloc, pour guérir ces maladies qui, au dire du rapport, font souvent le désespoir des médecins et des malades. Depuis ce temps, les Pastilles et la Poudre du Dr Belloc sont devenus un remède populaire contre les maux d'estomac ; tous les jours de nouveaux malades recouvrent le calme et la santé par l'usage de ce médicament, qui se vend dans toutes les pharmacies. Fabrication L. Frère, 19, rue Jacob, Paris. A. Champagny et Ce, successeurs.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ

92, rue Richelieu, 92,

est seule chargée, à PARIS, de recevoir les ANNONCES pour la *Semaine Religieuse de Quimper*.

AVIS. — M. E. PIRIOU, horloger bijoutier, 3, rue Kéréon, à Quimper, a l'honneur d'informer Messieurs les Ecclésiastiques qu'il va recevoir un beau choix de **Bronzes et Orfévrerie pour Eglises.** Il rappelle aussi qu'il fait remettre à neuf, à Paris, tout ce qui concerne la partie. Ce travail est fait en confiance et livré au bout de 8 à 15 jours, à des prix modérés.

CABINET DEBRAY

Cabinet dentaire et Atelier de fabrication et de réparation, *2, rue Astor* (près la Halle), *à Quimper*.

M. F. PÉZIEUX, Chirurgien-Dentiste diplômé, est tous les jours, à la disposition des clients, à l'exception du vendredi.

M. HÉLOT *est visible tous les jeudis.*

Dents artificielles, systèmes français et américains. Réparation immédiate de tous les appareils dentaires. — *Prix modérés.*

On trouve chez l'auteur : « *Aux Mères de Familles* », par F. PÉZIEUX, 2, rue Astor (près la Halle), à Quimper.

PHOTOGRAPHIE J. VILLARD

QUIMPER

Reproductions et Agrandissements au Charbon.

Ateliers et Salon de pose au 1er étage.

M. VILLARD a l'honneur d'informer sa clientèle que, pour cause d'agrandissements, ses ateliers sont transférés

4, rue Saint-François *(près du Parc).*

COMPAGNIE FRANÇAISE du « PHÉNIX » fondée en 1879

Société anonyme, capital social : **QUATRE MILLIONS** de francs.

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE

ASSURANCES EN CAS DE DECÈS — MIXTES ET DE SURVIE — RENTES VIAGÈRES

Gustave **MAUDUIT**, Agent général, rue des Reguaires, 34, QUIMPER

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à Emile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

MALADIES des YEUX La **POMMADE JAUNE CHEVRIER**

est employée avec le plus grand succès dans les *ophtalmies*, les *rougeurs de paupières*, le *larmoiement*, etc. — Le Pot 2 fr. 50 ; *franco de port*, 2 fr. 80.

Pharmacie **CHEVRIER**, *PARIS, 21, Faubg Montmartre* et dans toutes Pharmacies.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PASTILLES PECTORALES

des Frères de l'Instruction chrétienne de Ploërmel

au Goudron, Réglisse et baume de Tolu, préparées sous la direction de Fd Labay, pharmacien de 1re classe à Ploërmel.

Très efficaces dans les Rhumes, Bronchites, Enrouements, Toux chroniques, ces *Pastilles* se recommandent encore aux personnes qui fatiguent de la voix : *orateurs, chanteurs, professeurs.*

La boîte de Pastilles des Frères de l'Instruction Chrétienne contient *cent Pastilles* environ et coûte *1 franc* seulement. — *Gros et demi-gros :* Frère Angésile-Joseph, à Ploërmel (Morbihan). *Détail :* dans les pharmacies.

PENSION DE FAMILLE

4, Rue de la Clef, 4, — PARIS

Près le Jardin des Plantes et la gare d'Orléans

AVIS à MM. les Ecclésiastiques et aux Familles désirant faire un séjour à Paris.

Appartements et chambres meublés ou non meublés depuis 150 francs par mois, location et nourriture comprises.
On traite à l'année depuis 1,500 francs.
Table d'hôte à 11 heures 3/4 et à 6 heures.
Déjeuner 1 fr. 50, dîner 2 fr., vin compris. — Grand et beau jardin.

STATUES RELIGIEUSES

CHEMINS de CROIX et MOBILIER d'EGLISES

Ateliers L. CACHAL-FROC

30, 32 et 34,* Rue Vavin, *PARIS

Statues, Chemins de Croix, Autels, Chaires, Confessionnaux

TERRE-CUITE, CARTON, BOIS, PLATRE, PIERRE, MARBRE

Le matériel important des Ateliers **CACHAL-FROC** permet de produire promptement toutes les statues religieuses que l'on peut demander.

Modèles du Sacré-Cœur, Vierge, St-Joseph Evêques, Abbés, Moines, etc., St-Yves et tous Saints et Saintes.

Renseignements, Photographies ou Dessins sont envoyés franco sur demande.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Epiciers.* — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché.

8e Année. Vendredi 19 Mai 1893. N° 20.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé Rospars, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. de Kerangal, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie Salaun, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* La fête de la Pentecôte.

II. Chronique du diocèse : Mort de Mgr Gonindard, archevêque de Rennes ; Quimper ; Nominations ; La visite pastorale ; Grand pardon de Rumengol ; Fête de l'Association des Anciens Elèves du Pensionnat Sainte-Marie ; Le Juch ; Lannilis ; Œuvre des catéchismes ; La mauvaise presse et la vérité ; Compte-rendu de l'Œuvre de la Propagation de la Foi.

III. Nouvelles du monde catholique : Mort de Mgr Leuilleux ; M. Mame, de Tours ; Assemblées eucharistiques.

IV. Questions de Liturgie (suite).

V. Annonces et Avis.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 21 Mai. — Fête de LA PENTECÔTE. Double de 1re classe avec Octave privilégiée. Rouge.
Lundi, 22. — Office de l'Octave. Double de 1re classe. Rouge.
Mardi, 23. — Office de l'Octave. Double de 1re classe. Rouge.
Mercredi, 24. — *Jeûne des Quatre-Temps.* — Office de l'Octave. Semi-double. Rouge.
Jeudi, 25. — Office de l'Octave. Semi-double, rouge.
Vendredi, 26. — *Jeûne des Quatre-Temps.* — Office de l'Octave. Semi-double, rouge.
Samedi, 27. — *Jeûne des Quatre-Temps.* — Office de l'Octave. Semi-double, rouge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Landéda	21 et 22 Mai.
La Forêt	23 et 24 Mai.
Henvic	25, 26 et 27 Mai.

Missions recommandées :

Du 14 au 28 Mai : Pleuven.
— — Plomeur. Supérieur, la 2e semaine, M. Hameury, chanoine honoraire, curé de Crozon.
Du 21 Mai au 4 Juin : Landudec.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La fête de la Pentecôte

En cette grande solennité, il fait bon répéter ces paroles du symbole : « *Credo in Spiritum sanctum Dominum, et vivificantem.* »

« Je crois au Saint-Esprit » Je crois donc que, suivant sa promesse, Jésus-Christ, monté au ciel, a envoyé sur la terre l'Esprit-Saint, afin que cet esprit vivificateur fût, non-seulement pendant un jour, mais durant les siècles, l'âme, la vie et le soutien de l'Eglise catholique. Je crois que cet Esprit, au jour de la Pentecôte, est descendu en forme de feu sur les Apôtres, qu'il les a revêtus de la force d'en haut et que ces hommes, jusque-là faibles et timides, se sont trouvés tout d'un coup changés en des lions dont la force et le courage ont étonné le monde. Je crois que c'est ce même Esprit qui a soutenu les martyrs au milieu des supplices et leur a fait braver la mort. Je crois que c'est ce même Esprit qui a produit les merveilles de la virginité, les sublimes dévouements de la charité chrétienne, et tout cet épanouissement des vertus qui étonne le monde depuis dix-huit siècles.

Cet Esprit a pris possession de notre âme, au jour du Baptême. Nous l'avons reçu d'une manière plus spéciale, au jour de notre Confirmation. Notre vie, depuis lors, a-t-elle été la vie que demandait l'Esprit-Saint ?

« Croire qu'on a reçu l'Esprit de Dieu, dit Bourdaloue, et ne rien faire pour Dieu, et être languissant dans le service de Dieu, et n'avoir nul zèle pour les intérêts de Dieu, et ne rien entreprendre pour la gloire de Dieu ; croire qu'on a reçu l'Esprit de Dieu et trouver pour Dieu tout difficile et tout impossible, et ne vouloir pour Dieu ni se mortifier, ni se vaincre, ni se contraindre, ce serait une erreur grossière. Non, chrétiens, ne nous aveuglons pas jusqu'à ce point. Si nous avons reçu le don de Dieu et le Saint-Esprit, comme les Apôtres, commençons à parler comme eux, à agir comme eux ; et quand la Providence l'ordonnera, soyons prêts à souffrir comme eux. En vrais disciples du Sauveur, pleins de son esprit, confessons tous hautement son nom ; ne rougissons point de son Evangile ; rendons-lui dans le monde des témoignages dignes de notre foi, expliquons-nous dans les occasions ; n'ayons point, quand il est question de la cause de Dieu, de lâches complaisances pour les hommes ; ne donnons point cet avantage à l'impiété, qu'elle nous rende timides et muets, mais confondons-la par une sainte, quoique modeste liberté. »

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Nous recevons à l'instant une bien douloureuse nouvelle : Monseigneur Gonindard, Archevêque de Rennes, est mort.

Nous recommandons Sa Grandeur aux prières des prêtres et des fidèles.

Quimper. — Dimanche, fête de la Pentecôte, Monseigneur officiera pontificalement.

Le samedi de la Trinité, 27 Mai, aura lieu une ordination comprenant 12 prêtres et 4 sous-diacres.

On nous demande d'annoncer, dès aujourd'hui, l'itinéraire des processions de la Fête-Dieu, à Quimper.

1er Dimanche, 4 Juin. — La procession de Saint-Corentin suivra la rue de l'Evêché, le boulevard de l'Odet jusqu'au Pont-Firmin (reposoir) ; puis elle continuera par la rue des Reguaires et la rampe de la rue des Douves, jusqu'à la place de Brest (reposoir), d'où elle prendra la rue de la Mairie et la place de Saint Corentin pour rentrer à la cathédrale.

2me Dimanche, 11 Juin. — La procession de Saint-Mathieu suivra l'itinéraire suivant : place et rue Saint-Mathieu, place Neuve, rue du Palais, quai de l'Odet, rue de Pont-l'Abbé, le Grand-Séminaire (station) ; la rue de Bourg-les-Bourgs, le Sacré-Cœur (station) ; place Neuve, rue Saint-Mathieu,

Loc-Maria. — 2me Dimanche. — Parcours ordinaire.

Nominations. Par décision de Monseigneur, ont été nommés :

M. Quiniou, recteur de Bodilis, curé de Carhaix. Cette nomination a été agréée par un décret présidentiel, en date du 6 Mai ;

M. Le Merdy, vicaire à Saint-Martin de Morlaix, recteur de Saint-Eutrope, en remplacement de M. Laurent, qui se retire à Saint-Pol, pour raison de santé ;

M. Foulet, aumônier du cimetière de Brest, devient aumônier de la prison maritime de Pontaniou, avec la charge des convois funèbres de l'hôpital de la Marine ;

M. d'Amphernet remplace M. Foulet comme aumônier du cimetière de Brest ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

M. l'abbé Le Bihan remplace M. d'Amphernet comme aumônier du cimetière de Kerfautras.

La visite pastorale touche à son terme. Nous n'en avons pas rendu compte : on sait que dans toutes les paroisses de notre diocèse, sans exception, l'Evêque est reçu avec le même empressement et les mêmes témoignages de respect.

Monseigneur a été touché de ces marques de déférence et édifié par la foi des populations, surtout par le spectacle qu'il eut, dimanche dernier, à Notre-Dame du Folgoët.

Chaque année, la dévotion des *pemp sul* — des cinq dimanches du Mois de Marie — y attire une foule de pèlerins. Dès 3 heures du matin, ils arrivent, isolés ou par groupes, récitant le chapelet. Dimanche, grâce à la présence du premier Pasteur du diocèse, l'affluence était bien plus considérable. Depuis 4 heures, l'église n'a pas désempli, l'assistance se renouvelant d'heure en heure.

Monseigneur a dit la messe à 7 heures, a donné la confirmation, puis a assisté à la grand'messe, chantée par M. le chanoine Peyron. Après les vêpres solennelles qu'Elle a encore présidées, Sa Grandeur est montée en chaire pour dire combien elle était heureuse de ce concours, et exhorter les assistants à demeurer toujours fidèles à leur « douce Patronne du Folgoët. »

... Dans quelques jours, Monseigneur assistera à une manifestation encore plus grandiose, sinon plus pieuse, de la foi bretonne, au grand pardon de Rumengol.

Grand Pardon de Rumengol, les 26, 27 et 28 Mai. — *Vendredi, 26 Mai,* à 5 heures du soir, premières Vêpres, suivies de la bénédiction du Très Saint-Sacrement ; à 8 heures, prières, exercice du Mois de Marie, confessions.

Samedi 27 Mai, à 4 heures du matin, première messe ; messes, d'heure en heure, au maître-autel du Sanctuaire ; à 10 heures, grand'messe, sermon ; à 2 heures 1/2, Vêpres solennelles ; à 6 heures, Procession des miracles, suivie de la bénédiction du Très Saint-Sacrement ; à 8 heures, exercice du Mois de Marie, confessions.

Dimanche, 28 Mai, la solennité sera présidée par Monseigneur l'Evêque ; à 9 heures, messe à la chapelle du champ du Couronnement ; les autres messes, d'heure en heure, au maître-autel du Sanctuaire ; à 10 heures, grand'messe à la chapelle du Couronnement, sermon ; à 2 heures 1/2, Vêpres solennelles, suivies de la Procession et de la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Le sanctuaire de Rumengol, on le sait, a été canoniquement affilié à la Basilique de Lorette, en Italie, pour que les fidèles puissent y gagner les indulgences attachées à la visite de la Sainte-Maison, où le Verbe s'est fait chair.

Une indulgence plénière, applicable aux âmes du Purgatoire, peut être gagnée, aux conditions ordinaires, par les fidèles qui viennent prier dans le Sanctuaire de Notre-Dame de Rumengol,

pendant l'octave de la Pentecôte, le jour de la Sainte-Trinité, les 8 jours suivants, aux principales fêtes de la Vierge, et un jour de l'année, au choix des fidèles.

Dimanche, 14 Mai, avait lieu, au pensionnat Sainte-Marie, la réunion des anciens Elèves : vraie fête de famille, pleine de franche cordialité. C'est que, comme l'a dit excellemment le T. Ch. Frère Directeur, « l'association amicale » ne connait qu'une devise : « la charité ! » et la charité est la mère de la fraternité véritable. ....

M. Bourlé, curé de Douarnenez, ancien aumônier de l'établissement, a célébré la messe, pendant laquelle des artistes, amis des Frères, ont fait admirer leur talent comme chanteurs ou comme instrumentistes. Un ancien élève, M. Cogneau, professeur de philosophie au Grand-Séminaire, a, dans une allocution pleine d'à-propos, rappelé les avantages de l'instruction chrétienne, base nécessaire de toute éducation, et le devoir de conserver l'esprit chrétien, en demeurant et en se montrant toujours et partout *élèves des Frères.*

A midi, tout le monde se réunit dans la salle du banquet, ornée avec le goût le plus intelligent : on embrasse d'un coup d'œil l'histoire de l'Institut du B. de la Salle et celle de la maison des *Likès,* devenue le Pensionnat Sainte-Marie. Au-dessous des portraits des Supérieurs généraux de l'ordre, on lit les noms des Directeurs de l'établissement de Quimper, depuis sa fondation par M. l'abbé Morisset, en 1837. Remis aux mains des Frères en 1846, le Pensionnat s'est développé sous l'habile direction du F. Charlemagne (1846-1854). Le F. Dagobert (1854-78) continua l'œuvre si bien commencée : il entreprit et eut la joie de terminer la construction du magnifique établissement qui nous reçoit aujourd'hui. Après lui vint (1878-84) le F. Conrad, de si douce et si sainte mémoire, puis (1884-87) le F. Cyrille de Jésus, dont nous regrettons l'absence à cette fête, enfin le F. Cyrille des Anges, l'excellent Directeur actuel, qui a fondé « l'Association amicale », dont il organise si bien les réunions annuelles.

A côté de ceux des Directeurs nous voyons avec bonheur figurer les noms des trois Frères les plus anciens de l'établissement, qui peuvent faire valoir — ils n'y pensent même pas! — des services vraiment exceptionnels : Frère Hubert, professeur depuis 1863, — Frère Diogènes que ses élèves de 1852 retrouvent aussi actif, presque aussi jeune, surtout aussi aimable, aussi prévenant pour tous, — Frère Capréole, économe depuis 1846 : aujourd'hui devenu aveugle, au lieu d'aligner des chiffres, il récite des rosaires, sans que son infirmité ait altéré sa bonne humeur.

..... Au dessert, le sympathique Président, M. Eugène Bolloré, a donné lecture de plusieurs télégrammes, entre autres de Mgr Valleau, qui, de Lesneven en tournée pastorale, envoie ses remerciements et sa bénédiction, et du T. H. Frère Joseph, supérieur général de l'Institut..... Nous ne pouvons que mentionner les

Archives diocésaines de Quimper et Léon

toasts qui ont été portés, dans les meilleurs termes, par M. Bolloré, par M. le Président de l'Association de Lorient et par le Cher Frère Directeur.....

A 3 heures, une séance récréative, au programme le plus varié et des mieux réussies, réunissait, dans la grande salle des fêtes, les invités qui se sont ensuite séparés, en se donnant rendez-vous pour l'année prochaine.

Le Juch. — On nous écrit :

« Une mission vient de se terminer dans cette paroisse et, nous sommes heureux de le dire, cette mission a eu le succès le plus complet. Depuis 46 ans, ces saintes exercices n'y avaient pas été prêchés et la population attendait avec impatience ces jours heureux de la grâce. Elle y a correspondu fidèlement et généreusement. Tous, sans exception, ont fait leur mission et ont assisté ponctuellement, depuis le premier jour jusqu'au dernier.

La première semaine a été présidée par M. l'abbé Millour, aumônier de la marine en retraite. C'est un nouveau genre de dévouement bien méritoire de consacrer à évangéliser nos croyantes populations les jours d'une retraite noblement gagnée en accompagnant nos soldats et nos marins, sous toutes les latitudes et les champs de bataille. Six cents communions ont terminé cette première semaine.

M. Le Bras, recteur de Plogonnec, un vétéran infatigable de nos missions, a présidé la seconde semaine. L'assistance était encore plus nombreuse que la semaine précédente. Neuf cents communions ont été le fruit du travail et du dévouement des missionnaires. Ce chiffre de quinze cents communions est le meilleur éloge que l'on puisse faire du talent et du dévouement de ces vaillants ouvriers, que les fidèles viennent écouter avec tant d'avidité. Ce n'est pas seulement Le Juch qui a fourni ce chiffre. La situation topographique de l'église paroissiale la met en contact avec les paroisses de Ploaré, Kerlaz, Plogonnec et Guengat, et les paroissiens voisins sont venus en grand nombre se joindre à ceux de Le Juch.

Dimanche dernier, une grande procession pour la réception d'une relique de la vraie Croix a clôturé les exercices. Plus de trois mille personnes y assistaient. Sur la hauteur qui domine Le Juch un reposoir avait été dressé en face de la mer, des grands bois et des montagnes. La vraie croix y fut portée processionnellement et, devant un auditoire ému, M. l'abbé Millour retraça les gloires de la croix et fit surtout une profonde impression, quand il rappela à ses auditeurs qu'ils étaient des fils de croisés et que le cri de guerre et de ralliement de leurs pères devant Damiette, en 1249, était : « En nostre aide nostre Dame du Jugh ! » Ce cri de guerre est une prière et un gage de victoire : à l'heure du danger, les fils sauront le pousser encore et ce sera le gage de la persévérance. »

Lannilis. — *La Sœur Anne de Liguori.* — La Congrégation des Filles du Saint-Esprit vient de faire une nouvelle perte bien sensible dans la personne de Mme de Poulpiquet de Brescanvel, en religion Sœur Anne de Liguori, supérieure de la Maison de Lannilis, pieusement endormie dans le Seigneur, le lundi, 8 Mai, à l'âge de 72 ans

La noble et pieuse famille dont elle sortait a donné un Evêque à notre diocèse, au pays de vaillants soldats et surtout à la religion d'ardents défenseurs. A la suite de plusieurs de ses parentes, Sœur Anne de Liguori s'était consacrée, dès sa jeunesse, à l'éducation des enfants et aux soins des pauvres. Elle a passé les 35 dernières années de sa vie à Lannilis, « faisant le bien. » Aussi sa mort y laisse d'unanimes regrets et sa mémoire y restera en vénération.

Œuvre des catéchismes. — Nous lisons dans les journaux catholiques :

« Les dames chrétiennes de Paris, réunies en une pieuse confrérie, sous le titre d'Association des dames catéchistes, ont présenté au Saint-Père, par l'entremise de Mgr d'Hulst, une adresse signée par les douze cents dames catéchistes et par leur présidente, la maréchale de Mac-Mahon.

Depuis la laïcisation des écoles à Paris, des femmes de la haute société se dévouent, au prix de grandes fatigues, à faire le catéchisme aux enfants de la classe populaire qui n'entendent plus parler de Dieu, les aidant ainsi à se préparer à faire une bonne première communion.

D'après la statistique de l'année dernière, ces dames ont catéchisé près de 21.000 enfants, dans 54 paroisses. »

La même œuvre existe dans notre diocèse, où elle produit d'excellents fruits. Puisse-t-elle se répandre de plus en plus! Mais — nous nous permettons d'émettre ce vœu, — que le zèle de nos dévouées catéchistes ne s'arrête pas aux limites de leurs paroisses, où, sous ce rapport, il y a parfois surabondance, tandis que dans d'autres, c'est l'extrême pauvreté.... Qu'elles aient surtout égard aux besoins.

La mauvaise Presse et la vérité. — La *Semaine religieuse* d'Annecy relève l'entrefilet suivant :

« Sous ce titre : « Un Prélat hôtelier, » *l'Indépendance belge* écrivait :

« L'Evêque de Munster a fait l'acquisition d'une grande propriété, composée de six maisons, à l'effet d'y établir un hôtel catholique. »

Le mauvais journal met là un point. Or, la nouvelle donnée continuait ainsi la phrase : « Où seront reçus gratuitement les ouvriers momentanément sans travail et sans asile.

C'est donc une œuvre de charité que Monseigneur l'Evêque de Munster vient de fonder, tandis que le journaliste anti-clérical laisse entendre que c'est une affaire de spéculation...

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Avec notre confrère, nous trouvons que le procédé est peu honnête, — mais fort employé. Pour en trouver des preuves, nous n'avons pas besoin d'aller les chercher aussi loin que dans l'*Indépendance belge !*

Compte-rendu de l'Œuvre de la Propagation de la Foi. — *Exercice 1892.* — Les *Annales de la Propagation de la Foi*, livraison de Mai, nous apportent le dernier compte-rendu de l'Œuvre.

Les collectes de 1891 s'étaient élevées à 6,694,458 fr. 86. Celles de 1892 ont atteint le chiffre de 6,621,674 fr. 23. C'est une diminution de 72,783 fr. 43 sur l'exercice précédent.

Les *Annales* font remarquer « *avec tristesse la situation stationnaire de l'Œuvre de la Propagation de la Foi* et supplient *d'étudier les moyens de lui donner pour l'avenir un essor absolument nécessaire.* »

« Depuis 15 ans, nous disent-elles, plus de cent missions nouvelles ont été créées ; de toutes les nations européennes se lèvent nombreux d'héroïques apôtres, heureux de donner à l'Evangile leur jeunesse, leur dévouement et leur vie. Tous comptent et ont droit de compter sur nous ; tous nous demandent le pain quotidien. Hélas ! que pouvons-nous faire, sinon diminuer les allocations déjà insuffisantes accordées à d'anciennes et pauvres missions, et dans quelles proportions ! Vingt millions nous seraient aujourd'hui nécessaires et nous en avons six ! »

Les *Annales* adressent ensuite un ardent appel à tous les bienfaiteurs de l'œuvre ; « il est temps, disent-elles, que les privilégiés de la fortune entrent plus activement dans cette sainte croisade de la charité. Puissions-nous bientôt voir briller le jour où nous pourrons soutenir nos chers missionnaires dans une large mesure, où les ressources consacrées à l'apostolat répondront par leurs développements au nombre et au dévouement des apôtres ! »

Disons bien vite que la France est restée toujours digne d'elle-même. Pour sa part, elle a donné à l'Œuvre, en 1892, trois millions, neuf cent treize mille, cinq cent soixante francs (3,913,560 fr.)

Les diocèses de Strasbourg et de Metz ont donné, le premier : 153,352 fr. 18 ; le second : 145,825 fr. 60.

La France et l'Alsace-Lorraine ont donc fourni, à elles seules, en 1892, quatre millions, deux cent douze mille, sept cent trente-huit francs (4,212,738 fr.)

Les diocèses de France qui ont donné plus de cent mille fr. sont, par ordre du chiffre des offrandes :

1° Diocèse de Lyon : 479,164 fr. 56.
2° Diocèse de Paris : 219,520 fr.
3° Diocèse de Cambrai : 175,245 fr. 20.
4° Diocèse de Saint-Brieuc : 150,000 fr.
5° Diocèse de Rennes : 142,232 fr. 05.
6° Diocèse de Nantes : 134,108 fr. 20.
7° Diocèse de Quimper : 125,693 fr. 85.

Dans aucun autre diocèse les offrandes n'atteignent le chiffre de cent mille francs. Rodez, 94,586 fr. 53. — Toulouse, 79,206 fr. 85. — Angers, 78,960 fr. 80.

La Bretagne tient noblement son rang. En ajoutant les offrandes du diocèse de Vannes (40,594 fr. 10) à celles des diocèses de Saint-Brieuc, Rennes, Nantes et Quimper, nous obtenons le total de cinq cent quatre-vingt-douze mille, six cent vingt-huit francs, vingt centimes (592,628 fr. 20).

Aucun Etat, en Europe et dans tout l'univers catholique, sauf la France, ne fournit à l'Œuvre de la Propagation de la Foi un chiffre d'offrandes aussi élevé que celui des seuls diocèses de Bretagne réunis. — Ainsi : Allemagne : 425,225 fr. — Belgique : 368,477 fr. — Iles Britanniques : 234,005 fr. — Espagne : 138,738 fr. — Italie : 346,769 fr. — Amérique du Nord, Canada, Etats-Unis, Mexique, Antilles, ensemble : 440,449 fr. — Amérique du Sud : 31,355 fr.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Mort de Mgr Leuilleux. — Un nouveau vide vient de se produire dans l'Episcopat français. Mgr Leuilleux, archevêque de Chambéry, a rendu son âme à Dieu, le jour de l'Ascension.

Le vénérable prélat était gravement malade depuis plusieurs jours ; les derniers sacrements lui avaient été administrés, sur sa demande, le mardi, à 10 heures. Mardi également, M. l'abbé Bovet, chancelier de l'archevêché, avait adressé, au nom de Mgr l'archevêque, une dépêche à S. Em. le cardinal Rampolla, par laquelle le vénéré malade renouvelait l'expression de « ses sentiments de soumission, de vénération et d'amour pour le Saint-Père » et implorait la bénédiction apostolique, bénédiction que le Saint-Père lui a donnée « de tout cœur ».

Mgr Leuilleux (François de Sales-Albert), était né à Saint-Omer, le 17 décembre 1823. — Après avoir fait ses études au Petit-Séminaire de sa ville natale, puis à celui d'Arras, il étudia la théologie à Saint-Sulpice, fut ordonné prêtre le 23 décembre 1848, par Mgr Sibour. Au mois de mars 1873, il était préconisé évêque de Carcassonne et sacré à Boulogne-sur-Mer, le 11 juin suivant, par Mgr de la Tour d'Auvergne. Le 13 Janvier 1881, il était transféré au siège métropolitain de Chambéry.

Rappelons que c'est sur son initiative qu'a été recueillie, dans les trois diocèses de Savoie, la souscription qui a permis de fondre la « Savoyarde », la cloche puissante qui sonnera bientôt au clocher monumental du Sacré-Cœur, à Montmartre.

TOURS. — *M. A. Mame.* — Dans l'éloge funèbre de M. Alfred Mame, prononcé par Son Eminence le cardinal Meignan, archevêque de Tours, nous relevons le trait suivant :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« Lorsque, vers 1830, presque seul avec deux ou trois compagnons qui lui ressemblaient, et qui bravaient le respect humain devant lequel les hommes de cette époque semblaient abjurer leurs plus saintes croyances, Alfred Mame se présentait à la sainte Table aux solennités de Pâques au milieu des groupes éclaircis des chrétiens d'alors, on le raillait : « Voyez, disait-on, le petit jésuite. » Le petit jésuite, fidèle aux grandes vertus que ce nom rappelle, est devenu le glorieux éditeur chrétien que toute l'Europe a admiré, dont les presses fécondes ont fait l'envie du siècle et l'orgueil de Tours. Notre littérature classique et notre littérature sacrée lui doivent des chefs-d'œuvre d'art, de typographie et de gravure que se disputeront un jour les bibliothèques. Il serait à souhaiter que tous les éditeurs fussent en mourant en état de dire avec M. Mame : « Ma consolation est de ne pas avoir imprimé une ligne capable de contrister la religion et la vertu. »

L'anecdote suivante dira ce que fut ce grand catholique comme citoyen et patriote.

« En 1870, quand l'armée allemande arriva sur les hauteurs qui dominent Tours, le général prussien, après avoir braqué ses canons sur la ville, fit savoir qu'elle serait bombardée deux heures après, si la municipalité ne lui versait, dans l'intervalle, une rançon de 600,000 francs. Où, comment, dans le désarroi universel, trouver une pareille somme ? Les habitants éperdus ne savaient où fuir. M. Mame est instruit de la menace terrible ; spontanément et sans consulter personne, il se fit conduire aux avants-postes ennemis, d'où il envoie sa carte au général prussien : il est admis aussitôt.

— C'est vous qui êtes le grand éditeur ? lui dit le général avec déférence. — C'est moi, et je viens vous dire qu'il est impossible que vous bombardiez une ville sans défense. — C'est mon ordre, à moins qu'on ne me verse 600,000 francs avant une heure. — Mais où voulez-vous qu'on les prenne ? On n'aurait pas même le temps matériellement nécessaire pour les chercher. — Cela ne me regarde pas. — Accepteriez-vous ma signature ? — D'un homme tel que vous, sans hésiter. — Eh bien ! la voici.

Et pour libérer sa ville, M. Mame s'engagea immédiatement à à payer les six cent mille francs.

M. Mame était un catholique : parmi ceux qui ont tant accusé les catholiques d'être sans patriotisme, en est-il beaucoup qui, même ayant une fortune supérieure à la sienne, eussent agi comme il l'a fait en cette circonstance ?

Assemblées eucharistiques. — Nous empruntons au *Monde* le compte rendu d'une conférence faite par M. de Pèlerin, à bord du *Poitou*, sur l'historique des Assemblées eucharistiques ; il pourra intéresser nos lecteurs, au moment des fêtes de Jérusalem.

« Ce fut en 1880 que Mgr de Ségur, le saint aveugle, soumit au Souverain Pontife le plan de ces assemblées. Rome approuva : la cause était jugée ; il ne s'agissait plus que de passer de la théorie à l'exécution. Les catholiques de Lille, si merveilleusement organisés au point de vue de l'action chrétienne, s'offrirent pour être, si l'on peut dire, les « éditeurs » de l'idée, et vers la fin de Juin 1881, le premier congrès eucharistique se réunissait. Il fut suivi d'un autre, en 1882, à Avignon, cette ville célèbre par un des grands miracles de l'Eucharistie, celui des « pénitents gris. » Au milieu du xv^e^ siècle, voulant sauver le Saint-Sacrement en péril, dans une église d'un quartier submergé par une inondation subite, ces pénitents aperçurent tout d'un coup, une fois la porte ouverte, les eaux séparées, formant comme des tentures autour d'un passage laissé libre, par lequel ils purent aller chercher sur l'autel le saint ciboire. Depuis lors, tous les ans, le 30 Novembre, les membres de cette confrérie vont, pieds nus et la corde de leur ceinture passée autour du cou, recevoir la communion en se traînant à genoux, comme les pèlerins de la *Scala Sancta*, en suivant la trace de ce passage que les eaux avaient respecté.

« Dans ses deux premières sessions, le congrès, qui se réunissait en France en pleine période de persécution religieuse, n'avait pas joui de la liberté des manifestations extérieures. La grande procession des hommages, qui termine les congrès, eut lieu à Lille dans l'église Saint-Maurice, et à Avignon dans le collège des Jésuites où, pour lui donner toute l'ampleur nécessaire, on n'hésita pas à jeter par terre un mur de soixante-dix mètres de long qui fut remis sur pied le lendemain. Malgré ces obstacles, on avait réuni chaque fois des foules considérables.

« Mais la troisième année, en 1883, le congrès se réunit à Liège et donna lieu à une magnifique expansion du culte eucharistique, telle qu'on n'en avait pas vu jusqu'alors. Les rues étaient pavoisées ; la procession put se dérouler sur les grands boulevards, où plus de dix mille hommes, le cierge à la main, firent une garde d'honneur au Saint Sacrement.

« On eût pu croire que de si grandioses solennités seraient difficilement dépassées. Pourtant, le quatrième congrès qui, après un intervalle de deux ans, se tint à Fribourg, offrit un spectacle véritablement incomparable. Son caractère essentiel fut l'union complète de tous les éléments de la vie nationale dans l'hommage rendu à Jésus-Christ. Tous les corps de l'Etat y participèrent. Les autorités s'inscrivirent officiellement en tête de la liste de souscription, comme le Saint-Père vient de le faire pour le congrès de Jérusalem. Le ministre de l'intérieur et celui de l'instruction publique lurent au congrès des rapports sur les progrès de la religion et le développement du culte de l'Eucharistie, en Suisse.

« A travers les rues remplies d'arcs de triomphe, au milieu des maisons enguirlandées, on vit se dérouler, entre deux haies de soldats de la Confédération, un immense cortège ayant à sa tête sept évêques et quatre cents prêtres. Derrière le Saint Sacrement, toutes les autorités locales, ministres, conseillers d'Etat, représentants du pays au Conseil fédéral, de la municipalité, de l'armée, chacun à son rang, suivaient, portant des lumières enfermées dans

Archives diocésaines de Quimper et Léon

d'antiques lanternes mouvantes. Puis venaient les « bâtons » de soixante paroisses du canton, chacun accompagné du maire, du curé et d'un grand nombre d'habitants.

« Au haut d'une colline, ce ruban de vingt mille hommes vint s'arrêter devant un autel où Mgr Mermillod, promenant l'ostensoir sur cette multitude massée à ses pieds, termina une admirable homélie par ce cri : « Vive Notre Seigneur ! Je jure fidélité à son règne social ! » Et pendant que la foule répétait ce serment, du haut des montagnes voisines, le canon tonna de toutes parts, et pendant dix minutes, les échos des vallées de l'Aar et de la Sarine répercutèrent ces salves d'artillerie qui saluaient la proclamation de la royauté sociale du Christ.

« Ce sont là des souvenirs inoubliables pour tous ceux qui, comme nous, ont été les heureux témoins de cette manifestation, véritable évocation des âges où les rois de la terre, sur leurs monnaies, reconnaissaient l'empire suprême de Dieu :

Regnum timendorum in proprios greges,
Reges in ipsos imperium est Dei.

« La France revit les solennités eucharistiques, à Toulouse, en 1886, sous la présidence du cardinal Desprez, et à Paris, en 1888, sous celle du cardinal Richard. Ce n'était pas sans de grandes appréhensions qu'on envisageait le terme de ce dernier congrès : on redoutait au dehors bien des voix discordantes. Mais tous les obstacles disparurent comme par enchantement. C'était à l'église du Sacré-Cœur qu'avait été fixé le rendez-vous final ; un orage, qui menaçait durant la procession, éclata tout d'un coup, au moment où le Saint Sacrement rentrait, avec tant de furie que, dans la basilique incomplètement couverte, et où de grands velums remplaçaient le toit en diverses places, les congressistes durent faire appel à leurs parapluies pour se couvrir.

« Pendant ce temps, sous ces cataractes imprévues, fuyaient et se dispersaient des groupes nombreux convoqués par les cercles libres-penseurs, émanation de la franc-maçonnerie, qui se proposaient de faire une contre-manifestation, à la sortie des pèlerins. Au lieu des huées qui devaient les accueillir, ce fut un splendide arc-en-ciel, qui, à l'instant de la bénédiction, illuminant le panorama de Paris, vint leur apporter comme le présage de futurs triomphes.

« Le congrès d'Anvers en 1889, rappela le grand élan de foi dont la Belgique avait donné le spectacle, quelques années plus tôt. Il fut suivi de la démission du vénéré cardinal Mermillod, à qui son grand âge et son installation définitive à Rome rendaient difficile la continuation de cette Œuvre, qu'il présidait depuis sa fondation. Il désigna lui-même pour son successeur Mgr Doutreloux, évêque de Liège, dont le nom est resté associé au grand congrès social de 1891, et c'est celui-ci qui, d'accord avec le cardinal Langénieux, obtint du Saint-Père son haut assentiment à l'idée de tenir, après quatre années d'intervalle, de nouvelles solennités eucharistiques à Jérusalem. »

Questions de liturgie.

Avant de reprendre mon sujet au point où je l'avais laissé, je dois réparer un oubli de ma mémoire infidèle : parlant du cierge de l'Elévation, j'ai dit ne l'avoir vu que dans deux églises ; on me fait observer avec raison que l'usage de ce cierge existe aussi chez les Ursulines de Quimperlé ; qu'il s'y est maintenu depuis plus de deux cents ans, et que, « la règle prescrivant de le faire, il en est probablement de même à Carhaix, Saint-Pôl et Morlaix. »

Cette rectification étant faite, je reviens à la rivalité entre les cierges de cire et les cierges de fer-blanc.

Le lecteur attentif aura pu remarquer depuis les premières pages de cette étude, que je suis en parfait accord avec le Père Rio sur les questions de principe, mais que je n'ose pas en demander aussi rigoureusement que lui l'application. Là où il y a des décrets de la Sacrée-Congrégation ou des prescriptions du Cérémonial des Evêques, on ne doit pas discuter mais se soumettre ; là où il n'y a pas de prescriptions, mais simplement des raisons de convenance, comme pour le choix des costumes d'enfants de chœur, on doit se conformer aux intentions connues de l'Eglise.

J'ai déjà dit ce que je pensais des difficultés pour le retour à l'*antipendium* ; d'ailleurs, je suis peut-être mauvais prophète, et il n'est pas absolument impossible que cet ornement reprenne sa place (surtout si la mode s'en mêle). Qui aurait cru, il y a trente ans, que le conopée du tabernacle, abandonné par toute la France, allait redevenir d'un usage général ?

Pour le cierge de cire, ce n'est pas sans peine qu'il sera vainqueur dans la lutte avec le cierge de fer blanc.

Même appliquée par un bon décorateur, la peinture, soit unie, soit polychrome, ne vaudra jamais la nuance si agréable d'une cire bien blanchie. Quant aux idées poétiques et gracieuses que rappelle la vue de la cire elle-même, elles s'éveilleront moins facilement dans l'esprit des fidèles devant nos cierges artificiels, surtout au moment où le ressort, faisant une explosion subite, fait tressaillir les dames nerveuses et réveille le sacristain qui s'endormait au sermon.

Oui, le vrai cierge c'est l'idéal, mais c'est un idéal qui coule, et qui par conséquent salit l'autel, ses ornements et ses nappes ; il se permet par suite d'être surmonté d'une mèche incandescente dont la longueur est interminable et inspire aux âmes craintives la peur de l'incendie. Le tube de fer blanc avec son ressort n'a donc pas seulement à invoquer pour sa conservation le motif d'économie, mais la commodité, la propreté et la symétrie. D'ailleurs, je ne veux rien exagérer et je consens bien à voir disparaître jusqu'au dernier faux cierge ; cela n'arrivera qu'à une condition, c'est que l'industrie des *ciriers* se perfectionne notablement. Je répète ici ces paroles du R. P. Rio, que j'ai déjà citées dans mon dernier article :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« Vienne donc aujourd'hui un nouvel inventeur, qui prouve qu'il y a plus d'avantage à user de la cire dans sa forme génuine, et nous croyons pouvoir lui promettre un véritable succès ! Nous croyons du reste qu'il existe ; seulement, s'il lit ces lignes, qu'il se produise... » Pour moi, je ne connais pas cet inventeur, pas même de nom, mais je connais ses produits et je déclare que je les apprécie hautement. Je ne désignerai pas la chapelle de communauté où j'ai vu des cierges de toute beauté, ne coulant jamais, et donnant une lumière très douce.

Il serait facile de connaître l'industriel qui les fournit ; mais n'y aurait-il pas un grave inconvénient à favoriser un seul fabricant au détriment des nombreux *ciriers* de notre pays ? Chaque ville un peu importante de notre diocèse possède un ou deux fabricants de cierges, et ceux-ci sont généralement gens fort honorables ; MM. les Curés, Recteurs ou Aumôniers, MM. les Trésoriers de fabrique n'aimeraient pas cesser de leur demander la fourniture du luminaire des églises, pour s'adresser à un Monsieur inconnu, de Paris, de Lyon, de Carpentras ou de Brives-la-Gaillarde. Hélas, il n'y a déjà que trop de tendance à tout centraliser aujourd'hui, et le commerce des grandes villes ne nuit que trop à celui des petites localités ; ce n'est pas aux ecclésiastiques à accentuer encore une telle propension. Mais, pour tout dire, je ne crois pas qu'en général les *ciriers* aient essayé d'apporter à leur industrie les perfectionnements qu'elle comporte et qu'elle réclame. Non seulement les cierges coulent beaucoup, mais en brûlant ils répandent une odeur âcre fort désagréable et qui prend à la gorge. Il faut reconnaitre, d'ailleurs, que certains fabricants évitent ces inconvénients ou du moins les atténuent beaucoup ; j'aurais plaisir à les nommer ici, mais nous ne faisons pas de la réclame.

(A suivre.)

La Révolution dans la Société chrétienne, par CHARLES ***. — Paris, VICTOR RETAUX ET FILS, 82, rue Bonaparte. In-18 jésus, 415 pages. Prix : **3** fr. **50**. — J. SALAUN, libraire, à Quimper.

L'auteur indique la pensée générale de son livre dans un court avant-propos dont nous extrayons les lignes suivantes :

« On se trompe généralement sur ce qui constitue l'essence de la *Révolution* ainsi que sur sa date.

« De là l'impossibilité de porter un jugement vrai sur notre siècle et sur la situation présente.

« Ni la *Déclaration des Droits de l'Homme*, ni les événements dont le point de départ fut la prise de la Bastille et le dénoûment l'échafaud de Louis XVI, ne furent la *Révolution* : elle a une origine *plus haute* et plus ancienne : 1789 et 1793 avec toutes leurs erreurs et toutes leurs horreurs n'en furent que la conséquence et le châtiment ; — conséquence fatale, que nulle force humaine n'était capable d'empêcher ; châtiment terrible et miséricordieux à la fois, qui arracha la France à une ruine certaine et commença la régénération de notre pays...

« La *Révolution* est la négation de *l'ordre chrétien*. En quoi consiste *l'ordre chrétien*, c'est ce que je me propose d'établir tout d'abord ; j'en marquerai ensuite la décadence et la fin ; puis, j'essaierai de montrer par quels moyens il me semble que Dieu ne cesse, depuis un siècle, de travailler à son rétablissement. »

Sirop de Regnauld, Pâte de Regnauld, sédatifs des bronches ; médicaments éprouvés contre enrouements, laryngites, rhumes, bronchites, grippe, toux d'irritation, toux nerveuse, etc. — Sirop 2 fr. 50 le flacon — Pâte, 1 fr. 50 la boîte. — 19, rue Jacob, Paris et toutes pharmacies.

C'est en vertu de ses propriétés calmantes que le Sirop de Follet est employé avec succès chaque fois qu'un malade est privé de sommeil, quelle que soit la maladie, goutte, névralgie, migraine, agitation nerveuse, toux de l'asthme, de la bronchite, de la grippe, etc.

Après deux ou trois cuillerées de Sirop de Follet, on sent le sommeil s'étendre doucement sur les yeux appesantis et sur le cerveau fatigué ; sommeil naturel, sans trouble, sans cauchemar ; au réveil ni lourdeur, ni lassitude, comme après la morphine, l'opium et les autres calmants. Le malade retrouve, au contraire, dans ce sommeil réparateur, les forces et le courage qui allaient l'abandonner. « Le bien vient en dormant. »

PHOTOGRAPHIE J. VILLARD

QUIMPER

Reproductions et Agrandissements au Charbon.

Ateliers et Salon de pose au 1er étage.

M. VILLARD a l'honneur d'informer sa clientèle que, pour cause d'agrandissements, ses ateliers sont transférés

4, rue Saint-François *(près du Parc).*

COMPAGNIE FRANÇAISE du « PHÉNIX » fondée en 1879

Société anonyme, capital social : **QUATRE MILLIONS** de francs.

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE

ASSURANCES EN CAS DE DÉCÈS — MIXTES ET DE SURVIE — RENTES VIAGÈRES

Gustave **MAUDUIT**, Agent général, rue des Reguaires, 34, QUIMPER

AVIS

Messieurs CHRISTOFLE & Cie ont l'honneur de faire connaître aux nombreuses personnes qui savent apprécier la supériorité de leurs Couverts et Orfèvrerie, que leur seul représentant à *Quimper* est M. GUIBOURG, horloger bijoutier, *6, quai du Parc*, qui a son assortiment au complet.

N. B. — M. GUIBOURG, notre représentant, enverra gratuitement, à toute personne qui en fera la demande, un Album complet qui restera sa propriété.

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

CABINET DEBRAY

Cabinet dentaire et Atelier de fabrication et de réparation, *2, rue Astor* (près la Halle), *à Quimper*.

M. F. PÉZIEUX, Chirurgien-Dentiste diplômé, est tous les jours, à la disposition des clients, à l'exception du vendredi.

M. HÉLOT *est visible tous les jeudis.*

Dents artificielles, systèmes français et américains. Réparation immédiate de tous les appareils dentaires. — *Prix modérés.*

On trouve chez l'auteur : « *Aux Mères de Familles* », par F. PÉZIEUX, 2, rue Astor (près la Halle), à Quimper.

PENSION DE FAMILLE

4, Rue de la Clef, 4, — PARIS

Près le Jardin des Plantes et la gare d'Orléans

AVIS à MM. les Ecclésiastiques et aux Familles désirant faire un séjour à Paris.

Appartements et chambres meublés ou non meublés depuis 150 francs par mois, location et nourriture comprises.
On traite à l'année depuis 1,500 francs.
Table d'hôte à 11 heures 3/4 et à 6 heures.
Déjeuner 1 fr. 50, dîner 2 fr., vin compris. — Grand et beau jardin.

STATUES RELIGIEUSES

CHEMINS de CROIX et MOBILIER d'EGLISES

Ateliers L. CACHAL-FROC

30, 32 et 34, Rue Vavin, *PARIS*

Statues, Chemins de Croix, Autels, Chaires, Confessionnaux

TERRE-CUITE, CARTON, BOIS, PLATRE, PIERRE, MARBRE

Le matériel important des Ateliers **CACHAL-FROC** permet de produire promptement toutes les statues religieuses que l'on peut demander.

Modèles du Sacré-Cœur, Vierge, St-Joseph Evêques, Abbés, Moines, etc., St-Yves et tous Saints et Saintes.

Renseignements, Photographies ou Dessins sont envoyés franco sur demande.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Epiciers.* — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

8e ANNÉE. Vendredi 26 Mai 1893. N° 21.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Apostolat de la prière.

II. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Nominations ; Ordination ; Consécration de l'église de Penhars ; Mort de Mgr Goniodard, archevêque de Rennes.

III. Nouvelles du monde catholique : Rome ; Paris ; La France à Jérusalem ; L'exposition de Chicago et le catholicisme aux Etats-Unis.

IV. Bibliographie.

V. Questions de Liturgie (suite).

VI. Annonces et Avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 28 Mai. — Fête de la Très-Sainte Trinité. Double de 2de classe. Blanc. Mémoires de s. Augustin de Cantorbéry et du Dimanche.

Aux Vêpres, mémoires 1° du suivant *(du 24 Mai, au supplément)*, 2° de s. Augustin, 3° du dimanche.

Lundi, 29. — Notre-Dame Auxiliatrice. Double-majeur. Blanc.

Mardi, 30. — S. Félix, pape-martyr. Simple. Rouge. — Ou office votif des saints Apôtres. Semi-double. Rouge.

Mercredi, 31. — Ste Angèle de Mérici, vierge. Double. Blanc.

Jeudi, 1er Juin. — FÊTE-DIEU. Double de 1re classe, avec octave privilégiée. Blanc.

Vendredi, 2. — De l'Octave du Saint-Sacrement. Semi-double. Blanc.

Samedi, 3. — De l'Octave du Saint-Sacrement. Semi-double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Ploubinec..... 28, 29, 30 et 31 Mai.
Lopérec..... 1er, 2, 3 Juin.

Mission recommandée : LANDUDEC, du 21 Mai au 4 Juin.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Apostolat de la Prière

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Juin 1893, présentée par Son Em. le Cardinal Vicaire et bénie par le Pape : LES PÈRES ET LES MÈRES DE FAMILLE.

Même ici-bas, après le bonheur de ceux qui ont consacré à Dieu leur vie entière, il n'est rien de comparable à la solide félicité d'un père et d'une mère vraiment chrétiens.

De plus, au point de vue social — toujours cependant après les religieux et les prêtres — rien d'aussi nécessaire et d'aussi puissant que l'action des pères et des mères, pour la prospérité ou le relèvement des patries terrestres. Et que peuvent, en effet, pour la chère jeunesse, unique espoir de l'avenir, les pasteurs mêmes de l'Eglise si, non moins aveugles que criminels, les parents la leur dérobent pour la livrer, corps et âme, aux officiels corrupteurs de l'abominable école sans Dieu ?

Mais les parents chrétiens ont encore de grands devoirs positifs à remplir. C'est à eux, en effet, qu'il appartient de former tout d'abord, dans le sanctuaire domestique de leur foyer, de véritables fils de Dieu, animés par conséquent d'une foi vive, d'une ferme espérance et d'un généreux amour pour Dieu et leurs frères.

Et qui ne voit, d'un coup d'œil, jusqu'à quel point, pour dignement accomplir cette tâche, les pères et les mères de famille ont besoin, à l'heure présente, des secours exceptionnels du Cœur de Dieu et des ferventes prières de ses fidèles serviteurs ?

Or, dans l'accomplissement de cette noble mission où sans cesse, pour la mener à bon terme, le père et la mère doivent unir et concerter ensemble leur triple apostolat de la prière, de la parole et de l'exemple, ils ont cependant, l'un et l'autre, des devoirs distincts qu'il leur importe, avant tout, de bien connaître, pour les remplir intégralement et fidèlement.

Ce qui doit dominer, chez le père, c'est la force dans l'exercice de l'autorité ; et c'est ainsi qu'il doit premièrement inculquer, et cela par lui-même, au moins les premiers principes du bon sens, de l'honnêteté et de la foi. Il doit, en second lieu, gouverner d'une main ferme et, quand il faut, corriger et punir, avec modération sans doute, mais sans faiblesse.

Ce qui doit dominer, chez la mère chrétienne, c'est d'une part le dévouement à toute épreuve dans les sacrifices quotidiens que réclame sa haute vocation ; et c'est, de plus, cette douceur inaltérable, si convenable à son rôle d'épouse et de mère, qui tempère, mais en la soutenant et au besoin en y suppléant, l'autorité paternelle.

Il faut, en un mot, que tous les membres de la famille tiennent devant leurs yeux les grands exemples de Nazareth, cet idéal divin de la famille chrétienne ; et que, soutenus par nos prières unanimes, ils s'efforcent de profiter des secours incomparables que leur présente de nos jours, pour bien accomplir leur tâche, la dévotion providentielle au Sacré-Cœur de Jésus.

CHRONIQUE DU DIOCESE

Offices extraordinaires.

Quimper. — La clôture du Mois de Marie pour les paroisses de Quimper, se fera *mercredi 31*, à Notre-Dame de Loc-Maria.

On invite tous les habitants de la ville à y prendre part.

La procession de Saint-Corentin sortira de la cathédrale à 7 heures 3/4. A la suite de la bannière paroissiale, marcheront : 1° la Congrégation des Demoiselles avec bannière et statue ; 2° la Congrégation des Dames avec bannière et statue ; 3° les différentes confréries de la ville, Tiers-Ordre de Saint-François, Mères chrétiennes, membres de l'Adoration Réparatrice. Les hommes devront former groupe autour du clergé et prendre place dans le chœur de l'église de Loc-Maria.

Pendant le parcours, outre les litanies de la Sainte-Vierge, on chantera différents cantiques, alternant avec la musique des Frères, qui marchera en tête.

Les groupes chargés du chant se tiendront au milieu de la procession.

L'église de Loc-Maria restera fermée jusqu'à l'arrivée des processions.

La cérémonie consistera : 1° à saluer Notre-Dame par un cantique à l'arrivée ; 2° allocution par le R. P. Renard ; 3° Salut solennel du Très-Saint Sacrement, pendant lequel on fera une quête ; 4° dernier cantique à la Reine du ciel.

Mardi prochain, 30 Mai, à 10 heures du matin, aura lieu, à la Cathédrale, le service solennel recommandé par Mgr l'Evêque pour le repos de l'âme de M. Serré, vicaire général.

Nominations. — Par décision de Monseigneur :

M. Hernot, recteur de Loc-Eguiner-Ploudiry, est nommé recteur de Bodilis ;

M. Perrot, vicaire de Laz, recteur de Loc-Eguiner.

M. Janvier, curé de Saint-Renan, et M. Grall, curé de Ploudalmézeau, sont nommés chanoines honoraires de la Cathédrale.

Aujourd'hui, jeudi, Monseigneur donne la Confirmation à Concarneau. — Comme nous l'avons annoncé, il préside, dimanche, le grand pardon de Notre-Dame de Rumengol.

L'ordination de la Trinité, que nous avons annoncée dans notre dernier numéro, aura lieu à la Cathédrale, demain, samedi. Elle commencera à 7 heures 1/2.

Voici les noms des ordinands appelés à y prendre part.

PRÊTRES.

MM. Mével, Joseph, de Daoulas.
Pengam, Samuel, de Lesneven.
Penven, Yves-Marie, de Pont-Aven.
Quéau, Yves-Corentin, de Langolen.
Berthou, Gabriel, de Plouvien.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MM. Coajou, Louis, de Pouldergat.
Colin, Thénénan, de Plouédern.
Cuillandre, Julien, de Molène.
Le Gall, Jean-Marie, de Lababan.
Maréchal, Jean-Marie, de Plogoff.
Pelléter, Jean-Marie, de Pluguffan.
Quillien, René-Marie, de Plonévez-Porzay.

SOUS-DIACRES.

MM. Branquet, Charles, de Leuhan.
Kerouanton, Hervé, du Drennec.
Salaün, Amédée, de Ploudalmézeau.
Roudot, Jean, de Saint-Goazec.

Nous nous abstenons de traiter les questions purement politiques ; mais aussi nous regardons comme un devoir de protester, en le signalant, contre tout empiètement sur le terrain religieux.

On se souvient que le Conseil de Préfecture du Finistère avait annulé les élections municipales de Pluguffan, pour ce motif : que l'absolution avait été refusée à certains candidats et à plusieurs électeurs. C'est avec une douloureuse surprise que nous avons vu la plus haute justice administrative de France, le Conseil d'Etat, approuver, en confirmant sa décision, l'évidente usurpation de pouvoir commise par le Conseil de Préfecture.

Certains journaux, à cette occasion, se félicitent qu'on « n'admette pas *en faveur* du clergé le *secret professionnel* »..... Si nous pouvions croire à leur bonne foi, nous ferions observer à ces journaux que, dans le cas présent, on tourne justement *contre* le prêtre, *le secret sacramentel*, absolûment inviolable, qui lui ferme la bouche. « Accusé », il n'a aucun moyen de défense : il ne peut dire, ni indiquer, ni faire entendre s'il a, ou non, refusé l'absolution et pour quels motifs. Or ces motifs peuvent être tout autres que le fait d'avoir déposé dans l'urne électorale un bulletin au nom de tel candidat.

L'absolution doit être refusée à quiconque commet un péché grave et refuse de s'amender. C'est un principe incontestable, et aucun tribunal humain ne peut s'instituer juge du prêtre en cette délicate matière.

Nous plaignons sincèrement les chrétiens qui, en se prêtant, dans cette circonstance, au rôle d'accusateurs, ont commis un grave manque de respect au sacrement de Pénitence. Puissent-ils se souvenir qu'ils en répondront, à leur tour, devant un juge dont les arrêts seront vraiment sans appel ! L. R.

Consécration de l'église de Penhars. — Jusqu'à ces derniers temps, Penhars n'avait comme église qu'une ancienne chapelle basse, étroite, obscure et tout-à-fait insuffisante pour la population. Aujourd'hui, grâce au zèle de l'excellent recteur, M. Le Sann, à l'appui bienveillant du maire, M. Briot de la Mallerie, et

au bon vouloir des habitants, cette paroisse possède une église vaste, bien éclairée, d'une architecture simple mais du meilleur goût.

Achevée et livrée au culte depuis un an environ, la nouvelle église attendait sa consécration solennelle que Monseigneur, sans prendre le temps de se remettre des fatigues de sa tournée pastorale, avait fixée au mardi de la Pentecôte, 23 Mai.

Les paroissiens en foule et plus de cinquante prêtres y assistaient. M. Cueff, curé de Plouigneau, a prononcé un discours aussi solide de fond, qu'élégant de forme. Après avoir indiqué le sens des cérémonies qui venaient de s'accomplir : l'Evêque prenant au nom de Dieu possession de son temple, il a montré cette église, devenue désormais la maison de Dieu et la vraie maison du chrétien.

M. le chanoine Gadon a dit ensuite une messe basse, pendant laquelle on a chanté un cantique composé pour la circonstance.

Au banquet qui a suivi, M. le Maire et M. le Recteur ont porté des toasts, auxquels Monseigneur a répondu avec beaucoup d'à-propos... Après avoir constaté l'heureux résultat produit à Penhars par l'accord entre les représentants des deux autorités, religieuse et civile, Sa Grandeur a adressé les compliments les plus mérités à l'architecte de la nouvelle église, M. Bigot, fils, à l'entrepreneur, M. Bonduelle, sans oublier les ouvriers qui travaillent si délicatement le granit breton et l'artiste « au talent hors ligne », qui a sculpté notamment les panneaux de la chaire à prêcher.

Mort de Mgr Gonindard, archevêque de Rennes. — Nous avons donné dans notre dernier numéro la nouvelle aussi douloureuse qu'inattendue de la mort de notre vénéré métropolitain, Mgr Gonindard, brusquement enlevé à l'affection de son clergé et de ses diocésains, après deux mois et douze jours d'épiscopat comme archevêque de Rennes.

Il était revenu de Rome, le samedi, 13 : le lendemain, il montait dans la chaire de sa Cathédrale pour dire sa joie de revoir son diocèse, et raconter combien avait été bienveillant et affectueux l'accueil du Saint-Père.....

« Monseigneur était parti, mardi matin, pour sa tournée de Confirmation dans le canton de Combourg. Sa fatigue était extrême. On voulut l'empêcher de partir. Il répondit que son devoir était d'aller.

« Il confirma à Combourg, mardi.

« Mercredi matin, à 10 heures, il donnait, dans l'église paroissiale de Cuguen, le sacrement de confirmation à trois cents enfants. Il ne pouvait plus tenir debout ; plusieurs fois, on dut essuyer son front baigné de sueur froide. On le décida, mercredi midi, à rentrer à Rennes.

« Monseigneur prit le train à Combourg, à 2 heures. Pendant le trajet de Combourg à Rennes, Monseigneur était oppressé et parlait d'une voix très affaiblie. Il s'entretenait encore de son

Archives diocésaines de Quimper et Léon

voyage à Rome, des tournées de confirmation qu'il se voyait forcé d'interrompre, de l'office pontifical qu'il devait célébrer, dimanche prochain, jour de la Pentecôte.

« Il descendit du train, appuyé sur le bras de M l'abbé Contin, vicaire général, qui l'accompagnait dans cette dernière tournée pastorale, mais les jambes fléchissaient. Son valet de chambre eut grand'peine à le soutenir pour sortir de la gare.

« Arrivé dans la cour extérieure, Monseigneur s'affaissa. M. l'abbé Contin lui donna l'absolution *in extremis*. M. l'abbé Guillois, vicaire général, qui se trouvait fortuitement à la gare, accourut.

« Monseigneur était mort !

« Quelques instants après, la voiture épiscopale entrait dans la cour de l'Archevêché. Mgr Gonindard franchissait, glacé par la mort, le seuil de ce palais épiscopal dont il n'avait pas encore pris possession et où nous espérions tous le voir couler de longs et heureux jours !

« Une heure après, Monseigneur revêtu des ornements-pontificaux, portant au cou le *pallium* des archevêques qu'il devait prendre, pour la première fois, le jour de la Pentecôte, reposait au milieu de la chapelle de l'Archevêché.

« Jeudi, à midi, le corps exposé sur un lit de parade, dans la grande salle de l'Archevêché, à l'endroit même où reposaient, il y a deux mois, les restes mortels du Cardinal Place, devenait l'objet de la vénération d'une foule nombreuse. Beaucoup de personnes pleuraient. » *(Semaine religieuse de Rennes.)*

Mgr Gonindard était né au Perreux, diocèse de Lyon, le 1er Janvier 1838. Nommé évêque de Verdun, le 27 Mars 1885, il devint, sur les instances du cardinal Place, coadjuteur de Rennes avec future succession, en Mai 1887.

Les obsèques de Mgr l'Archevêque de Rennes ont lieu, aujourd'hui jeudi, à 9 heures précises du matin.

Nous lisons dans l'*Echo de Fourvières* :

« Mgr Bouvier, évêque de Tarentaise, qui faisait dans le diocèse de Lyon, la première journée de confirmation, tomba gravement malade à la suite d'une fatigue, malgré laquelle il ne voulut pas interrompre son voyage. Le zélé prélat fut obligé de s'arrêter à Villefranche, où il reçut chez M. le Curé l'hospitalité et les soins les plus dévoués. »

Son état, après avoir inspiré de sérieuses inquiétudes, s'est notablement amélioré. Nos lecteurs seront heureux de l'apprendre et feront avec nous des vœux pour l'entière et prompte guérison de Mgr Bouvier, bien connu dans notre diocèse où il a prêché des retraites ecclésiastiques et fait une ordination.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Le dimanche 14 Mai, a eu lieu la béatification solennelle des cinq martyrs de l'ordre des Frères-Prêcheurs qui confessèrent la foi en Chine à la fin du siècle dernier : Pierre Sanz, évêque titulaire de Mauricastre et vicaire apostolique dans la province de Foskien ; François Serrano, évêque titulaire élu de Tipasa et vicaire apostolique dans cette même province ; Joachim Royo, Jean Alcober, et François Diaz, prêtres missionnaires. Tous appartenaient par leur origine à l'Espagne.

D'autres béatifications auront lieu avant la fin de l'année jubilaire, notamment celle de la vénérable Martinengo, religieuse Franciscaine, dont la cause a été dernièrement l'objet de la séance définitive sur les miracles, tenue devant le Saint-Père.

— La commission centrale des fêtes jubilaires, après avoir placé sous la protection de Notre-Dame de Lourdes la réussite des grandes manifestations catholiques auxquelles ces fêtes ont donné lieu, a résolu d'en témoigner toute sa reconnaissance à sa céleste Patronne, surtout pour avoir si admirablement conservé la précieuse existence de N. S. P. le Pape.

A cet effet, la Commission vient d'adresser aux catholiques d'Italie un chaleureux appel, les exhortant à prendre part en grand nombre au pèlerinage qui aura lieu à Lourdes, le 8 Septembre, fête de la Nativité de la Très Sainte Vierge.

— La sacristie de l'*église jubilaire de Saint-Joachim* a été complètement dévalisée, dans la nuit du samedi au dimanche 7 Mai : les voleurs ont dérobé un ostensoir et cinq calices, ouvert les troncs, emporté tout ce qui avait quelque valeur ; heureusement le tabernacle et les saintes espèces qu'il renfermait ont été protégés par une forte serrure.

On sait que cette église, offerte à S. S. Léon XIII pour son jubilé épiscopal, est élevée au moyen des aumônes des catholiques de tous pays recueillies par M. l'abbé Brugidou, directeur de « l'Adoration réparatrice internationale. »

Un des prêtres toulousains, pèlerin de Jérusalem, qui s'est arrêté à Rome, nous envoie ce détail de l'audience du Saint-Père :

« A quel diocèse appartenez-vous ? a dit Léon XIII.

— Très Saint-Père, au diocèse de Toulouse.

— Ah ! Toulouse... le cardinal Desprez ! et comment va-t-il ? Il est plus âgé que moi ; mais il est moins vieux. »

(Semaine de Toulouse.)

Paris. — Le Conseil d'Etat, statuant au contentieux, a annulé, dans sa séance du 13 Mai, pour excès de pouvoirs, un arrêté du préfet de la Seine décidant que les religieuses de l'hôpital Saint-Louis, à Paris, seraient remplacées par un personnel laïque.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« Le Conseil, considérant que les Sœurs hospitalières de l'Hôtel-Dieu sont chargées du service des malades dans l'hôpital Saint-Louis en vertu, non d'un contrat passé avec l'administration des hospices, mais d'un décret en date du 26 Décembre 1810 ;

» Que cet état de choses ne peut être modifié qu'en vertu d'un décret rendu dans les mêmes formes.

» Que, dès lors, le préfet de la Seine à excédé les limites de ses pouvoirs ;

» Décide :

» Que l'arrêté du 25 Août 1888 du préfet de la Seine, est annulé. »

Cette décision est une satisfaction donnée à l'opinion publique.

— Un richissime banquier juif de Paris nommé Michel Ephrussi, a été surpris en flagrant délit de manœuvres de bourse déloyales par lesquelles il avait fait perdre de grosses sommes à M. de Breteuil, qu'il traitait « d'ami. » M. de Breteuil, s'en étant aperçu, a sommé le dit enfant d'Israël d'avoir à choisir entre être souffleté par lui publiquement, ou verser tout de suite un million en faveur des bonnes œuvres.

Le richissime banquier, à la veille d'être déshonoré avec éclat, a pris le parti de s'exécuter. Le million a été déposé par lui à la Banque de France et il a été distribué par les soins de M. de Breteuil entre les œuvres suivantes :

L'Hospitalité de nuit, l'Hospitalité du travail, les Enfants incurables de la rue Lecourbe, les Petites-Sœurs des pauvres, les Petites-Sœurs de l'Assomption, gardes-malades des pauvres et l'Hôpital des poitrinaires de Villepinte.

La France à Jérusalem. — Comme nous l'avons annoncé, le Congrès eucharistique vient de s'ouvrir à Jérusalem, sous la présidence de S. E. le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, légat du Saint-Siège.

Avec sa foi expansive, sa piété enthousiaste, la France, qui prie et qui adore Jésus-Christ, a voulu, après d'édifiantes démonstrations de pénitence, venir manifester solennellement sur la terre du Christ, en l'honneur de l'Eucharistie.

En route, le pèlerinage national, grossi de fidèles de divers pays, s'est arrêté à Rome, pour recevoir, au centre de l'unité catholique, la bénédiction du successeur de saint Pierre. Du tombeau des Apôtres, il est allé au tombeau de Jésus-Christ.

En débarquant en Asie, les pèlerins se sont arrêtés au Mont-Carmel où ils ont l'habitude de prier, chaque année, pour les soldats français.

On sait que, en 1799, Bonaparte faisant le siège de Saint-Jean d'Acre, avait transformé en ambulance le couvent du Carmel. Après sa retraite, le Pacha, homme cruel, fit impitoyablement massacrer les soldats malades et les religieux qui les soignaient et il mit le feu au monastère. Plus tard, vers 1827, le monastère fut

rebâti tel qu'il est aujourd'hui. Les ossements de nos soldats furent réunis en un même lieu, et un jour le vaillant amiral Gicquel des Touches fit élever, sur la tombe de ces braves, une petite pyramide.

Après la messe du pèlerinage, pontificalement chantée par Mgr de Goësbriand, évêque de Burlington, une messe de *Requiem* a été dite devant le monument qui recouvre les restes des soldats de la France....

Les pèlerins ont célébré la fête de l'Ascension sur la montagne des Oliviers, par une solennelle adoration du Saint-Sacrement de jour et de nuit.

Le lendemain, vendredi, un immense Chemin de Croix s'est déroulé dans Jérusalem, avec les deux grandes croix portées par sept évêques, des prêtres, des laïques. Trente évêques étaient déjà arrivés. De nombreux officiers de la flotte française, venus individuellement, ont été chaleureusement accueillis.

Le cardinal Langénieux a fait son entrée solennelle dans la ville sainte, le samedi, 13 Mai. A ce sujet, on télégraphie à *La Croix* :

« L'entrée du Légat a été splendide ; elle s'est effectuée, selon le pontifical, à cheval et sous un dais. Elle dépasse immensément en beauté la réception mémorable de l'empereur d'Autriche, en 1863. Quelques prélats dissidents saluent, en dehors de la ville, le Cardinal, qui porte ses ornements pontificaux. Le consul français et tout le personnel du consulat, en grande tenue, représentent le protectorat. Les délégués des consulats de toutes les puissances sont présents. Les autorités et l'armée turque, avec deux généraux, les officiers de la marine française, font escorte avec la population entière.

« Le Patriarche reçoit le Cardinal Légat à la porte de Jérusalem, avec cinquante évêques, tout son clergé, les communautés, et des pèlerins de toutes les nations.

« De toutes parts s'élèvent des acclamations enthousiastes : « Vive Léon XIII ! Vive le Légat ! » On se rend en procession solennelle au Saint-Sépulcre, où l'on chante le *Te Deum*.

« L'impression est immense. Grande journée pour l'Eglise et pour la France. Ordre parfait..... »

A côté de S. Em. le cardinal Langénieux et de S. G. l'Evêque de Liège, promoteurs des congrès du Saint-Sacrement, ont pris place à ces assises eucharistiques les chefs des communautés catholiques de la Grèce, de la Turquie, de l'Egypte et du Levant.

Les patriarches et évêques des Eglises séparées n'y sont pas venus ; mais ils ont les yeux tournés vers cette assemblée solennelle, réunie pour manifester sa foi et son amour en la divine Eucharistie et son ardent désir de l'unité.

Les Eglises grecque et russe ont conservé intact dans le schisme le dogme de l'Eucharistie. C'est le même Dieu présent sous les saintes espèces qu'on adore sur les autels à Saint-Pétersbourg, à Moscou, à Constantinople, à Athènes, à Alexandrie, à Antioche, à Jérusalem.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le divin Sacrement est, par excellence, le sacrement de l'unité. L'Eucharistie est le lien de croyance et de culte qui unit le plus étroitement les deux églises catholique et schismatique ; elle est aussi le moyen le plus propre à opérer la réunion. C'est, nous l'avons dit, l'espoir de Léon XIII.

Les réunions eucharistiques — sept assemblées générales — ont occupé toute la semaine : elles avaient lieu entre deux solennités : une grand'messe pontificale, le matin, et une procession du Saint-Sacrement, l'après-midi.

Les Orientaux montrent la plus grande sympathie pour cette œuvre : onze rapports fort importants, émanant de prélats de l'Eglise orientale, sont parvenus déjà au secrétariat, et d'autres sont annoncés.

Un fait absolument inouï dans les Annales de la chrétienté s'est produit à Jérusalem, pendant les solennités eucharistiques : chacun des sept jours, les douze ou quinze cents adhérents de ces réunions ont été conviés à assister à une *messe pontificale* d'un rite différent, célébrée par un évêque ou un patriarche de ce rite : latin, grec, syriaque, arménien, slave, maronite et copte.

Le lundi, la messe du rite latin a été célébrée à l'église Saint-Sauveur des Franciscains par Mgr le Cardinal, qui doit célébrer également la messe d'actions de grâces au Saint-Sépulcre, le lundi 22...

Comme catholiques, nous devons nous réjouir de ces aspirations vers Rome et vers l'unité : comme Français, nous sommes heureux du rôle providentiel rempli là encore par notre pays, sans compter l'accroissement d'influence et d'action qui en résultera pour la France dans ces lieux, où elle exerce, depuis des siècles, son glorieux protectorat.

L'exposition de Chicago et le catholicisme aux Etats-Unis. — Le 1er mai, le premier président Cleveland a inauguré l'exposition universelle de Chicago. Les manifestations religieuses qui ont accompagné ces fêtes inspirent au *Moniteur de Rome* les lignes suivantes :

« A l'exposition de Paris de 1889, M. de Voguë exprimait le regret que la croix n'eût pas été arborée au sommet de la tour Eiffel, pour symboliser l'alliance féconde de l'idée religieuse et des progrès matériels. Chicago fait ce qu'on n'a point osé ni voulu faire à Paris. La démocratie américaine est une démocratie religieuse. La religion est associée à tous les actes de la vie publique. Au Capitole, toutes les séances du Congrès s'ouvrent par une prière : un ministre de l'Evangile la prononce, les députés l'écoutent en silence, la tête découverte. Il en est de même dans les Chambres législatives de chaque Etat. Dans le discours qu'il a prononcé récemment, en prenant possession du pouvoir, le président Cleveland concluait par ces paroles : « Lorsque je considère combien la tâche que je dois remplir est au-dessus de mes forces, ce qui m'empêche d'être découragé, c'est, par dessus tout, la certitude qu'il est un Être Suprême, qui dirige les affaires des hommes et dont la bonté et la miséricorde ont toujours accompagné le peuple américain. Il ne se détournera pas de nous maintenant, je le sais, si nous cherchons humblement et respectueusement sa puissante assistance. » Il ne faut donc pas être surpris, si l'on a voulu associer l'idée divine aux grandes solennités de Chicago. L'archevêque de New-York a été invité à inaugurer, par un discours religieux, les palais de l'Exposition, et le Souverain Pontife y sera représenté directement par son délégué apostolique à Washington, Mgr Satolli.

Cette exposition de Chicago, à laquelle l'Église catholique est conviée officiellement à participer, coïncide avec l'avènement d'une ère nouvelle dans les destinées de l'Eglise américaine. Il y a quarante ans, un prélat envoyé par Pie IX en ambassade aux Etats-Unis, n'avait pu échapper ni aux insultes de la populace, ni être reçu officiellement par le gouvernement de l'Union. Aujourd'hui, un représentant de la Papauté est appelé à fixer sa résidence aux Etats-Unis, et à participer officiellement à l'une des plus grandes solennités nationales. »

A quelle cause attribuer un changement si marqué, se demande M. de Meaux, dans son récent article du *Correspondant ?* Sans doute, d'abord, au progrès de l'esprit public en matière de liberté religieuse : ensuite à l'accroissement des catholiques, dont il faut tenir plus de compte à mesure que leur nombre augmente et que leur condition s'élève, mais aussi, d'autre part, à l'attitude du Pape Léon XIII, qui fait tomber les vieux préjugés contre le Saint-Siége. Ce n'est pas ici le lieu d'apprécier la politique pontificale en ce qui concerne l'Europe. Mais, en Amérique, méconnaître quels ombrages dissipe, quelle confiance inspire la main tendue par le Saint-Père à la démocratie républicaine, ce serait fermer les yeux à la lumière.

Parmi les puissances du continent européen, la Papauté, dépouillée et désarmée, attire, plus que tout autre, les regards de ce peuple qui grandit au delà des mers. Elle lui apparait au milieu du vieux monde, le cardinal Gibbons le disait naguère, comme au milieu de la campagne de Rome le dôme de Saint-Pierre, qui attire et retient encore les regards du voyageur, tandis que tout le reste s'efface.

BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES RELIGIEUSES, PHILOSOPHIQUES, HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES.

Sommaire de la livraison du 15 Mai 1893.

I. La question des classiques païens et chrétiens, P. V. Delaporte. — II. Le R. P. Frins et la « Revue Thomiste », P. E. Portalié. — III. Pourquoi mourons-nous ? P. L. Roure. — IV. Romanciers au dix-septième siècle avant Lesage. Etude d'histoire littéraire, P. G. Longhaye. — V. Richard Wagner et sa musique,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

P. E. Soullier. — VI. Mélanges et critiques. I. Mgr de Cabrières, P. Hte Martin. II. La poésie et l'histoire à l'époque mérovingienne, P. Ch. de Smedt. III. La prose métrique et la prose rythmique, à propos d'un ouvrage récent, P. J.-V. Bainvel. — VII. Tableau chronologique des principaux événements du mois, P. P. F. Bref de la béatification du B. Antoine Baldinucci. — VIII. Lettre de Monseigneur d'Hulst au P. J. Brucker.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

VOYAGE D'EXCURSION AUX PLAGES DE LA BRETAGNE

Du *1er Mai au 31 Octobre*, il est délivré des Billets de Voyage d'excursion aux *Plages de Bretagne*, à prix réduits, et comportant le parcours ci-après : *Le Croisic — Guérande — Saint-Nazaire — Savenay — Questembert — Ploërmel — Vannes — Auray — Pontivy — Quiberon — Lorient — Quimperlé — Rosporden — Concarneau — Quimper — Douarnenez — Pont-l'Abbé — Châteaulin.*

Durée 30 jours. — *Prix des Billets (Aller et Retour)* : 1re Classe : **45** francs ; 2e Classe : **36** francs.

AVIS. — Ces billets comportent la faculté d'arrêt à tous les points du parcours, tant à l'aller qu'au retour. Le voyage peut être commencé à l'un quelconque des points du parcours.

La durée de validité peut-être prolongée d'une, deux ou trois périodes de dix jours, moyennant paiement, avant l'expiration de la durée primitive ou prolongée, d'un supplément de 10 % du prix des billets.

Il est délivré de toute station du réseau d'Orléans pour *Savenay* ou tout autre point situé sur l'itinéraire du voyage d'excursion aux plages de Bretagne, et inversement de *Savenay* ou de tout autre point situé sur ledit itinéraire à toute station dudit reseau, des Billets spéciaux de 1re et de 2e classe, comportant une réduction de 40 % sur le prix ordinaire des places, sous condition d'un parcours minimum de 150 kilomètres par billet.

La maison Dentu vient de publier un livre consacré à la glorification de cette vierge qui incarna au plus haut degré la Patrie française : *Jeanne d'Arc. — Sa mission. — Son culte*, par Raoul de Gombervaux. — 1 volume illustré, 2 francs. — Librairie J. Salaun.

Mgr Pagis, évêque de Verdun, a écrit pour cet ouvrage une « lettre-préface », lumineuse et profonde, où, après avoir rendu justice à l'exactitude du récit tracé par l'auteur, il en constate le vif intérêt et le charme pénétrant.

Questions de liturgie.

Tout en analysant le livre du P. Rio, je profite de la circonstance pour donner certaines appréciations que je crois utiles, et pour dire ce qui s'est fait dans notre diocèse. Un mot donc encore sur les faux cierges : quand on en brûle de vrais, on économise la longueur et la grosseur, comme le matelot de Marseille dans l'exécution de son vœu à Notre-Dame de la Garde ; mais, quand on prend du fer-blanc, on n'en saurait trop prendre ; aussi nos souches d'autrefois étaient-elles de dimensions colossales. J'ai parlé ailleurs de celles de la cathédrale ; la liturgie n'a pas à être invoquée ici, mais le bon sens et le bon goût conservent leurs droits :

la première qualité d'un faux cierge devrait être de ressembler à un vrai cierge ; je crois que personne ne contestera ce principe ; or, il y a peu de rapports entre un cierge et un mât ; cependant, il y a quelques années, beaucoup de nos églises et chapelles se seraient avantageusement débarrassées de leur luminaire ou de leur mâture (à votre choix) pour en gratifier toute une escadre. Mgr Sergent n'osa pas procéder d'une façon trop radicale dans la guerre qu'il fit à ces tubes gigantesques ; il les fit diminuer d'un mètre une première fois, puis de cinquante centimètres d'année en année ; et il fallut beaucoup de temps pour les réduire à des dimensions raisonnables.

Des grands cierges ainsi diminués, j'arrive aux petites bougies. J'admire franchement certaines illuminations, qui contribuent beaucoup à la splendeur de certaines fêtes extraordinaires.

Dans la cathédrale de Quimper, qui d'ailleurs s'y prête si bien, on a vu, depuis quelques années, pour les fêtes de Noël et de saint Corentin, ce qu'on peut faire de plus beau en ce genre ; mais voici qui a moins de charme : vous êtes dans une chapelle de communauté ; on y célèbre une grande fête, et le sermon vient de finir ; il fait grand jour ; sur l'autel il y a des candélabres, assez pour éclairer brillamment tout l'édifice pendant la nuit ; cependant, on y a ajouté six arcs de cercle garnis de papier doré et surmontés de bougies ; deux longues tringles droites percées de petits trous où s'enfoncent des bougies. Le sacristain allume ces bougies une à une pendant que vous dites votre chapelet et méditez les mystères joyeux ; vous croyez que c'est fini, quand vous voyez ce malheureux ajuster une perche à une autre perche et soulever cette machine branlante pour allumer des bougies suspendues, dans le voisinage de la voûte, à un lustre de fleurs artificielles, au risque d'allumer une demi-douzaine d'incendies ; cela dure longtemps, et vous en avez fini avec les mystères douloureux, que la grande perche se balance toujours en essayant d'atteindre les bougies récalcitrantes.

Ailleurs, c'est autre chose : on a inventé depuis quelque temps un fil au moyen duquel on fait communiquer toutes les mèches de bougies destinées à l'illumination ; en un instant tout s'allume, et par là même disparaît l'ennui de passer un temps considérable à voir un sacristain s'escrimer contre ces lustres et ces candélabres. Mais la facilité même que l'on trouve à faire ainsi jaillir la lumière amène la multiplication effrayante des petites bobèches de fer-blanc, dans lesquelles s'introduisent par milliers de minuscules bougies. Le Salut commence ; cela va très bien pendant qu'on chante *O salutaris* ; vient l'*Inviolata*, deux bougies sont arrivées à leur fin ; les bobèches se dessoudent ; un enfant de chœur se précipite et éteint le feu qui prend dans la nappe. Cela ne se renouvelle que deux fois avant le *Tantum ergo* ; au moment où le sacristain prend le voile huméral pour le mettre sur les épaules du célébrant, une cinquième bobèche tombe ; cette fois, c'est sur un bouquet de fleurs artificielles. Le sacristain laisse là son voile,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

et s'empare du malencontreux bouquet ; l'incendie est éteint.

J'ai assisté assez fréquemment à des Saluts accompagnés d'illuminations de ce genre. Je confesse que tout en y faisant mon possible pour penser un peu au Saint-Sacrement, j'ai toujours subi une sorte d'obsession ; je voyais les bougies tirant à leur fin, les bobèches qui allaient tomber, la distance qui les séparait des objets facilement combustibles ; hélas ! j'ai vu le feu qui prenait, les courses grotesques des enfants ou des serviteurs de l'église éteignant ces incendies en miniature. N'ayant pas réussi à faire d'autre prière, j'ai dit du moins au bon Dieu : « Des petites bobèches, des petites bougies, des petits incendies et des extravagances dans votre culte, délivrez-nous, Seigneur ! Ainsi soit-il. »

Capsules Guyot (véritables), 19, Rue Jacob, Paris — Bronchites Chroniques, Asthmes, Catarrhes, Rhumes opiniâtres. Prix 2 fr. 50 le flacon. Dans toutes pharmacies.

Causerie du docteur. — Les maladies de l'estomac et des intestins connues sous les noms de gastralgies et de dyspepsies font le désespoir du patient et le tourment du médecin. On ne sait trop à quels remèdes recourir, car ils sont souvent infidèles. Dès lors, que devenir en face de pauvres malades réclamant du soulagement contre leurs douleurs ? Les Pastilles et la Poudre de charbon du Dr Belloc, *dont l'usage, en aucun cas, ne peut avoir aucun inconvénient*, sont venues remplir cette lacune. Elles apaisent les maux anciens et rebelles contre lesquels ont échoué les calmants, les adoucissements les vésicatoires, etc. ; elles font disparaître ces sensations brûlantes, ces constipations opiniâtres, cette tristesse continue, cet amaigrissement, ces migraines affreuses, ces anéantissements, ces lassitudes et cette fièvre vague qui rendent l'existence si misérable et qui finissent par compromettre profondément la vie. Les Pastilles et la Poudre se prennent après les repas et chaque fois que la douleur se manifeste.

AVIS. — M. E. Piriou, horloger bijoutier, 3, rue Kéréon, à Quimper, a l'honneur d'informer Messieurs les Ecclésiastiques qu'il va recevoir un beau choix de **Bronzes et Orfévrerie pour Eglises.** Il rappelle aussi qu'il fait remettre à neuf, à Paris, tout ce qui concerne la partie. Ce travail est fait en confiance et livré au bout de 8 à 15 jours, à des prix modérés.

CABINET DEBRAY

Cabinet dentaire et Atelier de fabrication et de réparation, *2, rue Astor* (près la Halle), *à Quimper*.

M. F. PÉZIEUX, Chirurgien-Dentiste diplômé, est tous les jours, à la disposition des clients, à l'exception du vendredi.

M. Hélot *est visible tous les jeudis.*

Dents artificielles, systèmes français et américains. Réparation immédiate de tous les appareils dentaires. — *Prix modérés.*

On trouve chez l'auteur : « *Aux Mères de Familles* », par F. Pézieux, 2, rue Astor (près la Halle), à Quimper.

COMPAGNIE FRANÇAISE du « PHÉNIX » fondée en 1819

Société anonyme, capital social : QUATRE MILLIONS de francs.

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE

ASSURANCES EN CAS DE DECÈS — MIXTES ET DE SURVIE — RENTES VIAGÈRES

Gustave MAUDUIT, Agent général, rue des Reguaires, 34, Quimper

PHOTOGRAPHIE J. VILLARD

QUIMPER

Reproductions et Agrandissements au Charbon.

Ateliers et Salon de pose au 1er étage.

M. VILLARD a l'honneur d'informer sa clientèle que, pour cause d'agrandissements, ses ateliers sont transférés

4, rue Saint-François *(près du Parc)*.

Librairie AUBANEL Frères, imprim[e] de N. S. P. le Pape, Avignon.

VIENT DE PARAITRE :

NOUVEAU MOIS DU SACRÉ-CŒUR

TRENTE MÉDITATIONS SUR LES LITANIES DU CŒUR DE JÉSUS

par l'abbé P. de Terris

curé de St-Symphorien d'Avignon, chan. hon., anc[n] vicaire général de Fréjus, directeur de la Semaine religieuse d'Avignon.

Un joli vol. in-18, de XIII-379 p. — Prix br. 1 f. 45.

Nombreux ouvrages sur le Sacré-Cœur. — Franco *Catalogue des ouvrages de l'Auteur* des Paillettes d'Or.

En vente chez tous les libraires.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac, et de rhumatismes*, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à Emile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MALADIES des YEUX La POMMADE JAUNE CHEVRIER
est employée avec le plus grand succès dans les *ophtalmies*, les *rougeurs de paupières*, le *larmoiement*, etc. — Le Pot 2 fr. 50 ; *franco de port*, 2 fr. 80.
Pharmacie **CHEVRIER**, *PARIS, 21, Faubg Montmartre* et dans toutes Pharmacies.

PASTILLES PECTORALES
DES FRÈRES DE L'INSTRUCTION CHRÉTIENNE
DE PLOËRMEL
AU GOUDRON, RÉGLISSE ET BAUME DE TOLU
préparées sous la direction de F. Lahay, pharmacien de 1re classe, à Ploërmel.

Très efficaces dans les rhumes, bronchites, enrouements, toux chroniques, ces *Pastilles* se recommandent encore aux personnes qui fatiguent de la voix : *orateurs, chanteurs, professeurs, etc.*

La boîte de **Pastilles des Frères de l'Instruction Chrétienne** contient CENT PASTILLES environ et coûte **1 franc** seulement.

Gros et demi-gros : Frère ANGÉSILE-JOSEPH, à Ploërmel (Morbihan).

Détail : dans les pharmacies.

A QUIMPER, pharmacies Lacoste et Clouard.

STATUES RELIGIEUSES
CHEMINS de CROIX et MOBILIER d'EGLISES
Ateliers L. CACHAL-FROC
30, 32 et 34, Rue Vavin, *PARIS*

Statues, Chemins de Croix, Autels, Chaires, Confessionnaux
TERRE-CUITE, CARTON, BOIS, PLATRE, PIERRE, MARBRE
Le matériel important des Ateliers **CACHAL-FROC** permet de produire promptement toutes les statues religieuses que l'on peut demander.

Modèles du Sacré-Cœur, Vierge, St-Joseph, Evêques, Abbés, Moines, etc., St-Yves et tous Saints et Saintes.

Renseignements, Photographies ou Dessins sont envoyés franco sur demande.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne, *Chez les Epiciers.* — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

8e ANNÉE. Vendredi 2 Juin 1893. N° 22.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Fête-Dieu.

II. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Nominations ; Quimper ; Pèlerinage du 31 Mai à N.-D. de Loc-Maria ; N.-D. de Rumengol ; Mission de Plomeur ; Mission de Pleuven ; Funérailles de Mgr Gonindard.

III. Nouvelles du monde catholique : Rome ; Le Pape et l'Allemagne ; Les solennités eucharistiques ; Paris ; La flotte française à Constantinople ; Dans les hôpitaux laïques.

IV. Documents historiques (suite).

V. Annonces et Avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 4 Juin. — 2e dimanche après la Pentecôte. S. François Caracciolo, confesseur. Double, blanc. Mémoires du dimanche et de l'Octave.

Vêpres, depuis capitule du suivant, avec mémoires du précédent, du dimanche et de l'octave.

SOLENNITÉ DE LA FÊTE-DIEU, avec mémoires de s. François et du dimanche.

Lundi, 5. — S. Boniface évêque, martyr. Double, rouge.

Mardi, 6. — S. Norbert, évêque. Double, blanc.

Mercredi, 7. — De l'octave du T.-S. Sacrement. Semi-double, blanc.

Jeudi, 8 — Octave de la Fête-Dieu. Double, blanc

Vendredi, 9. — FÊTE DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS. Double de 1re classe, blanc.

Samedi, 10. — Ste Marguerite, reine et veuve. Semi-double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Lopérec	4 Juin.
Kerfeunteun	5, 6, 7 et 8 Juin.
Arzano	9, 10 Juin.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

FÊTE-DIEU

De toutes les fêtes établies pour adorer Notre-Seigneur Jésus-Christ, la plus importante, la plus populaire est la *Fête-Dieu*, la fête du Très Saint-Sacrement.

Pendant huit jours, l'Église propose ce mystère à nos adorations, elle l'environne de ses pompes, elle convie la nature entière pour le solenniser, sous les voûtes du ciel comme sous les portiques des temples.

Entrons dans l'esprit de l'Église, pour rendre à Jésus-Christ notre Dieu, notre Sauveur, de publics et solennels hommages. Cette fête doit réunir aux pieds des autels tous les cœurs fervents. Tous tiendront à honneur de faire escorte au Très Saint-Sacrement. Les processions traverseront, dans leur pompe brillante ou modeste, les villes, les campagnes du diocèse. Ces cortèges, où prendront rang ce qu'il y a de plus aimable et de plus pur ici bas, les petits enfants, les pieuses associations, les confréries, escortés des hommes qui savent encore honorer leur foi, terminés par le clergé, s'avanceront, au chant des hymnes de reconnaissance et de louanges, au milieu des rues jonchées de fleurs, parfumées d'encens, et présenteront une fois encore le spectacle de l'union des fidèles en Jésus-Christ. Lui-même, ce divin Maître, l'objet de ces hommages et de cet amour, bénira en passant nos villes et nos campagnes, et il se fera, dans le diocèse, une grande effusion de grâces, et en même temps une rénovation de l'esprit de dévotion envers le Très Saint-Sacrement.

C'est ainsi que, chaque année, cette solennité apporte à la terre ses bienfaits. Elle est une compensation aux blasphèmes et à l'ingratitude. Nos chants purifient l'air, notre encens se confond avec le parfum des fleurs qui, une fois au moins dans l'année, rendent au Maître de la nature leurs dons exquis. Notre-Seigneur bénit les foules, les cités, les peuples. Cette fête rapproche la terre du ciel ; elle est la source d'immenses pardons et d'immenses miséricordes.

Qu'elle soit pour nous une occasion bénie d'affirmer notre amour envers Notre-Seigneur, et une moisson de fruits spirituels! Allons à la source de la vie, et puisons dans ce grand Sacrement l'assurance même de notre éternité, nous souvenant de ces divines paroles : « Qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi et moi en lui. »

Et nous, adorons à jamais le Très Saint-Sacrement ! *Adoremus in æternum Sanctissimum Sacramentum.*

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Dimanche 4 Juin, solennité de la Fête-Dieu. La dernière Messe basse à 8 heures 1/2. Grand'Messe à 9 heures.

A l'issue de la Grand'Messe, procession du Saint-Sacrement. Nous avons précédemment indiqué le parcours. — Les hommes doivent se rallier au cortège qui suit le dais : des chaises leur sont réservées dans le grand chœur pour la Messe.

Ordre de la procession : 1° les enfants de la Providence, 2° les écoles communales de filles, 3° les écoles libres de filles, 4° la Congrégation des Demoiselles, 5° la Congrégation des Dames, 6° les Confréries du Très Saint-Sacrement et de l'Adoration réparatrice, 7° les écoles des garçons, 8° la musique des Frères de Sainte-Marie, 9° la bannière de la paroisse de Saint-Corentin, le clergé.

MM. les Curés et Recteurs recevront incessamment une Lettre Pastorale de Monseigneur l'Evêque, leur donnant quelques instructions relatives à l'application du nouveau règlement concernant les Fabriques.

Nominations. — Monseigneur a nommé : vicaire général de son diocèse, M. l'abbé Eugène Bernard, ancien Vice-Doyen de Sainte-Geneviève, à Paris ;

(Cette nomination a été agréée par décret présidentiel du 25 Mai 1893.)

M. Le Roux, vicaire à Plouhinec, vicaire à St-Martin, Morlaix ;
M. Pelléter, jeune prêtre, vicaire à Plouhinec ;
M. Maréchal, jeune prêtre, vicaire à Pleyben ;
M. Berthou, jeune prêtre, vicaire à Coray ;
M. Mével, jeune prêtre, vicaire à Saint-Mathieu de Quimper ;
M. Coajou, jeune prêtre, 4e vicaire à Guipavas ;
M. Quéau, jeune prêtre, vicaire à Laz ;
M. Penven, jeune prêtre, vicaire à Locunolé.

Quimper. — Mardi 30 Mai, à 10 heures, a eu lieu, à la Cathédrale, le service solennel recommandé par Monseigneur l'Evêque pour le repos de l'âme de M. Serré, vicaire général. Après la Messe, chantée par M. le chanoine Guillard, Sa Grandeur a donné l'absoûte.

Dans le chœur, se pressaient les séminaristes et plus de cent prêtres, dont vingt-six chanoines, venus de toutes les parties du diocèse. Plusieurs, retenus par leur ministère, ou avertis trop tard, n'avaient pu assister aux funérailles : ils ont tenu à venir donner ce témoignage de respect à la mémoire de celui qui fut pour ceux-ci un maître vénéré, pour ceux-là un ami dévoué, un conseiller sûr et dont la mort laisse dans les cœurs de tous de si vifs regrets.

R. I. P.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Pèlerinage du 31 Mai à Notre-Dame de Loc-Maria. — Mercredi, à 8 heures du soir, les processions des paroisses de Saint-Corentin et de Saint-Mathieu se sont rendues à Notre-Dame de Loc-Maria, pour la clôture du Mois de Marie.

C'est le regretté curé de la Cathédrale, M. de Penfentenyo, qui prit, il y a un an, l'initiative de cette pieuse réunion : c'est le dernier pèlerinage qu'il organisa. En l'établissant, il répondait au désir de son cœur comme aux vœux des habitants de la ville. Ceux-ci l'ont bien montré en venant, cette année, plus nombreux encore au sanctuaire vénéré, monument dix fois séculaire de la dévotion quimpéroise à l'auguste Mère de Dieu.

L'excellente musique des Frères de Sainte-Marie prêtait son concours à la fête.

Le R. P. Renard, jésuite, qui, durant le mois, a prêché avec tant de talent et de succès les gloires de la Reine du Ciel, a, dans une chaude allocution, rappelé les obligations du chrétien et les moyens d'y demeurer fidèle, les résumant dans cette devise : « Tout à Jésus par Notre-Dame ! »....

Du haut de son trône orné de fleurs et étincelant de lumières, Notre-Dame de Loc-Maria souriait à ses enfants, prenait acte de leurs promesses et entendait leurs prières. Car Elle est celle qu'on n'a jamais invoquée en vain.

Notre-Dame de Rumengol. — Le grand pardon du dimanche de la Trinité a été aussi brillant que les années précédentes, l'affluence des pèlerins au moins aussi considérable et leur piété aussi recueillie. Depuis l'après-midi du vendredi, on le sait, l'église ne désemplit pas : les prières se continuent toute la nuit, les confessionnaux sont assiégés. Le lendemain, dès l'aube, les pèlerins se pressent à la Sainte-Table puis, ayant satisfait leur dévotion et accompli leurs vœux, ils cèdent la place à d'autres groupes qui arrivent plus nombreux pour la procession « des miracles », qui a lieu le samedi soir, et pour la solennité du lendemain.

La fête était présidée par Monseigneur l'Evêque, que l'on a vu, à quinze jours de distance, venir mettre son épiscopat sous la protection de « la Reine des Bretons », dans les deux sanctuaires les plus vénérés de son diocèse : Le Folgoët et Rumengol.

La Grand'Messe à la chapelle du Couronnement a été chantée par M. Téphany, Doyen du Chapitre. M. Milin, curé de Lambézellec a, dans un beau sermon, redit les gloires de Marie, la Vierge de « tout remède. »

On nous signale une mesure excellente prise par l'administration municipale de Rumengol qui a débarrassé les abords du sanctuaire de ces nuées de mendiants, étalant leurs plaies hideuses et leur misère, souvent peu intéressante. C'est un exemple à suivre, une réforme à opérer dans les autres centres de pèlerinage.

Mission de Plomeur. — On nous écrit :

« La paroisse de Plomeur vient de recevoir la grâce insigne d'une Mission.

« Plomeur est une excellente paroisse où fleurit la piété et où la fréquentation des sacrements est en très grand honneur. C'est que, depuis de longues années, elle a été confiée à des prêtres aussi pieux que distingués.

« Mais le bon Pasteur doit constamment veiller sur son troupeau, le défendre contre les loups ravisseurs et lui ménager les meilleurs pâturages.

« C'est pour cela que M. Yvenat avait fait appel à la parole si apostolique de M. le chanoine Hameury, curé de Crozon, et à l'éloquence si persuasive de M. Madec, curé de Pont-l'Abbé, qui ont bien voulu accepter de présider cette Mission, et leur avait procuré des collaborateurs pleins d'expérience et de talent.

« On peut dire que tous les paroissiens ont profité avec le plus grand empressement de la grâce qui leur était offerte.

« Quelques retours ont particulièrement consolé le cœur du digne Pasteur.

« A la fin de la première semaine, il y a eu tout près de 900 communions, et plus de 1,000 à la fin de la seconde.

« Dieu en soit loué ! »

Mission de Pleuven. — « C'est toujours avec empressement que les croyantes populations de nos campagnes répondent à l'appel des pasteurs, quand une Mission s'ouvre dans la paroisse. Nulle part l'empressement n'a été plus grand qu'à Pleuven, où une Mission vient de se donner, du 14 au 27 Mai. Dès la première semaine, plus de la moitié des paroissiens accouraient entendre la parole des Missionnaires, présidés par M. Le Duc, curé-archiprêtre de Morlaix, auprès de qui les prêtres aiment tant à se grouper dans l'Œuvre des Missions et dont la parole, pleine de doctrine et d'onction, captive nos auditoires bretons. Le samedi, 19 Mai, le bon recteur de Pleuven avait la consolation de voir quatre cents communiants s'agenouiller à la Table-Sainte.

« Dès le premier jour de la semaine suivante, tous ceux qui n'avaient pu prendre part aux exercices de la première semaine, accouraient à leur tour, et bientôt de nombreux fidèles des paroisses voisines se joignaient à eux. La charmante église de Pleuven, décorée pour la circonstance avec le meilleur goût, était comble, dès le mercredi matin. Les Missionnaires de cette semaine, présidés par M. le Curé de Fouesnant, ont été édifiés du recueillement, de l'attention soutenue et de la foi simple et profonde de cette assistance.

« Dans une Mission, on constate, mieux que partout ailleurs, l'action de la grâce éclairant les intelligences et échauffant progressivement les cœurs. S'il y a chez quelques-uns un peu de froideur, de défiance peut-être dès l'abord, tout cela disparaît pour faire place à l'abandon, à la sympathie, à la confiance, à l'enthou-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

siasme même, et il devient visible pour tous qu'à la clôture de la Mission, il n'y a là qu'un cœur et qu'une âme. « N'êtes-vous pas encore fatigués ? disions-nous, le dernier jour, à quelques retraitants. — C'est maintenant, au contraire, que nous nous plaisons le plus, répondaient-ils. »

« Dieu soit béni ! La paix a été rendue aux âmes, des égarés ont été ramenés dans la voie droite, les bons fortifiés.

« 450 communiants recevaient, avant de se séparer, le pain qui fait les forts. Le dernier jour de la Mission, une charmante statue de N.-D. des Victoires, offrande d'une généreuse donatrice, s'offrait, à l'entrée du chœur, aux regards de tous La bénédiction en a été faite, le dimanche, 28 Mai.

« N.-D. des Victoires, gardez les pécheurs que vous avez ramenés, affermissez les pas des justes, conservez d'une manière durable les fruits de cette belle Mission ! »

Funérailles de Monseigneur Gonindard. — « *Les grandes douleurs sont muettes,* » écrivait Monseigneur l'Évêque de Vannes à ses diocésains, pour leur annoncer la mort foudroyante de Mgr Gonindard, le métropolitain de la province de Rennes.

Aux funérailles qui ont eu lieu, jeudi, 25 Mai, cette parole s'est pleinement réalisée. La ville et le diocèse de Rennes ont manifesté par un deuil profond et sincère, la douleur qu'ils ressentaient d'une telle perte. Le clergé était venu nombreux rendre un dernier hommage à celui qu'il considérait, à juste titre, comme un père. La Cour en grand costume, les autorités civiles et militaires, assistaient aux funérailles de Mgr Gonindard comme à celles de Son Eminence le cardinal Place. En d'importantes maisons industrielles, chrétiennement dirigées, les ouvriers avaient demandé à leurs patrons la permission de s'y rendre en députation. La foule, massée sur les trottoirs ou sur les places, regardait passer, dans un silence respectueux et ému, le cortège et le char funèbre qui portait les dépouilles du pieux archevêque. La plupart des maisons étaient tendues de noir, les édifices publics avaient arboré les insignes de deuil.

Enfin, onze évêques étaient accourus des différents points de la France, pour donner à leur sympathique et vénéré collègue, une dernière marque d'affectueux souvenir.

Le cortège fut présidé et la messe célébrée par Mgr Bécel, évêque de Vannes. — Étaient présents :

NN. SS. Hugonin, évêque de Bayeux, Coullié, évêque d'Orléans, Trégaro, évêque de Séez, Pagis, évêque de Verdun, Labouré, évêque du Mans, Clèret, évêque de Laval, Fallières, évêque de Saint-Brieuc, Lagrange, évêque de Chartres, Belmont, évêque de Clermont-Ferrand, Mathieu, évêque d'Angers.

On remarquait le R. Père abbé de Thymadeuc, plusieurs prélats, Mgr Sauvé, Mgr Maricourt, recteur de l'Institut catholique d'Angers, Mgr Déchelette, vicaire capitulaire du diocèse de Lyon.

Le diocèse de Quimper était représenté par M. Salaün, chanoine

titulaire de la Cathédrale, et M. Quidelleur, chanoine honoraire, principal du collège de Saint-Pol-de-Léon.

— Un décret présidentiel, en date du 24 Mai 1893, agrée la nomination faite par le chapitre métropolitain de Rennes de MM. Guillois, Contin et Durusselle comme vicaires capitulaires, chargés, en cette qualité, de l'administration diocésaine pendant la vacance du siège.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Plusieurs journaux affectent de répandre de mauvaises nouvelles au sujet de la santé du Saint-Père qui aurait, disent-ils, été forcé de suspendre ses audiences.

Au contraire, la santé du Pape est excellente. En effet, le 21 Mai, il a reçu le pèlerinage maltais. L'évêque de Malte a lu une adresse en italien ; le Pape a répondu dans la même langue. Sa Sainteté a rappelé que l'Eglise de Malte avait été fondée par saint Paul ; qu'elle avait été un des remparts de la chrétienté par les chevaliers de Saint-Jean.

« Gardez jalousement votre foi, a ajouté Léon XIII, persévérez ; ayez soin surtout de l'éducation de la jeunesse ; faites des œuvres pour améliorer la situation des classes pauvres. »

Cinquante tertiaires franciscains hollandais assistaient à cette audience.

Le jeudi, 26, le Souverain Pontife a reçu en audience solennelle le pèlerinage hongrois, présidé par S. Em. le cardinal Vaszary, primat de Hongrie.

Un groupe de vingt-cinq à trente Australiens conduits à Rome par le cardinal Moran, archevêque de Sydney, assistait à l'audience solennelle du pèlerinage hongrois.

Le cardinal légèrement indisposé, n'a pu les présenter lui-même au Souverain Pontife ; il l'ont été par Mgr Kelly, recteur du collège irlandais.

D'après un relevé de la statistique des trains arrivés à Rome, dit le *Moniteur de Rome,* les étrangers venus à l'occasion des fêtes du Jubilé, pendant le premier trimestre de cette année, s'élèverait à près de quatre-vingt mille, apportant à Léon XIII les hommages des fidèles de toutes les nations chrétiennes. Car toutes les nations se succèdent aux pieds du Souverain Pontife, « ne sachant qu'admirer le plus, ou de cette bonté d'un Pontife et d'un Père qui se donne à tous et à chacun, ou de cette force d'un vieillard de quatre-vingt-trois ans qui soutient le poids des affaires du monde, qui travaille la nuit et qui donne des audiences, tout le jour, aux ambassadeurs, aux évêques, aux foules réunies et aux simples particuliers. »

— On écrit au *Monde* que Léon XIII met la dernière main à un document important qui va paraître à l'occasion du prochain consistoire.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le Pape et l'Allemagne. — D'après une dépêche reçue de Rome par *La Germania*, le cardinal Rampolla aurait déclaré au directeur du pèlerinage allemand que toutes les nouvelles d'après lesquelles le Saint-Siège chercherait à s'immiscer sur la politique intérieure de l'Allemagne, sont de pure invention.

D'un autre côté, la *Civilta cattolica* publie sur la visite de l'empereur allemand au Vatican un article important du Père Brandi, que les dépêches ont signalé et dont voici un rapide aperçu :

L'article ne donne pas satisfaction à la curiosité de ceux qui voudraient connaître la conversation qui a eu lieu entre le Souverain Pontife et l'empereur ; il n'en parle pas, mais il s'attache à faire ressortir l'importance de l'hommage rendu au Saint-Père par les souverains allemands, qui, pour aller au Vatican, se sont soumis à toutes les conditions imposées et ont observé et suivi scrupuleusement l'étiquette prescrite.

L'article signale la distinction extraordinaire accordée par le souverain allemand au cardinal Rampolla, que Léon XIII appela, dès 1887, à lui prêter son concours pour diriger dans le monde entier l'action du Saint-Siège, d'une manière favorable à la cause de l'ordre, de la paix et du bien-être public. L'article ajoute que l'honneur conféré au fidèle et dévoué secrétaire d'État a été particulièrement agréable au Saint-Père.

On s'accorde à voir là un démenti indirect, mais très clair, à ceux qui prédisent la retraite prochaine du cardinal Rampolla.

Un peu plus loin, l'article constate que les conditions imposées aux souverains allemands devaient servir à faire reconnaître que le Pape ne renonce à aucun de ses droits, et que l'empereur a accepté ces conditions sachant que, dans l'intention du Souverain Pontife, elles avaient ce sens d'une inébranlable affirmation de son droit contre ceux qui se disent aujourd'hui maîtres de Rome.

Dans la conclusion de l'article, il est dit que la visite au Vatican des souverains d'Allemagne a fait ressortir, aux yeux du monde entier, l'état de choses anormal et intolérable créé à Rome par la Révolution.

Les solennités eucharistiques. — L'histoire du Congrès eucharistique ne peut se faire encore qu'en réunissant les dépêches adressées de Jérusalem à divers journaux ; et pourtant que ce résumé nous fait entrevoir de grandes et de belles choses !

Nous avons dit l'impression produite par les premières réunions qui avaient suivi l'entrée si imposante du Cardinal-Légat. La suite du Congrès a dépassé toute espérance. Les discours du Légat et des Patriarches grec et latin ont produit une émotion profonde. Les solennités ont été splendides, et ont suscité un grand enthousiasme, avec de vives affirmations d'union avec le Pape et des témoignages publiés de reconnaissance pour la France, protectrice des Saints-Lieux... Une dépêche ajoute : « L'Orient est émerveillé. »

« Le Congrès a été couronné, samedi, 20 Mai, par un magnifique discours du Cardinal-Légat et par les acclamations liturgiques aux prélats, chantées par les religieux de l'Assomption. Ensuite a eu lieu une splendide procession du Saint-Sacrement, à Saint-Etienne, puis, à minuit, le chant des Matines de la Pentecôte, au Mont Sion, près du Cénacle, où de nombreuses messes ont été célébrées.

Lundi 22, le Cardinal a posé et bénit solennellement la première pierre de la chapelle de N.-D. de France, et, le lendemain, un train spécial emmenait les pèlerins. Les deux bateaux sont partis de Jaffa, le même jour, par un temps splendide.

Après un arrêt à Alexandrie, où il a été cordialement reçu chez les Frères, le pèlerinage est arrivé à Marseille, le mardi, 30 Mai.

Paris. — *Chambre.* — Une nouvelle aggravation à la loi du divorce vient d'être décidée par la Chambre. Sans débat, et au milieu de l'inattention générale, on a voté une loi qui porte qu'au bout de trois ans, toutes les demandes en séparation de corps sont *obligatoirement* transformées en divorce sur la réclamation d'un seul des conjoints. Jusqu'à présent, à l'expiration de ce délai, les tribunaux restaient libres de refuser le divorce : désormais, ils devront le prononcer.

Du moins, tel serait le résultat du vote d'hier, si une seconde délibération ne devait avoir lieu, et si le Sénat ne maintenait pas les décisions qui avaient laissé une certaine faculté aux tribunaux.

La flotte française à Constantinople. — Les journaux ont publié des détails fort intéressants au sujet de la visite que l'amiral Vignes a faite à S. M. le Sultan. Mais les dépêches des agences ont passé sous silence ce fait raconté par un témoin oculaire :

« Le lendemain de l'arrivée des officiers de l'escadre, l'amiral Vignes, commandant en chef, suivant en cela la tradition et sous l'impression de ses idées personnelles, s'est rendu au cimetière de Ferikeuil avec les 80 officiers du vaisseau et a assisté à une messe célébrée pour le repos des âmes des marins et soldats de tout grade, morts à Constantinople des suites des blessures ou maladies contractées pendant la guerre de Crimée. Cette cérémonie, à laquelle s'étaient associés l'ambassade de France et les membres de la colonie française, a été fort imposante et c'est vraiment une grande consolation pour tout patriote, qui se fait tuer pour son Dieu et pour sa patrie, de savoir que le sacrifice qu'il a accompli n'est pas ignoré, que de pieuses prières le recommandent au Très-Haut par d'autres, qui sont prêts à l'imiter et à mourir de sa glorieuse mort.

« Cette visite de nos officiers de l'escadre a produit dans le monde turc une excellente impression. »

Nous n'ajouterons qu'un seul mot à ce récit si intéressant. Comment se fait-il que les agences et certains journaux omettent

Archives diocé[illegible]nes de Quimper et [illegible]

les détails les plus importants d'un événement, dès qu'il touche au sentiment religieux ? N'est-ce pas faire preuve d'un manque de sens commun qui friserait la sottise, s'il n'était voulu ?

Dans les hôpitaux laïques. — M. Cornély raconte dans le *Gaulois* le trait suivant, en le déclarant *scrupuleusement vrai*.

« Il y a quelque temps, je suivais la visite d'un de mes amis, médecin dans les hôpitaux. Nous arrivons au lit d'un malade :

— Avez-vous bu votre lait ? demande le médecin.

— Non, M. le Docteur, l'infirmière n'a pas voulu m'en donner.

Et voilà le malade qui nous raconte que, lorsqu'on veut du lait, il faut le payer ; que le seul moyen d'être bien avec les infirmières, est de leur donner des pourboires.

Le médecin alors regarda la pancarte indiquant l'état civil du malade.

— Vous êtes électeur à Paris, dit-il ; pour qui avez-vous voté ?

— Pour M. Un Tel.

Et il nomma l'un des plus farouches laïcisateurs du Conseil.

— C'était votre droit, mon garçon, je ne vous le reproche pas. Seulement, c'est à votre conseiller, précisément, que vous devez l'infirmière dont vous vous plaignez.

Et il passa à un autre, en nous disant :

— Ces gaillards-là, quand ils sont bien portants, ils votent pour les gens qui remplacent les sœurs par des infirmières, et quand ils sont malades, ils disent pis que pendre des infirmières. Ils n'ont pas volé ce qui leur arrive. »

DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

dans le Finistère, pendant la Révolution.

ANNÉE 1793

Nous avons déjà suivi, dans les prisons d'Audierne, Kerlot, Landerneau, les prêtres arrêtés dans le Finistère, pendant cette année 1793. Il nous reste à publier quelques documents sur les prêtres fidèles qui purent se cacher dans les campagnes, sur les dénonciations et poursuites dont ils furent l'objet, et enfin touchant la résistance, souvent sanglante, qu'opposèrent à ces poursuites les chrétiennes populations des campagnes.

Dans sa séance du 6 Janvier 1793, le Conseil général du Département prit un arrêté d'une violence sauvage contre les prêtres non assermentés dont il n'avait pu encore s'emparer, sans se douter qu'à la fin de cette même année, la plupart de ses membres se verraient appliquer la loi du talion et que,

poursuivis et traqués, ils finiraient sous le couperet de la guillotine.

Voici les dispositions les plus saillantes de cet arrêté du Département :

« *Séance du 6 Janvier 1793.*

« Le rapporteur chargé de présenter une nouvelle rédaction de l'article 4, relatif aux prêtres insermentés, en donne lecture. Le Conseil adopte le projet entier, ainsi qu'il suit :

« Le Conseil général, convaincu que la surveillance la plus active n'a pu faire sortir tous les prêtres insermentés du territoire de la République ; certain que, dans un grand nombre de municipalités rurales, par des conseils aussi perfides que dangereux, ils ont réussi à faire nommer aux fonctions municipales et judiciaires leurs plus zélés partisans ;

« Considérant que le projet de Constitution va être présenté à la sanction du Souverain, et que, dès lors, il est important que les assemblées primaires soient purgées de toute espèce de malveillants ;

« Considérant que leur désobéissance (prêtres) à la loi du 26 Août dernier ne permet de les regarder que comme des hommes proscrits de la société et des ennemis de la chose publique ; que les citoyens qui les recèlent ne peuvent être que leurs adhérants et les partisants de leurs projets liberticides ;

« Considérant que les maisons où les prêtres insermentés ont des meubles servent à former des assemblées dans lesquelles se rassemblent de nuit leurs partisans ; que les domestiques ou gardiens servent à donner les signaux des rassemblements ;

« Considérant qu'il existe plusieurs édifices ou chapelles non conservées où il se fait des attroupements illicites, dans lesquels le fanatisme pousse l'audace au point de conspirer contre la République ;

« Le Conseil général arrête, sous le bon plaisir de la Convention :

« 1° Il sera accordé, sur les frais du culte, à tous citoyens qui saisiront un prêtre insermenté, une prime de 100 livres ;

« 2° Tout ecclésiastique insermenté sera conduit, de brigade en brigade, jusqu'au château du Taureau, pour être déporté à la Guyane française ;

« 3° Tout citoyen ayant donné asile aux prêtres insermentés sera provisoirement mis en état d'arrestation ;

« 4° Le Conseil sollicitera de la Convention, pour les recéleurs des prêtres, une peine de dix ans de détention et 300 livres ;

« 5° Les édifices nationaux occupés par des meubles des dits prêtres seront incessamment évacués ;

« 6° Ces édifices, autres que les presbytères, qui seront

Archives diocésaines de Quimper et Léon

remis aux Curés assermentés, seront mis en valeur au profit de la République.

« Le Conseil enjoint aux Districts de procéder à la descente des cloches des chapelles non conservées. »

Ne se dissimulant pas la rigueur et l'illégalité d'un pareil arrêté, exécutoire sous des peines aussi sévères, le Département crut devoir s'en excuser devant la Convention par l'adresse suivante :

« Des hommes qui, depuis le commencement de la Révolution, ont fait tous leurs efforts pour entraver l'exécution des lois et pour obstruer les canaux de la fortune publique, s'agitent plus que jamais dans ce département. Des prêtres dissidents, des émigrés, malgré la surveillance la plus active, empoisonnent le sol de la liberté. Dans leurs conférences nocturnes, ils osent prédire, au nom de la Divinité, une contre-Révolution prochaine, le bruit d'une rupture avec le gouvernement anglais ; des lettres, apocryphes ou adroitement envoyées par les émigrés et les prêtres réfugiés en Angleterre, alimentent ce fol espoir, dans lequel donnent des hommes qui ne veulent pas permettre qu'on fasse tomber le bandeau qui leur couvre la vue.

« Ces circonstances ont forcé le Conseil général à prendre provisoirement les mesures que vous verrez dans l'arrêté ci-joint. »

Cet arrêté du 6 Janvier 1793, qui ajoutait encore à la rigueur de l'arrêté du 26 Décembre 1792, ne tarda pas à être mis à exécution. »

Le 1er Janvier 1793 (1), la gendarmerie de Châteauneuf-du-Faou certifiait :

« Qu'ayant communiqué, hier, 31 Décembre, à la Municipalité de Plounévez, l'arrêté du Département du 26 Décembre 1792, et ayant appris que les prêtres réfractaires qui se trouvent sur cette paroisse : Le Guen, Keren, Guéven (pour Guével), Laffeter, ex-recteur du dit Plounévez, Guyomarch, Auffret, Le Du, Mével, Le Gall et Lallouet, les deux derniers en Collorec, Plassart et Joncourt, du Cloître, doivent dire la messe en différentes chapelles de la dite paroisse, nous partîmes dans la nuit et fûmes à Saint-Tugdual et autres chapelles ; mais, comme ils ont coutume de ne pas dire la messe deux fois de suite dans la même chapelle, nous n'en trouvâmes aucun. Nous fûmes au bourg de Plounévez, où nous représentâmes au maire, Le Page, qu'il était singulier que, malgré les arrêtés du Département, les chapelles étaient encore ouvertes, et avons constaté au procès-verbal la négligence de la Municipalité. »

La conséquence de cette descente de gendarmerie fut

(1) L. 73.

l'arrêté pris par le District de Carhaix, le 11 Janvier 1793 :

« Considérant que la majeure partie de la paroisse de Plonévez-le-Faou est séduite par les agitations des prêtres réfractaires, qui y sont en grand nombre, arrêtons que la force armée ira à leur poursuite. »

Mais il était plus facile de décréter l'arrestation des prêtres que de l'exécuter, témoin le procès-verbal dressé, le 10 Février 1793, par Bochet, Damy et Cheriner, gendarmes de Châteauneuf (1) :

« Nous étant transportés à Collorec pour y capturer le sieur Lallouette, prêtre réfractaire, qui, depuis longtemps, est caché par les habitants de cette trêve, nous arrivâmes au bourg, vers 10 heures, où, entrant, nous aperçûmes plus de trois cents personnes, qui attendaient l'arrivée du dit Lalouette pour y entendre la messe ; mais, à notre aspect, plusieurs personnes s'enfuirent et revinrent peu après, ce qui nous fit soupçonner que c'était pour avertir le prêtre, qui, effectivement, ne vint pas. Après avoir fait quelques perquisitions dans le bourg et à l'église, voyant qu'il venait toujours du monde, nous demandâmes la Municipalité, afin de mettre notre vie sous sa protection, car nous entendions dire de toute part : « F..... leur sur le dos, ils ne sont que quatre ! » Notre interprète, Bichard, leur dit : « Il paraît bien que vous n'avez « rien à perdre, pour faire les choses comme çà. » Ils répondirent : « Qu'est-ce que nous risquons ? » Peu après, nous entendîmes sonner le tocsin ; cela ne nous effraya pas. Peu après, nous vîmes arriver le Maire et trois Officiers municipaux, avec le Procureur de la Commune, tous décorés de leur écharpe. Ils nous demandèrent où étaient nos ordres pour capturer leur prêtre. Je répondis que mes seuls ordres étaient l'arrêté du Département du 6 Janvier, qui enjoint aux Municipalités de purger de leur sein tous les prêtres réfractaires. Les Municipaux déclarent n'avoir eu aucune connaissance de cet arrêté, et que, d'ailleurs, M. Lallouette avait permission du District de Carhaix de faire ses fonctions jusqu'à ce qu'il fût remplacé ; et que nous eussions à nous retirer sur le champ, ce que nous fîmes pour dresser le présent procès-verbal. »

(A suivre.)

(1) L. 122.

L'ALBUM KERITY-PENMARCH, contenant 8 vues, avec historique inédit, est parfaitement accueilli du public.

Cet album se vend au profit de la belle église paroissiale de Penmarc'h, en restauration, actuellement

Toute personne donnant *1 fr. au moins*, a droit à cet album, qui se trouve en dépôt :

A Quimper, chez M. Le Gall, libraire, 12, quai du Stéir.

A Brest, aux bureaux du *Courrier*, 11, rue Kléber, et 7, rue de la Halle.

A Morlaix, chez M. Goaziou, relieur-doreur.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

BIBLIOGRAPHIE

Sous ce titre « **Les Enfants de Paris** » (un vol. in-12. Prix : **2** fr. Paris, Victor RETAUX et FILS, 82, rue Bonaparte), **M.** le marquis DE SÉGUR vient de publier un charmant volume d'esquisses d'après nature, que nous voudrions voir dans les mains de toute la jeunesse de nos écoles et de nos patronages. L'auteur indique la pensée de son livre dans la courte préface que nous reproduisons en partie.

« **Nous** n'avons ni l'imagination d'Eugène Suë, ni le génie de Victor Hugo, et notre prétention n'est pas de créer des types, mais d'esquisser quelques portraits d'après nature.

Ce n'est pas d'ailleurs dans le monde des *pâles voyous* que nous avons pris nos modèles. Le monde populaire que nous fréquentons, auquel nous sommes mêlés chaque jour par nos œuvres, est surtout celui de ces enfants des Frères qui forment la moitié des garçons de Paris, monde très étendu puisqu'il égale ou dépasse la population entière de bien des grandes villes de France.

Un long séjour au milieu de ces chers petits Parisiens, depuis l'écolier jusqu'à l'employé de commerce ou de bureau, jusqu'au jeune ouvrier ou au jeune soldat, nous a familiarisé avec eux, avec leurs familles, avec leurs pensées, leurs sentiments, leurs joies et leurs peines, leurs aspirations et leurs déceptions.

Une correspondance familière et suivie nous a fait pénétrer plus intimement dans leur cœur, et nous a procuré souvent la jouissance exquise dont parle Gœthe « de voir une belle âme s'ouvrir devant soi. »

Nous voudrions dans nos légères esquisses, donner une idée de cette classe si intéressante de jeunes gens, espérance et réserve de la France chrétienne, et, par le spectacle de leurs œuvres, de leurs qualités et de leurs vertus, reposer un moment l'âme de nos lecteurs des tristesses et des angoisses du temps présent. » — Librairie J. SALAUN, à Quimper.

« **La Poudre de Rogé,** par son goût agréable, est un puissant moyen de vaincre la répugnance d'un grand nombre de malades pour les purgatifs ; il n'occasionne ni soif ni coliques, et, par conséquent, on peut dire de lui qu'il agit sûrement et agréablement. »

(Extrait du rapport du professeur SOUBEIRAN.)

Éviter les produits dont le nom peut prêter à confusion. Fabr. 19, rue **Jacob**, Paris. Dépôt, 9, rue du 4 Septembre et toutes pharmacies. Prix : 2 fr. avec une instruction.

Le vin de Quinium Labarraque, fébrifuge tonique et digestif est un médicament énergique et doux qui convient à toutes les personnes affaiblies par l'âge, la maladie, les excès ou surmènes par le travail. Le Quinium Labarraque a été considéré par l'Académie de médecine comme une acquisition thérapeutique importante, et, dans le *Traité de Thérapeutique* de Trousseau et Pidoux, il est dit que le Quinium devrait remplacer toutes les autres préparations de quinquina. Toutes pharmacies et 19, rue Jacob, Paris.

Les Perles d'essence de térébenthine du Dr Clertan dissipent en quelques minutes les névralgies les plus douloureuses, qu'elles occupent la tête, les membres ou toute autre partie du corps. On ne saurait trop recommander ce médicament aux malades qui souffrent de ces cruelles affections. Pour bien agir, l'essence de térébenthine doit être parfaitement rectifiée. Exiger la signature Clertan sur l'étiquette des flacons de Perles d'essence de térébenthine.

CABINET DEBRAY

Cabinet dentaire et Atelier de fabrication et de réparation, *2, rue Astor* (près la Halle), *à Quimper*.

M. F. PÉZIEUX, Chirurgien-Dentiste diplômé, est tous les jours, à la disposition des clients, à l'exception du vendredi.

M. HÉLOT *est visible tous les jeudis.*

Dents artificielles, systèmes français et américains. Réparation immédiate de tous les appareils dentaires. — *Prix modérés.*

On trouve chez l'auteur : « *Aux Mères de Familles* », par F. PÉZIEUX, 2, rue Astor (près la Halle), à Quimper.

PHOTOGRAPHIE J. VILLARD
QUIMPER

Reproductions et Agrandissements au Charbon.
Ateliers et Salon de pose au 1er étage.

M. VILLARD a l'honneur d'informer sa clientèle que, pour cause d'agrandissements, ses ateliers sont transférés
4, rue Saint-François *(près du Parc).*

AVIS

Messieurs **CHRISTOFLE & Cie** ont l'honneur de faire connaître aux nombreuses personnes qui savent apprécier la supériorité de leurs Couverts et Orfèvrerie, que leur seul représentant à *Quimper* est M. GUIBOURG, horloger bijoutier, *6, quai du Parc*, qui a son assortiment au complet.

N. B. — M. GUIBOURG, notre représentant, enverra gratuitement, à toute personne qui en fera la demande, un Album complet qui restera sa propriété.

COMPAGNIE FRANÇAISE du « PHÉNIX » fondée en 1819

Société anonyme, capital social : QUATRE MILLIONS de francs.

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE

ASSURANCES EN CAS DE DECÈS — MIXTES ET DE SURVIE — RENTES VIAGÈRES

Gustave **MAUDUIT**, Agent général, rue des Reguaires, 34, QUIMPER

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Epiciers.* — Se défier des imitations.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Emile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

COMMENT IL FAUT VIVRE
par M. l'abbé Séb. KNEIPP. Avertissements et conseils s'adressant aux malades et aux gens bien portants pour vivre d'après une hygiène simple et raisonnable et une thérapeutique conforme à la nature. Franco par poste contre mandat de 3 fr. 90 adressé à J. FAVRICHON, à Saint-Symphorien-de-Lay (Loire). Envoi gratis du catalogue des livres, produits pharmaceutiques et alimentaires, toiles hygiéniques, etc., etc.

PENSION DE FAMILLE
4, Rue de la Clef, 4, — PARIS
Près le Jardin des Plantes et la gare d'Orléans
AVIS à MM. les Ecclésiastiques et aux Familles désirant faire un séjour à Paris.
Appartements et chambres meublés ou non meublés depuis 150 francs par mois, location et nourriture comprises.
On traite à l'année depuis 1,500 francs.
Table d'hôte à 11 heures 3/4 et à 6 heures.
Déjeuner 1 fr. 50, dîner 2 fr., vin compris. — Grand et beau jardin.

STATUES RELIGIEUSES
CHEMINS de CROIX et MOBILIER d'EGLISES
Ateliers L. CACHAL-FROC
30, 32 et 34, Rue Vavin, PARIS
Statues, Chemins de Croix, Autels, Chaires, Confessionnaux
TERRE-CUITE, CARTON, BOIS, PLATRE, PIERRE, MARBRE
Le matériel important des Ateliers CACHAL-FROC permet de produire promptement toutes les statues religieuses que l'on peut demander.
Modèles du Sacré-Cœur, Vierge, St-Joseph, Evêques, Abbés, Moines, etc., St-Yves et tous Saints et Saintes.
Renseignements, Photographies ou Dessins sont envoyés franco sur demande.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

8e ANNÉE. Vendredi 9 Juin 1893. N° 23.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE — *I.* La Fête du Sacré-Cœur.

II. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Lettre de Mgr l'Evêque de Quimper à son clergé ; Retraites ecclésiastiques ; Examen des vicaires ; Service pour Mgr Lamarche ; Avis de l'Evêché ; Nomination de Vicaires généraux ; Les retraites bretonnes ; Quimper ; Carhaix ; Les Bretons à Jersey.

III. Nouvelles du monde catholique : Rome ; La liberté comme en Turquie ; Châtiment de l'impie ; Faut-il toujours céder ; Une trouvaille ; Bibliographie.

IV. Annonces et Avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 11 Juin. — 3e dimanche après la Pentecôte. S. Barnabé, apôtre. Double-majeur, rouge. Mémoire du dimanche. Aux vêpres, mémoires 1° du suivant, 2° du dimanche, 3° des saints martyrs.

SOLENNITÉ DE LA FÊTE DU SACRÉ-CŒUR, avec mémoires de s. Barnabé et du dimanche.

Lundi, 12. — S. Jean de St-Facond, confesseur. Double, blanc.

Mardi, 13. — S. Antoine de Padoue, confesseur. Double, blanc.

Mercredi, 14. — S. Basile-le-Grand, évêque, docteur. Double, blanc.

Jeudi, 15. — Office votif du T.-S. Sacrement. Semi-double, blanc.

Vendredi, 16. — S. Jean-François Régis, confesseur. Double, blanc.

Samedi, 17. — S. Hervé, confesseur. Semi-double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Arzano	11, 12 et 13 Juin.
Ile-de-Seins	14 et 15 Juin.
Plouvien	16, 17 Juin.

Mission recommandée. — PLOUVIEN, du 11 au 24 Juin. Président, la première semaine, M. Cueff, curé de Plouigneau.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La fête du Sacré-Cœur.

Dans notre organisation physique, le cœur est le centre de la vie : qu'il fonctionne d'une façon anormale, l'existence est en danger : qu'il cesse de battre, l'homme cesse aussitôt de vivre. Pareillement, dans l'ordre moral, nous ne sommes quelque chose que par le cœur. C'est lui qui donne aux pensées, aux actions, aux intentions, leur valeur bonne ou mauvaise, et le plus bel éloge que l'on puisse faire de quelqu'un, c'est de l'appeler un homme de cœur... Dans le langage de tous les peuples, le cœur a toujours signifié le courage et surtout le dévouement.

Or, si tel est l'organe sensible, l'emblème universellement reçu du dévouement et de l'amour, comment le cœur de l'Homme-Dieu ne recevrait-il pas de particuliers hommages ? Car c'est ce cœur qui a ressenti toutes les affections, tous les sentiments du Sauveur : il a été le foyer de l'amour dont Jésus brûlait pour nous : à ce cœur se rapporte comme à son principe, à son centre, cette vie divine qui a été dépensée avec tant de générosité pour notre salut.

Voilà pourquoi l'Eglise, sur la demande de Notre-Seigneur lui-même, a établi le culte et cette fête solennelle du Sacré-Cœur. Elle veut honorer, comme *objet sensible*, le cœur vivant et animé de Jésus-Christ, cœur aujourd'hui ressuscité et vivifiant à jamais, dans le ciel, le corps glorifié de l'Homme-Dieu, digne, comme toutes les parties de son humanité sainte, d'un culte d'adoration. Quant à *l'objet spirituel* de cette dévotion, ce sont toutes les dispositions intérieures du Sauveur, son amour pour son Père, sa tendresse pour les hommes, ses aspirations et ses désirs.

Ce culte, c'est l'abrégé de tout le christianisme, œuvre d'amour dans son début, dans son progrès et dans sa consommation, dont toute l'histoire est dans cette parole sublime : « Dieu a aimé le monde », dont toute la morale est renfermée dans ce mot : « *Diliges*, vous aimerez ! »

***

En quoi consiste principalement le culte du Sacré-Cœur ? Il est important de ne point se faire illusion sur ce point. Ah ! sans doute, on doit offrir au Cœur de Jésus des adorations, des prières et des actions de grâces ; il convient de l'honorer par la participation à ses fêtes et aux pieuses associations érigées en son honneur. Mais, nous le déclarons hautement, ces actes de piété, quelque utiles et excellents qu'ils puissent être, ne constituent pas pleinement, à eux seuls, le vrai culte du Sacré-Cœur. Il faut avant tout et par-dessus tout mener une vie pénitente ; c'est la condition absolument nécessaire pour être un véritable enfant du Sacré-Cœur. La pénitence chrétienne est le fruit indispensable et essentiel de cette précieuse dévotion. (Mgr Robert, évêque de Marseille.)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Paroisse de Saint-Mathieu. — Dimanche prochain, 11 Juin, la procession de la Fête-Dieu sortira de l'église Saint-Mathieu, après les vêpres, qui seront chantées à 3 heures, et suivra le parcours indiqué précédemment, avec trois stations, une dans la cour du patronage des jeunes gens, une autre dans la chapelle du Grand-Séminaire, et une troisième dans l'enclos du couvent des Dames du Sacré-Cœur.

Au retour, acte de consécration au Sacré-Cœur de Jésus, et bénédiction solennelle du Très-Saint Sacrement.

***

Chapelle de la Retraite. — *Congrégation des Dames.* — Dimanche, 11 Juin, à 7 heures, messe, instruction et bénédiction du Très-Saint Sacrement.

LETTRE

DE

MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE QUIMPER & DE LÉON

A SON CLERGÉ

Sur la Visite pastorale et l'application du nouveau Règlement des Fabriques.

Nos chers Coopérateurs,

Durant Notre visite pastorale, Nous avons pu constater le trouble et les craintes que le nouveau règlement d'administration des Fabriques a jetés au milieu de vous et de vos Conseils de Fabrique. Nous eussions déjà répondu à ces préoccupations, si Notre laborieuse tournée n'eut pas pris tous nos instants.

Avant de vous entretenir sur ce sujet, permettez-Nous, chers Coopérateurs, de vous dire combien le parcours de l'Archiprêtré de Brest Nous a laissé une excellente impression. Nous avons trouvé dans toutes les belles et chrétiennes paroisses du Léon et de la Cornouaille que Nous avons visitées, un accueil de nature à satisfaire Notre cœur. En voyant accourir à Notre rencontre les populations empressées, en voyant l'accueil sympathique et filial de Nos recteurs et de Nos curés, Nous avons été grandement réjoui. Que de belles et splendides églises Nous avons vues ? Que de soins donnés à l'ornementation des sanctuaires pour honorer Notre présence ! Que de presbytères où régnaient l'ordre et le calme qui manifestent un véritable esprit sacerdotal ! Presque partout, Nous avons trouvé les choses saintes traitées avec tout l'honneur qui leur est dû. Tabernacles, vases sacrés, fonts-baptismaux, sacristies, par le soin dont ils sont entourés, témoignent de l'esprit de foi de ceux qui en ont la garde précieuse. Et si quelques ombres se sont présentées à Nous, elles ont été si légères, qu'elles n'ont laissé aucune trace dans Notre esprit.

Archives diocé[illegible]es [illegible]uimper et Léon

Ce qui Nous a frappé à un haut degré, et ce qui a réjoui Notre âme, c'est de voir combien l'esprit de charité régnait parmi Nos prêtres. Tous s'entr'aident, ne craignant pas les fatigues que causent de laborieuses paroisses, pour se rendre aux invitations des confrères avec une charité toute chrétienne et sacerdotale. Prêcher, confesser, préparer aux saints Mystères et à la Confirmation d'innombrables légions d'enfants ; Nous entourer à Notre arrivée pour Nous faire honneur, et donner plus d'éclat aux cérémonies : voilà ce que Nous avons vu partout. En sorte que souvent ces paroles du Divin maître revenaient à Notre esprit : *In hoc cognoscent omnes quia discipuli mei estis, si dilectionem habueritis ad invicem.* (S. JEAN, ch. XIII, v. 35) : c'est à l'attachement que vous aurez les uns pour les autres, que l'on vous reconnaîtra comme mes disciples.

Nous avons aussi été frappé du grand calme dans lequel vous vivez, dans les circonstances difficiles que Nous traversons. Ayant confiance dans la divine Providence et dans les promesses du Christ à son Eglise, vous laissez aux enfants du siècle les choses et les préoccupations terrestres, pour ne penser qu'à accomplir votre mission toute religieuse. Nous avons vu combien, en fils soumis de l'Eglise, vous entriez dans les vues du grand Pontife qui la gouverne. Tous vous sentez que l'avenir pour la Religion, comme pour la France, et dans l'union de toutes les volontés autour de la volonté inspirée de Notre père, Léon XIII.

Nous avons vu avec quel soin et quel désintéressement vous agissez à l'égard des diverses institutions et écoles de vos paroisses. Partout où le Christ est en honneur, partout où la religion est traitée avec déférence, que les maîtres et maîtresses soient congréganistes ou laïques, vous avez pour tous une égale bienveillance.

C'est, en effet, par un enseignement respectueux des croyances que la foi et la morale se conserveront parmi vos populations. Tel est, Nos chers Coopérateurs, le spectacle dont Nous avons joui pendant Notre tournée pastorale et telle est la cause qui a soutenu Nos forces au milieu de Nos fatigues. Nous Nous sommes mis en entier au service de Nos Curés et de Nos Recteurs, pour le bien de leurs paroisses et la gloire de Dieu, Nous rappelant ces paroles de saint Paul : *Ego autem libentissime impendam et superimpendar ipse pro animabus vestris.* (CORINTH. II, ch. XII, v. 15.)

A Notre retour dans Notre ville épiscopale, Notre première pensée a été de venir en aide à vos préoccupations, en vous donnant Nos instructions sur les nouveaux règlements de Fabrique.

La loi de finance, du 26 Janvier 1892, avait déjà soumis les budgets et comptes de Fabrique aux règles de comptabilité des autres établissements publics, ne laissant plus aux Evêques qu'un contrôle secondaire et fictif.

Quel motif a dicté la législation nouvelle ? Nous n'avons pas à Nous en occuper, Nous y verrons le désir de donner plus de régularité et de cohésion à l'administration des deniers des Fabriques, et Nous Nous contenterons de vous donner quelques courtes explications sur le règlement arrêté en Conseil d'Etat, le 27 Mars dernier.

L'établissement du budget de l'année 1894, devant conduire à un compte à déposer en 1895, sera soumis au nouveau règlement interprétatif de la loi du 26 Janvier 1892, il est donc nécessaire que l'exercice de ce budget soit formé suivant la nouvelle législation.

Du reste, peu de dispositions nouvelles ont été ajoutées aux anciennes. Cependant, il est certains points sur lesquels vous serez heureux d'avoir des indications que vous pourrez transmettre à vos Conseillers de Fabrique.

Rien n'est changé dans les élections annuelles ou triennales des dignités de la Fabrique : chaque année donc, il sera, comme par le passé, procédé aux élections du président et du bureau.

Mais comme le choix du trésorier peut entraîner certaines difficultés, par suite des règles de comptabilité appliquées à sa gestion, Nous donnerons quelques explications concernant cette fonction, dans son application à la loi du 26 Janvier 1892 et au règlement du 27 Mars 1893.

Trois éventualités peuvent se présenter par rapport à la gestion des fonds de la Fabrique :

Ou bien, 1° le trésorier accepte le rôle de comptable ;

Ou bien, 2° la Fabrique choisit un comptable en dehors de ses membres ;

Ou bien, 3° la gestion est laissée aux mains du percepteur, nommé d'office par le Préfet:

I. — La fonction de comptable peut être exercée par le trésorier.

D'après le règlement du 27 Mars 1893, le marguillier élu prend le titre de trésorier-comptable. Dans ce cas, voici quelle est sa position par rapport à la loi :

1° Il ne touche aucun traitement ;

2° Il n'a pas de cautionnement à verser ;

3° Il doit suivre les règles de comptabilité appliquées aux bureaux de bienfaisance et aux hospices, c'est-à-dire payer sur un mandat délivré sur papier libre, par le président du bureau de la Fabrique, les sommes régulièrement votées par le Conseil ;

4° Sa comptabilité est soumise au contrôle des inspecteurs des Finances.

En ce cas, il sera tenu de produire ses livres de comptabilité, s'il est présent ; s'il est absent, la constatation de son absence sera une excuse suffisante.

5° La fonction de trésorier-comptable n'est incompatible avec aucune profession.

Les seules modifications apportées par le règlement du 27 Mars, sont donc :

1° L'inspection de l'inspecteur des Finances ;

2° Le contrôle du Conseil de Préfecture ou de la Cour des Comptes substitué à celui de l'Évêque ;

3° La production des pièces justificatives, sur papier libre,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

assignées aux comptes des hospices et bureaux de bienfaisance, c'est-à-dire : mandat-mémoire signé par le Président du bureau, acquitté par le destinataire, timbré comme toute quittance au-dessus de dix francs.

Ces explications données, MM. les trésoriers comprendront que leur charge ne sera pas sensiblement modifiée, et Nous espérons qu'ils consentiront à la conserver, évitant ainsi des frais inutiles et l'immixtion, toujours fâcheuse, d'un étranger dans les affaires de la Fabrique.

II. — Si le Trésorier n'accepte pas la fonction de comptable, un comptable peut être choisi par la Fabrique en dehors de ses membres. En ce cas, le comptable ainsi désigné doit :

1° Prêter serment devant la Fabrique.

2° Fournir un cautionnement, basé sur les indications du règlement du 27 Mars.

3° Il touchera les honoraires établis par le règlement cité plus haut.

4° Il sera soumis au contrôle de l'inspecteur des Finances, et à celui du bureau des marguilliers.

5° Il ne pourra gérer les intérêts de plusieurs cantons.

6° Il assumera la responsabilité de la gestion, en exemptant par là le trésorier.

7° Il recevra les fonds et valeurs de la Fabrique, assistera à la levée des troncs, encaissera le produit des quêtes.

8° Il pourra être chargé de la rentrée des fonds et casuels.

III. — Si le trésorier ne remplit pas les fonctions de comptable, et si la Fabrique n'en prend pas un de son choix en dehors de ses membres, le Préfet désigne d'office le percepteur du canton.

En ce cas, celui-ci encaisse les titres, valeurs et fonds de la Fabrique ; il lève les troncs ; il a droit aux mêmes remises que le comptable ; il exonère le trésorier de toute responsabilité. Sa fonction, comme celle du comptable, peut cesser à la fin de chaque année, si la Fabrique nomme elle-même un comptable.

OBSERVATIONS

1° Les curés et trésoriers, peuvent toujours, servir d'intermédiaires pour les recettes et les paiements, dans les conditions indiquées aux articles 3 et 4 du règlement du 27 Mars.

2° Si le nom du comptable n'est pas désigné sur le budget, il doit être communiqué à l'Evêché, avant le 1er Octobre.

3° Quand bien même la Fabrique aurait un comptable ou le percepteur pour gérer ses fonds, elle doit toujours avoir un trésorier parmi ses marguilliers.

4° Les formules de budgets seront expédiées de manière à ce que l'on puisse s'en servir dans la session régulière du premier dimanche de Juillet.

Quimper, le 25 Mai 1893.

HENRI-VICTOR,
Évêque de Quimper et de Léon.

Par Mandement de Monseigneur :
QUEINNEC, CHAN. HON., SEC.

AVIS

Retraites ecclésiastiques. — Les retraites ecclésiastiques seront prêchées par le R. P. Lavillardière, des Oblats de Marie. Elles s'ouvriront, le 20 Août à Quimper, et le 27 Août, à Lesneven.

Examens des Vicaires. — 1re SÉRIE. — Le premier jour de la retraite de Quimper, pour les Vicaires qui prennent part à la retraite et se sont fait inscrire d'avance.

2e SÉRIE. — Mardi, 5 Septembre.

3e SÉRIE. — Mercredi, 6 Septembre.

4e Série. — Mercredi, 4 Octobre, pour MM. les Vicaires susceptibles d'être nommés Recteurs.

Service pour Mgr Lamarche. — Le service anniversaire pour Mgr Lamarche, aura lieu le Jeudi, 15 Juin prochain, à 10 heures, dans l'église Cathédrale de Quimper.

Avis de l'Evêché. — Par suite d'une erreur, Messieurs les Aumôniers ont dû recevoir, avec la lettre de Monseigneur des formules de budget. Nous les prions de vouloir bien nous les renvoyer, *sous bandes*, à l'Evêché.

Nomination. — Monseigneur a nommé vicaire général de son diocèse, M. l'abbé Corrigou, curé-doyen de Lannilis.

Cette nomination a été agréée par décret présidentiel du 3 Juin 1893.

***

La nomination de M. l'abbé Corrigou, jointe à celle de M. l'abbé Bernard, nous donne les deux vicaires généraux agréés par le Gouvernement.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que M. Fléiter reste à Quimper, gardant ses pouvoirs de vicaire général. C'est ce que nous apprend la lettre suivante que vient de lui adresser Sa Grandeur Mgr Valleau : elle répond, nous en sommes convaincu, aux sentiments des fidèles et des prêtres du diocèse, près des quels M. Fléiter jouit d'une sympathie et d'une considération bien méritées..

ÉVÊCHÉ
DE QUIMPER
ET DE LÉON

Quimper, le 6 Juin 1893.

CHER MONSIEUR FLÉITER,

« J'ai le regret de ne pouvoir vous conserver comme Vicaire-général titulaire. Les services que vous avez rendus au diocèse, dans les circonstances difficiles où il a passé, me font désirer que vous nous conserviez votre précieux concours. Je vous nomme Vicaire-général honoraire, et vous conserve les pouvoirs que je vous ai déjà donnés.

Archives diocé[illegible]es de Quimper et Léon

« Dans un diocèse aussi considérable que celui de Quimper, vous pourrez nous rendre d'importants services, en vous occupant de la direction de quelques unes de nos communautés religieuses et de nos écoles chrétiennes.

« Recevez avec mes salutations, l'expression de mes sentiments les meilleurs. »

† HENRI,
Évêque de Quimper et de Léon.

Retraite d'hommes, donnée à Lesneven, *du 27 Mai au 3 Juin 1893.* — Plouguerneau, 7 ; Guipavas, 7 ; Santec, 7 ; Plouarzel, 7 ; Plouider, 5 ; Plouzané, 4 ; Lesneven, 4 ; Plabennec, 4 ; Plourin-Ploudalmézau, 4 ; Landunvez, 4 ; Plouédern, 3 ; Bodilis, 3 ; Kersaint-Plabennec, 3 ; Guissény, 3 ; Saint-Thonan, 3 ; Plouescat, 2 ; Le Drennec, 2 ; Landerneau, 2 ; Kernoués, 2 ; Saint-Frégant, 2 ; Landéda, 2 ; Plouguin, 2 ; Plougourvest, 2 ; Bourg-Blanc, 2 ; Lampaul-Ploudalmézeau, 1 ; Trémaouézan, 1 ; Kernilis, 1 ; Tréouergat, 1 ; Lanarvily, 1 ; Plounévez, 1 ; Ploudiry, 1 ; Saint-Derrien, 1 ; Pleyber-Christ, 1 ; Saint-Pierre-Quilbignon, 1 ; Guilers-Brest, 1 ; Saint-Divy, 1 ; Plounéventer, 1 ; Le Folgoët, 1 ; Tréflaouénan, 1 ; Plouzévédé, 1. — Paroisses, 40 ; Retraitants, 102.

Retraite bretonne pour les femmes à Quimper, *du 27 Mai au 3 Juin.* — 22 Paroisses ; 55 Retraitantes. — Douarnenez, 14 ; Ergué-Armel, 4 ; Elliant, 4 ; Quimper, 4 ; Esquibien, 3 ; Goulien, 3 ; Plogoff, 3 ; Audierne, 2 ; Ploaré, 2 ; Plomodiern, 2 ; Primelin, 2 ; Saint-Sauveur (Sizun), 2 ; Cléden, 1 ; Dinéault, 1 ; Edern, 1 ; Guengat, 1 ; Ile de Sein, 1 ; Kerlaz, 1 ; Plogonnec, 1 ; Pouldavid, 1 ; Pluguffan, 1 ; Saint-Ségal, 1.

La retraite du Tiers-Ordre, s'ouvrant à Quimper, le 24 Juin, sera une retraite bretonne.

Retraite bretonne des femmes à Quimperlé, *du 28 Mai au 3 Juin 1893.* — Querrien, 17 ; Guiscriff (Morbihan), 7 ; Clohars-Carnoët, 6 ; Langonnet (Morbihan), 4 ; Quimperlé, 3 ; Bannalec, 3 ; Rédéné, 3 ; Mellac, 3 ; Moëlan, 2 ; Trévoux, 2 ; Lanvénégen (Morbihan), 2 ; Scaër, 1 ; Tourc'h, 1 ; Concarneau, 1 ; Nizon, 1. — 15 paroisses ; 56 retraitantes.

QUIMPER. — On veut bien nous communiquer le compte-rendu suivant :

« La fête du Saint-Sacrement a été magnifique. Pour la seconde fois, la procession suivait le parcours inauguré il y a trois ans, et qui se prête si admirablement à l'imposante cérémonie de ce jour.

« Le cortège se déploie sous le dôme de verdure qui borde le Quai de l'Odet, depuis l'Evêché jusqu'au Pont-Firmin. Le Saint-Sacrement, porté par Monseigneur l'Evêque, est précédé des différentes Congrégations de la ville, des Séminaristes et d'un grand nombre de prêtres, revêtus des ornements sacerdotaux.

Tous chantent d'une seule voix les hymnes sacrées, alternant avec l'excellente musique du Pensionnat Sainte-Marie. Derrière le dais, en tête de la masse des fidèles, marche un groupe nombreux d'hommes de toutes les conditions, formant une imposante escorte à Notre-Seigneur. Des deux côtés, la foule recueillie se prosterne en silence, au passage du Saint-Sacrement ; des deux côtés aussi, au second plan, ce sont les maisons décorées, tantôt avec luxe et magnificence, tantôt avec une gracieuse simplicité, également dignes de Dieu de l'Eucharistie.

« Au fond de cette avenue si belle, s'élève le reposoir du Pont Firmin, où l'on remarque d'abord une magnifique statue du Sacré-Cœur ; à droite et à gauche, un large escalier donne accès à l'autel, du haut duquel le Saint-Sacrement domine toute la foule prosternée. La rivière qui passe, semble unir sa prière à celles de nos cœurs. C'est un spectacle imposant. Rien n'est trop beau quand il s'agit d'honorer Dieu : c'est la pensée qui a présidé à la construction de ce reposoir ; car on y trouve la splendeur et la magnificence, animées par le bon goût et la piété.

« La rue des Reguaires est toujours digne d'elle-même. L'amour du Dieu de l'Eucharistie préside à toutes ses décorations et l'on ne sait ce qu'il faut admirer d'avantage : la maison ornée de riches draperies ou celle qui disparait sous les fleurs des champs. Ici, ce sont des statues entourées de verdure et d'inscriptions en lettres d'or ; plus loin, ce sont des enfants, statues vivantes, immobiles et encadrées de fleurs ; chacune tient en main un étendard du Sacré-Cœur, symbole de la prière qu'elle adresse à Jésus qui passe.

« Pour la première fois, la procession allait à la place de Brest. Les habitants de ce quartier ont compris l'honneur qui leur était fait et s'en sont montré dignes. Entouré d'une vraie forêt de sapins, le reposoir domine une grotte charmante, où l'art a réussi à tromper les yeux. Du haut de son trône, simple et majestueux, la sainte Hostie pouvait être vue et adorée par une foule immense, agenouillée sur la hauteur de l'Avenue de la Salle d'Asile.

« C'est au chant du *Te Deum* que Notre-Seigneur est rentré dans son temple.

« Nous avons vu, une fois de plus, le triomphe pacifique du roi des rois ; c'est la fête de tous ; on le comprend en voyant partout la joie et le recueillement, en contemplant toute une ville prosternée aux pieds de Notre-Seigneur. Nous avons pu constater avec joie que les fidèles étaient plus nombreux que jamais, et nous avons remarqué avec émotion, isolés dans la foule, des hommes qui témoignaient par leur attitude pleine de dignité et de recueillement, qu'ils eussent été heureux de rendre officiellement leurs hommages au Dieu de leur foi et de leur première communion.

« Que Notre-Seigneur bénisse toutes les bonnes volontés, qu'Il bénisse notre évêque, et tous ceux qui ont contribué, dimanche, à honorer le Très Saint-Sacrement. Qu'Il répande sur notre fidèle population ses grâces les plus abondantes ; qu'Il fortifie sa foi et son amour pour la sainte Eucharistie ! »

Archives diocé[illegible]es [illegible]Quimper et Léon

Carhaix. — Dimanche, 28 Mai dernier, l'importante paroisse de Carhaix voyait finir son deuil, en même temps que l'église de Saint-Trémeur terminait son long veuvage de près d'une année. M. l'abbé Quiniou, recteur de Bodilis, appelé par la confiance de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon à remplacer M. le chanoine Mengant, enlevé d'une façon si foudroyante à l'affection de ses confrères et de ses ouailles, prenait solennellement possession de son nouveau poste. M. le chanoine Arhan, curé de Saint-Martin de Brest, malgré les fatigues d'une mission qu'il venait de prêcher à Landudec, avait bien voulu présider à l'installation de son ancien vicaire, auquel il donnait ainsi un nouveau témoignage de sympathie et d'estime.

Il serait trop long de raconter les cérémonies si belles et si pleines de symboles de l'installation d'un pasteur ; qu'il nous suffise de dire qu'ici comme ailleurs, elles ont vivement impressionné les fidèles, venus nombreux pour en être les témoins pieux et recueillis. Avec quelle attention surtout ils ont écouté, pour la première fois, la voix de leur nouveau curé, leur expliquant en quelques mots venus du cœur ces paroles de Notre-Seigneur à ses apôtres, qui résument tous les souhaits : « *Pax vobis !* » Après un éloge bien mérité de son vénéré prédécesseur, dont le souvenir vivra à Carhaix, aussi longtemps que resteront debout les murs de cette magnifique église paroissiale, dûe aux efforts de son zèle et à la générosité de son peuple, M. le curé fait bien comprendre le rôle du prêtre dans une paroisse. Le prêtre est l'homme de tous, des heureux et des délaissés, des riches et des pauvres, et, à l'exemple de Jésus-Christ dont il est le ministre, c'est vers ces derniers que vont ses préférences. Mais si le prêtre est l'homme de tous, il a besoin, pour réussir, du concours de tous. M. le Curé compte surtout sur l'appui de ses collaborateurs, qui ont déjà donné tant de preuves de leur dévouement, sur les prières des communautés de la ville, et il espère que la bonne volonté de chacun répondra à la sienne.

Après l'Evangile, M. le chanoine Arhan, dans ce langage à la fois simple et élevé, dont il possède le secret, a vivement ému l'auditoire, en commentant l'histoire de Tobie, et en tirant du modeste exposé de ce beau récit de l'Ancien Testament, de touchantes considérations sur la dignité du ministère sacerdotal et le respect auquel il a droit.

Ces bonnes paroles ont été comprises, nous en avons la ferme assurance, et tout nous fait croire que, pendant de longues années, M. Quiniou continuera, dans cette vieille ville de Carhaix, qui tend, de jour en jour, à reprendre son antique importance, l'œuvre si bien entreprise pas ses prédécesseurs.

Puisse-t-il goûter bientôt les fruits de son dévouement !

Un membre du pèlerinage de pénitence, appartenant à notre diocèse, M. de Mauduit, de Loquirec, est mort à Jérusalem, le 23 mai. Il était âgé de 82 ans. « C'est, écrit *La Croix,* en cédant sa place en voiture à une pauvresse un peu exigeante, sur la route de Nazareth, que M. de Mauduit du Plessis a contracté le nouvel accès d'une maladie dont il souffrait déjà. La veille, il avait arrêté et maintenu deux chevaux qui s'emportaient, manquant d'être foulé à leurs pieds. Ces deux actes traduisent la vie active de M. de Mauduit, qui avait d'ailleurs toutes les énergies de la foi. »

C'est la troisième fois qu'il faisait le pèlerinage de Jérusalem. Sa mort a été comme sa vie, pieuse et sainte. Il s'est éteint doucement dans les bras de son neveu qui l'accompagnait, M. l'abbé de Kergos, du diocèse de Nantes.

Les Bretons à Jersey. — La *Semaine Religieuse* de Saint-Brieuc publie la note suivante qui s'adresse également au clergé de notre diocèse :

Les R. P. Oblats de Marie Immaculée ont la charge spirituelle des catholiques de Jersey. A la saison des travaux, nos bretons se rendent en foule dans cette île. On en a compté, parfois, jusqu'à 3000. MM. les curés et recteurs qui désireraient recommander quelques-uns de leurs paroissiens pourront les adresser à Saint-Hélier, dans la paroisse Saint-Thomas, où se trouve un Père breton, le Père Trévien, qui parle la langue bretonne. Le dimanche, il fait dans cette église, un office spécial pour les bretons, à 10 heures moins un quart, avec instruction en breton.

Que d'âmes peuvent ainsi être arrachées au danger de perdition! »

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Le Saint-Père a décidé de créer cardinaux dans le prochain consistoire Mgr Lecot, archevêque de Bordeaux, et Mgr Bourret, évêque de Rodez. Ces deux prélats ont déjà reçu l'avis officiel de leur élévation.

Il y aura plusieurs autres cardinaux créés. On nomme, entre autres, Mgr Corrigan, archevêque de New-York ; le R. P. Granniello, Barnabite, secrétaire de la S. Congrégation des Evêques et Réguliers, et le R. P. Steinhuber, de la Compagnie de Jésus.

Dans ce même consistoire, LL. EEm. les Cardinaux Thomas, archevêque de Rouen, et Meignan, archevêque de Tours, recevront le chapeau. Ils sont déjà arrivés à Rome.

Le consistoire est fixé au 12 ou au 15 Juin.

Aussitôt après, le Pape prendra du repos jusqu'à la fin d'Août.

Le Saint-Père habitera, pendant toute la journée, sa nouvelle villa dans les jardins du Vatican, mais tous les soirs il rentrera au Palais. Les audiences publiques et privées seront suspendues. Le Pape ne recevra que les personnages officiels.

— Le tzar a envoyé au Pape deux grands vases avec piédestal de jaspe, d'une hauteur totale de deux mètres et demi. Léon XIII a présidé lui-même à leur placement dans une des salles de la bibliothèque vaticane.

Archives diocé[illegible]es de Quimper et Léon

Le scandale de Menton. — La procession du Très Saint-Sacrement, qui avait lieu à Menton, le jour de la Fête-Dieu, a été troublée par un épouvantable scandale.

Vers midi, la procession se formait devant l'église, quand un anarchiste, Sagaud, 30 ans, jeta d'un troisième étage un baril pesant près de 50 kilog. Le projectile tomba sur la tête d'un enfant de chœur de 11 ans, Viale, et lui fendit le crâne. Il a succombé à ses blessures. M. l'abbé Neveu, qui se précipitait au secours de l'enfant, fut atteint à son tour, à l'épaule, par un mortier en marbre, pesant 10 kilos. Au paroxysme de la fureur, Sagaud jeta un sac de pierres de 30 kilos sur la foule.

Quatre agents de police et quelques personnes montèrent aussitôt chez Sagaud, qui s'était barricadé dans sa chambre. Tout-à-coup, il se précipita sur eux un fleuret à la main et blessa deux agents grièvement. On parvint enfin à ligotter ce forcené. Il a fallu deux brigades de gendarmerie pour conduire l'assassin à la mairie, à travers la foule furieuse qui menaçait de le mettre en pièces.

Cet énergumène personnifie tout à fait la société sans Dieu qui aspire à nous gouverner au nom de la liberté.

La liberté comme en Turquie. — A l'occasion du pèlerinage de Jérusalem, se rendant processionnellement au Saint-Sépulcre, le R. P. Jérôme de Sigean, vicaire custodial des Franciscains, a prononcé, en souhaitant la bienvenue aux pèlerins, une intéressante allocution dont nous analysons comme il suit le principal passage :

Le R. P. Jérôme a rendu hommage, avec un tact tout diplomatique, à la bienveillance et à la largeur de vues du Sultan, qui favorise et protège toutes les réunions de piété des diverses confessions chrétiennes. Il faut, en effet, constater et, pour être juste, admirer franchement la liberté dont on jouit ici pour toutes manifestations religieuses. Il y aurait de quoi faire bondir les fonctionnaires de toutes les monarchies constitutionnelles comme de toutes les républiques d'Occident. Encore le mot de *liberté* est-il complètement insuffisant pour désigner le régime actuel. C'est une *protection* officielle qui s'étend sur toutes les cérémonies extérieures du culte. Qu'un groupe de chrétiens s'avise, à Paris, de promener une croix, je ne dis pas quatre mètres de long comme à Jérusalem, mais une petite croix bien modeste, dans l'avenue de l'Opéra, et de chanter des cantiques derrière, il arrivera infailliblement des gardiens de la paix qui, au nom de la liberté, de l'égalité et de la fraternité, arrêteront le cortège, saisiront la croix et mettront les manifestants au violon.

A Jérusalem, la Voie Douloureuse traverse le grand bazar, rue étroite, encombrées de passants, de mulets, de chameaux ; on y fait, à un millier de personnes, le chemin de la croix en portant des croix tellement grandes qu'on a toutes les peines du monde à

les faire passer sous les voûtes qui surplombent les rues. On chante, on fait des sermons à chaque station.

La circulation du bazar est interceptée pendant plus d'une heure. On pense si les musulmans, dont c'est le quartier, ont quelque motif de se plaindre. Mais des agents de l'autorité, armés de sabres et de courbaches, sont là pour protéger la procession, et pour administrer de vigoureuses corrections aux malintentionnés ou aux gens trop pressés qui voudraient couper le cortège.

La *liberté comme en Turquie* serait donc une devise que les catholiques français pourraient adopter sans inconvénient.

Châtiment de l'impie. — Le jour de la Pentecôte, deux Pères Rédemptoristes terminaient un retour de Mission à Genêts (Manche), par une plantation de croix. Les rues du bourg par lesquelles devait passer la procession étaient enguirlandées et bordées de feuillage ; tous les habitants étaient dans l'enthousiasme.

Trente hommes à cheval escortaient Notre-Seigneur. Tout rappelait l'entrée de Jésus à Jérusalem. Mais une impie du voisinage, malgré les observations qu'on lui fait, passe et repasse, chapeau sur la tête, à travers les rangs des fidèles, faisant des reflexions sur ce qu'il voyait et tournant tout en ridicule. Lorsqu'on attacha le Christ à la croix, le malheureux, entre autres choses, s'écrie : « Pauvre petit bonhomme, te voilà bientôt rendu ! » Or, pas deux heures plus tard et à 300 mètres à peine du Calvaire, il tombe frappé d'apoplexie et il meurt, le lendemain matin, sans avoir repris connaissance.

Faut-il toujours céder ? — Louis Veuillot écrivait ce qui suit, il y a vingt ans :

« Ce n'est pas à la médaille, ni au crucifix, ni aux chapelets qu'ils en veulent, c'est au catholicisme, et ils s'en vantent. Faisons le catholicisme aussi timide, aussi silencieux, aussi caché que nous le voudrons et qu'ils le demandent : tant qu'il vivra, nous n'obtiendrons pas qu'ils le tolèrent. Pour les contenter, supprimons les processions ; ils nous demanderont que nous fassions taire les cloches ; ils exigeront qu'on abatte le clocher ; ils nous ordonneront de raser l'église ; l'église rasée, s'il reste un prêtre et un autel, ils se plaindront encore. Puis donc qu'il est impossible d'obtenir d'eux-mêmes une honteuse et dangereuse paix en gardant le silence, prenons le parti de leur répondre C'est ce que les chrétiens et l'Eglise ont toujours fait, dans tous les temps et partout. »

Une trouvaille. — Il existe de par le monde des libres-penseurs qu'à aucun prix on ne ferait entrer dans une église. Il se trouve cependant que, parfois, ils sont obligés d'assister aux funérailles de gens qui ont encore le préjugé de demander qu'on prie pour le repos de leur âme. Que peuvent faire nos libres-penseurs pendant le temps de la cérémonie religieuse ? S'il fait

Archives diocé[illegible]es de Quimper et Léon

beau, ils ont la ressource de se promener sur la place, mais s'il pleut ou s'il neige, ils sont obligés de se réfugier dans les cabarets du voisinage. Pour remédier à cet inconvénient, le Conseil municipal de Saint-Valery-en-Caux, composé de gens pratiques, a imaginé d'obliger la fabrique à construire, sur l'un des côtés de l'église, un local où les libres-penseurs pourront attendre, sans souffrir des intempéries de la saison, la fin des offices religieux. Ils ont même donné par avance un nom à ce local, il s'appellera *l'abri neutre*. Mais voyez jusqu'où va l'intolérance des cléricaux. La fabrique refuse. Peut-être y aura-t-il procès.

Poignée de vérités.

La *division* dans les familles cause souvent leur ruine.

Les *sottises* du jeune âge se payent cher dans la vieillesse.

Faire le brave contre Dieu durant la vie, c'est s'exposer à trembler beaucoup à l'heure de la mort.

Le *blasphème* porte malheur.

BIBLIOGRAPHIE

Léon Ducoudray, *recteur de l'École Sainte-Geneviève, martyr de la Commune* (1827-1871), par les PP. Daniel et Mercier, S. J. Un beau vol. in-18, avec portrait. Prix : **3** fr. **50**. — Victor Retaux et Fils, rue Bonaparte, 82, Paris.

C'est un *excellent* livre que viennent de publier les PP. Daniel et Mercier, d'après leurs propres souvenirs et les lettres intimes où le P. Ducoudray, ce vaillant apôtre de la jeunesse, s'est peint avec tant d'abandon et de vérité. Par la grâce du style et le charme du récit, ce volume mérite de prendre place parmi les *meilleures* biographies contemporaines, et nous le croyons de nature à produire beaucoup de bien dans toutes les classes de lecteurs. N'eût-il pas obtenu l'honneur du martyre aux jours néfastes de la Commune, l'éminent recteur de l'École Sainte-Geneviève, cette maison célèbre d'où sont sortis tant de brillants élèves, l'honneur de nos armées et de nos administrations, n'en resterait pas moins, par l'héroïsme de ses mâles vertus, un des plus beaux modèles de dévouement et de sacrifice proposés à notre admiration et à notre imitation. Nous ne saurions donc trop recommander cet *intéressant* ouvrage à toutes les familles, à toutes les communautés, à toutes les maisons d'éducation chrétienne.

Les *Pilules de Vallet* ont été approuvées et recommandées par l'Académie de Médecine de Paris, sour la guérison de la *chlorose*, des *pâles couleurs*, de l'*anémie*, des *pertes de sang* et *pertes blanches* et de tous les états d'épuisement ou de faiblesse générale.

Nota. — Les Pilules Vallet *(vraies)* sont blanches, et sur chacune est écrit le nom Vallot. Toutes pharmacies ; le flacon : 3 fr., le demi-flacon : 1 fr. 50. Fabrication, 19, rue Jacob, Paris.

Goudron Guyot véritable, 19, Rue Jacob, Paris. Boisson hygiénique, affections de poitrine, de la gorge et de l'estomac. Prix : 2 francs. Toutes pharmacies.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ

92, rue Richelieu, 92,

est seule chargée, à Paris, de recevoir les ANNONCES pour la *Semaine Religieuse de Quimper*.

E. LEFEVRE

Chirurgien-Dentiste

du Lycée de Quimper et de Communautés religieuses du Finistère, à Quimper, seul Dentiste diplômé de l'Ecole Dentaire de Paris, reconnue d'utilité publique et subventionnée par l'Etat,

visible tous les jours, le vendredi excepté, 6, rue Saint-François, 6,

A QUIMPER

DENTIERS FRANÇAIS, ANGLAIS ET AMÉRICAINS

RÉPARATION IMMÉDIATE DE TOUS LES APPAREILS DENTAIRES

PRIX MODÉRÉS

N. B. — Tous les appareils dentaires sont posés avec toutes les garanties désirables.

COMPAGNIE FRANÇAISE du « PHÉNIX » fondée en 1819

Société anonyme, capital social : QUATRE MILLIONS de francs.

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE

ASSURANCES EN CAS DE DÉCÈS — MIXTES ET DE SURVIE — RENTES VIAGÈRES

Gustave MAUDUIT, Agent général, rue des Reguaires, 34, Quimper

CABINET DEBRAY

Cabinet dentaire et Atelier de fabrication et de réparation, *2, rue Astor* (près la Halle), *à Quimper*.

M. F. PÉZIEUX, Chirurgien-Dentiste diplômé, est tous les jours, à la disposition des clients, à l'exception du vendredi.

M. Hélot *est visible tous les jeudis*.

Dents artificielles, systèmes français et américains. Réparation immédiate de tous les appareils dentaires. — *Prix modérés*.

On trouve chez l'auteur : « *Aux Mères de Familles* », par F. Pézieux, 2, rue Astor (près la Halle), à Quimper.

COMMENT IL FAUT VIVRE

par M. l'abbé Séb. Kneipp. Avertissements et conseils s'adressant aux malades et aux gens bien portants pour vivre d'après une hygiène simple et raisonnable et une thérapeutique conforme à la nature. Franco par poste contre mandat de 3 fr. 90 adressé à J Favrichon, à Saint-Symphorien-de-Lay (Loire). Envoi gratis du catalogue des livres, produits pharmaceutiques et alimentaires, toiles hygiéniques, etc., etc.

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MALADIES des YEUX La POMMADE JAUNE CHEVRIER
est employée avec le plus grand succès dans les *ophtalmies*, les *rougeurs de paupières*, le *larmoiement*, etc. — Le Pot 2 fr. 50 ; *franco de port*, 2 fr. 80.
Pharmacie **CHEVRIER**, *PARIS*, 21, *Faubg Montmartre* et dans toutes Pharmacies.

PASTILLES PECTORALES
DES FRÈRES DE L'INSTRUCTION CHRÉTIENNE
DE PLOËRMEL
AU GOUDRON, RÉGLISSE ET BAUME DE TOLU
préparées sous la direction de F. Lahay, pharmacien de 1re classe, à Ploërmel.

Très efficaces dans les rhumes, bronchites, enrouements, toux chroniques, ces *Pastilles* se recommandent encore aux personnes qui fatiguent de la voix : *orateurs, chanteurs, professeurs, etc.*

La boîte de **Pastilles des Frères de l'Instruction Chrétienne** contient CENT PASTILLES environ et coûte **1 franc** seulement.

Gros et demi-gros : Frère ANGÉSILE-JOSEPH, à Ploërmel (Morbihan).
Détail : dans les pharmacies.
A QUIMPER, pharmacies Lacoste et Clouard.

STATUES RELIGIEUSES
CHEMINS de CROIX et MOBILIER d'EGLISES
Ateliers L. CACHAL-FROC
30, 32 et 34, Rue Vavin, *PARIS*

Statues, Chemins de Croix, Autels, Chaires, Confessionnaux
TERRE-CUITE, CARTON, BOIS, PLATRE, PIERRE, MARBRE
Le matériel important des Ateliers **CACHAL-FROC** permet de produire promptement toutes les statues religieuses que l'on peut demander.

Modèles du Sacré-Cœur, Vierge, St-Joseph Evêques, Abbés, Moines, etc., St-Yves et tous Saints et Saintes.

Renseignements, Photographies ou Dessins sont envoyés franco sur demande.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT
pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Epiciers.* — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

8e ANNÉE. Vendredi 16 Juin 1893. N° 24.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Décision des Congrégations romaines.

II. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Service anniversaire pour le repos de l'âme de Mgr Lamarche ; Nomination ; Nécrologie ; Quimper ; Mission de Landudec ; Briec ; Douarnenez ; Kerfeunteun ; La grande Troménie en 1893.

III. Nouvelles du monde catholique : Rome ; La France en Orient ; Le nouvel archevêque de Carthage ; Le budget des cultes.

IV. Documents historiques (suite).

V. Annonces et Avis.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 18 Juin. — 4e Dimanche après la Pentecôte. Office du jour. Semi-double, vert. Mémoire des saints martyrs Marc et Marcellien. Vêpres du suivant avec mémoires du dimanche et de s. Gervais et s. Protais, martyrs.

Lundi, 19. — Ste Julienne de Falconiéri, vierge. Double, blanc.

Mardi, 20. — S. Sylvère, pape-martyr. Rouge. — Ou office votif des saints Apôtres. Semi-double, rouge.

Mercredi, 21. — S. Louis de Gonzague, confesseur. Double, blanc.

Jeudi, 22. — Office votif du T.-S. Sacrement. Semi-double, blanc.

Vendredi, 23. — Vigile de s. Jean-Baptiste. Violet. — Ou office votif de la Passion. Semi-double, rouge.

Samedi, 24. — NATIVITÉ DE S. JEAN-BAPTISTE. Double de 1re classe, avec octave. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Plouvien	18, 19 et 20 Juin.
Trémaouézan	21 et 22 Juin.
Plounéour-Ménez	23, 24 Juin.

Mission recommandée. — PLOUVIEN, du 11 au 24 Juin. Président, la deuxième semaine : M. Morgant, curé de Guipavas.

Archives diocés[illegible]es [illegible]Quimper et Léon

Décision des Congrégations romaines. — Les auteurs, consultés sur la manière d'imposer le scapulaire, avaient, jusqu'à présent, communément répondu que, du moins *pour plus de sûreté*, il le fallait placer sur les deux épaules, comme on doit le porter. Cette méthode ne laissait pas que d'offrir certaines difficultés d'application, surtout avec les femmes et les religieuses, à cause de leur coiffure.

Or, par décret du 26 septembre 1892, la S. Congrégation des Indulgences a déclaré qu'il suffit de placer les deux cordons du scapulaire sur la même épaule, l'une des extrémités pendant sur le dos et l'autre sur la poitrine. C'est une facilité qui sera appréciée de ceux qui imposent le scapulaire.

CHRONIQUE DU DIOCESE

Offices extraordinaires.

M. le chanoine Ollivier, directeur de l'Œuvre de Notre-Dame de Salut, invite les associés à assister à la messe qui sera dite, Mardi 20 Juin, à la chapelle des Ursulines, à 7 heures, pour les fidèles défunts de l'Œuvre et de leur famille.

Service anniversaire de Mgr Lamarche. — Un an, jour pour jour, s'est écoulé depuis que la mort de Mgr Lamarche vint surprendre si douloureusement notre diocèse. La cérémonie à laquelle nous venons d'assister montre que les fidèles et le clergé se souviennent, comme le recommande l'Apôtre, de celui qui fut le père de leurs âmes, « *Mementote præpositorum vestrorum.* »

La Cathédrale avait repris sa parure de deuil : les colonnes du chœur étaient recouvertes de tentures noires, semées de larmes d'argent. Sur le catafalque, on avait placé l'étole pastorale, la mitre et la crosse, puis les armes de l'évêque défunt. Au premier rang des fidèles, se tenaient trois membres de la famille du regretté prélat : sa sœur, qui lui fut si dévouée, son frère et son neveu. Qu'ils veuillent bien recevoir, encore une fois, nos sentiments de respectueuse condoléance. M. Fléiter, vicaire général, MM. Quéinnec et Pédel, formant la famille épiscopale de Mgr Lamarche, avaient également pris place dans le deuil.

Dans le chœur, on remarquait plusieurs Pères Jésuites de la résidence de Quimper, des prêtres venus nombreux de tous les points du diocèse, les professeurs et les élèves du Grand Séminaire.

Monseigneur l'Evêque a chanté le service et célébré ensuite la messe pontificale, assisté de M. Bernard, vicaire général et de MM. les chanoines Toulemont et Peyron.

C'est également Sa Grandeur qui a donné l'Absoûte, après laquelle plusieurs des assistants se sont fait un devoir d'aller prier dans la chapelle où la dépouille mortelle de Mgr Lamarche attend la bienheureuse résurrection, et où nous verrons inaugurer avant peu, le monument funèbre élevé à sa mémoire par la piété de ses diocésains et de ses amis.

Rennes. — Un service solennel pour le repos de l'âme de Sa Grandeur Monseigneur Gonindard, archevêque de Rennes, Dol et Saint-Malo, aura lieu dans l'église Métropolitaine, le mardi 4 Juillet, à dix heures.

L'oraison funèbre sera prononcée par le R. P. Ollivier, de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, prieur du couvent d'Amiens.

Nomination. — M. Coat, recteur de Plonévez-Porzay, est nommé chanoine titulaire et Curé Archiprêtre de la Cathédrale de Quimper.

Cette nomination a été agréée par décret du 10 Juin.

Nécrologie. — Saint-Pol-de-Léon. — On nous écrit :

« Lundi, 12 Juin, est mort à l'Asile Saint-Joseph, un digne et saint prêtre, M. l'abbé Nicolas.

Il avait 80 ans, plus de cinquante-deux ans de prêtrise, et ce long espace de temps a été bien rempli.

Vicaire à Guiclan, pendant quinze ans, il y a laissé des souvenirs ineffaçables, et, aujourd'hui encore, les vieillards de la paroisse parlent de lui avec admiration.

Comme recteur, il resta sept ans à Lanhouarneau, et, quand la confiance de son évêque l'appela à un poste plus élevé, modestement il s'effaça, et demanda une petite paroisse.

C'est Kernoués qui a eu le bonheur de le posséder pendant vingt-sept ans. Il y a réalisé le type du bon Pasteur, veillant sans trêve ni repos sur ses paroissiens, leur faisant connaître Jésus-Christ, et les édifiant par ses vertus. Si cette petite paroisse est restée si chrétienne, et a repoussé avec horreur tous ceux qui avaient des accointances avec les ennemis de l'Eglise, c'est à M. Nicolas qu'elle le doit en grande partie. Sur son lit de mort, il a prié pour elle, et Dieu ne permettra pas que son œuvre dégénère.

Non content de travailler lui-même au salut des âmes, il songeait toujours à recruter des élèves pour le sanctuaire. Beaucoup d'entre eux sont morts ; mais cependant, sur ses derniers jours, quelques privilégiés ont eu la consolation de lui témoigner leur reconnaissance.

Cinquante ans, il travailla à la vigne du Seigneur. Une attaque de paralysie, en lui rendant pénible l'usage de la parole, mit un terme à sa vie active. De bon cœur, il se soumit à l'arrêt de la Providence, et c'est alors qu'on vit éclater au grand jour ce qu'était ce cœur de prêtre. Une bienfaitrice de la paroisse de Kernoués mit une maison à sa disposition ; l'évêque, renseigné par ceux qui entouraient M. Nicolas de leur vénération, lui fit offrir une pension suffisante, et lui, avec une soumission, héroïque dans sa simplicité, dit tout bonnement à Mgr Lamarche : « Je suis content de rester dans ma paroisse, content d'aller à Saint-Pol ; donnez-moi votre avis. » C'est Saint-Joseph qu'on lui conseilla. Il s'y est trouvé heureux, et même, par un de ces coups de la Providence

Archives diocé[illegible]es Quimper et Léon

qui sait toujours récompenser l'abnégation, il y a retrouvé l'un de ceux qu'il aimait. Dieu lui réservait une dernière joie, celle de recevoir la bénédiction du nouvel évêque. Il est mort, bénissant Dieu.

Devant une telle fin, on sent la vérité des paroles de la sainte Ecriture : *Beati mortui, qui in Domino moriuntur.* »

***

Nous recommandons également aux prières de nos lecteurs M. Le Vern, vicaire à Milizac, dont nous apprenons la mort.

Monseigneur s'est rendu à Saint-Pol-de-Léon, samedi, 10 Juin, pour prendre possession de sa seconde cathédrale. Dimanche, Sa Grandeur a chanté la messe pontificale et présidé, l'après-midi, la procession du Très-Saint-Sacrement.

Nous donnerons, dans notre prochain numéro, une relation détaillée de ces belles fêtes.

Quimper. — La procession du Saint-Sacrement, dans la paroisse de Saint-Mathieu, a eu lieu, dimanche dernier, après les vêpres. Elle a été suivie, comme celle de Saint-Corentin, par une foule considérable, et s'est déroulée dans les rues de la ville, dans un ordre parfait. Sur tout le parcours, les maisons étaient très décorées, quelques-unes surtout splendidement, et avec le meilleur goût. Riches et pauvres avaient voulu rivaliser de zèle pour honorer le divin Maître. La Municipalité elle-même avait fait placer des drapeaux au haut des mâts, dressés dans certaines rues, en vue des fêtes du concours régional et de la visite, qu'on attendait, du Président de la République.

Au Patronage Saint-Joseph, un gracieux reposoir s'élevait à l'ombre d'un magnifique bouquet d'arbres, formant une tente de verdure au-dessus du Saint-Sacrement. Après une station à la chapelle du Grand-Séminaire, où l'autel disparaissait sous les fleurs et les lumières, la procession a suivi la rue Bourg-les-Bourgs, et est entrée dans la cour du Pensionnat des Dames du Sacré-Cœur. Là, le coup d'œil était ravissant. L'établissement tout entier était pavoisé de faisceaux d'oriflammes, et tendu de riches draperies, qui faisaient un cadre merveilleux, avec les bosquets et la verdure du parc, au reposoir du fond, pour lequel les Dames du Sacré-Cœur, toujours si bien inspirées en fait de décorations, s'étaient, cette année, surpassées.

A la rentrée de la procession à l'église, le Pasteur de la paroisse a lu, en chaire, l'acte de consécration au Sacré-Cœur de Jésus, puis la bénédiction du Saint-Sacrement, donnée une dernière fois, et pendant laquelle deux vrais artistes ont chanté l'*Adoro te*, a clos cette imposante manifestation de foi et d'amour au Dieu de l'Eucharistie.

Mission de Landudec. — On nous écrit :

« Le 21 Mai, dimanche de la Pentecôte, la population de Landudec avait le bonheur de voir commencer une Mission : ce bonheur, elle le goûtait pour la première fois ; aussi, avec quel enthousiasme elle a répondu à l'appel de son dévoué pasteur ! D'ailleurs, rien n'avait été épargné pour préparer le succès de cette Mission. L'église paroissiale, quoique se prêtant peu à toute décoration, avait pris un air de fête ; de tous côtés, ce n'étaient que guirlandes, oriflammes et fleurs, dont l'ingénieuse disposition semblait rajeunir le vieil édifice.

« On ne saurait décrire l'empressement des paroissiens à venir, dès la première heure, entendre la parole de Dieu, leur attention pendant les instructions, et leur ferveur à prier dans les moments libres. En voyant tant de piété et de recueillement, on ne pouvait s'empêcher de s'écrier : Non, la foi n'est pas morte dans nos campagnes ; elle s'assoupit peut-être parfois, mais une bonne Mission la réveille et lui redonne tout son empire ! « *Mad eo beza er Mission,* » disait un des paroissiens, trouvant tout naturellement pour exprimer son bonheur, la réflexion de saint Pierre assistant sur le mont Thabor à la Transfiguration du divin Maître. Cette parole était bien l'expression de la pensée de tous : car, malgré la chaleur accablante, que le peu d'élévation de l'église rendait encore plus pénible, la population a montré une bonne volonté et une régularité vraiment édifiantes.

« La première partie de la Mission a été présidée par M. le chanoine Arhan, curé de Saint-Martin de Brest, dont l'expérience et le zèle bien connus ont obtenu une fois de plus les résultats les les plus consolants : 615 personnes ont reçu Notre-Seigneur, à la fin de cette première semaine.

« La seconde partie de la Mission a été présidée par M. Le Grand, curé d'Huelgoat, qui a su, avec non moins de zèle que M. Arhan, captiver, dès le premier moment, l'attention de la population, et préparer ainsi les plus heureux résultats. A côté de M. Le Grand, nous avons vu avec la plus grande joie, M. le Recteur de Plounéour-Ménez. M. Jouve, qui a quitté Landudec depuis dix-huit ans, a été particulièrement heureux de retrouver dans ses anciens paroissiens la respectueuse sympathie qu'il avait su se concilier, pendant son trop court séjour dans la paroisse.

« L'empressement de la population a été le même que la semaine précédente. Plus d'une fois, l'église s'est trouvée trop petite, les paroisses environnantes ayant tenu à fournir leur contingent à la Mission de Landudec. Cette affluence, loin de nuire au recueillement, excitait au contraire une sainte émulation ; chacun tenait à honneur d'édifier de son mieux les fidèles accourus des paroisses voisines : 750 personnes sont venues s'agenouiller à la Sainte-Table, à la fin de cette seconde semaine.

« A l'exception de cinq ou six personnes, retenues par la maladie ou les infirmités, toute la population de Landudec a suivi fidèlement les exercices de la Mission ; les quelques négligents qui,

Archives diocés[illegible]es [illegible]Quimper et Léon

jusque là, avaient oublié la pratique religieuse, sont venus, dès la première semaine, se remettre en règle avec le bon Dieu.

« Loué soit Dieu pour toutes les merveilles de sa grâce ! qu'Il daigne conserver toujours dans le cœur de cette population chrétienne les saintes dispositions qui l'animent aujourd'hui ! Bénis soient les Missionnaires qui se sont dépensés avec tant de générosité pour le salut des âmes ! Que Dieu leur rende au centuple le bien qu'ils ont fait à Landudec ! Béni soit aussi le Pasteur qui a préparé ces belles choses ! que les fruits persévérants de la Mission le consolent de toutes ses fatigues ! Il reste encore une belle œuvre à entreprendre, la reconstruction de l'église paroissiale. Mais nous savons que nous pouvons plus que jamais compter sur le zèle et le dévouement de M. Fily, comme il peut lui-même compter sur le concours empressé de ses paroissiens, et voilà pourquoi nous avons l'espoir de voir bientôt s'élever, à Landudec, une nouvelle église, qui sera le couronnement de la Mission de 1893, en même temps qu'un témoignage durable de la foi ardente de la population et du zèle infatigable de son digne Pasteur. »

Briec. — Le Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur, a décerné des médailles d'honneur en témoignage du dévouement dont certaines personnes ont fait preuve au cours de l'épidémie cholérique qui a sévi en France dans le courant de l'année 1892.

Dans la liste insérée au *Journal Officiel* du 8 Juin courant, nous relevons le nom de : « Madame Pronost (Victoire), en religion Sœur Alexandrine, de la Congrégation de Saint-Joseph de Cluny, à Briec (Finistère), » qui a obtenu une médaille de bronze.

Douarnenez. — La paroisse de Douarnenez célébrait, cette année pour la seconde fois, la solennité du Sacré-Cœur, le jour marqué par Notre-Seigneur lui-même, c'est-à-dire le vendredi après l'octave du Saint-Sacrement. Le triduum préparatoire à cette fête a été prêché par un capucin de la maison de Lorient, le R. P. Célestin, dont la parole à la fois simple et ardente attirait une foule chaque jour plus compacte. Les nombreuses confessions de la semaine ont montré que sa voix avait trouvé de l'écho dans les cœurs.

Mais ce qui a donné cette année à notre « pardon » un éclat inaccoutumé, c'est la présence de Mgr l'Evêque de Quimper. Avant son arrivée au milieu de nous, Sa Grandeur avait bien voulu écrire que son diocèse ne lui était pas absolument étranger, et qu'il avait, en particulier, conservé le meilleur souvenir « des « marins de Douarnenez, que, dans sa jeunesse, il voyait, chaque « année, aborder à l'île de Ré. » Ces paroles bienveillantes donnèrent dès lors à M. le Curé de Douarnenez la pensée d'inviter Monseigneur à venir présider sa fête patronale. Sa Grandeur, à peine remise des fatigues de sa tournée pastorale, accueillit avec la plus grande bienveillance l'invitation qui lui était faite, et se

montra heureuse de donner cette marque d'intérêt à l'importante paroisse de Douarnenez.

Dès que l'heureuse nouvelle se répandit en ville, chacun se mit à l'œuvre, pour répondre dignement à l'honneur fait à tous.

En un instant, sous l'habile direction des religieuses du Saint-Esprit, notre belle église est transformée ; deux beaux massifs de fleurs, d'un goût parfait, encadrent admirablement le maître-autel ; des étendards, des oriflammes pendent le long des colonnes, et de la voûte descendent de gracieuses guirlandes parsemées de fleurs. A l'entrée de la place du Sacré-Cœur s'élève un magnifique arc de triomphe, avec les armes de Monseigneur.

Le vendredi matin, à 10 heures moins un quart, arrivait Sa Grandeur, accompagnée de M. Bernard, notre nouveau vicaire général, et de M. l'abbé Sicard, chapelain de Sainte-Gudule, à Bruxelles, dont l'amabilité a charmé tous les prêtres qui ont eu l'honneur de l'approcher. Monseigneur a été reçu sous l'arc de triomphe par le clergé paroissial et les prêtres du canton, et conduit processionnellement à l'église du Sacré-Cœur.

Pendant la messe solennelle, chantée par M. le chanoine Gadon, économe du Grand-Séminaire, Monseigneur tenait chapelle, assisté de M. le vicaire général et de M. le curé de Douarnenez. Après l'évangile, Sa Grandeur a bien voulu monter en chaire et adresser à la population une touchante allocution, dont voici la substance : « Je suis profondément touché du spectacle que j'ai en ce moment sous les yeux ; mais je n'en suis pas surpris. Comment ne seriez-vous pas religieux, en effet, vous marins, qui vivez continuellement au milieu des merveilles semées par Dieu dans le monde ? L'immensité de la mer et celle du firmament, se réfléchissant dans vos cœurs, doivent nécessairement y imprimer le nom divin du Créateur. Comment pourriez-vous oublier le Dieu qui commande aux vents et à la tempête, vous pauvres marins, qu'une planche fragile défend seule contre les vagues en fureur ? Et vous, femmes chrétiennes, à qui auriez-vous recours, lorsque les eaux, aujourd'hui tranquilles comme une glace où se mire le ciel, s'agitent, se tourmentent sous le souffle de la tempête, et s'élancent pour ensevelir ce que vous avez de plus cher au monde dans ses insondables profondeurs ? Ah ! si les murs de cette église pouvaient parler, ils diraient combien ils ont entendu de supplications et de prières, combien ils ont vu couler de larmes, devant la statue de celle que l'Eglise appelle l'Etoile de la mer !...

« Mais ces raisons naturelles ne sont pas les seules causes de la conservation de la foi au milieu de vous. Dieu vous a donné un pasteur plein de dévouement et de zèle, qui au moyen d'œuvres et de confréries florissantes, maintient et développe l'esprit de piété, dans les familles chrétiennes de cette paroisse...

« Enfin, ce qui fait que la foi est encore si vive parmi vous, c'est que vous êtes les enfants du Sacré-Cœur, de ce Cœur qui est la source, le point de départ de tout ce que Dieu a opéré dans le monde, pour le salut des hommes. Le prophète a dit : « *Accedet*

Archives diocés[illegible]es [illegible]Quimper et Léon

homo ad cor altum, et exaltabitur Deus, » — « l'homme s'approchera de ce Cœur sublime, et Dieu sera exalté. » — Or, personne n'est plus près que vous du Cœur de Jésus, puisque vous êtes ses enfants ; il ne devrait donc, nulle part ailleurs être plus fidèlement servi et glorifié. Approchez-vous encore de plus en plus, par l'imitation, du Cœur de Jésus, afin de mériter le bonheur de reposer éternellement sur le Cœur du divin Maître. »

Le soir, Monseigneur a présidé notre magnifique procession, sur le parcours de laquelle tous indistinctement s'agenouillaient, pour recevoir sa bénédiction.

Pendant que nous longions les quais, la forêt de mâts qui se balançaient dans le port, nous a prouvé que nos marins avaient généreusement sacrifié cette journée, par amour pour le Cœur sacré de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Au retour de la procession, la bénédiction solennelle du Saint-Sacrement a été donnée par Monseigneur à une foule si compacte, que l'on pouvait difficilement se frayer un passage.

Quelques instants après, Sa Grandeur repartait pour Quimper, laissant la population de Douarnenez profondément touchée et reconnaissante de l'honneur qu'elle avait daigné lui faire.

Le soir à 8 heures, une dernière cérémonie attirait encore une foule immense, que l'église, cette fois, ne pouvait contenir. Le P. Célestin, qui dans le courant de la semaine avait parlé de l'amour du Cœur de Jésus pour les hommes, clôtura son triduum, en disant l'amour que les hommes devaient avoir pour le Cœur de Jésus.

Après la bénédiction solennelle du Saint-Sacrement, pendant laquelle l'église avait été splendidement illuminée, la foule se retira lentement et comme à regret, échangeant les douces impressions causées par cette belle et édifiante journée.

KERFEUNTEUN. — **Pardon de la Mère-de-Dieu** *(Ty-Mam-Doue).* — Le premier dimanche de Juillet a lieu, tous les ans, le pardon de la chapelle de la Mère de Dieu *(Ty-Mam-Doue)*, dans la paroisse de Kerfeunteun.

Cette année, ce pardon sera célébré avec plus de solennité qu'à l'ordinaire. La statue, qui date du commencement du XVII[e] siècle, et devant laquelle ont prié Michel Le Nobletz et le vénérable Père Maunoir, sera nouvellement repeinte, pour être portée en procession et placée ensuite sur un trône, composé dans le style de l'époque.

Le *Samedi 1[er] Juillet*, des messes seront dites à la chapelle, et l'on pourra y gagner des indulgences plénières accordées par Indult du Souverain Pontife.

Des messes seront célébrées, chaque jour, pendant l'octave à la chapelle.

Le *Dimanche*, il y aura des messes à 6 h., 7 h. et 8 h., et la grand'messe à 10 heures.

La procession partira de l'église paroissiale, à 8 h. 1/2 du matin, pour se rendre à la Mère-de-Dieu. Les vêpres solennelles seront chantées à 3 heures Après les vêpres, nouvelle procession aux abords de la chapelle. Ensuite la statue sera posée sur le trône élevé à la bonne *Mam Doue*, par ses enfants de la paroisse de Kerfeunteun et ses dévots serviteurs de Quimper.

La Grande Troménie en 1893. — Dès le début de cette année, nous avons appelé l'attention de nos lecteurs sur le grand pèlerinage sexennal en l'honneur de saint Ronan. Nous leur rappelons maintenant que l'époque en est toute prochaine. La Troménie commencera le dimanche 9 Juillet et se terminera le dimanche 16.

Nous n'avons plus à dire ce qu'est cette fête unique en son genre. Nos articles historiques ou descriptifs ont été réunis en deux brochures qu'on peut se procurer à la sacristie de Locronan, ainsi que les cantiques de circonstance (ce sont des cantiques bretons).

Il y a six ans, la Troménie eut un éclat exceptionnel, mais nous avons des raisons de croire que ce qui était jusqu'ici l'exception va devenir la règle. Pour tout dire, nous craignons même un peu l'invasion des curieux, et nous désirons surtout la présence des vrais, des dévots pèlerins.

Nous pouvons annoncer que toutes les démarches nécessaires pour que fût autorisée la restauration de l'église de Locronan ont eu enfin une heureuse issue ; le 29 de ce mois les travaux seront mis en adjudication. Il est impossible de songer à établir en ce moment des échafaudages ; il faut que la belle église reste dégagée pendant les huit jours où viendront l'envahir les visiteurs de saint Ronan.

Peut-être ne sera-t-il pas inutile de répéter ici ce que nous avons déjà dit ailleurs : cette restauration va être une œuvre importante à laquelle contribuent l'Etat, la commune, la paroisse et quelques généreux bienfaiteurs, mais toutes les ressources centralisées seront affectées exclusivement aux murs de l'édifice, et tout le mobilier de l'église (à part la chaire), paraîtra d'autant plus misérable quand le monument même aura repris sa beauté. Jamais donc la générosité des pèlerins n'aura eu plus de raison d'être ; nous osons espérer qu'elle ne fera pas défaut, mais surtout nous sommes certains que Dieu et saint Ronan sauront bien récompenser tous les sacrifices.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Le Consistoire secret a eu lieu, lundi 12, à 11 heures. Le Pape, dans son allocution, a renouvelé énergiquement les protestations que les Papes faisaient chaque année, au jour de la fête de saint Pierre, après la messe solennelle de la basilique vaticane, contre les usurpateurs des biens et des droits de l'Eglise.

Archives diocé es Quimper et Léon

Ensuite, Sa Sainteté a créé cardinaux NN. SS. Lecot, de Bordeaux, Bourret, de Rodez, etc., et nommé plusieurs évêques, tous italiens, parmi lesquels le cardinal Vannutelli, transféré de Bologne à Frascati.

La France en Orient. — Le cardinal Langénieux, dont la mission de Légat a été un fait reconnu par la Sublime-Porte, a reçu du Sultan, à raison de sa haute mission, la grand'croix de l'Osmanié, la première des décorations de l'Empire.

A son passage au Caire, le Cardinal-Légat, présenté par M. le marquis de Reverseaux, ministre de France, a été reçu avec honneur par le Khédive.

A ce propos, un journal peu suspect, *Les Débats*, écrit :

« La distinction accordée par le sultan au cardinal Langénieux ne fera que confirmer l'excellent effet produit par le congrès de Jérusalem sur les populations syriennes : le fait seul qu'un cardinal français ait été reçu officiellement et en grande pompe par les autorités turques, dans une ville où jamais, depuis les Croisades, un prince de l'Eglise n'était entré, est d'une importance considérable : il a donné à ces populations qui ne séparent jamais le point de vue religieux du point de vue politique une haute idée de l'influence et du prestige de la France, idée que la décoration du grand cordon de l'Osmanié, donnée par le sultan au cardinal, ne peut que rehausser encore. »

Décidément l'anti-cléricalisme n'est pas un article d'exportation !

Le nouvel archevêque de Carthage. — Mgr Combes, évêque de Constantine, est nommé archevêque de Carthage. Il a passé toute sa vie sacerdotale sur cette terre d'Afrique dont il devient le primat.

Mgr Barthélemy-Clément Combes est né à Marseillette, dans le diocèse de Carcassonne, le 29 Septembre 1839. Il fit ses études littéraires et sa philosophie au petit séminaire de Saint-Eugène, situé proche d'Alger, et ses études ecclésiastiques au grand séminaire de Kouba. Après deux années de vicariat, M. l'abbé Combes fut, de 1866 à 1869, curé de la petite paroisse d'Afreville.

Ce fut alors que la confiance éclairée de Mgr Lavigerie l'appela à Alger, où l'éminent prélat l'attacha à sa personne, en qualité de secrétaire particulier. Il devint ensuite secrétaire général de l'archevêché, puis vicaire général de Mgr l'archevêque. Enfin, le 13 Mai 1881, Mgr Combes fut préconisé évêque de Constantine. Mgr Gillard, évêque élu à ce siège, avait été emporté par une maladie subite, cinq jours avant son sacre.

Les qualités de sagesse, de fermeté, de charité et de dévouement que Mgr Combes a déployées, pendant les douze années qu'il a gouverné le diocèse de Constantine, brilleront d'un éclat plus grand encore sur le siège primatial d'Afrique. *(Le Monde.)*

Le budget des cultes. — On vient de distribuer, à la Chambre, le projet de budget des cultes pour 1894.

Il est inférieur de 56,000 fr. à celui de 1893 ; cette diminution provient, jusqu'à concurrence de 50,000 fr., de la prévision des extinctions de canonicats rétribués, et, pour 6,000 fr., de la suppression d'un chapitre III *bis* (impression de documents relatifs aux Congrégations religieuses)

La comparaison des indemnités allouées aux curés et vicaires avec celle des traitements des ministres des cultes non catholiques est intéressante.

On y trouve 1 curé (celui de la cathédrale de Paris), à 2,400 fr.

67 curés de cathédrale à 1,600 fr.

853 curés à 1,600 et 1,500 fr.

2,529 curés à 1,300 et 1,200 fr.

1,950 desservants à 1,300 fr., 1,755 à 1,200 fr., 4,627 à 1,100 fr., 4,500 à 1,000 fr., 18,170 à 900 fr.

7,000 vicaires à 450 fr.

Les cultes protestants possèdent :

Les calvinistes, 12 pasteurs à 3,000 fr., 108 à 2,200 fr., 96 à 2,000 fr., 420 à 1,800 ; les luthériens, 10 pasteurs à 3,000 fr., 5 à 2,200 fr., 4 à 2,000 fr., 43 à 1,800.

De plus, alors que toutes les bourses des séminaires catholiques ont été supprimées, le séminaire protestant de Paris se voit attribuer 14,000 fr. et celui de Montauban 12,000 fr. de frais d'administration.

De son côté, le culte israélite compte :

1 grand rabbin à 12,000 fr., 1 à 5,000 fr., 8 à 4,000 fr., 4 rabbins à 2,500 fr., 2 à 2,100 fr., 3 à 2,000 fr., 1 à 1,950 fr., 3 à 1,900 fr., 3 à 1,850 fr., 6 à 1,750 fr.; 3 ministres officiants à 2,000 fr., 12 à 1,000 fr., 1 à 900 fr., 2 à 700 fr., 5 à 600 fr.

Le séminaire israélite reçoit 22,000 francs.

Le rapport de M. Maurice Lasserre donne les chiffres du budget des cultes depuis 15 ans, — 53,600,000 francs en 1878, 52,900,000 en 1883, 45,517,653 en 1893, 45,461,653 pour 1894 — et se termine par les réflexions suivantes :

« On peut affirmer aujourd'hui que tout ce qui était superflu, tout ce qui était le résultat des faveurs royales ou impériales, a été supprimé. On touche maintenant au tuf, aux véritables organes concordataires ou découlant du Concordat.

» Dès lors, il n'y a plus que deux politiques qui puissent s'offrir à nous : la séparation des Eglises et de l'Etat ou le régime concordataire strictement mais loyalement appliqué.

» Toute autre politique risquerait de paraître une politique de taquineries, en même temps qu'on peut se demander même si ce serait une politique habile.

» Il appartiendra à nos successeurs de prendre telles mesures qu'ils jugeront convenables, après s'être inspirés des sentiments de leurs mandants.

» Nous affirmons seulement que nous sommes arrivés au mo-

Archives diocé[illegible]es de Quimper et Léon

ment où aucune économie ne paraît plus pouvoir être réalisée sur ce budget, comme nous nous proposons, au reste, de le démontrer dans l'examen des chapitres.

» Tout au plus pourra-t-on, dans la prochaine législature, examiner à nouveau la question de la réduction des circonscriptions diocésaines au nombre déterminé par la Concordat, c'est-à-dire 10 archevêchés et 50 évêchés. »

— On voit que les élections approchent !

DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

dans le Finistère, pendant la Révolution.

ANNÉE 1793

(Suite)

A Briec, une descente de la gendarmerie ne semble pas avoir eu meilleur succès (1).

« Le 12 Janvier 1793, nous, gendarmes nationaux de Quimper, en vertu d'un réquisitoire du Procureur général Syndic du Département, nous nous sommes transportés à Briec et dans les environs, à l'effet de capturer divers prêtres réfractaires, auxquels différents particuliers de ce canton donnent asile, au mépris des lois.

« Instruits par voie sûre que Le Jacques, ci-devant curé de Gourin, était venu depuis quelque temps résider chez ses parents, en la trève de Langolen, étant conduits par nos guides à sa demeure, vers les 9 heures et demie du soir, nous l'avons saisi et sommé, au nom de la loi, de nous suivre à Quimper. Le dit Jacques y a consenti, et nous nous sommes disposés à partir; mais, comme ils n'étaient pas sans partisans, les paysans se sont rassemblés à dessein de nous l'enlever ; ils n'ont oublié ni injures ni menaces. L'attroupement augmentant et le danger devenant plus grand, au point que, dans la mêlée, le citoyen Portay, l'un de nous, y a perdu son manteau, nous trouvant embarrassés, nous nous sommes vus forcés de tirer en l'air nos pistolets, afin d'intimider ou de disperser ces attroupés. Cette mesure ayant parfaitement répondu à notre dessein, nous avons continué notre route et sommes arrivés à Quimper, ce jour, 13 Janvier. »

Le 15 Février 1793, les douaniers du poste de Tréfentec, en Plonévez-Porzay, arrêtaient M. Penanec'h, recteur de Meylars,

(1) L. 150.

dans les circonstances marquées au procès-verbal dressé à cette occasion (1).

« Nous, brigadiers préposés du poste de Tréfentec, certifions qu'environ 3 heures après midi, 15 Février, étant en observation sur la côte, un des préposés a aperçu derrière un fossé, à deux cents pas de la mer, un homme, à lui inconnu, duquel s'étant approché, lui demanda ce qu'il faisait; à quoi il a répondu qu'il disait des prières, et s'est mis à lui expliquer plusieurs articles d'un gros bréviaire dont il était porteur. Le préposé s'est rendu chez moi, Boutaret; nous nous sommes transportés sur le lieu, et lui avons demandé, en langue bretonne, nous ayant déclaré qu'il ne parlait nullement français, ce qu'il faisait, a dit qu'il lisait ses prières. Lui ayant demandé son nom, a déclaré s'appeler Joseph Penanec'h, fils de Guillaume Penanec'h, défunt, et de Jeanne Le...., du village de Kernéguen, de Briec, d'où il était parti hier pour s'embarquer. Nous lui avons observé que Tréfentec n'est pas un port de mer, il nous a répondu que c'était légal. Nous lui avons demandé s'il était porteur d'un certificat de la Municipalité, a répondu que non. Voyant que sa conduite était suspecte, l'avons sommé de nous accompagner chez le citoyen Guillaume Petitbon, maire de Plonévez, lui disant qu'il nous paraissait suspect, n'étant pas possible qu'il ne parlât pas le français, lisant et expliquant couramment le bréviaire; que les bons citoyens ne cherchent pas à s'embarquer sur des côtes détournées. Rendus chez le Maire, il a déclaré n'être point citoyen, qu'il n'avait jamais été à la messe du prêtre constitutionnel, que la cocarde que nous portions était inutile, qu'il n'en portait pas. »

Penanec'h fut conduit à Locronan, en arrestation, chez le sieur Valet.

Le District de Pont-Croix se fit remarquer par son acharnement à la poursuite des prêtres fidèles, avec l'appui d'Expilly, qui faisait l'impossible pour fournir aux paroisses des prêtres constitutionnels, et excité surtout par les plaintes et les dénonciations de Coroller, intrus de Landudec, qui contribua, dans une large mesure, à faire mourir sur l'échafaud son voisin, M. Riou, recteur de Lababan.

Il est vrai de dire que la population de ce canton se montra généralement dévouée à ses prêtres, comme vont l'attester les persécuteurs eux-mêmes dans les documents qui suivent :

« *Lettre de M. Coroller au District de Pont-Croix* (1).

« Landudec, le 12 Décembre 1792.

« Citoyens,

« Vous avez en mains le pouvoir de faire exécuter, respec-

(1) L. 133.
(1) L. 246.

Archives diocés[illegible]es de Quimper et Léon

ter, suivre et maintenir les lois ; vous êtes en charge pour rétablir le bon ordre, faire germer la paix et la concorde; vous ne pourrez jamais y réussir qu'en faisant éloigner tous les réfractaires ecclésiastiques, et en faisant à leurs confédérés reconnaître et suivre les lois et les décrets, tels que les non-conformistes de Guilaire, qui refusent de reconnaître cette succursale comme annexée à Landudec, et qui commencent aujourd'hui à s'y rassembler dans l'église, en synagoge *(sic)*, et à y chanter à haute voix l'*Introït* de la messe, le *Gloria in excelsis*, le *Credo* et le reste, ainsi que les vêpres, disant aussi des oraisons et même le *Dominus vobiscum*, comme s'ils étaient sous les ordres sacrés. J'ai recours à votre ministère pour faire rentrer dans le devoir ces non-conformistes de Guilaire, et je requiers qu'on leur fasse notifier, à leurs frais, une copie de la circonscription des paroisses, avec défense de s'assembler dans l'église en tumulte et d'y chanter.

« Les réfractaires de Pouldreuzic sont toujours dans le pays et font un mal considérable ; ils logent tous les samedis dans un village nommé Keralever, entre Landudec et Pouldreuzic, environ un gros quart de lieue de Landudec.

« Les enragés de Guilaire sont Jean Le Brun, nommé maire, Alain Stéphan, et Jacques, son fils, Guillaume Stéphan, du bourg et sonneur de cloche, Jacques Lucas et Jacques Stéphan, qui sont les chantres et vicaires. Tous ces rebelles ci-dénommés refusent de reconnaître Guilaire comme annexé à Landudec, et même plusieurs autres. Ils attirent à leur synagoge *(sic)* plusieurs de Landudec. Ainsi, je vous prie de vouloir bien y mettre ordre, autrement je me trouverai bientôt seul à l'office, et je serai forcé de remercier, comme a fait Ollivier, curé de Pouldergat.

« Comme Guilaire n'est point composé de cinq cents âmes, il ne doit pas avoir de Municipalité.

« Je suis, avec respect,

« Votre très humble,

(A suivre.) « COROLLER, *curé de Landudec.* »

VICTOR RETAUX ET FILS, éditeurs, 82, rue Bonaparte, Paris. — J. SALAUN, Libraire, à Quimper.

LA VIE SURNATURELLE, Manuel de la vie chrétienne et religieuse, par M. l'abbé F.-H. VOSDEY, Vicaire général de Troyes. — Un volume in-18 jésus, **3** francs.

Ce livre est une œuvre de science et de piété, c'est le fruit d'une très longue expérience. L'auteur a cru utile, à la fin de sa vie, de résumer, dans un traité court et complet de la perfection chrétienne et religieuse, la doctrine qu'il a enseignée et les conseils pratiques qu'il a donnés dans l'exercice de ses divers ministères. Il l'a fait avec la précision théologique requise en cette matière, dans un style clair, vigoureux, élevé, et cependant à la portée de toutes les âmes désireuses de développer en elles la vie surnaturelle. Parce que la forme catéchistique a l'avantage de rendre les notions plus nettes et de les fixer plus sûrement dans l'esprit, il l'a adoptée de préférence.

La poudre de Rogé, approuvée par l'Académie de médecine, est le plus agréable des purgatifs, celui qui convient le mieux aux dames, aux enfants et aux tempéraments délicats.

NOTA. — La véritable Poudre de Rogé ne se vend qu'en flacons scellés à chaque extrémité d'un cachet imprimé en quatre couleurs.

Éviter les produits de nom similaire. Fabr., 19, rue Jacob, Paris. Dépôt, 9, rue du 4 Septembre et toutes pharmacies. Prix : 2 francs avec une instruction.

Le Quinium Labarraque, unique préparation de ce genre qui ait été approuvée par l'Académie de médecine de Paris, est un tonique puissant et réparateur qui favorise le développement et la croissance des jeunes gens, la formation chez les jeunes filles, tonifie les convalescents, les anémiques, etc. « Le Quinium Labarraque est le résumé, la condensation de tous les principes actifs du quinquina. Quelques grammes de Quinium produisent le même effet que plusieurs kilogrammes de quinquina. » (ROBIQUET, professeur à l'École de Pharmacie de Paris.) Toutes pharmacies et 19, rue Jacob, Paris.

Les Perles d'essence de térébenthine du Dr Clertan ont une action d'une rapidité et d'une efficacité qui étonnent celui qui en use pour la première fois. A l'encontre de la plupart des médicaments qui n'agissent qu'à la longue et par un usage répété, ces Perles amènent un soulagement presque immédiat. Huit fois sur dix, les névralgies les plus douloureuses, les migraines les plus accablantes sont dissipées en quelques minutes par l'emploi de deux ou trois Perles de Clertan.

E. LEFÈVRE

Chirurgien-Dentiste

du Lycée de Quimper et de Communautés religieuses du Finistère,

à Quimper, seul Dentiste diplômé de l'École Dentaire de Paris, reconnue d'utilité publique et subventionnée par l'État,

visible tous les jours, le vendredi excepté, 6, rue Saint-François, 6,

A QUIMPER

DENTIERS FRANÇAIS, ANGLAIS ET AMÉRICAINS

RÉPARATION IMMÉDIATE DE TOUS LES APPAREILS DENTAIRES

PRIX MODÉRÉS

N. B. — Tous les appareils dentaires sont posés avec toutes les garanties désirables.

COMPAGNIE FRANÇAISE du « PHÉNIX » fondée en 1819

Société anonyme, capital social : QUATRE MILLIONS de francs.

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE

ASSURANCES EN CAS DE DÉCÈS — MIXTES ET DE SURVIE — RENTES VIAGÈRES

Gustave MAUDUIT, Agent général, rue des Réguaires, 34, QUIMPER

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à Emile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CABINET DEBRAY

Cabinet dentaire et Atelier de fabrication et de réparation, *2, rue Astor* (près la Halle), *à Quimper*.

M. F. PÉZIEUX, Chirurgien-Dentiste diplômé, est tous les jours, à la disposition des clients, à l'exception du vendredi.

M. HÉLOT *est visible tous les jeudis.*

Dents artificielles, systèmes français et américains. Réparation immédiate de tous les appareils dentaires. — *Prix modérés.*

On trouve chez l'auteur : « *Aux Mères de Familles* », par F. PÉZIEUX, 2, rue Astor (près la Halle), à Quimper.

PENSION DE FAMILLE

4, Rue de la Clef, 4, — PARIS

Près le Jardin des Plantes et la gare d'Orléans

AVIS à MM. les Ecclésiastiques et aux Familles désirant faire un séjour à Paris.

Appartements et chambres meublés ou non meublés depuis 150 francs par mois, location et nourriture comprises.
On traite à l'année depuis 1,500 francs.
Table d'hôte à 11 heures 3/4 et à 6 heures.
Déjeuner 1 fr. 50, dîner 2 fr., vin compris. — Grand et beau jardin.

STATUES RELIGIEUSES

CHEMINS de CROIX et MOBILIER d'EGLISES

Ateliers L. CACHAL-FROC

30, 32 et 34, Rue Vavin, *PARIS*

Statues, Chemins de Croix, Autels, Chaires, Confessionnaux

TERRE-CUITE, CARTON, BOIS, PLATRE, PIERRE, MARBRE

Le matériel important des Ateliers **CACHAL-FROC** permet de produire promptement toutes les statues religieuses que l'on peut demander.

Modèles du Sacré-Cœur, Vierge, St-Joseph Evêques, Abbés, Moines, etc., St-Yves et tous Saints et Saintes.

Renseignements, Photographies ou Dessins sont envoyés franco sur demande.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Epiciers.* — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

8e ANNÉE. **Vendredi 23 Juin 1893.** N° 25.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE — *I.* L'aumône des idées ; A faire lire.... surtout aux jeunes gens.

II. Chronique du diocèse : Note de l'Evêché ; Nominations ; Visite de Monseigneur à Saint-Pol-de-Léon ; Pont-l'Abbé ; La sécheresse ; Pèlerinage de Clohars-Fouesnant à Erguë-Armel ; Le Jubilé sacerdotal de Mgr Bourquard ; La basilique du Sacré-Cœur de Montmartre.

III. Nouvelles du monde catholique : Rome ; Nominations épiscopales ; L'assemblée générale annuelle de l'Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers ; Rectification.

IV. Questions de Liturgie (suite).

V. Annonces et Avis.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 25 Juin. — 5e Dimanche après la Pentecôte. — S. Guillaume, abbé. Double, blanc. Mémoires du dimanche et de l'octave de s. Jean.
Vêpres, depuis capitule du suivant. Mémoires de s. Guillaume, du dimanche et de l'octave.

Lundi, 26. — S. Jean et s. Paul, martyrs. Double, rouge.

Mardi, 27. — S. Irénée, évêque et martyr. Double, rouge.

Mercredi, 28. — S. Léon, pape. Semi-double, blanc.

Jeudi, 29. — S. PIERRE et S. PAUL, apôtres, Double de 1re classe, avec octave. Rouge.

Vendredi, 30. — Commémoration de s. Paul, apôtre. Double-majeur, rouge.

Samedi, 1er Juillet. — Jeûne de la S. Pierre. — Octave de s. Jean-Baptiste. Double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Plounéour-Ménez.....	25, 26, 27 et 28 Juin.
Laneuffret.....	29 Juin.
Trégunnec.....	30 Juin.
Plounévez-du-Faou	1er Juillet.

Archives diocé[illegible]es [illegible]Quimper et Léon

L'aumône des idées.

Qu'il y a donc de choses bizarres dans la vie!

Mais voici l'une des plus difficiles à comprendre.

Un homme est charitable, très charitable. Son nom figure sur toutes les listes de souscriptions en faveur des pauvres, des incendiés, des inondés. Il donne beaucoup aussi autour de lui : des aliments, des vêtements ; il paye des loyers.

Pourquoi fait-il pour son prochain tous ces sacrifices ? Parce que Dieu lui a dit de faire à son prochain le bien qu'il voudrait que l'on fît à lui-même.

Très bien. Mais cet homme, ce bon chrétien, désire autre chose pour lui-même que d'avoir de quoi soutenir la vie du corps. Il désire aussi garder son âme contre toutes les pensées mauvaises qui l'éloigneraient du bon Dieu. Et pour se garder de tout mal, de tout péché, il évite les mauvaises lectures, comme on évite les microbes du choléra, et il recherche les bonnes lectures, comme un homme qui a marché huit heures durant, sans boire ni manger, recherche une table bien servie.

Puisque ce Chrétien veut faire à son prochain le bien qu'il se souhaite à lui-même, il va, n'est-il pas vrai, s'imposer des sacrifices, pour empêcher ce prochain de faire des lectures dangereuses pour son âme et pour le mettre en état d'en faire de bonnes ? Il va dépenser quelque argent, faire, au moins, des démarches, des courses, pour procurer au plus grand nombre qu'il pourra de ses concitoyens, la connaissance des livres, des brochures, des journaux qui lui font du bien à lui-même : vous croyez cela, bon lecteur ? Détrompez-vous. — Il ne donnera pas un franc pour acheter et répandre un bon écrit, il ne donnera pas un sou, pas un centime. Il sera tout étonné, si on lui demande pour les âmes, lui qui est toujours prêt à donner pour les corps.

La plupart des braves gens qui sont ainsi faits disent : Les écrits ? cela regarde les imprimeurs, les éditeurs !

Les autres, les meilleurs, répètent : Il faudrait que cela fût connu ; il faudrait le répandre partout. — Lorsqu'ils ont dit : *Il faudrait*, ils croient avoir rempli tout leur devoir et sont contents d'eux-mêmes.

Et, cependant, ils veulent, ces bons Chrétiens, tout le bien possible à leur prochain ! *(Semaine d'Annecy.)*

A faire lire... surtout aux jeunes gens ! — On reconnaît que la France se décompose, qu'elle s'affaiblit de plus en plus avec le régime actuel, et il ne vient à la pensée de personne de donner une partie, une faible partie de son temps et de son influence pour aider à conjurer le mal. Quand j'analyse par des questions prudemment ménagées le but que chacun poursuit, je m'aperçois qu'au fond on pense uniquement à son intérêt personnel et à son plaisir. N'est-ce pas un symptôme effrayant ? LE PLAY.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Note de l'Évêché.

Monseigneur demande à MM. les Curés et Recteurs qu'ils fassent au plus tôt des prières publiques et des processions, pour obtenir de Dieu la cessation de la sécheresse qui désole notre pays.

Nominations. — Monseigneur a nommé :

M. Roull, chanoine honoraire, principal du collège de Lesneven, curé de Saint-Louis de Brest,

M. Buors, recteur de Pleyber-Christ, curé de Daoulas ;

(Ces deux nominations ont été agréées par décrets présidentiels du 10 juin.)

M. Guédès, recteur de Pluguffan, recteur de Pleyber-Christ.

Visite de Monseigneur à Saint-Pol-de-Léon. — La *Semaine Religieuse* devait donner aujourd'hui un compte-rendu détaillé de la réception faite à Monseigneur dans sa seconde ville épiscopale. La relation sur laquelle nous croyions pouvoir compter nous a fait défaut et nous sommes réduit à présenter à nos lecteurs — qui n'auront rien gagné pour avoir attendu, — une narration nécessairement incomplète et surtout moins vivante que ne l'eût été celle d'un témoin oculaire.

Mgr Valleau, accompagné de M. Fléiter, vicaire général, est arrivé à Saint-Pol, le samedi, 10 juin, par le train de 2 heures. Reçu à la gare par M. le Curé-Archiprêtre avec ses vicaires, M. le Principal du collège avec ses professeurs, et de nombreux prêtres de la ville et des environs, il s'est rendu directement à la chapelle de N.-D. du Kreisker, où il a pris ses ornements pontificaux, pendant que la musique du collège saluait son arrivée de ses plus joyeux accords.

Sur le seuil de la chapelle, Monseigur a reçu la Municipalité. M. de Kermadec, premier adjoint, remplaçant le maire, M. le comte de Guébriant, a souhaité au prélat la bienvenue dans cette ville de Saint-Pol, qu'on se plaît à appeler la « ville sainte » et qui entend bien ne pas déchoir de son antique renom.

En quelques mots bien sentis, Sa Grandeur remercie M. l'Adjoint, ses collègues et ses administrés, au nom desquels il vient d'exprimer en si bons termes des sentiments si chrétiens. Heureuse la ville où les représentants des autorités, civile et ecclésiastique, s'entendent ainsi pour le bien de tous !

La procession s'est alors formée et, se déroulant le long de la Grand'Rue, enguirlandée et pavoisée, s'est dirigée vers la cathédrale, au chant du *Veni Creator*. A 3 heures, le cortège arrivait

Archives diocésaines de Quimper et Léon

au grand portail, où M. Messager, curé-archiprêtre, a harangué Sa Grandeur et lui a présenté, au nom du clergé et des fidèles de la paroisse et du pays de Léon, l'assurance du respect le plus filial.

Monseigneur a répondu en exprimant de nouveau le bonheur qu'il éprouvait en ce jour, devant ce spectacle plus beau, plus émouvant encore qu'il se l'était imaginé.

Inutile de dire que la magnifique cathédrale avait sa parure des grandes fêtes ; mais ce qui, sans contredit, en faisait le plus bel ornement, c'était la foule des fidèles qui se pressaient dans la nef et les bas-côtés et s'inclinaient respectueusement sous la bénédiction épiscopale.

La cérémonie de prise de possession fut suivie de la bénédiction du Très Saint-Sacrement, puis Monseigneur se retira à la Maison de Saint-Joseph, où il est descendu, et y prit quelques moments de repos.

Dans la soirée, il visita les nombreuses communautés de la ville et le collège, qu'il a été particulièrement heureux de trouver si prospère. Il sait que les études y sont florissantes, surtout la piété en honneur, et que c'est une riche pépinière de vocations sacerdotales.

Le lendemain, solennité de la fête du Sacré-Cœur, Sa Grandeur célébra la messe pontificale, ayant comme prêtre assistant M. Fléiter, comme diacre et sous-diacre d'honneur MM. les Curés-Archiprêtres de Saint-Pol et de Morlaix ; l'après-midi, elle porta le Saint-Sacrement à la procession, qui a parcouru les principales rues de la ville admirablement décorées, au milieu d'une foule immense, pieusement recueillie

Entre la messe et les vêpres, vers 2 heures, Monseigneur avait visité le Cercle catholique d'ouvriers, où il répondit avec beaucoup d'à-propos aux compliments du Président, M. de Kermenguy, et d'un jeune ouvrier, membre du Cercle : il eut pour tous des paroles d'encouragement et laissa ces braves chrétiens sous le charme de sa bonté toute paternelle.....

Le soir, toute la ville était illuminée.

Le lundi matin, Sa Grandeur s'est rendue à Roscoff. Bien que cette visite n'eût rien d'officiel, la population en masse était accourue à l'église. Monseigneur, touché de cet empressement, a dit quelques paroles et a ensuite parcouru les rangs des fidèles, bénissant particulièrement les enfants.

Au sortir de l'église, il reçut les membres du Conseil municipal et du Conseil de fabrique, puis, avant de quitter le pays de St-Pol, il a tenu à saluer, chez lui, le célèbre et sympathique artiste breton, M. Yan 'Dargent, à qui la cathédrale de Quimper doit ses belles peintures à fresque.

Pont-l'Abbé. — Mardi dernier, Monseigneur a fait sa première visite à Pont-l'Abbé, vers 1 heure de l'après-midi. L'église était comble, comme aux jours de grande fête : on remarquait surtout

l'affluence des petits enfants que leurs mères avaient tenu à présenter à la bénédiction de l'Evêque. Sa Grandeur, touchée de cette manifestation, a remercié les fidèles et, ainsi qu'à Roscoff, a parcouru les rangs en donnant sa bénédiction.

Monseigneur s'est ensuite rendu à la communauté des Dames Augustines ; il a parcouru l'enclos et pris le plus vif intérêt à toutes les œuvres que dirigent ces dignes religieuses.

Mgr Jollivet, originaire de Pont-l'Abbé, était en ce moment l'hôte du couvent : on sait qu'il a déjà fondé, dans sa mission de Natal, deux maisons religieuses, dont le monastère de Pont-l'Abbé a fourni les principaux éléments. L'Evêque de Quimper a été heureux de saluer dans ce confrère une des gloires de Notre diocèse. Nous ne doutons pas que ce ne soit par un sentiment tout de délicatesse que Monseigneur avait voulu se faire accompagner, dans cette visite, par un autre enfant de Pont-l'Abbé, M. Fléiter, vicaire général.

La sécheresse. — Tout notre pays subit en ce moment le fléau de la sécheresse. Les pertes sont déjà incalculables et l'on entrevoit une ruine complète, si Dieu n'a enfin pitié de nous..... Mais hélas, que faisons-nous pour le fléchir ? Dieu veut que nous lui demandions « notre pain de *chaque jour* », et le précepte de la prière est de plus en plus mis en oubli par les individus et dans les familles !... L'Eglise a établi les « supplications » publiques de la Saint-Marc et des Rogations, pour obtenir un temps favorable aux biens de la terre. On ne daigne plus y prendre part ! ...Quelques paroisses ont prié avec foi et piété, et des averses sont tombées, mais bien insuffisantes : c'est que la plupart des fidèles restent sourds aux leçons de la Providence.

Nous voudrions qu'ils entendent ces paroles des Livres saints : elles montrent clairement que les calamités publiques sont des châtiments infligés aux peuples qui s'éloignent de Dieu.

« Je suis le Seigneur votre Dieu.

« Si vous marchez dans la voie de mes commandements et si vous observez ma loi,

« Je vous donnerai à chaque saison des pluies propices ;

« Les récoltes seront abondantes et les arbres chargés de fruits ;

« Vos champs seront couverts de riches moissons et vos vignes s'inclineront sous le poids du raisin ;

« Vous aurez du pain en abondance et vous vivrez tranquilles dans vos demeures.

« Vous ne pourrez suffire à consommer les fruits qui rempliront vos greniers ;

« Le pied de l'ennemi ne foulera pas vos terres. Vos ennemis tomberont ou fuiront devant vous ; vous serez victorieux sur les champs de bataille ; j'étendrai votre puissance ;

« Je demeurerai au milieu de vous, je marcherai devant vous, je serai votre Dieu et vous serez mon peuple.

Archives diocésa es d Quimper et Léon

« Si, au contraire, vous ne m'écoutez point, si vous n'observez pas mes commandements, si vous méprisez mes lois,

« Je vous enverrai la pauvreté et l'indigence, et la *sécheresse* stérilisera vos champs ;

« Le pied de l'ennemi foulera vos moissons. J'arrêterai sur vous l'œil de ma colère, vous tomberez devant vos ennemis, vous fuirez devant eux lâchement et vous deviendrez leurs esclaves ;

« Si après cela vous ne m'obéissez point, si vous ne vous convertissez pas, je vous châtierai sept fois davantage à cause de vos péchés ;

« Je briserai votre orgueil ; je rendrai pour vous le ciel de fer et la terre d'airain ;

« C'est en vain que vous arroserez la terre de vos sueurs ; elle restera stérile et les arbres ne donneront pas de fruits ; la famine vous dévorera ;

« Vous serez jetés sur le chemin de l'exil et vos champs, que vous n'aurez pas voulu laisser reposer le sabbat, se reposeront pendant que vous pleurerez sur une terre étrangère. » (Lévitique, chapitre XXVI.)

Et maintenant, interrogeons-nous : comment avons-nous observé les lois de Dieu ? N'avons-nous pas méprisé des avertissements solennels et souvent renouvelés ?

Sans parler du crime social des laïcisations, qui seul suffirait à appeler sur nous toutes les calamités, les péchés individuels, — l'intempérance, les fréquentations dangereuses et la profanation du dimanche, pour ne citer que ceux-là, — ne finiront-ils point par provoquer la colère de Dieu ?

Nous sommes coupables ; prions, mais surtout : Convertissons-nous !

***

Ces lignes étaient déjà écrites, quand nous avons reçu la relation suivante qui vient bien à propos à l'appui de ce que nous disions.

Pèlerinage de Clohars-Fouesnant à Ergué-Armel. — Il existe entre les paroisses d'Ergué-Armel et Clohars-Fouesnant une touchante tradition de charité fraternelle, dont la *Semaine Religieuse* a déjà parlé. Quand la pluie est trop abondante, les habitants d'Ergué-Armel doivent venir demander du soleil et de la chaleur à N.-D. du Drennec, dans son élégante chapelle de Clohars. Si, au contraire, la sécheresse est trop forte, c'est aux habitants de Clohars à venir implorer la pluie bienfaisante près de saint Alor, patron d'Ergué-Armel. Or, les deux églises sont à 12 kilomètres l'une de l'autre et le pèlerinage doit toujours se faire à pied et processionnellement....

Lundi 12 juin, dès 5 heures du matin, M. Laurent, recteur de Clohars, se mettait en route, à la tête de tous ses paroissiens valides, auxquels venaient se joindre, le long du chemin, de nombreux habitants de Pleuven, Bénodet, Gouesnac'h et Saint-Evarzec.

La procession d'Ergué-Armel s'était rendue au-devant des pèlerins du canton de Fouesnant : puis tous, réunis dans un même sentiment d'expiation et de prière, au nombre de 3,000 au moins, se rendirent à l'église paroissiale, bien insuffisante à contenir cette foule. Une messe basse, à l'intention du pèlerinage fut dite par M. le Recteur de Clohars. Ensuite, M. Le Gall, recteur d'Ergué-Armel, adressa aux assistants une allocution bien appropriée à la circonstance. Il montra Dieu, justement irrité, punissant par les fléaux l'oubli de sa loi, pour forcer l'homme coupable à reconnaître son souverain domaine et à lui demander grâce. Mais il est père : il se laisse désarmer par la prière humble et fervente de ses enfants. Espérons donc contre toute espérance !

Après la bénédiction du T.-S. Sacrement, les pèlerins prirent une heure de repos, puis les deux processions se remirent en route, au chant des litanies de la Sainte-Vierge. A quelque distance du bourg, tous les fidèles agenouillés ont chanté une dernière fois le *Parce, Domine* ; selon le touchant usage, les croix se sont embrassées, comme à l'arrivée, et la procession de Clohars a continué son chemin, passant par la chapelle de N.-D. du Drennec.

Epilogue. — Les deux jours suivants, il a plu à torrents sur toute la contrée. Cette pluie a ranimé la végétation à moitié morte et permis de faire les semailles en retard. Depuis, la chaleur est revenue : nous saurons également revenir à la charge et faire violence au ciel. Nous savons par expérience que la foi « qui transporte les montagnes. » fait aussi tomber infailliblement la rosée du bon Dieu.

X.

Le Jubilé sacerdotal de Mgr Bourquard. — *L'Univers* consacre deux colonnes au compte rendu de la fête qui vient d'être donnée à Delle (ancien Haut-Rhin), pour célébrer le jubilé sacerdotal de Mgr Bourquart, camérier d'honneur de S. S. Léon XIII, ancien professeur de l'Université d'Angers.

C'est le mardi, 30 Mai, qu'a eu lieu la cérémonie, dans la nouvelle et magnifique église des Bénédictins de Delle, admirablement ornée pour la circonstance.

Dès la veille, Mgr Ducellier, archevêque de Besançon, était arrivé à Delle pour féliciter le jubilaire et, par une délicate attention, Sa Grandeur avait daigné le nommer chanoine honoraire de sa métropole, en même temps qu'elle décernait le titre de chanoine d'honneur au Révérendissime abbé des Bénédictins.

Mgr Bourquart est chanoine honoraire de Quimper, depuis 1867.

La Basilique du Sacré-Cœur de Montmartre. — Le comité de l'œuvre du *Vœu National* adresse aux catholiques de France l'appel suivant que nous insérons volontiers :

« Il semble qu'on ne saurait choisir un meilleur moment pour implorer l'aide de la divine Providence, que celui où nous nous trouvons ; la société est en travail de transformation ; la raison des

Archives diocé[illegible]es Quimper et Léon

uns, la sagesse des autres amèneront-elles un résultat heureux pour tous ? La vraie fraternité chrétienne triomphera-t-elle ? Dieu seul le sait ; mais n'est-il pas certain qu'il a la solution dans sa main toute-puissante ? Il importe donc d'obtenir la bienveillance du Souverain Maître, et c'est ce que nous nous efforçons de faire.

« En implorant Dieu, au nom de l'amour que son fils a toujours eu pour nous et qu'il nous a tant de fois témoigné ; en nous humiliant devant lui et en nous employant de notre mieux à le glorifier et à le faire aimer, il nous semble que nous faisons acte de suprême bon sens, en même temps qu'acte de piété méritoire.

« C'est pourquoi nous croyons que le Vœu National qui est bien réellement cette amende honorable, cet appel à la bonté, à la miséricorde, à la pitié enfin de notre Dieu est, en même temps, un acte très sensé et très pieux.

« Nous montrerons en y travaillant énergiquement, en contribuant courageusement à sa réussite et à son prochain achèvement, que les catholiques français savent mener à bien une lourde et longue entreprise, sans faiblesse ni découragement. C'est avoir à demi vaincu que de compter sur la victoire ; mais si l'ennemi lui-même croit à votre succès, sa défaite est assurée. Soyons donc confiants et montrons-le fermement ; personne alors ne doutera que cette confiance ne soit justifiée, et nous serons forts ; puis, si nous savons mettre Dieu avec nous, le triomphe est certain. »

Adresser les adhésions et les offrandes à M. le Supérieur de la chapelle provisoire, 31, rue de la Barre, à Montmartre, Paris, ou à M. F. Carré, trésorier du Vœu National, 8, rue de Furstenberg.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Le Pape, en recevant le groupe des pèlerins italiens revenant de Terre-Sainte, a exprimé en quelques mots familiers sa satisfaction pour la réussite du Pèlerinage eucharistique de Jérusalem, malgré les difficultés qui avaient d'abord surgi, mais qui se sont heureusement aplanies.

Il a loué beaucoup les deux discours du cardinal Langénieux. Il a félicité les pèlerins de l'union qui a régné parmi eux et de la ferveur qu'ils déployèrent.

Il a ajouté : « Cela a fait une bonne impression sur l'Orient et les hétérodoxes même ont montré de bonnes dispositions. C'est une grande consolation pour moi. Elle fait naître de précieux espoirs. »

Le Pape a conclu qu'il fallait prier, afin que ce mouvement aboutît plus tard à un résultat définitif.

(Semaine religieuse de Reims.)

Nominations épiscopales. — Mgr Coullié, évêque d'Orléans, est promu à l'archevêché de Lyon, vacant par la mort du cardinal Foulon ;

Mgr Hautin, évêque d'Evreux, remplace Mgr Lenillieux, décédé, à l'archevêché de Chambéry ;

Mgr Labouré, évêque du Mans, succède, à l'archevêché de Rennes, à Mgr Gonindard, enlevé si rapidement à l'affection de son diocèse.

Les nouveaux archevêques ont été préconisés dans le consistoire du 15 juin, ainsi que Mgr Combes, archevêque de Carthage, dont nous donnions, dans notre dernier numéro, une courte biographie.

Le nouveau primat des Gaules, Mgr Coullié, est né à Paris, en 1829. Nommé, en 1876, coadjuteur de Mgr Dupanloup, il devint évêque d'Orléans, à la mort de celui-ci, en 1878.

Mgr Hautin, né à Paris en 1831, fut supérieur du Petit-Séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Il était grand vicaire de Mgr Coullié, à Orléans, quand il fut nommé évêque d'Evreux, en 1890.

Mgr Labouré, notre nouveau métropolitain, est né en 1841, dans le diocèse d'Arras dont il fut vicaire général. Il était évêque du Mans depuis 1885.

L'Assemblée générale annuelle de l'Œuvre des Cercles Catholiques d'ouvriers, s'est réunie, la semaine dernière, à Paris. Chacune des cinq journées, durant lesquelles se sont tenues ces importantes séances, a été consacrée à l'étude des questions qui intéressent la condition des ouvriers, et dans la solution desquelles il importe de se soustraire à l'influence des doctrines socialistes, condamnées par Léon XIII. Des hommes de la plus haute compétence, prêtres et laïques, ont traité successivement du socialisme, de la représentation professionnelle des intérêts, des groupements professionnels, des syndicats, des grèves, du salaire, des caisses d'épargne, de la propagande catholique par les conférences, la presse, les retraites, etc. Leur parole arrivera jusqu'aux membres des cercles catholiques, établis en province, et permettra d'atteindre plus sûrement le but qu'on s'y propose : améliorer, par l'application des saines doctrines et le secours des idées chrétiennes, la condition des travailleurs. S. E. le cardinal Richard a présidé la cérémonie de cloture, qui a eu lieu, dimanche dernier, dans la Basilique du Sacré-Cœur à Montmartre, et a félicité les membres de l'Œuvre de leurs travaux, auxquels le Souverain Pontife avait envoyé une particulière bénédiction.

Rectification. — Sous ce titre, nous lisons dans le *Monde :*

« Léon XIII n'établit aucune distinction entre ce qu'il faut « prendre et ce qu'il convient de laisser dans la République. Il « veut que l'on se rallie à la République telle qu'elle, sans plus. »

Cette phrase est de l'*Estafette.*

Si l'on ne veut pas l'attribuer à une insigne mauvaise foi, on est bien embarrassé. Comment la mettre sur le compte de l'ignorance ?

Archives diocés es Quimper et Léon

Y a-t-il, dans les instructions du Pape aux catholiques français, un point sur lequel Léon XIII se soit plus clairement expliqué, qu'il ait plus particulièrement mis en évidence que la distinction entre les *Pouvoirs constitues* et la *Législation ?* Dans la mémorable Encyclique du 16 Février 1892, il établit cette distinction, il en dit la raison d'être, il en explique l'importance majeure ; il déclare ensuite que « jamais on ne peut approuver des points de législation « qui soient hostiles à la religion et à Dieu », mais que « c'est au « contraire un devoir de les réprouver ». Puis, faisant application de ces principes à la France, Léon XIII signale le terrain de la lutte, par tous les moyens légaux et honnêtes, contre les abus progressifs de la législation, comme celui sur lequel, tout dissentiment politique mis à part, doivent s'unir tous les gens de bien.

Quelques mois plus tard, dans sa Lettre du 3 Mai aux cardinaux français, le Souverain Pontife rappelait l'obligation de « la subordination sincère aux gouvernements constitués », et il ajoutait :

« Après avoir solidement établi dans Notre Encyclique cette « vérité, Nous avons formulé la distinction entre le pouvoir politi« que et la législation ; et nous avons montré que l'acceptation de « l'un n'impliquait nullement l'acceptation de l'autre, dans les « points où le législateur, oublieux de sa mission, se mettait en « opposition avec la loi de Dieu et de l'Eglise. »

La même doctrine est répétée dans tous les autres documents pontificiaux relatifs à la question. Après cela, y a-t-il lieu de discuter avec qui a l'effronterie de dire que « Léon XIII n'établit au« cune distinction entre ce qu'il faut prendre et ce qu'il convient « de laisser dans la République » ?

A. A.

Cette rectification s'adresse à bien d'autres journaux que l'*Estafette*.

Questions de liturgie.

Mes deux derniers articles m'ont attiré un reproche que je regarde comme injuste ; on m'accuse d'avoir diffamé les vrais cierges et les faux cierges, et l'on m'objecte qu'il faut bien cependant prendre parti pour les uns ou pour les autres. Je n'ai qu'à répéter ce que j'ai dit : les vrais cierges qui brûleraient sans se transformer en cascades de cire en fusion et qui ne répandraient pas de mauvaise odeur, seraient la perfection du genre ; devant la difficulté qu'il y a à s'en procurer de tels, il faut bien encore se résigner aux tubes en fer-blanc réduits à de justes proportions, et plaise à Dieu que cette nécessité disparaisse.

Quant aux illuminations de l'autel pour les saluts du Saint-Sacrement, je n'ai pas à donner ici de règles ; on sait généralement combien de cierges ou bougies de cire doivent être allumés en pareil cas ; en dépit de l'avis des liturgistes, on continuera probablement à faire brûler à côté de ces lumières beaucoup de

bougies stéariques, afin de donner aux fêtes religieuses plus d'éclat et de solennité ; et tout ce que l'on pourra objecter n'y fera rien, donc passons !

Mais de ce qui a été dit précédemment, n'y a-t-il pas quelque conclusion à tirer ? Je pense que si.

Et d'abord, dans les églises qui possèdent une orfévrerie suffisante, pourquoi recourir aux candélabres de fer-blanc, aux tringles de bois, aux cercles de barriques et autres engins tout aussi nobles ? A la rigueur on comprend ces choses pour une illumination de nuit ; mais en plein-jour ! Si encore tout cela disparaissait au lendemain de la fête ! N'ai-je pas vu des églises où d'horribles machines ressemblant à des paniers à salade restent 365 jours par an suspendues à la voûte, sous prétexte qu'on les utilise à la messe de minuit.

Les églises que l'on pourrait citer comme les mieux ornées sont celles où les objets décoratifs sont, non pas prodigués, mais utilisés avec discrétion. J'ai vu des autels produire le plus bel effet avec six ou huit candélabres et quelques fleurs. J'en ai vu qui étaient affreux à la lumière de centaines et de milliers de bougies, mais qui d'ailleurs n'étaient pas plus beaux à la lumière du soleil ; bouquets de clinquant affectant la forme gracieuse et symbolique d'un balai, large garniture en dentelle coupant par le milieu le dessin de l'autel, oriflammes de six sous cachant de belles verrières ! On m'objectera qu'elles n'en cachent qu'une partie ; — c'est vrai, mais ce qu'elles ne cachent pas elles le coupent, le divisent de manière à enlever momentanément toute sa valeur à ce qui est quelquefois un chef-d'œuvre.

Je viens de signaler les garnitures d'autel en dentelle ; j'aurais dû dire sur ce sujet tout ce qu'il comporte ; c'était tout naturel quand je parlais de l'*antipendium* ; je n'en ai glissé qu'un mot alors, mais je ne puis laisser échapper l'occasion d'exposer toute ma pensée sur ce sujet.

Je ne veux rien exagérer : il y a tel ornement de ce genre qui est vraiment d'un beau travail et qui relève convenablement le bord d'une nappe liturgique. On en pourrait trouver d'excellents modèles à la cathédrale de Quimper, et en particulier à l'autel de Saint-Corentin.

Par leur destination même, ces garnitures n'étant qu'une simple bordure doivent d'abord être étroites ; leur peu de développement permettra précisément de les former de plus fines broderies ou de plus précieux tissus. Mais dans certaines églises, ces petits chefs-d'œuvre de bon goût et aussi de patience féminine seraient peu appréciés ; il faut à la garniture d'autel 0 m 50 de largeur ; elle se composera donc de ce qu'on appelait il y a peu d'années de la *dentelle-torchon* ; depuis que ce produit de l'industrie espagnole a envahi le domaine sacré, on croirait faire un sacrilège en lui donnant ce nom ; pour moi, je crois que le sacrilège existe bien plus dans la rage de recouvrir nos autels de dessus d'édredon.

Et quels dessins ! naturellement c'est le même qui est répété à

Archives diocé[illegible]es [illegible]uimper et Léon

satiété. J'ai vu sur ces garnitures d'autels et sur des bas d'aubes (car ces abominables inventions servent à cette double fin), six bustes de Pie IX alternant avec six basiliques de Saint-Pierre, vingt Immaculée-Conception d'après Murillo, quatorze Annonciation et douze Sainte-Anne et demie. Si le lecteur croit qu'ici je brode comme le sujet y prête, je puis lui prouver que je n'exagère pas : ma sacristie possède deux de ces objets d'art ; ils ont passé de l'école normale au lycée, et j'ai dit bien des fois la messe avec cette demi-douzaine de Papes à mes genoux. Les gens qui l'avaient acheté trouvaient cela bien plus beau qu'un dessin où il n'y aurait eu que des fleurs ou des arabesques ; au moins ici il y a une idée religieuse ; — c'est vrai ; il est seulement fâcheux qu'elle soit en même temps extravagante, 1° dans son choix, 2° dans la répétition infinie du même sujet, 3° dans son exécution, 4° dans sa destination.

Si je qualifie l'exécution elle-même d'extravagante, c'est qu'elle le mérite ; ces points de prétendue broderie ont généralement la forme carrée ; cependant, il faut bien faire des yeux à Pie IX, à Notre-Dame et à sainte Anne ; ces yeux se composent d'un certain nombre de petits carrés, et ressemble à tout ce que l'on voudra excepté à des yeux ; il en sera ainsi jusqu'au jour où l'on aura trouvé la quadrature du cercle.

Sont-elles assez laides ces dentelles-torchons ? — Non, pas pour tout le monde. Il y a encore un moyen de les enlaidir ; c'est de les appliquer pour former transparent sur une lustrine rose. Naturellement, on n'y a pas manqué. Cela se voit souvent à la campagne, et quelquefois en ville. D'ailleurs, ce n'est pas plus beau sur de la lustrine bleue.

Avec les garnitures de dentelle, il y a encore dans nos églises et chapelles un objet très envahissant. En dehors des heures de messe et de salut, la nappe de tout autel doit être recouverte d'un tapis destiné à la préserver de la poussière ; cette destination même aurait dû faire comprendre que cet objet n'a en réalité qu'une importance fort secondaire, et cependant on lui a consacré, depuis quelques années, plus de travail et d'habileté que jamais vertueuses dames et pieuses demoiselles n'en ont consacré au voile symbolique du tabernacle. Quelle est l'utilité de ces bandes de tapisserie, même quand elles sont fort bien faites, ce qui arrive quelquefois ? — C'est de cacher des œuvres de la plus grande valeur. C'est presque une monstruosité que de dissimuler les guirlandes taillées dans le kersanton au Folgoat, les frises en bronze doré du maître-autel et de l'autel du Sacré-Cœur à la Cathédrale de Quimper, qu'il s'agisse de dentelles, de bandes de tapisserie ou de tout autre travail féminin.

D'ailleurs, ne serait-il pas temps pour les dames de se demander à quoi la tapisserie pourrait être utilisée dans les églises ? — Il y a quelques années, on a brodé des quantités de chasubles, d'orfrois et de chaperons de chapes, en tapisserie. Les ouvrières de bonne volonté n'ont pas tardé à remarquer que déjà nos ornements

sacerdotaux modernes sont bien assez raides par eux-mêmes, et que ces ajoutés d'un nouveau genre leur donnaient toute la grâce et la flexibilité d'un carcan. C'est alors que tous les journaux de mode ont publié des dessins de lambrequins pour autels et cheminées.

La tapisserie n'est plus guère qu'un délassement pieux ou profane suivant les occasions, mais elle a été autrefois un art charmant ; elle pourrait le redevenir. Outre qu'elle peut servir à faire de très beaux tapis de pied, elle pourrait également contribuer à la décoration des surfaces planes et nues. C'était un mode d'ornementation très répandu au Moyen-Age et même jusqu'à la Révolution. Plusieurs églises, comme les Cathédrales d'Angers et du Mans, possèdent de magnifiques tentures que l'on exhibe dans les grandes solennités ; sans pouvoir espérer de produire des œuvres aussi importantes, ne pourrait-on se grouper pour doter la maison de Dieu d'une décoration sérieuse au lieu de l'encombrer d'inutilités, ou même de l'enlaidir par des niaiseries et des bagatelles ?

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES RELIGIEUSES, PHILOSOPHIQUES, HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES.

Sommaire de la livraison du 15 Juin 1893.

I. Etudes d'histoire pontificale. Le pape Jean VIII (872-882) (Suite), P. A. Lapôtre. — II. La Franc-Maçonnerie et le gouvernement de la France depuis quinze ans. Mise à exécution du programme maçonnique par le gouvernement français. P. E. Abt. — III. La question des classiques païens et chrétiens (suite). Histoire et pédagogie. P. V. Delaporte. — IV. Sud-Afrique. Les Tébélés et Lo-Bengula. P. A. Le Chartrain. — V. Le chant grégorien. Rythme, exécution et accompagnement, d'après un ouvrage récent. P. F.-L. Comire. — VI. Mélanges et critiques : 1. Stéréochimie, P. J. de Joannis. 2. Un nouvel historien de la Révolution française : M. Aulard, P. J. Lionnet. — VII. Actes du Saint-Siège : Bref de béatification des Vénérables serviteurs de Dieu, Rodolphe Acquaviva et ses compagnons martyrs, de la Compagnie de Jésus. — VIII. Tableau chronologique des principaux événements du mois, P. P. F.

SAISON 1893 (MAI-OCTOBRE)

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

BAINS DE MER DE L'OCÉAN

Billets d'Aller et Retour à prix réduits valables pendant 33 jours.

Pendant la saison des Bains de Mer, du *1er Mai au 31 Octobre*, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des *Billets Aller et Retour* de toutes classes,

Archives diocé[illegible]es [illegible]Quimper et Léon

à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après : *Saint-Nazaire, Pornichet, Escoublac-La-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes* (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz), *Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon* (Belle-Isle-en-Mer), *Lorient* (Port-Louis, Larmor), *Quimperlé* (Pouldu), *Concarneau* (Beg-Meil, Fouesnant), *Quimper* (Bénodet), *Pont-l'Abbé* (Langoz, Loctudy), *Douarnenez, Chateaulin* (Pentrez, Crozon, Morgat).

1° Les Billets pris à toute gare du réseau située dans un rayon d'au moins 250 kilomètres des stations balnéaires ci-dessus comportent une réduction de **40** °/₀ en 1re classe, de **35** °/₀ en 2e classe et de **30** °/₀ en 3e classe.

La durée de validité de ces Billets *(33 jours)* peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de *10 jours*, moyennant le paiement, pour chaque période, d'un supplément égal à **10** °/₀ du prix du Billet.

Exceptionnellement :

Le voyageur porteur d'un Billet délivré pour les au delà de *Vannes* vers *Auray* aura la faculté de s'arrêter à celles des stations suivantes qui seront comprises dans le parcours de son Billet : *Sainte-Anne-d'Auray, Auray, Hennebont, Lorient, Quimperlé, Rosporden* et *Quimper*.

Les Billets pris à toute gare située dans un rayon inférieur à 250 kilomètres desdites stations balnéaires, comportent une réduction de **20** °/₀ sur les prix des Tarifs généraux, sans toutefois que les prix à percevoir puissent excéder le prix applicable à un parcours de 250 kilomètres, ni être inférieurs au prix applicable à un parcours de 125 kilomètres

Les billets doivent etre demandés au Chef de Gare trois jours avant celui du départ.

Coudron Guyot véritable, 19, rue Jacob, Paris. Boisson hygiénique, affections de poitrine, de la gorge et de l'estomac. Prix : 2 francs. — Toutes pharmacies.

Les *Pilules de Vallet* ont été approuvées et recommandées par l'Académie de Médecine de Paris, pour la guérison de la *chlorose*, des *pâles couleurs*, de l'*anémie*, des pertes de sang et *pertes blanches*, et de tous les états d'épuisement ou de faiblesse générale.

Nota. — Les Pilules Vallet *(vraies)* sont blanches, et sur chacune est écrit le nom Vallet. Toutes pharmacies : le flacon : 3 fr., le demi-flacon 1 fr. 50. Fabrication, 19, rue Jacob, Paris.

E. LEFÈVRE

Chirurgien-Dentiste

du Lycée de Quimper et de Communautés religieuses du Finistère,
à Quimper, seul Dentiste diplômé de l'Ecole Dentaire de Paris,
reconnue d'utilité publique et subventionnée par l'Etat,

visible tous les jours, le vendredi excepté, 6, rue Saint-François, 6,

A QUIMPER

DENTIERS FRANÇAIS, ANGLAIS ET AMÉRICAINS

RÉPARATION IMMÉDIATE DE TOUS LES APPAREILS DENTAIRES

PRIX MODÉRÉS

N. B. — Tous les appareils dentaires sont posés avec toutes les garanties désirables.

M. R. LE GALL, Libraire,

12, Quai du Steïr, à QUIMPER,

a l'honneur d'informer *MM. les Ecclésiastiques*, qu'à l'avenir, ils trouveront dans son magasin un grand choix d'ORNEMENTS D'ÉGLISE, Chasubles, Chapes, Voiles, Étoles, etc., à des conditions très-avantageuses.

AVIS

Messieurs CHRISTOFLE & Cie ont l'honneur de faire connaître aux nombreuses personnes qui savent apprécier la supériorité de leurs Couverts et Orfèvrerie, que leur seul représentant à *Quimper* est M. GUIBOURG, horloger bijoutier, *6, quai du Parc*, qui a son assortiment au complet.

N. B. — M. Guibourg, notre représentant, enverra gratuitement, à toute personne qui en fera la demande, un Album complet qui restera sa propriété.

CABINET DEBRAY

Cabinet dentaire et Atelier de fabrication et de réparation, *2, rue Astor* (près la Halle), *à Quimper*.

M. F. PÉZIEUX, Chirurgien-Dentiste diplômé, est tous les jours, à la disposition des clients, à l'exception du vendredi.

M. HÉLOT *est visible tous les jeudis.*

Dents artificielles, systèmes français et américains. Réparation immédiate de tous les appareils dentaires. — *Prix modérés.*

On trouve chez l'auteur : « *Aux Mères de Familles* », par F. PÉZIEUX, 2, rue Astor (près la Halle), à Quimper.

COMPAGNIE FRANÇAISE du « PHÉNIX » fondée en 1819

Société anonyme, capital social : QUATRE MILLIONS de francs.

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE

ASSURANCES EN CAS DE DECÈS — MIXTES ET DE SURVIE — RENTES VIAGÈRES

Gustave MAUDUIT, Agent général, rue des Reguaires, 34, QUIMPER

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à Emile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

PENSION DE FAMILLE

4, Rue de la Clef, 4, — PARIS

Près le Jardin des Plantes et la gare d'Orléans

AVIS à MM. les Ecclésiastiques et aux Familles désirant faire un séjour à Paris.

Appartements et chambres meublés ou non meublés depuis 150 francs par mois, location et nourriture comprises.

On traite à l'année depuis 1,500 francs.

Table d'hôte à 11 heures 3/4 et à 6 heures.

Déjeuner 1 fr. 50, dîner 2 fr., vin compris. — Grand et beau jardin.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MALADIES des YEUX La **POMMADE JAUNE CHEVRIER**
est employée avec le plus grand succès dans les *ophtalmies*, les *rougeurs de paupières*, le *larmoiement*, etc. — Le Pot 2 fr. 50 ; *franco de port*, 2 fr. 80.
Pharmacie **CHEVRIER**, *PARIS*, 21, *Faubg Montmartre* et dans toutes Pharmacies.

PASTILLES PECTORALES
DES FRÈRES DE L'INSTRUCTION CHRÉTIENNE
DE PLOËRMEL
AU GOUDRON, REGLISSE ET BAUME DE TOLU
préparées sous la direction de F. Lahay, pharmacien de 1re classe, à Ploërmel.

Très efficaces dans les rhumes, bronchites, enrouements, toux chroniques, ces *Pastilles* se recommandent encore aux personnes qui fatiguent de la voix : *orateurs, chanteurs, professeurs, etc.*

La boîte de **Pastilles des Frères de l'Instruction Chrétienne** contient CENT PASTILLES environ et coûte **1 franc** seulement.

Gros et demi-gros : Frère ANGÉSILE-JOSEPH, à Ploërmel (Morbihan).
Détail : dans les pharmacies.
A QUIMPER, pharmacies Lacoste et Clouard.

STATUES RELIGIEUSES
CHEMINS de CROIX et MOBILIER d'EGLISES
Ateliers L. CACHAL-FROC
30, 32 et 34, Rue Vavin, *PARIS*

Statues, Chemins de Croix, Autels, Chaires, Confessionnaux
TERRE-CUITE, CARTON, BOIS, PLATRE, PIERRE, MARBRE
Le matériel important des Ateliers **CACHAL-FROC** permet de produire promptement toutes les statues religieuses que l'on peut demander.

Modèles du Sacré-Cœur, Vierge, St-Joseph Evêques, Abbés, Moines, etc., St-Yves et tous Saints et Saintes.

Renseignements, Photographies ou Dessins sont envoyés franco sur demande.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Epiciers.* — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

8e ANNÉE. Vendredi 30 Juin 1893. N° 26.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE — *I.* Apostolat de la Prière.
II. Chronique du diocèse : Discours de Mgr Valleau à M. le Ministre de l'Agriculture ; Nominations ; Nécrologie ; Carhaix ; Quimper ; Mission de Plouvien ; Ploudaniel ; Leuhan ; Paroisse de Kerfeunteun ; Pardon de la Grande-Troménie.
III. Nouvelles du monde catholique : Jeanne d'Arc laïcisée ; Le R. P. Dom Sauton ; Enquête ; Respect humain.
IV. Documents historiques (suite).
V. Annonces et Avis.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 2 Juillet. — 6e Dimanche après la Pentecôte. — Visitation de la B. V. Marie. Double de 2e classe. Blanc. Mémoires du dimanche et des saints Martyrs.

SOLENNITÉ DE LA FÊTE DE S. PIERRE ET DE S. PAUL, APÔTRES, avec mémoires de la Visitation et du dimanche.

Aux Vêpres, mémoire du dimanche *(du 1er dimanche de Juillet.)*

Lundi, 3. — Fête du Précieux Sang de N.-S. J.-C. Double de 2e classe, rouge.

Mardi, 4. — De l'octave des saints apôtres Pierre et Paul, semi-double, rouge.

Mercredi, 5. — S. Cyrille et S. Méthode, évêques. Double, blanc.

Jeudi, 6. — Octave de S. Pierre et de S. Paul. Double rouge.

Vendredi, 7. — Ste Pulchérie, vierge, double, blanc.

Samedi, 8. — Ste Elisabeth, reine de Portugal, veuve. Semi-double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Plounévez-du-Faou ..... 2, 3, 4, 5 et 6 Juillet.
Plouguin ..... 7 et 8 Juillet.

Archives diocé[illegible]es Quimper et Léon

Apostolat de la Prière

Intention générale pour Juillet 1895, présentée par Son Em. le Cardinal Vicaire et bénie par le Pape : LES VOCATIONS SACERDOTALES ET RELIGIEUSES.

« En ce moment, disait Joseph de Maistre au commencement de ce siècle, le sacerdoce doit être la préoccupation souveraine de la société qui veut renaître. » Il doit être de même, avec les familles religieuses, la préoccupation suprême du siècle qui va finir.

La diminution progressive de ces vocations des ouvriers de Dieu, telle est, en effet, la grande plaie.

Les diocèses qui surabondaient ont à peine le nécessaire. Et que dire des autres ? La plaie se creuse à vue d'œil, et il en résulte — déclarent des voix autorisées — en particulier pour l'Eglise de France, « un affaiblissement singulier, une sorte d'anémie. Son existence n'est pas encore en danger ; mais ses organes ne fonctionnent qu'à moitié. Son action est languissante, diminuée, énervée. » Ce n'est point certes que le Cœur de notre Dieu cesse de jeter abondamment dans les âmes ces germes bénis des vocations religieuses et sacerdotales, dont l'Eglise, qui lui est si chère, ne peut se passer. Mais dans une multitude de jeunes cœurs ces germes précieux ne sauraient éclore, parce qu'ils n'y sont point cultivés ou qu'ils y sont même brutalement détruits. Et à ces fatales destructions concourent de plus en plus efficacement — cela est trop clair — les abominables lois scolaire et militaire qu'a édictées la Franc-Maçonnerie triomphante.

Ecoutons la voix de nos Evêques. « Les vocations ecclésiastiques, dit l'un, diminuent presque partout d'une manière vraiment inquiétante. » — « Cette plaie, ajoute un autre, s'étend d'un jour à l'autre, et déjà elle a pris, sur certains points, d'effrayantes proportions. » — « Travaillons à la guérir, car l'Eglise, continue un troisième, nous le demande avec larmes ; l'Eglise qui est mère, et qui gémit en voyant la multitude d'âmes qui se perdent, parce qu'il n'y a pas assez de pasteurs, d'apôtres, de docteurs. *Parvuli petierunt panem et non erat qui frangeret eis.*

« Et avec l'Eglise, voilà ce que la patrie vous demande aussi ; la patrie troublée, inquiète, qui sent trembler sous elle les fondements antiques, et qui, pour traverser les abîmes ouverts sous ses pieds, aurait besoin de redevenir chrétienne. Mais comment le ferait-elle, si vous ne lui donnez de saints prêtres, de saints religieux, de ferventes épouses de Jésus-Christ, qui lui fassent comprendre qu'il n'y a, loin de Dieu, ni sécurité, ni puissance, ni véritable grandeur ? »

C'est surtout Jésus lui-même qui, en nous mettant sous les yeux cette magnifique moisson d'âmes qu'en dépit de tout, si nous le voulons, il nous prépare, nous adresse ces paroles touchantes : « Vous le voyez, abondante est la moisson, mais les ouvriers sont trop peu nombreux. Priez donc le Maître de les multiplier. Priez, en vous servant de mon nom, le Père céleste ; demandez-moi cette grâce à moi-même, au nom de mon divin Cœur, et votre prière sera exaucée. »

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

M. Viger, ministre de l'Agriculture, est venu à Quimper, dimanche 25 Juin, pour présider la clôture du Concours régional.

Monseigneur l'Evêque, accompagné de ses deux Vicaires généraux, s'est rendu à la Préfecture, à 11 heures, pour faire sa visite officielle à M. le Ministre, auquel il a adressé les paroles suivantes :

« MONSIEUR LE MINISTRE,

« J'ai l'honneur de vous présenter le clergé du diocèse de « Quimper, heureux de saluer en vous un des plus éminents « représentants du pouvoir.

« Le pays qui, en ce moment, se réjouit tout entier de votre « présence, est un pays profondément religieux. Vous le verrez, « M. le Ministre, à ces nombreuses églises, à ces clochers gra« cieux, qui sont un attrait de plus, dans un pays où la nature « semble avoir pris plaisir à semer toutes ses richesses.

« Le peuple breton a gardé intacts les deux amours qui ont « toujours fait battre son cœur : son Dieu et sa patrie. Le clergé, « à la tête duquel je suis, n'a pas d'autres pensées que d'entre« tenir ces deux amours. Comme le peuple qu'il dirige, il accueille « votre venue comme un honneur et il est heureux de déposer « devant vous l'hommage de son respect. Nul, plus que lui, n'a le « sentiment du devoir et du respect dû au pouvoir. Nul, plus que « lui, ne désire travailler à la grandeur de la France, par l'union « de tous les cœurs et de toutes les volontés. Tout en conservant « pieusement ses vieilles traditions, il salue avec confiance les « jours nouveaux et le développement des idées qui, avec l'aide « de Dieu, conduiront la France à une ère de gloire et de pros« périté. »

M. le ministre a répondu :

« Je vous remercie, Monsieur l'Evêque, des sentiments que « vous venez d'exprimer.

« La République professe le respect de tous les cultes et de « toutes les convictions religieuses. Quelle que soit, sur ces matiè« res, notre façon de penser, nous devons nous incliner avec « respect devant les hommes qui, comme vous, représentent la « morale évangélique. »

Nominations. — Par décision de Monseigneur, sont nommés :

M. Keraudren, recteur de Locunolé, recteur de Pluguffan ;

M. Le Roux, chapelain de Sainte-Anne du Portzic, recteur de Pouldavid, en remplacement de M. Le Roux, démissionnaire pour cause de santé ;

M. Derrien, recteur de Sibiril, recteur de Plonévez-Porzay ;

Archives diocésa s d Quimper et Léon

M. Kerné, momentanément retiré à Saint-Pol, pour cause de santé, recteur de Sibiril ;

M. Celton, ancien recteur de Dinéault, recteur de Locunolé;

M. Pellan, ancien aumônier des Pupilles, chapelain de Sainte-Anne du Portzic ;

M. Lein, vicaire à Saint-Thégonnec, chapelain à Plouigneau ;

M. Labbé, vicaire à Landéda, vicaire à Saint-Thégonnec ;

M. Ollivier, vicaire a Plomeur, vicaire à Landéda ;

M. Jézéquel, vicaire à Plounéventer, vicaire à Plomeur ;

M. Cozien, vicaire à l'Ile-de-Sein, vicaire à Plounéventer.

Nécrologie. — M. Le Sann, curé de Bannalec. — Au moment où paraissait le dernier numéro de la *Semaine Religieuse*, nous apprenions le terrible accident dont avait été victime un des prêtres les plus distingués de notre diocèse, M. Le Sann, curé de Bannalec. Mercredi, 21 Juin, il était en voiture avec M. Dréau, recteur de La Roche-Maurice, ancien vicaire de la paroisse. Dans un chemin étroit, peu praticable, le cheval s'emporta et fit verser la voiture. M. Dréau, qui semblait le plus grièvement blessé, fut transporté dans une ferme, où il continue à recevoir des soins : il est, on l'espère, hors de danger. M. Le Sann put être ramené dans son presbytère. Durant le trajet, il ne semblait pas trop se ressentir de sa chûte : il voulut même descendre sans aide ; mais à peine dans sa chambre, il fut pris d'une forte hémorragie. Il n'eut que le temps de se confesser et de recevoir, en pleine connaissance, les derniers sacrements. Il n'était plus !

Né à Plougoulm, en 1834, M. Le Sann fut d'abord vicaire à Ploudalmézeau, puis professeur au collége de Lesneven, où il enseigna, plusieurs années, la Philosophie. Après avoir été Aumônier des Frères de Lambézellec, il devint Recteur de Plonéour-Lanvern, puis fut nommé curé de Bannalec, en 1878. En dehors d'un ministère très actif dans cette paroisse si étendue, il travaillait aux missions dont il était un ouvrier des plus appréciés. Depuis quelques années, il était chargé de la rédaction des Annales bretonnes de la Propagation de la Foi. On lui doit plusieurs ouvrages bretons, principalement la traduction des *Récits Bibliques* du P. Berthe.

Les funérailles de M. Le Sann ont eu lieu, vendredi 23, à Bannalec, au milieu d'une foule immense de paroissiens, pleurant leur digne Curé, et de plus de soixante prêtres, venus prier pour leur regretté confrère. *R. I. P.*

Carhaix. — Un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Mengant, chanoine honoraire, curé de Carhaix, sera chanté dans l'église de cette paroisse, le jeudi, 6 Juillet prochain, à *10 heures 1/2*.

Dans la liste des délégués nommés par les Conseils municipaux pour élire un sénateur en remplacement de M. du Fretay, décédé,

nous relevons les noms de plusieurs prêtres : MM. Tanguy, recteur de Plougoulm, Kersimon, recteur de Ploumoguer, Bernard, recteur de Lampaul-Ploudalmézeau, Calvez, recteur de Plourin-Ploudalmézeau, Breton, recteur de Plouarzel, Carval, recteur de Saint-Thonan, Miorcec, recteur de La Forêt-Landerneau, Boucher, vicaire à Landunvez, Puill, vicaire à Plabennec, Kervella, vicaire à Plougar, Grall, vicaire, à Spézet.

Quimper. — Installation de M. Coat, curé-archiprêtre de Saint-Corentin. — Dimanche dernier, a eu lieu l'installation solennelle de M. Coat, récemment nommé Curé-archiprêtre de Saint-Corentin. Malgré d'autres fêtes et leurs nombreuses attractions, la Cathédrale était littéralement remplie par la foule des fidèles.

La cérémonie, présidée par Monseigneur, a commencé à dix heures. Le nouvel archiprêtre, revêtu des insignes de chanoine, a été conduit par M. le Doyen du Chapitre devant l'autel, pour y lire, à genoux, la profession de foi de Pie IV. L'évêque lui fait ensuite ouvrir le tabernacle, lui présente le livre des Evangiles, puis le conduit aux fonts baptismaux, à son confessional et enfin à sa stalle.

Après ces cérémonies, dont on saisit facilement le symbolisme, Monseigneur est monté en chaire, pour « présenter le nouveau Curé à sa paroisse. » — « La parole du saint Evangile, dit en « substance Sa Grandeur, résume les qualités que doit posséder « le bon pasteur ; *Dat animam suam pro ovibus suis*. Sa vie « entière appartient à son troupeau, qu'il doit nourrir par ses « exemples, par sa parole et par la sainte Eucharistie... Il doit « être homme de science, pour mettre les fidèles en garde contre « les fausses doctrines ; homme de prière, parce que c'est la « source de la force ; homme de sacrifice, pour courir, au milieu « des ardeurs de l'été ou des froids de l'hiver, à la recherche de « la brebis qui s'égare...

« Soyez heureux, ô peuple, d'avoir un tel pasteur en celui que « je vous présente. Vous trouverez en lui ces qualités que je « viens d'énumérer et que vous avez tant appréciées dans son « prédécesseur, si justement regretté : vous retrouverez ce dis- « cernement, qui faisait de M. de Penfentenyo un conseiller sûr ; « vous retrouverez sa fermeté, sa ponctualité, enfin son amour « des œuvres si utiles qu'il a fondées, et que son successeur « maintiendra, pour la plus grande gloire de Dieu et le plus « grand bien des âmes. »

M. Coat a ensuite pris la parole. Après avoir commenté ce texte de saint Paul, bien choisi pour la circonstance, « Que la grâce de « Notre-Seigneur Jésus-Christ soit avec vous : Je vous aime tous « dans le cœur du Christ Jésus (1) », il a fait un éloge bien senti de son prédécesseur. « Vous fûtes, dit-il, les témoins de son zèle pour

(1) I Cor. xvi, 23-24.

Archives diocé es Quimper et Léon

« le salut des âmes, de sa charité, de sa bienveillance envers tous, « de sa prédilection pour les humbles et les petits... Il a passé en « faisant le bien : Que sa mémoire soit à jamais bénie !... Je lui « succède, sans avoir hélas ! ses grandes qualités... Aussi, comme « Moïse, devant la mission qui m'est confiée, je tremble... ; mais, « comme à Moïse, Dieu me dit : « Je serai avec toi », et je me ras- « sure, en pensant que la paix est promise aux hommes de bonne « volonté... » Ma bonne volonté, elle vous est acquise tout entière, « comme je sais pouvoir compter sur le concours de tous, des véné- « rables chanoines, de mes vicaires, dont vous appréciez depuis « longtemps le zèle si dévoué, des communautés religieuses, des « écoles chrétiennes... Ames pieuses, dévouées aux œuvres, quel « appui ne me donnerez-vous pas? »

... Puis il exprime ainsi ses regrets à la paroisse qu'il quitte : « J'aimais, cette population simple et forte dans sa foi, ...

« ..... Cette race aux longs cheveux
« Que rien ne peut dompter, quand elle a dit : Je veux !

« on la trouve à Plonévez... J'aimais ce coin retiré de notre « vieille Armorique, cette terre des Corentin, des Milliau, des « Ronan, si belle avec ses superbes horizons et cet immense océan, « dont les flots viennent mourir aux pieds du sanctuaire vénéré « de Sainte-Anne-la-Palue. »

Ensuite, il remercie Monseigneur de l'honneur qu'il lui fait de l'appeler plus près de lui, « plus près de la lumière, si nécessaire pour connaître le droit sentier, au milieu de la nuit, bien sombre parfois, » et il termine en mettant son ministère sous la protection spéciale de Saint-Corentin, et en demandant « à son successeur de bénir le Pasteur et le troupeau. »

La messe a été ensuite célébrée par le nouvel archiprêtre, qui a également officié aux vêpres. Avant la bénédiction du Saint-Sacrement, le chœur a chanté le cantique à saint Corentin, dont l'auteur — il nous pardonnera cette indiscrétion — est M. l'abbé Coat, le nouveau curé de la Cathédrale de Quimper :

« O saint Pasteur, ô notre père,
« Protège-nous, saint-Corentin :
« Daigne exaucer notre prière,
« Du ciel ouvre-nous le chemin. »

Mission de Plouvien. — On nous écrit :

« Au temps des Michel Le Nobletz et des Maunoir, des prêtres nombreux se rangeaient autour de ces apôtres pour seconder leur zèle et entendre la confession des fidèles qui se pressaient aux Missions.

Nombreux encore sont, de nos jours, ceux qui, dans le diocèse de Quimper et de Léon, se dévouent à ce pénible, mais utile ministère. Des parties les plus éloignées du diocèse, on les voit accourir, les uns pour prêcher, les autres pour chanter, celui-ci pour expliquer les tableaux symboliques, tel pour donner ses

conférences renommées, tous pour guérir les âmes, maintenir et fortifier la foi dans leur cher pays de Bretagne.

« A leur tête, vous voyez toujours un de ces vieux Missionnaires, soldats infatigables qui ne comptent plus leurs campagnes. M. le Curé de Plouigneau et M. le Curé de Guipavas sont déjà de ceux-là. Ils ont présidé la belle Mission qui, du 11 au 25 Juin, s'est donnée à Plouvien et, chaque semaine, douze prêtres, appelés par le nouveau recteur de la paroisse, ont secondé leur efforts.

« Le succès de la Mission était d'avance assuré. Plouvien est une de ces belles et bonnes paroisses du Bas-Léon qui en compte tant, je devrais peut être dire qui n'en a que de telles. Ayez un terrain bien préparé, une semence choisie, un temps favorable ; comment la moisson ne serait-elle pas belle et abondante ?... Ce sera la consolation du nouveau Pasteur.

« Dès le premier jour, les fidèles sont accourus en foule pour écouter l'enseignement divin. Leur ferveur ne s'est pas démentie un seul instant, et, malgré la chaleur qui transforme l'église en une vraie étuve, du matin jusqu'au soir, ils sont là, chantant, écoutant, se confessant, priant toujours. Le jeudi surtout, il semble que la piété devient plus tendre. C'est le jour consacré à la prière pour les morts. Toute Mission bretonne comporte l'office et la procession pour les Trépassés : excellente pensée et pour les vivants, qui font des réflexions salutaires, et pour le Purgatoire où vient tomber la rosée rafraîchissante de la prière des parents et des amis.

« On peut voir, à la Cathédrale de Quimper, une des belles fresques de Yan 'Dargent, représentant Michel Le Nobletz, debout sur un vieux calvaire de granit, et à ses pieds, la foule des paysans recueillie. Le saint Missionnaire tient en main une tête de mort, et son geste semble dire : « Voilà ce que vous serez bientôt ! » Nos mœurs ne comportent plus guère cette mise en scène solennelle que nos pères aimaient ; mais, au cimetière, le prédicateur n'en a pas besoin pour faire verser des larmes. N'est-ce pas là que nous nous trouvons véritablement au milieu de ceux que nous avons aimés et qui nous ont aimés, là que nous sommes véritablement chez nous, bien plus que dans nos demeures où nous n'habitons qu'en passant, là donc que nous goûtons le charme doux et pénétrant de ce mot suave « *ar gear* », dont le terme français « la maison ou le chez soi » ne rend qu'imparfaitement l'idée. Maison paternelle, demeure de la vie ; tombe du cimetière, demeure de la mort, elles sont passagères toutes deux ; il s'agit d'ouvrir à ceux qui nous ont précédés la demeure qui ne passe pas ; il s'agit pour nous-mêmes de nous assurer le Ciel. A l'œuvre donc, et qu'une Mission bien faite nous en donne le gage !... Tous se relèvent fortifiés, consolés par la sainte espérance de l'immortalité.

« Une moyenne de 1.000 à 1.100 communions par semaine, c'est la meilleure preuve que toute la paroisse a voulu profiter des grâces de la Mission et avec elle, comme il arrive en pareil cas, plusieurs des paroisses voisines les plus proches.

Archives diocé[illegible]es [illegible]uimper et Léon

« M. Le Recteur a voulu que le souvenir restât de ces jours bénis et, pour assurer la persévérance de ses paroissiens, il a fait restaurer le beau calvaire du XVIIe siècle, dont la masse imposante se dresse à l'entrée du cimetière. Une nouvelle image de Jésus crucifié, dûe au ciseau d'un artiste breton, domine désormais le superbe piédestal, comme pour dire à tous que, à deux siècles d'intervalle, les fils sont restés dignes de leurs pères.

« Pour ses yeux, voilà le souvenir ; et voici pour le cœur : la sainte ligue de l'Apostolat de la Prière et de la Communion réparatrice a été établie, et, à voir l'empressement avec lequel il a été répondu à l'appel du Pasteur, il est facile de juger des grâces nombreuses que la communion mensuelle ou hebdomadaire fera descendre désormais sur la paroisse de Plouvien.

« O divin cœur de Jésus, elle est à vous, gardez-la pour toujours ! »

Ploudaniel. — « Une Mission vient de se terminer à Ploudaniel. Pendant 15 jours, sous la direction de M. Favé, curé de Plouguerneau, et de M. Le Duc, Curé-Archiprêtre de Morlaix, elle a répondu aux désirs de l'excellent Recteur. Les fidèles se pressaient, chaque jour, autour de la chaire de la vaste et belle église, admirablement décorée pour la circonstance. A la clôture, plus de 2,500 communiants se pressaient à la Table Sainte. L'esprit de foi et le profond recueillement de tous, a été un spectacle admirable et réconfortant. Le souvenir s'en conservera longtemps au milieu de cette bonne population, et l'élan donné persistera, nous l'espérons, pendant de longues années. »

Leuhan. — On nous prie de rappeler que le grand pardon de Notre-Dame de Lourdes, à Leuhan, aura lieu, le dimanche 16 Juillet prochain. Les fêtes du pèlerinage commenceront dès le samedi 15, et se continueront le 17.

Les pèlerins qui visiteront la chapelle peuvent gagner, l'un de ces trois jours, — aux conditions ordinaires, — une indulgence plénière applicable aux âmes du Purgatoire.

En même temps, le Souverain Pontife a accordé pour le maître-autel de la chapelle la faveur de l'autel privilégié.

Paroisse de Kerfeunteun. — **Pardon de la Mère-de-Dieu (Ty-Mam-Doue).** — Le premier dimanche de Juillet a lieu, tous les ans, le pardon de la chapelle de la Mère-de-Dieu *(Ty-Mam-Doue)*, dans la paroisse de Kerfeunteun.

Cette année, ce pardon sera célébré avec plus de solennité qu'à l'ordinaire. La statue, qui date du commencement du XVIIe siècle, et devant laquelle ont prié Michel Le Nobletz et le vénérable Père Maunoir, sera nouvellement repeinte, pour être portée en procession et placée ensuite sur un trône, composé dans le style de l'époque.

Le Samedi 1er Juillet, des messes seront dites à la chapelle, et à partir de ce jour jusqu'au dimanche 9 Juillet inclusivement, l'on

pourra y gagner, en se confessant et en communiant, des indulgences plénières accordées par Indult du Souverain Pontife, en date du 12 Juin 1893. Vêpres à 5 heures le même jour.

Des messes seront célébrées, chaque jour, pendant l'octave, à la chapelle.

Le *Dimanche*, il y aura des messes à 6 h., 7 h. et 8 h., et la grand'messe à 10 heures.

La procession partira de l'église paroissiale, à 8 h. 1/2 du matin, pour se rendre à la Mère-de-Dieu. Les vêpres solennelles seront chantées à 3 heures. Après les vêpres, nouvelle procession aux abords de la chapelle. Ensuite la statue sera posée sur le trône élevé à la bonne *Mam-Doue*, par ses enfants de la paroisse de Kerfeunteun et ses dévots serviteurs de Quimper.

Locronan. — **Pardon de la grande Troménie.**

Programme.

Samedi, 8 Juillet, à 6 heures du soir, premières Vêpres. Bénédiction du T.-S. Sacrement.

Dimanche, 9 Juillet, à 4 heures du matin, première messe, à l'église paroissiale ; à 5 heures, messe à Plaç-ar-C'horn ; à 6 heures 1/2 et 7 heures 1/2, messe à l'église de la paroisse ; à 9 heures, cinquième messe ; à 10 heures, Grand'messe, chantée par M. Quéinnec, secrétaire général de l'Evêché, sermon par M. Cariou, curé-doyen de Landivisiau. Après la messe, on donnera les reliques de saint Ronan à baiser.

A 2 heures du soir, procession dite de la Troménie, présidée par M. Quéinnec ; à Plaç-ar-C'horn, sermon par M. Millour, aumônier de la Marine en retraite, chevalier de la Légion-d'honneur ; Vêpres, vers la fin de la procession, suivant l'antique cérémonial ; bénédiction solennelle du T.-S. Sacrement.

Dimanche, 16 Juillet, même ordre de cérémonies. La grand'-messe sera chantée par M. Fléiter, Vicaire général, qui présidera la procession de la *Troménie*. Le sermon sera donné, à la grand'-messe, par M. Nicolas, recteur de Plomodiern ; M. Arhan, chanoine, curé de Saint-Martin de Brest, prêchera à Plaç-ar-C'horn.

Chaque jour de la semaine du pardon, première messe à 5 heures à Plaç-ar-C'horn ; deuxième messe, à l'église, à 6 heures 1/2 ; au tombeau de saint Ronan, à 9 heures, messe chantée et instruction sur la vie et les vertus du saint.

Beaucoup de personnes font en particulier le pèlerinage de la Troménie, soit le dimanche, aux heures qui leur conviennent, soit les autres jours, où il n'y a pas de procession organisée. Elles peuvent, comme les personnes qui prennent part à la procession solennelle, gagner une indulgence plénière aux conditions suivantes : s'approcher des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie (il n'est pas nécessaire que ce soit à Locronan) ; prier aux intentions du Souverain Pontife, au tombeau de saint Ronan, ou dans l'église de Locronan. Ceux là aussi qui, vieux ou infirmes, ne

Archives diocé es Quimper et Léon

pourraient pas faire la Troménie, gagneraient une indulgence plénière, après confession et communion, en priant aux intentions de notre saint Père le Pape, dans l'église ou au tombeau de saint Ronan.

Dès la veille de la fête, et chaque jour de la semaine du pardon, les pèlerins trouveront à Locronan, à partir de 4 heures du matin, des prêtres disposés à entendre leurs confessions.

— Les pèlerins et voyageurs, partant le matin de Quimper, ou devant passer par cette ville en se rendant à la Troménie, peuvent prendre, à 6 heures 50, le train pour Guengat. De la gare de Guengat à Locronan, par Plogonnec, ils auront à faire à peine 6 kilomètres à pied. Le soir, ils pourront rentrer à Quimper, par le train de 3 heures 52 ou celui de 7 heures 50.

Les pèlerins trouveront à Locronan des exemplaires du cantique breton en l'honneur de saint Ronan, une brochure française et une brochure bretonne donnant la vie de saint Ronan, et aussi la description de la Troménie de 1887, Troménie qui fut si belle, et que nous demandons à saint Ronan, pour la plus grande gloire de Dieu, de voir égalée, et même dépassée en succès, par la Troménie de 1893.

Nous lisons dans la *Semaine religieuse* de Saint-Brieuc du 23 Juin :

« Le 15 avril dernier, dans une séance de la S. Congrégation des Rites, les Eminentissimes Cardinaux se sont prononcés sur la Révision des écrits *super Revisione scriptorum* du Vénérable Père Maunoir, dont le tombeau est à Plévin. Le décret statuant qu'on peut continuer à instruire de plus en plus la cause *procedi posse ad ulteriora*, ne saurait manquer d'être porté. Nous sommes heureux d'annoncer cette bonne nouvelle à nos lecteurs et d'ajouter que le succès final du procès apostolique en vue de la béatification du Vénérable Missionnaire paraît assuré. »

NOTICE SUR LA CHAPELLE TY-MAM-DOUE, EN KERFEUNTEUN

par M. l'abbé PEYRON, chanoine. Jolie brochure in-8°.

Prix de l'exemplaire avec la photogravure de la statue..... 0 fr. 75 c.
— sans la photogravure..... 0 50

En vente chez MM. Salaun et Le Gall, libraires à Quimper.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Jeanne d'Arc laïcisée. — Jeanne d'Arc fut brûlée à Rouen, le 30 Mai 1431.

Les loges maçonniques et les libres-penseurs d'Orléans, auxquels s'étaient joints quelques-uns de Rouen et de Paris, ont voulu célébrer cet anniversaire, à Orléans. On remarquait avec eux les

sociétés de gymnastique. Des discours ont été prononcés contre la canonisation de Jeanne d'Arc :

« De quoi se mêlent ces gens-là, dit l'*Univers* ; Jeanne d'Arc, aujourd'hui, les considérerait comme des ennemis aussi dangereux, au moins, pour la France, que les Anglais du XVe siècle. »

Le *Monde* ajoute :

« Les francs-maçons et les libres-penseurs étaient tout à fait à leur place dans cette inepte manifestation ; mais que venaient faire là les sociétés de gymnastique ? Elles pouvaient mieux employer leur temps, ne fut-ce qu'à se faire les muscles, ce qui est, d'ailleurs, leur objet propre, et non pas de figurer dans des parades de ce genre. »

Nous nous associons au blâme du *Monde*, dit la *Semaine de Toulouse*, mais nous ne partageons pas son étonnement. Les sociétés de gymnastique sont une des nombreuses institutions dont la création, bonne par certains côtés, a été suscitée par la franc-maçonnerie, désireuse d'accaparer toutes les forces vives de la France pour leur souffler son esprit.

Sous prétexte de gymnastique, elle occupe la jeunesse, le dimanche préférablement, et aux heures des offices, pour la détourner de l'Église.

Le R. P. Dom Sauton. — Plusieurs journaux ont annoncé que *le docteur* Sauton, « ancien interne des asiles de la Seine », est chargé d'une mission en Norwège, Laponie, Finlande, Turquie, Asie-Mineure, Egypte, Grèce et Italie, à l'effet d'y étudier la lèpre, au point de vue historique et scientifique.

Donnée ainsi, la nouvelle ne présente pas l'intérêt qu'elle comporte. Voici, d'après la *Semaine religieuse* de Paris, les détails qu'il faut y joindre.

Dom Sauton est un moine bénédictin de Ligugé. Avant d'embrasser la vie monastique, il avait fait des études médicales très complètes. Il est docteur de la Faculté de Paris.

En même temps que la mission scientifique qu'il reçoit du gouvernement français, le R. P. Dom Sauton est chargé par le Cardinal-préfet de la Propagande de visiter les lépreux qui se trouvent en Laponie, privés de secours.

Le R. P. Dom Sauton va mettre sa science au service de ces pauvres déshérités. Il ne compte pas borner là son apostolat, mais il a l'intention de visiter successivement les lépreux du monde entier. Après un séjour de plusieurs mois dans les contrées du Nord, il reviendra à Ligugé pour repartir ensuite pour l'Océanie.

Son dessein est de construire des léproseries où les missionnaires puissent soigner les malades atteints de cette horrible maladie, avec moins de danger pour eux-mêmes.

Enquête. — Le *Journal des Débats* vient de faire une enquête. Il a voulu savoir si les premières communions sont aussi nombreuses que par le passé. Il est allé consulter à l'Archevêché de Paris.

Archives diocé es Quimper et Léon

Un des secrétaires de l'Archevêque lui a répondu : « Il n'y a aucune diminution. »

Mais il ne s'est pas contenté de ces renseignements.

« J'ai eu ensuite la curiosité, dit-il, de savoir dans quelle proportion les enfants des écoles laïques suivaient le catéchisme. Je me suis rendu dans deux écoles de filles : l'une du centre de Paris, l'autre d'un faubourg. Dans la première, parmi les enfants au-dessus de quatorze ans, une seule fillette inscrite comme catholique n'avait point fait sa première communion : l'établissement comprend environ 125 élèves. Dans la seconde, beaucoup plus nombreuse et plus forte, de 800 et quelques élèves, 7 se trouvaient dans le même cas. »

Il y a donc à Paris un enfant sur cent qui ne fait pas de première communion. Cette statistique ne satisfera pas les libres-penseurs et les francs-maçons.

Respect humain. — Ne pas se faire montrer au doigt, voilà encore une loi nuisible. Etre montré au doigt, c'est le diminutif de l'anathème. Les petites villes, marais de commères, excellent dans cette malignité isolante, qui est la malédiction vue par le petit bout de la lorgnette. Les plus vaillants redoutent ce raca. On affronte la mitraille, on affronte l'ouragan, et on recule devant Mme Pimbêche.

VICTOR HUGO.

Ne vous arrêtez pas à examiner le mal que font les autres, mais songez seulement au bien que vous devez faire. ST JÉRÔME.

DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

dans le Finistère, pendant la Révolution.

ANNÉE 1793

(Suite)

L'embarras n'était pas moins grand pour exécuter, dans ce canton *fanatisé*, l'exécution du décret obligeant les fabriques à faire la remise de leurs vases sacrés, croix, argenterie. Les municipaux se défient des ordres arbitraires que pourraient donner dans ce sens les membres du District, et réclament un écrit *moulet*, imprimé, avant de se séparer d'objets auxquels ils tiennent tant, et qui font l'honneur de la paroisse. C'est à cette résistance que fait allusion la lettre suivante (1) du District de Pont-Croix au Département :

(1) L. 73.

« District de Pont-Croix, 11 Janvier 1793.

« Nous avons beaucoup d'envois d'argenterie à faire aux hôtels des monnaies ; nous en aurions encore bien plus, si vous nous aviez envoyé la loi du 10 Décembre 1792, qui distingue et excepte « les soleils, ciboires et autres vases sacrés seulement... » Il est d'autant plus essentiel que nous soyons munis de cette loi, que nous avons distribué les précédentes, qui ne parlaient que des églises et chapelles supprimées ; que celle-ci, au contraire, n'excepte ni les cathédrales ni les paroisses de la remise de leur or et argenterie autres que les vases sacrés. Vous avez déjà vu quelles difficultés ont éprouvées quelques-uns de nos commissaires pour retirer les fonds de fabrices des coffres-forts, « attendu, disaient les « Municipaux, qu'il n'y avait pas d'ordres *moullés* de l'Assemblée Nationale. » Quelles bien plus grandes n'aurions-nous pas à combattre pour toucher à leurs *croix*, *encensoirs*, *etc.*, choses qu'ils regardent comme sacrées, si nous n'avions pas des *moullés* à leur produire. Envoyez-nous donc cette loi au plus tôt.

« Les campagnes ne s'éclairent pas et n'abandonnent pas leurs préjugés en un jour. »

Sans doute pour les éclairer davantage, le 21 Janvier 1793, le District ordonnait l'arrestation « du sieur Herpin, prêtre insermenté, qui réside actuellement chez ses sœurs à Pouldavid. On le saisira et il sera conduit en arrestation à Quimper. »

Une nouvelle plainte du Curé de Landudec vint encore exciter le zèle du District.

« Landudec, 7 Février 1793 (1).

« Citoyens,

« Je vous dénonce le Maire de Guilaire pour réfractaire à la loi et attroupant ses confédérés dans cette chapelle, les dimanches et fêtes, à l'heure même de l'office à Landudec, et fournissant par là occasion aux prêtres réfractaires de célébrer dans cette chapelle, vu qu'il a la clef devers lui, car j'y fus hier pour célébrer la messe, et je ne pus la célébrer, ne trouvant point de clef.

« Les prêtres réfractaires de Pouldreuzic, Plozévet et Lababan continuent de prêcher contre la loi et d'insulter la nation ; ils célèbrent tous les jours, dit-on, et tous les dimanches à la chapelle du Locq, en Lababan, tout contre Landudec, logeant et se promenant dans les villages voisins, méprisant les décrets de la République.

« Je demande que le Maire de Guilers soit tenu à remettre les clefs de cette chapelle à Guillaume Canévet, procureur de cette commune, ou à moi-même ; je demande qu'on éloigne, s'il est possible, les prêtres réfractaires, et qu'on maçonne cette chapelle du Locq, le plus tôt possible, car ils font un mal infini.

« COROLLER, *curé de Landudec.* »

(1) L. 246.

Archives diocé[illegible]es [illegible]Quimper et Léon

Mais, pour donner satisfaction à toutes ces dénonciations, à toutes ces demandes de protection, il fallait en mains des ressources et une force armée dont le District de Pont-Croix était totalement dépourvu ; aussi, le 14 Février 1793, en écrivait-il au Département pour exposer son impuissance.

« Nous possédons sur nos côtes, disait-il, deux ports importants par leur commerce. Les émigrés ont abandonné dans ce ressort près de 4 millions de propriétés.

« Plus de cinquante prêtres réfractaires l'ont désolé par leur fanatisme, plusieurs ont subi la juste rigueur de la loi par une déportation forcée ou volontaire ; mais plusieurs ont échappé jusqu'ici à la surveillance des bons citoyens et entretiennent dans plusieurs communes de perfides intelligences.

« Il n'y a presqu'aucun moyen de défense, à peine cent cinquante fusils, dont la moitié hors d'état de service, et le reste presque tout à réparer. »

Le District termine en demandant : l'armement des batteries de la côte, une corvette stationnant à Audierne, un corps de quatre cents hommes établis à Audierne, avec détachements à Pont-Croix et Douarnenez, enfin, de quinze cents à deux mille fusils pour armer la garde nationale.

Il est probable que ces demandes ne purent obtenir grande satisfaction, et le District dut s'ingénier pour arriver à contrebalancer l'influence des prêtres fidèles. *(A suivre.)*

E. LEFÈVRE

Chirurgien-Dentiste

du Lycée de Quimper et de Communautés religieuses du Finistère,
à Quimper, seul Dentiste diplômé de l'Ecole Dentaire de Paris,
reconnue d'utilité publique et subventionnée par l'Etat,

visible tous les jours, le vendredi excepté, 6, rue Saint-François, 6,
A QUIMPER

DENTIERS FRANÇAIS, ANGLAIS ET AMÉRICAINS
RÉPARATION IMMÉDIATE DE TOUS LES APPAREILS DENTAIRES

PRIX MODÉRÉS

N. B. — Tous les appareils dentaires sont posés avec toutes les garanties désirables.

M. R. LE GALL, Libraire, *12, Quai du Stêir, à QUIMPER,*
a l'honneur d'informer *MM. les Ecclésiastiques*, qu'à l'avenir, ils trouveront dans son magasin un grand choix d'ORNEMENTS D'ÉGLISE, Chasubles, Chapes, Voiles, Etoles, etc., à des conditions très-avantageuses

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ
92, rue Richelieu, 92,
est seule chargée, à PARIS, de recevoir les ANNONCES pour la *Semaine Religieuse de Quimper.*

COMPAGNIE FRANÇAISE du « PHÉNIX » fondée en 1819

Société anonyme, capital social : QUATRE MILLIONS de francs.

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE

ASSURANCES EN CAS DE DECÈS — MIXTES ET DE SURVIE — RENTES VIAGÈRES

Gustave MAUDUIT, Agent général, rue des Reguaires, 34, QUIMPER

CABINET DEBRAY

Cabinet dentaire et Atelier de fabrication et de réparation, *2, rue Astor* (près la Halle), *à Quimper.*

M. F. PÉZIEUX, Chirurgien-Dentiste diplômé, est tous les jours, à la disposition des clients, à l'exception du vendredi.

M. HÉLOT *est visible tous les jeudis.*

Dents artificielles, systèmes français et américains. Réparation immédiate de tous les appareils dentaires. — *Prix modérés.*

On trouve chez l'auteur : « *Aux Mères de Familles* », par F. PÉZIEUX, 2, rue Astor (près la Halle), à Quimper.

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

STATUES RELIGIEUSES

CHEMINS de CROIX et MOBILIER d'EGLISES

Ateliers L. CACHAL-FROC

30, 32 et 34, Rue Vavin, *PARIS*

Statues, Chemins de Croix, Autels, Chaires, Confessionnaux

TERRE-CUITE, CARTON, BOIS, PLATRE, PIERRE, MARBRE

Le matériel important des Ateliers **CACHAL-FROC** permet de produire promptement toutes les statues religieuses que l'on peut demander.

Modèles du Sacré-Cœur, Vierge, St-Joseph Evêques, Abbés, Moines, etc., St-Yves et tous Saints et Saintes.

Renseignements, Photographies ou Dessins sont envoyés franco sur demande.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

FÊTE DU 14 JUILLET

EXCURSION A PARIS

ORGANISÉE PAR LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES VOYAGES PRATIQUES

Boulevard des Italiens, 6, à Paris.

VISITE DE LA CAPITALE ET DES ENVIRONS

A l'occasion de la Fête Nationale, toutes les Compagnies de chemins de fer accordent de très grandes réductions sur les prix ordinaires des billets aller et retour, dont elles augmentent en même temps la validité.

Afin de mettre les voyageurs, qui à cette occasion viendront à Paris, à l'abri des dépenses exagérées, tant pour leur séjour que pour la visite de la ville et des environs, il est offert, cet année, pour la première fois, les facilités suivantes :

I. — Un séjour de trois jours à Paris, comprenant :

1° Le séjour de trois jours dans d'excellents hôtels, repas, vin compris ; 2° la visite de la capitale en voitures spéciales ; 3° une place de théâtre.

Moyennant un prix à forfait de 46 francs, tout compris.

II. — Un séjour de six jours à Paris, comprenant :

1° Le séjour pendant six jours dans d'excellents hôtels, repas, vin compris ; 2° la visite de la capitale en voitures spéciales ; 3° excursion à Versailles en voitures spéciales, en passant par les bords de la Seine : Suresnes, Saint-Cloud, Sèvres, Ville-d'Avray ; 4° une place de théâtre.

Moyennant un prix à forfait de 99 francs, tout compris.

III. — Un séjour de huit jours à Paris, comprenant :

1° Le séjour dans d'excellents hôtels, repas, vin compris, pendant huit jours ; 2° la visite de la capitale en voitures spéciales ; 3° excursion à Versailles comme ci-dessus ; 4° excursion à Fontainebleau ; visite du château, promenade dans la forêt en voitures spéciales ; 5° une place de théâtre.

Moyennant un prix à forfait de 122 francs, tout compris.

Dans les prix ci-dessus sont également compris les pourboires, les entrées dans les musées et les soins d'un guide spécial.

Pour plus amples détails, s'adresser à la *Société française des Voyages pratiques, 6, Boulevard des Italiens, à Paris,* qui répond par retour du courrier et gratuitement à toutes demandes de renseignements.

PENSION DE FAMILLE

4, Rue de la Clef, 4, — PARIS

Près le Jardin des Plantes et la gare d'Orléans

AVIS à MM. les Ecclésiastiques et aux Familles désirant faire un séjour à Paris.

Appartements et chambres meublés ou non meublés depuis 150 francs par mois, location et nourriture comprises.

On traite à l'année depuis 1,500 francs.

Table d'hôte à 11 heures 3/4 et à 6 heures.

Déjeuner 1 fr. 50, dîner 2 fr., vin compris. — Grand et beau jardin.

ESSENCE DE CAFE TRABLIT

pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Epiciers.* — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

8e ANNÉE. Vendredi 7 Juillet 1893. N° 27.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard,* avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* L'apostolat nécessaire.

II. Chronique du diocèse : Rennes ; Quimper ; Pardon de la Mère-de-Dieu ; Mission de Langolen ; Le péril protestant ; 17e pèlerinage breton à la Salette ; Notre-Dame du Japon.

III. Nouvelles du monde catholique : Rome ; Encyclique sur le Clergé indigène aux Indes ; Mort de Mgr Ducellier.

V. Annonces et Avis.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 9 Juillet. — 7e Dimanche après la Pentecôte. — S. Goulven, évêque. Double, blanc. Mémoires du Dimanche. Vêpres de S. Goulven, avec mémoires du Dimanche et du suivant.

Lundi, 10. — Les sept frères Martyrs, à Rome. Semi-double, rouge.

Mardi, 11. — S. Thurien, évêque. Semi-double, blanc.

Mercredi, 12. — S. Jean Gualbert, abbé. Double, blanc.

Jeudi, 13. — S. Anaclet, pape et martyr. Semi-double, rouge.

Vendredi, 14. — S. Bonaventure, évêque, docteur. Double, blanc.

Samedi, 15. — S. Henri, empereur, confesseur. Semi-double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Melgven..... 9, 10 et 11 Juillet.
Guissény..... 12, 13, 14 et 15 Juillet.

Archives diocésa s d Quimper et Léon

L'apostolat nécessaire.

S. S. Léon XIII a dit une parole qui mérite d'être méditée : « Un bon journal est une mission perpétuelle dans une paroisse. » L'expérience prouve que la vérité pénètre les âmes sous cette forme et y produit insensiblement un mouvement de conversion.

Aussi cet apostolat s'impose à tous les prêtres et à tous les chrétiens, qui ont à cœur le salut des âmes. Il atteint toute la famille et lui prouve, sans qu'elle y prenne garde, la vérité religieuse, par des exemples et des leçons tirés des événements de chaque jour.

Ce n'est pas faire de la politique : car il ne s'agit pas du triomphe d'un homme ou d'un parti, mais de la victoire d'une idée. La gloire de Dieu est le but, la diffusion de la vérité est le moyen ; l'Eglise sous la direction de son chef, le Pape, est la société qui doit atteindre cette fin par ce moyen.

Mais, pour arriver à cette conversion des âmes à Dieu, il est nécessaire de prier beaucoup et d'agir en conséquence. Les messes, les supplications des âmes religieuses, les appels à Dieu, sont la première arme ; car la parole du Maître reste toujours vraie : *Sine me nihil potestis facere.*

L'action consiste à organiser, dans chaque paroisse, des groupements chargés de travailler à la propagation de la bonne presse. Les catholiques bâtissent à grands frais des écoles chrétiennes pour les enfants ; qu'ils n'oublient pas que le journal catholique est aussi nécessaire pour les adultes que l'école pour les enfants. Encore a-t-il cet avantage de coûter beaucoup moins cher.....

La presse est la seule institution qui soit libre en France, à l'heure actuelle. Pourquoi les catholiques laisseraient-ils leurs ennemis en faire un instrument de perdition ?

L'année dernière, M. l'abbé B. a parcouru à pied, le chapelet à la main, les paroisses de l'Isère et des Hautes-Alpes, dînant chez un confrère, couchant chez un autre, et il a fondé 300 comités de bonne presse, avec 24,000 abonnés, pour les journaux honnêtes et catholiques qu'il répandait. La propagande personnelle est la plus efficace.

« Allez et prêchez en tout pays l'apostolat par la presse », disait S. S. Léon XIII au directeur de l'Œuvre de saint Paul. Rien ne remplace cet apostolat individuel.

Hélas ! la presse catholique n'a trop souvent rencontré jusqu'ici que l'indifférence et même l'hostilité d'un grand nombre de chrétiens. Comment expliquer une pareille inconséquence ? Toutes les lois de persécution qui nous accablent en sont le juste châtiment. Dans la prospérité, nous n'avons pas songé à nous créer des défenseurs, et maintenant nous payons cher notre négligence. N'aurait-il pas été plus sage de dépenser un million par an, pour conjurer ces lois en nous emparant de la presse, plutôt que d'être obligés d'en dépenser vingt, pour les combattre actuellement ?

Ce sont les idées qui gouvernent le monde, et si nous voulons imposer silence à nos ennemis les francs-maçons, il faut faire triompher nos idées. Nous serons respectés dans la mesure où nous serons craints.

La *prudence* (?) qui nous inspire le silence est donc une fausse habileté. Aussi, il ne faut plus dire : peureux comme un lièvre, mais bien plutôt : timide comme un honnête homme. Dès que quatre drôles paraissent et font un peu de tapage, cent mille hommes prennent la fuite. Que le cardinal Pie avait bien raison de dire que nous mourions de prudence et d'habileté ! !

(*Semaine religieuse* de Saint-Brieuc.)

Si les chrétiens du jour, dans leur lâche timidité, n'osent agir, en face des périls dont sont menacés la société, l'Eglise, la famille, j'aurai le droit de dire qu'au-dessous des hommes de la révolution et de l'anarchie, il y a une classe bien plus vile : c'est la classe des catholiques sans foi et sans énergie, esclaves de leur égoïsme.

(Dernière phrase écrite par le T. R. P. d'Alzon.)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Monseigneur, accompagné de M. le chanoine Quéinnec, secrétaire général de l'Evêché, a assisté, mardi 4, au service solennel célébré, à la Cathédrale de Rennes, pour le repos de l'âme du regretté Mgr Gonindard.

La cérémonie était présidée par S. E. le cardinal Richard, archevêque de Paris. Les évêques présents, outre Mgr Valleau, étaient Mgr Cléret, évêque de Laval et Mgr Laroche, évêque de Nantes.

Le R. P. Ollivier, Dominicain, appartenant par sa naissance à l'archi-diocèse de Rennes, et ami particulier du vénéré défunt, a prononcé une éloquente oraison funèbre, dont nous espérons donner au moins quelques extraits.

A la liste des prêtres, délégués par les conseils municipaux pour l'élection sénatoriale du 23 Juillet, il faut ajouter M. Salion, recteur de Plouzané et M. Hingant, recteur de Saint-Méen, délégués titulaires et M. Brignou, recteur de Lanneuffret, suppléant, ce qui porte à quatorze le nombre des ecclésiastiques nommés.

Pour Ploumoguer, nous avons donné par erreur le nom de M. Kersimon, recteur, au lieu de celui de M. Kerbrat, vicaire.

En 1885, il y eut onze prêtres délégués, et 5 seulement en 1890.

Quimper. — **Retraite bretonne, pour les Tertiaires.** — 35 Paroisses ; 110 Retraitantes. — Quimper, 19 ; Pluguffan, 12 ; Pont-l'Abbé, 8 ; Dinéault, 7 ; Châteaulin, 5 ; Fouesnant, 5 ; Beuzec-

Archives diocésa s d Quimper et Léon

Cap-Sizun, 4 ; Ergué-Gabéric, 4 ; Lennon, 4 ; Elliant, 3 ; Gouézec, 3 ; Loqueffret, 3 ; Saint-Evarzec, 3 ; Clohars-Fouesnant, 2 ; Edern, 2 ; Esquibien, 2 ; Kerfeunteun, 2 ; Pleyben, 2 ; Plomeur, 2 ; Plonéis, 2 ; Primelin, 2 ; Cléden. 1 ; Commana, 1 ; Crozon, 1 ; Ergué-Armel, 1 ; Gouesnac'h, 1 ; Goulien, 1 ; Guilvinec, 1 ; Guengat, 1 ; Plobannalec, 1 ; Plogonnec, 1 ; Pleuven, 1 ; Pont-Croix, 1 ; Port-Launay, 1 ; Saint-Jean-Trolimon, 1.

Retraite de Femmes donnée à Lesneven, *du 24 Juin au 1er Juillet.* — 44 Paroisses ; 142 Retraitantes. — Ile d'Ouessant, 13 ; Lesneven, 13 ; Guipavas, 8 ; Landerneau, 7 ; Cléder, 7 ; Plabennec, 6 ; Plouguerneau, 5 ; Saint-Thégonnec, 5 ; Plougar, 4 ; Lannilis, 4 ; Bourg-Blanc, 4 ; Lampaul-Plouarzel, 4 ; Ploudalmézeau, 4 ; Saint-Derrien, 4 ; Plouzané, 3 ; Plougourvest, 3 ; Saint-Vougay, 3 ; Sizun, 3 ; Lambézellec, 3 ; Guissény, 3 ; Brest, 3 ; Loc-Maria-Plouzané, 2 ; Plouescat, 2 ; Landunvez, 2 ; Santec, 2 ; Plouider, 2 ; Plounéventer, 2 ; Bohars, 2 ; Tréflés, 2 ; Saint-Marc (Brest), 2 ; Goulven, 2 ; Saint-Méen, 2 ; Le Conquet, 1 ; Le Folgoët, 1 ; Plouvorn, 1 ; Landéda, 1 ; Lanhouarneau, 1 ; Ploumoguer, 1 ; Raint-Renan, 1 ; Plouarzel, 1 ; Saint-Pierre-Quilbignon, 1 ; Ile-Molène, 1 ; Gouesnou, 1 ; Plouédern, 1.

Pardon de la Mère de Dieu. — Bien que nous soyons à un moment où les grandes fêtes religieuses se multiplient, et que ces solennités aient forcément entre elles un certain air de ressemblance, il en est aussi qui ont leur physionomie particulière, et parmi elles on peut compter le *Pardon de la Mère de Dieu,* du moins celui de cette année. Notre dernier numéro en donnait le programme ; il nous reste à dire comment celui-ci a été exécuté.

L'appel de M. Linguinou, recteur de Kerfeunteun, a été entendu par ses paroissiens et aussi par les habitants de Quimper ; invités à contribuer à l'érection du trône sur lequel la *Mère de Dieu* se présentera désormais à leur vénération, ils avaient prouvé leur générosité ; maintenant, leur piété demandait que Notre-Dame rentrât dans son sanctuaire et fut intrônisée au milieu d'un grand concours de fidèles.

Ils sont donc venus nombreux, très nombreux même, samedi pour les premières vêpres et dimanche aux messes matinales, où beaucoup ont reçu la sainte communion.

A 8 heures 1/2, la procession partait du bourg de Kerfeunteun. La statue de la *Mère de Dieu* reposait sur le même brancard qui, le 12 Décembre 1886, servit à la translation solennelle du Bras de saint Corentin. Trente-deux personnes de la paroisse avaient été désignées pour porter la sainte image ; les dames, les demoiselles et les paysannes, heureuses d'accepter cet honneur, n'avaient pas redouté que le fardeau fut trop lourd.

Tout le monde dans le pays connait cette belle statue assise, à la pose majestueuse et noble, avec son enfant Jésus si gracieux. La nouvelle peinture où sont fidèlement reproduits des dessins

d'étoffes du XVIIe siècle est vraiment artistique et d'excellente exécution. Emergeant de la foule des porteuses qui se succèdent par groupe de huit, elle apparait comme une reine, tandis que ces porteuses elles-mêmes lui forment comme une cour de hautes et puissantes princesses ; disons bien vite que ces excellentes chrétiennes sont pour la plupart des femmes et des filles de cultivateurs, mais leurs costumes sont d'une parfaite élégance, quelques-uns d'une étonnante richesse, et ils sont portés avec une réelle distinction.

L'éblouissant soleil qui ne nous favorise que trop cette année, faisait étinceler l'or et l'argent sur la robe et le voile de la *Mère de Dieu,* sur les vêtements de son pieux cortège.

Devant la statue, un autre groupe portait dans une belle châsse dorée une parcelle du voile de la Très Sainte-Vierge.

Déjà les pèlerins arrivaient de Pont-l'Abbé, de Douarnenez, de Concarneau et des environs, montrant ainsi que si Notre-Dame est aimée partout dans notre pays, cet amour se manifeste particulièrement chez ceux qui habitent les bords de la mer.

A la grand'messe, chantée par M. Le Roy, recteur de Saint-Mathieu, M. Bizien, recteur de Combrit et ancien vicaire de la Cathédrale, célèbre la Très Sainte Mère de Dieu avec la même sûreté de doctrine, la même élévation de pensée, la même distinction de langage qu'appréciait si hautement son auditoire de Quimper au dernier triduum de saint Corentin.

Le soir, il y avait foule à vêpres. Dans le voisinage des villes, on peut toujours craindre que les fêtes de l'après-midi voient disparaître le recueillement à mesure que s'accroit la foule ; les simples curieux peuvent être de très braves gens, mais ils savent bien eux-mêmes qu'ils ne valent pas les vrais pèlerins. En somme, s'il y avait ici des curieux, ils formaient une bien petite minorité.

Aux prêtres de Kerfeunteun, de Quimper et des environs, étaient venus se joindre trois Pères Jésuites de la résidence de Saint-Joseph, parmi lesquels nous étions heureux de voir le bon Père Séjourné, le postulateur si zélé dans la cause de béatification du vénérable Père Maunoir. Arrivé seulement la veille, après un voyage, dont le but était encore d'étudier l'histoire de l'héroïque apôtre de la Basse-Bretagne, il ne pouvait rester sans venir saluer la Madone au pied de laquelle Julien Maunoir apprit miraculeusement le breton.

Après les vêpres se forme la procession. Les Filles du Saint-Esprit conduisent les enfants de leur florissante école. Comme la bonne Sœur Onésime aurait été heureuse de voir ce beau jour ! Les petits garçons du catéchisme portent une statue de l'Enfant Jésus ; des élèves du Pensionnat Sainte-Marie, paroissiens de Kerfeunteun, portent la statue de saint Louis de Gonzague, et de grands jeunes gens celle de saint Joseph ; enfin apparaissent de nouveau le reliquaire et la statue de la Mère de Dieu ; la procession s'avance jusqu'auprès de Keranmaner, dont les anciens seigneurs ont été d'insignes bienfaiteurs de la chapelle. Au retour de

Archives diocésa s d Quimper et Léon

la procession la statue de la Mère de Dieu est déposée au pied du trône sur lequel elle prendra place tout à l'heure. A ce moment M. le Recteur de Kerfeunteun prend la parole avec une émotion profonde qu'il communique immédiatement à son nombreux auditoire.

Depuis qu'il a connu sa paroisse, ses traditions, son esprit, il a éprouvé un ardent désir de donner une impulsion nouvelle à la dévotion envers la Mère de Dieu. Celui qui a tant fait pour la glorification de Don Michel Le Nobletz, aurait-il pu ne pas s'attacher de tout cœur à ce lieu qu'ont aimé les deux apôtres de la Basse-Bretagne dans les temps modernes ? Aussi ses remerciements à tous ceux qui l'ont aidé dans cette œuvre sont adressés avec l'éloquence du cœur.

Après cette courte allocution, la statue s'élève au chant des cantiques et prend la place qu'elle occupera désormais à l'entrée du chœur. C'est la même disposition que pour la statue miraculeuse dans l'église de Notre-Dame de Rumengol.

Le salut du Saint-Sacrement termine la fête, puis la relique du voile de la Très Sainte-Vierge, avant d'être fixée au pied de la *Mère de Dieu*, est offerte à la vénération du clergé et des fidèles, et bientôt la foule est dipersée sur tous les chemins d'alentour.

Mission de Langolen. — On nous écrit :

« Cette paroisse, je l'appellerai volontiers la violette du pays ; elle en a la modestie et le parfum ; et, si les âmes y exhalent de divines senteurs, les voix sont fraîches et pures comme celles de ces chantres aériens qui animent en ce moment les riants bords de l'Odet. Les voisins des grandes paroisses d'Elliant, d'Edern, de Briec, de Coray, qui sont venus partager avec les habitants de Langolen, les bienfaits de la Mission, ont éprouvé une sorte de bien-être à se trouver dans la gentille église, véritable sanctuaire où ont régné, pendant huit jours, la piété et le recueillement le plus profond.

« Là, prêtres et fidèles ne formaient qu'un cœur et qu'une âme. Le père de cette humble famille, c'était M. Godec, curé d'Elliant. Il fallait voir avec quelle avidité ces chrétiens et ces chrétiennes recevaient son enseignement, toujours clair et limpide, toujours plein de la sève qui enrichit les âmes. Je ne saurais oublier un confrère du diocèse voisin, M. Philippe, vicaire à Lanvénégen, paroisse qui faisait jadis partie du diocèse de Cornouailles. Tout le monde sait que le rôle d'*explicateur des Tableaux* exige un rare mélange de qualités : il faut savoir passer du grave au doux, du plaisant au sévère, narrer avec intérêt, émailler ses récits de traits qui font tableau, éviter le genre sermon, non moins que la trivialité. Ces qualités, M. Philippe les réunit à un bien haut degré ; on ne se lasse jamais de l'écouter, et son accent, légèrement différent du nôtre, donnait encore un charme de plus à sa parole. Les paroissiens de Langolen étaient ravis d'entendre trois ou quatre dialectes bretons, représentés dans cette Mission, variété

qui n'a nullement nui à l'intelligence de la vérité chrétienne.

« Nous aurons fait un éloge suffisant des autres collaborateurs de M. Godec, quand nous aurons dit qu'il a rendu hommage à leur zèle et s'est montré très satisfait de leur travail. Je sais que tous, jusqu'au dernier, ont emporté la sympathie et la reconnaissance de ceux qu'ils ont évangélisés ; leur souvenir vivra longtemps dans le cœur de ces braves gens.

« Pendant que j'écris ces lignes, la Mission se continue sous la direction de M. Nicolas, recteur de Plomodiern. Dimanche, il a prêché à une bénédiction de croix et, chaque jour de la semaine, il donne une conférence d'une heure et explique les Tableaux, une autre heure durant ; il est aussi infatigable que richement doué : c'est un architecte qui ne se contente point de dessiner le plan et d'ordonner les matériaux de l'édifice, il en est encore lui-même la base et le couronnement : c'est la fortune d'une Mission.

« Il est superflu d'ajouter que, cette semaine comme la précédente, l'auditoire est aussi attentif, aussi intéressé, sinon aussi compact ; car, plus de la moitié des habitants susceptibles de prendre part à une Mission, était comptée dans les 650 qui ont suivi tous les exercices des huit premiers jours.

« Et maintenant gloire à Dieu, et honneur à vous aussi, prêtres de ce bijou de paroisse ! De mémoire d'homme, c'était la première Mission qu'elle ait jamais eue ; mais elle avait été préparée avec un soin délicat à goûter, à savourer les douceurs de la grâce ; vous en avez fait une bonne terre, où la semence divine produira cent pour un. Chers habitants de Langolen et du presbytère, chère petite église, nid délicieux où les âmes n'ont jamais ni froid ni faim, c'est avec peine que je vous ai quittés : à vous pour longtemps, pour toujours, une large place dans ma pensée, dans mon cœur, dans mes prières ! »

X...

Le péril protestant. — Un orateur peu suspect de cléricalisme, M. de Mahy, a signalé à la Chambre, au sujet de Madagascar, un péril dont on ne se préoccupe pas assez en France : le péril protestant.

Il a montré qu'il existe en France une école politico-religieuse qui prétend que cette grande île ne doit pas nous appartenir à nous, Français, mais bien aux Anglais. Pourquoi ? parce que les Français sont catholiques, tandis que les Anglais sont protestants. Elle ne se contente pas de prôner ces choses, elle travaille à les faire aboutir.

« Nous avons en France *une vaste organisation qui a jeté son réseau sur notre pays tout entier* : j'entends la France coloniale, aussi bien que la métropole. Cette organisation, c'est la société des missions évangéliques de France, c'est l'alliance évangélique internationale, c'est la société biblique *britannique et étrangère*, qui a son siège, sa maison-mère, sur les bords de la Tamise, et en France, des succursales composées *mi-parti d'Anglais* et de coreligionnaires français.

Archives diocésa s de Quimper et Léon

Ils apportent dans la politique leurs pratiques de sectaires.

Nous avons dissous les congrégations françaises.

Elles sont remplacées par des Congrégations étrangères qui font en France une propagande voulue, perpétuelle, dangereuse, propagande qui s'étend dans les colonies et qui est en train d'empoisonner l'Algérie elle-même. »

Des faits récents montrent que la Bretagne n'est pas à l'abri de cette propagande anti-catholique et anti-française.

Nous signalons le danger : à chacun de se mettre en garde contre le double piège tendu à son patriotisme et à sa foi.

17e Pèlerinage breton à la Salette, avec visite à Saint-Martin et la Sainte-Face (Tours), Fourvière, La Grande Chartreuse, Ars, Paray et N.-D. du Laus.

Départ de Rennes, le lundi 28 Août, à 10 h. 50 du matin. — Retour, le samedi 9 Septembre, à 3 heures du soir.

Prix des Places (aller et retour) : 1re classe, 150 fr. — 2e classe, 110 fr. — 3e classe, 80 fr.

Cette somme comprend le prix des chemins de fer et de *toutes les voitures, y compris les pourboires* aux cochers. Quant au trajet de Corps à la Salette (7 kil.), les personnes qui ne désirent pas le faire à pied, doivent se faire inscrire en demandant leur billet de pèlerinage. Prix pour chaque trajet : pour un mulet 3 fr. 50 ; pour une place en voiture 4 fr. On ne paye qu'à la Salette.

La Compagnie de l'Ouest accorde des billets d'aller et retour à 40 °/° de réduction, valables pendant 15 jours, pour joindre Rennes.

Ce pèlerinage a été combiné de manière que, sans grande fatigue, on passera au moins une matinée à chaque sanctuaire visité, et deux jours sur la Sainte-Montagne.

Le nombre des pèlerins étant limité et ne pouvant être inférieur à 40, il est nécessaire de se hâter de s'inscrire.

Envoyer sa demande, avec le prix, à M. Perdrigeon, 7, place du Palais, à Rennes. Indiquer exactement sa gare de départ pour pouvoir obtenir, au moment du départ, le billet d'aller et retour.

Notre-Dame du Japon.

Le R. P. Corre, originaire de notre diocèse — de Plougastel-Daoulas, croyons-nous, — vient d'adresser à Mgr l'Evêque de Quimper l'intéressante relation qui suit. En même temps il fait à la charité des catholiques et particulièrement à la générosité de ses compatriotes un appel, qui ne restera pas sans écho.

« On sait que la foi a été apportée au Japon par le grand apôtre des Indes, saint François-Xavier. Il y aborda sous les auspices de la Sainte-Vierge, le jour de son Assomption, 15 août 1549. Après lui, d'autres Pères de la Compagnie de Jésus, suivis bientôt des Franciscains, des Dominicains et Augustins, vinrent y prêcher

l'Evangile et firent un grand nombre de chrétiens, à qui ils inculquèrent profondément le culte de Notre-Seigneur, avec celui de sa Très Sainte Mère. Jamais, depuis la primitive Eglise, on n'avait vu tant de ferveur et de piété. Le démon jaloux suscita une longue et effroyable persécution. Des milliers de martyrs donnèrent leur vie dans les tourments, et leur dernier cri, en mourant, était *Jésus, Maria*. On rapporte aussi que plusieurs ont été consolés dans leurs souffrances par des apparitions de la Mère de Dieu.

« (On sait que parmi ces martyrs, 26 ont été canonisés en 1862, et 205 béatifiés en 1867.)

« Enfin, avec quantité d'ouailles, tous les pasteurs disparurent dans la tourmente ; il ne resta plus ni évêque, ni prêtre. Le pays fut entièrement fermé aux étrangers ; et pendant près de deux siècles et demi, tout faisait croire en Europe qu'il ne restait plus rien de la brillante chrétienté japonaise.

« Mais cette Eglise, fondée sous les auspices de Marie et élevée dans son amour, ne pouvait pas périr. A défaut de prêtre, Elle en prit Elle-même le soin et la direction. Elle fut l'Etoile qui guida les fils des martyrs, pendant cette longue et affreuse nuit ; Elle fut la Colonne lumineuse qui marcha à leur tête : le culte de cette Mère bien-aimée, enraciné dans les familles, y maintint en même temps toute la Religion.

« En 1847, lorsque le Japon paraissait aussi inaccessible que jamais, le Pape Pie IX, par l'inspiration d'en Haut, déclara la Sainte-Vierge Patronne principale de tout l'Empire japonais, sous le titre de son Très Saint Cœur.

« Enfin, en 1854, l'année où le même Souverain Pontife proclamait le dogme de l'Immaculée-Conception, le Japon, si longtemps fermé, s'ouvrait de nouveau aux étrangers et aux prédicateurs de l'Evangile.

« Mais tout n'était pas fait... Les ministres protestants s'installèrent les premiers. Les descendants des anciens chrétiens vinrent les voir (en cachette, car ils étaient toujours sous le coup de la persécution), espérant de rencontrer en eux les successeurs de ceux qui avaient converti et formé leurs ancêtres. Hélas ! ils ne trouvèrent point *Santa Maria*, et s'en retournèrent désolés.

« Mais bientôt une église catholique s'éleva aussi. Elle fut terminée, au mois de février 1865, et dédiée aux 26 martyrs japonais, canonisés en 1862. Dans cette église, on érigea un autel à Notre-Dame, et au-dessus de cet autel on plaça la statue de cette auguste Mère tenant son Enfant dans ses bras.

« Dès que l'église fut ouverte au public, on remarqua, tous les jours, grande affluence de visiteurs... Les descendants des martyrs étaient en présence de *Santa Maria* ; ils avaient retrouvé les prêtres des anciens jours. Le 17 mars, ils se révélèrent à l'un d'eux, le Père Petitjean qui, l'année suivante, fut établi par le Saint-Siège pour les gouverner, avec le titre d'évêque de Myriophyte et Vicaire apostolique de tout le Japon.

« Quelque temps après, Pie IX, pour perpétuer le souvenir

Archives diocésa s d Quimper et Léon

des bienfaits de Marie envers ce pays, institua en son honneur une fête spéciale, à laquelle il assigna précisément le 17 mars de chaque année. Nous l'appelons la fête de la Découverte des Chrétiens, ou tout simplement la fête de Notre-Dame du Japon Le même Souverain-Pontife attacha des indulgences à l'invocation : *Notre-Dame du Japon, Marie conçue sans péché, priez pour nous.*

« Mais il n'existait point de station de ce vocable, lorsqu'il y a quatre ans, au commencement de 1889, on désigna un missionnaire pour la grande province du Higo, qui n'avait pas encore été évangélisée. Avant de s'y rendre, ce missionnaire choisit un saint patron pour ce poste et le fit approuver par son évêque. Mais ce n'était pas le patron que Dieu voulait. Le missionnaire envoya devant lui, au chef-lieu appelé Kumamoto, un prêtre indigène pour louer une maison. Les maisons à louer ne manquaient pas, et plusieurs fois on fit des arrangements, qui furent toujours brisés sans tarder, le plus souvent parce qu'on ne voulait pas laisser prêcher notre religion.

« Enfin, un contrat fut signé ; le missionnaire vint en toute hâte ; mais, à peine l'eut-on vu, qu'on refusa d'observer les engagements, et cela encore en haine de la foi.

« Que faire ?... On était à la veille du 17 Mars. Tout à coup le missionnaire pense à recourir à Notre-Dame du Japon. Il appelle le Père indigène, et ils décident tous les deux de mettre le nouveau poste sous son vocable, si elle leur procure une maison pour le lendemain.

« Le soir même, un homme vint les trouver, et leur dit qu'il mettait à leur disposition une maison située telle rue, tel numéro, qu'ils pouvaient s'y installer, dès le lendemain, et y prêcher en toute liberté notre religion. Grande fut leur joie, et plus grande encore leur reconnaissance envers Notre-Dame du Japon. L'évêque consentit sans peine à défaire le premier Patron, et à accorder Celle qui s'était en quelque sorte imposée d'Elle-même.

« Et voilà que Notre-Dame du Japon a un poste, c'est-à-dire une grande et belle ville, avec une immense province tout autour. (Cette province est située précisément au centre de cette partie du Japon où ont fleuri autrefois les chrétiens et les martyrs, et où a eu lieu la découverte que je viens de raconter). Elle à un poste, dis-je, et grâce à Dieu, ce poste commence à avoir quelques fidèles ; mais il n'a pas encore d'église, pas de chapelle, pas même un autel : on célèbre la messe dans une petite chambre japonaise, sur une pauvre table.

« Il s'agit donc d'élever, dans cette ville de Kumamoto, en l'honneur de la Mère de Dieu, sous le titre de la découverte des chrétiens ou *Notre-Dame du Japon*, un sanctuaire qui serve à la fois d'église paroissiale, et de monument pour la remercier de ses bienfaits passés, et attirer ses bénédictions sur l'avenir.

« Pour avoir quelque chose qui réponde à ce triple but, avec une résidence à côté, il faut une somme assez considérable (environ 500,000 francs), et nous n'avons que notre pauvreté.

« Je recommande cette bonne œuvre aux prières et à la sympathie des personnes qui prendront connaissance de cette relation. Que celles qui aiment la Sainte-Vierge voient ce qu'elles peuvent faire... Et cette bonne Mère, qui ne s'est jamais laissé vaincre en générosité, le leur rendra au centuple, en ce monde et en l'autre.

« Les sectes anticatholiques menacent d'envahir ce pays. Il faut leur opposer celle dont l'Eglise chante : qu'*à Elle seule, Elle a tué toutes les hérésies dans le monde entier : cunctas hæreses sola interemisti in universo mundo*. Son église, si elle est belle, attirera les yeux et les cœurs des gentils, et sera le gage de nombreuses conversions.

« L'empire du Japon renferme plus de 40 millions d'habitants. Le nombre de nos catholiques ne monte pas encore à 50 mille. Mais nous avons la liberté religieuse, depuis 4 ans.

« Le peuple japonais est le plus intelligent est le plus vertueux de tous les peuples païens qui existent sur la terre. Saint François Xavier appelait les Japonais *les délices de son cœur*. Si cette nation se convertit, on espère qu'elle exercera une heureuse influence autour d'elle, et qu'elle rendra de grands services à l'Eglise.

« J'ai à évangéliser deux cent quatre-vingt-treize communes, très peuplées, et renfermant environ deux mille cinq cents villages, bourgades ou villes, sans compter cette grande cité de Kumamoto. C'est l'équivalent de plusieurs grands diocèses. Comme auxiliaire, j'ai un prêtre indigène, dont le centre d'action est à 12 lieues d'ici (nous nous rencontrons, à peu près tous les mois, pour nous confesser l'un à l'autre), et deux sœurs françaises, qui ont loué une petite maison dans Kumamoto, d'où elles travaillent à convertir les personnes de leur sexe.

« Cette ville renferme plus de 100 temples, où le démon est adoré depuis des siècles. N'est-il pas temps qu'on en fasse un à celle qui lui a brisé la tête, la douce Vierge Marie ?...

« Les lettres m'arrivent directement avec l'adresse : Rév. J. M. Corre, missionnaire apostolique, Kumamoto, Japon. La poste expédie elle-même les offrandes, en vertu des traités. On peut aussi les adresser au Père Hinard, Directeur des Missions Etrangères, 128, rue du Bac, Paris. »

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — La santé du Saint-Père continue de se soutenir merveilleusement, malgré les fortes chaleurs. Sa Sainteté a admis, dimanche matin, un bon nombre de personnes de divers pays à assister à la messe qu'elle a célébrée dans sa chapelle privée.

— La Lettre pontificale à l'archevêque de Baltimore a paru, le 26 Juin, dans *l'Osservatore romano*.

Elle confirme le principe de la constitution des écoles paroissiales conformément aux décrets des conciles de Baltimore, s'opposant

Archives diocésa[illegible]s de Quimper et Léon

par là, à la transformation de ces écoles en écoles neutres ou laïques.

Le document ne fait aucune exception en ce qui concerne les écoles paroissiales. Quant aux collèges publics, il indique que, dans certains cas, ils peuvent être fréquentés.

— Le 27 Juin, a paru une Encyclique concernant l'institution du clergé indigène aux Indes.

Le Souverain Pontife y rappelle l'apostolat de saint Thomas et celui de saint François-Xavier ; il continue en rappelant le concordat avec le Portugal et la création de la hiérarchie ecclésiastique dans les Indes.

Après cela, le Saint-Père montre la nécessité d'un clergé indigène pour les progrès du catholicisme dans ces pays, au sujet desquels il pourrait même se produire ce qui est arrivé pour le Japon et pour la Chine, savoir que l'accès ne fût pas praticable aux missionnaires européens.

Dans le but d'avoir un clergé indigène, faculté avait été donnée aux vicaires apostoliques pour la fondation de collèges. Le synode tenu aux Indes, en 1887, avait établi que chaque diocèse aurait son séminaire. Mais le manque de moyens a empêché la réalisation de ces projets, tandis que les protestants multiplient leurs collèges.

Le Pape conclut en exhortant les évêques catholiques européens à concourir avec lui à la fondation de séminaires indiens.

— En recevant les Orientaux, le Pape a rappelé que depuis le commencement de son pontificat il a témoigné de sa sollicitude pour les vrais intérêts des nations orientales, qui furent un champ fécond de sainteté et de doctrine, ce qu'il désire voir se renouveler par le retour à l'Eglise catholique des fils, qui en sont malheureusement séparés.

Cette espérance se trouve confirmée par l'Assemblée de Jérusalem où a éclaté, avec la glorification du sacrement de la Sainte-Eucharistie, l'esprit d'unité et de paix qui caractérise les catholiques de tous les pays.

« Notre Légat, a ajouté Sa Sainteté, a éloquemment interprété Nos sentiments pour les multitudes chrétiennes disséminées en Orient et qui sont appelées à vivre en un seul bercail, sous la conduite d'un seul pasteur.

« La Papauté n'est ni latine ni grecque ; elle est catholique, c'est-à-dire universelle, comme la paternité divine et la rédemption du Christ.

« Si Notre âge avancé ne doit pas Nous permettre de voir cette union s'accomplir, Nous la saluons de loin, comme devant se réaliser. Ce sera un jour de joie pour toute l'Eglise. »

Nous avons à enregistrer un nouveau deuil pour l'Eglise de France. Mgr Ducellier, archevêque de Besançon, est mort jeudi, 29 Juin, succombant à l'attaque d'apoplexie qui l'avait frappé, le

mercredi matin. Il était à Besançon depuis le 25 août 1887, et rien ne faisait prévoir une fin si soudaine. La veille encore, il donnait la Confirmation, à la Cathédrale, à plus de 500 enfants.

Mgr Ducellier n'avait pas encore 61 ans. Il était né, le 1er septembre 1832, à Soliers, petite paroisse du diocèse de Bayeux. Et il se préparait, le jour même où il a été atteint d'apoplexie, à partir pour la Normandie, afin de prendre quelques jours de repos, auprès de sa vieille mère, qui est âgés de 86 ans.

Mgr Arthur-Xavier Ducellier fit ses études premières aux Séminaires de Lisieux et de Bayeux et fut ordonné prêtre le 11 octobre 1857. Quelques années plus tard, il était vicaire général et secondait très activement le vénérable Mgr Hugonin, qui avait en lui une confiance absolue et lui témoignait en même temps la plus réelle affection.

Le 8 juin 1878, l'abbé Ducellier fut nommé évêque de Bayonne ; il fut préconisé au Consistoire du 15 juillet et sacré, le 24 septembre, de la même année.

Il gouverna pendant 9 ans le diocèse de Bayonne, d'où il fut transféré, le 16 avril 1887, au siège archiépiscopal de Besançon, où il remplaçait Mgr Foulon, qui venait d'être nommé archevêque de Lyon.

La *Semaine religieuse* de Chambéry publie cet avis : — Nous rappelons que les *Annales de Loigny*, paraissant le premier vendredi de chaque mois, et pour lesquelles on s'adresse au secrétaire de l'Œuvre du Sacré-Cœur de Jésus pénitent de Loigny, *sont formellement condamnées par la Sacrée Congrégation de l'Index* (décret S. Off. 11 Juin 1890), ainsi que les publications suivantes : 1° *La Vérité sur les condamnations qui frappent Mathilde Marchat (Marie Geneviève du Sacré-Cœur de Jésus pénitent) à Loigny, au diocèse de Chartres, et les partisans de ses révélations* (même décret) ; 2° *La Question de Loigny, au 28 Février 1890* ; 3° *Nécessité pour tous d'un appel à S. S. Léon XIII* (même décret).

En conséquence, il est interdit à tous fidèles, *sous peine de péché grave*, de *lire* ces livres défendus, de les *publier*, de les *vendre*, de les *propager*, de les *défendre*, de les *garder* ; mais ils sont tenus, en conscience, ou de les détruire, ou de les livrer aux supérieurs ecclésiastiques.

On reçoit l'homme suivant l'habit qu'il porte et on le reconduit suivant l'esprit qu'il a montré. *(Proverbe russe.)*

Sois colimaçon dans le conseil et oiseau dans l'action.
(Proverbe arabe.)

Le vin de Quinium Labarraque, fébrifuge tonique et digestif, est un réparateur des forces puissant, qui est administré avec le plus grand succès dans les convalescences des fièvres typhoïdes, fluxions de poitrine, suites de couches, etc.

« Le Quinium Labarraque est infiniment plus riche que les extraits ordi-

Archives diocésa s d Quimper et Léon

naires du quinquina, et les préparations qu'on en obtient sont beaucoup plus actives et plus uniformes dans leur action, le Quinium Labarraque étant un produit dosé chimiquement. » (Extrait du traité de pharmacie pratique qui porte le titre d'*Officine de Dorvault.)*

Nota. — En raison de sa richesse en principes actifs et de la capacité des flacons, ce vin est d'un prix modéré et moins cher que la plupart des produits similaires. Dans toutes les pharmacies.

La Poudre de Rogé, médicament approuvé par l'Académie de médecine, débarrasse l'estomac et les intestins de la bile et des glaires qui occasionnent la migraine, les névralgies et les humeurs noires. C'est le purgatif par excellence des dames, des enfants et des personnes délicates.

NOTA. — La véritable Poudre de Rogé ne se vend qu'en flacons scellés à chaque extrémité d'un cachet imprimé en quatre couleurs.

Éviter les produits de nom similaire. Fabr., 19, rue Jacob, Paris. Dépôt, 9, rue du 4-Septembre et toutes pharmacies. Prix : 2 francs avec une instruction.

Le Professeur Trousseau enseigne que l'essence de térébenthine possède une efficacité supérieure à celle de tous autres médicaments dans le traitement des névralgies quel qu'en soit le siège : névralgies intercostales, névralgies des membres (sciatique), névralgie de la tête, de l'estomac et des intestins. « Les Perles d'essence de térébenthine de Clertan se donnent à la dose de huit et même douze par jour et elles ne sont jamais mieux supportées que lorsque le malade les prend aux repas ». *(Traité de Thérapeutique de Trousseau et Pidoux.)*

2me année. ALMANACH KNEIPP. 1893.

Rédigé par M. l'abbé Kneipp, curé de Wœrishofen. *Belle brochure de 250 pages.* Méthode pour pratiquer les applications d'eau. Hygiène à suivre pendant les 4 saisons. Grand nombre de nouvelles recettes. Franco contre 0 fr. 75 adressés à J. FAVRICHON, à Saint-Symphorien-de Lay (Loire). Envoi gratis du Catalogue des livres, produits pharmaceutiques et alimentaires, toiles hygiéniques, etc.

E. LEFÈVRE

Chirurgien-Dentiste

du Lycée de Quimper et de Communautés religieuses du Finistère,
à Quimper, seul Dentiste diplômé de l'Ecole Dentaire de Paris,
reconnue d'utilité publique et subventionnée par l'Etat,

visible tous les jours, le vendredi excepté, 6, rue Saint-François, 6,
A QUIMPER

DENTIERS FRANÇAIS, ANGLAIS ET AMÉRICAINS
RÉPARATION IMMÉDIATE DE TOUS LES APPAREILS DENTAIRES

PRIX MODÉRÉS

Clinique gratuite pour les indigents tous les jours, de 8 à 10 heures.

N. B. — Tous les appareils dentaires sont posés avec toutes les garanties désirables.

M. R. LE GALL, Libraire, *12, Quai du Stëir, à QUIMPER,*

a l'honneur d'informer *MM. les Ecclésiastiques*, qu'à l'avenir, ils trouveront dans son magasin un grand choix d'ORNEMENTS D'ÉGLISE, Chasubles, Chapes, Voiles, Étoles, etc., à des conditions très-avantageuses.

CABINET DEBRAY

Cabinet dentaire et Atelier de fabrication et de réparation, *2, rue Astor* (près la Halle), *à Quimper.*

M. F. PÉZIEUX, Chirurgien-Dentiste diplômé, est tous les jours, à la disposition des clients, à l'exception du vendredi.

M. HÉLOT *est visible tous les jeudis.*

Dents artificielles, systèmes français et américains. Réparation immédiate de tous les appareils dentaires. — *Prix modérés.*

On trouve chez l'auteur : « *Aux Mères de Familles* », par F. PÉZIEUX, 2, rue Astor (près la Halle), à Quimper.

AVIS

Messieurs CHRISTOFLE & Cie ont l'honneur de faire connaître aux nombreuses personnes qui savent apprécier la supériorité de leurs Couverts et Orfèvrerie, que leur seul représentant à *Quimper* est M. GUIBOURG, horloger bijoutier, *6, quai du Parc,* qui a son assortiment au complet.

N. B. — M. GUIBOURG, notre représentant, enverra gratuitement, à toute personne qui en fera la demande, un Album complet qui restera sa propriété.

PASTILLES PECTORALES

DES FRÈRES DE L'INSTRUCTION CHRÉTIENNE
DE PLOËRMEL
AU GOUDRON, RÉGLISSE ET BAUME DE TOLU
préparées sous la direction de F. Lahay, pharmacien de 1re classe, à Ploërmel.

Très efficaces dans les rhumes, bronchites, enrouements, toux chroniques, ces *Pastilles* se recommandent encore aux personnes qui fatiguent de la voix : *orateurs, chanteurs, professeurs, etc.*

La boîte de **Pastilles des Frères de l'Instruction Chrétienne** contient CENT PASTILLES environ et coûte **1 franc** seulement.

Gros et demi-gros : Frère ANGÉSILE-JOSEPH, à Ploërmel (Morbihan).

Détail : dans les pharmacies.

A QUIMPER, pharmacies Lacoste et Clouard.

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

Archives diocésa s d Quimper et Léon

FÊTE DU 14 JUILLET

EXCURSION A PARIS

ORGANISÉE PAR LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES VOYAGES PRATIQUES

Boulevard des Italiens, 6, à Paris.

VISITE DE LA CAPITALE ET DES ENVIRONS

A l'occasion de la Fête Nationale, toutes les Compagnies de chemins de fer accordent de très grandes réductions sur les prix ordinaires des billets aller et retour, dont elles augmentent en même temps la validité.

Afin de mettre les voyageurs, qui à cette occasion viendront à Paris, à l'abri des dépenses exagérées, tant pour leur séjour que pour la visite de la ville et des environs, il est offert, cet année, pour la première fois, les facilités suivantes :

I. — Un séjour de trois jours à Paris, comprenant :

1° Le séjour de trois jours dans d'excellents hôtels, repas, vin compris; 2° la visite de la capitale en voitures spéciales ; 3° une place de théâtre.

Moyennant un prix à forfait de 46 francs, tout compris.

II. — Un séjour de six jours à Paris, comprenant :

1° Le séjour pendant six jours dans d'excellents hôtels, repas, vin compris; 2° la visite de la capitale en voitures spéciales ; 3° excursion à Versailles en voitures spéciales, en passant par les bords de la Seine : Suresnes, Saint-Cloud, Sèvres, Ville-d'Avray ; 4° une place de théâtre.

Moyennant un prix à forfait de 99 francs, tout compris.

III. — Un séjour de huit jours à Paris, comprenant :

1° Le séjour dans d'excellents hôtels, repas, vin compris, pendant huit jours ; 2° la visite de la capitale en voitures spéciales ; 3° excursion à Versailles comme ci-dessus ; 4° excursion à Fontainebleau ; visite du château, promenade dans la forêt en voitures spéciales ; 5° une place de théâtre.

Moyennant un prix à forfait de 122 francs, tout compris.

Dans les prix ci-dessus sont également compris les pourboires, les entrées dans les musées et les soins d'un guide spécial.

Pour plus amples détails, s'adresser à la *Société française des Voyages pratiques, 6, Boulevard des Italiens, à Paris,* qui répond par retour du courrier et gratuitement à toutes demandes de renseignements.

VANPOULLE ORNEMENTS D'ÉGLISE à CAMBRAI (Nord)
Catalogue illustré envoyé à réception d'une carte de visite.

MALADIES des YEUX La POMMADE JAUNE CHEVRIER
est employée avec le plus grand succès dans les *ophtalmies*, les *rougeurs de paupières*, le *larmoiement*, etc. — Le Pot 2 fr. 50 ; *franco de port*, 2 fr. 80.
Pharmacie **CHEVRIER, PARIS, 21, Faubg Montmartre** et dans toutes Pharmacies.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Epiciers.* — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

8e ANNÉE. Vendredi 14 Juillet 1893. N° 28.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard,* avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Le Recrutement des hommes d'œuvres ; Bonnes pensées.

II. Chronique du diocèse : Service de M. de Penfentenyo ; Douzième Pèlerinage du diocèse de Quimper à Notre Dame de Lourdes ; Nominations ; Enseignement congréganiste ; Fouesnant ; La grande Troménie en 1893 ; Plomodiern ; Vannes.

III. Nouvelles du monde catholique : Lyon ; Armentières; Les dames d'Evreux; Bibliographie.

IV. Annonces et Avis.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 16 Juillet. — 8e Dimanche après la Pentecôte. — Notre-Dame du Mont-Carmel. Double majeur, blanc. Mémoire du Dimanche.

Aux vêpres, mémoire du Dimanche et du suivant.

Lundi. 17. — S. Alexis, confesseur. Semi-double, blanc.

Mardi 18. — S. Camille de Lellis, confesseur. Double, blanc.

Mercredi 19. — S. Vincent de Paul, confesseur. Double, blanc.

Jeudi 20. — S. Jérôme Emilien, confesseur. Double, blanc.

Vendredi 21. — S. Ténénan, évêque. Double, blanc.

Samedi 22. — Ste Marie Madeleine. Double-majeur, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Guissény	16 et 17 Juillet.
Saint-Thois	18, 19 et 20 Juillet.
Saint-Marc	21 et 22 Juillet.

Archives diocésa s de Quimper et Léon

Le recrutement des hommes d'œuvres.

Sur le champ de bataille des œuvres, — car il n'y a plus de bonne œuvre qui ne soit militante — les états-majors ne manquent pas ; ce qui manque, c'est le soldat, celui qui se jette dans la mêlée, ou monte à l'assaut. On les compte. Heureusement que l'ennemi se fait illusion sur leur nombre. Se multipliant avec le danger, tantôt à l'aile droite, tantôt à l'aile gauche ; presque toujours en avant ; à l'arrière, quelquefois, rien que pour protéger la retraite ; jamais au centre, ces preux de l'armée catholique, prêtres et laïcs, ne reculent jamais. Ils ne regardent point la longueur de leur épée, parole ou plume, ni le nombre de leurs ennemis. Ne comptent-ils qu'un tronçon, ils s'avancent, dédaigneux des coups et de la mort : c'est d'eux qu'on dit : « Ce sont toujours les mêmes qui se font tuer ! »

Ne vous contentez donc pas, à les voir, de vous écrier, au coin de votre feu : « Ah ! les braves gens ! », de leur serrer la main, et même de leur témoigner votre sympathie par une obole pour la croisade qu'ils ont entreprise. Sortez des rangs des spectateurs, enrôlez-vous sous leur bannière ; soyez soldat du Christ, et suivez-les : vous ne tarderez pas à être en contact avec l'ennemi. Si dans votre impatience vous trouvez votre épée trop courte, faites un pas de plus. Dieu sera avec vous ; c'est Lui qui dirigera vos coups, soutiendra votre courage et finalement vous donnera la victoire....

.....A vous, hommes, jeunes gens instruits, courageux, dévoués et croyants, à vous de rendre par une vie de travail et d'abnégation, témoignage de la sincérité de vos convictions.

Comme le disait dernièrement M. de Mun, à la réunion de la *conférence Ravignan* : « Soyez chrétiens en tout, chrétiens partout, chrétiens dans la vie intime, chrétiens dans la vie sociale et politique. » Que votre vie, comme celle du preux Bayard, soit sans peur et sans reproche !

Le peuple alors sera heureux de vous confier ses plus chers intérêts ; déjà il méprise les hurleurs, qui sont à sa tête, et ne leur donne ses voix que parce qu'ils lui promettent de démolir le vieil édifice social, magasin d'injustices ; à vous de l'attirer autour de la Croix de Jésus qui a civilisé le monde et qui seule peut encore le sauver....

A vous de rebâtir !

Bonnes pensées. — Le catholicisme remue le monde pour le soulever vers le ciel, le sacerdoce est son levier, et la présence réelle son point d'appui.

Mgr Gerbet.

Si jamais tu es tenté d'abandonner ta foi, songe que tu n'as éprouvé ce désir que depuis le jour où tu auras abandonné la vertu.

Lacordaire.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. de Penfentenyo, Curé-archiprêtre de Saint-Corentin, sera chanté à la Cathédrale, le samedi, 22 Juillet courant, à 10 heures.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que Monseigneur vient d'autoriser le douzième pèlerinage du diocèse de Quimper à Notre-Dame de Lourdes. Il aura lieu dans le courant de septembre. Nous ne pouvons en donner aujourd'hui la date précise : M.M. Les Curés et Recteurs recevront incessamment une circulaire à ce sujet.

Nominations. — M. Ollivier, chanoine honoraire, Supérieur du Grand-Séminaire, est nommé Curé-doyen de Lannilis ;

M. Gadon, Econome du Grand-Séminaire, est nommé Supérieur du même établissement et Vicaire général honoraire du diocèse.

Au moment où M. Ollivier s'éloigne de Quimper et prend possession de la paroisse de Lannilis, nous nous faisons un devoir de le remercier de l'intérêt particulier qu'il a toujours porté à la *Semaine religieuse* et de lui exprimer, en notre nom personnel comme au nom de nos confrères, dont nous savons être l'interprète, nos plus respectueuses sympathies.

Tous, dans le diocèse, savent ce qu'il a été comme Supérieur du Grand-Séminaire, pendant les quatorze ans qu'il l'a dirigé. Le clergé dont il est le modèle et le conseiller, surtout les nombreuses générations de prêtres qu'il a formés ne perdront pas le souvenir de son enseignement et de ses exemples.

Une pensée adoucit les regrets unanimes que cause son départ : l'assurance que son œuvre sera continuée par un successeur qui marchera sur ses traces, formé à son école et, en tous points, digne de lui.

Enseignement congréganiste. — Sur 72 jeunes gens désignés, après concours, pour l'emploi d'apprenti-mécanicien de la marine, les établissements congréganistes du Finistère n'ont pas obtenu moins de 18 nominations, dont les 5 premiers numéros de la promotion, savoir :

Ecole des Frères de Brest, 4 admis, dont les numéros 1 et 3.
Ecole de Lambézellec, 6 admis, dont le numéro 2 et le numéro 5.
Pensionnat Sainte-Marie de Quimper, 6 admis dont le numéro 4.
Pensionnat des Frères de Morlaix, 2.

Ajoutons enfin que sur les quatorze élèves classés à la suite et qui seront admis, s'ils le désirent, à s'engager comme apprentis quartiers-maîtres mécaniciens, le pensionnat Sainte-Marie de Quim-

Archives diocésaine de Quimper et Léon

per compte les numéros 1 et 2, et l'école des Frères de Brest le numéro 5.

En regard de ces succès, nous ne voyons à enregistrer pour les établissements officiels du Finistère que 4 apprentis-mécaniciens pour le lycée de Brest, 1 pour celle de Douarnenez, 1 pour celle de Concarneau et 3 pour l'école professionnelle de Kéraniou.

Total : 9 contre 21.

Ces chiffres se passent de commentaires.

Fouesnant. — **Une manifestation de foi.** — On nous écrit :

« Il est, dans la paroisse de Fouesnant, une gracieuse chapelle dédiée à Sainte-Anne et connue à plusieurs lieues à la ronde. Elle dresse son élégant clocher, au milieu d'un placitre, auquel de superbes chênes font une ceinture de toute beauté. C'est là que 3,000 pèlerins, accourus de tous les points du canton, ont voulu manifester leur foi dans la prière.

Depuis quelques mois, la sécheresse faisait sentir ses cruelles atteintes. Les gazons rougis, le sol crevassé, les bestiaux mourant d'inanition, montraient assez le besoin d'implorer la miséricorde divine. Un pèlerinage fut organisé.

Le lundi 19 Juin, à 6 heures du matin, la procession de Fouesnant sortait de l'église paroissiale, au chant des litanies. La foule recueillie se met en marche vers le vénéré sanctuaire de celle que les Fouesnantais appellent avec une douce confiance « Hor Mam Santez Anna. » Le défilé est long, très long. Les versets du *Miserere*, et le *Parce Domine* arrachent des larmes à plusieurs. La récitation du chapelet atteste une ferveur inusitée. La procession, arrivée à Sainte-Anne, va saluer les autres paroisses du canton. Quel touchant spectacle que ce baisement des croix, cette marque [illegible]te fraternité déposée sur l'image du Sauveur ! Les cœurs [illegible]s impressionnables contenaient mal leur émotion devant [illegible]bolique accolade, usitée dans notre cher pays de Bretacommence. Ces magnifiques arbres, qui depuis le [illegible]age de 1873 n'avaient pas eu l'honneur d'abriter un [illegible]s du célébrant un dôme de verdure du plus [illegible]es l'évangile, un mouvement se produit. La [illegible] de l'autel. M. le Curé de Fouesnant adresse à [illegible] une allocution dont les mémoires garderont [illegible]venir.

[illegible]ous si nombreux autour de cette chapelle bé[illegible]ique de la foi de vos pères ?... Parce que, dans [illegible]olongée, vous vous êtes dit : Désormais les se[illegible]ont inutiles. Les plus habiles docteurs, malgré [illegible] leurs instruments et la solennité de leur lan[illegible]nt arracher une goutte de pluie aux fontaines [illegible]s succombons : *Sursum corda !* en haut les cœurs, [illegible]i tient entre ses mains les destinées du monde et [illegible]l gré, » et la chaleur des jours et la fraîcheur des

« Dans quel but êtes-vous venus ?... Pour attendrir le cœur « d'un Dieu justement irrité. Vous voyez, dans cette désolante sé« cheresse, un vrai châtiment. Vous n'avez pas tort. Toute offense « faite à Dieu mérite punition, en ce monde ou en l'autre. Or, « jamais Dieu fut-il plus outragé que de nos jours ?... Comment « apaiser la justice divine ? Par la prière et la pénitence. « La prière « pénètre les nues », nous dit la Sainte Ecriture. Quand elle sort « d'un cœur pur, elle est doublement puissante. Purifiez donc vos « âmes par une vraie pénitence. Offrez vos prières par les mains « de sainte Anne, votre puissante patronne, et le Dieu juste se « laissera fléchir. » Et ils étaient là trois mille, debout, écoutant et pleurant, égrenant leurs chapelets sous un soleil ardent, et priant de tout leur cœur. Ah ! il y a des spectacles qui réconfortent et qui prouvent que si la foi de nos Bretons semble sommeiller, dans certaines circonstances, une étincelle peut la réveiller et lui communiquer l'ardeur des anciens jours.

Dix minutes après la messe, les processions retournaient dans leurs paroisses respectives, au milieu du plus profond recueillement. Dès le lendemain, le soleil si brûlant jusqu'alors, se voilait légèrement, la chaleur diminuait un peu, quelques gouttes d'eau rafraîchissaient l'air. Le dimanche suivant, une pluie intense tombait pendant plusieurs heures et sauvait ce qui n'était pas encore irrévocablement perdu. Merci à vous, sainte Anne ! X.

La grande Troménie en 1893.

Quand j'entrai le vendredi matin dans la vénérable église de Locronan, ce qui me frappa tout d'abord, ce fut l'odeur un peu âcre, mais nullement désagréable du sapin. Déjà la nef était tout enguirlandée ; aux points mêmes d'où partaient les festons, étaient suspendues de grandes corbeilles, dont la couleur sombre faisait mieux ressortir les fleurs aux vives nuances. Quoi qu'on pense de ce genre de décoration, l'église avait vraiment un bel air de fête, et toute cette verdure disait non seulement que la grande solennité était proche, mais aussi que les excellentes religieuses de Locronan voulaient ajouter le plus possible à sa splendeur. Pour cela, elles ne se sont épargnées ni peine, ni fatigue. Les Sœurs chargées des classes, n'ayant que peu de temps disponible, prenaient sur les heures de leur repos pour mener tout à bonne fin. Les ouvriers qui les aidaient et les dévoués serviteurs de l'église, travaillaient avec un zèle qui n'a jamais appartenu aux mercenaires. Je les ai vus courir et presque voltiger sur les clochers et sur les toits pour y fixer les drapeaux français ou le vieil étendard aux hermines de Bretagne, et en descendant ils paraissaient fiers et heureux d'avoir fait cela pour saint Ronan.

Bientôt de hautes et lourdes échelles s'élevaient contre les colonnes, et les écussons armoriés prenaient leurs places dans le chœur ou dans la nef. Au-dessus de saint Ronan sont les armes de Bretagne, au-dessus de saint Corentin celles de la ville de Quimper.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

per compte les numéros 1 et 2, et l'école des Frères de Brest le numéro 5.

En regard de ces succès, nous ne voyons à enregistrer pour les établissements officiels du Finistère que 4 apprentis-mécaniciens pour le lycée de Brest, 1 pour celle de Douarnenez, 1 pour celle de Concarneau et 3 pour l'école professionnelle de Kéraniou.

Total : 9 contre 21.

Ces chiffres se passent de commentaires.

FOUESNANT. — **Une manifestation de foi.** — On nous écrit :

« Il est, dans la paroisse de Fouesnant, une gracieuse chapelle dédiée à Sainte-Anne et connue à plusieurs lieues à la ronde. Elle dresse son élégant clocher, au milieu d'un placitre, auquel de superbes chênes font une ceinture de toute beauté. C'est là que 3,000 pèlerins, accourus de tous les points du canton, ont voulu manifester leur foi dans la prière.

Depuis quelques mois, la sécheresse faisait sentir ses cruelles atteintes. Les gazons rougis, le sol crevassé, les bestiaux mourant d'inanition, montraient assez le besoin d'implorer la miséricorde divine. Un pèlerinage fut organisé.

Le lundi 19 Juin, à 6 heures du matin, la procession de Fouesnant sortait de l'église paroissiale, au chant des litanies. La foule recueillie se met en marche vers le vénéré sanctuaire de celle que les Fouesnantais appellent avec une douce confiance « Hor Mam Santez Anna. » Le défilé est long, très long. Les versets du *Miserere*, et le *Parce Domine* arrachent des larmes à plusieurs. La récitation du chapelet atteste une ferveur inusitée. La procession, arrivée à Sainte-Anne, va saluer les autres paroisses du canton. Quel touchant spectacle que ce baisement des croix, cette marque de sainte fraternité déposée sur l'image du Sauveur ! Les cœurs les moins impressionnables contenaient mal leur émotion devant cette symbolique accolade, usitée dans notre cher pays de Bretagne. La messe commence. Ces magnifiques arbres, qui depuis le célèbre pèlerinage de 1873 n'avaient pas eu l'honneur d'abriter un autel, forment au-dessus du célébrant un dôme de verdure du plus grandiose effet. Après l'évangile, un mouvement se produit. La foule se serre autour de l'autel. M. le Curé de Fouesnant adresse à cette masse compacte une allocution dont les mémoires garderont longtemps le vif souvenir.

« Pourquoi êtes-vous si nombreux autour de cette chapelle bénie, monument antique de la foi de vos pères ?... Parce que, dans votre détresse prolongée, vous vous êtes dit : Désormais les secours humains sont inutiles. Les plus habiles docteurs, malgré la perfection de leurs instruments et la solennité de leur langage, ne peuvent arracher une goutte de pluie aux fontaines d'En Haut. Nous succombons : *Sursum corda !* en haut les cœurs, vers ce Dieu qui tient entre ses mains les destinées du monde et dispense, à son gré, « et la chaleur des jours et la fraîcheur des nuits. »

« Dans quel but êtes-vous venus ?... Pour attendrir le cœur d'un Dieu justement irrité. Vous voyez, dans cette désolante sécheresse, un vrai châtiment. Vous n'avez pas tort. Toute offense faite à Dieu mérite punition, en ce monde ou en l'autre. Or, jamais Dieu fut-il plus outragé que de nos jours ?... Comment apaiser la justice divine ? Par la prière et la pénitence. « La prière pénètre les nues », nous dit la Sainte Ecriture. Quand elle sort d'un cœur pur, elle est doublement puissante. Purifiez donc vos âmes par une vraie pénitence. Offrez vos prières par les mains de sainte Anne, votre puissante patronne, et le Dieu juste se laissera fléchir. » Et ils étaient là trois mille, debout, écoutant et pleurant, égrenant leurs chapelets sous un soleil ardent, et priant de tout leur cœur. Ah ! il y a des spectacles qui réconfortent et qui prouvent que si la foi de nos Bretons semble sommeiller, dans certaines circonstances, une étincelle peut la réveiller et lui communiquer l'ardeur des anciens jours.

Dix minutes après la messe, les processions retournaient dans leurs paroisses respectives, au milieu du plus profond recueillement. Dès le lendemain, le soleil si brûlant jusqu'alors, se voilait légèrement, la chaleur diminuait un peu, quelques gouttes d'eau rafraîchissaient l'air. Le dimanche suivant, une pluie intense tombait pendant plusieurs heures et sauvait ce qui n'était pas encore irrévocablement perdu. Merci à vous, sainte Anne ! X.

La grande Troménie en 1893.

Quand j'entrai le vendredi matin dans la vénérable église de Locronan, ce qui me frappa tout d'abord, ce fut l'odeur un peu âcre, mais nullement désagréable du sapin. Déjà la nef était tout enguirlandée ; aux points mêmes d'où partaient les festons, étaient suspendues de grandes corbeilles, dont la couleur sombre faisait mieux ressortir les fleurs aux vives nuances. Quoi qu'on pense de ce genre de décoration, l'église avait vraiment un bel air de fête, et toute cette verdure disait non seulement que la grande solennité était proche, mais aussi que les excellentes religieuses de Locronan voulaient ajouter le plus possible à sa splendeur. Pour cela, elles ne se sont épargnées ni peine, ni fatigue. Les Sœurs chargées des classes, n'ayant que peu de temps disponible, prenaient sur les heures de leur repos pour mener tout à bonne fin. Les ouvriers qui les aidaient et les dévoués serviteurs de l'église, travaillaient avec un zèle qui n'a jamais appartenu aux mercenaires. Je les ai vus courir et presque voltiger sur les clochers et sur les toits pour y fixer les drapeaux français ou le vieil étendard aux hermines de Bretagne, et en descendant ils paraissaient fiers et heureux d'avoir fait cela pour saint Ronan.

Bientôt de hautes et lourdes échelles s'élevaient contre les colonnes, et les écussons armoriés prenaient leurs places dans le chœur ou dans la nef. Au-dessus de saint Ronan sont les armes de Bretagne, au-dessus de saint Corentin celles de la ville de Quimper.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Viennent ensuite quatre blasons surmontés de la mitre ; ils rappellent quatre grands évêques : René du Louët, Annibal de Farcy, Toussaint de Saint-Luc, François de Coëtlogon. Les armoiries de celui-ci occupent la première place, parce qu'il fit refaire la châsse de saint Ronan, en 1687. (1) A l'entrée du chœur, figurent la croix d'or de Mgr Graveran et la Vierge immaculée d'argent de Mgr Sergent. Au-dessus de la porte principale, apparait le grand sceau du vénérable Chapitre de la Cathédrale de Quimper ; dans la nef, sont répétées les armes de Léon XIII et de Mgr Valleau ; celles-ci figurent encore sous le porche et dans un bel encadrement d'architecture qui décore la principale façade ; des étendards avec invocations à saint Ronan, à saint Corentin, à saint Pol-Aurélien, à saint Eutrope et à d'autres saints sont suspendus à chaque côté des écussons, et sur les murs de la chapelle du Pénity. Il a fallu travailler sans relâche, pour que tout fût prêt le samedi soir, à 6 heures, c'est-à-dire à l'heure des premières vêpres solennelles.

C'est à minuit que commence la *Troménie*, et c'est à minuit que les cloches, lancées à toute volée, annoncent l'ouverture de cette octave solennelle. Au moment même où le carillon se faisait entendre, les premiers pèlerins se mettaient en marche. Il faut bien dire, d'ailleurs, que ces ouvriers de la première heure sont en petit nombre et cela se conçoit. Le chemin qui doit être parcouru est bien inégal, difficile, et le parcours dans les ténèbres doit être fort pénible ; mais dès que le jour est venu, les bruits de pas se font entendre autour de l'église ; ce sont les pèlerins qui, ayant commencé la Troménie un peu sur tous les points, d'après les lieux d'où ils viennent (car on la commence n'importe où pourvu qu'on revienne au point de départ), entrent dans la petite ville, font trois fois le tour de l'église à l'extérieur, rentrent dans la chapelle du Pénity, font trois fois le tour du saint tombeau, puis s'agenouillent et prient silencieusement. Pendant trois heures je me suis tenu dans cette chapelle, offrant les reliques à la vénération de tous les arrivants. J'ai vu cet interminable défilé, grave, silencieux, édifiant plus qu'on ne saurait le dire. Vieillards en *bragou-braz* et jeunes paysans à l'allure dégagée, mères de famille portant leurs enfants, et matelots de Douarnenez conduisant par la main les petits qui peuvent déjà marcher, tous accomplissent cette simple procession qu'ils terminent en baisant au visage la belle statue de saint Ronan, couchée sur son tombeau. Ils viennent ensuite baiser la côte du saint enfermée dans sa boîte d'argent, et l'on entend le bruit des sous tombant dans le grand plat de cuivre. A la suite des messes qui se succèdent à peu près d'heure en heure, la même relique est transportée dans la grande église, et c'est à la balustrade du chœur qu'on la présente à chacun ; à ces moments-là c'est à savoir qui arrivera le premier ; on préférerait

(1) Cette date a été mal imprimée dans *saint Ronan et la Troménie, 2e édition*. Le lecteur aura remarqué par ce qui suit qu'il s'agit de 1687. Les armoiries de François de Coëtlogon sont les mêmes que celles de l'évêque Guillaume Le Prestre de Lézonnet.

peut-être un peu moins d'empressement, et l'on constate que les marins sont plus ardents à l'abordage que les cultivateurs, mais il n'y a cependant ni désordre ni confusion.

A 10 heures, M. Quéinnec, chanoine honoraire, secrétaire de l'Evêché, commence la grand'messe solennelle précédée de la procession autour de la grande place et de l'église. La place est le centre où viennent aboutir tous les grands chemins d'alentour.

A l'entrée de chacun de ces chemins on rencontre la procession de quelque paroisse voisine ; c'est Plogonnec, c'est Plonévez-Porzay, c'est Ploëven, c'est Quéménéven dont les croix et les bannières viennent successivement embrasser les bannières et les croix de Locronan, puis chacune d'elles prend sa place traditionnelle derrière la bannière de saint Ronan qui naturellement ouvre la marche. L'immense église que beaucoup de villes importantes envieraient comme cathédrale à cette petite paroisse, suffit à peine à contenir la moitié de la foule. Parmi les pèlerins c'est donc la minorité qui peut jouir de la beauté des fonctions liturgiques, et entendre le beau panégyrique par lequel M. le Curé de Landivisiau raconte dans tous ses détails la vie du saint évêque irlandais devenu solitaire en Armorique.

Après la grand'messe nouvelle vénération des reliques, elles sont d'abord présentées à l'officiant, à ses ministres et à tout le clergé. Pour occasionner moins de retard on transporte en ce moment de *Plaç ar C'horn* la relique semblable qui doit y rester toute la semaine et deux prêtres en même temps peuvent ainsi procéder à cette cérémonie ; durant ce temps-là on chante le cantique breton de saint Ronan, et quand les chanteurs sont lassés, ils sont suppléés par les tambours et les fifres qu'on a déjà entendus à la procession et à la grand'messe.

A deux heures, le clergé est de nouveau à l'église, le temps si pluvieux la veille est devenu très beau ; le vent souffle encore assez pour gêner les porteurs de bannières, mais cependant sa violence est bien diminuée. Quand la procession sort du Penity l'air est d'une grande pureté ; c'est la seule chose qui avait manqué il y a six ans ; aujourd'hui tout est merveilleusement beau. Une foule compacte envahit toute la petite ville et s'écarte avec respect pour laisser passer le cortège de saint Ronan ; puis, quand leur pieuse curiosité est satisfaite, beaucoup viennent prendre rang parmi les pèlerins de la Troménie, et bientôt l'immense, l'interminable défilé disparait dans les chemins creux. Avec le son des tambours et du fifre ou avec le chant des hymnes, on n'entend que le bruit des pas et le léger cliquetis des chapelets. Aux stations tous s'arrêtent pour écouter respectueusement le chant de l'évangile, et l'on repart encore.

L'ordre règne comme de lui-même dans cette foule vraiment pieuse ; il n'en est pas moins vrai que les chemins étant très inégaux, fort mauvais en quelques parties, lors du passage d'un étroit sentier sur une large route il y avait des poussées qui bien qu'involontaires seraient devenues dangereuses ; mais M. le Maire de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Locronan avec un tact parfait, sans rudoyer personne, maintenait tout dans l'ordre et sans faire même entendre sa voix se faisait obéir.

Je ne décrirai pas le parcours avec ses stations, ses petites niches et leurs saints ; je l'ai déjà fait en 1887, je dirai seulement qu'arrivés sur le penchant de la montagne, nous avons vu s'offrir à nos regards une des plus merveilleuses contrées que le Créateur ait donné à l'homme de contempler, immense étendue où semblent s'être réunis tous les genres de beauté. Lorsque nous parvenons au sommet, je me retourne et je vois les derniers pèlerins encore au pied de la montagne. Depuis longtemps déjà nous avons aperçu la foule compacte qui ne nous a pas suivis et qui nous attend. Après que le prêtre célébrant a chanté l'évangile de la généalogie du Sauveur, on se disperse pour prendre un peu de repos et pour rompre le silence ; puis de la chaire même que l'on inaugurait à pareil jour il y a six ans, M. Millour, ancien aumônier de la marine, chevalier de la Légion-d'honneur, retrace à grands traits les effets de l'évangélisation de notre Armorique, dit la part qu'y a eue saint Ronan, et rappelle les devoirs qui nous incombent en raison des grâces qui furent faites à nos pères, des exemples et des traditions que ceux-ci nous ont légués ; et comme il était impossible d'échapper à l'impression produite par la splendeur du spectacle qui s'offrait à nos regards, l'orateur avait débuté en se mettant à l'unisson avec tous ses auditeurs, affirmant que toute beauté matérielle n'est rien auprès de la beauté des âmes.

Du haut du monument où il trône, saint Ronan semble contempler la foule qui quitte maintenant sa montagne : pour nous le spectacle est changé : nous perdons de vue le Ménez-Hom, les collines et les vallons qui vont jusqu'à Châteaulin et au-delà, les contours bleuâtres de l'immense horizon. Ce que nous voyons entre la presqu'île de Crozon et l'entrée du vallon de Pont-Croix, c'est la baie de Douarnenez, immense miroir d'argent où l'ombre des nuages projette de grandes taches noires qu'on prendrait pour des îles. A notre gauche est Plogonnec, dont nous pouvons apercevoir le clocher charmant, d'une architecture si élégante ; Locronan est à nos pieds, mais bien loin de nous pour encore. Nous y arriverons cependant.... à 7 heures du soir.

Il y a six ans, l'on disait à Locronan qu'on n'avait jamais vu si belle Troménie. C'était vrai, et cependant l'on reste encore dans la vérité, si l'on en dit tout autant de celle de dimanche dernier. J'ai déjà dit combien les conditions de l'atmosphère ajoutaient cette fois aux magnificences de la nature ; l'air, plus frais, faisait aussi que la fatigue était moindre, mais il y avait autre chose : les pèlerins étaient beaucoup plus nombreux ; ils étaient de toutes les classes de la société, plusieurs familles qui occupent les premiers rangs à Quimper, à Douarnenez, etc., étaient largement représentées, et non pas par des curieux, mais par de vrais pèlerins qui n'ont pas reculé devant la fatigue du parcours complet. Au lieu de douze prêtres, il y en avait une vingtaine. Enfin, des hommes qui font

profession d'étudier la Bretagne pour la faire mieux connaître et mieux aimer, étaient venus de bien loin prendre part à cette fête, et le lendemain, M. Tiercelin, directeur de l'*Hermine* (revue littéraire et artistique de Bretagne), me disait toute son admiration pour le « merveilleux » pays qu'il venait de contempler, et pour cette procession « unique » dans le monde entier, qui cependant est un grand pays.

***

Nos lecteurs savent que le troisième dimanche de Juillet (16), la Troménie se célèbre exactement de la même manière que le dimanche précédent.

Plomodiern. — L'histoire des Saints de race celtique se déroule généralement sur des théâtres fort multipliés ; qu'il nous suffise de citer saint Guénolé, saint Guenaël et saint Pol-Aurélien ; mais l'existence terrestre de saint Corentin (du moins pour ce qui nous en est connu), s'est passée dans la forêt de Névet et dans la ville de Quimper.

On sait comment la cité épiscopale honore son saint Patron, et combien le culte de saint Corentin y est devenu encore plus populaire depuis la translation solennelle de son Bras, les 11, 12 et 13 Décembre 1886. C'est que ces grandes manifestations excitent la dévotion, renouvellent la confiance, et nous rendent en quelque sorte présents nos protecteurs du Ciel.

M. le Recteur de Plomodiern l'a compris, et il voudrait que les foules apprissent de nouveau le chemin de la petite chapelle cachée parmi les arbres au pied du Ménez-Hom. Saint Corentin a eu deux demeures dans la forêt de Névet : le monastère fondé après la rencontre de Grallon, et avant cela, l'ermitage auprès duquel coulait l'eau de sa fontaine. Du monastère, il ne reste pas trace et nous n'en connaissons même pas l'emplacement ; mais la chapelle dont je parlais a remplacé le modeste ermitage où notre Saint a vécu, où saint Mâlo et saint Paiern, Grallon et ses seigneurs ont reçu l'hospitalité. C'est là que les fidèles sont conviés pour le dimanche 23 Juillet. Ce jour là, y sera amenée en triomphe une relique détachée du Bras de saint Corentin.

Là, où reposent les ossements des Saints, là s'exerce leur protection d'une manière plus puissante et plus efficace. C'est un point de notre croyance ; c'est aussi un fait d'expérience journalière. Nous avons donc confiance que les fidèles accourront nombreux à Plomodiern, ou pour mieux dire, nous savons déjà d'une manière certaine qu'il en sera ainsi. Et qui sait ? trouvant la petite chapelle trop pauvre, trop modeste pour les grands et chers souvenirs qu'elle rappelle, ils se diront qu'il appartient à la Cornouailles entière d'ériger ici même à saint Corentin une demeure plus digne de lui.

Nous donnons ici le programme de la fête.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Translation solennelle d'une relique de saint Corentin, sous la présidence de Monseigneur l'Evêque de Quimper.

Départ de Quimper, le samedi, 22 Juillet, après-midi.

Accompagné de plusieurs ecclésiastiques, M. Toulemont, chanoine titulaire, délégué par Monseigneur et par le vénérable Chapitre, sera porteur de la sainte Relique que salueront à son passage les plus joyeuses volées des cloches de Plogonnec, Locronan, Plonévez-Porzay et Ploéven.

Dans cette dernière localité, vers les 5 heures, réception des reliques. Le clergé local, assisté des prêtres déjà arrivés, et la population de Plomodiern, les escorteront processionnellellement jusqu'à l'église paroissiale où elles reposeront jusqu'au lendemain sur un trône préparé pour les recevoir.

A l'arrivée, chant de l'hymne et du cantique breton de saint Corentin, pendant lesquels le peuple sera admis à baiser les précieux restes. Enfin, bénédiction du Saint-Sacrement.

Le dimanche 23, messes basses à 6 heures, 7 heures et 8 heures à l'ermitage de Saint-Corentin, près de la fontaine au poisson miraculeux.

Au bourg de Plomodiern, messes basses à 6 heures et 7 heures.

A 9 heures, départ pour la chapelle, distante de dix-huit cents mètres.

Monseigneur présidera cette procession, où figureront avec la bannière de la Cathédrale de Quimper, les croix et bannières de nombreuses paroisses des cantons de Châteaulin, Crozon et Douarnenez. Les porteurs de la relique, choisis parmi les anciens, seront tous revêtus du vieux costume.

A 10 heures, messe solennelle, chantée sur une estrade en plein air, par M. le chanoine Toulemont : Monseigneur tiendra chapelle ; le sermon sera donné par M. Hameury, curé-doyen de Crozon, chanoine honoraire du diocèse.

A 3 heures, vêpres suivies de la procession des reliques portées autour de l'enclos par quatre prêtres en tunique ou dalmatique. Les pèlerins tenant des cierges allumés pourront former la haie autour du brancard.

Ensuite, la procession générale se réorganisera pour retourner à l'église paroissiale où la fête se terminera par la bénédiction solennelle du Saint-Sacrement.

La musique de la ville de Quimper se fera entendre à la procession et à tous les offices de la journée.

NOTA. — Les pèlerins pourront se procurer à la chapelle, le cantique breton de saint Corentin et des cierges pour la procession des reliques.

Ils y trouveront également des exemplaires de la *Vie de saint Corentin*.

VANNES. — *Jubilé de deux couronnements.* — *Une relique de Sainte-Anne.* — Par une lettre pastorale du 29 Juin, Monseigneur

l'Evêque de Vannes annonce à ses diocésains qu'à l'occasion du 25e anniversaire du couronnement de Notre-Dame du Roncier, à Josselin, et de Sainte-Anne d'Auray, Léon XIII accorde aux fidèles de précieuses indulgences. « Durant trois mois, à partir du 1er Juillet jusqu'au 30 Juin, les pèlerins de Sainte-Anne pourront gagner, chaque jour, dans la Basilique, une indulgence plénière, aux conditions requises en pareil cas, c'est-à-dire s'ils se confessent, communient et prient aux intentions du Souverain Pontife. La même indulgence pourra être obtenue, aux mêmes conditions, le 8 Septembre et les neuf jours précédents, dans la Basilique de Notre-Dame du Roncier. »

Lors de son dernier voyage à Rome, Mgr Bécel a eu, en outre, la joie de voir le Saint-Père lui offrir, pour le sanctuaire de Sainte-Anne d'Auray, une relique vénérée de la patronne de la Bretagne : une parcelle d'un des os du poignet, encore recouverte de chair et de peau desséchées. Cette relique est détachée du bras conservé, depuis des siècles, au Trésor pontifical de l'abbaye de Saint-Paul à Rome.

La translation se fera processionnellement, si le temps le permet, de Vannes à Sainte-Anne d'Auray, le 25 Juillet, sous la présidence de Mgr Coullié, archevêque élu de Lyon, entouré des évêques de Bretagne, de Séez, et du R. P. Abbé de Thymadeuc.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

LYON. — Avant de procéder à l'inauguration officielle du tramway électrique de Sainte-Foy, près Lyon, qui a eu lieu le 18 juin, le Conseil d'administration de cette nouvelle ligne a tenu à faire bénir son usine et son matériel.

Le clergé s'est rendu processionnellement au dépôt, où il a été reçu par M. Guinand, qui a prononcé les paroles suivantes, pleines d'à-propos :

« Monsieur le curé,

« Le siècle que nous traversons et qui s'achève est, sans contredit, celui qui a vu surgir les découvertes les plus belles et les plus extraordinaires.

« La divine Providence a permis à l'homme de soulever un coin du voile qui cachait à ses yeux les forces merveilleuses qu'elle a répandues dans l'univers, elle lui a dévolu une parcelle de sa puissance en lui permettant de dompter quelques-unes de ces forces et de les soumettre à son intelligence et à sa volonté.

« Et nous, habitants de Sainte-Foy, nous avons voulu entrer dans cet immense concert du progrès moderne et prendre notre part de ces étonnantes découvertes, en asservissant, nous aussi, une étincelle de ce feu que nous dérobons au ciel et dont la puissance est aussi merveilleuse que redoutable.

« Mais, fidèles aux antiques traditions de notre vieille France

Archives diocésaines de Quimper et de

et suivant l'exemple que nous donnait, il y a quelques jours à peine, la libre Amérique de Chicago, le Conseil d'administration du tramway électrique de Sainte-Foy veut rendre à Dieu l'hommage qui lui est dû, et lui demander sa protection dans sa mission si délicate et si nouvelle.

« C'est pourquoi il vous a confié, Monsieur le curé, à venir répandre les bénédictions de l'Eglise sur notre entreprise, commencée il y a plus de trois ans et conduite à travers les difficultés de toute nature. »

M. le curé de Sainte-Foy a répondu :

« La religion est bien a sa place au milieu des chefs-d'œuvre que produisent les arts et l'industrie. C'est au foyer sacré de la religion qu'on a vu s'allumer le feu des plus beaux génies.

« La religion à cette fête est une protestation contre ceux qui l'accusent d'être l'ennemie du progrès. Nous, chrétiens, nous savons que notre Dieu est le Dieu des sciences ; qu'en outre de la lumière éternelle qu'il a communiquée à nos âmes, par son Verbe, pour la vie spirituelle et divine, il nous a enrichis de ces admirables perfections de l'esprit et du cœur qui font de l'homme le roi de la création. Oui, l'homme est le roi de la création ; il commande aux éléments ; il les gouverne ; et, pour ne citer que la force parfois si redoutable et terrible qui nous occupe en ce moment, plus heureux que le Titan Prométhée et sans craindre la jalousie et la colère de notre Dieu, vous, Messieurs, vous avez ravi le feu du ciel, vous appelez à vos ordres cette force qui fait l'éclair, le tonnerre et la foudre ; elle vient, elle vous obéit, vous la prenez, vous l'emprisonnez dans l'appareil que vous avez construit ; vous lui dites : Tu iras jusque-là et tu n'iras pas plus loin, et cette force, qui a fait tant de victimes et de catastrophes, sera souple et docile sous votre main, comme le coursier le plus habilement dressé.

« Comment se fait-il que de notre temps, même dans notre France, certains esprits aveuglés osent laisser Dieu de côté et essaient de le bannir de la société ? Comment oser dire que la religion est l'ennemie du progrès ?

« Vous l'avez compris, Messieurs, le génie de l'homme tire de Dieu seul sa puissance ; vous lui faites, en ce moment, hommage du succès de vos efforts ; soyez-en bénis. En applaudissant à votre triomphe sur les difficultés que vous avez surmontées, nous ferons monter nos hommages et notre reconnaissance jusqu'à Dieu, comme à la source féconde d'où l'homme tire toujours la puissance créatrice de son intelligence. »

On a procédé alors, suivant le rite spécial, à la bénédiction de l'usine et du matériel, en présence d'une foule considérable et respectueuse.

Armentières — Une magnifique manifestation religieuse vient d'avoir lieu à Armentières. La province de Cambrai s'y était donnée rendez-vous pour un pèlerinage eucharistique. Presque toutes

les paroisses des deux diocèses avaient envoyé ses représentants.

Plus de 50,000 pèlerins étaient venus par des trains spéciaux ; avec la population de la ville et celles des paroisses environnantes venues à pied ou en voiture, on peut évaluer à plus de 100,000 le nombre des pèlerins qui se pressaient sur le passage du Dieu de l'Eucharistie.

Le cortège se composait uniquement d'hommes ; ils étaient là 10,000 au moins, groupés autour de leurs bannières, chantant ou récitant le chapelet ; en voyant leurs étendards s'incliner tour à tour devant le Maître du ciel, il nous semblait revoir les antiques corporations défiler sous nos yeux et la France revenue aux grands âges de foi.

Dans les rues merveilleusement décorées, sous les arcs de triomphe de l'agriculture, des diverses industries locales, un cortège plus merveilleux encore se déroulait, présentant d'abord ses longues théories de délégations ouvrières, puis un cortège historique d'une fraîcheur et d'un goût parfait.

La procession a parcouru les rues de la ville pendant quatre heures.

Evreux. — Au Congrès qui vient de se tenir à Évreux, les dames présentes ont pris et signé les engagements suivants :

1° Ne rien acheter ni faire acheter le dimanche, sauf le cas de nécessité ;

2° Ne jamais acheter, à moins d'impossibilité, dans les magasins qui ne ferment pas le dimanche ;

3° Exiger que l'ouvrage soit rapporté le samedi soir, afin d'éviter aux ouvrières le travail de nuit ;

4° Donner les commandes dès le commencement de la semaine, afin d'éviter tout prétexte à un retard dans l'exécution du travail.

C'est un bon exemple qu'on devrait suivre partout.

Consécration de l'Angleterre à la Très Sainte Vierge et à saint Pierre. — On a lu dans toutes les églises catholiques d'Angleterre, une lettre pastorale collective par laquelle tous les archevêques et évêques annoncent leur intention de consacrer l'Angleterre à la Sainte Vierge et à saint Pierre. Cette consécration, comme le rappellent l'archevêque de Westminster et ses éminents collègues, a lieu sur le désir qu'en a exprimé N. S. P. le Pape lors du pèlerinage jubilaire des catholiques anglais à Rome.

BIBLIOGRAPHIE

L'ANNÉE LITURGIQUE de **Dom Guéranguer**, à cause de son utilité pratique comme de l'autorité qui s'attache au nom de l'illustre Abbé de Solesmes, est l'un des ouvrages les plus répandus de la Librairie religieuse française ; aussi croyons-nous être utile à nos lecteurs en les avisant de la mise en vente d'un *nouveau volume* de cette incomparable collection.

Le tome XIII (tome IV du *Temps après la Pentecôte*) s'applique précisé-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ment à la partie du cycle liturgique que nous parcourons en ce moment, du 8 juillet au 22 août, en passant par la fête de la Transfiguration, celle de l'*Assomption* et celle de tous les saints qui se pressent au cours de cette période.

L'*Année Liturgique*, appelée par les critiques les plus autorisés, « le plus précieux des livres dont toutes les « pages sont d'or », est de la plus grande utilité quotidienne : il expose dans un langage clair et élevé les trésors lumineux des fêtes et des enseignements de l'Église ; c'est le commentaire le plus complet du calendrier sacré.

C'est à la fois un Paroissien excellent, un manuel de prières et de méditations, et aussi un véritable classique qui instruit tout en édifiant, et donne ainsi à la piété la base la plus solide.

H. Oudin, éditeur, 10, rue de Mézières et à Poitiers.— Un vol. in-12 : **3,75** ; un vol. in 32 : **3,75**. — *Librairie J. Salaun, Quimper*.

Vient de paraître à l'imprimerie J. DESMOULINS, à Landerneau.

ISTOR HOR MAMM ZANTEL AN ILIZ

Par l'Abbé KERNÉ

Volume in-8° carré de 267 pages, orné d'une gravure représentant un ange délivrant saint Pierre de prison.

Prix : broché **1** fr. **40**, 1/2 reliure **1** fr. **75**.

Pour recevoir cet ouvrage franco, il suffit d'adresser **2** fr. pour la reliure et **1** fr. **60** pour la brochure.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

EXCURSIONS

En Touraine, aux Châteaux des Bords de la Loire et aux stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guerande.

1er Itinéraire : 1re Classe **86** fr. 2e Classe **63** fr, DURÉE **30 Jours** : *Paris Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux* et retour à *Tours — Loches*, et retour à *Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guerande*, et retour à *Paris*, via *Blois* ou *Vendôme*, ou par *Angers*, via *Chartres*, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

NOTA. — Le trajet entre *Nantes* et *Saint-Nazaire* peut être effectué sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, dans les bateaux de la Compagnie de la Basse-Loire.

La durée de vadilité de ces billets peut être prolongée une, deux ou trois fois de **10** jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de **10** o/o du prix du Billet.

2me Itinéraire : 1re Classe **54** fr. 2me Classe **41** fr. DURÉE **15 Jours** : *Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux*, et retour à *Tours — Langeais*, et retour à vià *Blois* ou *Vendôme*.

En outre, il est délivré à toutes les gares du réseau d'Orléans, des Billets aller et retour comportant les réductions prévues au tarif spécial G. V. n° 2 pour des point situés sur l'itinéraire à parcourir, et *vice versâ*.

Ces billets sont délivrés toute l'année, à Paris, à la gare d'Orléans quai d'Auterlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie et a toutes les gares et stations du réseau d'Orléans pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

Coudron Guyot véritable, 19, rue Jacob, Paris. Boisson hygiénique, affections de poitrine, de la gorge et de l'estomac. Prix : 2 francs. — Toutes pharmacies.

Les *Pilules de Vallet* ont été approuvées et recommandées par l'Académie de Médecine de Paris pour la guérison de la *chlorose*, des *pâles couleurs*, de l'*anémie*, des *pertes de sang* et *pertes blanches* et de tous les états d'épuisement ou de faiblesse générale.

Nota. — Les Pilules de Vallet *(vraies)* sont blanches et sur chacune est écrit le nom de Vallet. Toutes pharmacies : 3 fr., le demi-flacon : 1 fr. 50. Fabrication, 19, Rue Jacob, Paris.

COMPAGNIE FRANÇAISE du « PHÉNIX » fondée en 1819

Société anonyme, capital social : QUATRE MILLIONS de francs.

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE

ASSURANCES EN CAS DE DÉCÈS — MIXTES ET DE SURVIE — RENTES VIAGÈRES

Gustave **MAUDUIT**, Agent général, rue des Reguaires, 34, QUIMPER

M. R. LE GALL, Libraire, *12, Quai du Steïr, à QUIMPER,*

a l'honneur d'informer *MM. les Ecclésiastiques*, qu'à l'avenir, ils trouveront dans son magasin un grand choix d'ORNEMENTS D'ÉGLISE, Chasubles, Chapes, Voiles, Étoles, etc., à des conditions très-avantageuses.

CABINET DEBRAY

Cabinet dentaire et Atelier de fabrication et de réparation, *2, rue Astor* (près la Halle), *à Quimper*.

M. F. PÉZIEUX, Chirurgien-Dentiste diplômé, est tous les jours, à la disposition des clients, à l'exception du vendredi.

M. HÉLOT *est visible tous les jeudis.*

Dents artificielles, systèmes français et américains. Réparation immédiate de tous les appareils dentaires. — *Prix modérés.*

On trouve chez l'auteur : « *Aux Mères de Familles* », par F. PÉZIEUX, 2, rue Astor (près la Halle), à Quimper.

AVIS

Messieurs CHRISTOFLE & Cie ont l'honneur de faire connaître aux nombreuses personnes qui savent apprécier la supériorité de leurs Couverts et Orfèvrerie, que leur seul représentant à *Quimper* est M. GUIBOURG, horloger bijoutier, *6, quai du Parc*, qui a son assortiment au complet.

N. B. — M. GUIBOURG, notre représentant, enverra gratuitement, à toute personne qui en fera la demande, un Album complet qui restera sa propriété.

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à Emile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

E. LEFÈVRE
Chirurgien-Dentiste
du Lycée de Quimper et de Communautés religieuses du Finistère,
à Quimper, seul Dentiste diplômé de l'Ecole Dentaire de Paris,
reconnue d'utilité publique et subventionnée par l'Etat,
visible tous les jours, le vendredi excepté, 6, rue Saint-François, 6,
A QUIMPER

DENTIERS FRANÇAIS, ANGLAIS ET AMÉRICAINS
RÉPARATION IMMÉDIATE DE TOUS LES APPAREILS DENTAIRES

PRIX MODÉRÉS

Clinique gratuite pour les indigents tous les jours, de 8 à 10 heures.

N. B. — Tous les appareils dentaires sont posés avec toutes les garanties désirables.

PENSION DE FAMILLE
4, Rue de la Clef, 4, — PARIS
Près le Jardin des Plantes et la gare d'Orléans

AVIS à MM. les Ecclésiastiques et aux Familles désirant faire un séjour à Paris.

Appartements et chambres meublés ou non meublés depuis 150 francs par mois, location et nourriture comprises.
On traite à l'année depuis 1,500 francs.
Table d'hôte à 11 heures 3/4 et à 6 heures.
Déjeuner 1 fr. 50, dîner 2 fr., vin compris. — Grand et beau jardin.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac, et de rhumatismes,* un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

VANPOULLE ORNEMENTS D'ÉGLISE
à CAMBRAI (Nord)
Catalogue illustré envoyé à réception d'une carte de visite.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT
pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Epiciers.* — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

8e ANNÉE. Vendredi 21 Juillet 1893. N° 29.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Fête de Sainte-Anne.

II. Decretum S. C. Concilii.

III. Chronique du diocèse : Avis ; Fête de Mgr Valleau ; Brest ; Nomination ; Quimper ; La grande Troménie en 1893 (fin) ; Sainte-Anne d'Auray.

IV. Nouvelles du monde catholique : Rome ; Les prêtres soldats ; États-Unis ; Le docteur Ange Guépin. — Bibliographie.

V. Annonces et Avis.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 23 Juillet. — 9me dimanche après la Pentecôte. — S. Apollinaire, évêque martyr. Double, rouge. Mémoires du dimanche et de s. Liboire, évêque du Mans.

Aux vêpres, mémoires du dimanche et de ste Christine, vierge martyre.

Lundi, 24. — Vigile de s. Jacques, violet. — Ou office votif des saints Anges, semi-double, blanc.

Mardi, 25. — S. Jacques, apôtre. Double de 2me classe, rouge.

Mercredi, 26. — Ste ANNE, mère de la T.-S. Vierge. Double de 1re [illegible] avec Octave, blanc. *(Office et messe propres.)*

Jeudi, 27. — S. Samson, évêque. Semi-double, blanc.

Vendredi, 28. — S. Nazaire et ses compagnons, martyrs. Semi-double, rouge.

Samedi, 29. — Ste Marthe, vierge. Double-majeur, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Saint-Marc	23 Juillet.
Scrignac	24, 25, 26, 27 et 28 Juillet.
Primelin	29 Juillet.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

26 Juillet. — Fête de Sainte-Anne.

« O Mère, souriez à nos chants, bénissez nos vœux. Aujourd'hui et toujours, soyez propice aux supplications qui montent vers vous de ce séjour d'épreuves. Dans leurs désirs selon Dieu, dans leurs douloureuses confidences, exaucez les épouses et les mères. Maintenez, où il en est temps encore, les traditions du foyer chrétien. Mais déjà, que de familles où le souffle de ce siècle a passé, réduisant à néant le sérieux de la vie, débilitant la foi, ne semant qu'impuissance, lassitude, frivolité, sinon pis, à la place des fécondes et vraies joies de nos pères ! Oh ! comme le Sage, s'il revenait parmi nous, dirait haut toujours : « Qui trouvera la femme forte (1) ? » Elle seule, en effet, par son ascendant, peut encore conjurer ces maux, mais à la condition de ne point oublier où réside sa puissance ; à savoir dans les plus humbles soins du ménage exercés par elle-même, le dévouement qui se dépense obscurément, « veilles de nuit, prévoyance de chaque heure, « travaux de laine et du lin, jeu du fuseau » : toutes ces *fortes choses* qui lui assurent « confiance et louange de la part de l'époux, autorité sur tous, abondance au foyer, bénédiction du pauvre assisté par ses mains, estime de l'étranger, respect de ses fils », et pour elle-même, dans la crainte du Seigneur, « noblesse et dignité, beauté autant que force, sagesse, douceur et contentement, sérénité du dernier jour (2). »

Bienheureuse Anne, secourez la société qui se meurt par le défaut de ces vertus qui furent les vôtres. Vos maternelles bontés, dont les effusions sont devenues plus fréquentes, ont accru la confiance de l'Eglise ; daignez répondre aux espérances qu'elle met en vous ! Bénissez spécialement votre Bretagne fidèle ; ayez pitié de la France malheureuse, que vous avez aimée si tôt en lui confiant votre saint corps, que vous avez choisie plus tard de préférence comme le lieu toujours cher, d'où vous vouliez vous manifester au monde..... O vous donc qui, comme le Christ, aimez les Francs, qui dans la Gaule déchue, daignez toujours voir le royaume de Marie, continuez-nous cet amour, tradition de famille pour nous si précieuse..... Dès longtemps, nous avons connu votre puissance, éprouvé vos bontés, laissez-nous toujours chercher en vous, ô Mère, repos, sécurité, force en toute épreuve. A qui s'appuie sur vous, rien n'est à craindre ici-bas : ce que votre bras porte est bien porté.

(Dom Guéranger. — *L'année liturgique* : Le temps après la Pentecôte, Tome IV.)

(1) Prov. xxxi, 10.
(2) Ibid. 13-30 *passim*.

Decretum S. C. Concilii

Vigilanti studio convellendis eradicandisque abusibus missarum celebrationem spectantibus jugiter incubuit haec S. C., pluraque edidit decreta, quibus omne hac in re damnabile lucrum removeri voluit, piasque testantium voluntates et obstrictam benefactoribus fidem ad amussim servari religioseque custodiri mandavit.

Quapropter ad cohibendam pravam quorumdam licentiam qui ad ephemerides, libros aliasque merces facilius cum clero commutanda missarum ope utebantur, nonnulla constituit, eaque, Pio P P. IX fel. rec. approbante, edi et Ordinariis nota fieri curavit ut ab omnibus servarentur. Propositis namque inter alia sequentibus dubiis :

« I. an turpe mercimonium sapiat, ideoque improbanda et poenis « etiam ecclesiasticis, si opus fuerit, coercenda sit ab Episcopis eorum « bibliopolarum vel mercatorum agendi ratio, qui adhibitis publicis invi« tamentis et praemiis, vel alio quocumque modo missarum eleemosynas « colligunt, et sacerdotibus, quibus eas celebrandas committunt, non « pecuniam, sed libros aliasve merces rependunt :

« II. an haec agendi ratio ideo cohonestari valeat, vel quia, nulla « facta imminutione, tot Missae a memoratis collectoribus celebrandae « committuntur, quot collectis eleemosynis respondeant, vel quia per « eam pauperibus sacerdotibus eleemosynis missarum carentibus subve« nitur :

« III. an hujusmodi eleemosynarum collectiones et erogationes tunc « etiam improbandae et coercendae, ut supra, sint ab Episcopis, quando « lucrum, quod ex mercium cum eleemosynis permutatione hauritur, « non in proprium colligentium commodum, sed in piarum institutionum « et bonorum operum usum vel incrementum impenditur :

« IV. an turpi mercimonio concurrant, ideoque improbandi atque « etiam coercendi, ut supra, sint ii, qui acceptas a fidelibus vel locis piis « eleemosynas missarum tradunt bibliopolis, mercatoribus, aliisque earum « collectoribus, sive recipiant, sive non recipiant quidquam ab iisdem « praemii nomine :

« V. an turpi mercimonio concurrant, ideoque improbandi et coer« cendi, ut supra, sint ii qui a dictis bibliopolis, et mercatoribus reci« piunt pro missis celebrandis libros aliasve merces, harum pretio sive « imminuto sive integro :

« VII. an liceat Episcopis sine speciali S Sedis venia ex eleemosynis « missarum, quas fideles celebrioribus Sanctuariis tradere solent, aliquid « detrahere, ut eorum decori et ornamento consulatur, quando praeser« tim ea propriis reditibus careant : »

in peculiari conventu anni 1874 S C. resolvit :

« Ad I. Affirmative.
« Ad II. Negative.
« Ad III. IV et V. Affirmative.
« Ad VII. Negative, nisi de consensu oblatorum. »

Sed cum postremis hisce annis constiterit, salutares hujusmodi dispositiones ignorantia aut malitia saepius neglectas fuisse, et abusus hac in re valde lateque invaluisse, Emi Patres S. C. Tridentini interpretes ac vindices, rebus omnibus in duplici generali conventu mature perpensis, officii sui esse duxerunt, quod pridem decretum erat in memoriam plenamque observantiam denuo apud omnes revocare, et opportuna insuper sanctione munire.

Praesenti itaque decreto statuunt, ut in posterum si quis ex sacerdo-

Archives diocesaines de Quimper et L

tali ordine contra enunciata decreta deliquerit, suspensioni a divinis S. Sedi reservatae et ipso facto incurrendae obnoxius sit : clericus autem sacerdotio nondum initiatus eidem suspensioni quoad susceptos ordines similiter subjaceat, et inhabilis praeterea fiat ad superiores ordines reciendos : laici demum excommunicatione latae sententiae Episcopis reservata obstringantur.

Praetera cum experienta docuerit, mala quae deplorantur ex eo potissimum originem viresque ducere, quod in quorumdam privatorum manus major missarum numerus congeritur quam justa necessitas exigit, ideo fidem Emi Patres, inhaerentes dispositionibus a Romanis Pontificibus, ac praesertim ab Urbano VIII et Innocentio XIII in const. *Cum saepe contingat*, alias datis, sub gravi obedientiae praecepto decernunt ac mandant, ut in posterum omnes et singuli ubique locorum beneficiati et administratores piarum causarum aut utcumque ad missarum onera implenda obligati, sive ecclesiastici sive laici, in fine cujuslibet anni missarum onera, quae reliqua sunt, et quibus nondum satisfecerint, propriis Ordinariis tradant iuxta modum ab iis definiendum. Ordinarii autem acceptas missarum intentiones cum adnexo stipendio primum distribuent inter sacerdotes sibi subjectos qui eis indigere noverint : alias deinde aut S. Sedi, aut aliis Ordinariis committent, aut etiam, si velint, sacerdotibus aliarum dioeceseon, dummodo sibi noti sint, omnique exceptione majores, et legitima documenta edant inter praefixum congruum tempus quibus de exacta earumdem satisfactione constet.

Denique, revocatis quibuscumque indultis et privilegiis usque nunc concessis quae praesentis decreti dispositionibus utcumque adversentur, S. Congregatio curae et officio singulorum Ordinariorum committit, ut praesens decretum omnibus ecclesiasticis suae jurisdictioni subjectis, aliisque quorum ex praescriptis interest, notum sollicite faciant, ne quis in posterum ignorantiam allegare, aut ab hujus decreti observantia se excusare quomodolibet possit : et insuper ut sive in sacra Visitatione sive extra sedulo vigilent, ne abusus hac in re iterum inolescant.

Facta autem de his omnibus relatione SSmo D. N. Leoni P.P. XIII per infrascriptum S. Congregationis Praefectum, Sanctitas Sua hoc Emorum Patrum decretum ratum habuit confirmavit atque edi mandavit, contrariis quibuscumque minime obstantibus.

Datum Romae, die 25 Maii 1893.

Aloysius Card. E. pus Sabinensis
Praefectus.

L. Salvati *Secretarius.*

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

MM. les Curés et Recteurs sont informés qu'ils trouveront, en temps utile, chez M. de Kerangal, imprimeur de l'Evêché, les registres et différentes formules qui seront en conformité avec les exigences du nouveau Décret sur la comptabilité des Fabriques.

Vendredi dernier, à 11 heures, le clergé de la ville de Quimper s'est réuni à l'Evêché, pour présenter à Monseigneur, à l'occasion de la saint Henri, ses vœux et souhaits de bonne fête.

M. Téphany, doyen du Chapitre, a traduit dans les meilleurs termes les sentiments de tous, et rappelé de la manière la plus heureuse quelques faits de la vie du saint empereur, entre autres sa confiance en Dieu qui lui valut, à diverses reprises, l'assistance visible de son ange gardien.

Monseigneur, visiblement ému, a remercié MM. les chanoines et tous les assistants, puis reprenant l'idée exprimée par M. le Doyen, il a vivement engagé ses prêtres à combattre vaillamment, sans crainte, le bon combat. « Sans doute, comme saint Henri, nous devons compter d'abord sur le secours de Dieu ; mais, si nous voulons que le ciel nous aide, aidons-nous en travaillant surtout à la diffusion de la *bonne presse*, à l'établissement de cercles et de conférences catholiques, en un mot, en créant ou en développant les œuvres que nécessitent les besoins du temps et appelées à régénérer la société. »

Dimanche 16, Monseigneur a solennellement installé le nouveau Curé de Saint-Louis de Brest, M. le chanoine Roull.

Sa Grandeur, après avoir passé quelques jours à Brest, pour visiter les paroisses et les communautés de la ville, est rentrée à Quimper, hier Jeudi.

Elle assistera, dimanche prochain, à la translation de la relique de Saint Corentin, à Plomodiern.

Lundi, Elle préside la distribution des prix au Pensionnat Sainte-Marie, puis partira pour Sainte-Anne d'Auray, où Elle doit assister aux fêtes dont nous donnons plus loin le programme.

La distribution solennelle des prix du Petit-Séminaire de Pont-Croix aura lieu, le mardi 1er Août, à 9 heures du matin, sous la présidence de Mgr l'Evêque.

Nomination. — M. l'abbé Gloanec, professeur au Collège de Lesneven, est nommé principal du même établissement, en remplacement de M. le chanoine Roull.

Quimper. — Samedi, 22 Juillet, à 8 heures, à l'occasion de la fête du régiment, une messe sera dite à la Cathédrale, pour le repos de l'âme des officiers et soldats défunts du 118e de Ligne.

Nous rappelons que, ce même jour, à 10 heures, sera chanté le service anniversaire pour M. de Penfentenyo, Curé-archiprêtre de Saint-Corentin.

Dimanche, 23, à cause de l'élection sénatoriale, pour permettre à Messieurs les délégués de remplir leurs devoirs de chrétiens, il y aura une messe, *à midi*, à la Cathédrale.

Archives diocesaines de Quimper et de

tali ordine contra enunciata decreta deliquerit, suspensioni a divinis S. Sedi reservatae et ipso facto incurrendae obnoxius sit : clericus autem sacerdotio nondum initiatus eidem suspensioni quoad susceptos ordines similiter subjaceat, et inhabilis praeterea fiat ad superiores ordines reciplendos : laici demum excommunicatione latae sententiae Episcopis reservata obstringantur.

Praetera cum experienta docuerit, mala quae deplorantur ex eo potissimum originem viresque ducere, quod in quorumdam privatorum manus major missarum numerus congeritur quam justa necessitas exigit, ideo fidem Emi Patres, inhaerentes dispositionibus a Romanis Pontificibus, ac praesertim ab Urbano VIII et Innocentio XIII in const. *Cum saepe contingat*, alias datis, sub gravi obedientiae praecepto decernunt ac mandant, ut in posterum omnes et singuli ubique locorum beneficiati et administratores piarum causarum aut utcumque ad missarum onera implenda obligati, sive ecclesiastici sive laici, in fine cujuslibet anni missarum onera, quae reliqua sunt, et quibus nondum satisfecerint, propriis Ordinariis tradant iuxta modum ab iis definiendum. Ordinarii autem acceptas missarum intentiones cum adnexo stipendio primum distribuent inter sacerdotes sibi subjectos qui eis indigere noverint : alias deinde aut S. Sedi, aut aliis Ordinariis committent, aut etiam, si velint, sacerdotibus aliarum dioeceseon, dummodo sibi noti sint, omnique exceptione majores, et legitima documenta edant inter praefixum congruum tempus quibus de exacta earumdem satisfactione constet.

Denique, revocatis quibuscumque indultis et privilegiis usque nunc concessis quae praesentis decreti dispositionibus utcumque adversentur, S. Congregatio curae et officio singulorum Ordinariorum committit, ut praesens decretum omnibus ecclesiasticis suae jurisdictioni subjectis, aliisque quorum ex praescriptis interest, notum solticite faciant, ne quis in posterum ignorantiam allegare, aut ab hujus decreti observantia se excusare quomodolibet possit : et insuper ut sive in sacra Visitatione sive extra sedulo vigilent, ne abusus hac in re iterum inolescant.

Facta autem de his omnibus relatione SSmo D. N. Leoni P.P. XIII per infrascriptum S. Congregationis Praefectum, Sanctitas Sua hoc Emorum Patrum decretum ratum habuit confirmavit atque edi mandavit, contrariis quibuscumque minime obstantibus.

Datum Romae, die 25 Maii 1893.

ALOYSIUS Card. E. pus Sabinensis
Praefectus.

L. SALVATI *Secretarius.*

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

MM. les Curés et Recteurs sont informés qu'ils trouveront, en temps utile, chez M. de Kerangal, imprimeur de l'Evêché, les registres et différentes formules qui seront en conformité avec les exigences du nouveau Décret sur la comptabilité des Fabriques.

Vendredi dernier, à 11 heures, le clergé de la ville de Quimper s'est réuni à l'Evêché, pour présenter à Monseigneur, à l'occasion de la saint Henri, ses vœux et souhaits de bonne fête.

M. Téphany, doyen du Chapitre, a traduit dans les meilleurs termes les sentiments de tous, et rappelé de la manière la plus heureuse quelques faits de la vie du saint empereur, entre autres sa confiance en Dieu qui lui valut, à diverses reprises, l'assistance visible de son ange gardien.

Monseigneur, visiblement ému, a remercié MM. les chanoines et tous les assistants, puis reprenant l'idée exprimée par M. le Doyen, il a vivement engagé ses prêtres à combattre vaillamment, sans crainte, le bon combat. « Sans doute, comme saint Henri, nous devons compter d'abord sur le secours de Dieu ; mais, si nous voulons que le ciel nous aide, aidons-nous en travaillant surtout à la diffusion de la *bonne presse*, à l'établissement de cercles et de conférences catholiques, en un mot, en créant ou en développant les œuvres que nécessitent les besoins du temps et appelées à régénérer la société. »

Dimanche 16, Monseigneur a solennellement installé le nouveau Curé de Saint-Louis de Brest, M. le chanoine Roull.

Sa Grandeur, après avoir passé quelques jours à Brest, pour visiter les paroisses et les communautés de la ville, est rentrée à Quimper, hier Jeudi.

Elle assistera, dimanche prochain, à la translation de la relique de Saint Corentin, à Plomodiern.

Lundi, Elle préside la distribution des prix au Pensionnat Sainte-Marie, puis partira pour Sainte-Anne d'Auray, où Elle doit assister aux fêtes dont nous donnons plus loin le programme.

La distribution solennelle des prix du Petit-Séminaire de Pont-Croix aura lieu, le mardi 1er Août, à 9 heures du matin, sous la présidence de Mgr l'Evêque.

Nomination. — M. l'abbé Gloanec, professeur au Collège de Lesneven, est nommé principal du même établissement, en remplacement de M. le chanoine Roull.

QUIMPER. — Samedi, 22 Juillet, à 8 heures, à l'occasion de la fête du régiment, une messe sera dite à la Cathédrale, pour le repos de l'âme des officiers et soldats défunts du 118e de Ligne.

Nous rappelons que, ce même jour, à 10 heures, sera chanté le service anniversaire pour M. de Penfentenyo, Curé-archiprêtre de Saint-Corentin.

Dimanche, 23, à cause de l'élection sénatoriale, pour permettre à Messieurs les délégués de remplir leurs devoirs de chrétiens, il y aura une messe, *à midi*, à la Cathédrale.

Archives diocésaines de Quimper et de

tali ordine contra enunciata decreta deliquerit, suspensioni a divinis S. Sedi reservatae et ipso facto incurrendae obnoxius sit : clericus autem sacerdotio nondum initiatus eidem suspensioni quoad susceptos ordines similiter subjaceat, et inhabilis praeterea fiat ad superiores ordines recipiendos : laici demum excommunicatione latae sententiae Episcopis reservata obstringantur.

Praetera cum experienta docuerit, mala quae deplorantur ex eo potissimum originem viresque ducere, quod in quorumdam privatorum manus major missarum numerus congeritur quam justa necessitas exigit, ideo iidem Emi Patres, inhaerentes dispositionibus a Romanis Pontificibus, ac praesertim ab Urbano VIII et Innocentio XIII in const. *Cum saepe contingat*, alias datis, sub gravi obedientiae praecepto decernunt ac mandant, ut in posterum omnes et singuli ubique locorum beneficiati et administratores piarum causarum aut utcumque ad missarum onera implenda obligati, sive ecclesiastici sive laici, in fine cujuslibet anni missarum onera, quae reliqua sunt, et quibus nondum satisfecerint, propriis Ordinariis tradant iuxta modum ab iis definiendum. Ordinarii autem acceptas missarum intentiones cum adnexo stipendio primum distribuent inter sacerdotes sibi subjectos qui eis indigere noverint : alias deinde aut S. Sedi, aut aliis Ordinariis committent, aut etiam, si velint, sacerdotibus aliarum dioeceseon, dummodo sibi noti sint, omnique exceptione majores, et legitima documenta edant inter praefixum congruum tempus quibus de exacta earumdem satisfactione constet.

Denique, revocatis quibuscumque indultis et privilegiis usque nunc concessis quae praesentis decreti dispositionibus utcumque adversentur, S. Congregatio curae et officio singulorum Ordinariorum committit, ut praesens decretum omnibus ecclesiasticis suae jurisdictioni subjectis, aliisque quorum ex praescriptis interest, notum sollicite faciant, ne quis in posterum ignorantiam allegare, aut ab hujus decreti observantia se excusare quomodolibet possit : et insuper ut sive in sacra Visitatione sive extra sedulo vigilent, ne abusus hac in re iterum inolescant.

Facta autem de his omnibus relatione SSmo D. N. Leoni P.P. XIII per infrascriptum S. Congregationis Praefectum, Sanctitas Sua hoc Emorum Patrum decretum ratum habuit confirmavit atque edi mandavit, contrariis quibuscumque minime obstantibus.

Datum Romae, die 25 Maii 1893.

ALOYSIUS Card. E. pus Sabinensis
Praefectus.

L. SALVATI *Secretarius.*

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

MM. les Curés et Recteurs sont informés qu'ils trouveront, en temps utile, chez M. de Kerangal, imprimeur de l'Evêché, les registres et différentes formules qui seront en conformité avec les exigences du nouveau Décret sur la comptabilité des Fabriques.

Vendredi dernier, à 11 heures, le clergé de la ville de Quimper s'est réuni à l'Evêché, pour présenter à Monseigneur, à l'occasion de la saint Henri, ses vœux et souhaits de bonne fête.

M. Téphany, doyen du Chapitre, a traduit dans les meilleurs termes les sentiments de tous, et rappelé de la manière la plus heureuse quelques faits de la vie du saint empereur, entre autres sa confiance en Dieu qui lui valut, à diverses reprises, l'assistance visible de son ange gardien.

Monseigneur, visiblement ému, a remercié MM. les chanoines et tous les assistants, puis reprenant l'idée exprimée par M. le Doyen, il a vivement engagé ses prêtres à combattre vaillamment, sans crainte, le bon combat. « Sans doute, comme saint Henri, nous devons compter d'abord sur le secours de Dieu ; mais, si nous voulons que le ciel nous aide, aidons-nous en travaillant surtout à la diffusion de la *bonne presse*, à l'établissement de cercles et de conférences catholiques, en un mot, en créant ou en développant les œuvres que nécessitent les besoins du temps et appelées à régénérer la société. »

Dimanche 16, Monseigneur a solennellement installé le nouveau Curé de Saint-Louis de Brest, M. le chanoine Roull.

Sa Grandeur, après avoir passé quelques jours à Brest, pour visiter les paroisses et les communautés de la ville, est rentrée à Quimper, hier Jeudi.

Elle assistera, dimanche prochain, à la translation de la relique de Saint Corentin, à Plomodiern.

Lundi, Elle préside la distribution des prix au Pensionnat Sainte-Marie, puis partira pour Sainte-Anne d'Auray, où Elle doit assister aux fêtes dont nous donnons plus loin le programme.

La distribution solennelle des prix du Petit-Séminaire de Pont-Croix aura lieu, le mardi 1er Août, à 9 heures du matin, sous la présidence de Mgr l'Evêque.

Nomination. — M. l'abbé Gloanec, professeur au Collège de Lesneven, est nommé principal du même établissement, en remplacement de M. le chanoine Roull.

QUIMPER. — Samedi, 22 Juillet, à 8 heures, à l'occasion de la fête du régiment, une messe sera dite à la Cathédrale, pour le repos de l'âme des officiers et soldats défunts du 118e de Ligne.

Nous rappelons que, ce même jour, à 10 heures, sera chanté le service anniversaire pour M. de Penfentenyo, Curé-archiprêtre de Saint-Corentin.

Dimanche, 23, à cause de l'élection sénatoriale, pour permettre à Messieurs les délégués de remplir leurs devoirs de chrétiens, il y aura une messe, *à midi*, à la Cathédrale.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La grande Troménie en 1893 *(Fin)*.

Quand elle a à faire entendre l'expression de sa reconnaissance envers Dieu, la sainte Eglise ne varie pas la formule consacrée par les siècles, mais elle trouve toujours l'expression de sa pensée dans le cantique de saint Ambroise et de saint Augustin ; toutefois, comme ce chant se transforme suivant les changements de circonstance et de lieu ! Entendez le *Te Deum* au jour des grandes victoires de la nation ou de la signature d'un glorieux traité, au jour d'une ordination, quand les anciens du sacerdoce unissent leurs voix à celles des nouveaux prêtres frémissants d'émotion, ou bien au moment où, dans une petite église, deux enfants de chœur le redisent parce que l'eau du baptême a donné un nouveau frère à Notre-Seigneur Jésus-Christ, et dites si, chaque fois, ces mêmes paroles n'ont pas une éloquence nouvelle, mais toujours comprise par les cœurs catholiques.

Au retour de la Troménie, le *Te Deum* a aussi sa signification spéciale ; il veut dire : gloire à Dieu, parce que nous sommes toujours le peuple fidèle ; parce que les siècles s'écoulent, mais que notre foi reste inébranlable ; parce que non seulement nous croyons, mais que nous traduisons notre foi par la prière et par les actes ; parce que nous restons les mêmes, catholiques toujours, et aussi Bretons toujours ; parce que nous aimons nos vieux saints, que nous les honorons, et que nous ne voulons rien changer même aux formes de leur culte. Voilà ce que voulait dire le *Te Deum*, le dimanche 16 Juillet, quand nous le chantions sous les voûtes quatre fois séculaires de l'église de Locronan.

Oui, là et alors ce chant avait sa raison d'être, car depuis huit jours la grâce de Dieu est descendue abondamment sur ce point de notre pays. Après la fête splendide du dimanche 9, la Troménie s'est continuée pendant la semaine, facile et même agréable à certains jours ; plus pénible et par là même plus édifiante, quand la pluie transformait en ruisseaux quelques points de la route, et inondait les pieux pèlerins.

Le jeudi, ceux-ci sont venus plus nombreux ; il en avait été de même il y a six ans. Cette affluence s'explique par le congé des écoles ; et ce ne sont pas seulement les enfants qui en profitent pour venir honorer saint Ronan, mais c'est l'occasion pour les familles de se réunir au grand complet dans cette pieuse expédition. Ai-je besoin de dire que les prêtres confesseurs ont trouvé de l'occupation tous les jours, et que la sainte communion a été distribuée à un grand nombre de fidèles.

Le second dimanche, la fête présentait le même aspect que huit jours auparavant, sauf qu'avant la grand'messe la procession n'est point sortie, parce que la pluie semblait imminente. Ce contre-temps a été le seul. M. Fléiter, vicaire général, a chanté la messe et présidé toutes les fonctions. Jamais la vénération des

reliques ne s'est faite avec un pareil ordre, grâce à la surveillance que des prêtres exerçaient, à chaque entrée du chœur.

A la grand'messe, M. Nicolas, recteur de Plomodiern, a prêché sur la manifestation de la Foi par les actes de la vie chrétienne ; la vie spirituelle peut courir quelquefois des dangers, mais les exemples des Saints sont alors d'un puissant secours pour ceux qui les étudient, les connaissent, et recourent à l'intercession des amis de Dieu. L'exemple de saint Wenceslas était admirablement approprié à ce sujet : le prince, pendant les nuits d'hiver, allait souvent, malgré la neige, adorer Notre-Seigneur dans les églises de sa capitale ; le serviteur qui le suivait avait peine à marcher, tant ses pieds étaient engourdis par le froid, et comme il se plaignait de cette souffrance, son maître lui dit : « Place les pieds sur les vestiges que je laisserai dans la neige » ; le serviteur obéit et sentit une chaleur bienfaisante pénétrer tout son être. Ainsi en est-il de l'imitation des vertus des Saints.

Parmi les prêtres qui assistent à la fête, il en est plusieurs qui n'appartiennent pas à notre diocèse ; c'est d'abord M. Guillotin de Corson, chanoine de Rennes, dont les écrits sur la Bretagne sont grandement appréciés dans le monde savant ; ce sont deux prêtres de Saintes, heureux de voir les hommages rendus aux reliques de saint Eutrope. Les ecclésiastiques sont au nombre de vingt-cinq le matin, et leur nombre est à peine réduit l'après-midi.

Au sermon de *Plaç-ar-C'horn*, M. Arhan, curé de Saint-Martin de Brest, fait un appel à Dieu pour le salut de la société chrétienne, si terriblement menacée ; il expose la situation telle qu'elle existe dans la plupart des pays catholiques, mais n'omet pas de nous indiquer nos motifs d'espérance, et il compare cette pauvre société menacée à l'agneau que saint Ronan arrachait par une parole à la gueule du loup. Une fois encore, que le saint évêque solitaire arrache au loup infernal notre peuple breton, cette partie privilégiée du troupeau du bon Pasteur ! C'est en nous associant à cette prière que nous terminerons ce récit de la Troménie en 1893.

Quand un pèlerin met un sou dans le plat des quêteurs, ceux-ci lui disent : « Que Dieu vous le rende, et aussi saint Ronan ! » Que Dieu et saint Ronan récompensent les bons pèlerins ; qu'ils récompensent aussi le recteur de Locronan : M. Brisson avait efficacement travaillé, il y a six ans, pour donner à la Troménie une nouvelle splendeur, et cela sans lui rien laisser perdre de son ancien caractère. Son successeur, M. Rouzot, vient de faire la même chose avec le même zèle, avec la même efficacité ; l'excellent peuple de la petite ville lui a prêté son concours ; au pasteur et au petit troupeau, que Dieu le rende, et aussi saint Ronan !

Nous recevons, au moment de mettre en pages, un intéressant compte-rendu du pardon de N.-D. de Lourdes à Leuhan.

Nous le donnerons dans notre prochain numéro.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Jubilé accordé à la basilique de Sainte-Anne d'Auray, *pour célébrer le 25e anniversaire du Couronnement de sainte Anne, du 1er Juillet au 1er Octobre 1893, et translation d'une Relique insigne de sainte Anne, offerte à la Bretagne par S. S. Léon XIII, 25 et 26 Juillet.*

Les S. S. Pontifes conservent dans l'abbaye de *Saint-Paul hors les murs*, à Rome, un bras de sainte Anne. Cette année, pour donner un éclat extraordinaire au 25e anniversaire du couronnement de sainte Anne d'Auray, le *Souverain Pontife*, sur la demande de Mgr Bécel, évêque de Vannes, a daigné nous accorder un fragment de la même relique.

La réception de cette relique donnera lieu le 25 et le 26 Juillet, à Vannes et à Sainte-Anne, à des fêtes magnifiques qui seront présidées par Mgr Coullié, archevêque de Lyon et primat des Gaules, assisté de NN. SS. Bécel, évêque de Vannes, Trégaro, évêque de Séez, Fallières, évêque de Saint-Brieuc, Valleau, évêque de Quimper, Laroche, évêque de Nantes, et le Révérendissime Père Abbé de Thymadeuc.

Le prédicateur de la fête sera M. le chanoine Dulong de Rosnay.

Voici les programmes de ces fêtes : *Vannes, 22, 23, 24 Juillet*, triduum solennel en l'honneur de sainte Anne à la chapelle de l'Evêché, à l'église paroissiale de Saint-Patern et à la Cathédrale.

A Sainte-Anne, on se prépare depuis le 1er Juillet à recevoir la précieuse relique, en récitant, chaque soir, le chapelet et les litanies de sainte Anne au pied de la statue miraculeuse, couronnée en 1868.

22, 23 et 24 Juillet : à 8 h. 1/4, triduum à la Basilique. — Sermon et bénédiction.

23 Juillet : pèlerinages de Rennes et des Conférences de Saint-Vincent de Paul de Bretagne.

25 Juillet : La relique sera transférée solennellement de Vannes par les paroisses du canton de Vannes et des cantons environnants. — Départ de Vannes vers 5 h. du matin. Réception sur la route de Sainte-Anne à Vannes, vers 9 h. — A 9 h. 1/2, messe à la *Scala*, chants en l'honneur de sainte Anne, rentrée de la procession à la Basilique, vénération de la sainte relique. — 3 h., Procession solennelle, vêpres à la *Scala Sancta*, vénération de la Relique à la Basilique. — 8 h., Procession aux flambeaux ; pendant la nuit, chapelets alternant avec les cantiques devant la Relique.

26 Juillet : 3 h. 1/2, première messe à la Scala Sancta. — 9 h., procession, grand'messe pontificale à la Scala Sancta. — Entre la grand'messe et les vêpres, chants et prières devant la Relique, à la Basilique. — 2 h., vêpres pontificales.

Depuis le 26 Juillet jusqu'à la fin du Jubilé, tous les soirs vers 8 h., chapelet, vénération de la Relique.

Y a-t-il un parti pris de dénaturer, dans un but qui serait facile à comprendre, le langage des évêques français ? Il y a lieu de le croire. D'une part, les opportunistes leur prêtent à tort des

paroles qui indiqueraient une abdication de leur dignité ou de leur devoir, ou bien suppriment les phrases qui les gênent ; de l'autre, des esprits trop ardents interprètent dans le plus mauvais sens les déclarations qui comportent une interprétation toute différente. Ce n'est pas en prêtant aux évêques des sentiments indignes d'eux que les catholiques peuvent servir l'Eglise et contribuer à l'union si nécessaire pour combattre et vaincre ses ennemis.

Le fait s'est produit récemment dans deux circonstances spéciales.

Dans le discours adressé à M. le Ministre de l'Agriculture, par Mgr Laborde, le digne et pieux évêque de Blois, on a retranché certaines phrases, de même qu'on n'a pas reproduit les paroles du ministre.

Le *Bulletin* catholique de La Rochelle a publié dernièrement aussi la protestation de Mgr Bonnefoy contre l'interprétation des paroles qu'il avait prononcées en semblable circonstance.

Profitons de cette occasion, dit la *Revue catholique* de Coutances, pour rappeler que le respect des Pasteurs de l'Eglise, si souvent et si instamment recommandé par Léon XIII, est la première condition pour attirer les grâces divines, engager et poursuivre le combat dans de favorables conditions et mériter la victoire. Ce sont les mauvais soldats qui accusent et suspectent leurs chefs. Rien n'est plus contraire à l'esprit de l'Evangile et de l'Eglise, « la plus haute école du respect. »

(Semaine du fidèle, du Mans.)

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — On écrit à *La Croix*, le 10 Juillet.

« Le Saint-Père, ces derniers jours, a repris les audiences officielles qui étaient suspendues depuis les premiers jours de Mai.

« Malgré la chaleur tropicale, la santé du Saint-Père continue à être excellente.

« Il descend presque tous les jours dans les jardins, et après quelques tours en voiture, se promène longuement à pied. Il a bon appétit et dort tranquillement. Son médecin, le Dr Lapponi, m'assure que le Saint-Père se porte à merveille, bien qu'il travaille plusieurs heures par jour.

« Probablement, cette semaine, il prendra son train de vie d'été. Après la messe et les audiences habituelles, à midi, il se rendra dans les jardins, à la tour de Nicolas IV, qu'il a fait restaurer et décorer ; il y prendra son repas et un peu de repos. Puis il travaillera, dans la tour, jusqu'à 5 heures. Promenade dans les jardins et rentrée au palais, au coucher du soleil.

« Il ne sera accompagné que par un camérier secret participant,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

et par l'Exempt de la garde noble avec deux gardes et quelques suisses. Les gendarmes feront le service de police dans les jardins. »

— Léon XIII a chargé Mgr Stonor, prélat anglais, attaché à la cour pontificale, de porter à Londres ses félicitations au duc d'York, à l'occasion de son mariage et de continuer les négociations relatives aux affaires de l'Ouganda.

— L'apôtre de la charité, non seulement en France mais dans l'univers entier, saint Vincent de Paul, a enfin son église à Rome.

C'est au pied du Mont-Aventin que s'élève la nouvelle église; les Sœurs de Charité, qui ne possédaient qu'une chapelle, beaucoup trop étroite et peu commode pour leurs malades, ont enfin vu la Providence exaucer leurs vœux, réaliser leur rêve. Car elles ne pouvaient rêver un plus beau monument que celui qui s'élève auprès de leur couvent.

La façade est d'un style qu'on connait à Rome, c'est celui des basiliques du m[e] siècle ; l'intérieur de l'édifice est également disposé selon le plan des églises anciennes, qui remontent à Constantin.

Les prêtres soldats. — En ce moment, dit *La Gazette du Centre*, 29 séminaristes de Limoges et 4 jeunes prêtres accomplissent leur période d'instruction (28 jours), à la caserne des Bénédictins.

Des 4 prêtres, l'un est curé de Savignac-les-Eglises, près de Nontron. Un autre est professeur à l'institution Saint-Joseph de Périgueux, le troisième également professeur au Petit-Séminaire de Brive, et le quatrième, prêtre du diocèse de Tulle.

La paroisse de Savignac va, pendant quatre semaines, être privée de prêtre.

Mais n'est-ce pas là le but de cette loi scélérate, que la franc-maçonnerie a imposée à un pays catholique ; jusqu'où n'ira-t-on pas, quand quelques années auront accoutumé le peuple à ce spectacle, sans précédent, du prêtre jeté à la caserne ?

— Deux soldats-séminaristes du 59[e] viennent d'être condamnés à quinze jours de salle de police. Leur crime, est d'avoir servi une messe en costume militaire.

Partout les soldats se montrent avec leur uniforme ; ils le portent au café, au théâtre, dans les plus mauvais lieux. A l'église, ils sont répréhensibles de le garder pour accomplir un acte de piété : d'où vient cette différence ?

ÉTATS-UNIS. — Nous avons dit que le Souverain Pontife, dans une lettre adressée au cardinal Gibbons, avait confirmé les décrets du troisième Concile de Baltimore, relativement à la question des écoles.

On lira avec intérêt ces décrets si sages, qui nous montrent comment, en Amérique, on comprend l'obligation de donner aux enfants une instruction et une éducation chrétiennes :

« 1° Toute église paroissiale devra, dans le courant de deux ans, à dater de la promulgation de ces décrets, avoir comme annexe une école, là où elle n'existe pas, et la conserver toujours, excepté si, pour de graves raisons, l'évêque juge devoir accorder un délai pour cette érection.

« 2° Tout prêtre ayant charge d'âmes qui, par sa propre négligence, empêchera la fondation et le maintien de ces écoles et qui, après plusieurs admonestations de l'évêque, ne pourvoit pas à cet effet, peut être renvoyé de la paroisse.

« 3° La mission ou la paroisse qui néglige d'aider son curé dans la fondation et le maintien de l'école, au point que pour cette négligence l'école ne puisse subsister, doit être réprimandée par l'évêque et être contrainte, par tous les moyens efficaces et prudents, à donner les secours nécessaires.

« 4° Tous les parents catholiques sont obligés d'envoyer leurs enfants aux écoles paroissiales, excepté s'ils pourvoient suffisamment et évidemment à leur éducation chrétienne, soit à la maison, soit dans une autre école catholique, ou sauf que, pour des raisons approuvées par l'évêque et avec les mesures de prudence voulues, ils n'aient la permission d'envoyer leurs enfants à d'autres écoles. C'est à l'Ordinaire qu'il appartient de définir si une école est catholique ou non. »

Le Souverain Pontife affirme, avec son délégué apostolique, la nécessité de susciter, avec le plus grand zèle, des écoles catholiques, puis « laisse au jugement et à la conscience de l'Ordinaire de décider quand il est permis ou interdit, vu les circonstances, de fréquenter les écoles publiques ».

Plusieurs journaux, sur des données inexactes ou incomplètes, avaient exposé, en la dénaturant, la question des écoles aux Etats-Unis.

Ils devraient, s'ils étaient de bonne foi, publier les explications qui précèdent ; mais ils s'en garderont bien !

Monsieur Constans, dans son discours à Toulouse, a eu la bonté de nous promettre la liberté « d'aller à la messe. »

« Quel joli leurre et quel trompe-l'œil, lui répond la *Semaine* de Viviers. J'imagine, et on pense sans doute là-dessus comme moi, que pour la messe il faut des prêtres qui la célèbrent. Or, toute une série de lois, depuis le service militaire des clercs jusqu'à la suppression des bourses de Séminaires, est là pour arriver lentement à tarir le recrutement du sacerdoce. J'imagine encore qu'il faut, pour la célébration de la messe, des édifices appropriés à cette fin et des ressources matérielles en conséquence. Or, ici encore, toute une série de lois enlevant aux catholiques la propriété réelle ou la libre disposition de ces ressources et préparant

Archives diocésa de Quimper et Léo

lentement une confiscation complète. J'imagine enfin que, pour que cette « liberté de la messe » ne soit pas une dérision, il faut des fidèles qui viennent l'entendre. Or, ici de même, toute une série de lois ou de pratiques, et en première ligne la loi scolaire, ayant pour objet de détruire la foi dans les esprits ou de jeter le discrédit sur tout ce qui touche aux manifestations religieuses. Tant et si bien que si ces lois, dans leur ensemble, et d'autres que nous ne pouvons énumérer, suivent leur développement normal dans vingt ans d'ici, on peut compter que nos églises seront à peu près désertes. Ce sera le dernier mot de la « liberté de la messe », entendue à la manière de l'école opportuniste. C'est là, du reste, la tactique exactement suivie partout. En tête d'une loi, le mot de « liberté » destiné à donner le change et à tromper les masses irréfléchies, en dessous, ou à côté, les articles et les règlements qui annulent la *chose*, en laissant le mot. »

Le docteur Ange Guépin. — Les journaux ont parlé beaucoup, ces jours-ci, du Dr Guépin, à l'occasion de l'inauguration, le vendredi 14 Juillet, de sa statue, érigée à Nantes. C'est peut-être l'occasion de rappeler un trait de sa vie, connu d'un grand nombre, cité jadis dans les journaux, et qui honore sa mémoire.

Il y a une quarantaine d'années, au moins, un intime ami du Dr Ange Guépin, M. G..., médecin lui aussi, était à la veille d'une mort certaine. L'épouse du malade, femme profondément religieuse et dévouée, priait depuis longtemps pour sa conversion.

Voyant entrer M. Guépin, qui venait faire visite à son mari, Mme G... s'avança vers lui, fortement émue, et lui dit, avec un accent inspiré par la douleur :

« Oh ! M. Guépin, que vous me faites de mal !

— Et pourquoi donc, ma chère dame ? reprit le docteur étonné.

— Mon mari va mourir en réprouvé, et vous en serez cause.

— Moi ! Madame ! Oh ! je sais que nous avons dit, votre mari et moi, bien des impiétés, mais ce n'est plus le temps ; laissez-moi faire. »

Puis, M. Guépin entre dans la chambre du malade, et, assis au chevet de son lit, ne tarde point à engager avec lui la conversation suivante à peu près textuelle :

« Mon pauvre ami, vous voilà bien fatigué.....

— Eh ! parbleu ! je ne le sens que trop.....

— Oui, mais votre état a empiré et nous cause de graves inquiétudes.

— Où voulez-vous en venir ?

— Il serait temps de mettre ordre à vos affaires.

— Mais je laisse une femme et des enfants, et mes affaires sont en règle.

— Ce n'est pas de cela que je veux parler. A votre place, je me confesserais.

— Vous plaisantez, Guépin ! Est-ce que nous n'avons pas dit

souvent que toutes ces pratiques-là n'étaient que des bêtises !.....

— Oui, mon cher, nous l'avons *bien dit, mais nous ne l'avons pas prouvé*. Et si, par hasard, *nous nous étions trompés !* »

Après avoir réfléchi quelque temps, le malade, qui avait repoussé jusque-là tous les efforts, tous les raisonnements, toutes les supplications de la tendresse, terrassé par cette franche et brusque déclaration de son ami, reprit la parole pour lui dire :

« Vous avez raison, Guépin, nous *l'avons dit*, mais *nous ne l'avons pas prouvé*. Je ne veux pas m'exposer à un regret éternel ; allez prier le curé de Saint-Nicolas de venir me voir. »

Le curé de Saint-Nicolas était alors M. l'abbé Fournier, qui devint plus tard évêque de Nantes, et de la bouche duquel nous tenons directement la confirmation de tous ces détails.

M. Guépin l'introduisit auprès du malade qui reçut les Sacrements et mourut dans les sentiments les plus chrétiens.

Nous répétons que cet acte honore la mémoire du Dr Guépin.

(Semaine religieuse de Nantes.)

— Une mauvaise vie est un grand obstacle à la connaissance de la vérité.

S. Jean Chrysostome

— La foi ne devient suspecte que lorsqu'elle commence à devenir incommode.

Massillon.

BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES RELIGIEUSES, PHILOSOPHIQUES, HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES.

Sommaire de la livraison du 15 Juillet 1893.

I. Lettre de N. T. S. P. le Pape Léon XIII sur l'établissement des séminaires dans les Indes Orientales. — II. L'Eglise et l'Etat en matière d'association, P. H. Prélot. — III. Les temps nouveaux. La jeunesse, P. Hte Martin. — IV. Les mythologies et le monothéisme patriarcal, P. J. Fontaine. — V. La question des classiques païens et chrétiens (suite). Oublis pédagogiques et littéraires, P. V. Delaporte. — VI. Sud-Afrique et Mashonaland (suite), P. A. Le Chartrain. — VII. La Franc-Maçonnerie, synagogue de Satan, P. E. Portalié. — VIII. Mélanges et critiques : I. A propos du cinquantenaire de l'Œuvre de la Sainte-Enfance, P. P. Fortin ; II. Une lettre inédite de saint François de Sales ; III. Contribution à l'histoire de l'imprimerie, P. C. Sommervogel. — IX. Tableau chronologique des principaux événements du mois, P. P. F. — Lettre de N. T. S. P. le Pape Léon XIII au Cardinal Gibbons.

Histoire de la Persécution révolutionnaire en Bretagne
par l'abbé François Tresvaux du Fraval.

Voici un an que parut la réédition de cet ouvrage, si instructif, si édifiant, si plein d'intérêt, surtout dans les tristes circonstances actuelles, dû à la plume de ce pieux et docte prêtre breton, ancien chanoine de la Métropole de Paris, l'abbé François Tresvaux du Fraval.

Les hautes recommandations qu'avait reçues l'ouvrage étaient la garantie

Archives diocésaines de Quimper et Léon

certaine du succès qu'il a obtenu près du public qui aime à s'instruire, et qui réfléchit.

Hélas ! depuis une année, pourquoi faut-il avoir à déplorer tant de deuils, parmi ces hommes, éminents par leur science et par leurs vertus, qui avaient daigné encourager la lecture de ce livre, comme ils encourageaient toujours tout ce qui est vrai, tout ce qui est bon ?

Nommer Son Em. le Cardinal Place, archevêque de Rennes ; S. G. Mgr Lamarche, évêque de Quimper ; S. G. Mgr Lecoq, évêque de Nantes ; D. Piolin, le célèbre Bénédictin de Solesmes, c'est, pour nous, accomplir un pieux devoir de reconnaissance, mais aussi réveiller dans les cœurs d'universels et bien douloureux regrets.

Depuis que l'*Histoire de la Persécution Révolutionnaire en Bretagne* a été rééditée, nous avons reçu, avec une grande joie, et une profonde gratitude, nombre de témoignages d'approbation, aussi encourageants que précieux.

Ne pouvant les publier tous, quoique tous aient droit, de notre part, à une égale reconnaissance, nous n'en citerons que deux, émanant de deux éminents écrivains, dont les noms seuls montrent la haute compétence et l'indiscutable autorité. Ce sont ceux de Mgr Baunard, recteur de l'Université Catholique de Lille, et M. Claudio Janet, le savant professseur à l'Université Catholique de Paris. Ce dernier écrit :

« A peine publiée depuis trois mois, cette nouvelle édition est, dit-on, sur le point d'être épuisée. C'est un livre qu'il faut se hâter de mettre dans les bibliothèques chrétiennes. »

En vente, à la Librairie religieuse H. OUDIN, Paris-Poitiers.
Librairie J. SALAUN, Quimper.

MANUEL DES CONSEILS DE FABRIQUE, par un ancien Employé supérieur du Ministère des finances. — Un vol. in-12, prix, broché : **1 fr.** franco. — Cartonné : **1 fr. 50.**

L'auteur a réussi à grouper dans un ordre logique, avec beaucoup de méthode et de clarté, les dispositions éparses dans les lois, décrets et règlements concernant les *Fabriques*.

Chaque alinéa porte un numéro ; un index alphabétique, placé à la fin du volume et renvoyant à ces numéros, rend les recherches très faciles.

D'autre part, un appendice contient le fac-simile des registres nécessaires à la tenue régulière de la comptabilité, et aussi les principaux textes concernant les *Fabriques*.

C'est un traité très complet en même temps qu'il est d'un prix très réduit.

LA RÉSURRECTION D'UN MONDE, ou la **CONTRE-RÉVOLUTION,** par Mgr GOURSAT, familier de Sa Sainteté Léon XIII. — Un volume in-8° : **3 fr. 50.**

Vient de paraître à l'imprimerie J. DESMOULINS, à Landerneau.

ISTOR HOR MAMM ZANTEL AN ILIZ

Par l'Abbé KERNÉ

Volume in-8° carré de 207 pages, orné d'une gravure représentant un ange délivrant saint Pierre de prison.

Prix : broché 1 fr. 40, 1/2 reliure 1 fr. 75.

Pour recevoir cet ouvrage franco, il suffit d'adresser **2** fr. pour la reliure et **1** fr. **60** pour la brochure.

Recettes de médecine pratique. — Les meilleurs dépuratifs du sang sont les purgatifs. La nature nous indique elle-même par quelle voie il convient de chasser du corps les impuretés qui s'y produisent et qui s'accumulent si facilement.

Le meilleur moyen de se purger et le plus agréable en toute saison, mais surtout au printemps, est la *Poudre de Rogé*. Contrairement à la plupart des

médecines qui sont des mélanges rebutants, la Poudre de Rogé sert à préparer une limonade des plus agréables que l'on pourrait rechercher pour son goût et sa fraîcheur, si ce n'était une médecine.

La *Poudre de Rogé* est le seul purgatif dont on puisse dire avec vérité qu'elle réalise l'idéal proposé d'agir sûrement, rapidement et agréablement : *cito, tuto et jucunde*, dit le latin.

La Poudre de Rogé ne saurait nuire : on peut en recommencer l'emploi autant qu'il est besoin, sans avoir à craindre ni fatigue, ni irritation. Elle est un moyen sûr de nettoyer avec douceur l'estomac et l'intestin. Après ce lavage, la tête se trouve dégagée et l'on évite ainsi les migraines, les vertiges, étourdissements, congestions et malaises si fréquents au printemps.

Ne pas confondre avec des noms qui ont quelque ressemblance avec celui de *Rogé*. Ce serait une erreur tout à fait regrettable. La *Poudre de Rogé* est un des rares médicaments qui aient reçu *l'approbation de l'Académie de médecine* de Paris. Une instruction accompagne chaque flacon. Dépôt à Paris, pharmacie Rogé, 9, rue du Quatre-Septembre et dans la plupart des pharmacies. — Prix du flacon : 2 francs. Fabrication et gros, maison L. Frère, 19, rue Jacob, Paris.

Correspondance. — On nous a fait bien souvent la question suivante : Quelle est la meilleure préparation de quinquina ? Nous trouvons la réponse dans un journal médical ancien et très estimé : « La meilleure préparation de quinquina est celle qui réunit tous les principes actifs de cette écorce en éliminant tous les produits inertes ou irritants qu'elle renferme. Cette préparation a été réalisée par le *Vin de Quinium* d'Alfred Labarraque, membre de l'Académie de médecine de Paris. *(France Médicale.)*

On lit dans le Traité de Thérapeutique du professeur Trousseau que dans le traitement des sciatiques qui ne proviennent pas d'un accident ou d'une maladie constitutionnelle, on obtient à peu près invariablement un soulagement considérable, et le plus souvent la guérison au moyen des *Perles d'essence de térébenthine du Dr Clertan.*

E. LEFÈVRE

Chirurgien-Dentiste

du Lycée de Quimper et de Communautés religieuses du Finistère,
à Quimper, seul Dentiste diplômé de l'Ecole Dentaire de Paris,
reconnue d'utilité publique et subventionnée par l'Etat,
visible tous les jours, le vendredi excepté, 6, rue Saint-François, 6,

A QUIMPER

DENTIERS FRANÇAIS, ANGLAIS ET AMÉRICAINS

RÉPARATION IMMÉDIATE DE TOUS LES APPAREILS DENTAIRES

PRIX MODÉRÉS

Clinique gratuite pour les indigents tous les jours, de 8 à 10 heures.

N. B. — Tous les appareils dentaires sont posés avec toutes les garanties désirables.

COMPAGNIE FRANÇAISE du « PHÉNIX » fondée en 1819

Société anonyme, capital social : QUATRE MILLIONS de francs.

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE

ASSURANCES EN CAS DE DÉCÈS — MIXTES ET DE SURVIE — RENTES VIAGÈRES

Gustave MAUDUIT, Agent général, rue des Reguaires, 34, QUIMPER

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CABINET DEBRAY

Cabinet dentaire et Atelier de fabrication et de réparation, *2, rue Astor* (près la Halle), *à Quimper*.

M. F. PÉZIEUX, Chirurgien-Dentiste diplômé, est tous les jours, à la disposition des clients, à l'exception du vendredi.

M. HÉLOT *est visible tous les jeudis.*

Dents artificielles, systèmes français et américains. Réparation immédiate de tous les appareils dentaires. — *Prix modérés.*

On trouve chez l'auteur : « *Aux Mères de Familles* », par F. PÉZIEUX, 2, rue Astor (près la Halle), à Quimper.

PENSION DE FAMILLE

4, Rue de la Clef, 4, — PARIS

Près le Jardin des Plantes et la gare d'Orléans

AVIS à MM. les Ecclésiastiques et aux Familles désirant faire un séjour à Paris.

Appartements et chambres meublés ou non meublés depuis 150 francs par mois, location et nourriture comprises.

On traite à l'année depuis 1,500 francs.

Table d'hôte à 11 heures 3/4 et à 6 heures.

Déjeuner 1 fr. 50, dîner 2 fr., vin compris. — Grand et beau jardin.

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

VANPOULLE ORNEMENTS D'ÉGLISE

à CAMBRAI (Nord)

Catalogue illustré envoyé à réception d'une carte de visite.

MALADIES des YEUX La POMMADE JAUNE CHEVRIER

est employée avec le plus grand succès dans les *ophtalmies*, les *rougeurs de paupières*, le *larmoiement*, etc. — Le Pot 2 fr. 50 ; *franco de port*, 2 fr. 80.

Pharmacie CHEVRIER, *PARIS, 21, Faubg Montmartre* et dans toutes Pharmacies.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT

pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Epiciers.* — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

8e ANNÉE. Vendredi 28 Juillet 1893. N° 30.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE — *I.* Aux mères chrétiennes ; Apostolat de la prière.

II. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Note de l'Évêché ; Avis ; Nécrologie ; Leuhan.

III. Translation d'une parcelle du Bras de saint Corentin à Plomodiern.

IV. Nouvelles du monde catholique : Translation du cœur du cardinal Place ; A retenir ; Un exemple à citer. — Bibliographie.

V. Annonces et Avis.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 30 Juillet. — 10e Dimanche apres la Pentecôte. S. Guillaume, évêque. Double, blanc. Mémoires du dimanche, de l'Octave et des saints martyrs.

Solennité de sainte Anne, avec mémoires de s. Guillaume et du dimanche.

Aux vêpres, mémoires de s. Guillaume et du dimanche.

Lundi, 31. — S. Ignace de Loyola, confesseur. Double, blanc.

Mardi, 1er Août. — S. Pierre-aux-liens. Double-majeur, blanc.

Mercredi, 2. — Octave de Ste Anne. Double, blanc.

Jeudi, 3. — Découverte du corps de s. Etienne, 1er martyr. Semi-double. Rouge.

Vendredi, 4. — S. Dominique, confesseur. Double, blanc.

Samedi, 5. — N.-D.-des-Neiges. Double-majeur; blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Primelin	30 et 31 Juillet.
Landrévarzec	1er, 2 et 3 Août.
N.-D. de l'Assomption de Quimperlé.	4, 5 Août.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Pour clore le mois de Sainte Anne.

AUX MÈRES CHRÉTIENNES.

Les sociétés secrètes travaillent avec une activité infernale à enregimenter la jeunesse sous les drapeaux de Satan, en lui faisant donner une éducation impie, athée, immorale, et elles comptent sur le concours de la femme pour parvenir à leur but.

Mères chrétiennes, la Religion, l'Église, la Patrie comptent aussi sur vous pour arrêter le torrent d'impiété qui menace de bouleverser la société religieuse. Tout l'avenir des enfants, et de la société par conséquent, dépend de l'éducation qu'ils reçoivent de vous. « L'homme *moral*, enseigne de Maistre, est peut-être formé à dix ans ; et s'il ne l'a pas été *sur les genoux de sa mère*, ce sera toujours un grand malheur. Si la mère surtout s'est fait un devoir d'imprimer profondément sur le front de son fils le caractère divin, on peut être à peu près sûr que la main du vice ne l'effacera jamais. »

« L'avenir d'un enfant, disait Napoléon Ier, est toujours l'ouvrage de la mère. » Et le grand homme se plaisait à répéter qu'il devait à la sienne d'être monté si haut.

Un jour que le saint curé d'Ars revenait avec attendrissement sur les souvenirs de son enfance, ses missionnaires lui dirent : « Vous êtes bienheureux d'avoir senti de si bonne heure le goût de la prière. — Après Dieu, répliqua le vénérable vieillard, c'est l'ouvrage de ma mère. Elle était si sage ! »

Mères chrétiennes, rappelez-vous sans cesse que les âmes de vos enfants vous ont été confiées par Dieu comme un trésor inestimable ; elles sont faites à son image, elles ont été rachetées par le sang d'un Dieu, elles sont appelées à régner dans le ciel, et un jour vous en rendrez compte devant le souverain Juge.

Apostolat de la Prière

Intention générale pour Août 1895, présentée par Son Em. le Cardinal Vicaire et bénie par le Pape : LES ŒUVRES PAROISSIALES.

On a pu dire avec justesse qu'aujourd'hui plus que jamais toute paroisse est une véritable *usine*. L'Église y a son atelier divin et y travaille constamment à façonner les pierres mystérieuses et choisies qui composeront, un jour, la Jérusalem céleste. L'enfer aussi, malheureusement, y possède des ateliers de perdition ; il n'a que trop réussi à faire, d'une multitude de paroisses, comme une vivante image des grands établissements industriels de notre siècle ; et toutes se ressentent plus ou moins de la contagion universelle. Or, cependant, ces mêmes paroisses ne sont-elles pas le terrain béni où demain, si seulement nous y consentons, Dieu fera germer, dans sa grande miséricorde, les semences du salut ?

Si nous regardons du côté du ciel, les circonstances nous paraîtront divinement opportunes ; et, suivant les indications providentielles, c'est par l'organisation du zèle, c'est-à-dire par les *Œuvres* les plus simples, sagement continuées et courageusement soutenues, que s'accomplira le renouvellement indispensable de la paroisse, et par suite de toute la société chrétienne. En un sujet si pratique, citons seulement un exemple et un livre.

L'exemple, c'est l'usine du Val-des-Bois, si heureusement transformée en quelques années par les Œuvres catholiques, et devenue ainsi, par là même, l'admirable « usine du Sacré-Cœur. »

Le livre est un excellent petit traité laissé, comme un testament de sa foi et de son cœur, par un vénérable religieux que pleurait naguère tout un diocèse. Il a pour titre : *Le renouvellement de la paroisse par les cinq grandes Œuvres de Léon XIII.* L'auteur y fait voir, en quelques pages lumineuses, comment par ces Œuvres bien organisées et bien dirigées, on peut faire tout de nouveau, de chaque paroisse, un atelier du ciel et comme « une usine du Sacré-Cœur. » C'est la grâce que nous sollicitons, durant ce mois, pour toutes les paroisses chrétiennes.

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les autres intentions pour lesquelles vous vous immolez sans cesse vous-même sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour la prospérité croissante de ces Œuvres locales de piété et de zèle qui tendent, par la sanctification des paroisses, au renouvellement de la société tout entière.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — SAINT-CORENTIN. — Mercredi 2 Août, fête de Notre-Dame des Anges et du Tiers-Ordre de Saint-François. On peut gagner l'indulgence plénière dite de la Portioncule, applicable aux âmes du purgatoire, toutes les fois que l'on visite la basilique de Saint-Corentin, depuis la veille, 1er Août, jusqu'au lendemain soir, au coucher du soleil.

Mercredi soir, à 7 heures 3/4, instruction et bénédiction du T.-S. Sacrement.

Note de l'Évêché.

On rappelle que les Retraites ecclésiastiques, prêchées par le R. P. Lavillardière, des Oblats de Marie, s'ouvriront le 20 août à Quimper, et le 27 août, à Lesneven.

Les prêtres qui désirent y prendre part sont priés de se faire inscrire sans retard.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

M. Fléiter, vicaire général, est chargé de la direction de l'Œuvre de l'Apostolat de la Prière, pour le diocèse.

C'est à lui qu'on devra adresser désormais les demandes d'agrégation et tous les renseignements concernant l'Œuvre. »

Avis. — Nous avons annoncé qu'on trouverait, *en temps utile*, chez M. de Kerangal, imprimeur de l'Evêché, les registres et imprimés divers relatifs à la comptabilité des Fabriques.

On nous informe que les nouveaux modèles sont encore en préparation au Ministère et ne seront déterminés que plus tard. Aussitôt que ces modèles seront établis, M. de Kerangal s'empressera de répondre aux demandes qui lui seront parvenues et dont il est tenu bonne note.

Une retraite française pour les femmes s'ouvrira à Lesneven, le samedi 5 Août ; elle sera prêchée par le R. P. Pénaris, de la Compagnie de Jésus.

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs M. Laurent, ancien recteur de Saint-Eutrope, décédé à la maison de Saint-Joseph, à Saint-Pol-de-Léon.

LEUHAN. — **Pardon de N.-D. de Lourdes.** — On nous écrit :

« Leuhan est une petite paroisse du canton de Châteauneuf-du-Faou, sur les confins du Morbihan. Plus ou moins inconnue, il y a 20 ans, elle semble désormais destinée d'une manière définitive à être le rendez-vous des amis de la Vierge Immaculée.

Comme Lourdes des Pyrénées, peu connu aussi avant les apparitions de la Sainte-Vierge à Bernadette, en 1858, le bourg de Leuhan, d'un aspect assez mélancolique, est entouré de montagnes. Dans un riant vallon, coule le « Gave » de l'Odet, dont les eaux grossies par divers petits affluents vont se déverser dans le grand Océan, à Bénodet, après avoir, par ses rives enchanteresses, charmé les amateurs de la belle nature.

A Leuhan, il est vrai, la Sainte-Vierge n'a pas apparu comme à Lourdes ; mais la puissance et la bonté de Marie s'y sont révélées maintes fois, depuis le fait particulièrement touchant qui a donné lieu au pèlerinage, aujourd'hui florissant.

M. Cabioch, dont on n'a pas oublié dans le diocèse de Quimper la verve gauloise, et qui sous une écorce rude cachait des sentiments si tendres et si délicats, était depuis plus de vingt ans recteur de Leuhan. Menacé de perdre la vue, ce bon prêtre qui avait une grande dévotion à N.-D. de Lourdes, se recommanda à Elle, promettant, s'il était exaucé, de Lui ériger une statue sur un monticule situé à 1200 mètres du bourg. Le bon recteur fut guéri et s'empressa d'exécuter sa promesse. Plus tard, non satisfait de ce

premier ex-voto, il fit construire un petit oratoire, pour mettre la statue à l'abri de la pluie et du vent.

La dévotion à la « nouvelle Vierge » se répandit rapidement : on venait prier devant l'image bénie. M. Péron, successeur de M. Cabioch, et aujourd'hui curé-doyen de Châteauneuf, pour développer et établir définitivement le pèlerinage fit construire, en face du modeste oratoire, une élégante chapelle due à la générosité de nombreux souscripteurs. Au fond de la chapelle, est une grotte représentant exactement celle de Lourdes.

C'est dans cette chapelle que, Dimanche 16 Juillet, des pèlerins en nombre incalculable, sont venus d'une grande partie de la Cornouaille et du Morbihan déposer aux pieds de leur Mère bien aimée, l'hommage de leur confiance et de leur amour. Les murs de la chapelle disparaissaient sous les amas de fleurs et de verdure disposés avec un goût parfait par le zèle dévoué et charitable de Mesdemoiselles Demolon, de Leuhan, et de Mademoiselle Gibert, de Coray.

Dès le vendredi soir, une sonnerie solennelle des cloches de la paroisse annonçait le commencement des fêtes. Le lendemain matin, les pèlerins se pressaient déjà nombreux dans la chapelle, où des messes basses ont été dites à 6 h., 6 h. 1/2 et à 8 h... A 10 h., M. Rozec, vicaire de Trégourez, a chanté la grand'messe, à laquelle M. Cocaign, vicaire de Landudal-Briec, a expliqué en quelques mots ce que c'est qu'un pèlerinage.

A 2 h. 1/2, la procession, présidée par M. le chanoine Toulemont, quittait l'église paroissiale pour se rendre au sanctuaire de la Vierge de Lourdes ; après les vêpres solennelles ont commencé les confessions qui ont duré jusqu'à 6 h. Mais c'est surtout le soir, à 9 h., que nous eûmes le bonheur de contempler un spectacle que nous n'avons vu qu'à Lourdes et à Sainte-Anne d'Auray. Une procession aux flambeaux réunissait près de 3,000 pèlerins, tous portant des cierges et chantant avec foi et enthousiasme. La chapelle, assez grande cependant, ne pouvait contenir qu'une faible partie de cette foule compacte quand, après la procession aux flambeaux, M. l'abbé Cocaign, dans une courte allocution demanda à ses pieux auditeurs si réellement la France avait répondu à la lettre mystérieuse que la Sainte Vierge lui avait apportée du ciel sur la montagne de la Salette, en 1846, et qu'elle est venue rappeler à Lourdes, en 1858. Après le sermon, a eu lieu la bénédiction du Saint-Sacrement et les confessions ont recommencé dans la chapelle, admirablement éclairée, et ont duré toute la nuit.

Le dimanche, jour du « grand pardon », la première messe était dite à 3 h. ; une autre avait lieu à 6 h. Pendant ces messes et dans l'intervalle, des fidèles très nombreux se pressaient à la Sainte Table. A 10 h., M. le chanoine Toulemont a chanté la messe solennelle. M. Péron, curé-doyen de Châteauneuf et ancien recteur de la paroisse de Leuhan, et auquel en grande partie nous devons cette belle manifestation, a raconté les débuts de la dévotion à N.-D. de Lourdes de Leuhan, les causes de ce pèlerinage, et

Archives diocésaines de Quimper et de Léon

les nombreuses grâces déjà obtenues dans cette chapelle que la Sainte Vierge semble avoir demandée sur cette montagne.

A 3 h., ont eu lieu les vêpres, à la suite desquelles M. le chanoine Toulemont, dans une charmante allocution, a ému un auditoire encore plus nombreux que pour la procession aux flambeaux, par ses invocations touchantes à la Sainte Vierge, et a ensuite donné la bénédiction du Très-Saint Sacrement ; puis une nouvelle procession autour de la montagne avant de retourner à l'église paroissiale, a clôturé cette belle fête dont le souvenir restera longtemps gravé dans le cœur de ceux qui y ont pris part. X.

PLOMODIERN.

Translation d'une parcelle du Bras de saint Corentin, le 22 et le 23 Juillet.

Oh ! nous ne sommes pas les derniers des Bretons !

Toutefois après avoir dit cette parole d'espérance, Brizeux a fait entendre l'expression des craintes que lui inspirait l'amour de son pays : il semble que ce soit là la pensée dominante dans la seconde moitié de son œuvre :

Adieu les vieilles mœurs, grâces de la chaumière,
Et l'idiome saint par le barde chanté,
Le costume brillant qui fait l'âme plus fière...
— L'utile a pour jamais exilé la beauté.

Et l'amour m'inspirant, j'ai chanté mon pays.

Vingt ans je l'ai chanté !... Mais si mon œuvre est vaine,
Si chez nous vient le mal que je fuyais ailleurs,
Mon âme montera, triste encore, mais sans haine,
Vers une autre Bretagne en des mondes meilleurs.

Les observateurs les moins défiants devaient en juger ainsi et dire avec le poète :

Le dernier de nos jours penche vers son déclin :
Voici le dragon rouge annoncé par Merlin !
Il vient, il a franchi les marches de Bretagne,
Traversant le vallon, éventrant la montagne.

Et cependant il s'est encore avancé le dragon, et à nous qui aimons la Bretagne, il ne fait aucune peur désormais : c'est que nous l'avons vu à l'œuvre ; si, pour se creuser sa voie de fer, il a abattu des chênes et même quelques *menhirs*, il n'a rien pu contre l'idiome saint, contre les vieilles mœurs, et elle n'a pas été plus puissante non plus cette brutale centralisation administrative qui voudrait tout niveler.

Le niveau, c'est la mort ! — O prêtres d'Armorique,
Si calmes, mais si forts sous vos surplis de lin,
Anne laissa tomber le joug sur la Celtique :
Sauvez du moins, sauvez la harpe de Merlin !

Elle est sauvée aujourd'hui, et les prêtres à qui s'adressait cet appel y ont contribué pour leur part.

Voilà ce que nous nous disions dimanche, en assistant à une fête dont le souvenir demeurera.

Dans ce qui donne à notre pays son caractère propre certains détails peuvent changer, mais la Bretagne reste toujours elle-même ; rien n'indique que dans l'avenir il en doive être autrement. Je n'ai point cru inutile de débuter aujourd'hui par ces réflexions, et cela parce que entre toutes nos fêtes, depuis vingt ans, celle-ci a eu plus que les autres le caractère breton ; (je ne fais d'exception que pour la *Troménie*.)

Le jeudi 20, à l'issue de l'office, M. le Doyen du Chapitre et Messieurs les Chanoines prièrent leur collègue, M. Peyron, de procéder à l'extraction de la parcelle qui devait être détachée du Bras de saint Corentin, pour être donnée à la paroisse de Plomodiern et transférée au lieu de l'ermitage du Saint. M. Abgrall, aumônier de l'hôpital, assista M. Peyron dans cet office. A 7 heures, la relique était scellée des sceaux de l'Evêque et du Chapitre, et le Bras de saint-Corentin remis en sa place habituelle qu'il venait de quitter pour la première fois depuis près de 7 ans.

Le reliquaire de Plomodiern ressemble à celui de la cathédrale, mais il est un peu plus petit. Le tube en cristal, au lieu d'être porté par des statuettes repose sur des enroulements de bronze doré, terminés par des frontons dont l'un porte une inscription commémorative, et l'autre le poisson de saint Corentin.

Le samedi, à 2 heures après midi, M. Toulemont, chanoine, délégué par Monseigneur et par le Chapitre, prenait possession de la Relique et partait pour Plomodiern. Il était accompagné de M. l'abbé Le Borgne, représentant la paroisse Saint-Corentin. M. Guillotin de Corson, chanoine honoraire de Rennes, désireux d'étudier nos fêtes bretonnes, s'était joint à eux, et j'en faisais autant afin de pouvoir rendre compte de tout ce qui allait se passer. Le reliquaire était entre nous, posé sur un support entre les deux portières, de manière à être visible à tous les regards. Deux prêtres de Plomodiern nous précédent, dans une autre voiture, afin d'avertir du prochain passage de la Relique.

Quand nous arrivons sur le territoire de la paroisse de Plogonnec, les femmes et les petits enfants viennent s'agenouiller à la porte des maisons ou le long des chemins ; dans les champs, les moissonneurs se découvrent, suspendent leurs travaux et nous suivent longtemps du regard. Depuis quelque temps déjà, nous sommes revêtus de l'habit de chœur. Dans les différents bourgs que nous traverserons, la foule ne sera pas considérable, grâce aux exigences de la récolte, mais demain nos paysans prendront leur revanche. A Locronan, l'excellente population de la petite ville est accourue sur la place de l'église et montre par sa pieuse curiosité qu'elle n'honore pas seulement son saint Ronan ; aux habitants sont mêlés, en grand nombre, des artilleurs de passage. Notre voyage se continue et bientôt nous sommes à Plonévez-Porzay. Il est un peu plus de 4 heures et la classe vient de finir. Les enfants des écoles sont tous là, et les élèves des bonnes reli-

Archives diocésaines de Quimper et de

gieuses du Saint-Esprit forment une file interminable agenouillée sur le passage de saint Corentin. Comme à Plogonnec et à Locronan, les cloches sonnent à toute volée. A Ploéven, la Relique est reçue solennellement par le recteur, M. Souêtre ; après le chant de l'antienne *Confessor Domini* et de l'hymne *Pange solemnes*, elle est présentée à la vénération des fidèles. Vers 5 heures arrive la procession de Plomodiern ; elle est très nombreuse, eu égard aux travaux de la récolte ; cette journée de samedi a été l'une des plus belles que nous ayons eues depuis longtemps, et il fallait en profiter.

Nous nous mettons bientôt en route au chant de l'hymne et du cantique de saint Corentin, auxquels succèdent les litanies des Saints. L'or et le cristal du reliquaire brillent au grand soleil et produisent le plus heureux effet sur le brancard aux riches nuances. La relique est escortée par des enfants qui portent les lanternes et l'encensoir. Il en sera encore ainsi le lendemain.

Nous entrons dans le bourg en passant sous un arc de triomphe. Dans l'église de Plomodiern un trône est préparé pour recevoir la châsse de saint Corentin et le brancard lui-même. Ce trône est de très bon goût ; il en est de même de toute la décoration de l'église, et ce qui est aussi appréciable que le bon goût, tout est minutieusement prévu et disposé pour le lendemain. Des inscriptions fixées aux murs indiquent à chaque paroisse l'endroit où devront être déposées ses croix et ses bannières, et l'ordre dans lequel elles devront se succéder.

Le dimanche, le soleil très brillant à l'heure des premières messes, ne tarde pas à se voiler. J'arrive à Saint-Corentin vers 5 h. 1/2 ; la chapelle, est complètement remplie par une foule très recueillie ; les messes se succèdent sans interruption, depuis 6 heures jusqu'à 8 heures, mais après la première messe, l'assistance cesse d'être nombrense. Autour de la fontaine il y a des allées et venues continuelles, et toujours des pèlerins en prière. Au bourg de Plomodiern les musiciens font leur entrée vers 9 heures ; les rues et la place sont déjà bien encombrées et la circulation difficile.

A chaque instant arrivent de nouvelles processions, quelques-unes en silence, les autres au chant des hymnes, toutes entrent à l'église et saluent saint Corentin. Vers 9 heures 1/2, elles commencent à sortir dans l'ordre indiqué et l'on voit ainsi défiler la grande bannière de saint Corentin, de Quimper (bannière des pèlerinages), puis les paroisses suivantes : Plomodiern, Douarnenez, Ploaré, Tréboul, Le Juch, Kerlaz, Plonévez-Porzay, Ploéven, Locronan, Quéménéven, Dinéault, Saint-Nic, Trégarvan, Argol, Telgruc, Lanvéoc et Crozon. Avec la belle bannière de la cathédrale, ce qui attire le plus les regards, c'est la vieille bannière de sainte Anne de Lanvéoc et la croix d'argent de N.-D. de Kergoat.

Pendant que tout cela s'organise, sans confusion et sans retard, pendant que d'un seul mouvement rapide chaque bannière inclinée se redresse fièrement après avoir franchi le seuil, le clergé précédant l'Evêque s'avance vers l'église. Monseigneur est accompagné de M. Corrigou, vicaire-général, et il porte les ornements pontificaux. Après avoir encensé la relique de saint Corentin, Sa Grandeur procède à la bénédiction d'une statue en pierre de Kersanton destinée à la fontaine ; cette statue est l'œuvre de l'excellent sculpteur Yan' Larc'hantec.

A la procession, elle est portée à moitié couchée sur un brancard, et prend place immédiatement devant le reliquaire. Celui-ci est porté par huit fidèles du vieux costume, se succédant par groupes de quatre ; plusieurs d'entr'eux portent encore ce que Brizeux appelait « les grands cheveux longs depuis trois mille ans. » Devant le reliquaire, un gentil paysan porte sur une hampe une banderole où on lit : *Relegou sant Korintin*. A notre sortie du bourg, comme la veille à notre rentrée, nous passons sous un arc de triomphe (ce n'est pas le même). La foule est immense, mais l'ordre est parfait. La musique de Quimper alterne avec le chant très souvent répété de *sant Korintin, patron Kerne*. Aux pèlerins venus des villes, cette musique a fait un réel plaisir ; d'ailleurs, une procession d'un si long parcours, et deux fois répété, aurait sans cela manqué d'un élément essentiel, mais auprès des pèlerins campagnards ne connaissant que la bombarde avec le biniou, et le fifre avec le tambour, les jeunes musiciens que dirige M. Deplat, auront beaucoup ajouté à la beauté de la fête. En attendant qu'il devienne tambour-major le petit artiste chargé de la caisse roulante, a eu un succès tout spécial.

Depuis le bourg de Plomodiern jusqu'à l'ermitage de saint Corentin, la route qui est très belle s'avance entre des fossés fort élevés. A chaque pas nous rencontrons de nouveaux groupes agenouillés ; puis dès qu'ils ont vu le défilé de la procession, vénéré la relique et reçu la bénédiction épiscopale, jeunes gens ou enfants, ou familles au grand complet, se relèvent et se dirigent à travers champs vers le point où nous allons nous mêmes.

Enfin nous y voici : au fond est la chapelle ; dans l'angle formé par la nef et le transept méridional, se dresse la tente où seront célébrés les offices. Devant cette tente se déroule un vaste placitre entouré d'arbres, chênes et marronniers, ormes et bouleaux se succèdent d'une façon fort capricieuse et dans des dimensions bien différentes. A l'entrée de l'enceinte sont les armes de Léon XIII et de Mgr Valleau, puis commence la série des armoieries qui rappellent les personnages ayant eu leur rôle à remplir dans l'histoire du Bras de saint Corentin, ce sont les mêmes que nous signalions il y a quelques jours à propos de la Troménie, mais en y ajoutant les armes de Guillaume Le Gouverneur, évêque de Saint-Malo, qui assista à la donation du Bras de saint Corentin, et de Mgr Nouvel, sous l'épiscopat duquel fut rétabli le culte de la même relique.

Au fronton de la tente sont les armes de Monseigneur dominant celles du Chapitre de Quimper et de l'abbaye de Marmoutiers, enfin aux arbres les plus rapprochés sont les armes de Mgr du Marc'hallac'h et de M. de Penfentenyo. Jamais les vives couleurs de toutes ces armoiries n'ont produit un si bel effet, et donné une

Archives diocésaines de Quimper et Léon

note aussi joyeuse. Dans leur encadrement de verdure ils forment le premier plan, le second plan également bien dessiné, est formé par d'autres arbres beaucoup plus grands bordant les champs et les prairies d'alentour ; ceux-ci ne portent ni hermines, ni or, ni gueules, ni sinople, mais ils portent de véritables grappes d'enfants et de jeunes gens ; leur couleur héraldique, c'est l'azur de leurs *chupen*. C'est de là qu'ils entendront la grand'messe et le sermon, et quelques-uns y reviendront pour les vêpres, quoique l'espace fasse alors moins défaut.

Le clergé n'est pas encore arrivé que la nouvelle statue de saint Corentin est mise en sa place sous le dôme de maçonnerie qui abrite la fontaine. Les pèlerins se précipitent pour tremper leurs lèvres dans l'eau de cette source ordinairement si fraîche et si pure, mais quelque peu troublée aujourd'hui.

La grand'messe commence : M. Toulemont a pour diacre et sous-diacre deux jeunes ecclésiastiques de Plomodiern ; Monseigneur est assisté par M. Corrigou et M. Guillotin de Corson. Toute l'assistance prend part au chant du *Kyrie*, du *Gloria*, etc. ; les hommes et les femmes alternent. C'est une foule immense que nous avons devant nous. Du haut de l'estrade où nous sommes, ou du soubassement du calvaire qui est tout à côté, et où les prêtres se sont groupés nombreux, la vue s'étend d'abord sur la multitude, puis sur les collines qui forment deux plans superposés, l'un couvert de verdure et brillant de fraîcheur, l'autre se découpant en teintes grises sur l'azur du ciel. C'est un magnifique spectacle ; mais ce que la foule contemple, c'est le reliquaire placé sur le devant de l'estrade.

Après l'Evangile, E. Hameury, chanoine honoraire et curé-doyen de Crozon, félicite les prêtres et les paroissiens de Plomodiern de ce qu'ils ont fait pour la gloire de notre premier patron. Dans ce lieu que saint Corentin a sanctifié, où il a prêché par la parole et par l'exemple, où il a immolé tant de fois la sainte Victime, où il a reçu les grands et saints personnages attirés par la réputation de sa sainteté, où se sont commencées avec le roi Gralion, les relations qui devaient produire tant de bien ; près de cette fontaine et sur l'emplacement même du vieil ermitage, l'orateur, dont tout le diocèse de Quimper connaît la foi ardente, a dit ce que doivent être notre reconnaissance et notre fidélité. Dans un pareil cadre, cette parole convaincue se faisait encore mieux comprendre ; aussi comme le *Credo* a été chanté avec vigueur !

A l'Offertoire, et après l'Élévation, la musique a fait entendre deux morceaux heureusement choisis et non moins bien exécutés. Dès que la messe eut été terminée et que le clergé eut quitté l'estrade, les pèlerins sont accourus pour baiser les reliques à la place où elles avaient été déposées. Sans interruption, depuis midi jusqu'à 3 heures, ce défilé s'est continué et les cantiques se sont fait entendre.

Pendant ce temps, l'Evêque et les prêtres étaient retournés à Plomodiern. A la fin du dîner, M. le Recteur offrit ses remerciements

à Monseigneur pour le don qu'il avait reçu de lui et du Chapitre, pour sa présence à cette fête qui en recevait tant d'éclat, et Monseigneur à son tour remercia M. l'abbé Nicolas à l'initiative duquel il devait d'avoir été témoin de ce spectacle : un peuple, qui surpasse tous les autres en reconnaissance et en dévotion pour ceux qui lui ont apporté la foi, un peuple qui par là même montre que plus qu'aucun autre il entend conserver et proclamer cette foi !

Bientôt nous retournions à l'ermitage, le temps était plus sombre, mais la pluie ne tomba point. Après les vêpres, M. le Recteur proclama les offrandes. La première était un poisson offert à saint Corentin par un brave Cornouaillais ; ce n'était pas précisément un poisson de fontaine, mais un beau saumon. La procession se reforma et, avant de se remettre en marche vers le bourg, fit le tour de la chapelle ; en ce moment la Relique était portée par quatre diacres en dalmatique qui cédèrent ensuite leur précieux fardeau aux patriarches de la paroisse.

On entra dans le bourg au chant du *Te Deum*, le reliquaire reprit sa place sur le trône qu'il avait occupé le matin et la veille au soir, et bientôt les chemins de Quimper, de Douarnenez, de Châteaulin, de Crozon étaient sillonnés de voitures de toutes sortes, et parcourus par des pèlerins dans tous les costumes de Cornouailles, animés tous de la même pensée, et cette pensée pourrait se résumer dans les formules que l'Eglise emploie pour la translation des Reliques des Saints : « Vous vous avancerez avec joie, vous serez escortés dans l'allégresse, car les montagnes et les collines vont tressaillir, elles vous attendent avec bonheur. — Levez-vous, Saints de Dieu, sanctifiez ces contrées, bénissez ce peuple, et pour nous, pauvres pécheurs, gardez-nous dans la paix. Ainsi soit-il.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Translation du cœur de S. E. le Cardinal Place, dans le tombeau de sa mère. — Nos lecteurs se souviennent de ces paroles écrites par S. E. le Cardinal Place dans son Testament spirituel :

« J'ordonne que mon cœur, détaché de mon corps, soit déposé, « le tombeau ayant été ouvert, sur le cercueil de ma bien-aimée « mère, à Bouin.

« Dans le cas où il y aurait des empêchements à l'enterrement « de mon corps dans ma cathédrale, j'ordonne qu'il soit transporté « à Bouin et placé à côté de mes parents, ou mieux que le cercueil « contenant mon corps, soit déposé dans le tombeau de mon père, « mais mon cœur sera toujours placé dans celui de ma mère. »

Le dernier vœu de notre éminent et regretté Cardinal Archevêque va recevoir son accomplissement.

Son cœur, conservé jusqu'à ce jour dans la chapelle du Grand-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Séminaire de Rennes, sera transféré à Bouin (Vendée), le mardi 1er août prochain.

S. G. Monseigneur Catteau, évêque de Luçon, présidera cette cérémonie.

Trois enseignements très importants ont été supprimés dans les écoles primaires par la loi dite de neutralité de 1882 : le *Catéchisme*, l'*Histoire Sainte* et la *Lecture du latin*.

Dès la première heure, le dévouement des catéchistes volontaires et des parents chrétiens a rétabli presque partout l'étude du catéchisme pour les enfants. On a voulu sauver tout d'abord (et on y a réussi) cette partie la plus essentielle de l'instruction religieuse de la jeunesse ; mais, par la force des circonstances et le désarroi du premier moment, on a laissé de côté l'Histoire Sainte et la Lecture du latin. Peut-être, d'ailleurs, on s'est figuré que l'exposé de la religion tel qu'il se trouve dans le catéchisme, suffirait à tout...

Cette illusion n'est plus possible aujourd'hui.

Dans les paroisses qui n'ont que des écoles dites publiques ou neutres, la jeunesse ignore tout ce qui se rapporte à l'origine du monde : la création, le paradis terrestre, la chute, la promesse d'un Sauveur... les faits les plus élémentaires de l'histoire du peuple de Dieu : le déluge, Babel, la promulgation du Décalogue... la vie et même les noms des personnages principaux de l'Ancien Testament : Abel, Abraham, Joseph, Moïse, David, Job, Tobie..., en un mot toute cette histoire de la vraie religion, tout ce passé auquel le prêtre fait allusion dans tous ses discours (forcément incompris), du haut de la chaire chrétienne...

La suppression de la lecture du latin dans les écoles publiques n'a pas été moins préjudiciable à un autre point de vue. Elle a désaffectionné de nos saints offices, surtout de celui des Vêpres. Ne sachant pas lire le latin, l'enfant et le jeune homme ne chantent plus à l'église et, par conséquent, s'y ennuient et la désertent.

Voilà le mal ! Il est indéniable. — Il s'agit d'y remédier, si c'est possible.

Voici un remède qui a pour lui l'appui de l'expérience, puisqu'il a été fructueusement employé par un prêtre de la Vendée, dans sa paroisse.

A partir de la première communion jusqu'à la fin de juillet, il réunit à l'église, deux fois par semaine, de 11 h. à 12 h., les enfants des catéchismes. Pendant la première demi-heure, chacun d'eux, à son tour, fait la lecture d'un numéro de l'Histoire Sainte, dont il est rendu compte aussitôt, à l'aide de quelques questions posées surtout aux plus inattentifs. Grâce à une louable émulation, à l'explication des gravures intercalées dans le texte, et surtout à l'intérêt du récit lui-même, le temps est toujours trop court au gré du jeune auditoire.

La première partie de la seconde demi-heure est employée à faire lire à chaque enfant un ou plusieurs versets des psaumes ou

des morceaux les plus usuels dans le psautier ou le livre de messe, et à enseigner pratiquement aux enfants la manière de trouver les offices, les prières, les bénédictions..., dans leur paroissien complet.

On réserve pour le quatrième quart d'heure l'exercice de chant, pendant lequel les enfants exécutent tous ensemble, ou en deux chœurs, les différents tons des psaumes, les *kyrie*, hymnes...

Si chaque enfant, au bout de deux ou trois années, n'est pas très savant sur l'Histoire Sainte, la lecture du latin, la topographie de son livre de messe, le chant sacré..., au moins il en a une teinture suffisante, pour comprendre les sermons de son curé et pour s'affectionner aux choses de la religion.

(Rapport présenté au Congrès catholique de La Roche-sur-Yon.)

Il est évident que les fidèles déserteront de plus en plus les Vêpres, si l'on ne parvient à leur rendre l'intérêt qu'ils y prenaient autrefois, en les associant au chant de l'office divin, et l'on ne réussira guère à y associer directement les adultes. Il faut commencer par les enfants, mais par les enfants religieusement préparés dans nos écoles libres.

(Semaine religieuse de Cambrai.)

A retenir. — Notre Saint-Père le Pape a écrit le 16 Février 1892, à tous les Catholiques de France :

« Le respect que l'on doit aux pouvoirs constitués ne veut pas dire qu'il faut obéir à toutes les lois ou mesures qu'ils peuvent prendre... Jamais on ne peut approuver des articles de lois qui soient contraires à la religion et à Dieu. C'est, au contraire, un devoir de les réprouver. »

Un exemple à citer. — On nous écrit :

« Vous savez, comme moi, qu'il est coutume, quand on termine les constructions d'un bâtiment, d'y planter un drapeau.

« Hier, au Chambon-Feugerolles (Loire), allant voir un de mes clients qui venait de terminer des travaux de construction, je vis, attachée au milieu du paratonnerre, par un ruban blanc, une magnifique croix.

« Je n'ai pas pu moins faire que de lui en causer. Il m'a répondu : « C'est ma conviction. »

« Que chacun en fasse autant, et bientôt on verra les catholiques plus forts que jamais. » *(La Croix.)*

— Le plus fort de tous les peuples n'est pas celui qui élève les plus robustes forteresses ou les plus hautes tours ; c'est celui qui honore ses autels autant qu'il aime ses foyers. *Pro aris et focis.*

— Dieu ne rebute pas toujours quand il diffère ; mais il aime la persévérance et lui donne tout. BOSSUET.

— Il faut craindre Dieu, c'est le Seigneur ; il faut l'aimer, c'est notre père. S. ANSELME.

Archives diocésaines de Quimper et de Léon

BIBLIOGRAPHIE

Société de Saint-Augustin Desclée, de Brouwer et Cie, Lille. — Librairie J. Salaun, Quimper.

Un Évêque confesseur de la Foi. Vie du Vénérable Vincent-Marie Strambi, évêque de Macerata et Tolentino, de l'Institut des Passionistes, 1er Janvier 1745, 1er Janvier 1824, par le R. P. Louis Th. de Jésus-Agonisant, du même Institut, d'après les procès ordinaires de canonisation. Un volume in-12 de 246 pages, prix 3 francs.

Dans cette vie, d'où le miracle n'est pas absent, et que couronnent des miracles posthumes, ce qui éclate, c'est la dévotion au Pape. « Pierre a parlé par la bouche de Pie VII, » dit Strambi en 1808, et pour obéir à Pierre il brave Napoléon qui le jette en exil. En 1823, Léon XII est mourant ; le saint évêque obtient de Dieu de mourir à sa place : noble exemple qui nous a été donné de nouveau sous Pie IX, et qui explique, sans doute, l'admirable jeunesse de Léon XIII.

Paul de Magallon, Capitaine et Hospitalier, par le P. Pralon, S. J., 1 vol. grand in-8° jésus de 300 pages, illustré de 26 gravures, prix : 3 francs.

Capitaine et hospitalier, Magallon rappelle ces chevaliers de St-Jean de Jérusalem qui se reposaient de leurs fatigues en soignant les malades. De noble race et de foi vaillante comme eux, il est jeté à tous les coins de l'Europe par la tourmente révolutionnaire. Tour à tour volontaire royal, page du roi de Prusse, capitaine dans la grande armée, prisonnier en Russie, il entend la voix de Dieu de plus en plus pressante à travers le bruit des camps, se fait collégien de cinquième, après 17 ans de vie militaire, puis infirmier dans un hôpital. Enfin, il ressuscite en France les *fate bene fratelli*, dispersés par la Révolution au grand préjudice des malheureux et en souvenir des souffrances endurées par leur saint fondateur, Jean de Dieu, à l'hôpital où on l'avait enfermé comme fou, il confie de préférence à l'institut renouvelé le soin de l'infirmité la plus triste et la plus ingrate, la folie. Cette vie mouvementée en tous sens, dont la deuxième phase, celle de l'hospitalier, n'est pas la moins épique, le Père Pralon la raconte avec tout le charme qu'il a mis dans son beau livre *Lionel Hart*.

Mission de la Femme chrétienne dans le monde, par Mgr Mermillod. — Volume in-32 de 190 pages avec filets rouges, broché 0 fr. 75, relié percaline 1 fr., basane maroquinée, tranche dorée, 1 fr. 50

Librairie catholique J. Salaun, Quimper.

Vient de paraître

MANUEL THÉORIQUE & PRATIQUE

DE

LA COMPTABILITÉ DES FABRIQUES

(Loi du 26 Janvier 1893 et Décret du 27 Mars 1893)

par Pierro Marquès di Braga, Conseiller d'Etat, et Théodore Tissier, Docteur en droit, Auditeur au Conseil d'Etat. — Prix : 4 francs.

Goudron Guyot véritable, 19, Rue Jacob, Paris. Boisson hygiénique, affections de poitrine, de la gorge et de l'estomac. Prix : 2 francs. Toutes pharmacies.

Les *Pilules de Vallet* ont été approuvées et recommandées par l'Académie de Médecine de Paris, pour la guérison de la *chlorose*, des *pâles couleurs*, de l'*anémie*, des *pertes de sang* et *pertes blanches* et de tous les états d'épuisement ou de faiblesse générale.

Nota. — Les Pilules de Vallet *(vraies)* sont blanches et sur chacune est écrit le nom de Vallet. Toutes pharmacies : 3 fr., le demi-flacon : 1 fr. 50. Fabrication, 19, Rue Jacob, Paris.

Les Voyages pratiques.

Au moment où chacun va prendre ses vacances et songe à la façon dont il pourrait occuper agréablement ses loisirs, nous croyons être utiles à nos lecteurs en leur signalant des Excursions à tarifs réduits organisées sur les différents réseaux français et étrangers.

Les prix de ces Excursions comprenant tous les frais de voyage (chemins de fer, bateaux, voitures, hôtels : repas, vin compris, visite des monuments et musées, entrées, guides et jusqu'aux pourboires) ne laissent rien à l'imprévu et permettent de fixer, avant le départ, son budget de voyage sans crainte de le dépasser.

Le 5 Août. — Dix jours en Suisse en visitant : Lucerne, Lac des Quatre-Cantons, le Righi, les travaux d'art du Saint-Gothard, Andermatt et comme ci dessus. Prix : *225 francs.*

Le 5 Août. — Quinze jours en Suisse : Genève, Mont-Blanc, Gorges du Trient, le Mont-Rose, Glacier du Rhône, par la Furka, Andermatt et comme ci-dessus. Prix : *460 francs.*

Le 12 Août. — Dix jours en Savoie et Dauphiné, Genève, Mont-Blanc, Gorges du Flier, Lac du Bourget, Grande-Chartreuse, etc. Prix : *260 francs.*

Le 19 Août. — Dix jours en Belgique et aux bords du Rhin, comprenant les Grottes de Han et les bords de la Moselle. Prix : *248 francs.*

Les programmes détaillés de ces excursions et d'autres de durées différentes sont adressés gratuitement sur demande par les *Voyages Pratiques*, 6, Boulevard des Italiens, à Paris.

N. B. — Dans les Excursions, le dimanche matin est laissé libre pour permettre d'assister au Saint-Sacrifice de la Messe.

Les mêmes Excursions peuvent être organisées sur demande et aux mêmes conditions pour des sociétés particulières d'au moins 7 personnes.

E. LEFÈVRE

Chirurgien-Dentiste

du Lycée de Quimper et de Communautés religieuses du Finistère,

à Quimper, seul Dentiste diplômé de l'École Dentaire de Paris, reconnue d'utilité publique et subventionnée par l'État,

visible tous les jours, le vendredi excepté, 6, rue Saint-François, 6,

A QUIMPER

DENTIERS FRANÇAIS, ANGLAIS ET AMÉRICAINS

RÉPARATION IMMÉDIATE DE TOUS LES APPAREILS DENTAIRES

PRIX MODÉRÉS

Clinique gratuite pour les indigents tous les jours, de 8 à 10 heures.

N. B. — Tous les appareils dentaires sont posés avec toutes les garanties désirables.

CABINET DEBRAY

Cabinet dentaire et Atelier de fabrication et de réparation, *2, rue Astor* (près la Halle), *à Quimper*.

M. F. PÉZIEUX, Chirurgien-Dentiste diplômé, est tous les jours, à la disposition des clients, à l'exception du vendredi.

M. Hélot *est visible tous les jeudis.*

Dents artificielles, systèmes français et américains. Réparation immédiate de tous les appareils dentaires. — *Prix modérés.*

On trouve chez l'auteur : « *Aux Mères de Familles* », par F. Pézieux, 2, rue Astor (près la Halle), à Quimper.

Archives diocésa[illegible] de Quimper et Léon

COMPAGNIE FRANÇAISE du « PHÉNIX » fondée en 1819

Société anonyme, capital social : QUATRE MILLIONS de francs.

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE

ASSURANCES EN CAS DE DÉCÈS — MIXTES ET DE SURVIE — RENTES VIAGÈRES

Gustave **MAUDUIT**, Agent général, rue des Reguaires, 34, QUIMPER

AVIS

Messieurs **CHRISTOFLE & Cie** ont l'honneur de faire connaître aux nombreuses personnes qui savent apprécier la supériorité de leurs Couverts et Orfèvrerie, que leur seul représentant à *Quimper* est M. GUIBOURG, horloger bijoutier, 6, *quai du Parc*, qui a son assortiment au complet.

N. B. — M. GUIBOURG, notre représentant, enverra gratuitement, à toute personne qui en fera la demande, un Album complet qui restera sa propriété.

PENSION DE FAMILLE

4, Rue de la Clef, 4, — PARIS

Près le Jardin des Plantes et la gare d'Orléans

AVIS à MM. les Ecclésiastiques et aux Familles désirant faire un séjour à Paris.

Appartements et chambres meublés ou non meublés depuis 150 francs par mois, location et nourriture comprises.

On traite à l'année depuis 1,500 francs.

Table d'hôte à 11 heures 3/4 et à 6 heures.

Déjeuner 1 fr. 50, dîner 2 fr., vin compris. — Grand et beau jardin.

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à Emile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

VANPOULLE ORNEMENTS D'ÉGLISE à CAMBRAI (Nord)

Catalogue illustré envoyé à réception d'une carte de visite.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Epiciers.* — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

8e ANNÉE. Vendredi 4 Août 1893. N° 31.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Le vote et la conscience (à suivre); Neuvaine pour les élections.

II. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Nécrologie ; Nominations dans le Clergé ; Ordination ; Petit-Séminaire de Pont-Croix ; Ploudalmézeau ; Plougasnou ; Sainte-Anne d'Auray.

III. Nouvelles du monde catholique : Rome ; Mgr Cazet et les Francs Maçons.

IV. Documents historiques (suite).

V. Annonces et Avis.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 6 Août. — 11e Dimanche après la Pentecôte. Transfiguration de Notre-Seigneur. Double-majeur, blanc. Mémoires du Dimanche et des saints martyrs.

Aux vêpres, mémoires 1e du suivant, 2e du dimanche, 3e de s. Donat, évêque, martyr.

Lundi, 7. — S. Gaëtan, confesseur. Double, blanc.

Mardi, 8. — S. Cyriaque et ses compagnons, martyrs. Semi-double, rouge.

Mercredi, 9. — S. Germain, évêque. Semi-double, blanc.

Jeudi, 10. — S. Laurent, diacre, martyr. Double de 2e classe, avec octave, rouge.

Vendredi, 11. — S. Alphonse de Liguori, évêque, docteur. Double, blanc.

Samedi, 12. — Ste Claire, vierge. Double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

N.-D. de l'Assomption de Quimperlé..	5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 Août.
Retraite de Quimper.....	12 Août.

Archives diocésaines de Quimper et de

Le vote et la conscience.

C'est pour l'étranger un sujet d'inexplicable surprise, de voir un pays foncièrement catholique comme la France choisir, pour le représenter dans les assemblées politiques ou civiles, des hommes en majorité indifférents ou hostiles aux croyances générales de la nation. Car il est imperceptible, comparé à la masse du peuple français, le nombre de ceux qui éloignent leurs enfants des fonts du baptême et de la table de communion, ou qui voudraient eux-mêmes affronter la mort sans s'être munis auparavant des secours de la religion. Et, d'autre part, est-il une terre aussi féconde que celle-ci en œuvres catholiques ? Ces milliers de prêtres sortis des classes populaires, c'est-à-dire du fond même de la nation ; ces légions de missionnaires répandus dans le monde entier, à tel point que le nom de français est devenu synonyme de catholique pour les populations du Levant comme pour celles de l'extrême Asie ; ces filles de la charité et ces congrégations de tous ordres, avec leur vaste réseau d'établissements et d'institutions ; ce merveilleux épanouissement de la vie chrétienne, sacerdotale et religieuse, tout cela ne dénote-t-il pas une race restée catholique jusqu'à la moelle des os ? Comment donc se fait-il que, dans des assemblées sorties d'un tel milieu, il ne soit question que de combattre la religion, de supprimer ses institutions, d'étouffer l'action de ses ministres, en un mot, de traiter la France comme s'il s'agissait d'un peuple d'incrédules et d'athées ? Par quel étrange contraste, nous dirions volontiers par quel renversement de toutes les idées saines, en sommes-nous arrivés à voir, jusque dans nos provinces les plus chrétiennes, des hommes pratiquer leur religion le matin et voter le soir pour ceux qui cherchent à la détruire ? Evidemment, N. T. C. F., il doit y avoir là quelque grave erreur de l'intelligence qui, se traduisant par une faute de conduite non moins grave, amène cet état de choses dont souffrent également l'Eglise et l'Etat.

Cette erreur consiste à penser que l'exercice du droit de suffrage est un acte moralement indifférent et qui n'engage pas la conscience du chrétien, par la raison qu'il est d'ordre civil et politique. Mais est-ce que l'ordre civil et politique n'est pas, lui aussi, gouverné par la loi morale ? N'est-il pas essentiel à la nature raisonnable de l'homme, que la question de bien faire ou de mal faire se pose pour chacune de ses actions où interviennent l'intelligence et la volonté ? S'il n'en était pas ainsi de l'exercice du droit de suffrage, comment pourrait-il être susceptible de louange ou de blâme ? Ne cesserait-il pas d'être un acte humain, pour devenir un acte purement mécanique et machinal ? Et, d'autre part, quel moyen de dédoubler la conscience qui est une et ne souffre point de partage ? Comment la scinder de façon à ce qu'il y ait, d'un côté, la conscience du citoyen, et de l'autre, la conscience du

chrétien, divisées et séparées ? Il suffit d'énoncer une pareille théorie, pour en faire ressortir la fausseté. *(A suivre.)*

(Mgr Freppel : *Instruction pastorale sur les devoirs des chrétiens dans l'exercice du droit de suffrage.)*

Neuvaine pour les Élections. — On ne sait comment travailler aux élections ; c'est dit-on, une besogne de journalistes et de politiciens ; on voudrait bien, mais on ne peut pas.

Erreur, on sait assez, et l'on peut plus que MM. les journalistes et politiques, si l'on excite sa foi et si l'on prie.

Croire que Dieu est plus fort que les hommes et l'invoquer, voilà une méthode infaillible. Que chacun fasse donc la neuvaine préparatoire aux élections, demandée par l'Association de N.-D. du Salut. Elle aura lieu, du samedi 12 Août jusqu'au 20, jour des élections.

On récitera chaque jour les *litanies de la sainte Vierge* et un *De Profundis*, pour les âmes de ceux qui n'ont pas enseigné le devoir électoral de leur vivant. On y ajoutera les invocations : *Cœur Sacré de Jésus, ayez pitié de nous ; saint Michel, priez pour nous !*

Les chrétiens qui le pourront, se feront un devoir d'assister à la messe tous les jours de la neuvaine.

On recommande une *mortification* ou une *aumône*, et de faire à l'intention le jeûne du 14 Août.

La division est partout. Les hommes semblent prendre à tâche de multiplier les discordes. Pourquoi les femmes n'entrent-elles pas en lice ? Elles sont bien Françaises aussi !

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

La réunion de la Congrégation des Dames, ne pourra avoir lieu le Dimanche, 6 Août (la chapelle de la Retraite étant fermée ce jour-là). Elle est remise au 13 Août, deuxième Dimanche du mois.

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs M. Masson, curé de Plogastel-Saint-Germain, mort le 26 Juillet, presque subitement, à l'âge de 53 ans, frappé d'une attaque d'apoplexie.

Curé modèle, prêtre pieux, confrère aimable, cœur généreux, sa mort est un deuil pour tous ceux qui l'ont connu et particulièrement pour la paroisse qu'il dirigeait avec zèle, depuis quatre ans.

Le service de huitaine aura lieu à Plogastel, mercredi 9 Août.

Nominations dans le clergé. — M. Creignou, recteur

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de Scrignac, est nommé curé-doyen de Bannalec. (Cette nomination a été agréée par un décret présidentiel du 21 Juillet.)

M. Souêtre, recteur de Ploéven, est nommé recteur de Scrignac.

L'ordination générale aura lieu, comme les années précédentes, le 10 Août. Elle se fera à la Cathédrale et commencera à 7 heures.

La cérémonie de la première tonsure aura lieu, la veille, au Grand Séminaire.

La retraite préparatoire à l'ordination est prêchée par le R. P. Berthelon, Oblat.

Petit-Séminaire de Pont-Croix. — La distribution des prix, présidée par Monseigneur l'Evêque, a eu lieu, mardi 1er Août.

Après une pièce dramatique en 4 actes et en vers, *Christophe Colomb*, fort bien interprétée par des élèves de Rhétorique, on a proclamé les lauréats.

Nous donnons avec plaisir les noms de ceux qui ont été le plus souvent couronnés, dans chaque classe.

Huitième : Démet Cariou, Adolphe Kerisit, Michel Mérour.

Septième : Joseph Nizi, Jean-François Guéguen, Georges Scornet.

Sixième : A. Jean Hascoët, Joseph Le Gall, Jean Mingant ; — *B.* Alexandre Breut, Yves Guézennec, Yves Gourmelen.

Cinquième : A. Corentin Breton, François Madec, Etienne Montfort ; — *B.* François Costiou, Germain Cozien.

Quatrième : A. Jean-Louis Boulis, Yves Chaussy, Raphaël Normant ; — *B.* Jean-Marie Guéguen, Louis Bourlaouen, Jean Le Scao.

Troisième : A. Louis Kerscaven, Charles Guermeur ; — *B.* Yves Madec, Ferdinand Auffret.

Seconde : A. Pascal Donnard, Guillaume Mazé ; — *B.* Joseph Le Jollec ; François Salaün.

Rhétorique : Jean L'Helgoualch, de Plomodiern (prix d'honneur), Henri Pérennès, Corentin Le Brun.

Ploudalmézeau. — Dimanche dernier, 30 Juillet, a eu lieu l'inauguration de la ligne du chemin de fer de Brest à Ploudalmézeau. Comme l'a éloquemment constaté M. le sénateur Le Guen, « toujours fidèles aux croyances et aux traditions que nous ont léguées nos pères, les populations bretonnes se sont obstinées aux prières qui ont appelé la bénédiction de Dieu sur le puissant instrument mis à leur service. Elles sont et demeureront fermes dans leur foi comme dans leur patriotisme. »

La bénédiction a été donnée, à la gare, à la machine et à toutes les voitures du train, par M. le Curé de Ploudalmézeau. Les invités et la population ont ensuite suivi le clergé en procession jusqu'à l'église. Après le service divin, un banquet a été donné dans la salle de l'école, ornée de drapeaux au milieu desquels un grand Christ étendait ses bras protecteurs.

Plougasnou. — Nous trouvons dans la *Semaine Religieuse* de Saint-Brieuc le récit d'une fête qui a eu lieu à Plougasnou, le Dimanche 16 Juillet dernier. Nous regrettons de ne pouvoir reproduire intégralement cette intéressante relation : nous en donnons de longs extraits.

« Un jour, sur une falaise une maison s'éleva, qui semblait la maison de tous. Sans murs ni enclos, elle se dressait en face des larges horizons de mer. Des prêtres ou des clercs y venaient chercher le repos, dans la contemplation des grands spectacles de la nature et les douceurs d'une fraternelle amitié. Ils aimaient la Bretagne, sa foi, ses traditions et ses coutumes et ils en vénéraient les vieux saints.

« .....Ils avaient bâti sur la lande une humble demeure qu'ils avaient dédiée à Marie, sous le nom de Kermaria ; ils résolurent de construire une chapelle à saint Yves.

« Leur ambition était modeste ; le sanctuaire de leurs rêves était une de ces petites chapelles bretonnes, que la foi de nos pères a fait sortir de terre, au fond de nos vallées, près des fraîches eaux, dans un creux de la falaise où viennent mourir les flots de la mer, ou sur le côteau sanctifié par le passage d'un saint.

« Elle s'éleva sur la lande de Rün-Golven, solide comme le granit sur lequel elle repose ses fondements. Les vents de mer pourront siffler en rafale autour d'elle et les souffles de tempête venus du large passer sur son front, ils ne sauraient l'ébranler ; car elle s'est faite petite et trapue pour affronter les siècles.

« Pourtant la modestie n'est chez elle qu'une des formes de la beauté. Les lignes de granit dessinant sa base, ses contreforts appuyant les quatre coins des murailles, sa fenêtre aux meneaux de pierre, sa porte surmontée d'un trilobe gothique aux armes de saint Yves, ses frontons, couronnés de la croix et d'un campanile en font une œuvre de mérite, digne d'arrêter le regard du pèlerin.

« Au-dessus de la porte se lit cette inscription : *Sub invocatione sancti Yvonis ædificatum.*

« .....Au fond de la chapelle, la fenêtre gothique est ornée d'une verrière : en haut, trône le Christ tenant d'une main la croix. Au-dessous, les lobes de la fenêtre se partagent en six médaillons remarquables par la finesse du dessin et la grâce du coloris. Saint Corentin ressuscite un mort. Au loin se dessine la cathédrale de Quimper, qui permet de mettre un nom sous ce charmant tableau ; saint Tugdual terrasse un dragon, et la cathédrale de Tréguier apparaît dans le lointain du paysage ; saint Pol couronne un roi breton à genoux devant lui, et la cathédrale de Léon se dessine sur l'horizon ; saint Goulven, qui a donné son nom à la lande sur laquelle la chapelle est bâtie, est sacré évêque par le pape saint Grégoire, et le Kreisker lance sa flèche vers le ciel ; saint Mélard est mis à mort par son oncle Rivordius, et saint Efflam saute de sa barque sur le rivage de Plestin. Au-dessous de chaque médaillon, sont placées les armes des villes bretonnes de la région : Quimper, Tréguier, Saint-Pol, Lannion, Lanmeur.

Archives diocé[illegible]ne[illegible] Quimper et Léon

« La cérémonie de la bénédiction de ce sanctuaire était fixée au dimanche, 16 juillet. Déjà M. Berthou, l'éloquent recteur de Plougasnou, avait, dans une chaleureuse exhortation, invité ses paroissiens à se préparer à ce nouveau pardon de saint Yves.

« A 2 heures 1/2, malgré la coïncidence des courses de Morlaix, une foule que nous ne saurions estimer moins de 1,500 à 2,000 personnes remplit l'église et les chemins de Kermaria. Tous les enfants portent la médaille de saint Yves, et tous les fidèles tiennent en main une image de saint Yves sur laquelle est imprimé le cantique populaire, composé par le Roitelet de saint Yves.

« La procession s'organise. Sous la chaude lumière d'un ciel orageux, elle traverse le bourg, pour descendre par le chemin de la grève vers la falaise sur laquelle s'élève la chapelle de Kermaria. Les oriflammes aux couleurs de la Sainte-Vierge et de saint Yves flottent joyeusement, la belle croix paroissiale aux sonnettes tremblantes passe en tête, la lourde bannière de pourpre et d'or sur laquelle se détache l'image de saint Pierre, forme voile sous le vent, sans vaincre l'effort de son solide porteur aux muscles d'acier. Les jeunes gens forment un groupe pour porter la pesante statue de saint Yves qui doit trôner dans la chapelle. Ils s'avancent lentement sans frémir sous le poids.

« Voici maintenant la Vierge, portée par les jeunes filles de la paroisse, dans leurs plus brillants costumes.....

« Enfin, quatre diacres du diocèse d'Avignon s'avancent revêtus de dalmatiques et portant sur un brancard les Reliques de saint Yves, enfermées dans une châsse gothique de vermeil.

« Un clergé nombreux suit les saintes Reliques : M. Lafuye, vicaire général et supérieur du Grand-Séminaire d'Avignon ; M. Le Duc, chanoine honoraire de Quimper, archiprêtre de Morlaix ; M. Quéinnec, chanoine honoraire et secrétaire général de l'Evêché de Quimper ; M. Delage, chanoine de la Métropole de Paris et directeur de la Maîtrise Notre-Dame ; M. de la Villerabel, secrétaire général de l'Evêché de Saint-Brieuc ; M. de Bruignac, secrétaire particulier de Monseigneur l'Evêque de Versailles ; M. Sédilot, curé d'Asnières, au diocèse de Paris ; M. Jouve, recteur de Plounéour-Ménez ; M. Jaffrès, recteur de Locquirec ; M. Béchu, recteur de Saint-Jean-du-Doigt, qui avait vivement engagé ses paroissiens à s'associer à cette fête touchante en l'honneur de saint Yves, et les voyait en foule autour de lui ; M. Coquil, recteur de Quéménéven, etc.

« M. le Recteur de Plougasnou qui, avec ses vicaires et le clergé de Saint-Jean-du-Doigt, avait organisé avec tant de zèle ce beau pardon où éclatait si vivement la foi et la piété de son peuple, portait l'étole et présidait la procession. M. le Maire et MM. les Membres du Conseil de Fabrique marchent en tête des fidèles.

« L'arrivée du cortége sur la falaise où la foule s'était groupée près du sanctuaire de Saint-Yves, offre un spectacle incomparable. Il faut une voix pour interpréter les sentiments de tous. M. Le Duc, archiprêtre de Morlaix, prend la parole en breton et, dans un langage éloquent, il rappelle à ce peuple réuni autour de lui, les saints qu'il aime à prier dans les chapelles de la paroisse, et l'exhorte à vénérer d'un amour encore plus vif ce sanctuaire élevé en l'honneur de saint Yves. Malgré le vent qui souffle en tempête, sa voix claire et vibrante arrive aux oreilles de toute cette multitude.

« La bénédiction de la chapelle, par M. le Recteur de Plougasnou, suit cette première allocution ; mais la chapelle trop étroite ne s'ouvre que pour le clergé.

« Une seconde allocution est prononcée immédiatement après, en langue française, par M. de la Villerabel, secrétaire général de l'Evêché de Saint-Brieuc, qui montre en saint Yves, le défenseur de la justice, le modèle de la charité et l'apôtre de la vérité.

« Aussitôt le peuple entonne le chant populaire de *Zant Erwoan*, tandis que M. Lafuye, suivant l'usage antique de notre chrétienne Bretagne, fait d'abondantes largesses aux pauvres de Plougasnou et de Saint-Jean-du-Doigt.

« Le cortège semble quitter comme à regret la lande de Kermaria, le caractère touchant de la fête, la beauté de l'horizon de mer, la chrétienne allégresse de tous donnent un charme intime à ce nouveau pardon.

« Ce peuple de Plougasnou et de Saint-Jean-du-Doigt est inconsciemment fasciné par la double poésie de la foi et de la nature, la beauté de la terre et la beauté du ciel s'éclairant l'une l'autre dans une de ces solennités que la religion seule peut inspirer.

« En se dispersant, il répète encore sur tous les chemins le cantique qu'il vient de chanter avec tant d'entrain..... »

SAINTE-ANNE D'AURAY. — Les fêtes de la translation de la relique de sainte Anne, dont nous avons donné précédemment le programme, ont été magnifiques. Mgr Bécel, évêque de Vannes, en a rendu compte au Souverain Pontife dans l'adresse suivante :

« Sainte-Anne, 25 Juillet 1893,
vingt-septième anniversaire de notre consécration épiscopale.

« Très Saint-Père,

« La précieuse relique que Votre Sainteté m'accorda si gracieusement, au mois de mars dernier, pour le célèbre sanctuaire de Sainte-Anne, vient de donner lieu à une manifestation bien émouvante de la foi bretonne. Après l'avoir vénérée, durant trois jours, avec la piété qui les distingue, les habitants de Vannes, auxquels se sont joints les prêtres et les fidèles des paroisses voisines, l'ont apportée ici processionnellement. Cette marche triomphale, accompagnée de ferventes prières et de cantiques nationaux, n'a pas duré moins de quatre heures. La distance à parcourir était de seize kilomètres. La joie qui rayonnait sur tous les fronts, disons mieux, qui débordait de tous les cœurs, faisait oublier la fatigue de ce long pèlerinage.

Archives diocé[illegible]ne [illegible] Quimper et Léon

« Un T. R. Père Abbé, sept évêques (1), un clergé nombreux des milliers et des milliers de pèlerins se sont précipités à la rencontre de ce cortège extraordinaire. J'essayerais vainement de décrire l'enthousiasme de cette foule édifiante. Les cris de : « Vive sainte Anne ! vive Léon XIII ! vivent les évêques ! vive la Bretagne ! vive la religion ! » retentissaient de toutes parts.

« Le trésor inappréciable, dont vous nous avez gratifiés, Très Saint-Père, fut porté, en passant sous plusieurs arcs de triomphe, à la Scala-Sancta. Après la messe d'actions de grâces, la procession se dirigea, en passant sous un nouvel arc de triomphe, vers la basilique. Tour à tour, les chants de 30,000 pèlerins, les musiques du Petit-Séminaire et de Saint-Patern, formèrent un concert ravissant qui dut pénétrer les cieux.

« De douces larmes furent répandues ; tous les cœurs battaient à l'unisson. C'était bien le lieu de s'écrier avec le roi-prophète : *Hæc dies quam fecit Dominus, exultemus et lætemur in ea*...

« C'est à vous aussi, Très Saint-Père, que nous devons cette allégresse inénarrable. Quels vœux ardents furent formés pour Votre Sainteté et pour le triomphe de l'Eglise ! Sainte Anne les aura présentés, avec Marie, à Jésus, nous en avons la douce espérance... »

***

Nous sommes heureux de donner, d'après la *Semaine religieuse de Vannes*, l'analyse du magnifique discours prononcé par l'orateur de la fête, M. le chanoine Dulong de Rosnay, de notre diocèse.

« Le culte de sainte Anne nous prêche deux immortelles fidélités : la fidélité au Christ et la fidélité à nos vieux saints.

« Ces grandes solennités religieuses ont la vertu d'élever les âmes en fixant les regards sur les sociétés contemporaines. Que voyons-nous ? La source de nos malheurs : l'affaiblissement des caractères, la diminution du sens moral et de la foi.

« Pourtant, la foi n'est pas morte : *Non victa, sed nondum victrix.* Nous manquons d'hommes de caractère, ce qui est le grand mal pour l'Eglise et pour la société ; peu d'énergie dans l'affirmation des principes, hésitation en face des droits, réserves timides au lieu de l'obéissance complète, c'est ce qui nous perd. Nous oublions trop la vigueur du caractère chrétien et l'antique obstination bretonne dans la croyance et la vraie liberté...

« Sommes-nous des fils dégénérés ? Notre foi est-elle active ? Nos cœurs sont-ils rétrécis ? Notre voix qui chante le *Credo* a-t-elle la même sonorité ? En un mot, sommes-nous dignes de sainte Anne ?

« Après les faits glorieux de son histoire, Dieu ordonnait à son peuple de dresser la pierre du souvenir, et nos pères ont élevé

(1) Le R. P. Abbé de Thymadeuc, NN. SS. Laroche, évêque de Nantes, Valleau, évêque de Quimper, Fallières, évêque de Saint-Brieuc, Grandin, évêque de Saint-Albert, au Canada, Trégaro, évêque de Séez, Bécel, évêque de Vannes, Coullié, archevêque élu de Lyon.

aussi leurs menhirs et leurs dolmens, véritables monuments qui nous parlent du passé Aujourd'hui, dans cette assemblée merveilleuse, voici le *monument*, vieux et jeune à la fois. Qu'est-ce que ce bras ? Qu'est-ce que ce souvenir ? Nous interrogeons les successeurs des Corentin, des Brieuc, des Clair ; l'évêque de Sainte-Anne est là, l'évêque de Jeanne d'Arc aussi, devenu archevêque de Fourvière. Ils nous répondent : c'est le passé de la foi, de la vertu, de la fidélité ; c'est un passé fait d'héroïsme et de gloire, une épopée dont les pages ont été écrites par des générations invincibles, qui ont passé devant sainte Anne pour lui porter leurs larmes, leurs espérances et leur foi ; c'est l'histoire de nos pères allant à la mort comme à une fête, ouvrant leurs yeux à l'immortalité...

« O sainte Anne, tu es une aïeule, tu représentes la fidélité sous la majesté de l'âge ; avec la douceur de la femme, tu as la force, et Dieu te charge de créer des générations nouvelles. Ton bras peut refaire des Bretons une race invincible, capable de réaliser les espoirs de notre grand pays, la France ?

« Comment ? La fidélité au Christ et la fermeté dans la foi renferment toutes les fidélités qui constituent la noblesse de l'existence : fidélité à la religion, fidélité au foyer, fidélité à la patrie. Quand la foi baisse dans un peuple, les caractères s'affaissent, les devoirs s'oublient, les foyers s'ébranlent et le patriotisme menace de s'éteindre. Le patriotisme est plus qu'un sentiment ; c'est le sang qui monte, à travers les berceaux et les tombes, du cœur de l'homme au cœur de Dieu.

« La critique a essayé de diminuer nos vieux saints ; et pourtant, ne sont-ils pas l'âme de la nation ? Ne sont-ils pas mêlés à tout dans notre histoire ? Depuis le berceau des petits jusqu'au drapeau qui frissonne au souffle des batailles, ils bénissent, ils fortifient, ils obtiennent la force de vivre et le courage de mourir. Chez nous, le sang versé est presque toujours sanctifié par une prière à notre Patronne, et, comme leurs pères, nos soldats qui tombent prononcent en mourant le nom de leur clocher, le nom de leur mère et le nom de sainte Anne : trois mots de passe qui font ouvrir les portes du Paradis.

« Voilà le Breton : soldat, matelot ou laboureur, humble et croyant dans son obscurité, il prie, et la prière arrête la révolte en son âme. N'est-il pas plus utile au pays, n'est-il pas plus civilisé que les foules stupides qui brûlent les kiosques et profaneraient les églises ?

« O mère sainte Anne, tu es la force, l'héroïsme, l'immortalité. Ah ! si tu voulais, pour nous, montrer la puissance de ton bras ! si un flot de sang sortait de ton cœur pour nous rendre la vie ! Fais-nous donc des hommes ; la France n'en a plus, et elle en meurt, — la Bretagne aussi peut-être. Tu es restée pour nous la vieille aïeule ; nous sommes tes fils ; nous voulons aller au devoir, vaillamment et sans crainte : sauve-nous ! Quelle couronne aurais-tu au ciel, si tu ne nous avais pas ? Obtiens-nous donc la force de lutter et de vaincre, pour te voir un jour dans le bonheur qui ne finira jamais. »

Archives diocé[illegible]e Quimper et Léon

Le Souverain Pontife, par l'entremise de S. E. le cardinal Rampolla, a envoyé aux évêques et à tous les pèlerins réunis la bénédiction apostolique.

L'assistance a acclamé Léon XIII avec un enthousiasme indescriptible.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Un journal soi-disant catholique, le *Diritto di Roma*, suscitant depuis quelque temps des scandales par ses attaques contre des Cardinaux et des prélats, le Cardinal-secrétaire d'État avait mis en garde les catholiques contre ce journal. Ces monitions étant restées sans résultat, le Cardinal-vicaire va adresser une circulaire aux curés de Rome pour leur en défendre la lecture.

— Le pèlerinage italien qui devait se rendre à Lourdes le 8 septembre, en actions de grâces, pour l'heureux succès du jubilé épiscopal du Saint-Père, n'aura pas lieu à cause des mesures sanitaires établies à la frontière italienne.

Mgr Cazet et les francs-maçons. — On se rappelle que Mgr Cazet, évêque de Madagascar, avait été cité en justice à la demande des francs-macons de son diocèse qui se prétendaient diffamés dans une brochure où le courageux prélat démasquait la secte impie, et condamné à payer de forts dommages-intérêts. Le jugement en première instance fut annulé par la Cour de Cassation, qui déféra l'affaire à la Cour d'Appel de Montpellier.

L'arrêt, rendu il y a quelques jours, a renvoyé Mgr Cazet des fins de la plainte et condamné à tous les dépens MM. Iribé et Rigaud, qui poursuivaient comme francs-maçons.

Cette solution s'imposait au bon sens et à l'équité des magistrats.

DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

dans le Finistère, pendant la Révolution.

ANNÉE 1793

(Suite)

Pour couper court aux prétextes souvent mis en avant par les Municipalités, s'excusant de suivre les prêtres insermentés puisqu'aucun prêtre constitutionnel ne desservait la paroisse, le District insista près d'Expilly pour qu'il lui fournit des

prêtres dévoués à la Constitution ; mais il ne reçut pour toute réponse que la lettre suivante, qui montre bien la complète impuissance de l'Eglise constitutionnelle et le peu de soumission qu'elle trouvait dans ses adeptes.

« Quimper, le 26 Février 1793, II de la République (1).

« Citoyens Administrateurs,

« Vous ne devez pas douter du désir que j'ai de voir toutes les cures et succursales de votre District remplies ; vous savez que je vous ai secondés à cet égard autant qu'il m'a été possible, je pourrais même dire au-delà, n'ayant pas fourni autant de candidats en proportion aux autres Districts. Ma bonne volonté subsiste toujours, mais mes ressources sont épuisées ; vous avez même plus de moyens que moi, car je n'en connais plus d'autre que d'obliger les Vicaires qui se trouvent avec des Curés, à aller dans les paroisses et succursales où il n'y a aucun prêtre. Il me semble que cette marche est de toute justice. Chaque paroisse contribue à l'impôt pour le salaire du clergé, chaque paroisse a donc droit de dire que tant qu'il y aura deux prêtres dans un même endroit, elle peut en exiger un. J'ai exhorté les Vicaires à cet acte de justice, mes instances ont été inutiles. Vous savez que je n'ai point de moyens coactifs ; vous seuls, citoyens Administrateurs, pouvez les y contraindre, et votre administration étant toute paternelle, vous ne devez pas vous refuser d'employer tous vos moyens pour procurer même les secours spirituels à ceux qui vous les demandent.

« C'est donc avec peine que je vous annonce être dans l'impossibilité de fournir un prêtre à Pouldergat. Je suis fâché que le corps électoral n'ait pas nommé le citoyen Donnart, que j'avais désigné pour cette cure ; il était content d'y aller, il me l'avait marqué, et c'est un homme de bonne volonté qu'il faut pour cette cure.

« Agréez mes hommages.

« Expilly, *évêque du Finistère.* »

Ne trouvant pas d'appui dans le clergé constitutionnel et ne pouvant pas disposer de la force armée suffisante pour arrêter les prêtres réfractaires, le District prit le meilleur moyen qu'il eût à sa disposition pour arriver à ses fins ; ce fut d'arrêter comme otages, jusqu'à la remise des réfractaires, les Municipalités soupçonnées de leur être attachées.

Sur l'initiative du District, le 27 Avril 1793, fut pris, par le Département, l'arrêté qui suit :

« Considérant que, d'après les avis donnés au Département, les paroisses de Cléden, Primelin et Plogoff sont celles qui sont le plus fanatisées ; que plusieurs prêtres sont cachés dans leur territoire ;

(1) L. 246.

Archives diocé[illegible]e Quimper et Léon

« Le Département confirme l'avis du District du 26 Avril, et arrête que les Officiers municipaux seront mandés au Directoire pour rendre compte de la situation de leur ressort. »

Le 29 Avril, le District rendait compte en ces termes du résultat de son enquête touchant les Municipalités coupables (1) :

« Vu l'arrêté du Département qui mande les Officiers municipaux de Primelin, Cléden et Plogoff pour rendre compte de la situation de leur ressort ;

« Ouï le Procureur Syndic, le District déclare, à l'égard de Cléden :

« 1° Qu'il y a eu et qu'il y a constamment un grand nombre de prêtres, et que la Municipalité a tenu sur leur résidence un silence d'autant plus coupable que le ci-devant Curé de Mahalon, l'énergumène Sohier, y est mort dans une maison nationale, l'ancien presbytère de Lababan, après une habitation de plus de trois mois, sans que la Municipalité en ait donné aucun avis à l'Administration ;

« 2° Qu'il est publique que, notamment, Kerisit, Le Dréau et Gloaguen résident continuellement dans cette commune, et que Le Bis, Goardon, Calvez, Kerloc'h y font de fréquents voyages ;

« 3° Que la Municipalité n'a jamais pris aucune mesure soit pour arrêter la distribution des libelles incendiaires, des catéchismes séditieux et autres écrits contre-révolutionnaires qui ont été répandus en profusion, soit pour réprimer les manœuvres de ces prêtres réfractaires et des bonnes Sœurs dites de Saint-Dominique, dont le fanatisme a fait tant de ravages ;

« 4° Que des cris de sédition se sont fait entendre dans les Municipalités de Cléden, Primelin et Plogoff, au moment de la trahison de Douarnenez ; que des époques étaient publiquement fixées pour une descente d'émigrés et d'Anglais et le rétablissement de la Royauté ;

« 5° Qu'il y a contre le Maire des plaintes : que Clet Perhérin, volontaire, étant venu chez le Maire, Noël Bourdon, pour lui désigner la résidence d'un prêtre, celui-ci lui a répondu en le prenant par les épaules et en le chassant de chez lui, disant que s'il n'avait autre chose à lui dire, il pouvait rester chez lui ;

« 6° Que les femmes et enfants des Officiers municipaux donnent même l'exemple des plus grands excès de fanatisme.

« A Plogoff, le Conseil reproche le même incivisme et la même prédilection pour tous les prêtres réfractaires ; à peine y compte-t-on quatre bons citoyens, où il n'y avait pas quatre

(1) L. 16.

mauvais, il y a deux ans, avant le séjour de ces prêtres infâmes.

« Même reproche d'incivisme à Primelin, qui a tant abreuvé de dégoût le Vicaire constitutionnel, qu'il a été forcé de se retirer. »

Ce même jour, le 29 Avril 1793, le Département, « vu les réponses des dits Officiers municipaux aux observations du Directoire sur leur négligence à purger leur commune des prêtres fanatiques, arrêtait :

« Que les citoyens Henri Paillard et Jean Maubras, de Primelin, Guillaume Salonn et Kersaudy, de Plogoff, sont libres de retourner à leurs fonctions ;

« Les citoyens Clet Normand, Pierre Cozic, Jean Breton, Nicolas Dagorn, de Cléden ;

« Collodan Rosen, Yves Marchand, Clet Guézengar et Hervé Moullec, de Plogoff ;

« Jean Arhan, Jean Riou, Jean Thomas, Jean-Guillaume Poulhazan et Yves Velly, de Primelin, demeureront en arrestation à Quimper, à la charge de se présenter tous les jours, à 9 heures du matin et à 3 heures de l'après-midi, au Secrétariat du Département, jusqu'à ce qu'ils aient livré les prêtres rebelles de leurs paroisses.

« Les citoyens Bourdon et Guillaume Guézengar s'en retourneront faire les recherches pour s'assurer de ces prêtres ; et si, au bout de quinze jours, ils ne sont pas arrêtés, les dits citoyens seront conduits à Quimper et livrés aux tribunaux, ainsi que les détenus, pour être poursuivis suivant la rigueur des lois, et il sera envoyé sur ces diverses communes, aux frais des Conseils généraux (Conseils municipaux), une force armée suffisante pour la recherche et saisie des prêtres rebelles. »

C'était le meilleur moyen pour mettre la main sur les prêtres fidèles, car c'était les forcer à se livrer eux-mêmes, pour empêcher leurs plus chers paroissiens d'être victimes de leur dévouement. Aussi, dès le 4 Avril (1), les Officiers municipaux venaient déclarer au District que Jean Carval, Clet Kerloch et Henri Mével, prêtres insermentés de Plogoff, Yves Goardon et Jean Calvez, de Primelin, Gloaguen et Kerisit, prêtres de Cléden, « s'étaient présentés, le 3 Mai, à leurs Municipalités respectives, et s'étaient soumis à se rendre aux ordres des corps administratifs, pour être transférés aux lieux à eux indiqués. » En retour, les Officiers municipaux gardés en otage, pendant huit jours, à Quimper, « sont renvoyés aux travaux de l'agriculture ; mais les Commissaires nommés à leur place sont maintenus. »

(A suivre.)

(1) District de Pont-Croix, folios 179-182.

Archives diocé ne e Quimper et Léon

— Joubert, le philosophe moraliste si observateur et si pénétrant, a écrit quelque part : « éloignez des enfants cette morale qui ressemble à une eau qui n'a pas de source, et ne leur faites boire que des eaux vives. » — « Donnez-leur, disait-il encore, des auteurs qui reposent leur vue et la réjouissent : mais souvenez-vous, ajoutait-il, qu'il faut les rendre raisonnables et non raisonneurs, que la direction de notre esprit est plus importante que son progrès, et qu'il n'y a aucun moyen d'enseigner la vertu sans la piété. »

BIBLIOGRAPHIE

Société de Saint-Augustin. Desclée, de Brouwer et Cie, Lille.

Syrie et Sinai, par le R. P. M. JULLIEN, S. J., un volume grand in-8° Jésus de 300 pages, orné de 54 gravures. Prix : fr. 3,00

Le Père Jullien ne hante pas les sentiers battus ; s'il voyage, c'est pour voir du nouveau ; et quand il parle de ses voyages, il se garde bien de répéter ce que les autres ont dit : aussi ne court-on nul risque de s'ennuyer à l'entendre. Il a parcouru en tout sens, de l'Egypte à l'Asie Mineure, la côte orientale de la Méditerranée, cette terre des manifestations divines, cherchant le passé sous les palimpsestes du présent, sans négliger de peindre les réalités actuelles : et ses tableaux où s'encadrent les récits bibliques, comme de précieux camées sertis dans l'or pur, ajoutent à l'éclat éblouissant du vrai révélé la lumière plus tranquille de la vraisemblance.

Guide de Lourdes et de la Grotte. Relié en percaline, titre doré sur le plat. Prix : fr. 2,00, broché, 1 fr. 50.

Rien de ce qu'on peut demander à un *Guide*, n'est absent dans ce joli volume, dont les 250 pages, pleines de faits et de renseignements, forment une monographie très complète de Lourdes, avec des vues, des portraits, des plans, une carte excellente qui permet au pèlerin de préparer lui même ses promenades et de se retrouver toujours, en quelque endroit que l'ait porté sa fantaisie.

La pacification politique et religieuse, par le R. P. Vincent MAUMUS, dominicain. — Lettre-Préface par le T. R. P. MONSABRÉ, du même ordre. In-12 franco 0.50 (Paris, P. LETHIELLEUX, Editeur, 10, rue Cassette).

Au moment des élections rien de plus opportun que cette petite brochure, dans laquelle toutes les questions intéressant la politique d'apaisement, si recommandée par Léon XIII, sont traitées simplement, clairement, sagement, avec le plus parfait respect de toutes les convenances.

Librairie J. SALAUN, Quimper.

Avis aux lecteurs. — La *Poudre de Rogé*, approuvée par l'Académie de Médecine, est le plus agréable des purgatifs, celui qui convient le mieux aux dames, aux enfants et aux tempéraments délicats.

« *La Poudre de Rogé peut, dans tous les cas, remplacer les autres purgatifs.* » (Répertoire de Pharmacie). — Eviter les produits similaires dont le nom peut prêter à confusion. Fabrication : 19, Rue Jacob, Paris. — Dépôt : 9, Rue du 4-Septembre, et toutes pharmacies. Prix du flacon : 2 francs.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ

92, rue Richelieu, 92,

est seule chargée, à PARIS, de recevoir les ANNONCES pour la *Semaine Religieuse de Quimper.*

Dès le début de la migraine, il convient de prendre deux ou trois *Perles d'essence de térébenthine du Dr Clerton* ; on les avale rapidement, comme des pilules, avec une cuillerée d'eau. Le plus souvent, la migraine est dissipée complètement en vingt ou trente minutes. Ce moyen n'est pas infaillible : quel est le médicament qui réussit toujours ? mais il guérit huit fois sur dix. » (Dr Wallon, dans le *Courrier médical*).

Renseignements particuliers. — On nous demande encore : Dans quel cas particulièrement faut-il employer le Quinium Labarraque ?

Le vin de quinium de A. Labarraque, membre de l'Académie de médecine de Paris, est un médicament énergique et doux qui convient à toutes les personnes affaiblies, aux adolescents fatigués par une croissance trop rapide, aux jeunes filles qui ont de la peine à se former et à se développer, aux dames qui relèvent de couches et aux nourrices, aux vieillards épuisés par l'âge, aux diabétiques, aux convalescents des fièvres typhoïdes, des pneumonies, etc.

Nota. — Etant données sa richesse en principes actifs et la capacité des flacons, ce vin est d'un prix modéré et moins cher que la plupart des produits similaires. Dans toutes les pharmacies.

E. LEFÈVRE

Chirurgien-Dentiste

du Lycée de Quimper et de Communautés religieuses du Finistère,

à Quimper, seul Dentiste diplômé de l'Ecole Dentaire de Paris, reconnue d'utilité publique et subventionnée par l'Etat,

visible tous les jours, le vendredi excepté, 6, rue Saint-François, 6,

A QUIMPER

DENTIERS FRANÇAIS, ANGLAIS ET AMÉRICAINS

RÉPARATION IMMÉDIATE DE TOUS LES APPAREILS DENTAIRES

PRIX MODÉRÉS

Clinique gratuite pour les indigents tous les jours, de 8 à 10 heures.

N. B. — Tous les appareils dentaires sont posés avec toutes les garanties désirables.

CABINET DEBRAY

Cabinet dentaire et Atelier de fabrication et de réparation, *2, rue Astor* (près la Halle), *à Quimper.*

M. F. PÉZIEUX, Chirurgien-Dentiste diplômé, est tous les jours, à la disposition des clients, à l'exception du vendredi.

M. HÉLOT *est visible tous les jeudis.*

Dents artificielles, systèmes français et américains. Réparation immédiate de tous les appareils dentaires. — *Prix modérés.*

On trouve chez l'auteur : « *Aux Mères de Familles* », par F. PÉZIEUX, 2, rue Astor (près la Halle), à Quimper.

SOINS A DONNER AUX ENFANTS dans l'état de santé et dans l'état de maladie ou conseils sur l'hygiène et la médecine de l'enfance, par M. l'abbé Séb. KNEIPP. — Franco par poste contre mandat 2 fr. 40 adressé à J. FAVRICHON, à Saint-Symphorien-de-Lay (Loire). Envoi gratis du catalogue des livres, produits pharmaceutiques et alimentaires, toiles hygéiniques, etc.

Archives diocé ne é Quimper et Léon

AVIS

Messieurs CHRISTOFLE & Cie ont l'honneur de faire connaître aux nombreuses personnes qui savent apprécier la supériorité de leurs Couverts et Orfèvrerie, que leur seul représentant à *Quimper* est M. GUIBOURG, horloger bijoutier, *6, quai du Parc,* qui a son assortiment au complet.

N. B. — M. Guibourg, notre représentant, enverra gratuitement, à toute personne qui en fera la demande, un Album complet qui restera sa propriété.

TOUJOURS AVEC LE PROGRÈS

Rappelez-vous que les BICYCLETTES les plus solides, les plus élégantes, les plus légères et les mieux construites sont les

FERNAND CLÉMENT & Cie

200, boulevard Pereire, Paris.

Avant d'acheter, demandez le Catalogue qui est envoyé *franco*, ou bien adressez-vous à M. Lozach, à Quimper.

MALADIES des YEUX La **POMMADE JAUNE CHEVRIER** est employée avec le plus grand succès dans les *ophtalmies*, les *rougeurs de paupières*, le *larmoiement*, etc. — Le Pot 2 fr. 50; *franco de port*, 2 fr. 80. Pharmacie **CHEVRIER**, *PARIS, 21, Faubg Montmartre* et dans toutes Pharmacies.

PENSION DE FAMILLE

4, Rue de la Clef, 4, — PARIS

Près le Jardin des Plantes et la gare d'Orléans

AVIS à MM. les Ecclésiastiques et aux Familles désirant faire un séjour à Paris.

Appartements et chambres meublés ou non meublés depuis 150 francs par mois, location et nourriture comprises.
On traite à l'année depuis 1,500 francs.
Table d'hôte à 11 heures 3/4 et à 6 heures.
Déjeuner 1 fr. 50, dîner 2 fr., vin compris. — Grand et beau jardin.

VANPOULLE ORNEMENTS D'ÉGLISE à CAMBRAI (Nord)
Catalogue illustré envoyé à réception d'une carte de visite.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Epiciers.* — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché.

8e Année. Vendredi 11 Août 1893. N° 32.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS.

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé Rospars, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. de Kerangal, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie Salaun, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Le vote et la conscience (à suivre); Prières pour les élections; Lettre de Mgr l'Évêque de Saint-Brieuc.

II. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Notre-Dame de Locmaria ; Nominations dans le Clergé ; Nécrologie ; Ordination ; Visite épiscopale aux îles d'Ouessant et de Molène ; Lettre d'un Missionnaire.

III. Nouvelles du monde catholique : Rome ; Paris ; Le service militaire des ecclésiastiques ; Restitution ; Dieu n'a pas baissé de grade ; L'enseignement de la religion ; etc.

IV. Questions de Liturgie (suite).

V. Annonces et Avis.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 13 Août. — 12e Dimanche après la Pentecôte. Office du jour. Semi-double, rouge, *à cause de l'Octave de s. Laurent.* Mémoires de l'Octave et des saints Martyrs.

Aux vêpres, mémoires de s. Laurent et de s. Eusèbe, confesseur.

Lundi, 14. — Vigile de l'Assomption, jeûne. Office de l'Octave de s. Laurent. Semi-double, rouge.

Mardi, 15. — ASSOMPTION DE LA B. V. MARIE. Double de 1re classe avec Octave, blanc.

Aux Vêpres, mémoire du suivant *(au supplément).*

Mercredi, 16. — S. Roch, confesseur. Double, blanc.

Jeudi, 17. — Octave de s. Laurent. Double, rouge.

Vendredi, 18. — S. Hyacinthe, confesseur. Double, blanc.

Samedi, 19. — De l'Octave de l'Assomption. Semi-double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Retraite de Quimper..... 13, 14, 15, 16, 17, 18 et 19 Août.

Archives diocé ne ; Quimper et Léon

Le vote et la conscience *(Suite).*

On a beau dire que l'exercice du droit de suffrage appartient à l'ordre civil et politique : il n'en constitue pas moins un acte moral, qui relève de la conscience chrétienne et ne saurait à aucun titre être traité d'indifférent au regard de la loi divine. Eh quoi ! N. T. C. F., on appellerait indifférent un acte qui aura pour effet de sauvegarder ou de mettre en péril les intérêts matériels, religieux et moraux d'une commune, d'une province, d'un pays tout entier ! Indifférent ! un acte par suite duquel vos enfants recevront le bienfait d'une éducation chrétienne ou seront condamnés à fréquenter des écoles sans prière, sans instruction religieuse, sans Dieu ! Indifférent ! un acte qui pourra contribuer à faire chasser des hôpitaux et des hospices les filles de la charité, pour leur substituer des mercenaires au cœur vide de foi et de dévouement ! Indifférent ! un acte dont dépendra la question de savoir si une politique de sectaires réussira à tarir dans sa source le recrutement du clergé ; si vos prêtres continueront à recevoir la modique indemnité que l'Assemblée constituante de 1789 leur avait garantie, en retour des biens ecclésiastiques aliénés à la fin du siècle dernier ; si vos églises resteront affectées à l'exercice du culte catholique, ou bien si on les profanera pour leur donner nous ne savons quelle autre destination ! Indifférent ! un acte au bout duquel il y a la paix ou la guerre religieuse, la conciliation des esprits ou bien le trouble et le désordre universels ! Indifférent un pareil acte ! Mais il n'en est pas de plus grave, ni qui engage à un plus haut degré la responsabilité d'un chrétien.

Nous venons de prononcer ce grand mot de responsabilité, qui exprime si bien le caractère et la portée morale de nos actes. Tout est là, en effet, N. T. C. F., lorsqu'il s'agit de l'exercice du droit de suffrage. L'électeur est responsable des votes de l'élu dans la mesure où il pouvait les prévoir ; or, c'était son devoir de s'éclairer au préalable, de ne donner sa confiance qu'à bon escient et de prendre à cet égard les informations nécessaires. S'il ne les a pas prises, il s'est rendu coupable de négligence en matière grave ; et si, les ayant prises, il n'en a pas tenu compte, il a chargé sa conscience d'un poids lourd. Dans ce cas, il coopère positivement à tout le mal qui peut résulter de son vote. Peu importe que ce mal, il ne le commette point par lui-même ; il a préparé, il a fourni volontairement, par son suffrage, l'instrument à l'aide duquel le mal a été commis. C'est en son nom et avec sa connivence que l'on fera litière de nos droits et de nos libertés, que la religion sera persécutée et le pays conduit aux abîmes. Si ce n'est point là une grave responsabilité devant Dieu et aux yeux des hommes, nous ignorons ce que pourrait bien signifier ce mot, l'un des plus élevés de la langue chrétienne. *(A suivre.)*

(Mgr Freppel : *Instruction pastorale sur les devoirs de chrétiens dans l'exercice du droit de suffrage).*

Prières pour les Élections. — Nous rappelons qu'une neuvaine de prières pour les élections, demandée par l'Association de N.-D. du Salut, se fait du samedi **12 Août**, jusqu'au jour du scrutin.

Le Comité de Quimper invite instamment les associés et tous les fidèles à s'unir à la neuvaine qui sera terminée par une messe dite à la Cathédrale, le dimanche 20, à *8 heures.*

Au cours de la neuvaine, le jeudi **17**, à *7 heures*, une messe sera dite à la chapelle des Ursulines, et suivie de la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

N. B. — Les prières sont facultatives. On engage à réciter, chaque jour, les *Litanies de la Très Sainte Vierge* et le *De Profundis*, avec les invocations : *Cœur Sacré de Jésus, ayez pitié de nous, saint Michel, priez pour nous.*

On recommande une *aumône*, une *mortification*, comme de faire à l'intention le jeûne du **14 Août.**

Mgr l'Evêque de Saint-Brieuc envoie une lettre à son clergé prescrivant des prières pour les élections :

« ..... S'il ne s'agissait que de nos intérêts temporels, nous aurions encore le devoir de prier ; car Dieu est l'auteur de la nature et de la grâce ; mais il est évident pour tous que de l'élection de nos futurs législateurs dépend la solution, bonne ou mauvaise, qui sera donnée, dans la suite, aux questions religieuses, les seules qui nous préoccupent en ce moment.

« Le vote du 20 Août aura une importance exceptionnelle.

« Nous sommes persuadé qu'il n'est pas un seul de vos paroissiens, appelé à donner son suffrage, qui ne comprenne son devoir et ne soit disposé à le remplir. Mais comme il faut un certain courage pour mettre avant tous les autres les intérêts supérieurs de la religion et de la patrie, et ne pas céder à des préoccupations purement personnelles, nous avons grand besoin d'implorer le secours d'en haut. Nous le demanderons, puisque les circonstances nous y invitent, par l'intercession de la Très Sainte Vierge Marie, reine et protectrice de la France. A cette fin, une neuvaine sera faite dans toutes les églises et chapelles publiques de notre diocèse : elle commencera le vendredi 10 Août, fête de saint Laurent, et se terminera le samedi 19. Chacun des jours de la neuvaine, soit à l'issue d'une messe basse, soit au salut du Très Saint-Sacrement, que nous autorisons, l'on récitera ou l'on chantera les litanies de la Très Sainte Vierge et le *Sub tuum præsidium,* avec l'oraison *Concede nos.*

« Le jour de la fête de l'Assomption, la grand'messe sera précédée du chant du *Veni Creator*, et suivie du *Sub tuum.* La procession traditionnelle, instituée à l'occasion de la consécration de la France à la Sainte Vierge, revêtira cette année, par vos soins, un éclat exceptionnel ; vous exhorterez vos paroissiens à y prendre part. Nous invitons, en particulier, à Saint-Brieuc, les membres

Archives diocé[illegible]ne[illegible]e Quimper et Léon

des Conférences de Saint-Vincent de Paul, du Cercle catholique et de toutes les associations pieuses, à se joindre à Nous, pour faire un imposant et pieux cortège à la Reine du ciel. Nous serions heureux que chacun de nos prêtres offrît une fois la messe pour la France et pour l'Eglise, un des jours de la neuvaine. Nous demandons aux membres des Congrégations religieuses, et à tous nos pieux fidèles, de faire une fois la Sainte Communion aux mêmes intentions.

† PIERRE-MARIE,

« *évêque de Saint-Brieuc et Tréguier.* »

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — SAINT-CORENTIN. — Mardi, 15 Août, fête de l'Assomption de la Très Sainte Vierge. — Les messes sont aux heures ordinaires. A la grand'messe et aux vêpres, quête pour les Séminaires.

Les vêpres se chantent à 2 h. 1/2. A l'issue des vêpres, sermon par M. l'abbé Bernard, vicaire général. Après le sermon, la procession se rendra à Locmaria. Au retour, bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement.

Mercredi, fête de saint Roch, à 8 heures, messe pour demander à Dieu de préserver la ville de Quimper des épidémies et maladies contagieuses,

***

Notre-Dame de Locmaria. — Mardi 15 août, fête patronale.

Messes basses à 6 heures et à 8 heures. A 10 heures, grand'messe, chantée par M. Le Gall, recteur d'Ergué-Armel. Sermon par M. Fléiter, vicaire général. — 2 heures, vêpres suivies de la procession.

Nous croyons devoir rappeler, à cette occasion, les indulgences accordées *a perpetuité* à l'église de Loc-Maria, par indult de S. S. Pie IX, en date du 16 novembre 1857.

INDULGENCE PLÉNIÈRE : 1° Le jour de la fête de l'Immaculée-Conception (8 décembre), ou l'un des sept jours qui suivent.

2° *Le jour de la fete de l'Assomption, ou l'un des jours de l'Octave.*

3° Le 4e dimanche du mois de mai.

CONDITIONS : 1° S'être confessé, 2° communier, 3° visiter l'église de Loc-Maria ; 4° y prier aux intentions du Souverain Pontife.

N.-B. — La communion peut se faire ailleurs qu'à Loc-Maria.

INDULGENCE PARTIELLE de 100 jours pour toute visite à l'église de Loc-Maria, quelque jour que ce soit.

Ces indulgences sont applicables aux défunts.

Nominations dans le Clergé. — Par décision de Monseigneur, ont été nommés :

M. Ollivier, aumônier de la maison centrale de Landerneau, recteur de Ploéven ;

M. Livinec, professeur de dogme, économe au Grand-Séminaire ;

M. Guéguen, recteur de Plouégat-Moysan, recteur de Plouhinec, en remplacement de M. Vigouroux, démissionnaire pour cause de santé ;

M. Le Guen, vicaire à Plounévez-Lochrist, recteur de Plouégat-Moysan.

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs M. Quélennec, aumônier de l'Hôpital civil de Brest, mort le 4 août, à l'âge de 72 ans.

Ordination. — Hier, jour de la fête de saint Laurent, Monseigneur a ordonné, à la Cathédrale, 12 prêtres, 13 diacres, 20 sous-diacres et 34 minorés.

La veille, au Séminaire, 46 jeunes gens sortant du cours de Philosophie, avaient reçu la première tonsure.

Nous donnerons dans notre prochain numéro les noms des ordinands aux ordres majeurs.

Visite épiscopale aux îles d'Ouessant et de Molène. — Samedi dernier, 5 Août, Monseigneur accompagné de M. Corrigou, vicaire général, et de M. Peyron, chanoine titulaire, a quitté Quimper pour se rendre à l'île d'Ouessant.

Sa Grandeur est partie de Brest, à 8 heures du soir, à bord du vapeur *la Glaneuse*, gracieusement mis à sa disposition par M. Chevillotte, ancien député, conseiller général d'Ouessant. Malgré l'heure avancée, — il était près de minuit, — le clergé avec M. le Maire et un groupe de fidèles attendait à l'arrivée ; le lendemain, toute la population de l'île se pressait pour recevoir la bénédiction épiscopale.

A 8 heures, Monseigneur fut conduit processionnellement à l'église, où il dit la messe, à l'issue de laquelle il administra le sacrement de Confirmation à 250 enfants environ. Ensuite la procession se reforma, pour se rendre à l'école libre des Sœurs, que l'Evêque bénit solennellement, non sans avoir remercié les souscripteurs qui ont contribué à cette bonne œuvre et surtout félicité de leur générosité les habitants de l'île, qui ont réuni la somme — énorme pour eux — de 10,000 francs.

A 1 h. 1/2, Sa Grandeur quittait Ouessant pour se rendre à Molène, où l'attendait la plus charmante réception. Le bateau de sauvetage avec son équipage au complet, chantant *l'Ave Maris Stella*, a accosté *la Glaneuse* et conduit l'Evêque à terre, aux cris répétés de : vive Monseigneur !

Celui-ci, ému de ces scènes touchantes qui lui rappelaient son île natale, remercia en quelques mots sortis du cœur. « Marin lui-« même, il connait et apprécie les marins, leur mâle courage au « milieu de ces mers dangereuses, leur confiance en Dieu... Puis-« sent-ils garder toujours au cœur ces nobles sentiments : l'amour « de Dieu, l'amour de la patrie et le dévouement à leurs sembla-« bles ! »

Après avoir donné la Confirmation à environ soixante enfants, Monseigneur visita avec le plus vif intérêt la maison d'école libre, qui s'achève, puis, ayant béni une dernière fois les bons insulaires, il se rembarqua et arrivait à Brest, vers 9 heures du soir.

Archives diocé[illegible]e Quimper et Léon

Lettre d'un Missionnaire. — Nos lecteurs n'ont pas oublié la relation si vivante, écrite par le R. P. Moullec, de son voyage à travers l'Ouganda, et des événements si tragiques qui suivirent son arrivée dans sa Mission.

On veut bien nous communiquer une nouvelle lettre du vaillant Missionnaire. Elle sera lue avec le même intérêt.

« Notre-Dame des Victoires, Buddu, le 31 Mars 1893.

« MON BIEN CHER FRÈRE,

« Je relève de fièvre ; ma main tremble encore, et je ne puis songer à t'écrire longuement.

« Dans ma dernière lettre, je te parlais de guerre. Elle a été imminente, mais le fort Kampala l'a empêchée. Tous ses soldats étant Musulmans, il lui est difficile d'entrer en ligne contre des Bagandas, Musulmans aussi. Beaucoup de ses soldats ont même déserté, par suite de cette entente entre musulmans et protestants.

« Actuellement, nous avons donc la paix, et tout porte à croire que nous en jouirons longtemps. La Compagnie « East africain » tombe à l'eau, aujourd'hui même. C'est le gouvernement anglais qui, dès ce jour, prendra en mains les affaires de l'Ouganda. Le Consul général de Zanzibar est arrivé pour arranger toutes choses en dernier ressort.

« Un capitaine anglais et un journaliste allemand avaient précédé le Consul et fait une enquête. Tout le procès est en notre faveur, à part l'affaire de Bulingugué, qu'on a laissée un peu dans l'ombre, pour éviter des complications avec le gouvernement français. C'est là, en effet, que nous avons été canonnés.

« Nos conversions ne diminuent pas, et si le pays est partagé entre protestants et catholiques, l'effet moral produit par ce partage sera immense sur tous les païens. Nous en espérons les meilleurs résultats. Ici, dans le Buddu, nous sommes plus préoccupés de refuser les gens au Baptême que de les admettre. Dans notre poste, nous sommes trois Missionnaires, avec trois mille chrétiens, qui se confessent au moins toutes les trois semaines, la plupart tous les quinze jours. Comment songer à baptiser d'autres? qui les confessera ? Nous attendons donc de nouveaux confrères, avant de recevoir tous ceux qui demandent le Baptême. Jeudi cependant, nous avons baptisé encore deux cents néophytes.

« Je suis en bonne voie de guérison. Pas d'inquiétude, par conséquent. Je n'avais pas eu la fièvre depuis sept à huit mois, il fallait bien qu'elle vint me rendre visite et me détacher encore un peu de ce bas-monde. Je suis heureux, très heureux au milieu de mes chers Bagandas, et s'il me fallait les quitter, j'aimerais mieux quitter la terre, le jour même.

« Les privations ne manquent pas, surtout dans le temps de la maladie ; mais quand on se voit entouré de milliers de chrétiens, qu'on a instruits et qu'on a baptisés par centaines de sa propre main, on surabonde de joie au milieu de tout ce qui peut mâter la nature.

« Les Anglais font un chemin de fer de la côte au Nyanza. Dans quatre ans, ce sera fini. Il peut se faire alors que chaque Missionnaire aille en France passer une saison, pour se refaire. Cette question est fort débattue au Conseil de Maison-Carrée.....

« Quel est l'Evêque de Quimper ? Notre courrier a été pillé et deux hommes tués. Toutes les lettres à moi écrites, depuis Août jusqu'à Janvier, sont perdues. »

« Tout à toi.

SIMON. »

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Le 2 août, à l'occasion du Pardon d'Assise et pour gagner l'indulgence dite de la Portioncule, le Souverain Pontife s'est rendu à 7 heures et demie, à la chapelle Pauline, afin d'y célébrer le saint Sacrifice.

Environ 150 personnes avaient pu obtenir la faveur spéciale d'être admises dans la chapelle Pauline qui est, on le sait, la paroisse du palais apostolique et jouit, entre autres privilèges, de celui des églises franciscaines où l'on peut gagner l'indulgence de la Portioncule.

Après avoir prié quelque temps au *faldistorium*, le Pape a revêtu les ornements sacrés et commencé la célébration du saint-sacrifice.

Ensuite il a assisté à une messe d'action de grâce, dite par son chapelain secret, Mgr Ungherini.

Pendant toute cette messe, le Saint-Père est resté agenouillé, profondément absorbé dans la prière.

Au sortir de la chapelle, vers 9 heures, le Saint-Père a donné sa main à baiser à ceux des assistants qui pouvaient l'approcher à son passage.

Tous d'ailleurs ont pu constater que Léon XIII avait un aspect très florissant de santé, que sa démarche était aisée et même rapide, et que sa voix forte et claire se faisait entendre jusqu'à l'extrémité de la chapelle Pauline.

Dans l'après-midi, à 6 heures, le Saint-Père est descendu de nouveau à la chapelle Pauline, pour y répéter la visite à laquelle est attachée l'indulgence de la Portioncule.

Le numéro d'août des *Ephemerides liturgicæ* nous apporte une nouvelle qui sera accueillie avec une pieuse gratitude.

N. S. P. le Pape, sur la proposition de la Sacrée-Congrégation des Rites, vient d'approuver l'institution d'une fête en l'honneur de la Sainte-Famille, avec messe et office propres.

Cette fête est fixée au troisième dimanche après l'Epiphanie, sous le rite double majeur. Elle n'est point obligatoire pour toute l'Eglise, mais seulement pour les diocèses où NN. SS. les évêques

Archives diocés ne de Quimper et Léon

jugeront bon de l'instituer, comme le Cardinal-vicaire vient de le faire pour le diocèse de Rome.

L'année prochaine, le troisième dimanche après l'Epiphanie tombant le jour de la Septuagésime, l'office de la Septuagésime sera, par exception et pour cette fois seulement, simplifié, afin que la fête de la Sainte-Famille ne soit ni omise, ni transférée, la première fois où elle peut être célébrée.

Les considérants du décret rappellent les Lettres apostoliques du 14 juin 1892 (1), par lesquelles N. S. P. le Pape demandait l'érection dans toutes les paroisses de l'*Association de la Sainte-Famille* et ils disent que l'institution de cette nouvelle fête a pour but d'augmenter de jour en jour la dévotion à la Sainte-Famille de Jésus, Marie et Joseph.

Les fidèles trouveront dans cet acte du Souverain Pontife une nouvelle exhortation à entrer dans ces pieuses associations, à en prendre l'esprit et à en remplir pieusement les saintes pratiques.

PARIS. — On lit dans la *Semaine Religieuse* :

« Un rescrit très important a été donné en faveur des malades que le prêtre ne peut pas facilement aborder dans les hôpitaux parisiens. Il accorde aux supérieurs ecclésiastiques des religieuses qui se consacrent au service des malades dans les hôpitaux publics, la faculté d'indulgencier pour chacune d'elles un crucifix, de telle sorte que tout moribond qui, d'un cœur contrit, baise ce crucifix ou même le touche simplement, puisse gagner l'indulgence plénière à l'article de la mort ; mais les religieuses ne peuvent faire usage de leur crucifix que dans le cas où le mourant est privé de tout autre secours religieux. »

On voit ici, une fois de plus, la sollicitude de l'Eglise pour le salut de ses enfants. Il ne faudrait point croire cependant que l'indulgence dont il est ici parlé puisse remplacer la réception des sacrements, ni même suppléer à leur défaut. Le péché ne peut être effacé que par les sacrements ou la contrition parfaite ; l'indulgence vient ensuite remettre la peine due au péché déjà pardonné. Si l'âme est en état de péché et qu'elle n'en est délivrée ni par les sacrements ni par la contrition parfaite, l'indulgence offerte ne trouve point son application, et malgré la miséricordieuse intervention de l'Eglise, l'âme reste justiciable de Dieu.

Le service militaire des ecclésiastiques. — Mgr Trégaro, évêque de Séez, vient d'adresser aux sous-diacres, diacres et prêtres de son diocèse, appelés sous les drapeaux pour une période de vingt-huit jours, après avoir déjà satisfait à la loi qui les oblige à une année de service militaire, une belle et éloquente lettre où nous lisons :

(1) La *Semaine religieuse* a publié le bref pontifical et les statuts de l'Association de la Sainte Famille, dans les n^os^ du 26 août et du 2 septembre 1892.

« ...Si l'émotion que ressentait votre évêque était si profonde, si cruelle, il y a trois ans, comment vous exprimer, mes chers enfants, ce qu'il éprouve aujourd'hui ? A cette époque, en effet, vous étiez libre encore. Vous étiez victimes d'une loi qui blessait toutes les consciences catholiques et infligeait à l'Eglise une humiliation aussi injuste qu'imméritée ; mais aucun serment solennel ne vous liait encore. Actuellement il n'en est pas ainsi. Vous avez fait généreusement votre sacrifice : vous ne vous appartenez plus ; au pied des saints autels, vous avez fait le serment d'être à Dieu pour toujours. Vous êtes à Dieu, et nulle puissance humaine ne peut briser vos liens ou vous en imposer de nouveaux, qui seraient contraires à vos engagements sacrés, si ce n'est par le droit du plus fort, exécré des peuples et la honte de l'humanité. Il n'y a pas de droit contre le droit, et malheur surtout à quiconque oserait s'élever contre les droits de Dieu.

« Pourquoi faut-il qu'une loi aussi néfaste nous soit imposée ? Nous devrons la subir, mais nous nous réservons le droit incontestable qu'aucune puissance humaine, qu'elle soit impériale, royale ou républicaine, ne saurait nous ravir, le droit d'y contredire hautement, comme nous en avons l'impérieux devoir. Mieux vaut obéir à Dieu qu'aux hommes. Ce cri tombé, il y a dix-neuf cents ans, des lèvres de nos maîtres dans la foi, tout meurtris encore sous les coups de leurs bourreaux, nous le redirons jusqu'à notre dernier soupir. Mais ayons confiance ; rien n'est éternel ici-bas : un jour viendra, nous en avons la ferme et inébranlable conviction, où la France, redevenue franchement catholique, rougira d'avoir ainsi opprimé ses enfants les plus fidèles. Elle reprendra alors, au souvenir de son glorieux passé, sa marche triomphale à travers le monde, portant dans les plis de son noble drapeau le droit, la justice et la liberté.

« Si nous voulons être témoins de ce grand spectacle, que nous appelons de tous nos vœux, sachons nous en rendre dignes par une constance invincible dans la lutte. Si Dieu ne nous a pas commandé de vaincre, il nous a ordonné de combattre sans trêve et sans défaillance. La victoire est assurée à celui qui combattra jusqu'à la fin.

« Montrons-nous, partout et toujours, à la hauteur des épreuves, et sachons élever notre dévouement à la sainte Eglise notre Mère au-dessus de la haine que lui ont vouée ses implacables ennemis. »

Restitution. — Le *Journal Officiel* a publié la note suivante :

« Il a été versé, à titre de restitution au Trésor (versement de M. de Maubeuge au nom d'un anonyme), la somme de 40,000 francs dont il a été fait recette le 17 Juin 1893, par le caissier payeur central du Trésor public. »

La *Semaine religieuse* du diocèse de Paris reproduit cette note en l'accompagnant des lignes suivantes :

Archives diocés[illegible]e Quimper et Léon

« M. l'abbé de Maubeuge est chapelain à Notre-Dame-des-Victoires, et il n'est pas difficile de deviner que l'anonyme est un pénitent qui est venu lui demander le pardon de ses fautes, en le chargeant de réparer en son nom le tort fait au Trésor public. »

Une feuille radicale, le *XIX^e Siècle*, dit à propos de cette restitution :

« Si tous ceux qui ont trompé le fisc voulaient bien suivre cet exemple, on pourrait réduire les impôts ; mais les scrupules de conscience sont rares, quand il s'agit de fraudes au préjudice de l'Etat, et le pénitent du chapelain de Notre-Dame-des-Victoires aura sans doute fort peu d'imitateurs. »

Les imitateurs seraient moins rares et les fraudeurs aussi, le *XIX^e Siècle* doit s'en convaincre, si la presse révolutionnaire n'avait pas fait tant d'efforts pour empêcher les gens de se confesser.

Dieu n'a pas baissé de grade. — Dans un discours aux jeunes conscrits, à la messe du départ célébrée à Notre-Dame-des-Victoires, Le R. P. Terrade a cité ce beau trait : « Il y a quelques années, un amiral, qui consacre aujourd'hui son grand cœur aux œuvres chrétiennes et sociales, était préfet maritime à Cherbourg. Pour la Fête-Dieu, il avait ordonné à ses marins de faire un magnifique reposoir, et lui-même, en grand uniforme, avait suivi le Saint-Sacrement. A cette occasion, la presse irréligieuse fit une vive campagne contre le cléricalisme de l'amiral. Celui-ci resta dédaigneux en face d'injures qui honorent. L'année suivante, on lui demanda s'il allait renouveler publiquement la manifestation de ses sentiments chrétiens et suivre encore, en grande tenue, la procession de la Fête-Dieu : « Certainement, répondit l'amiral, car je n'ai pas appris depuis l'an dernier que Dieu ait baissé de grade. » Réponse sublime, Messieurs, comme il en jaillit des grandes âmes. »

L'enseignement de la Religion. — Dernièrement, nous lisions dans les journaux de la Haute-Italie les lignes suivantes :

« L'instruction religieuse était bannie, depuis quelques années, des écoles municipales de Milan. A la suite des réclamations réitérées des parents chrétiens, la municipalité a sollicité un vote de tous les pères de famille. Sur 30,000 votants, 28,000 se sont prononcés pour la réintroduction de l'instruction religieuse. «

Si l'on consultait en France les intéressés, le *referendum* donnerait les mêmes résultats. Nos pères de famille subissent la loi, mais ne l'acceptent pas. *(Univers).*

La prière aux repas. — Le roi Alphonse d'Aragon avait appris avec peine que ses pages (jeunes serviteurs des rois) négligeaient de prier avant et après chaque repas ; il voulut leur donner une bonne leçon et les invita tous à dîner.

Avant le repas, aucun ne fit le signe de la croix, aucun ne pria.

Le roi avait aussi invité un mendiant, auquel il avait recommandé comment il devait agir.

Ce mendiant arriva pendant le repas, se mit à table, mangea et but à satiété, sans rien dire, et partit sans même remercier le roi.

Les pages furent surpris de la conduite de ce pauvre et pensèrent qu'on allait le chasser.

Mais le roi resta tranquille et se tut.

Quand le mendiant fut sorti, les pages se dirent entre eux : « Quel grossier, quel détestable personnage ! »

Alors le roi se leva et prononça avec sévérité ces paroles : « Jusqu'aujourd'hui, vous avez été aussi grossiers et aussi ingrats que ce mendiant ! Chaque jour, le Père céleste vous donne la nourriture nécessaire, sans que vous la demandiez, et vous ne lui adressez aucun remerciement. Rougissez donc et ayez honte de votre ingratitude ! »

Hélas ! nombreux sont les chrétiens auxquels on peut faire le même reproche.

« Le Diable au XIX^e siècle ». — Sous ce titre : *Le Diable au XIX^e siècle*, paraît une publication étrange signée D^r Bataille. De divers côtés, on nous a demandé ce que nous en pensions.

Nous regrettons d'abord qu'un ouvrage de ce genre soit publié par livraisons, et par là offert à un public qui ne peut qu'en être profondément troublé.

Cet ouvrage n'est pas un travail historique, mais un roman. Il était facile de le construire avec quelques livres de voyage, quelques notions sur la Franc-Maçonnerie, de l'imagination et de l'audace. La responsabilité du trouble qu'il jette dans les esprits est par là considérablement aggravée, et pour l'auteur et pour l'éditeur. L'auteur ne donne pas son vrai nom. Il faudrait pourtant que l'on sût quel est celui qui affirme avoir assisté en personne à toutes les scènes diaboliques qu'il raconte. De telles affirmations tirent leur valeur de la personne qui les donne.

Un démenti à l'une de ces scènes vient d'être donné par le général Cadorna. Le soi-disant D^r Bataille rapporte une horrible profanation maçonnique qui aurait eu lieu en août 1870, à Milan. Il raconte que quinze notables francs-maçons italiens, entre autres MM. Crispi, Ribboli, Cucchi et le général Cadorna, s'étaient réunis dans le but d'adopter un plan de campagne pour enlever Rome au Pape. A un moment donné, dit le D^r Bataille, le général Cadorna aurait jeté au feu la Sainte Hostie. Aussitôt le pavé se serait entr'ouvert et Lucifer en personne serait apparu au milieu des flammes pour exciter les francs-maçons à « tirer le dernier

Archives diocé[illegible] de Quimper et Léon

coup de canon ». Un mois après environ, Cadorna entrait dans Rome par la fameuse brèche de *Porta Pia*.

« Tout ce récit, quant à ce qui me concerne, est absolument faux, dit le général. Je n'ai pas été à Milan en 1870, et je n'ai jamais connu le docteur Ribboli, chef de la Maçonnerie, je ne suis et n'ai jamais été membre d'aucune Société secrète. Un abime de croyances et d'honnêteté me sépare de la Franc-Maçonnerie. »

(Semaine de Cambrai.)

Ministres de la parole sociale, n'oubliez jamais que la responsabilité la plus terrible accompagne toujours ce terrible ministère ; que l'éternité seule a de peines suffisantes pour punir ceux qui mettent la parole, ce don divin, au service de l'erreur, de même que l'éternité seule a des récompenses suffisantes pour ceux qui consacrent leur parole et leurs talents au service de Dieu et des hommes.

Donoso Cortès.

Questions de liturgie.

Dans la plupart de nos paroisses et de nos chapelles le linge de la sacristie est confié aux religieuses dont nous ne saurions trop louer le zèle pour le maintien d'une stricte propreté. Plus d'une Sœur se sera dit en lisant le dernier numéro de la *Semaine :* « Il est très facile de critiquer les bas d'aube et les garnitures d'autel de façon espagnole, mais ces objets sont peu coûteux ; notre église n'a pas les moyens de se procurer exclusivement de vraies broderies, et nous n'avons pas le temps de les exécuter nous-mêmes ; alors comment faire ? » — Tout simplement comme on faisait avant l'invention des dentelles à la mécanique. Les broderies vraies ou fausses ne sont nullement indispensables à la confection d'une aube, et l'on peut même dire que ce vêtement sacerdotal garde bien mieux son symbolisme quand il est fait d'une simple toile unie. A l'époque où les ornements sacerdotaux offraient la plus grande richesse pour l'ampleur, les tissus et les broderies, l'aube gardait ordinairement toute sa simplicité, et la majesté du costume, considéré dans son ensemble, ne faisait qu'y gagner. Il faut bien reconnaître cependant qu'aujourd'hui ces fins tissus sont du goût de tout le monde et qu'on tenterait en vain une révolution pour revenir à la simplicité de l'aube primitive. Que les mains habiles continuent donc à faire de belles guipures, personne ne s'en plaindra ; mais qu'on n'y brode point des croix, des ostensoirs, des calices, des Sacrés-Cœurs, des noms de Jésus et de Marie qui ne sont là nullement à leur place parce qu'ils ne peuvent y être un objet de vénération. Avant que l'intelligence du symbolisme ne fut perdue dans les masses, les objets pieux occupaient toujours une place d'honneur. Aujourd'hui on croit faire merveille en les prodiguant partout, et j'ai vu sur le pavé du chœur de plusieurs églises des tapis représentant

des croix et d'autres signes sacrés voués par leur destination même à être foulés aux pieds. Il y a trois siècles ceux et celles qui font ces belles choses, auraient subi le martyre pour éviter de pareilles profanations. Je ne demande pas cependant qu'on les martyrise !

Mais d'où viennent les abus du genre dont j'ai parlé en dernier lieu ? — De l'esprit singulièrement inventif de certains industriels ; de la confiance d'honorables marchands d'ornements ; mais aussi et surtout de la complaisance des prêtres qui confient à d'autres personnes le soin de choisir ces objets ; nous n'avons pas, il est vrai, les connaissances spéciales pour juger de la beauté et de la solidité de la toile et des autres tissus, mais ce n'est là qu'un côté de la question, et c'est un devoir pour nous de veiller sur les acquisitions faites par nos églises, comme aussi sur l'ornementation de nos autels.

Tout ceci nous a tenus éloignés bien longtemps de notre point de départ. Je n'ai pas cependant oublié que mon but principal est de faire connaître au lecteur le livre du P. Rio. La seconde partie du chapitre VIII est consacrée à recommander l'emploi de l'huile d'olive pour les lampes. Il y a là les plus heureuses citations de l'Exode, du Lévitique, de l'Apocalypse, de saint Bernard, etc ; il y a surtout l'histoire édifiante et intéressante d'une fondation pour l'entretien perpétuel de sept lampes dans une chapelle ; mais ce sont choses à lire en entier, et je ne puis les citer ici.

Le chapitre IX traite du Tabernacle du Saint-Sacrement. L'auteur y établit la raison d'être du conopée. Au point de vue pratique, je n'ai pas à le citer ici, par la raison bien simple que dans le diocèse de Quimper, il n'y a probablement pas une église où ce voile symbolique ne recouvre le Tabernacle du Saint-Sacrement. J'ai cependant eu occasion de constater moi-même certains abus ou certaines lacunes : 1° j'ai vu un Tabernacle recouvert d'un conopée dans une chapelle où le Saint-Sacrement n'est jamais conservé ; cet ornement était probablement trop défraîchi pour l'église paroissiale, et on l'a déposé ici jusqu'à ce qu'il soit indigne de paraître. Mais en faisant cette étrange économie (qui n'économise rien), on oublie que le voile est la marque par laquelle on reconnaît si le Tabernacle est habité, et l'on induit les fidèles en erreur ; 2° j'ai vu deux églises où le conopée violet reste en permanence depuis le premier dimanche de l'Avent jusqu'à Noël, et depuis la Septuagésime jusqu'à Pâques. Or, dans ces temps de pénitence, comme en tout autre temps, la couleur du conopée doit correspondre à celle qui est prescrite pour la messe et les offices du jour ; le violet ne doit donc paraître que les dimanches et les jours où l'*Ordo* indique l'office férial ; 3° certaines églises et chapelles, qui sont loin de compter parmi les plus pauvres, ne possèdent que des conopées blancs. Je n'oublie pas que le cérémonial du R. P. Le Vavasseur fait loi dans notre diocèse et qu'il permet la couleur blanche en tout temps ; mais il ajoute qu'il est mieux d'avoir la couleur du jour pour le pavillon du Tabernacle comme

Archives diocés[illegible]e Quimper et Léon

pour les ornements sacerdotaux ; donc, là où les ressources le permettent, on ferait mieux de se conformer à ce conseil.

On pourrait objecter que la difficulté n'est pas dans l'acquisition de trois conopées rouge, vert et violet, mais dans la nécessité de changer ces voiles tous les jours. A moins qu'on n'ait singulièrement compliqué les choses, ce changement ne demande que quelques minutes, et il y a des semaines entières où l'on n'a pas à le renouveler.

Vers la fin du chapitre IX, je consigne cette observation justifiée par ce qui existe dans presque toutes les églises de notre diocèse : « Nous reprochons à notre époque d'avoir sans raison multiplié les tabernacles. En effet, puisque cet édicule est fait pour garder le Saint-Sacrement, dans quel but et pour quel bien ces tabernacles vides dont on a semblé trop souvent faire l'appendice obligé de tout autel ? Il y a dans cette pratique une recherche exagérée d'uniformité matérielle, qui ne vise pas plus haut qu'une impression de coup d'œil. » Entre autres réformes liturgiques, Mgr Sergent recommandait celle-ci. La cathédrale de Quimper, ornementée par ses soins, compte quinze autels, mais ne possède qu'un seul tabernacle inutile : c'est celui de la chapelle de la Croix ou des *Trépassés*.

BIBLIOGRAPHIE

Lourdes, Hier, Aujourd'hui, Demain, tel est le titre attrayant d'un nouvel ouvrage qui a pour auteur M. Daniel Barbé. Une préface de Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier, et de nombreuses lettres épiscopales le recommandent à l'attention de tous les dévots de Notre-Dame de Lourdes. De belles aquarelles expliquent et encadrent le texte : ce sera à la fois un *vade mecum* et un des plus charmants souvenirs du pèlerinage.

Ce livre a été édité par Raoul Montlouis, 52, rue d'Assas, Paris, 3 bis, Cours de Tournon, Bordeaux. Prix : 1 fr. 75. — Librairie J. Salaun, à Quimper.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Juin-Septembre 1893.

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS
POUR ROYAT ET LAQUEUILLE

Pendant la Saison thermale, du 1er Juin au 30 Septembre, la Compagnie d'Orléans délivre, à toutes les gares de son réseau : 1° pour la station de *Laqueuille* desservant les stations thermales du *Mont-Dore* et de *La Bourboule* ; 2e pour la station de *Royat*, des billets aller et retour réduits de 25 0/0 en 1re classe et de 20 0/0 en 2e et 3e classes sur le double des prix des billets simples.

Tout billet délivré à une gare située à 300 kilomètres au moins desdites stations donne droit au porteur à un arrêt en cours de route, à l'aller et au retour.

La durée de validité de ces billets est de *10 jours*, non compris les jours de départ et d'arrivée. Cette durée peut être prolongée de 5 jours, moyennant paiement d'un supplément de 10 0/0 du prix du billet. La demande de

prolongation peut être faite soit à la gare de départ, soit à la gare d'arrêt, lorsqu'il y a lieu, soit à la gare destinataire, *mais avant l'expiration de la durée de validité des billets.*

Les voyageurs munis de ces billets peuvent faire usage des places de luxe, à la condition de payer intégralement le supplément afférent aux dites places.

AVIS. — Les Voyageurs obtiennent, sur leur demande, soit à la gare de départ, soit au bureau du Correspondant de la Compagnie à *Laqueuille*, des billets d'aller et retour réduits de 25 0/0 pour le *Mont-Dore* et *La Bourboule*.

Du *Mont-Dore* et de *La Bourboule* à *Royat* et *Clermont-Ferrand* et vice versâ. De *Bort* à *Laqueuille* (Le Mont-Dore et la Bourboule), *Royat* et *Clermont-Ferrand* et vice versâ. Billets d'Aller et Retour à prix réduits valables pendant 3 jours.

Les *Pilules de Vallet* ont été approuvées et recommandées par l'Académie de Médecine de Paris, pour la guérison de la *chlorose*, des *pâles couleurs*, de l'*anémie*, des *pertes de sang* et *pertes blanches* et de tous les états d'épuisement ou de faiblesse générale.

Nota. — Les Pilules de Vallet *(vraies)* sont blanches et sur chacune est écrit le nom de Vallet. Toutes pharmacies : 3 fr., le demi-flacon : 1 fr. 50. Fabrication, 19, Rue Jacob, Paris.

Goudron Guyot véritable, 19, Rue Jacob, Paris. Boisson hygiénique, affections de poitrine, de la gorge et de l'estomac. Prix : 2 francs. Toutes pharmacies.

E. LEFEVRE
Chirurgien-Dentiste

du Lycée de Quimper et de Communautés religieuses du Finistère,
à Quimper, seul Dentiste diplômé de l'Ecole Dentaire de Paris,
reconnue d'utilité publique et subventionnée par l'Etat,
visible tous les jours, le vendredi excepté, 6, rue Saint-François, 6,
A QUIMPER

DENTIERS FRANÇAIS, ANGLAIS ET AMÉRICAINS
RÉPARATION IMMÉDIATE DE TOUS LES APPAREILS DENTAIRES

PRIX MODÉRÉS

Clinique gratuite pour les indigents tous les jours, de 8 à 10 heures.

N. B. — Tous les appareils dentaires sont posés avec toutes les garanties désirables.

CABINET DEBRAY

Cabinet dentaire et Atelier de fabrication et de réparation, *2, rue Astor* (près la Halle), *à Quimper*.

M. F. PÉZIEUX, Chirurgien-Dentiste diplômé, est tous les jours, à la disposition des clients, à l'exception du vendredi.

M. Hélot *est visible tous les jeudis.*

Dents artificielles, systèmes français et américains. Réparation immédiate de tous les appareils dentaires. — *Prix modérés.*

On trouve chez l'auteur : « *Aux Mères de Familles* », par F. Pézieux, 2, rue Astor (près la Halle), à Quimper.

Archives diocé ne e Quimper et Léon

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ
92, rue Richelieu, 92,
est seule chargée, à Paris, de recevoir les ANNONCES pour la *Semaine Religieuse de Quimper.*

TOUJOURS AVEC LE PROGRÈS
Rappelez-vous que les BICYCLETTES les plus solides, les plus élégantes, les plus légères et les mieux construites sont les
FERNAND CLÉMENT & Cie
200, boulevard Pereire, Paris.
Avant d'acheter, demandez le Catalogue qui est envoyé *franco*, ou bien adressez-vous à M. Lozach, à Quimper.

PENSION DE FAMILLE
4, Rue de la Clef, 4, — PARIS
Près le Jardin des Plantes et la gare d'Orléans
AVIS à MM. les Ecclésiastiques et aux Familles désirant faire un séjour à Paris.
Appartements et chambres meublés ou non meublés depuis 150 francs par mois, location et nourriture comprises.
On traite à l'année depuis 1,500 francs.
Table d'hôte à 11 heures 3/4 et à 6 heures.
Déjeuner 1 fr. 50, dîner 2 fr., vin compris. — Grand et beau jardin.

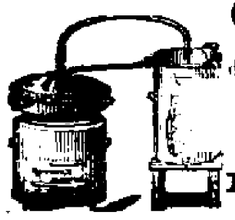
GUIDE PRATIQUE du BOUILLEUR
et du DISTILLATEUR
donnant les meilleures Méthodes pour la Distillation des Cognac, des Eaux-de-Vie diverses et des Essences; *décrivant les Appareils* les mieux appropriés pour ces usages.
ENVOYÉ GRATIS ET FRANCO, PAR
DEROY FILS AINÉ
75, Rue du Théâtre-Grenelle, PARIS.
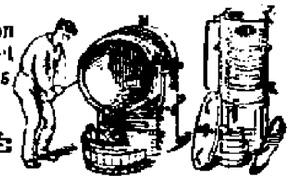

VANPOULLE ORNEMENTS D'ÉGLISE
à CAMBRAI (Nord)
Catalogue illustré envoyé à réception d'une carte de visite.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT
pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Epiciers.* — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché.

8e Année. Vendredi 18 Août 1893. N° 33.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES
L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé Rosparé, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. de Kerangal, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie Salaun, rue Keréon.

SOMMAIRE. — *I.* Le vote et la conscience (fin).
II. Chronique du diocèse. Communication de l'Évêché ; Pèlerinage de N.-D. de Lourdes ; Ordination du 10 Août 1893 ; Nominations dans le clergé ; Nécrologie ; Enseignement ecclésiastique ; Quimper ; N.-D. des Portes à Châteauneuf-du-Faou.
III. Nouvelles du monde catholique : Rome ; Ars ; Diabolisme et franc maçonnerie ; Règle de conduite ; Place de la Religion dans l'éducation.
IV. Documents historiques (suite).
V. Annonces et Avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 20 Août. — 13e Dimanche après la Pentecôte. S. Joachim, père de la Sainte-Vierge. Double de 2e classe, blanc. Mémoire du dimanche, à la Messe.
Aux Vêpres, mémoires du suivant et du dimanche.
Lundi, 21. — Ste Jeanne-Françoise de Chantal, veuve. Double, blanc.
Mardi, 22. — Octave de l'Assomption. Double, blanc.
Mercredi, 23. — S. Philippe Béniti, confesseur. Double, blanc.
Jeudi, 24. — S. Barthelemy, apôtre. Double de 2me classe. Rouge.
Vendredi, 25. — S. Louis, roi de France, confesseur. Double, blanc.
Samedi, 26. — S. Bernard, abbé, docteur. Double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Carmélites de Brest	20, 21, 22, 23, 24, 25 Août.
Carmélites de Morlaix ...	26 Août.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Archives diocé ne de Quimper et Léon

Chemins de fer, au sujet du pèlerinage de Quimper, à Notre-Dame de Lourdes. Le départ est fixé au dimanche, 17 Septembre. Dès que le prix des places sera connu, une circulaire sera adressée au clergé du diocèse. (*Note du Comité*).

Ordination du 10 Août 1893.

PRÊTRES.

MM. Joseph Jacob, de Saint-Mathieu, de Quimper.
Eugène Pichon, de Pont-Aven.
Alfred Sennet, de Sainte-Croix, de Quimperlé.
Jean Briant, de Plomodiern.
François-Marie Buors, de Lesneven.
Etienne Corre, de Landivisiau.
Pierre-Marie Déniel, du Bourg-Blanc.
Yves Guézennec, de Kerlouan.
Jean-Noël Labbat, de Dinéault.
Nicolas Lesconnec, de Lesneven.
Jean-Marie Uguen, de Guissény.
Jean-Yves Velly, de Goulien.

DIACRES.

MM. Jean Roudot, de Saint-Goazec.
Charles Branquet, de Leuhan.
Pierre Bodénès, de Hanvec.
Hervé Kerouanton, du Drennec.
Mathurin Nicol, du diocèse de Vannes.
Amédée Salaun, de Ploudalmézeau.
François-Marie David, de Briec.
Pierre Fichot, de Saint-Pol-de-Léon.
Jean Goarzin, de Locmaria-Plouzané.
Jean-François Kervran, de Plourin-Ploudalmézeau.
Corentin Rognant, de Plomodiern.
Jean-Louis Salaün, de Briec.
Pierre-Marie Thomas, de Plougonven.

SOUS-DIACRES.

MM. Jean-Marie Bihan, de Lambézellec.
Nicolas-Marie Billant, de Saint-Urbain.
Jacques Calvarin, de Tréouergat.
Georges Duigou, de Trégunc.
Jean Gallou, de Lesneven.
Henri Kerisit, de Goulien.
Noël Lastennet, de Poullan.
Eugène Le Berre, de Quimper.
Jean Claude Le Gall, de Plougastel-Daoulas.
Louis Le Hir, de Camaret.
Jean Le Menn, de La Martyre.

Jean Le Pape, de Saint-Martin, de Brest.
Jean-Louis Le Vern, de Landerneau.
Yves-Marie Lohéac, de Spézet.
Pierre Moal, de Saint-Pol-de-Léon.
Jean Maguet, de Locmélard.
François Nicolas, de Plouguerneau.
Yves Pronost, de Tréflez.
Yves Tanguy, de Pouldergat.
Pierre Toscer, de Saint-Sauveur de Brest.

Nominations dans le Clergé. — Par décision de Monseigneur, ont été nommés :

M. Kernéis, jeune prêtre, vicaire à Plounévez-Lochrist ;
M. Briant, jeune prêtre, vicaire à Lothey ;
M. Guézennec, jeune prêtre, vicaire à l'Ile-de-Sein ;
M. Labbat, jeune prêtre, vicaire à Saint-Thois, en remplacement de M. Ily, qui entre dans la Congrégation des Oblats de Marie.

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs M. Félix d'Amphernet, aumônier du cimetière, à Brest, mort dimanche 13 Août, à l'âge de 48 ans. Il a été enterré mercredi, à Quimperlé.

On peut ajouter le nom de M. d'Amphernet à la liste des victimes du devoir. Pendant sept ans, aumônier militaire, en Tunisie, il y contracta la maladie qui vient de l'enlever à l'affection de ses confrères parmi lesquels il ne comptait que des amis.

Enseignement ecclésiastique. — Comme les années précédentes, nos collèges ecclésiastiques se sont distingués par les succès obtenus aux examens du baccalauréat.

Sur un nombre assez restreint d'élèves admis, dans le Finistère, le collège de Saint-Pol-de-Léon en compte sept pour la Rhétorique, deux pour la Philosophie et quatre pour le cours de sciences.

Le collège de Lesneven a fait recevoir un élève au baccalauréat ès-sciences et vingt au baccalauréat ès-lettres, dont huit pour la Philosophie et douze pour la Rhétorique.

QUIMPER. — La solennité de l'Assomption est bien toujours la fête patronale, le *pardon* de Quimper. Dans toutes les paroisses de la ville, on a remarqué que les confessions et les communions ont été plus nombreuses que jamais.

A Saint-Corentin, Monseigneur a célébré la Messe pontificale, et présidé la procession qui s'est rendue, à l'issue des Vêpres, au sanctuaire de N.-D. de Loc-Maria. Les fidèles en très grand nombre ont suivi la procession traditionnelle, et ce n'était pas sans mérite de leur part, vu la chaleur excessive qu'il faisait.

Archives diocé[illegible]e Quimper et Léon

Chateauneuf-du-Faou. — **Pardon de N.-D. des Portes et bénédiction de la nouvelle chapelle, dimanche 27 Août.** — Le pardon de N.-D. des Portes verra, cette année, un concours plus nombreux de pèlerins. La présence de Monseigneur l'Évêque rehaussera l'éclat de la fête ; car il n'y a pas de fête religieuse complètement grande et belle, sans la présence du premier pasteur du diocèse.

Quelques uns ont vu avec regret disparaitre la vieille chapelle, à laquelle se rattachaient tant de souvenirs. Que d'hommages, de prières et de larmes n'a-t-elle pas recueillies ! Mais les raisons de sentiment devaient céder devant la nécessité. D'ailleurs, rebâtir à N.-D. des Portes un sanctuaire plus grand et plus beau, n'est-ce pas la glorifier encore ?

L'ancienne chapelle avait près de cinq siècles d'existence. Voici l'inscription du portail : « Jehan Le Prat de Keramoal a fait cet « édifice l'an mil quatre cent trente cinq et trois pour l'âme du « vénérable recteur. »

La chapelle avait été agrandie en **1512**. Elle n'offrait aucun caractère architectural, en dehors du portail, œuvre très remarquable portant le cachet gothique des porches du Folgoët et de Saint-Pol-de-Léon. Malheureusement, pendant la Révolution, le marteau des démolisseurs a mutilé les sculptures représentant les douze apôtres qui figuraient sous l'arcade.

On remarquait dans la chapelle les armoiries des seigneurs de Rosilly, qui possédaient de nombreuses propriétés à Châteauneuf. Un membre de la famille, François de Rosilly, a été recteur de Châteauneuf, de 1668 à 1688.

La nouvelle chapelle a été construite sur les plans de M. l'architecte Le Guerrannic. Celui-ci, travailleur infatigable, homme de goût et de talent — véritable artiste chrétien — s'est inspiré des idées de Mgr Lamarche, de vénérée mémoire, qui voulait une construction romane, digne du site charmant qui l'encadre.

La nouvelle église de N.-D. des Portes, aujourd'hui terminée, sauf la flèche du clocher, sera bénite par Mgr l'Evêque de Quimper, le jour du grand pardon annuel.

Plusieurs paroisses se proposent de venir en pèlerinage avec leurs croix et bannières.

Voici le programme des fêtes et les heures des offices, le samedi 26 et le dimanche 27 Août :

Samedi matin, à 10 h , la statue de N.-D. des Portes sera transportée processionnellement dans la nouvelle chapelle ; 10 h. 1/2, grand'messe ; le soir, à 5 h.. Vêpres ; 8 h. 1/2, Procession aux flambeaux, suivie de la bénédiction du Très Saint-Sacrement. La chapelle restera ouverte, la nuit, pour entendre les confessions.

Dimanche. Première messe à 4 h ; les autres messes se suivront d'heure en heure ; la bénédiction de la chapelle se fera avant la grand'messe, qui sera chantée à 10 heures.

Vêpres et procession à 3 h.

N. B. — On peut gagner une indulgence plénière le jour du pardon et pendant l'octave. Une indulgence de 300 jours est accordée, durant l'année, pour chaque visite à la chapelle.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — S. S. Léon XIII vient d'adresser à S. E. le cardinal archevêque de Bordeaux une lettre « avec l'ordre d'en *publier* la traduction française. » (1)

A Notre cher fils Victor-Lucien Lecot, cardinal-prêtre de la sainte Église romaine, archevêque de Bordeaux.

LÉON XIII, PAPE,

Notre cher Fils, salut et bénédiction apostolique.

Elles nous furent singulièrement agréables, les lettres que vous Nous avez envoyées, le 26 du mois de juillet dernier ; elles Nous donnaient, en effet, un nouveau témoignage de votre affection pour Nous, et de la sollicitude avec laquelle vous vous préoccupez des deux intérêts qui Nous sont le plus à cœur, le bien de l'Église et le bien de la France.

Assurément, d'après la description que vous Nous avez faite avec soin de l'état présent de votre pays, Nous avons reconnu avec joie que, de jour en jour, s'accroissent les efforts en vue de la concorde et de la paix. C'est ce qu'avaient recommandé avec énergie à tous les hommes de cœur et de conscience Nos Lettres, renouvelées à de fréquents intervalles.

Nous regardons, en effet, comme un heureux présage ce que Nous croyons reconnaître à présent : à savoir que la voix de la raison commence à triompher des fausses opinions admises dans certains esprits, qui semblaient considérer l'Eglise comme absolument ennemie de la prospérité du pays. Nous voyons revenir à des sentiments plus modérés de justice, et les esprits les plus intelligents, et les hommes du peuple, que leur louable simplicité conduit naturellement à des appréciations plus équitables.

Cette constatation Nous donne l'espoir heureux qu'il s'approche, ce temps fortuné et l'objet de tous les désirs, où la paix s'établira d'une façon solide et où, grâce à elle, la nation française pourra réunir ses forces dispersées et les faire servir toutes au bien commun.

Mais, malgré la joie que Nous causent tous ces indices, Nous ne pouvons Nous soustraire au sentiment qui Nous fait supporter avec peine et désapprouver grandement l'audace de quelques hommes qui, se recommandant du nom de catholiques et de leur attachement à la religion des ancêtres, se laissent emporter par l'esprit de parti, au point qu'ils n'hésitent pas à attaquer violemment,

(1) Lettre de Mgr Lecot au journal *Le Monde*, 11 Août.

Archives diocé ne de Quimper et Léon

par des écrits injurieux, livrés à la publicité, les plus hauts dignitaires de l'Eglise et n'épargnent même pas au Pontife Suprême leurs critiques acerbes.

Il semble même que ces écrivains, qui sentent bien l'impossibilité de rien obtenir, par cette tactique, au profit de la cause politique qu'ils défendent, se trouvent suffisamment récompensés de leur travail, s'ils peuvent retarder ou gêner par leur action les résultats de Nos efforts, et paralyser ainsi les dispositions salutaires des esprits qui, fatigués par la lutte, inclinent vers la paix.

Aussi, comme s'ils craignaient que ce qui peut faire le salut de la France ne se réalise, ils préfèrent voir les enfants de la même famille en désaccord, se séparer les uns des autres et prolonger des luttes fraternelles, au grand détriment de la patrie et de la religion.

Et pourtant, en vérité, personne n'a pu trouver obscure ou ambiguë la pensée que Nous avions dans l'esprit, lorsque, Nous inspirant des devoirs de Notre ministère sacré, Nous adressâmes à la nation française Notre première exhortation, pleine de bienveillance et de paternelle affection.

Une expérience prolongée l'avait clairement appris à tous : l'état du pays s'est tellement modifié, que, dans les conditions où est actuellement la France, il ne paraît pas possible de revenir à l'ancienne forme du pouvoir, sans passer par de graves perturbations.

La Religion catholique, qu'un grand nombre regardait, quoique bien à tort, comme entretenant des divisions fâcheuses, était appelée à courir de grands dangers, et l'Eglise était exposée à des vexations de jour en jour plus aiguës.

Cette situation était si évidente, qu'elle ne pouvait échapper à personne.

Dès lors, ému de ces difficultés, Nous, dont la charge est de défendre ce qui peut assurer le mieux le salut de la Religion, quoique nous sachions qu'il n'est permis à personne, sans témérité, d'imposer des limites à l'action de la Providence divine pour ce qui touche l'avenir des nations, n'ayant jamais eu, d'ailleurs, la pensée de blesser des sentiments intimes auxquels est dû tout respect, Nous n'avons pu cependant souffrir qne quelques hommes, entraînés par l'esprit de parti, se servissent d'une apparence de religion comme d'un bouclier, pour faire plus sûrement opposition au pouvoir public depuis longtemps établi.

De ces tentatives d'opposition, en effet, on ne pouvait attendre aucun résultat utile, mais seulement des conséquences très défavorables pour l'Eglise.

C'est pourquoi, Nous préoccupant de l'importance de la situation, et pour que la Religion, dans sa majesté auguste, ne fût pas mêlée aux luttes des passions humaines ou aux complications trompeuses de la politique, mais voulant, comme il était convenable, qu'elle gardât sa place au-dessus des incidents humains, Nous fîmes appel à tous les citoyens français, hommes de cœur et d'équité,

leur persuadant de reconnaître et de garder loyalement la constitution du pays telle qu'elle est établie, et, oubliant les vieilles querelles, de travailler énergiquement à ce que la justice et l'équité président aux lois, à ce que le respect et les conditions de la vraie liberté soient assurées à l'Eglise et qu'ainsi, fraternisant dans leurs efforts, ils pourvoient à la prospérité de la commune patrie.

Comme telle fut toute la portée de Notre pensée et de Nos actes, il est à la fois malheureux et absurde qu'il puisse se rencontrer quelqu'un, qui, se vantant d'avoir plus souci de l'Eglise que Nous-même, s'arroge le droit de parler en son nom contre les enseignements et les prescriptions de Celui qui est en même temps le protecteur et le chef de l'Eglise.

Nous croyons, à la vérité, que ces hommes, dont la conduite est à la fois si téméraire et si indigne, ne peuvent trouver en France, parmi les vrais enfants de l'Eglise, personne qui soit de leur avis ou imite leurs exemples. Car Nous estimons justement vrais enfants de l'Eglise ceux qui font sans peine au bien très supérieur de la Religion et de la patrie le sacrifice de leurs sentiments et de leurs intérêts privés.

Quant à ceux-ci, Nous ne pouvons douter que leur docilité et leur solide vertu ne soient amplement récompensées par Dieu, et que tous les gens de bien ne les approuvent et ne les louent, comme ils le méritent.

Dans ces circonstances, Nous vous accordons du fond de Notre cœur, Notre Très Cher Fils, à vous, au clergé et aux fidèles confiés à votre garde, comme gage de Notre particulière bienveillance, Notre bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 3e jour d'août 1893, et la 16e année de Notre Pontificat.

LÉON XIII, PAPE.

ARS. — Les fêtes célébrées à Ars, à l'occasion du 34e anniversaire de la mort du vénérable curé Vianney, ont eu lieu le vendredi 4 Août, au milieu d'un concours inaccoutumé de population.

Le 2 Août au soir, S. E. le cardinal Richard est arrivé à Ars, accompagné de S. G. Mgr l'Evêque de Belley. Une vingtaine de jeunes gens de la paroisse sont allés à cheval à leur rencontre.

La première visite de Son Eminence a été pour l'église et pour la tombe du vénérable curé d'Ars, dont elle a baisé respectueusement la pierre.

Le lendemain, le maire et l'adjoint de la commune ont éloquemment complimenté NN. SS. les Evêques et affirmé hautement leur fidélité à l'Eglise.

Vendredi matin, à 10 heures, messe pontificale célébrée par le Cardinal ; 1,500 personnes environ, n'ayant pu entrer dans l'église, se pressaient sur la place, magnifiquement pavoisée. Le nombre des pèlerins présents à Ars était évalué à plus de six mille.

Le panégyrique du Vénérable a été prononcé par le R. P. Hilaire, des Capucins de Lyon, qui a pris pour texte la charité du curé

Archives diocés ne imper et Léon

d'Ars. Le soir, à 3 heures, un salut solennel a été donné sur la place.

Diabolisme et Franc-Maçonnerie. — Grâce à l'éducation rationaliste qui, depuis un siècle, étouffe la foi dans les âmes baptisées, tout ce qui est surnaturel ou extranaturel, miracle divin, prestige diabolique, grâce intérieure, tentation, puissance et action de Dieu et des Anges, ou, en sens contraire, des démons, sur l'homme et sur le monde matériel, tout cela est nié, tourné en dérision avec une légèreté qui n'a d'excuse que dans l'ignorance et l'irréflexion des prétendus esprits forts. C'est ce qu'un journal, lu encore par un trop grand nombre de catholiques, le *Figaro*, vient de montrer une fois de plus.

Une pauvre femme du diocèse de Versailles était depuis longtemps tourmentée d'accès étranges, contre lesquels la science des médecins se trouvait impuissante et qu'elle ne pouvait expliquer.

Après un examen attentif, confié à des prêtres éminents par leur science et leur piété, on reconnut dans l'état de cette malheureuse les signes caractéristiques de la possession, tels que la liturgie catholique les définit et les dépeint.

Mgr Goux, prélat aussi sage et prudent qu'il est instruit et pieux, autorisa des exorcismes, qui ont eu le plus heureux succès.

Mais est-ce qu'on peut encore recourir aux exorcismes, est-ce qu'on peut croire au diable et à la possession, en plein XIX^e^ siècle, comme on y croyait au milieu « des ténèbres du *Moyen-Age ?* » Et de prétendus catholiques ont fait des gorges-chaudes de « ces pratiques surannées », qui compromettent évidemment l'Eglise et font perdre la foi aux bons chrétiens du boulevard !

Le *Journal des Débats*, plus intelligent et plus correct, a voulu prendre des informations près de Mgr l'Evêque de Versailles, et il a rapporté, en bons termes, les explications qui lui ont été données. Mais cette manière d'agir, conforme au bon sens et aux convenances, sera peu suivie.

Et cependant, Léon XIII, dont il est difficile de faire un esprit étroit et aveugle, fait réciter à tous les prêtres, chaque matin, et aux fidèles qui assistent à la messe, un véritable exorcisme. Il a publié des formules d'exorcisme spéciales, dont il a recommandé au clergé de faire un fréquent usage comme prières personnelles ; — et enfin les exorcismes font partie de toutes les bénédictions, de toutes les consécrations liturgiques, depuis le baptême des enfants jusqu'à la bénédiction de l'eau. L'Eglise reconnaît donc, affirme donc la puissance du démon sur le monde et sur les hommes, puisqu'elle demande à Dieu qu'il nous en délivre.

Il ne faut donc pas rejeter de parti pris les faits où l'intervention diabolique paraît se produire ; mais il faut les examiner avec une grande prudence, une attention toute spéciale, et suspendre son jugement jusqu'à ce que la vérité se manifeste avec une clarté irréfragable. Du reste, à l'Eglise seule il appartient de se prononcer en chaque cas particulier.

Il y a quelques mois, une bien triste nouvelle nous parvenait.

Un navire rapatriant quelques centaines de nos soldats du Tonkin, avait eu quinze morts dans la traversée, et il n'y avait pas d'aumônier à bord.

Ces malheurs sont, hélas ! bien fréquents. Il y a un peu plus longtemps, le navire le *Tonkin* revenait de là-bas avec 164 soldats ou marins, malades ou blessés ; 45 de ces malheureux moururent en route, et il se passa à leur mort des scènes déchirantes !

L'un voulait, avant de mourir, se confesser à un officier, et, malgré le refus de celui-ci, il insistait en disant : « C'est si triste de mourir sans pouvoir se confesser ! On ne devrait pas nous faire cela. » Un autre s'écriait : « Mais c'est atroce ! nous voulons bien donner nos vies à la patrie, et la patrie nous refuse un prêtre pour mourir ! »

Un autre se confessait tout haut, avec des accents déchirants, en disant : « Au moins le bon Dieu verra que j'avais bonne volonté ! »

L'un de ces malheureux insistait auprès d'un officier pour se confesser à lui, l'officier répond : « Mais que voulez-vous ? moi je ne suis pas prêtre, » et le pauvre moribond meurt, dans un accès de désespoir terrible, en disant : « Ah ! qu'ils soient maudits, ceux qui nous forcent à mourir comme des chiens ! »

De grâce un peu moins de tracasseries à l'endroit des séminaristes qui servent la Messe en uniforme, et un peu plus souci pour l'assistance spirituelle des soldats qui combattent à l'étranger et meurent sans prêtre sur les transports, avant de retrouver la patrie !

(La Croix)

Règle de conduite. — Si vous êtes condamnés à voir le triomphe du mal, ne l'acclamez jamais. Ne dites jamais au mal : « Tu es le bien. » Ne dites pas à la décadence : « Tu es le progrès. » Ne dites pas à la nuit : « Tu es la lumière. » Ne dites pas à la mort : « Tu es la vie. » Sanctifiez-vous, au contraire, dans le temps où Dieu vous a placés ; gémissez des maux et des désordres que Dieu tolère pour un moment ; opposez-y l'énergie de vos cœurs et de vos efforts ; maintenez toute votre vie pure des erreurs, libre des entraînements mauvais. (Cardinal Pie.)

La place de la Religion dans l'éducation. — En parlant de religion dans les écoles, je n'entends pas seulement par là que l'enseignement religieux doive tenir sa place et que les pratiques de la religion doivent être observées. Un peuple n'est pas élevé religieusement à de si petites et mécaniques conditions ; il faut que l'éducation soit donnée et reçue au sein d'une atmosphère religieuse, que les impressions et les habitudes religieuses y pénètrent de toutes parts. La religion n'est pas une étude ou un exercice auquel on assigne son lieu et son heure ; c'est une foi, une loi qui doit se faire sentir constamment et partout, et qui n'exerce qu'à ce prix, sur l'âme et sur la vie, toute sa salutaire action.

(Guizot, *Mémoires*, tome III.)

Archives diocés[illegible]e Quimper et Léon

DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

dans le Finistère, pendant la Révolution.

ANNÉE 1793

(Suite)

Dès les premiers jours de l'année 1793, les esprits commençaient à s'échauffer dans le Léon, particulièrement dans les environs de Saint-Pol, et l'exécution de la loi du 24 Février pour le recrutement vint enfin provoquer une véritable révolte armée, qui nécessita pour la réprimer le secours du général Canclaux. Mais avant de donner le récit authentique de cette répression, nous publierons quelques documents touchant l'état des esprits dans les paroisses voisines à cette époque.

Le 15 Janvier 1793, le District de Landerneau réclamait la fermeture de l'église de Guimilliau, sur les plaintes du Curé constitutionnel de Lampaul.

« Vu la pétition des habitants de Guimilliau, souscrite par le citoyen Chansy, vicaire de Lampaul, tendant à dénoncer des attroupements qui ont lieu fêtes et dimanches au bourg de Guimilliau ;

« Considérant que les citoyens de Guimilliau et des communes voisines qui s'attroupent en l'église du dit Guimilliau sous prétexte de prier Dieu, n'ont intention que de fomenter des troubles et d'occasionner des discordes tendant à renverser la liberté ;

« Considérant que plusieurs citoyens, et notamment Jacques Coat, maître d'école à Guimilliau, connu par ses principes anticiviques et désigné président de ces assemblées illicites, n'inspirent au peuple assemblé que le plus grand mépris pour les prêtres assermentés, et le détournent ainsi du culte catholique conformiste ;

« Considérant qu'une pareille conduite est universelle et que la Municipalité ne fait aucun effort pour la réprimer ;

« Le District est d'avis que l'église de Guimilliau soit provisoirement fermée et qu'elle ne soit ouverte qu'au moment où cette succursale se trouvera pourvue d'un vicaire ; que Jacques Coat et autres moteurs de troubles soient dénoncés au Juge de paix du canton pour être poursuivis suivant les formes prescrites par la loi. »

A Plouvorn, la Municipalité ne se montrait pas mieux disposée pour le culte conformiste.

Le 6 Février 1793, en séance du District de Landerneau,

se présente le sieur Ouroual, curé constitutionnel de Plouvorn, qui expose que « Marc Quéré, son bedeau, vient d'être expulsé par la Municipalité ; que le seul grief qu'on puisse avoir contre le bedeau est son civisme à toute épreuve ; que ce bedeau est le seul citoyen de la paroisse qui veuille concourir journellement avec le Curé pour l'exercice du culte conformiste ; que la Municipalité a déclaré mettre à la place de Marc, Henri Quéré, ancien bedeau, qui fut précédemment cassé pour avoir refusé de remplir ses devoirs ;

« Sur quoi délibérant, le District :

« Vu la pétition sans date du citoyen Labbé par laquelle il dénonce la nouvelle Municipalité de Plouvorn comme insermentée et réfractaire à la loi ;

« Considérant que les citoyens nommés pour former la nouvelle Municipalité ne sont pas fonctionnaires s'ils n'ont pas prêté le serment ;

« Considérant que tout acte de la Municipalité est frappé de nullité si la Municipalité est insermentée ;

« Arrête de faire maintenir provisoirement Marc Quéré comme bedeau, et font défense à tout citoyen de le troubler dans l'exercice de ses fonctions.

« Arrête, de plus, de communiquer à la Municipalité la pétition du citoyen Labbé et celle du citoyen Curé de Plouvorn, pour que la Municipalité ait à présenter le procès-verbal de sa prestation de serment. »

A Plougoulm (1), nous voyons les perquisitions de la gendarmerie avoir pour résultat l'arrestation d'un inconnu qui, selon toute vraisemblance, était un prêtre déguisé.

« Le 26 Février l'an 1793, à 10 heures du matin, nous, François-Guillaume Dalem, brigadier de gendarmerie du District de Lesneven, ayant pour aides Louis Cariou, Louis Gentilhomme et Prudent Compagnon, gendarmes, rapportons qu'aux fins des ordres nous mis en mains, nous sommes transportés sur la paroisse de Plougoulm, à l'effet de perquérir et capturer les prêtres non-conformistes et autres mauvais sujets qui s'y trouveraient. Sur ce qu'on nous a dit qu'il s'y disait des messes jusques et près d'une grande métairie, avons remarqué qu'un homme à notre aspect prenait la fuite, sur quoi deux de nous le poursuivant, l'ont atteint à deux cents pas environ de la maison d'où il sortait, et que nous reconnaîtrions au besoin dans le moment, quoiqu'il était déguisé ; nous avons reconnu par la fuite qu'il voulait prendre, qu'il était sous le coup de la loi, et étant appréhendé au corps, nous a déclaré qu'il avait fait toutes ses études à Saint-Pol et a été contraint de se retirer. Dans le moment, sont survenus trois hommes à nous inconnus, lesquels voulant prêter main-

(1) L. 179.

Archives diocés[illegible]e Quimper et Léon

forte à l'homme saisi, en donnant l'un d'eux un coup de poing à nous Cariou, le saisi arrêtant et saisissant la lame du sabre de nous Gentilhomme, avec les deux autres qui le prenaient au collet. Les trois particuliers ont dit dans la démêlée que l'un d'eux était le père de l'arrêté et les deux autres ses frères.

« Dans ce moment, nous dit Gentilhomme, ne voulant pas nous laisser désarmer, avons de force arraché notre sabre des mains du dit arrêté, lequel dans cette expédition doit avoir le petit doigt entaillé.

« Nous étant définitivement, après toutes les résistances, assuré de la personne du dit inconnu, nous a dit qu'il était perdu. Et faisant route tous de compagnie pour nous rendre à Lesneven, et parvenus au bourg de Berven, sur la paroisse de Plouzévédé, avons demandé des citoyens Maire et Juge de paix de faire fournir un cheval au dit arrêté, sur ce qu'il n'était pas en état de faire la route à pied ; sur ce qu'ils n'ont pas pu obtenir, avons continué notre route jusqu'à Lanhouarneau, où nous avons trouvé un cheval, et avons enfin consigné le prisonnier à la maison d'arrêt de Lesneven. » *(A suivre.)*

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

NANTES

BILLETS ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS

La Compagnie d'Orléans, en vue de faciliter les relations commerciales de la ville de *Nantes*, délivrera à partir du *1er Août 1893*, à la gare de Nantes, des billets d'aller et retour pour toutes les gares et stations des sections de Tours au Mans, de Tours à Châteaudun, de Tours à Orléans, d'Orléans à Bourges, de Bourges à Argenton, d'Argenton à Poitiers, par Le Blanc et Montmorillon, ainsi que pour toutes les gares et stations des sections situées à l'ouest des précédentes.

Réciproquement, toutes les gares et stations comprises dans ce périmètre, délivreront des billets d'aller et retour pour Nantes.

Grâce à cette disposition, la ville de Nantes profitera de billets aller et retour pour ses relations avec le centre de la France et avec la ligne de Nantes à Landerneau et ses embranchements.

La durée de validité de ces billets est fixée, aller et retour compris, sauf délai plus long prévu par le paragraphe 2 du tarif spécial G. V. n° 2, à 1 jour jusqu'à une distance de 100 kilomètres, à 2 jours jusqu'à une distance de 200 kilomètres et ainsi de suite, en augmentant d'un jour par 100 kilomètres ou fraction de 100 kilomètres.

Ces délais sont comptés de minuit à minuit sur la distance du point de départ ou de destination à Nantes.

Demandes et réponses. — Indiquer un tonique réellement efficace ? La réponse a été faite dans un ouvrage de médecine, par un illustre praticien : « Nous avons vu, par suite de l'usage continué pendant quelque temps (un mois ou deux) du *vin de Quinium de A. Labarraque*, des effets vraiment merveilleux se produire et des organisations détériorées reprendre le dessus et subir pour ainsi dire une régénération. Aussi n'hésitons-nous pas à dire que le *Quinium Labarraque* est, selon nous, le plus énergique des toniques connus. » *(Annuaire de médecine et de chirurgie.)*

Les médecins sont unanimes à reconnaître l'efficacité des *Perles d'éther du Dr Clertan* pour combattre les ÉTOURDISSEMENTS, les VERTIGES, les CRAMPES D'ESTOMAC, les INDIGESTIONS, les VOMISSEMENTS NERVEUX, les SPASMES et la plupart des désordres nerveux. Ce médicament a été hautement recommandé par le professeur Trousseau dans son *Traité de Thérapeutique*.

La Poudre de Rogé est le plus agréable des purgatifs, celui qui convient le mieux aux dames, aux enfants et aux tempéraments délicats.

Eviter les produits dont le nom peut prêter à confusion. La *Poudre de Rogé* se reconnaît entre tous les médicaments analogues, par l'approbation de l'Académie de Médecine de Paris.

Fabrication : 19, rue Jacob, Paris. Dépôt : 9, rue du 4-Septembre, et toutes pharmacies.

E. LEFÈVRE

Chirurgien-Dentiste

du Lycée de Quimper et de Communautés religieuses du Finistère,

à Quimper, seul Dentiste diplômé de l'Ecole Dentaire de Paris, reconnue d'utilité publique et subventionnée par l'Etat,

visible tous les jours, le vendredi excepté, 6, rue Saint-François, 6,

A QUIMPER

DENTIERS FRANÇAIS, ANGLAIS ET AMÉRICAINS

RÉPARATION IMMÉDIATE DE TOUS LES APPAREILS DENTAIRES

PRIX MODÉRÉS

Clinique gratuite pour les indigents tous les jours, de 8 à 10 heures.

N. B. — Tous les appareils dentaires sont posés avec toutes les garanties désirables.

CABINET DEBRAY

Cabinet dentaire et Atelier de fabrication et de réparation, *2, rue Astor* (près la Halle), *à Quimper*.

M. F. PÉZIEUX, Chirurgien-Dentiste diplômé, est tous les jours, à la disposition des clients, à l'exception du vendredi.

M. HÉLOT *est visible tous les jeudis.*

Dents artificielles, systèmes français et américains. Réparation immédiate de tous les appareils dentaires. — *Prix modérés.*

On trouve chez l'auteur : « *Aux Mères de Familles* », par F. PÉZIEUX, 2, rue Astor (près la Halle), à Quimper.

AVIS

Messieurs **CHRISTOFLE & Cie** ont l'honneur de faire connaître aux nombreuses personnes qui savent apprécier la supériorité de leurs Couverts et Orfèvrerie, que leur seul représentant à *Quimper* est M. GUIBOURG, horloger bijoutier, *6, quai du Parc*, qui a son assortiment au complet.

N. B. — M. GUIBOURG, notre représentant, enverra gratuitement, à toute personne qui en fera la demande, un Album complet qui restera sa propriété.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

COMPAGNIE FRANÇAISE du « PHÉNIX » fondée en 1819
Société anonyme, capital social : QUATRE MILLIONS de francs.
ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE
ASSURANCES EN CAS DE DÉCÈS — MIXTES ET DE SURVIE — RENTES VIAGÈRES
Gustave MAUDUIT, Agent général, rue des Reguaires, 34, QUIMPER

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ
92, rue Richelieu, 92,
est seule chargée, à PARIS, de recevoir les ANNONCES pour la *Semaine Religieuse de Quimper*.

TOUJOURS AVEC LE PROGRÈS
Rappelez-vous que les BICYCLETTES les plus solides, les plus élégantes, les plus légères et les mieux construites sont les
FERNAND CLÉMENT & Cie
200, boulevard Pereire, Paris.
Avant d'acheter, demandez le Catalogue qui est envoyé *franco*, ou bien adressez-vous à M. LOZACH, à Quimper.

PENSION DE FAMILLE
4, Rue de la Clef, 4, — PARIS
Près le Jardin des Plantes et la gare d'Orléans
AVIS à MM. les Ecclésiastiques et aux Familles désirant faire un séjour à Paris.
Appartements et chambres meublés ou non meublés depuis 150 francs par mois, location et nourriture comprises.
On traite à l'année depuis 1,500 francs.
Table d'hôte à 11 heures 3/4 et à 6 heures.
Déjeuner 1 fr. 50, dîner 2 fr., vin compris. — Grand et beau jardin.

VANPOULLE ORNEMENTS D'ÉGLISE
à CAMBRAI (Nord)
Catalogue illustré envoyé à réception d'une carte de visite.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT
pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Epiciers.* — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

8e ANNÉE. Vendredi 25 Août 1893. N° 34.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Apostolat de la Prière.

II. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Nominations dans le clergé ; Retraites ecclésiastiques ; Retraites de la Maison Saint-Joseph, à Quimper ; Lambézellec ; Décisions du Saint-Office.

III. Nouvelles du monde catholique : Tours ; Un centenaire des îles de la Manche ; Comme les forçats ; Les lois scolaires, circonstances atténuantes ; Moine, c'est mon idée. — Bibliographie.

IV. Documents historiques (suite).

V. Annonces et Avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 27 Août. — 14e Dimanche après la Pentecôte, fête du Cœur Immaculé de la Sainte-Vierge. Double-majeur, blanc. — Mémoires de s. Joseph de Calazance et du Dimanche, à la messe.
Aux Vêpres, mémoires 1° du suivant, 2° de s. Joseph C., 3° du Dimanche, 4° de s. Hermès, martyr.
Lundi, 28. — S. Augustin, évêque, Docteur. Double, blanc.
Mardi, 29. — Décollation de s. Jean-Baptiste. Double-majeur, rouge.
Mercredi, 30. — Ste Rose de Lima, vierge, Double, blanc.
Jeudi, 31. — S. Raymond Nonnat, confesseur. Double, blanc.
Vendredi, 1er Septembre. — S. Gilles, abbé, simple, blanc, — ou office votif de la Passion. Semi-double, rouge.
Samedi, 2. — S. Etienne, roi de Hongrie, confesseur. Semi-double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Carmélites de Morlaix ..... 27, 28, 29, 30 et 31 Août.
Augustines de Pont-l'Abbé ..... 1er et 2 Septembre.

Archives diocés[illegible]es de Quimper et Léon

Apostolat de la Prière

Intention générale pour Septembre 1895, présentée par Son Em. le Cardinal Vicaire et bénie par le Pape : LES INTÉRÊTS DE L'EGLISE EN ITALIE.

On l'a dit avec une grande justesse : Le Souverain Pontife et avec lui les hommes de bon sens du monde entier proclament hautement que la souveraineté temporelle lui est nécessaire pour gouverner convenablement l'Eglise. Or, on a beau exagérer ici les prétendus intérêts d'une nation, ou plutôt l'injuste tyrannie d'un parti, on ne saurait pourtant perdre de vue les intérêts d'une société comme l'Eglise, qui doivent évidemment tout primer. Une situation qui trouble une société d'environ trois cents millions d'hommes, composant en tout ou en très grande partie les nations civilisées, est manifestement violente, et destinée à se changer en une autre.

Mais les vrais intérêts de la noble nation italienne ne sont-ils pas ici, en réalité, les mêmes que ceux de la sainte Eglise ? On a peine à comprendre — observe Léon XIII — que de misérables sectaires « aient poussé l'audace jusqu'à prétendre que la Papauté ou le pouvoir temporel des Papes était funeste à la race italienne, quand, au contraire, l'histoire démontre que, de tout temps, le Pontificat a été, pour les peuples d'Italie, un gage de prospérité et de salut. »

Combien donc n'est-il pas désirable, même au point de vue des intérêts de l'Italie, qu'intervienne le plus promptement possible, non pas une conciliation quelconque et un *modus vivendi* temporaire, mais une paix solide et durable entre le Souverain Pontife et le gouvernement italien !

Seule la réalisation de ce problème peut rendre, tout à la fois, le calme à l'Eglise et à toutes les nations si agitées à l'heure actuelle, un principe assuré et une ferme base de stabilité et d'apaisement.

Ce qu'il s'agit d'obtenir du Cœur de DIEU, par nos prières unanimes, pour tous les fidèles en général, mais en particulier pour un nombre considérable de bons Italiens, malheureusement aveuglés par des préoccupations qu'ils croient patriotiques, c'est donc une vue claire de la paix, avec la volonté sincère d'y parvenir, pour le très grand bien de l'Eglise et même de l'Italie.

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS.

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres, et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les autres intentions pour lesquelles vous vous immolez sans cesse vous-même sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour les intérêts de l'Eglise en Italie, afin que la paix tant désirée s'établisse sur la base ferme de l'indépendance du Pape, rentré dans ses droits, de Pontife et de Père.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — CHAPELLE DES URSULINES. — Réunion des Mères Chrétiennes, le *Lundi 28 Août*, à 7 heures 1/2.

Nominations dans le clergé. — Par décision de Monseigneur, sont nommés :

M. Bornecque, sous-principal du collège de Lesneven, chapelain du cimetière, à Brest ;

M. Le Foll, vicaire à Recouvrance, sous-principal du collège de Lesneven ;

M. Salaün, vicaire à Cléder, aumônier de l'hôpital civil de Brest.

On nous prie d'annoncer qu'un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Rohou, recteur de Ploudaniel, sera chanté dans cette paroisse, le mardi, 3 septembre prochain.

Retraite ecclésiastique. — Au moment où paraissent ces lignes, la première retraite ecclésiastique diocésaine touche à sa fin. Environ 230 prêtres y ont pris part, réunis dans cette maison où s'écoulèrent les années de leur jeunesse cléricale et où ils retrouvent toujours de fortifiants souvenirs.

S'il était permis aux fidèles d'assister à ces réunions, grande serait leur édification, en voyant le recueillement et la bonne volonté avec laquelle les pasteurs des âmes reçoivent les leçons qui leur sont données à eux-mêmes. Pendant cinq ou six jours, les rangs du clergé sont confondus. Vétérans aux cheveux blanchis, jeunes prêtres débutant dans la carrière, tous n'ont qu'une préoccupation : prier, s'examiner devant Dieu, corriger leurs défauts, reprendre, au berceau même de leur vie sacerdotale, les fortes disciplines du Séminaire.

Ils y étaient puissamment aidés par la parole vraiment apostolique du prédicateur, le R. P. Berthelon, des Oblats de Marie. Nous annoncions dans notre dernier numéro qu'il avait été appelé, à l'improviste, à remplir — pour la première fois — ce délicat ministère, qu'il avait accepté par dévouement et par obéissance... Disons qu'il a réalisé une fois de plus cette parole de l'Ecriture : *Vir obediens loquetur victorias*. Nous ne sommes que l'écho fidèle de tous les retraitants de Quimper — et ceux qui l'entendront à Lesneven ne nous démentiront pas, — pour louer les instructions magistrales et les conférences si pratiques de l'orateur sur la divine grandeur du sacerdoce, les miséricordieuses tendresses de N. S.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pour ses ministres, les magnificences de l'Eucharistie, sur les devoirs et obligations du prêtre.

Monseigneur l'Evêque a présidé toute la retraite, disant, chaque matin, la messe de règle, ouvrant chaque réunion par la prière. Tous les jours, à onze heures, il entretenait les assistants des questions spéciales intéressant l'administration du diocèse et les œuvres diverses des paroisses, leur donnait les conseils les plus paternels, que tous écoutaient avec la plus religieuse déférence et suivront avec une respectueuse docilité.

Sa Grandeur a voulu que les morts ne soient pas oubliés. Par une heureuse innovation, — qui sera désormais la règle, — le troisième jour de la retraite, le mercredi, un service solennel a été chanté pour les prêtres défunts du diocèse et particulièrement pour ceux qui sont décédés depuis la dernière retraite pastorale, entre autres celui qui la présidait, le regretté M. Serré.

Retraites à la maison de Saint-Joseph, à Quimper. — Monseigneur l'Évêque a bien voulu autoriser les *retraites communes* qui se donnent, chaque année, à la maison de Saint-Joseph, à Quimper.

La première retraite commencera Dimanche, 17 Septembre, au soir : la seconde, le 21 Janvier 1894.

Les prêtres qui désireraient y prendre part sont priés de se faire inscrire, au moins huit jours avant l'ouverture.

Lambézellec. — On nous écrit :

« Les Filles de la Croix de Lambézellec, dont la Maison Mère est en Amérique, dans la Louisiane, le 5 Août 1893, ont fait partir pour Shreveport, où se trouve la Supérieure générale, huit religieuses de leur Congrégation, pour renforcer le nombre des Sœurs qui les ont précédées et faire de nouvelles fondations d'écoles. De tous côtés, le clergé des paroisses demande de nouvelles religieuses et les sujets manquent. Les écoles sont pourtant le seul moyen de soutenir la religion dans ce pays et de la faire fleurir. Voici les noms des religieuses dont le dévouement a répondu à l'appel de leur Supérieure générale.

« Trois Sœurs professes de chœur :

« Sœur Marie-Berchmans, appelée dans le monde Jeanne Cap, de Brest ;

« Sœur Sainte-Cécile, appelée dans le monde Ernestine Lozac'h, de Morlaix ;

« Sœur Marie-Ephrème, appelée dans le monde Thérèse Jestin, de Guipavas.

« Quatre Sœurs professes converses :

« Sœur Saint-Michel, appelée dans le monde Françoise Bihan, de Bodilis ;

« Sœur Saint-Jean-Baptiste, appelée dans le monde Marie-Joséphine Guichebard, de Plonévez-Moëdec (Côtes-du-Nord) ;

« Sœur Marie-Ursule, appelée dans le monde Françoise Hamon, de Guerlesquin ;

« Sœur Marie-Rosalie, appelée dans le monde Marie-Louise Salion, de Penvénan (Côtes-du-Nord).

« Sœur postulante de chœur, Sœur Sainte-Lucie, appelée dans le monde Marie Pinard, de Lesneven.

« Une dépêche, reçue lundi soir, 14 Août, annonçait que cette nouvelle colonie avait fait un heureux voyage et était arrivée à New-York, en bonne santé. Les familles peuvent donc se rassurer et, dans quelques jours sans doute, une lettre de leurs enfants leur apprendra que le reste du trajet (trois jours et trois nuits de chemin de fer), s'est aussi bien effectué. »

Nous avons fait connaître, au moment où elles ont paru, les décisions du Saint-Office relatives à la dévotion à la *Sainte-Face* et à celle du *Cœur de Jésus pénitent*.

Nous croyons devoir reproduire les explications suivantes, pour rassurer, s'il y a lieu, quelques uns de nos lecteurs.

I. Extrait des *Annales de l'Archiconfrérie de la Sainte-Face*, numéro de juin :

« Nous avons apporté une légère modification au texte primitif des statuts et règlements de la Confrérie de la Sainte-Face. Au lieu de dire comme autrefois : « Offrir à l'aimable et douloureuse Face de Notre-Seigneur Jésus-Christ représentée sur le voile de sainte Véronique... », nous disons maintenant : « Offrir à Notre-Seigneur Jésus-Christ, *devant* sa douloureuse Face, représentée sur le voile de sainte Véronique. »

Si légère qu'elle soit, cette modification nous a paru de la plus haute importance : elle est pour nous un moyen d'adhérer plus complètement encore à la décision donnée, l'an dernier, par la Congrégation du Saint-Office.

« Le Saint-Siège, adoptant le titre de la Sainte-Face pour notre Archiconfrérie, n'a nullement entendu favoriser, encore moins approuver, soit directement, soit indirectement, un culte spécial et distinct qui serait rendu à l'adorable Face du Rédempteur... » — « Le Saint-Siège a voulu uniquement favoriser la vénération accordée, dès les temps les plus anciens, à l'image de la Sainte-Face du divin Rédempteur, et aux copies de cette sainte Image, afin que dans l'âme des fidèles qui vénèrent et contemplent ladite image, s'accroisse toujours de plus en plus le souvenir des souffrances de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et se développent dans leurs cœurs la douleur de leurs péchés et l'ardent désir de réparer les outrages faits à la Majesté divine. »

Par la rédaction ainsi modifiée, nos statuts sont donc plus conformes à la décision de Rome ; ils ne visent que « la dévotion traditionnelle, approuvée par le Saint-Siège et la seule parfaitement sûre pour nous », et c'est uniquement dans ce sens que nous prenons, entendons et proposons aux fidèles les différents passages

Archives diocés ne de Quimper et Léon

par nous cités et empruntés soit aux écrits de la sœur Saint-Pierre, soit à la vie de M. Dupont. »

II. On lit dans la *Semaine religieuse* de Dijon :

« ASSOCIATION DE PRIÈRES ET DE PÉNITENCE EN UNION AVEC LE SACRÉ-CŒUR

« Plusieurs personnes nous demandent dans quelle mesure le décret adressé par la *Sainte Inquisition romaine*, atteint l'*Association de pénitence*, établie canoniquement à Dijon depuis une douzaine d'années par Mgr Rivet, et ensuite adoptée par Mgr l'archevêque de Paris, qui l'a unie à l'archiconfrérie de Montmartre.

« Le décret condamne de nouveau l'œuvre dite de *Jésus pénitent*, établie à *Loigny*, mais qui n'a aucun rapport, d'aucune sorte, avec celle de Dijon. Seulement, l'association établie à Dijon avait ajouté à son titre, après le nom de Jésus, les mots *pénitent pour nous*. C'est cette appellation qui se trouve en même temps réprouvée et condamnée par le décret de la Sainte Inquisition romaine. Nous sommes heureux d'obéir et nous les retranchons immédiatement du titre, qui reste simplement : *Association de prières, de pénitence en union avec le Sacré-Cœur de Jésus*.

« Rien n'est changé dans le règlement, ni dans la direction de l'association, qui compte en ce moment plus de *six cent mille associés*.

« *Le Directeur*,
« C. CEGAUT, *curé de Saint-Michel*. »

A cette note, le R. P. Lémius, supérieur des Chapelains de Montmartre, ajoute :

« Son Eminence le Cardinal Archevêque de Paris avait, en effet, agrégé les associés de la pénitence à l'archiconfrérie du Vœu National, mais en ces termes : « Art. VII. Les associés se partagent en différentes classes..... *Ceux qui, s'unissant au Cœur de Jésus dans sa vie souffrante, font un jour de pénitence par semaine, par quinzaine ou par mois.* » Si dans les écrits et le langage courant nous avons, par le passé employé le titre de *pénitent pour nous*, nous n'avons, pour obéir à Rome, qu'à observer strictement les termes de nos sages statuts. »

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

TOURS. — La *Semaine Religieuse* de Tours publie un compte-rendu de la réception faite par le Chapitre et le clergé de Tours à S. Em. le cardinal Meignan, à son retour dans sa ville archiépiscopale.

Nous détachons le passage suivant de la réponse de l'archevêque au compliment de M. Brun, archiprêtre de la cathédrale :

« De ce compliment qui vient de m'être adressé, je ne retiendrai que ce qui a trait au Pontife suprême qui gouverne l'Eglise,

et dont j'ai pu entendre les dernières recommandations. Les immortelles encycliques qu'il a publiées depuis quelque temps, ont retenti d'un bout de la France à l'autre, jetant sans doute le trouble dans quelques âmes, mais apportant l'espérance dans un grand nombre d'autres, qui font passer la voix de Dieu avant celle des hommes.

« Mais que le cœur des vrais chrétiens se rassure : c'est en suivant les enseignements de la chaire de saint Pierre, à qui a été confiée la mission de guider les brebis et les agneaux, qu'ils assureront le salut de notre chère patrie. Le bon grain reste longtemps avant de germer et de se développer ; mais tôt ou tard il porte son fruit. Dans notre impatience, nous voudrions récolter au lendemain du jour où la semence a été confiée à la terre. Quand il s'agit d'un pays, que sommes-nous donc, aux yeux de Dieu ? Pour lui, il voit l'avenir et c'est à nous, prêtres, qu'il a confié le soin de cette semence. C'est à nous à la préserver, à préparer sa germination. Ne nous faisons donc pas d'illusions, nous ne verrons probablement pas la fructification ; mais celui qui plante un jeune arbre songe surtout à ceux qui profiteront de ses fruits. »

Un centenaire dans les îles de la Manche. — Le centenaire du rétablissement de la religion catholique dans les îles normandes sera célébré, en grande pompe, dans les premiers jours de Septembre.

A Jersey notamment, aura lieu la bénédiction solennelle d'une église dédiée à saint Thomas.

Les fêtes commenceront par une messe solennelle, à laquelle assisteront plusieurs hautes personnalités ecclésiastiques et civiles de France et d'Angleterre.

Dans les îles, il y a un siècle, les lois étaient tellement rigoureuses contre le catholicisme, que c'est à peine si l'on accordait le droit de domicile à un étranger catholique ; les Français surtout étaient l'objet d'une stricte surveillance.

Dans le cours de 1793, M. l'abbé Navet, chanoine de Coutances, refusa de prêter le serment constitutionnel ; devenu suspect aux Jacobins, il quitta la France et se réfugia à Guernesey.

C'est de son arrivée dans cette île, que date l'ère du rétablissement de la vieille religion ; mais ce ne fut pas sans peine qu'il eut l'honneur d'y planter à nouveau la Croix du Christ, qui en avait été rigoureusement bannie.

A peine débarqué, il avait été l'objet d'une stricte surveillance ; bientôt on lui demanda sa profession, et pour élire domicile, il dut avoir recours au stratagème de se donner comme marchand de chevaux, profession qu'il exerça forcément, durant les premières années de son séjour à Guernesey.

La population catholique ne se composait guère que de la troupe irlandaise en garnison ; elle ne tarda pas à avoir recours à son saint ministère ; il céda à leurs instances, malgré les risques

Archives diocé ne e Quimper et Léon

qu'il encourait, les édits de la reine Elisabeth, de cruelle mémoire, étant encore en vigueur.

Néanmoins, Dieu semblait avoir choisi le moment de la tourmente révolutionnaire de France pour rétablir son culte dans ce petit archipel, d'où il avait été banni depuis deux siècles et demi ; en effet, bientôt quelques rares catholiques s'assemblèrent en cachette pour entendre la messe, dans une chambre située en un lieu retiré, rue des Cornets ; ce petit grouge de fidèles ne tarda pas à faire boule de neige, en s'unissant aux militaires irlandais très attachés à leur foi.

L'abbé Navet ne tarda pas à devenir très suspect aux autorités civiles de l'île ; cité à comparaître devant le bailli, il subit un interrogatoire, et il lui fut notifié d'avoir à quitter l'île dans l'espace de 20 jours *à cause de ses opinions papistes*. Ce délai lui fut octroyé, afin de ne pas trop mécontenter l'autorité militaire qui semblait plutôt favoriser les agissements du prêtre déguisé, en raison de la bienfaisante influence qu'il exerçait sur le soldat irlandais.

Devant cette injonction formelle, M. Navet prit le parti d'en référer au général Doyle, alors gouverneur et commandant les forces du roi de l'île de Guernesey et de ses dépendances ; il exposa ses griefs au général qui l'écouta avec bienveillance. Dès qu'il apprit qu'on voulait chasser le digne prêtre, il combina un plan pour empêcher son expulsion : il écrivit sur le champ au ministre de la Guerre, afin d'obtenir une commission d'aumônier catholique, signée en faveur du R. P. Navet, en insistant sur l'urgence qu'il y avait à maintenir la discipline dans l'armée, qui tendait à s'affaiblir, faute d'aumônier.

Il est à remarquer que, sur la grande terre, déjà on commençait à devenir un peu tolérant, les émigrés français étaient bien reçus ; aussi le vœu exprimé par le général Doyle reçut-il l'approbation du ministre, et celui-ci envoya un document royal qui autorisait l'abbé Navet à exercer librement son saint ministère, en le nommant chapelain des troupes anglaises.

A l'expiration des 20 jours, le prêtre français reçut la visite de deux constables lui intimant l'ordre de quitter immédiatement l'île. Le nouveau chapelain exhiba alors la commission écrite sur parchemin, avec les sceaux royaux ; ils restèrent stupéfaits devant cette pièce authentique, ils durent s'incliner en la présence de M. l'aumônier royal, qui voulut bien leur permettre de prendre copie du document pour en donner connaissance à M. le Bailli et sa cour.

Inutile d'ajouter, qu'à partir de ce moment, M. Navet, qui cessa de vendre des chevaux, fut toujours traité avec les égards dus à son rang.

L'année suivante, une chapelle catholique fut construite par les aumônes des fidèles et des troupes irlandaises. Cette chapelle, dans la suite, devint trop petite ; en 1850, on commença la construction d'une fort belle église dédiée à saint Joseph, achevée et bénite solennellement par le cardinal Wiseman, en 1852.

Supplément à LA SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER. du Vendredi 25 Août 1893.

PÈLERINAGE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER & DE LÉON

A N.-D. DE LOURDES

DU 17 AU 23 SEPTEMBRE 1893

M

Le *treizième* pèlerinage diocésain à Notre-Dame de Lourdes, sous la présidence de Monseigneur Valleau, évêque de Quimper et de Léon, aura lieu du 17 au 23 Septembre prochain.

Soyez assez bon pour annoncer cette bonne nouvelle à vos paroissiens au prône de la grand'messe et comme par le passé recueillir par vous-même, ou par votre vicaire, les noms et souscriptions des pèlerins de votre entourage.

Les prix sont les suivants :

I. — DE LANDERNEAU A LOURDES

1re classe *(aller et retour)*		105 fr.
2e classe	—	75
3e classe	—	46

II. — DE QUIMPER A LOURDES

1re classe *(aller et retour)*		95 fr.
2e classe	—	69
3e classe	—	43

D'après le projet accepté par le Chef d'exploitation du mouvement des Chemins de fer, on partirait de Landerneau et de Quimper dans la soirée du dimanche 17 Septembre à des heures qui seront ultérieurement indiquées pour revenir le

Archives diocé[illegible]es de Quimper et Léon

samedi 23, assez à temps pour prendre le train du soir se dirigeant sur Brest et Morlaix.

Le registre des inscriptions est ouvert. Il sera fermé le jour où les trains seront au complet et *irrévocablement* le 10 Septembre, à 10 heures du soir.

Toutes les demandes d'inscriptions devront être adressées au siège du Comité, au presbytère de Saint-Corentin de Quimper, à M. Coat, curé-archiprêtre. Ces demandes doivent être faites par lettre, *jamais par télégramme.*

La demande *non accompagnée du prix intégral* fixé par cette circulaire, sera considérée comme non avenue.

Un mandat par la poste est le plus sûr moyen d'envoyer le prix des places. Ne pas oublier d'y joindre un timbre pour la réponse. La réponse sera l'envoi des billets donnant droit au pèlerinage. Ils seront expédiés dès que la Compagnie d'Orléans en aura fait la livraison. Il est très important de ne pas perdre son billet. Le Comité n'est pas à même de le remplacer. Le perdre, avant ou pendant le pèlerinage, c'est s'exposer à payer deux fois.

Pour éviter les frais d'envoi, toujours à la charge du pèlerin, on peut nous faire parvenir les noms recueillis et les fonds perçus, par les vicaires venant à l'examen ou par les prêtres qui se rendront à la retraite ecclésiastique de Lesneven.

Les pèlerins voulant voyager dans les mêmes compartiments, doivent s'inscrire en même temps et spécifier dans leur lettre de demande : 1° le train qu'ils prendront ; 2° la gare où ils monteront ; 3° l'endroit où les cartes de pèlerinage doivent leur être expédiées.

Les enfants au-dessous de trois ans sont transportés gratuitement, à la condition d'être tenus sur les genoux des personnes qui les accompagnent. Les enfants de trois ans et au-dessus paient place entière comme grande personne.

Le train de Landerneau prend les voyageurs partant de Dirinon, Daoulas, Hanvec, Quimerc'h, Le Drénit, Châteaulin et Quéménéven ; celui de Quimper, ceux de Rosporden, Bannalec et Quimperlé.

La Compagnie d'Orléans accorde une réduction de 50 0/0

sur le prix du tarif général, aux pèlerins qui, munis du billet de pèlerinage se présenteront : 1° aux points de Douarnenez, Le Juch, Guengat, Pont-l'Abbé, Combrit, Tréméoc et Pluguffan pour rejoindre Quimper ; 2° aux gares de Concarneau et La Boissière pour rejoindre Rosporden.

La Compagnie de l'Ouest accorde une réduction de 40 0/0 (billets *aller et retour)* aux pèlerins qui se présenteront aux gares de Brest, Morlaix et Roscoff, ainsi qu'aux stations intermédiaires, pour aller rejoindre les trains spéciaux à Landerneau.

Le règlement des Compagnies ne permettant pas de s'arrêter en route, les pèlerins ne quitteront sous aucun prétexte le train du Pèlerinage, ni à l'aller ni au retour.

Les bagages sont absolument interdits ; on n'accorde aux pèlerins que les sacs et paniers qui peuvent se mettre sous les bancs ou dans les filets. Le fourgon est réservé aux croix et bannières des paroisses ; les intéressés se chargent de les surveiller.

Chaque voyageur aura soin de se munir de provisions, les arrêts devant être assez courts dans les stations qui ont un buffet.

Les Pèlerinages les plus fervents sont toujours ceux qui conduisent des *malades pauvres.* Les riches qui ne peuvent pas aller à Lourdes feront bien de s'y faire représenter par un infirme choisi dans leur entourage.

Chaque paroisse ou chaque canton ferait un acte de charité très agréable à la Sainte-Vierge, en soldant les frais de voyage d'un pauvre malade.

Le Comité recevra avec reconnaissance les offrandes en argent, en linge, etc., qu'on voudra bien lui adresser.

Les malades et les pauvres ne seront *hospitalisés* que sur notre *demande.* On devra donc, en arrêtant leur place, donner les noms de ceux qui désirent prendre domicile à l'hospice des Sept-Douleurs. Ils ne peuvent entrer à l'hôpital que munis d'un billet signé du Directeur du Pèlerinage.

Il sera bon de nous dire si le malade peut marcher, ou s'il doit être porté sur brancard ou porté en voiture. Il est nécessaire d'en donner avis à l'avance aux Hospitaliers.

Archives diocé[illegible]e Quimper et Léon

Tout malade se rendant à Lourdes pour obtenir sa guérison, doit avoir soin de se munir d'un certificat du médecin qui l'a visité, certificat constatant la maladie, sa nature, ses caractères; il ne peut pas le refuser.

Les pèlerins, hommes et femmes, ecclésiastiques et laïques, qui, pendant le Pèlerinage, désireront se dévouer aux malades, dans la compagnie des brancardiers, auront la bonté d'en donner avis au Directeur.

Les Bretons aiment à se grouper autour de leurs prêtres; aussi en annonçant le Pèlerinage, si vous ne pouvez annoncer votre départ ou celui de votre vicaire, faites mention, s'il est possible, d'un des prêtres du canton, et on le suivra facilement. Veuillez insister pour que votre paroisse soit représentée par un groupe notable d'hommes.

Allons à Lourdes sous la conduite de notre premier Pasteur, nous y recevrons bon accueil, la Reine du ciel nous comblera de ses bienfaits. Répondons, une fois encore à l'appel de l'Immaculée-Conception ! Allons la prier pour le Souverain-Pontife Léon XIII, demandant les lumières dont il a besoin pour guider notre société aveugle et malade ; demandant que la France redevienne la fille aînée de l'Église et, dans ce but, mettons dans la balance du bien nos aumônes, nos pénitences, nos sacrifices.

N.-D. de Lourdes, priez pour nous !

J.-C. COAT,

Chanoine-Archiprêtre, Curé de Saint-Corentin.

Quimper, typ. de Kerangal.

En même temps eut lieu la translation du corps du R. P. Navet; il fut déposé sous le grand autel.

La religion catholique libre a progressé rapidement dans l'île; le culte catholique se fait actuellement dans trois églises ; il y a plusieurs écoles florissantes de garçons et de filles dans diverses parties de l'île où, de plus, il existe deux communautés religieuses.

Comme les forçats. — *La Revue des deux Mondes* du 15 Juillet dernier contient un article sur le *Bagne*, par M. Paul Mimande. Entre autres choses intéressantes, nous y lisons :

1° Qu'en Nouvelle Calédonie, la loi qui a laïcisé l'enseignement public en France n'est pas appliquée : l'école publique de Bourail, village exclusivement habité par d'anciens forçats, est placée sous la direction des Frères Maristes; « on ne songe pas à laïciser, écrit l'auteur, pour beaucoup de raisons, dont la meilleure devrait être ce mot si juste de Gambetta : « Nous ne faisons pas d'exportation ; » mot que le clergé semble s'être approprié, car évêque et missionnaires font là-bas très bon ménage avec la République, bien que n'étant pas placés vis-à-vis d'elle sous le régime du Concordat. »

2° La loi sur l'enseignement obligatoire n'est pas appliquée davantage, parce que la dite loi n'a pas été promulguée en Nouvelle-Calédonie.

3° On n'y songe pas davantage à laïciser la maison de correction des femmes, et ce sont toujours les sœurs de Saint-Joseph de Cluny qui la dirigent. Voici le bel hommage que leur rend l'écrivain de la *Revue des deux Mondes* :

« Si j'étais chargé d'assigner un rang à toutes les héroïnes de « l'abnégation qui consacrent leur vie, comme les petites sœurs « des pauvres et les filles de la Charité, à soulager les douleurs « humaines, je ne sais pas si je ne décernerais pas le prix aux sept « ou huit Nonnes bien ignorées, réunies dans le Couvent de Bou« rail. »

« Leur dévouement s'est imposé une tâche plus étonnante en« core, à mon avis, que celle qui consiste à panser des plaies, à « respirer des miasmes empoisonnés, à soigner des infirmités répu« gnantes ; c'est celle de contempler avec un regard pur des « spectacles d'une immoralité révoltante, d'entendre avec des oreil« les chastes les propos les plus orduriers. »

Oculos habent et non videbunt : aures habent et non audient.

Ainsi donc, en Nouvelle-Calédonie on ne laïcise pas et on ne contraint pas les pères de famille à envoyer leurs enfants à l'école. Nous demandons que les catholiques de France soient traités comme *les forçats libérés* : il nous semble que nous ne sommes pas trop exigeants. *(Correspondance hebdomadaire.)*

Les lois scolaires, circonstance atténuante. — On n'avait pas encore entendu invoquer les lois scolaires de notre pays, comme circonstance atténuante, en faveur des criminels ; on

Archives diocésa e ; Quimper et Léon

n'avait pas vu surtout cet argument nouveau accepté par les juges.

C'est pourtant ce qui s'est produit devant la Cour d'Assises de la Seine. Il y a quelques mois, un aimable trio de jeunes gredins, — Aubert, Pelet et Laffait, — était déféré au jury pour avoir dévalisé, après escalade et effraction, une villa de Bois-Colombes. Les faits étaient patents, et les aveux complets. Il ne s'agissait plus que de répartir les responsabilités entre les trois auteurs du vol. Pelet était désigné par ses complices et par l'instruction comme le principal auteur du crime. C'est lui qui, malgré ses dix-huit ans, avait imaginé le vol, en avait combiné l'exécution et l'avait proposé à ses camarades.

Il n'avait qu'une excuse, et c'est celle qu'a fait valoir son avocat, Me Léon Ducoin : IL AVAIT REÇU L'ÉDUCATION LAIQUE. « Les parents de Pelet — a dit en substance l'honorable défenseur — ont fait ce qu'ils ont pu pour son instruction ; ils l'ont envoyé à l'école publique laïque. Il a appris là tout ce qu'on y enseigne. Les certificats d'études dont il est pourvu en sont le témoignage. S'il y avait appris, sous la sanction d'une responsabilité supérieure, le devoir de respecter les droits d'autrui, il ne serait sans doute pas accusé du vol dont il a aujourd'hui à répondre. Donc, la responsabilité qu'il encourt, du fait de ses actes, doit être diminuée de toute celle que la société a elle-même assumée, en se privant du moyen le plus sûr de les moraliser... »

Il faut croire que cet argument a touché le jury, car il a accordé à Pelet, comme aux autres accusés, le bénéfice des circonstances atténuantes. Mais la cour a été plus loin, dans cette voie, quand il s'est agi de l'application de la peine. Pelet, bien qu'auteur principal, n'a été condamné qu'à cinq ans d'emprisonnement et à cinq ans d'interdiction, tandis que son complice Aubert a été frappé de cinq ans de réclusion et dix ans d'interdiction.

Singulier pays que celui où de telles circonstanees atténuantes peuvent être réclamées à bon droit, et non moins justement accordées !

Moine, c'est mon idée ! — Oui, je suis moine, Dieu ne nous a pas tous coulés dans le même moule. Vos plaisirs, vos fêtes, vos conversations, vos affaires, vos honneurs, vos richesses m'ennuient. Cela vous amuse, vous tient, vous passionne ; cela ne me dit rien, à moi.

J'ai trouvé d'autres hommes qui avaient les mêmes goûts que moi ; ils m'ont admis parmi eux. C'est mon plaisir, à moi, de ne pas parler : c'est mon plaisir de me lever la nuit pour aller chanter dans une chapelle ; c'est mon plaisir de ne pas faire ma volonté et d'obéir à une cloche.

De quoi vous plaignez-vous ? J'étais lieutenant ; j'ai donné à l'Etat le temps que je lui devais, et je m'en suis allé. C'est une bonne affaire pour un brave garçon de sous-lieutenant qui se morfondait après une lieutenance.

Je ne demande ni croix, ni avancement, ni débit de tabac. Je

ne fais concurrence à personne, en quoi que ce soit. On ne m'accusera pas d'accaparer les viandes : je n'en mange jamais. L'établissement où je suis paie très exactement ses contributions ; il ne doit un sou à personne. En outre, il décharge la contrée d'une grande partie de ses pauvres, qu'il nourrit et habille ; il bâtit ou rebâtit ou pourvoit du nécessaire des églises, dans les communes sans ressource, et allège d'autant le budget municipal ou départemental.

C'est étrange, la prétention de vouloir que je sois malheureux ; je n'ai que faire de votre compassion. J'ai une petite maison pour moi seul où rien ne me manque ; jardin l'été, promenoir l'hiver, oratoire, bibliothèque, chambre à coucher. J'ai un *chez moi* qui me plaît : combien en voudraient dire autant ! J'ai des amis. Je connais les douceurs des aimables entretiens ; la règle vient même ici à mon secours ; elle empêche qu'ils ne dégénèrent en bavardages que je hais.

J'ai dix ans pour m'accoutumer à cette vie ; confessez que si, après dix ans, je ne sais pas encore ce que je veux ou ne veux pas, je ne suis guère intéressant ; mais, même en ce cas, j'ai encore un recours, Notre Saint-Père le Pape. Maintenant, si vous n'êtes pas rassurés sur mon compte, j'en suis fâché. Au surplus, je vous laisse la paix ; c'est bien mon droit de réclamer la réciproque.

Eugène LEBLEU.

BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES RELIGIEUSES, PHILOSOPHIQUES, HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES.
Sommaire de la livraison du 15 Août 1893.

I. Le Congrès de Jérusalem, P. J. BURNICHON. — II. L'Eglise et l'Etat en matière d'association (Deuxième article), P. H. PRÉLOT. — III. Les Prophètes d'Israël (Troisième article), Les prédictions des prophètes, P. J. BRUCKER. — IV. Les temps nouveaux : La jeunesse (suite), P. Hte MARTIN. — Guy de Maupassant, P. ET. CORNUT. — VI. Bulletin de physique : Hautes et basses températures, P. J. DE JOANNIS. — VII. Mélanges et critiques. Le Cardinal Bellarmin d'après un ouvrage récent. P. G. DESJARDINS. Note à propos de la question des classiques. — VIII. Tableau chronologique des principaux événements du mois, P. P. F. — IX. Table du Tome LIX.

CONSTITUTION APOSTOLICÆ SEDIS DE SA SAINTETÉ PIE IX, limitant les censures *(latæ sententiæ)*, Commentaire par M. l'abbé JOSEPH-MARIE TEPHANY, Doyen du Chapitre de l'église cathédrale de Quimper. Un fort volume in-8° de 608 pages, net 6 fr.

Voici en quels termes cet ouvrage était apprécié, lorsqu'il parut, par le canoniste bien connu, M. Grandclaude, vicaire-général de Saint-Dié :

« Nous sommes heureux de pouvoir annoncer un nouveau et très important commentaire sur cette célèbre Constitution ; et notre premier devoir,

Archives diocé[illegible]ne de Quimper et Léon

comme notre très grande satisfaction, est d'adresser à l'auteur, M. l'abbé Téphany, nos sincères et chaleureuses félicitations.

« Doctrine solide et approfondie, exposition claire et précise, érudition vaste et de bon aloi, appréciation judicieuse des faits dans leur rapport avec le droit, tels sont les caractères qui distinguent le travail de M. Téphany. Des publications de ce genre honorent le clergé français tout entier, car elles font connaître avec quelle assiduité, quelle attention et quel succès on s'adonne, parmi nous, aux études canoniques.

« Nous ne craignons donc pas de dire que la nouvelle exposition ne le cède en exactitude, en perfection, à aucune de celles qui ont paru jusqu'alors. Le seul commentaire que publie en ce moment M. Pennachi, professeur à l'Apollinaire, a plus d'extension et discute plus minutieusement tous les termes de la Constitution pontificale ; il rapporte aussi plus complètement le droit ancien, ainsi que les interprétations des théologiens et des canonistes qui font autorité dans l'Église ; mais à cette exception près, nous mettons en première ligne celui de M. Téphany, pour l'abondance des renseignements, la sûreté des appréciations et la valeur des raisons et des preuves....

« Il importe, pour dire notre pensée, de signaler encore, dans le nouvel interprète, une qualité précieuse et qu'on ne rencontre pas toujours, à notre époque d'exaltation d'entraînement passionné, dans les publicistes français. Trop souvent le ton affirmatif et tranchant tient lieu de science, et est employé, lors même que les questions ne sont connues que très superficiellement. M. Téphany s'est soustrait à cette fièvre ou à cette manie de l'affirmation dogmatique ; il ne fait pas difficulté de présenter d'une manière dubitative ce qui ne lui semble pas suffisamment établi, et il défère volontiers au sentiment de ses devanciers. Cette circonspection louable et cette réserve prudente, qui relèvent le mérite « personnel » de l'écrivain, sont aussi une garantie de la maturité, de l'exactitude des interprétations : celui qui craint toute précipitation dans ses jugements, qui défère volontiers au sentiment d'autrui, est avant tout ami de la vérité, et celle-ci ne saurait lui échapper en quelque chose de sérieux. Nous reviendrons plus d'une fois, en exposant telle ou telle doctrine relative aux censures, sur le commentaire que nous sommes heureux de recommander aujourd'hui au clergé.

(Le Canoniste contemporain.)

NOTIONS PRATIQUES SUR LA COMPTABILITÉ DES FABRIQUES, par l'abbé H. Fédou, membre correspondant de l'Académie de Législation, directeur du *Défenseur des Conseils des Fabriques*. — 5e édition, mise en harmonie avec les lois et règlements les plus récents.

Les diverses difficultés qui peuvent se présenter en matière de comptabilité fabricienne y sont résolues : Formation du budget, tenue des écritures, compte d'administration, compte de gestion, pièces justificatives à produire, etc., etc.

Prix de l'ouvrage : 3 fr.

Imprimerie Saint-Cyprien, *à Toulouse. — Librairie* J. Salaun, *à Quimper.*

DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

dans le Finistère, pendant la Révolution.

ANNÉE 1793

(Suite)

A Saint-Pol, la Société des *Amis de la République* ne sont pas sans s'apercevoir du mécontentement général provoqué dans le peuple et les paysans par les dernières lois, et, le

1 Mars 1793, elle fait part en ces termes de ses inquiétudes au District de Morlaix (1) :

« Les circonstances qui nous pressent de toute part, les inquiétudes qui nous viennent de l'intérieur, les soupçons qui s'accumulent de plus en plus sur certains individus, mille autres considérations ont porté la Société des *Amis de la République* à former une commission chargée de vous présenter les renseignements qui peuvent vous être utiles pour l'exécution de l'arrêté du Département du 13 Février. La prudence a imposé à la Société la loi de ne point rendre ce rapport public.

« Nous n'omettrons pas de vous parler d'un fait intéressant qui n'est parvenu à notre connaissance que depuis la dernière séance de la Société.

« Deux particuliers ont, en chassant, rencontré un grand fanal dans le champ dit « de la Rive, » vers l'île Sainte-Anne; ce fanal était, dit-on, placé de manière à ne pouvoir montrer ses feux qu'à la mer. On croit qu'il a appartenu aux ci-devant Ursulines. Que conclure de cette trouvaille ? Qu'il est possible que nous ayons ici un chaînon de la trame découverte entre Saint-Malo et Saint-Brieuc. »

Le rapport continue en donnant des renseignements sur les personnes suspectes.

« La veuve Launay, la veuve Coetanscour, la veuve Coativy, toutes trois ci-devant et d'un incivisme remarquable. Tous les jours de poste il se tient un club chez ces femmes, dont les opignons *(sic)* corruptrices se répandent parmi le peuple.

« La femme Peychaud, notoirement connue pour avoir recruté des militaires pour l'armée de Coblentz. Toutes les nuits il se tient chez elle un comité d'hommes et de femmes suspectes qui, suivant le rapport de toutes les patrouilles, est toujours fort nombreux ; on ne manque jamais de présenter les étrangers à ce comité.

« Marie-Jeanne Roulloin, connue pour avoir donné retraite aux séminaristes de Saint-Pol lorsqu'on les poursuivait. Sa maison est aujourd'hui la retraite de plusieurs religieuses, encore costumées comme dans leur cloître. Elle fanatise les campagnes, correspond par Roscoff avec les prêtres retirés à Jersey et Guernesey. Il n'y a pas encore longtemps, qu'elle leur faisait passer des provisions de bouche de toute espèce. D'après une lettre d'avis du District de Saint-Malo à celui de Morlaix, on est certain de sa correspondance avec les émigrés. Elle doit avoir 3,000 livres en espèce à un nommé Richenet, dernier procureur du Séminaire.

« Il serait bien intéressant de demander l'éloignement de la supérieure, sous-prieure et procureuse des ci-devant Ursulines ; elles exercent encore, hors de leur communauté, la

(1) L. 223.

Archives diocés e de Quimper et Léon

même autorité qu'elles exerçaient sur leurs compagnes, au nombre de plus de quarante, actuellement en cette ville occupées à faire les petites écoles. »

Le rapport signale encore comme à surveiller, « François Saillour, domestique de Keroulas, ci-devant chanoine émigré, les femmes du Lac et Kerisvel, Poulpiquet Brescanvel, ci-devant I. F. du Parlement. »

Peu de jours après l'envoi de ce rapport, cette même Société des républicains dont les membres s'intitulent « les sans-culottes de Saint-Pol », dénoncent aux Commissaires de la Convention à Morlaix, la Municipalité elle-même, dont les sentiments constitutionnels ne sont plus à la hauteur des événements.

« Saint-Pol, le 17 Mars 1793.

« Les sans-culottes de Saint-Pol demandent :

« 1° Prompte révolution dans la Municipalité de Saint-Pol et destitution de Prudhomme, maire, Drepp et Floch, officiers municipaux.

« Prudhomme a mérité la confiance des aristocrates par son audace à refuser le serment du 10 Août en présence des citoyens en armes sur la place publique, par sa patience dans la prison où ce scandale et l'intérêt de sa vie l'avaient fait mettre, par ses relations exclusives avec les familles de ce pays connues par leur haine pour la Révolution, par son adresse à singer le patriotisme lorsque cette hypocrisie peut tourner à l'avantage de la cause contraire.

« Dreppe se glorifie de son expulsion des Sociétés de Brest et de Saint-Pol ; dans le Conseil général, c'est le champion le plus résolu de l'aristocratie.

« Floc'h, notaire, agent des nobles, avant son élection a passé le temps à courir les messes des réfractaires dans les chapelles de nos villages et à fanatiser les cultivateurs.

« Nous demandons : 2° l'entière dispersion des religieuses qui ne sont divisées que d'habitation. L'organisation spirituelle de ces monstres politiques est encore dans toute sa vigueur. Plusieurs parents ont vainement réclamé des religieuses, les mères supérieures ont mis leur *veto* et les religieuses n'ont pas osé partir. Autant de religieuses, autant de trompettes du fanatisme, autant de bouches à feu des foudres du Vatican. Elles n'ont pas eu de scrupule de vouloir soustraire à la Nation une masse considérable des meubles de leur maison qu'elles avaient cachés chez un cultivateur de la campagne... »

(A suivre.)

Avis. — L'Administration des Thermes de Bourbon-Lancy a l'honneur de porter à la connaissance de MM. les membres du clergé de France, qu'une réduction de 50 o/o sur le tarif des Bains leur sera accordée à partir du 1er Septembre, jusqu'au 15 Octobre 1893.

Bonnes Pensées.

— Les bonnes maximes outrées perdent tout. BOSSUET.

— Ne vous arrêtez pas à examiner le mal que font les autres, mais songez seulement au bien que vous devez faire. S. JÉRÔME.

— Méchant, me fait parfois moins mal qu'indifférent.
SAINTE-BEUVE.

— Les âmes maîtresses d'elles-mêmes sont les seules capables de maîtriser les autres.

— Que la prospérité des méchants ne nous scandalise jamais. Dieu est patient parce qu'il est éternel.

— Prévoir ce qu'on doit faire et revoir ce qu'on a fait, telles sont les règles les plus sûres pour les bien faire.

— Le méchant tient les autres pour suspects ; ainsi celui qui est pris de vertige croit que tout tourne.

Les *Pilules de Vallet* ont été approuvées et recommandées par l'Académie de Médecine de Paris, pour la guérison de la *chlorose* des *pâles couleurs*, de l'*anémie*, des *pertes de sang* et *pertes blanches* et de tous les états d'épuisement ou de faiblesse générale.

Nota. — Les Pilules de Vallet *(vraies)* sont blanches et sur chacune est écrit le nom de Vallet. Toutes pharmacies : 3 fr., le demi-flacon : 1 fr. 50. Fabrication, 19, Rue Jacob, Paris.

Goudron Guyot véritable, 19, Rue Jacob, Paris. Boisson hygiénique, affections de poitrine, de la gorge et de l'estomac. Prix : 2 francs. Toutes pharmacies.

E. LEFÈVRE
Chirurgien-Dentiste
du Lycée de Quimper et de Communautés religieuses du Finistère,
à Quimper, seul Dentiste diplômé de l'Ecole Dentaire de Paris,
reconnue d'utilité publique et subventionnée par l'Etat,
visible tous les jours, le vendredi excepté, 6, rue Saint-François, 6,
A QUIMPER

DENTIERS FRANÇAIS, ANGLAIS ET AMÉRICAINS
RÉPARATION IMMÉDIATE DE TOUS LES APPAREILS DENTAIRES

PRIX MODÉRÉS
Clinique gratuite pour les indigents tous les jours, de 8 à 10 heures.
N. B. — Tous les appareils dentaires sont posés avec toutes les garanties désirables.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ
92, rue Richelieu, 92,
est seule chargée, à PARIS, de recevoir les ANNONCES
pour la *Semaine Religieuse de Quimper*.

Archives diocésa e e Quimper et Léon

CABINET DEBRAY

Cabinet dentaire et Atelier de fabrication et de réparation, *2, rue Astor* (près la Halle), *à Quimper*.

M. F. PÉZIEUX, Chirurgien-Dentiste diplômé, est tous les jours, à la disposition des clients, à l'exception du vendredi.

M. HÉLOT *est visible tous les jeudis.*

Dents artificielles, systèmes français et américains. Réparation immédiate de tous les appareils dentaires. — *Prix modérés.*

On trouve chez l'auteur : « *Aux Mères de Familles* », par F. PÉZIEUX, 2, rue Astor (près la Halle), à Quimper.

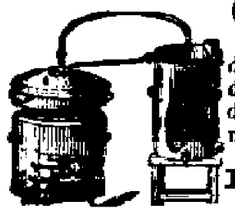

GUIDE PRATIQUE du **BOUILLEUR**
et du **DISTILLATEUR**
donnant les meilleures Méthodes pour la Distillation du Cognac, des **Eaux-de-Vie** diverses et des **Essences**; *décrivant les Appareils* les mieux appropriés pour ces usages.
ENVOYÉ GRATIS ET FRANCO, PAR
DEROY FILS AINÉ
75, Rue du Théâtre-Grenelle, PARIS.

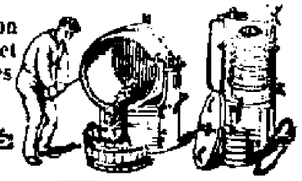

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac, et de rhumatismes*, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

PENSION DE FAMILLE

4, Rue de la Clef, 4, — PARIS

Près le Jardin des Plantes et la gare d'Orléans

AVIS à MM. les Ecclésiastiques et aux Familles désirant faire un séjour à Paris.

Appartements et chambres meublés ou non meublés depuis 150 francs par mois, location et nourriture comprises.
On traite à l'année depuis 1,500 francs.
Table d'hôte à 11 heures 3/4 et à 6 heures.
Déjeuner 1 fr. 50, dîner 2 fr., vin compris. — Grand et beau jardin.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Epiciers.* — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

8e ANNÉE. Vendredi 1er Septembre 1893. N° 35.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Les élections.

II. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Nomination dans le clergé ; Nécrologie ; Les pardons de sainte Anne ; Châteauneuf-du-Faou : Notre-Dame des Portes ;

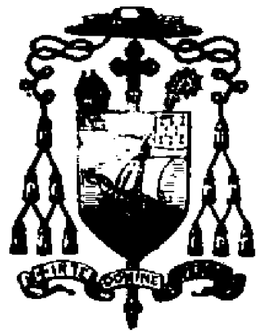

Grand pardon de Notre-Dame du Folgoat.

III. Nouvelles du monde catholique : La fête de saint Joachim ; Le pèlerinage national ; Cause de béatification du vénérable J.-B. Vianney.

IV. Annonces et Avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 3 Septembre. — 15e dimanche après la Pentecôte. Office du jour, semi-double, vert. Mémoire de s. Fiacre.
Vêpres du dimanche, mémoire de s. Fiacre.
Lundi, 4. — Office férial, simple, vert, ou office votif des saints Anges, semi-double, blanc.
Mardi, 5. — S. Laurent Justinien, évêque, semi-double, blanc.
Mercredi, 6. — Office férial, simple, vert, ou office votif de s. Joseph, semi-double, blanc.
Jeudi, 7. — Office votif du T.-S. Sacrement, semi-double, blanc.
Vendredi, 8. — Nativité de la T. S. V. Marie, double de 2e classe, blanc.
Samedi, 9. — De l'octave de la Nativité, semi-double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Augustines de Pont-l'Abbé..	3, 4, 5, 6, 7 et 8 Septembre.
Loperhet.....	9 Septembre.

Archives diocésa es e Quimper et Léon

LES ÉLECTIONS

Les élections générales ont eu lieu dans toute la France.

Le résultat a paru étonner beaucoup de catholiques ; mais il n'est pas pour nous surprendre, car les hommes au courant de la situation électorale, n'annonçaient de tous côtés que la défaite de la droite.

La nouvelle Chambre aura-t-elle une majorité de gouvernement, sans être obligée de s'appuyer sur le parti radical, dont l'Eglise ne peut attendre que persécutions ? Telle est la question que se posent actuellement les modérés de toute nuance.

Il ne semble pas facile d'y répondre, car l'attitude de certains députés ne répondra peut-être pas à l'allure conciliante de leurs manifestes électoraux. En tout cas, l'Eglise devra subir encore les lois mauvaises qui entravent son action sociale.

Quelques esprits légers voudront tirer de ce résultat des élections des conclusions malveillantes contre le Souverain-Pontife. Il ne faut pas oublier que si la masse du peuple a reçu respectueusement la parole de Sa Sainteté Léon XIII, un certain nombre de catholiques influents qui devaient former les nouveaux cadres d'un grand parti honnête et chrétien, n'ont pas répondu à son appel. Le général ne saurait porter la responsabilité de la défaite de soldats qui ne l'ont pas suivi.

En présence de cette situation, nous n'avons pris part à la lutte électorale qu'en demandant avec ardeur des prières. Nous attendons la formation du grand parti honnête et chrétien qui représentera nos idées.

Il aurait pu commencer son action cette année ; mais il n'a pu se former à cause des résistances qu'à rencontrées la parole de Léon XIII. Nous avons ainsi perdu deux années.

L'échec de M. de Mun, en nous affligeant, ne saurait cependant nous étonner. Il a partagé le sort commun à tous ceux qui prennent la tête d'un mouvement nouveau. Il a retrouvé en face de lui tous les anciens adversaires de ses idées, habitués à le combattre, et n'a pas rencontré la même ardeur qu'autrefois chez quelques-uns de ses amis. Ils ont manqué à la discipline et à leur devoir. M. de Mun aurait rendu de grands services au pays dans la Chambre qu'il eût honoré par son talent ; mais il y reparaîtra un jour avec plus d'autorité parmi les chefs du nouveau parti dont les événements montrent clairement la nécessité.

Le devoir des catholiques est très simple. Ils doivent se préparer à infuser dans les veines de la démocratie triomphante un sang chrétien. Le changement de front que leur demandait le Souverain-Pontife ne pouvait s'accomplir en quelques mois. De pareilles transformations ne se font pas sans produire des déchirements chez les vétérans des luttes anciennes et sans heurter des

préjugés d'un peuple saturé de mauvaises lectures et de dangereuses idées.

Pourtant, à lire les proclamations des candidats, il paraît clairement que la question politique n'a pas été soulevée dans les luttes électorales par ceux mêmes qui étaient les plus ardents à affirmer hautement leurs idées après l'Encyclique du Souverain Pontife. Un seul monarchiste a osé affirmer devant les électeurs ses revendications politiques. Ils ont compris avec raison que la question religieuse est la seule qui sépare réellement les esprits sur notre terre de France. Les critiques formulées en matière financière, commerciale ou agricole, se retrouvent dans les circulaires de quelques-uns des amis du gouvernement, comme dans celles de ses ennemis, et il suffisait d'abandonner toute revendication religieuse pour être rayé des cadres de l'opposition.

Est-ce à dire que les catholiques doivent s'occuper uniquement de ces revendications religieuses ? Non, assurément ; mais ils doivent en faire la base de toute organisation dans l'avenir. Ce fondement posé, ils s'occuperont ensuite activement des intérêts du peuple et montreront ainsi que les meilleurs amis de Dieu et de sa sainte Eglise sont en même temps les meilleurs amis de leurs frères.

L'inaction serait de l'égoïsme et les catholiques ne doivent pas oublier que l'Evangile est la négation même de l'égoïsme, puisqu'il a pour base la charité. Pour faire son salut, il ne suffit pas d'éviter le mal, il est nécessaire encore de faire le bien.

Que tous les catholiques se mettent donc à l'œuvre, non pour poursuivre la vaine chimère de révolutions hypothétiques et improbables, mais pour faire du bien au peuple, en travaillant à son bien-être matériel et moral, et en lui enseignant les seules idées qui peuvent assurer son bonheur du temps et de l'éternité.

(Semaine de Saint-Brieuc.)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Les associés de l'Œuvre de N.-D. du Salut, sont invités à prendre part à la réunion qui aura lieu à la chapelle des Ursulines, le 8 septembre, fête de la Nativité de la Sainte-Vierge, à 7 heures 1/2. Messe, instruction et bénédiction du T.-S. Sacrement, par M. Fléiter, vicaire général. Indulgence plénière.

***

Chapelle de la Retraite. — *Congrégation des Dames.* — Dimanche, 3 Septembre, à 7 heures, messe, instruction et bénédiction du Très-Saint Sacrement.

Monseigneur a confié à M. Fléiter la direction de l'Œuvre de N.-D. du Salut pour le diocèse.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nomination dans le clergé. — Par décision de Monseigneur :

M. Colin, aumônier des Bretons à Trélazé, est nommé vicaire à Saint-Sauveur de Brest.

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs, M. Bergot, chanoine, ancien supérieur du Grand-Séminaire, décédé à Quimper, dimanche dernier, 27 Août, à l'âge de 69 ans.

La *Semaine religieuse de Quimper* indique un pèlerinage des catholiques bretons à Lourdes pour le 17 septembre. Ils auront à leur tête Mgr Valleau, leur nouvel évêque. Une lettre particulière nous permet d'annoncer que le prélat compte, à son retour, s'arrêter à Saintes et à la Rochelle. Le clergé et les fidèles de ces deux villes apprendront avec joie cette heureuse nouvelle.

(Bulletin religieux de la Rochelle.)

Les Pardons de sainte Anne.

Le dimanche 16 Juillet, Sainte-Anne de Pratanras, en Plonéis, voyait les pèlerins arriver fervents, comme chaque année, mais moins nombreux que de coutume, et cela se comprend : c'était le jour de la seconde Troménie.

Le pardon de Sainte-Anne de Fouesnant n'a pas eu à souffrir de pareille coïncidence. Du dimanche 23 au dimanche 30 Juillet, le pèlerinage n'a pas été interrompu. C'est la troisième fois que des confesseurs étrangers sont appelés pour se mettre à la disposition des fidèles pendant toute cette octave ; mais depuis cette innovation, due au zèle de M. Cozic, aujourd'hui curé de Lesneven, jamais encore on n'avait vu pareille affluence auprès des confessionnaux. Le mercredi, fête de sainte Anne, et le dimanche 30, jour du grand Pardon, les marins de Concarneau et du voisinage affluaient avec leurs familles dans la chapelle de leur bonne patronne, pour la remercier de la bonne pêche de cette année.

Si M. Le Maout, curé de Fouesnant, et les prêtres qui l'ont aidé pendant ces jours ont été grandement réjouis par le nombre des pèlerins, ils l'ont été bien plus encore par la dévotion manifeste et bien touchante de tous ces braves paysans et de tous ces braves pêcheurs.

Dimanche dernier, 27 du mois d'Août, il m'a été donné de voir encore une fois le pardon de Sainte-Anne la Palue. Déjà, la veille, on avait pu constater une affluence comme il ne s'en était pas vu depuis 1870. Dans la nuit du samedi au dimanche et dans la matinée jusqu'à l'heure de la grand'messe, les huit confessionnaux ont été continuellement occupés ; les hommes s'y présentaient en aussi grand nombre que les femmes ; presque constamment il fallait distribuer la sainte communion. C'est dire que le

succès à la Palue a consisté, comme à Fouesnant, plus encore dans la ferveur que dans l'affluence des pèlerins ; mais cette affluence elle-même ne laisse pas que d'être un indice bien encourageant.

C'était un charmant spectacle que celui de la Palue quelque temps avant la grand'messe : voyageurs de Douarnenez débarquant du paquebot ; piétons émergeant de tous les chemins et de tous les sentiers ; véhicules de toute sorte sillonnant la grève, puis gravissant la pente montueuse qui mène à la chapelle : tout cela présentait une incroyable animation. Un beau soleil faisait étinceler la mer, l'air était d'une pureté parfaite et permettait de voir dans toute leur beauté les admirables pourtours de la baie.

A la procession qui précède la grand'messe, se fait la réception officielle des processions des paroisses voisines ; il en est plusieurs que nous avons rencontrées récemment à Locronan ou à Plomodiern. Elles sont toujours très touchantes dans leur simplicité, ces manifestations d'union fraternelle.

La messe est chantée par M. Coat, curé-archiprêtre de Saint-Corentin et, il y a peu de temps encore, recteur de Plonévez-Porzay, la paroisse même de Sainte-Anne. Le sermon est donné par M. Queinnec, chanoine honoraire, secrétaire de l'Evêché. Le prédicateur d'aujourd'hui était le célébrant d'hier, et réciproquement. M. l'abbé Havas tient l'orgue et dirige le chant ; depuis bien des années déjà, il rend fidèlement cet hommage à la patronne de la Palue. C'est avec une joie réelle que l'on dit à sainte Anne non plus les paroles banales du Commun des Saintes Femmes, mais les admirables formules composées ou appropriées par Dom Guéranger pour célébrer la grande protectrice de la Bretagne ; il y a ici de bons chanteurs qui les font valoir encore par la beauté de leurs voix. Les prêtres présents à la grand'messe sont au nombre de trente, ou à peu près.

En attendant l'heure des vêpres, on trouve un grand charme à circuler sur la falaise où tant de groupes se sont formés ; on ne peut guère avancer sans rencontrer des connaissances, car il y a là de tout côté, et d'où qu'on vienne, des figures connues : pèlerins de Douarnenez, de Quimper, de Crozon, de Châteaulin, de Pont-l'Abbé, etc., mais il y a aussi des milliers de figures étrangères ; je remarque toutefois cette année absence à peu près totale des visiteurs d'outre-Manche, nous avons été privés de la vue de leurs costumes excentriques ; ce n'est pas fait pour nous désoler.

Je ne décrirai pas la procession solennelle de l'après-midi : rien ne change dans le programme de cette grande cérémonie. Sur le parcours les curieux se pressaient dans une attitude respectueuse.

Aussitôt que la bénédiction du Saint-Sacrement eut été donnée, le départ commençait. Je comptais sur le bateau à vapeur ; j'arrivai pour le voir partir avec une première série de voyageurs. Mes compagnons et moi nous n'eûmes pas la patience d'attendre son retour ; bien nous en prit, car j'ai su le lendemain qu'au second voyage les canots employés au débarquement ne purent atterrir et

Archives diocésa es e Quimper et Léon

que pour arriver à terre, les pauvres pèlerins durent descendre dans l'eau jusqu'à la ceinture. Pendant ce temps je m'acheminais à pied vers Douarnenez ; le trajet est de huit kilomètres ou à peu près. Dans certains endroits la route est assez large, dans d'autres elle n'est qu'un sentier, mais sur toute son étendue elle était remplie par une foule compacte. Que nous passions sur des hauteurs ou dans des bas-fonds nous apercevions au loin ces grandes lignes sombres qui semblaient serpenter sur les collines, nous précédant et nous suivant. Arrivés auprès du Riz nous trouvons la grande route, et aussi les mêmes voitures que le matin ; dans ces voitures sont entassées des familles comme on n'en voit que dans les ports de pêche. Jamais vous n'avez contemplé tant de poussière et tant de gaieté. C'est qu'on revient de Sainte-Anne ; la poussière ne compte pas, ni la sueur non plus. Nous avons prié, nous avons confiance dans notre grande protectrice mère de Marie et grand'mère du Bon Dieu.

Chateauneuf-du-Faou. — Nous sommes heureux de donner le compte-rendu suivant, où l'on reconnaîtra le talent d'un artiste et surtout le cœur d'un enfant de N.-D. des Portes.

« **Bénédiction de la nouvelle chapelle de Notre-Dame des Portes.** — Les beaux sites ne sont pas rares dans notre diocèse ; on compte par centaines près des flots et dans nos montagnes ces points de vue chers au touriste et au chrétien ; car — chose remarquable — surtout en Bretagne, la religion a sanctifié chacun d'eux, soit par l'érection d'un de ces riches calvaires, où l'on ne sait ce qu'il faut admirer le plus du génie de l'artiste ou de sa foi, soit par la consécration d'un temple à Marie.

« La chapelle de Notre-Dame des Portes, à Châteauneuf-du-Faou, occupe un de ces coins pittoresques du Finistère ; elle se dresse, toute blanche dans sa nouveauté, en face des *menëiou* Laz aux forêts verdoyantes et dominant la fraîche vallée d'Aulne aux riantes prairies. C'est de ce pays qu'un voyageur célèbre, à qui les splendeurs de Paris et de Versailles n'étaient pas inconnues, a dit : « J'ai vu des sites plus augustes, je n'en ai jamais vu de plus variés. » (Cambry).

« Une foule nombreuse de pèlerins venus de tous les points de la Cornouaille Finistérienne et Morbihannaise s'y donne rendez-vous tous les ans, pour le grand pardon qu'on y célèbre, comme à Sainte-Anne La Palue, le dernier dimanche du mois d'Août. Malgré la coïncidence de ces deux pèlerinages si fréquentés, les fidèles ne manquent à aucun d'entre-eux. Sainte-Anne a ses marins de Douarnenez et du Raz, Notre-Dame des Portes a ses enfants de Quimperlé, Guiscriff, Gourin, qui se font un devoir de venir se joindre à ceux des environs pour honorer leur patronne et leur mère.

« Une cérémonie bien imposante les a conduits, cette année, à son sanctuaire en flots plus pressés encore que de coutume. Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon, malgré les fatigues de la retraite ecclésiastique de Quimper et celles qui l'attendaient à la retraite de Lesneven, profitant d'un jour de repos bien mérité entre ces deux fonctions de son ministère épiscopal, a bien voulu venir en personne bénir le nouveau sanctuaire élevé, à la place même de l'ancien, par la générosité des fidèles et le zèle des pasteurs qui se sont succédé à la tête de l'importante paroisse de Châteauneuf. M. l'abbé Poullaouëc, dont tous les confrères connaissaient la bonté si tendre et la dévotion à Notre-Dame, avait commencé les démarches, soutenu par le concours précieux de Mgr Lamarche, de vénérée mémoire, et de l'Administration civile de la commune. Il était réservé à M. l'abbé Péron, son digne successeur, de mener à bien l'œuvre ébauchée par M. Poullaouëc, au prix de quelles fatigues et de quelles sollicitudes, Dieu le sait ! Il les a vues, et la belle fête d'hier a été le commencement de sa récompense.

« Dès le samedi matin, une foule nombreuse remplissait toutes les rues de la petite ville. La procession de l'église paroissiale se rendit à la chapelle Saint-Michel, située à l'intersection des routes de Quimper et de Châteaulin, et là nous fûmes les témoins d'une cérémonie dont toutes les fêtes du lendemain n'ont pu nous faire oublier le touchant caractère. Tous les enfants de Châteauneuf, que leurs occupations ont fixés à Brest, étaient venus sous la conduite d'une personne dévouée à toutes les bonnes œuvres, apporter leurs offrandes et leurs prières à Notre-Dame des Portes dont ils sont éloignés, mais dont le souvenir ne les quitte pas au milieu des agitations de la grande ville. Une splendide bannière, payée par les cotisations de plus de 800 Châteauneuviens résidant à Brest, marchait devant eux, et c'était plaisir de les entendre chanter la gloire de Marie et la promesse de lui être fidèles, dans un beau cantique Breton, composé pour la circonstance. On les conduisit à la chapelle des Portes où, pour la première fois depuis sa reconstruction, fut chantée la grand'messe solennelle par M. Péron, recteur de Lanhouarneau. Le cœur tressaillait de joie, les yeux se remplissaient de larmes, en voyant la statue vénérée de Notre-Dame des Portes, précédée de ses fidèles serviteurs et de ses hôtes de l'ancienne chapelle, saint Herbot, saint Antoine, saint Joachim, sainte Anne, reprendre possession de sa nouvelle demeure. Ah ! certes, elle est bien digne d'elle, avec ses hautes fenêtres romanes, ses bas-côtés mystérieux, sa tour imposante que surmontera bientôt une flèche élégante et haute, d'où la voix de l'*Angelus* se répandra, plus puissante et plus pure, sur tous les vallons d'alentour. Merci à l'architecte qui en a conçu le plan, merci à l'entrepreneur qui a si bien réalisé la pensée du maître !

« Le soir, à 5 heures, a lieu tous les ans la procession dite *des miracles*. A peine les bannières et les croix étaient-elles sorties de l'église paroissiale, qu'un mouvement inusité dans la foule et le cri répété de bouche en bouche : « *An Autrou'n Escop, an Autrou'n Escop !* » annonçait l'arrivée du premier pasteur du diocèse. Descendant aussitôt de voiture, Sa Grandeur, accompa-

Archives diocésa es de Quimper et Léon

gnée de M. l'abbé Bernard, vicaire général — presqu'un enfant du pays, — voulut présider elle-même cette belle procession où éclatent chaque année tant de témoignages de notre vieille foi bretonne. Que de pèlerins en corps de chemises et pieds nus, un cierge à la main, remercient Notre-Dame de grâces longtemps demandées et enfin obtenues par elle, ou accomplissent un vœu d'où doit dépendre le succès de leurs entreprises, le salut même de leur âme. Après les vêpres, Monseigneur, dans une chaleureuse improvisation empreinte de toute l'éloquence du cœur, a fait ressortir la puissance maternelle de la Sainte-Vierge.

« A 8 heures 1/2, un spectacle auquel sont habitués les fidèles de Lourdes, devait charmer nos regards. Une magnifique procession aux flambeaux nous ramenait tous aux pieds de Notre-Dame, après avoir traversé les rues de la ville, dont toutes les maisons, parfaitement illuminées, rivalisaient de décorations et d'oriflammes, pour honorer Marie. C'était vraiment la fête de tous ; chacun y a mis du sien, et c'était à qui aurait montré le plus d'amour à Notre-Dame. Quel panorama féerique que celui de la *rosière* boisée qui descend jusqu'au bord du canal, embrasée par mille feux d'éclats dont la variété ne nuisait rien à l'harmonie : et ces girandoles de lumière, serpentant à travers les lacets de la montagne, dans un paysage que l'on a souvent comparé à ce coin des Pyrénées que nous devons bientôt revoir ; tout cela charmait l'œil, enchantait l'âme ; c'était un avant-goût du ciel et le sublime prélude des fêtes du lendemain.

***

Deuxième Journée. — « Dès 3 heures 1/2, la chapelle est de nouveau remplie. A 4 heures, commence la messe des pèlerins : ceux qui y assistent, venus la veille de bien loin, reprennent en hâte la route de leurs villages, après avoir rendu leurs devoirs à la Madone. Ce sont de vrais pèlerins de dévotion ; le chemin, quoique long, leur a semblé bien court : ne venaient-ils pas chez leur mère ? Et ils s'en vont le cœur plein de joie et d'espérance, après s'être assis un soir au foyer maternel. Les messes continuent sans discontinuer jusqu'à 8 heures. Monseigneur s'était réservé ce moment pour offrir lui même le saint sacrifice dans le sanctuaire qu'il allait bientôt bénir. A 9 heures, arrivent de tous côtés les processions des paroisses environnantes, sous la conduite de leur pasteur ou de leurs vicaires. C'est d'abord Lennon, Pleyben, Plonévez-du-Faou, Collorec, Saint-Thois ; d'une autre direction arrivent Spézet, Landeleau, dont les braves clairons ont donné tant d'entrain à la fête ; d'un autre point, ce sont les deux paroisses chères à Notre-Dame des Portes, Saint-Goazec, Laz avec sa belle croix d'argent que l'on peut admirer encore après avoir vu celles de Pleyber-Christ et de Saint-Thégonnec, puis enfin Trégourez, qui partage avec Châteaulin le patronage d'un saint breton tout dévoué à Marie, saint Idunet. La chapelle est trop étroite pour contenir toute cette foule ; on regrette même que le terre-plein qu l'entoure n'ait pas de plus vastes proportions.

« A 10 heures, commence la cérémonie de la bénédiction du sanctuaire. L'Eglise, sans y déployer toute la splendeur d'une consécration, a cependant pour cette cérémonie, des paroles et des prières pleines de majesté ; la prise de possession par elle d'un lieu qui doit être sanctifié tous les jours par l'auguste sacrifice de l'autel, ne comporte rien de vulgaire. Tous les actes du pontife qui bénit ont un sens sublime et plein de symboles qui n'échappent pas à l'œil, même le moins exercé.

« La grand'messe est ensuite chantée par M. l'abbé Bernard, vicaire-général, assisté de deux anciens vicaires de Châteauneuf, MM. Guichaoua, recteur de Mellac, et Mével, aumônier de l'hospice de Quimperlé. Après l'évangile, M. Quiniou, curé de Carhaix, a prononcé une touchante allocution, dont nous garderons longtemps le souvenir ; c'était un fils parlant au nom de ses frères et faisant l'éloge de leur mère commune : tous ceux de la famille reconnaissent qu'il s'est noblement acquitté de sa tâche et que son cœur d'enfant du pays n'a oublié aucun des serviteurs de Notre-Dame des Portes.

« Les vêpres furent chantées à 3 heures, et toutes les processions se mirent en route pour l'église paroissiale, où Monseigneur donna la bénédiction du Saint-Sacrement. Après cette bénédiction, les pèlerins, suivant leurs croix et leurs bannières, reprirent le chemin de leur paroisse respective.

« Comme toutes les fêtes d'ici-bas, celle-ci était terminée. Ce fut le soir d'un jour tel que Châteauneuf n'en a jamais connu de plus beau ; en verrons-nous le retour ?

« Au moment où j'écris ces lignes, je vois se dessiner devant moi, dans son cadre de verdure, la blanche chapelle de Notre-Dame. Hélas ! sa tour est sans flèche et son front est sans couronne. Il manque à notre Mère cette solennelle consécration que le successeur de Pierre peut seul lui donner. Dans votre réponse à la gracieuse allocution de M. le curé-doyen de Châteauneuf, vous nous avez promis, Monseigneur, d'être près du saint Pontife Léon XIII l'interprète de nos désirs. Pour tenir sa promesse, Votre Grandeur n'aura qu'à lui redire cette superbe manifestation de foi dont elle a été, pendant deux jours, le témoin ému. Nul doute que Sa Sainteté ne fasse droit à vos vœux, et qu'avant peu nous ne puissions ajouter à la liste de nos Vierges couronnées de Rumengol et du Folgoat, le nom toujours chéri de Notre-Dame des Portes. A nous, chrétiens, de hâter cette heure par nos prières, en redisant tous les jours à Marie :

Notre-Dame des Portes
A toi tout notre amour ;
C'est toi qui nous apportes
Du céleste séjour
Les grâces qu'à sa Mère
Jésus donne pour nous ;
Réponds à la prière
De tes fils à genoux !

Archives diocésa es e Quimper et Léon

Grand Pardon de N.-D. du Folgoat, le 7 et le 8 Septembre.

Le 7 : à 10 h., grand'messe ; — à 4 h., vêpres, sermon, procession des miracles ; — à 7 h. 1/2, procession aux flambeaux, heure sainte. Le Saint-Sacrement reste exposé toute la nuit.

Le 8 : à 2 h. première messe ; les messes se succèdent d'heure en heure ; — à 10 h., grand'messe sur la place du couronnement, sermon ; — à 3 h., vêpres, bénédiction solennelle du Saint-Sacrement, chant du *Te Deum*, défilé de toutes les processions devant la statue couronnée.

L'excellente musique du Cercle catholique de Lannilis veut bien prêter son concours pour notre grand pardon.

Indulgences. — Pour répondre au désir des pèlerins, nous donnons le catalogue des indulgences dont les Papes ont enrichi le sanctuaire du Folgoat. « Ni la grande révolution, ni la suspension du culte n'a fait périmer aucune de ces indulgences » a-t-il été répondu de Rome en 1863.

I. *Partielles.* — Conditions : Faire une visite à l'église et y réciter quelques prières. — Aux fêtes suivantes de la Sainte-Vierge : Annonciation, 100 jours (indulgence accordée par Sixte IV) et 7 ans et 7 quarantaines (indulgence accordée par Jules III) ; Assomption, 100 jours (indulgence accordée par Sixte IV) et 100 jours, indulgence (accordée par Léon X) ; Nativité, 100 jours (indulgence accordée par Sixte IV) et 7 ans et 7 quarantaines (indulgence accordée par Jules III) ; Immaculée-Conception, 100 jours (indulgence accordée par Innocent VIII) ; chaque dimanche de Mai, 100 jours (indulgence accordée par Pie IX).

A diverses autres fêtes : Mardi de Pâques, 100 jours indulgence (accordée par Innocent VIII) et 100 jours (indulgence accordée par Léon X) ; Mardi de la Pentecôte, 100 jours (indulgence accordée par Innocent VIII) ; Mercredi avant la fête du Saint-Sacrement, 100 jours (indulgence accordée par Léon X) ; Premier dimanche d'Août, 100 jours (indulgence accordée par Sixte IV) et 100 jours, (indulgence accordée par Léon X) ; Dimanche avant la Toussaint, 100 jours (indulgence accordée par Innocent VIII) ; Toussaint, 100 jours (indulgence accordée par Sixte IV).

II. *Plénières.* — Conditions : 1° Faire une visite à l'église du Folgoat et y prier aux intentions du Souverain-Pontife ; 2° Se confesser et communier. Il n'est pas nécessaire de faire la sainte communion au Folgoat même.

1° Indulgences plénières accordées pour la visite des sept basiliques de Rome. On peut les gagner presque tous les jours, mais spécialement : aux fêtes de Notre-Seigneur ; aux fêtes de la Sainte-Vierge ; aux fêtes des apôtres et des évangélistes ; les premiers dimanches du mois, tous les samedis de chaque semaine ; tous les jours du Carême ; tous les jours de l'Octave de Pâques et de la Pentecôte ; aux fêtes de la Trinité, du Saint-Sacrement, de la Toussaint, des Morts, de Noël avec ses féries, de la Circoncision, de

l'Epiphanie. Ces indulgences sont applicables aux âmes du purgatoire. La messe du lundi pour les morts est privilégiée.

2° Les indulgences de la Portioncule, qui peuvent se gagner depuis le 1er Août au soir jusqu'au coucher du soleil le lendemain.

III. *Indulgences plénières spéciales au Folgoat.* — Pour les stations des cinq dimanches de Mai, et le premier dimanche de Juin, quand Mai n'a que quatre dimanches (indulgences plénières, accordées à perpétuité par le pape Pie IX, aux mêmes conditions que précédemment).

N. B. — Les personnes qui font les stations fixées par la coutume et dans l'église, et devant les fontaines et calvaires, remplissent surabondamment la condition de prier aux intentions du Souverain-Pontife. Elles n'ont donc qu'à communier pour gagner les indulgences plénières.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

La fête de saint Joachim. — On écrit de Rome, le 20 Août :

« Aujourd'hui, à l'occasion de la fête de saint Joachim, son patron, le Souverain-Pontife a reçu l'hommage des félicitations et des vœux du Sacré-Collège des cardinaux, des divers collèges de la prélature et de la famille pontificale. Le Pape est resté quelque temps en conversation avec l'assistance. On avait installé l'appareil phonographique que le Saint-Père a reçu naguère en présent de la célèbre maison Edison et qui a répété mot à mot de la façon la plus claire les paroles par lesquelles Léon XIII a ouvert la conversation et qu'il a consacrées à son céleste patron saint Joachim. Ensuite, le phonographe a reproduit tout un discours que feu le cardinal Manning prononça en novembre 1890, ainsi que deux cantates du plus bel effet et d'un caractère religieux, exécutées originairement devant cet appareil par des chœurs de maîtrises.

« Puis, la conversation a repris son cours et a continué d'être consacrée à saint Joachim, notamment à l'église monumentale qui s'élève en son honneur aux *Prati di Castello*, et qui représente le don jubilaire offert par le monde catholique au Souverain-Pontife. S. Em. le cardinal Parocchi, vicaire de Sa Sainteté, prenant la parole à ce sujet, a été heureux d'informer le Saint-Père de la marche de plus en plus active des travaux, de la cérémonie que Son Eminence avait accomplie, l'autre jour, pour bénir la grande statue en bronze de saint Joachim, destinée à orner la façade de l'église. Naturellement pour activer tous ces travaux pendant la morte-saison, où les offrandes des fidèles sont aussi un peu moins abondantes, il a fallu, comme le cardinal-vicaire a cru de son devoir d'en informer le Saint-Père, contracter quelques dettes à la charge de l'œuvre de l'église de Saint-Joachim. A quoi le Saint-Père a répondu d'abord en souriant qu'il accepterait l'offrande de

Archives diocésa es e Quimper et Léon

l'église jubilaire, mais sans les dettes ; puis en ajoutant qu'il espérait bien que la générosité des catholiques ne ferait pas défaut pour mener à terme l'œuvre entreprise et qui lui est si chère à cause du service du culte qu'elle assure dans tout un vaste quartier, jusqu'ici dépourvu d'église.

« Alors, le directeur général de l'œuvre, M. l'abbé Brugidou, et l'architecte de la nouvelle église, M. le chevalier Ingami, qui avaient été admis à la conversation, ont rendu compte au Saint-Père notamment des travaux entrepris pour ériger, comme couronnement de l'édifice, la grande et belle coupole qui atteindra 60 mètres de hauteur et qui, d'après un système pour la première fois adopté à Rome, sera toute recouverte d'aluminium, lui donnant un aspect tout particulier de splendeur. Ce sera comme le signe extérieur du rayonnement de la divine Eucharistie, en l'honneur de laquelle ce temple servira de siège à l'Adoration réparatrice internationale. Le Saint-Père, visiblement satisfait de tous ces détails, a vivement encouragé la direction générale de l'Œuvre à mener à terme, avec le généreux concours des catholiques, la sainte entreprise qui doit donner un nouvel essor à la prière dans la grande cité des âmes. »

Le Pèlerinage national. — Nos lecteurs voudront lire dans les grands journaux catholiques les comptes-rendus détaillés des merveilles qui viennent de s'accomplir à Lourdes ; mais nous ne pouvons nous dispenser de leur donner ici même un aperçu de ce spectacle extraordinaire, inouï jusqu'au XIXe siècle, et que Paris donne chaque année au monde catholique, depuis 1875. Comme toujours, les RR. PP. Augustins de l'Assomption ont été cette fois encore les premiers organisateurs. Quatorze trains ont amené les pèlerins de la capitale ; le dernier de tous était le train *blanc*, ou train des malades ; il se composait de quatorze wagons, dont l'un servait de cuisine et d'infirmerie : les religieuses de l'Assomption s'étaient chargées des soins à donner aux malades.

C'est un spectacle émouvant que celui de la descente des voyageurs à l'arrivée : enfants étiques, hommes et femmes du peuple anémiés par la fatigue et les privations, paralytiques, aveugles guidés par une main amie, phtysiques à tous les degrés (ceux-ci forment, hélas ! la catégorie la plus nombreuse), enfin, il y a les malades presque agonisants.

Les brancardiers sont là ; en un clin d'œil, les malades sont portés à bras dans des civières ou conduits dans des voitures roulantes.

Huit ou dix mille pèlerins, venus du Portugal, de tous les points de la France, d'Arras, de Reims, de Chartres, de Poitiers, de Carcassonne, de Toulouse, de Montpellier, formèrent pendant trois jours comme un mur de ceinture autour des malades, devant la Grotte et devant les piscines, prosternés sur le sol, les bras en croix, faisant violence au ciel.

On sait qu'il existe à Lourdes une clinique ouverte à tous les

médecins, quelles que soient leurs croyances. Il en est venu 130 en 1892 ; en ce moment 21 sont présents, 3 sont de Paris, 1 du Canada, un de Londres. Celui-ci est arrivé protestant et s'en retournera catholique.

Les premières guérisons constatées sont celles de Mlle Marie Mitivier, de Romorantin, et de Sœur Saint-Fulbert, de Chartres ; la première est délivrée de douleurs articulaires accompagnées d'enflure aux jambes, douleurs qui lui enlevaient la faculté de se mouvoir.

Le 23, à la procession de 4 heures après midi, plusieurs malades se lèvent, béquilles en main, au passage du Saint-Sacrement, salué par les acclamations de la foule. Le 24, au matin, trois malades quittent leur grabat, et, pendant que retentit le chant du *Magnificat*, un enfant pleure à chaudes larmes ; à son voisin qui lui en demande la cause, l'enfant répond : « Je pleure parce que le Bon Dieu n'a pas guéri tout le monde. »

Cependant, les guérisons se multiplient d'heure en heure : c'est une dame Le Franc, de Caen, guérie d'une tumeur dans les parois de l'estomac ; c'est un jeune garçon paralysé qui recouvre le mouvement, etc. A la procession du soir, bon nombre de malades se lèvent. Cinq infirmes guéris portent leurs béquilles à la Grotte ; un homme quitte sa petite voiture, une femme abandonne son matelas ; plusieurs malades s'écrient : « Seigneur, guérissez les autres ! » Le 24 au matin, le bureau des constatations est assiégé par les guéris.

Les noms des malades et l'indication de leurs infirmités n'ajouteraient guère d'intérêt à ce que nous disons ; constatons seulement qu'il ne s'agit nullement ici de la disparition de troubles nerveux, mais bien plutôt de tumeurs, de cancers, de fistules et autres maux dont l'existence est d'une constatation facile, et dont la disparition ne saurait être vraisemblablement attribuée à des causes naturelles.

Ce jour du 24, une trentaine de médecins avaient siégé à la clinique de Lourdes ; vers le soir, le docteur protestant de Londres se déclare vaincu par l'évidence et par la grâce, et se proclame catholique.

Le 25 a lieu le départ ; les 950 pèlerins retournent à la vie de tous les jours. Parmi eux, beaucoup étaient malades, 60 ou 80 s'en retournent guéris.

Nous extrayons de la *Petite République* l'article suivant, qui servira de commentaire aux protestations de l'épiscopat français, que nous avons publiées dans un précédent numéro :

« L'inspection académique proteste contre l'appel en totalité des instituteurs réservistes du 5 septembre au 2 octobre, la rentrée des classes devant avoir lieu le 15 septembre.

» Le recrutement des instituteurs laïques devenant de plus en plus difficile, il paraît impossible de remplacer les instituteurs adjoints pendant une période d'environ trois semaines.

Archives diocésa es e Quimper et Léon

» En outre, la plupart de ces fonctionnaires ne pourront pas, sous les drapeaux, se présenter en temps opportun au certificat d'aptitude pédagogique, et se verront ainsi privés, non-seulement de vacances, mais de leur nomination au titulariat.

» Or, il y a lieu, par comparaison, d'annoncer que le ministre de la guerre, sur la seule demande du grand rabbin, vient de décider que, justement pendant la période des manœuvres de septembre, des permissions seront accordées aux militaires israélites *qui désireront célébrer les fêtes hébraïques d'automne en famille.* »

Monsieur le ministre ne pourrait-il pas avoir pareille sollicitude à l'égard des jeunes prêtres qui, pour la première fois, sont condamnés à quitter le ministère paroissial et à rejoindre la caserne pendant la période des 28 jours ? En l'an de grâce 1893, le clergé catholique en serait donc réduit à envier le sort des restes du vieil Israël !

Cause de béatification du vénérable J.-B Vianney. — Son Eminence le cardinal Zigliara, ponent de la cause, décédé le 11 mai, a été remplacé par Son Eminence le cardinal Parocchi, vicaire de Sa Sainteté Léon XIII. Le cardinal-vicaire avait lui-même exprimé le désir de succéder au cardinal Zigliara.

Un important travail relatif à la cause de béatification vient d'être terminé. Le postulateur a écrit que nous sommes à la veille des jugements définitifs, et qu'au mois de Janvier ou de Février aura probablement lieu la première congrégation, dite congrégation anté-préparatoire.

La semaine dernière, à Aigues-Mortes, une rixe très grave éclatait entre des ouvriers français et italiens. Ces derniers ont été fort mal traités et il y a eu de nombreux morts et blessés. Il a fallu faire venir des troupes de Nimes.

Cet incident a eu pour contre-coup des manifestations très graves en Italie. A Rome, la populace a tenté, par deux fois, d'envahir le palais de notre ambassadeur et d'y mettre le feu. Des soldats ont été blessés. On a beaucoup crié : « A bas la France ! Vive la guerre ! A la frontière ! Vive l'Allemagne ! A bas le Pape. » Ce mouvement s'est produit dans plusieurs villes d'Italie et fait l'objet des commentaires de toute la presse.

Après avoir causé une vive émotion, l'affaire est en voie d'arrangement.

Vient de paraître :

LE RAZ DE SEIN

par M. Lucien BOULAIN, ancien Président du Comice agricole de Pont-Croix.

Prix : 1 fr. 25 l'exemplaire.

En vente chez l'auteur et chez les libraires de Quimper,

Le vin de Quinium Labarraque est un médicament de composition déterminée, riche en principes toniques et fébrifuges, sur lequel les médecins et les malades peuvent toujours compter. C'est le vin de quinquina à son maximum de puissance et de concentration.

De nombreuses expériences ont été faites sur l'emploi du Quinium comme tonique et fébrifuge, et les résultats ont été des plus concluants.

« Le Quinium Labarraque est d'une efficacité réelle pour la guérison des fièvres intermittentes rebelles et comme reconstituant des forces. C'est un excellent remède. » *(Formulaire de thérapeutique.)*

Nota. — En raison de sa richesse en principes actifs, ce vin est d'un prix modéré et moins cher que les produits similaires. Dans toutes les pharmacies.

Avec la *Poudre de Rogé*, approuvée par l'Académie de Médecine de Paris, on peut préparer partout, au moment du besoin, une limonade purgative, rafraîchissante et d'un goût exquis.

C'est le véritable purgatif des dames, des enfants, des personnes âgées et de tous les tempéraments délicats. Fabrication et gros, 19, Rue Jacob, à Paris ; détail : 9, Rue du 4-Septembre, et dans la plupart des pharmacies. Prix du flacon : 2 fr., avec une instruction.

Un grand nombre d'observations faites par les médecins les plus éminents, soit dans les hôpitaux, soit dans la pratique civile, ont démontré que les *Perles d'éther du Dr Clertan* constituent un médicament vraiment héroïque qui dissipe très promptement les crampes d'estomac, les palpitations, les coliques hépatiques, les gaz intestinaux, les étouffements causés par les points douloureux provenant d'une digestion difficile ; enfin, toutes les douleurs qui proviennent d'une surexcitation nerveuse.

E. LEFÈVRE

Chirurgien-Dentiste

du Lycée de Quimper et de Communautés religieuses du Finistère,

à Quimper, seul Dentiste diplômé de l'Ecole Dentaire de Paris, reconnue d'utilité publique et subventionnée par l'Etat,

visible tous les jours, le vendredi excepté, 6, rue Saint-François, 6,

A QUIMPER

DENTIERS FRANÇAIS, ANGLAIS ET AMÉRICAINS

RÉPARATION IMMÉDIATE DE TOUS LES APPAREILS DENTAIRES

PRIX MODÉRÉS

Clinique gratuite pour les indigents tous les jours, de 8 à 10 heures.

N. B. — Tous les appareils dentaires sont posés avec toutes les garanties désirables.

TOUJOURS AVEC LE PROGRÈS

Rappelez-vous que les **BICYCLETTES** les plus solides, les plus élégantes, les plus légères et les mieux construites sont les

FERNAND CLÉMENT & Cie

200, boulevard Pereire, Paris.

Avant d'acheter, demandez le Catalogue qui est envoyé *franco*, ou bien adressez-vous à M. Lozach, à Quimper.

MALADIES des YEUX La **POMMADE JAUNE CHEVRIER** est employée avec le plus grand succès dans les *ophtalmies*, les *rougeurs de paupières*, le *larmolement*, etc. — Le Pot 2 fr. 50 ; *franco de port*, 2 fr. 80. Pharmacie **CHEVRIER**, *PARIS*, 21, *Faubg Montmartre* et dans toutes Pharmacies.

Archives diocésaines et Léoi

AVIS

Messieurs CHRISTOFLE & Cie ont l'honneur de faire connaître aux nombreuses personnes qui savent apprécier la supériorité de leurs Couverts et Orfèvrerie, que leur seul représentant à *Quimper* est M. GUIBOURG, horloger bijoutier, *6, quai du Parc*, qui a son assortiment au complet.

N. B. — M. Guibourg, notre représentant, enverra gratuitement, à toute personne qui en fera la demande, un Album complet qui restera sa propriété.

CABINET DEBRAY

Cabinet dentaire et Atelier de fabrication et de réparation, *2, rue Astor* (près la Halle), *à Quimper*.

M. F. PÉZIEUX, Chirurgien-Dentiste diplômé, est tous les jours, à la disposition des clients, à l'exception du vendredi.

M. HÉLOT *est visible tous les jeudis.*

Dents artificielles, systèmes français et américains. Réparation immédiate de tous les appareils dentaires. — *Prix modérés.*

On trouve chez l'auteur : « *Aux Mères de Familles* », par F. PÉZIEUX, 2, rue Astor (près la Halle), à Quimper.

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à Emile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

PENSION DE FAMILLE

4, Rue de la Clef, 4, — PARIS

Près le Jardin des Plantes et la gare d'Orléans

AVIS à MM. les Ecclésiastiques et aux Familles désirant faire un séjour à Paris.

Appartements et chambres meublés ou non meublés depuis 150 francs par mois, location et nourriture comprises.

On traite à l'année depuis 1,500 francs.

Table d'hôte à 11 heures 3/4 et à 6 heures.

Déjeuner 1 fr. 50, dîner 2 fr., vin compris. — Grand et beau jardin.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT — pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Epiciers.* — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

8e ANNÉE. Vendredi 8 Septembre 1893. N° 36.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT . 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Exaltation de la Sainte Croix.

II. Chronique du diocèse : Note de l'Evêché ; Nomination ; Pelerinage de Lourdes ; Mort de chanoine Bergot ; Courage et dévouement ; Grand Pardon de N.-D. de Kerdévot.

III. Nouvelles du monde catholique : Rome ; Paris ; La messe sur le Mont-Blanc ; Le succès de l'Institut catholique à Paris ; Encore une décision contre le droit d'accroissement ; Les médecins chrétiens.

IV. Documents historiques (suite).

IV. Annonces et Avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 10 Septembre. — 16e dimanche après la Pentecôte. Fête du Saint Nom de Marie. Double-majeur, blanc. Mémoires de s. Nicolas de Tolentino et du Dimanche.

Aux Vêpres, mémoires : 1° de Nicolas, 2° du Dimanche, 3° des saints martyrs Protus et Hyacinthe.

Lundi, 11. — De l'Octave de la Nativité de la Sainte-Vierge. Semi-double, blanc.

Mardi, 12. — De l'Octave. Semi-double, blanc.

Mercredi, 13. — De l'Octave. Semi-double, blanc.

Jeudi, 14. — Exaltation de la Sainte-Croix. Double-majeur, rouge.

Vendredi, 15. — Octave de la Nativité de la Ste-Vierge. Double, blanc.

Samedi, 16. — S. Corneille, pape, et s. Cyprien, évêque, martyrs. Double, rouge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Loperhet	10 et 11 Septembre.
Saint-Rivoal	12, 13 et 14 Septembre.
Saint-Eutrope	15 et 16 Septembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Exaltation de la Sainte Croix (14 Septembre).

Comme la personne même de notre divin Sauveur, l'instrument de son supplice et de son triomphe a excité, de tout temps, la rage de Satan et des impies. Nos cœurs saignent encore au souvenir des crucifix arrachés des écoles et jetés pêle-mêle dans des tombereaux. En remontant le cours de l'histoire, les *briseurs de croix* trouvent des ancêtres dans presque tous les siècles, jusques aux juifs du Sanhédrin qui, après la résurrection du Sauveur, jetèrent dans une fosse profonde la Croix et tous les instruments de la Passion, pour en finir avec la mémoire du Crucifié. Quand Jérusalem succomba sous le poids de la vengeance divine, les saints lieux furent souillés par l'idolâtrie ; un temple de Vénus fut élevé sur le Calvaire, un autre à Jupiter sur le Saint-Sépulcre. Ces monuments honteux de la dérision païenne, contre le gré de leurs auteurs, permirent à sainte Hélène et aux chrétiens du IV^e^ siècle, de reconnaître le sol sacré arrosé par le sang de la Rédemption.

L'Eglise célèbre, le 3 Mai, l'anniversaire du jour où, par les soins de la pieuse impératrice, la croix du Sauveur fut découverte et solennellement reconnue.

Au commencement du VII^e^ siècle, la sainte relique fut enlevée par le roi des Perses, Chosroës II, et demeura 14 ans au pouvoir des infidèles. Elle fut rendue aux chrétiens, après la victoire d'Héraclius, qui la rapporta triomphalement à Jérusalem, le 14 Septembre 629.

La fête de l'Exaltation établie en souvenir de ce jour glorieux, doit être bien chère à tous les cœurs chrétiens. Ne nous rappelle-t-elle pas et nos origines, et l'amour infini du Dieu qui a voulu mourir sur la Croix pour nous racheter ? Ne nous rappelle-t-elle pas les motifs de notre confiance ? Appuyée sur cette Croix qui a triomphé de tant d'ennemis, l'Eglise marchera encore de victoire en victoire, jusqu'au jour de la consommation finale, où le fils de l'Homme apparaîtra avec ce *Signe*, pour juger les vivants et les morts. Nulle méditation ne saurait être plus fructueuse, que celle du mystère de la Croix, pour retremper nos âmes dans le vrai, le pur esprit du christianisme.

C'est un fait devenu banal à force d'être remarqué, notre siècle est rongé par un sensualisme que peu d'époques ont connu, depuis la venue de Notre-Seigneur. L'égoïsme, la recherche effrénée de l'argent et des plaisirs qu'il procure, un vrai paganisme dans les mœurs, voilà ce que l'on rencontre chez le grand nombre qui est incrédule, indifférent ou catholique de nom seulement. Que d'hommes *bien pensants* dont la vie ne diffère pas essentiellement de celle des incroyants ! Mêmes goûts, mêmes plaisirs, mêmes lectures, mêmes spectacles, souvent mêmes vices avec le masque religieux en plus... Que d'autres qui ont la foi, mais n'en ont pas les vertus robustes ! Leur christianisme est trop composé de sentiments,

d'illusions. On peut leur appliquer ces paroles d'un vrai chrétien, grand penseur et maître de conférence à l'Ecole normale supérieure, M. Ollé-Laprune :

« On ne veut voir dans le christianisme que l'amour : on n'y « voit plus le sacrifice. L'amour alors n'est plus l'amour fort « comme la mort, plus fort que la mort ; c'est un amour languis- « sant, doucereux, un amour sentimental et débonnaire. On dit « alors que le christianisme est la religion de l'amour, ce qui est « vrai ; mais dans ces mots on ne met rien de vigoureux, rien de « puissant. Ce christianisme affadi n'a pas de quoi régénérer les « esprits et les âmes..... Le christianisme est doux, sans doute, « mais parce qu'il est fort : il est plein d'idées fortes, de sentiments « forts, il demande des volontés fortes, des actes forts ; il apprend « à souffrir avec force, à agir avec force, et l'on pourrait dire du « chrétien ce que Tite-Live dit du Romain : Son fond est d'endu- « rer et de faire des choses fortes. *Et facere et pati fortia Roma- « num est.* »

Sans le vouloir peut-être, le savant professeur parle comme le Souverain Pontife. Des sommets apostoliques d'où il promène ses regards sur le monde moderne, Léon XIII a sondé toutes les plaies des âmes. Non content d'éclairer les intelligences par ses lumineuses encycliques, non content de dissiper les malentendus, de renverser les barrières qui éloignent de l'Eglise beaucoup d'âmes droites mais prévenues, il s'est efforcé, — chose moins bien remarquée peut-être, — dès son avènement, de rappeler les fidèles à *un renouvellement complet dans la vie chrétienne*. « La vertu chré- « tienne, dit-il, consiste dans une certaine grandeur d'âme et une « *patience* capable de supporter les choses les plus dures et les plus « difficiles, et c'est là ce qu'indique la *Croix* que tous les chrétiens « doivent porter sur leurs épaules. »

« La croix embrasse le monde. La croix de Jésus est notre loi, il faut bien se le dire d'avance, afin de n'être ni scandalisé ni découragé, quand l'heure arrive de la subir. Si nous étions hors de cette loi, nous serions hors de la vie, hors de l'amour. »

Mgr DE SÉGUR.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Note de l'Évêché. — La liste de MM. les comptables désignés par les Conseils de fabrique doit être présentée par nous à la Préfecture, avant le 1^er^ Octobre.

Si MM. les Curés et Recteurs ont omis de porter le nom du comptable sur les budgets expédiés par eux à l'Évêché, ils sont priés de réparer au plus tôt cette omission par une lettre adressée au secrétariat. Il ne suffit pas

Archives diocésaines de Quimper et Léon

d'avoir inscrit au budget le nom du trésorier, il est nécessaire que nous sachions si ce trésorier est en même temps comptable.

Nomination. — Par décision de Monseigneur, M. Kerdavid, recteur de Saint-Ségal, est nommé recteur de Sibiril.

***

M. Kerné, recteur de Sibiril, se retire pour cause de santé.

Pèlerinage de Lourdes. — AVIS IMPORTANT. — Les demandes de billets pour le pèlerinage diocésain à Lourdes sont très nombreuses : elles dépassent le chiffre de 1200. Nous rappelons que la liste d'inscriptions sera close, dimanche soir, 10 Septembre.

On recommande aux pèlerins de relire attentivement, dans la circulaire adressée par le Comité, tout ce qui concerne les *malades pauvres*. Le Comité se charge d'en faire hospitaliser un certain nombre ; mais aucun ne sera hospitalisé que sur la demande de M. le Curé de Saint-Corentin. Il faut donc, *et au plus tôt*, écrire au Comité, et bien marquer dans la lettre : 1° le nom du malade, son âge, son sexe, sa paroisse ; 2° la nature de son infirmité ; 3° s'il peut marcher, ou s'il doit être porté sur brancard, ou en petite voiture à bras, ou en grande voiture.

Les *hospitaliers* veulent avoir ces divers renseignements, afin de venir *à la gare même* rejoindre les malades. LE COMITÉ.

M. le Chanoine Bergot. — Nous avons dû nous contenter, dans notre dernier numéro, d'annoncer la mort de M. Bergot, chanoine titulaire de la Cathédrale. Nous sommes heureux d'être aujourd'hui en mesure de donner une notice biographique sur cet excellent prêtre, mais sans nous arrêter à faire un éloge banal de ses vertus et de ses qualités. Prononcer son nom, c'est rappeler à la pensée de tous ceux qui l'ont connu sa finesse d'esprit, sa modestie, sa douceur et sa bonté qui demeureront les traits caractéristiques de sa sympathique physionomie.

Alexis-Marie-Julien Bergot naquit, le 27 Janvier 1824, à Lesneven où il fit ses études classiques, au collège récemment fondé. Son professeur de Rhétorique lui conseillait de renoncer à son projet connu d'entrer dans les Ordres et de se rendre à Paris, où quelques articles littéraires le feraient bientôt connaître et lui vaudraient rapidement une situation brillante. Alexis Bergot alla, en effet, à Paris ; mais ce fut pour entrer au séminaire de Saint-Sulpice. Il avait 19 ans. Sa mauvaise santé le contraignit de passer une grande partie de son temps à l'infirmerie.

Le P. de Ravignan, qu'il avait eu occasion de voir, le mit en

rapport avec la famille de Gontaut-Biron, dans laquelle il entra comme précepteur des enfants et qu'il suivit à Brugelette, où il connut le R. P. Pillon, Recteur du célèbre collège.

Ordonné prêtre à Bruxelles, le 18 Mars 1848, il rentra quelque temps après en France. Mgr Dupanloup, qui était si juste appréciateur des hommes de mérite et qui aimait à s'en entourer, le fit venir dans son diocèse et lui confia la charge d'aumônier de l'Ecole normale d'Orléans. Dans cette ville, il vécut dans l'intimité de M. l'abbé Place, mort cardinal archevêque de Rennes, qui lui conserva toujours une vive affection et qui ne manquait jamais de lui rappeler les bonnes années passées ensemble.

Mgr Dupanloup voulut s'attacher tout-à-fait le jeune aumônier, en le nommant son vicaire général, mais moyennant la promesse de renoncer à son diocèse d'origine. En vrai Breton, M. Bergot refusa et vint se mettre à la disposition de l'évêque de Quimper, qui le nomma d'abord aumônier des Dames de la Retraite, à Quimperlé (Février 1857), puis l'année suivante, aumônier des Carmélites de Morlaix, qu'il dirigea pendant 12 ans. Comme témoignage de haute sympathie, Mgr Sergent le nomma chanoine honoraire, en Décembre 1868, et le mit, deux ans après, à la tête de l'importante paroisse de Saint-Melaine où il était connu et apprécié, surtout depuis un mois de Marie qu'il y avait prêché.

Au mois d'Octobre 1872, Mgr Nouvel l'appela à diriger le Grand-Séminaire de Quimper où il fut, pendant sept ans, moins le supérieur que le père des professeurs et des élèves. Sa santé, de tout temps mauvaise, mit souvent obstacle à son zèle ; mais au Grand-Séminaire, comme partout où il a passé, M. Bergot exerça un ministère particulièrement fructueux dans la direction des âmes.

Nommé, en 1879, chanoine de la Cathédrale, on le vit, malgré sa santé de plus en plus ébranlée, exact à l'office canonial et remplissant, en outre, les fonctions d'aumônier volontaire d'une communauté pauvre de la ville.... Sa faiblesse augmentant, il dut y renoncer ; bientôt même il fut condamné à ne plus sortir de sa maison, où il avait obtenu l'autorisation de célébrer le saint sacrifice. Depuis plusieurs mois, cette suprême consolation lui fut ravie. Il fit ce dernier sacrifice, sans une plainte, sans un murmure, accueillant toujours ses visiteurs avec le même sourire aimable et doux.....

Il s'est endormi dans la paix du Seigneur, le 27 Août dernier. Le lendemain, après un service funèbre célébré à la Cathédrale de Quimper, le corps a été transporté à Lesneven où eurent lieu, le mardi 29 Août, les funérailles. Monseigneur l'Evêque, qui se trouvait à Lesneven présidant la seconde retraite ecclésiastique, assistait à la cérémonie et donna l'absoute, entouré d'un grand nombre de prêtres, venus prier pour le repos de l'âme de M. le chanoine Bergot et donner ce témoignage bien mérité de sympathie à son digne frère et à son excellente famille.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Courage et dévouement. — Nos lecteurs ont appris le grave accident de chemin de fer qui s'est produit sur la ligne de Quimper à Landerneau, le vendredi 25 août dernier. Un témoin oculaire nous raconte deux détails dont les journaux, que nous sachions, n'ont pas parlé et qui méritent d'être connus.

Le conducteur du train, évanoui, venait d'être relevé avec l'aide du voyageur dont nous tenons le fait. En reprenant connaissance, sans songer à ses blessures, la première pensée de ce brave cœur fut pour son camarade. « Et le mécanicien ? » s'écria-t-il anxieux.....

Hélas ! le mécanicien, pris entre la machine et le caisson du tender, était mortellement blessé. Un prêtre, prévenu par le même voyageur, n'hésita pas à se jeter à travers les ronces du talus et à s'engager sous la locomotive, qui continuait à vomir la vapeur, pour adresser une parole à l'agonisant et lui donner l'absolution. Une légère pression de main, qu'il crut sentir, lui fait espérer que ce n'était pas trop tard. C'est la récompense de ce digne prêtre, dont nous ignorons le nom : ce sera une consolation pour la famille du malheureux mécanicien, si cruellement éprouvée.

Ergué-Gabéric. — **Grand Pardon de Notre-Dame de Kerdévot (10 Septembre 1893).** — Le pardon s'ouvre, le samedi soir, par les premières vêpres chantées à 4 h. et suivies de la Procession et de la bénédiction solennelle du Saint-Sacrement.

Dès 2 h. 1/2 jusqu'aux vêpres, et depuis les vêpres jusqu'à 6 h., des confesseurs se tiendront à la disposition des fidèles qui voudraient se préparer à la Fête du lendemain.

Dimanche. — Première messe à 4 heures. Les messes se succéderont ensuite d'heure en heure. A 10 h., *Procession des Vœux*, suivie de la grand'messe, célébrée par M. le chanoine Toulemont. Sermon par M. Hamenry, chanoine honoraire, curé-doyen de Crozon. A 2 h. 1/2, Vêpres solennelles. Procession, bénédiction du Saint-Sacrement.

N. B. — Les fidèles qui visiteront la chapelle depuis l'heure des premières vêpres jusqu'au dimanche soir et qui réuniront les conditions ordinaires, peuvent gagner une indulgence plénière applicable aux défunts.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — La fête de saint Louis, roi de France a été célébrée le 25 Août, dans l'église nationale de Saint-Louis-des-Français. Mais elle n'a eu ni la pompe des anciens jours, lorsque le Souverain Pontife se rendait lui-même à Saint-Louis-des-Français, ni même la solennité des années précédentes; car l'ambassadeur près le Saint-Siège n'y est pas allé en grande tenue et en carrosse de

gala, afin d'ôter tout prétexte à des manifestations antifrançaises. Du moins, M. le comte Lefebvre de Béhaine a su montrer que la peur n'a point d'accès dans une âme française, et tant à l'aller qu'au retour, il a parcouru à pied tout le chemin entre le palais Rospigliosi, sur le mont Quirinal, et l'église de Saint-Louis. Il était accompagné par M. le vicomte de Fontenay et par un autre secrétaire de l'ambassade. M. Guillaume, directeur de l'Académie de France, s'est également rendu à la cérémonie avec le personnel de l'Académie. Y assistaient aussi de nombreux prélats de la maison pontificale, les supérieurs ou procureurs des divers établissements français de Rome, notamment du Séminaire de Santa-Chiara, de la Procure de Saint-Sulpice, des Missionnaires du Sacré-Cœur, des Frères des Ecoles chrétiennes, etc.

— Les journaux annoncent que le Saint-Père prépare en ce moment une encyclique pour recommander de nouveau au peuple chrétien la dévotion du Rosaire. Ce document paraîtra dans les premiers jours de Septembre.

Paris. — *Lois militaire et scolaire.* — Le Cardinal Archevêque de Paris a demandé au général Loizillon si les ministres sacrés auraient la faculté de remplir les obligations strictes de leur ordre, pendant leur séjour à la caserne.

Le général Loizillon a répondu qu'il ne pouvait rien garantir, que la messe et le bréviaire dépendraient des chefs de corps.

Le Cardinal de Paris, développant à la retraite ecclésiastique son mandement sur les prières à l'occasion des élections, a déclaré avec quelle énergie il importait de s'opposer aux mauvaises lois, telles que la loi militaire et la loi scolaire.

Le Saint-Père n'a cessé de l'engager à protester contre ces lois impies, et le Cardinal Richard a pris une grave résolution à ce sujet : c'est de ne recevoir aux ordres sacrés que les jeunes gens ayant satisfait à toutes les obligations militaires, même aux deux périodes de 28 jours, pour éviter d'avoir à l'armée des hommes honorés du sacerdoce et soumis à ses saintes obligations.

Il faut rapprocher la fin de non recevoir opposée au Cardinal Richard de la complaisance avec laquelle ont été accueillies, nous le disions dernièrement encore, les démarches du grand Rabbin en faveur de ses coreligionnaires. La différence d'égards et de traitement est tout en faveur des Juifs.

La Messe sur le Mont-Blanc. — La messe sur le Mont-Blanc !... C'est là un évènement qui mérite de ne point passer inaperçu : c'est un jeune prêtre du diocèse d'Aoste, M. l'abbé Jean Bonin, vicaire de Pré-Saint-Didier, assisté de M. l'abbé Paul Perruchon, vicaire de Courmayeur, et de M. l'abbé Henry, vicaire de Cogne, qui a offert le saint sacrifice au sommet de la redoutable montagne.

Déjà, l'année dernière, M. l'abbé Bonin, après une ascension

Archives diocésa es de Quimper et Léon

au Mont-Blanc, avait formé le projet d'y célébrer un jour la sainte messe.

Après avoir pris ses dispositions, de concert avec ses confrères MM. Perruchon et Henry, et muni de l'autorisation du Pape et de ses supérieurs, il partit le 10 août, accompagné du guide Joseph Bermaz et du porteur Maurice Bermaz, tous deux du Pré-Saint-Didier. Tout avait été prévu pour le succès de l'entreprise.

Le 11 Août, à 8 heures 1/2 du matin, par un temps brumeux qui avait découragé plusieurs autres touristes et mis à l'épreuve le courage des jeunes prêtres, M. l'abbé Bonin, assisté de son confrère, M. Perruchon, célébrait donc le saint sacrifice de la messe sur le point culminant du Mont-Blanc (4.816 mètres). Quelles émotions douces et sublimes ont dû ressentir le célébrant et ses compagnons, pendant ces trop courts instants !

A leur retour à la cabane Vallot, à 400 mètres plus bas, M. l'abbé Henry y célébra à son tour la messe d'action de grâces, pour la réussite de la pieuse et ardue entreprise.

Une relation de ce fait sera envoyée au Saint Père. *(Le Monde)*.

Les succès de l'Institut catholique à Paris. — Nous ne saurions trop rappeler à nos amis combien de licenciés ès-lettres et ès-sciences sortent triomphants, chaque année, des laborieuses épreuves de ces examens.

Pour nous en tenir à cette année seulement, il suffit de rappeler que l'Institut catholique de Paris qui, à la session supplémentaire d'Avril, avait déjà eu onze licenciés, vient d'en faire recevoir dix-neuf à la session de Juillet : soit un total respectable de *trente*.

Au moment où des familles de traditions et de souvenirs demeurent indécises sur la direction à imprimer aux études supérieures de leurs fils, voilà, pensons-nous, des résultats bien dignes de fixer l'attention des parents, et de stimuler les énergies de nos jeunes gens !

Encore une décision contre le droit d'accroissement. — Dernièrement, le tribunal de Langres a rendu son jugement, dans les affaires intentées par l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines, contre les communautés religieuses du Sacré-Cœur de Marie, à Saint-Loup, et de la Providence, à Langres. L'Administration, réclamant à ces deux congrégations les droits dits d'accroissement, entendait exiger des déclarations *dans tous les bureaux d'enregistrement où pouvaient se trouver des religieuses de Saint-Loup ou de la Providence*. Par un jugement remarquablement motivé, le tribunal a repoussé, sur le second point, la prétention de l'Administration et a condamné l'Enregistrement à tous les frais.

Ce nouvel échec du fisc le décidera-t-il enfin à renoncer aux prétentions qu'il s'obstine à vouloir faire consacrer par les tribunaux ?

Les médecins chrétiens.

Appel de la Faculté catholique de médecine et de pharmacie de Lille.

De tous côtés on demande des médecins chrétiens. Les médecins, par leur influence, peuvent tout pour le bien ou pour le mal, dans les communes où ils règnent. Donner à ces communes des médecins instruits et religieux serait leur procurer le salut.

Il y a bientôt quinze ans qu'on y travaille à Lille, au prix des plus grands sacrifices. Fondée en 1877, la Faculté catholique de médecine de Lille a fourni jusqu'ici environ *deux cents médecins* et pharmaciens, préparés par elle à tous leurs grades, et répartis aujourd'hui entre la région du Nord et à peu près cinquante diocèses de France.

Elle voudrait qu'il lui devint possible de répandre le même bienfait sur le pays tout entier, en multipliant le nombre de ses étudiants, et répondre ainsi aux demandes incessantes qui lui sont adressées de toutes parts.

C'est donc à tout le pays que nous adressons cet appel, avec d'autant plus de confiance, que notre Faculté est encore *l'unique Faculté catholique de médecine* qui existe en France ; et que même il est fort à craindre que les immenses difficultés et les dépenses énormes nécessitées par l'installation et l'entretien annuel d'un tel établissement ne retardent, longtemps encore, la fondation de semblables Facultés libres de médecine, si on les veut complètes.

La Faculté de Lille, complète dans toutes ses parties, possède les mêmes droits et conduit aux mêmes grades que les Facultés de l'Etat. Elle reçoit les inscriptions de ses étudiants, leur distribue elle-même, chez elle, par ses professeurs, la totalité de l'enseignement médical théorique et pratique, dans toutes ses branches et pour tout le cours des études, jusqu'au *Doctorat* en médecine inclusivement.

C'est l'enseignement scientifique et professionnel dans toute son étendue, c'est l'enseignement chrétien avec toutes ses garanties.

Rien n'a été épargné pour atteindre ce but.

La Faculté est installée dans un vaste édifice d'aspect monumental, isolé et indépendant de l'hôtel des autres Facultés, entouré d'un riche jardin botanique, et comprenant salles de cours, amphithéâtre, laboratoires, musée, collections, salle de dissection, ainsi que toutes les dépendances afférentes à son service.

L'*Hôpital de la Charité*, magnifique construction qui a coûté quatre millions à l'administration des hospices de Lille, est ouvert aux professeurs, internes et étudiants de notre Faculté qui y possède environ deux cents lits et y trouve toutes les ressources pour son enseignement clinique, médical et chirurgical.

La Faculté possède en outre une *Maternité* récemment construite et parfaitement aménagée. Un autre établissement, dirigé par les religieuses de la *Charité maternelle*, prépare des sages-femmes dignes de leur importante mission.

Archives diocésa es de Quimper et Léon

Un *Hôpital pour les enfants malades*, placé sous le vocable de Saint Antoine de Padoue, et pouvant recevoir au moins soixante malades, est desservi par la Faculté catholique, qui y donne chaque jour ses consultations.

Elle distribue également chaque année environ 15,000 consultations gratuites, auxquelles assistent les étudiants, dans les deux *Dispensaires* de Saint-Camille, dirigé par les Pères Camilliens, et de Saint-Raphaël, dirigé par les religieuses Augustines. Les malades en traitement sont hospitalisés, les hommes à Saint-Camille, les femmes à Saint-Raphaël.

L'enseignement de la Faculté est distribué par un corps professoral, choisi dans toute la France, et comprenant vingt-six docteurs, dont plusieurs ont acquis une haute notoriété, et qui tous s'inspirent de la foi chrétienne dans leurs leçons, comme de la loi chrétienne dans l'exercice de leur profession et dans l'exemple de leur vie.

Un cours d'Apologétique est fait par un professeur de la Faculté de théologie, particulièrement sur les devoirs moraux et religieux du médecin chrétien.

L'assiduité aux cours est exigée des étudiants et constatée jour par jour. Des examens intérieurs et obligatoires deux fois l'année, des associations scientifiques, des conférences et concours pour l'internat, une *Revue* médicale rédigée par la Faculté, une riche bibliothèque, des répétitions et rapports habituels et individuels avec les professeurs sont un puissant secours et un stimulant continuel pour les bonnes études.

Les jeunes gens qui fréquentent nos cours appartiennent aux meilleures familles de la région du Nord et de la France. Quarante-trois diocèses y sont actuellement représentés (1).

Les étudiants sont recueillis dans de beaux établissements appelés *Maisons de famille*, dirigés par des prêtres, sous la dépendance de l'administration des Facultés catholiques. Ils y vivent ensemble, sous un règlement commun et une surveillance paternelle accommodée aux conditions de leur âge. Le prix annuel de la pension est de 1,000 francs, dans la maison Saint-Louis, et de 1,200 dans la maison Albert-le-Grand.

Un *Cercle d'étudiants* offre un lieu de réunion, des délassements honnêtes, aux élèves de toutes les Facultés.

Une *Congrégation de la Sainte-Vierge*, très florissante, dirigée par un Père de la Compagnie de Jésus, est composée d'une élite de jeunes gens adonnés aux plus saintes pratiques de la piété chrétienne.

Il existe aussi, au sein des Facultés, jusqu'à cinq *Conférences de Saint-Vincent de Paul*.

(1) Ce sont les diocèses d'Aire, Albi, Angers, Arras, Auch, Bayonne, Bourges, Cambrai, Coutances, Dijon, Evreux, Fréjus, Langres, Laval, La Rochelle, Le Mans, Limoges, Luçon, Montpellier, Nancy, Nantes, Nevers, Orléans, Paris, Pau, Poitiers, Quimper, Reims, Rennes, Rodez, Rouen, Saint-Brieuc, Saint-Dié, Saint-Flour, Séez, Soissons, Strasbourg, Toulouse, Tours, Troyes, Tulle, Vannes, Verdun; plus la Belgique, le Canada, Constantinople.

Moyennant cette sauvegarde de la vie morale et de la vie religieuse parmi les étudiants, leur travail est protégé et leurs succès assurés. Le chiffre de leurs admissions aux examens dépasse notablement la moyenne ordinaire des Facultés officielles. Un bon nombre obtient des mentions honorables ; et des thèses brillantes ont recueilli les plus éminents suffrages auprès des jurys de l'État.

Dès leur sortie, nos élèves demandés par avance, peuvent choisir entre les postes les plus avantageux. Les médecins chrétiens resteront, quand même, les plus recherchés de tous.

Que les parents catholiques nous envoient donc leurs fils, que les directeurs de collèges nous envoient leurs élèves : nous ne voulons que les servir. Notre œuvre a fait ses preuves. Elle est grande, qu'ils l'accroissent encore ; elle est utile, qu'ils la secondent ; elle est onéreuse, qu'ils en allègent le poids par leur juste confiance. Ils auront fait ainsi acte de christianisme et de patriotisme ; ils auront fait surtout acte de parents et de maîtres dignes de ce nom. Ils auront préservé la jeunesse de leurs fils. Ils auront sauvé leur esprit de l'enseignement de l'erreur, et leurs mœurs de la contagion du vice. Ils leur auront donné en spectacle et en exemple le milieu d'une ville et d'une région laborieuse et chrétienne. Et ainsi, en assurant le travail, la moralité, la piété, l'avenir et l'honneur de leurs enfants, ils auront bien mérité de Dieu, de la société, et en particulier des populations auxquelles de tels médecins seront donnés.

Le Recteur des Facultés catholiques,

Lille, 15 Juin 1893. BAUNARD.

DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

dans le Finistère, pendant la Révolution.

ANNÉE 1793

(Suite)

Deux jours après l'envoi de cette dénonciation, la ville de Saint-Pol et les environs étaient en pleine insurrection. Les deux lettres qui vont suivre nous donneront des détails circonstanciés sur ces événements qui eurent leur dénouement au combat du pont de Kerguidu, quelques jours après.

« 22 Mars 1793 (1).

« *Lettre du citoyen Guillier, commissaire du Département à Saint-Pol, en date du 22 Mars 1793, aux Administrateurs du Directoire du Département.*

« Citoyens collègues,

« Mardi au soir, à mon départ de Morlaix avec la force

(1) L. 16.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

armée pour Saint-Pol, je vous donnais connaissance des différents rapports qui nous furent faits au District, de ce qui vient de se passer à Saint-Pol.

« Sans entrer dans le détail, je vous dirai au brief que, mardi au soir, 19 courant, sur les 3 à 4 heures, un cultivateur des environs de la ville vint donner à la Municipalité connaissance d'un attroupement considérable et armé qui était déjà dans les faubourgs.

« La Municipalité aussitôt fit battre la générale, chacun se mit sous les armes; mais déjà les brigands étaient entrés et parurent dans la rue *Croix-au-Lin*. Les commissaires Le Denmat, Pinchon et Aumont, ces deux derniers nommés par le District de Morlaix, s'y rendirent à la tête des grenadiers du Calvados et des canoniers de Morlaix. A peine fut-on en présence, que les brigands commencèrent à tirer. Le canon leur riposta vivement, et la fusillade de part et d'autre se soutint pendant quelque temps; les brigands se cachèrent dans les coins de rues pour tirer avec plus de sûreté, et les soldats du Calvados, frappés de stupeur de voir tomber leurs deux commandants et un canonnier, ne les poursuivirent pas, mais se replièrent dans un cul de sac attenant à la rue de la maison commune, où ils recommencèrent leur fusillade. Les rebelles furent repoussés et se retirèrent à l'instant.

« Dès que l'on fut sûr de leur retraite, les Commissaires et la Municipalité s'occupèrent uniquement des suites de ce malheureux combat. Quatre citoyens étaient morts : les deux commandants du Calvados, un canonnier de Morlaix, un cultivateur, bon citoyen de cette ville, et un grenadier du Calvados; trente citoyens de ce bataillon et de la ville avaient été blessés.

« Ils envoyèrent à Morlaix un réquisitoire pour obtenir tous les secours possibles en hommes, munitions et vivres, établirent avant-postes, patrouilles... Le bataillon du Calvados, désespéré de la perte de son commandant, s'était persuadé que, de quelques croisées de maisons, des malveillants avaient fait feu sur les patriotes. Les Commissaires parcoururent les différents quartiers de la ville, tous illuminés, et prêchèrent la paix, et croyaient avoir réussi, lorsqu'on leur annonça que le Maire venait d'être assassiné. Il était à la maison commune avec ses collègues; quatre volontaires vinrent le demander pour se porter sur la place, où l'on avait besoin de lui; le Maire sortit, mais à peine fut-il rendu à l'entrée de cette place, que ces quatre volontaires tombèrent dessus, ils l'abîmèrent de coups de sabre, de bayonnette et de crosse de fusils. On vint à son secours, on le porta chez lui, baigné dans son sang; mais on ne put arrêter les malfaiteurs, c'eut été porter à son comble le désordre déjà trop éclatant dans ce bataillon. Ce Maire respire encore, et ses assassins sont impunis...

« Cette nuit fut tranquille, et, quelque fussent les dangers de traverser dans une nuit obscure des paroisses soulevées et armées, au risque, à tout moment, d'être fusillé par-dessus les haies, nous arrivâmes à Saint-Pol à 5 heures du matin, sans aucune rencontre.

« Cette journée fut assez tranquille, à quelques alertes près, comme de coutume, mais avec nos quatre cents hommes sous les armes, nous ne pouvions être surpris.

« La nuit s'est passée de même, ainsi que le jeudi; les illuminations se maintiennent par toutes les nuits. Ce qu'il y a d'incompréhensible, c'est que la Municipalité de Plougoulm, après avoir partagé mardi cette scène sanglante qui s'était fomentée d'accord avec elle, leva, mercredi, son contingent de recrues, et veut elle-même nous en porter le résultat. Nous ne fûmes pas dupes de sa supercherie; nous la fîmes saisir à l'instant et emprisonner... Ils ont avoué qu'ils avaient marché avec les révoltés, et que le tocsin y avait sonné depuis plus de quarante-huit heures sans discontinuer.

« Les prisons sont pleines de gens suspects ou coupables dans cette affaire, et le Juge de paix, excellent patriote, s'occupe sans relâche des informations.

« Hier matin, furent enterrées les victimes de leur dévouement à la défense des lois... Nos frères ne respirent que vengeance...

« La journée fut tranquille hier jusqu'à 4 heures du soir, lorsqu'un courrier vint nous dénoncer divers attroupements armés, sur la route de Lesneven, qui menaçaient de se porter sur nous et de couper différents ponts, notamment celui de l'étang, à trois quarts de lieues d'ici... Deux cents hommes furent détachés avec une pièce de canon, pour s'opposer à la rupture de ce pont... Avant leur arrivée, l'attroupement avait fui sur Bervin, Saint-Vougay et trève Laouénan... Les troupes sont ensuite rentrées.

« La nuit a été tranquille, mais ce matin nous sont arrivés deux marchands de chevaux qui, rencontrés hier sur la route de Lesneven, à la hauteur de Saint-Vougay, furent arrêtés par un attroupement immense de cultivateurs armés en partie de fusils, mais généralement d'instruments les plus dangereux... L'attroupement était d'au moins huit mille hommes et remplissait au moins une lieue de grande route... La nuit, chaque peloton se rendit à sa paroisse respective, où ils sont en vedettes dans les tours, montant la garde, et font des patrouilles continuelles. Leur but était de se porter sur Lesneven dès aujourd'hui, de le réduire en cendre et de venir arracher de nos prisons les municipaux de Plougoulm.

« Ce récit nous ayant été confirmé à l'instant par un voyageur, nous avons expédié un courrier à Morlaix pour requérir dans le plus bref délai cinq cents hommes et deux pièces de canon; nous avons envoyé de même un courrier au général

Archives diocés es de Quimper et Léon

Canclaux, pour qu'il vienne avec ses douze cents hommes nous aider à cerner et à réduire les cinq ou six paroisses révoltées.

« Nous avons encore pris le parti de faire retrancher la ville de Saint-Pol. La ville de Roscoff a déjà partagé notre sollicitude, et plusieurs pièces de canon sont déjà placées sur les hauteurs, près cette ville.

« Nous apprenons à l'instant que le général Canclaux, que nous croyions à Ploudalmézeau, est à Lesneven avec de très grandes forces. Nous avons envoyé un exprès pour l'engager à opérer sa jonction avec nous vers Saint-Vougay ou ailleurs, comme il voudra.

« On nous assure que ces attroupements sont menés par des prêtres réfractaires ; mais Kerbanalec, fils, était chef de celui qui se porta mardi ici. Etes-vous plus tranquille dans la ci-devant Cornouaille ?...

« Les canonniers de Morlaix se sont distingués par leur courage. Le Calvados, au contraire, et surtout les grenadiers, se sont déshonorés par leur lâcheté ; ils ont fui dès les premiers coups de fusil ; le commandant seul a bien mérité.

« On se plaint de leur friponnerie ; ils ont pillé les campagnes autour de Saint-Pol et assassiné le Maire ; c'est un vrai guet-à-pens. » *(A suivre.)*

Un joli mot de prêtre :

— Quand je regarde l'auditoire, disait, hier, en souriant, un vénérable curé, je me demande où sont les pauvres. Mais quand je compte les offrandes, je me demande où sont les riches.

Pour améliorer la situation, il importe que chacun règle sa conduite publique et privée sur les commandements de Dieu et de l'Eglise. (PIE IX.)

Les *Pilules de Vallet* ont été approuvées et recommandées par l'Académie de Médecine de Paris, pour la guérison de la *chlorose*, des *pâles couleurs*, de l'*anémie*, des *pertes de sang* et *pertes blanches* et de tous les états d'épuisement ou de faiblesse générale.

Nota. — Les Pilules de Vallet *(vraies)* sont blanches et sur chacune est écrit le nom de Vallet. Toutes pharmacies : 3 fr., le demi-flacon : 1 fr. 50. Fabrication, 19, Rue Jacob, Paris.

Goudron Guyot véritable, 19, Rue Jacob, Paris. Boisson hygiénique, affections de poitrine, de la gorge et de l'estomac. Prix : 2 francs. Toutes pharmacies.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ

92, rue Richelieu, 92,

est seule chargée, à PARIS, de recevoir les ANNONCES pour la *Semaine Religieuse de Quimper*.

VÊTEMENTS Ecclésiastiques

JODELAIS, Jeune

20, RUE VERDELET (ancne rue des Ursulines), Quimper

Fournisseur du Grand-Séminaire

E. LEFÈVRE

Chirurgien-Dentiste

du Lycée de Quimper et de Communautés religieuses du Finistère.

à Quimper, seul Dentiste diplômé de l'Ecole Dentaire de Paris, reconnue d'utilité publique et subventionnée par l'Etat,

visible tous les jours, le vendredi excepté, 6, rue Saint-François, 6,

A QUIMPER

DENTIER FRANÇAIS, ANGLAIS ET AMÉRICAINS

RÉPARATION IMMÉDIATE DE TOUS LES APPAREILS DENTAIRES

PRIX MODÉRÉS

Clinique gratuite pour les indigents tous les jours, de 8 à 10 heures.

N. B. — Tous les appareils dentaires sont posés avec toutes les garanties désirables.

CABINET DEBRAY

Cabinet dentaire et Atelier de fabrication et de réparation, *2, rue Astor* (près la Halle), *à Quimper*.

M. F. PÉZIEUX, Chirurgien-Dentiste diplômé, est tous les jours, à la disposition des clients, à l'exception du vendredi.

M. HÉLOT *est visible tous les jeudis.*

Dents artificielles, systèmes français et américains. Réparation immédiate de tous les appareils dentaires. — *Prix modérés.*

On trouve chez l'auteur : « *Aux Mères de Familles* », par F. PÉZIEUX, 2, rue Astor (près la Halle), à Quimper.

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

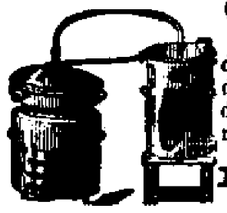

GUIDE PRATIQUE du BOUILLEUR

et du **DISTILLATEUR**

donnant les meilleures Méthodes pour la Distillation du Cognac, des Eaux-de-Vie diverses et des Essences ; *décrivant les Appareils* les mieux appropriés pour ces usages.

ENVOYÉ GRATIS ET FRANCO, PAR

DEROY FILS AINÉ

76, Rue du Théâtre-Grenelle, PARIS.

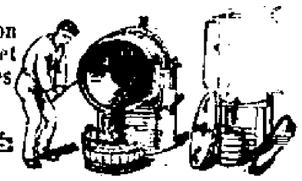

Archives diocésa es de Quimper et Léon

LES VOYAGES PRATIQUES

6, Boulevard des Italiens, PARIS.

EXCURSIONS DU MOIS DE SEPTEMBRE

Du 9 au 20 Septembre : les bords du Rhin et la Belgique. Prix à forfait au départ de Paris : 1re classe 269 fr., 2me classe 220 fr.

Du 9 au 20 Septembre : la Savoie et le Dauphiné. Prix au départ de Paris : 1re classe 315 fr., 2me classe 285 fr.

Du 16 au 26 Septembre : la Suisse. Prix : (de Paris) 315 fr. en 1re classe, 275 fr. en 2me classe.

Du 24 Septembre au 2 Octobre : les lacs Italiens. Prix : (de Paris), 1re classe 278 fr., 2me classe 238 fr.

En préparation : 25 jours en Italie, 1 mois en Algérie et Tunisie, 6 semaines en Egypte et Palestine (les fêtes de la Noël à Jérusalem).

Les prix ci-dessus comprennent :

Tous les transports en chemin de fer, les excursions en voitures spéciales, les bateaux, le séjour dans les hôtels (repas, vin compris), la visite détaillée des monuments et musées et les pourboires, les soins d'un guide conducteur, agent de la Société chargé de veiller à la stricte et agréable exécution du programme de chacune des excursions et d'éviter aux touristes tout souci.

Renseignements et programmes détaillés au siège de la *Société française des Voyages Pratiques*, 6 boulevard des Italiens, Paris.

MA CURE D'EAU

par M. l'abbé Séb. KNEIPP, ou hygiène et médication pour la guérison des maladies et la conservation de la santé. 35e édition. Franco par poste contre 4 fr. adressés à J. Favrichon, à Saint-Symphorien-de-Lay (Loire).

Envoi gratis du catalogue des livres, produits pharmaceutiques et alimentaires, toiles hygéiniques, etc., etc.

ESSENCE DE CAFE TRABLIT pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Epiciers.* — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché.

8e Année. Vendredi 15 Septembre 1893. N° 37.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé Rospars, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. de Kerangal, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie Salaun, rue Kereon.

SOMMAIRE. — *I.* Aux nouveaux députés.

II. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires; Nécrologie; Comité du pèlerinage; Pèlerinage du diocèse de Quimper à N.-D. de Lourdes; Avis; Grand pardon du Folgoat.

III. Nouvelles du monde catholique : Rome; Nantes; Le dimanche laïcisé; Le timbre-poste dominical; Fondations de bourses d'étudiants à la Faculté catholique de Lille; Faculté d'Angers.

IV. Annonces et Avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 17 Septembre. — 17e dimanche après la Pentecôte. Notre-Dame-des-Sept-Douleurs. Double-majeur, blanc. Mémoires des Stigmates de saint François et du dimanche.

Aux Vêpres, mémoires 1° du suivant, 2° des saints Stigmates, 3° du Dimanche.

Lundi, 18. — S. Joseph de Cupertin, confesseur. Double, blanc.

Mardi, 19. — S. Janvier et ses compagnons, martyrs. Double, rouge.

Mercredi, 20. — Quatre-Temps, jeûne. S. Eustache et ses compagnons, martyrs. Double, rouge.

Jeudi, 21. — S. Mathieu, apôtre et évangéliste. Double de 2me classe.

Vendredi, 22. — *Quatre-Temps, jeûne.* — S. Thomas de Villeneuve, évêque. Double, blanc.

Samedi, 23. — Quatre-Temps, jeûne. S. Lin, pape, martyr. Semi-double, rouge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Saint-Eutrope	17 Septembre.
Beuzec-Cap-Sizun.....	18, 19, 20 et 21 Septembre.
Kerlouan.....	22, 23 Septembre.

Archives diocésa... s ... Quimper et Léon

Aux nouveaux députés.

Les lignes qu'on va lire sont signées par un ancien ministre, un ancien laïcisateur, converti enfin aux idées de tolérance et de liberté :

« Qu'est-ce qui manque à la France ? L'union. Nos divisions politiques sont la cause essentielle de nos souffrances, et elles amèneront fatalement la ruine du pays, si les vrais patriotes ne s'entendent pas pour y mettre un terme.

Sur quel terrain l'union peut-elle se faire ? Sur le terrain indiqué par le Chef de l'Eglise catholique, c'est-à-dire sur le principe du respect et de la liberté religieuse.

D'où sont venues nos divisions ? Il faut en convenir, elles sont venues principalement des tracasseries contre les catholiques. Et pourquoi les a-t-on tracassés ? Est-ce à cause de leur hostilité contre la République ? Nullement. En 1848 et en 1875, les catholiques ont accepté la Constitution républicaine. Ils ne sont devenus méfiants et mécontents, que quand les francs-maçons, maîtres du pouvoir, ont fait la guerre à leurs croyances. Ils sont hostiles aux sectaires, qui prétendent représenter la République, et nullement à la République elle-même.

L'esprit sectaire et intolérant qui a régné depuis plusieurs années dans les sphères gouvernementales, voilà le seul obstacle à l'union politique de la France.

Si tous ceux qui admettent l'idée de Dieu et de Patrie voulaient s'entendre sur ce terrain si large, ils formeraient la majorité. Bientôt, la France verrait à sa tête un gouvernement d'honnêtes gens, soucieux du bien commun et assez fort pour secouer le joug des sectaires qui l'oppriment et la ruinent, depuis quelques années.

Malgré leurs trop légitimes sujets de plaintes, les catholiques nous donnent l'exemple. A la voix de leur Chef, renonçant à des opinions chéres et respectables, ils viennent à nous par esprit de patriotisme. Pourquoi les républicains; qui sont chrétiens en très grand nombre, n'accepteraient-ils pas les mains loyalement tendues vers eux ? Pourquoi n'iraient-ils pas aux catholiques, comme les catholiques viennent à la République ?

Si les catholiques, guidés par l'amour impérieux du bien commun, sacrifient leurs opinions particulières, pourquoi les républicains, par amour pour cette même patrie si éprouvée, ne sacrifieraient-ils pas avec le même courage certains préjugés, qui ont donné à la République le caractère sectaire qu'on lui reproche ?

Pourquoi les francs-maçons, qui ne sont qu'une infime minorité, conserveraient-ils une autorité dont ils ont si étrangement abusé, et qui, après tout, ne leur appartient pas plus qu'aux autres citoyens ?

Qu'est-ce que les catholiques demandent ?

La liberté. Or pourquoi, sous le drapeau de la tolérance et de la liberté, cette intolérance sectaire pour tout ce qui porte le cachet religieux ?

Pourquoi refuser la liberté à la religion, et l'accorder si largement à l'irréligion ? Il y a là un manque d'honnêteté et de logique qui, si l'on n'y prend garde, déconsidérera la République aux yeux du monde civilisé et la rendra odieuse aux Français eux-mêmes, qui détestent la tyrannie, sous quelque forme qu'elle s'exerce. »

Edmond TURQUET.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Chapelle de la Retraite. — Réunion des Mères Chrétiennes, Lundi 18, à 7 heures 1/2.

Nominations dans le Clergé. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

M. Miorcec, recteur de La Forêt-Landerneau, recteur de Saint-Ségal ;

M. André, vicaire à Plabennec, recteur de La Forêt-Landerneau ;

M. Guéguen, chapelain à Plourin-Morlaix, aumônier de la Maison centrale de Landerneau ;

M. Le Gall, jeune prêtre, vicaire à Pleyber-Christ ;

M. Lesconnec, jeune prêtre, vicaire à Plabennec ;

M. Rannou, vicaire à Botsorhel, vicaire à Cléder ;

M. Déniel, jeune prêtre, vicaire à Botsorhel ;

M. Roudaut, professeur à l'Ecole de N.-D. de Bon-Secours, à Brest, professeur au Grand-Séminaire.

Nécrologie. — M. Kerné, recteur de Sibiril, dont nous annoncions, dans notre dernier numéro, la démission, est décédé le 6 Septembre, à l'âge de 53 ans. Nous le recommandons aux prières, ainsi que M. Marec, ancien recteur de Loc-Maria-Berrien, mort à Carantec, le 29 Août, âgé de 62 ans.

Comité du Pèlerinage. — Il nous est arrivé un nombre tellement considérable de demandes de billets à la dernière heure, qu'il a été absolument impossible d'y répondre immédiatement, n'ayant pas ces billets à notre disposition. Nous avons le regret d'annoncer que nous ne pouvons accepter toutes les demandes : elles sont trop nombreuses pour les billets fournis par les Compagnies de

Archives diocésa

chemins de fer. On expédie en ce moment les cartes de compartiment. Prière de bien remarquer qu'il y a un *premier* et un *second* train de Landerneau.

Le train de Quimper part à 6 heures 30 du soir.
Le 1er train de Landerneau à 7 heures 30 du soir.
Le 2e train de Landerneau à 9 heures du soir.

Pèlerinage du diocèse de Quimper à Notre-Dame de Lourdes. — Dimanche prochain, plus de 2,000 pèlerins, conduits par notre Evêque, partiront joyeux, pour porter aux pieds de la Vierge Immaculée les vœux et les prières du diocèse tout entier. Les communautés et les personnes pieuses qui ne peuvent pas prendre part au pèlerinage auront à cœur de s'unir d'intention à ceux qui vont nous représenter là-bas. Nous leur demandons des prières spéciales pour les nombreux malades et infirmes, qui vont demander à Notre-Dame de Lourdes la guérison ou un soulagement à leurs souffrances.

Avis. — La retraite des Tertiaires du Carmel et de Saint François sera donnée à Lesneven, *du 23 Septembre au soir, au 29.* Il y a deux ans, les retraitantes étaient au nombre de 232. On prie MM. les Recteurs de faire en sorte que ce nombre ne diminue pas. MM. les Vicaires peuvent aussi beaucoup pour que le nombre des Tertiaires aille croissant et que les retraites soient bien suivies. Cette œuvre est très utile aux paroisses et pourrait le devenir davantage, si les temps devenaient plus difficiles.

Grand Pardon du Folgoat. — On nous écrit :

« C'est évidemment un fait providentiel que le développement rapide et progressif de la dévotion à N.-D. du Folgoat. Après deux cents ans de somnolence, elle surgit, pleine de vie, du temps de M. Lahaye ; grandit, avec une rapidité inouïe, sous le rectorat de M. Couloigner, marqué par le grand pèlerinage de 1886 et le Couronnement. Les fêtes du 8 septembre 1893 attestent que cet élan vers le Folgoat continue à croître. Jamais la fête ne fut célébrée avec plus d'éclat, de piété.

« Dès la veille, c'était déjà une belle fête. La grand'messe était chantée en plein air par un des prêtres les plus dévoués au mois de mai, M. Gloanec, principal du collège de Lesneven ; un enfant du Folgoat, M. Miorcec, montrait la puissance de Marie ; l'image vénérée de Notre-Dame était portée dans une première procession dite des *Miracles*, et suivie, deux heures après, d'une seconde procession aux flambeaux. Entre les maisons du bourg tout enguirlandées, sur la grande place, le long de la route de Lesneven, jusqu'à la Croix-Rouge, se déroulèrent les longues files de milliers de pèlerins, portant des cierges et célébrant, avec des voix vibrantes d'émotion, la Vierge aimée, la douce Patronne:

Quimper et Léon

Patronez douz ar Folgoat,
Hor Mam hag hon Introun.

Imaginez toute cette foule s'entassant autour de l'estrade, chantant à pleins poumons, *à plein cœur,* le grand *Credo,* et vous aurez une faible idée de cette manifestation pieuse.

« La nuit elle-même est sanctifiée. L'église est comble, les fidèles peuvent à peine s'agenouiller, et toutes les âmes, en union avec celle de M. le Recteur qui, du haut de la chaire, parle au nom des pèlerins, adressent à Jésus dans l'Eucharistie, des actes d'adoration, d'amour et de reconnaissance. Quand « l'heure sainte » est passée, les confessions commencent, pour durer jusqu'au matin, ou plutôt jusque vers midi. A une heure et demie, première messe et communion des pèlerins. En tenant compte de celles de la veille, on peut, sans crainte, évaluer les communions à sept mille.

« Outre les processions des dix paroisses du canton de Lesneven, et celles de Plabennec et du Drennec, on a eu, cette année, la joie de voir les processions de Guipavas, de Gouesnou, de La Forêt et de Saint-Thonan. A 10 heures, toutes sont rangées autour de l'autel, élevé sur la grande place. M. Le Roy, chanoine honoraire, recteur de Saint-Mathieu de Quimper, chante la grand'messe. M. Couloigner, recteur de Plounéour-Trez, raconte, à la grande joie de tous, les bontés de Notre-Dame envers le pays du Léon : Saint-Pol, préservé de la peste ; notre diocèse pur de toute hérésie, et une foule de grâces intimes, dont il a été le confident. La musique de Lannilis, dirigée avec tant de zèle et de talent par M. l'abbé Jézéquel, n'a pas peu contribué à l'éclat de la fête. C'était plaisir de voir la foule rayonner de joie, à certains airs connus. Si les vœux du peuple sont exaucés, la musique de Lannilis n'oubliera pas le chemin du Folgoat.

« Le soir de la fête fut, selon l'expression du poète, « le soir d'un beau jour. » Après vêpres, la foule s'écoula avec les processions, et, longtemps avant l'*Angelus,* bien rares étaient les étrangers.

« N.-D. du Folgoat, on peut le dire sans témérité, a dû être contente de ses enfants, accourus si nombreux à ses pieds. Que les pèlerins se multiplient encore, que les processions accourent en foule ! Le salut est en Marie. Le zélé Recteur du Folgoat et son dévoué vicaire accueilleront avec bonheur les pèlerins et ne reculeront, devant aucun sacrifice, pour faire revivre au Folgoat l'antique dévotion de nos pères. »

LESNEVEN. — On nous écrit de cette ville, 6 Septembre :

« Les chers Frères de l'Instruction chrétienne avaient dû nous quitter, il y a 25 ans, faute d'espace et d'air. Ils vont nous revenir ; mais, cette fois, au lieu de quelques pièces étroites et obscures, louées provisoirement, on leur a préparé, sur un terrain chéri du jour et de la brise, de niveau avec l'horizon le plus vaste qui se

Archives diocésaines de Quimper et Léon

puisse imaginer en Léon, une demeure digne d'eux et du rôle qu'ils sont appelés à remplir.

« Ils y trouveront une magnifique maison d'habitation, s'enlevant sur deux étages et flanquée de longues ailes de même hauteur qui, vues de la campagne, forment avec elle un délicieux ensemble.

« L'établissement se recommande par ses quatre dortoirs parfaitement aérés, ses cinq classes spacieuses et pouvant s'ouvrir, trois d'entre elles, devant un oratoire, sa vaste cour encadrée par les bâtiments et exposée seulement aux tièdes haleines du midi, enfin par les dimensions que l'on donnera, dans quelques jours, à l'enclos.

« Il y a mieux : il a été bénit, samedi, 2 Septembre, au milieu d'un grand concours de prêtres et de fidèles, par Mgr Valleau, évêque de Quimper et de Léon. C'était le jour même de la clôture de la retraite ecclésiastique et, dès neuf heures, le beau carillon de Lesneven annonçait que Sa Grandeur se rendait à l'église paroissiale. Bientôt la procession s'organisa, avec ses étendards et surtout ses crucifix de classes, portés sur des coussins de velours rouge par de chers petits êtres, pris au hasard parmi les nombreux enfants qui, des deux côtés, formaient la haie et chantaient de leurs voix les plus fraîches le cantique « nous voulons Dieu ! » Qu'ils étaient beaux, dans leur fierté toute chrétienne et comme leurs mères en ont pleuré de joie !

« On traversa ainsi la place Saint-Michel et l'une des rues les plus fréquentées, semant des notes charmantes et surtout des impressions qui se traduisaient, dans les regards mêmes de ceux que l'on rencontrait. Heureux passants, vous avez su vous agenouiller pieusement et Monseigneur vous a bénis, vous aussi.....

« Je ne dirai pas quel air de fête avait revêtu le nouvel établissement. Il suffit de savoir ce que peuvent les bons Frères en pareille circonstance, pour se faire une idée du tableau ravissant qui s'offrit à nous, lorsque nous arrivâmes chez eux.

« La cérémonie de la bénédiction terminée, Monseigneur se tourna vers l'assistance et la tint, quelques instants, sous le charme de sa parole, félicitant les enfants de leur empressement à porter les crucifix sous le regard desquels ils veulent étudier désormais, et rappelant à leurs parents qu'il n'y a d'instruction solide qu'en Jésus-Christ et par Jésus Christ.

« M. Cozic, curé-doyen de Lesneven, dominant son émotion, remercia Sa Grandeur d'avoir bien voulu venir Elle-même bénir la nouvelle école, eut quelques mots non moins heureux à l'adresse du cher Frère Assistant, venu pour représenter le Supérieur général, ainsi que de Monsieur le Maire et de la Municipalité, dont la présence à cette fête tout intime était bien significative, puis continua ainsi :

« MONSEIGNEUR,

« Votre venue au milieu de nous sera toujours pour tous un « sujet de réjouissance et de bonheur. Mais la présence de Votre « Grandeur ici, dans ce moment, a un sens tout particulier qui « remplit nos cœurs de joie et de reconnaissance.

« Oui, tous ceux qui assistent à cette cérémonie touchante, « que vous avez daigné présider, se sont déjà dit : elle va donc « enfin s'ouvrir, cette chère école ; nous pourrons donc enfin « conduire ici nos enfants !

« Dès longtemps, Monseigneur, on avait appris ici à vénérer et « à aimer ces zélés religieux qui faisaient tant de bien là-bas, « tout près de N.-D. du Folgoët. Mais nos pères et mères de « famille le sentaient et le disaient parfois tout haut, ils étaient « trop loin de Lesneven.

« Merci à N.-D. du Folgoët ! Elle a résolu le problème qui sem- « blait insoluble d'abord. Le Folgoët aura ses Frères et Lesneven « sa belle école.

« Oui, là-bas, près de la tombe de Salaün, sous le regard virginal de Marie, vont pousser de nouveaux lys que l'Institut de « Ploërmel viendra cueillir au moment voulu, quand ils auront « tout leur éclat, tout leur parfum.

« Le Folgoët aura son juvénat et nous un pensionnat chrétien.

« Soyez donc les bienvenus, saints éducateurs de l'enfance ; « venez au plus tôt. Les parents vous désirent, leur présence, leur « attitude si sympathique le dit éloquemment. Avec une entière « confiance, ils vous livreront ce qu'ils aiment le plus, ce qu'ils « ont de plus précieux, l'âme de leurs enfants. Les élèves eux- « mêmes ont hâte, je le sais, de se mettre sous votre bonne et « pieuse direction.

« J'ai dit ce que sont les maîtres. Ce qu'est la maison, on peut « en juger. Au dire de tous, elle est parfaite de plan et d'exécu- « tion. Honneur donc à M. Vally, l'éminent architecte qui en a « fait le plan ! Honneur aussi à M. Robin, l'entrepreneur si com- « pétent qui l'a exécuté.

« Mais, Monseigneur, Votre Grandeur le sait bien, aux œuvres « de Dieu qui doivent prospérer, il faut le cachet des épreuves. « Cette garantie non plus n'a pas manqué à notre fondation. Inu- « tile de rappeler ici ces difficultés et ces circonstances si pénibles, « dont M. le chanoine Rossi a plus que tout autre senti les contre- « coups. J'aurais été heureux de le voir parmi nous, pour lui dire, « avec ma reconnaissance, mon admiration pour son zèle si éclairé « et si désintéressé. Merci aussi aux chers Frères de Ploërmel qui, « devant les difficultés de la dernière heure, ont bien voulu s'im- « poser de nouveaux sacrifices.

« Dieu saura les récompenser, en donnant à cet établissement « une prospérité dont tous d'ailleurs ici nous sommes d'avance « assurés ; nous en avons une garantie de plus, Monseigneur, « après la bénédiction que Votre Grandeur vient de lui donner. »

« Sous l'impression des bonnes paroles que nous avions entendues, nous nous remîmes en procession et nous rentrâmes, au chant du *Te Deum*, à l'église Saint-Michel, pour assister au Salut du Très-Saint Sacrement et remercier Jésus des grandes choses qu'il opère parmi nous. »

Archives diocésaines Quimper et Léon

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Périodiquement certains journaux répandent des bruits alarmants sur la santé du Pape. Les jours derniers, on le disait frappé d'une attaque d'asthme et mourant. Sa nouvelle est complètement dénuée de fondement : la santé du Saint-Père est excellente et, chaque soir, il travaille jusqu'à une heure avancée, malgré les chaleurs de la saison.

Il vient d'envoyer aux Evêques de Hongrie une remarquable Encyclique dont nous donnons les principaux passages, qui s'adressent également aux catholiques de tous les pays.

Le Pape commence par rappeler les fastes glorieux de la nation hongroise ; mais il se plaint des lois en vigueur contre l'Eglise et trace aux catholiques leur ligne de conduite.

Après avoir relevé les dangers des mariages mixtes, il invite les catholiques à être des *hommes d'action*.

« Appliquez-vous d'abord, dit-il aux évêques, à obtenir que tous les catholiques, affermis par votre exemple et votre autorité, embrassent avec courage et ardeur la cause de la religion et la défendent avec fermeté. Il arrive souvent, en effet, Nous ne dissimulerons pas ce qui existe, que certains catholiques, alors qu'ils devraient protéger et revendiquer les droits de l'Eglise avec le plus de vigueur et de constance, obéissant à une sorte de prudence humaine, ou prennent un parti contraire ou se montrent timides et indolents dans l'action. Or, il est facile de comprendre que cette conduite ouvre l'accès aux plus graves périls, surtout si elle est le fait de ceux qui jouissent du pouvoir ou qui ont une grande influence sur l'opinion publique.

« Outre qu'ils trahissent ainsi leur mission et leur devoir, une cause sérieuse de scandale est produite et la voie est fermée à la réalisation et à la conservation de cette concorde qui fait que tout le monde est uni pour penser et pour agir. Rien ne peut se trouver de plus heureux pour les ennemis de la religion que cette inaction ou ces divisions de catholiques : elles arrivent, en effet, presque toujours à leur aboutissement naturel, qui est de laisser à ces ennemis le champ libre pour les pires entreprises. Il faut, sans doute, en toutes choses, avoir pour compagnes la prudence et la modération ; l'Eglise veut que la vérité soit défendue suivant les règles de la sagesse ; mais rien n'est plus étranger aux lois de la véritable prudence que de laisser persécuter impunément la religion et compromettre le salut du peuple. »

Après avoir recommandé les assemblées annuelles des catholiques « sous le patronage et la direction des évêques », comme particulièrement favorables « au développement des bonnes œuvres de toute sorte », Léon XIII continue :

« Il convient aussi de donner tous vos soins pour que, dans les

assemblées législatives, soient élus des hommes d'une religion et d'une vertu éprouvées, d'un esprit ferme, et qui soient toujours prêts à soutenir les droits de l'Eglise et les intérêts catholiques.

« Vous voyez, en outre, Vénérables Frères, que par le moyen des livres et des journaux, les adversaires de l'Eglise s'acharnent à répandre dans le peuple le poison des erreurs et des opinions perverses, corrompent les bonnes mœurs et détournent les multitudes de la pratique de la vie chrétienne. Que vos fidèles comprennent donc que le temps est venu de faire de plus grands efforts en cet ordre de choses et de parvenir, coûte que coûte, à opposer aux écrits des écrits qui soient proportionnés à la grandeur de la lutte et qui apportent au mal le remède efficace.

« Mais Nous voulons surtout, Vénérables Frères, que votre zèle se porte et s'applique à l'éducation des enfants et des jeunes gens.....

« En ce qui concerne les écoles primaires, il faut, Vénérables Frères, insister et presser pour que les curés et les autres pasteurs des âmes veillent avec la plus grande attention sur ces établissements, et placent au rang des devoirs les plus importants de leur charge l'éducation religieuse des enfants. Qu'ils ne confient pas à un délégué cette fonction si noble et si importante, mais qu'ils la réservent pour eux et qu'ils l'aient grandement à cœur ; car il est certain que d'une saine et pieuse éducation de la jeunesse, dépend non seulement la prospérité des familles, mais encore en grande partie celle de l'Etat.

« Ne croyez jamais avoir déployé une activité si grande qu'il ne soit nécessaire de l'accroître encore pour que ces écoles se développent de jour en jour. Il serait très à propos que dans chaque diocèse on établit un *inspecteur diocésain* des écoles et des *inspecteurs de doyenné*, avec lesquels, chaque année, les évêques s'entretiendraient de l'état des écoles, et même de tout ce qui concerne la foi, les mœurs et le soin des âmes. Que s'il est nécessaire, soit de fonder de nouvelles écoles, suivant les besoins locaux, soit d'agrandir celles qui existent déjà, Nous ne doutons nullement, Vénérables Frères, que votre libéralité, depuis si longtemps éprouvée, et celle des catholiques de toute condition, ne soient promptes et généreuses. »

Ensuite le Pape insiste sur l'importance des écoles dites secondaires ou supérieures » et surtout des Séminaires, « qui réclament à bon droit la meilleure part de la vigilance épiscopale » ; puis il arrive au rôle politique des prêtres, dont il parle en ces termes :

« Les exemples des prêtres ayant en tout beaucoup de poids, qu'ils s'appliquent surtout à montrer en leur personne, aux yeux du peuple chrétien, comme l'incarnation de la vertu et de la continence. Qu'ils prennent bien garde de ne pas se livrer plus que de juste aux affaires civiles ou politiques, et qu'ils se souviennent souvent de ce précepte de l'apôtre saint Paul, « que personne, combattant pour Dieu, ne se mêle aux affaires du siècle, afin de plaire à Celui auquel il s'est consacré. » Sans doute suivant l'avis

Archives diocésa[illegible]s de Quimper et Léon

de saint Grégoire Le Grand, il convient de ne pas abandonner tout souci de la vie extérieure, pour s'occuper uniquement de la vie intérieure ; spécialement, lorsqu'il s'agit de défendre la religion ou de procurer le bien commun, il ne faut certes pas négliger les aides et les ressources que donnent le temps ou le lieu. Toutefois, il est besoin de la plus grande sagesse et de la plus grande vigilance, pour que les prêtres ne perdent pas la dignité et la mesure, et ne paraissent pas songer aux intérêts humains plus qu'aux intérêts célestes. Le même Grégoire Le Grand a dit très bien : « Il faut quelquefois subir par charité les affaires du siècle, il ne faut jamais les rechercher par goût, de peur qu'elles n'alourdissent l'esprit de celui qui les aime et que, entraîné par leur poids, il ne descende des hauteurs célestes jusqu'aux objets les moins élevés.

La lettre pontificale se termine par une exhortation à faire refleurir les confréries laïques, auxiliaires du clergé :

« Sans parler des autres avantages, ces confréries peuvent vous être d'un grand secours, à vous et à votre clergé, pour entretenir, parmi le peuple, la piété, la vie chrétienne, et aussi pour affermir cet accord salutaire des esprits et des volontés, que Nous désirons si vivement. »

NANTES. — *Une victime du devoir.* — M. Léon Chupin, né à Saint-Hilaire-du-Bois (Vendée), interne des hôpitaux de Nantes, vient de succomber à l'âge de 25 ans, victime de son devoir, à une attaque foudroyante de choléra.

M. L. Chupin était un ancien élève de l'Institution ecclésiastique de Richelieu. C'est dans cette maison qu'il avait développé, avec d'autres qualités sérieuses, son esprit de dévouement, et cette piété qui lui fit demander lui-même les sacrements, dès qu'il se sentit frappé à mort.

Dans un discours ému prononcé sur sa tombe, M. Feydt, président de l'Association des Etudiants Nantais, n'a pas hésité à mentionner la piété parmi les autres vertus du jeune interne.

« Hélas ! dit-il, il a été tué sur la brèche, ce vaillant qui, à ses mérites, joignait encore la *piété* et la *charité*.

Serviable pour ses camarables, il était toujours prêt à se substituer à eux, quand il craignait de les voir exposés à une petite fatigue.

Chupin avait encore une qualité qu'il est bon de mettre sous vos yeux : il était d'une piété exemplaire, et jamais il ne permit qu'on attaquât les principes qu'il avait reçus à Richelieu. »

Certains journaux, en reproduisant le discours de M. Feydt, en ont supprimé le passage que nous mettons sous les yeux du lecteur.

La morale gagnerait beaucoup plus à d'autres suppressions, que la religion ne perd à ces manœuvres mesquines et déloyales.

Le Dimanche laïcisé. — *L'Écho de Fourvière* parle ainsi d'un abus que nous avons déjà signalé comme une manœuvre maçonnique pour empêcher la sanctification du Dimanche :

« Lyon a vu défiler, dimanche dernier, un bataillon de ces artistes en bicycle, pataugeant dans la boue, aux applaudissements de milliers de spectateurs. On a parlé, à cette occasion, de dévouement, de courage, comme s'il s'agissait d'aller éteindre un incendie ou de défendre nos frontières ! Qu'au moins les journaux nous délivrent du lyrisme ridicule de leurs chants de triomphe.

« Les courses en vélocipèdes, les orphéons, les fanfares, les excursions champêtres pourraient être des plaisirs irréprochables, s'ils ne détournaient d'aucun devoir essentiel la jeunesse, à laquelle les organisateurs de ces fêtes font appel. Mais il semble qu'il y ait un parti pris de rendre impossible, à ceux qui y prennent part, l'audition de la messe du dimanche, et de choisir même pour ces organisations les grandes solennités de l'Eglise qui offrent la perspective de deux jours de chômage.

« Les jeunes gens sont enrôlés et ne peuvent se soustraire à aucune des parties du règlement insouciant qui regarde le devoir dominical comme une préoccupation négligeable. Un très petit nombre d'entre eux en sont attristés, et aucun n'aurait la hardiesse d'en faire l'observation. Si quelques uns trouvent le moyen de rester fidèles à la prescription obligatoire, c'est à la dérobée, qu'ils accomplissent cette difficile entreprise.

« On parle beaucoup, depuis quelque temps, de la question du *repos du dimanche* ; c'est là, nous l'avouons sans peine, un très heureux symptôme, et le jour où ce repos serait consacré par les lois, un empêchement formidable à la résurrection de la religion en France serait levé ; mais les sectaires, s'ils arrivent à faire cette concession, ne l'accorderont pas sans prendre tous les moyens qui sont en leur pouvoir pour empêcher la sanctification du dimanche. Nous venons de voir quelques uns de ces puissants moyens, il en est beaucoup d'autres que nous pourrions signaler : le plus fatal de tous est l'abolition du service religieux à la disposition de l'armée.

« Ce qu'il y a de plus affligeant, c'est de constater la décadence progressive des mœurs chrétiennes ; on semble choisir à dessein le jour que nos ancêtres nommaient « le saint jour du dimanche », pour les affaires extérieures et les parties de plaisir lointaines. Des paroisses entières s'ébranlent, emportées par le tourbillon, laissant leurs églises vides. Quelqu'un qui parlerait de la messe dominicale à ce moment-là, serait pris pour un revenant d'un autre âge.

« Si les églises sont abandonnées, les foyers le sont aussi.

« On déserte la table de la famille pour aller chercher au loin des joies bruyantes, des festins organisés par des Sociétés qui ne sont pas des « Sociétés de tempérance ». Le dimanche à l'église, le dimanche en famille, sont des souvenirs vieux et importuns.

Archives diocésa es de Quimper et Léon

A ces souvenirs pourtant se rattache l'idée de la sage économie et du repos vivifiant. »

On interpréterait très mal notre pensée, si l'on croyait que nous sommes hostiles aux récréations honnêtes, mieux connues par nos pères que par leurs enfants. Mais nous ne pouvons comprendre que les hommes de foi n'opposent aucune résistance aux abus qu'ils réprouvent au fond, et ne réclament pas ouvertement, avant la part du monde, la part de Dieu.

Le timbre-poste dominical vient d'être inauguré en Belgique. La chose est d'une simplicité remarquable. On a ajouté au bas de tous les timbres-postes ordinaires les mots : *ne pas livrer le dimanche*. Ceux qui veulent qu'on livre le dimanche quand même, n'ont qu'à déchirer cette bande ajoutée par un pointillé. Toutes les fois que la bande est restée, et ce sera le plus ordinaire, la poste met de côté toutes les lettres, journaux, prospectus, etc., pour ne les distribuer que le lundi. Si les distributions arrivent à être infimes, elles finiront par n'être plus nécessaires, de l'aveu même des intéressés, et ainsi les facteurs auront obtenu le repos du dimanche.

FONDATIONS DE BOURSES D'ÉTUDIANTS

à la Faculté catholique de Médecine de Lille.

Lille, le 9 Août 1893.

Depuis la fondation de notre Université de Lille, il n'y a pas de semaine où, de tous les points de la France, on ne nous demande des médecins catholiques, avec une confiance qui nous honore et nous oblige.

Déjà nous avons formé plus de 200 docteurs qui portent partout, avec leur science et leur foi, le bon renom de notre Faculté. Nous avons l'ambition de faire plus encore, en dotant, s'il se peut, le pays tout entier de médecins religieux qui seraient pour lui un élément considérable de salut. C'est à cette fin que nous demandons qu'assistance nous soit prêtée par ceux qui comptent sur nous, comme nous comptons sur eux.

Un des principaux obstacles à la vocation médicale, et dès lors au recrutement des étudiants, c'est le manque de ressources suffisantes pour les cinq années d'études qui gardent l'entrée de cette carrière. Combien de jeunes gens, sortis de nos séminaires et de nos collèges, embrasseraient sans cela une profession qui leur procure, avec la considération et l'aisance, le moyen et l'occasion journalière de servir excellemment Dieu et les hommes !

Les généreux catholiques de la région du Nord ont fait d'énormes sacrifices pour l'établissement de l'unique Faculté catholique de médecine qui soit encore en France. Ils se sont chargés de pourvoir aux études : on ne peut raisonnablement leur demander de prendre la charge matérielle des étudiants.

Or, une combinaison a été imaginée et déjà pratiquée, dans plusieurs diocèses de France, qui résout cette difficulté et répond à ce besoin.

Elle consiste à fonder, par chaque diocèse ou partie de diocèse, chef-lieu de canton ou groupe de paroisses, une bourse ou une demi-bourse constituant une avance de fonds pour les frais d'études d'un étudiant, particulièrement d'un enfant du pays, qui prendrait l'engagement d'y revenir exercer la médecine après son doctorat, et de rembourser ensuite, par annuités régulières, la somme qu'il aurait reçue pour arriver à ce terme.

Cette somme ainsi remboursée pourrait servir à procurer le même secours à un second, puis à un troisième jeune médecin dans les mêmes conditions ; et c'est ainsi que, sans nouveaux frais, le bienfait s'étendrait et se perpétuerait sur toute une contrée.

Nous arriverions de la sorte à former comme un Ordre de médecins catholiques, rattachés à notre Faculté par leurs études, leurs souvenirs et leur reconnaissance, et dévoués aux hommes de bien et aux prêtres généreux qui auraient de cette manière pourvu à leur avenir. A côté de saint Paul qui prêche, nous aurions saint Luc qui guérit.

Un canton, par exemple, souffre d'être privé de médecin catholique. Est-ce que MM. les Curés ne pourraient point réunir leurs ressources, personnelles ou autres, pour procurer à ce canton ce précieux ministère ? Est-ce qu'il serait impossible à quelque bienfaiteur insigne de fonder une bourse d'étudiant, pendant sa vie ou après sa mort ? Est-il une meilleure œuvre d'apostolat et de charité, pour les âmes comme pour les corps, que celle qui assure à une ville ou à un groupe de paroisses rurales l'action chrétienne de l'homme qui, avec le prêtre, lui fera le plus de bien ?

Pour les jeunes hommes réunis dans nos *Maisons de famille*, la dépense annuelle, comprenant la pension et les frais d'études, s'élève à environ 1,200 francs. Cette somme représente une bourse entière.

On peut pareillement fonder des demi-bourses en faveur de ceux aux quels ce subside peut suffire.

Tel est le projet que nous avons l'honneur de soumettre à MM. les Ecclésiastiques, particulièment à cette époque de l'année où réunis dans les retraites diocésaines, ils se trouvent plus à même de se concerter et de s'associer à cette fin.

Plus de 45 diocèses de France sont représentés dans les rangs de nos élèves. Si à cette grande marque de confiance les catholiques veulent bien joindre leur assistance effective, ils resserreront les liens qui nous unissent à eux, et ils nous animeront de plus en plus à les servir.

Le Recteur des Facultés Catholiques de Lille,

L. BAUNARD.

Archives diocésa es de Quimper et Léon

Facultés Catholiques de l'Ouest, fondées à Angers en 1875.

Faculté de Droit.

ANNÉE SCOLAIRE 1893-1894. — *Le Registre des Inscriptions sera ouvert le 26 octobre et clos le 10 novembre.*

Les bacheliers reçus à la session de novembre, les étudiants qui n'ont passé qu'en novembre les examens correspondants aux quatrième, huitième et douzième inscriptions, et les jeunes gens libérés du service militaire à cette époque, sont admis à se faire inscrire après leur réception ou leur libération. Il leur est accordé à cet effet, après leur libération, un délai qui ne peut dépasser huit jours (Décret 30 juillet, — 2 août 1883, art. 1er.)

A la condition d'avoir pris au moins les deux dernières inscriptions à la Faculté catholique, les étudiants peuvent se présenter aux examens devant telle faculté de l'Etat qu'il leur plaît de choisir (Loi du 12 juillet 1875, art. 13.)

L'étudiant venant d'une autre faculté doit présenter un certificat de scolarité délivré par le Doyen de la faculté où il était précédemment inscrit.

L'ouverture des cours est fixée au Vendredi 3 Novembre 1893.

Rien de nouveau sous le soleil. — Caton disait vers les derniers temps de la République romaine : « *Celui qui vole un « citoyen, finit dans les fers ; celui qui vole la République, finit « dans l'or.* »

Proverbe arabe. — « On ne secoue pas les arbres stériles ; ceux-là seuls sont battus dont les branches sont couvertes de fruits. »

Oui, quand il s'agit d'un bon journal comme *La Croix*, les fruits tombent sur la tête des secoueurs et y font des fentes.

Les Perles d'essence de térébenthine du Dr Clertan dissipent en quelques minutes les névralgies les plus douloureuses, qu'elles occupent la tête, les membres ou toute autre partie du corps. On ne saurait trop recommander ce médicament aux malades qui souffrent de ces cruelles affections. Pour bien agir, l'essence de térébenthine doit être parfaitement rectifiée. Exiger la signature Clertan sur l'étiquette des flacons de Perles d'essence de térébenthine.

Un purgatif sûr et agréable. — Les meilleurs dépuratifs du sang sont les purgatifs. La nature nous indique elle-même par quelle voie il convient de chasser du corps les impuretés qui s'y produisent et qui s'accumulent si facilement.

Le meilleur moyen de se purger et le plus agréable en toute saison, mais surtout au printemps, est la *Poudre de Rogé*. Contrairement à la plupart des médecines qui sont des mélanges rebutants, la *Poudre de Rogé* sert à préparer une limonade des plus agréables que l'on pourrait rechercher pour son goût et sa fraîcheur, si ce n'était une médecine. Prix : 2 fr. le flacon, toutes pharmacies.

« J'ai conseillé l'usage du vin de Quinium Labarraque à un grand nombre de malades. Après avoir longtemps cherché un tonique puissant, je l'ai trouvé dans le *Quinium Labarraque*, que je regarde comme le réparateur par excellence des constitutions épuisées. » (Dr CABARET.)

Nota. — A cause de son énergie et de la capacité des flacons, ce vin est d'un prix modéré et moins cher que la plupart des produits similaires. Il suffit, en général, d'en prendre un verre à liqueur après chaque repas.

E. LEFÈVRE

Chirurgien-Dentiste

du Lycée de Quimper et de Communautés religieuses du Finistère,
à Quimper, seul Dentiste diplômé de l'Ecole Dentaire de Paris,
reconnue d'utilité publique et subventionnée par l'Etat,
visible tous les jours, le vendredi excepté, 6, rue Saint-François, 6,
A QUIMPER

DENTIERS FRANÇAIS, ANGLAIS ET AMÉRICAINS
RÉPARATION IMMÉDIATE DE TOUS LES APPAREILS DENTAIRES

PRIX MODÉRÉS

Clinique gratuite pour les indigents tous les jours, de 8 à 10 heures.

N. B. — Tous les appareils dentaires sont posés avec toutes les garanties désirables.

CABINET DEBRAY

Cabinet dentaire et Atelier de fabrication et de réparation, *2, rue Astor* (près la Halle), *à Quimper*.

M. F. PÉZIEUX, Chirurgien-Dentiste diplômé, est tous les jours, à la disposition des clients, à l'exception du vendredi.

M. HÉLOT *est visible tous les jeudis.*

Dents artificielles, systèmes français et américains. Réparation immédiate de tous les appareils dentaires. — *Prix modérés.*

On trouve chez l'auteur : « *Aux Mères de Familles* », par F. PÉZIEUX, 2, rue Astor (près la Halle), à Quimper.

AVIS

Messieurs CHRISTOFLE & Cie ont l'honneur de faire connaître aux nombreuses personnes qui savent apprécier la supériorité de leurs Couverts et Orfèvrerie, que leur seul représentant à *Quimper* est M. GUIBOURG, horloger bijoutier, *6, quai du Parc*, qui a son assortiment au complet.

N. B. — M. GUIBOURG, notre représentant, enverra gratuitement, à toute personne qui en fera la demande, un Album complet qui restera sa propriété.

CONVERSION DU 4 1/2 0/0

Avis ministériel aux Rentiers

DISPOSITIONS A PRENDRE D'URGENCE

Lire la *BOURSE POUR TOUS*, numéro envoyé franco sur demande, 27, boulevard Poissonnière, Paris.

Archives diocésaines Quimper et Léon

VÊTEMENTS Ecclésiastiques — **JODELAIS, Jeune**, 20, rue Verdelet (ancne rue des Ursulines), Quimper, *Fournisseur du Grand-Séminaire*

FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac, et de rhumatismes,* un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

PENSION DE FAMILLE
4, Rue de la Clef, 4, — PARIS
Près le Jardin des Plantes et la gare d'Orléans
AVIS à MM. les Ecclésiastiques et aux Familles désirant faire un séjour à Paris.

Appartements et chambres meublés ou non meublés depuis 150 francs par mois, location et nourriture comprises.
On traite à l'année depuis 1,500 francs.
Table d'hôte à 11 heures 3/4 et à 6 heures.
Déjeuner 1 fr. 50, dîner 2 fr., vin compris. — Grand et beau jardin.

MALADIES des YEUX La POMMADE JAUNE CHEVRIER
est employée avec le plus grand succès dans les *ophtalmies*, les *rougeurs de paupières*, le *larmoiement*, etc. — Le Pot 2 fr. 50 ; *franco de port*, 2 fr. 80.
Pharmacie CHEVRIER, *PARIS, 21, Faubg Montmartre* et dans toutes Pharmacies.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Epiciers.* — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché.

8e Année. Vendredi 22 Septembre 1893. N° 38.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé Rospars, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. de Kerangal, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie Salaun, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* L'union des catholiques dans la prière et dans l'action.

II. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Visite épiscopale à Brest ; Le Pèlerinage de Lourdes ; Œuvre des Tabernacles à Morlaix ; Les séminaristes à la caserne ; Les Retraites du départ ; Sainte-Anne d'Auray.

III. Nouvelles du monde catholique : Rome ; Le général de Miribel ; La bannière de Russie à N.-D. de Lourdes.

IV. Questions de Liturgie (suite).

V. Bibliographie.

VI. Annonces et Avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 24 Septembre. — 18e dimanche après la Pentecôte. Notre-Dame de la Merci. Double-majeur, blanc. Mémoire du dimanche.

Aux Vêpres, mémoires du dimanche et des saints Anges (si l'on dit, le lendemain, l'office votif.)

Lundi, 25. — De la férie — ou Office votif des saints Anges. Semi-double, blanc.

Mardi, 26. — S. Cyprien et Ste Justine, martyrs. Simple, rouge — ou Office votif des Saints Apôtres. Semi-double, rouge.

Mercredi, 27. — S. Cosme et s. Damien, martyrs. Semi-double, rouge.

Jeudi, 28. — S. Wenceslas, martyr. Semi-double, rouge.

Vendredi, 29. — S. MICHEL, archange. Double de 2e classe, blanc.

Samedi, 30. — S. Jérôme, docteur non pontife. Double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Kerlouan.....	24, 25 26 et 27 Septembre.
Loctudy	28, 29 et 30 Septembre.

Missions recommandées : Kerfeunteun, du 1er au 15 Octobre.
Président, la première semaine, M. Le Duc, chanoine, curé-archiprêtre de Morlaix.
Plougonvelin, du 24 Septembre au 8 Octobre.

Archives diocésa s de Quimper et Léon

L'Union des Catholiques dans la prière et dans l'action.

M. A. d'Herbelot a présenté au Comité catholique de Paris un très remarquable rapport sur la situation des œuvres en 1893. Il se termine par une très encourageante et très pratique conclusion, que nous sommes heureux de reproduire :

« Il est toujours laborieux de faire le bien, mais il y a des heures où notre faiblesse serait tentée de considérer comme insurmontables les obstacles qui se dressent sur notre route. Si graves qu'ils soient, il est pourtant possible d'en triompher par la prière, par l'union et par une persévérante confiance dans le succès.

« La prière est par excellence l'arme que doivent employer les catholiques engagés dans les luttes présentes, s'ils veulent obtenir la victoire. C'est pourquoi nous nous sommes plu à mettre en lumière toutes ces œuvres de foi, toutes ces associations pieuses si nombreuses et si vivantes, que notre enquête nous a signalées et qui inclineront vers nous, nous en avons la conviction, la miséricorde divine et qui mériteront à notre chère France des jours meilleurs, des jours de régénération et de salut.

« Si lourde, si ingrate, si entravée qu'elle puisse être par les événements et par les hommes, la tâche qui nous incombe ne saurait comporter ni lassitude ni découragement. Elle réclame le courage, l'énergie, et aussi l'union, plus étroite que jamais, de tous ceux qui ont à cœur la gloire de Jésus-Christ et la grandeur de la patrie.

« C'est en vain que les agitations de la politique tendraient à créer parmi nous des divisions dont nos adversaires ne seraient que trop prêts à profiter, si nous ne fermions la porte de nos comités catholiques, de nos bureaux diocésains et de toutes nos commissions charitables à des dissentiments qu'ils ne doivent pas connaître. Nous saurons les en défendre. Tous nous avons la même foi, le même désir de servir Dieu et de travailler à notre salut en aidant au salut du prochain. Comment l'union pourrait-elle ne pas régner entre des hommes que rapprochent ainsi le sentiment du devoir commun, le même et exclusif souci des récompenses éternelles ? Contingente comme toutes les choses qui ne sont que de ce monde, la politique peut nous conduire les uns et les autres dans des voies différentes, et chacun peut délibérer librement ses résolutions dans la droiture de sa conscience, en n'oubliant jamais que l'intérêt de la religion doit primer tous les autres ; mais, dans le domaine de la charité, il ne peut y avoir place pour les divergences essentielles et profondes, et il ne peut être question que de la lutte du mieux contre le bien. C'est dans cette lutte seulement qu'il est permis à l'homme d'œuvres, placé sur le terrain des œuvres, de prendre parti, et cette lutte ne peut

jamais qu'aboutir à l'accord plus complet de toutes les bonnes volontés.

« S'il est nécessaire de travailler dans un grand esprit d'union, il n'est pas moins nécessaire de travailler avec persévérance et avec confiance. Cette confiance n'est pas de la présomption, car elle repose tout entière sur l'appui que Dieu ne refuse jamais à ceux qui se font ses serviteurs. Elle n'est pas davantage de l'aveuglement, car loin de se dissimuler les obstacles et d'en atténuer la gravité, elle les mesure exactement, virilement, afin que l'assaut soit proportionné à la résistance et qu'aucune surprise ne soit à redouter. Elle se double, il est vrai, de l'espérance invincible d'une victoire prochaine ou éloignée, mais certaine, et il faut se souvenir que l'espérance, c'est-à-dire la foi en la bonté de la Providence et dans le secours divin, est l'une des plus grandes vertus chrétiennes ; c'est une vertu théologale.

« Pour cette lutte, les ressources manquent et les hommes font défaut, nous écrit-on de divers côtés. Certes, nous ne nions pas l'immensité des sacrifices que les catholiques ont dû consentir depuis vingt ans, pour soutenir la guerre déclarée à leurs croyances et repousser les attaques dirigées contre leurs droits les plus sacrés. Et cependant, si chacun de nous faisait son examen de conscience, peut-être avouerait-il qu'en face d'un devoir aussi impérieux, et qui eût dû l'absorber tout entier, il a fait encore une part bien large à ses plaisirs, à son luxe, à son bien-être, à des satisfactions tout au moins frivoles. Nous parlons de ceux qui, pouvant faire beaucoup, n'ont pourtant fait que peu de chose. Il faut bien parler aussi de ceux qui, pouvant et devant faire quelque chose, n'ont rien fait du tout. » *(A suivre).*

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Paroisse de Saint-Mathieu. — Dimanche prochain, fête patronale de Saint-Mathieu, les messes aux heures ordinaires. Les vêpres à 2 heures 1/2, suivies du sermon par M. l'abbé Le Guern, professeur au Petit-Séminaire de Pont-Croix, et de la bénédiction solennelle du Très-Saint Sacrement.

Brest. — **Visite épiscopale.** — Monseigneur n'ayant pu, pour les motifs que nous disons ailleurs, conduire ses diocésains à Lourdes, s'est rendu cette semaine à Brest, où se sont produits plusieurs cas de choléra.

Mardi 19, Sa Grandeur a dit la messe à Lambézellec, puis a adressé aux assistants émus quelques paroles sur la confiance en la bonté divine, dans les temps d'épreuves. Monseigneur, en rentrant à Brest, a visité plusieurs malades dans le quartier de Kérinou, particulièrement éprouvé. A 2 heures, toujours accompagné

Archives diocésa es de Quimper et Léon

de M. Corrigou, vicaire général, il est arrivé à l'hospice civil où il a passé dans les différentes salles, surtout celles où se trouvent en traitement les cholériques, s'arrêtant près de chaque lit et adressant aux malades des paroles d'affectueuse sympathie, dont ceux-ci ont été vivement touchés.

A la chapelle, Sa Grandeur a chaleureusement félicité les médecins, les religieuses et l'aumônier pour les soins intelligents et dévoués qu'ils prodiguent aux malades. Mercredi, à 8 heures, Monseigneur a dit la messe en l'église de Saint-Martin, et a visité, dans la journée, l'hôpital maritime.

— Nous avons la consolation d'apprendre que, depuis les prières faites dans les paroisses, l'épidémie est en décroissance.

Le Comité du pèlerinage de Lourdes vient d'adresser au clergé du diocèse la circulaire suivante. Nous la reproduisons, en priant nos lecteurs de vouloir bien la communiquer aux intéressés.

Quimper, le 18 Septembre 1893.

Un ordre ministériel est venu interdire notre pèlerinage qui s'annonçait si beau ! La fatale nouvelle, qui devait attrister tant de cœurs dans notre diocèse, nous est parvenue seulement samedi soir, à 5 heures. Voici textuellement la dépêche qui nous a été transmise :

« Une décision ministérielle supprime pour cause de « choléra votre pèlerinage de demain 17 Septembre. Les « trains n'auront donc pas lieu. »

Nous nous sommes hâtés de prévenir autant que possible les pèlerins, dont plusieurs avaient déjà quitté leurs paroisses; soixante télégrammes ont été expédiés à tous les points du département.

Que ferons-nous maintenant ?

Renoncer à notre pèlerinage ? Non, sans doute, mais le remettre à une autre époque, au printemps, par exemple. C'est la pensée de Monseigneur, que nous avons consulté. Il nous a dit combien il est désolé lui-même de ne pouvoir conduire à Lourdes ses bien-aimés diocésains. La fête de Pâques se célébrant, l'année prochaine, le 25 Mars, le mois de Mai serait une saison très favorable pour nous rendre au sanctuaire de l'Immaculée-Conception. Nous serions d'ailleurs bien aise de recevoir à ce sujet l'avis de nos vénérés Confrères.

Une grande partie des fonds perçus avait été déjà déposée entre les mains de M. le Receveur de la Compagnie d'Orléans. Il faudra plusieurs jours avant que le remboursement puisse se faire. Dans quelles conditions ? nous ne le savons pas encore. Il est donc inutile d'adresser aucune réclamation, en ce moment, au Comité. La *Semaine religieuse* prévi-

viendra les intéressés, qui devront avoir bien soin de ne pas égarer leurs billets de chemin de fer.

Des frais considérables ayant déjà été faits (impression de 2,500 recueils de cantiques, circulaires, correspondances, etc.), les pèlerins qui réclameront le prix de leur place voudront donc bien consentir à ne pas le recevoir intégralement. Une très modique somme sera prélevée sur chaque billet. — Nous accepterions d'ailleurs, si on le désirait, de conserver les souscriptions reçues, en vue d'un prochain pèlerinage.

Et maintenant, Chers Pèlerins de Lourdes, nous vous disons au revoir au plus tôt. Que cette épreuve ne nous décourage pas ! Gardons fermement notre résolution *d'aller ensemble* à la grotte miraculeuse, où Marie fait éclater sa puissance et manifeste son amour pour ses fidèles serviteurs. Bientôt, quand nous nous agenouillerons, sur les bords du Gave, devant l'image bénie de la Vierge Immaculée, au souvenir de notre tristesse d'aujourd'hui, son accueil sera plus aimable, son sourire plus doux pour ses chers Bretons, ses grâces plus abondantes, ses faveurs plus précieuses !

Vive N.-D. de Lourdes !

Pour le Comité,

COAT,

Curé-Archiprêtre de Saint-Corentin.

MORLAIX. — **Œuvre des Tabernacles.** — L'œuvre des Tabernacles ou des Eglises pauvres de Morlaix, va reprendre ses travaux si utiles, avec un zèle vraiment admirable.

Le Clergé est profondément reconnaissant des services qu'une pareille œuvre rend au culte. Il appelle sur les généreuses ouvrières les plus abondantes bénédictions du ciel.

Au moment de l'ouverture de l'atelier où ces dames confectionnent de si beaux ornements, on rappelle à MM. les ecclésiastiques du diocèse, que les diverses demandes qu'ils ont à faire à l'œuvre, doivent être adressées, *dans les mois d'Octobre et de Novembre*, à Mademoiselle Le Bozec, présidente, ou à M. le chanoine Dulong de Rosnay, directeur.

Les séminaristes à la caserne. — La loi militaire, contre laquelle les catholiques ne cessent de protester avec énergie, continue à arracher à leurs études et à leurs obligations ecclésiastiques des jeunes gens faits pour être des ministres de paix.

En ce moment, deux diacres, trois sous-diacres, deux minorés et un tonsuré de notre diocèse font à Nantes une période d'instruction de 28 jours. Quatre autres appartenant à la circonscription militaire de Quimper, ont eu, à cause de la menace de l'épidémie cholérique, un sursis qu'ils n'ont ni demandé ni désiré : car — inconvénient plus grave encore, — ils sont susceptibles d'être

Archives diocésa es de Quimper et Léon

appelés, au milieu de leur année d'études. A ce propos, nous ne ne pouvons que dire avec l'excellente *Semaine religieuse* de Saint-Brieuc :

« Quand verrons-nous le peuple français comprendre qu'en faisant de semblables lois, il manque gravement au respect qu'il doit à son Dieu et aux Ministres de l'Eglise ? Mais ce peuple, hélas ! n'est trop souvent catholique que de nom et ne comprend pas l'incompatibilité des ordres sacrés avec la vie de la caserne.

« L'esprit de foi, le sens religieux lui font défaut.

« Du moins il nous reste un devoir à remplir, celui de protester contre toutes les applications de cette loi, que nous réprouvons comme contraire à l'esprit du Concordat.

« Nous n'attendons rien, il est vrai, de ces protestations du présent ; mais nous espérons qu'à force de retentir aux oreilles du peuple, elles finiront par lui ouvrir les yeux et par lui montrer que la passion de parti lui avait seul inspiré, à lui et à ses représentants, une loi de persécution qui est contraire aux intérêts bien entendus de notre chère Patrie.

« En attendant, ne soyons pas de ceux qui désespèrent, comme si l'espérance n'était pas une des vertus fondamentales du chrétien. Agissons comme des hommes qui croient à l'avenir, c'est-à-dire travaillons à éclairer nos concitoyens par la presse et par la parole : quel que soit le résultat de nos efforts, nous n'aurons pas perdu notre temps, car nous aurons fait notre devoir. »

Retraites du départ. — Les retraites pour les conscrits et soldats libérés seront données, cette année encore, à Quimper, à Lesneven et à Quimperlé. Quimper et Lesneven auront deux retraites : la première, du *17 au 21 Octobre* ; la deuxième, *du 24 au 28*. Nous indiquerons, dans notre prochain numéro, la date de la retraite de Quimperlé.

Pour répartir en nombre à peu-près égal les retraitants, on les convoque dans l'ordre suivant :

LESNEVEN. — *1re Retraite* : Les jeunes gens des cantons de Brest, Daoulas, Landivisiau, Lanmeur, Morlaix, Ploudiry, Plouescat, Plouigneau, Plouzévédé, Saint-Pol, Saint-Thégonnec, Sizun, Taulé.

2e Retraite : Lambézellec, Landerneau, Lannilis, Lesneven, Ouessant, Plabennec, Ploudalmézeau, Saint-Renan.

QUIMPER. — *1re Retraite* : Briec, Concarneau, Fouesnant, Rosporden, avec les cantons de l'arrondissement de Châteaulin.

2e Retraite : Quimper, Douarnenez, Plogastel-Saint-Germain, Pont-Croix, Pont-l'Abbé.

Les prix pour les trois maisons sont les mêmes : 1re pension, 12 fr. ; 2e pension, 7 fr. 50. A Quimperlé, ceux qui apporteront leurs provisions ne paieront que 2 fr. 50.

Ces Retraites ont déjà produit, on le sait, d'excellents fruits. Pour qu'elles en produisent de meilleurs encore, et surtout de

plus abondants, nous faisons appel, de nouveau, au zèle et au dévouement de nos confrères des paroisses, en leur rappelant les instantes recommandations de notre vénéré Evêque, à ce sujet, aux récentes retraites pastorales. Il s'agit d'une œuvre éminemment utile, nous dirons indispensable. Les jeunes conscrits, à la veille de quitter leur pays, sont prévenus des dangers qui les attendent et sont armés pour la lutte : en restant chrétiens à toute épreuve, ils seront des soldats dignes de la France. Les soldats libérés oublieront, dans la Retraite, les exemples de la caserne, les entraînements de la vie militaire, et reprendront une vie sérieusement et solidement chrétienne.

Qu'ils viennent donc plus nombreux que jamais ! Nous voyons à regret que plusieurs paroisses — et des meilleures — n'ont fourni, l'an dernier, aucun contingent. Nous espérons que, cette année, la liste n'aura pas de lacune.

Pour cela, les prêtres ne doivent pas se contenter d'annoncer les Retraites en chaire : qu'ils voient à *domicile* les jeunes gens ; qu'ils en gagnent quelques uns : grâces à Dieu, le bon exemple, comme le mauvais, est contagieux.

Plusieurs se laissent arrêter par la question des frais, quelque peu considérables qu'ils soient. Ici encore, nos excellents confrères viendront en aide à leurs paroissiens, soit personnellement, soit en intéressant à leur cause quelque âme charitable. Nous savons une personne généreuse qui prend à sa charge la dépense des retraitants de son canton. Aucune aumône ne saurait être plus méritoire.

25me anniversaire du couronnement de sainte Anne d'Auray, et clôture du grand pardon, sous la présidence de Mgr Labouré, archevêque de Rennes, assisté de NN. SS. Bécel, Trégaro et Carmené, *les 29 et 30 Septembre.*

29 Septembre, à 7 heures 1/2 du soir, chapelet, sermon par M. l'abbé Duparc, procession aux flambeaux et chants, dans le parc, brillamment illuminé.

30 Septembre, à 9 heures 1/4, arrivée par toutes les routes, qui convergent vers la *Scala sancta,* des processions des paroisses, des délégations et groupes paroissiaux du diocèse de Vannes et des autres diocèses.

Messe avec chants ; sermon par M. le chanoine de la Villerabel, secrétaire général de l'évêché de Saint-Brieuc.

A 1 heure, grand défilé des paroisses et procession solennelle au monument commémoratif du Couronnement, dans l'enclos du Petit-Séminaire. A 7 heures 1/2, chapelet, bénédiction et vénération des reliques de sainte Anne.

Archives diocésa s de Quimper et Léon

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — L'Encyclique *Lætitiæ sanctæ* sur le Rosaire, datée du 8 Septembre, fête de la Nativité de la Sainte Vierge, a paru le 14, jour de l'Exaltation de la Sainte Croix. Les journaux la résument ainsi :

Le Pape, après avoir rappelé son jubilé épiscopal, dans lequel il reconnaît la protection spéciale de la Sainte Vierge, se propose de démontrer les bons effets de la dévotion du Rosaire.

Trois maux menacent la société :

L'éloignement de la vie modeste et laborieuse.

L'horreur de la souffrance.

L'oubli de la vie future.

Le premier de ces maux produit l'écroulement de la discipline domestique, le désir pour la classe ouvrière de changer de condition, de quitter la campagne pour habiter les grandes villes et se jeter dans les agitations populaires.

Les mystères joyeux, avec l'exemple de la maison de Nazareth, sont le remède à ces maux.

Les mystères douloureux sont le remède contre le second de ces maux, l'horreur de la souffrance.

Enfin les mystères glorieux sont le secours contre l'oubli de la vie future.

Le Saint-Père termine, en exhortant les fidèles à s'inscrire dans la Confrérie du Rosaire.

Le général de Miribel. — Le général de Miribel, chef de l'état-major général de l'armée, est mort d'une attaque d'apoplexie, le 12 Septembre. Il prenait quelques jours de repos à son château de Chastelard, dans la Drôme.

Les obsèques, présidées par Mgr Fava, ont eu lieu, le vendredi 15, à la cathédrale de Grenoble.

Le général de Miribel était âgé de 62 ans. Après de brillantes études, il fit des campagnes plus brillantes encore ; mais ses services, vraiment exceptionnels, furent quelque temps méconnus par une haine sectaire qui voyait en lui un chrétien convaincu. L'opinion fut plus forte et M. de Freycinet le replaça à la tête de notre état-major général où l'avait, une première fois, appelé Gambetta.

La mort du général de Miribel est un deuil national.

Nous devons ajouter que ce grand homme de guerre était, en même temps, un grand chrétien... C'est au pied des autels qu'il puisait son indomptable énergie et ses invincibles espoirs dans le relèvement de la patrie.

C'est ce que Mgr Fava a fait ressortir dans l'oraison funèbre dont nous regrettons de ne pouvoir donner que ces courts extraits :

« .....Vous le savez, Messieurs, Marie-François-Joseph de Miribel n'était pas un de ces hommes qu'enivrait follement la poudre des combats, mais plutôt un esprit sérieux, ne voyant dans l'état militaire qu'un moyen de servir Dieu et sa patrie. Issu de noble race, chrétien par l'éducation, il usait de sa science pour grandir sa foi : aussi le métier des armes était à ses yeux une vocation d'en haut, où Dieu voulait qu'il se donnât à son pays, corps et âme.....

« Chrétien ! Lorsqu'il fut appelé au commandement de la division de Lyon, certains journaux protestèrent, le traitant de « clérical. »

« — Tant mieux ! dit-il ; on saura qui je suis. Je ne me suis « jamais gêné ; je ne me gênerai pas davantage !

« Il est beau d'être vaillant sur le champ de bataille ; mais « c'est une lâcheté de ne pas oser affirmer ses convictions. »

« Le général, à Pâques, communiait en grand uniforme.....

« Oui, de Miribel était catholique, et nous le réclamons avec une sainte fierté pour l'un de nos frères ; cette grande figure nous appartient, et cet homme, qui se jouait aussi bien au milieu des problèmes de la science qu'en pleine mitraille, nous le réclamons : il est catholique et Grenoblois, objet de l'admiration de tous, amis et ennemis ; si bien, peut-être, que là-bas, sous leurs tentes, les bataillons prêts à marcher contre nous disent de lui aussi : « Cet homme, à lui seul, valait une armée. »....

« Général, qui fûtes pour nous un ami, la France a perdu en vous un de ses plus nobles enfants, au moment où l'ennemi a déjà le pied levé pour monter à l'assaut de nos frontières, de ces frontières qui vous ont coûté tant de souci et, sans doute, la vie.

« N'oubliez pas votre patrie. Comme un nouveau Bayard, vous avez été un chevalier sans peur et sans reproche. Dieu aura voulu avoir dans son ciel un héros chrétien comme vous.

« Priez-le et demandez-lui qu'il fasse héritiers de votre génie militaire vos compagnons si dignes de vous ; qu'il fasse passer quelque chose de son esprit de sagesse et de force dans tous les rangs de notre armée ; qu'il apprenne à la France qu'elle sera toujours noble, grande et victorieuse, si elle sait demeurer chrétienne, fidèle à sa vocation, qui est d'être la fille aînée de l'Eglise et de défendre la Papauté.

« Oui, priez pour nous ; nous prions et nous prierons pour vous, en gardant fidèlement votre tombe et votre mémoire impérissable...

« Gloire à Dieu ! au Dieu des armées qui fait les héros chrétiens ! Gloire à ses nobles fils !...

« Général, gloire à vous et repos éternel ! »

***

Rapportons un trait de son désintéressement, cité il y a quelques années :

« C'était au jour du fameux krach. Quarante banquiers juifs s'étaient ligués pour faire crouler l'Union générale, et avaient

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ruiné par là quarante mille familles françaises (en reconnaissance, sans doute, de l'hospitalité généreuse que la France leur a donnée). Quelque temps avant ce désastre, M. Bontoux, directeur de l'Union Générale, avait fait fructifier des fonds déposés entre ses mains par le général de Miribel. La fortune du général s'était accrue de ce chef de plusieurs *centaines de mille francs*. En apprenant le désastre de M. Bontoux et de sa Société, M. de Miribel lui renvoya la somme tout entière. Ce trait peint un homme. »

La bannière de Russie à Notre-Dame de Lourdes. — Le 8 Septembre, a été offerte et bénite à Lourdes, au milieu du pieux enthousiasme des pèlerins, la bannière de la Russie.

Les nobles donateurs avaient voulu peindre, confectionner et broder de leurs mains l'étendard qui va représenter leur grande patrie dans le sanctuaire de Lourdes.

Sur l'une des faces de la bannière, est écrit le nom de Saint-Pétersbourg ; au-dessous, se trouve l'image de Notre-Dame de Lourdes, qui, depuis trois ans, accomplit des miracles à l'église Sainte-Catherine, dans la capitale de la Russie.

Sur l'autre face, avec l'exclamation *Ave, Ave, Ave Maria* en caractères russes, est peinte une image miraculeuse russe : « *La joie des affligés.* »

S. Em. le cardinal Bourret, évêque de Rodez, a béni solennellement cette bannière.

Elle était présentée, au nom des donateurs, par Mlle Marie-Marthe Henri Lasserre.

Voici les paroles de Son Eminence :

« Je bénis cette bannière, envoyée par la Russie, et je salue en » elle l'union de deux peuples qui ont toujours été profondément » sympathiques, alors même que, par le choc des intérêts humains, » dont le conflit sépare tout, ils se sont rencontrés les uns et les » autres sur les champs de bataille. Là encore, malgré leurs dissen- » sions, ils ont appris à s'estimer et à apprécier l'harmonie de » leurs qualités. Ce sont deux peuples qui s'aimeront toujours, » parce que l'un et l'autre ont de la générosité et de la noblesse ; » l'un et l'autre servent Dieu avec amour et sont également » dévoués à la Vierge Marie.

» Je bénis cette bannière russe, et je suis heureux de la voir » présentée par les mains d'une jeune Française que je connais, » que j'estime et que j'aime. Dites, Mademoiselle, aux serviteurs » de Notre-Dame de Lourdes qui vivent en Russie et qui vous ont » confié la mission d'offrir ici cette bannière de leur grande nation, » que je la reçois, que je la bénis, ainsi que ses donateurs, au jour » même où se célèbre en ce sanctuaire l'action de grâces du Jubilé » de notre Saint-Père Léon XIII. Nous saluons, en cette bannière, » les prémices de l'union des deux Eglises, qui, bientôt, nous l'es- » pérons, ne formeront qu'un seul troupeau, sous la conduite d'un » seul pasteur. »

L'influence de la foi chrétienne sur la conduite morale. — M. Paul Bourget est allé visiter les Etats-Unis. Il n'était pas encore descendu à terre que, sur le pont du paquebot, un reporter du *New-York Herald* l'interwievait. La première question que posa le journaliste américain au romancier français fut celle-ci : « Etes-vous chrétien ? » La réponse de M. Bourget est assez curieuse à noter, surtout pour ceux qui ont cru apercevoir une évolution intellectuelle dans les dernières œuvres de l'auteur des *Mensonges* :

« Oui, je suis chrétien, aurait déclaré M. Bourguet....

« Je suis arrivé à reconnaître que les hommes et les femmes qui suivent les préceptes de l'Eglise sont, dans une grande proportion, à l'abri des désordres moraux que j'ai décrits dans mes romans, que Feuillet, Tolstoï et tant d'autres ont montrés dans leurs œuvres et qui sont presque inévitables, lorsque les hommes se laissent guider par leurs sens, leurs passions et leurs faiblesses. Pendant bien des années, comme la plupart des jeunes gens dans les cités modernes, je n'ai pas cru ; mais j'ai été amené à mes idées actuelles par le sentiment toujours grandissant de la responsabilité que l'on encourt, quand on exerce une influence quelconque sur les autres. J'ai compris que la vie de l'homme qui dit : « Je ne sais rien et, ne sachant rien, je fais ce qui me plaît », est à la fois vide et pleine de désillusions ; j'ai compris qu'en parlant ainsi on exerçait une influence détestable sur la vie des autres, surtout sur celle des femmes. Et depuis lors, je crois, — et ma croyance ne fait qu'augmenter avec le temps, — que la foi chrétienne est nécessaire à la réalisation du bonheur en ce bas monde. »

Questions de liturgie.

Voici bien des semaines écoulées depuis que je laisse dormir le livre du P. Rio. Les fêtes de la Troménie à Locronan, de Saint-Corentin à Plomodiern, et de Sainte-Anne, un peu partout, m'ont contraint d'abandonner pour quelque temps cet excellent guide auquel je suis heureux de revenir.

Nous en sommes au chapitre X traitant de l'ornementation festivale de l'autel, et indiquant pour cette ornementation les statuettes de saints et les reliquaires.

Cette indication ne repose pas sur une simple fantaisie, sur un goût personnel, mais sur un conseil du cérémonial des évêques : « Si l'église possède quelques monstrances avec des reliques de saints, des statuettes d'argent ou d'autre matière précieuse, ayant des proportions convenables, il serait bon de les exposer. Dans ce cas, attendu qu'il n'y a que six chandeliers à l'autel, ces saintes reliques et images pourront être disposées entre ces mêmes chandeliers, pourvu que la disposition de l'autel et sa longueur le permettent. De plus, on pourra employer aussi de petits vases élégam-

Archives diocésai s de Quimper et Léon

ment ornés de fleurs et de feuillages odoriférants, ou de fleurs faites de tissus de soie... » *(Cærem. lib. I. cap. XII, 12.)*

Les rubriques du Missel traitent du même objet et prescrivent d'encenser de deux coups à droite et de deux coups à gauche les images ou les reliques qui seraient ainsi exposées.

Dans notre diocèse plusieurs églises ont des reliquaires placés entre les chandeliers, mais généralement ils y restent à demeure et n'y figurent pas comme décoration spéciale aux jours de fête (1). En certains endroits on les voile sur la semaine pour les découvrir le dimanche. Quant aux statuettes mobiles, je n'en ai vu nulle part figurer entre les chandeliers de l'autel.

A vrai dire, je suis porté à croire que ce dernier mode de décoration n'a jamais été en usage dans notre pays. En étudiant les anciens inventaires de nos deux cathédrales, on trouve bien dans chacune d'elles la statue d'argent du saint patron, mais aucune autre ne vient lui faire pendant. Ces images étaient destinées à être portées en procession, et peut-être même exposées près des reliques.

Je ne crois pas cependant que le conseil donné sur ce point par le cérémonial doive être regardé ici comme de peu d'importance. Dans la décoration des églises, la fantaisie peut trouver sa place, mais il faut la lui faire la plus petite possible. On admettra que les images et les reliques des saints constituent bien la décoration la plus convenable pour un autel. Etant curé-archiprêtre de Saint-Corentin, M. de Penfentenyo avait songé à l'acquisition de quatre monstrances d'un caractère monumental, il y renonça parce qu'il lui fallut faire d'autres dépenses plus urgentes, et peut-être aussi parce que son église ne possédait pas quatre reliques répondant à ce but.

Comme le dit très bien le Père Rio : « L'ornementation proposée ici n'est pas une vulgaire exhibition de luxe, mais bien plutôt, dans toute la force du terme, une solennelle profession de foi, et un acte de religion, qui associe les saints aux honneurs rendus à Jésus-Christ lui-même sous l'emblème de la croix et de l'autel. »

Plus loin l'auteur ajoute : « La pratique de la ville des Papes est entièrement conforme en ce point à la lettre du Cérémonial. Les saints qui reçoivent ces hommages sont, avant tout, ceux dont le culte appartient plus particulièrement à une église, à un pays, ou qui font l'objet particulier de la fête. Ainsi, par exemple, au Vatican, vous verrez briller sur l'autel de la *confession*, aux côtés de la croix, deux belles statues d'argent de saint Pierre et de saint Paul ; à Saint-Laurent *in Damaso*, ce seront celles de saint Laurent et de saint Damase, les deux titulaires ; à Sainte-Sabine, celles de la sainte patronne et des saints martyrs Alexandre, Eventius et Théodule, dont les corps reposent sous l'autel ; aux Quatre-Saints-Couronnés, celles des quatre saints titulaires. Les ordres religieux

(1) Il y a une exception : Sainte-Croix de Quimperlé.

et les monastères ont aussi leurs saints de famille, dont l'effigie vient orner l'autel ou le balustre en certains jours. Ces usages si vénérables pourraient s'introduire chez nous, et, pratiqués avec intelligence et discrétion, ils ôteraient à nos décors religieux ce qu'ils ont parfois de trop frivole et de trop froid. »

Si nous admettons comme possible, et même comme facile, l'introduction de cet usage dans nos églises bretonnes, nous ne le faisons cependant qu'en faisant une restriction et en exprimant un regret. Nos fabriques n'ont plus les ressources et la liberté voulues pour acquérir des statues d'argent : elles ont d'ailleurs souvent besoin d'objets précieux plus indispensables à la célébration du culte ; mais le bronze argenté ou doré ne pouvait-il remplacer le précieux métal ? La disposition la plus naturelle et la plus élégante pour enchâsser les reliques que possède une église ne consiste-t-elle pas à les placer dans le socle même d'une statue ? Les maisons qui fabriquent aujourd'hui les statues en bois, en plâtre ou en terre-cuite sont généralement outillées pour fournir aussi les statues en métal, et cela à des prix abordables.

Bonnes Pensées.

— Les vertus humaines étaient chez les anciens ; les vertus divines ne sont que chez les chrétiens. *(Aveu de Voltaire).*

— Laissons le vent emporter toutes choses qui nous rappellent, dans l'ordre matériel, nos souvenirs d'enfance, et saluons le progrès, mais ne lui sacrifions jamais notre foi, notre honneur et notre liberté. Joannes Blanchon.

— La vertu est un trésor personnel que tous les biens du monde n'égaleront jamais.

BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES RELIGIEUSES, PHILOSOPHIQUES, HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES.

Sommaire de la livraison du 15 Septembre 1893.

I. Les Français en Indo-Chine, P. H. Prélot. — L'Exposition Historico-Européenne de Madrid, P. L. Castels. — III. Lamartine et les publications récentes, P. Et. Cornut. — IV. Alaska : le pays. Un voyage de pénétration, P. P. Tosi. — V. Les Élections. P. G. Desjardins. — VI. Bulletin des sciences sociales : A propos de grèves et de syndicats, P. P. Fristot. — VII. Mélanges et critiques : Un appel à la concorde entre chrétiens, P. A. Dechevrens ; L'argument de saint Anselme, P. L. Roure ; Contribution à l'histoire de l'imprimerie, P. C. Sommervogel. — VIII. Tableau chronologique des principaux évènements du mois, P. J. Br.

REVUE ADMINISTRATIVE DU CULTE CATHOLIQUE dirigée par M. Grousseau, Professeur de droit administratif aux Facultés catholiques de Lille. — Bureau de la Revue : 19, rue de Pas, Lille.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Livraison de Septembre 1893. — I. Une résistance légitime. — II. Le budget des cultes pour 1894. — III. Lois nouvelles. — IV. Protestation contre la loi militaire. — V. Texte des Articles organiques. — VI. Questions choisies : Remarque sur la 21e question : où doit être placée l'armoire à trois serrures ? 22. Un vicaire peut-il être choisi comme receveur spécial de la fabrique ? 23. Affiches sur les églises. Celles qu'on doit respecter. Celles qu'on peut faire enlever. 24. Jardin du presbytère. Incorporation à un chemin vicinal. Distraction préalable nécessaire. 25. Legs à charges de messes sans avantage pour la fabrique. Autorisation d'accepter. 26. Le président du conseil de fabrique a-t-il le droit d'assister aux séances du bureau des marguilliers ?

La *Revue Administrative du Culte Catholique* paraît tous les mois. L'abonnement part du 1er Mai. Le prix est de 12 francs.

Tout abonné a droit de consultation par lettre contenant un timbre pour la réponse.

Nouvelles publications de la librairie TÉQUI, 33, rue du Cherche-Midi, PARIS.

I. **La Famille chrétienne**, par le R. P. DE LAAGE, S. J. — Un vol. in-18, 2 francs.

II. **La dévotion à saint Joachim**, par l'auteur de *La dévotion à sainte Anne*. — Un vol. in-18, 2 francs.

III. **Les miracles de N.-S. Jésus-Christ, au point de vue topographique, exégétique et mystique**, par l'abbé CANDELLIER. — Un vol. in-12, 2 fr. 50.

IV. **Le fond de l'abime ou les sociétés secrètes dévoilées**, par L. THOMIN. — Un vol. in-12. 2 francs.

V. **Exploration de la région du grand Lac des Ours** (fin des *Quinze ans sous le cercle polaire*), orné de gravures et de deux cartes, par E. PETITOT, ancien missionnaire arctique — Un vol. in-12, 4 francs.

VI. **Vie de sainte Claire de la Croix**, de l'ordre de saint Augustin, par LORENZO TARDI, moine Augustin, traduite de l'italien et dédiée aux tertiaires de saint François. — Un vol. in-12, 3 francs.

MOIS DU ROSAIRE. — Ouvrages et opuscules divers ayant trait à la dévotion du Rosaire, publiés par les Pères Dominicains de Mazères (Ariège).

Exposé des Mystères du Rosaire, selon la méthode de S. Dominique, avec vignettes, précédé du petit Catéchisme du Rosaire, 36 p. in-18. — 0, 15 c.

Les Miracles choisis et les Exemples mémorables du Rosaire, extraits du *Manuel du T. S. Rosaire*. — Près de 100 p. in-18. — 0 fr. 40 c.

Le Petit Mois du Rosaire, in-32, 36 p. — 0 fr. 10 c. — Cet opuscule donne pour chaque jour du mois, dans une courte page, un *exemple*, une *réflexion*, une *pratique* et une *prière*.

Petit Catéchisme du Rosaire. — 4 p. in-18 ; la douz., 30 c. ; le cent., 2 fr. — Même parmi les personnes pieuses on en trouve un certain nombre qui ne sont pas suffisamment instruites sur le Rosaire ; c'est pour elles que l'on a fait cet opuscule.

Offrande des Mystères du Rosaire, d'après le V. Montfort. — 4 p. in-32 ; la douz. 25 c., le cent, 1 fr. 50. — Cette méthode, la plus courte et une des plus pieuses, devrait être connue de tous les fidèles et gravée dans la mémoire de tous les enfants. — Etc., etc.

S'adresser au P. Procureur des Dominicains de Mazères (Ariège).

A CÉDER dans de bonnes conditions, un AUTEL en marbre. — *Prix modéré.* — S'adresser à la Direction de la *Semaine religieuse.*

Les *Pilules de Vallet* ont été approuvées et recommandées par l'Académie de Médecine de Paris, pour la guérison de la *chlorose*, des *pâles couleurs*, de l'*anémie*, des *pertes de sang* et *pertes blanches* et de tous les états d'épuisement ou de faiblesse générale.

Nota. — Les Pilules de Vallet *(vraies)* sont blanches et sur chacune est écrit le nom de Vallet. Toutes pharmacies : 3 fr., le demi-flacon : 1 fr. 50. Fabrication, 19, Rue Jacob, Paris.

Goudron Guyot véritable, 19, Rue Jacob, Paris. Boisson hygiénique, affections de poitrine, de la gorge et de l'estomac. Prix : 2 francs. Toutes pharmacies.

E. LEFÈVRE

Chirurgien-Dentiste

du Lycée de Quimper et de Communautés religieuses du Finistère,

à Quimper, seul Dentiste diplômé de l'Ecole Dentaire de Paris, reconnue d'utilité publique et subventionnée par l'Etat,

visible tous les jours, le vendredi excepté, 6, rue Saint-François, 6,

A QUIMPER

DENTIERS FRANÇAIS, ANGLAIS ET AMÉRICAINS

RÉPARATION IMMÉDIATE DE TOUS LES APPAREILS DENTAIRES

PRIX MODÉRÉS

Clinique gratuite pour les indigents tous les jours, de 8 à 10 heures.

N. B. — Tous les appareils dentaires sont posés avec toutes les garanties désirables.

VÊTEMENTS Ecclésiastiques

JODELAIS, Jeune

20, RUE VERDELET (ancne rue des Ursulines),

Quimper

Fournisseur du Grand-Séminaire

CABINET DEBRAY

Cabinet dentaire et Atelier de fabrication et de réparation, *2, rue Astor* (près la Halle), *à Quimper.*

M. F. PÉZIEUX, Chirurgien-Dentiste diplômé, est tous les jours, à la disposition des clients, à l'exception du vendredi.

M. HÉLOT *est visible tous les jeudis.*

Dents artificielles, systèmes français et américains. Réparation immédiate de tous les appareils dentaires. — *Prix modérés.*

On trouve chez l'auteur : « *Aux Mères de Familles* », par F. PÉZIEUX, 2, rue Astor (près la Halle), à Quimper.

PENSION DE FAMILLE

RECOMMANDÉE

à MM. les Ecclésiastiques.

TABLE D'HOTE TRÈS CONFORTABLE

Rue de la Clef, n° 4, à PARIS

(près la Gare d'Orléans)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ
92, rue Richelieu, 92,
est seule chargée, à PARIS, de recevoir les ANNONCES pour la *Semaine Religieuse de Quimper.*

CONVERSION DU 4 1/2 0/0
Avis ministériel aux Rentiers
DISPOSITIONS A PRENDRE D'URGENCE
Lire la *BOURSE POUR TOUS*, numéro envoyé franco sur demande, 27, boulevard Poissonnière, Paris.

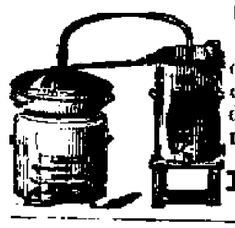

GUIDE PRATIQUE du **BOUILLEUR** et du **DISTILLATEUR**
donnant les meilleures Méthodes pour la Distillation du **Cognac**, des **Eaux-de-Vie** diverses et des **Essences** ; *décrivant les Appareils* les mieux appropriés pour ces usages.
ENVOYÉ GRATIS ET FRANCO, PAR
DEROY FILS AINÉ
75, Rue du Théâtre-Grenelle, PARIS.

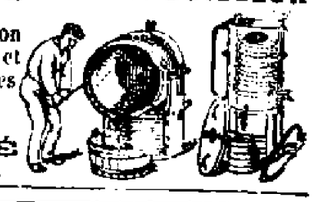

TROISIÈME ÉDITION
DICTIONNAIRE des DICTIONNAIRES
Encyclopédie Universelle, Lettres, Sciences et Arts, Langue française, Géographie, Histoire, Biographie, Droit, Théologie, Philosophie, Physique, Chimie, Histoire naturelle, Médecine, Agriculture, Vie pratique, etc., etc.
RÉDIGÉ PAR LES SAVANTS, LES SPÉCIALISTES ET LES VULGARISATEURS CONTEMPORAINS LES PLUS AUTORISÉS.
Sous la Direction de Mgr **PAUL GUÉRIN**, camérier de Sa Sainteté Léon XIII.
SIX BEAUX VOLUMES GRAND IN-4° A 3 COLONNES
Par l'étendue des matières, par la nouveauté des renseignements, par la correction du texte, enfin par la modicité du prix qui en fait, avant tout, une œuvre de vulgarisation, un outil à la portée de tous, le **Dictionnaire des Dictionnaires** contient la substance de tous les dictionnaires spéciaux, l'équivalent d'une bibliothèque complète: c'est **la somme** des connaissances humaines à la veille du vingtième siècle.
Il y a dans ce vaste recueil environ **quatre-vingt millions de lettres**, c'est-à-dire la contenance de 80 volumes in-8 ordinaire. Ajoutons que c'est le seul, vraiment chrétien, les autres étant généralement hostiles ou indifférents aux matières religieuses.
Prix : 180 francs payables en 18 mois.
ou 162 francs payables à 6 mois. 155 francs comptant.
Si l'on désire la reliure, il faut ajouter **30 fr.**, *emballage gratuit, port dû.*
REMISE SUR LES PRIX ET EXPÉDITION FRANCO POUR UNE COMMANDE COLLECTIVE.
Administration : Châteauroux, 56, Avenue de Déols ; Paris, 55, r. Bonaparte.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Épiciers.* — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

8e ANNÉE. **Vendredi 29 Septembre 1893.** N° 39.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO **10 CENTIMES** — PRIX DE L'ABONNEMENT **6 fr. par an** — LA LIGNE D'ANNONCE **40 CENTIMES**

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kereon.

SOMMAIRE. — *I.* Avis aux abonnés.

II. Lettre pastorale de Mgr l'Évêque sur le saint Rosaire ; Lettre Encyclique de N. S. Père Léon XIII sur le Rosaire de Marie.

III. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Nominations dans le Clergé ; Retraites du départ ; Avis du Comité du Pèlerinage à Notre-Dame de Lourdes ; Beuzec-Cap-Sizun ; Ile Molène.

IV. Nouvelles du monde catholique : Rennes ; Saint-Pern.

V. Documents historiques (suite).

VI. Annonces et Avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 1er Octobre. — 19e dimanche après la Pentecôte. SOLENNITÉ DU T.-S. ROSAIRE, double de 2de classe, blanc. Mémoires de s. Rémi et du dimanche.

Aux vêpres, mémoires 1° du suivant, 2° de s. Rémi, 3° du dimanche.

Lundi, 2. — Fête des saints Anges Gardiens. Double-majeur, blanc.

Mardi, 3. — S. Méloire, martyr. Semi-double, rouge.

Mercredi, 4. — S. François d'Assise, confesseur. Double, blanc.

Jeudi, 5. — S. Maurice, abbé. Semi-double, blanc.

Vendredi, 6. — S. Bruno, confesseur. Double, blanc.

Samedi, 7. — Office votif de l'Immaculée-Conception. Semi-double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Plomodiern	1er, 2, 3, 4 et 5 Octobre.
Saint-Thégonnec, suppléé par la Maison d'Adoration de Quimper	6-12 Octobre.

Missions recommandées : PLOUGONVELIN, du 24 Septembre au 8 Octobre.

KERFEUNTEUN, du 1er au 15 Octobre. — Président, la première semaine, M. Le Duc, chanoine, curé-archiprêtre de Morlaix.

Archives diocésa s d Quimper et Léon

AVIS AUX ABONNÉS. — *Les souscripteurs dont l'abonnement est à échéance du 1er Octobre, et qui désirent continuer à recevoir la* Semaine religieuse, *sont priés de faire parvenir à* l'Administration les 6 francs *du renouvellement, à moins qu'ils ne préfèrent le recouvrement par la poste, avec addition de 50 centimes pour les frais.*

Nous rappelons également, afin de prévenir toute erreur ou tout retard, que tout ce qui regarde l'Administration *doit être adressé* directement *à M. de Kerangal, imprimeur, 18, rue des Boucheries. M. Rospars est uniquement chargé de la* Rédaction.

LETTRE PASTORALE

DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE QUIMPER ET DE LÉON

Portant à la connaissance du Clergé et des Fidèles de son Diocèse

L'ENCYCLIQUE DE NOTRE SAINT-PÈRE LE PAPE LÉON XIII

SUR LE SAINT ROSAIRE

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Il y a quelques jours, nous espérions affirmer une fois de plus notre amour et notre confiance en la Reine du Ciel. Et, c'est le cœur tout plein de joie et d'une juste fierté que Nous pensions conduire à ses pieds près de trois mille d'entre vous, dans son auguste Basilique de Lourdes. Notre désir était de prier pour que la Bretagne, si largement représentée, conserve toujours cette foi ardente qui la distingue. Les circonstances s'y sont opposées. Nous ne doutons pas que la Vierge Immaculée n'ait, quand même, souri à notre bonne volonté, et n'ait reçu nos regrets avec sa bienveillance maternelle.

Mais Nous sommes heureux de saisir l'occasion de l'admirable et si profonde Encyclique que notre Père l'auguste Léon XIII vient de publier, à l'occasion du Saint Rosaire, pour vous dire toute notre confiance en Marie.

Plus que personne vous comprenez cette confiance, N. T. C. F., vous qui accourez avec tant d'ardeur aux sanctuaires que la foi de nos pères ont élevés dans la Bretagne. On vous voit dans les jours de solennité, vous presser, innombrables et tout remplis d'une confiance sans bornes, autour de ces images vénérées qui vous parlent, avec tant d'éloquence, de la grandeur et de la puissance de la Reine du Ciel. Et qui donc, N. T. C F., ne reconnaîtrait cette puissance ? N'est-elle pas la Mère de Dieu ! Et, comme telle n'a-t-elle pas le droit de commander à son Fils ! Les privilèges de la terre ne disparaissent pas au ciel. Ils ne font que s'agrandir, se purifier, et recevoir un éclat éternel, comme le dit un saint auteur. Les pères jouiront toujours de l'auréole de leur paternité,

et le bien que leur autorité paternelle aura produit dans leurs enfants, sera toujours une source de gloire et d'immortelle félicité. Les mères ne perdront rien de ces soins si affectueux avec lesquels elles ont formé le cœur de leurs enfants. La paternité et la maternité resteront tout entières avec la grandeur et l'autorité qui forme leur essence. Marie, mère de Dieu et mère des hommes par le don du Christ mourant sur la croix, sentira toujours, pour nous comme pour son Fils, les douces émotions de la maternité ; et le bien qu'elle fera toujours à ceux qui lui ont été donnés pour fils, dans une circonstance si solennelle, ajoutera, s'il est possible, à chaque instant, des rayons nouveaux à l'immortelle gloire qui l'environne. Il est donc juste et sage que nous ayons confiance en elle, et que nous sachions lui adresser nos vœux, comme à une mère d'une incomparable bonté et puissance.

Confiant dans cette maternité divine, le grand et saint Pontife qui gouverne l'Eglise, n'a pas trouvé de secours plus considérable, et c'est à elle, que chaque année dans ce beau mois d'Octobre, il nous invite à nous adresser en l'invoquant sous la forme de la prière du Saint Rosaire.

Dès les premières années de son pontificat, Notre Saint-Père, le Pape Léon XIII, du haut du sommet où la divine Providence l'avait placé, jetant un regard sur les îlots qui entouraient le vaisseau de l'Eglise, dont il était le pilote, avait vu la tempête qui surgissait de tous les côtés. Il commença d'abord par jeter le cri d'alarme de la sentinelle vigilante, pour avertir cette société moderne si affamée de folles jouissances. Il dénonça les récifs et les écueils sur lesquels elle était en danger de se briser, si elle continuait à rejeter les principes de l'Evangile. Il indiqua les efforts à faire, la manœuvre à tenir ; et montra du doigt, à travers les éclairs de la tempête, la route à suivre pour arriver au port. Car, N. T. C. F., il ne suffit pas de montrer les dangers, il faut aussi enseigner les moyens de les éviter. Notre Père, le glorieux Léon XIII, n'est pas de ces hommes, si nombreux aujourd'hui, qui se bornent à crier : Prends garde ! qui élèvent bien haut la voix pour signaler les torts de notre société moderne et ne savent présenter aucun remède à la fièvre qui la dévore. A chaque pays il a donné son remède. Dans l'Amérique, dans l'Angleterre, il a augmenté la force de l'Episcopat en fondant des sièges nouveaux ; dans les Indes, il a travaillé à former un clergé indigène. On l'a vu, pour donner plus d'autorité aux premiers pasteurs, revêtir de la pourpre les grands Evêques de pays qui jamais n'avaient eu cet honneur, ou ne l'avaient pas reçu depuis des siècles. Mais nulle part cette attention et cette bienfaisance ne s'est produite d'une manière plus affectueuse que pour la France. C'est vers nous surtout que se sont tournés ses regards paternels. Il a vu nos haines, nos divisions, et il a senti que le bien ne pouvait nullement sortir de là. Il s'est alors adressé à nos cœurs ; car il sait bien que ce qu'il y a de plus grand dans le Français, c'est le cœur, et que tout Français pris par le cœur finit toujours par se rendre à la vérité.

Archives diocésai s d imper et Léon

Il nous a donc dit : Vous voulez un remède ? Le voilà ! C'est l'union de toutes les volontés. Laissez vos discordes civiles, n'ayez qu'un but, le bien, la paix ! Tournez-vous vers le gouvernement établi, sans arrière-pensée. Entrez dans ses rangs, comme le jardinier entre dans le jardin, non pas pour le détruire, mais pour en trancher les branches gourmandes qui dévorent la sève. Voilà comment notre sage Pontife ne s'est pas borné à signaler le mal, mais comment il en a donné le remède.

Aujourd'hui, N. T. C. F., il a continué avec plus d'autorité que jamais, ses sages enseignements. Il a encore jeté sur le monde un de ces regards d'aigle et tout rempli de la lumière divine qui l'inspire. Lisez son Encyclique du 14 Septembre dernier. Vous y verrez toujours cette vigilance apostolique, cette préoccupation du salut du troupeau, cette mystérieuse compréhension du fort et du faible de notre temps, ce soin de fournir les remèdes nécessaires à panser l'humanité. Ecoutez-le avec sa grande autorité nous signaler les trois plaies qui dévorent le monde : l'éloignement de la vie modeste et laborieuse, l'horreur de la souffrance et l'oubli de la vie future. C'est bien là, en effet, ce qui fait le malheur de notre époque, de chercher trop le bien-être qui engendre la paresse, et avec elle son long cortège de vices ; de trop s'éloigner de ce qui est petit et humble, et d'oublier les grandes destinées de l'humanité.

« Autant qu'il est en notre pouvoir, dit-il, en même temps que « Nous nous efforçons, par tous les moyens de défendre les droits « de l'Eglise, Nous mettons Notre plus grande sollicitude à « implorer l'assistance des secours divins.

« A cette fin Nous estimons que rien ne saurait être plus efficace et plus sûr que de Nous rendre favorable, par la pratique « religieuse de son culte, la sublime Mère de Dieu, la Vierge « Marie, dépositaire souveraine de toute paix, et dispensatrice de « toute grâce.

« C'est pourquoi, à l'approche des solennités anniversaires, « qui rappellent les bienfaits nombreux, venus au peuple chrétien « par la pratique de la dévotion du saint Rosaire, Nous avons « voulu que cette dévotion soit l'objet d'un zèle particulier de la « part du monde chrétien, afin que par l'intercession de la Vierge « souveraine, nous obtenions de son divin Fils, l'heureux adou- « cissement, ou même la fin de nos maux. »

Ces avis et conseils donnés par le glorieux Pontife Léon XIII, il y a dix ans, il les a renouvelés, chaque année, en y ajoutant quelque trait nouveau, et en pressant de plus en plus les fidèles à s'unir dans la prière.

C'est pour répondre au désir du saint Pontife et pour faire parvenir jusqu'à vous les remèdes indiqués par sa sagesse, que Nous vous adressons ces paroles en vous conjurant, N. T. C. F., de vous unir par de ferventes prières, des rosaires récités avec piété et confiance pendant ce mois d'Octobre.

A CES CAUSES,

Le saint nom de Dieu invoqué, et après en avoir conféré avec Nos Vénérables Frères, les Chanoines et Chapitre de Notre Eglise Cathédrale, et pour Nous conformer aux intentions du Souverain Pontife, Nous avons arrêté et arrêtons ce qui suit :

ARTICLE 1er. — Le dimanche 1er Octobre, la fête du Saint-Rosaire, annoncée la veille au son des cloches, sera célébrée solennellement.

ART. II. — Chaque jour de ce mois, dans les églises et chapelles du diocèse, on récitera le matin à la messe, ou le soir, cinq dizaines du chapelet, avec les litanies de la Sainte-Vierge, et la prière à saint Joseph, ordonnée par le Souverain Pontife.

ART. III. — On pourra exposer le Saint-Sacrement pendant la récitation du chapelet, et donner ensuite la bénédiction du Saint-Sacrement.

ART. IV. — Les fidèles, qui ne pourraient assister à ces pieux exercices, sont invitées à réciter ce chapelet, tous les jours, en famille ou dans leur particulier.

ART. V. — Nous engageons les Communautés religieuses à multiplier leurs communions et leurs prières aux intentions du Souverain Pontife.

ART. VI. — Nous rappelons aux pieux fidèles les indulgences concédées par le Souverain Pontife à la pratique du mois du Rosaire : 1° Une indulgence de sept ans et de sept quarantaines, *singulis vicibus*, à ceux qui, pendant ce mois, assisteront à l'exercice du Saint-Rosaire au moins dix fois ; 2° la même indulgence sera accordée à ceux qui, légitimement empêchés, auront fait ces mêmes prières en leur particulier ; 3° une indulgence plénière à ceux qui, le jour du Saint-Rosaire ou l'un des huit jours suivants, auront, après avoir confessé leurs péchés, reçu la sainte Communion et prié Dieu, la Sainte-Vierge et saint Joseph aux intentions désignées.

Et sera Notre présente Lettre pastorale lue dans toutes les églises et chapelles du diocèse, ainsi que l'Encyclique du Souverain-Pontife, le dimanche qui en suivra la réception.

Fait à Quimper, le jour de la fête de l'apôtre saint Mathieu, 21 Septembre 1893.

† HENRI-VICTOR
Évêque de Quimper et de Léon.

Par Mandement de Monseigneur :

QUEINNEC, CHAN. HON.
Secrétaire.

Archives diocésa s d Quimper et Léon

LETTRE ENCYCLIQUE

DE NOTRE SAINT-PÈRE LÉON XIII

PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE

SUR LE ROSAIRE DE MARIE

A Ses vénérables Frères les Patriarches, Primats, Archevêques, Evêques et autres Ordinaires en paix et communion avec le Saint-Siège, Léon XIII, Pape.

VÉNÉRABLES FRÈRES,

SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

A la joie sainte que Nous a causée l'heureux accomplissement de la cinquantième année qui s'est écoulée depuis Notre consécration épiscopale, s'est ajoutée une source de bonheur très vif : c'est que nous avons vu les catholiques de toutes les nations, comme des fils envers leur père, s'unir dans une imposante manifestation de leur foi et de leur amour envers Nous.

Nous reconnaissons en ce fait, et Nous le proclamons avec une reconnaissance toujours nouvelle, un dessein de la Providence de Dieu, une marque de sa suprême bienveillance envers Nous-même, un grand avantage pour son Eglise. Notre cœur ne désire pas moins combler de louanges pour ce bienfait Notre très douce auxiliatrice auprès de Dieu, son auguste Mère. L'amour tout particulier de Marie, que Nous avons vu se manifester de mainte façon dans le cours de Notre carrière si longue et si variée, luit chaque jour plus clairement devant Nos yeux, et, touchant Notre cœur avec une suavité très vive, Nous confirme dans une confiance qui n'est pas de la terre.

Il Nous semble entendre la voix même de la Reine du ciel tantôt Nous encourageant avec bonté au milieu des épreuves cruelles que traverse l'Eglise, tantôt Nous aidant de ses conseils dans les mesures que Nous devons prendre pour le salut commun, tantôt enfin Nous avertissant de ranimer la piété et le culte de toutes les vertus parmi le peuple chrétien. Plusieurs fois, déjà, ce Nous a été une douce obligation de répondre à de tels souhaits.

Au nombre des fruits bénis qui, grâce à son secours, ont suivi Nos exhortations, il est juste de rappeler quel profit la religion a tiré de la propagation du très saint Rosaire. Des confréries de pieux fidèles ont été ici accrues, là fondées, de savants écrits ont été répandus à propos parmi le peuple, les beaux-arts eux-mêmes Nous ont fourni des objets précieux.

Mais maintenant, de même que si Nous entendions la voix pressante de cette Mère très attentive nous répéter : *Clama, ne cesses,* Nous voulons vous entretenir de nouveau, vénérables Frères, du Rosaire de Marie, au moment où commence ce mois d'octobre, que Nous avons voulu consacrer à la Reine du Ciel et à cette dévotion du Rosaire qui lui est si agréable, accordant à cette occasion aux fidèles la faveur des saintes indulgences.

Le but prochain de Notre Lettre ne sera cependant ni d'écrire un nouvel éloge d'une prière si belle par elle-même, ni d'exciter les fidèles à en faire un plus saint usage. Nous parlerons de quelques avantages très précieux que l'on peut en tirer et qui sont tout à fait appropriés aux hommes et aux circonstances.

Nous sommes pleinement persuadés, en effet, que la dévotion du Rosaire, si elle est pratiquée de telle sorte qu'elle procure aux fidèles toute la force et toute la vertu qui sont en elle, sera une source de biens nombreux, non seulement pour les particuliers, mais encore pour tous les Etats.

Personne n'ignore combien, conformément au devoir de Notre suprême apostolat, Nous sommes désireux de procurer le bien des nations, et prêt à le faire, avec le secours de Dieu. En effet, Nous avons souvent averti les hommes qui sont investis du pouvoir, de ne promulguer et de n'appliquer des lois que suivant la règle de la justice divine ; Nous avons souvent exhorté ceux des citoyens qui surpassent les autres soit par leur talent, soit par leurs mérites, soit par leur noblesse et leur fortune, à mettre en commun leurs projets, à unir leurs forces, pour sauvegarder les intérêts de l'Etat et promouvoir les entreprises qui pourront lui être avantageuses.

Mais il existe un trop grand nombre de causes qui, dans une société civile, relâchent les liens de la discipline publique, et détournent le peuple de rechercher, comme il le devrait, l'honnêteté des mœurs. Trois maux surtout Nous semblent les plus funestes à l'avantage commun ; les voici : *le dégoût d'une vie modeste et active, l'horreur de la souffrance, l'oubli des biens éternels que nous espérons.*

Nous déplorons — et ceux même qui ramènent tout à la science et au profit de la nature reconnaissent le fait et s'en affligent — Nous déplorons que la société humaine souffre d'une terrible plaie : c'est qu'on néglige les devoirs et les vertus qui doivent orner une vie obscure et commune. De là vient qu'au foyer domestique, les enfants se relâchent de l'obéissance qu'ils doivent à leurs parents, ne supportant plus aucune discipline, à moins qu'elle ne soit molle et ne se prête à leurs plaisirs. De là vient aussi que les ouvriers renoncent à leur métier, fuient le travail, et, mécontents de leur sort, aspirent plus haut, désirant une chimérique égalité des fortunes ; mus par de semblables aspirations, les habitants des campagnes quittent en foule leur pays natal pour venir chercher le tumulte et les plaisirs faciles des cités.

C'est à cette cause aussi qu'il faut attribuer l'absence d'é-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

quilibre entre les diverses classes de la société ; tout est ébranlé, les âmes sont en proie à la haine et à l'envie, on viole ouvertement tout droit ; trompés par un faux espoir, beaucoup troublent la paix publique, en occasionnant des séditions, et résistent à ceux qui ont pour mission d'assurer l'ordre.

Contre ce mal, il faut demander un remède au Rosaire de Marie, qui comprend à la fois un ordre fixe de prières, et la pieuse méditation des mystères de la vie du Sauveur et de sa Mère. Que *les mystères joyeux* soient indiqués à la foule et placés devant les yeux des hommes, tels que des tableaux et des modèles de vertus : chacun comprend combien sont abondants, combien sont faciles à imiter, et propres à inspirer une vie honnête, les exemples qu'on en peut tirer, et qui séduisent les cœurs par une suavité admirable.

Qu'on se représente la Maison de Nazareth, cet asile à la fois terrestre et divin de la sainteté. Quel beau modèle on y trouvera pour la vie quotidienne ! Quel spectacle en tous points parfait de l'union au foyer ! Là règnent la simplicité et la pureté des mœurs, un accord perpétuel des esprits, un ordre que rien ne vient troubler, le support mutuel, l'amour enfin, non un amour fugitif et menteur, mais un amour consistant dans l'accomplissement assidu des devoirs réciproques, et de nature à captiver tous les yeux.

Là, sans doute, on s'occupe de préparer ce qui est nécessaire pour la nourriture et le vêtement ; mais c'est à la sueur du front, *in sudore vultûs*, et comme ceux qui, contents de peu, agissent plutôt de façon à moins souffrir de la disette, qu'à se procurer du superflu. Par dessus tout, on y trouve une souveraine tranquillité d'esprit, une joie de l'âme égale chez chacun, deux biens qui accompagnent toujours la conscience des bonnes actions accomplies.

Les exemples de ces vertus, de la modestie et de la soumission, de la résignation au travail et de la bienveillance envers le prochain, du zèle à accomplir les petits devoirs de la vie quotidienne, tous ces enseignements, enfin, à mesure que l'homme les comprend mieux, qu'ils pénètreront plus profondément dans son âme, amèneront un changement sensible de ses idées et de sa conduite. Alors chacun, loin de trouver méprisables et pénibles ses devoirs particuliers, les estimera plutôt agréables et pleins de charme, et, grâce à cette sorte de plaisir qu'il y rencontrera, la conscience du devoir à accomplir lui donnera plus de force pour bien agir.

Ainsi les mœurs s'adouciront sur tous les points ; la vie domestique s'écoulera au milieu de l'affection et du bonheur ; les rapports mutuels seront empreints d'une sincère bienveillance et de charité. Et si toutes ces qualités dont sera doué l'homme pris isolément, se répandent dans les familles, dans les villes, parmi tout un peuple, dont la vie se conformera à

ces prescriptions, il est facile de concevoir quels profits l'Etat pourra en retirer.

Un autre mal très funeste et que Nous ne saurions trop déplorer, parce que chaque jour il pénètre les esprits plus profondément et d'une façon plus nuisible, c'est qu'on se refuse à souffrir, qu'on repousse avec violence tout ce qui semble pénible et contraire à nos goûts.

La plupart des hommes, en effet, au lieu de considérer, ainsi qu'il le faudrait, la tranquillité et la liberté des âmes comme la récompense préparée à ceux qui se sont acquittés du grand devoir de la vie sans se laisser vaincre par les dangers ou par les travaux, se forgent l'idée chimérique d'un état d'où serait écarté tout objet désagréable, où l'on jouirait en abondance de tous les biens que cette vie peut procurer. Un désir si violent et si effréné d'une existence heureuse est une source d'affaiblissement pour les âmes ; si elles ne tombent pas tout à fait, elles sont néanmoins énervées, de sorte qu'elles fuient lâchement les maux de la vie et se laissent misérablement abattre.

Dans ce danger, aussi, on peut attendre du Rosaire de Marie un très grand secours pour affermir les âmes (tant est grande l'autorité de l'exemple), si les mystères qu'on appelle *douloureux* font l'objet d'une méditation tranquille et suave, dès la plus tendre enfance, et si on continue à les considérer ensuite assidûment. Ils nous montrent le Christ, *auteur et consommateur de notre foi*, commençant *à agir et à enseigner*, afin que nous trouvions en lui-même des exemples appropriés aux enseignements qu'il nous a donnés sur la manière dont il faut supporter les fatigues et les souffrances. Les maux les plus pénibles, il a voulu les subir lui-même avec une grande résignation.

Nous le voyons accablé de tristesse au point que le sang coule de tous ses membres, comme une sueur. Nous le voyons chargé de chaînes, tel qu'un voleur, soumis au jugement d'hommes pervers, en proie à d'odieux outrages, à de fausses accusations. Nous le voyons flagellé, couronné d'épines, attaché sur la croix, regardé comme indigne de vivre longtemps, comme ayant mérité de mourir au milieu des acclamations de la foule.

Nous pensons quelle dut être à ce spectacle la souffrance de sa très sainte Mère, dont le cœur fut, non-seulement frappé, mais traversé d'un glaive, de telle sorte qu'on l'a appelée et qu'elle est bien réellement la Mère de douleur.

Combien celui qui méditera souvent, ne se contentant pas de les contempler des yeux, de tels exemples de vertus, sentira naître en lui de force afin de les imiter ! Que la terre soit pour lui maudite, qu'elle ne produise que des épines et des ronces, que son esprit soit en proie à toutes les amertumes, que la maladie accable son corps, il n'y aura aucun mal pro-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

venant, soit de la haine des hommes, soit de la colère des démons, aucun genre de calamité publique ou privée qu'il ne surmonte par sa résignation.

De lui on pourra dire avec raison : Accomplir et souffrir beaucoup, c'est le propre du chrétien ; le chrétien, en effet, celui qui est regardé à bon droit comme digne de ce nom, ne peut suivre en vain le Christ souffrant. Nous parlons ici de la patience, non pas de cette vaine ostentation de l'âme s'endurcissant contre la douleur que manifestèrent certains des anciens philosophes, mais de celle qui s'appliquant l'exemple du Christ (qui *a voulu souffrir la croix alors qu'il pouvait choisir la joie, et qui a méprisé la confusion)* et lui demandant les secours de sa grâce, ne recule devant aucune peine, les porte toutes avec joie et les regarde comme des grâces.

La foi catholique a possédé et possède encore des disciples pénétrés de cette doctrine, hommes et femmes de tout pays et de toute condition, prêts à souffrir, suivant l'exemple du Christ, toutes les injustices et tous les maux pour la vertu et la religion, s'appropriant l'exemple plus encore que la parole de Didyme : « Allons, nous aussi, et mourrons avec lui. » Que les exemples de cette remarquable constance se multiplient de plus en plus, que la force des Etats et la gloire de l'Eglise s'en accroissent sans cesse !

Le troisième genre de maux auquel il faut chercher un remède, est surtout apparent chez les hommes de notre époque. Ceux des âges antérieurs, s'ils étaient attachés, même d'une façon criminelle, aux biens de la terre, ne dédaignaient cependant pas presque entièrement ceux du ciel ; les plus sages des païens eux-mêmes ont enseigné que cette vie était pour nous une hôtellerie, non une demeure, que nous devions y séjourner quelque temps, non pas y habiter.

Les hommes d'aujourd'hui, bien qu'instruits de la loi chrétienne, s'attachent pour la plupart aux biens fugitifs de la vie présente, non seulement comme si l'idée d'une patrie meilleure, d'une béatitude éternelle, était effacée de leur esprit, mais encore comme s'ils voulaient la détruire entièrement à force de déshonneur. En vain saint Paul leur a donné cet avis : « Nous n'avons pas ici-bas de demeure stable, mais nous en cherchons une que nous posséderons un jour. »

Lorsqu'on se demande quelles sont les causes de ce fléau, on trouve tout d'abord que beaucoup ont la crainte de voir la pensée de la vie future détruire l'amour de la patrie terrestre et nuire à la prospérité des Etats : rien n'est plus odieux et plus insensé que cette conviction. Les espérances éternelles n'ont pas pour caractère d'occuper tellement les hommes, qu'elles les détachent complètement du souci des biens présents ; quand le Christ a ordonné de chercher le royaume de Dieu, il a dit de le chercher d'abord, mais non de laisser de côté tout le reste.

L'usage des objets terrestres, et les jouissances permises qu'on en peut tirer, n'ont rien d'illicite, s'ils doivent contribuer à l'accroissement ou à la récompense de nos vertus, si la prospérité et la civilisation avancée de la patrie terrestre, en indiquant, d'une façon magnifique, l'accord des mortels figurent la beauté et l'éclat de la cité céleste ; il n'y a là rien qui ne convienne à des êtres doués de raison, rien qui soit opposé aux desseins de la Providence, car Dieu est à la fois l'auteur de la nature et de la grâce ; Il ne veut pas que l'une soit opposée à l'autre et qu'un conflit s'élève entre elles, mais qu'elles concluent en quelque sorte un pacte d'alliance que, sous leur conduite, nous parvenions un jour, par un chemin plus facile, à cette béatitude éternelle, pour laquelle nous sommes nés.

Mais les hommes adonnés aux plaisirs et égoïstes, qui laissent errer toutes leurs pensées sur les objets terrestres, et ne peuvent s'élever plus haut, au lieu d'être amenés par les biens dont ils jouissent à désirer plus vivement ceux du ciel, perdent complètement l'idée même de l'éternité et tombent dans une condition indigne de l'homme. En effet, la puissance divine ne peut nous frapper d'une peine plus terrible que de nous laisser jouir de tous les plaisirs d'ici-bas, mais oublier en même temps les biens éternels.

Il évitera complètement ce danger, celui qui s'adonnera à la dévotion du Rosaire et méditera attentivement et souvent les mystères glorieux qui nous y sont proposés. Dans ces mystères, en effet, notre esprit puise la lumière nécessaire pour connaître des biens qui échappent à nos yeux, mais que Dieu, nous le croyons d'une ferme foi, prépare à ceux qui l'aiment. Nous apprenons ainsi que la mort n'est pas un anéantissement qui nous enlève et qui détruit tout, mais une migration, et, pour ainsi dire, un changement de vie. Nous percevons clairement qu'une route vers le ciel est ouverte pour nous tous, et lorsque nous voyons le Christ ressusciter, nous nous souvenons de sa douce promesse : « Je vais vous préparer une place. » Nous sommes certains qu'il viendra un temps « où Dieu sèchera toutes larmes de nos yeux, où il n'y aura plus ni deuil, ni gémissement, ni douleur, mais où nous serons toujours avec Dieu, semblables à Dieu, puisque nous le verrons tel qu'Il est, jouissant du torrent de ses délices, concitoyens des saints, » en communion bienheureuse avec Marie, sa Mère et notre puissante Reine.

L'esprit qui considérera ces mystères ne pourra manquer de s'enflammer et de répéter cette parole d'un homme très saint : « Que la terre me pèse, lorsque je regarde le ciel ! » Il jouira de la consolation de penser « qu'une tribulation momentanée et légère, nous vaut une somme éternelle de gloire. » C'est là, en effet, le seul lien qui unit le temps présent avec la vie éternelle, la cité terrestre avec le ciel, c'est la seule considération qui fortifie et élève les âmes.

Archives diocésa s d imper et Léoi

Si de telles âmes sont en grand nombre, l'Etat sera riche et florissant, on y verra régner le vrai, le bien, le beau, suivant ce modèle qui est le principe et la source éternelle de toute vérité, de tout bien et de toute beauté. Déjà tous les chrétiens peuvent voir, comme Nous l'avons établi au commencement, quels sont les fruits et quelle est la vertu féconde du Rosaire de Marie, sa puissance pour guérir les maux de notre époque et faire disparaître les fléaux dont souffrent les Etats ; mais il est facile de le comprendre, ceux-là ressentiront plus abondamment ces avantages qui, inscrits dans la sainte Confrérie du Rosaire, se distinguent par une union particulière et toute fraternelle et par leur dévotion à la très sainte Vierge ; en effet, ces confréries approuvées par l'autorité des Pontifes romains, comblées par eux de privilèges et enrichies d'indulgences, sont soumises à leur juridiction, elles ont des assemblées à date fixe et jouissent de puissants appuis qui en assurent la prospérité et les rendent aptes à procurer l'avantage de la société humaine.

Ce sont comme les armées qui combattent les combats du Christ par ses mystères sacrés, sous les auspices et la conduite de la Reine du Ciel. On a pu constater en maintes circonstances, et surtout à Lépante, combien celle-ci s'est montrée favorable à leurs supplications et aux cérémonies qu'ils ont organisées. Il est donc avantageux de montrer un grand zèle pour fonder, accroître, gouverner de telles confréries. Nous ne parlons pas ici aux seuls disciples de saint Dominique, quoique ceux-ci soient surtout chargés de cette mission d'après leur règle, mais à tous ceux auxquels est confié le soin des âmes et surtout le ministère des églises où ces confréries sont instituées.

Nous souhaitons aussi ardemment que les prêtres, qui entreprennent des voyages pour propager la doctrine du Christ parmi les nations barbares ou pour l'affermir là où elle est établie, répandent de même la dévotion du Rosaire.

D'après les exhortations de tous ces prêtres, Nous ne doutons pas qu'il y ait un grand nombre de chrétiens soucieux de leurs intérêts spirituels qui se fassent inscrire dans cette même confrérie, et s'appliquent à acquérir les biens que Nous avons indiqués, ceux surtout qui constituent la raison d'être et, en quelque sorte, l'essence du Rosaire.

L'exemple des membres de la Confrérie inspirera aux autres fidèles un respect et une piété plus grande envers le Rosaire.

Ceux-ci, animés par de semblables modèles, mettront tout leur zèle à prendre leur part de ces biens si salutaires.

Tel est Notre ardent désir.

C'est là aussi l'espoir qui Nous guide et Nous encourage au milieu des grands maux dont souffre la société. Puisse, grâce à tant de prières, Marie la mère de Dieu et des hommes,

celle qui nous a donné le Rosaire et qui en est la Reine, faire en sorte que cet espoir se réalise pleinement.

Nous avons confiance, Vénérables Frères, qu'avec votre concours Nos enseignements et Nos souhaits contribueront à la prospérité des familles, à la paix des peuples et au bien de la terre.

Comme gage des bénédictions divines et comme témoignage de Notre bienveillance, Nous vous accordons de grand cœur, à vous, à votre clergé et à votre peuple, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome près Saint-Pierre, le VIII[e] jour de septembre 1893, de Notre pontificat le seizième.

LÉON XIII, PAPE.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Saint-Mathieu. — Vendredi, 29 Septembre, une messe sera dite à 8 heures, à Saint-Mathieu, pour l'Eglise et pour la France.

***

La réunion de la Congrégation des Dames aura lieu le dimanche, 1[er] octobre, à la chapelle de la Retraite. A 7 heures, messe, instruction et bénédiction.

***

Saint-Corentin. — Lundi, 20 Octobre, fête des saints Anges Gardiens. On célèbre à la Cathédrale la fête annuelle de la Confrérie de la Doctrine chrétienne. A 9 h. 1/2, messe du Saint-Esprit, instruction et bénédiction du Très-Saint Sacrement.

On invite à la réunion, outre les associés, tous les enfants des écoles de la ville et leurs parents.

Mercredi, fête de saint François d'Assises, messe à 5 h. 1/2 à la cathédrale pour les tertiaires.

Le soir, à 7 h. 1/2, bénédiction du Très-Saint Sacrement.

N. B. — C'est par erreur que l'*Ordo* (P. LXXI) annonce la retraite du 7 Octobre à Quimperlé pour le *Tiers-Ordre*.

La retraite des tertiaires a déja eu lieu, et la retraite d'Octobre se donne dans les conditions ordinaires.

Nos confrères sont priés de vouloir bien l'annoncer.

Nominations. — M. Monot, vicaire à Porspoder, est nommé professeur au collège de Lesneven.

***

Nous apprenons qu'un de nos plus sympathiques confrères, M. l'abbé Kersimon, recteur de Ploumoguer, vient d'être nommé par Mgr Dubourg, évêque de Moulins, chanoine honoraire de sa Cathédrale.

Archives diocésa s d Quimper et Léon

Nous sommes heureux d'annoncer cette nouvelle qui sera bien accueillie de tout le clergé du diocèse, et d'offrir nos sincères félicitations au nouveau chanoine.

Retraites du départ. — N. B. — Les jeunes gens des cantons de Landerneau et Lambézellec ont été convoqués par erreur pour la 2e retraite de Lesneven. Messieurs les Curés et Recteurs de ces deux cantons voudront bien annoncer aux intéressés, qu'ils sont convoqués pour la 1re retraite.

Tous les jeunes gens qui veulent suivre la retraite française, sont également priés de se rendre à la 1re retraite de Lesneven.

— A Quimperlé, la retraite du départ commencera le lundi 23 Octobre, pour se terminer le vendredi, 27.

Avis du Comité du Pèlerinage à Notre-Dame de Lourdes. — La Compagnie du chemin de fer d'Orléans nous réclamant les billets remis par elle en vue du pèlerinage, si fâcheusement contremandé, nous prions les possesseurs de ces billets de nous les rendre au plus tôt.

Messieurs les Ecclésiastiques appelés à la Mission de Kerfeunteun, et MM. les Vicaires qui doivent se rendre, le 4 Octobre, à Quimper, pourraient se charger de les recueillir dans leurs cantons. Nous croyons utile également de prévenir nos confrères des cantons de Brest et de Landerneau que M. Henry, vicaire à Saint-Corentin, se trouvera, mardi prochain, 3 Octobre, au presbytère de Guipavas.

En remettant les billets, il faudra avoir soin de spécifier si l'on veut être remboursé ou si l'on préfère laisser son argent, pour le prochain pèlerinage. Nous sommes heureux d'annoncer que nous recevons un grand nombre d'adhésions au projet d'un départ pour N.-D. de Lourdes, au mois de Mai 1894.

Beuzec-Cap-Sizun. — On nous écrit :

« L'adoration de Beuzec, présidée avec un dévouement et un talent au-dessus de tout éloge, par M. Nicolas, recteur de Plomodiern, a obtenu les plus consolants résultats. Tous les fidèles, dociles à l'appel de leur zélé recteur, ont afflué pendant la semaine entière dans leur jolie église, ornée d'ailleurs avec un bon goût parfait : tous se sont confessés, ont fait la sainte communion, ont rendu honneur et gloire à Notre-Seigneur Jésus-Christ dans le sacrement de son amour. Spectacle magnifique, digne de Dieu, des anges et des hommes !

« Pour moi, qui écris ces lignes, j'ai l'âme embaumée de ce parfum exquis d'édification, que saint Paul appelle la bonne odeur de Jésus-Christ. Qu'ils sont coupables, les hommes qui se sont juré d'arracher Dieu de l'âme du pauvre, de l'ouvrier accablé par le labeur de chaque jour ! Dieu ! c'est ce qui met pourtant un rayon à ses jours les plus sombres, c'est ce qui donne de la grandeur,

de l'intérêt et de la beauté au terre à terre de la vie quotidienne !

« Plaise à Dieu de conserver à jamais dans l'âme des enfants de saint Budoc les vertus chrétiennes, cette simplicité et cette pureté de mœurs, cette exactitude à recevoir les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, cet amour et cette vénération pour les prêtres chargés de les conduire dans le chemin du ciel, tout cet ensemble enfin de qualités surnaturelles qui constituent l'esprit chrétien, c'est-à-dire la vie, avec ses ravissantes efflorаisons, dans une paroisse chrétienne ! »

Ile Molène. — On nous communique une lettre de Molène, annonçant la fin de l'épidémie cholérique qui a jeté la terreur et le deuil dans cette petite île, en y faisant, en moins d'un mois, 49 victimes sur 585 habitants.

Dès l'apparition du fléau, le pieux et zélé Recteur de l'île invita ses paroissiens à s'adresser à Dieu... Au moment où commençait la première neuvaine, 17 malades avaient déjà succombé : la semaine qui suivit, on compta 21 décès ! Mais les braves insulaires ne se découragèrent pas : ils savent que seule la prière confiante et persévérante est exaucée. On fit une seconde neuvaine, pendant laquelle 6 nouveaux cas mortels se produisirent...

Monseigneur l'Évêque de Quimper qui s'intéresse à tous ses enfants, avec d'autant plus de sollicitude qu'ils semblent plus délaissés, et qui se rappelait la réception si cordiale que lui faisaient les Molénais, le 6 Août dernier, avait envoyé, dès le commencement de l'épidémie, des paroles d'encouragement et des secours, en conseillant des prières spéciales à saint Roch. Sur la parole épiscopale, une troisième neuvaine fut commencée : le deuxième jour fut marqué par 5 décès ; mais c'était le dernier effort du fléau, car il cessa complètement, pendant onze jours. Le 13 Septembre, il y eut un cas très bénin et, depuis ce moment, l'état sanitaire est parfait.

Les habitants de l'île et leur digne pasteur ne peuvent attribuer qu'à une intervention divine cette subite cessation de la terrible maladie. Ils vont reprendre, pleins de confiance en leurs célestes patrons, les travaux de la maison d'école chrétienne, après avoir remercié par l'intermédiaire de la *Semaine religieuse* tous les bienfaiteurs qui leur sont venus en aide, au nombre desquels ils nous en voudraient de ne pas mentionner, avec notre vénéré Evêque, Mgr d'Hulst, député de la circonscription et M. le vice-amiral Gicquel des Touches, ancien préfet maritime, qui ont envoyé l'un 100 francs et l'autre 200 francs, pour secourir les familles les plus éprouvées.

— La petite île Triélen, voisine de Molène, a été encore plus éprouvée que cette dernière. Il y a eu 15 cas cholériques et 14 décès sur une population de 23 habitants, privés de tout secours médical et trop souvent hélas ! de tout secours religieux.

Que Dieu, par l'intercession de saint Roch, écarte le retour de semblables fléaux !

Archives diocésa s d imper et Léon.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rennes. — Sa Grandeur Monseigneur Guillaume-Marie-Joseph Labouré, a pris possession, par procuration, du siège archiépiscopal de Rennes, samedi, 16 septembre.

M. l'abbé Guillois, vicaire capitulaire, délégué par Sa Grandeur, a présenté les Bulles pontificales au vénérable Chapitre métropolitain.

Sa Grandeur a maintenu à MM. les Vicaires capitulaires leurs pouvoirs de Vicaires généraux.

Monseigneur l'Archevêque présidera, le 30 septembre, les fêtes de Sainte-Anne-d'Auray, et recevra, ce jour-là, le *sacré pallium* des mains de S. G. Mgr Bécel, évêque de Vannes.

Monseigneur Labouré arrivera à Rennes, le mercredi soir, 11 octobre.

Le lendemain jeudi 12 octobre, à dix heures du matin, aura lieu l'intronisation solennelle de Sa Grandeur.

Saint-Pern (diocèse de Rennes). — Le 19 Septembre, est morte la Supérieure générale Fondatrice des Petites-Sœurs des Pauvres.

Nous donnerons, dans notre prochain numéro, une intéressante notice sur cette humble religieuse qui a établi une des plus admirables œuvres de la charité catholique, au XIXe siècle.

DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

dans le Finistère, pendant la Révolution.

ANNÉE 1793

(Suite)

Le même Commissaire écrivait, le 25 Mars (1) :

« Vous avez dû recevoir la lettre de notre collègue Guillier donnant le détail de ce qui s'est passé à Saint-Pol le 19.

« Au lieu de s'améliorer, notre situation s'empire tous les jours, et si vous ne pouvez, avec vos départements voisins ou les cantons de la Cornouaille, concerter des moyens assez puissants pour mettre fin à cette crise qui coûte tous les jours la vie à quelques patriotes et à un nombre infini de cultivateurs, dont la troupe pille impitoyablement les ménages et

(1) L. 16.

dévaste les propriétés, nous croyons toute la partie de la côte du ci-devant Léon entièrement perdue.

« Le général Canclaux, avec qui nous nous étions concertés pour nous porter en force sur les paroisses de Plouescat, Cléder, Sibiril et Plougoulm, avait arrêté de nous joindre aujourd'hui à cet effet ; mais ayant, lui, nous et le District de Morlaix, reçu du Comité de surveillance de Landerneau une dénonciation que treize paroisses coalisées devaient, hier dimanche, fondre sur Saint-Pol, le général nous prévint, dans la nuit du samedi, qu'au lieu d'attendre les rebelles dans les murs de Saint-Pol, il était décidé à les attaquer dans les campagnes ; que nous eussions, à 8 heures du matin, à faire partir quatre cents hommes avec une pièce de canon, sous les ordres du commandant du Calvados, de l'aller attendre au pont de Kerguidu, à deux lieues d'ici sur la route de Lesneven, avec des travailleurs et du bois pour établir un passage au lieu de ce pont, qu'avaient coupé les rebelles.

« Nous partîmes donc, le citoyen Pinchon, commissaire du District de Morlaix, et moi, sur les 9 heures et demie, avec trois cent quarante hommes du Calvados et soixante de la garde nationale de Morlaix, quatre voitures de poutres et madriers, et des vivres pour un jour, et nous accélérions notre marche vers ce pont, lorsque, vers une lieue d'ici, un attroupement considérable armé, ayant un factionnaire sur la grand'route, parut et commença à nous fusiller ; nous nous emparâmes de l'éminence, y plaçâmes une pièce de canon dont il fut tiré trois coups à boulet, la portée étant trop forte pour la mitraille ; il nous a paru que deux coups ont porté la mort parmi eux. Cependant, ils nous ripostèrent à coups de fusil, mais la distance nous en mettait à l'abri. Pressés de nous rendre, nous prîmes notre route. Cet attroupement, que nous croyions seul, dispersé et laissé loin derrière nous, n'était qu'une annonce de ceux que nous devions rencontrer. A peine fûmes-nous en marche, que, de droite et de gauche, les pelotons de rebelles se formèrent et inquiétèrent notre troupe en la tiraillant de toute part. Nous partîmes, cependant, par une marche célère, à la hauteur du pont dont nous devions protéger le rétablissement ; mais à peine fûmes-nous à la vue de ce pont, que, par un feu très vif qui nous partait des fossés de droite, de gauche, de l'avant, de l'arrière, le commandant fut forcé de faire former sur la hauteur un bataillon carré dirigeant son feu sur les quatre parties, et la compagnie des grenadiers fut placée sur l'extrémité de la montagne, à portée de couvrir les travailleurs au pont. Le feu le plus vif, le plus roulant, se soutenait déjà depuis une heure et demie, lorsque l'essieu de notre canon se cassa. Ce désastre nous faisait attendre l'arrivée du général avec d'autant plus d'impatience que les cartouches commençaient à nous manquer.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« Le pont se trouva rétabli heureusement, et à l'instant nous vîmes paraître l'armée du général se portant vers nous à pas enlevés et battant la charge. La vue de nos frères ranima le courage des nôtres. Nous les engageâmes à foncer, la bayonnette en avant, sur ces rebelles ; ils obéissent, tombent sur les ennemis, en tuent beaucoup et chassent au loin les autres. Le général, instruit par un piquet de grenadiers que nous venions heureusement de placer sur une hauteur au delà du pont, et qu'on y attaqua dès qu'ils y furent placés, fit ranger les quatre cents hommes qu'il avait sur la crête de cette montagne, séparée de la nôtre par la rivière, il en fit un feu terrible de son canon sur les groupes de rebelles qui parurent de son côté, en fit tomber un grand nombre que nous voyions culbuter et que sa troupe faisait éloigner à coups de fusil et en fonçant dessus.

« Mais pendant que le général triomphait de son côté, du nôtre, malgré les efforts de nos pelotons, les rebelles se multipliaient autour de nous. Nous avertîmes le général de quitter sa position, de passer le pont et de se joindre à nous, ne pouvant croire que le fort du rassemblement fût de nos côtés, et craignant qu'on ne lui rompît la retraite sur Lesneven, où il comptait retourner coucher avec sa troupe ; il hésita d'abord, mais sur nos observations, il vint nous joindre. La charge fut vive de toute part, les grenadiers et les pelotons de fusiliers se répandirent dans les campagnes et portèrent partout la mort, préférant de fusiller les rebelles, à la gêne de les faire prisonniers. Le canon, de son côté, dispersait ceux que la mousqueterie ne pouvait atteindre, et, pointé sur des maisons et des granges où ils se cachaient, y répandait bientôt l'alarme et la fuite.

« Vers 4 heures, tout étant balayé autour de nous, le général donna l'ordre de la retraite sur Saint-Pol. Nous avions déjà fait à peu près trois-quarts de lieue, lorsque de l'arrière-garde on vint prévenir le général qu'un nouveau rassemblement de quatre à cinq cents hommes, tous frais, venant par la route de Landivisiau, se portait sur la troupe et commençait à fusiller. Il fit pointer la pièce de canon et remit l'armée en bataille. Alors le feu recommença, mais le canon seul servit ; dès le premier coup, les rebelles se séparèrent et s'éloignèrent, semblant toujours vouloir nous suivre hors de portée.

« Comme il était déjà plus de 5 heures, et qu'il était à craindre qu'ils ne nous amusaient ainsi que pour nous engager de nuit sur la route et de nous y fusiller impunément, le général fit mettre en route et nous fûmes rentrés enfin à Saint-Pol, à 6 heures et demie, portant sur nos chariots dix blessés, dont sept du Calvados, un du 77e régiment, un de la garde nationale de Morlaix et un autre de la marque. On nous a dit trois de tués, nous ne les avons pas vus.

« Quant aux rebelles, nous estimons qu'il en a été tué de

cent à cent vingt. Quant aux blessés, il n'y en a eu que par le feu du canon, car les soldats, au lieu de se contenter de les blesser, ont tué tous ceux qu'ils ont pu atteindre.

« Etant tous partis de Saint-Pol et de Lesneven, dès le matin, sans manger, nous nous flattions de faire halte au pont et d'y consommer nos vivres ; mais personne n'a eu le moment d'y penser, la troupe étant rentrée à Saint-Pol à jeun, excédée de fatigue et traversée par une pluie et une grêle presque continuelles. »

(A suivre.)

Bonnes Pensées.

— Les croix sont de l'or pur, mais les humiliations sont des perles et des pierres précieuses. Le P. LIBERMANN.

— Les humiliations sont les témoignages les plus certains et les plus précieux de la bonté de Dieu.

E. LEFÈVRE

Chirurgien-Dentiste

du Lycée de Quimper et de Communautés religieuses du Finistère, à Quimper, seul Dentiste diplômé de l'Ecole Dentaire de Paris, reconnue d'utilité publique et subventionnée par l'Etat, *visible tous les jours, le vendredi excepté*, 6, rue Saint-François, 6, A QUIMPER

DENTIERS FRANÇAIS, ANGLAIS ET AMÉRICAINS

RÉPARATION IMMÉDIATE DE TOUS LES APPAREILS DENTAIRES

PRIX MODÉRÉS

Clinique gratuite pour les indigents tous les jours, de 8 à 10 heures.

N. B. — Tous les appareils dentaires sont posés avec toutes les garanties désirables.

VÊTEMENTS Ecclésiastiques

JODELAIS, Jeune

20, RUE VERDELET (ancne rue des Ursulines), Quimper

Fournisseur du Grand-Séminaire

CABINET DEBRAY

Cabinet dentaire et Atelier de fabrication et de réparation, *2, rue Astor* (près la Halle), *à Quimper*.

M. F. PÉZIEUX, Chirurgien-Dentiste diplômé, est tous les jours, à la disposition des clients, à l'exception du vendredi.

M. HÉLOT *est visible tous les jeudis.*

Dents artificielles, systèmes français et américains. Réparation immédiate de tous les appareils dentaires. — *Prix modérés.*

On trouve chez l'auteur : « *Aux Mères de Familles* », par F. PÉZIEUX, 2, rue Astor (près la Halle), à Quimper.

Archives diocésaine d Quimper et Léon

AVIS

Messieurs CHRISTOFLE & Cie ont l'honneur de faire connaître aux nombreuses personnes qui savent apprécier la supériorité de leurs Couverts et Orfèvrerie, que leur seul représentant à *Quimper* est M. GUIBOURG, horloger bijoutier, *6, quai du Parc,* qui a son assortiment au complet.

N. B. — M. Guibourg, notre représentant, enverra gratuitement, à toute personne qui en fera la demande, un Album complet qui restera sa propriété.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ

92, rue Richelieu, 92,
est seule chargée, à Paris, de recevoir les ANNONCES pour la *Semaine Religieuse de Quimper.*

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

MALADIES des YEUX La POMMADE JAUNE CHEVRIER

est employée avec le plus grand succès dans les *ophtalmies*, les *rougeurs de paupières*, le *larmoiement*, etc. — Le Pot 2 fr. 50 ; *franco de port*, 2 fr. 80.
Pharmacie CHEVRIER, *PARIS, 21, Faubg Montmartre* et dans toutes Pharmacies.

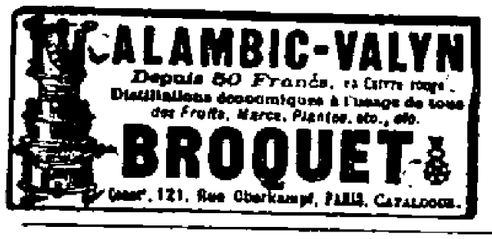

PENSION DE FAMILLE

RECOMMANDÉE
à MM. les Ecclésiastiques.
TABLE D'HOTE TRÈS CONFORTABLE
Rue de la Clef, n° 4, à PARIS
(près la Gare d'Orléans)

CONVERSION DU 4 1/2 0/0

Avis ministériel aux Rentiers
DISPOSITIONS A PRENDRE D'URGENCE
Lire la *BOURSE POUR TOUS*, numéro envoyé franco sur demande, 27, boulevard Poissonnière, Paris.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT

pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Epiciers.* — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché.

8e Année. Vendredi 6 Octobre 1893. N°140.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé Rospars, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. de Kerangal, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie Salaun, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Apostolat de la Prière.

II. Chronique du diocèse : Avis ; Mission de Kerfeunteun ; Plomelin ; Nominations dans le Clergé ; Retraite des Tertiaires.

III. Nouvelles du monde catholique : Rome ; Une Lettre du Pape à Mgr l'Archevêque de Bourges ; Les Fêtes franco-russes ; Verdun ; Saint-Brieuc ; La Fondatrice des Petites-Sœurs des Pauvres ; etc.

IV. Bibliographie : L'Almanach de la Révolution ; Ce que la Révolution a fait au peuple.

V. Documents historiques (suite).

VI. Annonces et Avis.

OFFICES DE LA SEMAINE,

Dimanche, 8 Octobre. — 20e dimanche apres la Pentecôte. Fête de la Maternité de la Ste-Vierge. Double-majeur, blanc. Mémoires de ste Brigitte et du dimanche.
Aux vêpres, mémoires 1° du suivant, 2° de ste Brigitte, 3° du dimanche.
Lundi, 9. — S. Denis et ses compagnons, martyrs. Double, rouge.
Mardi, 10. — S. François de Borgia, confesseur. Semi-double, blanc.
Mercredi, 11. — De la Férie, — ou Office votif de s. Joseph. Semi-double, blanc.
Jeudi, 12. — Office votif du T. S. Sacrement. Semi-double, blanc.
Vendredi, 13. — S. Edouard, roi, confesseur. Semi-double, blanc.
Samedi, 14. — S. Callixte, pape et martyr. Double, rouge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Saint-Thégonnec, suppléé par la Maison d'Adoration de Quimper..	8-12 Octobre.
Guipronvel.....	13 et 14 Octobre.

Missions recommandées : Kerfeunteun, du 1er au 15 Octobre. — Président, la deuxième semaine, M. Cariou, Curé-doyen de Landivisiau.
Lampaul-Guimiliau, du 15 au 29 Octobre. — Président, la première semaine, M. Le Duc, chanoine, Curé-archiprêtre de Morlaix.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

Apostolat de la Prière

Intention générale pour Octobre 1895, présentée par Son Em. le Cardinal Vicaire et bénie par le Pape : LES ÉGLISES DE BELGIQUE ET DE HOLLANDE.

Nous comprenons aujourd'hui dans une même intention générale deux peuples tout voisins l'un de l'autre et qui, relativement petits par l'étendue du territoire et le chiffre des habitants, sont grands néanmoins par la place qu'ils ont tenue et le rôle qu'ils ont joué dans l'histoire. Et voici qu'en notre siècle, la sainte Eglise catholique a déjà remporté chez ces deux peuples de glorieuses victoires, et qu'en dépit d'obstacles redoutables, elle fonde plus que jamais sur eux de solides espérances.

Nous nous souviendrons que la Belgique est la première en date, parmi les nations catholiques, qui se soit solennellement consacrée tout entière au Cœur de Jésus, et, par là, elle a donné à tous les peuples un bel et salutaire exemple.

De plus, les catholiques belges soutiennent, depuis soixante-douze ans, contre la pire des sectes, celle des libéraux doctrinaires, une lutte souvent héroïque, dans laquelle, montrant l'exemple de la persévérance et de l'union, ils ont fini par remporter la victoire.

En Hollande — disait, il y a déjà plus de quarante ans, un annaliste de renom — « les catholiques présentent un spectacle unique dans l'histoire. Après trois siècles d'oppression, on les croyait en très petit nombre et peut-être plus occupés de leur commerce que des intérêts de leur foi. Et tout à coup ils étonnent l'Europe, non seulement par leur multitude, mais par leur zèle pour la gloire de Dieu et de son Eglise. Honneur à eux ! » (Rorhbacher, t. XII, p. 151).

Demandons au Cœur de Jésus, pour les catholiques hollandais et belges, ce redoublement de zèle actif, d'union désintéressée et de prosélytisme généreux qui leur obtiendra le plein triomphe.

N'oublions pas que nous sommes dans le mois du Saint-Rosaire. Cette année encore, le Souverain Pontife, avec l'effusion d'une piété angélique et la sollicitude d'un amour paternel, nous presse de mettre en la sainte Vierge, au milieu des épreuves qui affligent l'Eglise de Dieu, toute notre espérance.

« Cette voix, vous l'entendrez, et, puisque, en proposant à nos « méditations, dans les mystères du Rosaire, les joies, les douleurs « et les gloires de Marie, l'Encyclique *Lætitiæ Sanctæ* s'attache « tout spécialement à combattre trois vices qui travaillent notre « génération, la livrent aux plus graves désordres et menacent de « consommer sa ruine : à savoir, le dégoût d'une existence « modeste, l'horreur de la souffrance et l'oubli des biens éternels,

« vous vous efforcerez de réagir contre ce triple mal et d'opérer « dans votre propre vie, à votre foyer, dans le milieu social où « s'exerce votre influence, toutes les réformes que votre conscience « et votre cœur vous suggéreront.

« Que personne ne s'estime exempt de tout reproche et dispensé d'effort, car si le devoir du coupable est de se convertir, « le devoir du fidèle est de progresser dans la vertu. »

(Lettre pastorale de S. E. le cardinal Langénieux.)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

N. B. — Nous prions instamment nos abonnés de vouloir bien — dans leur propre intérêt, — tenir compte de L'Avis qui figure toujours à la première page de la *Semaine religieuse*, et que nous avons reproduit souvent dans le corps du journal : Les demandes d'abonnements, les envois d'argent, comme toutes les réclamations, doivent être adressées à L'ADMINISTRATEUR, M. de Kerangal, rue des Boucheries, 18, et non à M. le Directeur, qui est chargé seulement de ce qui regarde la *Rédaction*.

Dimanche, 8 Octobre, Monseigneur bénira une croix de Mission à Kerfeunteun.

La procession partira de l'église paroissiale, vers 2 heures 1/2.

***

Mercredi, 11, Sa Grandeur consacrera solennellement la nouvelle église de Plomelin.

Nominations. — Par décision de Mgr l'Evêque, ont été nommés :

M. Desban, recteur de Bohars, curé de Plogastel-Saint-Germain. (Cette nomination a été agréée par décret présidentiel du 26 Septembre.)

M. Mével, aumônier des Ursulines de Saint-Pol, recteur de Bohars ;

M. Goulven, vicaire à Saint-Sauveur de Brest, aumônier des Ursulines de Saint-Pol ;

M. Laurent, vicaire à Pont-l'Abbé, vicaire à Saint-Sauveur ;

M. Quéré, ancien précepteur, vicaire à Pont-l'Abbé ;

M. Buors, jeune prêtre, vicaire à Langolen, en remplacement de M. Le Séac'h, qui entre dans une congrégation religieuse.

Retraite des Tertiaires. — On nous écrit :

« La retraite des Tiers-Ordres du Carmel et de Saint-François, à Lesneven, a été plus que jamais nombreuse et parfaitement édifiante : 255 tertiaires sont venues avec empressement des

Archives diocésaine de Quimper et Léon

diverses paroisses du Léon, et ont paru animées d'un excellent esprit et de dispositions faciles à utiliser pour le bien des paroisses. »

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Mardi 19, le Saint-Père a reçu en audience les employés de la Secrétairerie des Brefs.

Sa Sainteté a dit que, bien que l'horizon s'obscurcit toujours de plus en plus, il ne fallait pas se décourager, mais mettre sa confiance dans Notre-Dame du Rosaire, et rester fermes, quelles que fussent les épreuves de l'avenir.

— Notre Saint-Père le Pape, dont il plaît à Dieu de soutenir à merveille l'état de santé, a commencé, au lendemain de l'Encyclique sur le Rosaire, à prendre quelques jours, nous ne dirons pas de repos ou de villégiature, mais d'un peu de répit, dans ses grands travaux. A cet effet, le Saint-Père, après avoir célébré la messe et donné quelques audiences d'office pour l'expédition des affaires courantes, notamment au cardinal secrétaire d'Etat, descend dans les jardins et y passe le reste de la journée. Tantôt il s'y promène à l'ombre d'un frais bosquet où, accompagné d'un prélat de service, il aime à réciter le chapelet ou le bréviaire; tantôt il se retire dans le modeste appartement de la nouvelle *Palazzina*, annexée à la tour de Paul IV, soit pour y donner quelque audience à des personnages qu'il mande lui-même auprès de lui, soit pour préparer quelque document, ou enfin, pour consacrer parfois son moment de loisir à quelqu'une de ses poésies où son âme épanche toutes les délicatesses de sa foi et de sa piété.

— A la demande de la reine régente d'Espagne, le Pape a consenti à être le parrain du roi Alphonse XIII, lors de sa prochaine confirmation.

Le Saint-Père sera représenté à cette cérémonie par son nonce apostolique, Mgr Cretoni.

Rome — *Le Pape et la France.* — La *Croix de Rennes* a publié récemment la note suivante, sur laquelle il est inutile d'appeler l'attention :

Peu avant sa mort, Mgr Gonindard rapportait à la cure de Saint-Etienne de Rennes un entretien qu'il avait eu avec le Pape.

Le récit de Mgr Gonindard a été immédiatement recueilli par écrit, et nous le reproduisons ici textuellement. Il intéressera vivement nos lecteurs.

« Quant aux affaires de la France, Messieurs, Sa Sainteté persiste toujours dans les enseignements qu'Elle nous a donnés. Et lorsque je lui exprimais mes craintes pour les prochaines élections : « Oh ! me dit le Saint-Père, vous ne pouvez pas compter facile-

« ment sur le succès. Vous autres, Français, vous ne savez pas « attendre ; vous voudriez arriver immédiatement à un bon résul- « tat. Je le sais, vous ne réussirez sans doute pas aux prochaines « élections, ni aux suivantes, ni peut-être même aux suivantes, « mais plus tard. Le Pape voit de loin et doit préparer l'avenir. « Du reste, quand je vous donne ces conseils, ces enseignements, « ce n'est pas, croyez-le bien, sans avoir beaucoup médité, sans « avoir longtemps prié au pied de mon Crucifix. — En passant à « Paris, allez donc voir de nouveau vos gouvernants, et dites-leur « donc bien que Léon XIII se fait vieux. Sans doute, les Papes « aimeront toujours la France : mais peut-être ne l'aimeront-ils « pas autant que je l'aime. »

Une lettre du Pape à Monseigneur l'Archevêque de Bourges. — La *Semaine religieuse* de Bourges publie une lettre du Saint-Père à Mgr Boyer, archevêque de Bourges. Répondant à une lettre du pieux archevêque, le Pape s'exprime ainsi :

« Nous avons été réjoui surtout en constatant que vous avez reconnu l'affection toute paternelle et l'intérêt particulier dont Nous entourons votre personne et votre illustre nation.

« Cette affection, cet intérêt, Nous les avions souvent, sans doute, exprimés publiquement à vos concitoyens par Nos lettres et dans nos entretiens privés.

« Aussi, personne ne peut-il regarder comme obscurs ou incertains Notre avis et Nos intentions dans la manifestation de ces actes qui regardent la nation française.

« Notre but unique a été de guérir les blessures que lui ont infligées l'iniquité du temps et des hommes, et de grouper tous ses fils dans un seul sentiment : celui de marcher sur les traces des ancêtres qui, par la constance de leur foi et l'amour de leur religion, ont procuré l'honneur et l'illustration de leur patrie.

« L'inspirateur de cette direction a été l'amour seul que Nous professons pour votre pays, et l'ardent désir qui Nous anime de le voir entouré de gloire et jouissant d'une vraie prospérité.

Les Fêtes franco-russes. — Les fêtes à l'occasion de la réception de l'escadre russe seront magnifiques, surtout à Paris. Les kermesses succéderont aux banquets, les marches triomphales aux spectacles.

Il y manquera quelque chose, si le programme n'est pas complété.

Ce n'est pas au milieu d'un bal ou d'une représentation que l'alliance et l'amitié de deux grands peuples peuvent être scellées. C'est aux pieds des autels !

Nous avons pris l'habitude de laisser Dieu en dehors de nos grandes manifestations, comme si Dieu pouvait être absent d'un acte quelconque, comme si nous pouvions jamais nous passer de Dieu !

Archives diocésaine de Quimper et Léon

Seul, et depuis quelques années seulement, notre pauvre pays en est arrivé à cette aberration ; car il n'est pas une nation, il n'est pas une misérable peuplade sauvage, qui ne fasse intervenir la divinité dans les actes importants de son existence.

Nos grotesques libres-penseurs sont fiers de cette monstruosité, qu'ils regardent comme un progrès, mais qui les rend ridicules et méprisables aux yeux de tous les peuples.

Croient-ils donc que les Russes, tout schismatiques qu'ils sont, ne seront pas stupéfaits de cette lacune incroyable ? S'imaginent-ils que le Czar n'en sera pas choqué ? Et, si la sottise de ces fanfarons de l'incrédulité va jusqu'à rayer Dieu de l'humanité, ne devraient-ils pas au moins faire trève de leurs théories, en présence d'un peuple dont ils recherchent l'amitié et qui croit ?

Supposons, pour un moment, que nos libres-penseurs croient positivement que la religion est un préjugé, les gens bien élevés, lorsqu'ils reçoivent un hôte, n'ont-ils pas la convenance de se conformer à ses idées?

Enfin, l'on veut que les réceptions faites aux marins russes soient de tous points identiques aux fêtes données à Cronstadt aux marins français.

Or, le 3 Août 1890, les torpilleurs étant venus mouiller à Péterhoff, avant le départ, quatre-vingts officiers montaient sur le yacht impérial pour assister à la cérémonie religieuse.

Pourquoi rayer ce point du programme ?

Et comment ne pas comprendre qu'une grandiose cérémonie religieuse, comme un *Te Deum* solennel à Notre-Dame, à Paris, manquera absolument à la grande manifestation patriotique ?

Et quel superbe mouvement national ce serait pour tout le pays, si, partout, à la même heure, dans le moindre village, un *Te Deum* semblable était chanté dans toutes les Eglises !

Pourquoi, dans une manifestation patriotique, vouloir se priver du concours des catholiques ? Est-ce donc qu'ils n'ont pas fait leurs preuves, à la paix comme à la guerre ? Demandez-le aux Courbet, aux Chanzy, aux de Miribel, comme aux zouaves de Patay ! Demandez-le à la marine ! Où donc a-t-on trouvé plus de patriotisme que chez eux ?

M. Carnot n'aurait cependant qu'un mot à dire pour que cette manifestation franco-russe fût décuplée d'importance. Le dira-t-il ?

(Correspondance hebdomadaire.)

Verdun. — Dimanche 24 septembre, a eu lieu à Vaucouleurs, l'inauguration du monument élevé en l'honneur de Jeanne d'Arc, grâce aux soins et à l'initiative de Mgr Pagis, évêque de Verdun.

A 10 heures, après une procession dans les rues de Vaucouleurs, a été célébrée une messe solennelle ; Mgr Pagis officiait pontificalement.

M. Poincarré, ministre de l'Instruction publique, qui a grand' peur de la messe, est arrivé à midi.

A 4 heures, le cortège s'est rendu avec le ministre au monument de Jeanne d'Arc ; il y a un nombreux clergé ; c'est Mgr Pagis qui parle, et sa parole patriotique soulève des applaudissements.

« Je suis l'évêque de la frontière, et quand j'entends le canon ou le clairon, je songe à Jeanne qui incarne la grandeur de la patrie....

« Si vous n'êtes pas chrétiens, libre à vous ! Comme évêque, je le regrette, mais je respecte la liberté de tous.

« Si vous n'êtes pas chrétiens, vous êtes Français, et comme tels, vous aimerez Jeanne, qui a donné à la France une gloire nouvelle, qui n'a jamais désespéré, même quand elle était torturée dans sa prison de Rouen.

« Comme elle, disons à ceux qui osent nous menacer, d'où qu'ils viennent et fussent-ils au nombre d'un million, disons-leur : « Jamais vous ne l'aurez, ce beau pays de France ! »

Saint-Brieuc. — A la dernière audience correctionnelle du tribunal de Loudéac, comparaissait le sieur Rémeur, originaire de Ménéac, pour injures et insultes publiques envers M. l'abbé Olivier Roulleaut, vicaire à Gommené. Le tribunal a condamné l'insulteur à six jours de prison, à 600 francs de dommages-intérêts et à la contrainte par corps, sans bénéfice de la loi Bérenger.

C'est une bonne leçon qui pourra donner à réfléchir à d'autres.

La fondatrice des Petites-Sœurs des Pauvres. — Voici l'article que la *Semaine religieuse* de Rennes consacre à la Mère Marie-Augustine de la Compassion, dans le monde Marie Jamet, dont nous avons annoncé la mort à Saint-Pern (diocèse de Rennes).

« La première Petite-Sœur des Pauvres vient de mourir. Elle était née en 1820, à Saint-Servan, d'une honnête famille. Elle s'appelait dans le monde Marie Jamet, et en religion Marie-Augustine de la Compassion. Sentant un vif attrait pour la vie religieuse et le soulagement des pauvres, elle s'unit à une jeune fille comme elle, Virginie Trédaniel, puis à une personne plus âgée, Jeanne Jugan, et, sous la direction d'un des vicaires de la paroisse, M. l'abbé Lepailleur, également secourable, on fonda en 1840 l'œuvre des pauvres vieillards.

Les débuts furent humbles et héroïques. Marie-Augustine de la Compassion, après avoir établi l'asile de Saint-Servan, partit pour Rennes en 1846, pour Tours en 1847, pour Paris en 1849, et fonda dans ces villes, avec le concours de ses dévouées compagnes et des bienfaiteurs qu'elle sut gagner à son œuvre, des asiles de vieillards. En même temps qu'elle était ainsi la principale ouvrière de son ordre naissant, elle en était la supérieure générale et se faisait remarquer par sa fermeté de décision et une maternelle bonté.

Souvent, dans ses fondations, elle connut la faim et les extré-

Archives diocésaine de Quimper et Léon

mités de l'indigence. Elle y laissa sa santé et contracta une infirmité d'estomac pour le reste de sa vie ; mais rien ne put ébranler sa résolution, ni la détourner des vieillards pauvres et infirmes. Il en fut de même de beaucoup d'autres Petites-Sœurs. Dieu bénit ses efforts. Elle a eu la consolation et l'étonnement de voir 266 asiles de vieillards, grands comme des hôpitaux, abritant 40,000 vieillards, s'établir et se développer dans les cinq parties du monde !

On peut juger par là de la foi robuste, du dévouement, de l'esprit de sacrifice de cette humble femme. Elle n'a pas fait de tirades humanitaires, mais elle a aimé Dieu et les pauvres. Grâce aux Petites-Sœurs des Pauvres, la question sociale a été résolue pour d'innombrables vieillards pauvres et infirmes. Cent vingt mille sont morts entre leurs bras et leur doivent le ciel pour la plupart !

Un caractère remarquable de l'œuvre des Petites-Sœurs des Pauvres, c'est l'esprit de famille. Les pauvres vieillards ne sont pas chez elles comme des étrangers ; ils sont de la maison, ils y vivent, ils y meurent. Les Petites-Sœurs les adoptent et les font en quelque sorte membres de leur famille hospitalière. Un nom touchant résume tout cela : vieillards et Petites-Sœurs, unis par les liens de la charité, forment ce qu'on appelle la Petite Famille.

Il suffit de pénétrer dans un de leurs asiles pour y reconnaître ce régime d'honnête et vertueuse famille. Les vieillards y sont heureux, à l'aise, contents, chez eux. Cette maison qui les recueille, c'est leur maison ; ces Sœurs qui les soignent sont leurs Sœurs. Là est le cachet de l'œuvre : c'est une Famille hospitalière.

Ajoutons qu'elle est fondée uniquement sur la Providence : elle n'a ni revenus fixes, ni rentes à titre perpétuel, ni fondations de lit. Elle dépend pour vivre, répétons-le, de la Providence et de la quête, qui est pour elle le canal ordinaire de cette Providence céleste. Les Petites-Sœurs et leurs vieillards disent chaque jour : « Notre Père qui êtes aux cieux... Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien. » Et le Dieu qui nourrit les oiseaux du ciel donne chaque jour le nécessaire pour quarante mille personnes.

Ajoutons que l'œuvre des Petites-Sœurs des Pauvres est, pour les vieillards qui en sont l'objet, l'œuvre de la bonne mort. Après avoir entretenu et consolé leur vieillesse ici-bas, elle les met sur le chemin du ciel et leur donne Dieu, le souverain bien.

Cet institut si intéressant entre aujourd'hui dans la seconde phase de son existence. Il en est des congrégations religieuses comme de l'Eglise. Celle-ci a eu ses années d'enfance, mais d'enfance bien glorieuse, durant lesquelles, encore si près des années mortelles de son divin auteur et vivant comme sous la tutelle des saints apôtres, elle a donné au monde les plus beaux fruits de sa féconde jeunesse. Puis, passant de cette première existence aux âges successifs de son impérissable vie, elle a traversé également toutes les inégalités des siècles, répandant toujours et partout les mêmes bienfaits.

Ayons, pour l'institution des Petites-Sœurs des Pauvres l'espoir qu'elle participera aux promesses de sa sainte Mère, l'Eglise.

La voilà privée des trois personnalités qui l'ont vue naître. Une humble femme a, dans le principe, contribué puissamment à la naissance et aux premiers ébats de cette charitable Famille de la vieillesse pauvre. Nous voulons parler de la presque célèbre, quoique bien modeste, Jeanne Jugan. Depuis longtemps déjà la mort l'a enlevée.

Celui qui, avec elle et avec la vénérée supérieure dont nous pleurons la mort, avait servi d'intermédiaire à Dieu pour l'établissement de l'œuvre a également disparu, Dieu ayant voulu qu'il prit, comme tant d'autres, le parti de se préparer au grand passage dans la solitude et de mettre, pour prendre l'originale expression d'un saint religieux, un intervalle entre la vie et la mort.

Voici maintenant la troisième disparition qui se consomme. Les Petites-Sœurs n'ont plus leur mère ; mais elles ont leur patrimoine, c'est-à-dire un fonds immense de bonnes œuvres intarissables qui, confié à l'incorruptible et généreuse banque de la Providence, leur assurera, n'en doutons pas, les bénédictions de l'adolescence et de l'âge mûr, après celles de l'enfance et de la première jeunesse.

Saluons cette intéressante figure qui disparaît, et voyons, en contemplant sa mort, comment on meurt quand on a vécu pour les pauvres.

Dimanche soir, 17 Septembre, la vénérée fondatrice, au moment où elle allait se rendre à la bénédiction du Saint-Sacrement, se sentit frappée. Un coup d'apoplexie la força à se mettre au lit et lui enleva, en deux jours, successivement la parole, puis le mouvement, puis la vie. Elle vit arriver la mort sans effroi et s'y disposa sans retard. N'avait-elle pas des centaines de fois préparé des vieillards à la mort ? Elle reçut en pleine connaissance l'Extrême-Onction, s'unissant avec ferveur et un entier abandon aux prières de l'Eglise. Elle renouvela ses vœux, qu'elle avait pratiqués pendant un demi-siècle, en présence de sa Famille religieuse, menacée de perdre celle qui avait été si longtemps sa mère. Nulle parole ne sortit de sa bouche qui ne fût une parole de pénitence, de prière, d'amour de Dieu.

Mardi, 19 Septembre, vers midi, elle rendit son âme à son Créateur, au milieu des prières de ses filles, à la Tour Saint-Joseph, maison-mère de la congrégation, dans la soixante-quatorzième année de son âge. Ainsi finit cette existence, intimement mêlée à l'une des plus grandes œuvres de la charité catholique, bénie par des milliers de vieillards pauvres. *Requiescat in pace.*

X.

Un artiste chrétien récompensé. — L'Étranger emprunte son imagerie à la France, aussi les images PANNIER, emportées par les missionnaires et les religieuses, se sont-elles répandues dans tous les pays. Les catholiques de ces régions,

Archives diocésaine de Quimper et Léon

comme ceux de France, reconnaissent la supériorité de ces vignettes. Mais une haute distinction vient de reconnaître d'une manière incontestable la suprématie de M. PANNIER, pour ce genre de publications. En effet, cet éditeur chrétien a été créé par S. S. Léon XIII, chevalier de l'Ordre Pontifical de Saint-Grégoire-le-Grand.

Le Saint-Siège et la Russie. — M. Izvolsky, chargé d'affaires de Russie près le Vatican, s'est, de la part de ce dernier, adressé à son gouvernement, en lui demandant de permettre au P. Tondini, Barnabite, de venir en Russie dans le but de s'entendre avec le saint Synode de l'Eglise orthodoxe russe, pour l'unification du calendrier pour toute la chrétienté.

Le gouvernement russe a opposé un refus, car il considère qu'une pareille démarche doit d'abord provenir du monde orthodoxe. Pareille proposition avait été faite au patriarche œcuménique de Constantinople, sans plus de succès. Le patriarche œcuménique se propose, pour résoudre la question soulevée, de convoquer, à Constantinople, un Congrès de toutes les Eglises orthodoxes.

(Agence Dalziel)

BIBLIOGRAPHIE

L'Almanach de la Révolution, de M. CHARLES D'HÉRICAULT, arrive à sa huitième année ; et ceux de nos lecteurs qui lui ont fait jusqu'ici bon accueil seront heureux, sans doute, d'en continuer la collection. Cette fois, son « imagerie » authentique nous promène au milieu des fêtes enthousiastes du Champ-de-Mars, autour de l'autel de la Fédération, et nous rappelle ces espérances de fraternité patriotique auxquelles un avenir prochain réservait une désillusion si cruelle Nous détachons des nombreuses anecdotes de ce petit volume un trait peu connu, qui montre comment on esquive trop souvent les situations embarrassantes en temps de crise.

« C'était quelque temps après les affaires du 6 Octobre 1789. Une compagnie de la section du Contrat social montait la garde non loin des Tuileries. Un émissaire de La Fayette vient lui recommander de redoubler de vigilance. « La Cour veut prendre sa revanche. Elle a rassemblé « quelques régiments fidèles. La section est particulièrement en danger. » Le poste écoute le renseignement avec gravité. Bientôt le capitaine remet le commandement au lieutenant et s'en va. Celui-ci l'imite. Le sous-lieutenant, resté seul d'officier, délègue son pouvoir au sergent-major, lequel s'éclipse laissant le sergent chef du poste. Celui-ci disparaît, imité par les gardes qui, se trouvant sans chef, regagnent lestement leur logis.

— « Il ne resta que le tambour, » dit le vicomte de Mirabeau, racontant l'aventure à l'un de ses collaborateurs du journal *les Actes des Apôtres*.

— « Au moins le tambour est un brave ! » dit celui-ci.

— « J'ai, » répondit gravement le vicomte, « j'ai dit le tambour... » avec les baguettes dessus. »

(En vente chez J. Salaün, rue Kéréon.)

Ce que la Révolution a fait au Peuple, par Pierre LEROUX (1). — Pierre Leroux est un des docteurs de l'école révolutionnaire. A ce titre, il est intéressant de constater en quels termes saisissants il apprécie l'état social moderne et montre ce que la Révolution a fait au peuple.

« Puisqu'il n'y a plus rien sur la terre que des choses matérielles, des biens matériels, de l'or ou du fumier, donnez-moi ma part de cet or et de ce fumier, » a le droit de vous dire tout homme qui respire.

— « Ta part est faite, » lui répond le spectre de société que nous avons aujourd'hui.

— « Je la trouve mal faite, » répond l'homme à son tour.

— « Mais tu t'en contentais bien autrefois, » dit le spectre.

— « Autrefois, répond l'homme, il y avait un Dieu dans le ciel, un paradis à gagner et un enfer à craindre. Il y avait aussi sur la terre une société. J'avais ma part dans cette société ; car si j'étais sujet, j'avais au moins le droit du sujet, le droit d'obéir sans être servile. Mon maître ne me commandait pas sans droit au nom de son égoïsme ; son pouvoir sur moi remontait à Dieu, qui permettait l'inégalité sur la terre. Au nom de cette morale et de cette religion, servir était mon lot, commander était le sien. Mais servir, c'était obéir à Dieu et payer de dévouement mon protecteur sur la terre. Puis, si j'étais inférieur dans la société laïque, j'étais l'égal de tous dans la société spirituelle, qu'on appelle l'Eglise. Là ne régnait pas l'inégalité, là tous les hommes étaient frères. J'avais ma part dans cette Eglise, ma part égale, à titre d'enfant de Dieu et de cohéritier du Christ Et cette Eglise encore n'était que le vestibule et l'image de la véritable Eglise, de l'Eglise céleste, vers laquelle se portaient mes regards et mes espérances. J'avais ma part promise dans le paradis promis, et devant ce paradis, la terre s'effaçait à mes yeux. Je reprenais courage dans mes souffrances, en contemplant dans mon âme ce bien promis à mon âme : je supportais pour mériter, je souffrais pour jouir de l'éternel bonheur. Je n'étais pas pauvre alors, puisque je possédais le paradis en espérance ; j'étais riche, au contraire, de tous les biens que je n'avais pas sur la terre ; car le Fils de Dieu avait dit : *Bienheureux les pauvres de la terre !* Et je voyais autour de moi toute une hiérarchie sociale qui, prosternée devant le Fils de Dieu, m'attestait la vérité de sa parole. Dans toutes mes douleurs, dans toutes mes angoisses, dans toutes mes faiblesses, dans toutes mes passions, et jusque dans le crime, la société veillait sur moi ; j'étais entouré d'hommes, mes égaux ou mes supérieurs qui, comme moi, croyaient au Christ, au paradis, à l'enfer. La milice de l'Eglise terrestre était à mon service, pour me diriger et m'aider à gagner l'Eglise céleste. J'avais la prière, les sacrements, j'avais le saint sacrifice, j'avais le repentir et le pardon de

---

(1) Pierre LEROUX. Discours sur la situation actuelle de l'esprit humain, publié en 1831 dans la *Revue encyclopédique*. *Œuvres de Pierre Leroux* (1825-1830). Paris, 1850. Grand in-8. tome 1er, p. 22-24.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

mon Dieu. J'ai perdu tout cela, je n'ai plus de paradis à espérer ; il n'y a plus d'Église. Vous m'avez appris que le Christ était un imposteur ; je ne sais s'il existe un Dieu, mais je sais que ceux qui font la loi n'y croient guère et font la loi comme s'ils n'y croyaient pas. Donc, je veux ma part de la terre. Vous avez tout réduit à de l'or et à du fumier ; je veux ma part de cet or et de ce fumier. »

— « Travaille, » lui dit encore le spectre qui représente aujourd'hui la société, « travaille et tu auras ta part. »

— « Travailler, je vous entends : vous voulez que je continue à travailler pour des supérieurs, comme je faisais autrefois. Mais je n'ai plus de maitres, je ne suis plus sujet. Nous sommes tous libres, tous égaux. N'est-ce pas vous-mêmes, mes anciens maitres, qui me l'avez appris ? Il y avait autrefois une raison pour qu'il y eût des inférieurs dans la société. Il n'y en a plus. Et vous voulez que j'obéisse encore ! Je le veux bien néanmoins ; mais à condition que vous me montrerez ceux à qui je puis légitimement obéir, obéir sans me dégrader, sans mentir à ma conscience, sans honte enfin et sans infamie. J'obéissais au Roi, et le Roi s'appelait fils aîné de l'Église, tenait son pouvoir de ses pères, et reconnaissait le tenir de Dieu. J'obéissais aux nobles, qui, eux-mêmes, obéissaient au Roi, et qui tenaient également leur puissance de leurs pères, mais, comme le Roi, se soumettaient, dans la morale et la religion, à l'Eglise. J'obéissais aux prêtres qui étaient les ministres de cette Église, et qui servaient d'éducateurs à tous. Hors de là, je ne devais obéissance à personne. Je devais au Roi service pour la sûreté et les intérêts du royaume ou de la chrétienté tout entière, redevance aux nobles, sur la terre desquels j'étais né, foi à l'Eglise et à ses représentants. Mais jamais on ne me força d'obéir à des hommes de lucre et d'égoïsme, à des hommes occupés de leur intérêt privé, à des hommes livrés à une seule passion, l'avarice. Qu'un homme autrefois livrât son âme à l'avarice, cela n'en faisait pas légitimement un des princes de la terre. Bien plus, il était obligé de se confesser de son avarice, et le plus pauvre serviteur du Christ avait le droit de le moraliser. Donnez-moi donc des supérieurs que je puisse respecter, ou souffrez que je haïsse les supérieurs que vous me donnerez... Mais pourquoi parler d'obéissance, pourquoi parler de maitres, de supérieurs ? Ces mots-là n'ont plus de sens. Vous avez proclamé l'égalité de tous les hommes ; donc je n'ai plus de maitres parmi les hommes. Donc, je suis à moi-même mon roi et mon prêtre, seul et isolé que je suis de tous les hommes, mes semblables, égal à chacun de ces hommes et égal à la société tout entière, laquelle n'est pas une société, mais un amas d'égoïstes, comme moi-même je suis un égoïste. Mes anciens maitres reconnaissaient une religion que je reconnaissais aussi. Au-dessus de nous tous, il y avait un juge ; et tous, même sur la terre, nous faisions partie de la même cité, l'Eglise. Rendez-moi l'égalité dans l'Eglise, ou donnez-moi l'égalité dans la cité laïque. Vous m'avez ôté le paradis dans le ciel, je le veux sur la terre. »

DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

dans le Finistère, pendant la Révolution.

ANNÉE 1793

(Suite)

Le 27 Mars, une convention fut signée entre le général Canclaux et les Commissaires, d'une part, et les députés des paroisses de Plougoulm, Sibiril, Cléder et Plouzévédé.

Le sieur Guiller écrivait, le même jour (1) :

« Les députés des quatre paroisses ont signé la transaction.

« Un seul article les tient tous : c'est qu'aucun d'eux ne veut déclarer aucun coupable ; nous savons, cependant, que des milliers de prêtres sont rentrés avec des nobles, qu'il y en a dans ces paroisses une quantité, surtout de prêtres. Quoi qu'il en soit de leur refus, nous avons déjà une trentaine d'hommes saisis, notamment le Maire et le Juge de paix de Plouzévédé, désignés pour principaux chefs ; reste à prendre les deux Kerbanalec, de Cléder, reconnus comme des plus enragés et pour avoir été à la tête de la révolte. »

L'on se préoccupa de sévir immédiatement contre ces malheureux, et, le 31 Mars, Guiller écrivait de Saint-Pol (2) :

« Nous apprenons, par le citoyen Raoul, de Morlaix, que le Tribunal s'y assemble aujourd'huy, pour y vérifier les procédures et vous envoyer de suite ceux qui doivent être traduits au Tribunal criminel du Département, et renvoyer ici, au général Canclaux, ceux pris les armes à la main ; mais il n'y a point de guillotine ici ni même à Morlaix.

« Il est urgent que ces punitions se fassent pendant que la troupe est ici.

« Quant à la facilité de faire mettre à mort ici les condamnés, la chose est facile si le cas y échoit ; il y a une guillotine, même montée, à Lesneven, et qu'il ne coûterait pas fort cher de transporter ici.

« Cren, ex-procureur-syndic du District de Lesneven, vient de nous être dénoncé officiellement comme ayant rédigé le compromis de coalition signé par les paroisses rebelles. »

Le général Canclaux continuait de désarmer les campagnes, et nous donnons ici, comme spécimen, le texte de la convention signée entre lui et les commissaires, d'une part, et

(1) L. 16.
(2) L. 16.

Archives diocésaine de imper et Léon

les députés des paroisses de Plouguerneau et Tremenech, Plounéventer, Ploudaniel, Guissény, Kerlouan, Kernilis et Lanarvily, Saint-Frégant et Saint-Servais, tous réunis à Lesneven, le 7 Avril 1793 (1) :

« Une insurrection à main armée a éclaté dans les Districts avoisinants, contre l'exécution de la loi du 24 Février dernier, sur le recrutement.

« Le tocsin a sonné.

« Les communes ont été invitées à rentrer sous le joug de la loi, par une proclamation des Commissaires et du général Canclaux, séant à Saint-Pol, en date du 26 Mars.

« Les députés des communes, reconnaissant leurs torts, ont demandé à capituler aux conditions suivantes :

« Tous les individus des dites communes seront désarmés et les armes remises aux Administrateurs des Districts;

« Le contingent des recrues sera complété dans les trois jours;

« Les frais de l'emploi de la force armée seront payés par les communes insurgées;

« Les principaux coupables, dans chacune de ces communes, seront désignés aux Commissaires;

« Les cloches des dites paroisses seront descendues dans trois jours;

« Les communes susdites fourniront chacune quatre otages;

« A ces conditions :

« Le général Canclaux suspendra sa marche sur ces dites communes à l'effet de les traiter comme pays ennemi. »

(A suivre.)

(1) L. 16.

La *Poudre de Rogé* ne saurait nuire : on peut en recommencer l'emploi autant qu'il est besoin, sans avoir à craindre ni fatigue ni irritation. Elle est un moyen sûr de nettoyer avec douceur l'estomac et l'intestin. Après ce lavage, la tête se trouve dégagée et l'on évite ainsi les migraines, les vertiges, les étourdissements, congestions et malaises si fréquents au printemps. Prix : 2 francs le flacon, toutes pharmacies.

Le Quinium Labarraque, unique préparation de ce genre qui ait été approuvée par l'Académie de médecine de Paris, est un médicament tonique et digestif qui fortifie les estomacs délicats ou affaiblis.

« L'administration du vin de Quinium continuée pendant quinze jours, un mois et même plus, selon le degré de détérioration physique à laquelle les malades étaient parvenus, a produit une *tonification graduelle, une augmentation de puissance digestive*, et par suite un mieux être si rapide qu'on ne pouvait douter de l'action du Quinium. » *(Annuaire de médecine pratique.)*

Les Perles d'essence de térébenthine du Dr Clertan ont une action d'une rapidité et d'une efficacité qui étonnent celui qui en use pour la première fois. A l'encontre de la plupart des médicaments, qui n'agissent qu'à la longue et par un usage répété, ces Perles amènent un soulagement presque immédiat. Huit fois sur dix, les névralgies les plus douloureuses, les migraines les plus accablantes sont dissipées en quelques minutes par l'emploi de deux ou trois Perles de Clertan.

E. LEFÈVRE
Chirurgien-Dentiste
du Lycée de Quimper et de Communautés religieuses du Finistère,
à Quimper, seul Dentiste diplômé de l'Ecole Dentaire de Paris, reconnue d'utilité publique et subventionnée par l'Etat,
visible tous les jours, le vendredi excepté, 6, rue Saint-François, 6,
A QUIMPER

DENTIERS FRANÇAIS, ANGLAIS ET AMÉRICAINS
RÉPARATION IMMÉDIATE DE TOUS LES APPAREILS DENTAIRES
PRIX MODÉRÉS
Clinique gratuite pour les indigents tous les jours, de 8 à 10 heures.
N. B. — Tous les appareils dentaires sont posés avec toutes les garanties désirables.

VÊTEMENTS Ecclésiastiques
JODELAIS, Jeune
20, RUE VERDELET (ancne rue des Ursulines),
Quimper
Fournisseur du Grand-Séminaire

CABINET DEBRAY

Cabinet dentaire et Atelier de fabrication et de réparation, *2, rue Astor* (près la Halle), *à Quimper.*

M. F. PÉZIEUX, Chirurgien-Dentiste diplômé, est tous les jours, à la disposition des clients, à l'exception du vendredi.

M. HÉLOT *est visible tous les jeudis.*

Dents artificielles, systèmes français et américains. Réparation immédiate de tous les appareils dentaires. — *Prix modérés.*

On trouve chez l'auteur : « *Aux Mères de Familles* », par F. PÉZIEUX, 2, rue Astor (près la Halle), à Quimper.

COMMENT IL FAUT VIVRE

par M. l'abbé Séb. KNEIPP. — Avertissements et conseils s'adressant aux malades et aux gens bien portants pour vivre d'après une hygiène simple et raisonnable et une thérapeutique conforme à la nature. Franco par poste contre mandat de 3 fr. 90 adressé à J. FAVRICHON, à Saint-Symphorien-de-Lay (Loire). Envoi gratis du catalogue des livres, produits pharmaceutiques et alimentaires, toiles hygiéniques, etc., etc.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

VIN DE MESSE

M. l'abbé CROUZIER, prêtre propriétaire à Margueritles (Gard), offre au Clergé le Vin de sa récolte : **Vin blanc de messe**, à 120 fr. la pièce de 220 litres, **Vin rouge de table**, à 90, 100 et 110 fr. la pièce. Tous frais à sa charge jusqu'à gare destinataire.

PASTILLES PECTORALES

DES FRÈRES DE L'INSTRUCTION CHRÉTIENNE DE PLOERMEL *au Goudron, Réglisse et Baume de Tolu*, préparées sous la direction de Fd LAHAY, pharmacien de 1re classe à Ploërmel.

Très efficaces dans les rhumes, bronchites, enrouements, toux chroniques, ces *Pastilles* se recommandent encore aux personnes qui fatiguent de la voix : *orateurs, chanteurs, professeurs*.

La boîte de PASTILLES DES FRÈRES DE L'INSTRUCTION CHRÉTIENNE contient CENT PASTILLES environ et coûte **1 franc** seulement.

Gros et demi-gros : FRÈRE ANGÉSILE-JOSEPH, à Ploërmel (Morbihan). — Dépôt à Saint-Brieuc, pharmacie CORSON.

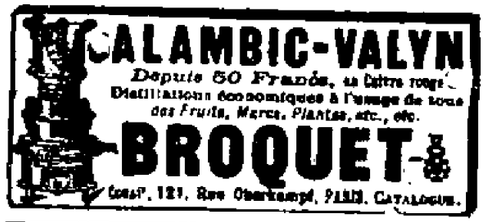

ALAMBIC-VALYN
Depuis 50 Francs, sa Lettre rouge
Distillations économiques à l'usage de tous
des Fruits, Marcs, Plantes, etc., etc.
BROQUET
Cons^{r}, 121, Rue Oberkampf, PARIS. CATALOGUE.

PENSION DE FAMILLE

RECOMMANDÉE
à MM. les Ecclésiastiques.

TABLE D'HOTE TRÈS CONFORTABLE
Rue de la Clef, n° 4, à PARIS
(près la Gare d'Orléans)

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

Thé de Chine **LE DÉLICIEUX** *exclusivement composé de THÉS NOIRS de qualités supérieures.* CHEZ Eugène THIBAULT, *importateur*, NANTES.

ESSENCE DE CAFÉ **TRABLIT** pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Épiciers.* — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

8e ANNÉE. Vendredi 13 Octobre 1893. N° 41.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMERO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* L'union des catholiques dans la prière et dans l'action. *II. Chronique du diocèse* : Avis ; Offices extraordinaires ; Nécrologie ; Nominations ; Guilers-Brest ; Retraite des Tertiaires ; Pelerinage de Notre-Dame de Lourdes ; Retraite du départ ; Mission de Plougonvelin ; Kerfeunteun ; Plomelin ; Inauguration de la ligne du chemin de fer de Guingamp à Carhaix ; Vêture chez les Frères de l'Instruction chrétienne ; etc. *III. Nouvelles du monde catholique* : Rome ; Les Œuvres ouvrières catholiques ; Ordre des Trappistes. *IV. Questions de Liturgie* (suite). *V. Annonces et Avis.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 15 Octobre. — 21e dimanche après la Pentecôte. Fête de la Pureté de la T.-S. Vierge. Double-majeur, blanc. Mémoires de Ste Thérèse et du dimanche.

Aux vêpres, mémoires 1° du suivant, *(au Propre diocésain)*, 2e de Ste Thérèse, 3e du dimanche.

Lundi, 16. — S. Conogan, évêque. Double, blanc.

Mardi, 17. — La Bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque, vierge. Double, blanc *(au Supplément.)*

Mercredi, 18. — S. Luc, évangéliste. Double de 2e classe, rouge.

Jeudi, 19. — S. Pierre d'Alcantara, confesseur. Double, blanc.

Vendredi, 20. — S. Jean de Kenty, confesseur. Double, blanc.

Samedi, 21. — Ste Ursule et ses compagnes, vierges martyres. Double, rouge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Brasparts..... 15, 16, 17, 18 et 19 Octobre.
Plounévez-Lochrist..... 20 et 21 Octobre.

Mission recommandée : LAMPAUL-GUIMILIAU, du 15 au 29 Octobre. — Président, la première semaine, M. Le Duc, Chanoine, Curé-archiprêtre de Morlaix.

Archives diocésaine d Quimper et Léon

L'union des Catholiques dans la prière et dans l'action

(suite) (1).

C'est ici que la question du personnel à recruter pour les œuvres se lie étroitement à celles des ressources dont elles ne peuvent se passer. C'est une vérité banale, que, partout, dans les petites villes comme dans les grandes, à Paris comme en province, ce personnel ne se renouvelle pas, qu'il se retrouve invariablement dans toutes les associations, dans toutes les confréries, dans tous les comités, dans toutes les commissions, et qu'ainsi ce sont toujours les mêmes bourses qui sont mises à contribution. Et cependant, le nombre des chrétiens n'est pas, grâce à Dieu, si restreint et si limité, et il semble que les dévouements pourraient se multiplier aisément ; surtout à une époque où les œuvres ont pour objectif non seulement la défense religieuse, mais encore très souvent la défense sociale et se recommandent ainsi à la sollicitude intéressée de tous les bons citoyens.

Fonder et entretenir des écoles libres, n'est-ce pas enlever une foule de recrues aux bataillons menaçants du désordre et de l'anarchie ? Subventionner la presse conservatrice, n'est-ce pas combattre l'esprit sectaire et révolutionnaire, là où il est le plus redoutable ? Multiplier les conférences publiques, n'est-ce pas donner au peuple l'instruction qui détruira ses préjugés et dissipera ses funestes erreurs ? Se rapprocher fraternellement de l'ouvrier dans les cercles, dans les syndicats, dans les sociétés de secours mutuels, dans les patronages, n'est-ce pas abaisser les barrières qui séparent le capital et le travail et qui marquent leur périlleux antagonisme ? A défaut même du sentiment religieux, un sentiment plus personnel et plus égoïste devrait encore élargir les cadres de l'armée du bien.

Et cependant ces cadres vont en se retrécissant chaque jour davantage. Le découragement s'empare de plusieurs, le respect humain a raison de quelques-uns ; des difficultés diverses et trop réelles arrêtent les autres, et, par-dessus tout, il arrive souvent que ceux qui se donnent eux-mêmes avec générosité deviennent timides, lorsqu'il s'agit d'entraîner les autres. C'est une faute, car il ne faut pas oublier que, si l'apostolat de l'exemple est excellent, l'apostolat un peu plus indiscret et les sollicitations directes ne sont pas moins indispensables, qu'il faut nécessairement y recourir si l'on veut, comme cela est nécessaire, accroître l'effectif de la charité, ou même, ce qui est plus nécessaire encore, simplement combler les vides incessamment créés par l'âge, les fatigues ou la mort.

Les hommes d'œuvres vieillissent et disparaissent en effet, et il importe qu'une génération nouvelle se lève, qui recueille leur

(1) Voir la *Semaine religieuse* du vendredi 22 Septembre.

héritage et continue leurs travaux. C'est avec une tristesse profonde que beaucoup de nos correspondants nous dénoncent l'absence des œuvres de jeunesse dans un trop grand nombre de villes, ou se plaignent qu'elles soient sans activité et sans élan. Sans doute, nous partageons cette tristesse et nous déplorons cette conséquence d'une centralisation excessive ; toutefois, il faut se garder d'un pessimisme exagéré.

Comment pourrions-nous désespérer, lorsque nous voyons les Universités catholiques, les établissements religieux d'enseignement secondaire et aussi les écoles congréganistes primaires jeter, tous les ans, dans le monde une foule de jeunes gens chrétiens, ardents, armés pour le bon combat, entrant bravement dans la lice, confiants dans le succès et d'autant mieux destinés à remporter la victoire qu'ils ignorent encore les amertumes de la défaite ? Il peut être utile de guider leur inexpérience, et leur confiance peut avoir besoin d'être éclairée ; mais il faut leur faire une place bien grande, bien large, bien sympathique, faire appel à leur zèle, lui donner un aliment et leur remettre le soin de travailler, à leur tour, au triomphe de Jésus-Christ dans la patrie guérie de ses blessures et redevenue chrétienne dans ses institutions publiques, comme elle est chrétienne dans ses traditions et dans ses mœurs.

Un mot suffit à la conclusion de toutes ces observations. L'année 1893 n'a pas été stérile pour les œuvres, et il a été fait beaucoup pour les causes qui sont les plus chères : Dieu, l'Eglise et la France. Il a été fait beaucoup, mais il reste beaucoup à faire. *Laboremus !*

AVIS. — *Les abonnés à la* Semaine religieuse *qui n'ont pas encore soldé le prix de leur abonnement recevront, à partir du 15 Octobre, une traite postale augmentée de 0 fr. 50 pour frais de recouvrement.*

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — Saint-Mathieu. — Le lundi 16 Octobre, une messe sera dite, à 8 heures, pour l'Eglise et pour la France.

***

Chapelle de la Retraite. — Lundi 16 Octobre, Réunion des Mères chrétiennes, à 7 heures 1/2 du matin.

Nécrologie. — M. Tourmen, recteur de Lanarvily, est mort le 4 Octobre, à l'âge de 47 ans.

Né à Plourin-Morlaix, M. Tourmen fit de brillantes études au collège de Saint-Pol-de-Léon. Il entra au Grand-Séminaire en 1865, et fut ordonné prêtre en 1869. D'abord vicaire à Plogoff, puis à

Archives diocésain de imper et Léon

Pont-Croix, il était depuis 1885, recteur de Lanarvily où sa santé, depuis longtemps ébranlée, a souvent mis obstacle à son zèle.

Nous le recommandons aux prières, ainsi que M. Sébastien Colin, vicaire à Saint-Martin de Brest, décédé dans sa famille, à Plomodiern, le 4 Octobre, âgé de 24 ans.

On nous communique une lettre donnant de touchants et édifiants détails sur les derniers moments de ce jeune confrère.

« M. Colin, écrit-on de Plomodiern, était resté avec nous depuis les fêtes de saint Corentin, espérant refaire sa santé en respirant l'air natal. Ses forces se sont épuisées graduellement, malgré tous nos soins, et il s'est éteint presque sans agonie. La veille encore, il avait célébré la sainte messe et pris tous ses repas avec nous. Une énergie peu commune a pu seule lui permettre de remplir jusqu'au dernier moment tous ses exercices de piété, à notre grande édification. Nous avons grande confiance que son âme a trouvé un accueil plein d'amour auprès du Souverain Juge ; et notre pitié se reporte sur la pauvre mère, qui a perdu encore dernièrement une toute jeune fille, chez les religieuses du Saint-Esprit. »

Nominations. — Par décision de Monseigneur, ont été nommés :

M. Jaouen, vicaire à Plougoulm, vicaire à Edern ;
M. Le Bras, vicaire à Edern, vicaire à Plougoulm.

Guilers-Brest. — On nous prie d'annoncer que la fête de saint Valentin, patron de la paroisse de Guilers-Brest, fixée jusqu'ici au dimanche qui suit le 14 Février, se célébrera désormais, chaque année, le *second dimanche de Juillet*, conformément à un rescrit pontifical, en date du 1er Juillet 1893.

Retraite des Tertiaires, *donnée à Lesneven du 23 au 30 Septembre 1893.* — 64 Paroisses ; 253 Retraitantes. — Plougastel-Daoulas, 25 ; Landerneau, 16 ; Plouguerneau, 12 ; Plounévez-Lochrist, 12 ; Landivisiau, 12 ; Plouvorn, 12 ; Plabennec, 11 ; Saint-Thégonnec, 10 ; Guiclan, 8 ; Roscoff, 6 ; Lesneven, 5 ; Ouessant, 5 ; Plounéventer, 5 ; Bodilis, 5 ; Loc-Maria-Plouzané, 5 ; Plouarzel, 5 ; Lanhouarneau, 5 ; Goulven, 5 ; Ploudalmézeau, 4 ; Saint-Sauveur, 4 ; Plougar, 4 ; Tréflez, 4 ; Saint-Renan, 4 ; Brest, 3 ; Plougonvelin, 3 ; Dirinon, 3 ; Plouider, 3 ; Plouarzel, 3 ; Trégarantec, 3 ; Lannilis, 3 ; Bourg-Blanc, 3 ; Saint-Martin-les-Glacis, 2 ; Guipavas, 2 ; Plougourvest, 2 ; Landéda, 2 ; Kersaint-Plabennec, 2 ; Plounéour, 2 ; Commana, 2 ; Plougoulm, 2 ; Guilers, 2 ; Pleyber-Christ, 2 ; Lambézellec, 2 ; Saint-Pol de-Léon, 2 ; Brest (Carmes), 2 ; Lampaul, 1 ; Ploudiry, 1 ; Logonna-Daoulas, 1 ; Coatméal, 1 ; Saint-Vougay, 1 ; Loc-Éguiner, 1 ; Sibiril, 1 ; Tréflaouénan, 1 ; Brasparts, 1 ; Ploéven, 1 ; Saint-Marc, 1 ; Milizac, 1 ; Saint-Thonan, 1 ; Saint-Jean-du-Doigt, 1 ; Le Folgoët, 1 ; Plouzané, 1 ; Irvillac, 1 ; Lanneufret, 1 ; Saint-Louis (Brest), 1.

Pèlerinage de Notre-Dame de Lourdes. — *Note du Comité.* — Malgré l'avis publié, il y a quinze jours, par la *Semaine religieuse*, plusieurs pèlerins croient pouvoir garder leurs billets de chemin de fer. On leur rappelle que l'Administration les réclame intégralement. En conséquence, le Comité prie instamment les possesseurs de ces billets, de les lui faire parvenir au plus tôt.

Retraites du départ. — *Note du Comité d'organisation.* — C'est la semaine prochaine que commencent nos retraites pour les conscrits et soldats libérés. Nous nous permettons de faire un dernier appel au zèle de Messieurs les Curés, Recteurs et Vicaires. Jusqu'ici, ces retraites, qui sont organisées dans toute la région de l'Ouest, n'ont réussi nulle part aussi bien que dans notre diocèse : il dépend de nos confrères que nous nous maintenions au premier rang. Que chacun fasse donc un dernier effort et tâche de faire comprendre à nos jeunes gens que rien ne vaut pour eux une retraite fermée, pas même un pèlerinage à un sanctuaire vénéré.

D'ailleurs, les meilleures nouvelles nous arrivent de tous côtés : de certaines paroisses de Cornouailles, où les retraites sont moins en usage, on nous annonce une vingtaine de retraitants.

Mission de Plougonvelin. — On nous écrit :

« Le 24 Septembre dernier, s'ouvrait, à Plougonvelin, une Mission de 15 jours, qui a produit des fruits de salut les plus abondants. Cette Mission, ardemment désirée par la population si chrétienne de cette paroisse, et préparée, depuis plusieurs mois, par le zélé pasteur qui la dirige, a trouvé des cœurs disposés à recevoir la parole de Dieu et à se laisser toucher par la grâce, dont ils ont été comme inondés.

« La première semaine avait pour président M. Mingant, l'éloquent recteur de Telgruc. Sa parole claire, pieuse, ardente, pénétrait les âmes et les élevait vers Dieu ; son bouquet spirituel du soir était comme un parfum qui s'exhalait des vérités, tantôt terribles, tantôt consolantes, que prêchaient tour-à-tour, avec force et onction, MM. Kersimon, chanoine de Moulins, recteur de Ploumoguer, Jacob, recteur du Drennec, Roué, recteur de La Feuillée, Menguy, recteur de Ploudaniel. M. Le Sann, recteur de Plouguin, donnait l'explication des tableaux, toujours avec le même entrain. M. Grall, vicaire à Lesneven a déployé, pour la direction du chant, le talent que tout le monde lui connaît.

« La première semaine, beaucoup d'étrangers avaient pris part à la Mission ; mais le bonheur et le plaisir goûtés par les premiers retraitants en avaient attiré un plus grand nombre pour la deuxième semaine. Nous les félicitons d'avoir répondu à l'appel de Dieu.

« Dès ses premières paroles, M. le curé de Saint-Martin de

Archives diocésaine de Quimper et Léon

Brest avait gagné tous les cœurs. Comment, en effet, résister à ces accents si émus, sortant d'une poitrine dévorée du zèle pour le salut des âmes !

« M. Kerjean, recteur de Lampaul-Guimiliau, donnait les conférences sur le décalogue, avec une grande sûreté de doctrine et une clarté d'exposition remarquable. MM. Caroff, curé-doyen de Sizun, Calvez, recteur de Plourin-Ploudalmézeau, Salou, vicaire à Plougastel-Daoulas, Caër, vicaire à Guiclan, prêchaient les grandes vérités et ont pu constater, comme nous, par les larmes qui coulaient des yeux, qu'ils ont trouvé le chemin des cœurs. — Tous ont été charmés par l'exposition saisissante, faite par M. le recteur de Plouarzel, des tableaux de Michel Le Nobletz. — M. Meudec, vicaire à Taulé, s'est montré admirable comme directeur du chant.

« Ce qui nous prouve que cette Mission a produit le plus grand bien, c'est le concert unanime d'éloges donnés aux missionnaires, c'est le regret que tous éprouvent de voir ces jours de bonheur sitôt passés.

« La mission c'était le Thabor ; c'était le « *quam bonum et quam jucundum !* »

« Puisse la population chrétienne de Plougonvelin conserver toujours l'esprit dont elle est maintenant animée ; puisse-t-elle toujours écouter avec docilité la parole de ses prêtres, rester fidèle à Dieu, à l'Eglise, à la foi de ses pères ! XXX. »

Kerfeunteun. — Lorsque dom Michel Le Nobletz et le bon Père Julien Maunoir quittaient une paroisse après l'avoir évangélisée pendant plusieurs semaines, les chrétiens qui avaient pris part aux exercices de la Mission suivaient les deux apôtres et leurs auxiliaires, en versant les larmes d'une véritable douleur ; presque toujours elle était cruelle, cette séparation, et cependant, il y a deux siècles, les peuples de la Cornouailles et du Léon, du Tréguier et du Bro-Erec avaient souvent laissé beaucoup à désirer avant l'arrivée des missionnaires.

Si des chrétiens jusques là ignorants et superstitieux se montraient tout à coup remplis de reconnaissance et de vénération pour les missionaires, on comprendra que, dans une paroisse déjà tout imprégnée d'esprit de foi, l'action de la grâce divine fût aussi puissante, et les regrets plus vifs, au moment des adieux.

Du 25 au 30 Septembre, M. Billant, recteur de Saint-Melaine de Morlaix, a dirigé les exercices auxquels prenaient part les enfants, les vieillards et les infirmes. Le Père Maunoir dans le ciel s'est rappelé, sans nul doute, que les prémices de son zèle appartinrent autrefois aux enfants de Kerfeunteun ; quand il eut appris miraculeusement la langue bretonne, c'est à eux qu'il fit ses premiers catéchismes ; et si c'est grâce à son zèle que la génération d'aujourd'hui est si profondément chrétienne, n'aura-t-il pas prié pour que les enfants soient dignes de leurs pères et progressent encore et toujours ?

Avec le mois du Rosaire a commencé la Mission pour la masse

de la population. Il arrive quelquefois que dans une paroisse, même bonne, l'élan ne se produit qu'après quelques jours ; ici il a existé dès la première heure et il s'est maintenu jusqu'à la fin. Une communion générale, à laquelle ont pris part environ 750 adultes, est venue clore cette première semaine.

M. Le Duc, chanoine honoraire, Curé archiprêtre de Saint-Mathieu de Morlaix, a laissé alors la présidence à M. Cariou, Curé-doyen de Landivisiau. Le dimanche 8 Octobre, Monseigneur, accompagné de M. Corrigou, vicaire-général, de ses amis de Saintes M. Marchive et M. Chassériau, chanoines honoraires de Quimper, et de MM. Peyron, Quéinnec et Pédel, assistait à tous les offices dans l'église de Kerfeunteun, et si je ne me trompe, sa Grandeur voyait pour la première fois le caractère si frappant des exercices d'une Mission en Basse-Bretagne.

Vers 3 heures de l'après-midi, une longue procession sortait de l'église. Devant le clergé, des épaules robustes soutenaient un brancard couvert de draperies rouges, et sur ce brancard apparaissait un grand crucifix, les bras étendus et les plaies sanglantes.

Oui, sans avoir la prétention de lire dans les cœurs, j'ai le droit d'affirmer que dans cette immense foule qui entourait l'image du Dieu Crucifié, il n'y avait qu'une pensée, il n'y avait qu'un souvenir, le souvenir de cette soirée du grand vendredi, où le disciple fidèle et le centurion converti, Joseph d'Arimathie et Nicodème, portaient respectueusement au sépulcre le corps meurtri qui venait d'être détaché de la croix... Et nous parvenons ainsi au charmant bouquet d'arbres qu'on appelle le *bois de Missilien*. En arrivant, j'ai pensé à toi, bon Guy Autrel, seigneur de Missilien ; ton antique demeure est là derrière, à quelques pas de nous ; elle va être sanctifiée par le voisinage de la croix ; comme au temps où tu publiais les *Vies des Saints de Bretagne*, nos vieux Saints sont toujours vénérés chez nous, et tu pourrais le voir aux images de saint Corentin et de saint Herbod, qui viennent d'être inaugurées dans l'église où tu prias souvent.

Comme au temps de ton ami, le grand prélat René du Louët de Coatjunval, il y a toujours des évêques qui aiment et favorisent les Missions, des prêtres qui y travaillent avec talent ou dont le zèle sait les provoquer, témoin celui qui, après avoir tant travaillé pour la gloire de dom Michel Le Nobletz, a voulu continuer son œuvre, en faisant bénéficier ses paroissiens de ces exercices vivifiants.

Devant le *bois de Missilien* est une foule considérable, du milieu de laquelle émergent les statues, les bannières, les croix dont l'une compte parmi les plus belles du diocèse ; mais ce que le regard admire, c'est la paix chrétienne qui brille sur tous les visages, le recueillement universel. Le *bois* domine la route ; au-dessus du chemin qui conduit à l'ancien manoir, la croix se dresse entre les arbres ; à ses pieds, l'évêque en habits pontificaux prend place au milieu d'un cortège de prêtres : alors, M. Nicolas, recteur de Plomodiern, se place au haut des degrés qui donnent accès à

Archives diocésaines de Quimper et Léon

la croix, et dans cette langue bretonne, dont il connait tous les secrets, il dit comment les apôtres dans tout le monde et nos premiers évêques en Armorique, ont partout marqué le domaine de Dieu en érigeant des croix. « Le peuple-roi élevait ses bornes milliaires, il y inscrivait ses titres, ceux de ses empereurs et de ses consuls ; et comme tant d'autres, notre vieux pays conserve encore des traces nombreuses de la domination romaine. Toutefois, les monuments disparaissent, les croix elles-mêmes tombent ou sous l'action du temps, ou sous l'action des impies ; il faut que des mains pieuses remplacent les croix abattues, il convient qu'elles en élèvent de nouvelles. »

Emus par cette parole ardente, tous les assistants n'ont qu'un cœur pour saluer l'image du Dieu immolé quand l'Evêque la bénit, et surtout quand elle s'élève dans les airs et qu'elle vient se fixer à la croix.

Le soir, il n'était question dans Quimper que de cette fête si pieuse et si émouvante, que beaucoup de personnes de la ville étaient venues contempler. Bien plus nombreuses encore sont celles qui regrettaient de n'avoir pas été prévenues.

Une cérémonie semblable (mais sans la présence de Monseigneur), sera célébrée auprès du moulin de Tréguévélec, dimanche, 15 Octobre, pour la clôture de la dernière semaine de Mission.

Plomelin. — Mercredi, 11 Octobre, les paroissiens de Plomelin étaient en fête, heureux d'assister à la consécration de leur nouvelle église, dont ils sont fiers à juste titre ; car elle est bien leur église, bâtie uniquement par leurs souscriptions et leurs aumônes. Elle est surtout — redisons-le, au risque de blesser encore sa modestie, — l'œuvre du zélé Recteur, M. S. Pouliquen.

Il avait, depuis longtemps, formé le projet de remplacer par un édifice plus digne l'ancienne église basse et exiguë, insuffisante pour la population. Pour le réaliser, ne pouvant compter sur le secours de l'Etat ni sur aucune allocation officielle, M. Pouliquen se fit quêteur, après avoir été lui-même le plus généreux donateur. Secondé par les membres de la Municipalité, surtout par le digne Maire, M. E. Roussin, ancien député, il trouva de l'écho dans les cœurs et des bourses généreusement ouvertes : tous les paroissiens voulurent contribuer à l'œuvre, dans la mesure de leurs moyens.

Quand les ressources furent assurées, M. le Recteur trouva pour le comprendre, comme l'a dit si délicatement Mgr l'Evêque, « un homme de talent et de goût, notre cher architecte, dont le « diocèse est fier », M. l'abbé Abgrall, dont les plans ont été parfaitement exécutés par un excellent entrepreneur de Quimper, M. Jean Le Louët.

Nous avouons, sans fausse modestie, notre incompétence dans les questions d'art en général, et d'architecture en particulier. Nous nous contenterons de dire que la nouvelle église, bâtie dans le style roman du onzième siècle, renferme, comme détails, plusieurs innovations qu'il est permis de discuter, mais sans pouvoir

nier la grâce de l'ensemble. Elle est spacieuse, largement éclairée par des fenêtres hautes séparées par d'élégantes colonnettes, qui forment comme une galerie au-dessus des colonnes de la nef et dans le pourtour du chœur.

Monseigneur est arrivé à 8 heures, accompagné de M. Corrigou, vicaire général, et la cérémonie a commencé aussitôt, malgré la pluie, qui a contrarié les processions à l'extérieur.

Nous ne décrirons pas cette cérémonie, aux symbolismes si profonds et si propres à faire comprendre la sainteté de la maison de Dieu, — la purification des murs, la procession des reliques, la consécration de l'autel, puis des piliers. — Tous les détails en sont exécutés avec la plus grande régularité, grâce à l'organisation prévoyante de M. le chanoine Salaün, maître des cérémonies, aidé de M. l'abbé Thomas, aumônier du Lycée. Les chants ont été enlevés avec un ensemble parfait, sous l'habile direction de M. Cévaër, recteur de Kernével.

A 11 heures, la consécration était terminée et M. le chanoine Gadon, Supérieur du Grand-Séminaire, a célébré au nouvel autel la messe solennelle de la Dédicace. Après l'Evangile, M. Coat, Curé-Archiprêtre de Saint-Corentin, a montré en termes éloquents la grandeur auguste du temple catholique, « où se manifeste surtout la bonté de Dieu... »

A midi, la procession, formée de plus de quarante prêtres et suivie de la foule des fidèles, a reconduit Monseigneur au presbytère, au chant du *Te Deum*.

Après le banquet qui a suivi, répondant aux remerciements émus de M. le Recteur, Sa Grandeur a en termes délicats félicité le zélé pasteur, si heureux de voir menée à bonne fin cette œuvre qui est surtout la sienne ; puis Elle a remercié M. le Maire, la municipalité et tous ceux qui ont contribué à élever à Dieu « cette demeure, si belle dans sa gracieuse simplicité. »

M. l'abbé Abgrall, architecte, a répondu en quelques mots pleins d'humour, avouant « sa prédilection pour cette église de Plomelin, comme un père qui a généralement « un faible », pour son plus jeune enfant... » Dans ces conditions, la préférence ne durera pas : car, nous en avons la conviction, « cet enfant » ne sera pas le dernier.

Inauguration de la ligne du chemin de fer de Guingamp à Carhaix. — Nous empruntons à l'excellente *Semaine Religieuse* de Saint-Brieuc les réflexions suivantes auxquelles nous nous associons pleinement :

« Sommes-nous dans un pays chrétien ? Si nous en jugions par la désinvolture avec laquelle on se passe de Dieu dans la vie publique, nous serions obligés de répéter la plainte trop juste, hélas ! qui s'échappe de toutes les lèvres : la foi s'en va.

« Il y a dix jours, le premier train de la ligne de Carhaix quittait, à 7 heures du matin, la gare de Guingamp, sans aucune bénédiction de l'Eglise. Musique, banquet, discours, courses de che-

Archives diocésaine de Quimper et Léon

vaux ne manquaient pas à la fête ; mais Dieu en était banni.

« Comment expliquer un tel mépris de l'auteur de tant de merveilles, que l'industrie des hommes découvre et exploite dans la nature ? Tout vient de lui, tout lui appartient, tout doit revenir à lui ; et des hommes, pygmées d'un jour, sortis de sa main créatrice, pour habiter un coin de ce monde tiré par lui du néant, semblent, dans leur orgueil stupide, oublier Celui dont ils ont reçu le don de la vie ! !

« Beaucoup de catholiques présents à cette fête qui réjouissait tout le pays, ont déploré comme nous, que l'idée chrétienne en fût bannie. Nous espérons bien que les actionnaires de la Compagnie de l'Ouest, nombreux en Bretagne, protesteront énergiquement, à la prochaine assemblée générale, contre ces inaugurations sans prêtre, dont le laïcisme voulu est un scandale pour nos populations.

« Sur ces chemins de fer, où la vie court plus de dangers que partout ailleurs, l'homme devrait se sentir entre les mains de Dieu et comprendre qu'il devrait se confier à sa Providence.

« Ne cessons pas de le répéter autour de nous. Il serait déplorable de laisser passer sans protestation des manifestations aussi éclatantes d'indifférence religieuse. »

Vêture du 8 Septembre chez les Frères de l'Instruction chrétienne. — Le 8 Septembre, en la fête de la Nativité de Notre-Dame, à la clôture de la retraite prêchée par le R. P. Alexis, gardien du couvent des Récollets de Saint-Nazaire-sur-Loire, 45 novices ont prononcé leurs premiers vœux, et 50 postulants ont revêtu l'habit religieux à la Maison de Ploërmel.

Nous relevons dans la liste donnée par la *Chronique* de l'Institut, les noms des postulants originaire du diocèse de Quimper :

Arthur-Marie Petiteau, de Landerneau *(Frère Arthur-Emile)*. — Jacques-Marie Cosmao, de Locronan *(Frère Calixte-Joseph)*. — Jean-Marie Colin, de Moëlan *(Frère Colomban-Joseph)*.

Sainte-Anne d'Auray. — Remise du Pallium a Mgr Laboure. — Les fêtes qui ont eu lieu, le 29 et le 30 Septembre, à l'occasion du 25e anniversaire du couronnement de Sainte-Anne d'Auray, ont été fort belles.

Nous en avons publié le programme (n° du 22 Septembre), et nous regrettons que le manque d'espace nous empêche d'en donner aujourd'hui le compte-rendu. Mentionnons seulement une imposante cérémonie qui a eu lieu, le samedi 30, à 10 heures du matin, à l'autel de la *Scala Sancta*.

Avant de célébrer la messe solennelle, S. G. Mgr Labouré, archevêque de Rennes, Dol et Saint-Malo, a reçu des mains de S. G. Mgr Bécel, évêque de Vannes, décoré lui-même du *Sacré pallium* par un privilége personnel, cet auguste insigne de la dignité archiépiscopale.

Notre nouveau Métropolitain, héritier de la dévotion de ses vénérés prédécesseurs envers Sainte Anne, patronne de la Bretagne, a voulu mettre sous la protection de cette Bonne Mère les prémices de son épiscopat sur le sol breton... « Il y a deux mois « fait remarquer la *Semaine religieuse* de Vannes, le nouveau « Primat des Gaules (Mgr Coullié, archevêque de Lyon), faisait le « même pèlerinage et recevait le même honneur. Ce double sou- « venir restera dans nos annales comme une double gloire et un « grand exemple généreusement donné. »

Saint-Brieuc. — *Congrès Régional des Cercles Catholiques et des Œuvres ouvrières.* — Un Congrès régional des Cercles Catholiques et des Œuvres ouvrières se tiendra à Saint-Brieuc, du 16 au 19 novembre prochain, sous le haut patronage de l'Évêque, Mgr Fallières.

Parmi les membres de l'Œuvre qui ont promis de venir à Saint-Brieuc et d'y prendre la parole au Congrès, nous trouvons des noms connus et aimés : le R. P. du Lac ; M. de la Guillonnière, Président des Assemblées régionales ; M. le comte Albert de Mun ; M. l'abbé Garnier ; M. Léon Harmel, propriétaire de l'Usine du Val du Bois ; M. Houitte de la Chesnaie ; M. Flornoy, de Nantes ; M. Barthélemy, secrétaire de la Section régionale.

Le diocèse de Saint-Brieuc sera représenté par tous ceux qui s'occupent de nos œuvres bretonnes : Cercles catholiques, patronages, cercles militaires, conférences de Saint-Vincent de Paul, bonne presse, ateliers de charité, syndicats agricoles ; retraites fermées, conférences populaires, etc.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Avant la fin de l'année jubilaire de Léon XIII, qui sera close le 19 Février 1894, auront lieu probablement, à en juger par l'état actuel des procès canoniques en cours, deux nouvelles béatifications, savoir celle du Vénérable Jean d'Avila (le célèbre directeur spirituel de sainte Thérèse) et celle du Vénérable Antoine Grossi, de Fermo, de la Congrégation de l'Oratoire.

La procédure relative à l'authenticité de leurs miracles (l'héroïcité des vertus a été déjà proclamée) est terminée, et le Souverain Pontife, approuvant le vote favorable donné à ce sujet et en troisième instance par la Congrégation des Rites, vient de notifier au secrétaire de cette Congrégation, Mgr Nussi, que les décrets concernant l'authenticité de ces miracles seront solennellement promulgués au Vatican en présence de Sa Sainteté, le deuxième dimanche de Novembre. Dès lors, il ne manquera plus, pour la béatification solennelle, que le décret final portant que l'on peut procéder sûrement *(tuto procedi posse)* à cette béatification.

— On poursuit avec une grande activité les derniers travaux

Archives diocésain d Quimper et Léor

de l'église Saint-Joachim, afin que, le généreux concours des catholiques aidant, elle puisse être achevée et solennellement inaugurée à la fin de l'année jubilaire de Léon XIII.

L'Union des Associations ouvrières catholiques. — M. le comte G. Yvert, secrétaire général de l'Union des associations ouvrières catholiques de France, a reçu de S. Em. le cardinal Rampolla la lettre suivante :

« Monsieur,

« L'adresse que vous m'envoyez en même temps que votre lettre du 18 courant mois, a été remise avec sollicitude par moi dans les mains vénérées du Saint-Père, lequel y a remarqué avec grande satisfaction les nobles sentiments dont se montraient animés les membres du XXIII^e^ congrès de l'Union des associations ouvrières catholiques de France, réunis dernièrement à Ars, sous la présidence de Mgr l'évêque de Belley.

« Sa Sainteté a goûté tout particulièrement les protestations de sincère attachement et de parfaite adhésion aux enseignements du Saint-Siège exprimées dans cette adresse.

« Aussi, Sa Sainteté me charge-t-elle de vous faire connaître sa haute satisfaction pour ce qui s'est accompli dans le susdit congrès, et de vous apprendre en même temps que, de nouveau et avec une vive affection, elle accorde la bénédiction apostolique à chacun des signataires de l'adresse et à tous les membres de cette catholique association.

« Heureux d'exécuter cet ordre vénéré, je vous remercie bien de cœur de votre aimable communication, et avec une estime distinguée je me dis votre affectionné pour vous servir.

« M. cardinal Rampolla.

« Rome, 22 Septembre »

Ordre des Trappistes. — Le Chapitre Général de toutes les Trappes que le Saint-Siège avait convoqué à Rome au mois d'Octobre dernier, et où les trois observances se réunirent en un seul Ordre sous l'autorité d'un général, devait avoir une suite et un complément cette année. C'était la volonté formelle de l'Eglise. Une seconde assemblée vient donc d'avoir lieu, dans le but d'unifier ces observances, par une nouvelle constitution et de nouveaux règlements. Le Saint-Siège lui-même avait indiqué l'abbaye de Sept-Fonts comme lieu de réunion de tous les supérieurs et le RR^me^ Père Dom Sébastien, Général de l'Ordre, comme président. L'assemblée était composée de 44 abbés ou prieurs sur 56 titulaires que compte en ce moment l'Ordre des Cisterciens réformés de Notre-Dame de la Trappe. Les quelques absents ont été empêchés par l'âge, les infirmités ou l'éloignement.

Le 12 Septembre, le Chapitre général a ouvert ses séances par le chant du *Veni Creator*, et les a clôturées le 21, au soir, par un solennel *Te Deum*.

L'entente des RR. PP. Capitulants, qui formaient encore il y a un an à peine, trois observances différentes, a été inspirée par l'esprit de foi et par un intelligent renoncement à leurs idées préconçues. On a fait des sacrifices de part et d'autre, pour rendre cet accord solide et durable.

Parmi les décisions capitulaires, il en est un grand nombre qui touchent aux observances monastiques, d'autres regardent la vie liturgiques, le chant, les cérémonies, les études, sans exclure le travail des mains. On a voulu que les jeunes religieux qui se préparent au sacerdoce, fussent sérieusement instruits dans les sciences ecclésiastiques ; et l'on a pris des mesures pour pousser à des études plus complètes ceux qui, par leur intelligence et leur aptitude unies à la piété, paraîtraient destinés dans l'avenir à être pour les divers monastères d'une plus grande utilité.

D'autre part, les jeunes de l'Ordre ont été mis à la portée d'un plus grand nombre de vocations. Ils ont été réglés de manière à ne pas effrayer les santés moins fortes de notre époque, tout en conservant toujours cependant la pénitence qui caractérise les Trappistes et dont l'Eglise veut qu'ils donnent l'exemple, dans ces temps de mollesse et de mauvaises mœurs.

Ces importantes résolutions du Chapitre Général ont été, on peut le dire, le fruit de la grâce divine et de la charité fraternelle. Aussi, les RR. PP. abbés et prieurs, ont-ils résolu d'aller cimenter cet amour et cette fraternité dans le sanctuaire béni de Paray-le-Monial, au pied de l'autel où Notre-Seigneur Jésus-Christ révéla au monde son divin cœur et son ineffable amour. Là, dans une cérémonie touchante, en présence du Très-Saint Sacrement exposé, tous les RR. PP. membres du Chapitre, réunis en corps, se sont consacrés, par la voix du RR^me^ Père Général, au Sacré-Cœur de Jésus, eux et leurs familles monastiques, formant 70 monastères, 56 de religieux et 14 de religieuses, en tout quatre mille personnes, après avoir pieusement entendu de la bouche d'un de leurs frères, le commentaire émouvant de la belle prière de Notre-Seigneur Jésus-Christ à son Père Céleste : *Pater sancte, serva eos..... ut sint unum, sicut et nos.....*

Questions de liturgie.

Vers la fin du chapitre X, le R. P. Rio rappelle une règle qu'il n'est peut-être pas inutile de transcrire ici : c'est que l'exposition du Saint-Sacrement empêche celle des images et reliques au même autel, et au même lieu « *in eodem conspectu* » ; c'est aux prêtres de chaque église qu'il appartient d'interpréter ce mot. Il est évident que cette règle n'interdit pas ces deux expositions simultanées dans la même église, car il y a des cas où cette simultanéité s'impose. Par exemple, de temps immémorial, à Saint-Mathieu de Quimper, la fête du second patron saint François de Sales se célèbre par l'exposition du Saint-Sacrement pendant trois jours ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

or, les fidèles regretteraient de ne pouvoir vénérer les restes du saint évêque de Genève, c'est pourquoi on les expose dans la chapelle du Sacré-Cœur très rapprochée du maître-autel, mais suffisamment séparée pour qu'on ne puisse pas dire que le Saint-Sacrement et la relique sont *in eodem conspectu*.

Puisque nous avons été amenés à parler de ce sujet, ne serait-ce pas l'occasion de donner un conseil aux fidèles ? L'abus que je vois régner à Quimper existe probablement dans beaucoup d'autres endroits. Je vois souvent, pendant que le Saint-Sacrement est exposé sur l'autel, des personnes pieuses qui prolongent leurs prières devant saint Joseph, devant Notre-Dame d'Espérance ou Notre-Dame de Lourdes. Quand le Maître est présent en réalité, et s'offre officiellement à notre vénération, nous n'avons nullement besoin de lui tourner le dos pour aller prier devant des images ; c'est si vrai qu'il serait à désirer qu'on les voilât chaque fois qu'il y a exposition solennelle ; cette coutume n'existe pas chez nous, mais elle est pratiquée dans les églises de Rome.

J'ai entendu exprimer par un excellent liturgiste le regret qu'on fît le *chemin de la croix* dans les églises où a lieu l'exposition et j'avoue que je me rangerai à cet avis sans oser trop blâmer ceux qui penseraient autrement.

Le chapitre XI nous amène à l'emploi des fleurs dans l'ornementation de l'autel ; nous y voyons que les fleurs avaient déjà reçu cette destination dès les premiers temps de l'Eglise, et qu'au témoignage de saint Augustin et de saint Jérôme, elles figuraient spécialement à la *Confession* c'est-à-dire au tombeau des saints martyrs.

Le *cérémonial* recommande l'emploi non-seulement des fleurs naturelles mais des fleurs artificielles faites de tissus de soie.

Aujourd'hui la soie n'est plus guère employée pour la confection des fleurs ; au Moyen-Age ces sortes de fleurs étaient d'un usage très répandu et je me souviens d'avoir trouvé dans un inventaire d'une église abbatiale de l'ordre de Prémontré une énumération qui indiquait de très grandes richesses en ce genre.

Disons d'abord, avec le P. Rio, que les fleurs naturelles doivent être préférées aux fleurs artificielles. C'est tellement évident qu'il me paraît oiseux d'en donner les motifs ; mais si l'on veut les employer, il faut cependant que l'église ait à sa disposition des personnes sachant les utiliser avec goût, soit qu'il s'agisse de plantes en pots, ou de fleurs à réunir en bouquets ; surtout que jamais les chandeliers liturgiques ne soient enlevés ou même dissimulés pour faire place à une décoration purement fantaisiste plus digne d'un salon profane que du lieu saint. On sait aussi qu'il est particulièrement défendu de placer des vases de fleurs sur le tabernacle.

Il a été longtemps d'usage de ne pas mettre de fleurs sur le maître-autel dans les principales églises de notre diocèse : Saint-Corentin de Quimper, Saint-Louis de Brest, etc. Pour ce qui est de la cathédrale, on a heureusement renoncé à ce rigorisme, et

nous aimons à croire que les rares exceptions qui ont été faites deviendront sans trop tarder l'usage et la règle.

« Renoncer aux fleurs comme décor des autels est une erreur, dit le R. P. Rio ; c'est laisser de côté une des sources du beau liturgique. »

Les *Pilules de Vallet* ont été approuvées et recommandées par l'Académie de Médecine de Paris, pour la guérison de la *chlorose*, des *pâles couleurs*, de l'*anémie*, des *pertes de sang* et *pertes blanches* et de tous les états d'épuisement ou de faiblesse générale.

Nota. — Les Pilules Vallet *(vraies)* sont blanches et sur chacune est écrit le nom Vallet. Toutes pharmacies : le flacon : 3 fr., le demi-flacon : 1 fr. 50. Fabrication, 19, rue Jacob, Paris.

Goudron Guyot véritable, 19, rue Jacob, Paris. Boisson hygiénique, affections de poitrine, de la gorge et de l'estomac. Prix : 2 francs. Toutes pharmacies

Dr LEFÈVRE
Chirurgien-Dentiste
du Lycée de Quimper et de Communautés religieuses du Finistère,
à Quimper, seul Dentiste diplômé de l'Ecole Dentaire de Paris,
reconnue d'utilité publique et subventionnée par l'Etat,
visible tous les jours, le vendredi excepté, 6, rue Saint-François, 6,
A QUIMPER

DENTIERS FRANÇAIS, ANGLAIS ET AMÉRICAINS
RÉPARATION IMMÉDIATE DE TOUS LES APPAREILS DENTAIRES
PRIX MODÉRÉS
Clinique gratuite pour les indigents tous les jours, de 8 à 10 heures.
N. B. — Tous les appareils dentaires sont posés avec toutes les garanties désirables.

VÊTEMENTS Ecclésiastiques
JODELAIS, Jeune
20, RUE VERDELET (anc^ne rue des Ursulines),
Quimper
Fournisseur du Grand Séminaire

CABINET DEBRAY

Cabinet dentaire et Atelier de fabrication et de réparation, *2, rue Astor* (près la Halle), *à Quimper*.

M. F. PÉZIEUX, Chirurgien-Dentiste diplômé, est tous les jours, à la disposition des clients, à l'exception du vendredi.

M. HÉLOT *est visible tous les jeudis.*

Dents artificielles, systèmes français et américains. Réparation immédiate de tous les appareils dentaires. — *Prix modérés.*

On trouve chez l'auteur : « *Aux Mères de Familles* », par F. PÉZIEUX, 2, rue Astor (près la Halle), à Quimper.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

Une Demoiselle connaissant la Musique, désirerait donner des leçons de piano.
S'adresser au bureau de la *Semaine*.

ORGUES
d'**ALEXANDRE**, père et fils
81, rue Lafayette, PARIS
ORGUES — HARMONIUMS
pour Églises, Écoles, Salons
ORGUES A MAINS DOUBLÉES
(Modèles nouveaux)
ORGUES depuis 100 fr. jusqu'à 8,000 fr.
TROIS ANS DE CRÉDIT
Envoi franco sur demande, du Catalogue illustré

ALAMBIC-VALYN
Depuis 50 Francs, et Cuirs rouges
Distillations économiques à l'usage de tous les Fruits, Marcs, Plantes, etc., etc.
BROQUET
Constr., 121, Rue Oberkampf, PARIS. CATALOGUE

MALADIES des YEUX La **POMMADE JAUNE CHEVRIER**
est employée avec le plus grand succès dans les *ophtalmies*, les *rougeurs de paupières*, le *larmoiement*, etc. — Le Pot 2 fr. 50 ; *franco de port*, 2 fr. 80.
Pharmacie **CHEVRIER**, *PARIS, 21, Faubg Montmartre* et dans toutes Pharmacies.

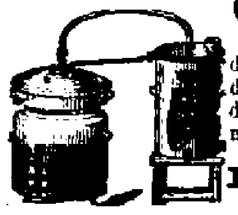
GUIDE PRATIQUE du **BOUILLEUR**
et du **DISTILLATEUR**
donnant les meilleures Méthodes pour la Distillation du **Cognac**, des **Eaux-de-Vie** diverses et des **Essences** ; *décrivant les Appareils* les mieux appropriés pour ces usages.
ENVOYÉ GRATIS et FRANCO, PAR
DEROY FILS AINÉ
75, Rue du Théâtre-Grenelle, PARIS.
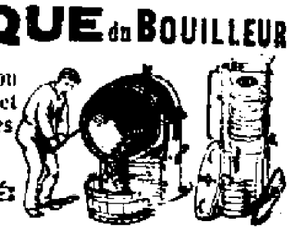

FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

Thé de Chine **LE DÉLICIEUX** *exclusivement composé de THÉS NOIRS de qualités supérieures.*
CHEZ Eugène THIBAULT, *Importateur*, NANTES.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Épiciers.* — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

8e ANNÉE. Vendredi 20 Octobre 1893. N° 42.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kereon.

SOMMAIRE — *I.* Congrégations romaines ; La cérémonie de profession religieuse ou du renouvellement des vœux pendant la sainte messe.

II. Chronique du diocèse : Nominations dans le clergé ; Grand-Séminaire ; Catholiques et Socialistes ; Retraite du départ ; Retraite de femmes donnée à Lesneven.

III. Nouvelles du monde catholique : Rome ; Le mois du Rosaire ; Les fêtes franco-russes ; Rennes ; Nevers ; Rouen ; Bibliographie.

IV. Annonces et Avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 22 Octobre. — 22e dimanche après la Pentecôte. Office du jour. Semi-double, vert. Mémoire de ste Hedwige, veuve.
Vêpres du suivant *(au Supplément.)* Mémoires du dimanche et de ste Hedwige.
Lundi, 23. — Fête du T. S. Rédempteur. Double-majeur, blanc.
Mardi, 24. — S. Raphaël, archange. Double-majeur, blanc.
Mercredi, 25. — S. Gouesnou, évêque *(au Propre diocésain.)* Semi-double, blanc.
Jeudi, 26. — S. Alor (ou Alour), évêque. Double, blanc.
Vendredi, 27. — S. Magloire, évêque. Semi-double, blanc.
Samedi, 28. — S. Simon et S. Jude, apôtres. Double de 2e classe, rouge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Plounévez-Lochrist ..... 22, 23, 24, 25 et 26 Octobre.
Saint-Pierre-Quilbignon .. 27 et 28 Octobre.

Missions recommandées : LAMPAUL-GUIMILIAU, du 15 au 29 Octobre. — Président, la 2e semaine, M. Favé, chanoine honoraire, curé de Plouguerneau.
ILE-TUDY, du 29 Octobre au 5 Novembre. Retour de Mission prêché par les RR. PP. Goguyer et J. Kervennic, de la Compagnie de Jésus.

Archives diocésaine de imper et Léon

Congrégations romaines. — *Décret relatif aux cas d'occurence et de concurrence des fêtes.* — Pour faire cesser les discussions entre liturgistes et les doutes communs au sujet de la prééminence à établir entre les fêtes primaires et secondaires du même rite, le Saint-Siège a fait rendre par la Sacrée Congrégation des Rites un décret qui règle ce point litigieux.

La question soumise à la Sacrée Congrégation était ainsi posée :

« Les fêtes secondaires de Notre Seigneur, de la Sainte Vierge, des anges, des saints apôtres et des autres saints, doivent-elles passer avant les fêtes primaires du même rite et de la même classe, mais d'une dignité moindre dans la personne, aussi bien en cas d'occurrence qu'en cas de concurrence et de renvoi ? »

La Sacrée Congrégation des Rites a rendu le décret suivant, approuvé et ratifié par le Souverain Pontife, à la date du 2 Juillet de la présente année :

« Les fêtes primaires, comme plus solennelles, doivent primer dans l'espèce les fêtes secondaires, en cas d'occurrence comme en cas de concurrence, selon la forme de la *Rubrique X* sur la *Translation des fêtes* n° 6. S'il arrive que ces fêtes soient transférées, on doit observer, dans leur translation, l'ordre prescrit dans la susdite *Rubrique* n° 7. Un tableau sera dressé des fêtes qui devront être tenues comme primaires ou secondaires. »

Conformément au décret susdit, le tableau suivant des fêtes a été établi. Par décision du Saint Siège, rendue à la même occasion, la fête de la Dédicace de la basilique du Très-Saint-Sauveur, ainsi que celle de la Dédicace des basiliques des saints apôtres Pierre et Paul, ont été élevées au rite double-majeur.

FESTA PRIMARIA IN CALENDARIO UNIVERSALI. — § I. *Duplicia primæ Classis.* — Nativitas Domini. — Epiphania Domini. — Pascha Resurrectionis. — Ascensio Domini. — Pentecostes. — Festum Corporis Christi. — Assumptio et Immaculata Conceptio B. M. V. — Nativitas S. Joannis Baptistæ. — Festum S. Joseph Sponsi B. M. V. — Festum SS. Apostolorum Petri et Pauli. — Festum Omnium Sanctorum. — Dedicatio propriæ Ecclesiæ. — Patronus, vel Titulus Ecclesiæ — Patronus Principalis Regionis, vel Diœcesis, aut loci.

§ II. — *Duplicia secundæ Classis.* — Circumcisio Domini. — Festum SSmæ Trinitatis. — Purificatio B. Mariæ V. — Annuntiatio B. Mariæ V. — Visitatio B. Mariæ V. — Nativitas B. Mariæ V. — Dedicatio S. Michaelis Archangeli. — Natalitia undecim Apostolorum. — Festa Evangelistarum. — Festum S. Stephani Protomartyris. — Festum SS. Innocentium Martyrum. — Festum S. Laurentii Martyris. — Festum S. Annæ, Matris B. M. V. — Festum S. Joachim, Patris B. M. V.

§ III. — *Duplicia majora per annum.* — Transfiguratio Domini. — Dedicatio Basilicæ SSmi Salvatoris. — Dedicatio S. Mariæ ad Nives. — Festum SS. Angelorum Custodum. — Dedicatio Basilicarum SS. Petri et Pauli Apostolorum. — Festum S. Barnabæ — Festum

S. Benedicti Abb. — Festum S. Dominici C. — Festum S. Francisci C. — Festum Patronorum minus Principalium.

§ IV. — *Alia Duplicia per annum.* — Dies Natalitia, vel quasi Natalitia uniuscujusque Sancti.

PRO ALIQUIBUS LOCIS. — S. Gabrielis Archangeli. — S. Raphaelis Archangeli. — Dies Natalitia, vel quasi Natalitia uniuscujusque Sancti. — Commemoratio Sanctorum, quorum Corpora, vel reliquiæ in Ecclesiis Diœceseos asservantur.

FESTA SECUNDARIA IN CALENDARIO UNIVERSALI. — § I. — *Duplicia primæ Classis.* — Sacratissimi Cordis Jesu.

§ II. — *Duplicia secundæ Classis.* — Festum SSmi Nominis Jesu. — Festum Inventionis S. Crucis. — Festum Pretiosissimi Sanguinis D. N. J. C. — Solemnitas SSmi Rosarii B. M. V. — Festum Patrocinii S. Joseph.

§ III. — *Duplicia majora.* — Exaltatio S. Crucis. — Duo Festa Septem Dolorum B. M. V. — Commemoratio B. M. V. de Monte Carmelo. — Festum SSmi Nominis B. M. V. — Festum de Mercede B. M. V. — Præsentatio B. M. V. — Apparitio S. Michaelis Archangeli. — Decollatio S. Joannis Baptistæ. — Cathedra S. Petri Ap. utraque. — Festum ejusdem ad Vincula. — Conversio et Commemoratio S. Pauli Ap. — Festum S. Joannis ante Portam Latinam.

PRO ALIQUIBUS LOCIS. — Officia Mysteriorum et Instrumentorum Passionis D. N. J. C. — SSmi Redemptoris. — Sanctæ Familiæ Jesu, Mariæ, Joseph. — SSmi Cordis Mariæ. — Desponsationis, Maternitatis, Puritatis, Patrocinii B. M. V. — Exspectationis Partus B. M. V. — B. M. V. Auxilium Christianorum. — Prodigiorum B. M. V. — Apparitionis B. M. V. Immaculatæ. — Commemoratio Omnium SS. Summorum Pontificum.

Item alia quæcumque festa sive Domini, sive B. M. V. sub aliquo peculiari titulo, sive Sanctorum, præter eorumdem natalem diem, uti Inventionis corporum, Translationis, Recensionis, Patrocinii et hisce similia.

Die 22 Augusti 1893.

Le double tableau ci-dessus a été **promulgué** par ordre du Saint-Père en date du 27 Août.

Nous croyons devoir reproduire également la décision suivante, bien qu'elle date déjà de plusieurs années :

La cérémonie de profession religieuse ou du renouvellement des vœux pendant la sainte Messe.

Le prêtre Joseph-Marie Finotti, de la ville de Colorado, dans l'Amérique septentrionale, a exposé ce qui suit à la Sacrée Congrégation des Rites. Invité à recevoir la rénovation des vœux des Sœurs de Saint-Joseph, il a constaté que la cérémonie avait lieu de la manière suivante : Les Sœurs récitent la formule des vœux avant de recevoir la très sainte Eucharistie. Chacune récite d'abord la formule, puis communie, et pendant la récitation, le prêtre se tient debout devant la balustrade ayant en main l'Hostie. Comme

Archives diocésaine de Quimper et Léon

cette coutume ne lui paraissait pas régulière, il a cru qu'il suffisait de suivre une méthode usitée ailleurs et d'après laquelle le prêtre, ayant dit *Misereatur* et *Indulgentiam*, se tourne vers l'autel et attend que toutes les religieuses aient dit la formule des vœux; alors ayant dit *Domine non sum dignus,...* il distribue la sainte Eucharistie. Or, ce prêtre, désirant savoir ce qu'il fallait faire dans cette circonstance, s'est adressé à la Sacrée Congrégation des Rites pour demander humblement la réponse aux doutes suivants :

I. Est-il permis de recevoir la rénovation des vœux de la première manière indiquée ci-dessus?

II. La vraie méthode est-elle celle que ce prêtre a suivie?

III. Au cas où ni l'une ni l'autre ne serait convenable, comment doit-on faire pour recevoir l'émission ou la rénovation des vœux?

La Sacrée Congrégation des Rites, sur le rapport du Secrétaire, et après avoir entendu l'avis d'un des Maîtres des cérémonies apostoliques, a répondu (10 Janvier 1879) :

Au Ier doute : Ce n'est pas permis, et cette coutume doit être absolument abolie.

Au IIe : Cette cérémonie se ferait plus convenablement en dehors de la messe, et elle ne peut être tolérée pendant la messe qu'à une condition : que la formule de rénovation des vœux soit prononcée à haute voix par une des religieuses, les autres s'y unissant de cœur.

Au IIIe : Il a été pourvu par la réponse au précédent.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Nominations dans le clergé. — Par décision de Monseigneur :

M. Kerbrat, momentanément retiré à Saint-Pol-de-Léon, est nommé recteur de Lanarvily ;

M. Le Pape, vicaire à Saint-Pol-de-Léon, sur sa demande, vicaire de son frère à Rumengol ;

M. Milin, vicaire à Rumengol, vicaire à Saint-Martin de Brest ;

M. Coliu, jeune prêtre, vicaire à Saint-Pol-de-Léon.

Grand-Séminaire. — En ce moment, le R. P. Goguyer, jésuite, de la résidence de Quimper, prêche la retraite de rentrée à laquelle prennent part 230 séminaristes, dont 99 nouveaux. Jamais jusqu'ici ce chiffre n'avait été atteint.

Dans quelques jours, hélas! 28 de ces jeunes gens — 10 nouveaux et 18 anciens — quitteront le séminaire pour passer une année à la caserne ; mais, on le voit et nous devons en bénir Dieu qui tire le bien du mal, la guerre faite au clergé, loin d'en tarir les sources, semble au contraire augmenter le nombre des vocations.

Mardi, avant l'ouverture de la retraite, Monseigneur, accompagné de M. Fléiter, vicaire général, s'est rendu au Séminaire, où il a souhaité à tous la bienvenue, en exprimant sa joie de trouver une réunion si nombreuse. Puis Sa Grandeur a terminé par des conseils tout paternels sur la manière de sanctifier l'année par la piété et le travail.

Mardi prochain, 24 Octobre, Monseigneur l'Évêque quittera sa ville épiscopale pour commencer son voyage *ad limina apostolorum*. Il tarde à Sa Grandeur d'aller déposer aux pieds du successeur de saint Pierre l'expression de sa foi et de son amour. Il y portera en même temps l'hommage du respect filial et de l'inaltérable dévouement des prêtres et des fidèles du diocèse de Quimper.

Nos vœux et nos prières accompagneront notre vénéré Évêque. Que Dieu lui accorde un bon voyage et un heureux retour !

Sa Grandeur sera accompagnée de M. le chanoine Queinnec, secrétaire général de l'Evêché.

Nous demandons à nos lecteurs de prier pour le rétablissement de M. l'abbé Bernard, vicaire général, en ce moment assez dangereusement malade. Après une saison aux Eaux d'Aix, il venait de rentrer à Quimper, avec une santé qui semblait refaite, quand, samedi dernier, après avoir dit la sainte messe, il fut frappé d'une attaque d'apoplexie. Son état, qui a d'abord inspiré des inquiétudes, tend à s'améliorer, et nous espérons que Dieu conservera longtemps encore M. Bernard à l'affection de ses nombreux amis, pour le plus grand bien du diocèse.

Catholiques et Socialistes. — Nos lecteurs savent que M. le Comte de Mun, inaugurant une série de conférences en province, présidera, dimanche prochain 22 Octobre, à Landerneau, une réunion de la Jeunesse catholique de Bretagne.

A cette occasion, certains journaux parlent de « campagne socialiste cléricale », entreprise « par des orateurs cléricaux, dans un but électoral, pour faire du bruit autour de leur nom. »

Dans cette accusation lancée gratuitement contre celui qui se dévoue, depuis plus de vingt ans, à la classe ouvrière avec le zèle désintéressé que l'on connaît, il y a moins d'ignorance que de mauvaise foi. On ne nie plus aujourd'hui — la chose serait difficile, — l'existence de la question sociale ; mais les avis sont partagés sur la manière de la résoudre. Quelques-uns se flattent de faire cesser, par la contrainte légale, les conflits du capital et du travail. Libre à eux de trouver excellent leur remède ; mais pourquoi calomnier ceux qui le jugent insuffisant et qui en proposent un autre qui — est-il nécessaire de le dire — est tout l'opposé des moyens prônés par les socialistes?

Or le Pape, sans rejeter, pour certains cas, l'intervention de la loi, enseigne que la solution doit être surtout demandée à l'observation des règles de la morale chrétienne, seule capable d'inspirer

Archives diocésaine de Quimper et Léon

au riche la vraie charité et au pauvre la résignation. M. de Mun et « les jeunes orateurs cléricaux qui l'aident dans sa tâche » suivent la doctrine de Léon XIII, qui est celle de l'Evangile. Le Rédempteur a fulminé contre les oppresseurs des pauvres ; mais, tout en maintenant le droit des pauvres à la justice, il n'a prêché à ceux-ci que la résignation et la patience. S'occuper des ouvriers, ne pas spéculer sur leur indigence, leur payer le juste salaire, les traiter en hommes et non en choses, leur laisser tout loisir pour vaquer à la vie morale, tout en maintenant le principe de la propriété individuelle, si énergiquement posé dans le Décalogue et renouvelé par le Christ : « Tu ne voleras point, » est-ce là, en bonne conscience, « du socialisme » ?... Est-ce là « faire métier de vivre aux dépens » du peuple ?...

Nous aussi, nous avons foi dans le « bon sens des électeurs ruraux » et autres, qui ne chercheront pas les « exploiteurs » dans les rangs des catholiques.

Quimper. — *Retraite du départ.* — Plus de 100 jeunes gens y prennent part. Ils sont heureux, édifiants.

Monseigneur veut bien, samedi, présider la cérémonie de la clôture.

Kerfeunteun. — Nous nous contentons ordinairement de parler une fois de chaque Mission donnée dans le diocèse. Si à une seconde reprise nous entretenons nos lecteurs de ce qui s'est passé dans la paroisse nommée plus haut, ce n'est pas pour donner plus d'importance à telle ou telle localité, mais c'est que l'érection d'une seconde croix communiquait à la cérémonie de clôture une importance et une signification véritablement toutes spéciales.

La deuxième semaine des pieux exercices venait de se terminer ; si la ferveur n'avait pas été plus grande que pendant les huit jours précédents, du moins l'affluence avait été beaucoup plus considérable ; dans l'église, trop petite, toute place était occupée, même les marches de l'autel. Le samedi, 1.200 communiants se présentaient à la Sainte-Table, dans le plus grand ordre et le plus profond recueillement.

Le lendemain, dimanche 15 Octobre, c'était, on peut le dire, toute la paroisse qui était réunie au bourg pour la procession finale. Cette fois encore le Crucifix est exposé au milieu du chœur ; comme celui qui a été érigé précédemment, il vient de Lochrist ; ce nom appartient à plusieurs localités dans notre diocèse, mais nous parlons ici de l'église autrefois paroissiale dont les droits ont passé depuis plusieurs années à l'église du Conquet. Or, le Christ que nous voyons aujourd'hui à Kerfeunteun offre dans sa conformation des détails qui permettent à l'archéologue de se prononcer avec certitude sur son ancienneté ! Cette image a bien plus de deux siècles d'existence, et puisqu'elle vient de Lochrist, on peut affirmer qu'à ses genoux bien souvent dom Michel Le Nobletz a répandu ses prières et fait entendre les accents de sa brûlante charité. Le Christ de Tréguévélec sera donc plus qu'une pieuse

image ordinaire, ce sera encore un précieux souvenir et presqu'une relique. Le peuple si religieux qui allait lui faire escorte le savait déjà et se sentait d'autant plus porté à vénérer le Christ au visage endolori.

Comme tous ceux de cette époque, celui-ci a les bras grandement étendus. Il me rappelait ce Christ qu'un Souverain Pontife fit placer au-dessus de la porte du *ghetto* dans la ville de Rome, avec cette inscription : « Tout le jour j'ai étendu mes mains vers ce peuple incrédule et opiniâtre, et il ne m'a même pas regardé. » Mais bien différent du Crucifix du *ghetto*, le nôtre rencontre des regards d'amour, pour le dédommager de l'incrédulité et des blasphèmes d'Israël. Le chemin par lequel il s'avance est renommé comme un des plus charmants qui se rencontrent, dans l'admirable campagne des environs de Quimper. En cette saison d'automne, les grands arbres qui l'ombragent présentent leur feuillage déjà jaunissant, le ciel est nuageux, et cet aspect, avec ce qu'il a de triste, semble convenir à cette marche pourtant triomphale du Dieu crucifié.

A peine le clergé est-il rangé au pied de la croix dressée à l'avance, M. le Curé-Archiprêtre de Saint-Corentin commence une allocution par le texte si bien choisi : « Vous tous qui passez par le chemin regardez, et voyez s'il est une douleur semblable à ma douleur. » Il n'a ajouté que quelques paroles, lorsque dans l'assistance se produit une poussée. Dans une foule de cinq mille personnes, il n'est pas étonnant qu'un tel incident ait donné lieu à une panique. Le bruit du premier mouvement, produit sans doute par des curieux désireux de mieux entendre le sermon. suffit pour amener une confusion qui bientôt s'étendit. Quelques-uns des prêtres qui entouraient la croix élevèrent fortement la voix, pour rassurer l'assistance, en affirmant que cette terreur était sans cause. Le chant trois fois répété du *Parce, Domine*, fit taire les conversations animées, et M. le Curé de la Cathédrale sut se faire écouter de cette foule, tout à l'heure si émue et si bruyante. Il allait bientôt terminer, quand une nouvelle panique se produisit, plus terrible cette fois. On a su depuis que plusieurs personnes ont été contusionnées ou blessées ; nous croyons d'ailleurs que ces accidents sont sans gravité. Quand le calme fut rétabli (et, cette fois, ce fut prompt et facile), M. Guillard, chanoine titulaire, procéda à la bénédiction solennelle de la Croix, et le Crucifix fut mis en place.

Il est donc là sur cette route tant fréquentée, disant « à tous ceux qui passent par le chemin », de contempler ses ineffables douleurs. Que de bonnes pensées, que de saints désirs résulteront de ces regards ! Il y a aujourd'hui des hommes qui sont nés au très chrétien pays de France, qui ont été baptisés, et qui renversent les croix. A chaque croix qui tombe il faut qu'une autre s'élève. Il y a longtemps qu'ils l'ont compris, les bons habitants de Kerfeunteun.

J'avais à peine quinze ans, quand me rendant *à la Mère de Dieu*, par un beau jeudi de carême, comme c'est l'habitude des

Archives diocésaine de Quimper et Léon

enfants de Quimper, je vis une scène qui se grava profondément dans ma mémoire. Non loin de la colonne qui supporte un groupe de la Très-Sainte Trinité, s'élevait alors dans le cimetière une grande croix de bois avec son crucifix ; elle était vieille et vermoulue. Or, ce jour-là, je vis autour du crucifix des hommes qui étaient montés sur des échelles et qui l'entouraient de cordes. Sur les marches de la croix, des femmes, quelques vieillards, étaient agenouillés et pleuraient. Bientôt le Christ descendit et fut reçu par des mains respectueuses ; les lèvres de ces vieillards, de ces femmes et de leurs petits enfants vinrent baiser et adorer les plaies du Sauveur. C'était comme une vision du Calvaire.

Quelques semaines après, une nouvelle croix s'élevait, non plus à la place de l'ancienne, mais à quelques pas sur le bord du chemin, et après les exercices d'une mission dont le souvenir n'est pas oublié, elle était aussi l'objet d'une bénédiction solennelle.

Bien longtemps encore, cette croix, érigée par le bon M. Bolloré, de si douce mémoire, se dressera devant les regards du peuple fidèle ; bien longtemps les croix de Tréguévélec et de Missilien apparaîtront comme un étendard protecteur sur Kerfeunteun et sur Cuzon ; mais que le temps les renverse, ou même que dans sa folie l'impiété les outrage, elles se relèveront et justifieront la parole prophétique : *Stat Crux dum volvitur orbis.*

Retraite de femmes donnée à Lesneven, *du 7 au 14 Octobre 1893. — 72 paroisses, 357 retraitantes.* — Plouguerneau, 31 ; Guipavas, 30 ; Plabennec, 17 ; Ploudalmézau, 17 ; Guissény, 17 ; Plouider, 16 ; Plouescat. 12 ; Cléder, 11 ; Plouzané, 11 ; Lannilis, 8 ; Plounéventer, 7 ; Plouguin, 7 ; Brélès, 7 ; Landerneau, 7 ; Guiclan, 7 ; Plougoulm, 6 ; Bourg-Blanc, 6 ; Loc-Eguiner, 6 ; Lambézellec, 6 ; Plougourvest, 5 ; Roscoff, 5 ; Milizac, 5 ; Le Drennec, 5 ; Lesneven, 4 ; Landéda, 4 ; Plougastel, 4 ; Gouesnou, 4 ; Saint-Thonan, 4 ; Lambézellec, 4 ; Plouarzel, 4 ; Tréflez, 4 ; Guilers, 4 ; Saint-Thégonnec, 4 ; Bodilis, 3 ; Lanarvily, 3 ; Saint-Renan, 3 ; Mespaul, 3 ; Plouvorn, 3 ; Saint-Frégant, 3 ; Lanrivoaré, 3 ; La Forêt, 3 ; Morlaix, 2 ; Santec, 2 ; Kersaint, 2 ; Bohars, 2 ; Plougar, 2 ; Plouzévédé, 2 ; Saint-Derrien, 2 ; Goulven, 2 ; Plouédern, 2 ; Plouvien, 2 ; Saint-Divy, 2 ; Landunvez, 2 ; Taulé, 2 ; Ploudiry, 1 ; Hanvec, 1 ; Lanhouarneau, 1 ; Tréouergat, 1 ; Sibiril, 1 ; Lanneufret, 1 ; Quimper, 1 ; Tréflaouénan, 1 ; Ploudaniel, 1 ; Saint-Méen, 1 ; Kernilis, 1 ; Plouénan, 1 ; Landivisiau, 1 ; Trégarantec, 1 ; Recouvrance, 1 ; Ploumoguer, 1 ; Plounévez-Lochrist, 1 ; Le Folgoët, 1.

Retraite bretonne pour les femmes à Quimper, *du 7 au 14 Octobre. — Paroisses, 25 ; retraitantes, 40.* — Clèden-Cap-Sizun, 5 ; Douarnenez, 5 ; Ergué-Armel, 3 ; Quimper, 3 ; Fouesnant, 2 ; Landeleau, 2 ; Telgruc, 2 ; Crozon, 1 ; Dinéault, 1 ; Elliant, 1 ; Briec, 1 ; Chateaulin, 1 ; Esquibien, 1 ; Ile de Sein, 1 ; Le Juch, 1 ; La Roche, 1 ; Pont-l'Abbé, 1 ; Pleyben, 1 ; Plonévez-Porzay, 1 ; Plonévez-du-Faou, 1 ; Trégarantec, 1 ; Ploaré, 1 ; Trégourez, 1 ; Tréguennec, 1.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — *Le nouvel antipape maçonnique.* — Une très grave nouvelle arrive de Rome. Au convent de l'arrière-maçonnerie, — de celle-là dont les autres ne sont que les instruments, — il a été décidé que la suprême grande-maîtrise dogmatique serait transférée de Charleston à Rome. Par 48 voix contre 25, Adriano Lemmi, a été élu grand maître.

Celui-ci, en devenant chef suprême du directoire dogmatique, abdique, paraît-il, son titre de chef du directoire suprême exécutif ; il doit se faire remplacer dans cette charge par un autre juif, jeune avocat inscrit au barreau de Rome, Umberto dal Medico, un vrai forcené, dans lequel il y aurait l'étoffe d'un Mazzini.

Ainsi les trois grands chefs de la franc-maçonnerie : le grand maître, Adriano Lemmi, le chef du pouvoir exécutif, dal Medico, et le secrétaire permanent du directoire administratif, siégeant à Berlin, le banquier Bleichroeder, sont *trois juifs : deux juifs italiens et un juif prussien.*

On sait que l'anti-pape luciférien est, depuis quelque temps, installé au palais Borghèse, en face du palais-prison où siège le vicaire de Jésus-Christ.

Entre Celui-ci et celui-là, il n'y a plus que la monarchie excommuniée de Savoie, faible rempart en vérité. En effet, voici ce que publiaient récemment les journaux de Rome :

« Le grand-maître Lemmi a fait une visite à M. Giolitti, au ministère de l'intérieur. Le Grand-Orient est arrivé au palais Braschi, en voiture fermée. Dès l'entrée et dans les escaliers, il fut salué avec de grandes marques de respect par les employés et les huissiers .·. qui se trouvèrent sur son passage. L'huissier en chef vint à la rencontre de l'illustre visiteur, l'introduisit dans l'antichambre réservée et l'annonça à son Excellence, qui promptement accourut pour recevoir M. Lemmi, le faisant passer avant une trentaine de personnes, parmi lesquelles des sénateurs, des députés, des fonctionaires qui attendaient.

« L'entretien entre S. Exc. M. Giolitti et S. Exc. maçonnique dura une heure. »

Ces tristes rapports de la secte néfaste avec les gouvernants actuels pronostiquent certainement une nouvelle campagne antireligieuse.

Le Mois du Rosaire a Rome. — *L'Apostolat de la prière.* — Mais « les portes de l'enfer ne prévaudront point contre l'Eglise », qui « a les paroles de la vie éternelle », et le Pape — outre l'assistance divine, bien visible, — ne manque pas de consolations au milieu de ses épreuves.

Les catholiques de Rome ont répondu avec un admirable élan

Archives diocésaine de Quimper et Léon

de foi aux pressantes exhortations du Souverain Pontife en faveur de la dévotion du Rosaire. Et pour que les accents de cette prière s'élèvent sur le seuil même de la demeure de Léon XIII, pour forcer la porte de sa captivité, pour consoler son cœur si débordant de piété et de confiance envers Marie, c'est dans la Basilique vaticane, à l'autel de Notre-Dame-du-Rosaire, que les Sociétés catholiques de Rome ont convoqué à cet effet leurs agrégés et les autres fidèles. Ils y étaient plus de vingt mille, le 9 Octobre dernier...

Plusieurs EEmes cardinaux assistaient à la cérémonie dans une tribune réservée. Le Souverain Pontife y assistait aussi, avec les prélats de sa cour, dans l'embrasure de la grande fenêtre de la salle de la Loggia sur le vestibule de la Basilique, où arrivaient ainsi jusqu'au Vicaire de Jésus-Christ les accents de la prière que faisait pour lui le peuple chrétien.

Deux jours après (le 11 Octobre), le Saint-Père a reçu en audience de nombreuses députations des divers diocèses de la Péninsule, notamment les représentants de l'Apostolat de la prière, ayant à leur tête le Directeur général de l'Œuvre pour l'Italie, le R. P. Vitali, Barnabite.

Léon XIII a exprimé sa vive satisfaction des sentiments de dévouement qui lui ont été exprimés. Cette nouvelle preuve d'amour le fortifie dans l'abandon où le laissent quelques fils ingrats, mais toujours aimés, et lui font oublier la haine acharnée avec laquelle on persécute l'Eglise et la Papauté.

« L'Apostolat de la prière, a ajouté Léon XIII, est une plante nouvelle qui croit dans le jardin du divin jardinier et qui, née d'hier, se montre déjà vigoureuse et étend ses rameaux et son ombre bienfaisante sur tout le monde chrétien, réunissant des fidèles de toutes les nations et de tout l'univers.

« Cela suffirait pour lui rendre cette œuvre chère ; mais il existe encore un autre motif qui la désigne à son affection. Les membres de cette association ne sont pas seulement les apôtres de la prière ; ils sont les apôtres de la prière au Sacré-Cœur de Jésus. »

Ici, le Saint-Père montre l'excellence de cette dévotion d'où la société attend son salut, puisqu'elle est l'antithèse du grand mal de la société moderne, l'égoïsme. Il recommande de répandre cette dévotion, et il termine en disant que lui aussi ne cesse pas d'élever ses mains et sa voix vers le Ciel pour implorer la miséricorde divine sur le monde chrétien, et en particulier sur l'Italie.

Les fêtes franco-russes. — La France tout entière est sous le coup de la joie patriotique causée par l'arrivée de la flotte russe à Toulon. Les journaux sont pleins de détails sur les fêtes qui se donnent, à cette occasion. Les catholiques prennent part à ces manifestations, en exprimant le regret, comme nous l'avons fait dans un de nos précédents numéros, que, dans le programme officiel, rien ne s'élève au-dessus du matérialisme. Danses et bouquets, patriotisme sans aucune idée qui dépasse la terre ! C'est à peine si un poëte, M. J. Aicard, dans une pièce de vers lue à l'amiral Avellan, a osé prononcer le nom de Dieu, en redisant le cri populaire des Russes : « Que Dieu garde le Tsar ! »

Cependant les reporters des journaux les moins religieux ont été frappés, à bord des navires russes, de la place qu'y tient la pensée religieuse.

Comme le dit très bien *la Croix* :

« Nos sans-Dieu ont beau faire, la Russie n'ignore pas que, sous l'écorce officielle qui s'efforce de cacher honteusement l'âme de la France — qu'elle détient captive, — il y a autre chose que des bayadères et des passions grossières

« C'est donc en vain que nos gouvernants disent aux Russes : Il n'y a plus de Dieu en France !

« Nos clochers, nos croix, notre clergé protestent partout.

« Le plus beau des vapeurs allant au-devant de la flotte, disent les journaux, a été *l'Estafette*,, bateau frété par le Cercle ouvrier de l'abbé Pastoret. Le clergé était à bord.

« A Lyon, la colline et la basilique de Fourvières rayonneront de mille feux, comme au 8 Décembre. La Commission des pèlerinages a décidé de faire cette démonstration et de manifester ainsi le grand pèlerinage de Marie à ces schismatiques grecs, qui conservent si heureusement le culte de la Sainte Vierge. »

Mgr l'Evêque de Digne a prescrit un *Te Deum* solennel, qui sera chanté dans toutes les églises de son diocèse, le dimanche 22 Octobre.

***

Au milieu de ces brillantes fêtes, on annonce la mort du maréchal de Mac-Mahon, duc de Magenta, ancien président de la République, qui vient de terminer, à l'âge de 85 ans, par une mort chrétienne une vie glorieuse toute consacrée au service de la France.

RENNES. — *Intronisation solennelle de S. G. Mgr Labouré.* — Mercredi, 11 octobre, à sept heures du soir, Mgr Labouré est arrivé à Rennes et est descendu au grand séminaire.

« Jeudi matin, 12 octobre, dit la *Semaine religieuse* de Rennes, a eu lieu l'intronisation solennelle.

« A dix heures moins un quart, un imposant cortège se déroule sur la place Sainte-Melaine et descend, à travers les grandes rues, jusqu'à l'église métropolitaine.

« Monseigneur l'archevêque, à genoux dans le grand salon épiscopal, baise le crucifix que lui présente M. le doyen du Chapitre et se met en marche. Bientôt le nouvel archevêque de Rennes apparaît sur le seuil du palais. Toutes les communautés de la ville et un nombreux clergé, — près de cent chanoines en mosette, — précèdent Sa Grandeur.....

« A dix heures et demie, le cortège pénétrait dans l'église métropolitaine, inondée d'un peuple immense, resplendissante de

Archives diocésain de Quimper et Léon

lumières, et dont les murs, naguère voilés de tentures funèbres, retentissaient enfin des cantiques d'allégresse. »

« Dans un discours plein de flamme apostolique et de vrai piété, Monseigneur dit entre autres choses : « La mission de l'évêque m'est confiée par Dieu, « et cette mission tient dans ce mot : *Fi-* « *nem fidei, salutem animarum* (S. Pierre). Je m'y conformerai ; « — les serments de mon sacerdoce et de mon pontificat m'y obli- « gent ; c'est la leçon de la Croix sous laquelle j'ai abrité ma vie « épiscopale. — C'est l'attente de l'Eglise, qui, depuis dix-huit « siècles, sous tant de formes différentes, mais avec une ardeur « incessante, s'est consacrée aux âmes.

« Grâce à Dieu, le devoir est rendu facile dans ce religieux dio- « cèse, sur cette terre de Bretagne, si persévérante et si indompta- « ble dans sa foi. »

» Monseigneur termine en demandant des prières et en renouvelant l'assurance de ses paternelles et inépuisables affections pour tous ceux que la Providence vient de lui confier. »

Nevers. — *Suppression de traitements ecclésiastiques.* — Un cas exceptionnel, très odieux, s'est produit pendant les élections (le 14 Août), dans le Nivernais. Deux curés ont été privés de leur traitement, à la demande des candidats ennemis de l'Eglise.

L'Evêque, après une enquête établissant qu'aucun des griefs mis en avant n'existait, protesta avec pièces à l'appui.

Et le ministre, ne voulant pas revenir sur sa décision ni reconnaître son erreur, répond aujourd'hui : « C'est vrai, MM. les curés sont innocents ; mais *le sacristain* de l'un d'eux et *la femme du sacristain* ont distribué un journal hostile aux institutions républicaines et *il doit être* l'instigateur ; nous le frappons donc à regret. »

Or, le journal visé, dit la *Semaine religieuse*, est un journal hebdomadaire *républicain*, *la Croix du Nivernais*. Citons la *Semaine religieuse* :

« Fidèle aux recommandations de Léon XIII, *La Croix* accepte loyalement la République ; elle ne combat que les mauvais républicains et les mauvaises lois républicaines.

« Ce programme paraît-il, déplaît aux ministres du jour ; car ils poursuivent cette feuille et ceux qui la propagent, d'une haine implacable..... »

On a déjà démontré cent fois que les suppressions de traitements ecclésiastiques sont une injustice, parce qu'ils sont une indemnité, une dette publique.

« Mais, dit le *Monde*, le cas des deux prêtres de Nevers est digne d'une particulière attention. Ils sont frappés pour ce seul motif qu'ils ont favorisé la propagation dans leurs paroisses d'un journal religieux.

« Ainsi, un ministre quelconque s'arrogera maintenant le droit de régler ce que les ministres de la religion ont ou n'ont pas la permission de lire ou de faire lire. Il s'agit, notons-le bien, de

publications qui, à aucun titre, ne tombent sous le coup de quelque loi que ce soit. — Et si un curé se permet de répandre un journal catholique, au sein d'une population où les journaux les plus odieusement immoraux ou les plus dangereusement anarchistes circulent en toute liberté, il suffira que ce journal catholique ne plaise pas à M. le ministre ou à quelques politiciens d'estaminet auxquels le ministre veut être agréable, pour que ce curé soit privé de la modeste allocation qui le fait vivre et qui lui est due, en vertu d'engagements nationaux obligatoires. »

La *Semaine Religieuse* de Nevers termine sa vigoureuse protestation par la remarque suivante pleine d'à-propos :

« En ce moment même, une agitation formidable gronde dans le Nord de la France. On voit des députés, qui émargent au budget de l'Etat, fomenter le désordre et la grève, répandre les feuilles les plus anarchistes, les plus révolutionnaires parmi les ouvriers. Le Gouvernement se garde bien de les faire arrêter, ou même de suspendre leur traitement. Mais deux prêtres sont accusés *faussement* par quelques politiciens sans aveu d'avoir répandu un journal honnête ; aussitôt ils sont frappés !

« Quel est l'honnête homme, en France, qu'une pareille injustice n'indignera pas ? »

Rouen. — *Est-ce un châtiment ?* — Tous les journaux ont raconté les scènes sacrilèges qui ont déshonoré Bolbec et Lillebonne au lendemain du succès électoral de M. Léon Desgenétais, député du Hâvre.

Pour célébrer sa victoire sur M. le baron Piérard, on organisa la petite fête suivante :

On construisit un cercueil dans lequel était, soi-disant, le candidat non élu ; ensuite, on fit aussi une croix ; un autre fit, avec de l'eau et du sel, de l'eau bénite, et on procéda à l'enterrement avec tout l'entrain voulu pour une telle fête ; pour finir, on descendit le cercueil dans une fosse d'aisances.

Le lendemain ou surlendemain, les deux hommes qui avaient porté la croix et l'eau bénite moururent presque subitement ; un de ces malheureux réclama un prêtre ; on n'eut pas le temps d'en trouver un.

Il restait à dire le genre de paralysie qui a atteint celui qui descendit le cercueil dans la fosse d'aisances. Cet homme-là maintenant ne peut rester ni debout, ni assis, ni couché ; il est obligé de rester à genoux, il garde éternellement la position qu'il avait prise pour accomplir le dernier acte du sacrilège.

Il restait à dire enfin que, depuis l'élection dont l'issue a été saluée par ces affreuses saturnales, le nouvel élu, M. Léon Desgenétais, était gravement malade d'une fièvre cérébrale. Dans son délire, il voyait Bolbec en flammes et livré aux révolutionnaires, à ses amis dont il prévoit les excès, dont il n'a point voulu empêcher les insultes sacrilèges.

On se disait que le châtiment serait épouvantable, si les hur-

Archives diocésaine de imper et Léon

leurs de l'autre jour, après avoir enterré le vaincu en effigie, allaient être obligés d'enterrer le vainqueur en réalité. Et cette triste prévision s'est réalisée, le nouvel élu a succombé à la maladie dont il était atteint, et toute la bande des hurleurs qui avait donné le spectacle de ses scandales, le soir de l'élection, a été obligée de suivre le cercueil de son chef.

Laissez passer la justice de Dieu.

BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES RELIGIEUSES, PHILOSOPHIQUES, HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES, *Revue mensuelle publiée par des Pères de la Compagnie de Jésus.*

Sommaire de la livraison du 15 octobre 1893

I. L'éducation dans l'Université. P. J. BURNICHON. — II. Sur trois X en fer trouvées en Chine, P. L. GAILLARD. — III. Centenaire de Marie-Antoinette, P. V. DELAPORTE. — IV. L'Exposition Historico-Européenne de Madrid — (deuxième article), P. L. CASTETS. — V. Alaska : Mœurs et coutumes (Deuxième article), P. A. RAGARU. — VI. Mélanges et critiques : Bulletin scripturaire, P. J. BRUCKER ; Deux lettres inédites de Leibniz, P. J. MARTINOV ; Une pédagogie latine traduite en français, P. F.-X. PASSARD. — VII. Actes du Saint-Siège : Lettre encyclique de S. S Léon XIII aux évêques de Hongrie ; Lettre encyclique de S. S. Léon XIII sur le Rosaire de Marie. — VIII. Tableau chronologique des principaux événements du mois, P. P. F.

Les *Pilules de Vallet* ont été approuvées et recommandées par l'Académie de Médecine de Paris, pour la guérison de la *chlorose*, des *pâles couleurs*, de l'*anémie*, des *pertes de sang* et *pertes blanches* et de tous les états d'épuisement ou de faiblesse générale.

Nota. — Les Pilules Vallet *(vraies)* sont blanches et sur chacune est écrit le nom Vallet. Toutes pharmacies : le flacon : 3 fr., le demi-flacon : 1 fr. 50. Fabrication, 19, rue Jacob, Paris.

Goudron Guyot véritable, 19, rue Jacob, Paris. Boisson hygiénique, affections de poitrine, de la gorge et de l'estomac. Prix : 2 francs. Toutes pharmacies

AVIS

Messieurs CHRISTOFLE & Cie ont l'honneur de faire connaître aux nombreuses personnes qui savent apprécier la supériorité de leurs Couverts et Orfèvrerie, que leur seul représentant à *Quimper* est M. GUIBOURG, horloger bijoutier, *6, quai du Parc*, qui a son assortiment au complet.

N. B. — M. GUIBOURG, notre représentant, enverra gratuitement, à toute personne qui en fera la demande, un Album complet qui restera sa propriété.

E. LEFÈVRE

Chirurgien-Dentiste

du Lycée de Quimper et de Communautés religieuses du Finistère, à Quimper, seul Dentiste diplômé de l'Ecole Dentaire de Paris, reconnue d'utilité publique et subventionnée par l'Etat,

visible tous les jours, le vendredi excepté, 6, rue Saint-François, 6,

A QUIMPER

DENTIERS FRANÇAIS, ANGLAIS ET AMÉRICAINS

RÉPARATION IMMÉDIATE DE TOUS LES APPAREILS DENTAIRES

PRIX MODÉRÉS

Clinique gratuite pour les indigents tous les jours, de 8 à 10 heures.

N. B. — Tous les appareils dentaires sont posés avec toutes les garanties désirables.

CABINET DEBRAY

Cabinet dentaire et Atelier de fabrication et de réparation, *2, rue Astor* (près la Halle), *à Quimper*.

M. F. PÉZIEUX, Chirurgien-Dentiste diplômé, est tous les jours, à la disposition des clients, à l'exception du vendredi.

M. HÉLOT *est visible tous les jeudis.*

Dents artificielles, systèmes français et américains. Réparation immédiate de tous les appareils dentaires. — *Prix modérés.*

On trouve chez l'auteur : « *Aux Mères de Familles* », par F. PÉZIEUX, 2, rue Astor (près la Halle), à Quimper.

VÊTEMENTS Ecclésiastiques — JODELAIS, Jeune, 20, RUE VERDELET (ancre rue des Ursulines), Quimper, *Fournisseur du Grand-Séminaire*

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac, et de rhumatismes*, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à Emile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

Cinquante ans de ministère paroissial et d'autorité épiscopale en Anjou, Mgr Angebault et Mgr Freppel. Étude, par J. Subileau, curé-doyen de Montreuil-Bellay et chanoine honoraire de Saint-Denis. Ce présent écrit, qui vient de paraître en deux parties chez l'éditeur Flammarion, à Paris, a pour but la révélation d'un état de choses : Le pouvoir que se sont attribué et qu'ont exercé, depuis cinquante ans, deux évêques d'Angers sur leurs prêtres et sur le peuple de l'Anjou, et l'abnégation avec laquelle les prêtres et le peuple s'y sont soumis, quelle qu'en ait été souvent l'exagération.

Ceci n'est pas un livre, c'est le rappel de faits, d'événements contemporains, la publicité donnée à des correspondances, la mise en ordre, par dates, de notes prises pour constater des impressions, garder des souvenirs.

Le lecteur remarquera dans cet ouvrage : Le mérite littéraire, la droiture d'intention, le patriotisme, le courage de l'auteur, un caractère.

Prix de chaque partie : **5 francs.**

PENSION DE FAMILLE
RECOMMANDÉE
à MM. les Ecclésiastiques.

TABLE D'HOTE TRÈS CONFORTABLE
Rue de la Clef, n° 4, à PARIS
(près la Gare d'Orléans)

Thé de Chine LE DÉLICIEUX *exclusivement composé de THÉS NOIRS de qualités supérieures.* CHEZ Eugène THIBAULT, *importateur,* NANTES.

PASTILLES PECTORALES
DES FRÈRES DE L'INSTRUCTION CHRÉTIENNE DE PLOERMEL
au Goudron, Réglisse et Baume de Tolu, préparées sous la direction de Fd LAHAY, pharmacien de 1re classe à Ploërmel.

Très efficaces dans les rhumes, bronchites, enrouements, toux chroniques, ces *Pastilles* se recommandent encore aux personnes qui fatiguent de la voix : *orateurs, chanteurs, professeurs.*

La boîte de PASTILLES DES FRÈRES DE L'INSTRUCTION CHRÉTIENNE contient CENT PASTILLES environ et coûte **1 franc** seulement.

Gros et demi-gros : FRÈRE ANGÉSILE-JOSEPH, à Ploërmel (Morbihan). — Dépôt à Saint-Brieuc, pharmacie COUSON.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Epiciers.* — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché

8e ANNÉE. Vendredi 27 Octobre 1893. N° 43.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMERO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* La fête de la Toussaint.

II. Chronique du diocèse : Lettre de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon annonçant son voyage *Ad limina ;* Son départ pour Rome ; Quêteurs étrangers ; Albert de Mun à Landerneau.

III. Nouvelles du monde catholique : Les fêtes franco-russes ; Funérailles de Mac Mahon ; Les écoliers russes et les écoliers français ; Assemblée de l'Union des Œuvres catholiques.

IV. Bibliographie.

V. Annonces et Avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 29 Octobre. — 23e dimanche après la Pentecôte. Office du jour. Semi-double, vert.

Aux vêpres, mémoire des Saints Anges (si l'on fait, le lendemain, de l'office votif).

Lundi, 30. — De la férie — ou office votif des Saints Anges. Semi-double, blanc.

Mardi, 31. — Vigile de la Toussaint, jeûne. — De la férie, — ou office votif des Saints Apôtres. Semi-double, rouge.

Mercredi, 1er Novembre. — FÊTE DE TOUS LES SAINTS. Double de 1re classe, avec octave, blanc.

Après les vêpres de la fête, vêpres des Morts.

Jeudi, 2. — Commémoraison de tous les fidèles trépassés — FÊTE DES MORTS. — Double, noir.

Vendredi, 3. — S. Guinal, abbé. Semi-double, blanc.

Samedi, 4. — S. Charles Borromée, Evêque. Double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Saint-Pierre-Quilbignon .. 29, 30 et 31 Octobre.
Plabennec ..... 1, 2, 3 et 4 Novembre.

Mission recommandée : ILE-TUDY, du 29 Octobre au 5 Novembre. Retour de Mission prêché par les RR. PP. Goguyer et J. Kerveunic, de la Compagnie de Jésus.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

LA FÊTE DE LA TOUSSAINT. — L'IDÉE VRAIE DU SAINT ET DE LA SAINTETÉ. — Tous les saints que nous honorons en ce jour étaient sur la terre de pauvres humains comme nous, faits de sang et de chair comme nous, aussi faibles que nous, passionnés comme nous, souvent plus fortement tentés et éprouvés que nous... Nous les voyons sous l'auréole, et c'est ce qui nous décourage ; il faut les voir tels qu'ils furent, c'est-à-dire dans la poussière du combat de la vie, et c'est ce qui nous ranimera. Je ne dis pas assez : c'étaient des hommes pleins de défauts et souvent de péchés comme nous. Et encore à cet égard vous vous faites illusion. Toutefois, je dois le confesser, l'illusion ici est beaucoup moins votre faute que la nôtre. C'est notre faute à nous, historiens de la vie des saints, qui, à force de vouloir rendre ces vies édifiantes, les rendons décourageantes en les plaçant si haut, dans une vertu si sublime, qu'on désespère de suivre la trace de ces êtres aériens, qui n'ont pas été pétris de notre limon terrestre, mais qui sont faits de je ne sais quelle essence éthérée. La vérité est qu'un saint est originairement un fils d'Adam comme nous, lequel durant sa vie mortelle a été trop souvent pécheur ainsi que nous. Et la seule différence, mais la grande différence, qui existe entre le pécheur et le saint, c'est que l'un reste dans son péché et que l'autre s'en retire par la grâce de Dieu ; c'est que le pécheur se laisse aller à ses penchants mauvais, tandis que le saint y résiste, ou qu'il remonte au bien quand il est tombé dans le mal. L'intérêt de la vie des saints consiste dans le spectacle de ce combat moral où, vaincus un instant, ils redeviennent vainqueurs par la grâce de Dieu, et obtiennent finalement le prix de la victoire.

Enfin, non seulement nous estimons que les saints sont d'une autre nature que nous, mais nous leur supposons des conditions d'existence, de milieu, d'occupations toutes différentes des nôtres. C'est un autre genre d'illusion. A force de les voir, dans les images qu'on en fait, revêtus de pourpre et d'or, avec la couronne au front ; à force de les entendre chanter par la poésie et exalter par l'éloquence, on s'habitue à les regarder comme des créatures à part, dont la vie a été une longue extase sur cette terre, laquelle ils ont à peine effleurée du bout de leurs ailes. Rien de plus faux et de plus funeste que cette imagination.

Remettons-les dans leur cadre : c'est le cadre ordinaire de l'existence commune. Si par exemple vous eussiez vécu en Galilée au temps d'Hérode et d'Auguste, vous eussiez rencontré peut-être, quelque soir, un pauvre charpentier qui revenait bien las, en habits de travail et portant ses outils, regagner sa maisonnette, où sa femme l'attendait en préparant son souper : c'était saint Joseph revenant à Nazareth, auprès de Marie son épouse. Si vous eussiez vécu au temps de la prédication évangélique, vous promenant le long d'un lac galiléen, vous auriez vu quelques hommes, raccommodant leurs engins de pêche, en causant entre eux de poissons, de beau temps et de tempête, et aussi je présume de la politique d'alors : c'étaient saint Pierre et saint Jean... Si vous eussiez

vécu à Corinthe, du temps du proconsul Gallion, vous auriez rencontré un petit tapissier juif, de chétive apparence, qui travaillait à son métier chez deux de ses compatriotes, Prisca et Aquilée : ce tapissier, faiseur de tentes, c'était saint Paul. Si vous eussiez vécu à Rome du temps de Dioclétien, vous eussiez rencontré peut-être deux étudiants en médecine qui arrivaient de l'Arabie et cherchaient à se faire une clientèle en ville : c'étaient saint Cosme et saint Damien. Si vous eussiez vécu en Italie du temps de Philippe II d'Espagne, vous eussiez vu un jeune écolier qui travaillait bien en étude, priait bien à la chapelle, mais qui ne jouait pas moins bien à la récréation ; cet écolier, c'était saint Louis de Gonzague. Et plus tard, ce pauvre petit pâtre du pays des Landes, que vous eussiez rencontré sous le chêne de la prairie avec ses quelques moutons, ou portant son grain à moudre au moulin du voisinage, c'était saint Vincent-de-Paul.

Si l'on vous eût dit alors : « Ce sont des saints que tous ces hommes, préparez-leur des autels ; » vous vous seriez récriés : « Quoi ! un saint, ce n'est que cela ! » Mon Dieu, oui, ce n'est que cela ; ce n'est qu'un homme, un ouvrier, un paysan, un écolier, mais surélevés, transfigurés par la grâce ; et voilà pourquoi j'en conclus que vous aussi vous pouvez vous transfigurer et devenir saints comme eux, par cette même grâce de Dieu.

Et si vous le pouvez, vous le devez. (MGR BAUNARD.)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

LETTRE PASTORALE

DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE QUIMPER ET DE LÉON

Annonçant au Clergé et aux Fidèles de son Diocèse

SON VOYAGE « AD LIMINA APOSTOLORUM »

HENRI-VICTOR-FÉLIX VALLEAU, par la grâce de Dieu et du Saint Siège apostolique, Evêque de Quimper et de Léon,

Au Clergé et aux Fidèles de notre Diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Nos Très Chers Frères,

Déjà plus de huit mois se sont écoulés, depuis le jour où il Nous a été donné de venir au milieu de vous. Nous y venions le cœur rempli des espérances que Nous faisait concevoir votre esprit profondément chrétien. Nos espérances n'ont pas été trompées, et Nous remercions la divine Providence de Nous avoir fait la part aussi belle.

Maintenant que Nous vous connaissons, Notre constante pensée

Archives diocésai d Quimper et Léon

est d'aller aux pieds du Suprême Pontife, pour lui dire le besoin que vous éprouvez de ses bénédictions, et lui porter l'expression de vos sentiments de respect et d'attachement pour l'Eglise et pour son Chef.

Cette pensée, N. T. C. F., Nous allons la réaliser, et c'est pour vous donner part à Nos émotions, que Nous Nous hâtons de vous le faire savoir.

Voir le Pape, converser avec lui, entendre ses conseils, y-a-t-il rien qui puisse réjouir davantage un cœur chrétien ! Nous n'oublierons jamais, N. T. C. F., le bonheur que Nous avons eu, il y a déjà bien des années, d'approcher le saint Pontife Pie IX. L'impression profonde produite en Nous par la vue et la parole du Vicaire de Jésus-Christ n'a rien perdu de sa vigueur. C'était le 14 Mai 1877, fête de saint Isidore. Le cœur tout ému, Nous traversâmes cette dévouée Garde Suisse, seule protectrice du roi qui règne au Vatican. Montant les degrés qui conduisent à la chambre du Pontife, Nous en franchissons le seuil. L'auguste vieillard parut bientôt entouré des Cardinaux. Il portait sur son front les traces des soucis de l'Eglise, plus encore que celles de son grand âge. Les quelques heureux qui m'accompagnaient se précipitèrent à genoux avec moi. Le Pontife, avec un visage souriant et paternel, se dirigea vers chacun de nous, posa sur notre tête sa main tremblante et nous bénit. Impossible de vous dire, N. T. C. F., la profonde émotion qui surabondait en nous, durant l'instant trop court passé sous la main bénissante du Vicaire de Jésus-Christ.

Vingt ans bientot passés n'ont pas affaibli la grandeur de ce souvenir. Depuis ce jour, N. T. C. F., Nous n'avons cessé d'être rempli du désir toujours croissant de Nous voir encore aux pieds du Suprême Pontife, pour lui dire de nouveau Notre amour et Notre dévouement pour la sainte Eglise et son premier Pasteur. Sans doute, Nous ne retrouverons plus ce même Pie IX ; mais comme Elie, il a laissé son manteau à un successeur, dans lequel le souffle de Dieu n'est pas moins sensible. C'est la même sagesse, c'est la même grandeur, la même énergie. C'est la même largeur de vue, le même amour pour l'humanité, la même affection pour la France et j'ajoute, sur sa parole, la même bienveillance particulière pour le bon peuple de Bretagne.

Du reste, N. T. C. F., Notre passage à Rome prendra une importance particulière de la haute situation où la divine Providence Nous a placé.

Nous n'irons pas seulement auprès du Pontife Suprême pour satisfaire Notre dévotion au Père commun des fidèles, pour déposer à ses pieds l'expression de Notre obéissance et de Notre dévouement particulier. Non ! Notre mission sera plus grande et plus solennelle. Nous irons aussi en votre nom : Vicaires généraux, Chapitre de Notre Eglise Cathédrale, Archiprêtres, Doyens, Recteurs, Vicaires, Professeurs et élèves des écoles cléricales et religieuses de Notre grand et populeux diocèse. Nous aurons à lui dire, pour sa consolation et la Nôtre, tout ce qu'il y a dans vos cœurs

d'admiration pour sa sagesse inspirée, de dévouement pour sa personne sacrée, d'empressement à suivre ses conseils, et de reconnaissance pour l'amour particulier qu'il porte à notre chère patrie. Pour vous aussi, Nos bons et pieux fidèles, que nous aurons de choses douces à lui dire ! Nous demanderons à Dieu de donner à Notre voix une ardeur sans pareille, pour que Nous puissions exprimer au saint Pontife, assez éloquemment, les sentiments de vos cœurs et votre dévouement à la sainte Eglise et à son Chef. Nous lui dirons : « Très-Saint Père, Nous sommes l'heureux Evêque de ce peuple de Cornouaille et de Léon, Chrétiens inébranlables, cœurs droits et ardents, toujours prêts à verser leur sang pour défendre les saintes causes de l'Eglise et de la Patrie. » Nous n'aurons pas de peine, N. T. C. F., à attirer sur vous ses plus précieuses bénédictions, car Nous savons qu'il vous connait et qu'il apprécie votre foi. Il vous a vus à l'œuvre, quand vos frères portaient si fièrement le drapeau de l'Eglise aux jours immortels de Mentana et de Castelfidardo. Un des traits du caractère de notre auguste Père Léon XIII, c'est de ne rien oublier et de trouver dans son grand cœur des sourires particuliers pour tous ceux de ses enfants dont il a compris le dévouement.

Notre cœur, N. T. C. F., Nous porte donc avec ardeur vers le glorieux Pontife qui règne sur l'Eglise avec tant de sagesse et de grandeur ; mais en outre, c'est un devoir strict que Nous accomplissons. Vous comprendrez facilement la portée de ce devoir imposé à tous les Evêques. Au moment où Nous étions fait Evêque par l'onction sainte, Nous promettions avec serment de Nous rendre, tous les trois ans, près du Siège apostolique, pour l'éclairer de vive voix sur la grande mission que Nous avions à accomplir au milieu du peuple qui Nous était confié, et pour recevoir de sa bouche la confirmation de Notre mandat apostolique :

Apostolorum limina singulis trienniis personnaliter per meipsum visitabo... rationem reddam de toto meo pastorali officio... et vicissim mandata apostolica recipiam et quam diligentissime exsequar (1).

Sage et douce règle, car nulle part l'eau n'est aussi pure et aussi fécondante que lorsqu'elle est puisée à la source elle-même.

Notre visite à Rome comprend un acte triple : l'hommage aux tombeaux des Apôtres, l'expression de Notre profond respect et filiale obéissance au Pontife Souverain, successeur de Pierre, et l'exposition de l'état de Notre diocèse.

« Il est sage et utile, dit notre auteur de Droit-Canon, que le Pontife romain puisse communiquer, directement et en personne, avec les Evêques ; qu'il puisse entendre de leur bouche le récit de leurs œuvres, les besoins de leurs ouailles et qu'ainsi, s'entretenant verbalement avec les pasteurs, il puisse être sûr de l'état de chaque troupeau. De cette sorte, rien ne lui échappera de ce qui

(1) Consécration des Évêques, profession de foi.

Archives diocésain de Quimper et Léon

peut augmenter la gloire de Dieu, agrandir la sphère du Christianisme et procurer le salut des âmes.

« Dès les temps les plus reculés, il a été de règle dans l'Eglise que chaque Evêque allât près du Siège Apostolique, comme la pierre fondamentale de la Foi et la source de tout Sacerdoce. Ainsi recréés par les entretiens et les conseils paternels du Père commun des fidèles, ils retourneront vers leur Eglise plus zélés et plus instruits. » Et le judicieux auteur que Nous citons ajoute : « Beaucoup d'affaires peuvent se traiter par lettres, mais combien ne peuvent recevoir une solution assurée, sans une conversation qui permette d'exposer les choses dans tous leurs détails et d'en présenter toutes les faces. » (1)

C'est ainsi, N. T. C. F., que dans l'Eglise le Pape, premier représentant de la Divinité, a toujours été la suprême autorité; à lui doivent se soumettre les pasteurs et les troupeaux.

Dans le monde, comme dans l'Eglise, l'autorité a son principe en Dieu ; mais elle peut se présenter dans des formes diverses. Elle peut s'appuyer sur la naissance ou l'élection, sur une longue suite d'aïeux ou sur un mandat qui ne date que d'hier ; dès lors qu'elle s'exerce régulièrement, nous lui devons le respect et l'obéissance.

Dans l'Eglise, il n'en est pas ainsi : la forme du gouvernement ne saurait varier, parce que, d'après la parole divine, il n'y a qu'une *Pierre* qui lui serve de fondement. La pensée de Dieu n'a pas été d'appeler une nation, un peuple, un temps, une époque. Il a voulu attirer à lui la terre entière : *Quando exaltatus fuero, omnia ad me traham*. De l'humanité tout entière, il a voulu former une famille, au foyer de laquelle puissent s'asseoir tous ses enfants.

Or, vous le savez, N. T. C. F., la forme de la famille ne peut changer. Elle a toujours à sa tête une seule et même autorité, l'autorité paternelle. Les enfants fussent-ils révoltés, le père restera toujours le chef, car il est dans l'essence de la famille de n'avoir qu'un seul et même chef, et elle cesse d'être une famille, si plusieurs s'y arrogent l'autorité.

« Je serai avec vous jusqu'à la consommation des siècles », avait dit le Christ. Sans doute, la présence de Dieu se fait sentir de mille et mille manières, et il n'y a pas une heure, une minute, pendant laquelle l'homme n'éprouve le besoin de dire : Mon Dieu, vous êtes là ; mais nulle part cette main divine et providentielle ne se fait plus sentir que dans la succession ininterrompue de ceux qui sont le *Chef* de l'Eglise, *Caput Ecclesiæ*.

La parole de Dieu est éternelle et, par cette parole, le Pape sera jusqu'à la fin des siècles à la tête de l'Eglise, et sa monarchie divine dirigera les peuples jusqu'au dernier jour. Certes, quand les princes de la terre nous apparaissent dans leur puissance, le spectre en main, la couronne sur la tête, la pourpre sur les épaules,

(1) BARGILLIAT, T. I, p. 504. *Juris canonici prælectiones.*

nous ne pouvons nous défendre d'admiration. Mais, Nous vous le disons, les chefs des plus grands empires n'égalent pas le Père qui règne au Vatican ; leur autorité ne sera jamais comparable à la sienne, et leur parole ne tombera jamais de si haut. Ils ont des armées innombrables, des soldats aux brillantes armures; leurs canons roulent en faisant tressaillir la terre : une parole tombée des lèvres vénérables du Pontife-Suprême suffit pour éclipser tout cet éclat humain.

C'est que cette parole jouit, par l'assistance de l'Esprit divin, d'un privilège unique que la foi catholique compte parmi ses dogmes : elle est infaillible, c'est-à-dire que quand le Pape parle en sa qualité de chef et de pasteur universel, que de son autorité souveraine et apostolique il définit quelque point de doctrine concernant la foi et les mœurs, sa parole ne saurait errer.

A côté de cette infaillibilité qui fait du chef de l'Eglise un être à part, le Pape, planant sur des hauteurs d'où il domine le monde entier, voit et juge mieux que personne des besoins de ses enfants. Son âme, grandie par la grandeur même de sa mission, a des éclairs de sagesse et de jugement que nul ne saurait égaler. Aussi, N. T. C. F., quelle portée doit avoir, quelle autorité doit revêtir le jugement de ce grand et auguste Pontife !

Se laissant aller au penchant de son cœur pour la France, il l'a entourée de soins et de conseils paternels. Considérant la suite des événements humains, il a vu l'apaisement dont nous avons besoin dans l'acceptation de la forme de gouvernement qui nous régit. Pourquoi plusieurs n'ont-ils pas compris la grandeur de ses vues et la profondeur de sa pensée ! Pourquoi ont-ils cherché à éterniser une lutte stérile, ou à se tenir dans une réserve qui entrave la marche du pays vers une union que tout le monde désire ! Nous avons à Nous réjouir d'avoir vu Notre clergé, tout entier, comprendre que le salut était dans la soumission au Père de la grande famille chrétienne. Tous reconnaissent et professent que le Pape peut, dans le plein exercice de son ministère apostolique, dire aux nations la voie qu'elles doivent suivre pour correspondre aux desseins de la divine Providence.

Voilà, N. T. C. F., ce qu'est le Pape, vicaire de Jésus-Christ, chef de l'Eglise.

Et ne croyez pas que les deux mille ans écoulés, depuis l'œuvre du Sauveur, aient en rien affaibli les traits de cette grande figure du Christ sur la terre. Non ! elle n'a rien perdu de son éclat, et son action bienfaitrice est toujours la même.

Le miracle de la perpétuité de la Papauté à travers les siècles est plus visible aujourd'hui que jamais. Qui aurait pu penser qu'à une époque aussi peu croyante que la nôtre, la Papauté ait pu grandir et s'éclairer de rayonnements nouveaux, nous rappelant ceux des plus glorieux pontifes : les Léon, les Grégoire, les Benoît XIV et les Pie IX ?

Jamais le vieillard qui habite le Vatican n'a été plus grand, jamais il n'a davantage attiré vers lui. Ne semble-t-il pas que les

Archives diocésaines de Quimper et Léon

princes et les peuples comprennent que là est tout espoir de paix future et de prospérité des nations ? N'est-ce pas de ce côté que les peuples, même étrangers à notre foi, interrogent l'horizon ?

En effet, le Jubilé épiscopal de Léon XIII a provoqué des élans admirables dans le monde entier. Les peuples les plus éloignés sont venus saluer le grand Pontife. Les princes les plus puissants lui ont offert leurs hommages.

Après ces choses, vous comprendrez, N. T. C. F., quelle émotion Nous ressentons, en Nous rendant vers le Père commun des fidèles. Nous savons que Nous le trouverons attristé par les clameurs des méchants, pleurant et gémissant en voyant les coups que reçoit l'Eglise, son épouse sacrée, mais droit et ferme malgré son grand âge, et portant fortement le fardeau de son incalculable puissance.

Il Nous est donc doux de pouvoir choisir cette époque particulièrement solennelle du Jubilé épiscopal du grand Léon XIII, pour aller lui porter vos hommages.

Voir Pierre dans la personne de son successeur, faire un acte de foi publique dans la primauté du Pontife Romain ; reconnaître les magnifiques prérogatives qu'il tient de Jésus-Christ, entendre de sa bouche les paroles qui fortifient et éclairent, ce sera pour Nous un grand bonheur, et le point de départ d'un élan nouveau, pour travailler parmi vous à la gloire de Dieu et de son Eglise.

De votre côté, N. T. C. F., Nous vous conjurons, par la grâce de Notre-Seigneur et la charité de l'Esprit divin, de Nous accompagner de vos prières, afin que le Dieu de miséricorde daigne diriger Nos pas et Nous ramener au milieu de vous, le corps fortifié, l'âme éclairée par les embrassements et les paroles de Notre Père et du vôtre.

Et sera la présente lettre pastorale lue et publiée, dans toutes les églises et chapelles publiques de Notre diocèse, le dimanche qui en suivra la réception.

Donné à Quimper, en Notre palais épiscopal, sous Notre seing, le sceau de Nos armes et le contre-seing de Notre Secrétaire-général, le 25 Octobre 1893, fête de saint Gouesnou, évêque.

† HENRI-VICTOR,
Évêque de Quimper et de Léon.

Par Mandement de Monseigneur :

QUEINNEC, CH. HON.
Secrétaire.

Monseigneur l'Evêque de Quimper a reçu, dans le courant de la semaine dernière, la visite de Mgr Mathieu, évêque d'Angers. Ce prélat est arrivé à Quimper, le jeudi 19, à 6 heures du soir : il a passé la nuit à l'Evêché et est reparti, le lendemain matin, pour Vannes.

Comme nous l'annoncions dans notre dernier numéro, Monseigneur accompagné de M. le chanoine Quéinnec a quitté, mardi (par le train de 2 h. 20), sa ville épiscopale, pour se rendre à Rome.

Sa Grandeur se trouve actuellement à Paris, où Elle reçoit l'hospitalité chez les Pères Lazaristes, rue de Sèvres. Après une visite à Mgr Ardin, archevêque de Sens, — qui fut, on se le rappelle, son prélat consécrateur, — notre Evêque passera les fêtes de la Toussaint à Lyon et arrivera, le 4 ou 5 Novembre, à Rome, où il descendra au Séminaire français, *Via Santa Chiara*.

« Et maintenant, ô Dieu puissant et miséricordieux, conduisez « notre Pontife et notre Père dans les voies de la paix et de la « prospérité ; que votre ange Raphaël l'accompagne dans son « voyage et le ramène comblé de joie, sain et sauf, au milieu des « siens. » *(Prières de l'Itinéraire.)*

Quêteurs étrangers. — Les Evêques de France ont été invités par la Nonciature à refuser la célébration de la sainte messe ou tout autre exercice du ministère sacré à M. Jean Audo, chorévêque chaldéen, qui recueille des aumônes et honoraires de messes dans les diocèses d'Europe. La Sacrée Congrégation de la Propagande lui a, plusieurs fois, enjoint de retourner en Orient.

LANDERNEAU. — La réunion de la Jeunesse catholique que nous avons annoncée a eu lieu, à Landerneau, dimanche 22, sous la présidence de M. le comte de Mun.

A la messe, dite en l'église de Saint-Thomas, M. le chanoine Dulong de Rosnay a prononcé une vibrante allocution, qu'il a terminée par ces mots : « Je crois à Dieu, je crois à la France, je crois à l'avenir ! »

A 2 h. de l'après-midi, environ 1,500 personnes, parmi les quelles Mgr d'Hulst, député, et plus de 100 prêtres, étaient réunies dans les ateliers de M. Texier.

Le Président de l'Association, M. Louis Soubigou, au milieu des applaudissement des assistants, a donné lecture d'un télégramme du cardinal Rampolla, envoyant la bénédiction du Saint-Père, et de la lettre suivante que lui a adressée Mgr l'Evêque de Quimper :

« Quimper, le 16 Octobre 1893.

« MONSIEUR,

« Quel regret pour moi de ne pouvoir être du nombre de ceux qui entendront le grand orateur et surtout le grand chrétien qui sera parmi vous, le 22 prochain ! Mon voyage *Ad limina*, m'empêche d'être présent de corps, mais je le serai d'esprit. J'eusse été heureux de présenter moi-même à la jeunesse catholique de mon diocèse, l'homme qui a le mieux compris la pensée du Souverain Pontife et tout sacrifié pour la répandre, travaillant ainsi au bien de l'Eglise et de la France.

« Le compte-rendu de votre réunion me parviendra et j'en

Archives diocésaine de Quimper et Léon

ferai moi-même le récit au Saint-Père. Il aime tant la France, qu'il ne peut manquer d'écouter avec intérêt ceux qui lui parlent des efforts produits pour sa paix et son bonheur.

« Vous êtes, M. le Président, de ceux qui comprennent que l'heure de travailler, de s'unir, de se grouper, est arrivée. Je vous en félicite. Aujourd'hui le nombre fait la loi, et si le nombre est *bon*, la loi sera bonne.

« C'est de tout cœur que je bénis vos efforts et, en particulier, votre réunion du 22.

« Tout mon regret est de n'être pas de ceux qui, à ce moment, seront là pour crier : « Vive Léon XIII, le plus grand, le plus sincère ami de la France ! »

« Recevez, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

« † HENRI,
« Évêque de Quimper et de Léon. »

M. le comte de Mun a pris ensuite la parole et, pendant près de deux heures, a tenu son auditoire sous le charme. « Le but à atteindre, a dit l'éloquent orateur, c'est l'âme du peuple... Seuls les catholiques peuvent s'opposer d'une manière efficace à l'effrayante poussée du socialisme, dont l'effort va se porter surtout vers les campagnes. » Comme barrière aux idées socialistes, il conseille la création de syndicats et de crédits agricoles.

En terminant, il déclare que jamais les ouvriers n'ont fait défaut, mais plutôt ceux qui devraient être à leur tête. Pour lui, marchant à la suite du Pape, qui s'est posé au premier rang des vrais amis du peuple, il a foi dans l'avenir et ne désespère jamais.

***

Le lendemain de la réunion, M. le comte de Mun a adressé à Monseigneur l'Evêque de Quimper la lettre suivante qu'on a bien voulu nous communiquer :

« 23 Octobre 1893.

« MONSEIGNEUR,

« Si des rendez-vous pris d'avance et impossibles à modifier ne m'avaient appelé ailleurs, je me serais certainement, en quittant Landerneau, arrêté à Quimper, pour saluer Votre Grandeur et la remercier de la lettre qu'Elle a bien voulu adresser hier à la réunion où j'ai parlé. Je veux du moins, sans tarder, vous adresser le témoignage de ma profonde reconnaissance, et j'espère qu'il vous parviendra encore avant votre départ. Rien ne pouvait m'honorer et me fortifier davantage que la marque publique de bienveillance dont Votre Grandeur a daigné accompagner sa bénédiction.

« En remerciant Votre Grandeur et la priant de mettre aux pieds de Sa Sainteté l'hommage de mon filial dévouement, je lui présente humblement l'expression de mes sentiments les plus respectueux qu'Elle voudra bien, j'espère, agréer.

« A. DE MUN. »

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Les fêtes franco-russes. — Funérailles de Mac-Mahon. — Le « Te Deum » à Montmartre. — Les officiers russes vont quitter la France, qui leur a fait la réception enthousiaste que l'on sait. Nous avons déjà déploré que, dans le programme des fêtes qui devaient occuper leur semaine de séjour, il n'y eût pas la moindre place pour Dieu et que, à Paris, on ait exclus de la liste des invités le plus haut représentant de la religion de l'immense majorité des Français.

Cette double inconvenance, relevée et blâmée même par les journaux libres-penseurs, méritait une double leçon, qui n'a pas manqué. La première, humiliante non pour la France mais pour ses gouvernants, est venue de nos hôtes les Russes qui, dès leur arrivée dans la grande capitale, se sont dirigés vers leur église de la rue Daru, pour y chanter un *Te Deum*.... Puis, après quelques réceptions officielles, où ils avaient cherché vainement, à la place qu'il devait occuper, le Cardinal-archevêque de Paris, ils ont demandé à être présentés à Son Eminence....

L'autre leçon, plus éloquente, a été donnée par Dieu lui-même. On croyait avoir supprimé toute démonstration religieuse : or la journée de dimanche, 22, a été entièrement remplie par ces cérémonies qui ont pris dans le programme l'importance qu'on avait affecté de ne pas leur donner.

Les funérailles du Maréchal de Mac-Mahon ont interrompu les fêtes profanes, qui se sont effacées pour faire place au cercueil du héros de Malakoff. Sur l'ordre de l'Archevêque, dans toutes les églises, à l'issue de la messe paroissiale, un *De profundis* a été chanté « pour le repos de l'âme de l'illustre Maréchal », après le *Te Deum* d'actions de grâces pour la « cordiale et patriotique union des peuples » français et russe.

Son Eminence le cardinal Richard, après avoir assisté aux obsèques et donné l'absoûte, présidait, à 4 heures de l'après-midi, dans la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre, la cérémonie du *Te Deum* solennel qu'il avait prescrite et dont il explique en ces termes le sens et les motifs dans sa lettre à MM. les curés du diocèse :

« L'édification de l'église du Vœu National a été une œuvre tout à la fois patriotique et religieuse, accomplie avec les offrandes spontanées de la France entière. Nous suivrons nos vieilles traditions françaises, en allant y couronner, par un acte de foi religieuse, les fêtes célébrées en l'honneur de nos hôtes. Nous demanderons à Dieu qu'il daigne conserver la paix entre les peuples chrétiens ; que l'union des âmes se fasse de plus en plus dans le monde ; et que, selon la promesse du Divin Maître, il n'y ait plus qu'un seul troupeau et un seul pasteur. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

***

Nous ne pouvons résister au plaisir de reproduire l'éloquent compte-rendu de la cérémonie, publié par *La Croix :*

« La journée d'hier a été un événement considérable pour la France.

Après la grave cérémonie du matin, qui s'est accomplie avec une convenance remarquable entre les deux églises de la Madeleine et des Invalides, l'action de grâces du soir a eu un caractère de grandeur surnaturelle incomparable.

La foule se portait en masse au Sacré-Cœur, pour rendre hommage à la prière solennelle.

Dès 3 heures, on ne pouvait plus pénétrer dans la Basilique, mais la foule remplissait les rues et les avenues. Le *Soleil* estime cette foule à plus de cent mille.

Aucun spectacle n'attirait le peuple ; là-haut, point de troupes, point de boulevards décorés, rien que la butte avec ses rampes fatigantes, et puis une église où l'on ne pouvait pénétrer.

Néanmoins, on était venu en masse autour du *Te Deum de la France* au Sacré-Cœur.

Dans l'église, décorée d'oriflammes des deux nations, le vénéré Cardinal arrive un peu après 4 heures ; il fait lire par son vicaire général, M. Caron, une courte consécration :

Cœur Sacré de Jésus vivant dans la Sainte Eucharistie, nous voici humblement prosternés devant vous, pour vous offrir, au nom de la France, nos adorations, nos actions de grâces et nos prières.

O Jésus, Dieu le Père vous a donné toutes les nations en héritage ; nous vous adorons comme notre Dieu et notre Souverain Maître : *adveniat regnum tuum.*

La France, confiante en vos promesses et en vos miséricordes, a voulu vous élever cette église du Vœu National. Dans les patriotiques émotions qui font vibrer, à l'heure présente, tous les cœurs français, nous aimons à reconnaître l'effet de votre bonté et le gage de votre amour pour la France. A vous, Seigneur, louange, amour et reconnaissance : *Te Deum laudamus.*

O Jésus, vous avez apporté la paix au monde ; conservez l'union entre les nations chrétiennes et bénissez l'amitié qui unit les cœurs de deux grands peuples.

On prie pour le Pape.

Puis deux clercs, en aube et large ceinture blanche, se placent de chaque côté de l'officiant, inclinant sur lui deux grandes bannières, une russe à droite et une française à gauche, et le Cardinal entonne le chant d'actions de grâces de la France, pour la paix imposée à l'Europe frémissante.

Combien cette victoire pacifique était plus douce à célébrer au Sacré-Cœur que celles où l'on aurait à se glorifier de massacres, fussent-ils les plus héroïques !

Le *Te Deum* chanté, les bannières s'écartent, et le *Tantum ergo* précède la bénédiction du Saint-Sacrement, qui reste exposé à Montmartre, jour et nuit.

Mais voici qu'on dresse un voile devant l'ostensoir, et, dans un recueillement profond que rien n'a troublé en cette foule entassée, on chante maintenant pour le Maréchal un *De Profundis* plein de grandeur, rendant grâces à Dieu d'une noble vie et demandant le ciel pour ce héros.

Ceci est la récompense de l'acte par lequel Mac-Mahon signa le décret qui érigea l'église du Vœu national du Sacré-Cœur.

Cette cérémonie, en un pareil cadre, devant Paris qu'on voyait par les portes grandes ouvertes, offrait un spectacle digne des anges qui y assistaient et versaient la miséricorde sur la grande cité.

« Je crois que Dieu est satisfait », nous disait le Cardinal aussitôt après ; et en parlant, ainsi son cœur semblait vraiment inspiré.....

***

Les officiers russes, rentrés à 4 heures seulement des Invalides, très fatigués, n'ont pu donner suite au projet qu'ils avaient de monter, eux aussi, au *Te Deum*. Néanmoins, nous avons appris qu'un grand nombre sont venus en bourgeois, ne pouvant pas s'y rendre en uniforme, sans l'amiral. »

Les écoliers russes et les écoliers français. — M. Poincaré, ministre de l'Instruction publique, a reçu du ministre de l'Instruction publique de Russie le télégramme suivant :

« Nos gymnases viennent de recevoir des cartes postales envoyées au nom de tous vos établissements d'instruction publique. » En leur nom, le ministre croit de son devoir de prier votre » Excellence de transmettre à la jeunesse des écoles l'expression » de la reconnaissance avec laquelle nos écoliers et écolières ont » accueilli ce témoignage de sympathie. Tous prient Dieu ardemment que les sentiments qui unissent les gouvernements français et russe poussent des racines profondes dans les cœurs de » la jeune génération des deux nations.

» Comte DELANOFF. »

M. Poincaré a répondu ; mais il n'a pu dire que les enfants de nos écoles publiques « *prieraient Dieu.* »

Que doit-on penser, en Russie, d'une loi qui bannit la prière des écoles publiques de la France ?

Dans l'assemblée de l'Union des Œuvres catholiques, qui a eu lieu dernièrement à Ars, l'on a émis et approuvé entre autres vœux celui-ci, que nous recommandons d'une manière toute particulière à nos lecteurs :

« Le congrès émet le vœu que les capitalistes, les propriétaires » et patrons donnent l'exemple de l'assistance aux offices de la » paroisse, évitent le plus possible de faire des réunions mondaines, le dimanche, et se préoccupent d'organiser, au besoin, des » moyens de distraction honnête pour leur personnel et les gens » sous leur influence, en dehors des heures des offices religieux. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

BIBLIOGRAPHIE

REVUE ADMINISTRATIVE DU CULTE CATHOLIQUE, dirigée par M. Groussau, professeur de droit administratif aux Facultés catholiques de Lille. — Bureau de la *Revue* : 19, rue de Pas, Lille.

Livraison de Septembre 1895 : I. Douze années de pratique administrative. — II. Les menses épiscopales et curiales devant le Conseil d'Etat. — III. Les fabriques devant le Conseil d'Etat. — IV. Les congrégations religieuses devant le Conseil d'Etat. — V. Questions choisies. — 27. Le trésorier-marguillier peut-il avoir des auxiliaires rétribués sur les fonds de la fabrique ? — 28. Nomination des employés de l'église dans les villes. — Désaccord entre le curé et le bureau des marguilliers. — Qui videra le différend ? — 29. Monuments historiques classés. — Travaux soumis à l'approbation ministérielle. — 30. Une commune peut-elle obtenir la vente d'une partie du jardin du presbytère pour en affecter le produit à des dépenses d'utilité communale ? — 31. Quête du bureau de bienfaisance dans l'église. Droit de direction et de police du curé.

La *Revue administrative du culte catholique* paraît tous les mois. Le prix est de 12 francs par an.

Tout abonné a droit de consultation par lettre contenant un timbre pour la réponse.

Le vin de Quinium Labarraque, unique préparation de ce genre qui ait été approuvée par l'Académie de médecine de Paris, est un médicament énergique et doux qui convient à toutes les personnes affaiblies par l'âge, la maladie, les excès ou surmenées par le travail.

« Nous n'hésitons pas affirmer que le Vin de Quinium Labarraque est le plus efficace et le plus énergique des toniques connus. »

(*Annuaire de médecine pratique.*)

En vertu de son énergie, le Vin de Quinium se prend à la dose d'un verre à liqueur après chaque repas.

Le Professeur Trousseau enseigne que l'essence de térébenthine possède une efficacité supérieure à celle de tous autres médicaments dans le traitement des névralgies quel qu'en soit le siège : névralgies intercostales, névralgies des membres (sciatique), névralgies de la tête, de l'estomac et des intestins. « Les Perles d'essence de térébenthine de Clertan se donnent à la dose de huit et même douze par jour et elles ne sont jamais mieux supportés que lorsque le malade les prend aux repas. » (*Traité de Thérapeutique de Trousseau et Pidoux.*)

Le meilleur moyen de faire apprécier le sel purgatif inventé par M. Rogé est d'exposer les jugements dont il a été l'objet.

M. Soubeiran, professeur à l'Ecole de Pharmacie, s'exprimait ainsi à l'Académie de Médecine de Paris, dans un rapport qu'il avait été chargé de faire sur la *Poudre de Rogé :*

« On voit d'après les expériences que ce médicament purge aussi bien « que l'eau de Sedlitz ordinaire ; que, par son goût agréable, il devient « un puissant moyen de vaincre la répugnance d'un grand nombre de « malades pour les purgatifs ; qu'il n'occasionne ni soif, ni épreintes, ni « coliques ; que par conséquent, on peut dire de lui qu'il agit sûrement « et agréablement. » Poudre de Rogé, 2 francs le flacon, toutes pharmacies.

Une Demoiselle connaissant la Musique, désirerait donner des leçons de piano.
S'adresser au bureau de la *Semaine.*

Spécialité de Vêtements et Articles pour MM. les Ecclésiastiques

Jean BERNARD, Tailleur

Successr de son beau-frère A. LE CLEC'H, Fils, Fournissr du Grand-Séminaire,
16, au bourg de Kerfeunteun, 16, près Quimper.

E. LEFÈVRE
Chirurgien-Dentiste
du Lycée de Quimper et de Communautés religieuses du Finistère,
à Quimper, seul Dentiste diplômé de l'Ecole Dentaire de Paris,
reconnue d'utilité publique et subventionnée par l'Etat,
visible tous les jours, le vendredi excepté, 6, rue Saint-François, 6,
A QUIMPER

DENTIERS FRANÇAIS, ANGLAIS ET AMÉRICAINS
RÉPARATION IMMÉDIATE DE TOUS LES APPAREILS DENTAIRES
PRIX MODÉRÉS
Clinique gratuite pour les indigents tous les jours, de 8 à 10 heures.
N. B. — Tous les appareils dentaires sont posés avec toutes les garanties désirables.

CABINET DEBRAY

Cabinet dentaire et Atelier de fabrication et de réparation, *2, rue Astor* (près la Halle), *à Quimper.*
M. F. PÉZIEUX, Chirurgien-Dentiste diplômé, est tous les jours, à la disposition des clients, à l'exception du vendredi.
M. Hélot *est visible tous les jeudis.*

Dents artificielles, systèmes français et américains. Réparation immédiate de tous les appareils dentaires. — *Prix modérés.*

On trouve chez l'auteur : « *Aux Mères de Familles* », par F. Pézieux, 2, rue Astor (près la Halle), à Quimper.

VÊTEMENTS Ecclésiastiques
JODELAIS, Jeune
20, rue Verdelet (anc^ne rue des Ursulines),
Quimper
Fournisseur du Grand-Séminaire

CATÉCHISME DE PREMIÈRE COMMUNION
La 3^me partie a paru Lib. Lecoffre, Paris ; Thomas Ferrandier, Nevers.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PENSION DE FAMILLE
RECOMMANDÉE
à MM. les Ecclésiastiques.
TABLE D'HOTE TRÈS CONFORTABLE
Rue de la Clef, n° 4, à PARIS
(près la Gare d'Orléans)

ORGUES
d'ALEXANDRE, père et fils
81, rue Lafayette, PARIS
ORGUES — HARMONIUMS
pour Églises, Écoles, Salons
ORGUES A MAINS DOUBLÉES
(Modèles nouveaux)
ORGUES depuis 100 fr. jusqu'à 8,000 fr.
TROIS ANS DE CRÉDIT
Envoi franco, sur demande, du Catalogue illustré

FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

ASTHME & CATARRHE
Oppressions, Toux, Rhumes, Névralgies.
Guéris par les CIGARETTES ou la POUDRE ESPIC. — 2f la Boîte
Dans toutes les Pharmacies de France. — PARIS, VENTE EN GROS :
J. ESPIC, R. St-Lazare, 20. — Exiger cette Signature sur chaque Cigarette.

MALADIES des YEUX La POMMADE JAUNE CHEVRIER
est employée avec le plus grand succès dans les *ophtalmies*, les *rougeurs de paupières*, le *larmoiement*, etc. — Le Pot 2 fr. 50 ; *franco de port*, 2 fr. 80.
Pharmacie CHEVRIER, *PARIS*, 21, *Faubg Montmartre* et dans toutes Pharmacies.

GUIDE PRATIQUE du BOUILLEUR
et du DISTILLATEUR
donnant les meilleures Méthodes pour la Distillation du Cognac, des Eaux-de-Vie diverses et des Essences ; *décrivant les Appareils les mieux appropriés pour ces usages.*
ENVOYÉ GRATIS et FRANCO, PAR
DEROY FILS AINÉ
75, Rue du Théâtre-Grenelle, PARIS.

Thé de Chine **LE DÉLICIEUX** *exclusivement composé de THÉS NOIRS de qualités supérieures.*
CHEZ Eugène THIBAULT, *Importateur*, NANTES.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT
pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Épiciers.* — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

8e ANNÉE. Vendredi 3 Novembre 1893. N° 44.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Novembre, le mois du Purgatoire.

II. Note.

III. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Voyage de Mgr Valleau à Rome ; Quimper ; Retraites des conscrits et soldats libérés ; Mgr d'Hulst en Bretagne ; Catholiques et Socialistes.

IV. Nouvelles du monde catholique : Rome ; Un peuple indomptable et croyant ; Deux morts illustres ; Moulins.

V. Documents historiques (suite).

VI. Annonces et Avis.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 5 Novembre. — 24e dimanche après la Pentecôte *(v. le 4e après l'Epiphanie)*. Fête des saintes reliques. Double-majeur, rouge. Mémoires de la B. Françoise d'Amboise, du dimanche et de l'octave de la Toussaint.

Aux Vêpres, mémoires 1° de la B. Françoise d'Amboise, 2° du dimanche, 3° du suivant *(au propre diocésain)*, 4° de l'Octave.

Lundi, 6. — S. Hiltut, abbé. Semi-double, blanc.

Mardi, 7. — De l'octave de la Toussaint. Semi-double, blanc.

Mercredi, 8. — Octave de la Toussaint. Double, blanc.

Jeudi, 9. — Dédicace de la Basilique du T.-S. Sauveur. Double-majeur, blanc.

Vendredi, 10. — S. André Avellin confesseur. Double, blanc.

Samedi, 11. — S. Martin, évêque. Double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Plabennec ..... 5, 6, et 7 Novembre.
Botsorhel..... 8, 9, 10 et 11 Novembre.

Archives diocésaine de imper et Léon

Novembre, le mois du Purgatoire.

Ceux que nous avons perdus, les morts, ne sont plus ici-bas, mais ils vivent ailleurs ; et entre nous et eux il existe une société, laquelle nous impose des devoirs.

Vous leur devez le *souvenir*, c'est la première chose. Nos pauvres morts, même les plus chers, sont oubliés si vite ! L'herbe ne pousse pas plus promptement sur leur tombe que l'oubli dans le cœur de ceux qui les y ont déposés. Et cependant c'est « une sainte et salutaire pensée » que celle qui nous fait nous ressouvenir de nos défunts devant Dieu. En nous disant ce qu'ils furent, elle nous apprend ce que nous serons et ce que nous devons être. Elle nous rappelle qu'en somme le ciel vaut mieux que la terre, et que cette voie que prend toute chair peut être, si nous le voulons, le chemin du vrai bonheur. Ce n'est pas tant une pensée triste qu'une pensée grave : elle peut devenir, par la foi, l'espérance et l'amour, une pensée joyeuse. Penchons-nous donc vers ces tombes muettes ; nous entendrons leur voix, et c'est ainsi qu'elles parlent : *Memento !*

Nous leur devons la *fidélité*. Vous serez fidèles à l'exemple de ceux qui ne sont plus. Les sentiers qu'ils ont tracés seront ceux où vous mettrez vos pas ; ces sentiers n'exhalent-ils pas le parfum de l'honneur, de la foi, de la chasteté, de la charité, de la sainteté chrétienne ? Faites donc ce qu'ils ont fait, pour arriver où ils sont. De plus, vous serez fidèles à leurs recommandations. Que vous disaient-ils donc pendant toute leur vie ? Que disaient-ils surtout à leurs derniers moments ? Et combien sincères furent alors vos promesses, vos serments ! Et cependant est-ce que cette même voix, si elle se faisait entendre encore, ne serait pas aujourd'hui une voix de reproche ? *Memento !*

Vous leur devez autre chose, vous leur devez *le secours*. Ils ont besoin de vous peut-être... Qu'est-ce que le Purgatoire ? Je puis vous le dire en trois paroles : — C'est un état de souffrance ; il faut que la justice divine ait sa satisfaction en ce monde ou dans l'autre. Elles souffrent donc, ces âmes chères, du double mal de leur supplice et de leur longue attente. N'éteindrez-vous pas ces feux ? N'abrégerez-vous pas ces délais ? — C'est de plus un état d'impuissance et d'indigence. Elles ont pu mériter sur la terre, elles ne le peuvent plus là-bas. Le temps de la vie leur avait été accordé pour cela ; ce temps est passé, c'est fini : et elles n'ont plus pour s'acquitter que la ressource d'un emprunt ou d'un long emprisonnement pour dettes. Cet emprunt qu'elles demandent à la terre, refuserez-vous d'y souscrire ? Et n'avez-vous pas pour cela à votre disposition tous les trésors de l'Eglise, la messe, la communion, les aumônes, les indulgences ? — Enfin, le Purgatoire est un état d'espérance. Ces âmes souffrantes n'en sont pas moins assurées de leur salut, et voilà pourquoi leurs souffrances mêmes leur sont aimables.

Plus elles souffrent, plus Dieu qu'elles aiment est glorifié dans sa justice ; plus elles souffrent et plus en s'épurant elles deviennent dignes des regards du Bien-Aimé. Ne voulez-vous pas qu'elles trouvent cette épuration et cette guérison, dans le baume de vos prières et de vos sacrifices ? Et si vous les aimez, ne sauriez-vous hâter le jour de la possession et de la félicité ? Et puis, outre le bonheur de faire des heureux, n'aurez-vous pas un jour vous-mêmes celui d'être sauvés par ceux dont vous aurez été ici-bas les sauveurs ? Oh ! l'admirable retour, et qu'elle est grande et belle la religion qui relie ainsi les trois Eglises de la terre, du purgatoire et du ciel, comme trois provinces fraternelles, dans cette fédération d'amour, d'intérêts et d'espérance que la langue chrétienne a nommée la Communion des Saints !

Bien des chrétiens ont la coutume de tenir note écrite des anniversaires de chacun des événements heureux ou malheureux qui ont marqué leur existence. C'est leur calendrier du cœur. Là trouvent place, à leur date, le jour de leur naissance, de leur baptême, de leur première communion, de leur confirmation, d'autres dates plus intimes encore. Là aussi se place le souvenir des époques funèbres, la mort de leurs parents, de leurs enfants, de leurs amis. Ce sont des jours sacrés que ceux de ces anniversaires. En de tels jours, on se fait une loi de ne rien accorder au monde, mais de réserver tout à Dieu. On y visite les tombes aimées, surtout on y visite Notre-Seigneur Jésus-Christ à son autel et on le reçoit dans la communion. C'est à cette audience que l'on prie pour le rachat des captifs : c'est dans le trésor de cette communion qu'on trouve la rançon des âmes. Et quand on s'endort, le soir d'une pareille journée, on a des rêves d'espérance, et l'on voit au-dessus de sa tête des regards qui nous sourient, des mains qui nous bénissent, avec des lèvres qui nous remercient ! MGR BAUNARD.

NOTE. — *Messieurs les Curés et Recteurs qui auraient des modifications à apporter aux* Registres *de leurs paroisses ainsi qu'au nombre des* Ordos, *sont priés de vouloir bien en donner avis, au plus tôt, à l'Imprimerie de l'Evêché.*

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — CHAPELLE DES URSULINES. — Lundi 6 Novembre, réunion des Mères chrétiennes, à 8 heures du matin.

Nous recevons de bonnes nouvelles du voyage de Monseigneur. Sa Grandeur a dit la messe, le 30 Octobre, à N.-D. de Fourvières, à Lyon ; le lendemain, Elle a passé la frontière d'Italie et s'est arrêtée, le jour de la Toussaint, à Milan.

Archives diocésaine d Quimper et Léon

Nos lecteurs attendent des nouvelles de la santé de M. Bernard, vicaire général. Son état reste à peu près le même, sans présenter de danger.

M. Corrigou vient d'avoir la douleur de perdre sa vénérable mère, âgée de 88 ans, qui habitait avec lui. Le corps, conduit à la gare par les membres du Chapitre et le clergé de la ville, a été inhumé au Drennec, sa paroisse, hier, jeudi.

Nous présentons à M. le Vicaire général nos respectueuses condoléances.

QUIMPER. — Nous insérons avec bonheur les lignes suivantes que nous adresse un catholique de notre ville :

« Les exercices du Rosaire ont été suivis à la Cathédrale avec une piété et une constance des plus édifiantes. Chaque soir, la vaste nef était occupée comme aux jours de fête, et de nombreux fidèles entouraient le haut du chœur, formant une couronne recueillie au Saint-Sacrement exposé.

« Ni la pluie, ni les premières rigueurs du froid n'avaient pu ralentir le pieux empressement de ces vaillants chrétiens, qui donnaient ainsi un bel exemple de soumission aux volontés du Saint-Père, et aussi une preuve de leur sincère patriotisme ; car, que demandaient-ils par l'intervention de Notre-Dame du Rosaire, sinon le bonheur de la France ?

« Et pour ceux que la foi éclaire, cette intervention s'est manifestée, d'une manière éclatante, dans l'alliance que toute la France a acclamée, et qui s'est cimentée pendant le mois du Rosaire. Oui, les « esprits crédules », sans « tout attribuer au surnaturel », verront dans ce grand événement autre chose qu'une preuve de l'habileté des profonds politiques qui nous gouvernent, et continueront à égrener leur chapelet pour le plus grand bien de la patrie. »

— Nous savons que, dans les autres paroisses, les exercices du Mois du Rosaire ont été suivis avec la même assiduité et le même recueillement.

Retraite des conscrits et soldats libérés. — QUIMPER. — 1re Retraite : 98 retraitants ; 2me Retraite : 109 retraitants.

Ces chiffres ont leur éloquence, ils nous prouvent que la retraite de départ est une œuvre sympathique à nos populations. C'est désormais une des pratiques religieuses les plus importantes de notre pays. Les parents chrétiens ont compris son utilité pour leurs enfants ; ils savent à quels dangers leurs jeunes gens sont exposés pendant qu'ils ont l'honneur de servir leur patrie, et n'ignorent pas que leurs conseils et leurs recommandations, quelque touchants qu'ils puissent être, ne seront vraiment efficaces qu'avec l'aide de la grâce de Dieu. La retraite vient fortifier et sceller, en quelque sorte, les bonnes dispositions que l'on trouve ordinairement dans le cœur de nos jeunes conscrits appartenant à des familles chrétiennes.

Avant d'arriver à la caserne, ils sont déjà initiés à la vie militaire ; nos conférences, faites en partie par d'anciens sous-officiers, et les différentes instructions leur apprennent plus en trois jours, qu'ils ne pourraient apprendre en trois mois passés sous les drapeaux. Je ne parle évidemment pas des exercices de maniement d'arme, mais de ce qui est autrement important : l'amour de la France, toujours placé immédiatement après l'amour de Dieu, le respect de la discipline, l'obéissance, le travail et le dévouement, en un mot, tout ce qui fait le bon soldat et, au besoin, le héros-chrétien.

Aussi, pouvons-nous affirmer qu'aucune œuvre n'est plus utile aux âmes, à la Patrie, et aux familles chrétiennes. La mère retrouvera son enfant avec toute sa bonté et son affection : la retraite le lui aura conservé.

Ces chiffres ont un autre intérêt ; ils provoqueront des rapprochements et des comparaisons. Certains cantons y occupent peu de place ; mais tout retraitant devient un apôtre, et le bon exemple produit toujours ses fruits.

Monseigneur l'Evêque nous a fait l'honneur de venir présider la cérémonie de clôture de la première retraite. Il avait devant lui l'élite des jeunes gens de plusieurs paroisses, et il a laissé parler son cœur, en leur expliquant les promesses qu'ils faisaient à Dieu en quittant la retraite.

M. Corrigou, vicaire général, a bien voulu présider la dernière cérémonie de la seconde semaine. Dans une allocution persuasive, il a montré, par des faits héroïques, puisés dans les Annales militaires, ce que peuvent des soldats quand ils sont chrétiens.

Nous avons reçu de Lesneven les renseignements les plus édifiants au sujet des deux retraites. La première avait réuni 250 jeunes gens, et la seconde en a compté 356.

Chacune des retraites a été couronnée par la procession à N.-D. du Folgoët. Trois anciens portent la croix alternativement, et trois conscrits portent la bannière, c'est la tradition. Les prières et les chants montent avec ferveur jusqu'au cœur de Marie ; elle gardera ces jeunes gens qui sont ses enfants.

Que Dieu soit béni ! Rendez grâce, vous surtout, parents chrétiens, car ces retraites doivent adoucir dans vos cœurs l'amertume de la séparation. L. G.

A Quimperlé, il y a eu 95 retraitants. Partout on a constaté le même entrain et la même piété.

Nous espérons être en mesure de donner dans notre prochain numéro la liste exacte des paroisses, et le nombre des retraitants fournis par chacune.

Mgr d'Hulst en Bretagne. — En quittant Landerneau, où il avait assisté à la conférence de M. de Mun, Mgr d'Hulst a tenu à se rendre à Molène, dont la population a été si cruellement décimée par le choléra. Il a désiré qu'aucune manifestation ne vienne troubler le deuil des habitants : après avoir porté lui-même

Archives diocésa d Quimper et Léon

des secours et des paroles de consolation aux familles les plus éprouvées, le prélat a passé deux heures à Ouessant, où il a visité avec le plus vif intérêt les deux écoles chrétiennes.

En retournant à Paris, Mgr d'Hulst s'est arrêté à Rennes, nous apprend la *Semaine religieuse*, « pour saluer le nouveau Métropolitain de la Bretagne, Mgr Labouré, son ancien condisciple de Saint-Sulpice, avec lequel l'unissent les liens d'une étroite et fidèle amitié. »

Catholiques et socialistes. — Nous avons relevé, dans un précédent numéro, les attaques malveillantes des journaux antireligieux contre M. de Mun et les hommes dévoués qui le secondent.

Quant aux conservateurs catholiques qui témoignent à l'égard de son œuvre une défiance qui va parfois jusqu'à l'hostilité, voici en quels termes l'éloquent orateur leur répondait, il y a quelque temps, au cercle Montparnasse :

« Je passe, disait-il en substance, auprès de certains conservateurs, pour un homme dangereux, parce que je me dégage des vieux préjugés et que je veux les réformes sociales nécessaires. Je continuerai, sans m'en troubler, à être cet homme dangereux, et je vous engage à faire de même.

« Oui, des conservateurs, qui ne sont au fond que des opportunistes, continuent à ne pas vouloir regarder en face le flot qui monte et menace de nous engloutir. Ils s'efforcent de croire que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes et redoutent le trouble qu'apporteraient certaines réformes.

« Nous devons, catholiques sincères qui suivons les enseignements du Pape, séparer notre cause de la leur ; nous devons vouloir ces réformes urgentes, qui préparent l'amélioration du sort des travailleurs. Si ces réformes ne sont pas accomplies pacifiquement par nous, elles le seront nécessairement et violemment par d'autres.

« Soyons donc des hommes dangereux, puisqu'ainsi nous traite une bourgeoisie aveugle et voltairienne ; soyons des hommes dangereux qui évitent au pays le mal d'une révolution, mauvaise en elle-même comme en ses résultats, et agissons !

« Marchons résolûment, quelles que soient les récriminations qui nous poursuivent, entre la juiverie satisfaite et le socialisme révolutionnaire et athée, également éloignés de l'un et de l'autre. »

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Les négociations entre le gouvernement français et le Saint-Siège, relativement à l'archevêché de Carthage, viennent d'aboutir.

Le gouvernement français attribue à l'archevêché une dotation convenable ; le Saint-Siège consent à continuer à nommer archevêque un prélat français, qui sera choisi d'un commun accord ; sans que toutefois la nomination soit faite strictement selon les formes concordataires ; et cela tant que durera la situation actuelle en Tunisie.

Quant aux titulaires des postes ecclésiastiques dans le diocèse, ils seront choisis exclusivement par l'archevêque.

Plusieurs journaux donnent comme probable la promotion au Cardinalat de Mgr Combes, le nouvel archevêque de Carthage, primat d'Afrique, dont nous avons donné, il y a quelque temps, une courte biographie.

— A la suite de la convention conclue entre la France et le Vatican, la Tunisie sera, à l'avenir, soustraite au gouvernement de la Propagande et soumise à la juridiction immédiate du Pape.

Cette décision, considérée dans les hautes sphères ecclésiastiques comme très importante au point de vue français, est due à l'initiative personnelle du Pape, qui a voulu donner à la France un nouveau témoignage effectif de sympathie.

Un peuple indomptable et croyant. — On raconte que, au cours de cette campagne de Russie qui devait lui être si fatale, Napoléon, sombre, découragé, demi-vaincu, contemplait du haut du Kremlin les flammes qui dévoraient Moscou, la Ville sainte de l'empire des tzars. Tout à coup, au milieu d'un cercle de généraux qui l'entouraient : « Mais qu'a donc ce peuple, s'écria-t-il, frémissant, que je ne puisse venir à bout de sa résistance, comme je l'ai fait pour tant d'autres ? » — « Sire, dit alors Drouot, comptez les églises de Moscou. Les Russes sont un peuple indomptable parce qu'ils sont un peuple croyant. » L'empereur se tut.

Les Russes, nos alliés d'aujourd'hui, sont toujours « un peuple croyant. »

Dans le récit de la visite de l'amiral Avellan à S. Em. le cardinal Richard, il a été question de bannières russes remises par l'Archevêque de Paris, en 1891, au czar.

Chaque régiment russe a un drapeau militaire et une image religieuse. Celle-ci n'est portée qu'en temps de guerre.

« Comment voulez-vous, disait dans le salon de l'archevêché un des officiers russes à un des vicaires généraux qui lui demandait l'explication de ces bannières, comment voulez-vous demander à des hommes d'aller se faire tuer, s'ils ne sont pas soutenus par un sentiment religieux ? »

Les deux images rendues par Mgr l'Archevêque de Paris avaient été prises sur les Russes en 1855, à la suite de l'occupation d'Eupatoria par l'armée anglo-française. Elles avaient été données ensuite par l'empereur Napoléon à Notre-Dame, en même temps qu'une cloche prise à Sébastopol et la croix de fer d'une église de la ville.

Archives diocésain de imper et Léon

Deux morts illustres. — I. Un grand artiste chrétien, Charles Gounod ; — II. Une pieuse princesse, Marguerite d'Orléans. — Le célèbre compositeur Charles Gounod, est mort d'une attaque d'apoplexie, le mardi 24 Octobre, dans sa villa de Saint-Cloud. Sa dernière œuvre est une messe de *Requiem*.

Fils d'artistes (son père était un peintre de talent et sa mère une musicienne), Charles Gounod avait reçu sa première éducation dans une maîtrise. Après avoir remporté le grand prix de Rome en 1839, il fut fortement impressionné par le spectacle que lui offrait la Ville éternelle, et il songea un instant à se faire prêtre. Il entra au séminaire français, mais doutant de sa vocation, il sortit quelque temps après. A son retour à Paris, il exerça les fonctions de maître de chapelle aux Missions étrangères.

Toute sa vie, Charles Gounod s'est montré ardent catholique : il avait la foi d'un enfant ; il se confessait et communiait fréquemment, portait sur lui un crucifix. Plus d'une fois, les paroissiens de Saint-Cloud l'ont vu avec édification servir la sainte messe, avec un pieux recueillement.

Uni par les liens d'une étroite amitié à un autre artiste distingué, qui fut un maître dans la vie spirituelle, le regretté Mgr Gay, il lui resta fidèlement attaché jusqu'à la mort.

Gounod qui avait étudié le chant grégorien et en avait compris les beautés, s'en était souvent inspiré et il put dire avec vérité à quelques-uns de ses admirateurs : « Quand vous m'applaudissez, vous applaudissez l'Eglise. »

Dans le courant de la semaine dernière, est décédée également la princesse Marguerite d'Orléans, princesse Czartoryska, fille aînée du duc de Nemours.

Tout entière à l'éducation de ses deux fils, aux œuvres de piété et de charité, la princesse dont les solides vertus faisaient l'édification de tous ceux qui l'approchaient, avait depuis longtemps déjà renoncé aux fêtes du monde.

Atteinte, depuis plusieurs années, de la maladie inexorable qui devait la ravir aux nombreuses œuvres dont elle était la providence, elle s'est éteinte à 47 ans, entre les bras du prince Czartoryski et de ses deux fils, les princes Adam et Witold, deux jeunes gens de 20 et 16 ans, du duc de Nemours, accouru au chevet de sa fille, dont il a pu recueillir le dernier soupir.

La princesse, morte mardi soir, avait témoigné le désir d'être revêtue de son habit de tertiaire de Saint-François d'Assise.

Les Clarisses, prévenues, le firent pendant la nuit. C'est donc sous ce costume religieux que la princesse repose sur son lit funèbre ; le fils de la défunte dit son chapelet près du lit qu'entourent des fleurs et des images pieuses, l'apparition du Sacré-Cœur à la Bienheureuse Marguerite-Marie, Notre-Dame de Lourdes, etc....

S. Em. le cardinal de Paris et S. Ex. le Nonce apostolique sont allés s'agenouiller près de sa couche funèbre, et s'associer au deuil de toute sa famille.

Les obsèques ont eu lieu, le samedi 28 Octobre, en l'église de Saint-Louis en l'Ile, paroisse de la princesse défunte.

Moulins. — Mgr Dubourg, évêque de Moulins, annonce, dans une lettre circulaire, la création d'une *Semaine Religieuse*, dont le premier numéro paraîtra le 3 Novembre.

Nous sommes heureux de donner quelques extraits de cette lettre épiscopale, qui montre l'utilité des *Semaines Religieuses*, en traçant avec tant d'autorité le programme qu'elles doivent réaliser.

« La plupart, sinon la totalité des diocèses de France, dit Sa Grandeur, sont pourvus de cet organe essentiel à la vie diocésaine. Le diocèse de Moulins faisait exception.... Nous étions impatient de combler cette lacune.

« Nous n'avons pas besoin de faire ressortir devant vous les avantages précieux d'une pareille publication.

« La presse n'a-t-elle pas, de nos jours, conquis partout une place prépondérante et ne joue-t-elle pas un rôle immense dans notre société contemporaine ? Il n'est plus, à l'heure actuelle, une province, une cité, un corps constitué qui n'ait à son service une feuille chargée de soutenir ses intérêts, de raconter ses actes et de faire prévaloir ses idées.

« Un diocèse ne saurait, à cet égard, demeurer dans un état d'infériorité. Il a, en effet, sa physionomie particulière, sa vie propre, sa personnalité distincte, son histoire locale pleine d'intérêt..... »

Monseigneur dit ensuite quelles sont les matières de la *Semaine Religieuse* : « les Encycliques papales et autres actes émanant de la chaire de Pierre, les communications de l'autorité épiscopale dont elle est le *Moniteur officiel* ; puis tout ce qui touche le clergé, les communautés, les paroisses du diocèse, — tout ce qui est de nature à intéresser ou à édifier, dans le présent ou dans le passé : comptes-rendus, articles d'archéologie, histoire des saints locaux, » etc.

Mgr Dubourg conclut ainsi :

« Et maintenant, Messieurs et chers Coopérateurs, nous confions en toute sécurité notre *Semaine Religieuse* à votre affectueuse sollicitude. C'est de vous uniquement qu'en dépend le succès. En vertu de la solidarité qui nous lie, ce succès qui sera votre œuvre, tous vos efforts doivent tendre à l'assurer. . . . . .

« Nous voudrions qu'elle pénétrât dans toutes les familles chrétiennes de vos paroisses sans exception ; car notre intime conviction est qu'elle ne peut manquer de les attacher davantage à la vie diocésaine et de les affermir dans les sentiments d'une vraie et solide piété. A vous donc, dans l'intérêt même du règne de Dieu et du bien des âmes, d'exercer autour de vous cette sainte propagande et de signaler ce désir de votre Evêque aux fidèles empressés à suivre les directions sacerdotales. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon.

DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

dans le Finistère, pendant la Révolution.

ANNÉE 1793

(Suite)

En l'année 1793, tous les prêtres fidèles étaient ou déportés, ou détenus dans les prisons, ou cachés dans le pays ; aussi, aurons-nous rarement à reproduire des lettres écrites par eux. Les documents que nous fournissent les archives de cette époque ne rapportent guère que les dénonciations lancées contre les prêtres cachés ou ceux qui leur donnent asile, et les procès-verbaux des poursuites exercées contre eux.

Le 24 Mars 1793 (1) comparaissait devant le Comité de sûreté de Landerneau, François Rochard, de Kerédel en Saint-Thonan, qui déclarait « que, mardi, à 5 heures du soir, Keranguéven, ancien vicaire de Plabennec, costumé en cultivateur, fut par lui rencontré à la montagne aux Sept-Chemins, et lui demanda le chemin de Guilfigant, en Ploudaniel, où demeure une sœur du dit Keranguéven. Ce prêtre a cinq pieds cinq pouces au moins, le visage long et pâle, de grands yeux noirs et des sabots.

« Que le dit Keranguéven demeurait au village Le Bourg, en Plabennec ; qu'il en a quitté depuis l'arrivée de la garnison.

« Que, vendredi dernier, au même endroit, un autre homme vit le sieur Mouden, ex-vicaire de Beuzit, venant de Saint-Eloy à Kersaint-Plabennec, où il a des parents à Pen-ar-Forest. »

Les dénonciateurs s'en prenaient spécialement aux parents ou aux anciennes domestiques des prêtres cachés.

Le 5 Avril 1793 (2), le citoyen Pallier, de Guilers, déclarait « que, le 1er ou le 2 de ce mois, Marie-Madeleine Penvern, ci-devant domestique de François Cariou, ci-devant curé de Guilers, laquelle réside au village de Trémeur, paroisse de Plougonvelin, est venue prévenir les aristocrates que le prêtre Cariou et autres non assermentés devaient venir dans la quinzaine de Pâques pour confesser les aristocrates.

« Marie Boulch, ci-devant gouvernante de l'abbé Duval, ci-devant recteur de Guilers, demeurant à Kerbéau, paroisse de Plourin, a fait la même démarche.

(1) L. 143.
(2) L. 96.

« Marie-Yvonne Kerenvran, femme de Michel Daniel, a dit, il y a peu de jours : « Allez, vous ne tarderez pas long-« temps sans que M. Duval ne vienne reprendre possession « de sa paroisse. »

Le 8 Avril, Marguerite Le Grand, sœur du ci-devant recteur de Kersaint-Plabennec, était dénoncée « pour une aristocrate, car elle a donné la bénédiction aux paysans au moment qu'ils partirent pour se rassembler, et qu'à leur retour elle les traita de lâches. Cette femme instruit les enfants dans les principes anticiviques. »

Le Procureur de la commune de Plouvorn écrivait, le 5 Avril (1) : « Je viens de prendre Jean Le Saout, domestique de l'ancien Recteur, le chef de la révolte dans la paroisse, et je me suis emparé aussi de Marie Le Blaigne, sœur du Tiers-Ordre, qui, lundi dernier, *fit le prône* à la chapelle de Traonmeur et y recommanda comme mort le susdit Saout, avec *De profundis.* »

Le 19 Avril (2), un certain Le Maguet déclare qu'allant à Guimiliau avec Le Gall, curé de Landivisiau, il remarqua « qu'au moulin de Kerbannalec, où demeurent Guillaume et Jean Le Cann, il se trouve souvent des étrangers, et qu'il y a tout lieu de croire que ce sont des prêtres réfractaires.

« On m'a assuré, ajoute-t-il, que dans la garenne de Penhoaticou, chez Guillaume Messager, on a confessé et communié plus de vingt personnes, il y a environ deux mois. »

Toutes ces dénonciations et le désir d'atteindre les prêtres cachés, en s'en prenant à ceux qu'on pouvait soupçonner devoir leur être attachés, provoquèrent l'arrêté suivant, signé à Quimperlé par les Représentants du Peuple Guermeur et Le Mailland (3).

« 27 Avril 1793.

« Vu par nous, Représentants du Peuple, l'arrêté du Département du Finistère du 23 de ce mois, contenant diverses mesures de sûreté générale contre les personnes suspectes par leur parenté ou leurs relations avec les émigrés.

« Considérant que les dangers ont été préparés et comme amoncelés sur la tête des amis de la liberté, par les manœuvres perfides de ces êtres qui, peu dignes de la qualité d'hommes, n'avaient d'existence que par des abus, ou d'importance que dans une opinion égarée par des préjugés absurdes ou par une superstitieuse crédulité ;

« Considérant que les individus attachés, par servilité, par habitude ou par ignorance à ces dominateurs du genre humain ; que ceux qui, les mains encore flétries des chaînes de l'esclavage, regrettent les fers dont le génie de la liberté

(1) L. 159.
(2) L. 130.
(3) L. 110.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

les a dégagés, sont aujourd'hui les principaux ressorts de la dépravation de l'esprit public, du moins les canaux les plus empoisonnés par lesquels circulent tant de propos et d'écrits, soit décourageants, soit propres à semer la haine, la défiance et la discorde dans la République ;

« Considérant que les mesures les plus sévères ne seront jamais de trop, lorsqu'en conciliant les devoirs de l'humanité avec la loi suprême du salut du peuple, on peut espérer de garantir et les esprits faibles contre leur penchant à recevoir les impressions de l'erreur, et les gens mal intentionnés, contre la trop grande facilité qu'ils auraient à propager les principes trop funestes dont nous voyons des conséquences si déplorables,

« Arrêtons ce qui suit :

« 1° Tous les gens suspects seront immédiatement mis en état d'arrestation dans les chefs-lieux de District qui seront indiqués par les Directoires des départements du Finistère et du Morbihan ;

« 2° Sont notamment signalés suspects les père, mère, frères, sœurs, enfants des émigrés, des officiers de l'armée du traître Dumouriez, leurs agents et receveurs, les religieuses non volontairement sorties de leurs couvents, les domestiques des prêtres déportés qui habitent encore leurs anciennes demeures.

« On procèdera à la vente des meubles de ces prêtres déportés.

« Fait à Quimperlé, ce jour, 27 Avril 1793.

« GUERMEUR et LE MAILLAND. »

Les prêtres cachés, qui étaient le plus exposés à être pris, et dès lors ne pouvaient manquer de compromettre ceux qui leur donnaient asile, résolurent de se livrer eux-mêmes, à condition de n'être soumis qu'à la déportation. Plusieurs en firent la proposition au Conseil général du département, et il leur fut répondu par les deux arrêtés suivants :

« 7 Mai 1793.

« Un membre donne lecture d'une lettre écrite par plusieurs prêtres non assermentés fugitifs cachés dans les campagnes, offrant de se livrer si on leur assure qu'il ne leur sera infligé d'autre peine que la déportation.

« Le Conseil, considérant que la loi du 18 Mars n'a eu d'autre but que de purger le territoire des fanatiques qui, sous le masque d'une religion sainte, cherchent à perdre la chose publique ;

« Que le Conseil, refusant de déférer au vœu de ces prêtres, les forcera à se cacher de plus en plus et à ne prendre conseil que de leur désespoir ;

« Que leur supplice ne ferait qu'exaspérer les campagnes, dont l'attachement pour eux est connu,

« Arrête, avant de se décider ultérieurement, que le citoyen Dubois se rendra demain à Quimperlé, près les Commissaires de la Convention, pour les inviter à sanctionner l'assurance que l'Administration se porterait à donner à ces réfractaires. »

(A suivre.)

— Où il n'y a point de maître tout le monde est maître ; et où tout le monde est maître, tout le monde est esclave.

— Les indolents demeurent dans une médiocre vertu qui ne s'élève à rien.

— Le soir est la vieillesse du jour, l'hiver est celle de l'année : l'insensibilité, la vieillesse du cœur, la maladie est celle du corps, et l'âge enfin la vieillesse de la vie.

On lit dans le Traité de Thérapeutique du professeur Trousseau que dans le traitement des sciatiques qui ne proviennent pas d'un accident ou d'une maladie constitutionnelle, on obtient à peu près invariablement un soulagement considérable, et le plus souvent la guérison au moyen des *Perles d'essence de térébenthine du Docteur Clertan.*

Le *Journal des connaissances Médico-Chirurgicales*, s'exprime ainsi dans un article sur la *Poudre de Rogé* au citrate de magnésie, comme purgatif :

« Une expérience de cinq années, faite sur la plus grande échelle « possible, a confirmé l'opinion de M. Soubeiran et celle de l'Académie « de Médecine. Le citrate de magnésie s'est popularisé avec une promptitude et une généralité bien rares dans l'histoire de la thérapeutique ; « et à l'encontre de ces médicaments que le caprice de la mode soutient « un instant, pour les laisser retomber ensuite dans un juste oubli, le « *Sel de Rogé* se répand de plus en plus dans la pratique de l'art, et voit « sa légitime réputation se confirmer de plus en plus... » Prix 2 francs le flacon, toutes pharmacies. »

Mme Michel, charcutière, âgée de cinquante ans, grande, fortement constituée, est en proie depuis deux ans à tous les troubles de l'âge critique : maux de tête, palpitations, dyspepsie, insomnie, fièvre lente ; une affreuse maigreur avait succédé à l'embonpoint. Je prescris à la malade de prendre chaque jour trois petits verres de *Vin de Quinium Labarraque*. Quinze jours après, elle vint me remercier elle-même avec effusion ; elle était guérie : plus de fièvre, plus d'oppression.

« Mais quel remède énergique m'avez-vous donné là ! » dit-elle. (Observation adressée par le Dr Regnauld à l'*Union médicale.*)

Spécialité de Vêtements et Articles pour MM. les Ecclésiastiques

Jean BERNARD, Tailleur

Successr de son beau-frère A. LE CLEC'H, Fils, Fournisseur du Grand-Séminaire,

16, au bourg de Kerfeunteun, 16, près Quimper.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

VÊTEMENTS Ecclésiastiques

JODELAIS, Jeune
20, RUE VERDELET (ancne rue des Ursulines),
Quimper
Fournisseur du Grand-Séminaire

E. LEFÈVRE
Chirurgien-Dentiste
du Lycée de Quimper et de Communautés religieuses du Finistère,
à Quimper, seul Dentiste diplômé de l'Ecole Dentaire de Paris,
reconnue d'utilité publique et subventionnée par l'Etat,
visible tous les jours, le vendredi excepté, 6, rue Saint-François, 6,
A QUIMPER

DENTIERS FRANÇAIS, ANGLAIS ET AMÉRICAINS
RÉPARATION IMMÉDIATE DE TOUS LES APPAREILS DENTAIRES

PRIX MODÉRÉS
Clinique gratuite pour les indigents tous les jours, de 8 à 10 heures.
N. B. — Tous les appareils dentaires sont posés avec toutes les garanties désirables.

CABINET DEBRAY

Cabinet dentaire et Atelier de fabrication et de réparation, *2, rue Astor* (près la Halle), *à Quimper*.
M. F. PÉZIEUX, Chirurgien-Dentiste diplômé, est tous les jours, à la disposition des clients, à l'exception du vendredi.
M. HÉLOT *est visible tous les jeudis.*

Dents artificielles, systèmes français et américains. Réparation immédiate de tous les appareils dentaires. — *Prix modérés.*

On trouve chez l'auteur : « *Aux Mères de Familles* », par F. PÉZIEUX, 2, rue Astor (près la Halle), à Quimper.

AVIS

Messieurs CHRISTOFLE & Cie ont l'honneur de faire connaître aux nombreuses personnes qui savent apprécier la supériorité de leurs Couverts et Orfèvrerie, que leur seul représentant à *Quimper* est M. GUIBOURG, horloger bijoutier, *6, quai du Parc*, qui a son assortiment au complet.
N. B. — M. GUIBOURG, notre représentant, enverra gratuitement, à toute personne qui en fera la demande, un Album complet qui restera sa propriété.

ASTHME & CATARRHE
Oppression. Toux. Rhumes. Névralgies.
Guéris par les **CIGARETTES** ou la **POUDRE ESPIC.** - 2f la Boîte
Dans toutes les Pharmacies de France. — PARIS, VENTE EN GROS :
J. ESPIC, B. St-Lazare, 20. - Exiger cette Signature sur chaque Cigarette.

On doit recommander aux capitalistes désireux d'augmenter leurs fonds et leurs revenus la lecture de **La Bourse pour tous**, journal qui est dans sa vingtième année d'existence, et dont les conseils, avantageux à suivre sont toujours inspirés par la prudence.
Les bureaux de **La Bourse pour tous** sont à *Paris, 27, boulevard Poissonnière.*
Le prix d'abonnement à cette utile publication est de **1 franc** par an.

VIENT DE PARAITRE :

Almanac'h Kneipp pour l'année 1894.
Hygène, Santé. — Franco contre **0** fr. **75** adressés au Comptoir Général des produits français de la méthode KNEIPP, à *Saint-Symphorien de Lay (Loire).*

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser a Emile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

Thé de Chine LE DÉLICIEUX *exclusivement composé de THÉS NOIRS de qualités supérieures.*
CHEZ Eugène THIBAULT, *Importateur*, NANTES.

PASTILLES PECTORALES

DES FRÈRES DE L'INSTRUCTION CHRÉTIENNE DE PLOERMEL
AU GOUDRON, RÉGLISSE ET BAUME DE TOLU

Très efficaces dans les rhumes, bronchites, enrouements, toux chroniques. — **1 franc** la boîte.
Gros et demi-gros : Frère ANGÉSILE-JOSEPH, à Ploërmel (Morbihan).
Détail : dans les pharmacies LACOSTE et CLOUARD, *à Quimper;* LERIGOT, MOCUDÉ PERRUSSEL, *à Brest ;* CORBÉ, *à Landerneau ;* LAZENNEC, *à Châteaulin ;* BERREHAR, *à Saint-Renan ;* FENDER, *à Douarnenez.*

AUX PERSONNES ANÉMIQUES ET CONVALESCENTES

Le Peptonate de fer découvert par M. MAURICE ROBIN en 1881, alors qu'il était interne dans les Hôpitaux de Paris, est un sel ferrugineux résultant d'une combinaison particulière de la Peptone avec le Fer. C'est grâce à cette combinaison que le **FER ROBIN** ou **PEPTONATE DE FER ROBIN** en gouttes concentrées, admis dans les Hôpitaux de Paris, est inoffensif pour la muqueuse de l'estomac et pénètre directement dans le sang. Il est prescrit par le corps médical, particulièrement à ceux des anémiques ne pouvant supporter aucune préparation ferrugineuse. Le traitement revient à 0 fr. 10 c. par jour. — Se trouve dans toutes les Pharmacies. Se défier des imitations et contrefaçons. Exiger la signature *ROBIN* et la marque (un lion couché entouré de médailles).
Envoi franco contre mandat de **4f 50** *adressé à* **M. ROBIN, 13, rue de Poissy, PARIS**

Archives diocésaines de Quimper et Léon

2 fr. 75 ALFRED MAME & FILS, ÉDITEURS A TOURS 2 fr. 75

NOUVEAU DICTIONNAIRE UNIVERSEL ILLUSTRÉ

CONTENANT

LANGUE FRANÇAISE, HISTOIRE, GÉOGRAPHIE, SCIENCES & ARTS

PAR

Mgr Paul Guérin Auteur du Dictionnaire des Dictionnaires, ET G. Bovier-Lapierre Prof. hon. de l'Univers. Officier de l'Inst. publique

866 figures, 55 cartes et planches dont 24 en couleurs, 44 tableaux encyclopédiques.

Un vol. in-16 de 900 pages. — Prix, cartonné : 2 f. 75 ; toile : 3 f. 50 ; demi reliure : 4 f. 75
En vente chez les principaux libraires.

A BON MARCHÉ

très bonne EAU-DE-VIE de FRUITS distillée par moi-même.
T. du MENNE, 2, rue Rénière, Bordeaux.

TROISIÈME ÉDITION

DICTIONNAIRE des DICTIONNAIRES

Encyclopédie Universelle, Lettres, Sciences et Arts, Langue française, Géographie, Histoire, Biographie, Droit, Théologie, Philosophie, Physique, Chimie, Histoire naturelle, Médecine, Agriculture, Vie pratique, etc., etc.

RÉDIGÉ PAR LES SAVANTS, LES SPÉCIALISTES ET LES VULGARISATEURS CONTEMPORAINS LES PLUS AUTORISÉS.

Sous la Direction de Mgr PAUL GUÉRIN, camérier de Sa Sainteté Léon XIII.

SIX BEAUX VOLUMES GRAND IN-4° A 3 COLONNES

Par l'étendue des matières, par la nouveauté des renseignements, par la correction du texte, enfin par la modicité du prix qui en fait, avant tout, une œuvre de vulgarisation, un outil à la portée de tous, le **Dictionnaire des Dictionnaires** contient la substance de tous les dictionnaires spéciaux, l'équivalent d'une bibliothèque complète : c'est la somme des connaissances humaines à la veille du vingtième siècle.

Il y a dans ce vaste recueil environ **quatre-vingt millions de lettres**, c'est-à-dire la contenance de 80 volumes in-8 ordinaire. Ajoutons que c'est le seul, vraiment chrétien, les autres étant généralement hostiles ou indifférents aux matières religieuses.

Prix : 180 francs payables en 18 mois,
ou 162 francs payables à 6 mois, 155 francs comptant.
Si l'on désire la reliure, il faut ajouter 30 fr., emballage gratuit, port dû
REMISE SUR LES PRIX ET EXPÉDITION FRANCO POUR UNE COMMANDE COLLECTIVE.

Administration : Châteauroux, 56 Avenue de Déols : Paris, 55, r. Bonaparte.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Épiciers.* — Se défier des imitations

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

8e ANNÉE. Vendredi 10 Novembre 1893. N° 45.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Apostolat de la Prière. *II. Chronique du diocèse* : Arrivée de Monseigneur Valleau à Rome ; A propos des statues chez les brocanteurs ; Avis relatif à l'exécution du Décret du 27 Mars 1893 ; Retraites des Conscrits à Quimper et à Quimperlé ; La Messe du départ ; Aumôniers militaires du diocèse ; Nos Missionnaires ; Congrès catholique de Saint-Brieuc. *III. Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Bénédiction d'un cuirassé ; La vénérable Mère Barat ; Laval ; La science française à l'étranger, etc. *IV. Questions de Liturgie* (suite). *V. Annonces et Avis.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 12 Novembre. — 25e Dimanche après la Pentecôte — *v. le 5e après l'Epiphanie,* — DEDICACE DE TOUTES LES EGLISES, double de 1re classe, avec Octave. Mémoire du Dimanche, à la messe. Aux Vêpres, mémoires du suivant et du Dimanche.

Lundi, 13. — S. Stanislas de Kostka, confesseur. Double, blanc.

Mardi, 14. — S. Josaphat, évêque, martyr. Double, rouge.

Mercredi, 15. — Ste Gertrude, vierge. Double, blanc.

Jeudi, 16. — S. Melaine, évêque. Semi-double, blanc.

Vendredi, 17. — S. Grégoire le Thaumaturge, évêque. Semi-double, blanc.

Samedi, 18. — Dédicace de la Basilique de s. Pierre et de s. Paul. Double-majeur, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Berrien..... 12, 13, 14 et 15 Novembre.
Le Faou..... 16, 17, et 18 Novembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Apostolat de la Prière (1)

Intention générale pour Novembre 1893, présentée par Son Em. le Cardinal Vicaire et bénie par S. S. Léon XIII : Les Missions Catholiques de l'Extrême-Orient.

En Chine, la persécution sévit toujours, quoique déguisée, contre les missions catholiques. Or, cet immense empire de 400 millions d'âmes déverse son trop plein de population au sud, dans l'Indo-Chine, ce qui ne laisse pas d'être inquiétant pour les missions si florissantes de la Cochinchine et du Tonkin.

L'intérêt est, du reste, fortement appelé vers ces régions par le récent conflit des Siamois et de la France, conflit dont les conséquences peuvent être graves au point de vue de l'apostolat catholique.

Enfin, dans tout cet Extrême-Orient, qui coûte à nos vaillants missionnaires tant de sang et de sueurs, on trouve, cette année, comme un abrégé de l'histoire de l'Eglise, remplie tout entière par des épreuves et des triomphes.

Donc, en présence de si graves intérêts, nos Associés du monde entier redoubleront de prières, durant ce mois, pour ces chères chrétientés, afin que, purifiées par tant d'épreuves, elles enregistrent, à la gloire du divin Cœur, de nouveaux et décisifs triomphes.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Une lettre nous apprend que Monseigneur est arrivé à Rome, lundi dernier, en bonne santé, après un heureux voyage.

Comme nous l'avons dit, il est descendu au Séminaire français.

Sa Grandeur ne tardera pas, sans doute, à obtenir l'audience dont la demande a été déjà adressée au Vatican.

Nous recevons la lettre suivante :

« Quimper, 31 Octobre 1893.

« Monsieur le Directeur,

« Je me souviens d'avoir lu, dans la *Semaine religieuse*, un entrefilet recommandant de ne pas céder aux brocanteurs les ornements d'église hors d'usage. Cependant, on peut voir, chez tel de ces commerçants, des chasubles, des étoles, etc., exposées parmi toute espèce « d'articles » disparates.

(1) Nous nous faisons un bonheur de donner régulièrement l'intention mensuelle de l'Œuvre — si florissante dans notre diocese — de *l'Apostolat de la Prière*, lorsque la communication nous en est faite à temps. Un retard involontaire et qui ne se renouvellera pas, nous l'espérons, a fait différer la publication de l'intention du mois courant.

« Et la profanation des objets religieux ne s'arrête pas là : le commerce des vieilles statues de Saints devient un véritable scandale. Le mot est fort ; mais je ne crois pas qu'il dépasse la vérité.

« La semaine dernière, un camion traversait la ville, emportant nombre de ces vieux saints, au milieu des quolibets des conducteurs et des réflexions attristées des passants.

« Il est pénible de voir ainsi traités ces témoignages de la piété de nos pères. Dans les familles qui se respectent, on ne livre pas à des étrangers les souvenirs légués par les aïeux, et, s'ils deviennent gênants, on les détruit. Pourquoi en est-il autrement dans les paroisses, qui ne sont, après tout, que de grandes familles religieuses !

« Puis, après avoir, pour ainsi dire, traîné dans les ruisseaux, devant la porte des brocanteurs, que deviennent ces reliques, par qui sont-elles achetées, quelles dernières profanations les attendent ?... »

Nous remercions notre correspondant qui exprime en si bons termes des sentiments que nous partageons entièrement. Comme il veut bien s'en souvenir, la *Semaine religieuse* a déjà signalé, pour le condamner, le commerce dont il parle.

Nous saisissons cette occasion de rappeler, au nom de l'Autorité diocésaine, les défenses portées à ce sujet, conformément au décret du Pape Benoît XIV.

Avis relatif à l'exécution du Décret du 27 Mars 1893. — Nous croyons utile de mettre sous les yeux de MM. les Curés et Recteurs le passage suivant d'un article publié par le *Journal des Conseils de Fabriques* (Septembre 1893) :

« Nous rappelons que le régime comptable proprement dit fera l'objet de règlements ultérieurs arrêtés de concert par MM. les Ministres des Cultes et des Finances (art. 29 du Décret)....

« Nous recommandons aux Fabriques de ne pas mettre trop d'empressement à se pourvoir de registres et autres imprimés en vue de la comptabilité nouvelle. Elles peuvent sans inconvénient retarder leurs acquisitions jusqu'à la fin de l'année, et même, dans le cas improbable d'un trop long retard apporté à la publication des nouveaux règlements, jusqu'aux premiers mois de l'exercice 1894, époque à laquelle on devra être fixé sur l'objet précis de la dépense qu'il y aura lieu de faire. »

Mgr l'Évêque de Saint-Brieuc vient d'écrire dans le même sens à son clergé.

« Lorsque M. le Ministre des Cultes transmit aux Évêques le règlement du 27 Mars 1893, sur la comptabilité des fabriques, il prit soin de les avertir qu'il aurait l'honneur de leur adresser, « en temps utile, » la forme du compte qui devra être présenté à la session de Quasimodo 1895, pour l'année 1894.

« Les Évêques sont encore à attendre cette seconde communication et les renseignements annoncés.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

« C'est vous dire que le temps utile n'est pas encore arrivé....

« Les rédacteurs des nouveaux règlements s'inspireront, je l'espère, des observations qui ont été soumises par les évêques à M. le Ministre des cultes. Dans tous les cas, il faut attendre. »

Monseigneur ajoute : « *P. S.* — Sur la question du timbre, dont doivent être revêtues les quittances des trésoriers, pour les sommes supérieures à 10 francs, quelques auteurs ont opiné pour le timbre de 25 centimes, le plus grand nombre soutient que le timbre de 10 centimes suffit : on peut, jusqu'à nouvel ordre, s'en tenir à cette opinion. »

Quimper. — *Retraites des conscrits et des soldats libérés.* — 1re Retraite, 98 ; 2e retraite, 109. — Elliant, 19 ; Pleyben, 15 ; Briec, 11 ; Saint-Evarzec, 9 ; Saint-Yvi, 5 ; Dinéault, 4 ; Edern, 4 ; Landudal, 4 ; Fouesnant, 3 ; Cast, 3 ; Quéménéven, 3 ; Tourch, 2 ; Ploéven, 2 ; Bénodet, 2 ; Gourin, 1 ; Trégunc, 1 ; Rosporden, 1 ; Leuhan, 1 ; Treffiagat, 1 ; Lennon, 1 ; Clohars-Fouesnant, 1 ; Saint-Coulitz, 1 ; Locronan, 1 ; Saint-Ségal, 1 ; Pleuven, 1.

2e Retraite. — Plogonnec, 16 ; Ergué-Armel, 16 ; Ergué-Gabéric, 13 ; Pluguffan, 13 ; Plomelin, 12 ; Guengat, 8 ; Plomeur, 7 ; Loctudy, 6 ; Saint-Goazec, 3 ; Beuzec-Cap-Sizun, 2 ; Fouesnant, 2 ; Ploaré, 2 ; La Forêt-Fouesnant, 1 ; Plobannalec, 1 ; Gouesnac'h, 1 ; Quimper, 1 ; Peumerit, 1 ; Le Juch, 1 ; Pouldergat, 1 ; Pont-l'Abbé, 1 ; Saint-Evarzec, 1.

Quimperlé. — *Retraite des Conscrits, 23 Octobre 1893.* — 17 paroisses, 95 retraitants. — Querrien, 15 ; Nizon, 10 ; Mellac, 9 ; Rédéné, 9 ; Clohars-Carnoët, 8 ; Kernével, 8 ; Trévoux, 8 ; Quimperlé, 6 ; Arzano, 4 ; Saint-Thurien, 3 ; Moëlan, 3 ; Lanvénégen, (Morbihan) 3 ; Locunolé, 3 ; Tréméven, 2 ; Guiscriff, (Morbihan) 2 ; Melgven, 1 ; Riec, 1 ;

Retraite bretonne de femmes à Quimperlé, *du 7 au 14 Octobre.* — 12 Paroisses ; 39 Retraitantes. — Clohars, 10 ; Guiscriff (Morbihan), 10 ; Moëlan, 4 ; Querrien, 3 ; Mellac, 3 ; Saint-Thurien, 2 ; Rédéné, 2 ; Tréméven 1 ; Trévoux, 1 ; Melgven, 1 ; Kernével, 1 ; Pont-Scorff-Lesbin (Morbihan), 1.

Nous avons été heureux de trouver dans le dernier numéro de la « *Chronique de l'Institut des Frères de Ploërmel* » la note suivante :

« Le programme des études dans les écoles de notre Institut comprend *la lecture du latin*. Les chers Frères directeurs ou titulaires sont priés de veiller à ce que ce point du règlement soit observé très fidèlement. *(Communiqué.)* »

Nous avons souvent remarqué avec regret que, même dans nos écoles libres, on néglige la lecture du latin, si utile cependant, si nécessaire même pour suivre avec intérêt et fruit les offices de l'Eglise.

La Messe du départ. — La Messe du départ, qui se généralise en France, est désormais, pour notre diocèse, un usage universellement établi, soit dans chaque paroisse, soit, pour une région, dans un sanctuaire vénéré, dédié à la sainte Vierge, à sainte Anne...

C'est ainsi qu'on nous écrit de Plomodiern :

« Le samedi 4 Novembre, les jeunes conscrits de Plomodiern, Dinéault, Ploéven, Saint-Nic, Telgruc, Argol et Trégarvan se trouvaient réunis dans la belle et vaste chapelle de Sainte-Marie du Ménez-Hom, pour assister à la Messe *du départ*. Tous ces jeunes gens ont fait la sainte communion à cette Messe, pendant laquelle ils ont chanté avec le plus bel entrain le cantique de Notre-Dame, promettant de demeurer toujours fidèles à cette puissante patronne. Les conscrits et leurs familles s'en sont retournés grandement édifiés. »

Partout les conscrits sont venus nombreux avec leurs parents : les communions ont été nombreuses.

En appelant la bénédiction divine sur les jeunes gens qui vont à l'armée, en resserrant les liens traditionnels du prêtre et du soldat, de l'Eglise et de la France, ces réunions consolent les familles des tristesses de la séparation, qui va sonner, et retrempent ceux qui partent dans les résolutions viriles qu'ils garderont mieux, parce qu'ils n'ont pas été seuls à les prendre.

***

Nous donnons les noms des aumôniers militaires du diocèse, auxquels nos confrères peuvent adresser les jeunes soldats :

A Brest, M. Le Rhun, vicaire à Notre-Dame du Mont-Carmel ; à Landerneau, M. Guillerm, vicaire ; à Morlaix, M. Le Bihan, vicaire à Saint-Melaine ; à Quimper, M. Le Du, vicaire à Saint-Mathieu.

***

On annonce que le Ministre de la guerre vient de prendre une décision qui modifie les conditions du service militaire pour les séminaristes.

M. le général Loizillon a réglé que, à l'avenir, les étudiants en médecine et les étudiants ecclésiastiques, qui ne font qu'un an de service militaire, passeraient six mois dans les corps de troupe et six mois dans les services sanitaires.

Nos missionnaires. — Nous trouvons dans les *Annales de la Propagation de la Foi* l'extrait suivant du journal *la Politique Coloniale*. Les pittoresques détails qu'il donne sur l'archipel des Wallis intéresseront nos lecteurs, dont quelqu'un pourra, sans doute, nous donner le nom du missionnaire breton dont il est parlé.

« J'ai gardé un excellent souvenir des Wallisiens et de leur cordiale hospitalité. Le *Mistral* était à peine mouillé en rade d'Ouvéa, que je descendis à terre pour explorer le pays. Au bout

Archives diocésaine de Quimper et Léon

d'une heure de marche, je me trouvai en pleine campagne je cheminais dans un sentier, frayé au milieu des hautes herbes par les Canaques, quand ces paroles, prononcées en fort bon français, vinrent frapper à mes oreilles :

« — Sac à papier ! mes enfants, vous manœuvrez comme des « conscrits. »

« Etonné, je hâtai le pas et tombai au milieu d'une clairière où une centaines d'indigénes, révêtus d'anciens uniformes de gardes nationaux, s'exerçaient au maniement du fusil à piston.

« La vue de ces soldats improvisés me rappela certain dessin de Granville dans *Jérôme Paturot*. Le costume de leur instructeur ne répondait pourtant en rien à celui du capitaine citoyen : c'était un Européen, en habit ecclésiastique, la main droite armée d'un gourdin qu'il brandissait en guise de sabre.

« Je me présentai, je me fis connaître. Aussitôt les Canaques poussèrent des *hurrahs* enthousiastes et se livrèrent à des charges de mousqueterie qui ne laissèrent pas de m'inspirer certaines inquiétudes.

« Enfin, le missionnaire me tendit la main, en me disant :

« — Soyez le bienvenu, cher compatriote ! Je vous retiens pri- « sonnier. Vous dinerez avec tous mes paroissiens, ce soir. Nous « sommes sûrs à l'avance de ne pas nous disputer, car je ne parle « jamais politique à table. Vous nous donnerez des nouvelles « de la France que tout le monde aime ici... Et la Bretagne donc ! « Connaissez-vous Brest, Monsieur ?

« — Mais oui, parfaitement !

« — Et Landerneau ?

« — Aussi. je ne vous dirai pas, serait-ce pour vous faire plai- « sir, que *j'en reviens ;* mais, enfin, j'y suis allé...

« — Quelle bonne fortune ! quelle heureuse rencontre ! je suis « de Landerneau !

« Voyez-vous cela ? aller aux îles Wallis pour y causer de Lan- « derneau !

« Cette invitation originale fut l'arrêt de mort des *habillés de soie* les plus grassouillets de la paroisse. Le festin fut magnifique.

« Chacun de ces villages a son église en pierres de taille (granit d'un beau grain), que les naturels ont apportées sur leur dos de l'intérieur de l'île et façonnées au prix de bien des efforts. L'église de Mua est une véritable cathédrale avec des détails d'architecture, des gargouilles entre autres, qui étonnent prodigieusement le voyageur en ce pays perdu, témoignant de l'art et de la patience des religieux français, en même temps que la foi de leurs ouailles. Les Maristes sont leurs propres architectes et n'ont jamais eu d'autres ouvriers que les Canaques qui travaillent pour rien, rivalisant d'adresse dans la construction et l'ornementation de leurs sanctuaires, dont ils sont extrêmement fiers.

« Le pouvoir des missionnaires est sans limite ; mais ce que l'on ne peut se figurer, c'est la vénération dont ils sont entourés par suite de leur existence vraiment exemplaire. »

Assemblée régionale des Cercles catholiques, à Saint-Brieuc. — Comme nous l'avons déjà annoncé, l'œuvre des Cercles tiendra, à Saint-Brieuc, du 16 au 19 Novembre prochain, l'une de ses assemblées régionales annuelles.

M. le chanoine Guillo-Lohan, place Saint-Pierre, à Saint-Brieuc, reçoit dès maintenant les noms et souscriptions des personnes désirant assister à cette Assemblée.

Le prix de la carte est de 3 francs. Cette carte permet d'entrer à toutes les réunions, d'obtenir — on l'espère, — une réduction sur le réseau du chemin de fer de l'Ouest et d'user dans un certain nombre d'hotels de la ville d'un tarif indiqué.

On est prié de se hâter pour demander les cartes.

Les dames sont admises à toutes les séances.

PROGRAMME. — Chaque jour, à 8 heures, messe à la chapelle de Notre-Dame d'Espérance, et à 5 heures 1/2, salut du Très-Saint Sacrement. Le matin et le soir, allocution du R. P. du Lac, aumônier du Comité général de l'Œuvre.

Le jeudi 16 Novembre, à 8 heures du soir, conférence par M. Léon Harmel.

Le vendredi 17 Novembre, à 8 heures du soir, à la Cathédrale, conférence par M. l'abbé Garnier.

Le samedi 18, allocutions de M. l'abbé Naudet et de M. Flornoy.

Le dimanche 19 Novembre, à 8 heures du matin, messe de communion, célébrée par Mgr l'Evêque de Saint-Brieuc.

A 1 heure, conférence par M. le comte Albert de Mun.

A 3 heures, cérémonie de clôture à la Cathédrale.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Malgré l'abaissement de la température de ces temps derniers, le Saint-Père n'a pas cessé de se rendre, chaque jour, dans les jardins du Vatican et de passer une partie de la journée à la tour de Nicolas IV.

Ce petit changement de vie lui fait beaucoup de bien, et dernièrement il disait à un personnage de sa cour : « Cet air vivifiant soulage autant mon corps que mon esprit. »

Le Dr Lapponi, médecin du Pape, dit que le Saint-Père n'a jamais été mieux portant que pendant tout l'été dernier.

Le « confort », tel que l'entend la délicatesse moderne, n' a pas pourtant pénétré au Vatican. Point de calorifères, point de poêles. Le Dr Lapponi, vient d'obtenir du Saint-Père la permission d'établir des poêles daus les appartements pontificaux et des calorifères dans la « Salle royale » et dans la Chapelle Sixtine.

Mais rien n'a été changé aux chambres habitées par le Pape qui n'aime pas ces raffinements du bien-être, et ne veut pas de feu dans son petit appartement privé, qui se compose de quatre pièces : un cabinet de travail, un petit salon, une chambre à coucher

Archives diocésaine de imper et Léon

et une vaste salle où est la bibliothèque. Il n' y a pas de salle à manger. Le Pape dîne ordinairement dans son cabinet de travail.

Et je puis bien affirmer que les prélats de la cour ne sont pas mieux logés que le Maître.

Le Vatican est, avant tout, un **musée**, et les statues et les tableaux sont mieux logés que les hommes ! Voilà la vérité.

— Le Cardinal Laurenzi, vicaire général de Léon XIII, quand il était archevêque de Pérouse, vient de mourir à Rome, dans sa 73me année. Il était cardinal depuis 1884.

— Le grand maître de la Maçonnerie, celui qui vient de s'ériger en pontife, au palais Borghèse à Rome, en face du Vatican, Adrien Lemmi, le chrétien renégat devenu juif, prononçait naguère ces paroles :

« Si je n'étais Italien, je voudrais être Prussien ; mais, **Italien ou Prussien, je hais profondément Dieu et la France.** »

Et voilà le maître qui dicte les lois à notre patrie ! car, hélas ! comme disait naguère un éloquent évêque, nous ne sommes pas en République, nous sommes en Franc-Maçonnerie.

Satanisme et Franc-Maçonnerie. — Nous recommandons les lignes suivantes à l'attention de ceux qui croient que la Franc-Maçonnerie est une société de bienfaisance, parfaitement inoffensive. Ils verront si le caractère satanique que lui attribuent les écrivains catholiques est un simple épouvantail, « un dragon rouge inventé par les cléricaux. »

« Le caractère satanique de la Franc-Maçonnerie s'affirme de plus en plus ouvertement en Italie.

« A l'occasion de l'inauguration de la statue de Garibaldi, qui vient d'avoir lieu, les Francs-Maçons ont de nouveau glorifié Satan publiquement :

Il passe, ô peuples,
Satan le Grand....
Salut, ô Satan,
O rébellion,
O force victorieuse
De la raison !

G. CARDUCCI, *sénateur*.

Dans son manifeste, le Triumvirat Merra, Ferrari, Marasciulo, a fait entrer ces vers :

A bas les mitres, honte du monde,
A bas la tiare, foulée aux pieds de la fange ! »

Bénédiction d'un cuirassé. — On sait que M. Carnot, Président de la République, s'est rendu à Toulon, pour y saluer l'escadre russe. On a choisi le jour de sa visite pour le lancement du nouveau cuirassé, le *Jauréguiberry*.

La cérémonie a été d'autant plus imposante que la religion a eu là sa place officielle. Mgr Mignot, évêque de Fréjus, entouré

d'un nombreux clergé, a bénit le nouveau navire ; arrivé devant la tribune officielle, l'évêque, en habits pontificaux, a prononcé un discours plein de tact et de patriotisme, dont nous donnons ce court extrait :

« Messieurs, toutes les fois qu'un de ces merveilleux navires est confié à la mer, l'évêque de Fréjus est heureux de témoigner par sa présence que, s'il admire les efforts et les résultats de ces travaux gigantesques, il apprécie surtout l'esprit religieux qui anime les hommes de science et d'énergie qui président à ces entreprises. Il les remercie de montrer qu'ils considèrent leur œuvre, si belle soit-elle, comme incomplète, tant qu'ils ne l'ont point placée sous la protection de Celui qui commande aux vents et aux flots, de donner ce spectacle solennel aux représentants d'une nation amie, chez laquelle la foi chrétienne se manifeste avec une si grande intensité. »

Quand l'évêque a eu terminé son discours, M. le Président s'est incliné avec respect, la procession s'est achevée autour du navire, et peu après Mgr Mignot est venu prendre sa place dans la tribune présidentielle. M. Carnot et M. Mohrenheim lui ont serré longuement la main. « Merci, merci bien ! Monseigneur ! » a dit le Président.

M. Dupuy, président du conseil, s'est avancé vers l'évêque de Fréjus, l'a complimenté à son tour et lui a demandé son discours pour le *Journal Officiel*...

Fait à remarquer : les feuilles radicales et maçonniques, même les plus impies, n'osent à peu près rien dire contre la cérémonie religieuse de Toulon, dont elles sont visiblement ennuyées. La crainte des Russes est pour elles comme le commencement de la sagesse.

La vénérable Mère Barat. — La reconnaissance des restes vénérables de la Mère Barat, fondatrice de la Société des Religieuses du Sacré-Cœur, a eu lieu dans les formes canoniques, au Noviciat de Conflans, en présence du délégué du Saint-Siège, de Son Eminence le Cardinal Archevêque de Paris, des juges ecclésiastiques, de deux médecins et de quelques témoins choisis, parmi lesquels se trouvait Mgr Baunard, historien de la vénérable.

Le corps de la Mère Barat était dans un état de conservation parfait, et assez peu rigide pour pourvoir être revêtu facilement d'un nouvel habit de Religieuse du Sacré-Cœur. Ses traits, peu altérés, étaient facilement reconnaissables.

Les restes de la Mère Barat ont été déposés dans un double cercueil scellé du cachet des témoins et inhumés dans la chapelle du couvent.

LAVAL. — Sœur Germaine de Jésus, fille du général de Sonis, le héros de Loigny, vient de recevoir le voile du Carmel, des mains de Mgr Cléret. Le discours a été prononcé par M. le chanoine Le Nordez.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

La nouvelle carmélite avait autour d'elle sa mère et ses quatre frères, dont deux sont officiers, M. le général de Charette et M. le général Boussenard, commandant aujourd'hui le 5e Corps à Orléans, et qui fut le chef d'état-major du général de Sonis, pendant les années que celui-ci passa à Saint-Servan.

Le général de Charette avait apporté l'étendard du Sacré-Cœur, que le général de Sonis tenait sur sa poitrine à la Bataille de Loigny et qui fut teint de son sang ; cet étendard avait été suspendu à la voûte de la chapelle, au dessus de l'autel.

La science française à l'étranger. — L'envoi des Frères des Ecoles chrétiennes à l'Exposition de Chicago a été fort remarqué. Les travaux de leurs écoles professionelles d'ornementation ont surtout attiré l'attention. Il y a là des bronzes d'art, des chandeliers ciselés, des épures de tout genre, des travaux de mécanique appliquée, qui émerveillent les visiteurs.

Mais, nous apprend un journal de Chicago, le chef-d'œuvre de cette exposition sans rivale, ce sont leurs publications géographiques, et surtout les cartes hypsométriques, hydrographiques, physiques et administratives du Frère Alexis.

On est heureux et fier de voir comment les travaux de nos modestes Frères des écoles font honneur au pays.

Scandale anticlérical. — Sous ce titre, on lit dans le *Monde*, du 25 Octobre :

« Nous avons fait connaître un prétendu « scandale clérical » autour duquel les mauvais journaux d'Indre-et-Loire faisaient grand bruit. Une tombe du cimetière de Saint-Benoît avait été violée et le cadavre dépouillé de bijoux, notamment de bagues de grande valeur qu'il portait. Un horloger de Chinon, chez qui l'on retrouva ces bijoux, avait dénoncé le sacristain de Saint-Benoît, M. Mahiet.

« Celui-ci fut immédiatement arrêté.

« Mais voici que le sacristain scélérat vient de bénéficier d'une ordonnance de non-lieu. L'horloger dénonciateur a avoué qu'il avait agi par esprit... d'anticléricalisme, et que le sacristain était absolument innocent du crime, dont lui seul était coupable.

« De sorte que voilà le « scandale clérical » devenu un « scandale anticlérical. »

Mais bien que le sacristain Mahiet ait été sommairement écroué sur une simple dénonciation sans preuves, l'horloger coupable, qui est un des gros bonnets de l'opportunisme de l'endroit, n'a pas encore été arrêté.

« Egalité devant la loi ! »

Que de soi-disant scandales cléricaux, inventés et honteusement exploités par certains journaux, auraient le même dénouement, si l'on connaissait le vrai fond des choses !

La manière de vivre cent ans. — A propos du « Congrès des vieillards », qui doit avoir lieu dans quelque temps à Paris, il est intéressant de rappeler une très curieuse enquête faite, il y a quelques années, par M. le docteur Javal, le savant démographe, dans le monde des... centenaires.

Le docteur Javal avait rédigé un questionnaire qu'il adressa à tous les centenaires dont on lui avait signalé l'existence, les priant de répondre aux observations qui y étaient formulées.

Celles-ci étaient au nombre de sept : la nourriture, la boisson, l'exercice, le vêtement, le chauffage, le tabac, les conditions spéciales auxquelles le vieillard attribuait sa longévité. Le docteur Javal reçut une cinquantaine de réponses qui peuvent être résumées de la façon suivante : nourriture simple et abondante ; alimentation végétale, c'est-à-dire composée presque spécialement de légumes.

La plupart des centenaires avaient totalement proscrit l'usage de l'alcool ; par contre, beaucoup d'entre eux buvaient du vin à leurs repas. Vêtements chauds ; pas de tabac. Chose curieuse, un grand nombre de ces vieillards aimaient les friandises, notamment le sucre. *Presque tous allaient à la messe chaque matin.*

Enfin, les « intéressés » étaient unanimes à déclarer qu'ils avaient évité soigneusement les émotions de toute espèce, et qu'une des meilleures chances pour devenir centenaire, c'est d'éviter de se « faire de la bile. »

Ce dernier point nous paraît le plus important ; mais pour le mettre en pratique il est bon d'avoir la conscience en paix, de se confesser souvent et de se tenir toujours prêt à mourir... dût-on attendre cent ans.

Questions de liturgie.

Il y a déjà trente ans ou plus, que les fleurs dorées ou argentées ont fait leur apparition dans nos églises. Sans professer grand goût pour ce genre de décoration, je dois reconnaître que plus d'une fois on en a tiré bon parti ; souvent des bouquets de lis, ou d'épis mêlés à des sarments de vigne donnaient aux autels un grand air de fête, outre qu'ils plaisaient par leur symbolisme ; mais comme en France l'inévitable tyran qui s'appelle la mode, ne met jamais trêve à ses exigences, quand les fleurs dorées ou argentées eurent cessé d'être une nouveauté, il fallut leur faire concurrence.

On vit apparaître les fleurs en *clinquant !*

En l'an de grâce 1893, on peut encore en voir. Si encore on ne les trouvait que dans les musées d'antiquités !

A l'époque où nous sommes, et avec les ressources dont nous disposons, ce qu'il y a de préférable, comme fleurs artificielles, ce sont celles qui imitent le mieux la nature comme façon et comme agencement ; or, jamais cette industrie n'a atteint le point de perfection auquel elle est arrivée aujourd'hui.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

Comme le dit le R. P. Rio : « Puisque ces fleurs ornent si gracieusement les salons du grand monde, on ne voit pas pourquoi la piété des grandes chrétiennes n'en ornerait pas également les autels du Dieu qu'elles servent. »

Mais nous ajouterons avec notre auteur : « S'il convient de se rapprocher le plus possible de la nature, il est encore mieux de la faire servir elle-même, puisque, somme toute, en ceci, elle est restée ce que Dieu l'a faite. C'est sa création même qu'on lui offre en hommage : *de donis Dei offero Deo.* »

Je ne puis non plus omettre de citer le passage qui suit : « A propos des fleurs de l'autel, signalons quelques abus qu'on est exposé à commettre. Le premier serait de les y laisser toujours. Elles perdent ainsi leur signification et arrivent à ne plus rien dire. C'est comme ces enseignes qui restent sur les maisons, bien que les habitants en soient partis et qu'on n'y trouve plus ce que l'inscription annonce. De là, un second inconvénient que voici : votre autel est toujours orné de fleurs ; mais vient une fête, il en faut pour la marquer. Vous en mettrez d'autres plus grandes, ou en plus grand nombre. Qu'il est facile alors de sortir de la mesure et de contredire le bon goût qu'expriment si justement ces deux mots du Cérémonial : « *Studiose ornato.* » C'est alors que nous voyons l'autel du sacrifice chargé de colifichets encombrants et le sanctuaire transformé en une sorte de parterre anglais, où les mouvements des ministres se heurtent à des obstacles inutiles.

« *Omnia secundum ordinem fiant :* » Faisons tout avec ordre. La simplicité est un des éléments de l'ordre, et la beauté en résulte comme fruit. »

A propos de ce qui vient d'être dit, n'y aurait-il pas quelques applications à faire pour notre diocèse ? Il y a deux catégories d'églises où les fleurs se trouvent en permanence : celles qui sont bien entretenues, et celles qui ne le sont pas. Je connais telle église ornée avec goût, avec soin, avec amour, et où les autels sont en Carême et en Avent comme on les verrait ailleurs à Pâques, à Noël ou à la Pentecôte.

J'en connais d'autres où les fleurs en permanence ne présentent depuis longtemps que la couleur de la poussière. Ici la pauvreté elle-même n'est pas une excuse ; les fleurs artificielles n'étant pas indispensables si l'on n'a pas le moyen de les remplacer, qu'on les brûle ; d'ailleurs si elles ne restaient pas ainsi à poste fixe elles dureraient bien plus longtemps.

Enfin, je connais aussi des églises où les fonctions liturgiques sont très difficiles pour le diacre et le sous-diacre, en raison de l'encombrement qui règne sur les marches de l'autel.

Plusieurs trouveront, sans doute, que ces dissertations sur la manière d'orner les églises sont puériles, et en tout cas bien longues. Si je réussis à montrer que le sujet a son importance, je me ferai pardonner mes longueurs ; or ce ne sont pas seulement les liturgistes qui se sont plaints des abus en question ; le plus illustre polémiste de notre époque.... et de toutes les époques, n'a pas cru déroger en se plaignant des fantaisies généralement admises en ce genre.

Du Médoc, Louis Veuillot écrivait en 1847 : « Nous avons visité de belles églises, très anciennes, trop souvent mal restaurées, et décorées à la moderne. On a ici la plaie des bienfaiteurs qui donnent des tableaux, des statues, des vitraux..... Il faut parfois gémir du mauvais goût ou de la faiblesse des curés ! Quant aux fleurs en papier dans des pots de porcelaine dorée, avec le monogramme de la Sainte-Vierge, elles abondent. On en fait des échafaudages merveilleux. » Les lignes qui suivent, mais qui ne reviennent pas à ce sujet, indiquent que merveilleux est ici par pure ironie.

Quoique nos églises bretonnes (à l'exception de la basilique de Saint-Donatien et Saint-Rogâtien à Nantes) ne renferment pas de *confession* des martyrs, le passage qui suit dans le livre du Père Rio pourra être médité et appliqué en ce qui concerne les chapelles abritant les saintes Reliques : « Ce n'est pas à l'autel seulement que les fleurs sont admises à étaler leurs couleurs et à répandre leurs parfums. La *confession*, c'est-à-dire le lieu des saintes reliques, est particulièrement désigné pour recevoir cette ornementation. Dans la basilique vaticane, à la fête de saint Pierre, la crypte qui s'ouvre sous l'autel majeur en est littéralement toute embaumée. La mosaïque du pavé disparaît, ce jour-là, sous une autre mosaïque de fleurs effeuillées, et disposées avec un art véritablement admirable. Le balustre d'entourage porte lui-même de grands vases de fleurs qui alternent avec de riches candélabres. Moyennant ces diverses dispositions, les sanctuaires, à Rome, prennent un air de fête et un cachet de haute piété qui impressionne religieusement. Tout parle dans ces églises. On y sent vraiment l'esprit de prière et de religion. »

BIBLIOGRAPHIE

Paris, HATON, éditeur, 35, rue Bonaparte — Rennes, Mme Prévost, libraire, rue Nationale, 6.

La gerbe du catéchiste ou Recueil d'histoires, de pensées et de paroles édifiantes, selon l'ordre des matières traitées dans les catéchismes, par l'abbé DEBROISE, du diocèse de Rennes. Un fort volume in-12 de 610 pages, **3** fr. **50** chez les libraires ; **4** fr. par la poste.

Ce livre sera lu et goûté par tous ceux qui ont au cœur le pur et saint amour des âmes, surtout des âmes d'enfants.

C'est l'ensemble de la doctrine chrétienne, sous la forme attrayante et toujours bien accueillie, des histoires ; et cette fois, des histoires judicieusement choisies, heureusement rangées.

Les prêtres y trouveront le moyen facile de rendre les prônes et les catéchismes plus intéressants.

Les catéchistes volontaires, dès qu'ils connaîtront cet ouvrage, ne pourront ni ne voudront s'en passer.

Il deviendra, nous en sommes convaincus, le livre de la lecture édifiante et publique dans les ateliers, dans les ouvroirs, dans les écoles chrétiennes, et même la récompense, pour l'enfant pieux, au jour solennel des prix.

Librairie J. SALAUN, Quimper.

Archives diocésaine de imper et Léon

Au moment du départ des conscrits, nous croyons rendre un véritable service aux Ecclésiastiques et à tous les Chrétiens en leur signalant deux petits volumes pleins d'avis utiles pour les jeunes militaires, par l'abbé LUCAS-CHAMPIONNIÈRE, des Frères de Saint-Vincent de Paul.

Le premier : *Avant le service*, est déjà parvenu à sa deuxième édition. C'est un recueil d'instructions et d'avis destinés à faire comprendre au jeune soldat la grandeur de sa nouvelle carrière, et à le prémunir en même temps contre les dangers de la caserne. Cet opuscule fera le plus grand bien aux Séminaristes et aux Conscrits de nos contrées encore bien religieuses.

La deuxième : *La Vie Militaire*, sous la forme de causeries, présente aux lecteurs les épreuves et les victoires qui attendent, à la caserne, le soldat fidèle à tous ses devoirs. Ce second opuscule sera lu avec le plus grand fruit par tous les soldats.

On peut demander ces deux opuscules au Secrétariat du Bureau central des Œuvres, 32, rue de Verneuil, à Paris : *Avant le Service*, broché, 0,30 c.; cartonné, 0,40 c. — *La Vie Militaire*, broché, 0,35 c.; cartonné, 0,45 c.— Par la poste, 0,10 c. en plus par exemplaire.

Un colis postal de 0,85 c., rendu à domicile, contient 25 exemplaires reliés ou 45 brochés.

Spécialité de Vêtements et Articles pour MM. les Ecclésiastiques

Jean BERNARD, Tailleur

Successr de son beau-frère A. LE CLEC'H, FILS, Fournisseur du Grand-Séminaire

16, au bourg de Kerfeunteun, 16, près Quimper.

E. LEFÈVRE

Chirurgien-Dentiste

du Lycée de Quimper et de Communautés religieuses du Finistère,

à Quimper, seul Dentiste diplômé de l'Ecole Dentaire de Paris, reconnue d'utilité publique et subventionnée par l'Etat,

visible tous les jours, le vendredi excepté, 6, rue Saint-François, 6,

A QUIMPER

DENTIERS FRANÇAIS, ANGLAIS ET AMÉRICAINS

RÉPARATION IMMÉDIATE DE TOUS LES APPAREILS DENTAIRES

PRIX MODÉRÉS

Clinique gratuite pour les indigents tous les jours, de 8 à 10 heures.

N. B. — Tous les appareils dentaires sont posés avec toutes les garanties désirables.

CABINET DEBRAY

Cabinet dentaire et Atelier de fabrication et de réparation, *2, rue Astor* (près la Halle), *à Quimper*.

M. F. PÉZIEUX, Chirurgien-Dentiste diplômé, est tous les jours, à la disposition des clients, à l'exception du vendredi.

M. HÉLOT *est visible tous les jeudis.*

Dents artificielles, systèmes français et américains. Réparation immédiate de tous les appareils dentaires. — *Prix modérés.*

On trouve chez l'auteur : « *Aux Mères de Familles* », par F. PÉZIEUX, 2, rue Astor (près la Halle), à Quimper.

VÊTEMENTS Ecclésiastiques

JODELAIS, Jeune

20, RUE VERDELET (anc^re rue des Ursulines),

Quimper

Fournisseur du Grand-Séminaire

HARMONIUM à claviers transpositeurs marque *Rodolphe* et à 5 registres, en très bon état, à céder à un prix modéré.

S'adresser au bureau de la *Semaine.*

Les *Pilules de Vallet* ont été approuvées et recommandées par l'Académie de Médecine de Paris, pour la guérison de la *chlorose*, des *pâles couleurs*, de l'*anémie*, des *pertes de sang* et *pertes blanches* et de tous les états d'épuisement ou de faiblesse générale.

Nota. — Les Pilules Vallet *(vraies)* sont blanches et sur chacune est écrit le nom Vallet. Toutes pharmacies : le flacon : 3 fr., le demi-flacon : 1 fr. 50. Fabrication, 19, rue Jacob, Paris.

Goudron Guyot véritable, 19, rue Jacob, Paris. Boisson hygiénique, affections de poitrine, de la gorge et de l'estomac. Prix : 2 francs. Toutes pharmacies

---

ORGUES

d'ALEXANDRE, père et fils

81, rue Lafayette, PARIS

ORGUES — HARMONIUMS

pour Églises, Écoles, Salons

ORGUES A MAINS DOUBLÉES

(Modèles nouveaux)

ORGUES depuis 100 fr. jusqu'à 8,000 fr.

TROIS ANS DE CRÉDIT

Envoi franco sur demande du Catalogue illustré

MALADIES des YEUX

La **POMMADE JAUNE CHEVRIER** est employée avec le plus grand succès dans les *ophtalmies*, les *rougeurs de paupières*, le *larmoiement*, etc. — Le Pot 2 fr. 50 ; *franco de port*, 2 fr. 80.

Pharmacie **CHEVRIER**, *PARIS, 21, Faubg Montmartre* et dans toutes Pharmacies.

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à Emile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

ASTHME & CATARRHE

Oppressions, Toux, Rhumes, Névralgies.

Guéris par les **CIGARETTES** ou la **POUDRE ESPIC.** — 2^f la Boîte

Dans toutes les Pharmacies de France. — PARIS, VENTE EN GROS :

J. ESPIC, B. St-Lazare, 20 — Exiger cette Signature sur chaque Cigarette.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CATÉCHISME DE PREMIÈRE COMMUNION

La 5me partie a paru Lib. Lecoffre, Paris ; Thomas Ferrandier, Nevers.

AUX PERSONNES ANÉMIQUES ET CONVALESCENTES

Le Peptonate de fer découvert par M. MAURICE ROBIN en 1881, alors qu'il était interne dans les Hôpitaux de Paris, est un sel ferrugineux résultant d'une combinaison particulière de la Peptone avec le Fer. C'est grâce à cette combinaison que le **FER ROBIN** ou **PEPTONATE DE FER ROBIN** en gouttes concentrées, admis dans les Hôpitaux de Paris, est inoffensif pour la muqueuse de l'estomac et pénètre directement dans le sang. Il est prescrit par le corps médical, particulièrement à ceux des anémiques ne pouvant supporter aucune préparation ferrugineuse. Le traitement revient à 0 fr. 10 c. par jour. — Se trouve dans toutes les Pharmacies. Se défier des imitations et contrefaçons. Exiger la signature *ROBIN* et la marque (un lion couché entouré de médailles).

Envoi franco contre mandat de **4f 50** *adressé à* **M. ROBIN, 13, rue de Poissy, PARIS**

On doit recommander aux capitalistes désireux d'augmenter leurs fonds et leurs revenus la lecture de **La Bourse pour tous**, journal qui est dans sa vingtième année d'existence, et dont les conseils, avantageux à suivre sont toujours inspirés par la prudence.

Les bureaux de **La Bourse pour tous** sont à *Paris*, 27, *boulevard Poissonnière*.

Le prix d'abonnement à cette utile publication est de **1 franc** par an.

MOYEN de CRÉER un CAPITAL est donné par l'Association de Prévoyance et d'Assurances Mutuelles-Vie

LA VRAIE MUTUELLE

Cotisations moitié moins élevées que les primes de l'une quelconque des plus importantes Compagnies d'Assurances-Vie.

Age de **40 ans** environ, **50** cent. par **jour** pour **10,000** francs.

Il y a un réel avantage : 1° à adhérer à ses statuts ainsi que l'ont fait un certain nombre de Membres du Clergé pour se créer économiquement un capital que l'on peut toucher à un moment donné ou convertir en rente-viagère, pour garantir un emprunt, etc... 2° à gagner l'adhésion de bienfaiteurs pour doter les œuvres de bienfaisance ou établissements hospitaliers.

Demander Statuts et Renseignements à la DIRECTION-GÉRANCE, 15, rue du Louvre, PARIS.

DES AGENTS SONT DEMANDÉS POUR TOUS LES DIOCÈSES DE FRANCE

A BON MARCHÉ

très bonne EAU-DE-VIE de FRUITS distillée par moi-même.

T. du MENNE, 2, rue Rénière, Bordeaux.

Thé de Chine LE DÉLICIEUX *exclusivement composé de* ***THÉS NOIRS*** *de qualités supérieures.* CHEZ Eugène THIBAULT, *Importateur*, NANTES.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Epiciers.* — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

8e ANNÉE. Vendredi 17 Novembre 1893. N° 46.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Semaines religieuses.*

II. Chronique du diocèse : Monseigneur Valleau à Rome ; Nominations dans le Clergé ; Association des Saints-Sacrifices pour les prêtres décédés ; Retraites des conscrits et soldats libérés à Lesneven ; Liste des aumôniers militaires ; Plabennec ; Réponse à l'*Avenir de Morlaix*, au sujet du Pèlerinage de Lourdes ; Note du Comité de Pèlerinage ; Restons fidèles à nos pieuses coutumes ; Mort de M. l'abbé Bernard, vicaire général.

III. Nouvelles du monde catholique : Rome, etc.

IV. Documents historiques (suite).

V. Annonces et Avis.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 19 Novembre. — 26e Dimanche après la Pentecôte — *v. le 6e après l'Epiphanie*, — Octave de la Dédicace. Double, blanc. Mémoires : 1° de Ste Elisabeth, veuve, 2° du Dimanche, 3° de s. Pontien, martyr.

Vêpres, à partir de Capitule du suivant. Mémoires : 1° de la Dédicace, 2° de ste Elisabeth, 3° du Dimanche.

Lundi, 20. — S. Félix de Valois, confesseur. Double, blanc.

Mardi, 21. — Présentation de la T. Ste Vierge. Double-majeur, blanc.

Mercredi, 22. — Ste Cécile, vierge, martyre. Double, rouge.

Jeudi 23. — S. Clément, pape, martyr. Double, rouge.

Vendredi, 24. — S. Jean de la Croix, confesseur. Double, blanc.

Samedi, 25. — Ste Catherine, vierge, martyre, Double, rouge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Le Faou	19 et 20 Novembre.
Saint-Frégant	21, 22 et 23 Novembre.
Plomelin	24 et 25 Novembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Semaines Religieuses.

Mgr Coullié, archevêque de Lyon, vient de publier une lettre à son clergé, traitant la question de la Semaine religieuse, qui va subir certaines modifications. Nous signalons à nos confrères le passage suivant sur la *vie diocésaine*, dont une semaine religieuse doit être la source, si tous veulent bien y apporter leur concours :

« Un diocèse n'est pas une juxtaposition de paroisses, sans liens entre elles ; c'est une coordination de paroisses, un ensemble, un tout, et la vie paroissiale a son expansion naturelle et nécessaire dans la vie diocésaine. Il faut que tous, prêtres et fidèles, vivent d'une vie commune, et par conséquent sachent ce qui se passe dans toute la famille, ce qui advient des uns et des autres, afin de pouvoir s'édifier et s'encourager mutuellement.

« Oui, un diocèse, si vaste qu'il soit, est une famille dans laquelle toutes les joies et les tristesses sont communes entre les prêtres et les vrais fidèles. Chaque paroisse, comme un membre de la grande famille, apporte sa part d'intérêt et d'édification, et la famille ne trouve sa vie parfaite que si la communion des idées et des sentiments est absolue entre toutes les parties du diocèse. Nous n'hésitons pas à reconnaître qu'il y a d'admirables moyens pour opérer cette union, et nous ne les négligerons pas. Mais il nous a semblé qu'une Revue religieuse, s'alimentant par les envois de toutes les paroisses, et signalant, semaine par semaine, les événements accomplis ici et là, aiderait puissamment à l'œuvre que nous avons en vue. Nous la voyons, cette Revue, captant pour ainsi dire les eaux de sources nombreuses, ou concentrant dans un seul foyer tous les rayons du zèle sacerdotal, répandre ensuite dans toutes les paroisses son action bienfaisante, et porter partout la fraîcheur de la piété et les ardeurs de la foi. Dès lors, il n'est pas une paroisse, pas une communauté religieuse qui ne s'intéresse à cette vie générale de la famille. C'est un échange de prières et d'actions de grâces qui ne peuvent manquer d'attirer sur nous les bénédictions de Dieu ; et nous pouvons dire, sans exagération, que nous réalisons, dans une certaine mesure, la pensée du Roi-Prophète : *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum !*

« Si un peuple heureux n'a pas d'histoire, un diocèse heureux a des annales. Pourquoi n'aurions-nous pas les annales des temps présents ? Pourquoi chaque paroisse n'aurait-elle pas des archives diocésaines gardées soigneusement ? Ce qui peut être difficile en collectionnant des feuilles éparses, devient facile avec une Revue religieuse telle que nous la comprenons. Elle publie non seulement les actes épiscopaux, mais les Encycliques et documents pontificaux, les décisions des Congrégations romaines, les questions de droit et de jurisprudence, la biographie des prêtres défunts, les traits édifiants, l'histoire des paroisses.

« Si nous désirons que la *Semaine religieuse* soit un lien de famille dans le diocèse, nous vous demandons à tous, chers Messieurs, dans la mesure du possible, le concours de votre collaboration à cette œuvre qui doit être vôtre...

« Nous avons entendu parfois certains correspondants de nos *Semaines religieuses* se plaindre de ce que les articles rédigés par eux n'étaient pas toujours intégralement reproduits. Sur ce point délicat et important, nous demandons à nos prêtres confiance et désintéressement personnel. Le bien général réclame parfois des modifications, qui ne sont pas une censure, mais une nécessité qui s'impose à la Rédaction.

« Le vrai seul est aimable, et nous ajouterons : le vrai seul est utile. La simplicité, la précision, avec le charme que leur apporte la piété, édifieront toujours mieux les fidèles que les phrases sonores et emphatiques. Nous désirons que ce caractère de vérité et de simplicité soit le cachet très spécial de la *Semaine religieuse* du diocèse...

« Quand nous nous rappelons les enseignements de Léon XIII au sujet de la bonne presse, nous ne regardons pas comme de peu d'importance une œuvre, modeste, il est vrai, mais destinée à répondre aux désirs du Saint-Père. Si nous la comprenons bien, si nous intéressons les fidèles à la diffusion de cette *Semaine religieuse*, elle ira dans les familles porter la bonne nouvelle, favoriser l'instruction chrétienne et sanctifier les âmes. Nous admirons les prêtres vaillants ou les catholiques fidèles qui fondent, soutiennent, rédigent les journaux religieux défenseurs des intérêts de l'Eglise et, par le fait, gardiens des intérêts de la Patrie ; mais nous encourageons sans hésiter les publications plus modestes qui, sous mille formes, apportent à l'apostolat la part de leur dévouement. C'est vous donner le vrai sens de cette lettre et de l'importance que nous attachons à une œuvre qui, parce qu'elle est diocésaine, nous est très spécialement chère. »

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Contrairement à ce qu'ont annoncé plusieurs journaux, Mgr Valleau, arrivé à Rome le 6 Novembre, a dû attendre quelques jours avant d'être reçu par le Saint-Père, qui avait momentanément suspendu ses audiences, à cause d'un léger rhume dont il souffrait.

Sa Grandeur a profité de ce temps pour visiter plusieurs établissements français à Rome, notamment la Maison principale des Dames du Sacré-Cœur, à la Trinité-du-Mont.

Le Souverain Pontife, ayant repris le cours de ses audiences, au commencement de cette semaine, Mgr l'Evêque de Quimper a été reçu au Vatican, lundi, dans l'après-midi.

Monseigneur écrit que la chaleur est forte à Rome, mais que sa santé, ainsi que celle de M. Queinnec, est excellente.

Archives diocésaine de imper et Léon

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs et en particulier à celles de ses nombreux amis du diocèse, le R. Père Gourvénec, de la Compagnie de Jésus, qui vient de mourir à Laval, après une maladie longue et courageusement supportée. « Je mourrai avec joie », disait-il, il y a quelques mois, à l'un de ses anciens condisciples de Pont-Croix et du Grand-Séminaire de Quimper. Il a vu venir la mort comme une délivrance et une naissance à une vie meilleure, le jour même de la fête de saint Stanislas Kostka. *Requiescat in pace !*

Le P. Gourvénec était né à Landéda, le 5 Février 1837.

Nominations dans le clergé. — Ont été nommés :

M. Picart, vicaire à Plomelin, vicaire à Plouescat, en remplacement de M. Kerandel, démissionnaire pour cause de santé ;

M. Quillien, jeune prêtre, vicaire à Plomelin.

Association des Saints-Sacrifices pour les prêtres décédés. — *Avis.* — Le compte-rendu de l'Œuvre vient de paraître. M. le chanoine Toulemont, directeur, désire que *tous les prêtres* du diocèse en reçoivent un exemplaire. Il espère que Messieurs les Curés et Recteurs, qui recevront ces comptes-rendus avec le prochain envoi des *Annales de la Propagation de la Foi,* voudront bien en faire la distribution aux confrères de leurs paroisses.

Lesneven. — RETRAITES DES CONSCRITS ET SOLDATS LIBÉRÉS. — *17-21, 24-28 Octobre 1893.* — 85 paroisses, 606 retraitants. — Plouider, 29 ; Ploudaniel, 21 ; Saint-Pol-de-Léon, 18 ; Landéda, 18 ; Plabennec, 17 ; Ploudalmézeau, 16 ; Plougastel-Daoulas, 15 ; Guiclan, 15 ; Plounéventer, 15 ; Saint-Thonan, 14 ; Plouguerneau, 13 ; Guipavas, 12 ; Guissény, 12 ; Lannilis, 12 ; Plouescat, 12 ; Bodilis, 11 ; Lesneven, 10 ; Saint-Thégonnec, 10 ; Kerlouan, 10 ; Sibiril, 10 ; Plouvien, 9 ; Plouguin, 9 ; Loc-Maria-Plouzané, 9 ; Plourin-Ploudalmézeau, 9 ; Plouzané, 8 ; Bourg-Blanc, 8 ; Le Folgoët, 8 ; La Martyre, 8 ; Plouédern, 8 ; Saint-Derrien, 8 ; Plonévez-Lochist, 8 ; Plouzévédé, 8 ; Landerneau, 8 ; Lanneufret, 7 ; Cléder, 7 ; Bohars, 7 ; Taulé, 7 ; Lanhouarneau, 7 ; Ploumoguer, 6 ; Plonéour-Trez, 6 ; Kersaint-Plabennec, 6 ; Lampaul-Ploudalmézeau, 6 ; Gouesnou, 5 ; Saint-Sauveur, 5 ; Roscoff, 5 ; Ploudiry, Tréflaouénan, 5 ; Guilers-Brest, 5 ; Saint-Méen, 5 ; Saint-Martin, (Morlaix), 5 ; Brélès, 5 ; Landunvez, 5 ; Milizac, 5 ; Kernilis, 5 ; Drennec, 4 ; Tréflez, 4 ; Lanrivoaré, 4 ; Plouarzel, 4 ; Loc-Eguiner (Ploudiry), 4 ; Saint-Servais, 4 ; Landivisiau, 4 ; Coat-Méal, 4 ; Saint-Renan, 3 ; Loc-Brévalaire, 3 ; Saint-Frégant, 3 ; Trégarantec, 3 ; Saint-Pabu, 3 ; Tréglonou, 3 ; Plougar, 3 ; Saint-Urbain, 3 ; La Forêt (Landerneau), 2 ; Commana, 2 ; Plougourvest, 2 ; Saint-Divy, 2 ; Plougoulm, 2 ; Lanarvily, 2 ; Tréouergat, 2 ;

Pencran, 1 ; Saint-Vougay, 1 ; Lambézellec, 1 ; Trémaouézan, 1 ; Quimerc'h, 1 ; Lanidult, 1 ; Saint-Eutrope, 1 ;

Liste des aumôniers militaires. — Nous avons donné, dans notre dernier numéro, les noms des prêtres auxquels on peut adresser les soldats *dans notre diocèse.*

Nous ajoutons à cette liste celle des prêtres chargés de l'œuvre des militaires dans les garnisons où sont envoyés, cette année, les conscrits du Finistère :

Paris : Saint-Philippe-du-Roule : M. Binz, 28, rue des Ecuries d'Artois ; Gros-Caillou, Ecole Militaire : M. Asseray, passage Landrieu, 9 ; Charonne : M. Lucas Championnière, 42, rue Planchat. — *Angers :* M. Chaplain, rue des Bœufs. — *Bar-le-Duc :* M. Chevin, archiprêtre. — *Camp de Châlons :* M. Gérardin, curé de Mourmelon-le-Grand. — *Châlons :* M. Camut, rue Chamorin, 6. — *Laval :* M. Faret, curé. — *Lérouville :* M. Humbert, curé. — *Lorient :* M. Morcrette, aumônier militaire. — *Mamers :* M. Lepert, vicaire à La Flèche. — *Nancy :* M. Girard, hôpital militaire, quai Claude-le-Lorrain, 28. — *Nantes :* M. Mainguy, rue Félix, 7 ; Mgr du Couëtus, évêché. — *Oran :* M. Poupart, aumônier de l'hôpital militaire. — *Orléans :* M. Le Franc, aumônier militaire, rue du Bœuf Saint Paterne. — *Port-Louis :* M. Guiomar, vicaire. — *Pontivy :* M. Jouanno, aumônier de l'hôpital militaire. — *Provins :* M. Dumaine, archiprêtre. — *Rennes :* M. Bagot, vicaire à Saint-Sauveur. — *Saint-Brieuc :* M. Poilvet, vicaire, et M. Evenno, professeur au Grand-Séminaire. — *Saint-Denis :* M. Iteney, curé. — *Toul :* M. Rey, vicaire à la Cathédrale, rue des Clercs, 5. — *Tours :* M. Maugis, rue des Ursulines. — *Vannes :* M. Guiomard, aumônier militaire. — *Verdun :* M. Rampont, porte de France, 1. — *Versailles :* R. P. Gueusset, impasse des Gendarmes, 4. — *Vincennes :* M. Thibaut, aumônier du fort. — *Vitré :* M. Lecoiffier, vicaire.

PLABENNEC. — On nous écrit :

« Du 3 au 10 Novembre, deux retraites d'Adoration ont été prêchées à Plabennec.

« M. Cueff, curé de Plouigneau, qui présidait, a donné les conférences sur les commandements avec une intelligence parfaite des besoins des âmes aux temps présents. Les insignes de Curé-doyen, accordés par Monseigneur et récemment inaugurés dans le diocèse, relevaient aux yeux de la population l'éclat de sa parole et son autorité de missionnaire déjà si apprécié.

« Avant la messe de règle, M. Couloigner, recteur de Plounéour-Trez, faisait l'heure d'adoration, en montrant, avec une science théologique remarquable, les grands enseignements que l'Eglise a symbolisés dans les cérémonies du Saint-Sacrifice.

« M. Salou, vicaire à Plougastel-Daoulas, a donné les conférences sur la Pénitence avec une grande sûreté de doctrine, un naturel et une clarté d'exposition qui captivaient l'auditoire.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« Les autres prêtres qui travaillaient à l'Adoration étaient, pour la plupart originaires de la paroisse. Les habitants de Plabennec ont l'esprit paroissial si développé, un tel patriotisme local, qu'ils étaient heureux et fiers de recevoir la parole de Dieu et les sacrements de l'Eglise de prêtres élevés au milieu d'eux et qu'ils savaient au courant de leurs idées et de leurs habitudes.

« Aussi bien, la population, dès le premier jour, a-t-elle répondu avec le plus grand empressement à l'appel du vénéré curé de Plabennec. A 5 heures du matin, l'église commençait de se remplir. Rien n'arrêtait ces bons chrétiens, ni les grandes distances, ni la mauvaise saison, ni les travaux de la campagne, assez urgents à cette époque de l'année. Quelques uns faisaient deux lieues par les plus mauvais chemins. On a vu une bonne femme paralysée, traînée, tous les matins, à l'église sur une petite charrette par deux voisines charitables.

« Cela ne vous rappelle-t-il pas la foi des néophytes qui, d'après les lettres des missionnaires, transportent sur leur dos les vieillards de la tribu qui ne peuvent pas se rendre au rendez-vous du « Père » ? Et cette brave femme qui, toute la journée, derrière un pilier, prie Jésus dans son Eucharistie, ne vous fait-elle pas souvenir de la vieille romaine de Louis Veuillot « seule en prière dans l'immensité de Saint-Pierre et avançant les affaires de l'Eglise plus que tous les diplomates réunis ? »

« Chaque retraite s'est terminée par une communion générale. On évalue à 2,600 le nombre des personnes qui se sont approchées de la Sainte-Table.

« On dit aujourd'hui que la foi diminue : Il n'en est pas ainsi partout. Ni les mauvaises doctrines, ni les mauvais exemples, ni les démons qui parcourent le monde, *qui pervagantur in mundo*, et que Léon XIII fait exorciser par tous les prêtres à la fin de la messe, n'ont pu entamer l'esprit foncièrement chrétien de la population de Plabennec. »

On nous prie d'insérer la lettre suivante que M. le chanoine Rossi a adressée au journal *L'Avenir de Morlaix*, en réponse à des articles remplis de fausseté et d'insinuations perfides contre les organisateurs du pèlerinage de Lourdes.

« Quimper, 14 Novembre 1893.

« MONSIEUR,

« Hier soir, seulement, on m'a mis sous les yeux deux numéros de *L'Avenir*, dans lesquels vous affirmez que les organisateurs, traitant à forfait avec le Chemin de fer pour les pèlerinages partis de Quimper, n'ont pas réalisé moins de quatre-vingt mille francs de bénéfice, versés, du reste, dans la caisse politique du parti clérical.

« Je regrette d'avoir été informé si tard de ces erreurs absolument invraisemblables, car je n'aurais laissé à personne, pas même à M. le Contre-Amiral de Penfentenyo, le soin de défendre

la mémoire de son frère, le vénéré Curé de Saint-Corentin. Moi seul ai vraiment qualité pour répondre à votre premier article comme au second, parce que, si M. le Chanoine de Penfentenyo était le président responsable du Comité des pèlerinages, j'en étais le Secrétaire, et par mes fonctions appelé à m'entendre avec les Compagnies sur toutes les questions.

« Permettez-moi d'abord une simple réflexion : dans votre réponse à M. le Contre-Amiral, vous dites n'avoir jamais soupçonné l'existence de son frère, le Curé, président de l'Œuvre des pèlerinages ; mais alors peut-on croire que vous soyez bien informé sur le fonctionnement de l'Œuvre elle-même, et quel crédit accorder à vos affirmations ?

« Cette remarque faite, je dois à la vérité d'attester que, dans le cours de mes longues fonctions remontant à plus de quinze ans, ayant eu affaire aux trois Compagnies de l'Orléans, de l'Etat et du Midi, sur les réseaux desquelles il fallait passer pour aller à Lourdes, je n'ai jamais traité à forfait avec aucune d'elles. Jamais je n'ai débattu leurs prix. Jamais je n'en ai eu la pensée, et si, par impossible, je l'avais eue, les Compagnies n'auraient pas pu s'y prêter.

« Il est de notoriété publique que tous les tarifs des chemins de fer sont établis par les Compagnies, en raison des kilomètres parcourus, et présentés à l'homologation du Ministre des Travaux Publics, qui les rend obligatoires ; de plus, il n'est pas moins constant que les prix sont perçus toujours, non pas en bloc, mais par chaque unité de billet, qu'il s'agisse d'un train de plaisir ou d'un train de pèlerinage, et aucune réduction sur n'importe quelle catégorie de billets ne peut être consentie sans l'agrément ministériel. Aussi, n'avons-nous jamais eu à débattre les prix, qui nous venaient approuvés du Ministère par l'entremise de la Compagnie d'Orléans, agissant au nom des deux autres. Nous demandions un grand nombre de billets — presque tous de troisième classe — et, avant le départ du train, il nous fallait rendre les billets non placés et payer les autres, par unité et par classe.

« Pour mieux montrer encore l'invraisemblance de bénéfices montant tranquillement à quatre-vingt mille francs, voici le relevé des sommes versées pour les trois derniers pèlerinages :

« En 1887.	72,000	francs.
« En 1889.	85,000	—
« En 1891.	75,000	—

« Vos lecteurs, Monsieur, comprendront certainement que la différence entre ces sommes versées provient évidemment de la différence même du nombre des pèlerins.

« Enfin, voulez-vous savoir quelle somme nous aurions eu à verser dans les caisses des trois Compagnies, si le dernier pèlerinage était parti ? La bagatelle de cent mille vingt-quatre francs, quatre-vingts centimes !

« Déjà un joli à-compte de quarante-cinq mille francs (45,000 fr.)

Archives diocésaine de imper et Léon

avait été déposé à la gare contre recu, et la différence allait y être portée, quand communication de l'arrêté interdisant le pèlerinage nous a été faite, la veille du départ.

« J'espère, Monsieur, que la légende des 80,000 francs de bénéfice est finie et que le débat est clos. Voilà ce que j'avais à vous dire comme organisateur chargé, de toutes les affaires près des Compagnies. — Mais, comme prêtre, je veux vous dire combien je déplore tout ce qu'il y a de mauvais et de méchant contre Dieu et notre sainte religion dans les deux articles que j'ai lus, hier. Je vous plains surtout d'oser traiter, ainsi que vous le faites, la Très-Sainte Vierge. Croyez-moi, Monsieur, ce n'est pas seulement une femme, c'est la Mère de Dieu : et nous, chrétiens, nous sommes ses enfants. Ne l'insultez plus, cela ne porte pas bonheur. Vous ne permettriez pas qu'on insultât votre mère, respectez donc la nôtre.

« Enfin, Monsieur, vous procédez par insinuations vilaines, en laissant croire à des désordres qui n'ont jamais existé. Pourquoi en parler ainsi ? Vous n'êtes jamais venu à Lourdes avec nous ; accompagnez-nous, au mois de Mai prochain, et vous verrez comment se comportent en pèlerinages l'élite de nos paroisses chrétiennes et beaucoup de personnes dont les opinions semblent concorder avec les vôtres sur plus d'un point : nos pèlerins appartiennent à toutes les classes de la société et à toutes les opinions, et votre article est appelé à froisser tout le monde, amis et ennemis. Jamais, dans aucun de nos pèlerinages, ni moi, ni aucun de ces Messieurs les organisateurs, nous n'avons eu la moindre observation à faire, encore moins le plus petit reproche à adresser.

« Je veux espérer, Monsieur, que vous voudrez bien insérer cette lettre, quoique que je ne sois pas personnellement visé dans vos deux articles ; et agréez, je vous prie, mes salutations empressées.

« L. ROSSI,
« *Secrétaire du Comité des pèlerinages*,
« CHANOINE HONORAIRE. »

Note du Comité de Pèlerinage. — La Compagnie d'Orléans nous a remboursé, la semaine dernière, les quarante-cinq mille francs, que nous lui avions versés comme à-compte. Immédiatement nous nous sommes empressés de faire nous-mêmes le remboursement aux pèlerins qui l'avaient demandé. Comme il a dû inévitablement se glisser quelques erreurs dans ce long et pénible travail de *désorganisation* du pèlerinage, nous prions les intéressés de nous en informer au plus tôt.

Et maintenant, qu'il nous soit permis de dire à nos chers pèlerins : *Sursum corda* ! courage et confiance ! Ne nous laissons pas intimider ni arrêter par les honteuses accusations d'une secte impie. Serrons nos rangs et redoublons de zèle pour la gloire de la Vierge Immaculée, notre Mère. L'enfer rugit, donc il n'est pas content. Malgré lui, nous irons à Lourdes, saluer la Mère de Jésus-Christ et recueillir ses bienfaits.

Déjà plus de mille pèlerins restent inscrits pour le prochain pèlerinage. Nous en avons la certitude, dès maintenant, ce chiffre sera plus que doublé.

A l'œuvre donc pour la gloire de la Vierge Marie, l'espérance de notre patrie bien-aimée, et faisons taire la voix haineuse de ses ennemis en répétant avec plus de force que jamais ce cri d'amour :

Vive N.-D. de Lourdes !

Restons fidèles à nos pieuses Coutumes. — On sait que, depuis plusieurs années, l'usage s'étend chaque jour davantage d'inviter aux funérailles par une lettre d'avis annonçant une seule et même cérémonie : *Convoi, Service et Enterrement* ; en sorte que la Messe solennelle de service qui, de temps immémorial, se célébrait huit ou dix jours après l'inhumation, demeure entièrement supprimée.

Il est douloureux de constater la facilité avec laquelle des catholiques se décident à répudier ainsi une pratique séculaire, une habitude si profondément religieuse, que nous ont léguée la foi et la piété de nos ancêtres. Avec quel pénible sentiment nous les voyons aujourd'hui (qu'on nous pardonne l'énergique trivialité du mot), bâcler en quelques instants toute la solennité funèbre ; comme s'ils avaient hâte d'écarter au plus tôt les importunes pensées de la mort et de se replonger, sans perdre un jour, dans le torrent des affaires et des plaisirs d'ici-bas. — Souvent même, lorsque l'inhumation se fait à une heure avancée de la journée, il se trouve que le Saint-Sacrifice de la Messe n'est pas offert une seule fois pour le défunt, qu'on prive complètement de la plus excellente des grâces, du moyen suprême de propitiation et de pardon. A plus forte raison, il n'est plus question de service anniversaire.

En ces jours spécialement consacrés au souvenir des Morts, les familles chrétiennes qui regardent, à juste titre, la fidélité aux antiques et saintes coutumes comme leur plus précieux héritage, ne nous sauront pas mauvais gré si nous venons, au nom des chères âmes qu'elles ne cessent d'aimer par delà le tombeau, au nom de l'Eglise qui entoure ses enfants défunts d'une si maternelle et si touchante compassion, les conjurer de ne point amoindrir les secours par lesquels il dépend de nous d'adoucir la souffrance ou de hâter la libération des pauvres exilés.

Si la triste négligence que nous déplorons devait malheureusement devenir la règle, il ne faudrait pas que ces familles pussent encourir le reproche d'y avoir contribué par l'autorité et l'entraînement de leur exemple. (*Semaine religieuse* de Nantes).

Nous lisons dans la *Semaine Religieuse* de Nîmes, du 5 Novembre :

« L'Evêque de Nîmes éprouve un regret profond à se voir obligé, par une récente circulaire de marchand de vin signée,

Archives diocésaine de imper et Léon

contrairement aux ordonnances épiscopales, par deux Curés de son diocèse, et où l'on évoque, comme recommandation, le titre de parent de Monseigneur, de protester, encore une fois, contre ces agissements et autres semblables.

« Les *Petites Dominicaines de l'Eucharistie*, religieuses de Sainte-Eugénie (rue Sainte-Eugénie, Nimes) ont seules été autorisées, par Mgr l'Evêque, à faire et à vendre du vin de messe, parce que Mgr l'Evêque sait très bien qu'elles le fabriquent elles-mêmes, avec le plus grand soin, soit dans leur propriété du Gard, soit en Espagne.

« On sera reconnaissant aux autres *Semaines Religieuses* de France et de Belgique de reproduire le présent *Communiqué de l'Évêché.* »

Au moment de mettre sous presse, nous avons la douleur d'apprendre la mort de M. l'abbé Eugène Bernard, vicaire général.

Frappé d'une nouvelle attaque d'apoplexie, il a succombé, jeudi matin, à 7 heures 1/2.

Un service funèbre pour le repos de son âme sera célébré, aujourd'hui vendredi, à 10 heures, à la Cathédrale de Saint-Corentin.

L'enterrement aura lieu à Gourin, samedi, à 10 heures.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Nous donnons plus haut des nouvelles du séjour de notre Evêque à Rome. Plusieurs autres prélats français se trouvent actuellement dans la ville éternelle. On cite notamment NN. SS. les Archevêques de Rennes, de Sens ; les Evêques de Nantes, de Luçon, de Coutances, de Séez, de Châlons, de Grenoble, de Limoges...

Le samedi, 11 Novembre, le Saint-Père a reçu dans la salle du

trône, une centaine de pèlerins qui avaient été honorés de la croix *Pro Ecclesia et Pontifice*.

Etaient présents LL. EEm. les cardinaux Bianchi, di Ruggiero, Parocchi, Persico, Mocenni et Macchi.

Une adresse a été lue par M. l'abbé Albertario, directeur de *l'Osservatore cattolico*.

Dans sa réponse, le Saint-Père a dit :

« La croix qui vous décore est comme un résumé de votre passé et de votre avenir.

« Serrez-vous compacts autour du drapeau de l'Eglise. Ne craignez ni le nombre, ni l'audace, ni la puissance de vos ennemis ; ils deviendront poussière et le Christ règnera.

« Ils ne peuvent rien contre la pierre fondamentale, qui brisa les assauts des Césars et émoussa le glaive des persécuteurs.

« Mais souvenez-vous que c'est par le martyre que triomphe l'Eglise.

« Outre le martyre du sang, il en existe d'autres : le martyre de la patience, de la pénitence, de l'abnégation, de l'obéissance.

« Les sentiments que vous venez d'exprimer montrent que vous saurez glorifier la croix que vous portez et celle en or et pierres précieuses que vous m'offrez.

« Je vois dans l'or le symbole des sacrifices que Dieu demande de Nous et de vous ; dans les pierres précieuses, la figure de la couronne immortelle que Dieu daignera nous réserver à tous.

« Aimez la croix, arbre de vie, étendard de liberté, ancre de salut, *labarum* de victoire. »

Ces magnifiques paroles du Saint-Père ont excité un grand enthousiasme.

Paris. — Cérémonie expiatoire à Notre-Dame. — Dimanche dernier a eu lieu, dans la Basilique de Notre-Dame, sous la présidence de S. E. le cardinal Richard, archevêque de Paris, une cérémonie solennelle, en réparation de la profanation commise le 10 Novembre 1793.

A la suite des Vêpres chantées à 2 heures, Mgr Richard a lu une amende honorable. Ensuite les saintes reliques — parmi les quelles une châsse de saint Yves, — ont été portées processionnellement autour de la Cathédrale ; puis on a chanté un *Miserere* à genoux.

Nous rappelons sommairement les faits qui ont donné lieu à cette imposante manifestation.

Il y a 100 ans, le culte de Dieu était radicalement effacé, en France, par des lois.

Le gouvernement, la Convention, la Commune se déclaraient athées ; on voulait effacer le christianisme et laïciser toutes les églises : on avait même décrété la démolition de tous les clochers !

Mais en 1793, il existait encore une Eglise constitutionnelle officielle, séparée du Pape, couronnement du gallicanisme.

Archives diocésaine de imper et Léon

Un évêque constitutionnel élu, Gobel, était intrus alors sur le siège qu'occupe aujourd'hui, à Paris, le cardinal Richard, et résidait, depuis trois ans, dans le magnifique archevêché, annexe à la cathédrale, qui fut détruit au 15 février 1831.

Il fallait obtenir son renoncement ; il résista ; mais cet homme faible, voyant l'athéisme triomphant, le danger partout, céda enfin.

Et, le 17 brumaire (7 novembre), il se rendit à la Convention avec ses grands vicaires, et là, le membre de la Commune Momorro, les présenta en disant cet horrible blasphème :

« Vous voyez devant vous des hommes qui viennent se dépouiller du caractère de la superstition. Ce grand exemple sera imité. Bientôt la République n'aura plus d'autre culte que celui de la liberté, de l'égalité, culte pris dans la nature, et qui deviendra la religion universelle. »

Gobel répondit qu'étant évêque par l'élection, et la volonté du peuple n'admettant d'autre culte que la sainte égalité, il renonçait à ses fonctions. Il déposa aussitôt sur l'autel de la patrie sa croix et son anneau. Son clergé l'imita. Le président lui donna l'accolade.

Il y eut acclamation.

La Raison fut mise au-dessus de Dieu, et déclarée : *Religion nationale*. Chaumette demanda qu'on mit au calendrier une *fête de la Raison*, fixée trois jours après, le 10 novembre.

Et la Convention, enivrée de bonheur, décréta la « Terreur à l'ordre du jour contre les adversaires de la Révolution, » sur la proposition de Robespierre.

***

Quelques mois plus tard, le 14 avril suivant, Gobel était guillotiné pour crime d'athéisme, Robespierre s'efforçant alors d'établir son Etre suprême, et le 28 juillet, Robespierre, à son tour, fut mis à mort par les ennemis de son pontificat.

***

C'est donc le 10 novembre, qu'eut lieu la grande apostasie.

Ce jour, une actrice de l'Opéra, M^lle^ Aubry, fut placée sur l'autel de Notre-Dame, et une statue mutilée de la Sainte-Vierge mise sous ses pieds. Chaumette encensa, et puis on dansa. L'actrice, promenée processionnellement à la Convention, revint à Notre-Dame avec les députés et le gouvernement. . . . . .

La nouvelle religion était fondée, et devait vivre moins de six mois.

Elle était absolument démodée, au mois de mars suivant, quand on guillotina ses parrains, Momorro et Chaumette.

Un siècle a passé, et dans la Basilique de Notre-Dame complétement restaurée, un peuple immense est venu chanter au pied de l'autel profané par ses pères, le *Miserere* à genoux ; la statue de Notre-Dame de Paris, qui fut mise sous les pieds de la courtisane, est rétablie sur son piédestal et la procession de dimanche l'a

saluée par le chant du *Salve Regina ;* et les reliques des saints protecteurs formaient une pompe triomphale, ces reliques, qu'il y a cent ans, le délire révolutionnaire faisait brûler en place de Grève et jusque dans la salle de la Convention. Elles ont reparu, les glorieuses dépouilles de la France chrétienne, de ses évêques et de ses moines, de ses bergers et de ses rois.

Vingt ans de massacres et de guerres, cent ans de persécutions savantes et continues, n'ont donc pas arraché au cœur du peuple la foi de Clotilde et de saint Louis, de Geneviève et de saint Vincent de Paul ! Et toutes les lois, qui avaient pour objet d'effacer Dieu de la terre, ne sont parvenues qu'à exalter son règne !.... ..... Cependant, comme le dit le vénérable Cardinal-Archevêque, dans son Mandement, « n'oublions pas que ces crimes et ces folies, qui nous font horreur, ont été commis par des hommes qui connaissaient les raffinements de la civilisation. Grande leçon pour nous de ne pas nous endormir dans le luxe et le confortable de la vie, sans apercevoir l'abîme qui se cache sous les fleurs, quand nous cessons de fortifier nos âmes par l'austérité de la foi et de la morale chrétienne ! »

***

Une autre cérémonie expiatoire, à Saint Etienne-du-Mont, aura lieu le 3 Décembre, au centenaire de la profanation des reliques de sainte Geneviève, patronne de Paris.

Cloche et étendards offerts à Notre-Dame de Paris. — M. l'abbé Vivien, ancien vicaire-général en France, aujourd'hui curé de Saint-Louis, à Moscou, d'où il est venu accompagner le Pèlerinage de Pénitence à Jérusalem, adresse la dépêche suivante à S. Em. le Cardinal Archevêque de Paris.

« *A Son Eminence Monseigneur l'Archevêque de Paris.*

« De Moscou, 6 Novembre, 6 h. 20.

« La Russie désire offrir à la France, pour l'église Notre-Dame, une cloche.

« Quel poids peut recevoir une des tours ? On y mettra de 32,000 à 90,000 kilogrammes. Peut-on, pour les premières fois, sonner à la façon russe, par le seul mouvement du battant ? La Russie offre aussi deux étendards, en échange des deux complaisamment rendus par la France en 1891. Répondez par vous-même.

« VIVIEN, *curé de Saint-Louis.* »

Voici la réponse de Son Eminence à ce télégramme :

« *Vivien, curé de Saint-Louis, Moscou.*

« Vivement touché du généreux témoignage de sympathie offert à la France, vous écrirai, cette semaine, pour répondre à vos questions. « Cardinal RICHARD. »

Archives diocésaine de imper et Léon

DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

dans le Finistère, pendant la Révolution.

ANNÉE 1793

(Suite)

« 13 Juin 1793.

« Vu l'arrêté du 7 du mois de Mai, et le rapport des envoyés aux Commissaires de Quimperlé,

« Considérant qu'avant la loi du 18 Mars, les prêtres réfractaires étaient tellement surveillés qu'ils n'avaient déjà plus de retraite que dans les lieux inaccessibles, d'où il résulte que le plus grand nombre a ignoré longtemps l'existence de cette loi et n'a pu profiter de la huitaine pour sortir du territoire ;

« Considérant qu'il est plus pressant que jamais d'empêcher que les prêtres réfractaires fanatisent les habitants des campagnes, et de réprimer la facilité coupable de ceux-ci pour les recéler ;

« Considérant que la loi du 18 Mars est restée muette relativement aux prêtres qui se présenteraient d'eux-mêmes,

« Le Conseil prend sous sa responsabilité de renouveler pour les prêtres réfractaires qui se présenteraient d'eux-mêmes, le délai de huitaine ; mais ce délai expiré, ils ne trouveraient plus aucune grâce, et les citoyens seraient eux-mêmes répréhensibles s'ils hésitaient à les livrer ou du moins à les chasser de leur maison, comme on chasse des loups dévorants qui n'ont que la soif du meurtre et du carnage.

« Le délai de huit jours ne comptera qu'à partir de la publication dans les municipalités.

« Ceux qui se livreront seront détenus au chef-lieu jusqu'à ce qu'on avise à leur déportation. »

En attendant, les prêtres étaient toujours poursuivis. Le 12 Mai 1793 (1), nous lisons cet extrait des registres de la Municipalité de Lannilis :

« Nous, Officiers municipaux, nous sommes transportés avec quatre fusillers jusqu'en la demeure de François-Marie Le Drast, prêtre non assermenté, situé en ce bourg, y avons fait des perquisitions pour devoir l'y trouver, mais inutilement, et avons ordonné de mettre les scellés sur les effets du dit Drast, qu'on considérera comme émigré.

« Après quoi, nous nous sommes transportés chez le prêtre

(1) L. 96.

Floc'h, que nous avons aussi rangé dans la classe des émigrés, après avoir fait d'inutiles perquisitions.

« Attendu le bruit sourd qui court dans ce canton, que nos révoltés doivent faire une nouvelle tentative mercredi prochain, 15 de ce mois, nous voudrions avoir quarante ou cinquante hommes armés, pour ce jour prétendu fatal pour nous.

« Au cas que la chose n'arrive pas, cette troupe nous servira pour nous escorter au désarmement des suspects.

En parlant de *nouvelle tentative*, la Municipalité fait peut-être allusion aux efforts faits, le 1er Février de la même année, pour soustraire les cloches des chapelles à l'enlèvement décrété par la loi. Voici comment Sévellec, procureur-syndic, rapporte le fait au District de Brest (1) :

« Un grand crime vient de se commettre sur le territoire de notre District. La cloche de la chapelle de Notre-Dame des Neiges, dite *Foulfoniou*, et celle de la chapelle de Bergot, en Lannilis, ont été volées dans leurs clochers mêmes. Ponce, maire, et Boulch, officier municipal, vous l'apprennent par leurs procès-verbaux du 30 Janvier dernier. La cloche de Notre-Dame des Neiges a été volée et descendue à force ouverte le 29 Janvier, à 7 heures du soir. L'enlèvement de l'autre est moins précisé, mais non moins criminel.

« Devions-nous, citoyens, au moment où nous nous occupions, aux termes de l'arrêté du Département du 6 Janvier 1793, de la descente des cloches des chapelles fermées et inutiles, nous attendre à gémir sur un pareil attentat à la propriété publique et nationale... Mais faisons trêve à notre indignation, agissons...

« Le fanatisme qui ronge nos campagnes a, sans doute, soufflé ce forfait aux paysans crédules, qu'il gouverne encore ; mais le temps est venu où l'imbécillité même doit porter la peine de son crime, puisqu'elle n'a pas le courage de mépriser ou d'éviter les conseils et les insinuations perfides des monstres qui les trompent.

« Le fanatique Aufret a en vain voulu se replier sur le scélérat Jégou, prêtre, qui l'avait porté à commettre huit assassinats dans le même jour.

« Je demande que ces vols de cloches à main armée soient dénoncés au Juge de paix de Lannilis et à la gendarmerie de Landerneau. »

Ce même Sévellec se vantait, dans une lettre du 2 Juin 1793, de l'arrestation brutale d'une brave femme de Plabennec. Voici comment il s'exprime dans sa lettre au citoyen Procureur-Syndic du Département (2) :

(1) L. 74.
(2) L. 15.

Archives diocésaine d Quimper et Léon

« Brest, 2 Juin 1763.

« Pendant mon expédition de Ploudalmézeau, une autre commission cherchait les coupables de Plabennec, et les papiers relatifs à cette commune ont été déposés au greffe du tribunal criminel.

« Marguerite Jézéquel, veuve, de Plabennec, doit y figurer comme ayant engagé la jeunesse à résister à la loi du recrutement, parce que, disait-elle, la contre-Révolution était sûre, et que dans peu les paroisses tomberaient sur Brest.

« Revenant de faire la tournée générale des côtes de ce District, lundi dernier, accompagné des citoyens Trouille, chef de légion, Toullec jeune et Colléol, mes collègues commissaires civils, et passant auprès de la maison de cette femme, je proposai à mes camarades de voir si elle était chez elle, et de nous en emparer en ce cas.

« A l'unanimité la motion fut adoptée, et sur le champ nous voilà dans le Vaux *(sic)* et sur l'aire ; quatre grands valets y travaillaient, les uns à faire des fagots, et les autres à charger sur une charrette. Nous les interrogeons pour demander du lait et où nous étions, etc. (c'était à midi). Il nous fut répondu que les femmes sarclaient au champ, que la veuve Jézéquel était propriétaire du lieu, mais absente. Nous voulons voir la maison, etc. Alors, un des valets pâlit, et peu après je vis une coëffe. « Voilà, dis-je, une femme ! » Je descends de cheval, je saute quelques fossés, je poursuis ma femelle, je saisis ma proie dans les champs, et mes excellents collègues veillent au grain. Marguerite Jézéquel, un peu déguisée, ayant pris un autre costume de paysanne, fut à l'instant mise sur un cheval, et nous fîmes route sur Brest. Il était prudent de quitter le voisinage de cette maison et de gagner la hauteur, attendu que le moindre fusil aurait pu nous inquiéter.

« A 3 heures, cette femme était au château en état d'arrestation, et nous n'avons parlé de notre capture qu'après.

« Cette femme était bien dangereuse et a fait bien du mal. Voyez avec l'accusateur public à quel point elle est recommandée par les papiers déposés. Si jamais elle était acquittée de la guillotine, son arrestation pendant la guerre serait une mesure de prudence nécessaire.

« *Le Procureur-Syndic du District de Brest,*

« Le Sévellec. »

Cette arrestation arbitraire ne se fit pas sans protestation de la Municipalité de Plabennec, qui, le 27 Mai 1793, écrivait au District de Brest (1) :

« La Municipalité se trouve fort surprise de l'enlèvement

(1) L. 96.

fait ce jour de la personne de Marguerite Jézéquel, veuve Jaona Le Bec. Les Amis de la Liberté ont été trompés par leur circulaire, approuvée du District le 15 Mars, qui a été publiée, en disant qu'ils avaient obtenu la grâce de tous les rébellionnaires en ce pays, excepté les auteurs de la rébellion.

« Marguerite Jézéquel, quoique babillarde, a-t-elle été l'auteur des insurrections qui ont été en la commune de Plabennec ? Se peut-il qu'une femme, telle méchante qu'elle puisse l'être, puisse attrouper aux environs de vingt paroisses pour faire l'insurrection qui a été à Plabennec. Il est vrai que Marguerite Jézéquel est une grande femme, représentant un grenadier ; mais avec tout cela elle ne peut pas être un consul de commune ni de plusieurs, qui se sont trouvées à Plabennec lors de l'insurrection.

« La Municipalité demande son élargissement, ou donnera sa démission.

(A suivre.)

« Chapuis, *maire.* »

Novum Veni Mecum Sacerdotum, sive Preces matutinæ et vespertinæ, ante et post Missam, aliæque selectæ devotiones sacris Indulgentiis ditatæ. Accedit tabula Rubricarum et Benedictionum collectio. Editio 2ª revisa et aucta per D. Adelelmum Foppiano, O. S. B. 1 vol. in-32 de 290 pages avec filets rouge. — Prix : broché, 0 fr. 80 ; relié en toile, tranche rouge, 1 fr. 50.

Les Vœux et la Règle, considérations pratiques à l'usage des Religieuses, par le P. Mailly, de la congrégation du T. S. Rédempteur. Prix : broché, 0 fr. 75.

Ces ouvrages sont en vente au siège de la Société S. Jean l'Evangéliste (Desclée, Lefebvre et Cie, éditeurs), avenue de Maire, Tournai (Belgique) ; et dans les librairies catholiques.

« Le Quinium Labarraque est l'un de meilleurs toniques que l'on puisse employer pour combattre la faiblesse de constitution ou celle qui est la conséquence des diverses maladies.

« Depuis quelques années, j'ai employé avec un succès constant le *Vin de Quinium Labarraque* comme *fébrifuge et comme tonique* chez plus de huit cents ouvriers malades ou affaiblis par les miasmes paludéens qui s'exhalent des terrains de l'Eure. Les malades étaient régénérés par l'emploi habituel du Vin de Quinium à la dose d'un verre à liqueur matin et soir. » Dr Bellevue.

« Dès le début de la migraine, il convient de prendre deux ou trois *Perles d'essence de térébenthine du Docteur Clertan ;* on les avale rapidement, comme des pilules, avec une cuillerée d'eau. Le plus souvent, la migraine est dissipée complètement en vingt ou trente minutes. Ce moyen n'est pas infaillible : quel est le médicament qui réussit toujours ? mais il guérit huit fois sur dix. » (Dr Wallon, dans le *Courrier Médical.*)

« Purger sûrement et agréablement était un problème depuis long-
« temps cherché, et tous ceux qui ont eu le malheur d'être obligés
« d'avoir recours aux eaux minérales nauséabondes, au sulfate de
« magnésie âcre et amer, à l'huile de ricin contre laquelle l'estomac
« se révolte, et à toute la série des autres purgatifs d'un goût si

Archives diocésaine de imper et Léon

« détestable, auront pour M. Rogé une véritable reconnaissance de « les préserver de ces odieuses drogues qui ajoutent encore à la « tristesse de l'état de maladie. » — Poudre de Rogé, 2 francs le flacon dans toutes pharmacies.

VÊTEMENTS Ecclésiastiques

JODELAIS, Jeune
20, RUE VERDELET (anc^ne^ rue des Ursulines),
Quimper
Fournisseur du Grand-Séminaire

HARMONIUM à claviers transpositeurs, marque *Rodolphe*, et à 5 registres, en très bon état, à céder à un prix modéré.
S'adresser au bureau de la *Semaine*.

Anc^n^ Cabinet TONNENS **E. LEFÈVRE** Anc^n^ Cabinet TONNENS

CHIRURGIEN-DENTISTE

DU LYCÉE DE QUIMPER ET DE COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES DU FINISTÈRE

Visible tous les jours, les mardi et vendredi exceptés

5, rue de la Mairie, à QUIMPER (près la place Saint-Corentin).

DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES

Réparation immédiate de tous les Appareils dentaires

Prix spéciaux pour Messieurs les Séminaristes

Clinique gratuite pour les indigents tous les jours, de 8 à 10 heures.

CABINET DEBRAY

Cabinet dentaire et Atelier de fabrication et de réparation, *2, rue Astor* (près la Halle), *à Quimper*.

M. F. PÉZIEUX, Chirurgien-Dentiste diplômé, est tous les jours, à la disposition des clients, à l'exception du vendredi.

M. HÉLOT *est visible tous les jeudis.*

Dents artificielles, systèmes français et américains. Réparation immédiate de tous les appareils dentaires. — *Prix modérés.*

On trouve chez l'auteur : « *Aux Mères de Familles* », par F. PÉZIEUX, 2, rue Astor (près la Halle), à Quimper.

AVIS

Messieurs **CHRISTOFLE & C^ie^** ont l'honneur de faire connaître aux nombreuses personnes qui savent apprécier la supériorité de leurs Couverts et Orfèvrerie, que leur seul représentant à *Quimper* est M. GUIBOURG, horloger bijoutier, *6, quai du Parc*, qui a son assortiment au complet.

N. B. — M. GUIBOURG, notre représentant, enverra gratuitement, à toute personne qui en fera la demande, un Album complet qui restera sa propriété.

Spécialité de Vêtements et Articles pour MM. les Ecclésiastiques

Jean BERNARD, Tailleur

Successr de son beau-frère A. LE CLEC'H, FILS, Fournisseur du Grand-Séminaire

16, au bourg de Kerfeunteun, 16, près Quimper.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac, et de rhumatismes*, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

MOYEN de CRÉER un CAPITAL est donné par l'Association de Prévoyance et d'Assurances Mutuelles-Vie

LA VRAIE MUTUELLE

Cotisations moitié moins élevées que les primes de l'une quelconque des plus importantes Compagnies d'Assurances-Vie.

Age de 40 ans environ, **50** cent. par **jour** pour 10,000 francs.

Il y a un réel avantage : 1° à adhérer à ses statuts ainsi que l'ont fait un certain nombre de Membres du Clergé pour se créer économiquement un capital que l'on peut toucher à un moment donné ou convertir en rente viagère, pour garantir un emprunt, etc... 2° à gagner l'adhésion de bienfaiteurs pour doter les œuvres de bienfaisance ou établissements hospitaliers.

Demander Statuts et Renseignements à la DIRECTION-GÉRANCE, 15, rue du Louvre, PARIS.

DES AGENTS SONT DEMANDÉS POUR TOUS LES DIOCÈSES DE FRANCE

A BON MARCHÉ

très bonne **EAU-DE-VIE** de **FRUITS** distillée par moi-même.

T. du MENNE, 2, rue Rénière, Bordeaux.

UN BON CONSEIL

A l'approche de l'hiver, chaque ménagère doit préparer les vêtements de saison.

Nous croyons lui être utile en lui indiquant le moyen de les nettoyer elle-même aussi bien que peut le faire le dégraisseur.

Acheter un pain de **Panamine Rozière**, le faire dissoudre dans trois litres d'eau tiède, laisser tremper l'étoffe quelques heures, rincer avec soin et repasser l'étoffe humide, qui reprendra l'éclat du neuf.

La **Panamine Rozière**, prix **25 centimes**, se trouve chez les Epiciers, Droguistes, etc.

ASTHME & CATARRHE

Oppressions, Toux, Rhumes, Névralgies.

Guéris par les CIGARETTES ou la POUDRE ESPIC. — 2^f^ la Boîte

Dans toutes les Pharmacies de France. — PARIS, VENTE EN GROS : J. ESPIC, 8, St-Lazare, 29. — Exiger cette Signature sur chaque Cigarette.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

On doit recommander aux capitalistes désireux d'augmenter leurs fonds et leurs revenus la lecture de **La Bourse pour tous**, journal qui est dans sa vingtième année d'existence, et dont les conseils, avantageux à suivre sont toujours inspirés par la prudence.

Les bureaux de **La Bourse pour tous** sont à *Paris, 27, boulevard Poissonnière.*

Le prix d'abonnement à cette utile publication est de **1 franc** par an.

AUX PERSONNES ANÉMIQUES ET CONVALESCENTES

Le Peptonate de fer découvert par M. MAURICE ROBIN en 1881, alors qu'il était interne dans les Hôpitaux de Paris, est un sel ferrugineux résultant d'une combinaison particulière de la Peptone avec le Fer. C'est grâce à cette combinaison que le **FER ROBIN** ou **PEPTONATE DE FER ROBIN** en gouttes concentrées, admis dans les Hôpitaux de Paris, est inoffensif pour la muqueuse de l'estomac et pénètre directement dans le sang. Il est prescrit par le corps médical, particulièrement à ceux des anémiques ne pouvant supporter aucune préparation ferrugineuse. Le traitement revient a 0 fr. 10 c. par jour. — Se trouve dans toutes les Pharmacies. Se défier des imitations et contrefaçons. Exiger la signature *ROBIN* et la marque (un lion couché entouré de médailles).

Envoi franco contre mandat de **4' 50** *adressé à* **M. ROBIN, 13, rue de Poissy, PARIS**

PASTILLES PECTORALES

DES FRÈRES DE L'INSTRUCTION CHRÉTIENNE DE PLOERMEL

AU GOUDRON, RÉGLISSE ET BAUME DE TOLU

Très efficaces dans les rhumes, bronchites, enrouements, toux chroniques. — **1 franc** la boîte.

Gros et demi-gros : Frère ANGÉSILE-JOSEPH, à Ploërmel (Morbihan).

Détail : dans les pharmacies LACOSTE et CLOUARD, *à Quimper ;* LEBIGOT, MOCUDÉ PERRUSSEL, *à Brest ;* CORBÉ, *à Landerneau ;* LAZENNEC, *à Châteaulin ;* BERREHAR, *à Saint-Renan ;* FENDER, *à Douarnenez.*

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

Thé de Chine LE DÉLICIEUX *exclusivement composé de THÉS NOIRS de qualités supérieures.* CHEZ Eugène THIBAULT, *Importateur.* NANTES.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Epiciers.* — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

8e ANNÉE. Vendredi 24 Novembre 1893. N° 47.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* A propos du décret sur les fabriques. *II. Chronique du diocèse :* Note de l'Evêché ; Monseigneur l'Evêque de Quimper au Vatican ; Lettre du Saint-Père aux professeurs et aux élèves du Grand-Séminaire de Quimper ; M. l'abbé Eugène Bernard ; Œuvre de Saint-François de Sales. *III. Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Lettre aux Evêques d'Espagne ; Paris ; Perpignan ; La sainte tunique ; Trèves et Argenteuil ; L'athéisme et le péril social ; La prétendue Jeanne d'Arc. *IV. Bibliographie.* *V. Annonces et Avis divers.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 26 Novembre. — 27e et dernier Dimanche après la Pentecôte. Patronage de la T.-Ste Vierge. Double-majeur, blanc. Mémoires : 1° de s. Silvestre, abbé, 2° du dimanche, 3° de s. Pierre d'Alexandrie, martyr.

Aux Vêpres, mémoires 1° de s. Silvestre, 2° du dimanche, 3° du suivant *(au 13 Novembre).*

Lundi, 27. — S. Didace, confesseur. Semi-double, blanc.

Mardi, 28. — De la Férie, vert — ou office votif des saints Apôtres, semi-double, rouge.

Mercredi, 29. — S. Hoardon, évêque. Double, blanc.

Jeudi, 30. — S. André, Apôtre. Double de 2e classe, rouge.

Vendredi, 1er Décembre. — S. Tugdual, évêque. Double-majr. Blanc.

Samedi, 2. — Ste Bibiane, vierge. Semi-double, rouge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Plomelin	26 Novembre.
Rédéné	27, 28, 29 et 30 Novembre.
Lanvéoc	1er et 2 Décembre.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

A propos du décret sur les Fabriques.

Sous ce titre, nous trouvons dans la *Correspondance hebdomadaire* du Comité catholique les lignes suivantes que nous croyons utile de reproduire :

« Si mauvaise que soit la nouvelle législation des fabriques, il serait imprudent d'en exagérer les conséquences, et certains commentaires qu'on en a faits récemment dans le journal *le Matin*, et auxquels quelques journaux conservateurs ont cru devoir faire écho, en donnant au décret sur les fabriques une portée que sûrement il n'a pas, nous semble de nature à faire courir aux œuvres catholiques un grave danger, contre lequel il importe de prémunir nos amis. Ce commentateur imprudent a prétendu que toutes les quêtes faites dans les églises pour les différentes œuvres de charité ou d'enseignement, devront être versées dans la caisse de la fabrique, d'où la malveillance jalouse de l'Administration ne les laissera probablement pas sortir, l'entretien des écoles et l'assistance des pauvres n'étant pas dans les attributions des fabriques, par conséquent le produit de ces œuvres n'arrivera pas à destination. Il y aurait, dans cette considération, si elle était juste, de quoi décourager la générosité des fidèles, et tarir une des sources du budget des œuvres. Mais ces allégations sont sans fondement. Elles sont contraires à l'ancienne jurisprudence, qui a toujours distingué entre les quêtes faites pour les besoins de l'Eglise et les quêtes faites, avec l'autorisation de l'Ordinaire, pour les œuvres diverses qui emploient ce mode d'appel à la charité. La jurisprudence nouvelle ne sera nullement contraire à l'ancienne jurisprudence. Cela ressort des déclarations formelles de M. le Procureur Général à la Cour des Comptes, dans son discours de rentrée, inséré au journal officiel du 22 Octobre dernier : le décret sur la comptabilité ne saurait, croyons-nous, avoir d'interprète plus autorisé ni plus compétent. La façon, d'ailleurs, assez peu bienveillante dont M. le Procureur Général parle des œuvres, donne encore plus de poids à sa parole, qui ne pourra paraître à personne suspecte d'une partialité qui pourrait en affaiblir la portée. Voici ces paroles : elles ne laissent pas place à la controverse, et nous aimons à croire qu'après les avoir lues, nos amis et les amis des œuvres catholiques seront, jusqu'à nouvel ordre du moins, pleinement rassurés :

« Les évêques ordonnent des quêtes dans les églises pour les « œuvres les plus diverses ; le résultat de ces quêtes est même « publié au chef-lieu du diocèse ; la question se posait donc de « savoir s'il y avait lieu de faire ressortir ces mêmes quêtes dans « la comptabilité de la fabrique.

« Pour l'affirmative, on soutenait que l'article 75 du décret de « 1809, qui est la source du droit de l'évêque, lui impose l'obligation de s'adresser au bureau de la fabrique pour toute quête à

« faire dans une église. N'est-ce pas la preuve que les fonds ainsi « réalisés sont bien, dans leur ensemble, des fonds fabriciens ?....

« Ce raisonnement n'a pas prévalu. Il faut distinguer, d'après « le décret, entre les quêtes qui profitent directement à la fabrique et les quêtes dites de bienfaisance. Pour ces dernières, on a « fait remarquer que le quêteur ne remplit qu'un rôle d'intermédiaire et qu'il y aurait de graves inconvénients à constituer légalement les fabriques les dépositaires de fonds destinés à des « œuvres que le gouvernement peut tolérer, mais qu'il ne doit pas « connaître officiellement ; que ce serait, au surplus, reconnaître « à ces établissements le droit de recueillir, au moyen de quêtes « des fonds que souvent ils ne seraient pas admis à recevoir par « legs ou par fondation. »

Il nous reste maintenant à souhaiter que nos confrères les journalistes conservateurs y regardent à deux fois avant de se lancer sur des pistes aussi peu sûres. C'est fort bien de renseigner ses lecteurs ; encore faut-il éviter de les mettre dans l'erreur, surtout quand de graves intérêts peuvent en souffrir. »

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Note de l'Évêché. — Messieurs les Ecclésiastiques qui auraient relevé quelque erreur dans l'*Ordo* de 1893, sont priés de vouloir bien présenter, *sans retard*, leurs observations au Secrétariat de l'Evêché.

Monseigneur l'Évêque de Quimper au Vatican. — Comme nous l'annoncions dans notre précédent numéro, Monseigneur a été reçu par le Souverain Pontife, le lundi 13 courant. En attendant que Sa Grandeur nous dise Elle-même ses impressions, nous sommes heureux de pouvoir — grâce à de bienveillantes communications, — donner à nos lecteurs quelques détails de l'audience pontificale, qui a duré plus de trois quarts d'heure.

Au premier abord, Léon XIII paraît bien vieux et cassé ; mais il a encore toute l'énergie du geste et de la parole : surtout il n'a rien perdu des facultés merveilleuses de son intelligence. Avec une admirable lucidité d'esprit et une bonté toute paternelle, il s'est entretenu avec notre évêque des questions qui intéressent le diocèse. Il a été particulièrement touché en recevant une adresse signée des professeurs et de tous les élèves du Grand-Séminaire. « Que ces jeunes gens, a-t-il dit, étudient avec soin la sainte Ecri« ture. Je prépare sur ce sujet une Encyclique qui paraîtra incessamment. Mais plusieurs d'entre eux s'occupent aussi, sans « doute, de littérature, de poésie... » et il promet de leur faire envoyer un exemplaire de ses œuvres poétiques.

Archives diocésaine de imper et Léon

Il a accordé pour le diocèse de nombreuses faveurs, une entre autres que nous sommes particulièrement heureux d'annoncer : c'est le Couronnement de N.-D. des Portes, à Châteauneuf. Quand Monseigneur en eût fait la demande, Léon XIII répondit avec vivacité : « Comment voulez-vous que la France périsse et que le Pape « ne l'aime pas de tout son cœur, quand elle aime tant la Sainte- « Vierge ? Oui, je vous l'accorde ; couronnez Notre-Dame, et que « ce soit une belle cérémonie ! »

A la fin de l'audience, M. le chanoine Queinnec fut présenté à Sa Sainteté, qui daigna l'inviter à assister avec Monseigneur à la Messe qu'Elle devait dire, le jeudi 16, à Saint-Pierre, pour le grand pèlerinage Lombardo-Vénitien. Nous rendons compte de cette cérémonie, aux « Nouvelles de Rome ».

***

Monseigneur ne pouvait pas oublier l'affaire, si intéressante pour le diocèse, de la cause de Michel Le Nobletz. Sa Grandeur a déposé à la Congrégation des Rites le procès *de non cultu*, qui était terminé.

Elle s'est assurée aussi que l'analyse du procès ordinaire est achevée et distribuée déjà aux Consulteurs, pour être discutée bientôt en séance par la Congrégation. Reste encore l'examen des écrits, qui n'est pas fini, et dont il faut attendre le résultat pour qu'on ait le droit d'appeler Vénérable le serviteur de Dieu.

Nous espérons, du reste, que l'approbation prochaine des écrits du P. Maunoir va hâter l'heureux succès de la cause, si intimement liée à la sienne, de Michel Le Nobletz.

Nous apprenons que Monseigneur a quitté Rome, lundi dernier.

Le Saint-Père a fait répondre, par S. E. le Cardinal Rampolla, à l'adresse des professeurs et des élèves du Grand-Séminaire. Nos lecteurs seront heureux de connaître le texte même de cette lettre :

Admodum R^o D^o Amando Gadon, Rectori Seminarii Corisopitensis, Corisopitum (1).

Admodum reverende Domine,

Litteras obsequio plenas quas cum præceptoribus et alumnis Seminarii Corisopitensis ad SS. Dnum Leonem XIII misisti benignè admodum excepit Sanctitas Sua, mihique curam

(1) *Au très honoré M^r Amand Gadon, Supérieur du Séminaire de Quimper.*

Sa Sainteté Léon XIII a reçu avec la plus grande bonté la lettre pleine de déférence que vous lui avez adressée en votre nom, comme au nom des Professeurs et des élèves du Séminaire de Quimper. Elle m'a chargé de vous exprimer en retour sa paternelle bienveillance. Le Saint-Père a été heureux des sentiments de profond respect envers le Siège Apostolique que témoigne cette lettre, ainsi que de la piété filiale qui vous fait prendre part à la douleur qu'Il ressent, par suite des temps

demandavit ut mutuam ergà vos voluntatem Suam tibi patefacerem. Gavisus est enim Pater Beatissimus sensibus intimæ venerationis in Apostolicam Sedem qui ex iis litteris emicant et filialis pietatis quæ vos in partem vocat doloris quo Ipse ex temporum iniquitate afficitur, quæque vos excitat ad fundendas preces ut Deus e præsentibus ærumnis Ecclesiam suam ejusque Caput quam primùm eripiat.

Dum itaque hæc officia vestra grato animo prosequitur Sanctitas Sua, vos hortatur vehementer ut in susceptis precibus perseveretis, tibique et prædictis præceptoribus et alumnis impertit ex animo Apostolicam benedictionem quam popóscistis.

Mihi intereà gratum est sensus tibi expromere sinceræ existimationis quâ sum.

Tibi addictissimus,

M. Card. Rampolla.

Romæ, 14 Novembris, 1893.

Mardi dernier, jour de la Présentation de la Sainte-Vierge, avait lieu la fête patronale du Grand-Séminaire. Comme les années précédentes, MM. les membres du Chapitre, plusieurs prêtres de la ville et des paroisses voisines s'étaient fait un bonheur d'y prendre part.

La messe a été chantée, à 10 heures, par M. Peyron, chanoine titulaire. M. Corrigou, vicaire général, dans un excellent sermon, a montré la raison d'être de cette fête toute spéciale, le sens de la cérémonie qui allait avoir lieu, et les obligations qu'elle rappelle à tous.

Ensuite a eu lieu la rénovation des promesses cléricales, devant le T.-S. Sacrement exposé.

M. l'abbé Eugène Bernard. — Dans notre dernier numéro, nous n'avons pu qu'annoncer, au moment de mettre sous presse, la mort de M. Bernard, vicaire général. L'inhumation devant se faire à Gourin, la cérémonie funèbre a eu lieu à la Cathédrale, dès le lendemain de la mort, vendredi 17. Le deuil était conduit par M. H. Bernard, recteur de Kergloff, frère du défunt, son collègue, M. Corrigou, vicaire général, et M. Pédel,

mauvais, et vous porte à prier Dieu qu'Il mette au plus tôt un terme aux épreuves de l'Eglise et de son Chef.

Reconnaissante de vos assurances de dévouement, Sa Sainteté vous demande instamment de continuer vos prières, et vous accorde de tout cœur, ainsi qu'aux Professeurs et aux élèves de votre Séminaire, la bénédiction apostolique que vous avez sollicitée.

Pour moi, je suis heureux de vous exprimer les sentiments de sincère considération avec lesquels je suis votre très dévoué,

Rome, 14 Novembre 1893. M. Card. Rampolla.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

secrétaire de l'Evêché. Les cordons du poële étaient tenus par MM. de Kerangal, de Chamaillard, père, Guépin et le docteur Pilven. Dans le cortège, on remarquait M. le Préfet du Finistère, M. Astor, sénateur, maire de Quimper, M. le Président du Tribunal, et plusieurs des chefs des administrations civiles : au chœur, le clergé de la ville, des prêtres de différentes parties du diocése qui avaient pu être prévenus à temps, entre autres MM. les Chanoines Belbéoc'h, supérieur du Petit-Séminaire et Durand, professeur, Roull, curé de Saint-Louis de Brest, Hameury, curé de Crozon, Le Roux, supérieur de la Maison Saint-Joseph, etc., puis une division de Séminaristes.

La cérémonie était présidée par M. Fléiter, qui a chanté la messe et fait l'absoûte, après laquelle le corps a été conduit par le clergé jusqu'à la porte de la Cathédrale et dirigé sur Gourin, accompagné de la famille et de M. Corrigou, qui a tenu à conduire jusquà sa dernière demeure son regretté collègue.

***

M. Eugéne Bernard, né à Pontivy, le 17 Octobre 1833, fut élevé à Gourin, où s'était établie sa famille. Après avoir terminé ses études au Petit-Séminaire de Sainte-Anne d'Auray, il demanda à entrer au Grand-Séminaire de Quimper, attiré dans notre diocèse par son compatriote, M. Jégou, alors vicaire général.

Mgr Sergent, en prévision des besoins de l'Enseignement chrétien, voulait préparer des professeurs munis de leurs grades : en même temps que M. Le Gall, mort depuis membre de la Compagnie de Jésus, M. Bernard, ordonné prêtre le 25 Juillet 1858, fut envoyé à l'Ecole ecélésiastique des Carmes, et en revint avec le diplôme de licencié ès-lettres. Nommé professeur de seconde, à Pont-Croix, en 1860, il remplaça, à la fin de l'année suivante, dans la chaire de rhétorique, le regretté M. Serré, à qui il devait succéder comme vicaire général. Cependant, il continuait à se préparer aux épreuves du doctorat ès-lettres, qu'il subit avec succès en 1864. Il avait pris pour sujet de thèse latine la *Vie de saint Ambroise*, et comme sujet de thèse française *les Voyages de saint Jérôme*. Ce dernier ouvrage fut, l'année suivante, couronné par l'Académie Française.

A ce moment, les chapelains de Sainte-Geneviève occupaient dans le clergé français une situation remarquée, grâce surtout à leur doyen, M. l'abbé Freppel, déjà célébre. M. Bernard fut admis dans leurs rangs, à la suite d'un concours (1866), et devint vice-doyen, situation qu'il occupa jusqu'à la suppression.

Dans l'intervalle, il suppléa pour le cours d'Eloquence sacrée, à la Sorbonne, M. Freppel, appelé à Rome comme théologien du Concile, puis nommé à l'Evêché d'Angers.

Quand les chapelains de Sainte Geneviève furent supprimés, M. Bernard, en qualité de vice-doyen inamovible, conserva son traitement, avec la possibilité de se livrer aux études qui lui étaient chères. Il fut notamment désigné par l'Archevêque de Paris comme postulateur de la cause de Béatification de Mme Barat.

Mgr Valleau le rappela dans son diocèse, en le choisissant pour vicaire général (Mai 1893).

Ses amis, ses anciens élèves le retrouvérent tel qu'ils l'avaient connu : bon, aimable, bienveillant, accessible à tous..... Sa mort est venue brusquement s'ajonter à tous les deuils qui, depuis moins de deux ans, ont attristé le diocèse de Quimper.

Nous avons raconté comment il fut frappé d'une attaque d'apoplexie, le 14 Octobre dernier. Ce jour même, il reçut l'Extrême-Onction. Depuis, son état s'était amélioré, quand une nouvelle attaque l'a enlevé, jeudi 17 Novembre, après une agonie d'une demi-heure.

Détail touchant : trois jours avant de mourir, M. Bernard, avec sa main à moitié paralysée, écrivait quelques lignes pour rassurer sa vénérable mère, qui a la douleur de lui survivre.

Nous lui adressons nos respectueuses condoléances.

***

Voici la liste des ouvrages de M. Bernard, qui ont été publiés :

Voyages de Saint Jérome (1864).

Méditations de Mme Louise de France, avec préface et notice.

Histoire de Saint Denys de Paris.

Discours d'ouverture pour le cours d'éloquence sacrée (8 Décembre 1868).

Les Dominicains dans l'Université de Paris (1883).

Œuvre de Saint-François de Sales. — Dans le dernier *Bulletin mensuel* de l'Œuvre de Saint-François de Sales, M. l'abbé Gossin, chanoine de Paris, Président général, adressait l'appel suivant :

« Il n'y a pas encore longtemps, un de nos dévoués directeurs de province nous indiquait son procédé pour faire de fructueuses recettes. Ce procédé consiste à ne pas attendre au dernier moment.

« Après les dépenses de fin et de commencement d'année, « écrivait-il, les bourses sont plates. Je profite du moment où elles « sont encore un peu rondes, et dès Octobre ou Novembre, je « presse la rentrée des fonds.

« Commençons donc de suite, chers Associés, à recueillir ces « quelques centimes dont l'Œuvre se contente. Sans eux des mil- « liers d'écoles se fermeraient, des centaines de missions ne se « donneraient pas ; sans eux nous ne saurions opposer la bonne « presse à celle qui prend en enfer son mot d'ordre. »

Ces paroles du vénéré Président général de l'Œuvre, il nous a semblé opportun de les rappeler aujourd'hui à nos chers Associés du diocèse de Quimper, comme aussi à toutes les personnes généreuses qui ont à cœur de préserver et de conserver la foi dans les pays catholiques : elles résument bien le but et les bienfaits de cette Œuvre, établie depuis 36 ans déjà, dans l'intérêt même,

Archives diocésaines de imper et Léon

on peut le dire, des Œuvres admirables de la Propagation de la Foi et de la Sainte-Enfance. Que cette foi généreuse, qui a produit tant de miracles d'héroïsme et de charité, vienne seulement à s'attiédir sous le souffle glacial de l'indifférence, et c'en est fait bientôt de ces deux gloires de la France chrétienne. La source tarie, comment espérer voir le fleuve continuer longtemps à porter aux environs ou au loin la fertilité et la vie ? Et le rayonnement à l'*extérieur* pourrait-il survivre à la disparition du flambeau ?

Aux vénérables ecclésiastiques des paroisses, aux âmes de bonne volonté de travailler à ce qu'il se maintienne à l'intérieur *ardens et lucens*.

Aussi bien osons-nous, au déclin de cette année, leur renouveler nos instances en faveur d'une institution dont le domaine, assigné par le saint Pontife Pie IX, embrasse le soutien des écoles avec Dieu en tête du programme, des missions paroissiales si fécondes en fruits de salut, des bibliothèques chrétiennes si nécessaires pour combattre les publications malsaines, et même des églises pauvres menacées d'interdiction pour cause de vétusté et de ressources insuffisantes : c'est bien, en toute vérité et justesse « l'Œuvre du moment. »

Nous adressons instante prière à tous les zélateurs et zélatrices de songer à centraliser le plus promptement possible les 0 fr. 60 c. de cotisation annuelle, de manière à faire parvenir soit au Secrétariat de l'Evêché, soit à la Direction diocésaine, place de Brest, l'appoint paroissial, au plus tard pour la fin de Janvier prochain, les comptes généraux de l'année devant être, comme d'habitude, arrêtés et réglés le 10 Février.

J. Bulot,
Directeur diocésain.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Le jeudi, 16 Novembre, le Saint-Père a voulu célébrer pour le pèlerinage Lombardo-Vénitien, la messe dans Saint-Pierre. En plus des 4.500 pèlerins, 9.000 personnes y assistaient.

Léon XIII, accompagné de treize cardinaux et de nombreux évêques, parmi lesquels NN. SS. les Archevêques de Sens et de Rennes, les évêques *de Quimper*, de Châlons, de Limoges, de Luçon, de Séez, etc., est descendu, à 9 heures 1/2, dans la Basilique. Il a célébré la messe dans la chapelle des SS. Procès et Martinien, à un autel élevé de plusieurs marches, de manière à être vu de toute l'assistance. Sa Sainteté a entendu ensuite une messe d'action de grâces, dite par un de ses chapelains particuliers...

Après avoir pris un bouillon, le Pape est retourné à l'autel et Mgr Spigardi, directeur du pèlerinage, a lu une adresse. La réponse du Saint-Père a été lue par Mgr Marini, le Dr Lapponi n'ayant pas permis que le Saint-Père se fatiguât à parler. Cependant le Pape avait très bonne mine.

Ce discours répond aux attaques de ceux qui accusent le Pape et le clergé d'être les ennemis de la paix et de la patrie.

« Nous en appelons, dit Léon XIII, à tous ceux qui sont capables d'examiner sans passion les actes de Notre pontificat. Nous Nous sommes efforcé de maintenir, intègre et vigoureux, l'antique Foi, qui est le bien suprême, et l'aliment des plus belles gloires de l'Italie.

« Nous avons favorisé les sciences, les lettres, les arts. Nous avons soulagé les infortunes publiques, pourvu à la saine instruction du peuple. Nous avons exhorté le clergé et les catholiques à procurer le vrai bien de la patrie. En effet, le clergé travaille à apaiser les passions des classes inférieures, et les catholiques travaillent à des œuvres excellentes pour l'ordre social.

« Nous voudrions aussi, dans l'ordre politique, faire éprouver la surhumaine vertu de la Papauté. Si une loyale rectitude dans les desseins des hommes répondait à Nos conseils, l'Italie renouvellerait, plus tôt que certains ne le croient, le spectacle de son antique gloire.

« Malheureusement, on refuse les remèdes qui peuvent seuls conduire au salut, au milieu du torrent de la corruption, des tendances subversives et des innombrables misères qui inspirent l'effroi. *Nous continuerons à revendiquer nos droits foulés aux pieds et à défendre la liberté de l'Eglise,* et à hâter de nos prières communes l'heure des miséricordes pour l'Italie déchue.

« A la prière ajoutez l'action. Ne reculez devant aucun sacrifice dans les conseils municipaux, dans la famille, dans l'école, dans l'atelier, dans la presse. Que Dieu couronne vos efforts, et vous enflamme de l'esprit de charité ! »

— Lettre aux Évêques d'Espagne — Le Souverain Pontife vient d'adresser aux évêques espagnols une lettre par laquelle, après avoir rappelé en termes magnifiques les gloires religieuses de l'Espagne et surtout la science théologique si remarquable que le clergé espagnol puisait dans les célèbres Universités de Palencia et de Salamanque, il annonce que pour remédier autant que possible à la destruction, par la Révolution, des Universités et des autres établissements d'enseignement, et à l'insuffisance actuelle des Séminaires, le palais Altemps, propriété pontificale, servira de séminaire espagnol à Rome. Les archevêques de Tolède et de Séville sont chargés de présider à cette institution.

Paris. — Le vénérable M. Icard, supérieur général de la Compagnie de Saint-Sulpice, est mort subitement, le 20 Novembre, veille de la Présentation, fête pour laquelle il avait une dévotion spéciale.

M. Icard était âgé de 89 ans. La veille de sa mort, il présidait encore les exercices de sa communauté.

Archives diocésaines de imper et Léon

Perpignan. — *Les fêtes du Pézilla-la-Rivière.* — On a célébré, il y a quelques semaines, des fêtes magnifiques en l'honneur des Saintes-Hosties miraculeusement conservées à Pézilla-la-Rivière. On évalue à dix mille le nombre des personnes qui ont assisté au triduum. Son Em. le Cardinal Bourret, les Evêques de Carcassonne, de Cahors et de Montpellier honoraient ces fêtes de leur présence. Le discours a été prononcé par Mgr de Cabrières.

Voici l'histoire abrégée de ces Saintes-Hosties :

Au mois de septembre 1793, le vénérable curé de Pézilla fut obligé de s'enfuir précipitamment, sans avoir un instant pour mettre en sécurité ou même pour consommer les saintes hosties contenues dans le tabernacle. Il dut se réfugier en Espagne pour échapper à la fureur du peuple surexcité par les révolutionnaires. Heureusement, une jeune fille de Pézilla, Rose Llorens, l'avait entendu, de passage à Saint-Félien-d'Avall, exprimer le regret de n'avoir pu revenir, ne fut-ce qu'un quart d'heure, à Pézilla. Cette courageuse jeune fille songea aussitôt que des hosties consacrées devaient être restées dans le tabernacle. Sur ses instances, M. Bonafos, maire de Pézilla, vint avec elle et un autre témoin, le 7 février 1794, ouvrir le tabernacle, resté fermé jusqu'alors. Il y trouva une grande hostie qui avait servi à la procession du mois de septembre précédent, et dans le ciboire quatre petites hosties, dont une divisée en deux parcelles. Ces précieux trésors furent gardés, six ans, dans la famille de M. Bonafos.

Au mois de décembre 1800, le curé et son vicaire purent rentrer à Pézilla, transportèrent dans le tabernacle de l'église paroissiale le vase de cristal dans lequel avaient été déposées les petites hosties et le soleil de l'ostensoir contenant la grande. Des procès-verbaux déposés aux archives de la fabrique témoignent de l'identité et de l'incorruptibilité de ces hosties de 1793 à 1800. Depuis cette dernière époque jusqu'à nos jours, les visites et les témoignages des Evêques qui ont gouverné le diocèse attestent leur parfaite conservation.

Un fait non moins merveilleux est le changement qui s'est produit dans le vase de cristal qui contint, pendant sept ans, les quatre petites hosties.

C'était un compotier en cristal uni et transparent, sans ornements ni dorure, lorsque les petites hosties y furent déposées, ainsi que cela est irrécusablement établi par les témoignages les plus respectables. Or, lorsque, le 5 décembre 1800, ce vase fut transféré à l'église, il se trouvait doré en partie. Ce jour-là, M. le Curé ôta les petites hosties du compotier de cristal et les plaça, ainsi que la grande hostie de l'ancien ostensoir, dans un petit ostensoir d'argent qui fut laissé dans le tabernacle de l'autel principal. Ce qui paraît certain, c'est que, depuis le moment où le vase a été vidé, la dorure a cessé de s'étendre ; de sorte que les seules parties qui sont restées dorées depuis lors, sont le fond et les parois du vase, plus une bande circulaire dans la partie inférieure du couvercle, également en cristal. Mais ce qui, plus que toute

autre chose, excite l'admiration, c'est le caractère de cette dorure, qui échappe à l'observation la plus attentive et la plus minutieuse, et dont l'exécution défierait certainement l'artiste le plus habile. En effet, considérez, touchez, grattez le cristal du vase à sa surface intérieure, vous n'y voyez rien, vous n'y sentez rien en dehors du cristal. Opérez de même avec toute l'attention possible sur la surface extérieure, vous n'y sentez pas plus de dorure qu'à l'intérieur. La dorure, produite par des paillettes qu'on dirait introduites dans l'épaisseur même du cristal, forme des parties plus jaunes, d'autres plus pâles. C'est ce que des milliers de visiteurs ont constaté de leurs propres yeux, et ce qu'on peut constater chaque jour.

La sainte tunique : Trèves et Argenteuil. — On sait que les églises de Trèves, en Allemagne, et d'Argenteuil en France, revendiquent chacune l'honneur de posséder une tunique du Christ ; mais on croit généralement que chacune des deux églises nie l'authenticité de la relique possédée par l'autre. Rien n'est plus faux, et le livre si complet que vient, sous la haute approbation de Mgr de Versailles, de publier M. l'abbé Jacquemot, curé-doyen de Boissy-Saint-Léger, jette un jour complet sur cette question si importante.

Notre-Seigneur, durant sa vie mortelle, portait comme tous ses contemporains, deux vêtements : la tunique intérieure jouant le rôle de la chemise dans notre habillement actuel, et la tunique extérieure ou manteau.

Le premier seul de ces vêtements lui fut laissé, lorsqu'il monta au Calvaire, et fut tiré au sort entre les soldats, parce qu'étant sans couture, il ne pouvait plus servir une fois déchiré.

De plus, cette tunique intérieure que Notre-Seigneur revêtit après sa flagellation dut être nécessairement teinte de son précieux Sang.

Le vêtement conservé dans l'église de Trèves ne peut être que le vêtement extérieur, et l'église d'Argenteuil a l'honneur de posséder la tunique intérieure ; telle est la thèse soutenue par M. Jacquemot et confirmée par de récentes expériences scientifiques. En effet, Mgr Goux, évêque de Versailles, a confié à deux chimistes distingués le soin de rechercher la nature des tâches dont est marqué le tissu de sainte tunique d'Argenteuil. Or, les experts, au moyen des réactifs dont dispose la chimie moderne, ont démontré d'une manière irréfutable que ces tâches, qu'on remarque surtout dans le dos, sont des tâches de sang humain, très ancien.

Quant au tissu, les Directeurs des teintures aux manufactures nationales des Gobelins et de Beauvais ont reconnu qu'il est de laine filée et identique à celui qu'on trouve dans les anciens tombeaux coptes des IIe et IIIe siècles de l'ère chrétienne (ce qui prouve au moins l'antiquité du vêtement). Les experts pensent que la couleur brune actuelle est peut-être la pourpre des anciens, altérée par le temps.

Archives diocésaines de ...imper et Léon

Le livre de M. Jacquemot contient bien d'autres preuves encore à l'appui de l'authenticité de la relique d'Argenteuil : les plus frappantes sont évidemment les nombreuses grâces obtenues par ceux qui l'ont invoquée (1).

L'athéisme et le péril social. — Il y a plus de 25 ans, l'évêque d'Orléans, Mgr Dupanloup, dans une brochure qui portait ce titre, signalait le danger social créé par les doctrines matérialistes et athées. Que de tristes événements ont justifié, depuis, les prévisions de l'illustre prélat !..... Ravachol, de sinistre mémoire, disait, dans sa prison : « Si j'avais cru à l'existence de Dieu, je n'aurais pas fait ce que j'ai fait ! »..... L'anarchiste Léauthier, l'assassin du ministre de Serbie, à Paris, répondait, il y a quelques jours, à un fonctionnaire qui lui demandait : « Avez-vous songé qu'il y a un Dieu qui.... » — « Un Dieu, s'écria le jeune criminel, un Dieu ! Vous croyez à ça ! Je n'ai jamais cru à un Dieu, ni fait semblant d'y croire.... (avec un haussement d'épaule significatif), un Dieu !... »

Peut-on démontrer plus clairement que l'anarchie est le fruit de l'enseignement athée ?

La société qui proscrit le nom de Dieu dans les écoles prépare les générations de criminels qui la châtieront de son apostasie.

La prétendue Jeanne d'Arc bretonne. — Le savant membre de l'Institut, M. Arthur de la Borderie, vient d'adresser la lettre suivante au directeur de la *Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou :*

« Monsieur le Directeur, « Vitré, 20 Octobre,

« L'an dernier, au Congrès breton de Vannes, je protestai contre les drôleries qu'on veut faire avaler au public au sujet d'une prétendue rivale de Jeanne d'Arc dont on ne sait pas même écrire le nom, car avant le XIX^e^ siècle, jamais ce nom de *Perrinaïc* ou *Périnaïk* n'avant paru nulle part.

« Cette année (1893), dans le cours d'histoire de Bretagne que je professe à la Faculté des lettres de Rennes, j'ai refuté de nouveau cette ridicule légende, qui continue de s'afficher, de se développer sans vergogne, de façon à constituer, à l'égard du public, une véritable et grossière mystification.

« Je tiens à renouveler de suite cette protestation dans la *Revue de Bretagne*, en attendant, — ce qui, je l'espère, ne tardera pas beaucoup — que je puisse examiner et disséquer à loisir les divers et bizarres éléments de cette *fumisterie* pseudo-historique.

« Agréez, je vous prie, Monsieur le Directeur, etc.

« Arthur DE LA BORDERIE.
« *de l'Institut.* »

(1) *La tunique sans couture de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, conservée dans l'église d'Argenteuil, par M. Jacquemot, curé de Boissy-Saint-Léger, avec documents et photogravures, 10^e^ mille, 3 francs, Société de Saint-Augustin, 30, rue Saint-Sulpice, Paris.

BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES RELIGIEUSES, PHILOSOPHIQUES, HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES, *Revue mensuelle publiée par des Pères de la Compagnie de Jésus.*

Sommaire de la livraison du 15 Novembre 1893

I. Russes et Français, P. H. PRÉLOT. — II. Vertu kantienne, vertu chrétienne, P. L. ROURE. — III. Réclame et publicité, P. E. CORNUT. — IV. Du Rythme dans la poésie chantée, P. A. FLEURY. — Réveil religieux de l'Angleterre : le Mouvement d'Oxford, P. F. PRAT. — VI. Bulletin des sciences sociales ; les Conseils d'usine, P. P. FRISTOT. — VII. Mélanges et critiques. Deux inscriptions du dix-septième siècle sur saint Bernard, P. J. SATABIN. Théories rationnelles sur les processions divines, P. F. TOURNEBIZE. — VIII. Tableau chronologique des principaux événements du mois, P. P. F.

REVUE ADMINISTRATIVE DU CULTE CATHOLIQUE, dirigée par M. GROUSSAU, professeur de droit administratif aux Facultés catholiques de Lille. — Bureau de la *Revue* : 19, rue de Pas, Lille.

Livraison de Novembre, 1893 : I. Le discours de M. le Procureur général à la Cour des comptes sur la comptabilité des fabriques. — II. Les billets d'enterrement et le monopole des pompes funèbres. — III. Affectations et désaffectations d'après les Notes de jurisprudence du Conseil d'Etat. — IV. Livres et brochures sur la nouvelle législation des fabriques. — V. Questions choisies. — 32. Quelles sont les formalités à remplir pour exercer un recours en excès de pouvoir sans le ministère d'un avocat au Conseil d'Etat ? — 33. Les congrégations religieuses autorisées sont-elles soumises à la tutelle administrative pour l'administration de leurs biens ? — 34. Lorsque, en cas d'augmentation de la population de la paroisse, le conseil de fabrique est porté de cinq à neuf membres, par qui sont nommés les nouveaux fabriciens ? — 35. Un maire, membre de droit du conseil de fabrique dans la commune qu'il administre, peut-il être élu fabricien dans une autre commune où il a son domicile ? — 36. Sait-on quand paraîtront les règlements complémentaires du décret du 27 Mars 1893.

La revue administrative du culte catholique paraît tous les mois. Le prix est de 12 francs par an.

Tout abonné a droit de consultation par lettre contenant un timbre pour la réponse.

Nouvelles Publications de la Société St-Augustin. — Librairie J. Salaün, Quimper.

Les BIENHEUREUX MARTYRS de SALSETTE RODOLPHE d'AQUAVIVA et ses compagnons, de la Compagnie de Jésus, par le P. Pierre SUAU, S. J. — 1 vol. in-12 de 64 pages illustré, prix : 0 fr. 30.

Le 2 Avril 1893, Sa Sainteté Léon XIII plaçait au rang des Bienheureux, Rodolphe d'Aquaviva, Alphonse Pacheco, Antoine Francisco, Pierre Berna et François Aranha, jésuites, qui souffrirent le martyre dans les Indes, le 15 Juillet 1583. Le Père Suau, en publiant la vie de ces nouveaux Bienheureux, a rendu service à la piété des fidèles en leur faisant connaître les nouveaux protecteurs que l'Eglise leur a donnés.

SAINT STANISLAS KOSTKA de la Compagnie de Jésus, par l'abbé LE MONNIER, chanoine, d'après le Père Joseph BORRO, S. J. — 1 vol. in-8^e^ de 200 pages, illustré de 13 gravures, prix : 2 francs.

S. Stanislas Kostka n'avait jusqu'ici, dans la bibliothèque scolaire de la

Archives diocésaine de Quimper et Léon

Société Saint-Augustin, qu'une jolie plaquette due au Père Rouvier, tandis que les autres patrons de la jeunesse, S. Louis de Gonzague et S. Berchmans, y comptent, l'un cinq, l'autre trois biographies de formats et de prix divers. Grâce à l'élégante traduction de la *Vie de S. Stanislas* par le Père Boero, cette inégalité est aujourd'hui réparée. L'auteur, mort depuis peu, remplissait à Rome les fonctions de postulateur des causes de béatification des saints de la Compagnie de Jésus : c'est assez dire quelle était sa compétence en matière d'hagiographie et quelle autorité on reconnaissait à ses écrits.

Les *Pilules de Vallet* ont été approuvées et recommandées par l'Académie de Médecine de Paris, pour la guérison de la *chlorose*, des *pâles couleurs*, de l'*anémie*, des *pertes de sang* et *pertes blanches* et de tous les états d'épuisement ou de faiblesse générale.

Nota. — Les Pilules Vallet *(vraies)* sont blanches et sur chacune est écrit le nom Vallet. Toutes pharmacies : le flacon : 3 fr., le demi-flacon : 1 fr. 50. Fabrication, 19, rue Jacob, Paris.

Goudron Guyot véritable, 19, rue Jacob, Paris. Boisson hygiénique, affections de poitrine, de la gorge et de l'estomac. Prix : 2 francs. Toutes pharmacies.

Spécialité de Vêtements et Articles pour MM. les Ecclésiastiques

Jean BERNARD, Tailleur

Successr de son beau-frere A. LE CLEC'H, Fils, Fourniss' du Grand-Séminaire,

16, au bourg de Kerfeunteun, 16, près Quimper.

HARMONIUM à claviers transpositeurs, marque *Rodolphe*, et à 5 registres, en très bon état, à céder à un prix modéré.

S'adresser au bureau de la *Semaine*.

VÊTEMENTS Ecclésiastiques

JODELAIS, Jeune

20, RUE VERDELET (ancne rue des Ursulines),

Quimper

Fournisseur du Grand-Séminaire

Ancn Cabinet TONNENS **E. LEFÈVRE** Ancn Cabinet TONNENS

CHIRURGIEN-DENTISTE

DU LYCÉE DE QUIMPER ET DE COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES DU FINISTÈRE

Visible tous les jours, les mardi et vendredi exceptés

5, rue de la Mairie, à QUIMPER (près la place Saint-Corentin).

DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES

Réparation immédiate de tous les Appareils dentaires

Prix spéciaux pour Messieurs les Séminaristes

Clinique gratuite pour les indigents tous les jours, de 8 à 10 heures.

CATÉCHISME DE PREMIÈRE COMMUNION

La 3me partie a paru Lib. Lecoffre, Paris ; Thomas Ferrandier, Nevers.

L'ÉDITEUR OLLENDORFF, au moment du départ pour le régiment, met en vente une édition populaire à 2 fr. 50 du curieux et si intéressant **Carnet du Séminariste Soldat**, par A. TASTEVIN. C'est un *vade-mecum* indispensable que nous recommandons vivement.

Librairie Paul Ollendorff, 28 *bis*, rue Richelieu, Paris.

CABINET DEBRAY

Cabinet dentaire et Atelier de fabrication et de réparation, *2, rue Astor* (près la Halle), *à Quimper*.

M. F. PÉZIEUX, Chirurgien-Dentiste diplômé, est tous les jours, à la disposition des clients, à l'exception du vendredi.

M. HÉLOT *est visible tous les jeudis.*

Dents artificielles, systèmes français et américains. Réparation immédiate de tous les appareils dentaires. — *Prix modérés.*

On trouve chez l'auteur : « *Aux Mères de Familles* », par F. PÉZIEUX, 2, rue Astor (près la Halle), à Quimper.

MOYEN de CRÉER un CAPITAL est donné par l'Association de Prévoyance et d'Assurances Mutuelles-Vie

LA VRAIE MUTUELLE

Cotisations moitié moins élevées que les primes de l'une quelconque des plus importantes Compagnies d'Assurances-Vie.

Age de **40 ans** environ, **50** cent. par **jour** pour **10,000** francs.

Il y a un réel avantage : 1° à adhérer à ses statuts ainsi que l'ont fait un certain nombre de Membres du Clergé pour se créer économiquement un capital que l'on peut toucher à un moment donné ou convertir en rente viagère, pour garantir un emprunt, etc... 2° à gagner l'adhésion de bienfaiteurs pour doter les œuvres de bienfaisance ou établissements hospitaliers.

Demander Statuts et Renseignements à la DIRECTION-GÉRANCE, 15, rue du Louvre, PARIS.

DES AGENTS SONT DEMANDÉS POUR TOUS LES DIOCÈSES DE FRANCE

A BON MARCHÉ

très bonne EAU-DE-VIE de FRUITS distillée par moi-même.

T. du MENNE, 2, rue Rénière, Bordeaux.

PENSION DE FAMILLE

RECOMMANDÉE

à MM. les Ecclésiastiques.

TABLE D'HOTE TRÈS CONFORTABLE

Rue de la Clef, n° 4, à PARIS

(près la Gare d'Orléans)

ORGUES

d'ALEXANDRE, père et fils

81, rue Lafayette, PARIS

ORGUES — HARMONIUMS

pour Églises, Ecoles, Salons

ORGUES A MAINS DOUBLÉES

(Modèles nouveaux)

ORGUES depuis 100 fr. jusqu'à 8,000 fr.

TROIS ANS DE CRÉDIT

Envoi franco sur demande, du Catalogue illustré

PILULES ANTE CIBUM G. L. (Codex)

Laxatives, Purgatives, Dépuratives, souveraines contre la **Constipation**, les Étourdissements, l'Apoplexie, etc., à prendre en mangeant, ne gênent en rien les habitudes et la nourriture.

Envoi FRANCO, 4f la Boîte de 100 pilules ; 2f la 1/2 Boîte. — Phie **GUICHARD**, à Besançon (Doubs)

Archives diocésaines de .imper et Léon

On doit recommander aux capitalistes désireux d'augmenter leurs fonds et leurs revenus la lecture de **La Bourse pour tous**, journal qui est dans sa vingtième année d'existence, et dont les conseils, avantageux à suivre sont toujours inspirés par la prudence.

Les bureaux de **La Bourse pour tous** sont à *Paris, 27, boulevard Poissonnière.*

Le prix d'abonnement à cette utile publication est de **1 franc** par an.

AUX PERSONNES ANÉMIQUES ET CONVALESCENTES

Le Peptonate de fer découvert par M. MAURICE ROBIN en 1881, alors qu'il était interne dans les Hôpitaux de Paris, est un sel ferrugineux résultant d'une combinaison particulière de la Peptone avec le Fer. C'est grâce à cette combinaison que le **FER ROBIN** ou **PEPTONATE DE FER ROBIN** en gouttes concentrées, admis dans les Hôpitaux de Paris, est inoffensif pour la muqueuse de l'estomac et pénètre directement dans le sang. Il est prescrit par le corps médical, particulièrement à ceux des anémiques ne pouvant supporter aucune préparation ferrugineuse. Le traitement revient à 0 fr. 10 c. par jour. — Se trouve dans toutes les Pharmacies, se défier des imitations et contrefaçons. Exiger la signature *ROBIN* et la marque (un lion couché entouré de médailles).

Envoi franco contre mandat de 4f 50 adressé à **M. ROBIN, 13, rue de Poissy, PARIS**

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

MALADIES des YEUX La **POMMADE JAUNE CHEVRIER**

est employée avec le plus grand succès dans les *ophtalmies*, les *rougeurs de paupières*, le *larmoiement*, etc. — Le Pot 2 fr. 50 ; *franco de port*, 2 fr. 80.

Pharmacie **CHEVRIER, *PARIS, 21, Faubg Montmartre*** et dans toutes Pharmacies.

Thé de Chine LE DÉLICIEUX *exclusivement composé de THÉS NOIRS de qualités supérieures.* CHEZ **Eugène** THIBAULT, *importateur*, NANTES.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Epiciers.* — Se défier des imitations.

RASEIR

Pour Copier et Imprimer Soi-même, sans apprentissage, 1 à 10.000 Exemplaires, Ecriture, Dessins ou Caractères d'Imprimerie - RAGUENEAU, RUE JOQUELET 8, *(près la Bourse) Paris.*

Expériences Publiques - Envoi des Spécimens Francs.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

8e ANNÉE. Vendredi 1er Décembre 1893. N° 48.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Apostolat de la prière.

II. Chronique du diocèse : Nécrologie ; Lettre de Mgr Valleau au Président de l'Association de la jeunesse catholique du diocèse ; Congrès catholique de Saint-Brieuc ; Nos missionnaires.

III. Nouvelles du monde catholique : Paris ; Babel ; Poitiers ; Rouen ; Le respect envers le Saint-Sacrement.

IV. Documents historiques (suite).

V. Bibliographie.

VI. Annonces et Avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 3 Décembre. — 1er Dimanche de l'Avent. Semi-double, violet. A la Messe, mémoire de s. François Xavier.

Vêpres du suivant, avec mémoires 1° du Dimanche, 2e de s. François Xavier, 3e de ste Barbe, vierge martyre.

Lundi, 4. — S. Pierre Chrysologue, évêque, docteur. Double, blanc.

Mardi, 5. — De la Férie (violet) — ou office votif des saints Apôtres. Semi-double, rouge.

Mercredi, 6. — S. Nicolas, évêque. Double, blanc.

Jeudi, 7. — S. Ambroise, évêque, docteur. Double, blanc.

Vendredi, 8. — FÊTE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION DE LA Ste VIERGE. Double de 1re classe, avec Octave, blanc.

Samedi, 9. — De l'Octave de l'Immaculée Conception. Semi-double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Lanvéoc ..... 3 Décembre.
Saint-Derrien ..... 4, 5 et 6 Décembre.
Concarneau ..... 7, 8, 9 Décembre.

Archives diocésaines de imper et Léon

Apostolat de la Prière

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Décembre 1893, présentée par Son Em. le Cardinal Vicaire et bénie par S. S. Léon XIII : LES EGLISES D'ESPAGNE ET DE PORTUGAL.

Nous priions naguère, à la fois, pour les Églises-sœurs de Belgique et de Hollande ; or, voici encore deux nations illustres, voisines l'une de l'autre, qui se distinguent toutes deux par leur invincible attachement à notre foi catholique, et qui, durant de longs siècles, ont rendu l'une et l'autre à la sainte Eglise d'éminents services. Elles pourront, sans doute, le faire encore dans l'avenir ; mais, pour cela, elles ont besoin, à l'heure où nous sommes, d'un grand effort de prières.

Certes — disait naguère Sa Sainteté Léon XIII — « la généreuse et noble nation d'Espagne excelle en beaucoup de points ; mais ce qu'il faut louer en elle avant tout, c'est qu'à travers les changements d'hommes et de choses qu'elle a subis, elle garde intact ce zèle ancien et comme héréditaire pour la foi catholique, auquel le salut et la grandeur de l'Espagne ont paru toujours indissolublement unis. » (*Encyclique* du 8 décembre 1882.)

Et le Portugal, ce vaillant peuple qui se nomme par excellence *très fidèle*, qu'il était beau de le contempler aux jours de son incomparable prospérité ! « Quoique enfermé dans les bornes de la Péninsule ibérique, le Portugal — dit Sa Sainteté Léon XIII — avait étendu son pouvoir en Afrique, en Asie, en Océanie, au point de n'être pas inférieur aux plus grandes puissances. C'est qu'alors il se montrait plus désireux d'implanter le christianisme que d'accroître son empire. »

Malheureusement, chez l'un et l'autre peuple — mais surtout en Portugal, par la conjuration maçonnique — les fausses libertés et l'exemple mauvais des autres nations ont fait, à notre époque, jusque dans l'intime des cœurs, de redoutables brèches.

Et cependant malgré tout, l'antique foi catholique demeure en Espagne et en Portugal, au sein des masses populaires ; et spécialement par notre Apostolat de la Prière, la dévotion au Sacré Cœur y jette, en ce moment, un éclat de plus en plus vif.

Que nos prières unanimes se fassent plus ardentes, à la veille de l'année jubilaire de notre sainte Ligue, et elles obtiendront à ces deux généreux peuples un accroissement de foi pratique et d'activité féconde.

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS.

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les autres intentions pour lesquelles vous vous immolez sans cesse vous-même sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour ces Eglises d'Espagne et de Portugal, si glorieuses et méritantes, afin qu'elles gardent le rang d'honneur que leur assigne un admirable dévouement à tous les intérêts de votre culte et de votre règne.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

MEMENTO. — Les associés de la Propagation de la Foi peuvent gagner une indulgence plénière, le jour de la fête de saint François Xavier ou l'un des jours suivants, aux conditions ordinaires.

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières M. Jamet, ancien recteur de Saint-Frégant, mort à la Maison Saint-Joseph, à Saint-Pol, à l'âge de 84 ans ;

M. Michel (René-Valentin), clerc tonsuré, décédé dans sa famille, à Plougonvelin ;

M. Jh Kerandel, ancien vicaire de Plouescat, mort chez son frère, à Lesneven, le 29 courant ;

M. Le Tournoux, ancien curé et préfet apostolique de Saint-Pierre-Miquelon, originaire de notre diocèse. (Nous donnerons, dans notre prochain numéro, une notice sur la vie et les derniers jours de ce vénérable Missionnaire.)

✝

Nous avons la douleur d'annoncer également la mort de M. Quéméner, Curé-doyen de Briec.

Né à Commana, le 31 Octobre 1833, M. Quéméner fut ordonné prêtre en 1861. Successivement vicaire à Plouvorn, précepteur dans une noble famille (1870), vicaire à Châteaulin (1872), il devint aumônier du Pensionnat des Dames de la Retraite, à Quimper, en 1874. Cinq ans après, il fut nommé recteur de Combrit, puis Curé-doyen de Briec, en 1885.

On se rappellera longtemps, partout où il a passé, le fructueux ministère de M. Quéméner.

Depuis plusieurs années, sa santé était ébranlée ; les huit derniers mois de sa vie principalement n'ont été qu'un long martyre, supporté avec une patience qui a fait l'édification de ceux qui l'approchaient.... Cloué sur son lit de douleurs, il souffrait surtout de ne pouvoir se dévouer aux âmes dont il avait la charge....

Vendredi, 24 Novembre, il put encore recevoir la sainte Communion. Il s'est éteint doucement, lundi dernier.

Les funérailles ont eu lieu à Briec, mercredi. L'église toute tendue de noir par les mains pieuses de ses vicaires et des religieuses de Saint-Joseph de Cluny, insuffisante à contenir la foule des fidèles, les prêtres qui étaient venus au nombre de plus de cinquante, attestaient la haute estime dont jouissait le défunt près de ses paroissiens et les regrets qu'il laisse parmi ses confrères.

R. I. P.

Le service de huitaine, pour M. Quéméner, aura lieu à Briec, mardi, 5 Décembre, à 10 heures.

Archives diocésaine de imper et Léon

†

M. de Kermenguy, député de la 2e circonscription de Morlaix, vient de mourir, à l'âge de 83 ans. Deux mots résument cette vie, toute de droiture et de dévouement aux nobles causes : Catholique et Breton, M. de Kermenguy n'a jamais transigé, « toujours dévoué au pays et fidèle aux traditions d'autrefois. »

Par l'ardeur de ses convictions, sa loyauté et l'aménité de son caractère, il forçait le respect et gagnait la sympathie de ses adversaires mêmes. En demandant à nos lecteurs de prier pour le repos de son âme, nous adressons nos condoléances les plus respectueuses aux membres de sa famille, en particulier à son frère, le vénéré doyen du clergé de notre diocèse.

Nous trouvons dans le *Courrier du Finistère* (n° du 25 Novembre), la lettre suivante que Mgr l'Evêque de Quimper a adressée de Rome à M. Soubigou, Président de l'Association de la jeunesse catholique du diocèse.

« Rome, le 13 Novembre 1893.

« Monsieur,

« J'ai reçu votre lettre à Rome ; je viens de voir le Saint-Père. Dans la longue conversation que j'ai eue avec lui, nous avons parlé beaucoup de M. de Mun et de la belle réunion de Landerneau.

« Dites bien, m'a dit le Souverain Pontife, que je les bénis « tous, et particulièrement celui qui est à la tête de cette bonne « jeunesse ; je veux qu'ils sachent le plus tôt possible que le Pape « les connaît, les bénit et a parlé d'eux longuemeut. La France « sera toujours la fille ainée de l'Eglise, et on pourra toujours « dire : *Gesta Dei per Francos*. Bonne jeunesse catholique de « Bretagne, comme je la bénis ! »

« C'est pour obéir au Saint-Père que je vous écris de suite et que je vous affirme qu'il n'oublie rien de ce qui est fait pour l'Eglise.

« Pour ma part, cher Monsieur, je vous félicite de l'attention du Saint-Père, elle sera pour vous un encouragement.

« Recevez mes salutations les plus distinguées et paternelles.

« † Henri, *Ev.* »

Le *Bulletin religieux* de la Rochelle a publié, dans son dernier numéro, une lettre adressée de Rome par Mgr Valleau à un de ses amis de la Charente. Nous en détachons quelques passages : « Je ne saurais vous dire combien le Saint-Père a été bon pour moi... Il m'a exprimé toute son espérance de se voir compris par la France ; la préoccupation du Souverain Pontife, c'est la franc-maçonnerie. A plusieurs reprises il m'a répété : « Voilà l'ennemi !... » « Léon XIII m'a parlé également de la Russie, en exprimant l'espoir que le besoin de son alliance mettrait un esprit de modération et d'union parmi nous.

« Je l'ai revu, jeudi, à Saint-Pierre, au milieu de toute la pompe

des grands jours. Il y avait là plus de vingt mille Italiens qui l'acclamaient ; je n'ai jamais vu un spectacle pareil.

« Nous étions six Evêques français, placés au premier rang. Avant de partir, le Pape nous a fait venir les uns après les autres. Quand il m'a vu, il m'a tendu la main en me disant : « Voyez quelle foule ! l'année dernière c'étaient les Français qui étaient là. » J'ai répondu à Léon XIII : « Ils reviendront, Saint-Père, car ils vous aiment. — Oui, m'a-t-il dit, je le sais. »

« Je pars, lundi, et j'ai hâte de retourner. Je ne ferai que m'arrêter, en passant, quelques heures à Saintes et à La Rochelle... »

***

Sa Grandeur rentre, aujourd'hui, dans sa ville épiscopale.

Nous sommes heureux d'apprendre et d'annoncer à nos lecteurs la distinction dont vient d'être l'objet M. Edouard Puyo, Président du Comité catholique de Morlaix. Sa Sainteté Léon XIII lui a décerné la croix de Saint-Grégoire-le-Grand.

Le Souverain Pontife a voulu, sans doute, reconnaitre le dévouement de M. Puyo à la cause de l'Eglise et aux bonnes œuvres, et aussi récompenser l'empressement du Comité qu'il préside à suivre le programme tracé par l'Encyclique.

Nous offrons à M. Puyo nos respectueuses félicitations.

Congrès catholique de Saint-Brieuc. — Nos lecteurs n'attendent pas de nous un compte-rendu détaillé du Congrès de Saint-Brieuc. Nous voudrions, du moins, résumer ce qui a été dit ou fait intéressant particulièrement le diocèse de Quimper.

En attendant les informations nécessaires pour cela, nous donnons aujourd'hui, d'après la *Semaine religieuse* de Saint-Brieuc, le rapport suivant qui a un intérêt général.

« Rapport du P. du Lac sur l'Œuvre des Retraites

« La Bretagne est la première province de France qui ait eu des retraites fermées. Nous les voyons se développer, il y a deux cents ans, avec Mlle de Francheville et le P. Huby. Maintenant il y a des retraites fermées dans toute la France. On voit dans certaines maisons, la même année, 50 retraites qui se succèdent : retraites de cultivateurs, de mineurs de Carmeaux ; retraites de fin d'études; retraites d'hommes d'affaires, retraites d'ouvriers, retraites de dames. Il y a 20 ans, M. le comte Albert de Mun vint trouver le Supérieur de la rue des Postes, à Paris, et lui dit : « Je sais que vous donnez des retraites à vos anciens élèves, voulez-vous nous en donner à nous aussi ? — Cela est bien difficile, répondit le Supérieur. » Ils insistèrent et vinrent au nombre de 8, mais ils se trouvèrent mêlés aux jeunes gens. Le colonel de Perceval ne put s'empêcher de me dire : « C'est beau, mais c'est bien jeune. » L'année suivante, la retraite fut séparée de celle des jeunes gens,

Archives diocésaines de Limoges et Léon

et ils vinrent 70 ; l'année d'après, 120. Au nombre des Retraitants se trouvait un capitaine de vaisseau. C'était très émouvant. Ils repartirent heureux des jours qu'ils avaient ainsi passés dans le recueillement, la réflexion et la prière.

« L'Œuvre a continué ses développements. Il se donne maintenant plus de 1,500 retraites fermées par an à la classe dirigeante.

« Elles sont magnifiques.

« Peu à peu, cette idée a fait partout son chemin, et s'est infiltrée dans toutes les classes de la société.

« J'ai donné une retraite à 45 peintres, dessinateurs, aquarellistes ; l'année dernière, ils étaient 60. La retraite se donnait sur la lisière de la forêt de Clamart. Le Père qui s'occupait de les assister s'apercevait qu'il y manquait toujours cinq ou six jeunes gens. Le mystère fut vite éclairci. En me promenant dans la forêt, j'en trouvai toujours cinq ou six qui dessinaient. Je leur dis : « Mais vous n'assistez pas à l'instruction ! » — « Ah ! mon Père, c'est impossible, il y a là un effet de soleil qu'on ne retrouvera jamais ! »

« J'ai fait aussi une retraite à quarante ingénieurs.

« N'est-ce pas beau de voir des jeunes gens comme ces peintres, qui quelquefois personnifient le libertinage, se mettre en retraite pendant trois ou quatre jours ?

« Remarquez aussi que la retraite des ingénieurs de l'école centrale n'est pas unique. Ces retraites sont perpétuelles.

« Pour les mineurs de Carmaux, ils étaient au nombre de vingt qui s'étaient joints à quelques Messieurs, au nombre de quinze à vingt. Ce n'est pas, dans un cas semblable, sans quelque appréhension, qu'on aborde une telle œuvre, mais elle est si féconde ! »

Nos missionnaires. — Nos lecteurs n'ont pas oublié les intéressantes relations de notre compatriote, le R. P. Moullec, missionnaire dans l'Ouganda, que nous avons publiées dans la *Semaine Religieuse*. Après les massacres commis, l'année dernière, par les Anglais, missionnaires et catholiques se réfugièrent dans le Buddu et le Bujaju.

Un explorateur allemand, M. Eugène Wolf, protestant, est allé les visiter dans ces deux provinces, et voici l'hommage qu'il rend aux missionnaires catholiques français :

« Villa-Maria, le 7 Mars 1893.

« A Kampala, on m'avait décrit la province du Buddu, dans laquelle le capitaine Lugard a enfermé les catholiques, après la dernière guerre religieuse de l'Uganda, comme la partie la plus fertile de tout le pays, au moins comme un pays meilleur et plus plat que le reste de l'Uganda. C'est une erreur.

« Le Buddu est couvert de collines, comme les autres provinces ; de plus il est beaucoup plus marécageux que le reste du pays, si j'en juge par les six provinces que j'ai déjà parcourues.

« La population catholique y est extrêmement à l'étroit ; c'est

pourquoi la terrible peste *kaumpoli* fait dans ses rangs de nombreuses victimes (hier encore, trois personnes y sont mortes). Elle est aussi victime du cruel fléau de la *funza*, ou puce de terre, qui dévore les extrémités des membres des indigènes. Les Européens, eux-mêmes, n'en sont pas à l'abri ; quelques uns des missionnaires ne peuvent faire un pas. Malgré toutes ces difficultés, les catholiques ont réussi, dans l'espace de neuf mois à peine, à cultiver la meilleure partie du pays, en la couvrant de bananiers, pommes de terre, etc.; de cette façon, ils ont pu arracher à la famine une partie de la population bannie de l'Uganda. A la vue des constructions que les missionnaires ont achevées en neuf mois : écoles, église, ferme ; de ces champs de pommes de terre européennes et d'arachides, et de ce jardin potager et de ce verger, tout cela sur un terrain qui, il y a neuf mois seulement, était une terre sauvage et couverte de broussailles, on sent le besoin de s'incliner devant ces hommes qui ont eu le courage de se relever en se soumettant à un tel labeur, après l'épreuve qu'ils ont eu à subir d'une manière si injuste.

« Alors que, depuis Kampala jusqu'à Katonga, on ne trouve que des sentiers nègres, étroits, tortueux, qui souvent vont se perdre dans les forêts vierges, on trouve au Buddu des chaussées d'une largeur de quatre mètres, droites, propres ; les maisons et les haies sont en bon état, les plants de pommes de terre et de bananes alignés régulièrement, nettoyés des mauvaises herbes..., la population au travail. Il n'y a que l'exemple de l'Européen qui a pu produire une telle influence sur les indigènes. Ici, le missionnaire travaille à la sueur de son front. Il ne vend pas dans son église des stocks de Bibles, comme le ministre protestant, il ne fait pas de collections de coquillages, mais il travaille lui-même aux champs, à l'écurie, à la cuisine, en un mot, partout où c'est nécessaire. Il fait aussi des courses de plusieurs milles, avec des médicaments qu'il a préparés lui-même, pour soulager malades ou blessés.

» Je dis la vérité en affirmant que nous fûmes stupéfaits et agréablement surpris, à la vue du travail commun de la population et des missionnaires ; nous ne nous attendions pas à un tel résultat, étant donné le court espace de temps qui s'est écoulé depuis l'arrivée des catholiques au Buddu.

» Après une nouvelle marche d'environ une heure, à travers une forêt encore vierge de la main de l'homme, nous approchâmes du lac de Bujaju.

» Ici encore, comment deux ou trois missionnaires ont-ils pu réussir à bâtir une église, une école, quatre maisons d'habitation et de travail, cuisine, écurie, à construire deux enclos, à cultiver des champs de riz, de maïs, de froment, de légumes, et tout cela en instruisant chaque jour deux cents personnes ? C'est une énigme pour moi et mon compagnon, M. Macdonald.

» De nouveau, nous restons muets devant l'œuvre gigantesque de ces hommes expulsés de leur terre..., nous admirons leur ténacité, leur constance, leur confiance en Dieu et leur amour du tra-

Archives diocésaine de Quimper et Léon

vail. Ici encore, les missionnaires se préparent tout eux-mêmes : vinaigre, huile à brûler, huile à manger, etc. Le sel vient du sud du lac. Quant aux conserves européennes de quelque espèce que ce soit, elles leur sont absolument inconnues.

» Avec nous, le soleil était arrivé à Bujaju. Le Père supérieur nous reçut avec amabilité et mit à notre disposition des chambrettes propres et jolies, dans leur maison de roseaux. »

Nous sommes heureux de publier de tels témoignages en faveur des missionnaires catholiques et français, rendus par des protestants allemands. Nous espérons qu'à cette époque de l'année, où se font les collectes pour l'œuvre de la Propagation de la Foi, ces lignes encourageront nos lecteurs à doubler, s'il est possible, leurs aumônes, pour une œuvre si chrétienne et si française.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Paris. — S. Em. le cardinal Richard, archevêque de Paris, vient de prescrire, à l'occasion de la rentrée des Chambres, des prières publiques, qui auront lieu solennellement, le dimanche 3 décembre, en l'église métropolitaine de Notre-Dame.

Laissant de côté les préjugés et les passions qui trop souvent se mêlent à la préoccupation des intérêts publics, « Nous avons, dit le vénérable prélat dans sa lettre pastorale, à vous rappeler un devoir d'une nature plus élevée, celui de la prière pour appeler la bénédiction de Dieu sur les travaux de nos législateurs : car, pour les nations, comme pour les individus, c'est la prière qui, dans l'ordre providentiel, donne la fécondité aux efforts du génie humain.

« Nous avons aussi le devoir de rappeler aux populations les principes sur lesquels repose l'ordre social, et dont Notre-Seigneur Jésus-Christ a confié la garde à son Eglise.

« Si nous interrogeons l'état de notre société française, nous remarquons un besoin de paix et d'union ; mais il n'y a de paix durable que dans l'acceptation des vérités d'un ordre supérieur qui, en unissant les intelligences et les volontés, unissent les hommes dans la recherche des vrais intérêts de la nation.

« Mais, à côté de ce besoin de paix et d'union, il nous est impossible de ne pas remarquer que les sectes anti-chrétiennes maintiennent un programme qui, sous le nom trompeur de libéralisme, aboutit à la destruction des libertés religieuses. Et de là ce sentiment que beaucoup d'esprits ne savent peut-être pas définir, mais très réel, d'une oppression légale qui pèse sur les consciences.

« Une vraie liberté des institutions chrétiennes sur le terrain du droit commun de notre pays : nous ne croyons pas nous tromper en disant que telle est l'aspiration générale de la France.....

« Nous avons à choisir, N. T. C. F., entre le programme anti-

chrétien des sectes maçonniques et le programme de l'Eglise. Léon XIII, dans une série de Lettres Encycliques adressées au monde entier depuis dix ans, nous a admirablement exposé les conditions de la société chrétienne. Nous voudrions que tous les hommes d'Etat, tous nos législateurs méditassent cet enseignement, qui nous apprend comment les peuples, en demeurant attachés à l'Evangile, peuvent et doivent progresser dans la liberté et la charité ; comment la doctrine chrétienne est appropriée aux situations les plus diverses qui se produisent dans la vie d'un peuple.....

« Un ancien romain disait autrefois à ses concitoyens pour apaiser les dissentiments civils : montons au Capitole et allons rendre grâces aux dieux. Nous vous disons aujourd'hui une parole meilleure, parce qu'elle est chrétienne : oublions les dissentiments qui nous séparent, allons dans notre vieille église de Notre-Dame de Paris, rendre grâces à Notre-Seigneur Jésus-Christ de quatorze siècles de gloire nationale, et lui demander que l'avenir soit fidèle au passé. »

Babel. — Notre *Semaine* ne parle des affaires et débats politiques qu'autant qu'ils touchent à la question religieuse. C'est à ce seul point de vue que nous disons un mot de la « Déclaration » et de la crise ministérielle, qui a suivi de si près.

M. Dupuy, chef du Ministère, avait lu aux Chambres, le mardi 21 Novembre, la déclaration qui renfermait le programme de gouvernement du Cabinet pour la durée de la nouvelle législature.

En ce qui concerne la question religieuse, la déclaration faisait entendre qu'on ne modifierait rien à la situation présente, ni par une marche en avant dans la voie de la persécution, ni par un retour en arrière. La séparation de l'Eglise et de l'Etat était abandonnée, comme « ne pouvant pas aboutir » présentement. La loi militaire et la loi scolaire « pierre de touche de l'esprit républicain étaient regardées comme acquises, et rien ne saurait prévaloir contre elles. » Le projet de loi sur les Associations — qu'on sait fort bien être *contre* les Congrégations religieuses — devait être soumis aux Chambres.

Le Gouvernement voulait paraître modéré, pour s'inspirer, disait-il, de la dernière consultation nationale. Mais son programme n'était guère fait pour contenter les catholiques. Il n'a pas satisfait davantage les radicaux et, dans la séance de samedi, 25, sans attendre même un vote, qui vraisemblablement lui eût été favorable, le Ministère s'est effondré.

Celui qui est en formation suivra-t-il la même ligne de conduite ? C'est bien à craindre.

Pourquoi donc n'enseigne-t-on plus l'Histoire Sainte dans les écoles officielles ? Il nous semble que l'histoire de la tour de Babel trouverait ici son application. Nos gouvernants auraient tout intérêt à apprendre — ou à se rappeler — que quand on veut se pas-

Archives diocésaine de imper et Léon

ser de Dieu, surtout quand on veut le combattre, on arrive fatalement à la confusion et, pour parler comme aujourd'hui, au gâchis.

Poitiers. — **Mort de Mgr Juteau.** — Un nouveau deuil vient de frapper l'Eglise de France.

Mgr Juteau, évêque de Poitiers, est mort presque subitement, samedi 25 Novembre.

Il était malade depuis plusieurs années, et réduit à ne vivre que de lait. Il a succombé à une congestion célébrale.

Mgr Juteau était né 1834.

Il était depuis longtemps curé de Saint-Julien de Tours lorsque, en 1888, il fut nommé évêque de Poitiers, en remplacement de Mgr Bellot des Minières.

On lit dans la *Semaine du Fidèle,* du Mans, samedi 25 Novembre, le *communiqué* suivant de l'Evêché :

« Solesmes. — L'opinion publique s'est émue d'une récente polémique de presse concernant les deux monastères de Solesmes.

« L'autorité diocésaine a le devoir et elle a reçu le mandat de déclarer que rien dans l'affaire n'était de nature à justifier les incriminations qui se sont produites.

« Ce qui est exact, c'est qu'une cause, d'ordre tout ecclésiastique, intéressant les abbayes de Solesmes, était, depuis plusieurs mois, pendante à Rome devant la juridiction compétente. Elle a été examinée, et définitivement jugée par la Sacrée Congrégation du Saint Office, avec la maturité et la prudence que le Saint-Siège se fait une loi absolue d'apporter toujours en pareille matière.

« S'il se rencontre, dans l'ordre spéculatif de la doctrine et de l'enseignement, des torts à redresser, des corrections à faire, le public catholique peut être assuré que l'autorité pontificale y est attentive ; et jamais le zèle vigilant du Saint Office n'a laissé altérer le dépôt de la foi.

« Pour le reste, nous affirmons hautement que les accusations malveillantes, les insinuations perfides, répandues dans le public contre des personnes qu'on savait d'ailleurs être dans l'impossibilité de se défendre, sont de tout point gratuites et calomnieuses.

« En vertu d'une décision de la Sacrée Congrégation du Saint Office, approuvée par le Saint-Père, Mgr l'Archevêque de Rennes, administrateur apostolique du diocèse du Mans, a replacé le R. P. Dom Paul Delatte à la tête de l'abbaye de Saint-Pierre de Solesmes. »

Rouen. — La Cour d'Appel de Rouen a confirmé l'arrêt du Tribunal d'Evreux condamnant la ville d'Evreux à rembourser au grand séminaire la somme versée par Mgr Bourlier, évêque d'Evreux, pour l'acquisition d'une maison destinée à une école qui devait être tenue par les Frères des Ecoles chrétiennes. Le grand séminaire agissait en sa qualité d'héritier de Mgr Bourlier, dont la

volonté avait été méconnue par la laïcisation de l'école qu'il avait fondée.

Cet arrêté est conforme à tous ceux qui, depuis les malheureuses lois de laïcisation, ont été rendus par les tribunaux français.

Le respect envers le Saint-Sacrement. — Lundi soir, dit la *Semaine* de Saint-Flour, Monseigneur notre Evêque portait le Saint Viatique à un malade. Un général en grande tenue et à cheval, suivi de son aide de camp, passait en même temps dans la rue. Dès que le général eut aperçu le Saint-Sacrement, il arrêta son cheval, se découvrit en inclinant la tête et resta dans cette attitude respectueuse, jusqu'à ce que le cortège fût à une certaine distance.

Pour quiconque a la foi, cet acte de respect paraît tout naturel ; mais dans les tristes temps que nous traversons, cet exemple a bien sa valeur, et n'est pas sans édification. Il mérite d'être signalé pour servir de leçon à ces médiocrités si arrogantes qui, à l'encontre de toute convenance, croient faire du genre et se donner du relief en se montrant dédaigneux, dans ces circonstances, et passent sans témoigner le moindre signe de religion.

DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

dans le Finistère, pendant la Révolution.

ANNÉE 1793

(Suite)

En Cornouaille, les patriotes se montraient aussi zélés à dénoncer et à poursuivre les prêtres fidèles et leurs adhérents. Le Curé constitutionnel de Landudec continuait ses délations odieuses ; le 15 Mai 1793 (1), il écrivait au Département :

« Je vous dénonce comme receleurs de prêtres réfractaires, Jacques Le Goff, de Mespirit en Plozévet, Jacques Gouletquer, de Keralèver en Pouldreuzic, Jean Gouletquer, de Kerbanlic en Lababan, qui ont, dit-on, détourné une jeune personne de Landudec de venir nocer à l'église, une jeune personne, cependant, qui avait approché pendant la Pâque des sacrements. Cette jeune personne et Michel Gentric, son mari, ont été, dit-on, nocés à Mespirit par le réfractaire de Lababan. On dit avoir vu le dit réfractaire, nommé Riou, sortir de Mespirit, en Plozévet, lundi matin. Les nouveaux époux sont

(1) L. 246.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

proches parents de Jacques Le Goff, qui y demeure ainsi que Jean-Jacques Gouletquer, qui recèlent, dit-on, les réfractaires au moins de trois nuits l'une. Dans quinze jours, j'ai rapporté deux mariages civils, et les personnes ne se sont pas du tout approchées de l'église. Cela ne peut certainement venir que de la part des réfractaires recélés.

« Dans Landudec, nous avons de suspects : la femme de Bernard, maréchal au bourg, qui prêche continuellement la contre-Révolution ; Pierre Kernoa, qui fait le vicaire au Locq, en Lababan ; Jean Le Bosser, de Kerargan, qui a aussi dernièrement fait à une de ses pupilles nocer civilement sans s'approcher à l'église, et cela après qu'elle avait été nocée à Pouldreuzic par les réfractaires.

« Je demande que les recéleurs que je vous ai indiqués soient tenus de fournir les réfractaires qu'ils recèlent, ou au moins qu'ils soient détenus dans la maison d'arrêt jusqu'à la découverte des réfractaires. Pour à Landudec, il n'est plus possible de tenir, si on ne punit personne. Je me vois forcé de mettre ma démission et de courrir au large, si on ne peut arrêter les réfractaires de Pouldreuzic et de Lababan, car je risque d'être assassiné, même chez moi, vu qu'on a été assez hardi pour me menacer auprès de mon foyer.

« Veuillez bien faire toutes les poursuites possibles pour découvrir les réfractaires et punir les coupables, ou les innocents seront la dupe.

« Je suis avec respect votre très humble serviteur,

« COROLLER, *curé de Landudec.* »

A Pont-l'Abbé (1), le Procureur de la Commune ayant eu avis, le 5 Juin 1893, à 9 heures du matin, que des prêtres réfractaires étaient cachés au château de Kernuz, chez Pierre Le Roux, s'y transportait le même jour, avec seize gardes nationaux, et y étant arrivé à 2 heures de l'après-midi, « ayant placé dans le derrière de la maison cinq hommes, deux à la porte cochère et deux à l'entrée du vestibule, est entré avec le surplus de la force armée. Ayant pénétré dans un appartement sur le derrière, fermé d'une porte sans clef, y trouva deux hommes vêtus en laboureurs, qu'il ne soupçonna pas d'abord être des prêtres ; mais ses regards étant tombés sur deux livres et sur une montre, il s'en saisit ; un des deux hommes ayant voulu s'y opposer, il fut obligé de le menacer de son sabre... »

L'interrogatoire des prisonniers fit constater que l'un d'eux était Yves Andro, âgé de trente-neuf ans, prêtre, vicaire à Combrit, qu'il avait quitté vers la Pentecôte 1791, pour se retirer à Lambourg, qu'il n'avait pas quitté la France, et s'était réfugié à Kernuz depuis quinze jours.

(1) L. 19.

L'autre prisonnier était Jean Kerno, âgé de trente-cinq ans, prêtre, vicaire du Juch, qu'il avait quitté depuis le mois de Septembre 1791, pour se retirer à Treffiagat dans sa famille, et logeait à Kernuz depuis environ huit jours.

Jean Andro fut déporté par suite à l'île d'Aix, en 1794, et mourut recteur de Combrit en 1819.

Jean Kerneau fut déporté également à l'île d'Aix, devint recteur de Treffiagat, au Concordat, puis curé de Pont-l'Abbé, où il mourut en 1829.

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

Société de Saint-Augustin, Desclée, de Brouwer et Cie. Lille.

La FONDATION de la FRANCE, par M. LECOY DE LA MARCHE. — Beau volume gr. in-8e de 300 pages, orné de filets rouges et de gravures . . . . . Prix : fr. 3.00

Quoique M. Lecoy de la Marche se soit cantonné dans l'étude des temps anciens, chacun de ses livres est plein de choses nouvelles. A cet égard, la *Fondation de la France* n'a rien à envier aux œuvres les plus modernes, et d'heureuses surprises y attendent le lecteur. Sans séparer les deux forces dont l'action combinée a constitué notre pays ce qu'il est, l'auteur les distingue ; de là les deux parties de l'ouvrage : fondation de la France religieuse, fondation de la France politique. La première expose les origines du christianisme dans les Gaules, l'organisation de la hiérarchie, le rôle des évêques, celui des moines. La seconde raconte la conquête franque, et montre comment l'élément gallo-romain, assujetti par les armes, s'empara de son vainqueur en lui donnant ses mœurs, si bien qu'il n'y eut plus ni race dominante ni race opprimée, mais union des deux peuples dans la communauté de religion et de patrie. Sous la plume loyale de M. Lecoy de la Marche, la vérité historique rend à la vérité religieuse un témoignage irréformable. Non, Clovis, le premier roi très chrétien, ne fut pas le fourbe et le cruel ambitieux que nous dépeint la chronique ; non l'Eglise n'a ni toléré, ni justifié des crimes politiques dont elle espérait tirer profit, comme le prétend certaine école sur la foi d'annales interpolées : ces calomnies sont lumineusement réfutées dans ce livre, qui vient à point au moment où, sur l'initiative du successeur de S. Remy, la France catholique s'apprête à célébrer magnifiquement, en 1896, le quatorzième centenaire de son baptême.

LE MARÉCHAL DE MAC MAHON, Duc de Magenta, par le commandant GRANDIN. — Deux beaux volumes in-12, avec portrait, 6 francs ; *franco*. 7 fr. chez René Haton Editeur, 35 Rue Bonaparte Paris.

A une époque où l'avenir est toujours incertain, plein d'inquiétude est de tristesse, une nation comme la nôtre, si elle veut conserver le courage nécessaire pour affronter toutes les douleurs que lui cause une politique égoïste et néfaste, doit jeter son regard en arrière, et demander aux souvenirs du passé de la conduire de nouveau à l'espérance. Pourquoi aurions-nous perdu la foi en la patrie ?

On démoralise un peuple en lui prêchant de mauvaises doctrines. On le moralise au contraire, en lui montrant le chemin de l'honneur, et c'est là le but du livre que nous annonçons. Le moment est venu d'opposer à l'incrédulité, à l'indifférence et aux défaillances de l'heure actuelle une vie, comme celle de Mac-Mahon, qui a été mêlé à la lutte des partis, sans jamais participer à leurs excès. Cette vie est certainement la plus radieuse glorification de l'amour du devoir et de dévouement à la patrie.

S'adresser à la librairie J. Salaun, Quimper.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

Sirop de Regnauld, Pâte de Regnauld, sédatifs des bronches; médicaments éprouvés contre enrouements, laryngites, rhumes, bronchites, grippe, toux d'irritation, toux nerveuse, etc. — Sirop, 2 fr. 50 le flacon. — Pâte, 1 fr. 50 la boîte. — 19, rue Jacob, Paris et toutes pharmacies.

Le Sirop de Follet procure un sommeil profond, analogue au sommeil naturel, calme, sans rêves, ni agitation.

Au réveil, ni douleur d'estomac ni pesanteur de tête, comme cela arrive si souvent après les autres soporifiques. De plus, tandis que, avec l'opium, on est obligé d'élever progressivement les doses pour obtenir les mêmes effets, cela n'est pas nécessaire pour le Sirop de Follet.

(Courrier Médical.)

Spécialité de Vêtements et Articles pour MM. les Ecclésiastiques

Jean BERNARD, Tailleur

Success^{r} de son beau-frère A. LE CLEC'H, Fils, Fourniss^{r} du Grand-Séminaire,

16, au bourg de Kerfeunteun, 16, près Quimper.

VÊTEMENTS Ecclésiastiques — **JODELAIS, Jeune**, 20, rue Verdelet (anc^{ne} rue des Ursulines), Quimper, *Fournisseur du Grand-Séminaire*

AVIS

Messieurs CHRISTOFLE & C^{ie} ont l'honneur de faire connaître aux nombreuses personnes qui savent apprécier la supériorité de leurs Couverts et Orfèvrerie, que leur seul représentant à *Quimper* est M. GUIBOURG, horloger bijoutier, *6, quai du Parc*, qui a son assortiment au complet.

N. B. — M. Guibourg, notre représentant, enverra gratuitement, à toute personne qui en fera la demande, un Album complet qui restera sa propriété.

CABINET DEBRAY

Cabinet dentaire et Atelier de fabrication et de réparation, *2, rue Astor* (près la Halle), *à Quimper*.

M. F. PÉZIEUX, Chirurgien-Dentiste diplômé, est tous les jours, à la disposition des clients, à l'exception du vendredi.

M. Hélot *est visible tous les jeudis.*

Dents artificielles, systèmes français et américains. Réparation immédiate de tous les appareils dentaires. — *Prix modérés.*

On trouve chez l'auteur : « *Aux Mères de Familles* », par F. Pézieux, 2, rue Astor (près la Halle), à Quimper.

HARMONIUM à claviers transpositeurs, marque *Rodolphe*, et à 5 registres, en très bon état, à céder à un prix modéré.

S'adresser au bureau de la *Semaine*.

Anc^{n} Cabinet TONNENS **E. LEFÈVRE** Anc^{n} Cabinet TONNENS

CHIRURGIEN-DENTISTE

DU LYCÉE DE QUIMPER ET DE COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES DU FINISTÈRE

Visible tous les jours, les mardi et vendredi exceptés

5, rue de la Mairie, à QUIMPER (près la place Saint-Corentin)

DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES

Réparation immédiate de tous les Appareils dentaires

Prix spéciaux pour Messieurs les Séminaristes

Clinique gratuite pour les indigents tous les jours, de 8 à 10 heures.

VIENT DE PARAITRE :

Almanach Kneipp pour l'année 1894.

Hygène, Santé. — Franco contre 0 fr. 75 adressés au Comptoir Général des produits français de la méthode Kneipp, à *Saint-Symphorien de Lay (Loire)*.

UN BON CONSEIL

A l'approche de l'hiver, chaque ménagère doit préparer les vêtements de saison.

Nous croyons lui être utile en lui indiquant le moyen de les nettoyer elle-même aussi bien que peut le faire le dégraisseur.

Acheter un pain de **Panamine Rozière**, le faire dissoudre dans trois litres d'eau tiède, laisser tremper l'étoffe quelques heures, rincer avec soin et repasser l'étoffe humide, qui reprendra l'éclat du neuf.

La **Panamine Rozière**, prix **25 centimes**, se trouve chez les Epiciers, Droguistes, etc.

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à Emile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

AUX PERSONNES ANÉMIQUES ET CONVALESCENTES

Le Peptonate de fer découvert par M. Maurice Robin en 1881, alors qu'il était interne dans les Hôpitaux de Paris, est un sel ferrugineux résultant d'une combinaison particulière de la Peptone avec le Fer. C'est grâce à cette combinaison que le **FER ROBIN** ou **PEPTONATE DE FER ROBIN** en gouttes concentrées, admis dans les Hôpitaux de Paris, est inoffensif pour la muqueuse de l'estomac et pénètre directement dans le sang. Il est prescrit par le corps médical, particulièrement à ceux des **anémiques ne pouvant** supporter aucune préparation ferrugineuse. Le traitement revient à 0 fr. 10 c. par jour. — Se trouve dans toutes les Pharmacies. Se défier des imitations et contrefaçons. Exiger la signature *ROBIN* et la marque (un lion couché entouré de médailles).

Envoi franco contre mandat de 4f 50 adressé à **M. ROBIN, 13, rue de Poissy, PARIS**

Archives diocésain de Quimper et Léon

On doit recommander aux capitalistes désireux d'augmenter leurs fonds et leurs revenus la lecture de **La Bourse pour tous**, journal qui est dans sa vingtième année d'existence, et dont les conseils, avantageux à suivre sont toujours inspirés par la prudence.

Les bureaux de **La Bourse pour tous** sont à *Paris, 27, boulevard Poissonnière.*

Le prix d'abonnement à cette utile publication est de **1 frano** par an.

ASTHME & CATARRHE

Oppressions, Toux Rhumes, Névralgies.

Guéris par les **CIGARETTES** ou la **POUDRE ESPIC.** - 2f la Boîte

Dans toutes les Pharmacies de France. — PARIS, VENTE EN GROS : J. ESPIC, R. St-Lazare, 30. - Exiger cette Signature sur chaque Cigarette.

PASTILLES PECTORALES

DES FRÈRES DE L'INSTRUCTION CHRÉTIENNE DE PLOERMEL

AU GOUDRON, RÉGLISSE ET BAUME DE TOLU

Très efficaces dans les rhumes, bronchites, enrouements, toux chroniques. — **1 frano** la boîte.

Gros et demi-gros : Frère ANGÉSILE-JOSEPH, à Ploërmel (Morbihan).

Détail : dans les pharmacies LACOSTE et CLOUARD, *à Quimper;* LEBIGOT, MOCUDÉ PERRUSSEL, *à Brest ;* CORBÉ, *à Landerneau ;* LAZENNEC, *à Châteaulin ;* BERREHAR, *à Saint-Renan ;* FENDER, *à Douarnenez.*

PENSION DE FAMILLE

RECOMMANDÉE

à MM. les Ecclésiastiques.

TABLE D'HOTE TRÈS CONFORTABLE

Rue de la Clef, n° 4, à PARIS

(près la Gare d'Orléans)

ORGUES

d'**ALEXANDRE**, père et fils

81, rue Lafayette, PARIS

ORGUES — HARMONIUMS

pour Eglises, Ecoles, Salons

ORGUES A MAINS DOUBLÉES

(Modèles nouveaux)

ORGUES depuis 100 fr. jusqu'à 8,000 fr.

TROIS ANS DE CRÉDIT

Envoi franco, sur demande, du Catalogue illustré

Thé de Chine LE DÉLICIEUX *exclusivement composé de THÉS NOIRS de qualités supérieures.* CHEZ Eugène THIBAULT, *importateur,* NANTES.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Epiciers.* — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

8e ANNÉE. Vendredi 8 Décembre 1893. N° 49.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE. 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard,* avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Lettre Encyclique de N. T. S. P. Léon XIII concernant l'étude de la Sainte Ecriture (à suivre) ;

II. Chronique du diocèse. Offices extraordinaires ; Mgr l'Evêque de Quimper à Saintes et à la Rochelle ; son retour dans sa ville épiscopale ; M. Le Tournoux ; les intentions des messes ; Catholiques et socialistes ; Ecole libre Saint-François-Xavier de Vannes (Morbihan).

III. Nouvelles du monde catholique : Paris ; Un navire destiné aux pèlerinages de Pénitence.

IV. Le 11 et le 12 Décembre 1795 à la cathédrale de Quimper.

V. Annonces et Avis.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 10 Décembre. — 2e Dimanche de l'Avent. Semi-double, violet. A la Messe, mémoires de l'Octave de l'Immaculée Conception et de s. Melchiade, pape martyr. Aux Vêpres, mémoires du suivant et de l'Octave.

Lundi, 11. — S. Damase, pape. Semi-double, blanc.

Mardi, 12. — S. CORENTIN, 1er évêque de Quimper, patron du diocèse. Double de 1re classe avec Octave, blanc.

Mercredi, 13. — Ste Lucie, vierge martyre. Double, rouge.

Jeudi, 14. — Office de l'Octave de l'Immaculée Conception. Semi-double, blanc.

Vendredi, 15. — Octave de l'Immaculée Conception. Double, blanc.

Samedi, 16. — S. Eusèbe, évêque martyr. Semi-double, rouge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Concarneau	10, 11, 12 Décembre.
Loc-Eguiner-Plounéour	13, 14 et 15 Décembre.
Tréogat	16 Décembre.

Archives diocésaine d Quimper et Léon

LETTRE ENCYCLIQUE (*)
DE N. T. S. P. LÉON XIII

PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE

A tous les Patriarches, Primats, Archevêques et Évêques du Monde catholique ayant grâce et communion avec le Siège Apostolique

DE L'ÉTUDE DE LA SAINTE ÉCRITURE

LÉON XIII, PAPE

VÉNÉRABLES FRÈRES, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE

Dieu qui, dans sa Providence, a, par un admirable dessein d'amour, élevé dès le commencement le genre humain à la participation de la nature divine, et qui, le délivrant ensuite de la tache commune et l'arrachant à sa perte, l'a rétabli dans sa première dignité, lui a donné, à cette fin, un précieux secours, en lui découvrant, par une voie surnaturelle, les secrets de sa divinité, de sa sagesse et de sa miséricorde. Car, bien que la divine Révélation comprenne aussi des vérités qui ne sont pas inaccessibles à la raison humaine et qui ont été révélées aux hommes, *afin qu'elles pussent être connues de tous facilement, en toute certitude et sans aucun mélange d'erreur, ce n'est pourtant pas de ce chef que la Révélation doit être dite absolument nécessaire, mais parce que Dieu, dans son infinie bonté, a destiné l'homme à une fin surnaturelle* (1).

Cette *Révélation surnaturelle, selon la foi de l'Église universelle*, est contenue, soit *dans les traditions non écrites*, soit aussi dans *des livres écrits* que l'on appelle saints et canoniques, *parce qu'écrits sous l'inspiration de l'Esprit-Saint, ils ont Dieu pour auteur et ont été transmis comme tels à l'Eglise elle-même* (2).

Telle est la doctrine que l'Eglise n'a cessé de tenir et de professer publiquement au sujet des livres des deux Testaments ; et ils sont bien connus, les témoignages des anciens où il est dit que Dieu, ayant parlé par les prophètes d'abord, ensuite par lui-même, enfin par les apôtres, nous a donné aussi l'Ecriture qu'on appelle canonique (3), et que, dans cette Ecriture, il nous faut voir des oracles et des discours divins (4),

(*) Traduction du journal *Le Monde*.
(1) Conc. Vat. *sess.* III, *cap.* II, *de revel.*
(2) *Ibid.*
(3) S. Aug. *De civ. Dei.* XI, 3.
(4) S. Clem. Rom. I ad Cor. 45 ; S. Polycarp. ad Phil. 7 ; S. Iren. *C. hær.* II, 28, 2.

une lettre adressée par le Père céleste et transmise par les auteurs sacrés au genre humain voyageant loin de la patrie (5).

Si telle est l'excellence et la valeur des Ecritures, qu'ayant pour auteur Dieu lui-même, elles contiennent ses mystères, ses desseins, ses œuvres les plus augustes, il s'ensuit que la partie aussi de la théologie sacrée qui a pour objet la défense ou l'interprétation des mêmes divins Livres, est d'une importance et d'une utilité extrêmes.

Aussi, après Nous être appliqué, avec le secours de Dieu et non sans succès, à promouvoir, par de nombreuses lettres et allocutions, certaines branches de la science qui nous paraissaient intéresser davantage la gloire divine et le salut des hommes, voilà déjà longtemps que Nous songions à faire de cette noble étude des saintes Lettres l'objet de Nos exhortations et de Nos encouragements, en lui donnant, en même temps, une direction mieux appropriée aux nécessités des temps actuels. Nous sentons, en effet, la sollicitude de Notre charge apostolique qui Nous engage, et, en quelque sorte, Nous pousse, non seulement à vouloir que cette précieuse source de la Révélation catholique s'ouvre plus sûrement et plus largement pour l'utilité du troupeau du Seigneur, mais encore à ne pas souffrir qu'elle soit violée en aucune de ses parties, soit par ceux dont l'audace impie s'attaque ouvertement à la Sainte Ecriture, soit par ceux qui introduisent dans son étude des nouveautés fallacieuses et imprudentes.

Certes, Nous n'ignorons pas, Vénérables Frères, qu'il y a beaucoup de catholiques, éminents par l'esprit et le savoir, qui se consacrent avec ardeur, soit à défendre les Livres saints, soit à en développer la connaissance et l'intelligence. Mais, tout en louant à bon droit leurs travaux et les résultats qu'ils obtiennent, Nous ne pouvons pourtant nous dispenser d'adresser à d'autres aussi, dont le talent, la doctrine et la piété donneraient à cet égard de si belles espérances, l'exhortation pressante de s'appliquer à une si glorieuse tâche. Oui, c'est Notre vœu et Notre désir, de voir augmenter le nombre de ceux qui entreprennent comme il convient et soutiennent avec constance la cause des Saintes Lettres : mais ce sont particulièrement ceux que la grâce divine a appelés dans les ordres sacrés que Nous voudrions voir apporter, comme il est bien naturel, à la lecture, à la méditation et à l'explication de ces Livres un soin et un zèle de jour en jour plus grands.

Et si cette étude est digne à ce point de recommandation, ce n'est pas seulement à cause de son excellence et du respect dû à la parole de Dieu : un motif plus pressant encore, c'est la multiplicité des avantages qui en découlent et dont nous avons pour gage assuré le témoignage de l'Esprit Saint :

(5) S. Chrys. *in Gen. hom.* 2, 2 ; S. Aug. *in Ps.* XXX, *serm.* 2, 1 ; S. Greg. M. ad Theod. *ep.* IV, 31.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« *Toute l'Ecriture, divinement inspirée, est utile pour instruire, pour convaincre, pour reprendre, pour façonner à la justice, afin que l'homme de Dieu soit parfait, armé pour toute bonne œuvre* (6) ». C'est dans ce dessein que Dieu a donné aux hommes les Ecritures ; les exemples de Notre-Seigneur Jésus-Christ et des Apôtres le montrent. Celui-là même, en effet, qui « par ses miracles acquit l'autorité, par l'autorité mérita la foi et par la foi gagna la multitude (7) » avait coutume, dans l'exercice de sa mission divine, d'en appeler aux Saintes Ecritures : c'est par elles qu'il montre, à l'occasion, qu'il est envoyé de Dieu et Dieu lui-même ; c'est à elles qu'il emprunte des arguments pour instruire ses disciples et appuyer sa doctrine ; c'est leur témoignage qui le venge des arguties de ses adversaires, qu'il oppose en réponse aux Sadducéens et aux Pharisiens, et qu'il retourne contre Satan lui-même au milieu de ses sollicitations impudentes ; enfin, c'est à elles qu'il recourt à la fin de sa vie, les expliquant à ses disciples après sa résurrection, jusqu'au jour où il monta dans la gloire de son Père.

Les Apôtres se sont conformés à la parole et aux préceptes du Maître, et quoiqu'il eût accordé que *des prodiges et des miracles se fissent par leurs mains* (8), ils ont tiré des Livres divins un puissant moyen d'action pour répandre au loin et persuader aux nations la sagesse chrétienne, pour briser l'obstination des Juifs, et pour étouffer les hérésies naissantes. C'est ce qui ressort de leurs discours et, en première ligne, de ceux de saint Pierre, qu'ils composent presque entièrement des paroles de l'Ancien Testament, comme étant l'appui le plus ferme de la loi nouvelle ; c'est ce qui ressort aussi des Evangiles de saint Mathieu et de saint Jean, et des lettres appelées catholiques, et plus évidemment encore du témoignage de celui qui « se glorifie d'avoir appris aux pieds de Gamaliel la loi de Moïse et les prophètes » et de s'y être muni des armes spirituelles, qui lui donnaient ensuite la confiance de pouvoir dire : *Les armes de notre milice ne sont pas des armes charnelles, mais elles tiennent leur puissance de Dieu* (9).

Par ces exemples de Notre-Seigneur Jésus-Christ et des Apôtres, que tous, mais surtout les jeunes soldats de la milice sacrée, comprennent bien quelle estime ils doivent avoir pour les Livres Saints, avec quel amour et quelle religion ils doivent venir à eux, comme à un arsenal. Nulle part, en effet, ceux qui ont à exposer, aux savants comme aux ignorants, la doctrine de la vérité catholique, ne trouveront, sur Dieu, le bien suprême et souverainement parfait, et sur les œuvres qui nous

(6) II Tim. III, 16-17.
(7) S. Aug. *de util. cred*, XIV, 32.
(8) Act. XIV, 3.
(9) S. Hier. *de studio Script.* ad Paulin, *ep.* LIII, 3.

révèlent sa gloire et sa bonté, une matière plus riche et de plus amples enseignements. Quant au Sauveur du genre humain, quoi de plus fécond et de plus expressif que ce que nous présente le tissu de la Bible entière, et n'est-ce pas à bon droit que saint Jérôme a pu dire que « ignorer les Ecritures, c'était ignorer le Christ » (10) ? C'est de ces Ecritures, en effet, que nous voyons ressortir son image, vivante en quelque sorte et animée, et dont le rayonnement porte au loin d'une façon merveilleuse le soulagement dans le malheur, l'exhortation aux vertus et les invitations de l'amour divin. En ce qui concerne l'Eglise, si fréquente s'y voit la mention de son institution, de sa nature, de sa mission, de ses dons ; si nombreux et si forts s'y produisent les arguments en sa faveur que le même saint Jérôme a pu dire en toute vérité : « Quiconque a été fortifié par les témoignages des Ecritures, celui-là est le rempart de l'Eglise (11). » Que si l'on cherche des règles pour la formation de la vie et des mœurs, c'est encore là que les hommes apostoliques trouveront les plus larges et les plus efficaces secours : prescriptions pleines de sainteté, exhortations empreintes à la fois de douceur et de force, exemples remarquables de toutes sortes de vertus ; et à tout cela se joignant, au nom de Dieu lui-même et par sa propre parole, la promesse des récompenses et la menace des peines éternelles.

C'est cette vertu propre et singulière des Ecritures, provenant du souffle divin du Saint-Esprit, c'est elle qui donne l'autorité à l'orateur sacré, inspire la liberté apostolique de sa parole et rend son éloquence nerveuse et entraînante. Celui, en effet, qui porte dans son discours l'esprit et la force de la parole divine, celui-là *ne parle pas seulement en discours, mais en puissance, et par l'Esprit Saint, et en toute plénitude* (12). Aussi, doivent-ils être regardés comme bien inconsidérés et agissant à rebours de ce qui convient, les prédicateurs qui, ayant à parler de la Religion et des préceptes divins, n'apportent presque rien que les paroles de la science et de la prudence humaine et s'appuient sur leurs propres arguments plus que sur les arguments divins. En effet, quelque brillante que soit l'éloquence de tels orateurs, elle est nécessairement languissante et froide, étant privée du feu de la parole de Dieu (13), et elle est bien loin de cette puissance que possède la parole divine ; *car la parole de Dieu est vivante, elle est efficace et pénétrante plus qu'aucun glaive à deux tranchants, pénétrant jusqu'à la division de l'âme et de l'esprit* (14). D'ailleurs, et les plus habiles eux-mêmes doivent en convenir, il existe dans les saintes Lettres une éloquence admirablement

(10) *In Is. Prol.*
(11) *In Is.* LIV, 12.
(12) I Thess. I, 5.
(13) Jerem. XXIII, 29.
(14) Hebr. IV, 12.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

variée, riche et en rapport avec les grandes choses : c'est ce que saint Augustin a compris et a parfaitement prouvé (15), et c'est aussi ce que confirme l'expérience des orateurs sacrés les plus célèbres qui, avec un sentiment de reconnaissance envers Dieu, ont proclamé qu'ils devaient principalement leur gloire à la fréquentation assidue et à la pieuse méditation de la Bible.

Convaincus de tout cela et par la théorie et par l'expérience, les Saints Pères n'ont jamais cessé de célébrer les divines Ecritures et les fruits qu'on en peut tirer. Dans maint passage de leurs œuvres, ils les appellent le très riche trésor des doctrines célestes (16), les fontaines intarissables du salut (17) ; ils les comparent à des prairies fertiles, à de délicieux jardins dans lesquels le troupeau du Seigneur trouve, d'une façon merveilleuse et sa nourriture et son charme (18).

Bien à propos viendraient ces paroles de saint Jérôme au clerc Népotien : « Lis souvent les Saintes Ecritures, ou plutôt que jamais ce livre sacré ne sorte de tes mains ; apprends ce que tu devras enseigner : que la parole du prêtre soit toujours nourrie de la lecture des Ecritures » (19). Pareil aussi est le jugement de saint Grégoire le Grand, qui a défini plus sagement que personne les devoirs des pasteurs de l'Eglise : « Il est nécessaire, dit-il, que ceux qui s'appliquent au ministère de la prédication ne cessent jamais d'étudier les saints Livres » (20).

Mais il nous plaît de citer ici saint Augustin, nous avertissant que « celui-là tentera vainement de manifester au dehors la parole de Dieu, qui ne l'aura pas écoutée au-dedans de lui-même (21)», et le même saint Grégoire prescrivant aux orateurs sacrés d'être fidèles « à se chercher eux-mêmes dans les divins oracles, avant de les porter devant les autres, de peur qu'en poursuivant les actes d'autrui, ils ne s'abandonnent eux-mêmes (22)». Déjà, d'ailleurs, par l'exemple et l'enseignement du Christ, qui *commença par agir et puis enseigner*, la voix de l'Apôtre avait porté au loin cet avertissement, quand, s'adressant, non pas au seul Timothée, mais à l'ordre entier des clercs, il lui prescrivait : *Veille sur toi et sur la doctrine, et fais-le avec insistance ; car, en agissant ainsi, tu te sauveras toi-même avec ceux qui t'écouteront* (23). Nous trouvons, en effet, dans les saintes Lettres, soit pour notre salut et notre perfection, soit pour ceux des autres, des secours toujours

(15) *De doctr. chr.* IV, 6, 7.
(16) S. Chrys. *in Gen. hom*, 21, 2 ; *hom.* 60, 3 ; S. Aug. *de discipl. chr.* 2.
(17) S. Alban, *ep. fest.* 39.
(18) S. Aug. *serm.* 26, 24 ; S. Ambr. *in Ps.* CXVIII, *serm.* 19, 2.
(19) S. Hier. *de vit. cleric* ad Nepot.
(20) S. Greg. M., *Regul. past. II*, 11 (*al.* 22) ; *Moral.* XVIII, 26 (*al.* 14).
(21) S. Aug. *serm.* 179, 1.
(22) S. Greg. M., *Regul. past.* III, 24 *(al.* 48).
(23) I Tim. IV, 16.

prêts, dont les Psaumes ont souvent célébré l'excellence : mais pour cela, il faut apporter aux divins oracles non seulement un esprit docile et attentif, mais la disposition d'une volonté pieuse et parfaite. Car il ne faudrait pas assimiler ces livres aux livres ordinaires. Dictés par l'Esprit-Saint lui-même, ils contiennent des vérités de la plus haute importance, et par beaucoup de côtés obscures et difficiles : ce qui fait que, pour les comprendre et les exposer, nous avons toujours « besoin de l'assistance (24) » de ce même Esprit, c'est-à-dire de sa lumière et de sa grâce qui, suivant la recommandation pressante que nous en fait si souvent le divin Psalmiste, doivent être implorées par l'humilité de la prière et conservées par la sainteté de la vie.

Et c'est en ceci qu'apparaît merveilleusement la prévoyance de l'Eglise, qui, « pour empêcher que ce céleste trésor des Livres Saints, que la souveraine libéralité de l'Esprit-Saint a livré aux hommes, restât négligé » (25), a multiplié par ses institutions et ses lois les plus sages précautions. Elle ne s'est pas contentée d'établir qu'une grande partie en serait lue et pieusement méditée par tous les ministres dans l'office quotidien de la sainte psalmodie ; mais elle a voulu que l'exposition et l'interprétation en fût faite par des hommes compétents dans les églises cathédrales, dans les monastères, dans les couvents des autres réguliers, où les études peuvent aisément fleurir ; d'autre part, elle a rigoureusement prescrit que, au moins, les dimanches et les jours de fêtes solennelles, tous les fidèles fussent nourris des paroles salutaires de l'Evangile (26). Ainsi, grâce à la sagesse et à la vigilance de l'Eglise, ce culte de la Sainte Ecriture s'est maintenu vivant à travers les âges et fécond en multiples bienfaits.

Et, pour confirmer, sur ce point, Notre enseignement et Nos exhortations, il Nous plaît de rappeler comment, dès les premiers jours du christianisme, tous les hommes qui brillèrent par la sainteté de leur vie et la science des choses divines, se sont toujours montrés fervents et assidus auprès des saints Livres. Si les plus proches disciples des Apôtres, et parmi eux Clément de Rome, Ignace d'Antioche, Polycarpe, si les Apologistes ensuite, et nommément Justin et Irénée, ont entrepris, dans leurs lettres ou dans leurs livres, soit la défense, soit la propagation des dogmes catholiques, c'est surtout dans les divines Lettres qu'ils puisent et la foi, et la force, et toute la grâce de leur piété. Et quand surgirent, en beaucoup de sièges épiscopaux, ces écoles de catéchismes, de théologie, notamment celles si fréquentées d'Alexandrie et d'Antioche, leur programme ne contenait guère autre chose que la lecture,

(24) S. Hier. *in Mich.* 1, 10.
(25) Conc. Trid. *sess.* V, *decret. de reform.* 1.
(26) *Ibid.* 1-2.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

l'explication et la défense de la parole divine écrite. C'est de là que sortirent la plupart des Pères et des écrivains dont les savantes études et les remarquables ouvrages se succédèrent pendant environ trois siècles, si nombreux, que cette période fut à juste titre appelée l'âge d'or de l'exégèse biblique.

Parmi ceux d'Orient, la première place revient à Origène, cet homme si merveilleux par la vivacité de son esprit et la constance de son labeur, et c'est dans ses nombreux écrits et dans son immense ouvrage des Hexaples que presque tous sont allés puiser. Il faut en ajouter plusieurs qui ont reculé les frontières de cette science ; ainsi, parmi les meilleurs, Alexandrie a produit Clément, Cyrille ; la Palestine, Eusèbe et l'autre Cyrille ; la Cappadoce, Basile le Grand, les deux Grégoire, celui de Nazianze et celui de Nysse ; Antioche enfin, ce Jean Chrysostome, en qui la connaissance de cette science le disputa à la plus haute éloquence. Et cela n'est pas moins merveilleusement vrai pour l'Occident. Dans la foule de ceux qui se firent particulièrement remarquer, célèbres sont les noms de Tertullien et de Cyprien, d'Hilaire et d'Ambroise, de Léon et de Grégoire, tous deux Grands ; célèbres surtout sont ceux d'Augustin et de Jérôme, dont l'un montra tant de pénétration pour découvrir le sens de la parole divine, et tant de fécondité pour la faire servir au secours de la vérité catholique ; dont l'autre, pour sa science extraordinaire de la Bible et pour les grands travaux accomplis afin d'en rendre l'usage plus facile, a été honoré par l'acclamation de l'Eglise du titre de Docteur très Grand.

Depuis cette époque jusqu'au XI[e] siècle, bien que cette sorte d'étude n'ait pas été cultivée avec autant d'ardeur et de fruit qu'auparavant, elle l'a été néanmoins, grâce surtout au zèle des hommes de l'ordre sacerdotal. Que de soins, en effet, soit pour recueillir ce que les anciens avaient laissé de plus profitable sur ce sujet et pour le répandre convenablement classé et accru de leurs propres études, comme ont fait surtout Isidore de Séville, Bède et Alcuin ; soit pour munir de gloses les textes sacrés, comme Valafride Strabon et Anselme de Laon ; soit pour pourvoir par des procédés nouveaux à leur intégrité même, comme Pierre Damien et Lanfranc.

Au XII[e] siècle, la plupart entreprirent d'une manière digne d'éloges l'interprétation allégorique de l'Ecriture : dans ce genre, saint Bernard se distingua facilement parmi tous les autres, et ses sermons empruntent presque toute leur saveur aux divines Ecritures.

Mais de nouveaux et plus heureux progrès furent faits grâce à la méthode des *scolastiques*. Ils s'appliquèrent à l'établisssement du véritable texte de la version latine ; les *variantes bibliques* qu'ils firent paraître l'attestent assez ; néanmoins ils consacrèrent encore plus de soin et d'activité à l'interprétation et à l'explication. Avec une méthode et une

clarté qu'on n'avait pas auparavant dépassées, ils distinguèrent les divers sens des textes sacrés, apprécièrent la valeur de chacun au point de vue théologique, établirent la division des livres et le sujet de chaque partie : et, en recherchant la pensée des auteurs, ils expliquèrent le lien et la connexité des pensées entre elles : et de tout cela, il n'est personne qui ne voie quelle lumière fut apportée dans les points les plus obscurs. D'ailleurs l'abondance de doctrine, puisée par eux dans l'Ecriture, se manifeste pleinement, soit dans leurs livres de théologie, soit dans leurs commentaires exégétiques : et à ce titre aussi Thomas d'Aquin a obtenu parmi eux la palme.

Mais après que Clément V, Notre prédécesseur, eut créé, à l'Athénée de Rome et dans les plus fameuses universités, des chaires de langues orientales, on commença à étudier avec le plus grand soin le texte original de la Bible et la traduction latine. Bientôt la renaissance de l'érudition hellénique en Occident et surtout l'invention merveilleuse de l'imprimerie donnèrent à la culture biblique un immense développement. Il faut admirer, en effet, combien se multiplièrent en peu de temps les exemplaires du texte sacré, principalement ceux de la Vulgate. Ils remplirent en quelque sorte le monde catholique, tellement, même à cette époque, en dépit des allégations calomnieuses des ennemis de l'Eglise, les livres divins étaient honorés et aimés !

Comment ne pas rappeler le grand nombre de savants qui, du Concile de Vienne au Concile de Trente, et principalement dans les ordres religieux, ont servi la cause des études bibliques ? Ils mirent en œuvre des ressources nouvelles et, par la contribution de leur talent et de leur vaste savoir, non seulement ils accrurent les richesses accumulées par leurs prédécesseurs, mais encore ils préparèrent la brillante époque qui suivit le Concile de Trente, et qui sembla faire revivre la gloire de l'âge patristique.

Et, en effet, personne ne l'ignore et Nous aimons à le rappeler, Nos prédécesseurs, de Pie IV à Clément VIII, firent préparer ces remarquables éditions des anciennes versions, la Vulgate et les Septante. Publiées ensuite par l'ordre et sous l'autorité de Sixte-Quint et du même Clément VIII, ces éditions sont entrées dans l'usage commun. A la même époque, on le sait, d'autres versions anciennes des Livres saints, surtout les Polyglottes d'Anvers et de Paris, furent éditées avec le plus grand soin et disposées de manière à faciliter la détermination du vrai sens. Pas un livre de l'ancien et du nouveau Testament qui n'ait trouvé plus d'un habile commentateur ; pas une question d'importance relative à la Bible qui n'ait exercé avec beaucoup de profit la pénétration de nombreux critiques. Parmi eux un bon nombre, et c'étaient les plus pénétrés de l'étude des saints Pères, se sont fait un nom illustre. Et il ne faut pas croire que, à partir de cette époque, le concours habile

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de nos exégètes ait fait défaut; il s'est toujours trouvé des hommes de mérite pour servir la cause des études bibliques, et les saintes Lettres, que le rationalisme attaquait par des arguments tirés de la philosophie et des études qui y confinent, n'ont pas cessé d'être victorieusement défendues par des arguments du même ordre.

Il ressort de tout cela, pour quiconque est de bonne foi, que l'Eglise n'a jamais et en aucune façon manqué de prévoyance; toujours elle a fait dériver utilement sur ses fils les sources de la divine Ecriture; placée par Dieu même dans une citadelle qu'elle avait mission de défendre et d'embellir, elle n'a point failli à ce double devoir, elle y a fait concourir tous les genres de travaux, sans avoir jamais eu, sans avoir besoin aujourd'hui qu'on vienne l'y exciter du dehors. *(A suivre.)*

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — Chapelle des Ursulines. — Lundi, 11 Décembre, réunion des Mères chrétiennes, à 8 heures du matin.

***

— Chapelle des Ursulines. — M. Fléiter, vicaire général, directeur de l'Œuvre de N.-D. du Salut, invite les Associés à assister à la messe qui sera dite à la chapelle des Ursulines, mercredi, 13 Décembre, à 8 heures, en l'Octave de la fête de l'Immaculée Conception.

Instruction par un Père de la Compagnie de Jésus. — Bénédiction du Très-Saint Sacrement.

Monseigneur l'Evêque de Quimper à Saintes et à la Rochelle. — Son retour dans sa ville épiscopale. — Nous empruntons ces détails à l'excellent *Bulletin religieux* du diocèse de la Rochelle :

« La basilique de Saint-Pierre offrait, dimanche soir, un spectacle imposant. C'était l'affluence des grands jours. Mgr Valleau, évêque de Quimper, revenant de Rome, était arrivé à Saintes depuis la veille. Ce dimanche, l'Œuvre des écoles chrétiennes de la ville attendait Monseigneur de La Rochelle, qui s'était engagé à prêcher pour ses écoles. Cette heureuse coïncidence nous a procuré la joie de voir les deux prélats réunis. Mgr Bonnefoy, avec une gracieuse amabilité, cédait à son vénéré collègue tous les honneurs dus à l'évêque dans cette ancienne paroisse, ravie de retrouver son pasteur. Deux trônes, dressés en vis-à-vis, au milieu du sanctuaire, étaient occupés par les deux évêques. Monseigneur officiait pontificalement dans cette église encore remplie des splendeurs du sacre, et qui rappelait à son cœur de si chers souvenirs.

Après le chant des vêpres solennelles, Monseigneur l'évêque de La Rochelle monte en chaire. Au banc d'œuvre, entourant sa Grandeur l'évêque de Quimper, M. l'abbé Berthelot, supérieur du collége de Pons, le secrétaire général de l'évêché de Quimper, messieurs les curés de Saint-Pallais et Saint-Vivien et le clergé de la ville.....

En termes élevés et d'une délicatesse exquise, l'éminent orateur salue, dans l'évêque de Quimper, le pasteur d'autrefois : « Quelle belle fête, Monseigneur; quelle assemblée nombreuse! Vous êtes toujours leur père. Par votre consécration épiscopale, vous avez reçu un pouvoir plus étendu pour bénir, et, si cela était possible, un cœur capable d'aimer davantage.

« Ce cri de détresse que je pousse : « les petits enfants ont demandé du pain, et personne ne s'est trouvé pour le leur rompre » — votre âme de pasteur le comprend, et Votre Grandeur demandera à Dieu de réaliser des désirs, que nous formerons pour les enfants du peuple. »

***

« En quittant Saintes, mardi dernier, Mgr Valleau s'est rendu à La Rochelle, en compagnie de Mgr Bonnefoy. L'évêque de Quimper a passé deux jours au sein de sa famille et s'est prêté à une double cérémonie religieuse. De son côté, Monseigneur de La Rochelle, à son retour de Poitiers, a été heureux de recevoir, jeudi soir, à son évêché, son vénérable collègue, qui devait, le lendemain, reprendre le chemin de son diocèse. »

***

Vendredi dernier, à 1 heure 1/2, les cloches de la Cathédrale, sonnant à toute volée, annonçaient le retour de Monseigneur dans sa ville épiscopale.

Le jour même, à l'issue de l'office du soir, MM. les Chanoines se sont fait un devoir d'aller lui présenter leurs hommages et leurs félicitations pour son heureux voyage. Sa Grandeur les a vivement remerciés des sentiments qu'ils Lui exprimaient au nom du Chapitre et de tout son clergé.

Dimanche, Monseigneur — qui ne semble pas se ressentir de la fatigue — assistait à la grand'messe dans sa Cathédrale. Après l'Evangile, il est monté en chaire et, pendant près de trois quarts d'heure, a vivement intéressé et édifié son nombreux auditoire par le récit de son « pèlerinage » avec « stations » à N.-D. de Fourvières, à Milan, à Padoue, et, au retour, au sanctuaire de N.-D. de la Garde dont un prêtre, originaire du diocèse de Quimper, a été si heureux de lui faire les honneurs. Il a raconté surtout son impression en arrivant dans la ville éternelle, en comparant la Rome de nos jours, « aux rues larges, » à la Rome des Papes, où « l'âme chrétienne se sent vivre, au milieu des monuments de la munificence pontificale »; son émotion en approchant de Léon XIII qui l'a accueilli avec une si paternelle bonté; son admiration attendrie en voyant l'auguste Pontife, malgré le poids des ans et « le souci de toutes les églises, » s'occupant avec une merveilleuse lucidité d'esprit et en détail des besoins du diocèse... Puis Monseigneur a

Archives diocésaine de Quimper et Léon

redit le spectacle incomparable de la réception du pèlerinage Lombardo-Vénitien à Saint-Pierre, où le Pape-Roi s'est montré dans tout l'éclat de la pompe des anciens jours, et a été acclamé, avec un indescriptible enthousiasme, par plus de 20.000 fidèles...

A la fin de la messe, il a donné la bénédiction papale.

Lundi matin, Sa Grandeur s'est rendue au Grand-Séminaire, où Elle a de nouveau raconté son voyage « *ad limina* », insistant sur ce qui intéressait particulièrement les Séminaristes, puis Elle a donné la bénédiction accordée par le Souverain Pontife *speciali modo* aux professeurs et aux élèves, en réponse à l'adresse qu'ils lui avaient fait présenter.

---

†

M. Le Tournoux. — M. René Le Tournoux, dont nous avons annoncé la mort à Saint-Pierre-Miquelon, était né à Plouguerneau en 1835.

Après avoir terminé ses études classiques au collège de Saint-Pol-de-Léon, il se prépara à l'apostolat des missions au Séminaire du Saint-Esprit, à Paris. Une fois prêtre, il entra dans le clergé colonial et fut envoyé à Saint-Pierre-Miquelon, « où, dès le début, « malgré une timidité excessive, il conquit toutes les sympathies, « par son air affable et plein de bonhomie. » Il devint curé, tout jeune encore, puis fut nommé préfet apostolique, au bout de 13 ans de ministère dans la colonie.

Après trente-trois ans d'apostolat, la fatigue l'obligea à demander sa retraite, qu'il obtint. Mais les liens qui l'attachaient désormais à sa famille spirituelle étaient de ceux qui ne peuvent se rompre facilement : le bon pasteur n'eut pas le courage d'abandonner ses ouailles. Il resta à Saint-Pierre, et les habitants, en témoignage de leur reconnaissance et de leur affection, le nommèrent conseiller général.

Mais les longs et pénibles labeurs, aussi bien que la rigueur du climat, avaient épuisé les forces de M. Le Tournoux. Il songea à venir en Bretagne chercher la santé, décidé à retourner ensuite à Saint-Pierre, pour rendre service encore à son pays d'adoption... Son départ était fixé au 18 Septembre, et son arrivée annoncée à Plouescat, où sa famille l'attendait avec la plus vive impatience, quand une dépêche apporta, le 19 au soir, la nouvelle de sa mort.

M. Le Tournoux s'est éteint doucement, entouré de plusieurs prêtres et des Frères de l'Instruction chrétienne, à l'hôpital militaire, où il avait voulu être transporté et où les soins les plus dévoués lui ont été prodigués par les religieuses de Saint-Joseph de Cluny.

« La population, nous écrit un des amis de M. Le Tournoux, « est heureuse de conserver sa dépouille mortelle. Ses funérailles, « célébrées le 22 Septembre, ont été une véritable manifestation de « sympathie et de regrets universels. »

A l'église, Mgr Tiberi, préfet apostolique, a prononcé l'éloge funèbre de son prédécesseur : devant la tombe, M. le Maire de Saint-Pierre a rappelé les qualités du défunt, surtout sa charité, « qui a fait toujours la part du pauvre plus grande que la sienne. »

Les amis de collège de M. Le Tournoux, ses confrères de son diocèse d'origine uniront leur prières à celles de sa famille et de ses enfants de Saint-Pierre-Miquelon, pour qu'il obtienne promptement, s'il n'en jouit déjà, la récompense de ses labeurs apostoliques.

R. I. P.

La station de l'Avent, à la Cathédrale de La Rochelle, est prêchée par M. l'abbé Outhenin-Chalandre, chanoine honoraire de notre diocèse et directeur général de l'Adoption. Sa parole éloquente est assez connue parmi nous, pour nous dispenser d'en faire l'éloge. *(Bulletin religieux de La Rochelle.)*

Nous recevons de M. S. Colomb, Vicaire général de Mgr l'Evêque de Valence, l'*avis officiel* suivant, avec prière de l'insérer « pour mettre fin à un déplorable abus » :

« Mgr l'Evêque de Valence nous prie d'annoncer que M. l'abbé Jourdain n'est plus curé de Vinsobres (Drôme), depuis plus de quatre ans et qu'il n'est pas autorisé à quêter pour les œuvres de cette paroisse.

« Sa Grandeur désavoue de la manière la plus formelle les lettres dont M. Jourdain continue à inonder la France et la Belgique, malgré la défense formelle qui lui en a été faite déjà plusieurs fois. »

D'un autre côté, les journaux religieux reçoivent la communication suivante de la *Semaine de Dijon* :

« Diverses personnes sollicitées par M. l'abbé Chomély, qui fait suivre son nom de ces mots : *Directeur de l'Œuvre de Magny-Saint-Médard, par Mirabeau (Côte-d'Or)*, s'adressent à l'Evêché pour savoir : 1° Ce qu'est cet ecclésiastique ? 2° Ce qu'est son œuvre ?

« On nous demande également si l'on peut lui confier des *Intentions de messes*.

« Nous nous faisons un devoir de leur répondre :

« 1° Que M. l'abbé Chomély n'appartient pas à notre diocèse, et n'y exerce aucune fonction ;

« 2° Que nous ne l'avons nommé directeur d'aucune œuvre, soit à Magny-Saint-Médard, soit ailleurs ;

« 3° Qu'il n'a pas, par conséquent, aucune qualité ni mission pour recueillir des intentions de messes.

« Nous déclarons, en outre, que nous entendons rester absolument étranger à toute entreprise présente et future de M. l'abbé Chomély. *(Communiqué de l'Evêché).*

Tous ces avis motivés donnent une grande actualité à une lettre,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

écrite par Mgr l'Evêque de Carcassonne au clergé et aux fidèles de son diocèse, au sujet d'un décret pontifical concernant les honoraires de messes.

Il nous semble que les lignes suivantes peuvent trouver leur application chez nous, où plusieurs personnes ont eu à regretter de n'avoir pas tenu compte des avis ou des défenses de l'*Ordo* à ce sujet.

« On nous dit que, dans quelques communautés, des religieuses zélées se donnent le mandat de recueillir des intentions de messes pour les missionnaires ;

» On nous dit encore que, dans certaines paroisses, plusieurs personnes pieuses se sont chargées de ramasser des honoraires et de les envoyer à certaines confréries établies en dehors du diocèse...

» Si l'abus qu'on nous signale est certain, s'il existe des personnes qui se donnent la mission de recueillir, ou plutôt de *racoler* des honoraires de messes, pour les transmettre à des religieux, moines, missionnaires, directeurs d'œuvres..., nous sommes en conscience obligé de mettre en garde les pieux fidèles contre ces pratiques. C'est agir contre l'esprit et la lettre du décret de Rome, et puisque la Sacrée Congrégation nous charge de répartir les honoraires de messes demandées dans notre diocèse à nos prêtres qui en manquent, nous prescrivons — *sub gravi obedientiæ præcepto*, c'est le terme du décret — à tous nos diocésains, prêtres, religieux, religieuses, laïques, de se soumettre fidèlement aux décisions du Saint-Siège. Nous engageons nos curés à veiller à ce que personne, dans les paroisses, sous prétexte de zèle ou de dévouement aux âmes du purgatoire, ne s'expose à enfreindre le décret émanant de la suprême autorité de l'Eglise ; faux serait ce prétendu zèle, et mal entendue cette dévotion. »

Catholiques et socialistes. — M. le comte de Mun vient d'adresser à M. Coutance, président du Comité catholique de Brest, une lettre dans laquelle il repousse, une fois de plus, l'accusation de socialisme dont on le charge avec la plus insigne mauvaise foi :

« Ce n'est pas, je l'avoue, sans quelque indignation que je la retrouve devant moi. Je me demande quelle idée se font des doctrines socialistes et des miennes ceux qui me la jettent au visage.

« Le socialisme a pour formule la nationalisation de tous les instruments du travail, de la terre comme des autres, c'est-à-dire, en pratique, la destruction forcée de la propriété individuelle ; toutes les réformes que j'ai proposées tendent à la protéger et à la rendre accessible au plus grand nombre.

« Le socialisme est athée, et fonde sa doctrine sur la négation de la loi divine et de la révélation chrétienne ; c'est comme catholique et parce que je le suis, sans réserves, que, depuis vingt ans, je travaille de mon mieux à faire rentrer le christianisme dans l'ordre social.

« Le socialisme est révolutionnaire et prêche la guerre de classes : j'ai dévoué toute ma vie au rapprochement des riches et des pauvres et à l'établissement de la paix sociale par le respect égal des droits de chacun.

« Je demande où est la complicité, et de quel droit on m'accuse.

« Mais, les contradictions sont inévitables et peut-être nécessaires aux œuvres fécondes.

« Il faut donc les subir et marcher, malgré tout, vers le but. L'important n'est pas de discuter, mais d'agir et de s'organiser contre un danger qui croit d'heure en heure.

« Le Saint-Père a tracé la voie. Nous n'avons qu'à la suivre.

« Le comité catholique de Brest en donne l'exemple, comme celui de Morlaix, comme la Jeunesse réunie, l'autre jour, à Landerneau : et ce n'est pas le moment pour eux, ni pour moi, de perdre courage. Car je viens de lire, avec un inexprimable sentiment de reconnaissance et de joie, la lettre où Mgr l'Evêque de Quimper transmet à M. Soubigou la bénédiction spéciale du Saint-Père pour les organisateurs et pour l'orateur de la réunion du 22 Octobre. »

Ecole libre Saint-François-Xavier. Vannes (Morbihan.) La Société anonyme de l'Ecole Saint-François-Xavier a tenu, le lundi 20 novembre, sa 12e assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires.

M. le Marquis de Gouvello, Président du Conseil d'administration, a lu un remarquable rapport dont on nous saura gré de reproduire les passages suivants :

« Messieurs,

« Il n'est rien de plus consolant que de voir grandir, prospérer et se consolider sur des bases bien assises un édifice dont la malveillance voulait la ruine et s'efforçait d'arrêter l'essor. Telle a été l'œuvre à laquelle vous avez travaillé, depuis plus de dix ans, et qui, par le savoir-faire de ses initiateurs, le zèle et la prudence de ses organisateurs, a pu, Dieu aidant, louvoyer au milieu des écueils semés sur sa route. . . . . .

. . . . . .

« Grâce au patronage efficace et à la féconde protection du digne prélat placé à la tête de notre diocèse, grâce au zèle et à l'ardent désir de son clergé de nous seconder dans l'accomplissement de notre mission, nous sommes parvenus à réunir les éléments d'un personnel dont le dévouement et le savoir-faire ne laissent rien à désirer. Les résultats sont là pour le prouver. . . .

. . . . . .

Au cours de l'année scolaire 1892-1893, le collège a présenté 98 candidats aux différentes épreuves des baccalauréats classiques, première et seconde partie, ainsi que du baccalauréat ès-sciences, et en a fait recevoir 64, soit les deux tiers. Ce brillant succès, suivi de la sortie de nos bacheliers, joint à la juste sévérité de notre

Archives diocésaine de Quimper et Léon

Directeur qui, voulant se débarrasser des paresseux a profité des grandes vacances pour en rendre plusieurs à leurs familles, explique la légère diminution dans le nombre des élèves, à la rentrée dernière.

« D'un autre côté, si l'on parcourt les listes des écoles polytechnique, navale, centrale ou de Saint-Cyr, on y trouve les noms de beaucoup d'anciens élèves de Saint-François-Xavier. Ils sont, à l'école Sainte-Geneviève et à Jersey, au nombre de 43 . . . .

. . . . . .

« Et maintenant, Messieurs, qu'il me soit permis de le dire en terminant, il ne suffit pas de préparer par un enseignement élevé et par une éducation solidement chrétienne, des jeunes gens à entrer dans le monde ; il faut leur inspirer le désir d'une vie militante pour le bien et pour la société ; il faut chasser de leur esprit l'espoir de l'oisiveté et l'amour du bien-être ; il faut leur faire comprendre que si le flot grondant et menaçant des gens sans foi et sans raison semble devoir tout emporter, c'est parce qu'il se compose d'hommes d'action toujours prêts à monter à la brèche et voulant s'emparer de ce qu'ils convoitent ; il faut enfin leur mettre au cœur la volonté d'agir pour conserver ce qu'ils possèdent, et qu'ils tiennent de Dieu.

« La réputation du collège Saint-François-Xavier n'est plus à faire et si, à une certaine époque, on a pu lui reprocher de donner peu de jeunes gens aux différentes carrières, tout le monde conviendra qu'aujourd'hui cette critique tombe devant les nombreux diplômes obtenus, chaque année, et surtout devant les 43 candidats aux écoles du gouvernement, actuellement à Sainte-Geneviève ou à Jersey, après avoir été les élèves de Saint-François-Xavier.

« Outre le mérite de la bonne éducation et des fortes études qu'il partage avec plusieurs autres établissements du même genre, le collège de Vannes a le rare privilège de posséder une maison de campagne, dans une situation qui lui permet de faire prendre chaque année aux élèves, pendant le mois de Juin ou Juillet, une saison complète de bains de mer, sans aucun dérangement pour le travail.

« De tout temps, les familles, non-seulement de la Bretagne, de la Vendée, de l'Anjou et de la Mayenne, mais même de Paris et de plusieurs autres points de la France, ont envoyé leurs enfants à Vannes.

« Désormais, la facilité des communications augmentera encore le recrutement de Saint-François-Xavier. »

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

PARIS. — Dimanche matin, à Notre-Dame, ont eu lieu les prières publiques pour la France, prescrites par la Lettre pastorale de S. Em. le cardinal Richard, dont nous avons publié des extraits.

Avec la foule nombreuse du peuple, on y remarquait la plupart des sénateurs et députés catholiques, des membres du conseil municipal de Paris, des magistrats, des militaires, etc.

Le même jour, a eu lieu, à Saint-Etienne-du-Mont, la cérémonie réparatrice prescrite par S. Em. le cardinal Richard à l'occasion du centenaire de la profanation des reliques de sainte Geneviève. Dès avant trois heures, une foule recueillie se pressait dans l'église, ne laissant plus une seule place libre. Après le chant des vêpres, le R. P. Feuillette, des Frères Prêcheurs, est monté en chaire. L'éminent prédicateur a retracé, en termes énergiques et saisissants, les scènes d'horreur qui signalèrent l'orgie impie de 1793. Il a montré comment les profanations de l'impiété révolutionnaire ne se sont pas bornées aux reliques d'une sainte, mais qu'elles se sont étendues et continuent à s'étendre à tout ce qui est respectable ; elles s'attaquent à tous les droits de Dieu, de la famille, de l'ouvrier.

Ce n'est pas seulement la cendre de Geneviève que la Révolution a prétendu jeter aux vents, mais encore toute justice et toute charité. Il ne s'agissait pas seulement d'abus à supprimer ou de réformes à faire — choses légitimes et louables. La Révolution, sous ce masque spécieux, s'attaquait à Dieu. Depuis lors, Dieu n'est pas rentré dans la société, il n'y a pas repris la place qui lui est due. Voilà pourquoi la fin de ce siècle nous menace « d'une révolution auprès de laquelle celle de la fin du dernier siècle n'aura été que jeu d'enfant. »

S. Em. le cardinal Richard a ajouté quelques mots émus et touchants. Puis la procession a fait le tour des nefs, escortant la châsse de sainte Geneviève. Ensuite a eu lieu le salut solennel du Saint-Sacrement.

Un navire destiné aux Pèlerinages de Pénitence. — L'avenir des Pèlerinages de Jérusalem est assuré et singulièrement agrandi ; s'il plaît au Seigneur, d'autres œuvres s'accompliront.

L'an dernier, la difficulté de trouver un navire avait failli empêcher le Pèlerinage Eucharistique.

On prit dès lors, sur les conseils les plus sérieux, la résolution secrète de devenir les maîtres d'un navire spécialement aménagé pour les pèlerins, éclairé à l'électricité jour et nuit, jusque dans ses profondeurs, et qui permettrait de donner tout leur développement aux Pèlerinages de Jérusalem.

Le navire dans ces conditions est acheté. Il s'appelle *Notre-Dame du Salut*.

Ce beau navire, qui a coûté, il y a quelques années, 1 million et demi et qu'on a obtenu pour 300,000 francs, avec aménagement, appartiendra désormais à une société financière, composée de particuliers et d'armateurs, qui se proposent de l'employer à tout ce qui sera utile au règne de Dieu, en sauvegardant les intérêts du capital engagé.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le nouveau bateau *Notre-Dame du Salut* va être inauguré par un pèlerinage qui part de Marseille le 15 Décembre, pour arriver à Jérusalem le 22, et passer la fête de Noël à Bethléem.

Le 11 et le 12 Décembre 1793 à la Cathédrale de Quimper.

La France catholique tout entière s'est émue, il y a quelques jours à peine, en apprenant ce qui venait de se passer à Notre-Dame de Paris. A l'appel de Mgr Richard, cardinal-archevêque, les vastes nefs de l'église métropolitaine se remplissaient d'une foule immense et profondément recueillie, venant demander pardon pour les profanations commises il y avait un siècle à pareil jour : le 12 Novembre 1793.

Dans son numéro du 17 Novembre, notre *Semaine Religieuse* rendait compte de cette incomparable cérémonie expiatoire où l'on vit porter en triomphe les saintes reliques dérobées aux fureurs révolutionnaires et qui, portées par les prêtres, par les élèves du sanctuaire, par les fidèles des pieuses associations, apparaissaient dans les vapeurs de l'encens, entre les palmes et les lumières.

Les grandes profanations accomplies à Notre-Dame aux plus tristes jours de la Terreur, lors de la sacrilège apothéose de la *Raison,* ne furent que le prélude de semblables scènes reproduites dans toute la France ; nulle part elles ne furent plus odieuses qu'à Quimper. Nous les avons déjà racontées en 1886, au moment où Mgr Nouvel allait rendre à la vénération le Bras de saint Corentin ; nous croyons cependant utile de rappeler à nos lecteurs ces faits douloureux. Notre pays ne subit-il pas encore les conséquences de ces actes abominables, et les Bretons n'ont-ils pas à demander pardon, comme les Parisiens, pour les crimes de leurs pères ?

Vers la fin de l'année 1793, le 22 Vendémiaire (13 Octobre), était arrivé à Quimper un personnage nommé Dagorne. Né à Rennes en 1758, il avait été successivement receveur des Domaines à Plélan et à Carhaix, puis contrôleur à Lesneven (où il se trouvait en 1789). Les autorités révolutionnaires, effrayées des malversations commises par les hommes qu'elles avaient préposés à la recette des deniers publics, envoyaient Dagorne « pour faire la recherche de toutes les dilapidations commises par les différentes administrations du Finistère. Cet individu, à la tête d'une partie de comptabilité très-importante pour la République, était arriéré dans son service, et ses comptes du quartier de Juillet précéden' n'étaient point liquidés, lorsqu'il eut l'impudence d'accepter la mission dont on le chargeait..... Bien loin de s'occuper de sa mission, il s'était réuni, à Quimper, aux nommés Hérault et Le Clerc ; et là ils ont incarcéré des patriotes, parceque ces patriotes avaient le courage de remontrer à ces hommes, furieux contre des statues et des tableaux, que les démarches qu'ils projetaient étaient en ce moment inconsidérées, et que le peuple fanatique du Finistère n'était point encore assez éclairé pour supporter, de sang-froid, le brûlement de ses saints et de ses images, auxquels ses préjugés l'attachaient ; qu'on pouvait les ôter de sa vue, sans tout l'étalage qu'on y mettait ; que d'ailleurs une raison qui devait avoir plus de poids sur leurs démarches, était que parmi les objets dont on se proposait de faire un incendie, plusieurs pouvaient être vendus au profit de la République. Trois délégués, à la tête desquels se trouvait Dagorne, choisirent donc un jour de foire pour l'exécution de leurs projets, ce qui était capable d'occasionner un soulèvement parmi les habitants des campagnes qui s'étaient rendus avec affluence à Quimper. »

Ce qui précède est extrait d'une déposition de Donzé-Verteuil, ex-accusateur public, interrogé le 12 Fructidor de l'année suivante par les représentants Tréhouart et Faure. M. Le Guillou-Pénanros, à qui j'emprunte cette citation, dit que la propre situation de l'ex-accusateur l'obligeait en ce moment-là, à nager entre deux eaux.

Mais jusqu'ici, nous ne connaissons que les projets de Dagorne et la répulsion ou la crainte qu'ils inspiraient. Voyons comment il les exécuta ! « Il ordonna la cérémonie, fit battre la générale et fit braquer trois pièces de canon sur la place de la maison commune (place Saint-Corentin), pour battre les trois débouchés qui y aboutissent. »

« ..... Des cultivateurs, arrivés suivant l'usage, de tous les points du pays, encombraient l'église cathédrale ou stationnaient à ses abords, lorsque tout à coup des misérables de toutes les conditions, précédés des citoyens Hérault, Le Clerc et Dagorne, agents des représentants du peuple en mission dans le Finistère, y pénétrèrent en criant : A bas les prêtres ; Dagorne, porteur d'un arrêté de la commune de Quimper prescrivant « la destruction des idoles », marcha droit au maître-autel, ouvrit le tabernacle avec son sabre, en retira les vases sacrés (M. du Chatellier dit en outre qu'il jeta le voile du tabernacle à une des femmes du club et que celle-ci le remercia *de ce bonnet pour son premier-né).* Puis..... devant la foule il remplit le saint ciboire de son urine, qu'il répandit ensuite autour de lui en provoquant le peuple à l'imiter. Alors commença la plus honteuse bacchanale. Tout fut brisé ou lacéré ; des ornements précieux, des tableaux furent détruits ; les tombes furent ouvertes et fouillées ; les cercueils de plomb, anneaux, croix pectorales et d'autres bijoux, furent enlevés, et l'on jeta au vent les reliques et la poussière des grands évêques qui avaient porté en ce pays le nom du Christ, et qu'à juste titre nos ancêtres vénéraient comme les pères et les bienfaiteurs de leur patrie. »

Ce récit, que j'emprunte encore à M. Le Guillou-Pénanros *(Administration du département du Finistère de 1790 à 1794),* ne donne qu'une idée incomplète de ce qui se passa en ce jour néfaste. Donzé-Verteuil ajoute, en effet : « Des militaires pris de vin, se livrèrent excessivement au pillage ; la cathédrale fut dépouillée sans ménagement ; vases, tableaux, tribunes, garnitu-

Archives diocésaine de Quimper et Léon

res, ornements, sculptures, peintures, broderies, menuiseries, tout fut publiquement sacrifié à la frénésie des travailleurs, quoique la commune put en tirer de grands avantages. *L'auto-da-fé* eut lieu vers les 4 heures de l'après-midi. On distribua ensuite de l'argent au détachement de Loir-et Cher, parce que, disait Dagorne, il fallait stimuler ces militaires qui allaient bien. Ce jour, et le lendemain, l'on commit beaucoup de dégâts et de pillages. »

Ce mot « et le le lendemain » fait la lumière sur un point particulier : nous n'avons vu jusqu'ici figurer que la date du 11 ; la profanation de la Cathédrale est au contraire fixée au 12 Décembre, par M. Loëdon, maire d'Ergué-Armel, et par Daniel Sergent. En réalité, elle commença à l'heure des premières vêpres de la fête de saint Corentin, et se prolongea pendant la journée de la solennité.

Voici d'autres renseignements publiés par M. Le Men dans la *Monographie* de la Cathédrale : « On brise les autels et on détruit les confessionaux et les stalles du chœur à coups de hache ; les tableaux de la *Descente du Saint-Esprit*, d'après Le Brun, et celui du *Purgatoire*, d'après Rubens, sont brûlés ; l'*Assomption* de Leloir est lacérée, (Le sacrilège fut même plus horrible que ne le dit M. Le Men : l'image de la Vierge fut complètement visée et criblée de balles et de deux coups de baïonnettes par les soldats de Loir-et-Cher.) On brûle les statues des saints et les authentiques des reliques sur le Champ-de-Bataille, en face de la statue de la Déesse de la Liberté, placée au bas du mont Frugy, et sur le piédestal de laquelle on avait gravé ce quatrain :

« Périssent les tyrans,
Périssent les despotes,
Crèvent les ci-devants,
Vivent les sans-culottes ! »

J'ai dit ailleurs qui sauva les reliques que gardait la Cathédrale, et comment nous possédons encore ces trésors précieux.

Ce qui se passa à Quimper, se reproduisit heureusement sur bien des points du diocèse ; nombreuses sont les églises qui possèdent quelques restes des ossements de leurs patrons, et même dans des reliquaires de grande valeur artistique.

Ne vous êtes-vous pas demandé comment un peuple, même terrorisé, laissa commettre les horreurs que nous avons racontées ? — La réponse n'est que trop facile : « Les maisons d'arrêt, déjà presque encombrées de suspects en proie à des privations de toutes sortes, — suspects emprisonnés par les anciennes administrations sans pitié pour les larmes des catholiques, — reçoivent de nouveaux captifs, et chacun, à peu d'exceptions près, eut alors sa part de luttes à soutenir, de périls à vaincre, de vicissitudes à traverser ; chacun ses jours d'anxiété et de désespoir. . . . . .

Pour comble de calamités, le départ d'un grand nombre de jeunes gens et de pères de famille, requis avec une anxiété fiévreuse pour la défense extérieure et intérieure, avait causé le dépeuplement des campagnes. »

En d'autres termes : presque tous les honnêtes gens, presque

tous les hommes valides et capables d'agir étaient en prison ou à l'armée. Toutefois, ceux qui restaient dissimulaient si mal leur indignation, qu'en pleine *Terreur* Jean-Bon-Saint-André demanda compte à Dagorne de ses hauts faits, et finalement donna ordre de l'écrouer au *Fort la Loi*, le 13 Nivose, sous inculpation « d'avoir à dessein exagéré les mesures de répression à l'égard du culte catholique. En l'an III, un arrêté autorisa sa mise en liberté provisoire ; il la devait à sa propre justification, publiée le 20 Fructidor (6 Septembre) de l'année précédente ; j'y relève seulement cette phrase d'une particulière audace chez cet énergumène : « Je respecte la liberté des cultes ; mais par cela même, je ne crois pas qu'il doit y en avoir de privilégiés. »

En terminant l'histoire de ces abominations, M. Le Guillou Penanros ajoute : « Dans notre département les excès de ce genre furent assez rares, même à Brest où les passions révolutionnaires les plus folles semblaient s'être donné rendez-vous. »

Disons, pour clore cet exposé de faits inqualifiables, que les journées du 11 et 12 Décembre 1893 ne faisaient qu'inaugurer, pour la cathédrale de Quimper, une douloureuse période de deux ans. La vénérable église fut pendant quelque temps un abattoir et une boucherie, puis un temple de la déesse Raison, et les patriotes s'y réunissaient tous les décadis. A la fête de saint Corentin, en 1795, elle était rendue au culte, et ce jour-là le Bras de saint Corentin et les Trois Gouttes de Sang, restitués la veille, y étaient portées en procession par les prêtres constitutionnels ; non seulement on y voyait entre les murs dénudés les autels brûlés ou détruits, les vitraux brisés, mais des poutres supportant un plancher établissaient dans la nef un étage à la hauteur des galeries. C'était un grenier où les bouchers avaient remisé leur foin pendant que la cathédrale servait à leur industrie ; ces poutres et ce plancher restèrent là plusieurs années après le rétablissement du culte catholique.

BIBLIOGRAPHIE

VIENT DE PARAITRE :

L'ALMANACH DE L'ASSOMPTION, grand in-4° splendidement illustré : **50** centimes. Franco-poste : **65** centimes.

Cet Almanach, qui dès son début a été si bien accueilli du public, obtient chaque année un succès toujours croissant. Ce succès, il le doit à la valeur et à la variété de sa rédaction, ainsi qu'aux soins apportés à son illustration et à son exécution typographique. De tous les Almanachs religieux, c'est aujourd'hui, le plus apprécié et le plus répandu. — On trouve l'**Almanach de l'Assomption** dans toutes les Librairies.

Conditions spéciales pour la propagande.

DEVANT LA MORT, par l'abbé Henry Bolo. — Chez René Haton, 35, Rue Bonaparte, Paris. — Un beau volume in-12, **2 fr. 50** ; *franco* : **3 francs.**

Encore un ouvrage que nous donne l'abbé Henry Bolo, à l'occasion du

Archives diocésaines de Quimper et Léon

mois des Morts. Avec les deux volumes déjà parus : *Les Dernières Etapes de la Vie chrétienne* et *Le Lendemain de la Vie*, ce dernier livre forme une trilogie complète. C'est la veille, le jour le lendemain du grand événement qui termine cette existence et inaugure l'autre.

Tous ceux qui possèdent déjà et apprécient les précédents volumes de l'abbé Henry Bolo ne manqueront pas de compléter avec le nouveau venu cette gracieuse collection.

ESCLAVAGE, par M. du CAMPFRANC. (Collection Blériot) H. Gautier, éditeur, 55 Rue des Grands-Augustins, Paris. — 1 vol. in-12 2 fr.

Ce volume destiné aux bibliothèques populaires, est une étude de l'esclavage en Afrique. La peinture de ces pauvres noirs, si dignes de pitié, est de nature à émouvoir le lecteur et à l'intéresser à la grande œuvre de civilisation, entreprise par le regretté cardinal Lavigerie et continuée par ses disciples, les « Pères Blancs. »

Capsules Guyot (véritables). 19, Rue Jacob, Paris — Bronchites Chroniques, Asthmes, Catarrhes, Rhumes opiniâtres. Prix 2 fr. 50 le flacon. Dans toutes pharmacies.

Conseils du docteur. — De la mélancolie. — La mélancolie est la compagne inséparable de toute maladie ayant pour siège l'estomac. Aussi lorsqu'on voit une personne devenir triste et morose, sans chagrin connu, bien entendu, on peut être certain que l'estomac est en cause. C'est que ces affections laissent bien peu de répit aux patients ; en effet, avant de manger, crampes et tiraillements d'estomac, après le repas, digestion pénible, pesanteur, renvois aigres ou sulfureux, nausées et vomissements. Aussi, au lieu de s'en prendre à ces malheureux et de les blâmer de ce qu'on appelle leur mauvais caractère, il serait plus humain de les soigner et la chose est facile.

On lit, en effet, dans le rapport présenté à l'Académie de médecine de Paris, un grand nombre de guérisons d'affections de ce genre, obtenues par les Pastilles et la Poudre de charbon du Dr Belloc. Les estomacs les plus délicats supportent parfaitement les Pastilles du Dr Belloc à la dose de trois à quatre après chaque repas. Fab. et gros : L. Frere, 19, rue Jacob, Paris. A. Champigny et Ce, successeurs.

Anc[n] Cabinet TONNENS **E. LEFÈVRE** Anc[n] Cabinet TONNENS

CHIRURGIEN-DENTISTE

DU LYCÉE DE QUIMPER ET DE COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES DU FINISTÈRE

Visible tous les jours, les mardi et vendredi exceptés

5, rue de la Mairie, à QUIMPER (près la place Saint-Corentin).

DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES

Réparation immédiate de tous les Appareils dentaires

Prix spéciaux pour Messieurs les Séminaristes

Clinique gratuite pour les indigents tous les jours, de 8 à 10 heures.

CATÉCHISME DE PREMIÈRE COMMUNION

La 3[me] partie a paru Lib. Lecoffre, Paris ; Thomas Ferrandier, Nevers.

Spécialité de Vêtements et Articles pour MM. les Ecclésiastiques

Jean BERNARD, Tailleur

Success[r] de son beau-frère A. LE CLEC'H, FILS, Fourniss[r] du Grand-Séminaire,

16, au bourg de Kerfeunteun, 16, près Quimper.

CABINET DEBRAY

Cabinet dentaire et Atelier de fabrication et de réparation, *2, rue Astor* (près la Halle), *à Quimper*.

M. F. PÉZIEUX, Chirurgien-Dentiste diplômé, est tous les jours, à la disposition des clients, à l'exception du vendredi.

M. HÉLOT *est visible tous les jeudis.*

Dents artificielles, systèmes français et américains. Réparation immédiate de tous les appareils dentaires. — *Prix modérés.*

On trouve chez l'auteur : « *Aux Mères de Familles* », par F. PÉZIEUX, 2, rue Astor (près la Halle), à Quimper.

VÊTEMENTS Ecclésiastiques — **JODELAIS, Jeune**

20, RUE VERDELET (ancne rue des Ursulines),

Quimper

Fournisseur du Grand-Séminaire

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

AUX PERSONNES ANÉMIQUES ET CONVALESCENTES

Le Peptonate de fer découvert par M. MAURICE ROBIN en 1881, alors qu'il était interne dans les Hôpitaux de Paris, est un sel ferrugineux résultant d'une combinaison particulière de la Peptone avec le Fer. C'est grâce à cette combinaison que le **FER ROBIN** ou **PEPTONATE DE FER ROBIN** en gouttes concentrées, admis dans les Hôpitaux de Paris, est inoffensif pour la muqueuse de l'estomac et pénètre directement dans le sang. Il est prescrit par le corps médical, particulièrement à ceux des anémiques ne pouvant supporter aucune préparation ferrugineuse. Le traitement revient à 0 fr. 10 c. par jour. — Se trouve dans toutes les Pharmacies. Se défier des imitations et contrefaçons. Exiger la signature *ROBIN* et la marque (un lion couché entouré de médailles).

Envoi franco contre mandat de 4f 50 adressé à M. ROBIN, 13, rue de Poissy, PARIS

MALADIES des YEUX La **POMMADE JAUNE CHEVRIER** est employée avec le plus grand succès dans les *ophtalmies*, les *rougeurs de paupières*, le *larmoiement*, etc. — Le Pot 2 fr. 50 ; *franco de port*, 2 fr. 80.

Pharmacie **CHEVRIER**, *PARIS, 21, Faubg Montmartre* et dans toutes Pharmacies.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

On doit recommander aux capitalistes désireux d'augmenter leurs fonds et leurs revenus la lecture de **La Bourse pour tous**, journal qui est dans sa vingtième année d'existence, et dont les conseils, avantageux à suivre sont toujours inspirés par la prudence.

Les bureaux de **La Bourse pour tous** sont à *Paris*, 27, *boulevard Poissonnière*.

Le prix d'abonnement à cette utile publication est de **1 franc** par an.

ASTHME & CATARRHE
Oppressions, Toux Rhumes, Névralgies.
Guéris par les CIGARETTES ou la POUDRE ESPIC. – 2f la Boîte
Dans toutes les Pharmacies de France. — PARIS, VENTE EN GROS :
J. ESPIC, B. St-Lazare, 20. – Exiger cette Signature sur chaque Cigarette.

PENSION DE FAMILLE
RECOMMANDÉE
à MM. les Ecclésiastiques.
TABLE D'HOTE TRÈS CONFORTABLE
Rue de la Clef, n° 4, à PARIS
(près la Gare d'Orléans)

ORGUES
d'ALEXANDRE, père et fils
81, rue Lafayette, PARIS
ORGUES — HARMONIUMS
pour Eglises, Ecoles, Salons
ORGUES A MAINS DOUBLÉES
(Modèles nouveaux)
ORGUES depuis 100 fr. jusqu'à 8,000 fr.
TROIS ANS DE CRÉDIT
Envoi franco sur demande du Catalogue illustré

PHTISIE BRONCHITES, TOUX, CATARRHES
Guérison par l'Émulsion Marchais, de LA ROCHELLE.

PILULES ANTE CIBUM G. L. (Codex)
Laxatives, Purgatives, Dépuratives, souveraines contre la Constipation, les Etourdissements, l'Apoplexie, etc., à prendre en mangeant, ne gênent en rien les habitudes et la nourriture.
Envoi FRANCO, 4f la Boîte de 100 pilules ; 2f la 1/2 Boîte. — Phie GUICHARD, à Besançon (Doubs)

ESSERP
Pour Copier et Imprimer Soi-même, sans apprentissage, 1 à 10.000 Exemplaires, Ecriture, Dessins ou Caractères d'Imprimerie - RAGUENEAU, RUE JOQUELET 8, *(près la Bourse) Paris.*
Expériences Publiques - Envoi des Spécimens Franco.

Thé de Chine LE DÉLICIEUX *exclusivement composé de THÉS NOIRS de qualités supérieures.* CHEZ Eugène THIBAULT, *Importateur*, NANTES.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne, *Chez les Epiciers*. — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

8e ANNÉE. Vendredi 15 Décembre 1893. N° 50.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Lettre Encyclique de N. T. S. P. Léon XIII *(suite)*.

II. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Les Quatre-Temps d'hiver ; Nominations ; Prêtres délégués sénatoriaux ; Gouézec ; Le Congrès catholique de Saint-Brieuc ; Questions très pratiques.

III. Nouvelles du monde catholique : Rome ; Le péril social ; Beautés de la laïcisation ; Allemagne ; Une bonne leçon ; Jurisprudence.

IV. Documents historiques (suite).

V. Bibliographie.

VI. Annonces et Avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 17 Décembre. — 3e Dimanche de l'Avent, semi-double, violet. — *On fait au chœur la solennité de saint Corentin ;* blanc. A la messe, mémoire du dimanche. Aux Vêpres, mémoires du suivant et du Dimanche. (Ant. *O Sapientia).*

Lundi, 18. — Fête de l'Attente de la Nativité de Notre-Seigneur. Double-majeur, blanc.

Mardi, 19. — Office du jour. Violet.

Mercredi, 20. — *Jeûne des Quatre-Temps.* — Office du jour. Violet.

Jeudi, 21. — S. Thomas, apôtre. Double de 2e classe. Rouge.

Vendredi, 22. — *Jeûne des Quatre-Temps.* — Office du jour. Violet.

Samedi, 23. — *Jeûne des Quatre-Temps.* — Office du jour. Violet.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Tréogat ..... 17 et 18 Décembre.
Maison de l'Adoration perpétuelle de Brest. 19, 20, 21, 22, 23 Décembre.

Mission recommandée : LAMPAUL-PLOUARZEL, du 7 au 21 Janvier 1894.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LETTRE ENCYCLIQUE
DE N. T. S. P. LÉON XIII
SUR
L'ÉTUDE DE LA SAINTE ÉCRITURE

II

Maintenant le développement de notre sujet Nous amène à vous entretenir, Vénérables Frères, des meilleures méthodes à employer pour l'organisation de ces études. Mais d'abord, quel genre d'adversaires nous pressent, sur quels artifices, sur quelles armes ils comptent pour nous vaincre, voilà ce qu'il faut déterminer avant tout. En effet, autrefois la lutte était entre nous et ces hommes qui, confiants dans leur sens privé, et répudiant les traditions divines et le magistère de l'Eglise, avaient soutenu que l'Ecriture est l'unique source et le juge suprême de la foi; aujourd'hui, c'est aux Rationalistes que nous avons affaire. Fils pour ainsi dire et héritiers des premiers, appuyés de même sur leur propre jugement, ils ont rejeté jusqu'à ces restes de foi chrétienne qu'ils avaient reçus de leurs pères. En effet, pour eux, rien n'est divin, ni la Révélation, ni l'inspiration, ni l'Ecriture; il n'y a en tout cela que des œuvres humaines, des inventions humaines. On n'y trouve pas le récit véridique d'événements réels, mais ou bien des fables ineptes, ou bien des histoires mensongères; ailleurs ce ne sont ni des prophéties, ni des oracles, mais tantôt des prédictions arrangées après l'événement, tantôt des divinations dues aux énergies naturelles; ou encore, ce ne sont ni des miracles proprement dits, ni des manifestations de la puissance divine, mais des prodiges qui ne dépassent nullement les forces de la nature, ou même des illusions et des mythes; enfin les Evangiles et les écrits apostoliques appartiennent à des auteurs tout autres que ceux que nous leur attribuons.

Ces erreurs monstrueuses, qui renversent, croient-ils, l'inviolable vérité des divines Ecritures, ils les imposent comme les décrets infaillibles d'une certaine science nouvelle, la *science libre*. Et pourtant, ils les tiennent eux-mêmes pour si incertaines que, sur un même point, ils les modifient assez souvent et les complètent. Cependant, avec des sentiments et des pensées aussi impies sur Dieu, sur le Christ, sur l'Evangile et le reste des Ecritures, bon nombre parmi eux veulent passer pour théologiens, pour chrétiens et amis de l'Evangile, et couvrir d'un nom très honorable la témérité d'un esprit impertinent.

Ces faux chrétiens trouvent des complices et des alliés

nombreux parmi les adeptes des autres sciences, qu'une même répugnance pour la Révélation entraîne avec eux à l'assaut de la Bible. Nous ne saurions assez déplorer ces attaques chaque jour plus vives et plus multipliées. Elles sont dirigées contre les hommes instruits et éclairés qui peuvent, il est vrai, s'en défendre sans trop de peine, mais aussi et surtout contre la multitude ignorante; c'est sur elle que des adversaires acharnés concentrent tous leurs moyens de séduction. Les livres, les pamphlets, les journaux leur servent à verser le poison mortel; ils le distillent dans les discours, dans les conversations. Déjà ils ont tout envahi dans la société; ils ont dans la main un grand nombre d'écoles, soustraites à la tutelle de l'Eglise, où ils ne craignent pas d'employer jusqu'à la moquerie et aux plus grossières plaisanteries pour dépraver l'esprit de la jeunesse toujours facile à recevoir les préjugés et les impressions, et pour lui inspirer le mépris de l'Ecriture.

Voilà, Vénérables Frères, de quoi émouvoir et enflammer le zèle de tous les pasteurs. Il faut qu'à cette nouvelle *science qui usurpe son nom* (27), nous opposions cette vraie science que le Christ a transmise par les Apôtres à l'Eglise; il faut que dans ce combat acharné, l'Ecriture sacrée voie se lever des champions bien armés pour sa défense.

En conséquence, notre premier soin doit être de faire en sorte que, dans les Séminaires ou les Universités, l'enseignement des saintes Lettres réponde et à l'importance du sujet et aux besoins des temps. Pour y parvenir, rien n'est plus important que de bien choisir les maîtres; il faut appeler à cette charge, non certes les premiers venus, mais des hommes qu'un grand amour et une longue fréquentation des Saintes Ecritures, en même temps qu'une culture variée, recommandent et désignent pour s'en acquitter dignement. Il convient aussi de prévoir de bonne heure à qui l'on pourra un jour confier leur succession; il sera bon pour cela, partout où ce sera possible, de mettre à part quelques sujets de grande espérance et, après qu'ils auront parcouru honorablement la carrière des études théologiques, d'en appliquer quelques uns exclusivement à l'étude des saints Livres, en les laissant libres pour quelque temps d'approfondir à leur gré quelque sujet particulier. Quand les maîtres auront été ainsi et choisis et formés, ils pourront aborder avec confiance leur tâche : pour l'accomplir heureusement et y recueillir les fruits espérés, Nous croyons utile de leur donner ici quelques avis plus étendus.

Les maîtres, donc, devront se proposer, au seuil même de leur enseignement, la formation des esprits novices, le développement et la culture du jugement, qui doit être rendu propre à défendre, un jour, les saints Livres et à y puiser la vraie doctrine. C'est à quoi tend le traité dit de l'Introduction

(27) I Tim. VI, 20.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

générale à la Bible, où l'élève apprend à établir l'intégrité et l'autorité de la Bible, à en rechercher et à en découvrir le vrai sens, à démasquer et à confondre les objections captieuses. Est-il besoin de dire à quel degré il importe que ces questions soient traitées, dès le début, avec science et méthode, sous les auspices et avec le secours de la théologie, puisque toute la suite des études scripturaires ou bien s'appuie sur ce fondement ou bien s'éclaire de ces vérités? Partant de là, le maître abordera la partie la plus féconde de son enseignement qui est l'exégèse des textes : il y mettra tous ses soins, afin d'apprendre à ses auditeurs à faire servir au bien de la religion et de la piété les richesses de la parole divine.

Il est impossible, Nous le comprenons facilement, d'expliquer en détail, dans les écoles, la Sainte Ecriture tout entière : la matière en est trop étendue, et le temps qu'on y peut consacrer trop court. Mais, comme il faut une méthode pour diriger l'interprétation, un maître prudent aura à éviter deux défauts dont l'un consiste à choisir, dans chaque livre, des morceaux que l'on ne fait qu'effleurer à la hâte, l'autre à s'attarder outre mesure sur quelque passage d'un seul livre.

Il est vrai qu'on ne peut pas faire dans toutes les écoles ce qu'on fait dans les Universités, c'est-à-dire présenter une exposition large et continue de tel ou tel livre sacré. Mais partout, du moins, il faut faire en sorte que les morceaux désignés comme objets des leçons soient traités avec une ampleur suffisante. Ces explications partielles, faites comme il convient, donneront aux élèves, avec la connaissance, l'attrait de l'étude, l'amour de la Sainte Ecriture, le désir de la lire pendant toute leur vie.

Pour cela, fidèle aux préceptes des ancêtres, on adoptera comme texte principal celui de la Vulgate, que le saint Concile de Trente a déclaré authentique « pour les leçons publiques, les discussions, la prédication, l'exposition de la doctrine sacrée » (28), et que recommande de plus la pratique journalière de l'Eglise. Ce ne sera pas une raison pour ne pas tenir compte des autres versions, que l'antiquité chrétienne a estimées et employées, et surtout des manuscrits primitifs. Quant à l'ensemble, il est vrai, les leçons de la Vulgate reproduisent fidèlement la pensée exprimée dans l'hébreu et dans le grec ; toutefois, si le latin offre quelque part un sens équivoque, une expression moins correcte, il sera utile, sur le conseil de saint Augustin, de recourir à l'un des textes rédigés dans une langue plus ancienne (29). Pour comprendre ce que ce discernement a de délicat, il faut se rappeler que le devoir du commentateur « est non pas d'exprimer une opinion personnelle, mais de rendre la pensée de l'auteur qu'il interprète » (30). Quand on a mis tous ses soins, là où il est nécessaire, à éclaircir le texte, on peut rechercher et expliquer la pensée qui s'y cache. Un premier conseil à suivre, c'est d'observer avec un soin d'autant plus vigilant les règles d'interprétation considérées comme les plus sûres, que l'attaque des adversaires est plus vigoureuse et plus menaçante. C'est pour cela qu'à l'analyse du sens des mots, de la liaison et de la suite des idées, du parallélisme des passages, etc., il serait bon d'ajouter le secours extérieur de la science profane. On évitera pourtant d'accorder plus de temps ou d'étude à ces questions étrangères qu'à l'intelligence même des saints Livres : une trop grande dispersion des connaissances serait plus nuisible qu'utile à l'esprit des jeunes gens.

(28) *Sess.* IV, *decr. de edit. et usu sacr. libror.*
(29) *De doctr. chr.* III, 4.

Cela fait, on pourra en toute sécurité se servir de la Sainte Ecriture dans les matières théologiques. Dans ce genre d'études, il est bon de remarquer qu'aux difficultés déjà nombreuses que présente d'ordinaire l'intelligence des livres anciens, s'ajoutent des difficultés spéciales aux Livres sacrés. Là, en effet, les paroles dont l'Esprit-Saint est l'auteur recouvrent une foule d'objets qui dépassent la portée de la raison humaine, à savoir les mystères divins et tout ce qui s'y rattache ; souvent la pensée est si haute ou si mystérieuse, que ni le sens littéral ne suffit à l'exprimer, ni les lois ordinaires de l'herméneutique à la découvrir. Aussi le sens littéral appelle-t-il à son secours d'autres sens, qui servent soit à éclairer la doctrine, soit à fortifier les préceptes moraux.

Aussi faut-il reconnaître qu'il règne dans les saints Livres une sorte d'obscurité, et qu'on ne peut s'y engager sans guide (31). Dieu a voulu ainsi (c'est une pensée fréquente des saints Pères) nous les faire approfondir avec plus de goût et d'ardeur et, grâce à ces efforts, en graver plus profondément les enseignements dans nos esprits et dans nos cœurs. Il a voulu surtout nous faire comprendre qu'il a remis les Ecritures aux mains de l'Eglise, et que nous recevrions d'elle, pour la lecture et l'interprétation de la parole divine, une direction et un enseignement infaillibles. Où sont les dons et les promesses de Dieu, là est la source où il faut puiser la vérité ; si l'on veut une exposition sûre des Ecritures, il faut la demander à ceux en qui se perpétue la succession apostolique ; tel était déjà l'avis de saint Irénée (32), tel est celui de tous les autres Pères. Le Concile du Vatican l'a adopté, quand, renouvelant le décret du Concile de Trente sur l'interprétation de la parole divine écrite, il déclara que « *sa volonté était que dans les choses de la foi et des mœurs, se rapportant à l'édification de la doctrine chrétienne, on tînt pour le vrai*

(30) S. Hier. ad Pammach.
(31) S. Hier, ad Paulin. *de studio Script. ep.* LIII, 4.
(32) *C. hær.* IV, 26. 5.

Archives diocésaine d Quimper et Léon

sens de la Sainte Ecriture celui qu'a tenu et que tient notre sainte Mère l'Eglise, à qui il appartient de juger du vrai sens et de l'interprétation des Ecritures ; et que, par conséquent, il n'est permis à personne d'interpréter l'Ecriture Sainte contrairement à ce sens ou au sentiment unanime des Pères » (33).

Cette loi pleine de sagesse, loin de retarder ou d'empêcher les recherches de la science biblique, la préserve plutôt de l'erreur, et l'aide beaucoup à faire de vrais progrès. Car tout docteur privé a devant lui un vaste champ où, s'avançant en toute sûreté, il peut se distinguer et servir l'Eglise par son talent d'interprète. Le sens de plusieurs passages des divines Ecritures n'est pas encore certain et défini : il se peut que, par un dessein miséricordieux de la Providence, les recherches des savants fassent mûrir les questions, que tranchera, plus tard, le jugement de l'Eglise. Quant aux passages déjà définis, le docteur privé peut encore se rendre utile, en rendant plus claire l'exposition qui s'en fait au vulgaire, plus profonde celle que réclament les érudits, plus décisive l'apologie qui doit les venger des attaques de l'impiété. Que l'interprète catholique regarde donc comme un devoir sacré et qu'il ait à cœur de se conformer à l'interprétation traditionnelle des textes, dont le sens authentique a été défini par les écrivains sacrés, sous l'inspiration de l'Esprit-Saint, comme on le voit en plusieurs endroits du Nouveau Testament, ou par l'Eglise avec l'assistance du même Esprit, tantôt sous la forme d'un jugement solennel, tantôt par son enseignement ordinaire et universel (34), et qu'il se serve des ressources de son érudition pour montrer que cette interprétation traditionnelle est la seule qu'autorisent les lois d'une saine herméneutique.

Dans les autres endroits, il faut suivre les analogies de la foi, et employer, comme règle suprême, la doctrine catholique, telle qu'on la tient de l'autorité de l'Eglise. En effet, Dieu étant à la fois l'auteur des Livres saints et de la doctrine déposée dans l'Eglise, il est tout a fait impossible de tirer de ceux-là, par une interprétation légitime, un sens qui soit, en quelque manière, en opposition avec celle-ci. Il s'ensuit que l'on doit rejeter, comme fausse et non avenue, toute interprétation qui impliquerait quelque contradiction entre les auteurs inspirés, ou qui serait en opposition avec la doctrine de l'Eglise.

C'est pourquoi celui qui enseigne cette science doit avoir aussi le mérite de posséder à fond l'ensemble de la théologie ; et les commentaires des saints Pères, des docteurs et des meilleurs interprètes doivent lui être familiers. C'est ce que

(33) *Sess.* III, *cap.* II, *de revel. : cf.* Conc. Trid. *sess.* IV, *decr. de edit. et usu sacr. libror.*
(34) Conc. Vat. *sess.* III, cap. III, *de fide.*

nous répète souvent saint Jérôme (35), ce sur quoi insiste particulièrement saint Augustin, qui se plaint, à juste titre, dans les termes suivants : « Si toutes les sciences, et jusqu'à celles qui ont le moins de valeur et offrent le moins de difficultés, ont besoin, pour être bien saisies, d'un professeur ou d'un maître, peut-on imaginer une conduite plus téméraire et plus orgueilleuse que de vouloir comprendre, en dehors de leurs interprètes, les livres qui traitent des divins mystères (36) ? » Tels furent aussi le sentiment et la pratique des autres Pères, qui, pour arriver à l'intelligence des divines Ecritures, s'en rapportèrent non à leur propre manière de voir, mais aux écrits et à l'autorité de leurs prédécesseurs dans la foi, qui eux-mêmes tenaient très certainement de la tradition apostolique leur règle d'interprétation (37).

Et maintenant, tous les saints Pères qui, « après les Apôtres, ont planté, arrosé, bâti, conduit et nourri le troupeau de Dieu, procurant ainsi l'accroissement de la Sainte Eglise » (38), jouissent d'une autorité souveraine, chaque fois qu'ils s'accordent tous à expliquer de la même manière quelque passage biblique, comme se rapportant à la doctrine sur la foi ou les mœurs : en effet, de leur consentement unanime il résulte clairement que ce point a été enseigné par les Apôtres selon la foi catholique. Mais il faut encore faire grand cas de l'opinion des Pères, alors même que, sur ces matières, ils parlent comme des docteurs privés. Et en effet, non seulement ils sont recommandables par leur science de la doctrine révélée et par la connaissance d'une foule de choses très utiles à l'intelligence des livres apostoliques ; mais encore Dieu a donné abondamment l'assistance de sa lumière à ces hommes, non moins remarquables par la sainteté de leur vie que par leur amour de la vérité. Aussi, l'interprète reconnaîtra qu'il lui appartient de marcher respectueusement sur leurs traces et de profiter de leurs travaux avec un choix intelligent.

Qu'il ne pense point pour cela qu'il lui est interdit de pousser plus loin, selon les besoins, les recherches et l'exposition, pourvu qu'il se conforme religieusement à cette règle si sage de saint Augustin, à savoir : qu'on ne doit s'éloigner du sens littéral, et qui se présente naturellement à l'esprit, qu'autant que la raison empêche de le conserver, ou que la nécessité oblige de l'abandonner (39). Ce précepte, il faut s'y tenir d'autant plus fermement qu'à une époque, où règnent à un tel point la passion des nouveautés et la licence des opinions, on court de plus grands risques de faire fausse route. L'interprète se gardera bien aussi de négliger les applications,

(35) *Ibid.* 6, 7.
(36) Ad Honorat. *De utilit. cred.* XVII, 35.
(37) Rufin. *Hist. eccl.* II, 9.
(38) S. Aug. c. Julian. II, 10, 37.
(39) *De Gen. ad litt.* l. VIII, c. 7, 13.

Archives diocésaine d Quimper et Léon

allégoriques ou autres, que les Pères ont faites de l'Ecriture, surtout lorsque ces interprétations découlent du sens littéral, et qu'elles s'appuient sur de nombreuses autorités. Car c'est là un mode d'interprétation que l'Eglise a reçu des Apôtres et qu'elle-même encourage par son exemple, notamment dans sa liturgie ; non pas que la pensée des Pères ait été de chercher là une démonstration directe et suffisante des dogmes de la foi ; mais l'expérience leur avait appris que cette méthode était admirablement propre à nourrir la piété et à fortifier la vertu.

Les autres interprètes catholiques ont, sans doute, moins d'autorité ; toutefois, comme les études bibliques ont fait dans l'Eglise des progrès continus, il faut aussi rendre l'honneur qui leur est dû aux commentateurs à qui l'on peut emprunter, dans l'occasion, plus d'un argument pour réfuter les adversaires et résoudre les difficultés. Mais c'est un excès blâmable d'ignorer ou de mépriser les remarquables travaux que nos interprètes nous ont laissés en grand nombre, de leur préférer les livres des hétérodoxes, pour leur demander, au grand péril de la saine doctrine et au détriment de la foi, l'explication des passages sur lesquels les catholiques ont, depuis longtemps et avec tant de fruit, exercé leur génie et leurs forces. Il est vrai, les travaux des hétérodoxes, mis à profit avec prudence, peuvent parfois venir au secours de l'interprète catholique ; toutefois celui-ci ne doit point oublier ce que nous attestent si souvent les anciens (40), à savoir que le vrai sens des lettres sacrées ne se trouve nulle part en dehors de l'Eglise et que ceux-là ne peuvent le transmettre qui, privés de la vraie foi, ne vont pas jusqu'à la moelle de l'Ecriture, mais se bornent à en ronger l'écorce (41).

Ce qui est surtout désirable et nécessaire, c'est que ce commerce des divines Ecritures fasse sentir son influence sur toutes les études théologiques et devienne l'âme de la science sacrée. C'est, sans doute, ce que de tout temps les Pères et les plus illustres théologiens ont enseigné et pratiqué. Car, s'il s'agit des vérités qui sont l'objet de la foi ou qui en découlent, c'est par les divines Ecritures surtout qu'ils les ont prouvées ou établies ; et c'est encore à la Bible en même temps qu'à la tradition divine, qu'ils ont demandé la réfutation des nouveautés hérétiques, la vraie notion, l'intelligence et le lien des dogmes catholiques. Et ceci ne paraîtra extraordinaire à personne, si l'on veut bien penser que parmi les sources de la Révélation une place si éminente est due aux livres divins, qu'à moins de les étudier et de les manier sans cesse, il est impossible de donner à l'exposition théologique l'ampleur et la sûreté désirables.

(40) Cfr. Clem. Alex. *Strom*, VII, 16 ; Orig. *de princ.* IV, 8 ; *in Levit. hom.* 4, 8 ; Tertull. *de præscr.* 15, *seqq.* ; S. Hilar. Piet. *in Matth.* 13, 1.
(41) S. Greg. M. *Moral.* XX, 9 (al. 11).

Sans doute, c'est avec raison qu'on exerce la jeunesse des académies et des écoles à acquérir l'intelligence et la science du dogme, en déduisant des vérités de foi d'autres vérités qui y sont contenues et à y employer la force du raisonnement, suivant les règles d'une bonne et saine philosophie ; cependant un grave et savant théologien ne doit nullement laisser de côté les démonstrations dogmatiques tirées de l'autorité de la Bible : « Elle ne reçoit pas, en effet (la théologie), ses principes des autres sciences, mais de Dieu, d'une façon immédiate, par la Révélation. Et pour cette raison les autres sciences ne lui sont pas supérieures, mais inférieures ; elle reçoit leurs services, comme d'autant de servantes. » Cette façon d'enseigner la science sacrée a pour maître et pour garant le plus grand des théologiens, saint Thomas d'Aquin (42) ; celui-ci, en outre a su tirer de ce caractère bien établi de la théologie chrétienne l'indication de la méthode qui peut servir au théologien pour défendre ses principes, quand on les attaque. « Si, dans la discussion, l'adversaire admet quelque point établi par la révélation divine, nous partirons de là pour argumenter. C'est ainsi que nous nous appuyons sur les Ecritures pour combattre les hérétiques, et sur un dogme accepté pour confondre ceux qui en nient un autre. Mais si l'adversaire refuse d'admettre toute révélation, il ne reste aucun moyen de lui démontrer par des raisonnements les articles de foi, il faut alors se borner à résoudre les objections qu'il élève (43).

Il est donc nécessaire de veiller à ce que les jeunes gens qui abordent les études bibliques y soient bien préparés, afin qu'ils ne trompent pas les espérances légitimes fondées sur eux, et, ce qui serait plus mauvais encore, qu'ils ne tombent pas dans l'erreur, séduits par les sophismes et l'apparente érudition des rationalistes. Or, ils seront parfaitement armés, si, comme Nous l'avons indiqué et recommandé, ils ont étudié soigneusement la philosophie et la théologie, en prenant saint Thomas pour guide. Ils s'avanceront ainsi d'un pas sûr et dans la science biblique et dans la théologie positive, et y feront d'heureux progrès.

Lorsque, par une interprétation saine et habile des Livres saints, on a démontré, développé et éclairci la doctrine catholique, on a fait beaucoup ; il est un autre travail pourtant, et non moins important que difficile, c'est d'établir solidement l'autorité de ces Livres eux-mêmes. Ce résultat ne pourra être assuré dans sa plénitude et son universalité que par l'enseignement vivant et infaillible de l'Eglise : « C'est l'Eglise, en effet, qui par elle-même, à cause de sa miraculeuse propagation, de son éminente sainteté, de son inépuisable fécondité en tous biens, de son unité, de son indestructible stabilité,

(42) *Summ. theol.* p. I, q. I, a. 5 ad 2.
(43) *Ibid.* a. 8.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

présente un perpétuel motif de crédibilité et une preuve irréfutable de sa mission divine » (44). Mais parce que l'autorité divine et infaillible de l'Eglise repose elle-même sur l'Ecriture Sainte, il faut avant tout établir la valeur historique de celle-ci. Par ces Livres, témoins très sûrs de l'antiquité, on pourra ainsi mettre hors de doute la divinité du Christ, sa mission, l'institution de la hiérarchie dans l'Eglise, et la primauté conférée à Pierre et à ses successeurs. Il sera très utile pour y réussir qu'un nombre assez grand d'ouvriers, appartenant à la hiérarchie sacrée, abordent ensemble cette tâche avec une préparation spéciale ; on les verra alors repousser sur ce point particulier les attaques de l'ennemi ; ils revêtiront avant tout, pour ce combat, l'armure divine que recommande l'Apôtre (45); mais les nouvelles armes et la nouvelle tactique de l'ennemi ne les surprendront pas. Saint Jean Chrysostome en fait un devoir aux prêtres. « Nous devons apporter un très grand zèle pour que la parole du Christ habite en nous abondamment ; nous devons être aptes, en effet, à soutenir des combats de plus d'un genre ; la lutte change, et les adversaires attaquent sur tous les points : ils ne se servent pas tous des mêmes armes, et ne nous combattent pas d'une seule manière » (46).

Aussi est-il nécessaire que celui qui doit lu ter avec tous connaisse les stratagèmes et les artifices de tous, qu'il se serve également de la flèche et de la fronde, qu'il soit à la fois tribun et centurion, général et simple soldat, cavalier et fantassin, qu'il connaisse la tactique navale aussi bien que la guerre de siège : car s'il est étranger à quelque partie de l'art militaire, s'il se néglige sur un point, ce sera par ce côté que le diable fera entrer ses suppôts dans la bergerie, afin de la dévaster (47).

(44) Conc. Vat. *sess.* III, *c.* III, *de fide.*
(45) Eph. VI, 13, *seqq.*
(46) *Cfr.* Col. III, 16.
(47) *De sacerd,* IV, 4.

(A suivre.)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — SAINT-CORENTIN. — *Vendredi, samedi et dimanche, 15. 16 et 17 Décembre.* Triduum à la Cathédrale, en l'honneur de S. Corentin. — Sermon français, le soir, à 7 h. 1/2, par M. le Chanoine Rossi. — Sermon breton, le matin, par le R. P. Dom Félix Le Louët, Bénédictin, les vendredi et samedi, à 5 h. 1/2, le dimanche, à 5 h. 1/4. — Des places seront réservées, au haut de la nef, pour MM. les Membres du Cercle catholique.

Dimanche, solennité de la fête de S. Corentin, Monseigneur officiera pontificalement.

Le soir, après le panégyrique du saint Patron, cérémonie expiatoire, présidée par Monseigneur l'Evêque, en réparation des désordres sacrilèges dont la Cathédrale fut le théâtre, il y a cent ans. On portera en procession la glorieuse relique du Bras de saint Corentin, au chant du *Miserere* et du *Parce, Domine.*

Les fidèles s'associeront par leur foi et leur piété à cet acte d'expiation.

N. B. — Vendredi soir, à l'issue du sermon, une quête sera faite pour les pauvres secourus par les Dames de la Société de Saint-Vincent-de-Paul.

Recommandation aux Fidèles à l'occasion des Quatre-Temps. — Mercredi, vendredi et samedi, 20, 22 et 23 de ce mois, reviennent les Quatre-Temps d'hiver. Grand nombre de fidèles connaissent l'origine apostolique et le but de cette institution, et savent se conformer avec ferveur et grand mérite aux intentions de l'Église. Mais combien y sont indifférents, ou même les ignorent ! Il s'agit pourtant de la grâce la plus importante pour le bien général : obtenir de Dieu qu'il donne de saints prêtres à son Église. Aujourd'hui, que l'enfer a suscité de nouveaux et graves obstacles à la préparation des Ordinands et même à l'exercice du ministère sacerdotal, les âmes sincèrement chrétiennes se feront un devoir d'adresser au Ciel les supplications les plus pressantes, pour en obtenir tous les fruits attachés à la pratique du jeûne et des prières des Quatre-Temps.

Monseigneur l'Evêque s'est rendu, dans les premiers jours de la semaine, à Landerneau, Brest et Morlaix, pour visiter diverses communautés religieuses et leur donner la bénédiction papale qu'il a obtenue pour elles, à Rome.

En même temps, Sa Grandeur s'est fait un plaisir de remettre personnellement à M. Puyo, Président du Comité catholique de Morlaix, la croix de saint Grégoire-Le-Grand, que lui a décernée Sa Sainteté Léon XIII, comme nous l'avons précédemment annoncé.

Nominations dans le clergé. — Par décision de Monseigneur, ont été nommés :

M. Toquin, vicaire à Plouégat-Guerrand, vicaire à Lanhouarneau ;

M. Picard, vicaire à Lanhouarneau, vicaire à Pont-Croix ;

M. Labat, vicaire à Pont-Croix, vicaire à Brasparts, en remplacement de M. Marchand, démissionnaire pour cause de santé ;

M. Breton, vicaire au Drennec, vicaire à Plounéventer ;

M. Cozien, vicaire à Plounéventer, vicaire à Plouégat-Guerrand ;

M. Corre, jeune prêtre, vicaire au Drennec ;

M. Com, vicaire à Saint-Thurien, vicaire à Coray ;

M. Berthou, vicaire à Coray, vicaire à Porspoder ;

M. Velly, jeune prêtre, vicaire à Saint-Thurien.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Prêtres délégués sénatoriaux. — Parmi les délégués sénatoriaux, nommés en vue de l'élection du 7 Janvier prochain, nous trouvons plusieurs ecclésiastiques : MM. Moullec, recteur et Gallic, vicaire à Moëlan, Grall, vicaire à Spézet, Cloarec, vicaire à Plouénan, Magueur, vicaire à Plouzané, Ségalen, vicaire à Tréflez, Héliès, recteur de Plougar, Bernard, recteur de Lampaul-Ploudalmézeau, Mengant, recteur de Loc-Maria-Plouzané, Kersimon, recteur de Ploumoguer, Le Jeune, recteur de l'Ile Molène ; suppléant, M. Tanguy, vicaire à Brélès.

« Nous applaudissons tout particulièrement, dit le *Courrier du Finistère*, à la nomination de l'abbé Lejeune, recteur de Molène ; c'est un témoignage de vive sympathie donné à ce vaillant prêtre qui a montré tant de dévouement, pendant l'épidémie cholérique. En nommant délégués l'abbé Lejeune et M. Masson, le courageux patron du canot de sauvetage, les conseillers de Molène se sont honorés eux-mêmes. »

Gouézec. — Lundi 4 Décembre, fête de Sainte-Barbe, on a célébré en l'église paroissiale de Gouézec, à dix heures du matin, une messe et un service solennels pour les carriers défunts. Cette cérémonie avait été recommandée par les maîtres carriers de Pont-Coblanc. Tous les ouvriers, au nombre de trois cents environ, y ont assisté. L'office a été suivi d'un repas offert par les patrons : le plus cordial entrain n'a cessé d'y régner.

(Courrier de la Cornouaille.)

C'est un excellent exemple à imiter. On sait que sainte Barbe est invoquée contre la mort subite..... Puisse-t-elle préserver ceux qui l'invoquent des accidents trop fréquents hélas ! dans la vie si dure des mineurs et des carriers !

Le congrès catholique de Saint-Brieuc. — ASSOCIATIONS DE BREST. — Madame Jacquinot : « Le R. P. Larousse a fondé l'œuvre continuée par le R. P. Hugonnet. L'Association des Dames patronnesses des Cercles catholiques se divise en quatre sections comprenant 192 dames : sections *des finances — de la diffusion de la bonne presse — des œuvres extérieures — des demandes de prières pour l'œuvre.*

« Le Syndicat de l'Aiguille, fondé sous le patronage de sainte Véronique, comprend 435 ouvrières, ayant à leur tête des ouvrières chefs de section, responsables, qui rendent compte tous les quinze jours. Deux docteurs ont prêté leur concours à ce Syndicat et donnent aux ouvrières des consultations gratuites, sur la présentation de leur livret. Quant au pharmacien du Syndicat, il accorde une réduction de 35 pour 100 sur le prix des remèdes. Bien plus, lorsque l'ouvrière est trop pauvre, le Syndicat paie encore la moitié de ce prix ainsi réduit.

« Une amélioration sensible des ateliers a été constatée à Brest, et dans quelques uns, les ouvrières ont profité du mois du Rosaire pour commencer la récitation d'une dizaine de chapelet.

« Quelques unes des grandes faiseuses de Brest se sont prêtées à ce progrès avec une grande bonne volonté.

« Les ouvrières administrent elles-mêmes le Syndicat ; mais les Dames patronnesses s'intéressent à elles et vont les visiter quand elles sont malades.

« Nous ne touchons la corde religieuse que très discrètement, mais les ouvrières les plus zélées, qui sont chefs de série, sont prises dans une Congrégation qui fait comme le fond de l'œuvre.

« Le patronage de jeunes filles en réunit deux à trois cents, chaque dimanche, après le catéchisme de persévérance et les offices de la paroisse.

« A ce patronage est adjoint l'œuvre du catéchisme. Dès l'âge de 8 ans, deux à trois cents petites filles reçoivent une éducation religieuse solide, qui leur est donnée par des jeunes filles du monde.

« Enfin, nous avons, dans le Syndicat, habillé des poupées pour une exposition qui se fait tous les ans et nous fournit des ressources. » *(Semaine religieuse de Saint-Brieuc.)*

Questions très pratiques. — I. COMMENT FAUT-IL RÉCITER EN FRANÇAIS LE « GLORIA PATRI » ? — L'usage est très répandu de réciter ainsi en français le *Gloria Patri :* « Gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprit ; — Maintenant et dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il. »

Cette traduction du *Gloria Patri* est très incomplète : elle ne comprend que la moitié du *Sicut erat.* Rien ne peut la justifier, pas même l'usage ; il faut donc l'abandonner.

Voici le texte de la traduction du *Gloria Patri* donnée par le Paroissien romain :

« Comme il était au commencement, maintenant, et toujours, et dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il. »

On pourrait dire aussi par abréviation :

« Comme au commencement, maintenant, et toujours, et aux siècles des siècles. Ainsi soit-il. »

II. AU CONFESSIONNAL. — Au saint tribunal de la Pénitence, bien des personnes ont l'habitude d'ajouter au *Confiteor*, le *Misereatur* et l'*Indulgentiam* (en français : *Que le Dieu tout-puissant nous fasse miséricorde,* etc.) : c'est le confesseur seul qui prononce ces prières, lesquelles, d'après le Rituel romain, précèdent immédiatement l'absolution.

III. Nous trouvons dans l'*Ami du Clergé* (de Langres), (*) la question suivante avec la réponse que nous nous empressons de communiquer à nos lecteurs :

« Q. — Le jour de Noël, pour la purification des doigts, voici la pratique que je suis. A la première et à la seconde messe, le servant verse du vin et de l'eau sur mes doigts dans un vase pré-

(*) N° du 16 Novembre 1893.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

paré. Je prends ces ablutions avec celle de la troisième messe. Je vois un grave inconvénient à laisser ainsi ces ablutions sur l'autel. N'y aurait-il pas quelque autre méthode préférable à celle-là ?

« R. — Oui, il y a une autre méthode beaucoup plus répandue. Voici en quoi elle consiste. Avant la messe, on prépare un vase dans lequel on a mis de l'eau. Au moment de l'ablution, le prêtre plonge ses doigts dans cette eau, comme il le fait lorsqu'il a distribué la sainte communion, en dehors de la messe. Que fait-on de cette eau ? On peut la prendre avec la dernière ablution, à la troisième messe, ou bien on la laisse dans le vase pour la jeter ensuite dans la piscine.

« Quelle est la meilleure de ces deux méthodes ? La Sacrée Congrégation des Rites a été consultée sur ce point par l'Evêque de Lintz, en 1892. Elle a répondu que la seconde était plus facile, et d'ailleurs conforme à la pratique universelle :

« Secundus modus purificationis magis expeditus et conformis est praxi universali » (3 Jan. 1892, ad 15).

« Nous sommes heureux de publier cette solution de la Sacrée Congrégation des Rites. Le mode qu'elle préfère est beaucoup plus commode que l'autre. Etait-il aussi répandu qu'elle le pense, nous en doutons. En tout cas, nous sommes convaincu qu'il sera accueilli partout avec le plus grand empressement. »

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — N. S. P. le Pape continue, malgré la saison pluvieuse et variable, de jouir d'une excellente santé.

Deux grandes audiences pontificales sont annoncées comme devant avoir lieu dans la basilique Vaticane, par les soins de la Commission centrale exécutive des fêtes jubilaires. La première, qui aura lieu dimanche 17 courant, est accordée aux Sociétés catholiques de Rome et ne comprendra pas moins de dix mille personnes, qui pourront ainsi assister à la messe du Souverain Pontife, lui dire leurs dévoués sentiments, être réconfortés par ses vivifiantes paroles. La même faveur serait accordée, un autre dimanche avant la fin de l'année jubilaire, aux députations populaires des cinquante-quatre paroisses de Rome et de la banlieue.

— La station de l'Avent est prêchée, à Saint-Louis-des-Français, par M. l'abbé de Montigny, chanoine de Bordeaux, qui a pris pour sujet de ses conférences : l'*Incarnation perpétuelle par l'Eucharistie*.

M. de Montigny est bien connu dans notre diocèse. Il a prêché à Morlaix et à Quimper, où il a laissé le meilleur souvenir.

— Dans quelques jours la Congrégation des Rites se réunira pour examiner la béatification du curé d'Ars.

La réunion se tiendra chez le Cardinal-Vicaire, promoteur de la cause.

France. — Le nouveau ministère est constitué, sous la présidence de M. Casimir-Périer, précédemment Président de la Chambre des Députés.

Ce ministère, d'une nuance modérée, annonce, comme venait de le faire le ministère Dupuy, qu'il ne demandera pas la séparation de l'Eglise et de l'Etat. C'est peu pour les catholiques, qui ne peuvent guère avoir confiance dans un cabinet dont sept membres au moins, sur onze, à ce que l'on assure, sont francs-maçons.

— **Le péril social.** — A la suite du grave événement dont nous parlons plus bas, le Président du Conseil a déclaré que « le gouvernement fera son devoir, en appliquant les lois qui protègent la Société ». Hélas ! nous en voyons, chaque jour, l'expérience, la répression légale demeure inefficace..... Il serait vraiment temps que nos gouvernants se rappellent cette parole du Roi-prophète : « Si le Seigneur ne garde une ville, c'est en vain que veille celui qui en a la garde ! » Mais on ne veut pas voir, on ne veut pas convenir qu'en faisant un peuple incroyant, on a fait un peuple de révoltés devant lequel on tremble aujourd'hui.

Un député socialiste, M. Jaurès, avait la franchise de le constater, il y a quelques jours, à la tribune.

« Vous avez fait, dit-il, des lois d'instruction. Comment voulez-vous qu'à l'émancipation intellectuelle ne vienne pas s'ajouter, à son tour, l'émancipation économique ? Vous avez voulu non-seulement l'instruction gratuite et obligatoire, mais vous l'avez voulue aussi laïque. Vous avez proclamé que pour chacun de nous la raison suffisait à la conduite de la vie.

« C'est ainsi que vous avez définitivement arraché le peuple à la tutelle de l'Eglise et du dogme. Vous avez rompu certains liens de tradition et de routine, qui subsistaient encore. Qu'avez-vous fait par là ? Ce n'étaient que des habitudes. Soit ; mais ces habitudes étaient pour quelques-uns une consolation et un calmant.

« Eh bien, vous, vous avez interrompu la vieille chanson qui berçait la misère humaine, et la misère humaine s'est réveillée avec des cris ; elle s'est dressée devant vous et vous demande sa place, sa large place au soleil.

« De même que la terre perd par le rayonnement une partie de la chaleur que le soleil y a accumulée, une part de l'énergie populaire se dissipait, par le rayonnement religieux, dans le vide sans fin de l'espace.

« Vous avez arrêté ce rayonnement religieux, vous avez concentré toute l'ardeur du désir sur un autre objet, vous avez par là élevé la température révolutionnaire du prolétaire ; et aujourd'hui, c'est contre votre œuvre que vous vous révoltez ! »

Les événements n'ont pas tardé à justifier ces paroles. On connait l'épouvantable attentat, commis à la Chambre des Députés, le samedi, 9 Décembre, par un de ces malheureux qui ont pour devise : « *Ni Dieu, ni maître !* » Une bombe a été lancée d'une tribune et a éclaté, blessant plus ou moins grièvement environ cinquante personnes, parmi lesquelles M. l'abbé Lemire, le nou-

Archives diocésa s de Quimper et Léon

veau député d'Hazebrouck, et M. de Lanjuinais, député du Morbihan. Fort heureusement, personne n'a été mortellement atteint.

On sait que M. l'abbé Lemire, fils d'un modeste fermier, s'est voué à la défense des intérêts des travailleurs. Il est un de ceux que l'on accuse, avec M. le comte de Mun, de répandre « le socialisme clérical ». Des adversaires, par passion ou mauvaise foi, vont jusqu'à dire qu'il est victime de la doctrine qu'il prêche inconsciemment, sans en voir les conséquences. Pour nous, nous dirons avec un journaliste célèbre, M. Drumont, qui évoque le souvenir de Mgr Affre : « Tombée au banc où était un apôtre, qui s'était fait le serviteur désintéressé du Peuple, cette bombe frappe une de ces victimes noblement expiatoires, dont le sang généreux et pur apaise parfois la colère de Dieu... »

Nous empruntons au même écrivain, dont nous sommes loin d'approuver les violences de style, les lignes suivantes dont on ne contestera ni l'éloquence, ni la cruelle vérité : « Nous avons dit assez souvent ce que nous pensions de ces actes atroces qui n'atteignent que des innocents, pour ne pas être obligé de nous répéter.

« L'homme s'indignera et frémira toujours en nous, devant l'horreur de tels spectacles. Le penseur est bien forcé de reconnaître qu'une société qui, résolûment et de parti pris, commet le crime sans nom d'enlever aux déshérités toute croyance et tout espoir, doit logiquement récolter la moisson infernale qu'elle a semée.....

« Les déshérités autrefois étaient encore des hommes qui se souvenaient d'avoir été créés à l'image de Dieu : vous en avez fait des fauves, et vous vous étonnez niaisement de les entendre rugir..... »

Beautés de la laïcisation. — Au budget de l'Assistance publique, à Paris, se trouve inscrite une somme de 486,000 fr., « comme allocation de secours aux mères nécessiteuses, pour prévenir ou faire cesser les abandons. »

Sur cette somme de 486,000 fr., *cent soixante mille* sont attribués à des veuves de confrères en Maçonnerie, ou à des veuves de fonctionnaires, parmi lesquelles on trouve Mme La Cécilia, veuve d'un communard, et Mme Barême, veuve d'un préfet. Ces dames reçoivent chacune 2,600 fr. pour faire les enquêtes. Ce que les Sœurs de charité faisaient gratuitement.

160,000 fr., c'est-à-dire le tiers des allocations.

« Vous voyez, dit un journaliste, après avoir reproduit ces chiffres, vous voyez ce que certains conseillers municipaux doivent rire en Loge, lorsqu'ils ont fait dans la journée un discours sur la Dîme. « Nous sommes loin, citoyens, de ces temps affreux où l'on payait cet impôt monstrueux, dont le nom fait frémir, la Dime ! »

— Une discussion a été engagée au sein du Conseil municipal de Paris, relativement à la mauvaise administration de l'Assistance publique. Une proposition a été adoptée disant : 1° que l'Assistance

publique ne répond pas aux besoins de la population parisienne ; 2° qu'elle gaspille les millions qu'on lui confie ; 3° qu'elle entretient une clientèle de mendiants professionnels ; et 4° qu'elle abandonne les vrais pauvres.

Il a été établi, entre autres choses, que des gens qui ont jusqu'à 4,000 fr. de rente obtiennent de se faire admettre à l'hôpital Necker, pour s'y faire opérer gratuitement !

Allemagne. — *Le retour des Jésuites.* — Une grande nouvelle nous est venue d'Allemagne, cette semaine.

Le Reichstag allemand, par 170 voix contre 135 (et 80 abstentions), a voté, en seconde lecture, le retour des Jésuites, expulsés depuis 21 ans par une loi d'exil.

Les catholiques, qui ont admirablement lutté depuis les mesures de persécution, viennent donc de remporter une magnifique victoire.

Il est vrai, la victoire n'est pas complète et l'on ne peut pas dire que les Jésuites allemands soient à la veille de retourner dans leur pays. Il faudra d'abord la troisième lecture, dans laquelle le gouvernement pourra provoquer d'étranges surprises. Puis viendra l'écueil du Conseil fédéral, Sénat des divers Etats dont la fédération forme l'Empire, où la Prusse, opposée au retour des Jésuites, a la part la plus importante.

Une bonne leçon. — Le jour des funérailles du Maréchal de Mac-Mahon, un lieutenant de l'armée territoriale se permet de railler grossièrement un Frère des Ecoles Chrétiennes.

Passe un lieutenant-colonel qui entend ces plaisanteries :

« Lieutenant, lui dit-il, pour une fois que vous mettez un uniforme, vous avez perdu une belle occasion de vous taire. »

Puis, s'adressant au Frère : « J'ai l'honneur d'appartenir à l'armée active, au nom de tous mes camarades, je vous présente mon respect. »

La Presse impie. — « Il y a aujourd'hui dix journaux ou revues qui cultivent l'ignoble ; leur spécialité est l'obscène. C'est à ce titre qu'ils existent, c'est leur raison d'être. Et la loi sur la presse ne les empêche pas de paraître, et la censure n'interdit pas leurs ignobles productions, et la police ne saisit pas leurs manifestations, et la justice ne réprime pas leurs scandales ! Ils paraissent et ils circulent partout ; ils sèment l'immoralité, ils fomentent la corruption générale ; ils pourrissent le pays. » *(L'Univers.)*

Et dire que l'on voit chaque jour des catholiques, des pères, des mères de familles, des jeunes filles chrétiennes acheter, lire en public, en wagon et dans les villes d'eaux, ces feuilles remplies d'articles et d'annonces abominables ! Et personne ne s'en indigne.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Jurisprudence. — La *Semaine Religieuse* de Grenoble donne le texte d'un arrêt important qui vient d'être rendu par la Cour d'appel de Chambéry. Il s'agit d'un legs fait à l'évêque de Grenoble par une demoiselle Garnier, pour l'entretien de trois écoles congréganistes.

L'un des légataires, pour s'exonérer du paiement de la rente, prétend que le legs est nul parce que l'entretien d'une maison d'école serait en dehors des attributions légales des évêchés, et que, par conséquent, le legs serait fait à une personne incapable.

La Cour n'admet pas ce raisonnement et donne gain de cause à l'évêque pour les motifs suivants :

« Attendu que, sans examiner la question de savoir si, en thèse générale, les établissements publics jouissent d'une pleine capacité (sauf tutelle de l'Etat), ou si leur capacité est rigoureusement limitée à l'objet spécial déterminé par la loi qui les a créés, il suffit, pour la solution du litige actuel, de constater que parmi les divers documents législatifs qui reconnaissent l'existence de la personnalité civile des évêchés, il n'en existe aucun qui définisse ces établissements ou réglemente leurs attributions ;

« Que, dans ce silence de la loi, même en adoptant le système de la capacité restreinte, on ne pourrait interdire aux évêchés que les actes qui paraîtraient s'écarter du but de leur institution ;

« Que tel n'est pas le cas dans l'espèce ; que l'enseignement catholique, que la demoiselle Garnier a voulu assurer dans ses écoles, touche aux intérêts religieux dont les évêques ont, d'une manière générale, la surveillance ; qu'il n'y a donc rien d'anormal à ce qu'une partie des revenus de la mense soit affectée à la propagation de cet enseignement, etc.... »

La *Semaine de Grenoble* ajoute :

« En France, la capacité des évêchés pour recevoir les dons et legs est subordonnée, on le sait, à l'autorisation du gouvernement, qui prend l'avis du conseil d'Etat, dont la jurisprudence sur ce point est toujours plus ou moins à la merci des courants politiques. Or, divers avis de principe adoptés par cette haute assemblée, en 1881, au sujet des fabriques paroissiales, font craindre qu'aujourd'hui les évêchés et autres établissements ecclésiastiques ne seraient pas autorisés à accepter des libéralités pour les écoles ou pour les pauvres. Il est permis d'espérer qu'on reviendra, quelque jour de ces erremens, non moins contraires aux principes et à la loi qu'aux intentions des bienfaiteurs.

« Quoi qu'il en soit, l'arrêt précité de la cour de Chambéry établit que les dons et legs à fins scolaires ou charitables, dont l'acceptation a été autorisée à une époque antérieure, doivent être considérés comme irrévocables. C'est très probablement aussi le sentiment du conseil d'Etat, ainsi qu'il résulte d'un avis du 2 Mars dernier, concernant un bureau de bienfaisance. Les fabriques et autres établissements ecclésiastiques doivent donc résister aux prétentions que des communes ou des particuliers pourraient élever à cet égard, et défendre leurs droits, au besoin, devant toutes les juridictions. »

DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

dans le Finistère, pendant la Révolution.

ANNÉE 1793

(Suite)

A Quimperlé, vers le même temps, l'Administration du District était mise en émoi par la dénonciation d'un patriote. Le 11 Juin 1793 (1), le citoyen Bataille, secrétaire du District était réveillé, dès 4 heures du matin, par le citoyen Delmas, qui, entré dans sa chambre, lui dit « qu'on pouvait faire un très bon coup; qu'il avait entendu dire, mais sourdement, des pauvres de l'Hôpital, que l'abbé Kerbérec était depuis près de quinze jours chez la demoiselle Beaugendre ; qu'il croyait même avoir entendu que quelqu'un de l'Hôpital avait été sollicité d'aller à confesse à lui ; que, samedi dernier, le dit Delmas étant au marché aux herbes, avait aperçu les Sœurs de l'Hôpital entrer chez la dite Beaugendre. »

Le citoyen Bataille prévenait, dès 6 heures du matin, le Procureur de la Commune; la gendarmerie commençait immédiatement ses perquisitions, et, à 11 heures du matin, la Municipalité, sous la présidence du maire Daveau, ancien bénédictin de Sainte-Croix, délibérait comme il suit sur ce grave événement (2) :

« En l'endroit s'est présenté le Procureur-syndic de la Commune, lequel a dit qu'à 6 heures du matin de ce jour, il a été informé, par le citoyen Bataille, secrétaire du District, que la demoiselle Beaugendre recélait chez elle depuis quelque temps un ecclésiastique réfractaire ; qu'une personne avait été invitée d'y aller se confesser quand elle aurait jugé convenable ; qu'aussitôt il en a donné avis au citoyen Ganteaume, lieutenant de gendarmerie ; qu'aussitôt ce dernier se serait transporté chez la même Beaugendre (accompagné d'autres gendarmes), et parvenus dans un petit logement à gauche de la cour, ils y auraient trouvé le lit où a couché la nuit dernière cet ecclésiastique, d'après les déclarations verbales de la même Beaugendre et de sa domestique ; en observant que le lit était encore chaud, que dans le même appartement, près le lit, ils auraient trouvé un bâton en forme de canne, et dans une armoire, entre différentes autres choses, un linge purificatoire et différents papiers qu'il dépose, sermons bretons, etc. »

(1) L. 266.
(2) L. 266.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

D'après ce rapport, le Directoire avait fait mander la demoiselle Beaugendre et sa domestique, lesquelles, interrogées séparément, ne se sont trouvées d'accord que sur un point : l'aveu qu'elles avaient retiré chez elles « un ecclésiastique réfractaire ; que ne pouvant en tirer d'autres éclaircissements, ils avaient pris le parti de tenir un gendarme de planton chez la demoiselle Beaugendre, et de retirer cette demoiselle et sa domestique dans deux appartements séparés, près la salle du dortoir, puis de faire la présente dénonciation à la Commune. »

Le 14 Juin, la Municipalité faisait une enquête à ce sujet. Le septième témoin, le citoyen Arnoult, greffier du Juge de paix, déposait : « que prévenu par Nicolas Dorda, geôlier de la maison d'arrêt, que la demoiselle Beaugendre désirait lui parler entre 8 et 9 heures du soir ; et s'étant rendu, il fut surpris de trouver la demoiselle Beaugendre toute chagrine sur son sort et celui du prêtre que l'on cherchait ; qu'il lui conseilla de déclarer où pouvait être ce prêtre fanatique. Elle lui répondit, avec beaucoup d'émotion, qu'il pourrait se trouver dans la petite maison à gauche du jardin, dans une armoire, et qu'il y aurait de l'humanité à l'en retirer pour ne pas le laisser mourir de faim ; qu'elle le priait instamment de se transporter sur l'endroit pour y faire la perquisition ; que rendu, accompagné de Jean-Hervé Le Gall, juge de paix, après une perquisition exacte faite tant en icelle maison que dans les armoires et greniers d'une buanderie à gauche de la maison principale, ils n'ont pu le découvrir ; que, retourné vers la demoiselle Beangendre, elle déclara qu'elle en était fâchée, et lui dit, après instances, que le prêtre se nommait Moreau, des environs de Quimper, et être incertaine du lieu où il pouvait s'être retiré. »

Il est à croire que Mlle Beaugendre entendait bien dépister les chercheurs, et qu'elle y réussit. *(A suivre.)*

BIBLIOGRAPHIE

VIENT DE PARAITRE

au Bureau du COURRIER, *11, rue Kléber, Brest*

ALMANAK ANN DEN HONEST

Prix : 10 centimes

L'Almanak ann den honest contient les portraits de M. Harmel, Mgr Fava, l'abbé Lemire, député, Mgr Labouré, archevêque de Rennes, Mgr Trégaro, l'amiral de la Jaille, le maréchal de Mac-Mahon, M. Drumont, le Tzar, etc.

Le port par poste est de 25 cent. par 10 exemplaires.

Conditions spéciales pour MM. les ecclésiastiques qui veulent répandre ce bon almanach de propagande.

Les 10 exemplaires, 75 cent., franco 1 fr.
20 — 1 fr. 50, franco 2 fr.
50 — 3 fr. 50, franco 4 fr. 75

Grande Pastorale de Noël, 1 volume in-8° illustré. Prix *franco :* 3 francs. Léon Guillomeau, 77, rue du Bac, Paris.

La *Nativité*, pastorale en trois parties, composée par M. l'abbé JOUIN, premier vicaire de Saint-Augustin, à Paris, pour le Patronage de Notre-Dame de la Bienfaisance, institué sur cette paroisse, est une œuvre du plus puissant effet. Aucun drame n'est plus en harmonie que cette composition naïve et sévère avec la fête de Noël.

L'Entrée à Bethléem, *l'Adoration des Bergers*, *l'Adoration des Mages*, telle est la trilogie qui se déroule sous les yeux du spectateur.

Librairie Victor LECOFFRE, rue Bonaparte, 90, à Paris.

Cours d'enseignement pastoral, par M. l'abbé GAUSSENS.
Chaque partie se vend séparément :
— **Cours complet d'instructions**, 2 vol. in-12..... 6 fr. 00
— **Cinquante-deux homélies** pour les cinquante-deux dimanches de l'année. 1 vol. in-12..... 3 fr. 00
— **Instructions pour les principales fêtes de l'année.** 1 vol. in-12..... 3 fr. 00
— **Prônes liturgiques.** 1 vol. in-12..... 3 fr. 00

Cours d'instruction religieuse, ou Exposition complète de la doctrine catholique, par M. J.-H JEARD, ancien directeur des Catéchismes de la paroisse Saint-Sulpice, supérieur général de la Compagnie de Saint-Sulpice. *Quatrième édition.* 4 vol. in-12..... 10 fr. 00

Péchés (les) **de la langue** et la jalousie dans la vie des femmes, suivis de **conférences sur les jugements téméraires**, la patience et la grâce, par Mgr LANDRIOT, archevêque de Reims. *Treizième edition.* 1 vol. in-12..... 3 fr. 00

Femme (la) **forte.** Conférences destinées aux dames du monde, par Mgr LANDRIOT, archevêque de Reims. *Dix-neuvième édition.* 1 vol. in-12..... 3 fr. 00

Femme (la) **pieuse**, pour faire suite à la *Femme forte.* Conférences destinées aux dames du monde, par Mgr LANDRIOT, archevêque de Reims. *Douzième édition.* 2 vol. in-12..... 6 fr. 00

Jésus-Christ parlant au cœur du jeune homme. un vol. gr. in-32..... 0 fr. 00
— Le même, perc. jasp..... 1 fr. 60

Doctrine (la) **spirituelle**, du P. Louis LALLEMANT, de la Compagnie de Jésus, précédée de sa Vie, par le P. Champion, jésuite. 1 vol. in-18..... 1 fr. 20

Méditations à l'usage du clergé et des fidèles pour tous les jours de l'année, par M. HAMON, curé de Saint-Sulpice. *Vingt-quatrième édition.* 3 vol. in-12..... 9 fr. 00
— Le même ouvrage. 4 vol. in-18..... 12 fr. 00

Introduction à la vie dévote du bienheureux François de Sales. *Nouvelle et jolie édition*, à l'usage des maisons d'éducation. 1 vol. gr. in-32..... 0 fr. 80
— Le même, percaline jaspée..... 1 fr. 20

Le Sirop de Follet se prend à la dose ordinaire de 1 à 3 cuillerées à bouche dans un verre d'eau ou bien dans une tasse d'une infusion aromatique, tilleul, oranger et mieux dans du lait. Chaque flacon du prix de 3 francs, représente plusieurs nuits du'un sommeil calme. On le trouve dans toutes les pharmacies, mais nous engageons l'acheteur à bien s'assurer que l'étiquette de chaque flacon porte la signature de l'inventeur.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Sirop de Regnauld, Pâte de Regnauld, sédatifs des bronches; médicaments éprouvés contre enrouements, laryngites, rhumes, bronchites, grippe, toux d'irritation, toux nerveuse, etc. — Sirop, 2 fr. 50 le flacon. — Pâte, 1 fr. 50 la boîte. — 19, rue Jacob, Paris et toutes pharmacies.

LIBRAIRIE R. LE GALL, QUIMPER

Grand choix de LIVRES et ARTICLES pour **ÉTRENNES**

Papier pour Crèche de Noël.

ABONNEMENTS A TOUS LES JOURNAUX

ORNEMENTS D'ÉGLISE

VÊTEMENTS Ecclésiastiques — **JODELAIS, Jeune**, 20, RUE VERDELET (ancne rue des Ursulines), Quimper, *Fournisseur du Grand-Séminaire*

Spécialité de Vêtements et Articles pour MM. les Ecclésiastiques

Jean BERNARD, Tailleur

Successr de son beau-frère A. LE CLEC'H, FILS, Fournisseur du Grand-Séminaire,
16, au bourg de Kerfeunteun, 16, près Quimper.

Ancn Cabinet TONNENS **E. LEFÈVRE** Ancn Cabinet TONNENS

CHIRURGIEN-DENTISTE

DU LYCÉE DE QUIMPER ET DE COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES DU FINISTÈRE

Visible tous les jours, les mardi et vendredi exceptés

5, rue de la Mairie, à QUIMPER (près la place Saint-Corentin).

DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES

Réparation immédiate de tous les Appareils dentaires

Prix spéciaux pour Messieurs les Séminaristes

Clinique gratuite pour les indigents tous les jours, de 8 à 10 heures.

CABINET DEBRAY

Cabinet dentaire et Atelier de fabrication et de réparation, *2, rue Astor* (près la Halle), *à Quimper*.

M. F. PÉZIEUX, Chirurgien-Dentiste diplômé, est tous les jours, à la disposition des clients, à l'exception du vendredi.

M. HÉLOT *est visible tous les jeudis*.

Dents artificielles, systèmes français et américains. Réparation immédiate de tous les appareils dentaires. — *Prix modérés*.

On trouve chez l'auteur : « *Aux Mères de Familles* », par F. PÉZIEUX, 2, rue Astor (près la Halle), à Quimper.

PHTISIE BRONCHITES, TOUX, CATARRHES
Guérison par l'Émulsion Marchais, de LA ROCHELLE.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac, et de rhumatismes*, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à Emile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

ASTHME & CATARRHE

Oppressions, Toux, Rhumes, Névralgies.

Guéris par les **CIGARETTES** ou la **POUDRE ESPIC.** – 2f la Boîte

Dans toutes les Pharmacies de France. — PARIS, VENTE EN GROS : J. ESPIC, R. St-Lazare, 30. – Exiger cette Signature sur chaque Cigarette.

PASTILLES PECTORALES

DES FRÈRES DE L'INSTRUCTION CHRÉTIENNE DE PLOERMEL

AU GOUDRON, RÉGLISSE ET BAUME DE TOLU

Très efficaces dans les rhumes, bronchites, enrouements, toux chroniques. — **1 franc** la boîte.

Gros et demi-gros : Frère ANGÉSILE-JOSEPH, à Ploërmel (Morbihan).

Détail : dans les pharmacies LACOSTE et CLOUARD, *à Quimper;* LEBIGOT, MOCUDÉ PERRUSSEL, *à Brest ;* CORBÉ, *à Landerneau ;* LAZENNEC, *à Châteaulin ;* BERREHAR, *à Saint-Renan ;* FENDER, *à Douarnenez.*

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT — pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Épiciers.* — Se défier des imitations.

Thé de Chine **LE DÉLICIEUX** *exclusivement composé de THÉS NOIRS de qualités supérieures.* CHEZ Eugène THIBAULT, *Importateur*, NANTES.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

On doit recommander aux capitalistes désireux d'augmenter leurs fonds et seurs revenus la lecture de **La Bourse pour tous**, journal qui est dans ta vingtième année d'existence, et dont les conseils, avantageux à suivre sont oujours inspirés par la prudence.

Les bureaux de **La Bourse pour tous** sont à *Paris, 27, boulevard Poissonnière.*

Le prix d'abonnement à cette utile publication est de **1 franc** par an.

AUX PERSONNES ANÉMIQUES ET CONVALESCENTES

Le Peptonate de fer découvert par M. MAURICE ROBIN en 1881, alors qu'il était interne dans les Hôpitaux de Paris, est un sel ferrugineux résultant d'une combinaison particulière de la Peptone avec le Fer. C'est grâce à cette combinaison que le **FER ROBIN** ou **PEPTONATE DE FER ROBIN** en gouttes concentrées, admis dans les Hôpitaux de Paris, est inoffensif pour la muqueuse de l'estomac et pénètre directement dans le sang. Il est prescrit par le corps médical, particulièrement à ceux des anémiques ne pouvant supporter aucune préparation ferrugineuse. Le traitement revient à 0 fr. 10 c. par jour. — Se trouve dans toutes les Pharmacies, se défier des imitations et contrefaçons. Exiger la signature *ROBIN* et la marque (un lion couché entouré de médailles).

***Envoi franco contre mandat de 4f 50 adressé à* M. ROBIN, 13, rue de Poissy, PARIS**

MOYEN de CRÉER un CAPITAL est donné par l'Association de Prévoyance et d'Assurances Mutuelles-Vie

LA VRAIE MUTUELLE

Cotisations moitié moins élevées que les primes de l'une quelconque des plus importantes Compagnies d'Assurances-Vie.

Age de **40 ans** environ, **50** cent. par **jour** pour **10,000** francs.

Il y a un réel avantage : 1° à adhérer à ses statuts ainsi que l'ont fait un certain nombre de Membres du Clergé pour se créer économiquement un capital que l'on peut toucher à un moment donné ou convertir en rente-viagère, pour garantir un emprunt, etc... 2° à gagner l'adhésion de bienfaiteurs pour doter les œuvres de bienfaisance ou établissements hospitaliers.

Demander Statuts et Renseignements à la DIRECTION-GÉRANCE, 15, rue du Louvre, PARIS.

DES AGENTS SONT DEMANDÉS POUR TOUS LES DIOCÈSES DE FRANCE

Maison de Confiance

Le succès obtenu les années précédentes par les Vins de Touraine et du Cher vendus par notre intermédiaire nous a encouragés à offrir les Vins de 1893 aux Prix suivants :

Vins de Touraine, rouges ou blancs..	85f	La pièce de 225 lit. franco de port et de droits en gare de l'acheteur
Vins des Côtes du Cher —	95f	
Vins du Château de Montrésor —	10[illegible]f	
Vins Vieux de Chinon, Vouvray, etc.	120 à 180f	

(Comme Echantillons, nous expédions 16 litres d'un de ces derniers Vins, logés et franco, contre remboursement de 20 francs).

Nous recommandons spécialement les Vins du Château de Montrésor, un des crus les plus renommés de la Touraine, dont nous avons acheté toute la recolte. Sur demande nous faisons expédier directement du Château avec son estampille.

S'adresser à MM. GUÉRIN, Châteauroux (Indre)

« *MM. Guérin sont les fils de* M. Louis Guérin, ancien éditeur religieux *de Bar-le-Duc, et les neveux de* Mgr Paul Guérin, camérier de S.S. Léon XIII, *c'est dire que les lecteurs auxquels nous les recommandons vivement, peuvent avoir en eux toute confiance.* »

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

8e ANNÉE. Vendredi 22 Décembre 1893. N° 51.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Lettre Encyclique de N. T. S. P. Léon XIII *(fin)*.

II. Noël.

III. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Avis ; Nécrologie ; Le centenaire du 11 et du 12 Décembre 1793, à la cathédrale de Quimper ; L'école sans Dieu et le péril social.

IV. Nouvelles du monde catholique : Rome ; Rennes ; Vannes ; La foi dans l'armée ; La légende de Perrinaïc ; L'alcoolisme ; Tonkin.

V. Bibliographie.

VI. Annonces et Avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 24 Décembre. — 4e Dimanche de l'Avent, vigile de la Nativité de N. S. Violet. Messe de la vigile, avec mémoire du Dimanche. Vêpres du suivant, sans mémoires.

Lundi, 25. — NOËL, NATIVITE DE N. S. J.-C. Double de 1re classe, avec octave, blanc. Aux vêpres, mémoires du suivant et de tous les martyrs.

Mardi, 26. — S. Etienne, premier martyr. Double de 2e classe, avec octave, rouge.

Mercredi, 27. — S. Jean l'Evangéliste. Double de 2e classe, avec octave, blanc.

Jeudi, 28. — Les Saints Innocents, martyrs. Double de 2e classe, avec octave, violet.

Vendredi, 29. — S. Thomas de Cantorbéry, évêque martyr. Semi-double, rouge.

Samedi, 30. — Office du Dimanche dans l'octave de la Nativité. Semi-double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Maison de l'Adoration perpétuelle de Brest.	24 et 25 Décembre.
Trézilidé.....	26, 27 et 28 Décembre.
Clohars-Fouesnant.....	29 et 30 Décembre.

Mission recommandée : LAMPAUL-PLOUARZEL, du 7 au 21 Janvier 1894.

Archives diocés s Quimper et Léon

LETTRE ENCYCLIQUE
DE N. T. S. P. LÉON XIII
SUR
L'ÉTUDE DE LA SAINTE ÉCRITURE

III

Nombreux sont les artifices et les ruses de l'ennemi sur cette partie du champ de bataille, Nous l'avons dit en passant, plus haut. Quels sont les moyens de défense? Nous allons maintenant les indiquer. Le premier consiste dans l'étude des anciennes langues orientales et aussi dans ce qu'on appelle la critique. Cette double connaissance, qu'aujourd'hui on estime si fort, le clergé doit la posséder à un degré plus ou moins élevé, selon les lieux et les personnes. De cette manière, il pourra mieux soutenir son honneur et remplir son ministère; car *il doit se faire tout à tous* (48), et être toujours prêt à répondre à tous ceux *qui lui demandent compte des espérances qui sont en lui* (49). Aussi pour les professeurs d'Ecriture Sainte c'est une nécessité, et pour les théologiens une convenance de posséder les langues dans lesquelles les hagiographes ont primitivement écrit les livres canoniques. Il serait aussi à désirer qu'elles fussent cultivées par les élèves ecclésiastiques, en particulier par ceux qui, dans les académies, aspirent aux grades théologiques.

De plus, il faut tâcher que dans toutes les Universités, ce qui heureusement s'est déjà fait dans plusieurs, on établisse des chaires pour les autres idiomes antiques, en particulier pour les langues sémitiques et pour les sciences propres à ces langues, dans l'intérêt de ceux qui se destinent à professer les Saintes Lettres. Pour la même raison, ces hommes doivent être plus savants et plus exercés que les autres dans l'art de la *vraie* critique. Car c'est au détriment de la vérité et de la religion, qu'on a inventé une méthode qu'on décore du nom de critique supérieure. D'après cette méthode, pour juger de l'origine, de l'intégrité et de l'autorité de n'importe quel livre, on doit avoir recours uniquement aux preuves intrinsèques, comme on les appelle. Au contraire, il est clair que dans les questions historiques, telles que l'origine et la conservation des livres, les preuves fournies par l'histoire ont plus de force que toutes les autres : aussi doit-on les rechercher et les examiner avec le plus grand soin. Les preuves intrinsèques, le

(48) I Cor, IX, 22.
(49) I. Petr. III, 15.

plus souvent, n'ont pas assez de poids pour qu'on puisse les invoquer dans la cause elle-même, si ce n'est pour ajouter à la confirmation.

En agissant autrement, on rencontrerait de graves inconvénients. Ce serait encourager les ennemis de la religion à attaquer et à détruire l'authenticité de nos Saints Livres. Car ce genre tant prôné de critique supérieure aboutit à ceci : que chacun, dans ses interprétations, en viendrait à suivre son propre goût et ses opinions faites d'avance. De cette manière la lumière désirée ne se fera pas sur les Ecritures, la vraie science ne gagnera rien ; mais l'erreur se trahira par cet effet qui la caractérise : la diversité des opinions et les contradictions incessantes, dont les chefs de cette méthode nouvelle Nous offrent déjà le spectacle. Et parce que ceux-ci sont pour la plupart imbus des principes d'une fausse philosophie et de l'esprit rationaliste, ils ne craindront pas d'élaguer des saints Livres les prophéties, les miracles et tout ce qui dépasse l'ordre naturel. — En second lieu il faut combattre ceux qui, abusant de la connaissance qu'ils ont des sciences naturelles, s'attachent à tous les pas des auteurs sacrés, pour montrer leur ignorance sur ces matières et dénigrer les Ecritures elles-mêmes. Ces accusations, ayant pour objet des choses sensibles, deviennent surtout dangereuses, lorsqu'elles arrivent à la connaissance du vulgaire et surtout de la jeunesse qui s'adonne à l'étude des lettres. Celle-ci, en effet, une fois qu'elle aura perdu le respect de la Révélation divine sur un point, refusera facilement de lui prêter foi sur tous les autres. Or, il est bien certain que, si les sciences naturelles peuvent servir à manifester la gloire du Créateur, empreinte dans la création, pourvu qu'elles soient convenablement expliquées, elles peuvent tout aussi bien détruire les principes de la saine philosophie et corrompre les mœurs, si elles sont présentées d'une façon perfide aux jeunes intelligences. C'est pourquoi la connaissance des sciences naturelles sera pour le professeur d'Ecriture Sainte d'un puissant secours. Par là il pourra plus facilement découvrir et combattre les attaques qui, de ce côté aussi, sont dirigées contre les saints Livres.

Il ne saurait assurément exister de désaccord entre théologiens et savants, si les uns et les autres se renfermaient dans leurs limites respectives, si, suivant le conseil de saint Augustin, ils n'avançaient rien sans preuve et ne donnaient pas pour certain ce qui l'est pas (50). Toutefois, s'il arrive un conflit, voici, d'après le même docteur, la règle générale que doit suivre le théologien : « Toutes les fois que les savants ont appuyé leurs assertions sur de solides preuves, montrons qu'elles ne sont pas en contradiction avec l'enseignement de nos saints Livres; au contraire les savants affirment-ils que

(50) *In Gen. ap. imperf.* IX, 30.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

telle découverte contredit la Bible, c'est-à-dire la doctrine catholique, montrons, si nous le pouvons, que cette découverte est fausse ; en tout cas et en attendant la preuve, tenons la découverte pour fausse ; n'hésitons pas » (51). Cette règle est très juste. En effet, il faut d'abord considérer que les écrivains sacrés, ou plutôt l'Esprit-Saint parlant par leur bouche (52), n'ont pas voulu nous révéler la nature intime du monde visible, dont la connaissance ne sert de rien pour le salut.

C'est pourquoi ces écrivains n'ont pas prétendu étudier directement les phénomènes naturels ; mais quelquefois ils en parlent ou les décrivent accidentellement. Et alors ils adoptent la manière de parler usitée de leur temps dans la conversation ordinaire, langage dont les plus grands savants se servent, encore de nos jours, dans la vie commune. Or, dans la conversation on désigne les choses comme elles apparaissent aux sens ; de même les écrivains sacrés s'en sont rapportés aux apparences (53) : c'est le Docteur Angélique qui nous en avertit. Dieu, parlant aux hommes, s'est conformé à leur manière d'entendre et de désigner les choses. D'ailleurs, si l'on doit défendre énergiquement l'Ecriture Sainte, il ne s'en suit pas qu'il faille soutenir toutes les opinions émises par chacun des Pères et des exégètes postérieurs. Ces hommes ont subi l'influence des opinions qui avaient cours de leur temps : en expliquant les passages des Saintes Ecritures qui font allusion aux choses naturelles, ils ont pu mêler à la vérité des jugements qu'on n'accepterait pas aujourd'hui. Aussi faut-il soigneusement mettre à part dans leurs interprétations les points qu'ils donnent réellement comme touchant à la foi ou comme étroitement unis à elle, ainsi que les vérités qu'ils présentent d'un consentement unanime ; car, sur tout ce qui n'appartient pas au domaine de la foi, les saints ont eu le droit, comme nous l'avons, d'émettre différents avis. C'est la pensée de saint Thomas (54), qui fait ailleurs cette si sage réflexion : « Je crois plus prudent, à l'égard des doctrines qui sont communément admises par les philosophes et ne sont pas contraires à nos croyances, d'éviter tout ensemble et de les affirmer comme des dogmes de foi (bien que ceux-ci quelquefois soient présentés sous le patronage des philosophes) et de ne pas les rejeter comme étant en contradiction avec la foi, pour ne pas fournir aux savants l'occasion de mépriser la doctrine » (55). Aussi, quoique l'interprète doive montrer que les faits établis sur des preuves solides par les observateurs de la nature, ne sont pas en opposition avec l'Ecriture bien comprise, il doit cependant se garder d'oublier que d'autres

(51) *De Gen. ad litt.* I, 21, 41.
(52) S. Aug. *ib.* II, 9, 20.
(53) *Summa theol.* p. I, q. LXX, a 1 ad 3.
(54) *In Sent.* II, *dist.* II, q. I, a. 3.
(55) *Opusc.* X.

faits, d'abord présentés comme certains, ont été ensuite mis en doute et rejetés. Que si les auteurs des traités de physique franchissent les limites de leur science et font invasion dans le domaine de la philosophie avec de fausses données, le théologien exégète doit renvoyer au philosophe le soin de les réfuter.

On pourra, dès lors, appliquer ces principes aux sciences voisines, surtout à l'histoire : car il faut déplorer que nombre de ceux qui, au prix de grandes fatigues, interrogent les monuments de l'antiquité, les mœurs et les institutions des peuples et autres documents de même espèce et qui les publient, aient trop souvent le parti pris de surprendre l'Ecriture en flagrant délit d'erreur, pour en venir à ébranler de toutes parts et à infirmer son autorité.

C'est aussi la manière d'agir de quelques auteurs, dont l'esprit pèche par excès de défiance et par défaut d'impartialité : ils accordent un tel crédit aux ouvrages profanes et aux monuments de l'histoire ancienne, qu'ils n'admettent même pas le soupçon d'erreur ; au contraire, lorsqu'il s'agit des Livres sacrés, il leur suffit d'y apercevoir une prétendue apparence d'erreur — sur laquelle ils ne discutent même pas — pour se décider, sans y regarder de plus près, à refuser à nos saints Livres une confiance au moins égale. Certes, il a pu échapper aux copistes des fautes plus ou moins lourdes dans la transcription des manuscrits : mais il ne faut admettre cette conclusion qu'après mûr examen et seulement pour les passages à l'égard desquels l'erreur est prouvée. Il peut se faire aussi que le véritable sens d'un passage reste douteux. C'est alors que, pour l'élucider, les règles les plus sûres de l'interprétation seront d'un grand secours, mais il ne sera jamais permis ou de restreindre l'inspiration à certaines parties seulement de la Sainte Ecriture, ou d'accorder que l'écrivain sacré ait pu se tromper.

On ne peut pas non plus tolérer l'opinion de ceux qui se tirent de ces difficultés, en n'hésitant pas à supposer que l'inspiration divine ne s'applique qu'aux objets intéressant la foi et les mœurs, et à rien au-delà, parce que, pensent-ils faussement, lorsqu'il s'agit de la vérité des doctrines, il ne faut pas tant chercher ce que Dieu a dit que la raison pour laquelle il l'a dit. Car tous ces livres et ces livres tout entiers que l'Eglise regarde comme sacrés et canoniques, ont été écrits sous l'inspiration du Saint-Esprit. Or, loin d'admettre la coexistence de l'erreur, l'inspiration divine par elle-même exclut toute erreur ; et cela aussi nécessairement qu'il est nécessaire que Dieu, Vérité suprême, soit incapable d'enseigner l'erreur. C'est la croyance ancienne et constante de l'Eglise, croyance définie dans les Conciles de Florence et de Trente, et confirmée dans le Concile du Vatican qui affirme, d'une manière absolue, que « *les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament avec toutes*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

leurs parties, tels qu'ils ont été reconnus par le Concile de Trente, et qui font partie de l'ancienne Vulgate latine, doivent être regardés comme sacrés et canoniques. Et l'Eglise les reçoit pour saerés et canoniques, non pas en ce sens que, composés par le génie humain, ils ont ensuite reçu son approbation ; ni même seulement parce qu'ils contiennent la révélation sans aucune erreur ; mais parce qu'ils ont été écrits sous l'inspiration du Saint-Esprit et ont ainsi Dieu même pour auteur » (56).

Aussi ne sert-il de rien de dire que le Saint-Esprit s'est servi des hommes comme d'instruments pour écrire et que quelque erreur a pu échapper, non à l'auteur principal, mais aux écrivains inspirés. Car l'Esprit-Saint a tellement poussé et excité ces hommes à écrire, il les a de telle sorte assistés d'une grâce surnaturelle quand ils écrivaient, qu'ils ont dû et concevoir exactement et exposer fidèlement et exprimer avec une infaillible justesse ce que Dieu voulait leur faire dire et seulement ce qu'il voulait. Sans quoi, il ne serait pas lui-même l'auteur de toute l'Ecriture. Telle est la doctrine que les Pères ont toujours tenue pour certaine : « C'est pourquoi, dit saint Augustin, on ne peut dire que le Saint-Esprit n'a pas écrit lui-même, quand ceux-là écrivirent ce qu'il leur a montré et suggéré. Les membres écrivaient ce que la tête leur dictait » (57). Saint Grégoire-le-Grand dit également : « Il est bien inutile de chercher quel est l'auteur de ces livres, puisque nous devons croire que c'est le Saint-Esprit. Celui-là donc a écrit qui a dicté ce qu'il fallait écrire. Celui-là a écrit qui fut l'inspirateur de l'œuvre » (58).

Il s'ensuit que ceux qui pensent que, dans les endroits authentiques des Livres saints, se trouve quelque chose de faux, ceux-là ou bien altèrent la notion catholique de l'inspiration divine, ou font Dieu lui-même auteur de l'erreur. Aussi, tous les Saints Pères et les docteurs ont-ils été tellement persuadés que les saintes Lettres, telles qu'elles sont présentées par les auteurs sacrés, sont absolument exemptes de toute erreur, qu'en présence des nombreux passages (les mêmes ou à peu près qu'on nous objecte aujourd'hui au nom de la science moderne), où semble se rencontrer quelque contradiction ou quelque divergence, ils ont multiplié leurs efforts avec autant de sagacité que de piété pour les mettre d'accord et les concilier entre eux. Ils professaient ainsi avec unanimité que les saints Livres, dans leur ensemble et dans chacune de leurs parties, sont également l'œuvre de l'inspiration divine, et que Dieu lui-même, parlant par la bouche des auteurs inspirés, n'a pu absolument rien énoncer qui s'écartât de la vérité. Telle doit être la portée universelle de ces paroles que saint Augustin

(56) *Sess.* III, c. II, *de revel.*
(57) *De consensu Evangel.* l. I, c. 35.
(58) *Præf. in Job.* n. 2.

écrit à saint Jérôme : « Je dois, en effet, l'avouer à ton affection, entre tous les livres j'ai voué à ceux-là seuls qui font partie de l'Ecriture et sont appelés canoniques, un tel respect, une telle vénération, que c'est pour moi une ferme croyance qu'aucun de leurs auteurs n'a pu se tromper en quoi que ce soit. Et si par hasard je rencontrais dans les saintes Lettres quelque chose qui parût contraire à la vérité, je n'hésiterais pas à conclure, ou bien que le texte est défectueux, ou bien que le traducteur n'a pas saisi le sens, ou enfin que moi-même je ne l'ai nullement compris. » (59).

Mais l'application pleine et parfaite de toutes ces sciences difficiles à la défense de la sainteté de la Bible est une œuvre qui dépasse de beaucoup ce que l'on peut raisonnablement attendre de l'activité exclusive des commentateurs et des théologiens. Il est bien à désirer que vers ce but conspirent aussi tous les efforts des catholiques dont le nom a acquis quelque autorité dans les sciences profanes. Certes, pas plus de nos jours qu'à aucune époque du passé, cet ornement de leur génie ne fait, grâce à Dieu, défaut à l'Eglise : plaise au Ciel de l'accroître encore pour mieux défendre notre foi ! Rien, en effet, ne nous semble plus nécessaire : il faut que la société voie ses défenseurs l'emporter en nombre et en valeur sur ses adversaires ; et rien au monde n'est mieux de nature à inspirer au vulgaire le respect de la vérité, que de la voir professer hardiment par ceux qui excellent dans quelque branche illustre des sciences. Bien plus : la haine même de nos ennemis cèdera facilement, ou, du moins, leur insolence n'osera pas représenter la foi comme ennemie de la science, quand ils verront des hommes illustrés par toutes les gloires scientifiques apporter à cette foi l'hommage souverain de leur respect.

Puisque tels sont les avantages que peuvent apporter à la religion ceux à qui la divine Bonté a accordé, avec la grâce de la foi catholique, les dons heureux de l'esprit, que chacun, dans ce mouvement si ardent des sciences touchant de quelque façon aux Ecritures, se choisisse un genre d'études qui lui convienne et dans lequel, une fois passé maître, il puisse, non sans gloire, repousser les traits que la science ennemie dirige contre elles.

Et ici, il Nous est doux de louer, comme il le mérite, le dessein de certains catholiques, qui, pour fournir aux savants les moyens de poursuivre et de faire avancer, avec tous les secours qu'elles réclament, ce genre d'études, s'unissent en sociétés pour appliquer à cette fin leurs libéralités pécuniaires. On ne saurait, certes, trouver pour la richesse un emploi meilleur et plus en rapport avec les circonstances. Moins, en effet, les catholiques peuvent compter, pour leurs études, sur les secours officiels, plus il convient que la générosité privée

(59) *Ep.* LXXXII, 1, *et crebrius alibi.*

Archives diocésa s de Quimper et Léon

se montre prompte et abondante ; c'est ainsi que ceux qui ont reçu de Dieu les biens de la fortune pourront les faire servir à protéger le trésor de la Révélation même.

Mais pour que ces travaux profitent véritablement aux études bibliques, que les savants s'appuient, en les considérant comme des principes, sur les doctrines que Nous avons exposées plus haut ; qu'ils soient fidèles à tenir que Dieu, qui a créé et qui gouverne toutes choses, est aussi l'auteur des Ecritures, et partant qu'aucune découverte, ni dans la nature ni dans les monuments de l'histoire, ne peut vraiment contredire les Ecritures. Que si quelque contradiction de ce genre nous semble apparaître, écartons-la avec soin, soit en demandant au sage jugement des théologiens et des interprètes le sens plus vrai ou plus vraisemblable du passage en question, soit en soumettant à un examen plus attentif la valeur des arguments qu'on oppose à l'encontre. Et il ne faudrait pas s'arrêter, lors même que les contrariétés apparentes persisteraient : comme le vrai ne peut jamais être opposé au vrai, que l'on tienne pour certain que l'erreur a dû s'introduire, soit dans l'interprétation du texte sacré, soit dans quelque autre partie de la discussion : et si, ni d'un côté ni de l'autre, cela ne peut encore assez se constater, il faut, en attendant, suspendre son jugement.

Combien d'objections, en effet, dont les divers ordres de sciences ont fait longtemps grand bruit contre les Ecritures, et qui, reconnues sans valeur, sont aujourd'hui tombées dans l'oubli ! De même, au sujet de certains passsages des Ecritures (qui ne touchaient pas directement, il est vrai, à la règle de la foi et des mœurs), combien d'interprétations que l'on proposait, et qu'un examen plus attentif a dû réformer dans la suite ! Le temps, en effet, emporte les erreurs de l'opinion : mais *la vérité demeure et se fortifie éternellement* (60). Personne ne peut avoir la prétention de comprendre parfaitement un livre, dans lequel saint Augustin (61) lui-même avoue qu'il ignorait beaucoup plus de choses qu'il n'en savait : c'est pourquoi, s'il se présente des difficultés que l'on ne peut résoudre, que chacun s'approprie le sage procédé du même docteur : « Mieux vaut se courber sous des signes, utiles toujours lors même qu'on les ignore, que de s'exposer, par des interprétations inutiles, à embarrasser dans les filets de l'erreur une tête affranchie du joug de la servitude » (62).

Qu'ils suivent avec un respect loyal Nos conseils et Nos recommandations, ceux qui s'occupent de ces sciences subsidiaires ; qu'ils s'efforcent, dans leurs écrits et leur enseignement, d'employer les résultats de leurs études à réfuter les

(60) III Esdr. 4, 38.
(61) Ad Januar. *ep.* LV, 21.
(62) *De doctr. chr.* III, 9, 13.

ennemis de la vérité et à empêcher chez les jeunes gens la perte de la foi ; ils pourront alors se féliciter d'avoir dignement mis leur travail au service des saintes Lettres et d'avoir apporté à la religion catholique le secours que l'Eglise est en droit d'attendre de la piété et de la science de ses enfants.

Tels sont, Vénérales Frères, les avis et les règles que Nous avons cru devoir, selon les besoins du moment, vous donner, avec l'aide de Dieu, sur l'étude de l'Ecriture sainte. A vous maintenant de veiller à ce qu'elles soient gardées et observées avec le respect qui leur est dû : ce sera le moyen de faire briller avec plus d'éclat la reconnaissance que nous devons à Dieu pour cette communicaiton faite au genre humain des oracles de sa sagesse ; le moyen aussi d'en retirer plus abondamment les avantages tant souhaités, surtout pour la formation de cette jeunesse lévitique, qui est l'objet si cher de Notre sollicitude et l'espérance de l'Eglise. Avec un zèle plein d'empressement, employez votre autorité et vos exhortations à ce que dans les séminaires et dans les académies soumises à votre juridiction, ces études se maintiennent justement en honneur et soient toujours florissantes. Qu'elles fleurissent dans une heureuse intégrité, sous la direction de l'Eglise, et en se conformant aux salutaires leçons et exemples des Saints Pères et aux louables pratiques des anciens ; et qu'enfin le cours des temps leur donne des développements qui servent véritablement à la défense et à la gloire de la vérité catholique, établie de Dieu pour perpétuer le salut des peuples.

Quant aux élèves et aux ministres de l'Eglise, Nous les avertissons tous, dans Notre affection paternelle, de n'aborder jamais les saintes Lettres qu'avec un sentiment profond de respect et de piété ; car il est absolument impossible que l'intelligence s'en révèle à eux d'une facon salutaire, comme il en est besoin, s'ils ne sont fidèles à écarter l'arrogance de la sagesse *terrestre* et à exciter saintement en eux l'amour de la sagesse *qui vient d'en haut*. Une fois que, se mettant à son école, l'âme en a reçu la lumière et la force, elle en acquiert une merveilleuse faculté pour discerner et éviter les artifices de la science humaine, pour recueillir les fruits qui sont vraiment solides et les rapporter à l'éternité. C'est par là surtout que l'âme, enflammée d'ardeur et sous l'impression toujours plus forte de l'amour divin, dirigera son élan vers les avantages de la vertu : *Bienheureux ceux qui scrutent ses témoignages, c'est de tout leur cœur qu'ils vont à sa recherche* (63).

Et maintenant, Nous Nous appuyons sur l'espérance du secours d'en haut et, pleins de confiance en votre zèle pastoral, c'est avec toute Notre affection que, comme gage des récompenses célestes et comme témoignage de Notre particulière bienveillance, Nous vous accordons, dans le Seigneur à vous

(63) Ps. XVIII, 2.

Archives diocésa s de Quimper et Léon

tous, et à tout le clergé et le peuple confiés à chacun de vous, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 18 Novembre de l'année MDCCCXCIII, de Notre Pontificat la seizième.

LÉON XIII, PAPE.

NOEL

Au pied de Bethléhem, un peu au-delà de Beit-Saour, dans la plaine même où Booz avait ses champs d'orge et de froment, où Ruth de Moab était venue glaner, des bergers gardaient leurs troupeaux.

Les bergers, en Orient, représentent la classe intime de la population agricole ; ce sont les serviteurs des serviteurs. Le maître du champ ne travaille pas ; il a ses laboureurs, ses ouvriers et les gardiens de ses troupeaux. On les voit, aujourd'hui encore, la tête couverte d'un long voile noir, une peau de mouton sur les épaules, les pieds nus ou chaussés de misérables sandales, une petite massue en chêne ou en sycomore à la main ; ils se relèvent de veille en veille, assis sous quelque rocher, autour de grands feux. Dès les premières pluies, la terre, où plus tard tombera la semence, se couvre d'herbe et de fleurs, et les troupeaux vivent de ces premières pousses.

Or, pendant que ces bergers de Beit-Saour veillaient, une clarté céleste les inonda ; effrayés, ils virent debout auprès d'eux, un ange du Seigneur :

— Rassurez-vous, leur dit-il, je viens vous annoncer une joie qui sera grande pour tout le peuple. Il vous est né, aujourd'hui, un Sauveur, qui est le Christ, le Seigneur, dans la ville même de David. Vous le reconnaîtrez à ce signe : il est enveloppé de langes, et posé dans l'étable (1).

A l'instant même, de grandes voix emplirent le ciel. La multitude des esprits, de concert avec l'ange, louait Dieu et disait : « Gloire à Dieu dans les hauteurs, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté ! » (2)

Le monde divin tressaille à la naissance de Jésus. Rien ne s'accomplit ici-bas qui n'ait été décrété là-haut ; les phénomènes terrestres sont le contre-coup de causes célestes et impénétrables. Tout l'avenir, tout le mystère de ce berceau est dans ces deux mots qui rempliront l'espace et les temps : Gloire et paix, gloire à Dieu, paix à l'homme. Désormais, la terre, qui méconnaissait Dieu, a un fils qui va nous enseigner son nom et établir son règne ; l'humanité, livrée à la loi brutale de la destruction dans la lutte pour l'existence, va connaître la loi de la paix, parce qu'elle sera régie par la loi de l'amour.

(1) Luc, II, 9–12.
(2) Luc, II, 14.

Les anges s'éloignèrent et disparurent dans le ciel ; et les bergers se dirent : — Montons jusqu'à Bethléhem. Allons voir « cette parole qui vient de s'accomplir » et que le Seigneur nous a fait connaître.

Ils vinrent, pressant le pas, et trouvèrent Marie et Joseph et le nouveau-né posé dans la crèche.

En le voyant, ils comprirent ce qui leur avait été dit de l'enfant (1).

Les âmes simples, éclairées de Dieu, ont le regard pénétrant, elles devinent *ce que les sages, avec toute leur philosophie,* ne sauraient entendre. La foi seule connaît Dieu et ses desseins, la raison les discute de haut ; ils lui échappent et l'aveuglent ; elle veut les plier à ses exigences et à ses étroites formules : elle n'aboutit qu'à les nier, le plus souvent, à les défigurer ou à les amoindrir.

Les bergers revinrent à leurs troupeaux et racontèrent ce qu'ils avaient vu, on s'émerveilla de leur récit, et ils glorifiaient et louaient Dieu.....

Le champ des bergers subsiste encore ; les troupeaux y paissent, à la saison d'hiver, comme au temps de Jésus, sous les oliviers, à travers les terres où reverdit le même gazon, où fleurissent les mêmes anémones. Le culte n'a jamais déserté ce lieu où resplendit le premier éclat de l'aube naissante du Christ. Le soir de Noël, les Bethléhémites accourent vers l'église d'Hélène, dont il ne reste que des débris, et dans la crypte à demi-ruinée, ils prient les bergers de Beit-Saour, leurs aïeux, qui furent les premiers apôtres.

(Le Père Didon.)

(1) Luc, II, 15–17.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — Saint-Corentin. — Dimanche soir, l'office commencera à 10 heures. — A minuit, grand'messe, suivie de deux messes basses.

Lundi, 25, jour de Noël, les messes et offices aux heures ordinaires, excepté la dernière messe, qui se dit à 8 h. 1/2. A la grand'messe et aux vêpres, quête pour les Séminaires. Les vêpres se chantent à 2 h. 1/2 ; après vêpres, sermon par Mgr l'Evêque ; bénédiction solennelle du Saint-Sacrement. Le soir, il n'y a pas de réunion.

Saint-Mathieu. — Dimanche, veille de Noël, l'office de la nuit commencera à 11 heures. A minuit, grand'messe, suivie de deux messes basses.

Lundi, fête de Noël, trois messes à partir de 6 heures, trois à partir de 7 h. 1/2, et trois à partir de 9 heures. La dernière de ces trois messes sera la messe solennelle de 10 heures. Les vêpres à 2 h. 1/2, suivies du sermon par M. l'abbé Quéau, aumônier de l'Adoration, et de la bénédiction solennelle du T. S.-Sacrement.

Archives diocésa es de Quimper et Léon

Les instructions et les modèles divers relatifs à la nouvelle comptabilité des Fabriques viennent d'être adressés à l'autorité diocésaine.

Messieurs les Curés et Recteurs seront avisés aussitôt que les différents registres indiqués pourront être mis à leur disposition.

Demain, Samedi des Quatre-Temps, Monseigneur fera une ordination qui comprend 2 prêtres, 12 diacres, 10 sous-diacres et 5 ordinands pour les ordres inférieurs. La cérémonie aura lieu à la Cathédrale et commencera à 8 heures.

La retraite préparatoire a été prêchée aux ordinands par le R. P. Le Guinio, jésuite, de la Résidence de Quimper.

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs :

M. Collober, ancien aumônier du Calvaire de Landerneau, décédé à Huelgoat, le 13 Décembre, à l'age de 58 ans.

M. Labigou, prêtre habitué, décédé à Poullaouen, le 15 Décembre, à l'âge de 55 ans.

Le Centenaire du 11 et du 12 Décembre 1793

A LA CATHÉDRALE DE QUIMPER

Nous sommes quelquefois effrayés en voyant jusqu'où l'homme peut aller loin dans le mal ; mais des actes les plus monstrueux Dieu sait tirer sa gloire. Il y a des défections à notre époque ; c'est incontestable, mais sur bien des points nous valons mieux que nos devanciers ; non seulement nous ne marchons pas dans leurs voies ; nous réparons le mal qu'ils ont fait, et des signes nombreux indiquent déjà que le xx^e^ siècle donnera le plus absolu démenti aux prétendus principes qu'hier encore on appelait immortels. Le doigt de Dieu est là, mais Dieu agit par ses élus, nous devons donc constater la part de l'humanité dans les changements qui nous consolent.

Il y a cent ans, quelques fidèles se cachaient (et il le fallait bien) pour sauver les saintes reliques de nos Patrons ; quelques jours après, se produisaient dans la cathédrale les scènes vraiment infernales que nous avons décrites, et dans cette ville où il y avait tant de citoyens honnêtes, dans cette ville où à l'occasion de la foire de saint Corentin il y avait foule de campagnards, pas un homme ne se leva pour mettre fin aux blasphèmes et aux infamies de Dagorne et de sa bande. J'ai dit, il est vrai, et d'après des documents, que tous les hommes jeunes et valides étaient alors en prison ou à l'armée : mais au temps des Machabées, les vieillards comme Eléazar savaient élever la voix ; sous les persécutions des empereurs romains, ce n'étaient pas seulement les

Sébastien, les Théodore et les Maurice, qui flétrissaient les idoles ; à leur défaut, les Agnès et les Cécile y auraient suffi.

Eh bien ! dans ce xviii^e^ siècle, qui succédait à quinze siècles de liberté religieuse, on savait mourir pour sa foi, mais on ne savait ni imposer silence à l'infamie, ni arrêter la main criminelle ; du moins on ne le sut que dans les armées catholiques de Bretagne et de Vendée.

Nous avions donc, dimanche dernier, à implorer miséricorde pour les crimes d'il y a cent ans, et à gémir sur l'inertie qui pleurait, mais laissait faire.

J'ose dire que la réparation a été à la hauteur de ces épouvantables iniquités.

Le matin, avant la grand'messe, au moment où la procession se mettait en marche, il y eut comme un frémissement dans l'immense foule. Dans son splendide reliquaire apparaissait le Bras de saint Corentin ; c'était la première fois, depuis la translation solennelle du 12 Décembre 1886 ; porté par quatre prêtres revêtus des ornements sacerdotaux, il était entouré de nombreux chanoines en chapes blanches, et suivi de l'Evêque, qui bénissait son peuple.

Il était juste que des honneurs spéciaux fussent rendus, en ce jour, à cette relique vénérée. Sans doute, elle avait échappé aux fureurs des terroristes, mais elle avait été convoitée par eux pour faire un trophée de plus à leurs saturnales ; depuis trois ans déjà, son reliquaire d'argent avait été volé... légalement ; et puis, Dagorne et les siens avaient intentionnellement outragé le patron du diocèse, en choisissant pour leur expédition le jour de sa fête ; donc nous devions saluer avec amour, en ce jour de réparation, tout ce qui nous reste de lui.

A vêpres, foule immense, comme à la messe.

Mais c'est le soir qu'a eu lieu la grande cérémonie expiatoire. La réunion était annoncée pour 7 heures et demie. Longtemps avant le moment fixé, bien des places étaient prises ; 50 prêtres sont présents.

Après le chant du cantique à saint Corentin, M. Rossi, chanoine honoraire, prédicateur du triduum, parle de l'action de Notre-Seigneur dans la société (les deux jours précédents, il avait parlé de l'action du Maître dans l'individu et dans la famille), et il termine en montrant, non sans une émotion profonde et communicative, où put en venir, il y a cent ans, une société sans Dieu. La transformation hideuse de cette admirable église en abattoir, en boucherie, en temple de la Raison et aussi en un amas de ruines pendant deux années entières, dut être comme présente, en cet instant-là, à bien des esprits. Dès que l'orateur a terminé, un chant de saxophone se fait entendre avec accompagnement d'orgue, puis Monseigneur ayant revêtu les ornements épiscopaux, le Saint-Sacrement est apporté sur l'autel, et après le chant du *Pange solemnes*, la procession se met en marche, précédée de la belle bannière de saint Corentin ; les enfants du patro-

Archives diocésa es Quimper et Léon

nage Saint-Joseph et les membres du Cercle catholique portent des cierges et forment deux files interminables ; mais même quand ils s'avancent ainsi, c'est à peine si on remarque les vides qu'ils ont laissés dans la grande nef tant les hommes y sont nombreux ; on y compte beaucoup de soldats et quelques officiers. Il était bon que l'armée fut ici, pour expier par elle-même la participation des soldats du Loir-et-Cher aux scènes de 1793. Dieu aura précieusement recueilli les prières de nos soldats bretons. Ce n'est pas sans grande peine que la procession pénétra les rangs de la foule. Dès qu'elle fut rentrée dans le chœur splendidement illuminé, le chant du *Miserere mei* et du *Parce Domine* succéda au *Pange lingua* et au *Laudate Sion*, puis M. le Curé-Archiprêtre de Saint-Corentin lut, du haut de la chaire, l'amende honorable que nous reproduisons, et qui fut écoutée avec un religieux silence.

Amende honorable prononcée dans la Cathédrale de Quimper, le jour de la fête de saint Corentin, 1893.

Seigneur, nous voici prosternés devant vous pour accomplir l'acte de réparation que nous devons à votre Divine Majesté.

Un siècle s'est écoulé depuis le jour où nos pères, dans une heure d'égarement insensé, commirent la sacrilège profanation dont nous portons le deuil aujourd'hui devant vous.

Cette Eglise Cathédrale, dédiée à la B^se^ Vierge Marie et au glorieux saint Corentin, avait été, pendant de longs siècles, le témoin des joies et des douleurs de nos ancêtres ; le peuple de Cornouaille y avait prié et pleuré, et imploré la miséricorde divine, quand la main du Seigneur le frappait.

Comment ce vieux sanctuaire, si vénéré, fut-il transformé en un lieu de honte et de péché ? Ah ! c'est qu'alors s'accomplissait la parole de l'Apôtre : « Des hommes aveuglés par leur orgueil et séduits par la corruption de leur cœur, oublièrent la gloire du Dieu immortel et offrirent honteusement leurs hommages à la créature. »

O douleur ! qui jamais eût pensé que des chrétiens pussent descendre à un tel degré d'avilissement et de démence ? Au souvenir de ces sacrilèges et surtout de l'horrible profanation de l'adorable Eucharistie, nous ne pouvons que courber nos fronts dans la poussière du temple et répéter la prière du Sauveur crucifié : « Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. » O Dieu, nous implorons votre miséricorde ; pardon pour nos pères coupables, et pitié pour leurs enfants humiliés et contrits.

Oui, pour nous, Seigneur, à qui vous faites la grâce de comprendre le bienfait ineffable de votre présence dans nos églises, nous voudrions glorifier par notre repentir et notre dévouement votre Majesté et votre Amour outragés.

Daignez, ô mon Dieu, agréer, avec nos larmes, le triple hommage de notre hommage de notre Foi, de notre Espérance et de notre Amour.

Oui, Seigneur Jésus, nous vous adorons, nous vous aimons, présent dans la sainte Eucharistie. Nous répétons à notre génération l'invitation que l'Eglise nous adresse dans la solennité du Saint-Sacrement : « Venez, adorons ensemble le Christ-Roi. »

Autour de vous, nous vénérons les ossements sacrés de vos serviteurs et de vos amis, et particulièrement de notre glorieux patron saint Corentin.

En présence de votre Cœur adorable, de Notre-Dame de la Victoire, patronne, et des Saints qui ont été autrefois vos témoins dans nos contrées, nous déposons à vos pieds, Seigneur Jésus, l'humble prstestation de notre fidélité, en disant comme l'Apôtre : « Nous n'irons pas à d'autres qu'à vous. Vous seul avez les paroles de la vie éternelle pour les âmes et pour les nations. »

Chrétiens et Bretons, nous sommes à vous, à la vie et à la mort. Ainsi soit il.

Oui, l'acte de réparation du dimanche 17 Décembre a été accompli, on peut le dire, par toute une ville ; il a produit une impression salutaire et une émotion profonde.

Nous ne disons pas assez en parlant de la ville seule : on sait que le triduum de saint Corentin se donne sous une double forme : cette année c'était le R. P. dom Félix, de l'ordre de saint Benoît, qui prêchait en breton, le matin ; s'appliquant de toute son ardeur à développer la dévotion au Sacré-Cœur et à répandre l'*Apostolat de la prière*, le premier jour il montra que la vie chrétienne découle du Sacré-Cœur de Jésus ; le second jour, qu'elle en découle surtout par l'Eucharistie ; enfin le dimanche, devant un immense auditoire breton, où il y avait des pèlerins venus de points éloignés, il montra comment saint Corentin a établi dans notre pays cette vie surnaturelle du chrétien, et comment il en a été lui-même rempli dans une large mesure.

C'est avec bonheur que nous avons vu un moine quimpérois travailler dans le champ d'action du glorieux patron, qui compte parmi les gloires de l'ordre monastique.

L'école sans Dieu et le péril social. — A l'occasion de l'attentat du Palais-Bourbon, les journaux catholiques, comme c'est leur devoir, ont dénoncé une fois de plus le danger que font courir à la société les écoles sans Dieu. Les feuilles anti-cléricales protestent — il fallait s'y attendre, — mais en raisonnant à côté de la question ou en dénaturant la pensée de leurs adversaires.

« Les attaques de la presse réactionnaire, disent-elles, sont d'autant moins justifiées, que l'éducation cléricale ne préserve nullement de la contamination révolutionnaire »... C'est ainsi qu'un avocat, devenu, paraît-il, professeur d'anarchie, « a été élevé chez les Jésuites », et la mère de Vaillant (l'auteur du dernier attentat) aurait déclaré que son fils a fait ses études chez les Frères.

Nous ne le contestons pas ; mais cela ne prouve rien contre notre thèse. Aussi bien, jamais « les cléricaux » n'ont prétendu que le fait d'être élevé dans une école primaire chrétienne était une garantie absolue que l'on ne deviendrait pas un scélérat ; jamais ils n'ont pensé que l'éducation que l'on peut y recevoir dominerait, dompterait, transformerait toutes les natures, même les plus rebelles, même les plus perverses ; jamais ils n'ont espéré que les fruits de cette éducation subsisteraient toujours, chez tous les enfants qui l'auraient reçue, et qu'ils résisteraient à tous les entraînements et, en particulier, aux doctrines néfastes des jour-

Archives diocésa es de Quimper et Léon

naux anti-religieux qui les montent contre leurs anciens maîtres et en font des rénégats : et nous savons très bien que les rénégats de la religion peuvent se jeter dans les pires excès.

Donc, nous n'attribuons pas le forfait de tel ou tel criminel à l'éducation qu'il a reçue dans son enfance, à moins que l'étude impartiale des faits ne nous impose cette conclusion.

Mais nous affirmons qu'avec les écoles sans Dieu l'on fait un peuple sans morale solide et efficace. La pratique de la morale exige le sacrifice et l'on n'accepte le sacrifice, que si l'on en reconnaît l'obligation. Or, en détruisant la croyance en Dieu, on supprime le législateur et, par là même, on enlève à la loi son autorité et sa sanction. Les prescriptions de la morale ne sont plus qu'une gêne, et les supporter une duperie. Les déshérités de toute espérance en un autre et meilleur monde arriveront fatalement à vouloir jouir en celui-ci et, s'ils ont le mauvais lot, à employer tous les moyens « pour réparer les injustices du sort. »

Où Dieu n'est pas, il n'y a plus que le désordre, dans la société comme dans les consciences. Nous sommes entre les mains d'une secte qui veut gouverner sans Dieu ; elle n'y réussira pas, et tôt ou tard, il faudra bien aller chercher où se trouve le principe nécessaire de l'ordre.

Ils sont fous, ceux qui ont proclamé la science la grande civilisatrice. La science *seule* apprend à faire des bombes avec des explosifs redoutables ; elle arme les violents contre les pacifiques. La science, pour être civilisatrice, doit être au service de la vertu.

Or, il n'y a pas de vertu possible, dans la masse, sans la religion. Cette digue rompue, les mesures matérielles de protection et de répression — toujours nécessaires d'ailleurs — deviendront de plus en plus insuffisantes.

Voilà ce que nous disons, voilà ce qui est la vérité, voilà ce qui est la condamnation de ceux qui ont le plus travaillé à rompre la digue, les francs-maçons, auteurs des lois scolaires.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — S. S. le Pape Léon XIII a fait exprimer au gouvernement français, par l'intermédiaire de Mgr Ferrata, nonce apostolique à Paris, les sentiments de réprobation que lui a fait éprouver l'attentat du 9 Décembre contre la Chambre des députés, et l'expression de sa profonde sympathie.

***

Dimanche, 17 Décembre, le Saint-Père a célébré la messe dans la Basilique de Saint-Pierre, en présence de douze mille personnes environ, appartenant surtout aux Associations catholiques de Rome.

Une adresse a été lue par le prince D. F. Massimo, président de la Fédération de ces mêmes Sociétés.

Le Saint-Père a répondu quelques mots, puis il a fait lire par Mgr Radini-Tedeschi un discours que nous résumons :

« Béni soit Dieu, dit Sa Sainteté, qui, au milieu de tant de persistantes séductions, vous maintient fidèles dans la profession de la foi, conformément à l'éloge que l'Apôtre S. Paul a fait de vos ancêtres.

« Du reste, c'est avec justice que Rome manifeste un spécial attachement à Pierre, qui vit et gouverne toujours en ses successeurs. A Pierre et à ses successeurs elle doit, en effet, une vie nouvelle, grâce à laquelle elle domine partout où existe une âme croyante, espérant dans le divin Rédempteur.....

« Devenue, par un privilège unique, la ville éternelle, Rome chrétienne a fait resplendir au milieu des nations la vraie civilisation.

« Si l'Italie et toute l'Europe n'ont pas sombré dans les ténèbres et les misères de la barbarie, elles le doivent à la Rome papale, qui exerça un salutaire arbitrage entre les princes et les peuples, établit d'innombrables œuvres charitables, favorisa les lettres et les sciences.....

« C'est un outrage que de vouloir enlever à Rome ce diadème, dont Jésus orna son front par la main de saint Pierre. Restez donc les vaillants défenseurs des grandeurs de Rome, les soutiens des droits du Saint-Siège ; gardez une foi vive et un ardent amour envers le Sauveur du monde, qui a voulu faire de Rome le centre de son empire. »

Le visage du Pape était rayonnant. Sa santé ne laisse rien à désirer.

Rennes. — Monseigneur l'Archevêque de Rennes vient de communiquer à M. le Doyen du vénérable Chapitre métropolitain une Lettre de S. E. le cardinal Rampolla, Secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, en date du 24 Novembre 1893.

Aux termes de cette Lettre, MM. les Chanoines de l'Eglise métropolitaine de Rennes sont désormais autorisés à porter, comme costume de chœur, en même temps que la mosette, le rochet orné de dentelle. (*Semaine* de Rennes).

Vannes. — A Vannes, comme dans plusieurs autres villes, la Société de la Croix-Rouge a eu la pieuse pensée de faire célébrer un service solennel pour le repos de l'âme de son illustre président, le maréchal de Mac-Mahon. La cérémonie, présidée par Monseigneur l'Evêque, a eu lieu le 1er Décembre.

Après la messe, M. l'abbé Duparc, professeur au Petit-Séminaire de Sainte-Anne, a prononcé l'éloge funèbre du grand soldat, dont la mort a mis la France en deuil.

Nous regrettons de ne pouvoir donner qu'un court extrait de cet éloquent discours. Voici la fin de la péroraison qui est particulièrement saisissante :

« Quand l'Irlande perdait un de ses fils, elle déposait dans son

Archives diocésaines de Quimper et Léon

cercueil, sous la croix chrétienne, l'épée qui avait été l'instrument de ses exploits.

Et voici comment elle exprimait, dans ses chants populaires, le sens de cette cérémonie.

Nous le répéterons au nom de Dieu et pour la France :

« Mettez à ses côtés son glaive. Il l'a trop bien servi, pour ne pas reposer, sans brèche et sans souillure, dans le fourreau auprès du brave que la mort n'a pas vaincu.

« Mais ne l'y laissez pas longtemps dormir sans gloire ; car il porte en son acier la victoire et la vie.

« Si quelque indigne tente de le ravir pour des entreprises téméraires, qu'il s'échappe irrité et retourne, chaste et libre, à la tombe.

« Mais si une main généreuse, accoutumée aux victoires pour la patrie, vient pieusement le prendre au flanc du héros, qu'il sorte du fourreau sombre pour répondre, prompt comme l'éclair, à l'appel du peuple et de la liberté ! »

Messieurs, par la grâce de Dieu et pour la France, ainsi soit-il !

La foi dans l'armée. — A Saint-Malo, ces jours derniers, Mme Rivière, femme du colonel du 47e de ligne, succombait aux suites d'une chute dans le port.

Au nom des officiers du régiment, M. de Soyer, lieutenant-colonel, a écrit au colonel Rivière une lettre touchante où nous lisons :

« Nous n'essayerons pas de vous parler de consolations humai-
« nes : il n'y en a pas pour une pareille perte ; c'est en Dieu seul,
« mon colonel, que vous trouverez la force et le courage qui vous
« sont nécessaires. »

Bien pensé et bien dit, Messieurs du 47e. Et nous ne nous permettons pas de vous féliciter. Nous savons bien que l'armée française reste fidèle à la foi chrétienne ; et nous nous unissons à vous de tout cœur pour répéter qu'il n'y a de véritable force et de véritable courage que ceux qu'on trouve en Dieu.

(La Croix.)

La légende de Perrinaïc. — Elle s'écroule définitivement, faute de fondements.

M. de la Borderie — dont nous avons donné la lettre dans un de nos derniers numéros, — l'appelle une *mystification*, et Renan, lui-même, dans une lettre reproduite par le *Moniteur des Côtes-du-Nord*, le 26 Novembre dernier, la caractérise de *chimère*.

Allons, c'est entendu. Si le besoin d'une statue se fait sentir sur le Ménez-Bré, qu'elle s'élève à la gloire de notre poétique saint Hervé !

(Semaine de Saint-Brieuc.)

L'alcoolisme. — Mgr l'Evêque de Saint-Brieuc et Tréguier vient d'adresser aux fidèles de son diocèse une très remarquable

lettre pastorale instituant l'association des « apôtres de la tempérance. » Il y a quelques semaines, le cardinal Thomas traitait le même sujet.

Mgr Fallières s'élève avec une plus grande force contre le vice honteux de l'ivrognerie. Il emprunte à saint Paul les flétrissures et les anathèmes que le grand apôtre adressait aux intempérants de Corinthe. Il cite ensuite plusieurs passages de la lettre du cardinal Thomas, puis il ajoute :

« Mais il ne suffit pas de gémir, il faut agir.

« Les apôtres ont converti le monde : soyons des apôtres ; organisons et étendons notre apostolat.

« Que dans chaque paroisse il se forme, par les soins du curé ou recteur, un groupe d'hommes et de femmes qui s'engageront à combattre par tous les moyens en leur pouvoir, le vice de l'ivrognerie et le fléau de l'alcoolisme.

« Le groupe paroissial des *apôtres de la tempérance* sera constitué, dans chaque paroisse de notre diocèse, dans le courant du prochain mois de Janvier.

« Il se réunira, quatre fois chaque année, sous la présidence du pasteur ou du vicaire par lui délégué, le dimanche après les vêpres, au presbytère.

« La réunion aura pour objet d'examiner : 1° la situation de la paroisse au point de vue de l'ivrognerie et de l'alcoolisme ; 2° les causes du mal ; 3° les moyens d'y remédier. La première réunion aura lieu, le premier dimanche de Février.

« Dans les chefs-lieux de canton, le groupe des apôtres de la tempérance étendra sa sollicitude au canton tout entier, et c'est pour cela que les groupes paroissiaux, par le soin des recteurs, transmetteront le procès-verbal de chacune de leurs réunions, au Doyen du canton.

« Celui-ci rédigera, d'après ces procès-verbaux, un rapport cantonal qu'il adressera, au cours du mois de Décembre, au Comité diocésain.

« Le Comité diocésain sera établi, dans notre ville épiscopale, au Grand-Séminaire. Il aura pour mission d'imprimer à l'œuvre une direction vigoureuse et constante, et de rédiger les règlements de détail, dont l'expérience aura démontré l'utilité. Il aura pour président l'Evêque ; le Supérieur du Grand-Séminaire en sera le vice-président ; il sera composé des Supérieur et Directeurs du Grand-Séminaire, des Archiprêtres, et d'un certain nombre de laïques, qui seront désignés plus tard.

« Tous les ans, un rapport sur la situation de l'Œuvre sera publié par le Comité diocésain. Ce sera le devoir de tous les honnêtes gens de concourir au mouvement de salutaire réforme qui, nous l'espérons, va se produire, et qui peut nous sauver, s'il est général. »

Tonkin. — Nous empruntons à une correspondance de *l'Univers*, les intéressants détails qu'on va lire, sur la situation religieuse au Tonkin :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« Il y a quinze ou seize ans que s'est manifesté dans la population indigène un mouvement extraordinaire de conversion au catholicisme ; ce n'étaient plus, comme autrefois, des conversions isolées : des villages entiers ou des parties de village demandaient à étudier la religion. La conquête du Tonkin par la France, malgré bien des fautes de nos gouvernants, a d'abord accéléré plutôt que retardé ce mouvement. Dès le principe, les mandarins firent tous leurs efforts pour l'enrayer ; mais jusqu'à ces dernières années, malgré les mandarins, les conversions ont continué, si bien que le nombre des païens baptisés dans ces quinze dernières années doit s'élever (*dans la seule Mission du Tonkin occidental*) à une soixantaine de mille.

« Les mandarins annamites, de plus en plus effrayés de ces résultats, qui ne tendent a rien moins qu'à faire du Tonkin une nation toute française de cœur, ont résolu de tenter un effort suprême pour arrêter les conversions. Leur tactique est bien simple : persécuter ouvertement la religion catholique n'est plus chose facile ; ils se contentent donc de faire la guerre, mais une guerre acharnée, à tous les Annamites qui se sont convertis récemment ou qui manifestent l'intention de se convertir au catholicisme. Qu'il s'agisse d'impôts, de corvées, de procès ou de différends quelconques entre catholique et bouddhiste, invariablement le catholique est condamné à la peine la plus forte possible. *Légalement*, on ne s'occupe pas de la religion du condamné ; *en fait*, c'est toujours le chrétien qui est frappé *parce qu'il est chrétien*. La chose est si évidente, que si un chrétien renonce solennellement à sa foi, alors c'est juste le contraire qui arrive ; avant son apostasie, c'était un criminel, mais après, il est plus blanc que la neige. Cette tactique est si habile, que les mandarins ont réussi à convaincre la plupart des résidents que les chrétiens étaient les plus mauvais sujets du Tonkin.

« La presse gouvernementale au Tonkin a commencé une campagne en règle contre les missions et les missionnaires, juste au même temps que les mandarins accentuaient plus ouvertement que jamais leur parti pris de donner toujours tort aux catholiques tonkinois.

« Vous ne sauriez vous faire une idée des résultats déplorables, au double point de vue catholique et français, de cette double campagne. Les conversions sont devenues plus rares ; les mandarins, usant tour à tour de promesses et de menaces, ont même décidé quelques nouveaux convertis à retourner au bouddhisme. Etant données la timidité des Annamites, la mobilité de leur caractère, ces défections n'ont rien de bien étonnant, d'autant plus qu'elles se produisent parmi des gens n'ayant encore qu'une notion assez vague de la religion catholique, et qu'une foi encore bien chancelante. Les mandarins annamites déploient une telle habileté, une telle fourberie pour arriver à leurs fins, que de plus grands malheurs sont encore à craindre. »

BIBLIOGRAPHIE

La jeune fille chrétienne dans la famille et la sooiété, ouvrage dont le texte est parsemé de traits édifiants, comparaisons saisissantes, venant confirmer les vérités qui y sont développées, par un ancien aumônier de communauté, 3 vol. in-8, Lyon, Emmanuel Vitte, 3, place Bellecour. Prix : **10 fr. 50.**

« Votre ouvrage *La Jeune fille chrétienne dans la famille et la société*, « écrit Mgr Germain, évêque de Coutances, répond à l'un de nos plus impé« rieux besoins ; il est éminemment actuel. »

Librairie TÉQUI, 33, rue du Cherche-Midi, Paris.

Mémoires d'un Instituteur, par Lucien THOMIN, in-12. Prix : **2** francs.

Les Mémoires d'un Instituteur sont à recommander ; on trouvera dans cette lecture un honnête délassement et de beaux exemples à imiter.

ÉTUDES RELIGIEUSES, PHILOSOPHIQUES, HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES, *Revue mensuelle publiée par des Pères de la Compagnie de Jésus.*

Sommaire de la livraison du 15 Décembre 1893

I. Lettre encyclique de N. S. P. le Pape Léon XIII sur les Études d'Écriture Sainte. — II. Les Capitulations et les Congrégations religieuses en Orient, P. J. BURNICHON. — III. Les temps nouveaux. Les apôtres de la jeunesse, P. H. MARTIN. — IV. Récents débats théologiques en Angleterre. L'évolution du dogme et la libre croyance au feu de l'enfer, F. TOURNEBIZE. — V. Excursion archéologique, G. SORTAIS. — VI. L'œuvre musicale de Gounod, E. SOULLIER. — VII. Mélanges et critiques : Les *Trophées* de M. de Hérédia et la poésie de notre époque, V. DELAPORTE. Les tremblements de terre, M. DECHEVRENS. Quelques publications sur l'histoire religieuse du dix-septième et du dix-huitième siècle : Chanoine DIDIO, *Querelle de Mabillon et de Rancé*. — P. BÆUMER, *Johannes Mabillon*. — E. DE BROGLIE, *Montfaucon et les Bernardins*. — A. LE ROY, *France et Rome* (1700-1715), J. BRUCKER. — Un évêque sous le second Empire. Mgr de Miollis. A propos d'un ouvrage nouveau, H. CHÉROT. — *Saint Paul, ses Missions*, par l'abbé Fouard. Note rectificative. — VIII. Tableau chronologique des principaux événements. — Table du tome LX.

Les monuments historiques, la législation qui les concerne, par M. l'abbé TÉPHANY. **Les Menses épiscopales,** par le même. — Chez l'auteur.

Dans son numéro de Juin 1880, le *Canoniste* annonçait, avec les éloges mérités, le *Guide pratique de l'administration temporelle des paroisses*, par l'éminent doyen du Chapitre de Quimper ; or, deux brochures qui peuvent être considérées comme les annexes ou les compléments de cet ouvrage, viennent d'être publiés par le même auteur. Nous nous faisons donc un devoir d'en signaler l'apparition.

Les deux questions traitées dans ces opuscules ne manquent ni d'importance ni d'actualité : elles tendent à la conservation des monuments et des biens de l'Eglise ; elles viennent éclairer les personnes qui auraient pour

Archives diocésaines de Quimper et Léon

mission ou de préserver de la spoliation les menses épiscopales ou de veiller à la conservation de nos plus célèbres monuments religieux. Tous les moyens légaux auxquels on devrait recourir pour prévenir ou empêcher la dégradation des édifices ou la spoliation des biens, sont indiqués avec cette clarté et cette précision qui caractérisent le docte écrivain.

M. Téphany connaît très bien et apprécie fort sainement la jurisprudence civile sur tous les points qu'il expose ; aussi pourra-t-on se servir des brochures indiquées comme d'un guide sûr dans la matière. Nous conseillons donc d'adjoindre à l'ouvrage principal, indiqué plus haut, les deux opuscules que nous nous plaisons à recommander. E. G.

Les personnes atteintes de maux d'estomac anciens, celles dont les digestions sont difficiles ou douloureuses voient en quelques jours les malaises disparaître, l'appétit devenir plus vif et la constipation cesser par l'emploi du Charbon du Dr Belloc, approuvé par l'Académie de médecine de Paris.

Le Charbon de Belloc se vend en poudre et en pastilles dans la plupart des pharmacies de tous les pays.

Capsules Guyot (véritables), 19, Rue Jacob, Paris — Bronchites Chroniques, Asthmes, Catarrhes, Rhumes opiniâtres. Prix 2 fr. 50 le flacon. Dans toutes pharmacies.

Spécialité de Vêtements et Articles pour MM. les Ecclésiastiques

Jean BERNARD, Tailleur

Successr de son beau-frère A. LE CLEC'H, Fils, Fournisseur du Grand-Séminaire,
16, au bourg de Kerfeunteun, 16, près Quimper.

AVIS

Messieurs CHRISTOFLE & Cie ont l'honneur de faire connaître aux nombreuses personnes qui savent apprécier la supériorité de leurs Couverts et Orfèvrerie, que leur seul représentant à *Quimper* est M. GUIBOURG, horloger bijoutier, *6, quai du Parc,* qui a son assortiment au complet.

N. B. — M. Guibourg, notre représentant, enverra gratuitement, à toute personne qui en fera la demande, un Album complet qui restera sa propriété.

Ancn Cabinet TONNENS **E. LEFÈVRE** Ancn Cabinet TONNENS

CHIRURGIEN-DENTISTE

DU LYCÉE DE QUIMPER ET DE COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES DU FINISTÈRE

Visible tous les jours, les mardi et vendredi exceptés

5, rue de la Mairie, à QUIMPER (près la place Saint-Corentin).

DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES

Réparation immédiate de tous les Appareils dentaires

Prix spéciaux pour Messieurs les Séminaristes

Clinique gratuite pour les indigents tous les jours, de 8 à 10 heures.

PHTISIE BRONCHITES, TOUX, CATARRHES
Guérison par l'Émulsion Marchais, de LA ROCHELLE.

LIBRAIRIE R. LE GALL, QUIMPER

Grand choix de LIVRES et ARTICLES pour **ÉTRENNES**

Papier pour Crèche de Noël.

ABONNEMENTS A TOUS LES JOURNAUX

ORNEMENTS D'ÉGLISE

VÊTEMENTS Ecclésiastiques — **JODELAIS, Jeune**
20, RUE VERDELET (ancne rue des Ursulines), Quimper
Fournisseur du Grand-Séminaire

CABINET DEBRAY

Cabinet dentaire et Atelier de fabrication et de réparation, *2, rue Astor* (près la Halle), *à Quimper.*

M. F. PÉZIEUX, Chirurgien-Dentiste diplômé, est tous les jours, à la disposition des clients, à l'exception du vendredi.

M. HÉLOT *est visible tous les jeudis.*

Dents artificielles, systèmes français et américains. Réparation immédiate de tous les appareils dentaires. — *Prix modérés.*

On trouve chez l'auteur : « *Aux Mères de Familles* », par F. PÉZIEUX, 2, rue Astor (près la Halle), à Quimper.

CATAPLASME L. VAUTHIER RÉSOLUTIF et ANTISEPTIQUE — Guérison rapide et certaine des Panaris, Anthrax, Abcès, Maux blancs, Furoncles, Phlegmons et en général de tous les foyers purulents. Ulcérations variqueuses. — *NOMBREUSES ATTESTATIONS.* L. VAUTHIER, 16 bis, 96, R. Ch.-min-Vert, Paris.

Maison de Confiance

Le succès obtenu les années précédentes par les Vins de Touraine et du Cher vendus par notre intermédiaire nous a encouragés à offrir les Vins de 1893 aux Prix suivants :

Vins de Touraine, rouges ou blancs..	85'	La pièce de 225 lit. franco de port et de droits en gare de l'acheteur
Vins des Côtes du Cher —	95'	
Vins du Château de Montrésor —	100'	
Vins Vieux de Chinon, Vouvray, etc.	120 à 180'	

(*Comme Echantillons, nous expédions 16 litres d'un de ces derniers Vins, logés et franco, contre remboursement de 20 francs*).

Nous recommandons spécialement les Vins du Château de Montrésor, un des crus les plus renommés de la Touraine, dont nous avons acheté toute la récolte. Sur demande nous faisons expédier directement du Château avec son estampille.

S'adresser à MM. GUÉRIN, Châteauroux (Indre)

« *MM. Guérin sont les fils de* M. Louis Guérin, ancien éditeur religieux *de Bar-le-Duc, et les neveux de* Mgr Paul Guérin, camérier de S. S. Léon XIII, *c'est dire que les lecteurs auxquels nous les recommandons vivement, peuvent avoir en eux toute confiance.* »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

On doit recommander aux capitalistes désireux d'augmenter leurs fonds et seurs revenus la lecture de **La Bourse pour tous**, journal qui est dans ta vingtième année d'existence, et dont les conseils, avantageux à suivre sont oujours inspirés par la prudence.

Les bureaux de **La Bourse pour tous** sont à *Paris, 27, boulevard Poissonnière.*

Le prix d'abonnement à cette utile publication est de **1 franc** par an.

MALADIES des YEUX La **POMMADE JAUNE CHEVRIER** est employée avec le plus grand succès dans les *ophtalmies*, les *rougeurs de paupières*, le *larmoiement*, etc. — Le Pot 2 fr. 50 ; *franco de port*, 2 fr. 80. Pharmacie **CHEVRIER, PARIS, 21, Faubg Montmartre** et dans toutes Pharmacies.

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

AUX PERSONNES ANÉMIQUES ET CONVALESCENTES

Le Peptonate de fer découvert par M. MAURICE ROBIN en 1881, alors qu'il était interne dans les Hôpitaux de Paris, est un sel ferrugineux résultant d'une combinaison particulière de la Peptone avec le Fer. C'est grâce à cette combinaison que le **FER ROBIN** ou **PEPTONATE DE FER ROBIN** en gouttes concentrées, admis dans les Hôpitaux de Paris, est inoffensif pour la muqueuse de l'estomac et pénètre directement dans le sang. Il est prescrit par le corps médical, particulièrement à ceux des anémiques ne pouvant supporter aucune préparation ferrugineuse. Le traitement revient a 0 fr. 10 c. par jour. — Se trouve dans toutes les Pharmacies. Se defier des imitations et contrefaçons. Exiger la signature *ROBIN* et la marque (un lion couché entouré de médailles).

Envoi franco contre mandat de 4f 50 adressé à **M. ROBIN, 13, rue de Poissy, PARIS**

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Epiciers.* — Se défier des imitations.

Thé de Chine LE DÉLICIEUX *exclusivement composé de THÉS NOIRS de qualités supérieures.* CHEZ Eugène THIBAULT, *importateur*, NANTES.

ESSERP

Pour Copier et Imprimer Soi-même, sans apprentissage, 1 à 10,000 Exemplaires, Ecriture, Dessins ou Caractères d'Imprimerie - RAGUENEAU, RUE JOQUELET 8, *(près la Bourse) Paris.*

Expériences Publiques - Envoi des Spécimens Francs.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

8e ANNÉE. Vendredi 29 Décembre 1893. N° 52.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMERO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Avis aux abonnés ; Apostolat de la Prière.

II. Chronique du diocèse : Noël à Quimper ; Nominations de Chanoines honoraires ; Ordination du 23 Décembre 1893 ; Exploiteurs de scandale ; Avis ; Congrès catholique de Saint-Brieuc ; La comptabilité des Fabriques.

III. Nouvelles du monde catholique : Rome ; L'autorité du Pape ; France et Russie ; Médailles accordées à deux religieuses ; Rouen ; Phénomène incompréhensible ; Naples.

IV. Bibliographie.

V. Annonces et Avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 31 Décembre. — S. Silvestre, pape. Double, blanc. — A la Messe, mémoires du Dimanche et des 4 Octaves.

Vêpres du Suivant, sans mémoire.

Lundi, 1er Janvier 1894. — Circoncision de N. S. J. C. — Double de 2e classe, blanc.

Mardi, 2. — Octave de s. Étienne. Double, rouge.

Mercredi, 3. — Octave de s. Jean l'Evangéliste. Double, blanc.

Jeudi, 4. — Octave des saints Innocents. Double, rouge.

Vendredi, 5. — Vigile de l'Epiphanie. Semi-double, blanc.

Samedi 6. — EPIPHANIE DE N. S. J. C. Double de 1re classe avec Octave privilégiée. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Clohars-Fe[illegible]snant..... 31 Décembre 1893.
Châteaune[illegible] ..... 1er, 2, 3, 4, 5 et 6 Janvier 1894.

Mission recommandée : LAMPAUL-PLOUARZEL, du 7 au 21 Janvier 1894. Président, la 1re semaine : M. LE DUC, chanoine honoraire, Curé-archiprêtre de Morlaix.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

AVIS AUX ABONNÉS. — *Les souscripteurs dont l'abonnement est à échéance du 1er Janvier, et qui désirent continuer à recevoir la* Semaine religieuse, *sont priés de faire parvenir à* l'Administration les 6 francs *du renouvellement, à moins qu'ils ne préfèrent le recouvrement par la poste, avec addition de 50 centimes pour les frais.*

Nous rappelons également, afin de prévenir toute erreur ou tout retard, que tout ce qui regarde l'Administration *doit être adressé* directement *à M. de Kerangal, imprimeur, 18, rue des Boucheries. M. Rospars est uniquement chargé de la* Rédaction.

Apostolat de la Prière

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Janvier 1894, présentée par Son Em. le Cardinal Vicaire et bénie par S. S. Léon XIII : L'ŒUVRE DE L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE. *(Année jubilaire de sa fondation : 1844-1894).*

Après une première et longue étape, le voyageur aime à jeter un coup d'œil en arrière pour se rendre compte du chemin parcouru. Nos chers Associés, qui personnifient en ce moment la grande Œuvre de l'Apostolat de la Prière, se plairont, nous n'en doutons pas, à faire de même, au début de cette cinquantième année de notre marche en avant. Ne le doivent-ils pas, d'ailleurs, afin de rendre grâces à la divine Bonté, qui n'a cessé — ils le savent par expérience — de combler notre Œuvre des « bénédictions de sa douceur ? »

Ils le doivent, ensuite, afin de s'encourager par le souvenir de ce qu'ont déjà fait, durant cinquante ans, leurs vaillants compagnons d'armes. Cette marche en avant d'un demi-siècle est, en effet, à proprement parler, une *campagne,* ou expédition guerrière. Dans les cadres de la sainte Eglise militante, les Associés si nombreux de l'Apostolat forment en quelque manière un corps d'armée, que leur chef suprême, le Pontife romain, a daigné plus d'une fois qualifier de *corps d'élite,* et auquel chaque mois, ou plutôt chaque jour, il veut bien donner lui-même le *mot d'ordre.* Et, de fait, toutes les œuvres de nos journées ne sont-elles pas offertes au Cœur de Jésus, selon les *Intentions générales* expressement approuvées et bénies par le Saint-Père ?

Or, quelles sont nos armes, dans cette campagne ? C'est le zèle puisé à sa source, dans le cœur même de Jésus ; c'est la prière et l'action apostolique, la Communion fréquente et réparatrice, la dévotion pratique au Sacré-Cœur : armes admirablement trempées et qui, d'elles-mêmes, seraient invincibles. Mais ces armes que nous fournit notre Œuvre, chacun de nous a-t-il, jusqu'à ce jour, su les manier avec une dextérité suffisante ? Et n'est-il pas bon et utile pour nous tous, en cette année jubilaire, d'étudier la première

période de notre histoire, afin de nous humilier, au besoin, par l'aveu sincère et salutaire de ce qui, peut-être, nous a manqué dans la lutte ? Chevaliers du Christ, n'est-il pas nécessaire de nous instruire davantage, par cette étude, dans la tactique que le divin Chef réclame de ses soldats ?

Il nous faut enfin, arrêtant les yeux de notre cœur devant nous et au-dessus de nous, considérer plus attentivement que jamais, durant ce jubilé de douze mois, l'idéal sublime que poursuit notre Œuvre : ce *règne du Cœur de* Jésus, objet de nos prières et de nos labeurs. Il est si ravissant, si plein de charmes, cet idéal, même ici-bas, dans une âme pleinement fidèle, dans une famille vraiment chrétienne, chez un peuple tout à fait catholique et dont Jésus, par son amour et son Cœur, est l'unique Roi !

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les autres intentions pour lesquelles vous vous immolez sans cesse vous-même sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour cette Œuvre de l'Apostolat de la prière qui est si bien la vôtre, afin que les grâces dont vous la comblez, depuis cinquante ans, nous soient un gage de celles que vous lui réservez dans l'avenir, si nous sommes fidèles.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

La belle et touchante fête de Noël a été célébrée dans les paroisses de Quimper avec la plus grande piété. Les communions ont été plus nombreuses que jamais ; à tous les offices du jour et de la nuit, les églises étaient pleines de fidèles, accourus pour adorer l'Enfant-Dieu, à l'imitation des bergers de Bethléem.

A la Cathédrale, Mgr l'Evêque officiait pontificalement. A l'issue des Vêpres, Sa Grandeur est montée en chaire, et, devant un immense auditoire, avide de l'entendre, a développé cette parole de l'Apôtre « Que Dieu garde vos intelligences et vos cœurs. » Il a montré en termes éloquents qu'en dehors du Sauveur Jésus il n'y a dans ce monde, que désordre, haine et barbarie. Notre Seigneur Jésus-Christ a apporté à la terre la vraie lumière pour les intelligences et la pure charité pour les cœurs. En dehors de Lui, pas de civilisation, pas de véritable grandeur. Il faut donc s'attacher à Lui de plus en plus, et remettre son nom divin en tête de nos lois, et au frontispice de nos écoles et de nos universités. Là est le salut.

Nominations de Chanoines. — Monseigneur vient de nommer Chanoines honoraires de sa Cathédrale :

MM. Guillauma, curé de Taulé ;
Cariou, curé de Landivisiau ;
Billon, curé de Plabennec ;

Archives diocés[illegible]e de Quimper et Léon

MM. Milin, curé de Lambézellec ;
Monfort, curé de N.-D. du Mont-Carmel, Brest ;
Madec, curé de Pont-l'Abbé ;
Troussel, curé de Saint-Sauveur de Brest ;
Pouliquen, recteur de Plomelin ;
Abgrall, aumônier de l'Hospice, à Quimper.

Nous offrons nos bien cordiales félicitations aux nouveaux Chanoines, dont la nomination sera accueillie avec bonheur dans le diocèse, par les prêtres et par les fidèles.

Nous sommes particulièrement heureux de trouver dans la liste le nom de notre ami M. Abgrall, le sympathique architecte, bien connu par les églises et maisons d'écoles qu'il a construites, et surtout par la bonne grâce avec laquelle il est toujours disposé à mettre son talent au service de ses confrères.

Par décision de Monseigneur :

M. Jacob, maître d'études à Pont-Croix, est nommé vicaire à Landudal.

Ordination du 23 Décembre 1893.

Prêtres.

MM. Maillet, Jean-Louis, de Tourc'h ;
Madec, Charles, de Goulien.

Diacres.

MM. Le Vern, Jean-Louis, de Landerneau ;
Floc'h, Yves, de Plourin-Morlaix ;
Bihan, Jean-Marie, de Lambézellec ;
Billant, Nicolas-Marie, de Saint-Urbain ;
Calvarin, Jacques, de Tréouergat ;
Duigou, Georges, de Trégunc ;
Kerisit, Henri, de Goulien ;
Lastennet, Noël, de Poullan ;
Le Berre, Eugène, de Quimper ;
Le Gall, Jean-Claude, de Plougastel-Daoulas ;
Le Menn, Jean, de La Martyre ;
Le Pape, Jean-Marie, de Saint-Martin de Brest ;
Lohéac, Yves, de Spézet ;
Maguet, Jean-Pierre, de Loc-Mélard ;
Moal, Pierre, de Saint-Pol-de-Léon ;
Nicolas, François, de Plouguerneau ;
Pronost, Yves, de Tréflès ;
Toscer, Pierre, de Saint-Sauveur de Brest.

Sous-Diacres.

MM. Tournellec, Jean-Marie, de Lambézellec ;
Bothorel, Pierre, de Cast ;
Fily, Guillaume, de Kernouès ;

MM. Henry, Pierre, d'Edern ;
Jaffrès, Jean-Marie, de Plouvorn ;
Jonqueur, Hamon, de Plouarzel ;
Le Page, Pierre, de Pleyben ;
Salomon, Octave, de Saint-Sauveur de Brest ;
Tanguy, Jean-Marie, de Riec ;
Tanguy, Joseph, de Cléden-Poher.

Exploiteurs de scandale. — Notre-Seigneur disait avec tristesse : « Il est inévitable que des scandales se produisent. ». Il n'a fait d'exception en faveur d'aucune classe d'hommes, Lui qui a permis qu'un de ses Apôtres Le livrât ; Il n'a pas mis à l'abri ceux qui portent sa livrée et, de loin en loin, un de ces faits déplorables qui blessent profondément le cœur maternel de l'Eglise vient attrister les vrais chrétiens, en donnant aux journaux antireligieux l'occasion de satisfaire leur haine.

Or, Jésus ajoutait : « Malheur à l'homme par qui le scandale arrive ! » Cette malédiction divine frappe évidemment d'abord l'auteur même du scandale ; mais elle atteint aussi ceux qui le propagent en le divulguant avec complaisance, qui l'*exploitent* avec une visible satisfaction — et, hélas ! avec une incontestable habileté..... Comme ces faits sont, grâces à Dieu, rares, on les sert par doses savamment graduées. C'est d'abord un « on dit » vague, avec de simples initiales, pour bien mettre la curiosité en éveil et laisser champ libre aux suppositions : puis peu à peu on arrive à préciser, en attendant qu'on entre dans les détails les plus odieux. C'est une besogne où excellent plusieurs journaux de notre département qu'il est de notre devoir de dénoncer.

Sous le prétexte pharisaïque « de venger la morale », ils y portent gravement atteinte, et surtout ils font œuvre de déloyauté et de mauvaise foi. En effet, volontiers ils laissent supposer que les scandales ne se produisent que chez leurs adversaires, alors qu'il est établi par toutes les statistiques qu'ils sont plus fréquents dans les rangs de leurs amis ; mais la presse religieuse, qui se respecte et respecte ses lecteurs, évite autant que possible de remuer cette fange.

Ensuite, ne pouvant tuer la Religion ni l'enseignement chrétien, ils voudraient les avilir, en rendant responsables de la faute d'un malheureux la cause qu'il trahit et l'œuvre qu'il compromet..... Or, il y a moins d'un an, des hommes publics, dont un Ministre jadis élevé aux nues par les journaux en question, étaient convaincus d'avoir trafiqué honteusement de leur mandat et flétris par la Justice du pays. Faut-il rendre solidaires de ces malversations tous les amis politiques et anciens admirateurs du Ministre Baïhaut ?.....

Il y a quelques semaines, le Conseil de guerre jugeait un officier supérieur qui, après de graves indélicatesses, avait déserté... De temps en temps, transpire le nom de quelque misérable qui a vendu, ou essayé de vendre, le secret de notre armement. Qui

Archives diocés[illegible]e de Quimper et Léon

se permettrait, pour ces faits isolés, de mettre en suspicion l'honneur, le patriotisme qui fait la gloire de notre armée et l'orgueil de la France ?

Eh ! bien, si un prêtre — et ce n'est pas présentement le cas — si un congréganiste tombe, qu'on le juge, qu'on le punisse plus sévèrement, nous y consentons, nous le demandons, car nous le reconnaissons doublement coupable ; mais ne prétendez pas nous empêcher pour cela de marcher le front haut, entendez-le. Sur douze membres du collège apostolique, il y eut un traître ; mais les onze autres ont été martyrs, et l'Eglise a triomphé : personne aujourd'hui n'a le droit de lui reprocher des faits qu'elle réprouve la première, ni de rendre les apôtres fidèles responsables de la trahison d'un Judas.

L. R.

Avis. — Le R. P. Lambert, prêtre du S. Sacrement, prépare en ce moment une biographie de M. l'abbé Edouard Le Guillou, mort professeur au collège de Lesneven. Les personnes qui auraient entre les mains des lettres ou d'autres écrits de M. Le Guillou, ou qui pourraient fournir des renseignements le concernant, sont priées de les communiquer à M. l'abbé Livinec, économe du Grand-Séminaire de Quimper.

Congrès catholique de Saint-Brieuc. — *Œuvres de Saint-Vincent-de-Paul.* — M. le Président. — M. Fournier, de Brest, peut-il nous entretenir de la Conférence de Saint-Vincent de Paul ?

On a beaucoup parlé de la difficulté de trouver des hommes d'œuvres. Ils sont tout trouvés dans les conférences de Saint-Vincent de Paul ?

M. Fournier. — Nous avons des hommes de toutes les professions.

M. le Président. — Ne trouvez-vous pas les éléments pour toutes les différentes œuvres, dans vos conférences ?

M. Fournier. — Nous les trouvons, en effet.

M. le Président. — Vous avez, dans le diocèse de Saint-Brieuc, quatre cents membres actifs ou honoraires de Saint-Vincent de Paul. Ne pourraient-ils pas être employés à la création d'œuvres ?

Exemple : Brest. Toutes les œuvres à Brest, n'ont été entreprises que par les membres des corporations de Saint-Vincent de Paul.

M. Fournier. — Nous n'aurions pas à Brest nos œuvres catholiques, qui nous ont permis de faire énormément de bien, si le travail n'avait pas été commencé par les membres de Saint-Vincent de Paul.

En ce moment, nous étudions la question du Secrétariat du peuple entre différents membres de la Conférence de Saint-Vincent de Paul.

Il faut chercher des hommes d'œuvre et des Dames patronesses, et dans ce rapport j'émets un vœu, qu'il n'y ait pas un seul canton où il n'y ait une Conférence de Saint-Vincent de Paul.

Me trouvant dernièrement dans différentes localités dn Finistère, j'assistai à une petite réunion composée de deux membres. Le curé me disait : La conférence ici est impossible à développer. Il n'y a rien à faire, je n'ai pas un homme d'œuvre, ils ne sont que deux membres, et quelquefois à la réunion il ne s'en trouve qu'un.

Je lui répondis : « Si vous pouviez avoir seulement quatre membres dans la Conférence de Saint-Vincent de Paul, vous auriez au moins deux hommes à venir aux réunions. »

C'est une question capitale pour arriver à trouver des personnes qui puissent entreprendre des œuvres, les mener à bien et s'entourer d'autres personnes qui pourraient les aider.

En Bretagne et en Vendée, nous avons 3,200 membres, hommes, de Saint-Vincent de Paul.

S'ils entreprenaient des œuvres, chacun de leur côté, non seulement ce que je demandais tout à l'heure, cette création de secrétariat du peuple pourrait se faire, mais combien de bibliothèques pourraient être installées, en combattant contre la mauvaise presse et contre les mauvais livres !

La grande question pour avoir des hommes d'œuvre, c'est de multiplier les Conférences de Saint-Vincent de Paul.

Il y a là une puissance considérable, peut-être négligée.

Je crois qu'il y aurait une mine dans l'élément laïc. Il faut y puiser.

(A suivre.)

L'Instruction sur la comptabilité des Fabriques.

L'Instruction sur la comptabilité des Fabriques, annoncée depuis le mois de Mars, vient enfin de paraître.

Elle a été adressée, la semaine dernière, à Nosseigneurs les Evêques, par M. le Ministre des Cultes.

Nous publierons ultérieurement cette Instruction. Voici, en attendant, la lettre d'envoi, qui est elle-même un document important.

Paris, le 15 Décembre 1893.

Monsieur l'Évêque,

Une circulaire de mon prédécesseur, en date du 30 Mars 1893, vous a transmis le texte du décret du 27 du même mois, portant règlement d'administration publique sur la comptabilité des Fabriques. Cette circulaire traçait en même temps les règles nouvelles applicables à la rédaction des budgets qui ont dû être votés dans la dernière séance de *Quasimodo* et elle vous annonçait l'envoi ultérieur des modèles et instructions prévus par l'article 29 du décret.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint ces documents.

Dans leur rédaction, mon Administration, de concert avec M. le Ministre des finances, s'est appliquée à réduire au minimum strictement indispensable les formalités en usage dans la Comptabilité publique, et, tout en conservant les règles essentielles de cette comptabilité, à les approprier, dans les limites tracées par le décret du 27 Mars lui-même, au caractère spécial des établissements fabriciens. L'Instruction générale

Archives diocés[illegible]e de Quimper et Léon

ci-jointe, notamment, se borne à rappeler les principes qui sont la base de la comptabilité publique et à se référer aux cas d'une application usuelle et en quelque sorte courante. Dans ma pensée, comme dans celle de mon Collègue des finances, elle doit constituer pour les Conseils de Fabrique et pour les comptables un guide aussi clair et aussi succinct que possible, dans lequel les cas particuliers ont, à dessein, été laissés de côté, me réservant de les examiner avec vous et de vous adresser les explications qui vous paraîtront nécessaires.

A l'Instruction générale proprement dite, se trouvent annexés la nomenclature des justifications à produire par les comptables à l'appui de leurs comptes et les modèles des registres et imprimés divers qui devront être employés par les Fabriques.

En ce qui concerne la nomenclature, il suffit de la comparer à celle qui est en usage dans les communes et établissements de bienfaisance, pour se convaincre du désir de simplification qui a présidé à sa rédaction. Les pièces exigées sont seulement celles qui sont strictement indispensables pour justifier de la sincérité des opérations faites par les comptables.

En matière de timbre, l'exemption, qui a pour base l'article 81 du décret-loi du 30 décembre 1809, a reçu tout le développement possible : les justifications de titres à l'appui des comptes pourront toujours être suppléées par des copies ou extraits sur papier libre et les mémoires des travaux ou fournitures par des quittances explicatives passibles seulement du timbre de 0 fr. 10.

Quant aux quittances délivrées par les comptables au nom et aux frais des débiteurs des Fabriques, elles sont passibles du timbre de 0 fr. 25, comme toutes les quittances des comptables publics ; mais toutes celles qui seront délivrées par les régisseurs de recettes — et c'est de beaucoup le plus grand nombre — continueront à n'être timbrées qu'à 0 fr. 10.

Les divers modèles qui suivent la nomenclature sont uniquement destinés à faciliter la tâche des Conseils de Fabriques et de leurs comptables, mais toute latitude est laissée aux Fabriques, sous votre autorité, au sujet du format et de la disposition matérielle des registres et imprimés à employer.

J'appelle votre attention, Monsieur l'Evêque, sur les modèles des comptes.

Les règles de la comptabilité publique exigent deux comptes : l'un, le *compte administratif*, rendu par l'*ordonnateur*, c'est-à-dire par le président du bureau des marguilliers ; et l'autre, le *compte de gestion*, rendu par le *comptable*. C'est ce dernier qui est soumis à l'apurement du Conseil de préfecture ou de la Cour des comptes

L'article 30 du décret du 27 Mars 1893 ayant décidé que les dispositions de ce décret ne seront applicables qu'aux budgets délibérés par les Fabriques, en 1893, et aux comptes rendus pour l'exécution de ces budgets, il en résulte que les nouveaux modèles ne seront obligatoires que pour les comptes rendus à la *Quasimodo 1895*, pour l'exercice 1894. Néanmoins il a paru préférable de donner, dès maintenant, ces modèles pour réunir à la présente circulaire et permettre ainsi de conserver ensemble dans les évêchés les diverses formules reconnues nécessaires.

Pour ce motif, vous trouverez également, sous le n° 1, un nouveau modèle de budget.

Ce modèle ne diffère de celui qui était annexé à la circulaire du 30 Mars dernier que par quelques modifications de détail, relatives notamment à l'énumération de diverses recettes et dépenses. Mais il

demeure entendu que cette énumération, donnée à titre de simple indication, n'a aucun caractère limitatif, toutes additions utiles pouvant être faites à la main sous l'autorisation et la responsabilité de l'autorité épiscopale, chargée d'approuver le budget.

De même il convient de ne pas se méprendre sur la portée de la division du budget en budget ordinaire et budget extraordinaire prévue, par le modèle. Cette division, prescrite par le décret du 27 Mars 1893 par analogie avec les dispositions de la loi municipale du 5 Avril 1884, et dans le but de permettre la détermination de la compétence du conseil de préfecture ou de la Cour des comptes pour le jugement des comptes, n'a, en aucune façon, la portée que certains commentateurs ont paru lui attribuer. Le décret du 27 Mars 1893, n'a ni pu ni voulu modifier celui du 30 Décembre 1809 sur ce point essentiel, en instituant deux budgets absolument indépendants, et il serait inadmissible que les Fabriques ne pussent, comme par le passé, recourir à l'excédent de leurs recettes extraordinaires pour faire face, en cas de besoin, à des dépenses ordinaires et *vice versa*. Aussi tous les modèles de budget, qu'ils soient antérieurs ou postérieurs au décret du 27 Mars, se terminent-ils par une récapitulation générale totalisant toutes les recettes et dépenses de la Fabrique aussi bien ordinaires qu'extraordinaires, l'équilibre devant être assuré, sans tenir compte de cette distinction.

Enfin, vous remarquerez qu'à titre transitoire et pour permettre l'établissement du premier compte de gestion, l'article 51 de l'Instruction prévoit un procès-verbal de la situation de la caisse de chaque Fabrique au 1er Janvier prochain. Conformément à l'article 13 du décret réglementaire, ce procès-verbal devra être dressé par le bureau des marguilliers.

Je vous serai obligé, Monsieur l'Evêque, de vouloir bien porter les instructions ci-jointes à la connaissance des Conseils de Fabrique. Je me plais à espérer que vous y trouverez les indications nécessaires pour compléter l'exécution du décret du 27 Mars, déjà commencée par le vote du budget et la désignation des comptables. Je me tiens toutefois à votre disposition pour vous adresser, sur votre demande, tous éclaircissements complémentaires.

Agréez, Monsieur l'Evêque, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes,
E. Spuller.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Le 19 Décembre, le Souverain Pontife a célébré le quarantième anniversaire de son élévation au cardinalat (1853-93). Le plus ancien des cardinaux actuels est S. E. le cardinal Mertel, créé en 1858. Léon XIII est donc, en même temps que le chef, le doyen du Sacré-Collège.

— Samedi, 23, à midi, les cardinaux et les divers collèges de la prélature, ainsi que NN. SS. les évêques présents à Rome et les personnages ecclésiastiques et laïques de la Famille pontificale, se sont réunis au Vatican, dans la salle du trône, pour offrir au Souverain Pontife, selon l'ancien usage romain, l'hommage de leur vénération et de leurs vœux, à l'occasion de la Noël. S. Em. le cardinal Monaco La Valletta a donné lecture d'une Adresse empreinte du plus affectueux attachement envers l'auguste per-

Archives diocé n de Quimper et Léon

sonne du Vicaire de Jésus-Christ, et souhaitant au Pape de donner la paix au monde.

Le Pape a répondu en remerciant les cardinaux des vœux exprimés. « Il se réjouit en voyant la dévotion des peuples envers le Saint-Siège. Il implore Dieu de pouvoir être effectivement le messager de la paix.

« Personne mieux que le Pape ne peut apporter la paix, car elle est fille de la justice et vit de la foi ; et le Pape est le gardien de la foi et le défenseur de la justice.

« Si on donnait libre carrière à l'action du Pape, on verrait renaître partout la tranquillité et l'ordre. Les raisons des agitations actuelles, il faut les chercher dans l'orgueil qui refuse de tourner les yeux vers les cieux, pour ne regarder que la terre.

« Mais il ne faut pas désespérer, car le Christ n'abandonne jamais l'humanité rachetée par lui : les jours de foi reviendront. »

La réception dura trois quarts d'heure.

La santé du Saint-Père ne saurait être meilleure.

— A l'occasion des fêtes de la Noël, le Pape a fait distribuer 16,000 fr. aux pauvres de Rome, dont 3,000 fr. aux prêtres nécessiteux.

— On assure que dans la lettre qu'il a adressée à M. Carnot à l'occasion du dernier attentat anarchiste, Léon XIII a de nouveau insisté sur les moyens moraux qui peuvent seuls conjurer le péril social.

L'autorité du Pape. — Mgr l'Evêque d'Autun a traité ce sujet dans une allocution qu'il a prononcée, dans sa Cathédrale, à son retour de Rome.

L'éminent prélat y expose d'une façon magistrale les titres de cette autorité, la plus haute qui soit sur la terre, à notre admiration, à notre respect et à notre soumission. Il revient à ce propos sur cette question qui a été obscurcie et si mal comprise par un certain nombre de catholiques : l'intervention de Léon XIII, au sujet de la politique en France.

La confiance dont Mgr l'Evêque d'Autun est honoré par Léon XIII, la situation qu'il occupe, la sagesse et la modération bien connues de son esprit, donnent un crédit particulier à sa parole.

Voici quelques passages de cette remarquable allocution :

« L'obéissance en matière de dogme imposée à notre foi est loin, dit-il, d'épuiser toutes nos obligations envers le Pontife auquel Jésus-Christ a confié le gouvernement de son Eglise.

« Au delà même des matières qui sont strictement et officiellement l'objet de son pouvoir doctrinal, il y a des questions et des situations au sujet desquelles il a tout à la fois le droit et le devoir de tracer aux fidèles des règles de conduite ; parce que Chef suprême et responsable des luttes sacrées dans lesquelles l'Eglise est sans cesse engagée pour la défense de la foi, il lui appartient de déterminer la stratégie estimée par lui la plus propre à procurer

le triomphe de la cause de Dieu, au sein des sociétés humaines...

« Obéir en aimant, voilà notre devise : c'est l'Esprit-Saint lui-même qui nous la dicte : *Obedientia et dilectio.*

« Alors même que le Pape ne nous transmet pas des définitions rigoureusement impératives pour notre foi, nous devons toujours voir en lui un père auquel nous sommes redevables des sentiments de la piété filiale et d'une vraie soumission du cœur et de la volonté.

« Pour nous, catholiques français, l'obéissance est encore plus étroite que pour tout autre peuple.

« Il y a dans le cœur de Léon XIII, à l'égard de la France, une visible prédilection.

« Fier de ses services et de ses gloires, il souffre de ses peines et de ses tribulations ; il tremble de ses périls ; il étudie sans cesse avec la plus vive et pénétrante sollicitude tous les phénomènes de sa vie publique. Il voudrait la voir unie, vraiment libre, forte, capable de reprendre dans le monde le rang qu'elle y occupait jadis et de poursuivre la mission de justice et de paix, dont la Providence l'avait visiblement investie. Et pour obtenir plus rapidement ce résultat si désirable, il adjure tous les catholiques de France, tous les bons citoyens, tous les hommes capables de servir leur pays, de ne plus stériliser leurs forces dans des divisions intestines, de ne plus éterniser leurs querelles à propos de la question secondaire des institutions politiques, d'imiter les exemples donnés par leurs ancêtres, en plusieurs circonstances décisives de leur histoire, où l'intérêt national exigea et obtint des uns le sacrifice de leurs préférences, et des autres celui de leurs antipathies ; enfin, de se rencontrer par un effort unanime sur le terrain de la défense sociale et religieuse, afin de pouvoir lutter avec plus de succès contre les incorrigibles ennemis de la conscience chrétienne et de la paix publique.

« Lorsque le Pape peut s'apercevoir que l'on se méprend sur ses intentions, en lui prêtant des préoccupations étrangères à son mandat de Pasteur suprême, de protecteur et gardien, défenseur né des intérêts religieux des nations catholiques ; et surtout, s'il constate qu'une résistance plus ou moins déguisée se met à la traverse de ses exhortatations, il en ressent une tristesse profonde. Son front auguste se voile d'un nuage, sa voix s'altère.

« Mais aussi, avec quels accents pénétrants il encourage à le seconder tous ceux qui regardent comme un devoir et un honneur de suivre filialement ses conseils et qui s'estiment heureux de mettre au service d'un tel guide leur plume, leur parole, leur action privée ou publique !

« C'est ce que je fais en ce moment même, en me référant de la manière la plus immédiate aux désirs et aux vœux que m'exprimait, il y a si peu de jours, le représentant visible de Notre-Seigneur Jésus-Christ. »

Après avoir lu le discours de Mgr l'Evêque d'Autun, Sa Sainteté a chargé un de ses secrétaires intimes d'écrire à Mgr Perraud pour lui témoigner sa haute et pleine satisfaction.

Archives diocés[illegible] de Quimper et Léon

Plusieurs évêques ont exprimé le désir qu'il pût être répandu dans dans leurs diocèses.

C'est pour répondre à ce désir que MM. Dejussieu imprimeurs-libraires à Autun, grande Rue, viennent de reproduire cette Allocution en une petite piqûre in-24, aux prix suivants.

Un exemplaire : 10 c. par la poste : 15 c. ; vingt-cinq exemplaires : 2 fr. ; cinquante exemplaires : 4 fr. ; cent exemplaires : 7 fr. 50.

France et Russie. — S. Em. le Cardinal archevêque de Paris a reçu de M. le Général Bogdanovitch une lettre dont nous détachons le passage suivant. Il montre l'importance que les Russes attachent à la question religieuse et l'heureuse influence qu'a eue, pour l'union des deux peuples, la cérémonie du *Te Deum* à Mont-martre.

« La Russie aime et respecte la France ; elle voit en elle une contrée d'une haute civilisation et d'un grand développement moral et artistique. Mais la vie religieuse du peuple français nous est peu connue, tandis que toutes les classes du peuple russe considèrent la foi en Dieu et le culte de la religion comme le devoir le plus sacré. Cette ignorance en ce qui concerne la vie religieuse du peuple français ne pouvait ne pas empêcher l'union étroite et intime des deux peuples. Je me permettrai de dire plus : beaucoup de Russes pouvaient s'inquiéter à la pensée que, dans le domaine de la vie religieuse et morale, entre la Russie et la France il y avait une différence trop profonde... Cette opinion — produit d'examens superficiels — a reçu le démenti le plus formel pour tout le monde, lorsque la France, convoquée par Votre Eminence s'est inclinée devant l'autel dans une prière fervente pour la Russie. Les cœurs russes sont remplis d'une vive émotion au touchant souvenir de ces récentes manifestations et conserveront ce souvenir à jamais, comme le gage le plus précieux d'une amitié indissoluble, à la vie, à la mort, avec la grande nation française.

« Permettez-moi en terminant de faire remarquer à Votre Eminence que l'arrivée de l'escadre russe à Toulon a coïncidé avec une de nos grandes solennités, à laquelle nous attachons une pensée de foi très religieuse : la fête de l'Intercession de la Vierge et de sa bénédiction spéciale sur tous les croyants. »

L'*Officiel* annonce que M. le Président de la République a décerné des médailles d'argent à deux religieuses :

« A Mme Bors (Madeleine), en religion sœur Marthe, attachée à l'hôtel-Dieu de Douai ; 1856-1893, 37 ans de services dévoués ; a fait preuve durant sa longue carrière du plus absolu dévouement ; et à Mme Fromont, en religion sœur Sainte Marie-Joseph, infirmière à l'hospice de Maubeuge, 1841-1893, 52 ans de services dévoués ; a fait preuve durant sa longue carrière du plus absolu dévouement. »

Ces deux décorations de religieuses ne sont point des exceptions bien rares, et certains journaux, en les relatant, ne manquent pas d'en conclure « que le Gouvernement n'est pas ennemi de la religion. » Mais, à chaque fois, les lecteurs sont en droit de se poser une question de bon sens : POURQUOI LA LAICISATION ?

Phénomène incompréhensible. — Dans un de ses derniers numéros, un des journaux les plus antireligieux qui existent, la *Lanterne*, constate que la voix du Pape, à l'heure actuelle, est plus écoutée que jamais.

« Comment le Pape, dit la *Lanterne*, reduit depuis bientôt un quart de siècle à la portion congrue, isolé dans le Vatican, n'ayant à sa disposition aucun moyen matériel d'assurer une sanction à ses volontés, son influence morale étant, en Italie, aussi bien que chez les autres nations, enserrée dans un réseau de lois qui tendent toutes à l'annuler, ses enseignements surannés étant d'ailleurs battus en brèche par le mouvement scientifique, qui entraîne avec une force irrésistible l'esprit moderne, comment le Pape a-t-il pu parvenir à imposer ses vues non seulement en France, mais en Allemagne, où l'immense majorité de la population est protestante ?

« C'est là un incompréhensible phénomène... »

Phénomène incompréhensible, en effet, pour les persécuteurs qu'il étonne et irrite, depuis dix-neuf siècles, mais non pour les catholiques.

Rouen. — *Insultes à la religion.* — Un fait odieux vient de se passer à Rouen ; *la Semaine religieuse* proteste énergiquement en ces termes :

« Chaque jour, dans l'une des loges de la foire Saint-Romain, par conséquent dans un lieu public, un personnage s'affuble d'un costume ecclésiastique et prêche de soi-disant sermons qui sont un amas d'outrages à la religion. Il a bien eu l'audace de se moquer du culte des morts, le 2 Novembre, le jour ou les prières se mêlent aux larmes, où les cœurs les moins fervents s'ouvrent aux éternelles espérances. Des affiches rédigées par cet insulteur s'étalent sur les murs. Les passants ont pu lire les grossières plaisanteries qu'elles contiennent, à côté de la Cathédrale, près de la porte de la maîtrise.

« Certes, personne n'oserait attaquer de la sorte ni l'armée, ni la magistrature, ni aucune autorité établie. Qu'un individu revête un uniforme de général pour traiter, non pas vingt jours de suite, mais une seule fois, les soldats français de lâches et de traîtres, ou que, se couvrant d'une toge, il reproche aux magistrats de vendre la justice et de condamner exprès des innocents, il aura à se repentir de son imprudence. Ne se travestirait-il pas, que l'on fermerait quand même et bien vite son vilain théâtre.

« Ce serait parfait ; mais la religion n'a-t-elle pas droit, elle aussi, au respect de tous ? D'abord son existence est légale, et puisqu'elle reçoit une dotation de l'Etat, dire que ses ministres trafiquent des choses saintes et corrompent les fidèles, c'est tout

Archives diocés[illegible] de Quimper et Léon

simplement accuser le pouvoir de favoriser l'escroquerie, la débauche, l'imposture.

« Il suffit d'ailleurs qu'il s'agisse ici des croyances chères à la grande majorité des Français. L'injure n'est jamais admissible. Mais quand elle s'adresse à la conscience, à la foi, à ce que l'esprit et le cœur de l'homme ont de plus intime, elle prend un caractère encore plus odieux. »

NAPLES. — En ce moment, un phénomène prodigieux met en émoi toute la ville de Naples et les environs. Il s'agit de l'apparition d'une image de Marie Immaculée sur les vitres d'une fenêtre, à l'hospice des Pèlerins, survenue pendant l'Octave de l'Immaculée Conception.

Le bruit de cette apparition extraordinaire se répandit bien vite dans toute la cité, et depuis lors une foule immense se presse, toute la journée, aux portes de l'hospice et dans les rues adjacentes. Les agents de la sûreté se trouvent sur les lieux pour maintenir l'ordre, et ils font entrer les personnes par petits groupes, afin d'éviter l'encombrement.

Bien qu'une grande partie du clergé soit allée se rendre compte du phénomène permanent qui fait l'admiration des foules, cependant l'autorité ecclésiastique avertie, mais toujours prudente en ces matières, ne s'est pas encore prononcée. L'avenir dira si la Vierge a voulu donner aux malades de cet hospice et aux habitants de Naples une marque de sa bonté toujours miséricordieuse et maternelle,

Une Commission scientifique a été nommé pour examiner les deux verres en question.

Nous nous réservons d'en entretenir nos lecteurs, quand les résultats de cet examen seront connus.

BIBLIOGRAPHIE

NOS DEUILS ET NOS CONSOLATIONS, par le Révérend Père CH. LAURENT, directeur de l'*Echo du Purgatoire*. Un joli volume in-18 raisin, 410 pages, 2 fr. 50, franco 3 fr. *René Haton, éditeur, rue Bonaparte, 35, Paris.*

« On a beaucoup écrit sur le deuil et sur les consolations que la foi peut apporter dans les grandes douleurs de la vie ; on peut dire cependant que le livre que nous présentons aujourd'hui au public n'est pas une répétition.

« L'auteur part de ce principe que ceux que la mort nous a pris ne sont point perdus pour nous. Il essaye donc de soulever un coin du voile mystérieux qui cache les expiations d'outre-tombe, et il nous montre là ces chers absents attendant de nous les secours d'une charité qui peut abréger le temps de leur épreuve.

« En matière aussi délicate, il a toujours soin d'abriter sa parole sous l'autorité des meilleurs auteurs, écartant les discussions arides et l'exposition de controverses qui importent peu à ceux qui souffrent ; il s'est heureusement souvenu qu'il s'adresse à des âmes qui n'ont pas besoin d'être convaincues, mais qui demandent à être consolées.

Spécialité de Vêtements et Articles pour MM. les Ecclésiastiques

Jean BERNARD, Tailleur

Successr de son beau-frère A. LE CLEC'H, Fils, Fourniss[r] du Grand-Séminaire,
16, au bourg de Kerfeunteun, 16, près Quimper.

VÊTEMENTS Ecclésiastiques — JODELAIS, Jeune, 20, RUE VERDELET (anc[ne] rue des Ursulines), Quimper, *Fournisseur du Grand-Séminaire*

CABINET DEBRAY

Cabinet dentaire et Atelier de fabrication et de réparation, *2, rue Astor* (près la Halle), *à Quimper*.

M. F. PÉZIEUX, Chirurgien-Dentiste diplômé, est tous les jours, à la disposition des clients, à l'exception du vendredi.

M. HÉLOT *est visible tous les jeudis*.

Dents artificielles, systèmes français et américains. Réparation immédiate de tous les appareils dentaires. — *Prix modérés*.

On trouve chez l'auteur : « *Aux Mères de Familles* », par F. PÉZIEUX, 2, rue Astor (près la Halle), à Quimper.

Anc[n] Cabinet TONNENS **E. LEFÈVRE** Anc[n] Cabinet TONNENS

CHIRURGIEN-DENTISTE

DU LYCÉE DE QUIMPER ET DE COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES DU FINISTÈRE

Visible tous les jours, les mardi et vendredi exceptés

5, rue de la Mairie, à QUIMPER (près la place Saint-Corentin).

DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES

Réparation immédiate de tous les Appareils dentaires

Prix spéciaux pour Messieurs les Séminaristes

Clinique gratuite pour les indigents tous les jours, de 8 à 10 heures.

AUX PERSONNES ANÉMIQUES ET CONVALESCENTES

Le Peptonate de fer découvert par M. MAURICE ROBIN en 1881, alors qu'il était interne dans les Hôpitaux de Paris, est un sel ferrugineux résultant d'une combinaison particulière de la Peptone avec le Fer. C'est grâce à cette combinaison que le **FER ROBIN** ou **PEPTONATE DE FER ROBIN** en gouttes concentrées, admis dans les Hôpitaux de Paris, est inoffensif pour la muqueuse de l'estomac et pénètre directement dans le sang. Il est prescrit par le corps médical particulièrement à ceux des anémiques ne pouvant supporter aucune préparation ferrugineuse. Le traitement revient à 0 fr. 10 c. par jour. — Se trouve dans toutes les Pharmacies. Se défier des imitations et contrefaçons. Exiger la signature *ROBIN* et la marque (un lion couché entouré de médailles).

Envoi franco contre mandat de 4f 50 *adressé à* M. ROBIN, 13, rue de Poissy, PARIS

LIBRAIRIE R. LE GALL, QUIMPER

Grand choix de LIVRES et ARTICLES pour ÉTRENNES

Papier pour Crèche de Noël.

ABONNEMENTS A TOUS LES JOURNAUX

ORNEMENTS D'ÉGLISE

PASTILLES PECTORALES

DES FRÈRES DE L'INSTRUCTION CHRÉTIENNE DE PLOERMEL

AU GOUDRON, RÉGLISSE ET BAUME DE TOLU

Très efficaces dans les rhumes, bronchites, enrouements, toux chroniques. — **1 franc** la boîte.

Gros et demi-gros : Frère ANGÉSILE-JOSEPH, à Ploërmel (Morbihan).

Détail : dans les pharmacies LACOSTE et CLOUARD, *à Quimper;* LERIGOT, MOCUDÉ PERRUSSEL, *à Brest ;* CORBÉ, *à Landerneau ;* LAZENNEC, *à Chateaulin ;* BERREBAR, *à Saint-Renan ;* FENDER, *à Douarnenez.*

CATAPLASME L. VAUTHIER RÉSOLUTIF et ANTISEPTIQUE

Guérison rapide et certaine des **Panaris, Anthrax, Abcès, Maux blancs, Furoncles, Phlegmons** et en général de tous les foyers purulents. **Ulcérations** variqueuses. — *NOMBREUSES ATTESTATIONS.*

L. VAUTHIER, Phien, 96, R. Chemin-Vert, Paris.

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

Thé de Chine LE DÉLICIEUX *exclusivement composé de* ***THÉS NOIRS*** *de qualités supérieures.* CHEZ Eugène THIBAULT, *Importateur,* NANTES.

ESSER

Pour Copier et Imprimer Soi-même, sans Apprentissage, 1 à 10,000 Exemplaires, Écriture, Dessins ou Caractères d'Imprimerie - RAGUENEAU, RUE JOQUELET 8, *(près la Bourse) Paris.*

Expéri[illegible] Explicatives. Envoi des Spécimens Franco.

Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, [illegible]graphie de KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.